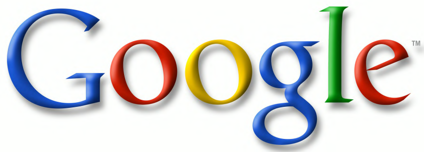
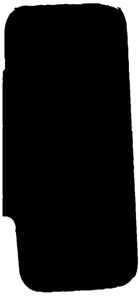
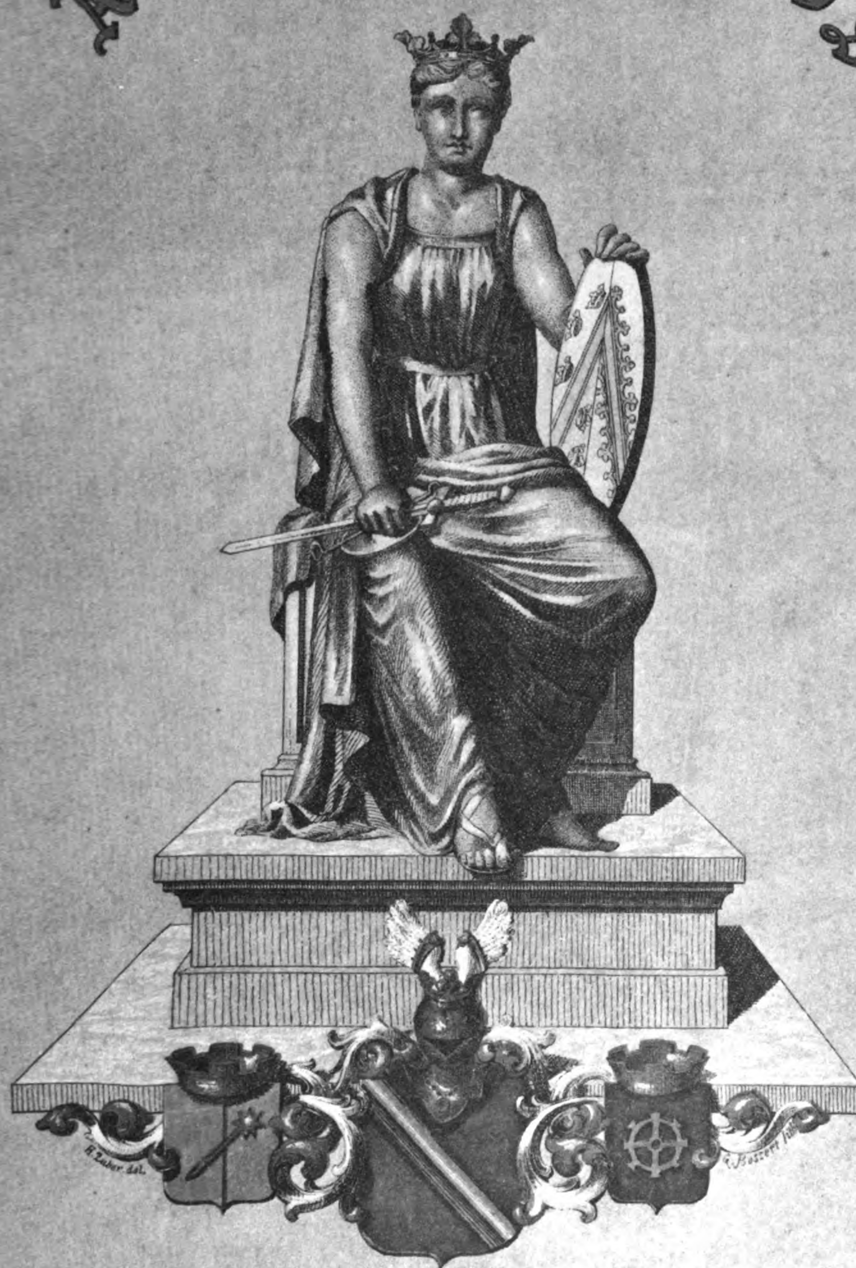





THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES



ALSATIA NOBILIS



Première réimpression, 1972, EDITIONS DU PALAIS ROYAL, PARIS
ISBN 2-7777-0000-1

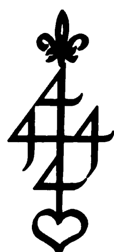
Lehr, Ernest, 1835-1919.

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG



EDITIONS DU PALAIS ROYAL
PARIS

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET EN GRANDE PARTIE INÉDITS

PAR

M. ERNEST LEHR

DOCTEUR EN DROIT

TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE, ETC.

TOME PREMIER

PARIS

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS

MÊME MAISON A STRASBOURG

1870

PLANCHES HORS TEXTE

Frontispice composé par H. Zuber.

8 Tableaux généalogiques synoptiques.

15 Portraits dessinés par A. Demarle et gravés d'après un procédé spécial.

31 Planches d'armoiries en chromo-lithographie.

2 Cartes coloriées de l'Alsace en 1789.

200 vues et portraits dans le texte.



INTRODUCTION.

Toutes les provinces de l'ancienne France ont leurs armoriaux, leurs histoires généalogiques de la noblesse; dans tous ces petits pays, distincts de mœurs, de traditions, et souvent de langue, qui ont fini par se fondre dans la grande unité française, il s'est trouvé des hommes curieux de rassembler en un faisceau la généalogie des familles dont les vertus et les hauts faits avaient illustré leur province natale. En s'efforçant de reconstituer, par de patientes recherches, la filiation de ces antiques et nobles races, l'historien moderne ne sacrifie pas au vain désir de remettre en honneur des prérogatives de caste heureusement abolies, ni de donner au hasard d'une naissance glorieuse plus d'importance qu'elle n'en a. La France doit

à la Révolution de 1789 le bienfait de l'égalité, dans la mesure où l'égalité est possible et juste, c'est-à-dire qu'aujourd'hui toutes les carrières sont libéralement ouvertes non-seulement aux rares privilégiés dont d'Hozier a contrôlé les quartiers, mais à tout homme fort, intelligent, honnête, eût-il reçu le jour dans la cabane d'un charbonnier. Revendiquer pour la noblesse une prééminence qui n'aurait d'autre fondement qu'une filiation irréprochable, lui reconnaître une autre supériorité que celle que peuvent donner des services éclatants ou la distinction des sentiments et des manières, supériorité dont elle est loin surtout aujourd'hui d'avoir le monopole, ce serait remonter le courant du fleuve de progrès et de liberté qui a emporté toutes les barrières conventionnelles de l'ancien ordre de choses. Mais, si les dignités naguère réservées à la naissance ne sont plus, d'après nos lois modernes, que le prix du mérite; si, comme on l'a dit et comme de brillantes personnalités l'ont prouvé, le plus humble soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal de France, il y aurait ingratitude à oublier, sous le prétexte de l'égalité dont nous jouissons maintenant, les services rendus à une époque où l'administration des provinces, les charges de la magistrature et les grades de l'armée, n'étaient accessibles qu'à une classe de citoyens privilégiée. Écrire l'histoire des familles nobles d'une province avant 1789, c'est, pour ainsi dire, écrire l'histoire de la province elle-même, c'est retracer les titres de gloire et la filiation de tous ceux qui, par la forme même des institutions et pendant plusieurs siècles, ont le plus directement influé sur ses destinées; c'est rappeler, en présence d'une législation justement sévère sur les usurpations de titres, les exploits, les travaux, le dévouement persévérant, qui leur ont permis de léguer à leurs descendants la particule ou le titre nobiliaire qui décore leur nom.

Compris ainsi, les armoriaux ne sont pas les monuments d'une sotte vanité; ils sont le Livre d'or où figurent la plupart de ceux dont le pays doit honorer les services et conserver la mémoire. Ils concourent à payer une dette de reconnaissance et contiennent à la fois un encouragement et un enseignement. Mais, pour qu'ils se justifient ainsi, même quatre-vingts ans après l'abolition des classes privilégiées, il faut que le plan en soit conçu de façon à donner place et à la noblesse de race et à celle qui a dû sa récente élévation au mérite exceptionnel des anoblis. Aussi trouvera-t-on dans notre ouvrage, côte à côte, et confondues dans un ordre alphabétique, les antiques familles qui ont montré leur écusson dans les premiers tournois du moyen âge, celles à qui, sous l'ancien régime, des services signalés

dans la magistrature ou dans l'administration, ont successivement ouvert les rangs de la noblesse, celles, enfin, qui, au commencement de ce siècle, ont conquis, sur les champs de bataille de la République et de l'Empire, le droit de se placer à côté des descendants des Croisés : nous n'avons mis à part, dans un volume spécial, que les maisons souveraines ou de haute noblesse (princes et ducs).

L'Alsace, divisée avant 1789 entre une infinité de seigneurs, a toujours compté à sa tête une nombreuse noblesse, qui a trouvé, dans le cours des siècles, plus d'un historien compétent.

Bernard Hertzog, en réunissant dans sa *Chronique* tous les faits mémorables qu'il avait recueillis sur les familles équestres de son temps dans les registres ecclésiastiques, sur les tombeaux, ou dans les récits des vieux annalistes, a préparé à tous les amateurs d'histoire de précieux matériaux à coordonner. Pour le blason, l'ouvrage de Hertzog, sans être absolument exempt d'erreurs, est pourtant devenu classique.

Schœpflin, dans son *Alsace illustrée,* a donné une attention particulière aux généalogies historiques. Mais, simple accessoire d'un vaste travail, elles sont très-sommaires et peu complètes; on n'y trouve guère que la filiation des diverses familles, de mâle en mâle, sans nulle indication des alliances, et, d'ailleurs, l'ouvrage s'arrête à 1760.

Récemment, M. Eugène Müller, dans un volume qui accuse de patientes recherches et une étude consciencieuse de l'histoire de Strasbourg, a publié des notices sur une cinquantaine de familles nobles dont les membres avaient siégé dans le *Magistrat* de cette ville après la réunion de l'Alsace à la France.

Enfin, les deux Almanachs qui paraissent à Gotha depuis une vingtaine d'années sous les titres de *Taschenbuch der grœflichen Hœuser* et de *Taschenbuch der freiherrlichen Hœuser,* contiennent des données sommaires sur un grand nombre de familles de l'ancienne noblesse d'Alsace, fixées aujourd'hui presque toutes dans les pays d'outre-Rhin. Ils indiquent surtout avec exactitude leur composition actuelle, et peuvent servir, dans une certaine mesure, de complément aux tableaux et aux renseignements généalogiques épars dans Humbracht, Bucelin, Hübner, Schœpflin, etc., qui s'arrêtent tous au dix-septième ou au dix-huitième siècle.

Tous ces ouvrages renferment, chacun dans sa spécialité, d'utiles éléments, dont, après vérification, nous avons fait notre profit. La bibliothèque de Strasbourg possède, de plus, cinq précieux volumes manuscrits de

généalogies alsaciennes, composés au milieu du dix-septième siècle, par Reichard, et admis depuis longtemps comme faisant autorité. Mais aucun de ces travaux, soit manuscrits, soit imprimés, ne comprend toutes les familles nobles qui, à une époque donnée, étaient fixées en Alsace; aucun ne les suit depuis leur berceau jusqu'à nos jours; enfin, et c'est une lacune qu'il nous a paru important de combler, ils sont presque tous muets ou tout à fait incomplets quant à la partie héraldique. Nous avons, au contraire, donné au blason des soins dont, nous l'espérons, le texte et les planches feront également foi, et que la récente publication de l'*Armorial de la généralité d'Alsace, dressé par les ordres de Louis XIV,* rendait particulièrement nécessaires, ce travail, tout curieux et tout officiel qu'il soit, traitant les noms et les armes des familles historiques de notre province avec un laisser-aller difficile à comprendre.

Ce n'est pas que nous nous soyons astreint à présenter l'histoire de toutes les familles nobles qui, dans le cours des siècles, ont pu faire dans notre province un séjour plus ou moins long, ou même y laisser une trace plus ou moins profonde. Nous nous sommes rigoureusement borné aux maisons qui s'y trouvaient encore représentées en 1789, en y ajoutant celles qui, arrivées plus tard, y sont encore aujourd'hui fixées. Il nous a semblé que la date de la chute de l'ancienne organisation féodale et provinciale de l'Alsace était la plus convenable à choisir pour jeter un dernier coup d'œil d'ensemble sur la classe dont les conditions d'existence allaient subir des modifications si radicales. Remonter plus haut, faire l'histoire des familles qui, en 1789, étaient éteintes ou avaient déjà quitté la rive gauche du Rhin, c'était à la fois nous exposer à n'intéresser, surtout en France, qu'un nombre très-restreint de lecteurs et recomposer des notices déjà publiées une fois par Schœpflin ou par Hertzog avec des développements suffisants.

Mais même le fait de la *résidence* en Alsace, en 1789, ne nous a pas paru délimiter avec assez de netteté le champ que nous avions à parcourir. Diverses fonctions militaires ou administratives avaient amené dans le pays un grand nombre de gentilshommes, qui y faisaient des séjours assez longs, mais qui n'appartenaient pas par leur naissance à la noblesse de la province, et qui, de fait, ne s'y incorporèrent point.

Aussi nous sommes-nous arrêté à deux conditions essentielles : d'abord la noblesse d'origine ou l'anoblissement héréditaire; ensuite l'acquisition de propriétés foncières en Alsace.

En d'autres termes, nous avons fait la généalogie de toutes les maisons,

princières ou équestres, d'ancienne noblesse ou de noblesse récente, originaires de l'Alsace ou d'autres pays, qui, en 1789, possédaient dans cette province des propriétés foncières (seigneuries, châteaux, fiefs, hôtels, fermes, etc.), ou qui en possèdent aujourd'hui dans l'un des deux départements du Rhin, et y résident habituellement.

Nous avons cherché les noms des premières dans les *Almanachs d'Alsace,* dans les matricules du Directoire de la noblesse, dans les listes des gentilshommes qui concoururent à l'élection des députés de la noblesse alsacienne aux assemblées des districts et de la province et à l'Assemblée des notables; enfin, dans les ouvrages spéciaux et les archives départementales. Pour les familles actuelles, nous nous en sommes tout naturellement rapporté d'abord à la notoriété publique, tout en consultant les Annuaires et autres documents qui pouvaient nous éclairer, et en annonçant notre publication dans les journaux, de manière à mettre tous les intéressés en mesure de se faire connaître à nous, s'ils le jugeaient à propos. Néanmoins, le soin que nous avons apporté à la confection de notre liste, ne nous a sans doute pas mis à l'abri d'omissions, que nous regretterions, mais qui sont toutes, nous le déclarons d'avance, absolument involontaires. Nous n'avons sciemment écarté, parmi les maisons répondant à la double condition de notre programme, que quatre ou cinq familles, presque toutes originaires de l'intérieur de la France, qui possédaient, au dix-huitième siècle, des domaines assez importants dans la Haute-Alsace, sans d'ailleurs y résider, dont la Révolution a brisé tous les liens avec notre province, et sur lesquelles il nous a été impossible de nous procurer aucun renseignement précis. Il est à remarquer que, depuis la conquête de l'Alsace par Louis XIV, c'est presque toujours à quelqu'un de ses sujets d'origine française que le roi conféra les fiefs devenus vacants par l'extinction des anciennes familles du pays. Parmi les nouveaux seigneurs, un certain nombre venaient se fixer sur leurs terres, s'agrégeaient à la noblesse alsacienne et comblaient dans ses rangs les vides causés par la mort ou par l'émigration. Tous ceux-là ont leur notice dans notre ouvrage. Quant aux autres, nous n'avons pas vu un grand inconvénient à omettre ceux dont, à défaut de communications personnelles, les archives des départements du Haut et du Bas-Rhin ne nous ont pas permis de suivre la filiation.

Il est une autre catégorie de familles que nous n'avons pas comprises dans notre cadre, afin de ne pas lui donner une extension trop grande, et bien que, dans une certaine mesure, elles eussent pu y figurer au même titre

que la noblesse équestre, nous voulons parler des familles patriciennes qui existaient, ou du moins qui existèrent temporairement dans quelques-unes des villes libres impériales de l'Alsace, comme dans les principales cités du reste de l'Allemagne, Augsbourg, Ratisbonne, Ulm, Nuremberg, etc.

«Le moine Wittikind, dit M. Louis LEVRAULT dans son savant *Essai sur «l'ancienne Monnaie de Strasbourg* (p. 152), rapporte que la neuvième partie «des hommes libres (*viri proprii*), établis à la campagne selon le goût héré-«ditaire des Germains, fut appelée par l'empereur Henri l'Oiseleur à s'établir «dans les villes pour en former les garnisons et les défendre, soit contre les «invasions des Huns ou Hongrois, soit contre tous autres ennemis de l'Em-«pire et de l'Église[1]. La chronique de Thuringe attribue particulièrement «cette origine aux *Husgenossen* d'Erfurt. Ces colonies militaires, qui prirent «le nom de *Burgmænner* (hommes de la forteresse, *viri castrenses*), et qui ont «quelque analogie avec les janissaires des villes turques, comprenaient deux «hiérarchies distinctes; savoir, les cavaliers, qui formèrent la principale aris-«tocratie des villes sous le nom de *Husgenossen* (*familiæ*), et les fantassins, «qui, sous le nom de *Freiburger* (francs-bourgeois, *viri liberi*), formèrent une «sorte d'aristocratie secondaire.»

Mulhouse, notamment, avait à sa tête des familles patriciennes (*gefreite Bürger, privilegirte Bürger*), dont un certain nombre existent encore, et dont le savant archiviste de cette ville, M. EHRSAM, a donné, en 1850, la filiation dans un ouvrage intitulé: *Der Stadt Mülhausen privilegirtes Bürgerbuch.* Les étrangers n'étaient admis dans le patriciat héréditaire de Mulhouse qu'à des conditions fort rigoureuses : ils devaient, tout d'abord, justifier qu'ils étaient de race *libre*, c'est-à-dire qu'ils appartenaient, comme jadis la noblesse équestre, à une famille n'ayant jamais été, à aucune époque, en état de servage ou de dépendance personnelle quelconque (*homo liber et ingenuus*). Il leur fallait, en outre, être devenu propriétaire d'une maison dans la ville, ce qui, pour une petite cité ceinte de murs, maintenait forcément dans d'étroites limites le nombre des compétiteurs; et, enfin, justifier de moyens d'existence suffisants et honorables. A ces conditions, et après un stage de trois ans, le postulant, reçu par le Magistrat, était affilié à l'une des six tribus, et faisait peindre ses armoiries sur les panneaux, à ce destinés, du poêle de sa corporation. Indépendamment des priviléges politiques conférés à

---

1. WITICHINDUS, *Annal. lib. 1, apud Meibomium script. rerum Germ.*, t. Ier, p. 639, et SCHŒPFLIN, *Als. illustr.*, t. II, p. 630.

l'ensemble de la cité, les patriciens de Mulhouse jouissaient, tant en vertu de diplômes impériaux remontant au treizième siècle, que des constitutions générales de l'Empire, de prérogatives personnelles analogues à celles de la noblesse équestre : droit de tournoi, de fief, d'armoiries, de port d'armes, etc., et, en fait, traitaient avec les nobles d'égal à égal.

Dans le Saint-Empire, où la hiérarchie nobiliaire était rigoureusement maintenue, et où l'on n'obtenait un titre plus élevé qu'en justifiant d'un nombre déterminé de quartiers, le titre de patricien de Mulhouse dispensait de toute preuve de noblesse : il y a plusieurs exemples de ce fait, notamment celui de la famille Fries, qui est aujourd'hui comtale et alliée aux premières maisons de la monarchie autrichienne [1].

---

1. Voici les noms de celles des anciennes familles patriciennes de Mulhouse qui existent encore aujourd'hui (cfr. Ehrsam, *ouvr. cité*, et Mieg, *Der Stadt Mülhausen Geschichte*, t. Ier, p. 39) :

Abt.
Anthès (d').
Arlenspach.
Baumgartner.
Benner.
Bihl (de).
Birr.
Blech.
Bloch.
Bœringer.
Brandt.
Brang.
Braun.
Broglie (princes de).
Bruckner.
Brunner.
Brüstlein.
Bucher.
Chmilecius.
Christen.
Clemann.
Cornez.
Damm.
Danner.
Dietrich.
Dietsch.
Dollfus.
Eck.
Eckhard.
Ehrsam.
Engel.
Engelmann.
Ermendinger.
Erne.
Feer.
Franck.
Frauger.
Fries.
Gerber.
Geyelin.
Gilg.
Gisler.
Glœck.
Glück.
Gœtz.
Graf.
Grosheintz.
Grosmann.
Grumler.
Guerre.
Guldenberger.
Guth.
Gutzwiller.
Hammer.
Hartmann.
Heilmann.
Heinrich.
Hirn.
Hirth.
Hofer.
Hofmann.
Holzschuh.
Hornung.
Huber.
Hübner.
Huguenin.
Ill.
Jelensperger.
Junghæn.
Kielmann.
Kirst.
Kist.
Kœchlin.
Kœnig.
Kohler.
Kullmann.
Læderich.
Lambert.
Landsmann.
Lehr.
Liebach.
Linck.
Lischy.
Lœscher.
Mæder.
Mansbendel.
Mantz.
Martin.
Mayer.
Meisch.
Meyer.
Mieg.
Motsch.
Müller.
Müntz.
Oberlin.
Petry.
Philipp.
Rack.
Reber.
Reichardt.
Risler.
Romann.
Rott.
Rupp.
Scheidecker.
Schickler.
Schlumberger.
Schmalzer.
Schmerber.
Schneider.
Schœn.
Schœning.
Schumacher.
Schwartz.
Sengelin.
Siegfried.
Singer.
Sollenberger.
Sontag.
Spœrlein.
Steffan.
Steinbach.
Steiner.
Stiefel.
Stœcklin.
Stribeck.
Stumm.
Thierry.
Thyss.
Vetter.
Vogel.
Wagner.
Waldner de Freundstein.
Weber.
Weiss.
Wettly.
Wiedergrün.
Wild.
Witly.
Witz.
Wolf.
Wüst.
Zetter.
Ziegler.
Zinbel.
Zuber.
Zürcher.
Zwinger.

Strasbourg eut également, pendant quelques siècles, son patriciat, ses *Bürger* ou *Freibürger*, qui formaient une classe intermédiaire entre la noblesse proprement dite, les *Husgenossen*, et les *Antwerglüte* (*Handwerksleute*, artisans), et qui envoyaient au Sénat leurs représentants spéciaux. Mais la révolution démocratique de 1332 porta un premier coup au patriciat, et, en 1362, les *Bürger* cessèrent d'avoir une existence politique distincte: ils furent invités à s'agréger soit aux poêles de la noblesse, soit aux tribus de métiers. En fait, le patriciat n'en subsista pas moins; les familles que leur fortune ou le mérite de leurs membres appelaient dans les rangs de la magistrature urbaine, continuèrent à former dans la ville une sorte d'aristocratie bourgeoise, à laquelle les empereurs donnèrent fréquemment des marques de bienveillance, par exemple, des armoiries *améliorées*, comme on disait alors, c'est-à-dire, timbrées d'un casque de tournoi, au lieu d'être surmontées du simple armet morné des roturiers. Mais ces priviléges, restreints à des familles isolées, ne conféraient aucune prééminence à ceux qui en jouissaient. La plupart de ces familles notables sont énumérées dans la partie de notre ouvrage qui est consacrée aux Ammeistres et aux membres des Chambres permanentes du Magistrat de Strasbourg.

A Wissembourg, les bourgeois furent d'abord partagés en patriciens et en plébéiens, et les patriciens, *Hausgenossen*, étaient en possession exclusive de l'administration de la cité. Mais, au quatorzième siècle déjà, leur nombre s'était tellement amoindri que les plébéiens furent indistinctement admis dans la magistrature urbaine et que les deux classes finirent par se confondre.

A Colmar, où existaient les deux mêmes classes, les patriciens eurent, jusqu'au seizième siècle, leurs quatre représentants spéciaux dans le Magistrat, à côté des députés des tribus plébéiennes; mais ils laissèrent peu à peu tomber ce privilége en désuétude, de sorte que, sans qu'il y eût confusion des deux castes, l'administration n'en resta pas moins exclusivement entre les mains de la bourgeoisie.

Ce n'est pas ici le lieu de prolonger cette étude. Nous tenions seulement à dire que, dans plusieurs cités impériales, il y eut pendant plus ou moins longtemps une classe de bourgeois privilégiée dont les prérogatives étaient analogues à celles de la noblesse équestre, et qui est omise dans ce livre, moins parce qu'on aurait pu contester son assimilation à cette noblesse, que parce qu'elle eût entraîné l'auteur dans des développements excessifs, et qu'elle a déjà trouvé en partie, notamment en M. Ehrsam, pour Mulhouse,

des historiens spéciaux parfaitement complets et compétents. Néanmoins, nous avons cru bien faire de publier à la suite de notre Nobiliaire, et sous le titre de *Livre d'or du Patriciat de Strasbourg*, la liste complète des Stettmeistres et des Ammeistres de cette ville, depuis la création de ces charges jusqu'à leur suppression en 1789, et la liste des membres qui, depuis 1681, ont siégé dans le Sénat et les trois Colléges permanents de la cité. Un grand nombre de familles y trouveront encore, avec intérêt, nous l'espérons, les noms de ceux de leurs membres qui se sont dévoués sous l'ancien régime à l'administration de l'antique ville libre. Nous n'avons pas jugé qu'il fût utile pour ces dernières listes, déjà fort longues, de remonter au delà de 1681. Toutes les familles notables qui existent encore et qui ont eu des représentants dans le Magistrat avant la réunion de Strasbourg à la France, en ont eu également postérieurement à cette date mémorable.

La moitié environ des familles nobles de l'Alsace appartiennent à l'ancienne noblesse immédiate du Saint-Empire romain, sont nobles de temps immémorial, et n'ont jamais reçu ni lettres d'anoblissement, ni collation de titres nobiliaires. Leurs chefs, petits souverains indépendants dans leurs quelques villages, comme les comtes et les princes l'étaient dans leurs plus grands États, étaient tout simplement qualifiés *Herren, Freyherren* (seigneurs, seigneurs libres), et c'est par exception, par grâce spéciale, que les uns ou les autres recevaient du chef de l'Empire le titre exprès de *Reichsfreiherr*, seigneur libre de l'Empire, ou pour user de la traduction vulgaire, baron de l'Empire. Après la réunion de l'Alsace à la France, Louis XV jugea nécessaire de régulariser, vis-à-vis de la Chancellerie française, les droits dont une possession d'état, trois ou quatre fois séculaire, avait investi les anciens seigneurs immédiats de la Basse-Alsace; c'est ce qu'il fit par une lettre datée de Compiègne, 6 août 1773, et ainsi conçue: «.....A ces causes, «notre intention est qu'à l'égard de la qualification dont il s'agit les choses «restent dans l'état où elles étaient en 1680 et que les familles d'ancienne «noblesse de notre province d'Alsace qui jouissaient à cette époque des «titres de *Herr* et de *Freiherr* ou de Baron, continuent de prendre la quali«fication de baron en tous actes tant judiciaires qu'extrajudiciaires sans «être tenus de le justifier par des diplômes ou lettres patentes de concession «spéciale....»

En suite de cette lettre, le Directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace s'empressa de dresser, comme il suit, la liste des maisons «qu'il connaissait pour être dans le cas d'avoir pris avant 1680 et de

«pouvoir prendre, suivant la décision de Sa Majesté, le titre de *Herr,* «*Freyherr* ou Baron :

ANDLAU.
BERCKHEIM.
BERNHOLD.
BERSTETT.
BŒCKEL (*Bœcklin*).
BERENFELS.
BETTENDORF.
BIRCKWALD.
BOCK.
BOULACH.
BODECK D'ELLGAU.
DETTLINGEN.
DÜRCKHEIM.
EPTINGEN.
FROBERG (*Montjoye*).
FLACHSLANDEN.
GAILING D'ALTHEIM.
GLAUBITZ.
GOHR.
GREMP DE FREUDENSTEIN.
HORBEN DE RINGELBERG.
HAFFNER DE WASSELNHEIM.
ICHTRATZHEIM.
JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
KAGENECK.
KEMPFF D'ANGRETH.
LANDSPERG.
LANDENBERG.
LÜTZELBOURG.
MÜLLENHEIM.
NEUENSTEIN.
OBERKIRCH.
PFIRT (*Ferrette*).
RATHSAMHAUSEN.
REINACH.
RINCK DE BALDENSTEIN.
ROGGENBACH.
RŒDER DE DIERSPURG.
REICH DE REICHENSTEIN.
ROTBERG.
REUTNER DE WEIL.
SCHENCK DE SCHMIDBOURG.
SCHŒNAU.
STEINCALLENFELS.
STREIT D'IMMENDINGEN.
SCHAUENBOURG.
TRUCHSESS DE RHEINFELD.
ULM.
VOLTZ.
WURMSER.
WEITERSHEIM.
WESSENBERG.
WETZEL DE MARSILIEN.
WALDNER.
WANGEN DE GEROLDSECK.
ZUCKMANTEL.
ZORN.
ZU RHEIN.

(Suit une déclaration ainsi conçue :)

«Nous, les président, conseillers et assesseurs du Directoire présidial du «corps de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace, certifions que toutes «les Maisons ci-dessus nommées sont dans le cas, par leur ancienneté et les «droits dont elles ont joui, de la prérogative énoncée dans la lettre du Roy «du 6 aoust 1773. Déclarons, en outre, qu'en certifiant cette liste, nous ne «prétendons donner l'exclusion à aucune des Maisons dont les titres pour-«raient ne nous être pas connus, nous réservant, en cas d'une réclamation «soutenue par des preuves, de faire connaître au Conseil souverain d'Alsace «le résultat de nos recherches à cet égard.

«Fait à Strasbourg, le 25 novembre 1773.»

Ce premier état, que nous avons reproduit littéralement et en conservant aux noms l'orthographe qu'il leur donne, fut déposé au greffe du Conseil souverain en vertu d'un arrêt des Chambres assemblées du 1er décembre 1773.

Des arrêts spéciaux y ajoutèrent, par la suite, plusieurs maisons, notamment, vers 1775, celle DE GAIL, et, en 1782, celle DE KLŒCKLER, qui était investie, depuis 1555, du titre de baron d'Empire.

De ces soixante maisons, vingt-deux sont aujourd'hui éteintes dans les mâles :

BERENFELS.
BERNHOLD.
BIRCKWALD.
BOCK.
DETTLINGEN.
EPTINGEN.
FLACHSLANDEN.
HORBEN DE RINGELBERG(?).
HAFFNER DE WASSLENHEIM.
JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
ICHTRATZHEIM.
KEMPFF D'ANGRETH.
LANDSPERG.
PFIRT.
RATHSAMHAUSEN.
STEINCALLENFELS.
STREITT D'IMMENDINGEN.
VOLTZ.
WURMSER.
WEITERSHEIM.
WETZEL DE MARSILIEN.
ZUCKMANTEL.

Des trente-huit survivantes, vingt n'ont plus en France de représentants mâles :

BERSTETT.
BETTENDORF.
BODECK D'ELGAU.
FROBERG.
GAYLING D'ALTHEIM.
GREMP DE FREUDENSTEIN.
KAGENECK.
LANDENBERG.
LÜTZELBOURG.
NEUENSTEIN.
RINCK DE BALDENSTEIN.
ROGGENBACH.
RŒDER DE DIERSPURG.
ROTBERG.
REUTNER DE WEYL.
SCHENCK DE SCHMIDBOURG.
SCHŒNAU.
ULM.
WESSENBERG.
ZU RHEIN.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à ce propos, que, si la lettre de Louis XV, en date du 6 août 1773, a eu pour effet de faire reconnaître en France le titre de baron appartenant aux anciennes maisons de la noblesse immédiate d'Alsace, diverses lettres patentes, antérieures et postérieures, notamment celles du mois de mai 1779, ont expressément confirmé cette noblesse dans la jouissance des priviléges que lui conféraient les lois et coutumes du Saint-Empire romain. L'un de ces priviléges, le seul peut-être qui n'ait reçu de la Révolution française aucune atteinte, et qui, parce qu'il

est implicitement garanti par les traités de Westphalie, et ne contrarie, d'ailleurs, aucun des principes fondamentaux de notre législation, puisse encore être invoqué aujourd'hui, consiste en ce que le titre nobiliaire de la famille appartient indistinctement à tous ses membres, au lieu d'être restreint à l'aîné de la branche aînée, comme c'est la règle générale pour les titres d'origine française. Il en résulte qu'encore de nos jours tous les membres des maisons énumérées plus haut sont fondés à se qualifier barons, qu'ils soient des aînés ou des cadets, et ce, du vivant de leur père. On peut s'étonner à bon droit qu'en France, où, tout en maintenant l'hérédité de la noblesse, on a cru devoir abolir les fiefs et majorats, qui semblent le corollaire naturel de l'institution, où l'égalité la plus parfaite règle aujourd'hui le partage des successions, et où l'aînesse ne confère plus aucune prérogative effective, la transmission des titres ait encore lieu suivant l'ordre de la primogéniture, et que ce soient précisément les pays où fleurit le régime des substitutions, des fidéicommis et des majorats, qui admettent les cadets à se parer du même titre que le chef de la famille. C'est, à nos yeux, une anomalie que rien ne justifie et qui conduit forcément à des usurpations de titres, condamnées par la loi, absoutes par l'usage : du moment que la fortune patrimoniale n'est plus l'apanage d'un seul, de l'aîné, on comprend difficilement que l'aîné doive recueillir seul l'héritage honorifique du titre. On le comprend d'autant moins que, d'après la jurisprudence actuelle, la particule est considérée en France, non plus comme un signe de noblesse, mais tout simplement comme une partie constitutive du nom; de sorte que le gentilhomme dont par hasard le nom en est dépourvu et qui n'a point de titre personnel, n'est pas admis à la prendre, et n'a légalement aucun moyen de faire reconnaître sa qualité, aujourd'hui que les qualifications de chevalier ou d'écuyer, placées jadis après les noms des nobles, sont tombées en désuétude. On peut différer d'opinion sur l'utilité d'une noblesse héréditaire; mais, l'institution existant, il est regrettable que l'on ait reculé devant quelques-unes de ses conséquences nécessaires, et que, les titres n'étant plus en réalité qu'un ornement, une annexe honorifique du nom, tous ceux-là ne soient pas indistinctement admis à s'en parer, qui portent le nom lui-même par droit de naissance.

Quoi qu'il en soit, la règle de transmission des titres que nous venons de rappeler subsiste, et nous n'y connaissons d'autre dérogation légale que celle qu'y a apportée l'ordonnance royale du 25 août 1817, ainsi conçue : « Art. 12. Le fils d'un duc et pair portera, de droit, le titre de marquis; celui

« d'un marquis et pair, le titre de comte; celui d'un comte et pair, le titre de « vicomte; celui d'un vicomte et pair, le titre de baron; celui d'un baron et « pair, le titre de chevalier. Les fils puînés de tous les pairs porteront de droit « le titre immédiatement inférieur à celui que portera leur frère aîné. » Un très-grand nombre de maisons dont le chef n'était pas pair de France se crurent autorisées à adopter, par assimilation, une hiérarchie analogue entre leurs membres; mais, à part quelques familles où cette hiérarchie paraît avoir été sanctionnée par le gouvernement, au moins en faveur de l'héritier présomptif du titre principal, nous croyons que l'assimilation, si elle a passé dans les usages, n'en est pas moins dénuée de toute base légale, et, qu'au contraire, l'ordonnance de 1817, en tant qu'elle contient une exception, confirme, pour tous les autres cas, la règle de la transmission suivant l'ordre de la primogéniture, en Alsace comme dans toutes les autres provinces de France : la noblesse alsacienne n'a de privilége que pour les titres du Saint-Empire, confirmés par une décision générale ou spéciale du gouvernement français; pour ses titres français, même conférés avant la Révolution, elle est sous l'empire de la loi de la primogéniture.

L'anoblissement, même en l'absence de tout titre, conférait à l'anobli, indépendamment de priviléges sociaux que nos révolutions successives n'ont guère amoindris, des prérogatives légales importantes : certaines exemptions d'impôts, le monopole de certaines fonctions, etc. Mais ces divers avantages se payaient assez cher : l'anobli avait à acquitter en France jusqu'à 3,000 livres de droits de toute sorte, ce qui équivalait, en réalité, à un impôt perpétuel considérable. Dans l'Empire germanique, les taxes imposées aux nouveaux anoblis ou aux nobles promus à des titres plus élevés n'étaient pas moins exorbitantes. D'après Hübner, les droits de chancellerie, exigés à peine de nullité des lettres patentes, étaient, au commencement du dix-huitième siècle, de :

12,000 thalers (45,000 fr.), pour les lettres de prince d'Empire;
4,000 — (15,000 fr.), pour celles de comte d'Empire;
2,000 — (7,500 fr.), pour celles de baron d'Empire;
300 — (1,125 fr.), pour celles de chevalier ou de simple anoblissement.

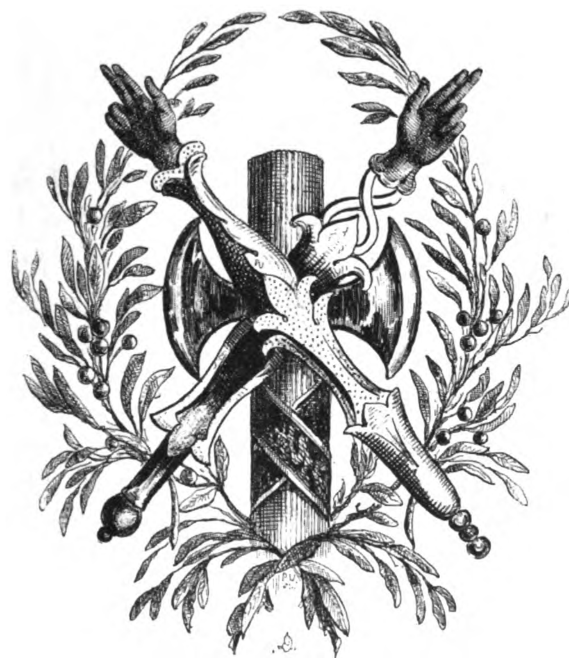
Nous avons eu soin d'indiquer, pour chacune de nos notices en particulier, les sources où nous en avons puisé les éléments. A part les ouvrages

d'ensemble déjà énumérés, et auxquels il faut tout naturellement ajouter les Encyclopédies, les Armoriaux et les divers dictionnaires de la Noblesse allemands et français : le P. ANSELME, SIEBMACHER, GAUHEN, HÜBNER, MORÉRI, HUMBRACHT, LACHENAYE-DESBOIS, D'HOZIER, KNESCHKE, HEFNER, le *Conversations-Lexicon*, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, l'*Art de vérifier les dates*, la *Biographie universelle*, etc., nous avons surtout mis à contribution les abondants dépôts de titres inédits conservés soit dans les archives départementales du Haut et du Bas-Rhin, soit dans les archives particulières des familles, ainsi que les précieux manuscrits généalogiques et historiques de la bibliothèque de Strasbourg. Pour l'histoire des maisons souveraines, il nous a fallu plus d'une fois recourir à de hauts dignitaires des cours étrangères, et nous devons à une bienveillance qui ne s'est jamais démentie, d'avoir pu élucider, à l'aide de pièces inédites, divers points obscurs dans la filiation, les annales ou les armoiries de ces maisons. Nous remplissons un agréable devoir en exprimant ici notre vive gratitude aux savants, aux fonctionnaires français et étrangers, aux personnages éminents, qui ont bien voulu, par leurs communications ou leurs encouragements, nous assister dans notre long travail. Il nous sera permis de payer un tribut tout particulier d'affectueuse reconnaissance à notre savant ami, M. Louis SPACH, archiviste en chef du Bas-Rhin, dont le nom est synonyme de sagacité et de profondeur, comme il l'est de bonté et d'obligeance.

Nous devrions arrêter ici cette trop longue introduction. Toutefois, quand il s'agit d'une sorte de recherches dont le vulgaire, par une malignité instinctive, est enclin à suspecter *à priori* la sincérité, peut-être est-il convenable, utile et juste que l'auteur déclare, en terminant, avec quelle circonspection et dans quel esprit de loyale indépendance il a usé des nombreux documents mis à sa disposition par les familles intéressées; parfaitement d'accord en cela avec ses honorables et excellents éditeurs, qui, entendant publier une œuvre sérieuse et non un ouvrage de complaisance, ont conçu et conduit leur entreprise de manière à réserver intactes la liberté d'appréciation de l'auteur et la leur. Nulle notice n'a été ni acceptée ni insérée toute faite, nulle souscription à l'ouvrage ne sera accueillie qu'après la publication. Nous n'affirmons certes pas que dans un travail aussi étendu, où l'auteur se trouve aux prises non-seulement avec de sérieuses incertitudes historiques, mais encore avec l'un des sentiments les plus profonds de la nature humaine, le désir d'être quelqu'un ou quelque chose, ou tout au moins de le paraître, il ne nous ait échappé

aucune inexactitude, aucune exagération, aucune fausse interprétation. Mais ce que nous affirmons, c'est que nous n'avons admis aucune allégation de quelque importance sans l'avoir contrôlée dans la mesure de nos moyens, que tout ce que nous avons écrit dans ce livre, nous l'avons cru vrai et dûment établi; et que nous présentons au public, à nos compatriotes alsaciens, une œuvre, critiquable peut-être en bien des points, mais une œuvre consciencieuse et honnête. Nous devions cette déclaration autant à notre propre dignité qu'aux chefs de familles nobles qui nous ont loyalement ouvert leurs archives en ne nous demandant qu'une chose : la vérité.

Strasbourg, le 1er février 1868.



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

ALSACE NOBLE.

TOME PREMIER.

BADE.

Page 21, troisième alinéa. ÉLISABETH DE BADE, qui hérita, en 1771, de plusieurs des domaines de la ligne de *Bade-Bade,* était la *nièce* du margrave Auguste-George-Simpert, et non sa sœur. Il convient d'ajouter que l'Ortenau échut, à cette époque, à la maison d'Autriche, qui le conserva jusqu'en 1802.

NASSAU.

Page 107. Dans le deuxième quartier des armes de Nassau, la double aigle de l'écusson de SAARWERDEN est *d'argent,* et non de sable.

TOME DEUXIÈME.

BERSTETT.

Page 69. La généalogie du IXe et du Xe degré est à compléter ainsi qu'il suit:

IX. ADAM DE BERSTETT épouse Véronique, fille de George MARX D'ECKWERSHEIM et d'Ursule Bœcklin de Bœcklinsau.

X. ERNEST se marie avec Esther, fille de Joachim DE WESTHAUSEN et de Marie Bœcklin de Bœcklinsau. (Ph.-Jac. SPENER, *Theatr. Nobilit. Europæ*, IV, 88.)

BODE.

CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS-AUGUSTE, baron DE BODE, qui figure, en 1789, parmi les gentilshommes présents à l'Assemblée des districts de Haguenau et de Wissembourg, était né à Neuhof, dans l'évêché de Fulde. Colonel du régiment d'infanterie allemande de *Nassau-Saarbrück*, au service de France, et chevalier de Saint-Louis, il acquit, le 15 février 1787, moyennant 40,000 livres, l'emphytéose des salines de Soultz-sous-Forêts. Il émigra à la Révolution et mourut en 1797, laissant un fils, CLÉMENT-JOSEPH-PHILIPPE PEN, baron DE BODE, né en Angleterre vers 1778, qui fut plus tard colonel au service de Russie.

SOURCE: TREITT ET ROGRON, *la Trésorerie anglaise contre M. le baron de Bode*, mémoire et consultation. Paris, 1862.

CHAVEHEID.



La famille DE CHAVEHEID (*Chaweheit, Chavheid, Chaueheid, Schaveheit*) est originaire du pays de Liége. En 1304, GÉRARD DE CHAWEHEIT fut *maître à temps* (bourgmestre) de la cité de Liége. Jusqu'au dix-septième siècle ses descendants continuèrent à habiter soit cette ville, soit des localités voisines, Spixhe, le ban de Theux (*Banteux*), Becco, la Reid, etc. Le premier membre de la famille qui vint en Alsace est GILLES DE CHAVEHEID, né à la Reid en 1665, et mort, en 1747, à Landau, où il remplissait, depuis 1680, les fonctions de conseiller (*consiliarius et ædilis civitatis*).

De son second mariage, avec Anne-Marguerite RAPP (1707), naquit, en 1722, à Landau, un fils, JEAN-GEORGE, qui fut d'abord huissier royal (1748), puis officier changeur à Lauterbourg (1786). Il mourut en 1815, laissant, de son mariage avec Marie-Ursule-Agnès SUTORIUS (1749), un fils, JEAN-GEORGE-ANTOINE, qui continua la famille.

Ce fils, né à Ingersheim (Haut-Rhin) en 1753, notaire royal à Bischheim, épousa, en 1783, à Molsheim, Marie-Marguerite Comes. George-Antoine de Chaveheid, son fils, né le 29 mai 1784 à Bischheim, lui succéda dans la charge de notaire; il est aujourd'hui (1869) le chef de la famille.

Marié, le 14 mai 1821, avec Marie-Louise-Sophie de Gonet, M. de Chaveheid a un fils, Marie-Jean-George-Léon, né à Bischheim le 16 mai 1828, qui dirige actuellement l'étude de son grand-père et de son père et qui, de son mariage avec Marie-Georgette-Caroline Létang (25 août 1856), a trois fils et deux filles.

Armes: parti, au 1er, d'argent à un oiseau de sable posé sur une lance de gueules périe en bande; au 2e, d'azur à la croix engrêlée d'argent; l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'azur et d'argent.

Sources: *Certificats légalisés* et *actes de l'état civil*, provenant des archives de la famille; *arrêt de la Cour impériale de Colmar*, en date du 24 juillet 1865, qui, au vu desdites pièces, ordonne la rectification des actes de l'état civil dans lesquels est omise la particule nobiliaire.

GAYLING D'ALTHEIM.

Page 191, ligne 11, au lieu de «Prettlak», *lisez* Pretlach.

KLŒCKLER.

Pages 283 et suivantes. Depuis la rédaction de notre notice, nous avons eu sous les yeux une série de documents authentiques qui la corroborent et la complètent. Il résulte notamment 1° du diplôme même du 7 mai 1555, qu'à cette époque déjà Gaspard de Klœckler avait pu prouver au moins quatre générations nobles dans les deux lignes paternelle et maternelle; tous les anciens arbres généalogiques de la famille sont d'ailleurs d'accord sur sa filiation, à partir de Jean de Klœckler, son aïeul au 3e degré (cfr. Bucelin, *Germ.*); 2° d'un certificat en bonne forme du Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace, en date du 1er juillet 1789, qu'au siècle précédent François-Victor de Klœckler était immatriculé audit Directoire comme seigneur de Fessenheim; 3° de l'aveu et dénombrement du fief dit «des habitations» (*Sesselehe*) de l'année 1716, qu'à cette époque le château de Münchenstein, bien que se trouvant hors d'Alsace, dans l'évêché de Bâle, était encore compris dans ledit fief; seulement il est classé parmi les biens illiquides, perdus ou frauduleusement aliénés par des tiers

et nécessitant une revendication. Le second détenteur temporaire du *Sesselehe* est nommé, dans d'autres pièces, *d'Hautefort de Brissac* et non de Hautefort de Bresac.

D'après l'*Histoire de Saint-Fidèle de Sigmaringen*, de J.-A. ZIMMERMANN, il y avait à la fin du seizième siècle une troisième branche de la famille de Klœckler, dite *de Grimmenstein*, dont le chef paraît avoir été un certain JEAN-GASPARD DE KLŒCKLER, seigneur de Grimmenstein, conseiller intime de l'archiduc Léopold et ami de Saint-Fidèle.

LÜTZELBOURG.

Page 328. ANTOINE DE LÜTZELBOURG eut, de son mariage avec Esther-Élisabeth DE BERSTETT, un fils, ERNEST-FRÉDÉRIC. Celui-ci épousa Susanne-Félicité, fille d'Adam DE RORBACH et d'Anne-Marguerite de Puchhaim, qui lui donna des fils et des filles dont les prénoms ne nous sont pas connus. (Ph.-Jac. SPENER, *Theatr. Nobilit. Europæ*, IV, 87.)

Page 329. «JOSEPH-ANTOINE, comte DE LÜTZELBOURG, d'*Imlingen*», probablement le personnage que nous désignons sous le nom d'ANTOINE-JOSEPH, comme colonel au service de France, entra, en 1749, au Magistrat de Strasbourg comme sénateur noble.

MACKAU.

Page 334, au VIIe degré, au lieu de «ministre *de* roi» il faut lire «ministre *du* roi».

Un frère aîné du stettmeistre Louis-Éléonor de Mackau, JEAN-LOUIS, né le 1er avril 1718, entra, en 1745, au Magistrat de Strasbourg comme sénateur noble.

TOME TROISIÈME.

REINACH.

Page 32. M. le professeur STRAUB veut bien nous communiquer une épitaphe qu'il a relevée dans l'église de Saint-Nicolas, à 4 kilomètres de Soleure, près de l'ermitage de Sainte-Verena, et qui se rapporte vraisemblablement à une

sœur du général de Reinach-Steinbronn dont nous indiquons les alliances et la descendance :

† PRÆNOBILIS HIC . IACET MARIA . EWA A REINACH STEINBRVNN.
CANONICA . IN . ANDLAV . 56 ANNOS NATA . DIE QVARTA . APRILIS OBIIT.
REQVIESCAT . IN . PACE . 1796

Cette chanoinesse est indiquée dans l'*Almanach d'Alsace* de 1788, sous le nº 4, parmi les Dames capitulaires de l'abbaye princière d'Andlau.

ROTBERG (RAPP).

Page 102, texte et note 1. Un petit-fils du général comte Rapp vient de relever ce nom glorieux. Par un décret impérial, tout récent, du 1er décembre 1869, M. Henri-Jean Hope (fils d'Adrien Hope et de la fille cadette de Rapp), né à Paris, le 6 mai 1847, et y demeurant, a été autorisé à ajouter à son nom celui de son grand-père maternel et de s'appeler à l'avenir *Hope-Rapp*. (*Bull. des lois*, XIe série, nº 1768, année 1869, p. 703.)

SCHAUENBURG.

Page 119. La mère de la baronne Émile de Schauenburg, de *Herrlisheim*, née de Schœnau, est une comtesse d'*Auersperg*-Purgstall, et non « d'Auersbach ». (Cfr. page 133.)

TÜRCKHEIM.

Page 168, ligne 22, au lieu de « Degenfeld d'*Eulendorf* », *lisez* Degenfeld d'*Eulenhof*.

ZUCKMANTEL.

Page 258. La seconde femme de Jacques-Christophe de Zuckmantel, Marguerite-Agnès de Müllenheim, est issue de Louis de Müllenheim, chevalier, et de Claire Mans de Mansenbourg; elle est la mère de Walraf de Zuckmantel, IIIe du nom. (Ph.-Jac. Spener, *Theatr. Nobilit. Europæ*, IV, 88.)

ÉTAT ALPHABÉTIQUE DE L'ALSACE FÉODALE EN 1789.

Les noms des seigneurs des localités ci-après indiquées doivent être modifiés de la façon suivante:

Éguenigue . . . . . . Le duc de Valentinois, le prince de Broglie, les familles de Reinach et de Wessemberg.
Fêche-l'Église . . . . Le duc de Valentinois (*D.*) et la famille de Salomon.
Félon . . . . Le prince de Broglie.
Frais . . . . La famille de Reinach.
La Grange . . . . . . La famille de Reinach.
Largitzen . . . . . . Le duc de Valentinois (*A.*).
Oberlarg . . . . La famille de Wignacourt.
Pfaffans . . . . Le prince de Broglie et la famille de Reinach.
Roppe . . . . Le duc de Valentinois (*Th.*).
Romagny (Massevaux). Le prince de Broglie.
Saint-Germain . . . . Le prince de Broglie.

LIVRE D'OR DU PATRICIAT DE STRASBOURG.

STETTMEISTRES.

Pages 313 et 325; années 1370 et 1549. HANS LŒSELIN, qui n'est pas numéroté dans la liste des stettmeistres, doit y prendre le n° 65. D'autre part, JACQUES STURM, qui, en 1549, est indiqué comme le 252e, est le même personnage que le 240e de l'année 1527. Il faut donc augmenter d'une unité tous les numéros d'ordre, du 65e au 251e, et supprimer le n° 252 actuellement placé en regard du nom de Jacques Sturm à l'année 1549.

PREMIÈRE PARTIE

MAISONS SOUVERAINES



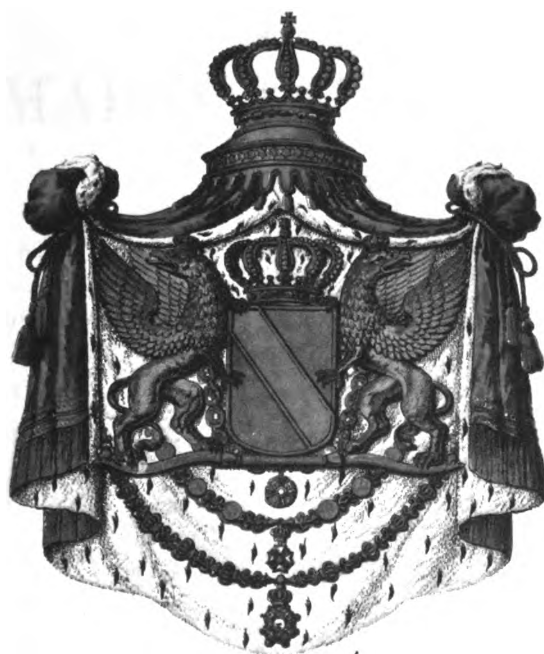
Margraves de Bade-Bade.

Blasonnement p. 1



Margraves de Bade-Durlach.

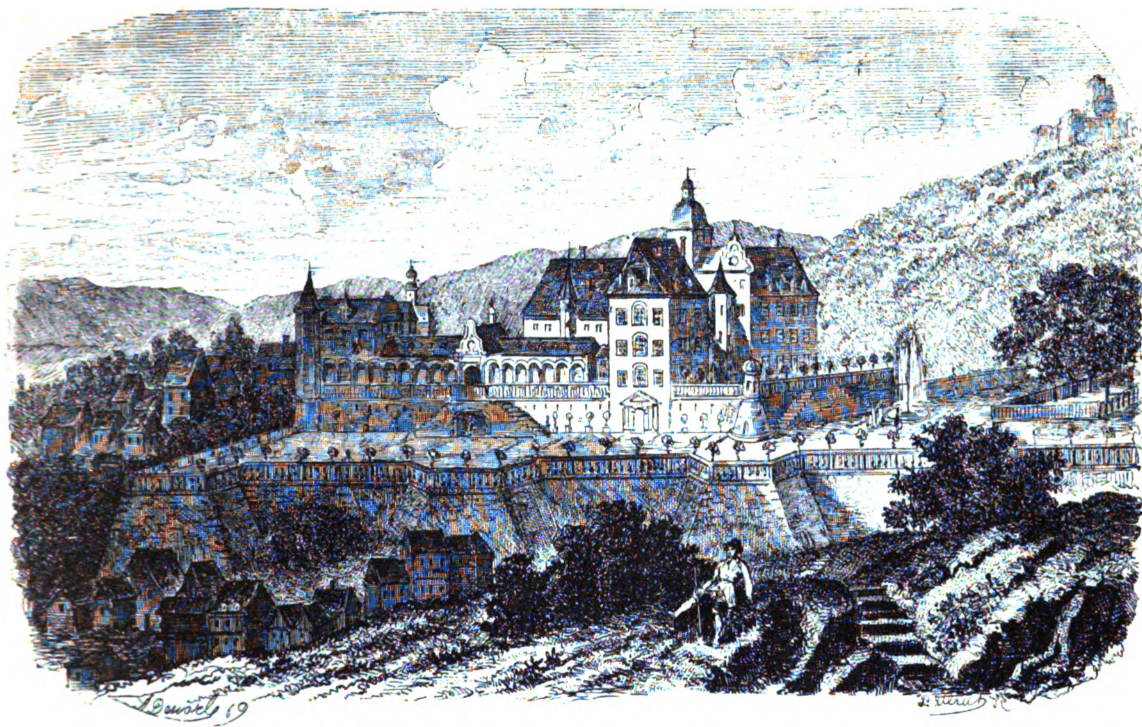
Blasonnement p. 2



Grands-Ducs de Bade

Blasonnement p. 3

Lith. de Ve Berger Levrault & Fils, Strasbg.



Vue du nouveau château de Bade au XVII[e] siècle.

MAISON DE BADE.

ARMES DE LA MAISON DE BADE-BADE, EN 1771.

Ecu ovale, coupé de deux traits et parti de deux, ce qui fait neuf quartiers:

Au 1[er], échiqueté d'azur et d'or, de seize points, pour le comté antérieur de SPONHEIM; au 2[e], coupé d'argent à la rose de gueules boutonnée d'azur, pour le comté de NEUF-EBERSTEIN, et d'or au sanglier de sable passant sur une terrasse de sinople, pour le comté de VIEIL-EBERSTEIN; au 3[e], d'argent au lion de gueules couronné d'or, pour le landgraviat du BRISGAU (Hochberg, Sausenberg, Zæhringen); au 4[e], de gueules au pal d'or, chargé de trois chevrons de sable, pour la seigneurie de BADENWEILER; le 5[e], vide; au 6[e], d'azur à un vol d'argent, pour la seigneurie d'USENBERG; au 7[e], coupé d'or au lion issant de gueules, et d'azur à deux fasces d'argent ondulées, pour la seigneurie de RŒTELN, au 8[e], parti: à dextre, d'or à une fasce de gueules, pour la seigneurie de LAHR, à sénestre, d'or au lion de sable couronné de gueules, pour celle de MAHLBERG; au 9[e], échiqueté de gueules et d'argent, de seize points, pour le comté ultérieur de SPONHEIM.

SUR LE TOUT, un écusson espagnol (couvrant le 5[e] quartier) d'or à une bande de gueules, qui est de BADE.

SUPPORTS : un griffon et un lion d'or, regardant.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire [1].

ARMES DE LA MAISON DE BADE-DURLACH, EN 1789 [2].

ÉCU ovale, coupé de deux traits et parti en chef et en cœur de deux, en pointe de trois, ce qui fait dix quartiers :

Au 1er, d'argent au lion de gueules, couronné d'or, pour le landgraviat du BRISGAU ; au 2e, d'azur au vol d'argent, chargé d'une branche de trèfle d'or, pour USENBERG ; au 3e, échiqueté de gueules et d'argent, de seize points, pour les droits de succession sur le comté de SPONHEIM ; au 4e, d'or au sanglier de sable, passant sur une terrasse de sinople, pour les mêmes droits sur VIEIL-EBERSTEIN ; le 5e, vide ; au 6e, d'argent à une rose de gueules boutonnée d'azur, pour NEUF-EBERSTEIN ; au 7e, de gueules au pal d'or chargé de trois chevrons de sable, pour BADENWEILER ; au 8e, coupé d'or et d'azur, le 1er, chargé d'un lion issant de gueules, le 2e, de deux fasces ondulées d'argent, pour RŒTELN ; au 9e, d'or à une fasce de gueules, et au 10e, d'or au lion de sable couronné de gueules, pour les seigneuries de HOHENGEROLDSECK et de MAHLBERG [3].

SUR LE TOUT, un écusson espagnol (couvrant le 5e quartier) d'or à une bande de gueules, qui est de BADE.

SUPPORTS : deux griffons d'or, couronnés du même, regardant.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire.

1. Blasonné d'après un sceau d'AUGUSTE-GEORGE, dernier margrave de Bade-Bade (cfr. ZELL, *Geschichte und Beschreibung des badischen Wappens*, Carlsruhe, 1858, p. 26). Plusieurs autres héraldistes intervertissent, notamment, la position des deux quartiers relatifs à Sponheim, et divers monuments leur donnent raison ; mais nous avons cru devoir, dans cette partie de notre travail, suivre de préférence l'auteur qui a fait des armoiries badoises une étude spéciale et approfondie. Les armes de Badenweiler, d'Usenberg et de Rœteln n'étaient pour la ligne de Bade-Bade que des armes de prétention ; car ces trois seigneuries appartenaient à la ligne de Bade-Durlach. Quant aux armes de Lahr et de Mahlberg, les margraves de Bade-Bade les portaient en vertu d'une clause expresse de l'acte de partage du 12 octobre 1629 ; mais ils ne régnaient en réalité que sur la seigneurie de Mahlberg. Celle de Lahr avait été attribuée aux comtes de Nassau-Saarbrück.

2. Les armes de la ligne de Bade-Durlach n'ont changé de 1622 à 1801 que dans la disposition de leurs ornements extérieurs ; l'écu et ses partitions n'ont presque pas varié.

3. En 1789, les armes de Lahr ou Hohengeroldseck et de Mahlberg figuraient dans l'écusson des margraves de Bade-Durlach, à raison des territoires et des droits qu'ils avaient hérités, en 1771, de la ligne de Bade-Bade. Mais, antérieurement à 1771, ces armes y figuraient déjà, en signe des droits qu'ils prétendaient sur la succession de la maison de Geroldseck-Hohengeroldseck, le margrave Frédéric III ayant épousé, en 1644, l'héritière de cette maison et ayant été institué par elle son légataire universel. On peut consulter, sur cette question d'hérédité et sur le long litige qu'elle a provoqué, notre monographie intitulée *la Seigneurie de Hohengeroldseck et ses possesseurs successifs*.

ARMES ACTUELLES DES GRANDS-DUCS DE BADE[1].

D'or à la bande de gueules, l'écu timbré d'une couronne royale, et entouré des colliers des ordres du Lion de Zæhringen, de Charles-Frédéric et de la Fidélité.

SUPPORTS: deux griffons d'argent, couronnés d'or, langués de gueules et regardant.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine et surmonté d'une couronne royale.

Les margraves de Bade[2] possédèrent en Alsace, jusqu'à la Révolution française, la seigneurie de Beinheim, un bailliage dans les environs de Huningue et une portion indivise de celui de Kutzenhausen, de sorte que leur histoire se trouve directement mêlée aux annales de la province. Elle s'y rattache encore à un autre titre: la maison de Bade descend, comme celles de Habsbourg et de Lorraine, des anciens ducs d'Alsace, et peut, par conséquent, se glorifier d'une origine illustre entre toutes.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA MAISON DE BADE. — SA PREMIÈRE SUBDIVISION.

ETICHON, duc d'Alsace, père de sainte Odile, eut deux fils: ADALBERT, qui lui succéda dans le titre ducal, et ETICHON, comte du Nordgau. Ce dernier donna naissance à la maison de LORRAINE. Le tronc vigoureux dont Adalbert était la souche, se bifurqua à la dixième génération, et forma, par RADEBOTON, comte du Cletgau († 1027), la branche de HABSBOURG, qui s'éteignit en 1740, et par PIRTILON, comte du Brisgau (993), la branche de ZÆHRINGEN et de BADE.

1. Ordonnance du grand-duc Léopold, du 23 novembre 1830, ZELL, *ouvr. cité*, p. 41. L'écu a la forme espagnole.

2. On peut consulter: ***Der Fürsten und Markgraven von Baaden Leben***, etc., avec fig., Francfort, 1695, in-12; IMHOF, ***Notitia procerum***, Tubingen, 1732, IV, 8; SCHŒPFLIN, ***Historia Zæhringo-Badensis***, Carlsruhe. 1763-1766, 7 vol. in-4°: BADER, ***Badische Landesgeschichte***, Fribourg, 1834, 1 vol. in-8°, avec atlas, ***das Badische Land und Volk***, Fribourg, 1853-1856, 2 vol. in-8°, ***Badenia***, Heidelberg, 1858-1862, 2 vol.; LEBAS. ***États de la Confédération germanique*** (Univers pittoresque, t. XXVIII), in-8°. Paris, 1842; *Tablettes généalogiques de la maison de Bade*, in-8°, Darmstadt, 1810; VOIGTEL, *Geneal. Tabellen*, Halle, 1811; M. DE RING, ***Monuments du grand-duché de Bade***, avec planches, Strasbourg, 1829, in-fol.; ŒRTEL, *Geneal. Tafeln*, Leipsick, 1857; ERNEST LEHR, ***Études sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes des principales maisons souveraines***, avec photog., Strasbourg, 1866, in-4°; ***Almanach de Gotha*** (*Hofcalender*), etc.

I. PIRTILON, appelé aussi BERTHILON ou BERTHOLD, possédait le Brisgau et l'Ortenau.

II. En 1052, l'empereur Henri III promit à BERTHOLD Ier, fils de ce Pirtilon, le duché de Souabe qui allait devenir vacant; la mort prématurée de l'empereur empêcha la réalisation de cette promesse, et Berthold dut se contenter, en échange du duché de Souabe, de celui de Carinthie, auquel était attaché le marquisat ou margraviat de Vérone (1060). Encore ne resta-t-il que treize ans en possession de ces deux territoires. Mais une fois revêtu du titre de duc, il ne le quitta plus, et le transmit à ses héritiers. Marié deux fois, Berthold Ier avait eu de sa première femme, Richewaire, un fils BERTHOLD, qui fonda la maison de ZÆHRINGEN, et de sa seconde femme, Béatrice, fille de Louis, comte de MONTBÉLIARD, et de Sophie de Lorraine, deux autres fils: HERMANN, auteur de la maison de BADE, et GEBHARD, évêque de Constance.

CHAPITRE II.

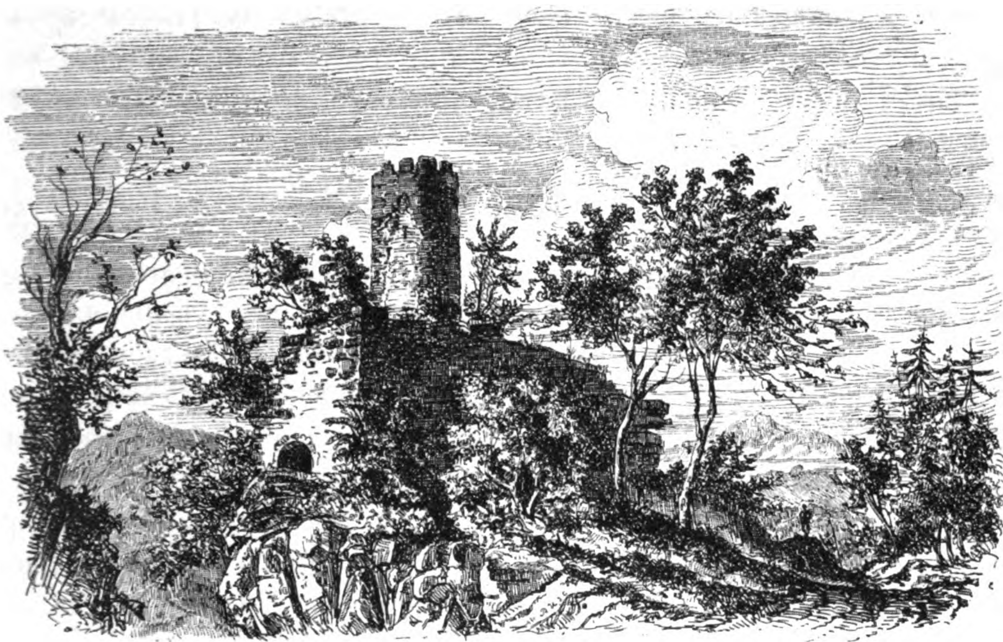
MAISON DE ZÆHRINGEN.

La maison de ZÆHRINGEN ne fournit que quatre générations; tous ses chefs, sauf un, portent le nom de Berthold.

III. BERTHOLD II, son auteur, hérita en 1074, après la mort de son père, du titre ducal dont celui-ci avait été revêtu, et, ayant construit un château au-dessus du village de Zæhringen en Brisgau, se fit appeler *duc de Zœhringen.* Bien que marié, en 1077, avec Agnès, fille de Rodolphe, duc de SOUABE, et de Mathilde, sœur de l'empereur Henri IV, il n'en fut pas moins assez souvent en lutte avec ce dernier. Il mourut en 1111, laissant plusieurs enfants, entre autres:

1° BERTHOLD III, qui lui succéda dans le landgraviat du Brisgau, prit le premier dans les actes le titre de duc de Zæhringen, et fonda en 1118, sur un terrain qui lui appartenait en propre, la ville plus tard si prospère de Fribourg-en-Brisgau. Il mourut en 1123, sans postérité.
2° CONRAD, qui suit.
3° LUITGARDE, qui épousa Godefroy, comte palatin de CALW, et fut la mère d'Utta, duchesse de Schauenburg, fondatrice du monastère d'Allerheiligen dans la Forêt-Noire.

IV. CONRAD porta le lustre de sa maison à son plus haut période. Ayant reçu de l'empereur Lothaire la mission de soumettre Renaud III, comte de Bourgogne, qui avait refusé de le reconnaître pour son suzerain, Conrad battit le comte, l'amena captif aux pieds de l'empereur et obtint en récompense le Rectorat, ou lieutenance-générale, de tout le royaume de Bourgogne. Son pouvoir s'étendit, en cette qualité, principalement sur le Valais, le pays de Vaud et d'Avenches, etc. Conrad fonda dans cette contrée plusieurs villes : Morges, Moudon et Yverdun.



Château de Zæhringen.

Il mourut en 1152. Sa femme, Clémence, fille du comte Godefroy de NAMUR et d'Ermesinde de Luxembourg, lui avait donné sept enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° BERTHOLD IV, qui suit.

2° ADALBERT, fondateur de la branche ducale de TECK, dont le dernier représentant s'éteignit 250 ans après, en 1439. Dès 1381, FRÉDÉRIC VIII, duc de TECK, avait vendu ses domaines de ce nom au Wurtemberg, qui les détenait déjà en vertu d'un engagement.

3° RODOLPHE, élu, en 1160, archevêque de Mayence, chassé plus tard de ce siége par l'empereur, et nommé, en 1168, évêque de Liége, par la protection de son oncle Henri, comte de Namur.

V. BERTHOLD IV succéda à son père, et dans le landgraviat du Brisgau, et dans le Rectorat de la Bourgogne. Mais l'empereur Frédéric V, ayant épousé la fille du comte Renaud III, héritière légitime de la Bourgogne, obligea le duc de Zæhringen à renoncer à tous ses droits sur ce pays (1056), et le restreignit à la propriété des villes de Genève, de Lausanne et de Sion, ainsi qu'au Rectorat de la petite Bourgogne ou Bourgogne transjurane. Berthold, pour défendre son autorité dans cette dernière province, construisit en 1178 la ville de Fribourg (en Suisse). Il mourut sept ou huit ans après. Le sceau dont il se servait le représente à cheval avec lance et bannière, prérogative des princes séculiers de la première classe[1].

Berthold IV avait eu de son mariage avec Hedwige DE FROBERG trois enfants :

1° BERTHOLD V, qui suit.
2° AGNÈS, qui épousa Egon, comte d'URACH, auteur des comtes de FRIBOURG et de FÜRSTENBERG[2].
3° ANNE, mariée à Ulric, comte de KIBOURG. Leur fille épousa Albert de Habsbourg, et fut la mère de l'empereur Rodolphe.

VI. BERTHOLD V, *le Riche*, était un prince puissant, aimant la justice, et rompu à l'art de la guerre; mais la violence de son caractère lui fit tant d'ennemis dans le clergé et dans la noblesse qu'il est peu de princes dont les chroniques du temps, presque toutes rédigées par des moines, fassent un plus odieux tableau. Une foule de crimes lui ont été imputés, et cependant il serait difficile de prouver aucune des accusations portées contre lui. Berthold rencontra dans l'exercice de son rectorat en Bourgogne de grandes oppositions et fut plusieurs fois contraint de réduire les récalcitrants par la voie des armes. Il releva les anciennes villes de Moudon et d'Yverdun, fortifia celle de Burgdorf (ou *Berthoud*) et jeta, en 1191, sur une presqu'île formée par l'Aar, et non loin de son château de Nideck, les fondements de Berne. Après la mort de Henri VI, en 1198, plusieurs princes s'assemblèrent à Andernach pour l'élire empereur. Mais prévoyant une guerre civile, le duc de Zæhringen déclina leurs offres et se désista de toute prétention en faveur de Philippe de Souabe, moyennant une indemnité de onze mille marcs d'argent.

1. HEINECCIUS, *De veterum Germ. sigillis*, pars I, cap. X, p. 125 et 128.
2. Les comtes de FRIBOURG, issus du fils aîné d'EGON II, fils d'EGON I et d'Agnès de ZÆHRINGEN, s'éteignirent en 1457. Les comtes de FÜRSTENBERG, qui ont pour auteur HENRI, second fils d'Egon II, fleurissent encore aujourd'hui et sont revêtus, depuis 1664, de la dignité de princes d'Empire.

Berthold V, marié deux ou trois fois, ne laissa pas d'enfants. Il avait eu deux fils, qui le précédèrent dans la tombe. Quelques auteurs ont prétendu que la Noblesse avait fait assassiner ces enfants pour se venger sur eux de ses griefs contre leur père. Mais cette circonstance n'est pas mieux établie que les crimes mêmes de Berthold.

Avec ce prince s'éteignit la maison de ZÆHRINGEN. Ses nombreuses possessions se partagèrent entre divers héritiers. Les landgraviats du Brisgau et de l'Ortenau échurent au margrave Hermann IV, chef de la branche de Bade. Albert II, duc de Teck, cousin-germain de Berthold et son agnat le plus proche, vendit ses droits à l'empereur Frédéric II, qui, soit à la faveur de ce marché, soit parce qu'il leur attribua le caractère féodal, mit la main sur les deux Fribourg, sur Berne, Zurich et le comté de Rheinfelden. Les deux sœurs du dernier duc de Zæhringen, Agnès, comtesse d'Urach, et Anne, comtesse de Kibourg, s'empressèrent de réclamer contre cette prise de possession; l'empereur finit par céder, et un traité, signé en 1219, restitua à la comtesse Agnès Fribourg, Zæhringen, ainsi que plusieurs autres terres situées dans la Forêt-Noire; les comtes de Kibourg reçurent le comté de Burgdorf en Suisse. Le reste des domaines bourguignons de Berthold V se partagea entre les comtes de Savoie, de Neufchâtel, de Gruyères et plusieurs autres. Berne, Fribourg et Zurich s'érigèrent successivement en républiques.

CHAPITRE III.

LA MAISON DE BADE PENDANT LA PÉRIODE DES HERMANN.

III. HERMANN, deuxième fils de Berthold Ier, duc de Carinthie et margrave de Vérone, prit ce deuxième titre, conformément aux usages de la maison de Carinthie, tandis que son frère aîné s'intitulait duc. Seulement Vérone étant bientôt après sortie de sa famille, il remplaça le nom de cette ville par celui du château de BADE, que ses descendants ont continué à porter jusqu'à nos jours. Le château de Bade était situé dans l'Uffgau et lui était probablement avenu du chef de sa femme Judith, qui était, selon les uns, une comtesse d'EBERSTEIN, et, selon d'autres, une fille d'Adalbert, comte de CALW et de l'Uffgau, petite-nièce du pape Léon IX, de la maison d'Éguisheim en Alsace. De ce mariage naquit un seul fils, qui suit.

Hermann Ier quitta de bonne heure le monde pour s'enfermer dans l'abbaye de Cluny. Il y mourut en odeur de sainteté en 1074.

Ses cinq premiers successeurs ayant porté le même nom que lui, les deux siècles pendant lesquels ils ont vécu s'appellent, dans l'histoire de Bade, *Période des Hermann* (1060-1269).

IV. HERMANN II succéda à son père et à son grand-père dans la terre de Hochberg en Brisgau, et à sa mère dans le comté de l'Uffgau (pays de Bade proprement dit). Il prenait tantôt le titre de *margrave*, tantôt celui de *comte*. Le premier a fini par prévaloir, non qu'il fût attaché aux terres de Hochberg ou de l'Uffgau, qui n'étaient pas alors sur une frontière (*Mark*), mais en souvenir du marquisat (*Markgrafschaft*) de Vérone. C'est probablement Hermann II qui fit construire le vaste manoir, dont les ruines imposantes dominent encore maintenant la ville de Bade.

Il mourut vers 1130.

V. Son fils, HERMANN III, *le Grand*, se distingua dans les guerres d'Allemagne, d'Italie et de Palestine, et reçut de nouveau, de l'empereur Conrad III, le marquisat de Vérone. Il tenait un rang éminent parmi les princes de son temps. En 1139, l'abbaye de Seltz le choisit pour son avoué[1].

Marié avec Berthe, fille de Matthieu, duc de LORRAINE, et de Berthe, sœur de Frédéric-Barberousse, Hermann eut un fils, qui lui succéda en 1160.

VI. HERMANN IV, margrave de Hochberg et de Bade, marquis de Vérone, combattit constamment, comme son père, aux côtés de l'empereur Frédéric-Barberousse, le suivit dans la troisième croisade et trouva la mort à Antioche, en 1190. Il avait eu plusieurs enfants, entre autres :

1° HERMANN V, qui suit.

2° HENRI, tige des margraves de HOCHBERG. Ceux-ci, qui reçurent en partage les terres du Brisgau, se subdivisèrent dès la deuxième génération en deux rameaux : *Hochberg-Hochberg* et *Hochberg-Sausenberg*. Le premier s'éteignit en 1418 ; le second, en 1503. RODOLPHE, premier seigneur de SAUSENBERG, épousa, vers 1300, l'héritière de la seigneurie de RŒTELN dans la vallée de la Wiese, et ajouta ce domaine important aux possessions de la maison de Bade ; l'un de ses fils, OTHON, acquit Lœrrach.

1. SCHŒPFLIN, *Alsat. diplom.*, t. I, p. 220, 221 et 235.

VII. Hermann V, surnommé *le Pieux* et *le Belliqueux,* épousa Irmengarde, fille aînée de Henri-le-Long, duc de Brunswick, et d'Agnès, comtesse palatine. Il hérita du chef de sa femme de diverses possessions en Brunswick, mais les céda à l'empereur Frédéric II, qui lui donna, en échange, Durlach en toute propriété, Ettlingen à titre de fief, et plusieurs autres villes sous forme d'engagement. En 1218, Hermann succéda à Berthold V, de Zæhringen, dans le landgraviat du Brisgau. Il mourut en 1243, laissant plusieurs enfants, entre autres :

1° Hermann VI, qui suit.
2° Rodolphe Ier, margrave de Bade, auteur de la ligne actuellement régnante.

En 1245, Irmengarde, veuve de Hermann V, fonda le couvent de Lichtenthal.

VIII. Hermann VI ne régna que peu de temps sur ses domaines patrimoniaux. Ayant hérité, en 1248, des duchés d'Autriche et de Styrie par sa femme Gertrude, fille unique du duc d'Autriche Henri-l'Impie et d'Agnès de Thuringe, le margrave alla se fixer dans ses nouvelles possessions, abandonnant ses terres des bords du Rhin à son frère Rodolphe. Mais il mourut jeune, en 1250, et fut enseveli au couvent de Neubourg, près de Vienne.

IX. Son seul fils, Frédéric, âgé d'un an à peine, fut élevé après la mort de ses parents à la cour de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et s'y lia d'étroite amitié avec Conradin, le dernier des Hohenstaufen. Il accompagna son jeune et malheureux ami dans sa campagne d'Italie, fut fait prisonnier avec lui à la désastreuse bataille de Tagliacozzo (1261), et subit le dernier supplice, deux mois après, avec un courage héroïque. Le duché d'Autriche et la Styrie, légués par le jeune prince à son oncle le duc de Bavière et à sa mère Gertrude d'Autriche, échappèrent pour jamais à la maison de Bade. Rodolphe Ier de Bade lui succéda seulement dans les territoires patrimoniaux de la famille.

CHAPITRE IV.

LA MAISON DE BADE DEPUIS RODOLPHE Ier, JUSQU'A SA DIVISION EN DEUX LIGNES (1243—1527).

VIII. Rodolphe Ier, dont le règne se prolongea près de quarante ans, se signala surtout par ses libéralités excessives envers le clergé, et par des guerres ruineuses ; il dut plusieurs fois entrer en lice contre l'empereur Rodolphe, à

cause de quelques portions de l'héritage de Conradin, dont il s'était emparé à la faveur de l'Interrègne. Son mariage avec Cunégonde, fille d'Othon d'EBERSTEIN, valut à la maison de Bade la ville de Pforzheim et des droits sur le comté d'Eberstein.

Rodolphe Ier, décédé en 1288, avait eu beaucoup d'enfants, parmi lesquels il convient de citer :

1° ADÉLAÏDE, abbesse de Lichtenthal, de 1263 à 1295.
2° HERMANN VII, qui suit.
3° RODOLPHE, qui fut souvent en guerre avec l'évêque et la ville de Strasbourg.

IX. HERMANN VII, margrave de BADE, seigneur d'Eberstein, fut marié deux fois. De sa seconde femme Agnès, comtesse de TRUHENDINGEN, il eut plusieurs fils, entre autres :

1° FRÉDÉRIC II, qui, de sa seconde épouse, Adélaïde, comtesse de BEUCHLINGEN, laissa un fils, HERMANN VIII, comme son père et son aïeul, margrave de BADE et seigneur d'Eberstein. Hermann, ayant maltraité les moines de Herrenalb dont il était l'avoué, fut mis en 1338 au ban de l'Empire. Cependant il se réconcilia plus tard avec Charles IV et fut investi par lui du château d'Ybourg. Il mourut en 1353, sans postérité.
2° RODOLPHE, qui suit.

X. RODOLPHE, du vivant de son frère, avait eu pour apanage la ville de Pforzheim et en avait pris le nom. Il y fonda un hôpital. Sa seconde femme, Marie d'ŒTTINGEN, lui donna deux fils :

1° FRÉDÉRIC, qui suit.
2° RODOLPHE, mort sans descendants.

XI. FRÉDÉRIC, surnommé *le Pacifique*, résidait à Bade. Il y mourut en 1353. Marié avec une de ses cousines, fille de Rodolphe-Hesson de BADE et de Jeanne de Ferrette, il en eut :

1° RODOLPHE II, qui suit.
2° MARGUERITE, qui hérita de sa mère la seigneurie d'Héricourt, et épousa successivement Schaffrid de LINANGE et Henri de LA PETITE-PIERRE ou LÜTZELSTEIN († 1394).

XII. RODOLPHE II, *le Long*, parvint à relever la splendeur un peu éclipsée de son antique maison, en réunissant ses possessions, morcelées depuis 1288 entre ses divers membres. Pendant près de deux siècles, la maison de Bade ne

forma plus qu'une seule tige. En 1362, Rodolphe reçut à Nuremberg, de l'empereur Charles IV, l'investiture solennelle du margraviat, qui forma ainsi pour la première fois un grand fief d'Empire, s'étendant «depuis Graben jusqu'à l'Alb et de là à la Schwarzach»[1]. En même temps il contracta avec l'électeur Robert un pacte de succession réciproque, qui toutefois ne fut pas mis à exécution lorsque, plus tard, la maison de Bade aurait été en mesure de le faire valoir (1390). Ce fut même entre cette maison et la maison Palatine un sujet de discorde, qui ne disparut qu'avec la malheureuse bataille de Seckenheim. Rodolphe, nommé par la maison d'Autriche, en 1370, préfet du Brisgau, mourut deux ans après, laissant de sa femme Mathilde, fille de Jean l'Aveugle, comte de Sponheim, trois enfants :

1° Bernard Ier, qui suit.
2° Rodolphe VII, qui mourut sans postérité à un âge avancé.
3° Mechtilde, mariée en 1372 à Henri XIII, comte de Henneberg.

XIII. Bernard Ier, *le Grand*, partagea le pouvoir avec son frère Rodolphe, à qui il donna Bade, se réservant Pforzheim, Durlach, avec le margraviat. Voulant prévenir, dans l'avenir, des morcellements indéfinis, désastreux pour la grandeur de la maison de Bade, les deux frères conclurent en 1380 un pacte de famille, d'après lequel leurs terres patrimoniales ne pourraient jamais être divisées en plus de deux parts. Le pouvoir devait toujours appartenir à l'aîné et, à l'extinction d'une branche, l'autre devait entrer dans ses droits. Les autres enfants n'auraient droit qu'à des apanages, fixés à 500 florins par an pour les garçons et à 6,000 florins de dot pour les filles. Bernard réunit, dès 1391, à ses possessions, la part de Rodolphe, mort sans enfants. Bien qu'il vécût à une époque fort agitée, et qu'il fût, comme presque tous les princes ses voisins, aux prises avec les villes impériales, dont les vastes priviléges contrariaient ses droits de souveraineté, Bernard sut assez ménager ses ressources pour ne pas ruiner son pays par les armements auxquels il se vit contraint. Après deux guerres avec Strasbourg et les villes du Brisgau, il trouva encore le moyen d'acheter le margraviat de Hochberg et de faire des prêts considérables à l'empereur Sigismond. Il mourut en 1431, laissant la réputation d'un des princes les plus prudents et les plus habiles de son temps. Son premier mariage avec Marguerite d'Hohenberg étant resté stérile, Bernard en obtint la rupture du pape

1. Voy. les lettres d'investiture dans le *Code diplom. de Bade*, n° 276.

Clément VII, et épousa, en 1395, Anne d'Œttingen, qui le rendit père de dix enfants, sept filles et trois fils, parmi lesquels Jacques Ier, né en 1407, mérite seul d'être cité.

XIV. Jacques Ier régna sur le margraviat pendant vingt-deux ans, et avec tant de sagesse, que les écrivains du temps l'ont comparé au roi Salomon. D'humeur beaucoup moins belliqueuse que son père, il ne fit que des conquêtes pacifiques; mais ses États n'en reçurent pas moins sous son règne un accroissement considérable. En 1437 s'ouvrit, à son profit, la succession de Sponheim, qui lui valut, conjointement avec le comte palatin de Veldenz, une part indivise des deux comtés de Sponheim[1]. En 1442, Jacques Ier acquit aussi, des comtes de Saarwerden, la moitié des seigneuries de Lahr (*Hohen-Geroldseck*) et de Mahlberg, dans l'Ortenau; l'autre moitié échut à la maison de Nassau-Saarbrück. L'un des principaux titres de gloire du margrave est d'avoir cherché à établir dans ses États l'ordre et la sécurité; il parvint à les purger presque complétement du brigandage qui les infestait à cette époque, comme la plupart des autres contrées de l'Allemagne. Marié en 1426 avec Catherine, fille du duc Charles Ier de Lorraine, Jacques en eut six enfants, à qui il fit donner une excellente éducation :

1° Charles Ier, qui suit.
2° Bernard, qui renonça à sa part de l'héritage paternel, entra dans les ordres, mourut à l'âge de 30 ans à peine (1458), et fut canonisé, en 1481, par le pape Sixte IV.
3° Jean, né en 1430, archevêque-électeur de Trèves, † 1503.
4° George, né en 1433, évêque de Metz, qui fut battu à Seckenheim avec son frère aîné, et mourut en 1484.
5° Marc, chanoine de Strasbourg, né en 1434, † 1478.
6° Marguerite, mariée en 1447 au margrave Albert de Brandebourg, † 1457.

XV. Charles Ier succéda à son père en 1445, et réunit sous son sceptre, par suite de la renonciation de ses quatre frères, l'ensemble des domaines de sa maison. Son règne fut aussi agité que celui de Jacques Ier avait été pacifique. Le margrave se laissa entraîner par l'empereur, de concert avec le duc de Wurtemberg, dans une coalition contre l'électeur palatin Frédéric-le-Victorieux, et, bien qu'il déployât une rare valeur et fît preuve de remarquables talents militaires, il subit en 1462, près de Seckenheim, une défaite qui lui coûta la liberté. Soumis dans le château de Heidelberg à une cruelle captivité, il ne put

1. Nous reviendrons avec détail sur cette succession de Sponheim, dans l'histoire de la maison Palatine.

se racheter qu'au prix des plus durs sacrifices. Son beau-frère, l'empereur Frédéric III, qui l'avait instigué, chercha à le dédommager par la préfecture autrichienne du Brisgau et de la Haute-Alsace (1468). Mais Charles fut enlevé par la peste peu d'années après, laissant dans l'Empire la renommée d'un prince d'une remarquable droiture; cette qualité lui avait valu d'être souvent consulté dans les affaires les plus importantes.

Sa femme Catherine, fille de l'archiduc d'Autriche Ernest-de-Fer, et sœur de Frédéric III, lui donna six enfants, entre autres :

1° **Christophe**, qui suit.
2° **Albert**, né en 1456, tué en Flandre en 1488, au siége de Damm.
3° **Frédéric**, né en 1458, chanoine de Strasbourg, évêque d'Utrecht (1496), † 1515.

XVI. Christophe, né en 1453, fut, comme son père, le fidèle allié de la maison d'Autriche. Lors de la révolte des Flamands, il vola avec son frère Albert au secours de Maximilien et reçut, en récompense de ses services, l'ordre de la Toison d'or, l'importante seigneurie de Rodemacheren, dans le Luxembourg, etc. En 1490, le margrave fit, avec son cousin Philippe, de *Hochberg-Sausenberg,* un pacte successoire réciproque, en vertu duquel il réunit à ses États, en 1503, les terres de Sausenberg, de Rœteln et de Badenweiler. Cependant l'empereur ayant revendiqué sur ces seigneuries un droit de suzeraineté, il s'ensuivit un long procès, qui ne fut tranché qu'en 1740 par une renonciation expresse de l'impératrice Marie-Thérèse en faveur du margrave alors régnant. Christophe devint aussi, en 1497, propriétaire incommutable de la moitié des seigneuries de Lahr et de Mahlberg, que son père avait été forcé de rétrocéder aux comtes de Saarwerden après le désastre de Seckenheim. Plein de douceur, de droiture et de franchise, le margrave de Bade sut se concilier l'estime de tous les princes ses contemporains et l'affection de ses sujets. On cite de lui un double et bien rare exemple de magnanimité. L'électeur palatin Philippe s'étant attiré la colère de l'empereur par son agression contre le duc de Bavière, Christophe refusa de se joindre à la ligue formée pour réduire le fils du cruel vainqueur de Seckenheim. «Mon père, dit-il, a été contraint de jurer fidélité à l'électeur Frédéric; je veux, je dois garder ce serment envers son fils.» Et non-seulement il ne prit point les armes, mais encore il accorda un subside à l'électeur aux abois, et ménagea par ses démarches un armistice entre lui et l'empereur. Presque à la même époque, Bernard III, comte d'Eberstein, s'était vu proscrit par l'empereur et ses domaines avaient été attribués à Philippe, l'un des fils du margrave. Dès que le ban du comte eut été levé, Christophe lui fit restituer toutes ses possessions

et prépara, par cet acte de générosité, la cession à ses propres descendants du comté d'Eberstein tout entier.

Sur la fin de ses jours, le margrave sentant décliner ses facultés remit à ses fils l'administration de ses États (1519). Transporté au Vieux Château de Bade,



Christophe, margrave de Bade.

qu'il avait quitté en 1479 pour aller habiter le palais construit par lui au haut de la ville, il y mourut en 1527.

De son mariage avec Odile, comtesse de CATZENELNBOGEN, naquirent quinze enfants : cinq filles et dix fils. Parmi les premières, nous citerons :

1° SIBYLLE, née en 1485, mariée en 1503 à Philippe, comte de HANAU, † 1527.

2° ROSINE, née en 1487, mariée : 1° à François-Wolfgang, comte de ZOLLERN; 2° à Jean, baron d'Ow.

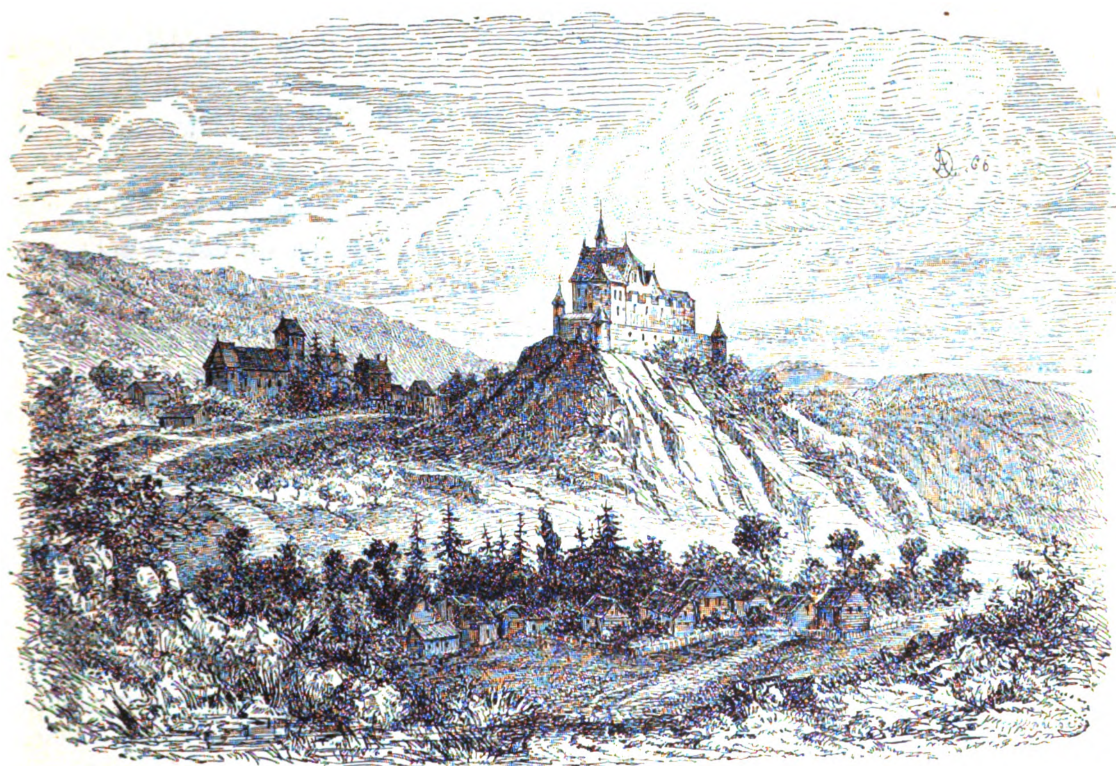
3° BÉATRICE, née en 1491, mariée en 1501 à Jean, COMTE PALATIN de la ligne de *Simmern*, † 1535.

Des fils, trois moururent en bas âge, quatre embrassèrent la carrière ecclésiastique. Les trois autres se partagèrent les États de leur père, d'après des

dispositions arrêtées par lui et connues sous le nom de *Pragmatique-Sanction de Bade;* ce sont :

1° Bernard, né en 1474, † 1536, auteur de la ligne des margraves de Bade-Bade, éteinte en 1771.
2° Philippe, né en 1479.
3° Ernest, né en 1482, † 1553, auteur des margraves de Bade-Durlach, aujourd'hui grands-ducs de Bade.

Philippe, gouverneur général du Luxembourg, prince éclairé et libéral, reçut pour sa part le margraviat de Bade, Sponheim, Eberstein, Lahr et Mahlberg,



Vue de Badenweiler au XVIIe siècle.

et montra, dans la période difficile de l'introduction de la Réforme, autant de fermeté que d'esprit de conciliation. Mais il ne forma pas souche. Les quatre fils issus de son mariage avec Élisabeth, fille de l'électeur palatin Philippe, le précédèrent dans la tombe, et quand il mourut lui-même en 1533, ses possessions se répartirent entre ses deux frères.

Après l'ouverture de cette succession, le margraviat de Bade-Bade comprit les bailliages de Bade, de Bühl, de Steinbach, de Stollhofen, de Rastadt et d'Ettlingen sur la rive droite du Rhin; celui de Beinheim, en Alsace; le comté de Sponheim; la seigneurie de Rodemacheren, en Luxembourg; plus, la riante vallée de la Murg, les seigneuries de Lahr et de Mahlberg, et l'avocatie des abbayes de Schwarzach, Lichtenthal, Herrenalb et Frauenalb.

Les possessions de la ligne de Bade-Durlach furent formées du margraviat de Durlach, avec Pforzheim pour capitale, du margraviat de Hochberg, du landgraviat de Sausenberg, enfin des seigneuries de Rœteln et de Badenweiler.

CHAPITRE V.

LA LIGNE DE BADE-BADE JUSQU'A SON EXTINCTION EN 1771.

XVII. Bernard, premier margrave de Bade-Bade, passa une partie de sa vie en voyage, embrassa les doctrines de la Réforme, les répandit dans ses États, et mourut en 1536. L'année précédente, il avait épousé Françoise, comtesse de Luxembourg, par laquelle la maison de Bade acquit les seigneuries de Puttange et d'Useldange et le comté de Roucy. De ce mariage naquirent deux fils, le second posthume :

1° Philibert, qui succéda à son père dans le margraviat et embrassa comme lui la Réforme, ce qui ne l'empêcha point, par une bizarrerie assez commune alors, de prendre parti pour le roi Charles IX, contre les huguenots de France. Il fut tué, en 1569, à la bataille de Moncontour, laissant de Mathilde de Bavière, sa femme, quatre enfants, entre autres Philippe II, qui régna de 1569 à 1588. Élevé par son oncle, Albert V de Bavière, dans la religion catholique, le nouveau margrave s'empressa de la rétablir, dès 1571, dans les terres de sa dépendance. Il a le mérite d'avoir adopté le calendrier grégorien en 1582, à une époque où c'était une véritable affaire d'État, et d'avoir doté sa principauté de bonnes lois forestières et communales. Il construisit ou reconstruisit en partie, en 1579, le château de Bade, et mourut en 1588 sans postérité, justement estimé pour son amour des lettres et des arts, mais aussi signalé par une administration prodigue et ruineuse. Ses États échurent à son cousin Édouard-Fortuné, qui marcha sur ses traces.

2° Christophe, qui suit.

XVIII. Christophe, né en 1537, quelques mois après la mort de son père, se contenta d'abord des possessions luxembourgeoises de sa famille et fonda

une ligne qui fut d'abord dite *de Rodemacheren.* Après avoir beaucoup voyagé dans les Pays-Bas, en Angleterre et en Suède, il finit par épouser, dans ce dernier pays, en 1564, une fille de Gustave WASA et de la reine Marguerite de Lewenhaupt, Cécile, qui lui donna six fils, dont l'aîné suit.

XIX. ÉDOUARD-FORTUNÉ, ou *le Fortuné,* né à Londres en 1565, reçut de sa marraine, la reine Élisabeth d'Angleterre, le second de ses prénoms, auquel le cours orageux de sa vie a donné un cruel démenti. Élevé dans la religion protestante, il retourna plus tard au culte catholique, et se trouva ainsi tout prêt, lorsque la mort de son cousin Philippe II vint l'appeler à régner sur le margraviat en sa qualité de chef de la ligne de Bade-Bade, à continuer la contre-révolution religieuse que ce prince y avait commencée en 1571. Édouard avait hérité de ses parents une grande légèreté de mœurs et un goût immodéré pour le faste et la dépense. Bientôt ses États, déjà obérés par la mauvaise gestion de son prédécesseur, ne lui fournirent plus assez d'argent pour ses besoins, et le prince n'hésita pas à s'en procurer par les plus vils moyens. Il commença par altérer les monnaies, puis se mit à la tête d'une troupe de brigands pour dépouiller les voyageurs; enfin, trouvant cette voie trop périlleuse ou trop stérile, il traita avec Fugger, le fameux banquier d'Augsbourg, pour lui vendre d'un seul coup toutes ses possessions moyennant une rente viagère de 37,000 thalers. Mais l'empereur, les agnats de la ligne de Bade-Durlach et les créanciers du margrave empêchèrent la consommation de ce marché. Le pays de Bade ayant été séquestré et occupé par le margrave Ernest-Frédéric, de *Durlach*, pour en prévenir le morcellement et la perte totale, il ne resta plus à Édouard qu'à prendre du service à l'étranger. Après une foule d'aventures, il venait de se retirer dans le château de Hundschloss, près de Castellaun, quand il se laissa choir, en état d'ivresse, du haut d'un escalier et périt sur le coup (1600). Il laissait, de son mariage avec Marie D'EYCKEN, quatre enfants en bas âge, dont tout l'héritage consistait en le comté de Sponheim et la seigneurie de Rodemacheren.

XX. GUILLAUME, l'aîné de ses fils, né en 1593, fut élevé à la cour de Bruxelles, avec ses frères. Il ne négligea aucune démarche pour obtenir la restitution du margraviat; mais l'empereur ne prêta l'oreille à ses réclamations que quand le margrave de Bade-Durlach, affilié à la ligue protestante, se fut rangé parmi ses ennemis déclarés. L'une des conséquences de la bataille de Wimpffen, gagnée par les Impériaux sur les princes protestants en 1622, fut une sentence qui condamnait George-Frédéric de Bade-Durlach à évacuer le margraviat de Bade-Bade

et à payer à Guillaume une indemnité de 380,000 florins pour les fruits perçus; une commission d'arbitres régla les intérêts des deux maisons et établit entre elles des conditions d'alternative et d'égalité, que sanctionnèrent les traités de Westphalie.

Guillaume répara, par une sage administration, les fautes de son père; mais il eut la douleur de voir ses efforts entravés par les incessantes invasions d'armées étrangères; ses États furent plusieurs fois ravagés pendant la guerre de Trente ans et les campagnes du règne de Louis XIV, comme appartenant à l'un des plus fidèles alliés de l'empereur.

Le margrave mourut en 1677. Marié en premières noces avec la princesse Catherine-Ursule de HOHENZOLLERN-HECHINGEN, en secondes noces avec une comtesse d'ŒTTINGEN, il eut quatorze enfants de l'une et cinq de l'autre; dix d'entre eux moururent en bas âge; parmi les autres, nous citerons :

1° FERDINAND-MAXIMILIEN, qui suit.

2° LÉOPOLD-GUILLAUME, né en 1626, † 1671; capitaine des gardes de l'empereur Léopold, feldmaréchal général de l'Empire, «qui, dit avec raison M. LEBAS[1], serait le héros de la Maison de Bade, si sa gloire n'était éclipsée par celle du digne émule d'Eugène et de Marlborough» (son neveu le prince LOUIS de Bade). Léopold-Guillaume servit avec éclat contre les Turcs et concourut au gain de la bataille du Saint-Gothard (1664). Sa première femme, Sibylle-Catherine, comtesse de CARRETTO et MILLESIMO, lui apporta la terre de Loboschütz, en Bohême, comme alleu transmissible. Sa seconde femme, Marie-Françoise de FÜRSTENBERG, lui donna six enfants, dont un seul, nommé comme son père, dépassa la première jeunesse.

3° HERMANN, né en 1628, qui servit aussi avec distinction dans les armées impériales, et mourut en 1691.

4° MARIE-ANNE-WILHELMINE, née en 1655, mariée en 1680 à Ferdinand, prince de LOBKOWITZ et SAGAN, † 1702.

XXI. FERDINAND-MAXIMILIEN, né en 1625, prince de grandes espérances, mourut huit ans avant son père, en 1669, d'un coup de fusil reçu à la chasse. Il avait épousé, en 1654, à Paris, une tante du prince Eugène, Louise-Christine, fille de Thomas-François de SAVOIE, premier prince de CARIGNAN, et de Marie de Bourbon, comtesse de Soissons. Mais cette princesse, qui avait reçu une dot fort considérable, ne voulut jamais consentir à quitter la cour de France, et son époux finit par l'y abandonner, en enlevant le fils unique qu'elle lui avait donné. Ce fils unique est l'illustre prince LOUIS de Bade.

---

1. *Histoire de Bade* (Univers pittoresque, Europe, tome 28, 2e partie), page 17.

XXII. Louis-Guillaume, plus connu sous le nom de *prince Louis de Bade,* naquit à Paris, le 8 avril 1655, et eut pour parrain Louis XIV. Il fit l'apprentissage de la guerre sous Montecuculli et se distingua, fort jeune encore, par sa bravoure dans la lutte terrible que l'Autriche eut à soutenir contre les Ottomans. Il concourut, en 1683, à la délivrance de Vienne, emporta d'assaut, en 1686, Bude, capitale de la Hongrie, qui se trouvait au pouvoir des Turcs, et gagna successivement sur ces redoutables adversaires les trois batailles de Mohacz, de Nissa et enfin de Salankemen, à la suite desquelles ils durent évacuer la Hongrie, la Bosnie et la Servie (1691). Pendant qu'il défendait l'Empire sur ses confins orientaux, le prince Louis eut la douleur d'apprendre



Louis-Guillaume
(dit *le prince Louis de Bade*).

que les Français avaient, à deux reprises, envahi ses États et brûlé sa résidence. La paix de Ryswick le ramena momentanément dans le Margraviat et lui permit d'y cicatriser les plaies de la guerre. Malheureusement la longue et sanglante lutte pour la succession d'Espagne exposa les contrées rhénanes à de nouveaux ravages. Cette fois le margrave put combattre lui-même pour le salut de ses États,

et il le fit avec un talent qui le classa bientôt parmi les premiers capitaines du temps. L'empereur, qui n'avait pas récompensé avec générosité ses brillants services en Hongrie et qui avait notamment négligé de l'appuyer dans sa candidature au trône de Pologne, reconnut, au moment d'une nouvelle rupture avec la France, la nécessité de s'attacher plus intimement le margrave et lui conféra la préfecture autrichienne de l'Ortenau, à titre d'arrière-fief impérial, ainsi que le commandement en chef des forteresses rhénanes. Louis répondit à cette marque de confiance en s'emparant de Landau. Mais il fut battu par Villars à Friedlingue (1702). Deux ans après il prit sa revanche en remportant, avec Marlborough, une victoire au Schellenberg, et s'immortalisa par son héroïque défense des lignes de Stollhofen, que Villars essaya vainement de forcer et n'enleva qu'après la mort du prince. Le margrave succomba le 4 janvier 1707, dans le château qu'il avait fait construire à Rastadt; il avait fait 20 campagnes, entrepris 25 siéges et assisté à 13 batailles rangées, sans avoir presque jamais été vaincu, ce que rappelle l'épitaphe inscrite par son fils sur le monument qu'il lui fit ériger en 1755: *Numquam victus, nisi a communi fato.*

Sa femme, Françoise-Sibylle-Auguste, fille et héritière de Jules-François, duc de Saxe-Lauenbourg, lui avait apporté des droits sur la succession de cette maison. Mais les princes de Bade, entravés par l'Autriche, le Hanovre et la Suède, ne parvinrent jamais à les faire reconnaître et n'entrèrent en jouissance que de la terre de Schlackenwerth, en Bohême; encore ce domaine passa-t-il plus tard aux Schwartzenberg.

Neuf enfants naquirent du mariage de Louis-Guillaume avec la princesse Sibylle-Auguste: six moururent en bas âge; les autres sont:

1° Louis-George-Simpert, qui suit.
2° Auguste-Marie-Jeanne, née en 1704, mariée en 1724 à Louis, duc d'Orléans, morte en couches en 1726.
3° Auguste-George-Simpert, dernier margrave de Bade-Bade, qui suit également.

XXIII. Les deux fils du prince Louis étaient fort jeunes à la mort de leur père, et c'est sous la tutelle de sa mère que l'aîné, Louis-George, né en 1702, prit les rênes du gouvernement. La princesse Sibylle-Auguste était l'une des femmes les plus distinguées de son temps, et son administration sage et prudente ramena l'abondance dans un pays qu'un siècle de guerres avait épuisé. Elle paya plusieurs millions de dettes, ce qui ne l'empêcha pas de laisser dans la construction et l'ameublement du château de la Favorite un monument de sa magnificence et d'un goût un peu bizarre.

Louis-George marcha sur les traces de sa mère : d'un esprit juste et droit, et d'une grande affabilité de manières, il maintint dans ses États l'ordre et la prospérité; sa cour était brillante et bien réglée; le margrave n'avait d'autre passion que celle de la chasse. Il mourut en 1761, après avoir été marié deux fois. Sa première femme, Marie-Anne, princesse de SCHWARTZENBERG, lui donna deux fils, qui moururent au berceau, et une fille, ÉLISABETH, née en 1725, qui hérita des alleux de la maison et mourut en 1789. Louis-George épousa, en secondes noces, la fille de l'empereur Charles VII, Marie-Joséphine-Anne-Auguste de BAVIÈRE, mais n'en eut pas d'enfants.

AUGUSTE-GEORGE-SIMPERT, qui succéda à son frère, était né en 1706 et avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique. Mais plus tard il se fit relever de ses vœux, devint maréchal en Hollande et en Empire, et reçut, ainsi que son frère aîné, l'ordre de la Toison d'or. Il mourut le 21 octobre 1771, après dix ans de règne, ne laissant point de postérité de son mariage avec Marie-Victoire-Pauline, duchesse d'AREMBERG.

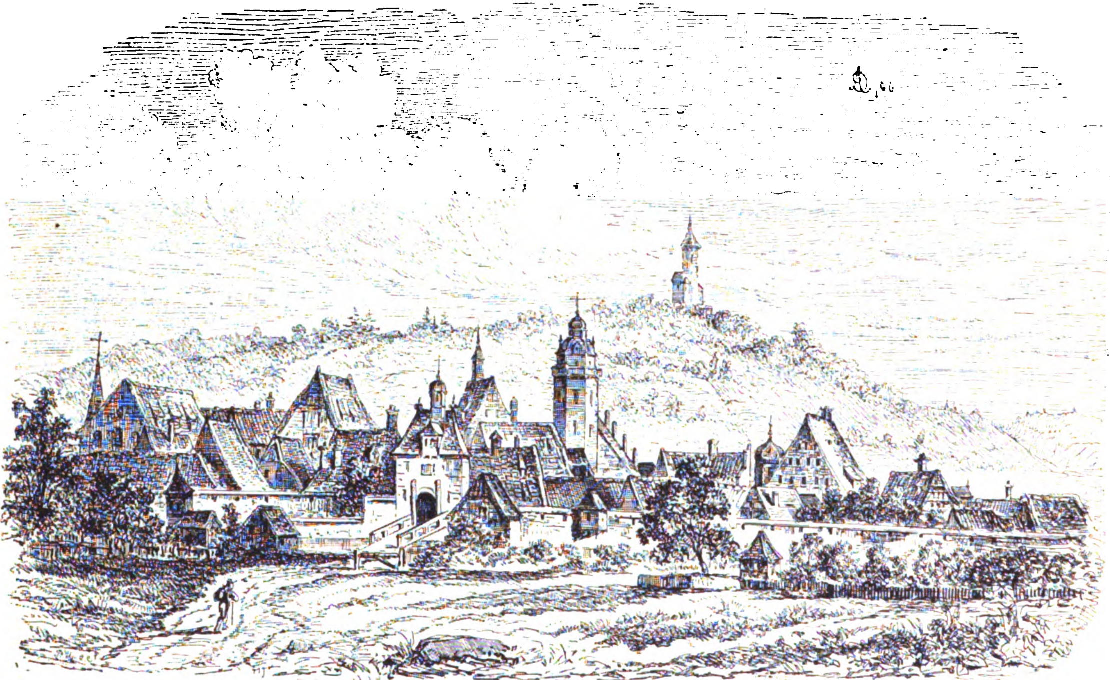
Comme il était le dernier de sa ligne, ses possessions se partagèrent. La succession allodiale, consistant dans les terres de Bohême, la seigneurie de Riegel, en Brisgau, et un mobilier considérable, échut à sa sœur Élisabeth et ensuite à la maison de Schwartzenberg comme plus proche parente. Le margraviat de Bade, au contraire, passa à la ligne cadette de Bade-Durlach, tant en vertu d'anciennes lois de famille, qu'en vertu d'un pacte héréditaire conclu entre les deux maisons le 28 janvier 1765.

CHAPITRE VI.

LA LIGNE DE BADE-DURLACH JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE CHARLES-FRÉDÉRIC (1527—1738).

XVII. ERNEST, premier margrave de BADE-DURLACH, naquit en 1482. Lors du partage que son père fit de ses États en 1519, il reçut les terres du Brisgau et prit le titre de *landgrave de Sausenberg*. Ce n'est qu'après la mort de son frère Philippe qu'il hérita de Pforzheim et de Durlach, et fixa sa résidence dans la première de ces villes. Dans les premières années de la Réforme, le margraviat de Durlach eut beaucoup à souffrir de la révolte des paysans, mais Ernest parvint à y établir l'ordre à force de bienveillance et de modération. En général, dans cette période d'agitation et de controverses violentes, il eut l'art de se faire aimer

de tous les partis. Personnellement il se refusa à quitter le culte de ses ancêtres, mais il fit élever ses enfants dans la religion protestante et l'introduisit dans ses États, sans d'ailleurs user d'aucune contrainte. Le margraviat de Durlach est l'un des seuls États de l'Allemagne qui aient été préservés des brusques revirements imposés à tant d'autres, en matière religieuse, par les capricieux changements de front de leurs princes. Le culte évangélique y fut adopté par la presque totalité des habitants et prédomine encore de nos jours dans les parties du grand-duché



Vue de Durlach.

de Bade actuel où l'introduisit le margrave Ernest. Ce prince régna paisiblement pendant trente-huit ans et mourut en 1553. Il avait été marié trois fois: 1° avec Élisabeth de Brandebourg, sœur d'Albert, premier duc de Prusse, dont il eut cinq filles et deux fils, morts avant lui; 2° avec Ursule de Rosenfels, vraisemblablement issue d'une branche cadette de la maison ducale de Teck, laquelle lui donna trois enfants, entre autres: Charles, qui suit; enfin 3° avec Anne Bombast de Hohenheim, qui mourut sans postérité en 1574.

XVIII. Charles II, né en 1529, consomma dans ses États la réforme religieuse commencée par son père; mais loin d'imiter les princes qui, en même

temps, s'appropriaient les biens des couvents, il employa ces fonds au soulagement des pauvres et à l'éducation de la jeunesse. Bien que protestant convaincu, il se laissa déterminer par le roi Charles IX à lui fournir des troupes contre les réformés de France, sous prétexte que la religion n'était pas en cause dans cette lutte intestine. Mais il est inexact que le margrave Charles ait été tué à Moncontour, ainsi que l'avance le président DE THOU : c'est son cousin Philibert qui périt dans cette bataille. Charles ne mourut qu'en 1577, dans son château de Carlsburg.



George-Frédéric, margrave de Bade-Durlach.

De son premier mariage avec Cunégonde de BRANDEBOURG, naquirent deux enfants qui le précédèrent dans la tombe. Sa seconde femme, Anne, fille de Robert, COMTE PALATIN de la ligne de *Veldenz*, lui en donna six, entre autres :

1° DOROTHÉE-URSULE, née en 1559, mariée en 1575 à Louis, duc de WURTEMBERG, † 1583.

2° ERNEST-FRÉDÉRIC, né en 1560, qui partagea l'héritage paternel avec ses frères cadets et régna sur le margraviat de Durlach de 1577 à 1604. En 1592 il prit part, comme allié de George de Brandebourg, à la lutte qui s'engagea dans l'évêché de Strasbourg, par suite de l'élection simultanée au siége épiscopal de ce prince protestant et du cardinal Charles de Lorraine. Les troupes badoises passèrent le Rhin et commirent en Alsace beaucoup de dégâts. Deux ans après, Ernest-Frédéric occupa le margraviat supérieur dans les circonstances relatées plus haut à propos d'Édouard-Fortuné de Bade-Bade. Sur la fin de ses jours il s'attacha au calvinisme et chercha à imposer

à ses sujets ses nouvelles croyances, mais il mourut d'un coup d'apoplexie avant d'avoir atteint son but (1604) ; il ne laissa point d'enfants.

3° JACQUES III, né en 1562. Ce prince, que la nature avait doué de rares facultés intellectuelles, se lia dans sa jeunesse avec Alexandre Farnèse, l'archevêque de Cologne et plusieurs autres seigneurs catholiques, et se décida, en 1590, à abjurer publiquement le protestantisme. Il s'appliquait, avec toute l'ardeur d'un nouveau converti, à réintroduire le culte romain dans son margraviat de Hochberg, quand il mourut subitement, cinq semaines après son abjuration (août 1590) ; on croit que le poison ne resta pas étranger à cette fin inattendue. Marié à une comtesse de MANDERSCHEID, Jacques III en eut quatre enfants, parmi lesquels deux filles seules parvinrent à un âge avancé.

4° GEORGE-FRÉDÉRIC, qui suit.

XIX. GEORGE-FRÉDÉRIC, né en 1573, n'avait d'abord obtenu que le landgraviat de Sausenberg; mais plus tard il réunit, après la mort de ses frères, l'héritage entier de son père, et, par suite des fautes d'Édouard-Fortuné, une grande partie des possessions de la branche de Bade-Bade. Membre zélé de l'Union protestante, conclue à Halle sous les auspices de Henri IV, puis ami constant de l'éphémère roi de Bohème, Frédéric V, électeur palatin, George-Frédéric joua un rôle brillant dans les premières années de la guerre de Trente ans. Il leva une armée de 15,000 hommes; et, quand son allié eut été forcé de quitter Prague, il se jeta dans le Palatinat pour le défendre contre les Espagnols. En même temps, désirant épargner à ses propres États les horreurs de la guerre, il abdiqua en faveur de son fils FRÉDÉRIC, qui se déclara neutre (12 avril 1622). Mais il ne put pas longtemps tenir la campagne. Tilly le rencontra, quinze jours après, dans les plaines de Wimpffen, et la victoire, longtemps disputée avec des chances égales, se décida finalement en faveur des Impériaux. Tous les historiens célèbrent avec raison l'admirable dévouement montré par quatre cents bourgeois de Pforzheim qui, voyant plier le reste de l'armée du margrave, se groupèrent autour de lui et se laissèrent tuer jusqu'au dernier pour assurer sa fuite George-Frédéric rassembla les débris de ses troupes, fit une incursion dans la Hesse, sans parvenir à changer le cours des événements, tenta vainement en 1624 de se réunir avec Christian IV, roi de Danemark, subit un nouvel échec, et se retira à Strasbourg, où il mourut en 1638. Son testament, fait dès 1615, est remarquable en ce qu'il introduisit dans la maison de Bade-Durlach la loi de la primogéniture et de l'indivisibilité du territoire.

George-Frédéric, marié 1° avec Julienne-Ursule, fille de Frédéric, rhingrave de SALM (1592); 2° avec Agathe, comtesse d'ERBACH (1614), eut quinze enfants de sa première femme, et trois de la seconde. Nous citerons parmi eux:

1° Catherine-Ursule, née en 1593, mariée en 1613 à Othon, landgrave de Hesse-Cassel, morte en 1616.
2° Frédéric III, qui suit.
3° Anne-Amélie, née en 1595, mariée en 1615 à Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbrück, † 1652.
4° Christophe, né en 1603, † 1632, qui se distingua sous les ordres du roi Gustave-Adolphe.
5° Sibylle-Madeleine, née en 1605, mariée en 1629 à Jean, comte de Nassau-Idstein, † 1644.

XX. Frédéric III, né en 1594, aborda dans des circonstances difficiles le gouvernement du margraviat. L'abdication de son père n'ayant pas été reconnue, ses États furent confisqués à la suite de la bataille de Wimpffen, et ce n'est qu'après cinq ans de négociations qu'il en obtint la restitution. Encore s'en fallut-il de beaucoup qu'il en jouît paisiblement. Fortement attaché aux princes protestants, il partagea leurs alternatives de succès et de revers, et se vit deux ou trois fois expulsé ou réintégré, suivant que l'étoile des Suédois déclinait ou remontait à l'horizon. Le margraviat ne lui fut définitivement restitué que par l'article 4 du traité d'Osnabrück. Frédéric mourut en 1659, laissant la réputation d'un prince instruit, bienveillant, économe et religieux.

Il avait épousé: 1° Barbe, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg, et de Sibylle d'Anhalt (1616), morte en 1627; 2° Éléonore, comtesse de Solms-Laubach (1627), morte en 1633; 3° Marie-Élisabeth, comtesse de Waldeck (1633), morte en 1643; 4° Anne-Marie, dame de Hohen-Geroldseck (1644), morte en 1649; 5° Élisabeth, comtesse de Fürstenberg (1649), morte en 1676.

Sa première femme lui donna huit enfants, entre autres:

1° Frédéric IV, qui suit.
2° Charlemagne, né en 1621, † 1658, général distingué, qui se maria avec une comtesse de Hohenlohe-Schillingsfürst, mais dont le seul fils entra dans l'ordre de Malte.
3° Jeanne, née en 1623, qui épousa, en 1640, l'illustre feldmaréchal suédois Jean Banner.

Parmi les trois enfants du second lit il convient de citer :

4° Gustave-Adolphe, né en 1631, qui, après s'être distingué dans la guerre contre les Turcs, embrassa la religion catholique, entra dans les ordres, devint prince-abbé de Fulde (1671) et de Kempten (1673), puis cardinal, et mourut en 1677.

Les trois autres mariages de Frédéric III restèrent stériles.

XXI. Frédéric VI, né en 1617, apprit le métier des armes à l'école de Bernard de Saxe-Weimar, dont il avait fait la connaissance à Paris en 1637, et servit sous ses ordres, puis sous Banner, en Allemagne et en Pologne. Nommé feldmaréchal général par l'Empereur, à la suite de ses travaux comme directeur du conseil établi pour la guerre contre les Turcs, il se réunit à Montecuculli contre les armées de Louis XIV, et prit Philipsbourg en 1676; il ne survécut qu'un an à ce succès. Son gouvernement à l'intérieur est cité comme l'un des meilleurs dont son peuple ait joui. Le margrave, dans l'intervalle de ses campagnes, s'occupait avec sollicitude du développement de la prospérité publique, et s'entourait de savants et d'artistes.

Sa femme, Christine-Madeleine, fille du Comte Palatin Jean-Casimir, de *Cléebourg,* et de Catherine Wasa, sœur de Gustave-Adolphe, le rendit père de huit enfants, entre autres:

1° Christine, née en 1645, † 1705, mariée 1° au margrave Albert de Brandebourg-Anspach, 2° à Frédéric, duc de Saxe-Altenbourg.

2° Frédéric-Magnus, qui suit.

3° Charles-Gustave, né en 1648, † 1703, qui servit honorablement en Hongrie et sur le Rhin. Charles-Gustave, roi de Suède, lui fit don du bailliage de Kutzenhausen en Basse-Alsace. Des quatre enfants issus de son mariage avec Anne-Sophie de Brunswick, une seule fille lui survécut : Christine-Juliane, qui épousa, en 1697, Jean-Guillaume, duc de Saxe-Eisenach.

4° Catherine-Barbe, née en 1650, † 1734, chanoinesse d'Hervorden.

5° Jeanne-Élisabeth, née en 165., mariée en 1673 à Jean-Frédéric, margrave de Brandebourg-Anspach, † 1680.

XXII. Frédéric V, surnommé *Magnus* ou *le Grand,* naquit en 1647. Il avait de belles qualités, et mit dès le commencement de son règne beaucoup d'activité à remplir ses devoirs de prince. Mais la force des événements ne tarda pas à paralyser ses efforts. Placé entre la France et l'Empire au moment de leur plus grande hostilité, il eut la douleur de voir ses domaines ravagés à plusieurs reprises par les armées belligérantes. Durlach, Pforzheim, Ettlingen, Rastadt, Bade, Stollhofen furent réduites en cendres, les campagnes dévastées et décimées. Deux fois le margrave fut contraint de chercher un asile à Bâle, et bien qu'il pût rentrer dans ses États quelques mois avant sa mort (1709), il n'eut plus le temps de panser les profondes blessures faites par la guerre. Cette tâche réparatrice échut à ses successeurs.

Frédéric V avait été fiancé à la princesse palatine Charlotte-Élisabeth, plus tard duchesse d'Orléans, mais il rompit les fiançailles pour une mauvaise réception qu'il avait essuyée à l'entrée du Palatinat sans pouvoir en obtenir satisfaction, et épousa, en 1670, Auguste-Marie, fille du duc Frédéric de HOLSTEIN-GOTTORP, dont il eut onze enfants, entre autres:

1° CATHERINE, née en 1677, † 1746, mariée à Jean-Frédéric, comte de LINANGE-HARTENBOURG.

2° CHARLES-GUILLAUME, qui suit.

3° JEANNE-ÉLISABETH, née en 1680, † 1757, mariée en 1697 à Évrard-Louis, duc de WURTEMBERG.

4° ALBERTINE-FRÉDÉRIQUE, née en 1682, † 1755, mariée en 1704 au duc Chrétien-Auguste de HOLSTEIN-GOTTORP, prince-évêque de Lubeck; mère d'Adolphe-Frédéric, roi de Suède, et grand'mère de Catherine II d'Anhalt-Zerbst, impératrice de Russie.

5° CHRISTOPHE, né en 1684, † 1723, marié en 1711 avec Marie-Christine-Félicité, comtesse de LINANGE-HEIDESHEIM, dont il eut:
- *a*) CHARLES-AUGUSTE, né en 1712, † 1786, feldmaréchal général impérial, tuteur du margrave (plus tard grand-duc) Charles-Frédéric.
- *b*) CHARLES-GUILLAUME-EUGÈNE, né en 1713, † 1782, général d'artillerie au service de Sardaigne.
- *c*) CHRISTOPHE, né en 1717, † 1789, feldmaréchal autrichien.

XXIII. CHARLES III GUILLAUME, né en 1679, † 1738, régna paisiblement pendant 29 ans. En 1715, il bâtit la ville de Carlsruhe, et fonda à cette occasion l'ordre de la Fidélité (17 juin 1715). Carlsruhe, construite d'après les plans mêmes du margrave, prit une rapide extension, et devint au bout de quelques années la capitale du pays.

Charles III avait épousé une fille de Louis-Guillaume, duc de WURTEMBERG, Madeleine-Wilhelmine, qui lui avait donné trois enfants; mais ils moururent tous à la fleur de l'âge. Un seul, FRÉDÉRIC, qui suit, laissa des rejetons.

XXIV. FRÉDÉRIC, né en 1703, † 1732, eut deux fils de son mariage avec Anne-Charlotte-Amélie, fille unique de Jean-Guillaume-Frison, prince de NASSAU-ORANGE-DIETZ:

1° CHARLES-FRÉDÉRIC, à qui la Providence réservait une brillante destinée.

2° GUILLAUME-LOUIS, né en 1732, † 1788, lieutenant général au service de Hollande, gouverneur d'Arnheim, etc.

CHAPITRE VII.

LA LIGNE DE BADE-DURLACH DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CHARLES-FRÉDÉRIC JUSQU'A NOS JOURS (1738-1867).

ÉRECTION DES DEUX MARGRAVIATS EN UN ÉLECTORAT, PUIS EN UN GRAND-DUCHÉ.

XXV. Charles-Frédéric, né le 22 novembre 1728, n'était âgé que de 10 ans quand la mort de son grand-père l'appela au trône. Son oncle Charles-Auguste exerça la régence et administra le pays avec tant de sagesse que, quand arriva pour le jeune prince l'âge de la majorité, il n'eut qu'à suivre une voie toute tracée. Charles-Frédéric, sans avoir des facultés transcendantes, avait deux qualités qui, à une époque tranquille, les remplacent souvent avantageusement: un rare bon sens et la passion du bonheur de ses sujets. Après avoir complété son éducation par de longs voyages, il se voua résolùment à ses devoirs de souverain, et signala son règne de 65 ans par une infinité de réformes et d'institutions utiles. Il donna à l'agriculture, à l'élève du bétail et aux arts métallurgiques une impulsion décisive; défendit le pays, par de fortes digues, contre son redoutable voisin, le Rhin; fut l'un des premiers à patronner le système des assurances contre l'incendie (1758), et à populariser la remarquable découverte de Franklin en plaçant des paratonnerres sur les édifices publics; anéantit le brigandage, réprima l'usure, abolit la torture et la servitude (1767 et 1783); améliora l'organisation judiciaire et le régime des prisons, fonda à Carlsruhe un vaste hôpital et un institut de sourds-muets, créa des séminaires pour former les instituteurs des deux cultes, etc. Enfin, c'est lui qui chargea Schœpflin d'écrire l'histoire de Bade.

La bienveillance et l'esprit de conciliation qui lui assurèrent parmi ses sujets une popularité si durable et si universelle, se manifestèrent également dès les premières années de son règne dans ses rapports avec les souverains voisins. Ainsi il termina avec l'Autriche, la maison de Nassau et l'électeur palatin des différends dont la source remontait à plusieurs siècles. En 1771, il eut la bonne fortune de réunir sous son sceptre les possessions de la branche aînée, peuplées de 200,000 âmes. Mais cet héritage était en assez mauvais état, l'instruction primaire et la prospérité publique y étaient beaucoup moins développées que dans le margraviat de Durlach. Charles-Frédéric s'empressa d'y créer des écoles, et y appliqua des fonds provenant de la suppression de l'ordre des Jésuites.


CHARLES-FRÉDÉRIC
GRAND-DUC DE BADE
A.DEMARLE f.

Lorsque, après la mort de Louis XVI, toute l'Europe se souleva contre la France, le margrave de Bade joignit ses troupes à celles de la coalition; mais, battu avec ses alliés par Moreau dans la mémorable campagne de 1796, il ne tarda pas à acheter, au prix de deux millions de francs pour sa part, un armistice que suivit, le 22 août de la même année, la Paix de Paris. Bade dut céder à la France, par ce traité, ses possessions en Alsace et en Hollande, ainsi que les îles du Rhin. Mais le traité de Lunéville lui apporta bientôt, contre toute attente, et par suite de l'estime toute particulière du premier Consul pour Charles-Frédéric, un dédommagement considérable (9 février 1801). Le margrave fut élevé à la dignité d'électeur, et reçut une partie du Palatinat du Rhin (Heidelberg, Mannheim et Ladenbourg), l'évêché de Constance, les portions de ceux de Spire, Strasbourg et Bâle situées sur la rive droite du Rhin, toute la seigneurie de Lahr, les bailliages hanaüens de Willstett et de Lichtenau, les villes impériales de Gengenbach, de Pfullendorf, d'Uberlingen, d'Offenbourg, de Zell, etc., en tout une soixantaine de milles carrés avec 250,000 habitants, et plus de quatre millions de francs de revenu[1]. Le traité de Presbourg, en ajoutant à ces territoires les villes de Villingen et de Constance, le Brisgau et l'Ortenau, etc., acheva de donner au pays de Bade la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui.

---

1. En suite de ces accroissements de territoire, le nouvel électeur régla, par ordonnance du 2 mai 1803, les armes badoises de la manière suivante : *un écu français, coupé de trois traits et parti de trois, ce qui fait seize quartiers, les quatre du milieu* (les 6[e], 7[e], 10[e] et 11[e]) *vides et couverts par un écusson placé en abîme.*

Au 1[er], *de gueules à une bande d'argent, pour la principauté d'*ETTENHEIM (portion de l'ancien évêché de Strasbourg) : *au* 2[e], *d'azur à un vol d'argent chargé d'une branche de trèfle d'or, pour* USENBERG ; au 3[e], *coupé d'argent à la rose de gueules boutonnée d'azur, et d'or au sanglier de sable passant sur une terrasse de sinople, pour le comté d'*EBERSTEIN ; *au* 4[e], *d'azur à une épée d'argent et à une clef du même passées en sautoir, un sceptre d'or en pal brochant, pour le comté d'*ODENHEIM (terres du chapitre équestre de ce nom, attribuées au margrave de Bade par la paix de Lunéville, sous le titre de comté); *au* 5[e], *d'azur à une aigle à deux têtes de sable chargée sur la poitrine d'un écusson aux armes de Bade, pour le comté de* GENGENBACH (formé des villes impériales de Gengenbach, Offenbourg et Zell et des terres du chapitre de Gengenbach) ; *au* 8[e], *de sable à un lion d'or tenant de la patte dextre une crosse du même, chargé d'un S également d'or, pour le comté de* SALEM (terres de l'ancienne abbaye immédiate de ce nom) ; *au* 9[e], *tranché d'argent et d'azur, l'argent chargé d'un poisson et l'azur d'une clef, de l'un en l'autre, posés en bande, pour le comté de* PETERSHAUSEN (terres de l'ancienne abbaye de ce nom, en face de Constance) ; *au* 12[e], *coupé d'or au lion issant de gueules, et d'azur à deux fasces nébulées d'argent pour* RŒTLEN ; *au* 13[e], *parti de* BADENWEILER *et de* HOHENGEROLDSECK (*voy.* p. 1) ; *au* 14[e], *parti de* MAHLBERG, *et d'or à deux* (sic) *chevrons de gueules, pour la seigneurie,* ci-devant hanaüenne, *de* LICHTENAU (Lichtenau et Willstett) ; *au* 15[e], *d'argent à la croix de gueules, pour la seigneurie de* REICHENAU (ancienne dépendance du siége épiscopal de Constance) ; *au* 16[e], *d'or à une clef à double panneton d'argent posée en pal et soutenue à dextre et à sénestre par deux mains au naturel mouvantes de nuages de même, pour la seigneurie d'*ŒHNINGEN (ancien chapitre dépendant du même siége).

SUR LE TOUT, *et couvrant quatre quartiers de l'écu principal : écartelé, au* 1[er], *de* HOCHBERG (Zæhringen) ; *au* 2[e], *du* PALATINAT DU RHIN ; *au* 3[e], *d'argent à la croix de gueules, pour la principauté ecclésiastique de* CONSTANCE, *au* 4[e], *d'azur à la croix d'argent, pour celle de* BRUCHSAL (ancienne possession du prince-évêque de Spire).

SUR LE TOUT DU TOUT, *de* BADE.

Il conféra en même temps à l'électeur la pleine souveraineté sur toutes ses possessions anciennes et modernes (26 décembre 1805). Enfin Charles-Frédéric, ayant adhéré à la Confédération du Rhin, reçut, par l'acte du 12 juillet 1806 qui la constituait, «le titre de grand-duc avec les droits, honneurs et prérogatives attachés à la dignité royale» (art. V), et l'exercice des droits de souveraineté sur les possessions, précédemment immédiates, des princes de Fürstenberg, de Linange, de Lœwenstein-Wertheim, de Salm-Reiferscheid-Krautheim, etc., en tant qu'elles se trouvaient enclavées dans ses États (cfr. art. XXIV) [1].

Quoique parvenu, par la volonté du grand homme qui était alors l'arbitre de l'Europe, à une puissance double de celle qu'il tenait de ses pères, le vieux grand-duc n'en avait pas moins suivi avec douleur la série des événements qui avaient fini par mettre sa patrie allemande à la discrétion d'un souverain étranger. Il avait d'ailleurs été frappé dans ses plus chères affections de famille. Son fils aîné, prince de grandes espérances, avait succombé prématurément en 1801.

---

1. Ces nouvelles acquisitions furent également constatées dans les armoiries grand-ducales : de 1807 à 1830, l'écu, *parti de cinq traits et coupé de quatre,* comprit trente quartiers, dont deux (le 15e et le 16e) couverts par un écusson placé en abîme. Bade porta, pendant cette période, *au 1er, de* Bade ; *au 2e et au 4e, d'argent au lion de gueules couronné d'or, pour* Hochberg *et* Sausenberg ; *au 3e, du* Palatinat ; *au 5e, d'*Usenberg ; *au 6e, d'or à une forteresse à deux tours de gueules, ouverte du champ, pour* Offenbourg *et l'*Ortenau ; *au 7e, de* Bruchsal ; *au 8e, d'*Ettenheim ; *au 9e, de* Constance (principauté) ; *au 10e, de gueules à une croix d'argent chargée en cœur d'un H de même sur un tourteau de sable, pour la principauté de* Heitersheim ; *au 11e, de* Neuf- et Vieil-Eberstein ; *au 12e, d'*Odenheim ; *au 13e, de* Gengenbach ; *au 14e, d'azur au cerf rampant au naturel, pour le comté de* Bonndorf (ancienne dépendance de l'abbaye princière de Saint-Blaise) ; *au 17e, de* Salem ; *au 18e, de* Petershausen ; *au 19e, de* Rœtlen ; *au 20e, de* Badenweiler ; *au 21e, de* Geroldseck ; *au 22e, de* Mahlberg ; *au 23e, de* Lichtenau ; *au 24e, de* Reichenau ; *au 25e, d'*Œhningen ; *au 26e, d'or à deux aigles de sable superposées, pour* Uberlingen *et* Pfullendorf : *au 27e, fascé de six pièces d'argent et d'azur, pour les comtés de* Rheinfelden *et* Hauenstein ; *au 28e, coupé de sinople et d'azur, à une croix pattée de sable, bordée d'argent, chargée de quatre sceptres rayonnant d'or brochant sur le tout, et cantonnée, au 1er, de trois fasces ondulées d'argent, au 2e, d'une fleur de lis du même, au 3e, de bûches de bois entassées* (Beugge, en allemand) *également d'argent, au 4e, d'une croix pattée de sable alésée, à cause des droits acquis sur toutes les propriétés de l'ordre Teutonique, et, en particulier, sur les seigneuries et commanderies de* Mainau, Blumenfeld, Beuggen *et* Fribourg ; *au 29e, d'argent à une croix de sable et un chef de gueules, pour* Constance (ville) ; enfin *au 30e, parti d'azur et d'argent à l'aigle de gueules, brochant, pour les seigneuries de* Villingen *et* Bræunlingen.

Sur le tout, *taillé de pourpre à une bande d'or, comme marque de la souveraineté sur le grand-duché tout entier, et de gueules au lion d'or contourné, pour rappeler que les grands-ducs descendent de la maison de* Zæhringen.

Le grand écu était timbré d'une couronne royale, orné du collier de l'ordre de la Fidélité, et entouré de dix petits écussons distincts, aux armes des seigneuries médiatisées, placées sous la souveraineté de Bade ; à dextre : 1° la principauté de Fürstenberg, 2° le comté de Heiligenberg (appartenant aux princes de Fürstenberg) ; 3° le comté de Thengen (à la maison d'Auersperg) ; 4° le landgraviat du Cletgau, propriété particulière du grand-duc ; 5° la seigneurie de Hagnau, *id.* ; à sénestre (à partir d'en haut) : 1° la principauté de Linange-Mosbach ; 2° (écusson écartelé) les quatre seigneuries de Bischofsheim, Lauda, Duren et Hartheim (aux princes de Linange) ; 3° la principauté de Lœwenstein-Wertheim ; 4° la principauté de Krautheim (à la maison de Salm-Reifferscheid) ; 5° les comtés de Linange-Billigheim et Linange-Neudenau.

Supports : *à dextre, un griffon d'argent, couronné ; à sénestre, un lion couronné, coupé de gueules et d'or.* Le tout était placé sur un manteau royal, semé de griffons d'argent.

L'une des filles de ce fils, mariée en 1797 à Gustave-Adolphe IV, roi de Suède, errait avec les siens, sans patrie, sans avenir, victime des fautes politiques de son époux. Affaibli par l'âge, par les travaux, par les chagrins, Charles-Frédéric ne prit plus, dans les dernières années de sa vie, aucune part aux affaires. Il mourut le 10 juin 1811, au milieu de regrets universels, vénéré et pleuré comme le bienfaiteur de ses sujets.

De son premier mariage avec Caroline-Louise, fille de Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt et de Charlotte-Christine, comtesse de Hanau (28 janvier 1751), naquirent quatre enfants, trois fils et une fille qui ne vécut que quelques jours :

1° *Charles*-Louis, né en 1755, † le 16 décembre 1801 des suites d'une chute de voiture à Arboga (Suède), marié en 1774 avec Amélie-Frédérique, fille du landgrave Louis IX de Hesse-Darmstadt, qui lui donna huit enfants, entre autres :

a) Frédérique-Wilhelmine-*Caroline*, née en 1776, mariée en 1797 à Maximilien-Joseph, alors duc de Deux-Ponts, plus tard roi de Bavière, sous le nom de Maximilien Ier, † 1841.

b) *Louise*-Marie-Auguste, née en 1779, mariée en 1795, sous le nom d'*Élisabeth-Alexéïevna*, à Alexandre Ier, empereur de Russie.

c) *Frédérique*-Dorothée-Wilhelmine, née en 1781, mariée en 1797 à Gustave-Adolphe IV, roi de Suède, † 1825.

d) *Marie*-Élisabeth-Wilhelmine, née en 1782, mariée en 1802 à Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, duc d'Œls, † 1808.

e) *Charles*-Louis-Frédéric, né en 1786, † 1818. Ce prince succéda, en 1811, à son grand-père comme grand-duc de Bade. Marié le 8 avril 1806 à la fille adoptive de Napoléon Ier, la gracieuse et regrettable princesse Stéphanie († 29 janvier 1860), il suivit la fortune de la France jusqu'en 1813, se joignit alors aux Alliés, assista au congrès de Vienne et entra dans la Confédération germanique, le 7e en rang. Quelques mois avant sa mort, il octroya à ses sujets une constitution, qui subsiste encore aujourd'hui dans ses linéaments principaux (22 août 1818). Il succomba le 8 décembre suivant, laissant trois filles :

1° Louise, née le 5 juin 1811, mariée le 9 novembre 1830 au prince Gustave Wasa, son cousin germain, † 19 juillet 1854.

2° Joséphine, née le 21 octobre 1813, mariée le 21 octobre 1834 à Charles, prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

3° Marie, née le 11 octobre 1818, mariée le 23 février 1843 à Guillaume-Alexandre-Antoine-Archibald, duc d'Hamilton et de Brandon en Écosse et en Angleterre, duc de Châtellerault en France.

f) *Wilhelmine*-Louise, née en 1788, mariée en 1804 à Louis, alors landgrave héréditaire de Hesse-Darmstadt, plus tard grand-duc sous le nom de Louis II (1830), † 1836.

2° *Frédéric*, né en 1756, général au service de Hollande, marié en 1791 à Christine-Louise, fille du prince Frédéric-Auguste de Nassau, mort sans enfants en 1817.

3° *Louis*-Guillaume-Auguste, né en 1763. Ce prince commença par servir dans les armées prussiennes. En 1818, la mort de son neveu, le grand-duc Charles, l'appela au trône et il l'occupa jusqu'en 1830. Sous son règne se placent l'union des deux Églises protestantes en une seule *Église évangélique* (1821), une association douanière conclue avec la Hesse (1824), l'introduction d'un système uniforme de poids et mesures, etc. Il mourut en 1830, sans laisser de postérité.

Le grand-duc Charles-Frédéric, après avoir perdu sa première femme, le 8 avril 1783, s'unit morganatiquement, le 24 novembre 1787, à une dame appartenant à l'ancienne noblesse immédiate de l'Empire, Louise-Caroline, baronne Geyer de Geyersberg, à qui François II conféra en 1796 le titre de *comtesse de Hochberg*. D'après les règles du droit public en Allemagne, les enfants issus de ce mariage ne jouissaient pas du droit de succession au trône; mais quand en 1818 la maison de Bade n'eut plus d'autre représentant mâle que le grand-duc Louis qui était sans enfants, les grandes puissances représentées au congrès d'Aix-la-Chapelle, confirmant un pacte de famille d'octobre 1806, relevèrent, par un acte exprès, les comtes de Hochberg de cette incapacité, et les reconnurent aptes à monter sur le trône de Bade à l'extinction de la famille issue du premier mariage de Charles-Frédéric.

La comtesse de Hochberg avait donné au grand-duc quatre fils et une fille :

1° Charles-*Léopold*-Frédéric, qui suit.

2° *Guillaume*-Louis-Auguste, né en 1792, général en chef de l'armée badoise, marié le 16 octobre 1830 à la princesse Élisabeth (née en 1802, † 1864), fille du duc Louis de Wurtemberg, et mort le 11 octobre 1859, laissant trois filles :

a) Sophie, née le 7 août 1834, mariée le 9 novembre 1858 au prince Woldemar de Lippe, frère du prince régnant de Lippe-Detmold.

b) Élisabeth, née le 18 décembre 1835.

c) Léopoldine, née le 22 février 1837, mariée le 24 septembre 1862 à Hermann, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

3° Frédéric-Alexandre, né et mort en 1793.

4° *Amélie*-Christine-Caroline, née le 26 janvier 1795, mariée le 19 avril 1818 au prince Charles-Égon de Fürstenberg († 1854).

5° *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, né le 8 décembre 1796, général de cavalerie.

Un statut de famille du 4 octobre 1817, préludant à l'acte solennel émané du congrès d'Aix-la-Chapelle, avait déjà déclaré les comtes de Hochberg, margraves de Bade et princes grand-ducaux.

XXVI. CHARLES-*LÉOPOLD*-FRÉDÉRIC, grand-duc de Bade le 30 mars 1830, sous le nom de LÉOPOLD Ier, était né le 29 août 1790, et avait épousé, le 25 juillet 1819, la princesse *Sophie*-Wilhelmine, fille du roi de SUÈDE Gustave-Adolphe IV et de la princesse Frédérique de Bade, par conséquent sa petite-nièce († 7 juillet 1865). Son règne, à part le ressentiment heureusement temporaire de la commotion européenne de 1848 et 1849, s'écoula prospère et paisible. Le pays de Bade doit au grand-duc Léopold d'utiles réformes dans l'administration intérieure, le développement de l'instruction primaire et secondaire, la promulgation d'un code pénal et d'un code de procédure, l'organisation d'un bon système postal et forestier, la création du chemin de fer qui traverse le grand-duché dans toute sa longueur, l'ouverture du port-franc de Mannheim, l'accession à l'union douanière allemande, la fondation d'un établissement d'aliénés à Illenau, près d'Achern, et d'un pénitencier à Bruchsal, etc. La ville de Bade, qui a pris un nouvel essor sous l'administration paternelle du grand-duc Léopold, lui a élevé une statue de bronze.

Mort le 24 avril 1852, Léopold a laissé sept enfants :

1° *ALEXANDRINE*-LOUISE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE-ÉLISABETH-SOPHIE, née le 6 décembre 1820, mariée le 3 mai 1842 à Ernest II, prince héréditaire, aujourd'hui duc régnant de SAXE-COBOURG-GOTHA.

2° *LOUIS*, né le 15 août 1824, grand-duc à la mort de son père, sous la régence de son frère Frédéric, mort sans postérité le 22 janvier 1858.

3° *FRÉDÉRIC*-GUILLAUME-LOUIS, qui suit.

4° LOUIS-*GUILLAUME*-AUGUSTE, né le 18 décembre 1829, major-général à la suite de l'armée prussienne, lieutenant-général et commandant du corps d'armée badois, etc.

5° *CHARLES*-FRÉDÉRIC-GUSTAVE-GUILLAUME-MAXIMILIEN, né le 9 mars 1832, propriétaire d'un régiment de cavalerie badoise.

6° *MARIE*-AMÉLIE, née le 20 novembre 1834, mariée le 11 septembre 1858 à Ernest, prince de LINANGE.

7° *CÉCILE*-AUGUSTE, née le 20 septembre 1839, mariée le 28 août 1857, sous le nom d'*Olga-Féodorowna*, au grand-duc Michel de RUSSIE.

XXVII. *FRÉDÉRIC*-GUILLAUME-LOUIS, né le 9 septembre 1826, gouverne le grand-duché de Bade depuis la mort du grand-duc Léopold. Institué régent le 24 avril 1852, en remplacement de son frère Louis, incapable de régner, il a pris, par patente du 5 septembre 1856, le titre de grand-duc, et, depuis cette époque, administre le grand-duché dans un esprit à la fois libéral et patriotique,

qui lui a conquis, à juste titre, l'affection de son peuple. Marié, le 20 septembre 1856, avec la princesse *Louise*-Marie-Élisabeth, fille du roi de Prusse Guillaume Ier, le grand-duc de Bade a trois enfants :

1° *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né le 9 juillet 1857, prince héréditaire.

2° Sophie-Marie-*Victoire*, née le 7 août 1862.

3° *Louis-Guillaume*-Charles-Frédéric-Berthold, né le 12 juin 1865.



Sceau du margrave Philippe de Hochberg (1485).

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SYNOPTIQUE

DE LA

MAISON DE BADE.

OBSERVATIONS.

Les noms en grandes lettres sont ceux des princes qui ont régné.

Les chiffres romains, placés avant les noms, marquent le nombre de générations à partir de l'auteur de la maison.

Quand trois dates se suivent, reliées par des tirets, la première indique la naissance; la seconde, l'avénement; la troisième, la fin du règne ou la mort.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SYNOPTIQU

ADALRIC ou ETICHON,
duc d'Alsace, † 690.

ADELBERT,
duc d'Alsace, † 722,
tige des maisons de HABSBOURG et de BADE.

ETICHON,
comte du Nordgau, † 720,
tige de la maison de
LORRAINE.

GONTRAM, *le Riche*,
comte du Sundgau et du Brisgau, vers 953.

LANZELIN ou LANDOLDE,
comte de Thurgovie et du Cletgau, † 990.

RADEBOTON,
comte du Cletgau et d'Argovie, † 1027,
auteur de la maison de HABSBOURG-AUTRICHE, éteinte en 1740.

I. PIRTILON,
comte du Brisgau et de l'Ortenau, 993,
aut. des maisons de ZÆHRINGEN et de BADE.

II. BERTHOLD Ier, *le Barbu*,
comte du Brisgau, puis duc de Carinthie et marquis de Vérone (1060), † 1077, 1er duc de ZÆHRINGEN.

III. BERTHOLD II,
duc de ZÆHRINGEN 1077, † 1111.

III. HERMANN Ier,
margrave (marquis) de Vérone, puis de BADE,
† 1074.

IV. BERTHOLD III,
duc 1111, † 1123.

IV. CONRAD,
duc 1122, † 1152.

IV. HERMANN II,
margrave de Bade et de Hochberg,
† 1130.

V. BERTHOLD IV,
duc 1152, † 1186.

V. ADELBERT,
† après 1181, auteur de la ligne des ducs de TECK, ét. en 1439.

V. HERMANN III, *le Grand*,
margrave 1130, † 1160.

VI. BERTHOLD V, *le Riche*,
dernier duc de Zæhringen 1186,
† 1218.

VI. HERMANN IV,
margrave 1160, † 1190.

VII. HERMANN V,
le Pieux ou *le Belliqueux*,
margrave de Vérone et de BADE 1190,
† 1243.

VII. HENRI,
† 1231, auteur des margraves de HOCHBERG (*Hochberg-Hochberg* ét. en 1418, et *Hochberg-Sausenberg* ét. en 1503).

VIII. HERMANN VI, *id.*,
par sa femme, duc d'Autriche
et de Styrie, † 1250.

VIII. RODOLPHE Ier,
règne d'abord avec son frère,
puis seul 1248, † 1288.

IX. FRÉDÉRIC,
né 1249, † 1269.

IX. HERMANN VII,
margrave de Bade 1288, † 1291

X. FRÉDÉRIC II,
margrave 1291, † 1333.

X. RODOLPHE, *de Pforzheim*,
† 1348.

XI. HERMANN VIII,
margrave 1333, † 1353,
sans postérité.

XI. FRÉDÉRIC, *le Pacifique*,
† 1353.

Voir la suite ci-contre.

DE LA MAISON DE BADE.

XI. FRÉDÉRIC, *le Pacifique*,
† 1353.

XII. RODOLPHE II, *le Long*,
hérite des diverses possessions de
Hermann VIII, 1353; † 1372.

XIII. BERNARD Ier, *le Grand*,
margrave 1373, † 1431.

XIV. JACQUES Ier,
1407-1431-1453.

XV. CHARLES Ier, *le Belliqueux*,
margrave 1453, † 1475.

XVI. CHRISTOPHE,
né 1453, margrave 1475-1519,
† 1527.

XVII. BERNARD II,
né 1474, † 1537, tige des
margr. de BADE-BADE.

XVIII. PHILIBERT
1536-1537-1569.

XIX. PHILIPPE,
1559-1569-1588.

XVIII. CHRISTOPHE,
de Rodemachern,
né 1537, † 1575.

XIX. ÉDOUARD-FORTUNÉ,
1565-1588-1600.

XX. GUILLAUME,
1593-1622-1677.

XXI. FERDINAND-MAXIMILIEN,
né 1625, † 1669.

XXII. LOUIS-GUILLAUME,
dit *le prince Louis*,
1655-1677-1707.

XXIII. LOUIS-GEORGE-SIMPERT,
1702-1707-1761.

XXIII. AUGUSTE-GEORGE-SIMPERT,
1706-1761-1771,
dernier margrave de BADE-BADE.

XVII. ERNEST,
né 1482, † 1553, tige des margr.
de BADE-DURLACH.

XVIII. CHARLES II,
1529-1553-1577.

XIX. ERNEST-FRÉDÉRIC,
1560-1577-1604.

XIX. GEORGE-FRÉDÉRIC.
1573-1577-1638.

XX. FRÉDÉRIC III,
1594-1638-1659.

XXI. FRÉDÉRIC IV,
1617-1659-1677.

XXII. FRÉDÉRIC V MAGNUS
1647-1677-1709.

XXIII. CHARLES III GUILLAUME,
1679-1709-1738.

XXIV. FRÉDÉRIC,
né 1703, † 1732.

XXV. CHARLES-FRÉDÉRIC,
né 1728, margrave de Bade-Durlach 1732, de Bade-Bade 1771;
électeur de BADE 1802; grand-duc de BADE 1806, † 1811.

XXVI. CHARLES-LOUIS,
né 1755, † 1801.

XXVII. CHARLES Ier LOUIS-FRÉDÉRIC,
1786-1811-1818.

XXVI. LOUIS Ier GUILLAUME-AUGUSTE,
1763-1818-1830.

XXVI. CHARLES-FRÉDÉRIC-LÉOPOLD Ier,
1790-1830-1852.

XXVII. LOUIS II,
1824-1852-1856,
† 1858.

XXVII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-LOUIS.
né 1826, régent 1852,
grand-duc de BADE depuis 1856.



Landgraves de Hesse-Darmstadt.
Blasonnement p. 35



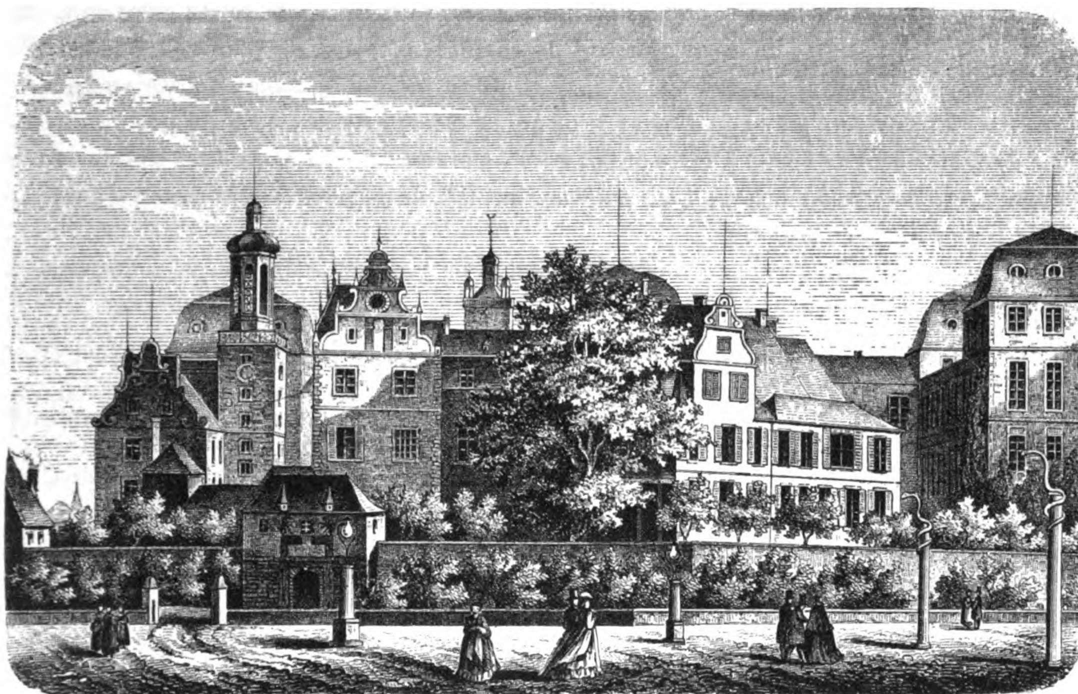
Grands Ducs de Hesse.
Blasonnement p. 37



Comtes de Hanau-Lichtenberg.
Blasonnement p. 36

MAISON DE HESSE.

Lith. de V° Berger-Levrault & Fils, Strasbg.



Château de Darmstadt.

MAISON DE HESSE.

ARMES DES LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT, EN 1789.

Parti d'un trait et coupé de quatre, ce qui fait dix quartiers.

Au 1er, d'argent à la croix de patriarche de gueules, pour la principauté de Hersfeld; au 2e, de sable à une étoile à huit rais d'argent, coupé d'or plein, pour le comté de Ziegenhayn; au 3e, d'or à un lion (*al.* léopard-lionné) de gueules à la queue fourchue, couronné, armé et lampassé d'azur, pour le comté de Catzenelnbogen; au 4e, de gueules à deux lions-léopardés (*al.* deux léopards) d'or passant l'un au-dessus de l'autre, pour le comté de Dietz; au 5e, de sable à deux étoiles à huit rais d'argent, coupé d'or plein, pour le comté de Nidda;

au 6[e], d'or à trois chevrons de gueules, pour le comté de Hanau; au 7[e], de gueules à un petit écusson triangulaire, coupé d'argent et de gueules, côtoyé à ses flancs de trois demi-feuilles d'ortie d'argent et accompagné de trois clous de passion du même, posés en pairle, les pointes dirigées vers ses angles, pour le comté de Schaumbourg; au 8[e], d'argent à deux fasces de sable, pour le comté d'Isenbourg; au 9[e], d'argent au lion de sable et une bordure de gueules, pour la seigneurie de Lichtenberg; au 10[e], de gueules à deux fasces d'argent, pour la seigneurie d'Ochsenstein.

Sur le tout, d'azur à un lion burelé d'argent et de gueules de dix pièces, couronné et armé d'or, qui est de Hesse [1].

L'écu timbré d'une couronne de prince d'Empire.

Supports: deux lions-léopardés d'or, couronnés du même.

Le tout placé sur un manteau de pourpre fourré d'hermine, rebrassé d'or et surmonté d'une couronne de prince.

ARMES DES COMTES DE HANAU-LICHTENBERG, AU COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÈCLE.

Parti de deux traits et coupé d'un, ce qui fait six quartiers.

Au 1[er], chevronné d'or et de gueules de six pièces, pour le comté de Hanau; au 2[e], fascé d'or et de gueules de six pièces, pour la seigneurie de Reineck; au 3[e], d'or au lion de gueules, pour le comté de Deux-Ponts; au 4[e], coupé de gueules et d'or, qui est de Müntzenberg; au 5[e], d'argent à un lion de sable et une bordure de gueules, pour la seigneurie de Lichtenberg; au 6[e], de gueules à deux fasces d'argent, pour celle d'Ochsenstein.

Sur le tout, de gueules à la bordure d'or, pour la seigneurie de Bitche [2].

L'écu timbré de six casques de tournoi, cimés: le 1[er], d'un lion de gueules, issant, entre deux panaches de plumes alternativement de sable et d'argent (Deux-Ponts); le 2[e], d'un bonnet de gueules retroussé d'hermine et surmonté de trois plumes de paon entre deux pennons coupés de gueules et d'or (Müntzenberg); le 3[e], d'un cygne d'argent issant, au vol éployé (Hanau); le 4[e] (couronné), d'un cygne d'argent au vol éployé (Reineck); le 5[e], d'un col de cygne d'argent (Lichtenberg); le 6[e], d'un homme de carnation, sans bras, issant du

---

1. Blasonné d'après le grand sceau du landgraviat de Hesse-Darmstadt, en usage en 1789, dont nous devons une empreinte à l'obligeance de M. le docteur Baur, directeur général des archives grand-ducales, à Darmstadt.

2. Nous avons suivi, pour blasonner ces armes, les écussons reproduits dans tous les armoriaux allemands et placés tant au bas des portraits du temps que sur les monnaies des comtes à partir de Frédéric-Casimir (v. 1647). (V. Berstett, *Münzgeschichte*, p. 31 sv., pl. IV et V; Siebmacher, t. VI, pl. 9, Hefner, *Siebmacher's Wappenbuch*, t. I, pl. 57, etc.) L'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 183, n° 247, en donne également une description, mais qui contient des erreurs manifestes: «*Parti de deux traits coupés d'un, ce qui fait six quartiers, le 1[er] de gueules, à trois chevrons d'or, le 2[e] fascé d'or et de gueules de six pièces, le 3[e] d'or à un lion de sable* (sic), *le 4[e] d'argent à une fasce de gueules et une bordure de même, le 5[e] d'azur à un lion d'or, le 6[e] de gueules à deux fasces d'argent, et sur le tout, en cœur, de gueules coupé d'or.*»

casque, vêtu de gueules à deux fasces d'argent et coiffé d'un bonnet à l'antique de gueules, fascé et retroussé d'argent (OCHSENSTEIN).

LAMBREQUINS : d'argent et de gueules, à dextre; de gueules et d'or, et de gueules et d'argent, à sénestre.

ARMES ACTUELLES DES GRANDS-DUCS DE HESSE.

D'azur à un lion burelé d'argent et de gueules de dix pièces, sommé d'une couronne royale d'or et armé du même, tenant de la dextre une épée d'argent montée d'or[1].

L'ÉCU timbré d'une couronne royale et entouré des insignes des ordres de Louis et de Philippe le Magnanime.

SUPPORTS : deux lions-léopardés d'or, la queue fourchue et couronnés du même.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine, rebrassé d'or et surmonté d'une couronne royale.



Au moment où la Révolution française éclata, la maison de Hesse possédait, dans la Basse-Alsace, des domaines qui, par leur étendue et leur richesse, lui assignaient un rang éminent parmi les petits souverains de la province.

Ces domaines, qui avaient antérieurement appartenu aux comtes de HANAU-LICHTENBERG, comprenaient douze bailliages, groupés, les uns, au pied des Vosges, autour de Westhoffen, d'Ingwiller, de Pfaffenhofen et de Bouxwiller; les autres, vers le Rhin, au nord et au sud de la préfecture de Haguenau, autour de Brumath, d'Offendorf, de Hatten et de Wœrth. Un autre lambeau de territoire touchait presque aux portes de Strasbourg; il avait pour chef-lieu Wolfisheim.

A ces bailliages situés sur la rive gauche du Rhin, s'ajoutaient ceux de Willstett et de Lichtenau, enclavés dans le margraviat de Bade, et celui de Lemberg dans le Palatinat.

1. L'épée a été ajoutée en 1806, lors de l'érection du landgraviat en grand-duché, et pour faire allusion au titre de « *Vorfechter zwischen Rhein und Weser* », pris par le nouveau grand-duc. L'écusson aux armes de Hesse était alors posé sur un grand écu dans lequel figuraient des quartiers aux blasons des diverses possessions anciennes et nouvelles du grand-duc, mais qui depuis a été laissé de côté. On peut consulter sur ces modifications successives un mémoire publié à Cassel par HOFFMEISTER : *Ueber das hessische Wappen*, ainsi que le bel ouvrage de M. DE HEFNER : *Siebmacher's Wappenbuch*, Nüremberg, 1856, t. I, p. 33 et pl. 62.

PREMIÈRE PARTIE.

LA MAISON DE HESSE, JUSQU'A L'ÉPOQUE OU ELLE PRIT POSSESSION DU COMTÉ DE HANAU.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DE CETTE MAISON DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A SA BIFURCATION EN DEUX GRANDES BRANCHES (1247-1567).

La maison de Hesse[1] a pour auteur Henri *l'Enfant,* qui vivait au treizième siècle (1245-1308). Henri était le fils cadet du duc de Brabant, Henri II; il appartenait par son père à une famille puissante, qui régnait depuis fort longtemps sur plusieurs des territoires formant la Belgique actuelle, et qui prétendait descendre de Ferréol, préfet du prétoire des Gaules à l'époque de la chute de l'empire romain; ce qui est mieux établi, c'est qu'elle était issue de l'empereur Charlemagne, par l'un des fils du roi Louis IV, *d'outre-Mer.* La mère d'Henri, Sophie, fille du landgrave de Thuringe et de Hesse, Louis VI le Saint, et de sainte Élisabeth de Hongrie, descendait d'un comte de Schauenbourg, en Thuringe, nommé Louis le Barbu, dont les généalogistes ne s'accordent pas à préciser l'origine: selon quelques-uns, il aurait aussi été l'un des rejetons de Charlemagne. Quoi qu'il en soit sur ce point, Louis, petit-fils de Louis le Barbu, devint en 1130 le premier landgrave héréditaire de Thuringe, et, en même temps, seigneur de la Hesse. Sa descendance mâle s'éteignit environ un siècle après (1247), et la Hesse, attribuée, à la suite d'une longue lutte, à Sophie, fille, sœur et nièce des derniers landgraves (n. 1224, † 1284), fut le patrimoine du fils que cette princesse avait eu de son mariage avec le duc de Brabant.

---

1. On peut consulter, à part les ouvrages généalogiques généraux : Winkelmann, *Beschreibung von Hessen*, Brême, 1697, in-fol.; Merian, *Topogr. Hassiæ;* Mallet, *Hist. de Hesse*, Paris, 1767, 4 vol. in-8°; Teuthorn, *Ausführl. Gesch. der Hessen*, Berlin, 1770-1780, 11 vol. in-8°; Wenck, *Hessische Landesgesch.*, Darmstadt, 1783, 3 vol. in-4°; (Turckheim), *Hist. généal. de la Maison souveraine de Hesse*, Strasbourg, 1819, 2 vol. in-8°; L. Spach, *le Comté de Hanau-Lichtenberg* (Bulletin de la Société pour la conservation des monuments histor. d'Alsace, t. III, 2e partie, p. 1-58), et notre propre ouvrage, *Études sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes des principales maisons souveraines de l'Europe*, Strasbourg, 1866, 1 vol. grand in-4°. p. 42 et 179.

I. Henri *l'Enfant,* premier landgrave de Hesse, régna d'abord sous la tutelle de sa mère. L'une des plus avantageuses acquisitions qu'elle lui fit faire, est celle de la ville et de la seigneurie de Giessen, qu'il acheta en 1265 d'Ulric, comte palatin de Tubingue. A peine majeur, Henri eut de sanglants démêlés avec les archevêques de Mayence et de Cologne, qui revendiquaient des droits de juridiction sur une partie de ses possessions, mais il s'en tira glorieusement. Vers la fin du siècle il acquit la ville d'Immenhausen (1287), le château et le comté de Schartenberg, et le bailliage de Grebenstein (1297). Enfin les comtes de Dassel lui cédèrent les châteaux de Trendelberg et de Schonenberg et la vaste forêt de Reinhardswald. Henri Ier sut, pendant tout son règne, maintenir l'ordre dans ses États et contenir ses nombreux vassaux. Ce fait, insignifiant si on le juge avec les idées modernes de subordination, de concorde et de support mutuel, dénote au contraire un rare ascendant moral et une grande prudence chez un souverain contemporain du Grand Interrègne, c'est-à-dire de la période la plus tourmentée, la plus anarchique qu'ait traversée l'empire germanique. Ce n'était pas peu de chose alors, pour un simple landgrave, de tenir tête aux velléités ambitieuses et à la soif d'indépendance que l'absence de tout pouvoir central développait chez le moindre châtelain et dans la plus modeste bourgade. Henri mourut le 21 décembre 1308, à l'âge de 65 ans. Cassel, sa résidence habituelle, et Marbourg lui doivent de notables embellissements.

II. Il eut pour successeurs, à *Marbourg,* Othon Ier, le second des fils issus de son premier mariage avec Adélaïde, fille du duc Othon, de Bavière selon les uns, de Lünebourg selon les autres[1]; à *Cassel,* Jean, né de sa seconde femme, Mechtilde de Clèves. Mais ce dernier succomba, trois ans après, aux atteintes de la peste, et Othon réunit sous sa domination la Hesse tout entière. Son histoire est peu connue : on sait seulement qu'il eut à lutter, comme son père, contre son voisin, l'archevêque de Mayence; qu'il épousa, en 1298, Adélaïde, comtesse de Ravensberg, et qu'il fut le premier à recommander à ses enfants de maintenir l'indivisibilité de ses États et d'établir le droit de primogéniture. En effet, après sa mort (1328), l'aîné d'entre eux, Henri II, dit *de Fer,* lui succéda seul; ses frères, Louis et Hermann, se contentèrent d'apanages, sans souveraineté.

1. L'aîné des fils, Henri, gendre de Louis le Sévère, duc de Bavière, était mort avant son père, v. 1296.

III. Henri II acheta en 1350, des comtes de Solms, le château et le bailliage de Kœnigsberg. Dix ans plus tard, Albert, burgrave de Nuremberg, lui vendit pour 43,000 florins la ville et le bailliage de Smalkalde, ainsi que plusieurs autres territoires également riches en mines et en forêts. Enfin le même landgrave acquit à prix d'argent la seigneurie de Spangenberg, le comté de Bilstein et la moitié de la seigneurie d'Itter. C'est sous son règne (1329) que s'éteignirent les comtes de Nidda, et que leurs possessions passèrent aux comtes de Ziegenhayn, à l'extinction desquels elles devaient venir doubler les domaines patrimoniaux de la maison de Hesse.

Un autre événement important se rattache à ce prince. Henri II était parent des margraves de Misnie, les futurs ducs et électeurs de Saxe : une tante de sa bisaïeule Sophie, nommée Judith, avait épousé, en 1217, Thierry *l'Affligé*, margrave de Misnie, et lui avait apporté des droits sur le landgraviat de Thuringe. Ces droits avaient été, sous Henri l'Enfant, la source de longues contestations; en 1265, un traité solennel était venu clore la querelle, et pendant le siècle suivant la bonne harmonie s'était assez rétablie entre les deux familles, pour que Henri se fût décidé à épouser une princesse de Misnie, nommée Élisabeth (1321). En 1373, les représentants des deux maisons, placés en face des redoutables associations de la noblesse inférieure, jugèrent utile de cimenter encore plus étroitement leur alliance, et ils conclurent un pacte en vertu duquel, en cas d'extinction de la maison de Hesse ou de celle de Misnie, la survivante devait hériter des possessions de l'autre. Quoique ces actes de confraternité privassent l'empereur d'un droit de retour éventuel, Charles IV ne se sentit pas assez fort, cette fois, pour refuser son approbation, et, le 13 décembre 1373, il accorda à Henri II, à son neveu Hermann le Savant et à Frédéric le Sérieux, landgrave de Thuringe et de Misnie, l'investiture collective de toutes leurs possessions présentes et futures, avec droit de succession réciproque. Le traité de 1373 fut renouvelé en 1431 à Rothenbourg, en 1457 à Naumbourg, en 1487 à Erfurt, en 1520 à Nordhausen, enfin en 1555, 1587 et 1614 à Naumbourg; la maison de Brandebourg y accéda en 1457.

IV. Henri II ayant perdu en 1366 son fils unique Othon *l'Archer,* il eut pour successeur Hermann, qui s'était d'abord destiné à l'Église, mais qui, à la mort de son cousin, avait été associé au gouvernement du landgraviat. A peine arrivé au pouvoir, Hermann se vit contraint de le défendre les armes à la main. Sur les instigations d'Othon le Mauvais, duc de Brunswick, à qui sa mère avait légué des prétentions sur la Hesse, les comtes de Nassau, de Waldeck, de Hanau, de

Ziegenhayn, d'Isenbourg, de Catzenelnbogen, plus de deux mille chevaliers et barons, jugeant le moment favorable pour conquérir leur indépendance, se soulevèrent contre Hermann, contre le *Bachelier,* comme ils l'appelaient avec dédain, et étendirent autour de lui le réseau d'une vaste confédération, appelée *Société de l'Étoile,* en l'honneur du comte de Ziegenhayn, l'un de ses chefs, qui portait une étoile sur ses armes. Justement effrayé du petit nombre de ses partisans, le landgrave trouva dans les villes un appui aussi solide qu'inespéré et parvint, après une lutte sanglante, à rompre la ligue. D'autres associations, connues sous divers noms[1] et analogues à celles des *Schlægler,* qui désolaient d'autres parties de l'Allemagne, ne s'en reformèrent pas moins plus tard des débris de la ligue de l'Étoile. Toute l'histoire de cette époque est une succession de confédérations et de luttes, par lesquelles princes et cités cherchaient tour à tour à abuser du droit du plus fort. On était, il faut le reconnaître, dans une période d'enfantement, et le pouvoir des princes puissants ne s'exerçait pas, en général, avec assez de ménagements pour ôter tout prétexte de soulèvement aux petits dynastes et aux villes. Les grands dignitaires ecclésiastiques eux-mêmes ne se servaient guère de leur autorité pour rétablir la paix, et, non contents d'endosser la cuirasse guerrière et de quitter la crosse pour l'épée, ils ne reculaient pas devant l'emploi des foudres spirituelles pour donner satisfaction à leur ambition mondaine. Au premier rang des belligérants, des agresseurs, figuraient très-souvent les prélats de Mayence, de Cologne, de Paderborn, de Fulde; et il n'était pas jusqu'à l'empereur, qui, sortant de son rôle, se mêlait ouvertement ou en secret à ces guerres civiles. Presque tout le règne de Hermann († 1413) est absorbé par des luttes intestines. Trois fois ce prince eut à défendre Cassel assiégé, avant que la lassitude générale ramenât la paix. Il n'en fit pas moins quelques acquisitions pacifiques assez avantageuses. En 1387, il acheta pour 10,400 florins, de Henri, comte de Henneberg, le château et le bailliage de Barchfeld, et acquit des droits sur la ville de Wetzlar.

Marié deux fois, 1° en 1364 avec Jeanne, comtesse de NASSAU-SAARBRÜCK, 2° en 1383 avec Marguerite, fille du burgrave de NUREMBERG Frédéric III, Hermann ne laissa qu'un seul fils, LOUIS, *le Pacifique,* qui lui succéda (1413).

V. Par une singulière contradiction, le fils de Hermann le Savant ne savait ni lire ni écrire, ce qui ne l'empêcha pas de compter, au témoignage

---

1. *Société du vieil Amour* (von der alten Minne), fondée par le comte de Nassau-Dillenbourg; *Union de la Corne,* ayant à sa tête les seigneurs de Hatzfeld.

d'ÆNÉAS SYLVIUS lui-même, parmi les princes les plus sages et les plus équitables de son siècle[1]. Son long règne s'écoula dans une tranquillité profonde; la paix fut un instant troublée par le fait de l'abbé de Fulde, que soutint l'archevêque de Mayence; mais Louis battit leurs troupes à Münsterfeld, près de Fritzlar, et obtint satisfaction. Son humeur, peut-être trop pacifique, eut pour la puissance de sa maison une fâcheuse conséquence. La branche aînée des ducs de Brabant s'étant éteinte en 1355 dans sa descendance masculine, c'est à la branche hessoise que, d'après les lois de l'Empire, aurait dû échoir cet opulent héritage. Cependant, à cette époque, le landgrave Henri II ne s'opposa pas à ce que Jeanne, fille du dernier duc, mariée à Wenceslas, frère de l'empereur Charles IV, continuât à jouir de l'héritage paternel. Jeanne mourut sans enfants en 1406, et les héritiers collatéraux qui s'emparèrent du duché, ne laissèrent pas non plus de postérité. Le moment eût été venu pour le prince hessois de faire une démarche décisive. Mais Louis, on ne sait pourquoi, négligea de faire valoir ses droits ou n'apporta pas assez d'énergie à sa revendication, de sorte que le Brabant passa à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et, par lui, à la maison d'Autriche, au grand préjudice des héritiers légitimes. Au reste, si cette belle province échappa à Louis le Pacifique, il agrandit considérablement ses États d'un autre côté, et prépara à ses successeurs de nouveaux accroissements. Jean II, dernier comte de Ziegenhayn et Nidda, à qui il avait eu l'occasion de rendre quelques services, lui fit hommage de ses États, composés pour la majeure partie de fiefs mâles des églises de Fulde et de Hersfeld; lui ménagea, de son vivant même, en 1434, l'investiture des deux abbayes, et se constitua leur arrière-vassal, ce qui facilita, lorsqu'il mourut (1450), la prise de possession, par Louis de Hesse, de ces deux comtés et de la Marche Fuldoise qui en dépendait. Cette acquisition fut d'autant plus avantageuse que les bailliages cédés se trouvaient au cœur du landgraviat. Plusieurs autres seigneurs cherchèrent successivement à s'assurer la protection de Louis II, en lui offrant leurs alleux à titre de fiefs oblats. En 1433 il devint l'avoué de la riche abbaye de Corvey.

Ami de la paix, le landgrave cherchait à en répandre les bienfaits sur tous ses voisins. Il intervint à plusieurs reprises comme médiateur entre les deux ducs de Brunswick, entre l'électeur Frédéric et le duc Guillaume de Saxe, entre le même électeur et Ladislas, roi de Bohême. Sa réputation de sagesse appela sur lui, en 1439, l'attention des princes qui avaient à choisir le successeur d'Albert II;

---

1. *De statu Europæ*, cap. 30, t. II; FREHERI, p. 127.

mais il eut le rare courage de préférer à la couronne impériale la position plus modeste, mais plus stable, que lui avaient léguée ses pères. Il ne cessa de se consacrer au bien de ses sujets, commença la réforme des couvents, favorisa le développement des lettres et des sciences, fit traduire du latin en allemand les lois du pays et consacra les économies, fruits d'une administration prudente, à l'embellissement de ses principales résidences et à l'acquisition des territoires qui pouvaient arrondir ses domaines.

Il mourut le 17 janvier 1458 à Spangenberg, empoisonné, dit-on, par les moines d'un couvent qu'il avait voulu réformer. Sa femme, Anne de Misnie, lui avait donné cinq enfants, dont les deux aînés, Louis III et Henri, lui succédèrent, l'un à *Cassel,* l'autre à *Marbourg.*

VI. Les deux frères furent presque constamment en lutte. L'événement le plus mémorable qui se rattache au cadet, Henri, est son mariage avec Anne, fille de Philippe le Vieux, dernier comte de Catzenelnbogen et Dietz. A la mort de ce dynaste (1479), Henri réunit ses vastes possessions aux domaines de la maison de Hesse. La capitale du grand-duché de Hesse, Darmstadt, est l'ancienne capitale des comtes de Catzenelnbogen. Cet opulent héritage rendit le landgrave de Marbourg beaucoup plus puissant que les deux jeunes princes qui, en 1471, avaient succédé dans le landgraviat de Cassel à leur père Louis III; en effet, lorsqu'en 1489 on confectionna à Francfort la matricule qui servit, depuis, de base d'évaluation pour les charges de l'Empire, ceux-ci ne furent taxés qu'à 32 cavaliers et 126 hommes à pied, tandis que leur cousin, Guillaume III, dut fournir à lui seul 42 cavaliers et 167 fantassins[1].

VII. Les fils de Louis III portaient également, tous deux, le nom de *Guillaume,* et on les connaît sous ceux de Guillaume Ier et de Guillaume II. L'aîné, Guillaume Ier, renonça au gouvernement en 1493, à la suite d'un voyage en Orient qui altéra ses facultés; son cousin, Guillaume III, de *Marbourg,* succomba à la fleur de l'âge sans laisser de postérité, de sorte que la Hesse fut de nouveau réunie tout entière entre les mains du landgrave Guillaume II, second fils de Louis III, de *Cassel,* et de Mathilde de Wurtemberg (1500).

Ce prince, né en 1468, avait d'abord été destiné au sacerdoce, afin que l'aîné pût hériter seul des diverses possessions de sa branche. Mais arrivé à l'âge où il aurait dû entrer dans les ordres, il se sentit pris d'une si invincible répugnance,

1. Müller, *Reichstag-Theat.*, Freder. III, t. III., cap. 39; Türckheim, *l. c.*, p. 396.

qu'il sollicita et obtint de son tuteur, Henri III, l'autorisation de suivre la carrière des armes. A peine âgé de 20 ans, il rendit des services signalés à Maximilien d'Autriche dans sa lutte avec Ladislas, roi de Bohême, et dut à la chaleureuse intervention de ce prince auprès du landgrave Guillaume Ier, l'abandon à son profit d'une portion de la Basse-Hesse (1488). Cinq années plus tard, comme nous l'avons dit, Guillaume Ier abdiqua même complétement en sa faveur.

En 1503, Guillaume II consentit à se rendre l'instrument de la vengeance de l'empereur contre l'électeur palatin Philippe, et il envahit le territoire de ce prince à la tête d'une imposante armée. On reproche généralement au landgrave les traitements barbares qu'il infligea aux contrées que ses troupes eurent à traverser : le Palatinat fut mis à feu et à sang. Guillaume II ne survécut guère à cette campagne meurtrière; il mourut en 1509, laissant, à l'intérieur, le souvenir d'un prince instruit et vigilant pour le bien de ses sujets. Il n'avait eu de sa première femme, Yolande de Lorraine († 1500), qu'un fils, qui mourut treize jours après sa naissance. Sa seconde femme, la belle princesse Anne de Mecklembourg, donna le jour à trois enfants : Élisabeth, née le 4 mars 1502, mariée en 1519 à Jean-George, duc de Saxe, et morte en 1555; Madeleine, qui mourut en bas âge; enfin, Philippe *le Magnanime*, né le 13 novembre 1504.

VIII. Philippe, l'un des plus grands princes qui aient gouverné la Hesse, commença par régner sous la tutelle de sa mère. Arrivé à la majorité (1522), il eut à lutter contre François de Sickingen, qui avait fait plusieurs incursions dans ses États; puis il entra en campagne contre les paysans révoltés et les anabaptistes, et remporta deux éclatantes victoires sous les murs de Fulde et à Frankenhausen (1525). Mais, après avoir fait bonne justice de l'esprit de rébellion et de fanatisme qui, sous prétexte de réforme religieuse, avait provoqué cette Jacquerie allemande, Philippe n'en crut pas moins devoir s'enquérir des nouvelles doctrines pour la prétendue défense desquelles paysans et anabaptistes s'étaient soulevés. Après les avoir examinées avec une maturité supérieure à son âge, il s'y rallia complétement, quelques efforts que fît sa mère pour l'en dissuader. En 1526, il convoqua le clergé de ses États à Hombourg, et ce premier synode décida, sur sa proposition, l'abolition de la messe, la distribution de la Cène sous les deux espèces, la prédication de l'Évangile en langue vulgaire, la destruction des images, etc.[1]. La plupart des fidèles suivirent l'exemple du prince;

1. Réforme des églises hessoises, Schminck, *Monum. Hass.*, t. II, p. 588; Türckheim, *ouvr. cité*, p. 430, n° 2.


PHILIPPE LE MAGNANIME
LANDGRAVE DE HESSE
A. DEMARLE . f.

toutefois il fut expressément statué que chacun, à cet égard, serait libre de suivre les inspirations de sa conscience, et le couvent de Rothenbourg fut affecté à l'entretien des prêtres qui ne voudraient pas sortir de l'Église catholique. Cette part faite à des scrupules respectables, Philippe se préoccupa de donner une impulsion décisive à l'instruction de son peuple, et consacra à des écoles les bâtiments et les revenus de plusieurs des principaux couvents abandonnés par les moines; le reste des biens ecclésiastiques, sécularisés à la suite de la désertion presque générale du clergé, servit à doter l'université naissante de Marbourg et à fonder quatre hôpitaux à Hayna, à Merzhausen, à Gronau et à Hofheim.

Le moment ne tarda pas à arriver où la Réforme, d'abord circonscrite dans les bornes de l'administration intérieure de chaque pays, devint un événement d'un intérêt européen et mit les armes à la main à tous les princes, qu'ils fussent ses adhérents ou ses adversaires. Les partisans des nouvelles doctrines les affirmèrent et les défendirent hautement, dès 1529, à la diète de Spire, et l'on sait que le nom qu'ils portent aujourd'hui dans le monde, date des énergiques *protestations* qu'ils firent entendre contre les décisions de cette assemblée. Au premier rang des princes *protestants* figura toujours, depuis ce moment, le landgrave Philippe de Hesse. Ses efforts tendirent tout d'abord à rapprocher Luther de Zwingle; pendant le colloque de Marbourg, resté malheureusement infructueux, il fut un modèle accompli de piété et de tolérance chrétienne (1529). En 1530, il signa la Confession d'Augsbourg et, l'année suivante, l'acte de confédération conclu à Smalkalde pour la défense de la liberté civile et religieuse en Allemagne. Sûr de se voir soutenu dans ses entreprises, Philippe s'employa très-énergiquement en faveur du duc Ulrich de Wurtemberg, qui avait été dépouillé de ses États par le duc de Bavière et s'était réfugié à la cour du landgrave. Le duc de Bavière ayant vendu, en 1520, le Wurtemberg à Charles-Quint, au mépris de tous les droits, c'est à l'empereur que Philippe s'adressa d'abord, mais il se vit éconduit. Alors il s'allia en secret avec plusieurs des princes, ses voisins, leva, grâce aux subsides de la France, une armée de cinquante mille hommes, battit les Autrichiens près de Laufen (1534) et arracha à l'empereur le glorieux traité de Kadan, qui remit le duc Ulrich en possession de son patrimoine. Le désintéressement et l'active générosité avec laquelle Philippe défendit la cause de ce malheureux prince, lui valurent le surnom de *Magnanime*, que lui a conservé l'Histoire.

Sept années de paix, qui suivirent la campagne de Wurtemberg, permirent au landgrave d'achever la Réforme dans ses États, et de consolider la création de l'université de Marbourg, dont il avait jeté les bases en 1529, et dont le chef

de l'Empire confirma les priviléges douze ans plus tard. En 1535, il promulgua un code criminel calqué sur celui de Charles-Quint, mais moins rigoureux dans ses dispositions pénales, et compléta son œuvre en organisant une police vigilante.

Ces travaux pacifiques furent brusquement interrompus, en 1542, par les entreprises hostiles du duc Henri de Brunswick, qui comptait parmi les adversaires les plus acharnés du protestantisme et qui, dit-on, n'avait pas reculé devant l'emploi du poignard pour chercher à se débarrasser du landgrave. Philippe s'empara du Brunswick en 1542, et, trois ans après, de la personne même du duc. Mais il allait avoir à combattre un ennemi plus redoutable encore. Charles-Quint, momentanément rassuré sur les intentions du sultan Soliman, songeait à détruire la ligue de Smalkalde et à rétablir dans l'Empire son autorité méconnue. Dans le courant de l'année 1546, on arma des deux côtés. Philippe, préparé à la lutte, aurait voulu fondre sur les troupes impériales avant leur concentration; mais les lenteurs de ses alliés déjouèrent ses calculs, et quand les deux armées se rencontrèrent près de Mühlberg, sur l'Elbe, le 24 avril 1547, celle de la ligue fut écrasée. L'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, qui la commandait conjointement avec le landgrave de Hesse, perdit dans cette funeste journée ses États et sa liberté; Philippe, attaqué au cœur même de son territoire, dut également se rendre à discrétion après une lutte héroïque. Traîné de prison en prison, malgré les termes exprès de sa capitulation, il ne fut délivré qu'en 1552, par l'intervention armée de Maurice de Saxe, qui, après avoir servi d'instrument à l'empereur contre les protestants, venait de se déclarer contre lui avec la même ardeur qu'il avait mise d'abord à le seconder.

Philippe, remis en possession de tous ses domaines, ne reparut plus guère sur les champs de bataille. En 1553, il fit une courte et glorieuse campagne dans le Brandebourg, pour dompter le fougueux électeur Albert. En 1562, il envoya des soldats au secours des protestants de France. Mais, à part ces deux expéditions, il se consacra exclusivement à l'administration intérieure de la Hesse et à la consolidation du culte auquel il s'était attaché du fond du cœur. La Hesse fut divisée en six surintendances ecclésiastiques, et dotée en 1566 d'une nouvelle liturgie. L'année suivante, le 31 mars 1567, le landgrave termina sa carrière terrestre à Cassel, à l'âge de 62 ans et demi.

«Philippe le Magnanime», dit l'un des historiens de la maison de Hesse, M. de Türckheim[1], «avait l'esprit grand et élevé : il fut éloquent; brave et ardent

1. Türckheim, *l. c.*, p. 453.

« à la tête de ses troupes; modéré et humain dans la victoire; grand dans l'infor-« tune, qui ne l'abattit jamais; actif et pénétrant à la paix, jugeant bien les « événements, examinant tout par lui-même; inébranlable, lorsqu'une fois il était « convaincu; violent par tempérament, mais sachant se modérer, et par habitude « plus franc que véhément; conciliant tant qu'il y avait quelque espoir de rap-« prochement. » Si à ce magnifique portrait on ajoute un dernier trait, à savoir une grande piété, jointe à une rare tolérance, on comprendra sans peine qu'une auréole glorieuse soit restée jusqu'à nos jours attachée au nom de ce prince [1]. On ne lui connaît qu'une faiblesse, c'est l'entraînement irrésistible qu'il éprouvait vers les plaisirs des sens et qui le conduisit, « étant, dit le président DE « THOU, très-chaste d'ailleurs et n'ayant point de maîtresses », à épouser, avec l'autorisation expresse de ses théologiens, Luther et Mélanchthon, une seconde femme du vivant de la première. L'exemple des patriarches, invoqué par les réformateurs pour justifier la résolution de leur protecteur et leur propre condescendance, n'aurait pas dû légitimer à leurs yeux un cas de bigamie flagrante, et l'Histoire leur a sévèrement reproché leur attitude en cette circonstance délicate. S'il nous fallait trouver une excuse à des ardeurs de tempérament que la religion, que la morale vulgaire ordonne de réprimer, nous aimerions mieux la chercher dans un fait physiologique que l'autopsie du landgrave fit, à ce qu'il paraît, découvrir, et dont on peut lire l'explication dans DE THOU et dans MORÉRI [2].

Philippe eut de sa première femme, Christine de SAXE (née en 1506, mariée 1523, morte en 1549), dix enfants, dont cinq filles et cinq fils. Sa seconde femme, Marguerite DE SAALA (mariée en 1540, morte en 1566), lui donna une fille et six fils, qui furent qualifiés *nés de la maison de Hesse, comtes de Dietz, seigneurs de Lisberg et de Bickenbach,* et qui moururent tous sans alliance.

Les fils légitimes étaient : GUILLAUME IV, *le Sage,* qui fonda la branche électorale de *Cassel;* PHILIPPE-LOUIS, qui mourut en bas âge; LOUIS, de *Marbourg;* PHILIPPE, de *Rheinfels,* et GEORGE Ier, auteur de la branche aujourd'hui grand-ducale de *Darmstadt.*

Par son testament du 6 août 1562 [3], Philippe le Magnanime, après avoir recommandé à ses fils les intérêts de la religion évangélique, les conjurait d'en-

---

1. Voici dans quels termes le président DE THOU juge l'illustre landgrave : « Philippe était un prince d'un très-« grand courage, sage, prudent, et d'un bon conseil, mais qui comptait moins sur sa prudence que sur sa valeur « et sa fortune. » *Histoire universelle,* traduite sur l'édition latine de Londres, Londres, 1734, t. V, liv. 41, p. 306.

2. MORÉRI, *Dictionnaire historique,* v° HESSE, t. IV, p. 509, *in fine;* DE THOU, *l. c.*, *in fine.*

3. SCHMINCK, *Monum. Hass.*, t. IV, p. 596.

tretenir entre eux l'union la plus intime; d'habiter même ensemble et de gouverner conjointement leurs États, à l'imitation des ducs de Saxe. Cependant, pour le cas où ils jugeraient un morcellement indispensable, il attribuait à son fils aîné, Guillaume, la Basse-Hesse, avec *Cassel* et une série de villes et de bailliages qui donnaient à cette part l'étendue de la moitié de sa principauté totale. Louis IV devait prendre possession de la Haute-Hesse (ancien Lahngau) et du comté de Nidda, avec résidence à *Marbourg*. A Philippe II était affecté le bas-comté de Catzenelnbogen, *Rheinfels* et Saint-Goar. Enfin, le cadet, George, devait hériter du haut-comté de Catzenelnbogen, c'est-à-dire des bailliages de Russelsheim, Dornberg, *Darmstadt,* Lichtenberg, Reinheim, Zwingenberg et Auerberg. La part du deuxième formait un quart, celles des deux derniers, respectivement un huitième de l'héritage paternel. En cas de décès de l'un des copartageants sans qu'il laissât de descendants, son lot devait être divisé par portions égales entre les branches survivantes.

Aussitôt après la mort de leur père, les quatre frères conclurent entre eux un pacte de famille destiné à garantir l'exécution de ses dernières volontés[1]. Nous ne relèverons dans cet acte intéressant, signé à Ziegenhayn le 28 mai 1568, que les points suivants : les contractants s'engageaient à n'aliéner aucune parcelle du territoire hessois sans le consentement de la famille entière; à constituer une dot de 20,000 florins à chaque princesse lors de l'extinction d'une lignée en mâles; à se prêter mutuellement aide et assistance en toute occasion; enfin, à confier le jugement de leurs contestations à un comité de 19 membres, choisis 9 par le plaignant, 9 par le défendeur et le 19e en commun parmi les jurisconsultes de Marbourg.

Il ne se passa malheureusement pas beaucoup de temps avant que les discussions succédassent à la bonne entente dont ce traité était un monument; elles commencèrent dès l'ouverture de la succession du landgrave de Marbourg, en 1604.

Nous pourrions peut-être nous dispenser de parler ici de toutes les branches issues de Philippe le Magnanime, puisque celle de Darmstadt est la seule qui ait fini par avoir des possessions en Alsace. Cependant les électeurs de Cassel se trouvent si souvent mêlés à l'histoire de la famille de Hanau, leur voisine dans la Wetteravie, que nous aimons mieux compléter le tableau que nous traçons de la maison de Hesse, en disant quelques mots de leur ligne.

---

1. Winkelmann, *Description de la Hesse,* part. V, ch. v, p. 506.

C'est, du reste, aux deux branches de CASSEL et de DARMSTADT que se réduisit très-vite la descendance de Philippe le Magnanime, bien qu'on dût supposer d'abord qu'elle en formerait quatre. Chacune de ces deux branches jeta des rameaux latéraux plus ou moins vivaces. Mais les branches de *Marbourg* et de *Rheinfels,* fondées par le deuxième et le troisième fils de Philippe, disparurent dès la première génération. LOUIS IV, de *Marbourg,* l'un des bienfaiteurs les plus éclairés de l'université de cette ville, mourut en 1604, sans avoir eu d'enfants de ses deux femmes, Hedwige de WURTEMBERG et Marie de MANSFELD. Son frère puîné, PHILIPPE II, de *Rheinfels,* l'avait précédé de vingt ans dans la tombe, sans laisser non plus de postérité.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA BRANCHE DE CASSEL JUSQU'A L'EXTINCTION DES COMTES DE HANAU (1567-1736).

IX. GUILLAUME IV, premier landgrave de HESSE-CASSEL, mérita par sa prudence, sa modération, son esprit de conciliation, le beau surnom de *Sage.* Son règne s'écoula dans une paix profonde, et de toute part se firent sentir les bienfaits de cette tranquillité. Tandis que la prospérité et la richesse publiques prenaient un brillant essor, le développement intellectuel et moral du peuple fit aussi des progrès marqués. Le landgrave donnait à ses sujets l'exemple de l'amour des sciences; on conserve encore à Marbourg un globe céleste qu'il a exécuté de ses propres mains. Sa femme, Sabine de WURTEMBERG, fille du duc Christophe, lui donna dix enfants, dont six moururent en bas âge.

X. Le seul survivant de ses fils, MAURICE, lui succéda en 1592. A la mort de son oncle Louis, de *Marbourg,* le partage de la succession de ce prince donna naissance à de grandes difficultés; le procès traîna en longueur pendant une vingtaine d'années; l'empereur, contre qui Maurice avait fait acte d'hostilité en entrant dans les ligues protestantes de Heidelberg et de Halle, et en appuyant l'électeur palatin Frédéric V dans sa lutte pour le trône royal de Bohême, l'empereur soutint énergiquement les prétentions des landgraves de Darmstadt, et Maurice, fatigué, finit par résigner le gouvernement entre les mains de son fils GUILLAUME V (1627); il mourut cinq ans après. L'une des causes des embarras devant lesquels il céda, fut son attachement non déguisé à la doctrine

calviniste, que la plupart de ses sujets, et notamment l'université de Marbourg, regardaient comme entachée d'hérésie; il est juste d'ajouter cependant qu'il ne violenta point les consciences. Maurice passait pour un des princes les plus prudents de son siècle. Très-versé lui-même dans les lettres, les beaux-arts, les mathématiques, l'histoire et la théologie, il encouragea de toutes ses forces le développement des études. Les principales villes de sa principauté lui doivent de grands embellissements, et il favorisa les progrès du commerce en rendant la Fulda et l'Edder navigables.

Maurice avait eu trois enfants de sa première femme, Agnès, comtesse de Solms-Laubach (mar. 1593, † 1602), et quinze de la seconde, Juliane, comtesse de Nassau-Dillenbourg (mar. 1603, † 1643); de ces dix-huit enfants, plusieurs moururent avant lui. Le cadet des fils, Ernest, né en 1623, donna naissance aux rameaux de *Rheinfels* et *Rothenbourg*, qui ne s'éteignirent qu'en 1834.

XI. Guillaume V arriva au gouvernement dans des conjonctures difficiles. L'année même de son avénement, 1627, il dut renoncer expressément, en faveur du landgrave de Hesse-Darmstadt, à ses droits sur la succession de Marbourg, et même donner divers territoires en indemnité pour les fruits perçus. Malgré la rivalité des deux branches, elles se concertèrent pour l'établissement d'un droit de primogéniture et l'abolition des partages; l'empereur confirma cette sage disposition en 1628.

L'édit de restitution des biens ecclésiastiques, rendu par Ferdinand II le 6 mars 1629 et exécuté partout avec rigueur, amena de nouveau les princes protestants à s'unir. Une ligue fut conclue à Leipsick en 1631, et aux sommations de Tilly de se soumettre, Guillaume répondit en signant une deuxième alliance avec Gustave-Adolphe, roi de Suède. A partir de ce moment, le landgrave prit une part active et brillante à la guerre de Trente ans. En 1632 il conquit la principauté de Fulde. L'année suivante, la victoire d'Oldendorp lui livra la Westphalie. Momentanément arrêté dans le cours de ses succès par la désastreuse bataille de Nordlingue, Guillaume prit bientôt sa revanche, dégagea la Hesse envahie par les Impériaux, et venait de porter la guerre dans l'Ostfrise, quand il mourut subitement le 21 septembre 1637, à l'âge de 36 ans, regretté de ses sujets, de son armée et de ses alliés comme l'un des princes les plus braves, les plus loyaux et les plus éclairés de son siècle. Heureusement pour la cause dont il avait été le soutien, il laissait en sa femme Amélie-Élisabeth, comtesse de Hanau, une régente pleine d'intelligence et d'énergie, parfaitement capable de défendre et les intérêts généraux du protestantisme et les intérêts

particuliers de son fils mineur, GUILLAUME VI. Soutenue par la France et par la Suède, Amélie continua la guerre, et la conduisit si habilement, tantôt combattant, tantôt négociant, que les traités de Westphalie valurent, en définitive, au landgrave de Hesse-Cassel un agrandissement de territoire considérable. Il y obtint l'abbaye princière de Hersfeld, la prévôté de Gellingen en Thuringe, quatre bailliages du comté de Schaumbourg et 600,000 écus pour frais de guerre. En même temps, Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, ménagea un rapprochement entre les branches de Cassel et de Darmstadt, et Guillaume VI recouvra,



Guillaume V.

sur la succession de Marbourg, le bas-comté de Catzenelnbogen, Smalkalde, Umstadt et Marbourg même, moyennant payement d'une somme de 60,000 florins. L'université de cette dernière ville devait d'abord être partagée; mais on se borna à en partager les revenus, et l'on rétablit l'université de Giessen.

Un autre événement avait préparé, sous la tutelle d'Amélie, un accroissement important à la maison de Hesse. Jean-Ernest, dernier comte de Hanau-Münzenberg, étant mort en 1642, Amélie, sa cousine-germaine, soutint le comte Frédéric-Casimir de Hanau-Lichtenberg et lui ménagea, par son crédit, la succession tout entière de son parent, mais en réservant expressément ses droits personnels sur les alleux et les fiefs féminins en cas d'extinction de la branche alsacienne. Cette négociation fut l'objet d'un pacte successoire éventuel, que le comte de Hanau-Lichtenberg signa à Cassel le 26 juillet 1643, que l'empereur ratifia, et dont, un siècle plus tard, la ligne de Hesse-Darmstadt, héritière des Hanau-Lichtenberg, reconnut la prévoyance à ses dépens. Nous aurons à revenir plus tard sur ce point.

XII. Amélie remit le gouvernement à son fils le 25 septembre 1650, et termina, dix mois après, sa glorieuse carrière[1]. Guillaume VI, alors âgé de 21 ans, trouva des plaies profondes à cicatriser. Son premier soin fut de purger ses États des traîneurs qui l'infestaient depuis les dernières guerres, de rétablir la sûreté des communications et d'organiser un bon système de postes. Puis il restaura l'université de Marbourg et la dota de nouveaux règlements. L'un des buts qu'il poursuivit avec le plus de persévérance, fut la fusion des deux églises protestantes, luthérienne et calviniste; il réunit plusieurs colloques, mais on ne parvint pas à s'accorder. Guillaume mourut d'un coup d'apoplexie le 16 juillet 1663, laissant plusieurs fils mineurs sous la tutelle de sa femme Hedwige-Sophie de Brandebourg.

XIII. L'aîné, Guillaume VII, né en 1651, régna nominalement pendant sept ans, mais mourut en 1670, avant d'avoir atteint sa majorité et pris les rênes du gouvernement. Le cadet, Philippe, né en 1655, donna naissance à la ligne apanagée de Philippsthal, qui existe encore aujourd'hui en deux rameaux: *Hesse-Philippsthal* et *Hesse-Philippsthal-Barchfeld.*

Le puîné, Charles, succéda à son frère en 1670. Bien qu'il fût entré dans plusieurs des ligues destinées à arrêter l'ambition démesurée de Louis XIV, et que ses troupes se fussent bravement battues, à titre d'auxiliaires, par exemple à Hochstett, la Hesse jouit sous son long règne d'une paix constante. Charles avait

1. Les landgraves de Hesse-Cassel portaient alors: *parti d'un trait et coupé de deux: au* 1er, *de* Hersfeld; *au* 2e, *de* Ziegenhayn; *au* 3e, *de* Catzenelnbogen; *au* 4e, *de* Dietz; *au* 5e, *de* Nidda; *au* 6e, *de* Schaumbourg; *sur le tout, de* Hesse.

du goût pour les arts et la magnificence : il embellit et agrandit sa capitale, y créa une orangerie, un observatoire, des cabinets d'histoire naturelle et d'antiquités, un théâtre anatomique, un collége ou école secondaire qui porte son nom. Il fonda la ville de Carlshafen et y ouvrit, à l'exemple de Louis XIV, un asile à ses vétérans. Enfin, il fit le plus libéral accueil aux protestants chassés de France. Dans les dernières années de sa vie, il entama avec Jean-René, comte de Hanau, des négociations destinées à assurer l'effet du traité de 1643, et il mourut le 23 mars 1730, avec la satisfaction d'avoir garanti à sa famille les bénéfices qu'elle devait retirer de cette habile convention.

Sa femme, Marie-Amélie, fille de Jean, duc de COURLANDE, lui avait donné quatorze enfants, dont huit moururent avant leur père. L'aîné des survivants, FRÉDÉRIC, né en 1676, marié d'abord à une princesse prussienne, qui le laissa veuf en 1705, épousa en secondes noces, en 1715, Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, héritière du royaume de SUÈDE, et devint roi de ce pays le 22 mars 1720. Appelé, dix ans après, à succéder à son père dans le landgraviat de Hesse-Cassel, il y établit une régence sous la direction de son frère, GUILLAUME VIII, auquel il abandonna ses droits éventuels sur le comté de Hanau et qui hérita de ses possessions en Allemagne en 1751 ; le roi n'avait eu d'enfants d'aucun de ses deux mariages.

CHAPITRE III.

HISTOIRE DE LA BRANCHE DE DARMSTADT JUSQU'A L'EXTINCTION DES COMTES DE HANAU (1567-1736).

IX. GEORGE Ier, tige de la maison de HESSE-DARMSTADT, se fit remarquer par la pratique constante des vertus chrétiennes et par les soins qu'il donna au gouvernement de ses États. Il était d'une infatigable vigilance, se faisant faire des rapports sur tout ce qui intéressait le bien public, lisant lui-même toutes les requêtes et les examinant scrupuleusement. Il donna une attention particulière à l'agriculture, à l'exploitation des mines, au desséchement des marais, et fit planter à Darmstadt les premiers vignobles. Ses sujets le récompensèrent de sa sollicitude par le surnom de *Pieux*.

Il mourut prématurément en 1596, laissant de Madeleine, comtesse de LIPPE (mar. 1572, † 1587) et d'Éléonore de WURTEMBERG (mar. 1589, † 1618),

plusieurs enfants, entre autres : LOUIS V, *le Fidèle,* né en 1577, qui lui succéda; PHILIPPE, né en 1581, qui devint l'un des princes les plus instruits de son temps : il possédait huit langues et cultivait avec succès les mathématiques et l'astronomie; enfin FRÉDÉRIC, né en 1585, auteur de la branche de HESSE-HOMBOURG, qui, après avoir été pendant deux siècles simple branche apanagée, obtint, en 1815, un petit territoire indépendant de dix mille âmes de population sur lequel elle régna jusqu'à son extinction (24 mars 1866)[1].

X. LOUIS V trouva, peu après la mort de son père, en 1600, l'occasion d'agrandir ses domaines en achetant de Henri, dernier comte d'Isenbourg, le fertile bailliage de Kelsterbach, situé dans l'angle que forme le Mein près de sa jonction avec le Rhin. Cette acquisition donna lieu à des réclamations de la part des autres membres de la famille d'Isenbourg; le procès commencé par eux devant la Chambre impériale n'aboutit qu'après un siècle à une transaction équitable (1710). Aux difficultés suscitées à Louis V à propos du bailliage de Kelsterbach, vinrent bientôt s'ajouter celles qu'amena le partage de la succession de son oncle Philippe, de *Marbourg.* La contestation traîna également en longueur. Sur les entrefaites, Louis, qui n'avait pas pu faire admettre ses prétentions sur la ville et l'université de Marbourg, fonda à Giessen une école rivale, à laquelle l'empereur Rodolphe consentit à conférer les priviléges d'une université, et qui fut inaugurée le 7 octobre 1607. En général le landgrave se signala, pendant toute sa vie, par son inébranlable attachement à la cause impériale, et il en fut récompensé par toute sorte de faveurs. Il dut notamment à la bienveillance personnelle de Ferdinand III, l'issue favorable du procès relatif à la succession de Philippe, de *Marbourg* (1623). On peut seulement lui reprocher d'avoir parfois trop sacrifié à ses devoirs de fidèle prince d'Empire ceux qu'il avait comme souverain protestant, au moment où la sanglante guerre de Trente ans, allumée par divers incidents politiques, allait en réalité devenir une guerre de religion et séparer en deux camps ennemis les catholiques et les protestants. Louis V mourut le 27 février 1626, sous les murs de Rheinfels, qu'il assiégeait avec l'agrément de l'empereur, en vertu de la sentence qui lui attribuait tous les biens de la branche de Marbourg. Son fils, GEORGE II, s'empara de la forteresse,

1. La ligne de Hesse-Hombourg n'est plus représentée, en 1867, que par l'une des sœurs du dernier landgrave (FERDINAND), AUGUSTE, grande-duchesse héréditaire douairière de MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN, née en 1776, et par une fille de son frère GUSTAVE, CAROLINE, née en 1819 et veuve de Henri XX, prince de REUSS-GREIZ.

mais ne tarda pas à clore, par un arrangement équitable, cette lutte fratricide contre la maison de Hesse-Cassel (1627)[1].

XI. Aussi fidèle que son père à la cause impériale, George chercha d'abord à ménager un arrangement pacifique entre Ferdinand et les princes protestants. Comme cette tentative n'eut aucun succès, et que bientôt toute l'Allemagne fut en feu, le landgrave, que des liens puissants rattachaient aux deux partis, résolut de ne prendre aucune part à la guerre et proclama sa neutralité. Une semblable déclaration n'était malheureusement pas alors une barrière suffisante: Suédois et Croates se ruèrent sur la Hesse et y commirent à l'envi les horreurs qui ont fait exécrer leur nom dans tous les pays qu'ils ont traversés. Dix-huit années se passèrent avant que le pays pût respirer. George II, pendant la dernière partie de son règne, s'appliqua à guérir les plaies de cette désastreuse période, à remettre en valeur les terres abandonnées et dépeuplées, à encourager l'agriculture. Un coup d'apoplexie l'enleva le 11 juin 1661, à l'âge de 57 ans. Il avait eu de son épouse, Sophie-Éléonore, fille de Jean-George Ier, électeur de SAXE, quatorze enfants, dont l'aîné, LOUIS VI, né en 1630, lui succéda. Parmi les autres, l'une des filles, LOUISE-CHRISTINE, avait été demandée en mariage par Ferdinand IV, roi des Romains. Mais George II avait eu le rare courage de refuser cette brillante alliance, récompense de l'attachement constant de sa famille à la maison d'Autriche, par le motif que sa fille risquait d'être entraînée à quitter la religion de ses pères, pour prendre celle de son époux. La mort prématurée du prince autrichien mit, du reste, fin à cette négociation; et la princesse, qui aurait pu prendre la première place sur les marches du trône impérial, consentit modestement à épouser Chrétien-Louis, comte de STOLBERG. De ses six sœurs, l'une se maria avec Guillaume-Christophe, landgrave de HESSE-BINGENHEIM; une autre avec un comte PALATIN; une troisième avec Jean, comte de WALDECK; la quatrième avec Bernard, duc de SAXE-MEININGEN.

XII. LOUIS VI régna pacifiquement de 1661 au 24 avril 1678, cherchant comme ses aïeux à concilier sa fidélité héréditaire à l'Empire avec les sympathies légitimes que lui inspirait la cause protestante. Marié 1° en 1650 avec Marie-

1. Louis le Fidèle, marié en 1598 avec Madeleine de BRANDEBOURG, en avait eu douze enfants, parmi lesquels on peut citer, à part GEORGE II, né en 1605: 1° ÉLISABETH-MADELEINE, née en 1600, † 1624, mariée à Louis-Frédéric, duc de WURTEMBERG; 2° ANNE-ÉLÉONORE, née en 1601, † 1659, mariée à George, duc de LUNEBOURG; 3° SOPHIE-AGNÈS, née en 1604, † 1664, mariée à Jean-Frédéric, comte PALATIN de *Soultzbach;* 4° FRÉDÉRIC, né en 1616, † 1682, cardinal, évêque de Breslau.

Élisabeth, duchesse de Holstein-Gottorp († 1665), 2° en 1666 avec Élisabeth-Dorothée, fille d'Ernest, duc de Saxe-Gotha, il eut huit enfants de chacune de ses deux épouses.

XIII. Son fils, Louis VII, du premier lit, lui succéda, mais mourut subitement au bout de quatre mois de règne (31 août 1678), et la couronne passa à l'aîné des enfants du second lit, Ernest-Louis, alors âgé de 11 ans. Trois des frères d'Ernest-Louis embrassèrent plus tard la religion catholique et se distinguèrent, soit comme prélats, soit comme généraux, au service de l'Empire et de l'Espagne; un quatrième, Frédéric, devint feldmaréchal en Russie. Parmi ses sœurs, l'aînée, Madeleine-Sibylle, née en 1652, † 1712, épousa Guillaume-Louis, duc de Wurtemberg; une autre, Marie-Élisabeth, née en 1656, † 1715, se maria avec Henri, duc de Saxe-Rœmhild; la troisième, Sophie-Marie, née en 1661, † 1712, avec Christian, duc de Saxe-Eisenberg; la quatrième, Sophie-Louise, née en 1670, † 1758, devint princesse d'Œttingen; la cadette, Élisabeth-Dorothée, née en 1676, † 1721, épousa Frédéric III, landgrave de Hesse-Hombourg.

Le nouveau landgrave de Darmstadt avait à peine pris personnellement les rênes du pouvoir (1688), qu'il se trouva impliqué dans les guerres que l'Empire eut à soutenir contre Louis XIV et auxquelles le traité de Ryswick n'apporta qu'une trêve momentanée. Darmstadt, Dornberg et Russelsberg furent emportés, brûlés et pillés par Mélac; et, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, les troupes hessoises durent plusieurs fois défendre le sol de la patrie contre les incursions des armées françaises. Cependant le pays ne revit plus les mauvais jours de la guerre de Trente ans, et Ernest-Louis put réparer, à la faveur de son long règne, les malheurs inséparables de toute invasion étrangère. Le roi de France lui-même lui fournit par son intolérance un moyen de les réparer en partie : une foule de protestants, surtout de Vaudois, obligés de chercher un refuge à l'étranger, trouvèrent dans les États du landgrave un accueil bienveillant et y apportèrent les richesses et les talents dont le Grand Roi appauvrissait bénévolement la France. D'autre part, le landgrave dut à d'habiles négociations des acquisitions de territoires qui, si elles n'augmentaient pas toujours beaucoup l'étendue de ses États, avaient l'avantage d'en relier les portions éparses et de faire disparaître des enclaves gênantes. Mais la conquête la plus brillante qu'il ait ménagée à sa maison, et qui est loin d'avoir eu seulement ce dernier mérite d'unification, est celle du comté de Hanau-Lichtenberg, préparée en 1717 par le mariage du landgrave héréditaire, Louis VIII, avec la fille unique

dernier comte de cette illustre race, et consommée en 1736 à la mort de ce dynaste. Ernest-Louis ne survécut guère au beau-père de son fils : il succomba le 12 septembre 1739, après avoir eu la douce satisfaction de célébrer le cinquantième anniversaire de son avénement au trône.

Avant de continuer l'histoire de la maison de Hesse-Darmstadt, il convient de jeter un coup d'œil en arrière et d'étudier brièvement quel avait été le sort de ses possessions alsaciennes avant le moment où elles vinrent doubler sa puissance.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SEIGNEURIE DE LICHTENBERG OU LE COMTÉ DE HANAU-LICHTENBERG, JUSQU'A L'ÉPOQUE DE SA RÉUNION A LA COURONNE DE HESSE[1].

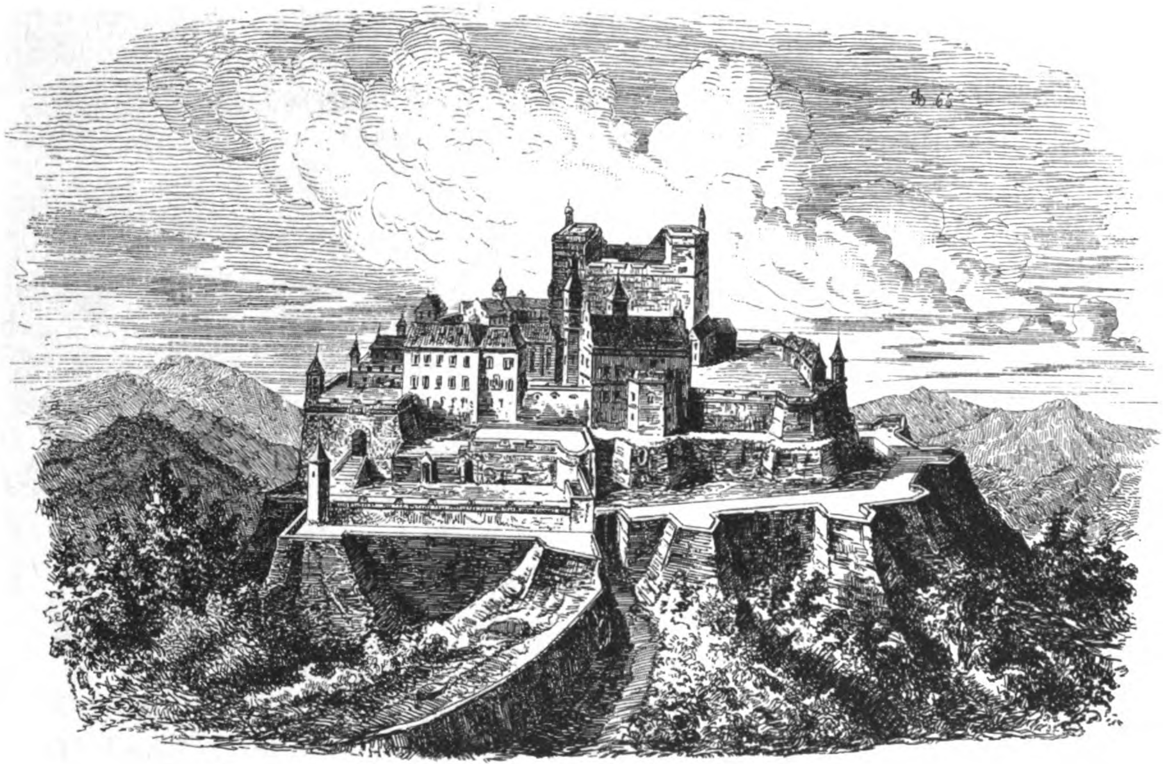
La seigneurie de LICHTENBERG commença par appartenir à une famille de dynastes que plusieurs généalogistes prétendent issue d'ETICHON, duc d'Alsace, mais dont la filiation n'est connue d'une manière certaine qu'à partir du treizième siècle. Dès cette époque, les Lichtenberg avaient en Alsace une grande position; ils comptaient parmi les seigneurs terriens les plus influents du pays. Trois des leurs, CONRAD, FRÉDÉRIC et JÉAN, s'assirent, dans un espace de cent ans, sur le siége épiscopal de Strasbourg, et le dernier conféra à sa famille la dignité héréditaire de maréchal de l'évêché. Après avoir produit plusieurs branches, la souche des Lichtenberg se trouva réduite, au milieu du quinzième siècle, à deux rejetons, deux frères, JACQUES et LOUIS. L'aîné, Jacques, mourut en 1480, sans laisser d'enfants, et comme son frère l'avait précédé de neuf ans dans la tombe, toutes les possessions de la famille passèrent aux deux filles de Louis: ANNE, mariée à Philippe, comte de HANAU, et ÉLISABETH, épouse de Simon-Wecker Ier, de la maison de DEUX-PONTS-BITCHE.

Ces deux seigneurs divisèrent entre eux l'opulent héritage de leur oncle. Philippe reçut les bailliages de Bouxwiller, de Pfaffenhofen, de Hatten, de

1. On peut consulter SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, trad. Ravenèz, t. IV, p. 495, sv.; t. V, p. 633, sv. et *passim; Geograph. Beschreibung der Grafsch. Hanau-Münzenb.*, Hanau, 1782, in-8o; (TÜRCKHEIM), *Hist. généal. de la maison de Hesse*, t. II, p. 197, sv.; RŒHRICH, *Mittheilungen*, Strasbourg, 1855, t. II, p. 58, sv.; L. SPACH, *le Comté de Hanau-Lichtenberg* (Bulletin de la Soc. des Monum. hist. d'Als., t. III, 2e part., p. 1-58); *Lettres sur les archives dép. du Bas-Rhin*, 1re éd., 1861, p. 54-80; LEHMANN, *Urkundl. Gesch. der Grafsch. Hanau-Lichtenberg*, Manheim, 1863, 2 vol. in-8o, etc.

Westhoffen et de Wolfisheim. Les autres bailliages furent attribués à Simon, ou bien administrés par indivis. Ce partage subsista d'ailleurs pendant un siècle à peine, car en 1570 les possessions des comtes de Bitche firent retour aux comtes de Hanau, par suite du mariage de Marguerite-Louise, héritière de Deux-Ponts, avec Philippe, fils aîné du comte de Hanau alors régnant.

Quelle était cette famille de HANAU, qui, par la fortune d'un double héritage, se trouva ainsi conduite en quatre-vingt-dix ans à prendre rang parmi les plus puissants dynastes de l'Alsace?



Vue de Lichtenberg au XVIIe siècle.

A quelques lieues à l'est de Francfort, au confluent du Mein et de la Kinzig, se trouve la petite ville de Hanau. Elle appartenait depuis le milieu du moyen âge, ainsi que plusieurs petits territoires et châteaux des environs, à une famille noble dont les membres s'intitulaient, au treizième siècle, tantôt *sires de Buchen,* tantôt *sires de Hagenowe* ou *Hanau,* et finirent par prendre définitivement ce nom, qui était celui de leur capitale.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SYNOPTIQUE

DES MAISONS DE HANAU, DE MUNTZENBERG, DE LICHTENBERG, DE DEUX-PONTS-BITCHE, D'OCHSENSTEIN ET DE HESSE-DARMSTADT

AVEC L'INDICATION DE LEURS ALLIANCES RESPECTIVES.

COMTES DE HANAU.	SIRES DE MUNTZENBERG.	SIRES DE LICHTENBERG.	COMTES DE DEUX-PONTS.		SIRES D'OCHSENSTEIN.
I. Henri, 1195.	Ulrich I, 1230.	I. Albert, 1197.			I. Bourcart. 1193.
II. Ulrich I, 1235.	Ulrich II.	II. Louis I. 1252.			II. Othon I, † v. 1240.
III. René I, † 1280.	Adélaïde.	III. Louis II, 1282.	Henri II, † 1282.		III. Othon II, † v. 1289.
IV. Ulrich II, † 1306.		IV. Jean. † 1315.	I. Eberhard, *Bitche*, † 1321.	I. Walram, *Deux-Ponts*, branche ét. en 1393.	IV. Othon III, † 1298.
V. Ulrich III, † 1343.		V. Louis III, † 1369.	II. Simon I, † 1355.		V. Othon IV. † 1327.
VI. Ulrich IV, † 1370.		VI. Henri, † 1393.	III. Jean I, ou *Hanemann*, † 1400.		VI. Othon V, ou *Ottemann*, † 1377.
VII. Ulrich V. † 1380.		VII. Louis IV, † 1434.	IV. Jean II, † 1418.	IV. Simon II. † 1407.	VII. Rodolphe, † 1400.
VIII. René II. † 1451.	VIII. Jacques, † 1480, *ult.*	VIII. Louis V, né 1417, † 1471.	V. Frédéric, † 1474.		VIII. Volmar. † 1426.
IX. René III, *Muntzenberg*, † 1452.	IX. Philippe I, *Lichtenberg*, né 1417, † 1480. **1458**	Anne, née 1442, † 1474. Élisabeth, née 1444, † 1495. **1464**	VI. Simon-Wecker I † 1499.	V. Henri I. † 1453. **1440**	Cunégonde. † 1443. IX. George, † 1485, dernier représentant de sa famille.
X. Philippe I, né 1449, † 1500.	X. Philippe II, né 1462, † 1504		VII. René, † 1532.	VI. Henri II, † 1499.	LANDGRAVES DE HESSE DE LA LIGNE DE DARMSTADT.
XI. René IV, né 1473, † 1512.	XI. Philippe III, né 1482, † 1538.		VIII. Simon-Wecker II,* né 1505, † 1540.	VIII. Jacques, né 1510, † 1570, dernier comte de Deux-Ponts-Bitche.	
XII. Philippe II, né 1501, † 1529.	XII. Philippe IV, né 1514, † 1590.				
XIII. Philippe III, né 1526, † 1561.	XIII. Philippe V, né 1541, † 1599.	**1560**		IX. Louise-Marguerite. née 1540, † 1569.	IX. George I, né 1547, † 1596.
XIV. Philippe-Louis I, né 1553, † 1580.	XIV. Jean-René I. né 1569, † 1625.				X. Louis V, né 1577, † 1626.
XV. Philippe-Louis II, né 1576, † 1612.	XV. Philippe-Wolfgang. né 1595, † 1641.				XI. George II, né 1605, † 1661.
XVI. Philippe-Maurice. né 1605, † 1638.	XVI. Frédéric-Casimir. né 1626, † 1685.	XVI. Jean-René, né 1628, † 1666.			XII. Louis VI, né 1630, † 1678.
XVII. Philippe-Louis III, né 1632, † 1641.	XVII. Philippe-René, né 1664, † 1712.	XVII. Jean-René II, né 1665, † 1736, *ult.*		XIII. Louis VII, né 1658, † 1678.	XIII. Ernest-Louis, né 1667, † 1738.
			XVIII. Charlotte-Christine, née 1700, † 1726. **1717**		XIV. Louis VIII, né 1691, † 1768.

* Sa fille, Amélie, ép. Philippe, comte de Linange-Westerbourg.

La ligne de Hanau-Muntzenberg s'éteignit l'année suivante, par la mort de Jean-Ernest, neveu de Philippe-Louis II.

V. sa descendance dans le tableau généalogique de la maison de Hesse.

L'un des premiers de ces sires de Hanau dont l'histoire ait conservé le nom, est René ou *Reinhard,* qui avait épousé Adélaïde de Münzenberg, et qui hérita, en 1255, du chef de sa femme, d'une partie de la seigneurie ainsi appelée. Ce René et ses descendants entretinrent des relations fréquentes et amicales avec les princes ecclésiastiques, leurs voisins; surent se concilier la faveur de plusieurs des empereurs de la maison de Habsbourg, et profitèrent des unes et de l'autre pour arrondir leurs domaines patrimoniaux. La famille de Hanau paraît avoir reconnu plus tôt que la plupart des autres races princières de l'Allemagne les graves inconvénients du morcellement indéfini du territoire entre les divers mâles, et si elle ne posa pas d'une manière absolue la règle de la primogéniture, toujours est-il qu'en fait presque tous les puînés passaient dans l'état ecclésiastique. On ne connaît guère qu'une seule exception à cet usage: c'est celle qui fut faite en faveur de Philippe, fils cadet du comte René II, à raison de la faiblesse de constitution du futur chef de la famille. Exception intelligente et heureuse, puisqu'elle permit de greffer un rameau des Hanau sur le vieux tronc des Lichtenberg, et procura ainsi aux comtes de Hanau l'un des plus brillants accroissements de territoire dont leur habileté ait encore été récompensée.

IX[1]. Philippe, par son mariage avec Anne de Lichtenberg (1452), devint le fondateur de la ligne de Hanau-Lichtenberg, tandis que les domaines de la Wetteravie restèrent à la branche aînée ou de Hanau-Münzenberg.

X. Philippe Ier ne survécut que quelques mois à l'oncle de sa femme, Jacques de Lichtenberg. Il mourut à Ingwiller le 10 mai 1480, et eut pour successeur le seul de ses sept enfants qui lui restât, Philippe II. Ces deux seigneurs étaient de fervents catholiques: le père ne voyageait jamais sans un autel portatif; le fils fit, en 1491, le pèlerinage de Jérusalem, et porta pendant toute sa vie aux reliques déposées dans les couvents de ses États une vénération dont plusieurs documents encore existants portent l'empreinte[2]. C'est à lui que Jacques Wimpheling, de Schlestadt, dédia sa *Vie de saint Adelphe,* patron de l'abbaye de Neuwiller.

XI. Leur successeur, Philippe III (1504), fut naturellement élevé dans les mêmes principes de dévotion, et lorsque après vingt ans de règne il vit poindre

1. Neuvième génération à partir du premier auteur connu de la maison de Hanau.
2. On possède encore, notamment, une proclamation imprimée dans laquelle le comte invite les fidèles à se rendre en pèlerinage à Neuwiller où l'on conservait les ossements de saint Adelphe. (Rœhrich, *loc. cit.*, p. 59.)

la tendance à une rénovation ecclésiastique et religieuse, il fit tous ses efforts pour la comprimer. Cependant il est juste d'ajouter que cette rénovation était alors compromise, aux yeux de bien des princes moins pieux que Philippe III, par les odieux excès que les paysans commirent vers la même époque et qu'ils prétendaient colorer de leur zèle pour l'Évangile. Philippe s'arma à bon droit contre les rebelles et contribua pour sa bonne part à les écraser. Une fois rassuré sur ses intérêts légitimes de souverain, il ne se montra pas systématiquement hostile aux projets de réforme religieuse qui se produisaient sous une forme pacifique et conciliante. Ainsi, dès l'année 1526, il défendit à tous les prêtres de la seigneurie de dire des messes pour le repos des âmes, et chercha même à se mettre en relations avec Capiton[1]. Mais ce dernier projet n'eut pas de suite, et Philippe III s'opposa, tant qu'il vécut, à ce que le culte protestant s'introduisît dans les villes de sa dépendance.

La branche de Hanau-Münzenberg avait, au contraire, accueilli la Réforme avec empressement. Dès l'année 1523 le comte PHILIPPE II et son frère BALTHASAR avaient installé auprès d'eux, dans le château de Hanau, un prédicateur évangélique. L'archevêque de Mayence, d'abord, puis, après la mort de Philippe II (1529), les tuteurs de ses enfants firent plusieurs tentatives pour rétablir l'ancien culte. Mais Balthasar défendit énergiquement l'œuvre de son frère, et grâce à l'appui du savant Pierre Lottichius[2], la cause du protestantisme finit par triompher définitivement dans le comté d'outre-Rhin.

Il ne se passa, du reste, guère de temps avant que la même révolution pacifique s'opérât dans la seigneurie de Lichtenberg. Philippe III, dont la santé était fort ébranlée, résigna en 1538 le gouvernement de ses domaines entre les mains de son fils PHILIPPE IV et mourut peu de mois après (15 mai). Par son testament en date du 6 octobre 1528, il avait ordonné la fondation de l'établissement, encore si prospère aujourd'hui, connu sous le nom d'*hospice de Bouxwiller*[3].

XII. Le nouveau comte avait reçu une éducation distinguée; il nourrissait une piété profonde, et ses nobles facultés, développées au contact des hommes les plus remarquables de son temps, l'entraînaient vers les doctrines de la

---

1. Lettre de Capiton à Zwingle, du 6 février 1526.

2. Pierre Lottichius fut le dernier abbé catholique de l'antique maison des Bénédictins de Schluchtern; en 1543 il la convertit en une école latine et introduisit la Réforme dans toutes les églises qui relevaient du couvent. (*Geographische Beschreibung der Grafschaft Hanau-Münzenberg*, 1 vol. in-8°, 1782, p. 37.)

3. *Des charges de l'hospice de Bouxwiller*, in-8°, 1848, p. 8.

Réforme. L'un de ses premiers actes fut d'appeler à Bouxwiller un pasteur évangélique, Thiébaut Groscher. Mais dans une affaire aussi sérieuse qu'un changement de religion, au milieu d'une période d'enfantement où chaque jour, pour ainsi dire, voyait éclore de nouvelles théories et de nouveaux systèmes théologiques, Philippe IV n'était pas homme à user de contrainte ou de précipitation. Favorable au protestantisme, il resta pendant près de six ans sans prescrire aucune mesure qui en hâtât l'introduction dans ses États, et ce n'est qu'en 1545 qu'il se résolut à faire un pas décisif dans cette voie: le 25 mars, il écrivit à Martin Bucer, de Strasbourg, pour lui demander des prédicateurs «capables de montrer au peuple le chemin du salut d'après la Confession d'Augsbourg».

La bonne semence jetée à pleines mains par Christophe Sœll, Anselme Pfluger, Laurent Offner et plus tard par Pantaléon Blasius, ne tarda pas à germer, et au bout d'un ou deux ans, presque tout le clergé et toutes les paroisses du comté de Hanau-Lichtenberg s'étaient ouvertement prononcés pour les doctrines de la Réforme. Philippe IV persista d'ailleurs dans la voie de



Monnaie d'argent à l'effigie du comte Philippe IV.

douceur et de conciliation qu'il s'était tracée; les prêtres catholiques, qui voulurent rester fidèles à leurs premières croyances, conservèrent presque partout leurs places jusqu'à leur mort, et l'on se contenta de rattacher les habitants protestants de leurs villages à la paroisse la plus proche. Mais, plein de tolérance à l'intérieur de ses domaines, le comte de Hanau montra la plus grande fermeté lorsqu'il s'agit de défendre contre la pression extérieure de ses suzerains catholiques ses convictions et les mesures qu'elles lui avaient suggérées. Il résista à

toutes les tentatives que firent l'électeur de Mayence et l'empereur d'Allemagne lui-même pour le faire revenir en arrière[1].

La Réforme était consolidée depuis vingt-cinq ans dans les terres patrimoniales de Philippe IV, lorsqu'elle fit une nouvelle et importante conquête. On a vu plus haut qu'à la mort de Jacques de Lichtenberg, en 1480, la moitié de ses domaines avaient passé à la maison de Deux-Ponts-Bitche. Après trois générations, cette maison n'était plus représentée que par deux femmes, deux cousines-germaines, Marguerite-Louise, fille du comte Jacques, héritière du comté de Bitche, de la seigneurie d'Ochsenstein, et des bailliages lichtenbergeois d'Alsace, et Amélie, fille du comte Simon-Wecker (VII), héritière de la seigneurie d'Oberbronn et du château de Rauschenbourg. En 1560, Philippe (V), fils du comte de Hanau Philippe IV, épousa Marguerite-Louise, et après la mort de son beau-père, en 1570, il hérita, du chef de sa femme décédée, des beaux et riches bailliages qui, quatre-vingt-dix ans auparavant, avaient été distraits de la seigneurie de Lichtenberg. La famille de Deux-Ponts-Bitche était restée attachée au catholicisme et s'était constamment opposée à un changement de religion dans son territoire. Dès que la souveraineté eut passé entre les mains d'un seigneur protestant, les sympathies du peuple pour la cause évangélique éclatèrent spontanément dans les divers bailliages annexés, et trois ans ne s'étaient pas écoulés que le culte austère de l'Église protestante avait pris partout la place des pompeuses cérémonies catholiques.

Sur le terrain des intérêts mondains, Philippe IV termina une lutte presque séculaire avec l'archevêque de Mayence, dont relevait le fief de Brumath. Il fut appelé deux fois à exercer la tutelle des comtes mineurs de Hanau-Münzenberg et fit preuve, dans les circonstances difficiles, d'autant de fermeté que de désintéressement. Cette paternité juridique lui valut même, vers 1580, des démêlés si pénibles avec le comte Jean de Nassau et l'électeur palatin Frédéric IV, qu'il sollicita et obtint de l'empereur Rodolphe II, de se décharger sur son fils Philippe (V) d'un fardeau que son âge avancé lui rendait doublement pesant. Pendant les dernières années de sa vie, il se retira presque complétement dans le château de Lichtenberg, et c'est là que la mort vint le surprendre, le 19 février 1590, après un règne de plus d'un demi-siècle.

Philippe IV est certainement, par la noblesse de son caractère, l'élévation de son esprit, sa piété à la fois profonde et conciliante, l'une des plus belles et des

---

1. Voy. pour l'histoire de la Réformation dans le comté de Hanau-Lichtenberg, Rœhrich, *Mittheilungen*, t. II, p. 58, sv.

plus sympathiques physionomies de ce siècle, qui cependant, on l'a vu, n'était pas avare de grandes et nobles figures. Il jouissait dans les conseils de l'Empire d'une considération méritée, et Rodolphe II lui portait une affection particulière.

XIII. Son fils, PHILIPPE V, était digne de lui succéder. Il avait reçu la forte et intelligente éducation qui était de tradition dans la famille de Hanau, et ses aptitudes distinguées s'étaient révélées de bonne heure. Comme les landgraves de Hesse, ses contemporains, il cultivait avec amour et avec succès les mathématiques, la mécanique et l'astronomie; l'historien anonyme des comtes de Hanau[1] affirme que, joignant la pratique à la théorie, il avait confectionné une belle sphère céleste en argent.



Monnaie d'argent à l'effigie du comte Philippe V.

Lorsqu'à l'âge de 29 ans, la mort du comte de Deux-Ponts-Bitche l'eut mis en possession de la seconde moitié de la seigneurie de Lichtenberg, son père l'associa également à l'administration de la première, et, depuis ce moment, il partagea son temps entre les soins du gouvernement et l'éducation de sa nombreuse famille. Après la mort de Louise-Marguerite de Bitche, il s'était remarié deux fois et avait eu douze enfants de ses trois lits.

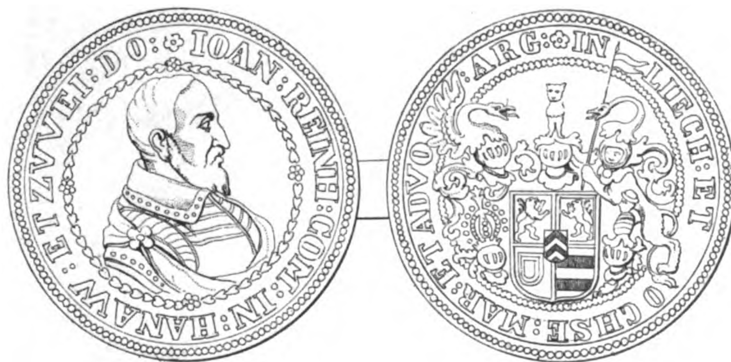
Ses deux fils aînés moururent en bas âge, et en 1599, la couronne comtale passa sur la tête du troisième, JEAN-RENÉ Ier, né le 15 février 1568[2].

---

1. *Geographische Beschreibung der Grafschaft Hanau und Geschichte der Herren und Grafen zu Hanau*, p. 88.

2. Les comtes de Hanau-Lichtenberg portaient alors *écartelé de* HANAU, *de* DEUX-PONTS, *de* LICHTENBERG *et d'*OCHSENSTEIN, *et, sur le tout, de* BITCHE; *l'écu timbré de cinq casques : au milieu, celui de* DEUX-PONTS; *à dextre, ceux de* HANAU *et de* BITCHE, *ce dernier couronné d'or et cimé d'une tiare d'argent, chargée d'un écusson aux armes de Bitche, surmontée d'un globe d'or d'où s'échappent sept plumes de coq, et accostée de deux bars d'or la queue en haut; à senestre, ceux d'*OCHSENSTEIN *et de* LICHTENBERG. Cfr. HERTZOG, *Edels. Chron.*, liv. V, p. 92.

XIV. Jean-René avait été préparé avec beaucoup de soin à la tâche qui devait lui incomber un jour, et, pendant une carrière abrégée, tout comme celle de son père, par des infirmités précoces, il montra les qualités d'un homme d'État prudent et habile. Depuis l'extinction de la famille de Deux-Ponts-Bitche, les comtes de Hanau et les ducs de Lorraine se disputaient la possession du comté de Bitche. Le procès était pendant devant la Chambre impériale; mais, comme le cours de la justice était fort lent à cette époque, la solution s'en faisait attendre depuis longtemps déjà. Jean-René résolut de traiter l'affaire directement avec son compétiteur, et, en 1606, il l'amena à une transaction, d'après laquelle le comté devait être partagé: les Lorrains obtenaient Bitche et les terres environnantes, mais renonçaient au bailliage de Lemberg et à ses dépendances, sous la seule réserve que les catholiques pourraient continuer, comme par le passé, à y exercer leur culte[1]. En 1609, le comte termina de



Monnaie d'argent à l'effigie du comte Jean-René.

même une contestation soulevée par le margrave de Bade au sujet de Brumath. Enfin, l'année suivante, il conduisit à bonne fin une négociation plus importante encore: un pacte de famille intervint entre lui et le comte Philippe-Louis II de Hanau-Münzenberg, aux termes duquel tous les biens de la maison de Hanau devaient, en cas d'extinction de l'une des deux branches, passer par voie d'héritage à la branche survivante. Cette convention fut ratifiée par l'empereur Rodolphe II.

1. Schœpflin, trad. Ravenèz, t. IV, § 431, p. 521.

Au début de la guerre de Trente ans, Jean-René tenta, comme plusieurs autres princes, de préserver ses domaines des malheurs qu'il redoutait, en se déclarant neutre. Un peu plus tard, il se posa comme médiateur entre les catholiques et les protestants en Alsace. C'était, hélas! se bercer d'une généreuse illusion que de vouloir conjurer ce formidable orage par des paroles. Le comté de Hanau n'échappa pas plus que le reste de l'Alsace aux horreurs de cette longue lutte, et, quand Jean-René mourut à Lichtenberg en 1626, il avait déjà pu compter, du haut de son manoir, les bourgs et les villages dévastés par les troupes de Mansfeld et de l'évêque Léopold d'Autriche.

XV. Son fils, PHILIPPE-WOLFGANG, aussi courageux que frêle de corps, n'hésita pas à opposer les armes aux armes. Il se mit à la tête d'une petite troupe, attaqua hardiment les batteries impériales établies dans ses bailliages d'Offendorf et de Lichtenau et les démolit sur les deux bords du Rhin. Mais, refoulé par des forces supérieures, il dut bientôt renoncer à tenir la campagne et chercher un refuge derrière les murs de Strasbourg. Ce n'est qu'en 1640 qu'il put retourner à Bouxwiller et mesurer de ses yeux toute l'étendue du désastre. Ses villages étaient ravagés par le fer et le feu; les champs restaient en friche, le culte était suspendu presque partout faute de pasteurs, et quelquefois faute d'ouailles. Toutes les contrées rhénanes présentaient alors ce navrant spectacle. Philippe-Wolfgang s'appliqua à cicatriser les plaies les plus saignantes. Mais les cruelles émotions par lesquelles il avait passé avaient achevé de ruiner sa santé, et il mourut quelques mois après son retour, à l'âge de 45 ans (1641), laissant au comte Jean-Ernest de Hanau-Münzenberg la tutelle de ses enfants mineurs. Ce seigneur le suivit de près dans la tombe, et, comme il était le dernier représentant mâle de sa ligne, tous ses domaines des bords du Mein et de la Kinzig échurent, conformément au pacte de famille de 1610, à l'aîné de ses pupilles, FRÉDÉRIC-CASIMIR, de Hanau-Lichtenberg, qui venait d'atteindre sa dix-neuvième année.

XVI. La seigneurie de Münzenberg, enclavée entre les deux Hesses, avait presque autant souffert de la guerre de Trente ans que les bailliages alsaciens. Hanau, pris et repris tour à tour par les Suédois et par les Impériaux, portait les traces sanglantes de l'occupation étrangère. C'était donc, là aussi, une œuvre de réparation que Frédéric-Casimir allait avoir à entreprendre. Aux difficultés d'une pareille tâche vinrent s'ajouter, dès le début, des embarras d'une autre nature. Plusieurs des souverains laïques et ecclésiastiques dont relevait la seigneurie, prétendirent que, par suite de l'extinction de la ligne de Münzenberg,

elle devait faire retour à leurs couronnes; et le jeune comte était sur le point de se voir dépouillé de son héritage, quand sa parente, Amélie-Élisabeth de Hanau, régente du landgraviat de Hesse-Cassel, lui offrit le secours de son influence et fit écarter toutes les réclamations. Le prix de cette intervention opportune fut, comme on l'a vu plus haut, un traité par lequel la succession au comté de Münzenberg était garantie aux landgraves de Hesse-Cassel, en cas d'extinction de la famille de Hanau (1643).

Après avoir terminé cette négociation, le comte Frédéric-Casimir alla compléter son éducation par des voyages en France, en Angleterre, en Espagne et



Monnaie d'argent à l'effigie du comte Frédéric-Casimir.

en Italie. Il ne reprit les rènes du gouvernement qu'en 1647, au moment où l'Europe, fatiguée de ses luttes, était sur le point de sceller, à Münster et à Osnabrück, une paix «chrétienne, universelle et *perpétuelle*», qui dura juste douze ans. Le comte de Hanau se fit représenter en Westphalie par un diplomate habile, nommé Geissel, et obtint, grâce aux démarches de son ambassadeur, la reconnaissance solennelle de son immédiateté (art. 87 du traité de Münster)[1]. Cette stipulation eut, du reste, le sort de beaucoup d'autres. Louis XIV, en vertu du droit du plus fort, ne tarda guère à réclamer sur Hanau-Lichtenberg, comme sur le reste des principautés alsaciennes, un droit de suzeraineté que les comtes ne purent refuser de lui reconnaître en 1681 et plus tard en 1701.

Pendant les premières années de son règne, Frédéric-Casimir se montra le digne successeur de toute une lignée d'hommes remarquables. Il s'occupait avec une véritable sollicitude de l'administration de ses domaines, cherchait à alléger

1. *Rec. des Ordon. d'Als.*, t. I, p. 15.

par d'habiles négociations les lourdes charges que la guerre de Trente ans lui avait léguées, s'appliquait à encourager le commerce et l'agriculture, et trouvait encore, à côté de ces nobles labeurs, le temps de grouper autour de lui les savants et les artistes. L'empereur Ferdinand III n'avait pas tardé à le distinguer dans la foule des petits souverains immédiats qui avaient alors le droit de siéger aux diètes, et lui avait conféré le titre de conseiller impérial.

Mais un revirement soudain s'opéra dans les allures du comte, et les belles espérances qu'il avait fait concevoir se dissipèrent pour faire place à la crainte de le voir dilapider en entreprises insensées l'héritage de ses pères. La cause de ce changement d'allures n'est pas connue. Frédéric avait-il déployé, aux fêtes du couronnement de l'empereur Léopold, un luxe qui dépassait ses moyens, et, une fois lancé, ne sut-il plus s'arrêter sur la pente glissante des dépenses exagérées? Ou bien sa nouvelle attitude ne doit-elle être attribuée qu'à la désastreuse influence de trois intrigants dont il fut la dupe pendant dix ans? On ne saurait trop le dire; mais, quoi qu'il en soit, à partir de son voyage à Francfort (1658), il se mit à engager et à vendre ses domaines, donnant, sous les plus futiles prétextes, des fêtes d'une magnificence ruineuse. Des trois favoris qui le poussèrent dans cette voie, l'un, Cretschmar, était un vulgaire charlatan, l'autre, Skylte, un aventurier qui s'était fait chasser de la Suède, sa patrie, pour cause d'athéisme scandaleux. Le troisième, Jean-Joachim Becher, se recommandait du moins par sa science, mais n'employait guère ses vastes connaissances qu'à élaborer les projets les plus extravagants. C'est lui, par exemple, qui suggéra au comte l'idée de fonder un royaume allemand dans la Guyane sur les bords de l'Orénoque. Frédéric-Casimir se laissa entraîner à acheter de vastes terrains appartenant à la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, et, escomptant d'avance les bénéfices de cette belle entreprise, récompensa Becher de son initiative féconde en lui donnant son portrait et une médaille d'or de deux cents ducats frappée en son honneur. Il est superflu d'ajouter que les chimériques espérances dont son favori l'avait leurré, s'évanouirent comme un mirage, et que le comte en fut pour ses folles dépenses.

Cependant ses sujets, écrasés d'impôts, commençaient à murmurer hautement. De leur côté, les agnats de la maison de Hanau s'inquiétaient d'une administration qui ne pouvait aboutir qu'à une ruine complète. Un dernier acte mit le comble à la mesure: Frédéric-Casimir offrit au duc de Lorraine de lui engager en bloc toute la seigneurie de Lichtenberg. Aussitôt, Anne-Madeleine, belle-sœur du comte et tutrice de deux jeunes fils auxquels devaient échoir un jour toutes les possessions de la maison de Hanau, puisque Frédéric n'avait pas

de postérité, Anne-Madeleine porta plainte devant la Chambre impériale de Spire; puis, redoutant la lenteur habituelle de ce tribunal, elle se décida, sur le conseil de son frère Chrétien II, comte palatin de Birkenfeld, à convoquer les délégués des bailliages alsaciens au château de Lichtenberg et à leur faire prêter un nouveau serment de fidélité aux héritiers présomptifs de Frédéric-Casimir. L'épreuve réussit. L'empereur Léopold intervint à son tour, en nommant des commissaires chargés de régulariser la situation. Du reste, la solution du conflit se trouva facilitée au dernier moment par un nouveau revirement inopiné dans le caractère du comte de Hanau. Sa femme, Sibylle-Christine d'Anhalt-Dessau, fort négligée pendant le règne despotique des trois favoris, profita d'une visite qu'il faisait à son ami le landgrave de Hesse-Hombourg, pour le ramener à la raison; on peut dire que les écailles tombèrent de ses yeux, tant son changement de vie fut subit et radical. Frédéric-Casimir, qui, au milieu de ses extravagances, avait conservé de nobles facultés, les appliqua dès lors sans relâche à réparer les fautes du passé. Il congédia les conseillers contre lesquels se soulevait la conscience publique, paya ses dettes, désengagea des domaines, adopta ses neveux et finit même, en 1679, par associer volontairement aux actes importants de son administration leur mère, Anne-Madeleine, ainsi que leur oncle, Chrétien II de Birkenfeld, dont il avait apprécié la bienfaisante intervention. Il reconquit, dans les dernières années de sa vie, l'estime et l'affection de ses sujets.

Après la mort de Frédéric-Casimir (1685), ses neveux se partagèrent ses possessions. L'aîné, Philippe-René, opta pour la seigneurie de Münzenberg. Celle de Lichtenberg échut au cadet, Jean-René.

XVII. Les deux jeunes comtes avaient perdu leur père de fort bonne heure, mais avaient trouvé dans leur mère un guide ferme et éclairé. Après avoir terminé leurs études à l'université de Strasbourg, ils avaient consacré cinq ans à parcourir les principaux pays de l'Europe, séjournant successivement à Genève, à Turin, à Paris, à Londres et dans les capitales de l'Italie, et ils venaient à peine de rentrer dans leur résidence de Babenhausen, quand la mort de leur oncle les appela à prendre en mains l'administration des domaines de la maison de Hanau. Ils devaient dignement clore la liste des hommes, presque tous distingués, qui les avaient possédés avant eux.

Chacun, dans sa seigneurie, donna une impulsion décisive à la prospérité publique, s'appliquant surtout à remettre en honneur l'agriculture, qui, depuis la guerre de Trente ans, languissait, faute de bras, dans une sorte de marasme.

Les protestants de France, accueillis avec empressement, vinrent combler les vides de la population, sans d'ailleurs que leur présence troublât, en aucune façon, les bons rapports que Philippe-René et son frère avaient intérêt à conserver, soit avec Louis XIV, soit avec les empereurs d'Allemagne. Au contraire, Léopold Ier et Joseph Ier donnèrent aux deux comtes des preuves réitérées de leur bienveillance. Non content de l'appeler dans ses conseils, Léopold Ier conféra, en 1696, à Philippe-René, de Münzenberg, la dignité de prince d'Empire. Il ne paraît pas, au surplus, que le comte, élu quatre ans auparavant, par ses pairs, directeur perpétuel du Collége des comtes de la Wetteravie, ait jamais accepté, ou du moins porté le nouveau titre honorifique que l'empereur lui avait octroyé.



Monnaie d'argent à l'effigie du comte Philippe-René.

En 1707, Joseph Ier donna à Jean-René de Lichtenberg un gage aussi marqué et plus précieux encore de ses sentiments, en lui accordant, en même temps que le renouvellement de l'investiture de ses fiefs impériaux, le droit de conduite, très-lucratif, depuis Strasbourg jusqu'en Brabant, en passant par le Luxembourg.

L'état prospère de ses finances seigneuriales, et, plus tard, les avantages qu'il retira de cette gracieuse concession de l'empereur, permirent au comte de Lichtenberg d'affranchir peu à peu son territoire de toutes les charges dont l'avaient grevé la guerre de Trente ans et la ruineuse administration de Frédéric-Casimir; bien plus, ce premier devoir accompli, il lui resta encore assez de ressources pour se livrer, sans pressurer ses sujets, au goût qu'il se sentait pour les constructions. Tandis que son frère, qui avait sans doute rapporté, comme lui, de Florence et de Rome un véritable culte pour les arts, embellissait sa capitale de Hanau, fondait aux environs le château de Philippsruhe et créait

l'établissement thermal de Wilhelmsbad, Jean-René convertit Bouxwiller en un Versailles en miniature et construisit deux châteaux à Brumath et à Bischoffsheim, lieu de sa naissance, sur la rive droite du Rhin.

Philippe-René étant mort en 1712, sans postérité, Jean-René hérita de la seigneurie de Münzenberg, qui se trouva ainsi réunie de nouveau, pour quelques

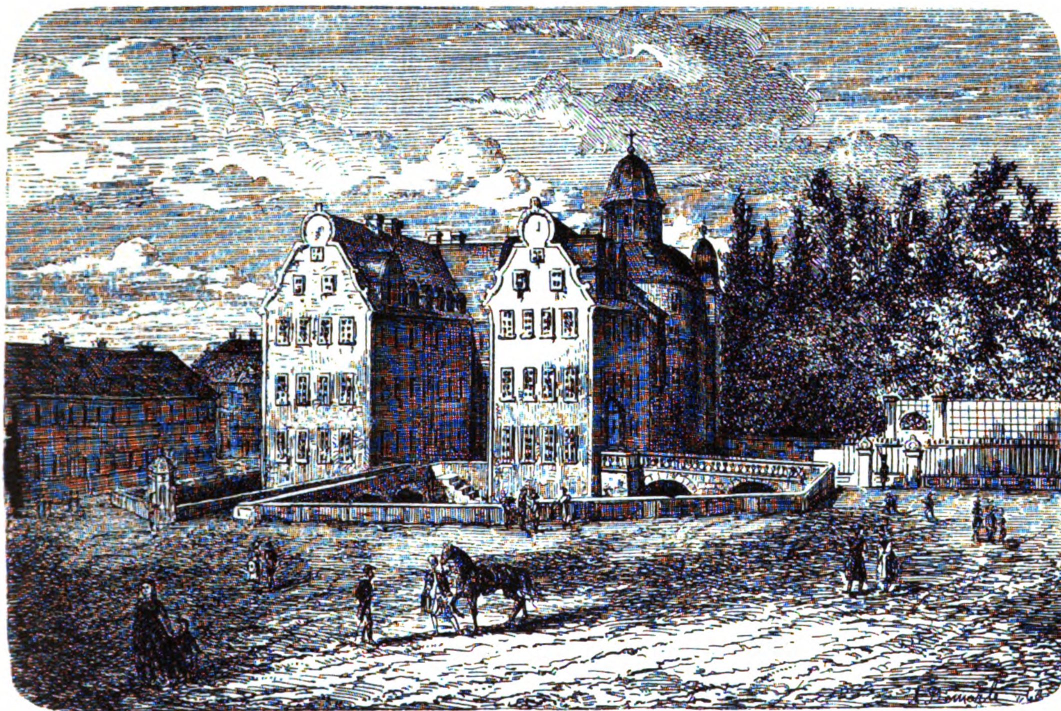


Jean-René II, dernier comte de Hanau-Lichtenberg.

années, à celle de Lichtenberg. Cet accroissement de puissance ne fut pas sans lui causer quelques soucis vers la fin de ses jours. Le landgrave de Hesse-Cassel, à qui Münzenberg devait revenir après l'extinction de la famille de Hanau, en vertu du traité de 1643, craignit à tort ou à raison que Jean-René ne fût disposé à éluder ce contrat solennel. Des discussions si vives s'élevèrent entre eux à ce sujet, qu'il fallut même un instant que le chef de l'Empire intervînt. Cependant, au bout de quelques années, ils finirent par s'entendre; les droits éventuels de

la maison de Hesse-Cassel purent être définitivement réglés; et, pour les mettre à l'abri de toute nouvelle atteinte, le landgrave mit, dès 1730, une garnison hessoise à Hanau.

C'était également, on l'a vu plus haut, à une branche de la maison de HESSE que la Providence réservait ceux des domaines hanauïens qui se trouvaient en



Château de Bouxwiller au XVIII[e] siècle.

Alsace. Seulement Jean-René, en prenant le futur seigneur de Lichtenberg sur les marches du trône landgravial de Hesse-Darmstadt, obéit cette fois, non plus à une sorte de contrainte, mais à un double sentiment de sollicitude pour ses sujets et pour sa fille unique.

De son mariage avec Dorothée-Frédérique de BRANDEBOURG-ANSPACH, il n'avait eu qu'une fille, CHARLOTTE-CHRISTINE-MADELEINE-JEANNE. En 1717, il la maria à LOUIS (VIII), prince héréditaire de HESSE-DARMSTADT. Cette union, parfaitement assortie, fut brisée neuf ans après par la mort de la jeune princesse. Mais la transmission du comté de Hanau-Lichtenberg à la famille de Hesse-Darmstadt, assurée d'avance par les négociations de Jean-René avec le roi de

France et les princes ecclésiastiques, suzerains de ses domaines, n'en resta pas moins irrévocablement arrêtée.

Depuis qu'il possédait les deux seigneuries de Münzenberg et de Lichtenberg, le vieux comte s'était imposé la règle d'aller tenir sa cour alternativement, pendant six mois, à Bouxwiller et à Hanau. C'est dans cette dernière ville que la mort le frappa le 28 mars 1736, à l'âge de 71 ans, et, après plus d'un demi-siècle de règne.

Son petit-fils, Louis (IX), de Hesse, fut immédiatement admis, par ordre du roi, à prêter ses foi et hommage pour le comté de Lichtenberg, sous la tutelle de son père, Louis (VIII), alors landgrave héréditaire.

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE DES DIVERSES BRANCHES SOUVERAINES DE LA MAISON DE HESSE, DEPUIS L'ANNEXION DU COMTÉ DE HANAU JUSQU'A NOS JOURS (1736-1867).



CHAPITRE PREMIER.

LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de compléter, par quelques indications sur ses destinées ultérieures, l'histoire du landgraviat de Hesse-Cassel, qui a été conduite plus haut jusqu'au premier tiers du dix-huitième siècle. Sans doute cette histoire devient de plus en plus étrangère à celle de l'Alsace, mais en revanche elle prend d'année en année une place plus grande dans les annales de l'Allemagne; et, dût la rigueur de notre plan souffrir de cette courte digression, il nous a semblé qu'elle se justifiait par l'importance croissante de la ligne de Cassel en Europe[1].

1. Ce chapitre a été écrit avant les événements de l'année 1866, qui ont privé la ligne de Hesse-Cassel de ses États et de ses droits de souveraineté; toutefois nous n'avons pas cru devoir le supprimer, les renseignements généalogiques que nous donnons ayant encore aujourd'hui, comme tels, l'intérêt qu'ils pouvaient avoir en 1865.

XIV. Au moment où s'éteignit la famille de Hanau, le landgraviat de Cassel était gouverné par GUILLAUME (VIII), au nom de son frère aîné, FRÉDÉRIC, roi de Suède. Guillaume s'empressa de prendre possession de la belle seigneurie de Münzenberg, que son frère lui avait cédée; mais il eut, dès le début, à soutenir deux procès contre Louis VIII, de Darmstadt, et contre l'électeur de Mayence, qui lui en disputaient une partie. La solution se fit attendre très-longtemps, et finalement les parties transigèrent (1733 et 1748). Du reste, en 1754, Guillaume VIII résigna le comté de Hanau à son petit-fils GUILLAUME (IX), qui le gouverna pendant plus d'un demi-siècle, d'abord sous la tutelle de sa mère, Marie d'ANGLETERRE, puis seul, à partir de 1764. Le père de ce jeune prince, FRÉDÉRIC II, qui avait encouru la disgrâce du landgrave pour avoir subitement changé de religion en 1749, fut expressément privé de tout droit à la possession et au gouvernement du comté de Hanau [1].

Guillaume VIII avait pris, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, le parti de Charles VII et obtenu en 1742, à titre de récompense, le privilége *de non appellando* illimité, à la suite duquel on forma à Cassel une cour d'appel dont les décisions jouissaient d'une grande considération dans l'Empire.

Mais, plus tard, lors de la guerre de Sept ans, le landgrave se détacha de l'Autriche pour se rapprocher de Frédéric le Grand. Expulsé de ses États par les armées austro-françaises, il mourut à Rinteln, où il s'était réfugié, avant d'avoir vu la fin d'une occupation étrangère qui renouvela pour la Hesse les désastres du siècle précédent (1760).

XV. Son fils, Frédéric II, continua la lutte contre la France jusqu'aux traités de Paris et de Hubertsbourg (1763). Dès que la paix eut été rétablie, il se consacra uniquement au développement de la prospérité publique, restaura sa capitale, qui avait beaucoup souffert, encouragea les beaux-arts et les sciences, améliora les écoles, fonda des établissements charitables. En 1770, le cercle du Haut-Rhin le choisit pour son chef militaire.

Frédéric II mourut en 1785, laissant plusieurs fils: GUILLAUME IX, né en 1743, qui lui succéda; CHARLES, né en 1744, † 1836, dont la descendance, issue de son mariage avec Louise de DANEMARK, n'est plus aujourd'hui représentée que

---

1. C'est ce qui explique pourquoi, pendant tout le règne de Frédéric sur le landgraviat de Cassel (1760-1785), on a continué à frapper des monnaies spéciales pour le comté de Hanau-Münzenberg. Ces monnaies ne portent que les armes de Hanau (*d'or, à trois chevrons de gueules et une bordure du même*) avec l'exergue: HESS. HANAU MÜNZENBERG.

par une fille, la princesse Louise, veuve du duc Guillaume de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, et mère du roi de Danemark actuellement régnant; enfin, Frédéric, né en 1747, † 1837, qui épousa Caroline de Nassau-Usingen et dont trois fils et trois filles sont encore en vie. L'aîné d'entre eux, le landgrave Guillaume, né en 1787, était, jusqu'aux événements politiques de l'année 1866, l'héritier présomptif de l'Électorat. De son mariage avec la princesse Charlotte de Danemark, il a trois filles et un fils; la seconde de ses filles, Louise, épouse de son cousin, Chrétien IX, roi de Danemark, est la mère de la princesse de Galles, de la grande-duchesse héréditaire de Russie et de George Ier, roi des Hellènes. Le fils du landgrave, Frédéric, né en 1820, général au service de Hesse, de Russie et de Danemark, a épousé, en premières noces, l'une des filles de l'empereur Nicolas († 1844); en secondes noces, la princesse Anne de Prusse, dont il a un fils, né en 1854, et une fille.

XVI. Le landgrave Guillaume IX, suivant les traces de son père et de son grand-père, unit étroitement sa politique à celle de la Prusse. Lors de la première coalition contre la France (1792), il joignit un corps de troupes hessoises aux armées alliées et prit une part honorable au siége de Mayence, ainsi qu'à la campagne des Pays-Bas. Mais quand, après trois ans de lutte, la Prusse se décida à traiter avec la République, le landgrave, à son exemple, déposa les armes et signa la paix à Bâle (28 août 1795). Comme il ambitionnait depuis longtemps le chapeau d'électeur, et que, malgré ses récents services, la cour impériale s'était montrée disposée à lui préférer le duc de Wurtemberg, il est permis de supposer que le dépit ne fut pas entièrement étranger à sa détermination et qu'il chercha dans de nouvelles amitiés un moyen d'atteindre le but de son ambition personnelle[1]. Toujours est-il qu'en 1803 ses vœux furent exaucés sous l'influence de la France, et que la même influence lui valut, outre le titre d'électeur, un important agrandissement de territoire. En échange de Rheinfels et de Saint-Goar, que le traité de Lunéville lui fit perdre sur la rive gauche du Rhin, et qui contenaient tout au plus 6,000 âmes, il reçut la principauté mayençaise de Fritzlar, peuplée de 15,000 habitants et située au cœur même de la Hesse, ce qui avait amené de fréquents conflits entre ses prédécesseurs et les électeurs de Mayence.

Néanmoins les obligations qu'il pouvait avoir à la France, n'affaiblirent pas, dans le cœur de l'électeur, les vieilles sympathies qu'il nourrissait pour la Prusse.

---

1. Türckheim. *op. cit.*, t. II, p. 96 et 97.

Aussi, quand le roi Frédéric-Guillaume III, pressé par la belle reine Louise, par son armée et par sa noblesse, saisit le prétexte d'une violation du territoire prussien pour déclarer la guerre au vainqueur d'Austerlitz, quand d'un bout à l'autre de l'Allemagne du Nord retentit le cri, « qu'il était réservé aux soldats de Frédéric le Grand d'arrêter l'armée qui avait culbuté Russes et Autrichiens », Guillaume n'hésita pas : il vint se ranger sous l'aigle prussienne. Malheureusement pour lui, après six semaines de campagne, les batailles d'Iéna et d'Auerstædt mirent la Prusse à la merci de Napoléon (octobre 1806), et l'électeur de Hesse, englobé dans le désastre, dut aller expier dans l'exil ses patriotiques illusions. Cassel devint la capitale du royaume de Westphalie.

En 1814 sonna l'heure des restaurations ; le gigantesque empire, rêvé et en partie réalisé par Napoléon, s'écroula de tous les côtés, et l'Électeur put rentrer paisiblement dans ses États. Il y mourut en 1821, après avoir obtenu, en échange de plusieurs bailliages cédés aux grands-duchés de Hesse-Darmstadt et de Weimar, la majeure partie de la belle principauté de Fulde. Il avait épousé, en 1764, Wilhelmine-Caroline, fille de Frédéric V, roi de DANEMARK († 1820), qui lui donna quatre enfants, deux filles, qui épousèrent des princes allemands, un fils qui mourut en bas âge, et le prince électoral, GUILLAUME, qui lui succéda.

XVII-XVIII. GUILLAUME X (ou II, comme électeur), gendre du roi de PRUSSE, Frédéric-Guillaume II, régna de 1821 à 1847, époque de sa mort. Mais, dès le 30 septembre 1831, il se déchargea presque complétement du fardeau des affaires sur son fils aîné, FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier. Ce prince, qui, depuis lors, avait gouverné l'Électorat, a vu, en 1866, ses États patrimoniaux occupés par les troupes prussiennes, puis définitivement incorporés à la monarchie des Hohenzollern. Il clôt, par conséquent, la liste des princes souverains de la maison de Hesse-Cassel[1]. Marié morganatiquement avec Gertrude, qualifiée *princesse de Hanau, comtesse de Schaumbourg,* il en a neuf enfants, qui portent le double titre de leur mère.

---

1. L'électeur de HESSE portait: *parti de deux traits et coupé de deux, ce qui fait neuf quartiers : au* 1er, *d'argent à une croix haussée de sable, qui est de* FULDE ; *au* 2e, *coupé, au* 1er, *écartelé de* HANAU *et de* RHEINECK, *et, sur le tout, de* MÜNZENBERG, *au* 2e, *de* CATZENELNBOGEN ; *au* 3e, *de* HERSFELD ; *au* 4e, *de* ZIEGENHAYN ; *le* 5e *vide ; au* 6e, *de* NIDDA ; *au* 7e, *d'azur à une croix haussée d'or, pour la principauté de* FRITZLAR ; *au* 8e, *coupé de* DIETZ *et de* SCHAUMBOURG ; *au* 9e, *d'*ISENBOURG ; *sur le tout*, *de* HESSE ; *l'écu timbré d'une couronne royale et entouré du collier de l'ordre du Lion d'or.* — SUPPORTS : *deux lions-léopardés d'or, couronnés du même.*

CHAPITRE II.

LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT.

Après la mort de Jean-René, comte de Hanau, la seigneurie de Lichtenberg passa par droit d'héritage au fils de sa fille, Louis (IX) de Hesse-Darmstadt, alors âgé de 17 ans. Pendant sa minorité, le gouvernement fut exercé par son père, Louis (VIII), d'abord prince héréditaire, puis, à dater de 1739, landgrave régnant de Hesse-Darmstadt. Mais jamais Louis (VIII) ne prit le titre de comte de Hanau.

XIX. Louis VIII avait hérité de ses pères leur zèle pour la religion protestante, et, en même temps, leur dévouement à la cause impériale. Il eut le rare mérite de savoir rester fidèle aux doubles devoirs que lui imposait sa conscience et de les concilier avec les ménagements qu'exigeait vis-à-vis de la couronne de France la position de son fils Louis (IX) en Alsace. Ce jeune prince, obéissant à une véritable passion pour l'art militaire et séduit par la puissante personnalité du roi-soldat Frédéric II, avait pris de bonne heure du service dans les armées prussiennes et conquis, avec la décoration de l'Aigle noire, le grade de lieutenant général. Lorsque, après une lutte séculaire, la France et l'Autriche s'unirent pour combattre de concert le redoutable monarque qui régnait à Berlin, le landgrave de Hesse prit une attitude qui témoignait autant de sa parfaite loyauté que de son intelligence politique: il ne fit pas, en faveur de la cause austro-française, de grands sacrifices d'hommes et d'argent, qui eussent répugné à ses convictions religieuses, mais il rappela de Prusse son fils aîné, et envoya son second fils, avec le régiment de Giessen, dans le camp impérial. Les troupes hessoises se distinguèrent à la malheureuse bataille de Rosbach. Louis VIII dut à la dignité de sa conduite et à l'affection que l'héritier présomptif de Hesse avait inspirée à Frédéric le Grand, de voir ses États également ménagés par les deux parties belligérantes.

Lorsqu'en 1764, après la conclusion de la paix, l'empereur François Ier alla présenter son fils, Joseph II, roi des Romains, aux délégués de l'Empire assemblés à Francfort, il voulut que son futur successeur apprît à connaître le vieil et constant allié de la maison de Habsbourg. L'entrevue se passa dans les forêts qui s'étendent entre Darmstadt et Francfort. Aussitôt que François aperçut le

landgrave, alors plus que septuagénaire, il se précipita à sa rencontre, l'embrassa avec effusion, et dit à ceux qui l'entouraient: «Vous voyez là mon meilleur ami[1].» Louis VIII ne survécut que peu d'années à cette scène touchante; un coup d'apoplexie l'enleva subitement, le 17 octobre 1768[2]. Il avait l'esprit vif et pénétrant, une imagination brillante, des connaissances étendues, un jugement sain, des manières pleines d'affabilité. Ami des pauvres, il donna, sur les deux rives du Rhin, une grande extension aux hospices et aux fondations pieuses. Il fut le protecteur éclairé des écoles, des gymnases, de l'université de Giessen. Tenu en haute estime par les princes ses voisins, il reçut d'eux, à la mort de son père, la survivance du titre de colonel du cercle du Haut-Rhin. On lui reproche seulement d'avoir aimé la chasse au point d'entraver les progrès de l'agriculture.

XX. La seigneurie de Lichtenberg, en particulier, dut à la sollicitude de Louis VIII la reconstruction, sur un plus vaste plan, du gymnase de Bouxwiller et la création du port de Willstett sur le Rhin. Cependant ce prince ne s'occupa qu'accidentellement de l'administration des bailliages alsaciens, pendant les séjours que son fils, leur véritable possesseur, fit en Prusse. A partir de la guerre de Sept ans, qui brisa, comme on l'a vu plus haut, sa carrière militaire, Louis (IX) revint jouer lui-même, dans son petit comté, son rôle de loyal vassal de la couronne de France. L'Autriche le récompensa d'ailleurs de son abnégation en le nommant lieutenant général d'artillerie, et Louis XV, en lui donnant les deux régiments de *Royal-Allemand,* cavalerie, et de *Royal-Darmstadt,* infanterie.

Il se consola, de son côté, dans une certaine mesure, en organisant, dans sa résidence favorite de Pirmasenz, un magnifique bataillon de seize cents soldats, qu'il se plaisait à faire manœuvrer. Pirmasenz, qui n'avait été, jusqu'à son règne, qu'un rendez-vous de chasse, devint bientôt, grâce à sa prédilection, une ville relativement importante, comptant, avec la garnison, près de onze

---

1. TÜRCKHEIM, *loc. cit.*, p. 190.

2. Il laissait de son mariage avec la comtesse de Hanau deux enfants, à part l'héritier présomptif, Louis (IX): une fille, *CAROLINE*-LOUISE, née en 1723, † 1783, épouse de Charles-Frédéric, margrave, plus tard grand-duc de BADE, et un fils, *GEORGE*-GUILLAUME, né en 1722, † 1782, qui épousa la comtesse Marie-Albertine-Louise de LINANGE-HEIDESHEIM et en eut neuf enfants, entre autres: *FRÉDÉRIQUE* (née en 1752, † 1782) et *CHARLOTTE* (née en 1755, † 1785), qui épousèrent successivement Charles (II), prince héréditaire, plus tard, grand-duc de MECKLEMBOURG-STRÉLITZ; *LOUISE* (née en 1761, † 1829), qui se maria avec son cousin le landgrave Louis X (ou Ier, comme grand-duc de HESSE); enfin, *WILHELMINE* (née en 1775, † 1796), première épouse du futur roi Maximilien Ier de Bavière, alors simple duc de DEUX-PONTS.

mille habitants. Mais il s'en fallait de beaucoup que Louis IX se laissât absorber par ses distractions militaires au point de négliger les soins du gouvernement. Malgré les précautions prises par son grand-père pour lui assurer la paisible transmission de la seigneurie de Lichtenberg, il eut encore à lutter pendant plusieurs années contre une foule de prétendants, et ce n'est qu'à force de



Louis IX, landgrave de Hesse-Darmstadt.

patience, de persévérance, et aussi de sacrifices d'argent, qu'il parvint à consolider sur sa tête l'héritage maternel. Dans l'expédition des affaires, son exactitude, son énergie, et son laconisme étaient devenus proverbiaux, ce qui ne l'empêchait pas de passer pour l'un des hommes les plus courtois de son temps. On doit à sa généreuse initiative la suppression des abus qui faisaient avant lui

du droit de chasse une véritable calamité pour l'agriculture, et la création d'un bureau d'assurances contre l'incendie, à une époque où le bienfait de l'association en cette matière n'était pas encore compris de tous, comme il l'est de nos jours. Enfin il dota ses États d'un réseau d'excellentes routes et de chemins vicinaux bien entretenus.

Louis IX mourut subitement le 6 août 1790, à Pirmasenz, dont il avait persisté à faire sa résidence, même après son avénement au trône landgravial de Darmstadt.

Marié, le 12 août 1741, avec Henriette-Caroline, fille du comte PALATIN Chrétien III, de *Deux-Ponts-Birkenfeld,* et de Caroline, comtesse de Nassau-Saarbrück, il en avait eu huit enfants:

1° *CAROLINE,* née en 1746, † 1821, mariée en 1768 à Frédéric V, landgrave de HESSE-HOMBOURG († 1820).

2° *FRÉDÉRIQUE*-LOUISE, née en 1751, † 1805, mariée en 1769 à Frédéric-Guillaume II, roi de PRUSSE († 1797).

3° *LOUIS* (X), premier grand-duc de HESSE, né en 1753, † 1829, qui suit.

4° *AMÉLIE*-FRÉDÉRIQUE, née en 1754, † 1832, mariée en 1774 à Charles-Louis, prince héréditaire de BADE († 1801).

5° *WILHELMINE,* née en 1755, † 1776, mariée en 1773 à Paul-Pétrovitch, alors grand-duc de RUSSIE, plus tard empereur sous le nom de Paul Ier.

6° *LOUISE*-AUGUSTE, née en 1757, † 1830, mariée en 1775 à Charles-Auguste, duc de SAXE-WEIMAR, et immortalisée comme lui par la protection qu'ils ont accordée tous deux, pendant plus d'un demi-siècle, aux plus grands génies littéraires de l'Allemagne, à Schiller, à Gœthe, à Herder, à Wieland.

7° *FRÉDÉRIC*-LOUIS, né à Bouxwiller, en 1759, colonel du régiment de son père au service de France, † 1802.

8° *CHRÉTIEN*-LOUIS, né en 1763, général d'infanterie au service du roi des Pays-Bas et de l'Empire, gouverneur de Grave, † 1830.

XXI. L'heure approchait où la seigneurie de Lichtenberg, au milieu des convulsions intérieures qui menaçaient la France, allait échapper à la maison de Hesse. Le nouveau landgrave, Louis X, avait pu assister, à Strasbourg, en 1789, à l'aurore de la Révolution qui devait engloutir ses possessions alsaciennes, et il ne lui resta guère que le temps de faire transporter de l'autre côté du Rhin ce qui pouvait encore être sauvé de l'abîme. Contraint, au bout de quelque temps, de se retirer sur la rive droite du fleuve, il joignit ses troupes à celles que l'Empire dirigeait contre la France. Mais après avoir rempli ses devoirs de prince allemand, il comprit qu'en présence des succès croissants des armées françaises, l'intérêt même de sa conservation l'obligeait à des ménagements. En

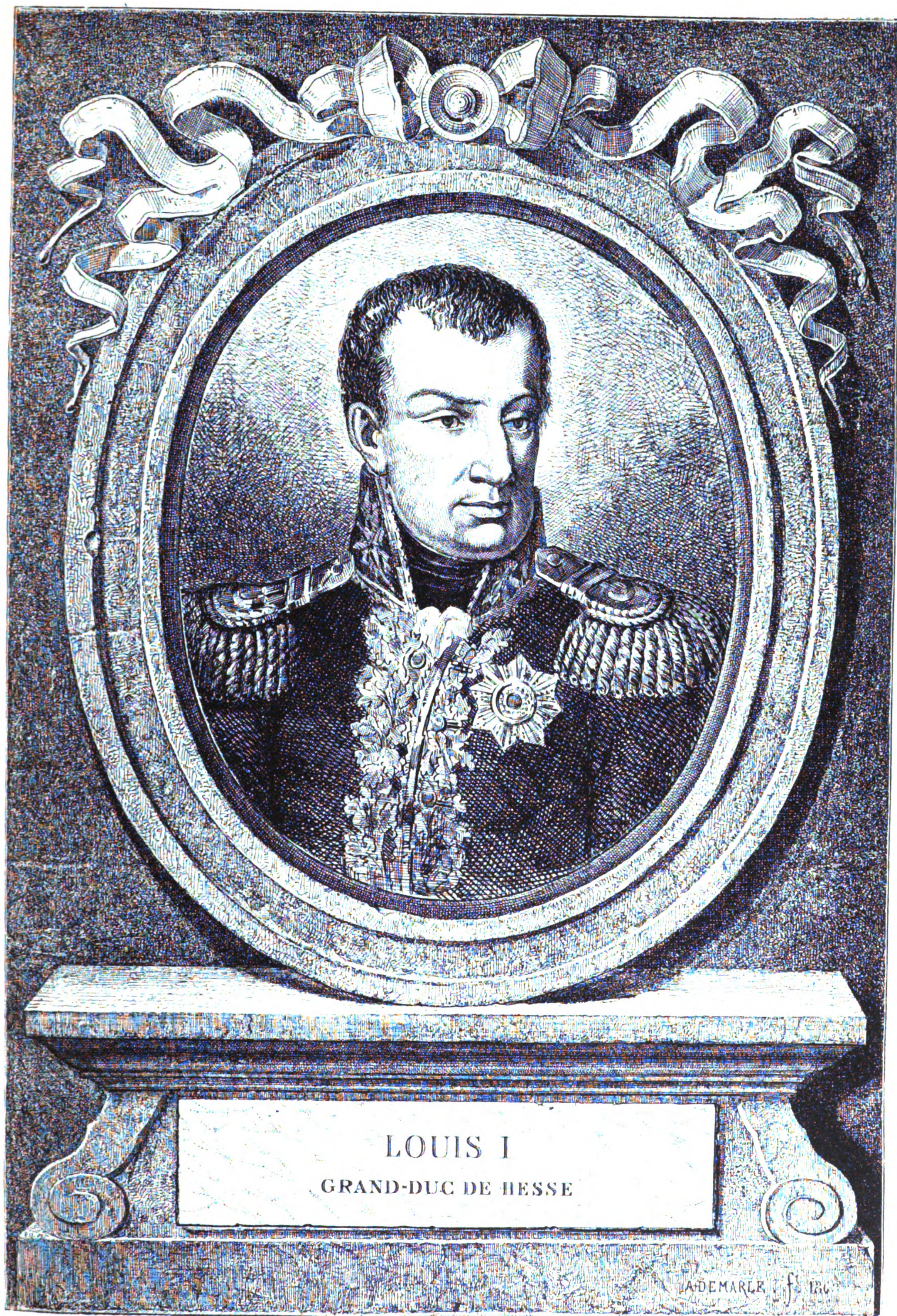
conséquence, il déposa les armes, et lorsque le Premier Consul eut pris dans l'Empire le rôle de médiateur, le landgrave s'adressa à lui dans le but d'obtenir une indemnité pour la perte de la seigneurie de Lichtenberg et de ses dépendances. Le § 7 du recès du 25 février 1803 lui attribua, à ce titre, le duché de Westphalie, qui avait appartenu jusqu'alors à l'électeur de Cologne, plusieurs bailliages mayençais et une partie de l'évêché de Worms, avec une population de plus de 400,000 âmes.

Pendant la mémorable campagne de 1805, qui aboutit à Austerlitz et au traité de Presbourg, le landgrave tint à rester neutre entre l'empire d'Allemagne, auquel l'unissaient d'antiques liens de fidélité, et la France, qui venait de lui donner son appui dans le règlement des indemnités: il se retira à Giessen. L'Empire s'étant écroulé, il consentit à entrer dans la Confédération du Rhin, et reçut, le 1er août 1806, le titre de grand-duc avec les honneurs royaux. Le nouvel ordre de choses eut pour effet de soumettre à la souveraineté de la Hesse les possessions des maisons, antérieurement immédiates, de Solms, de Wittgenstein, de Lœwenstein, de Stollberg, de Linange-Westerbourg, d'Erbach, de Riedesel, etc., soit, en tout, quarante-quatre lieues carrées et une population de passé 112,000 habitants. De plus, le grand-duc vit ses États patrimoniaux dégagés du lien féodal qui en grevait la plus grande partie. Ainsi, presque tout le comté de Catzenelnbogen relevait de Mayence; Darmstadt et le comté de Bessungen, de Würtzbourg; d'autres localités étaient des fiefs palatins ou fuldois.

Le remaniement territorial de 1803 ne fut pas le dernier que subit le nouveau grand-duché. Par suite des traités de 1815 et de 1816, Louis X dut céder à la Prusse le duché de Westphalie, et au chef de la ligne collatérale de Hesse-Hombourg, déclarée souveraine, les bailliages qui constituaient son ancien parage. Mais, en échange, il reçut, sur la rive gauche du Rhin, presque tout le département du Mont-Tonnerre, Mayence, Bingen, Alzey, Worms, et la propriété des salines de Kreutznach; sur la rive droite, une partie de la principauté d'Isenbourg, etc.

Le 21 décembre 1820, il octroya à ses sujets une Constitution instituant deux chambres, composées, la première, des princes de la maison grand-ducale, des chefs des maisons médiatisées, de l'évêque catholique (de Mayence), d'un prélat protestant, du chancelier de l'université de Giessen et de dix citoyens, nommés à vie par le prince; la seconde, de six députés des propriétaires de biens nobles, de dix députés des villes et de trente-un des districts électoraux.

Louis X (ou Ier, comme grand-duc), régna jusqu'au 6 avril 1830, s'appliquant à fermer les plaies de la guerre, embellissant sa capitale, créant dans son palais


LOUIS I
GRAND-DUC DE HESSE
A.DEMARLE

même une riche collection de tableaux accessible au public, et l'une des bibliothèques les plus considérables de l'Allemagne. Le goût des sciences et des arts est, du reste, héréditaire dans la maison de Hesse; on a pu voir, dans le cours de cette notice, que presque tous les ancêtres de Louis I[er] y ont été versés et que plusieurs d'entre eux y ont même montré une véritable distinction.

Louis I[er] avait épousé, le 19 février 1777, une fille de son oncle, le prince George-Guillaume de HESSE-DARMSTADT, et de Marie-Albertine-Louise, comtesse de Linange-Heidesheim: la princesse *Louise*-Henriette-Caroline. Six enfants étaient issus de ce mariage, notamment:

1° *LOUIS II*, second grand-duc, né le 26 décembre 1777, qui suit.
2° *LOUISE*-CAROLINE-AMÉLIE, née en 1779, † 1811, mariée en 1800 au prince Louis d'ANHALT-KŒTHEN.
3° LOUIS-*GEORGE*-CHARLES-FRÉDÉRIC-ERNEST, né en 1780, † 1856, général d'infanterie au service de Hesse, marié en 1804 à *Caroline*, comtesse TÖRÖK DE SZENDRO, qualifiée *comtesse*, puis *princesse de Nidda*, dont il eut une fille unique, *LOUISE*, née en 1804, † 1833, mariée à Florence avec Luc, marquis BOURBON DEL MONTE.
4° *FRÉDÉRIC*-AUGUSTE-CHARLES-ANTOINE-ÉMILE-MAXIMILIEN-CHRÉTIEN-LOUIS, né en 1788, général d'infanterie au service de la Hesse grand-ducale.
5° *ÉMILE*-AUGUSTE-MAXIMILIEN-LÉOPOLD, né en 1790, † 1856, général au service d'Autriche.

XXII. LOUIS II, qui succéda à son père, régna dix-huit ans. Le 5 mars 1848, il associa au gouvernement le prince héréditaire LOUIS (III) et mourut trois mois après (16 juin). Marié en 1804 avec sa cousine-germaine, *Wilhelmine*-Louise, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de BADE, et d'*Amélie*-Frédérique de Hesse-Darmstadt, il laissa d'elle quatre enfants:

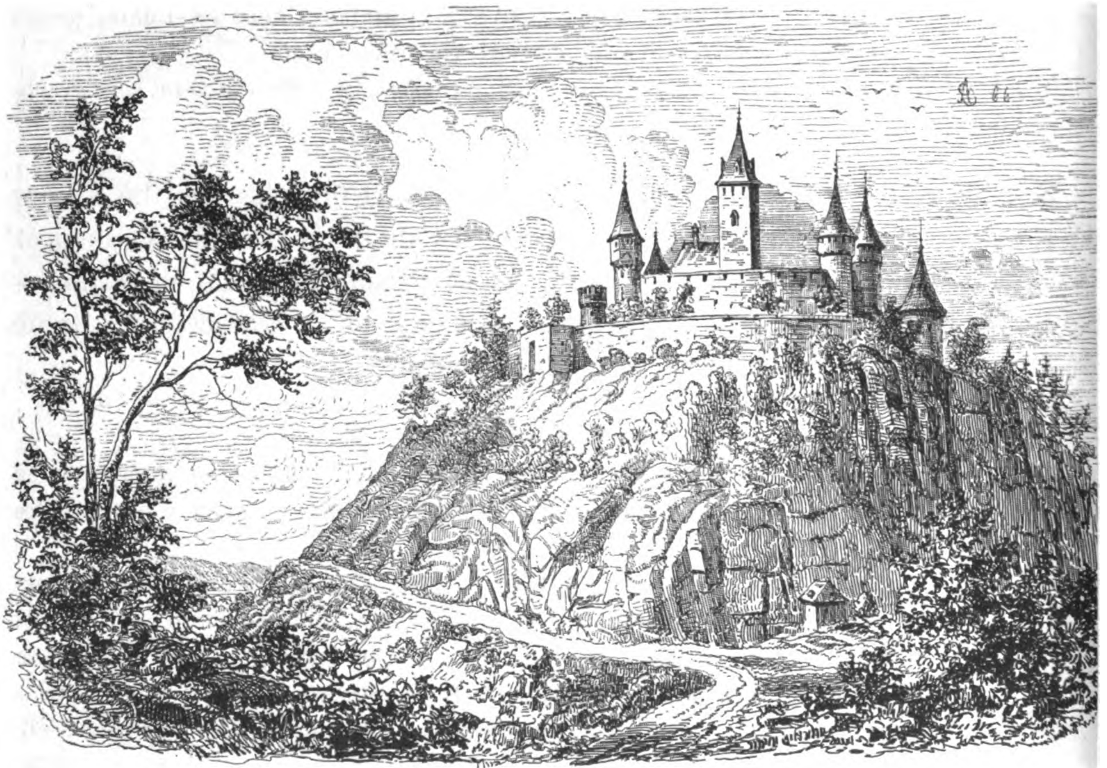
1° *LOUIS III*, né le 9 juin 1806, grand-duc actuel.
2° *CHARLES*-GUILLAUME-LOUIS, né le 23 avril 1809, général d'infanterie au service de Hesse, marié en 1836 à la princesse Élisabeth de PRUSSE, dont il a eu quatre enfants:
   a) FRÉDÉRIC-GUILLAUME-*LOUIS*-CHARLES, né le 12 septembre 1837, lieutenant général commandant la division des troupes grand-ducales. Marié, le 1[er] juillet 1862, avec la princesse *Alice*-Mathilde-Marie, deuxième fille de la reine Victoria, de GRANDE-BRETAGNE, S. A. R. le prince Louis de Hesse en a trois filles: *VICTORIA*, née en 1863, *ÉLISABETH*, née en 1864, et *IRÈNE*, née en 1866.
   b) *HENRI*-LOUIS-GUILLAUME-ADALBERT-WALDEMAR-ALEXANDRE, né en 1838, lieutenant-colonel dans la cavalerie de la garde prussienne.
   c) *GUILLAUME*-LOUIS-FRÉDÉRIC-GEORGE-ÉMILE-PHILIPPE-GUSTAVE-FERDINAND, né en 1845, capitaine d'infanterie au service de Hesse.

d) *Anne*-Marie-Wilhelmine-Élisabeth-Mathilde, née en 1843, mariée le 12 ma 1864 à Frédéric-François, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, mort le 16 avril 1865.

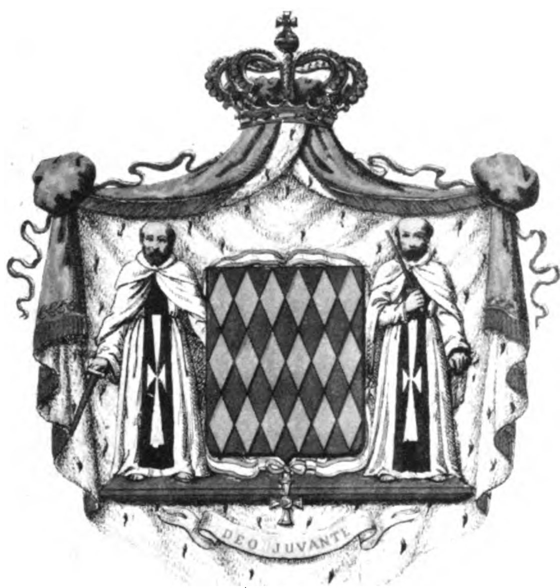
3° *Alexandre*-Louis-George-Frédéric-Émile, né le 15 juillet 1823, général d'infanteri dans l'armée hessoise, feldmaréchal-lieutenant au service d'Autriche, marié en 185 à Julie, comtesse de Haucke, qualifiée *princesse de Battenberg*, dont plusieurs enfant portant le titre de leur mère.

4° Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née le 8 août 1824, mariée e 1841 à Alexandre II, alors grand-duc, actuellement empereur de Russie.

XXIII. Louis III, digne successeur de ses illustres ancêtres, porte encore aujourd'hui la couronne grand-ducale. Marié, le 26 décembre 1833 avec Mathilde, fille de Louis Ier, roi de Bavière, il a perdu cette princesse accomplie le 25 mai 1862; aucun enfant n'était né de leur union, de sorte que les héritiers présomptifs du trône hessois sont le prince Charles, frère de Louis III, et son fils Louis (IV), gendre de la reine Victoria.



Château de Starkenbourg au XVIIe siècle.



Princes de Monaco.

Blasonnement p. 83



Ducs de Nassau.

Blasonnement p. 108

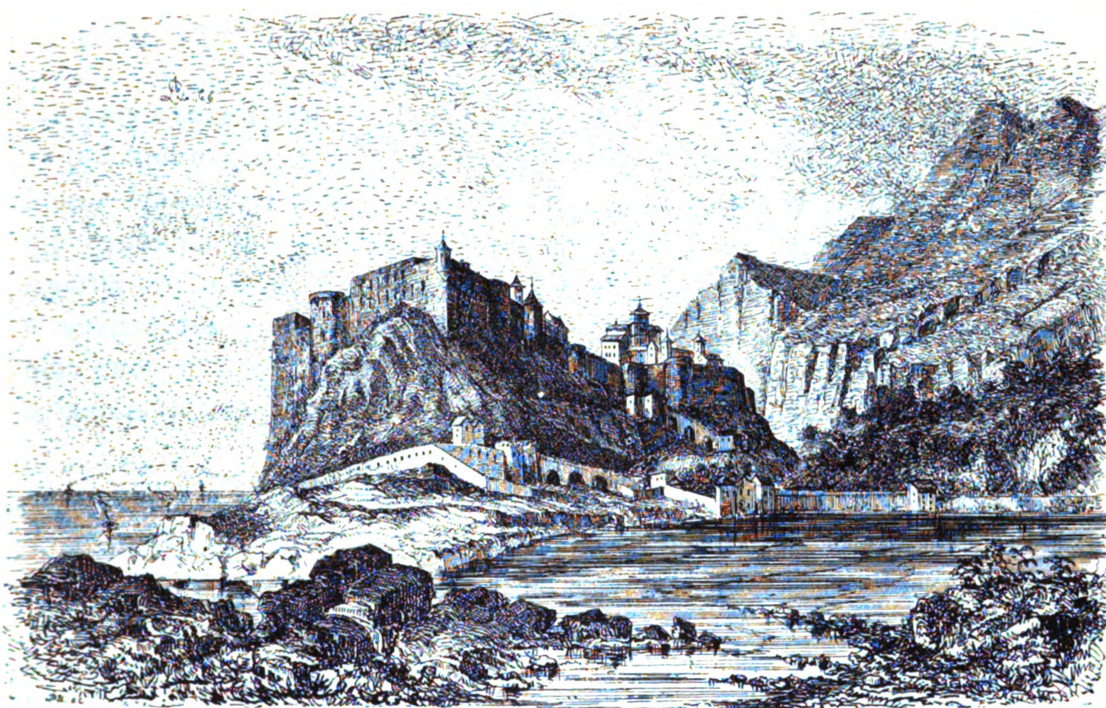


Princes de Nassau Saarbrück.

Blasonnement p. 107

Lith. Vᵉ Berger-Levrault & Fils, Strasbg.

MAISONS DE MONACO ET DE NASSAU.



Vue du château de Monaco.

MAISON DE MONACO.

ARMES DE LA MAISON DE MONACO.

Fuselé d'argent et de gueules, l'écu orné des insignes de l'ordre de Charles III.

TENANTS: Deux moines tenant de la dextre un glaive nu.

DEVISE : *Deo juvante.*

LE TOUT posé sur un manteau de pourpre doublé d'hermine rebrassé d'or et sommé de la couronne royale[1].

1. Blasonné d'après le grand sceau de la principauté de Monaco. Sur le revers des pièces de 5 francs frappées, en 1837, à l'effigie du prince Honoré V, l'écu est timbré d'un bonnet de gueules, cerclé d'une couronne ducale non fermée.

On ne s'attendrait guère, au premier abord, à trouver parmi les maisons princières possessionnées en Alsace en 1789, une dynastie dont le nom tout italien rappelle les orangers et les oliviers de la Ligurie, et dont les destinées sont toujours restées étrangères aux grands événements politiques et militaires qui avaient eu les bords du Rhin pour théâtre. Aussi n'est-ce que par des circonstances exceptionnelles et fortuites que la maison de Monaco est arrivée à compter parmi les plus puissantes de la Haute-Alsace : il n'a fallu pour cela rien moins qu'une conquête, un acte de libéralité souveraine, et trois ou quatre transmissions par les femmes.

On sait que les articles 73 et 74 du traité de Münster stipulèrent la cession au roi de France du Sundgau, du landgraviat de la Haute et Basse-Alsace, et en général de tous les domaines qui avaient jusqu'alors appartenu dans cette région, soit à l'Empire, soit à la maison d'Autriche. En décembre 1659[1], Louis XIV, voulant récompenser le cardinal de Mazarin des services qu'il avait rendus à la France et notamment de la part qu'il avait prise dans la conclusion du traité des Pyrénées (7 novembre 1659), lui fit une importante donation, comprenant le comté de Ferrette et les seigneuries de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Isenheim, c'est-à-dire la majeure partie du Sundgau, le tiers environ du département actuel du Haut-Rhin. Le cardinal Mazarin, à défaut d'héritiers de son nom et voulant cependant le perpétuer, désigna l'une de ses nièces, Hortense Mancini, pour être l'héritière d'une grande partie de ses vastes domaines, à la condition expresse que son mari quitterait son nom et ses armes, pour prendre le nom et les armes des Mazarin; le roi ayant promis d'ériger en duché-pairie féminin, sous le nom de duché de Mazarin, soit un des domaines du cardinal, soit un autre qui serait acquis à cet effet. Ces duchés féminins, qui, à défaut de descendance mâle, passaient aux femmes, donnaient à leurs maris le titre et le rang de pair de France. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, accepta cette position et, en février 1661, il épousa Hortense Mancini, reçut en dot le duché de Mayenne avec une somme de douze cent mille livres et prit le nom de *duc de Mazarin*. Peu de jours après, dans le mois de mars 1661, le cardinal de Mazarin mourut après avoir, par ses testament et codicille des 6 et 7

1. Voir les lettres de don dans le *Recueil des Ordonnances d'Alsace*, t. I, p. 11. La donation était faite «à notre cousin le cardinal Mazarini, ses hoirs, successeurs et ayants cause», avec faculté «d'en faire et disposer comme de leur propre chose, vrai et loyal acquêt ou héritage, à condition de Nous en rendre les foi et hommage», etc.

du même mois, légué tous les biens meubles et immeubles dont il n'avait pas disposé, à Hortense Mancini, sa nièce, et à Armand-Charles, duc de Mazarin, époux de cette dernière, à la charge par eux de les transmettre, par suite de la substitution qu'il instituait, à l'aîné de leurs enfants mâles, ou, à défaut de mâles, à l'aînée de leurs filles, dont le mari serait tenu de prendre le nom et les armes des Mazarin; les biens situés en Alsace et provenant de la donation faite par Louis XIV, étaient compris dans cette substitution.

Après la mort d'Hortense Mancini en 1699 et celle de son mari en 1714, leur fils, Paul-Jules, duc de Mazarin et de la Meilleraye, seul enfant mâle, recueillit la substitution instituée par le cardinal, son grand-oncle, et la transmit, à sa mort, en 1731, à son fils Guy-Paul-Jules. Ce dernier mourut en 1738, sans laisser d'enfant mâle.

Sa fille, Antoinette-Charlotte de Mazarin, mariée à Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, était morte avant son père, en 1735, ne laissant qu'une fille unique, Louise-Jeanne, encore enfant, qui fut appelée à recueillir les biens substitués par le cardinal; elle épousa Louis-Marie-Guy, marquis de Villequier, fils aîné du duc d'Aumont, plus tard, à son tour, duc d'Aumont, pair de France, et premier gentilhomme de la chambre: tous deux prirent le nom de *duc* et *duchesse de Mazarin*.

La duchesse d'Aumont-Mazarin mourut en 1781, ne laissant qu'une fille, Louise-Félicité-Victoire, qui avait épousé, en 1777, Honoré (IV) Anne-Charles-Maurice Grimaldi, duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, lequel avait été dispensé par un édit du roi de prendre personnellement le nom de Mazarin. La substitution, dont faisaient toujours partie le duché de Mazarin, institué par Louis XIV, le comté de Ferrette et les autres seigneuries situées en Alsace, fut alors recueillie par le duc et la duchesse de Valentinois. Mais, dix ans après, la donation faite au cardinal Mazarin fut annulée, comme toutes celles de même nature, par un décret de l'Assemblée nationale du 14 juillet 1791, et l'État prit possession des domaines qu'elle comprenait: ce fut seulement en 1825 qu'une décision du ministre des finances, rendue en vertu de la loi du 14 ventôse an VII, admit la duchesse de Valentinois-Mazarin, alors veuve, à rentrer en possession des biens non vendus, en se conformant aux prescriptions de cette loi.

Ces biens, par suite des lois des 25 octobre et 14 novembre 1792, portant abolition des substitutions, rentrèrent libres dans les mains de la duchesse, et, à sa mort en 1826, ils passèrent à ses deux fils, Honoré V, prince de Monaco, et à son frère, qui lui succéda en 1841, sous le nom de Florestan Ier.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SYNOPTIQUE DE LA MAISON DE MONACO.

MAISON DE GRIMALDI.

I. Grimoald, v. 714.

II. Théodebald, v. 750.

III. Hugo, v. 800.

IV. Passanus.

V. Grimaldus I, premier souverain de Monaco, v. 950.

VI. Guido I.

VII. Grimaldus II. v. 1050.

VIII. Guido II, v. 1120.

IX. Grimaldi III, v. 1160.

X. Obert, v. 1190.

XI. Grimaldi IV, v. 1232.

XII. François, v. 1240.

XIII. Raynier I, † 1300.

XIV. Raynier II, †. 1330.

XV. Charles I, *le Grand*, MONACO, † 1363. — **XV.** Antoine, auteur de la ligne d'ANTIBES. *V. sa descendance ci-contre.*

XVI. Raynier III, † 1420.

XVII. Jean I, † 1454.

XVIII. Catalan, † 1457.

XIX. Claudine, héritière de Monaco, † 1514.

XV. Antoine, auteur de la ligne d'ANTIBES.

XVI. Luc.

XVII. Nicolas.

XVIII. Gaspard, auteur des marquis de Corbons et de Cagnes. — **XVIII.** Lambert, épouse Claudine, héritière de Monaco; auteur des princes de Monaco de la ligne d'Antibes. † 1493.

XIX. Lucien, † 1523.

XX. Honoré I, né en 1517, † 1581.

XXI. Charles II, † 1589. — **XXI.** Hercule I, † 1605.

XXII. Honoré II, né en 1597, premier duc de Valentinois en 1642, † 1662.

XXIII. Hercule, né en 1624, † 1651.

XXIV. Louis I, né en 1642, † 1701.

XXV. Antoine I, né en 1661, † 1731.

XXVI. Louise-Hippolyte, née en 1697, héritière de Monaco, † 1731. — **1715** — **XVIII.** Jacques-François-Léonor, duc de Valentinois 1715, auteur de la dynastie actuelle des princes de Monaco, † 1751.

MAISON DE GOYON.

IV. Alain II Goyon *, hér. de Matignon.

V. Bertrand I.

VI. Étienne III.

VII. Alain III.

VIII. Bertrand II.

IX. Bertrand III, † 1407.

X. Jean, ép. l'hér. de Thorigny. † 1457.

XI. Bertrand IV, † 1480.

XII. Guy I, † 1497.

XIII. Jacques I, † 1537.

XIV. Jacques II, comte 1565, † 1597.

XV. Charles, † 1648.

XVI François, † 1675.

XVII. Jacques III, † 1725.

XVIII. Jacques-François-Léonor, duc de Valentinois 1715, auteur de la dynastie actuelle des princes de Monaco, † 1751.

XIX. Honoré III, né en 1720, prince de Monaco 1731, † 1795.

XX. Honoré IV, né en 1758, † 1819.

XXI. Honoré V, né en 1778, † 1841. — **XXI.** Florestan I, né en 1785, † 1856.

XXII. Charles III, né en 1818, prince régnant dep. 1856.

---

* Les trois premiers chefs connus de la maison de Goyon sont: I. Étienne I, † 1225; II. son fils Alain I, † 1251; III. Étienne II, fils d'Alain I et père d'Alain II.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA MAISON DE GRIMALDI. — SA FILIATION JUSQU'A SA PREMIÈRE RESTAURATION A MONACO (VIIe-XIIIe SIÈCLE).

La maison de GRIMALDI[1], l'une des plus illustres de la Haute-Italie, est depuis le dixième siècle en possession de la principauté de Monaco. Les généalogistes la font descendre de GRIMOALD, maire du palais, sous le roi Childebert II; mais, s'il est impossible de combattre cette assertion par aucune preuve, il n'est pas facile non plus de la justifier avec quelque certitude: c'est une antique tradition de famille, qui a trouvé dans VÉNASQUE un ingénieux interprète, mais que n'appuie aucun document irrécusable. La maison de Grimaldi a cela de commun avec les maisons souveraines les plus illustres que ses origines sont enveloppées de ténèbres; seulement elle est plus heureuse que beaucoup d'entre elles en ce que le jour se fait sur ses annales à partir du dixième siècle, et que des titres authentiques établissent, dès cette époque reculée, ses droits de souveraineté sur le petit État qu'elle possède encore de nos jours. Nous ne citerons donc que sous toutes réserves les noms des quatre premiers chefs que lui attribuent VÉNASQUE dans sa *Généalogie des Grimaldi*, et BOUCHE dans sa *Chorographie de la Provence*.

I. GRIMOALD, auteur présumé de la maison de Grimaldi, était le fils aîné de Pépin d'Héristal, et par conséquent le petit-fils d'Ansegise, un des principaux officiers de Sigebert II, et de Begga, fille de Pépin de Landen. De son frère Charles-Martel descend la dynastie des Carolingiens. Grimoald, maire du palais des rois Childebert II et Dagobert III, fut assassiné, en 714, dans l'église de Liége.

II. Son fils, THIBAUT (*Théodebald* ou *Theudoald*), bien qu'il n'eût encore que 5 ans, lui succéda dans sa charge, grâce à l'influence du vieux Pépin

1. VÉNASQUE, *Geneal. et hist. Grim. Gent.*; MORÉRI, *Dict. hist.*, t. IV, v° GRIMALDI; SCHŒPFLIN, *Als. illust.*, t. II (*éd. lat.*) et t. IV (trad. Ravenèz), *passim*; BOUDIN, *Hist. généal. du Musée des croisades*, 1860, t. II, p. 123; H. MÉTIVIER, *Monaco et ses princes*, 1862, 2 vol. in-8°; *Documents divers et notes manuscrites* provenant des archives de la maison de Monaco: *Alm. de Gotha*. 1867, etc., etc.

d'Héristal. Mais quelques années après, les Austrasiens le renversèrent et choisirent pour duc son oncle Charles-Martel. Il paraît que le jeune Thibaut se réfugia en Espagne auprès d'un de ses parents, s'y maria et devint père de deux fils. Mais, après la mort de Charles-Martel, il serait rentré au service du roi Pépin le Bref, aurait été employé par lui contre les Arabes en Septimanie et en Provence et aurait fini par se fixer sur les bords de la Méditerranée.

III. Hugo, son fils aîné, qualifié par les généalogistes de *seigneur d'Antibes,* fut, dit-on, l'un des capitaines de Charlemagne.

IV. Passanus, qu'on fait naître de lui, est qualifié de même et passe pour être le père de Grimaldus, premier membre de la famille à qui la tradition attribue des droits sur Monaco.

V. Grimaldus, suivant les traces de ses ancêtres, doit avoir vaillamment combattu contre les Sarrasins, et leur avoir enlevé de vive force la ville de Monaco (942). Les historiens assurent même que l'empereur Othon le Grand lui en reconnut solennellement la possession franche et libre, par un diplôme daté de Ratisbonne (968). L'origine de cette possession serait donc la conquête; et, ce qui confirme cette supposition, c'est que les seigneurs de Monaco ont toujours joui de la pleine souveraineté et n'ont jamais été astreints à aucun lien de vasselage envers une puissance quelconque. Ce fait, assurément remarquable lorsqu'il s'agit d'un aussi petit État, ne saurait s'expliquer que par les droits du conquérant ou du premier occupant. Si l'existence, ou, du moins, l'histoire de Grimaldus, peut encore faire l'objet d'une incertitude, il n'en est plus de même de celle d'un personnage contemporain, nommé Giballin Grimaldi, que de fortes présomptions permettent de donner pour fils à Grimaldus. En 973, Guillaume Ier, vicomte de Marseille et comte d'Arles, entreprit de purger la Provence des Sarrasins qui l'infestaient, et appela à son aide les principaux seigneurs du pays. Izarn, évêque de Grenoble, Boniface de Castellane, les seigneurs de Pontevez, de Vintimille et plusieurs autres prirent les armes; mais la guerre se prolongeait depuis plusieurs mois sans succès décisif, quand l'un des plus valeureux chefs de l'armée chrétienne, Giballin Grimaldi, s'empara par un audacieux coup de main du Fraxinet, sur lequel les infidèles étaient retranchés, et les tailla en pièces. Guillaume récompensa son compagnon d'armes en lui faisant don du territoire enlevé aux Arabes, c'est-à-dire de toute la contrée contiguë au golfe de Fréjus, appelé autrefois *Sinus Sambracitanus* et depuis *Golfe de Grimaud,* en souvenir de l'héroïque vainqueur des Sarrasins (980). La charte de donation existe encore,

et M. MÉTIVIER en donne à la fois le texte et la traduction[1]: c'est le premier document irrécusable que l'on connaisse sur la maison de Grimaldi. Toutefois ce n'est pas Giballin Grimaldi qui est la tige de la famille qui a continué à fleurir jusqu'à nos jours, mais bien, si l'on admet l'hypothèse qui fait de lui un fils de Grimaldus, l'un de ses frères, nommé GUIDO ou GUY. Un troisième fils de Grimaldus, CRISPIN, donna naissance à la maison DU BEC-CRISPIN, de Normandie[2].

VI. GUIDO ou GUY, qui vivait en 980, épousa Rollande, fille du comte d'ALENÇON, dont il eut notamment:

1° GRIMALDUS, qui suit.
2° ALPHANT, évêque d'Apt en l'an 1050.

VII. GRIMALDUS, IIe du nom, se maria avec Alexia, nièce de l'empereur Alexis COMNÈNE. De cette union naquirent beaucoup d'enfants, entre autres:

1° GUIDO, qui suit.
2° HUGO, amiral, marié à Praxède PETRILEO, qui lui donna un fils, GUIDO, cardinal.
3° LUCAS, qui se croisa avec Godefroy de Bouillon et laissa deux fils: BAUDOUIN, consul de Gênes, et LUCAS, cardinal.
4° CHARLES, évêque de Sisteron.
5° THIBAUT, cardinal.
6° PASSANUS, lieutenant de l'Empire, père d'INARD, connétable du roi de Sicile, et de MANFRED, évêque d'Antibes.

VIII. GUIDO II, amiral de l'empereur Henri IV, fut marié deux fois: 1° avec Arasima CARETTO, des marquis de Savone; 2° avec la fille de Foulques DE CASTRO, amiral gênois. Il eut, comme son père, une très-nombreuse postérité. Nous citerons, parmi ses enfants:

1° GRIMALDUS, qui suit.
2° OTTOLINO, capitaine des archers de Henri II, roi d'Angleterre, et de Louis VII, roi de France.
3° ALBERT, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Puymoisson (1168).
4° HUMBERT, évêque de Béja (Portugal), puis de Fréjus.
5° BOSON, abbé de Lérins.

---

1. *Ouvr. cité*, t. I, p. 30 et p. 319.
2. HÜBNER, dans ses *Geneal. Tab.*, nos 1167 et 1168, ne commence la filiation de la maison de Grimaldi qu'à Grimaldus Ier.

IX. GRIMALDUS ou GRIMALDI III, consul et amiral de Gènes (1160), épousa Antonia-Pia, fille de Raymond Bérenger III, comte de PROVENCE, dont il eut plusieurs fils; deux d'entre eux devinrent évêques, deux autres consuls de Gênes. Les autres sont:

1° OBERT, qui suit.
2° PASSANUS, sénéchal de Normandie.
3° FRÉDÉRIC, grand-maître des arbalétriers de Henri III, roi d'Angleterre, général des armées du Saint-Siége.

X. OBERT, consul de Gênes, grand-maître d'hôtel de l'empereur Frédéric Ier, et son ambassadeur en France et en Angleterre à la fin du douzième siècle, eut de son mariage avec Conradine SPINOLA :

1° GRIMALDI IV, qui suit.
2° OBERT, l'un des *Clavigeri* de Gênes, tige des GRIMALDI, *seigneurs de Châteauneuf et de Gattières*, dans le comté de Nice.
3° INGO, l'un des huit *Clavigeri* de Gênes, marié 1° avec Théodora DORIA, 2° avec Faustina LASCARIS, fille du comte de Vintimille; tige des ducs d'EBOLI, princes de Salerne, marquis de Theano, comtes de Polo, etc. (MORÉRI), et, par son second fils Bonarello, des marquis GRIMALDI de Gênes, dits *Grimaldi Cavallerones et de Castro*, barons de Monte-Pelouse et de San-Felix, à Naples (VÉNASQUE).
4° GUIDO, marié à Yolande de SAVOIE.
5° LUCHINETTA, mariée à Jacques JUDIZI, neveu de l'empereur Michel VIII Paléologue.
6° NICOLAS, l'un des huit *Clavigeri*, marié avec Argentine DORIA; auteur des GRIMALDI du Piémont (VÉNASQUE et MORÉRI).
7° CHARLES-ISNARD, amiral gênois.
8° RENÉ, gouverneur de Provence, qui épousa Marie, sœur de Louis de CLERMONT, de la maison royale de France.
9° ADÉLAÏDE, mariée à Pyrrho RUFFO, des comtes de Sinope.

XI. GRIMALDI IV, intendant général de l'armée gênoise au siége de Damiette (1249), épousa Oriette DE CASTRO, puis une fille du comte DE MODIGLIANA. Parmi ses cinq enfants on remarque:

1° FRANÇOIS, qui suit.
2° LUCHET, l'un des huit *Clavigeri*, auteur des marquis DE MODUNIS à Naples, des barons DE BEAUFORT et des GRIMALDI établis à Séville (MORÉRI). Il est connu pour avoir enlevé Vintimille aux Gibelins.
3° ALEXIA, mariée à Philippe DE MÉDICIS, gouverneur de la République de Florence.

Pendant la longue période qui s'écoule entre Grimaldus, premier seigneur de Monaco, et Grimaldi IV, dont nous venons d'indiquer les descendants, on connaît à peu près exactement la généalogie de la famille Grimaldi, mais un voile épais couvre son histoire proprement dite. Bien que ses chefs soient toujours qualifiés par VÉNASQUE, MORÉRI, HÜBNER, etc., de *seigneurs* ou *princes de Monaco*, et qu'effectivement aucun document ne prouve qu'ils aient perdu le droit de porter ce titre, il paraît établi qu'en fait leur domination sur l'ancien *Portus Herculis Monœci* subit une interruption prolongée. En quelle année, à la suite de quels événements les Grimaldi s'étaient-ils vus dépossédés de leur antique forteresse? On ne saurait le préciser; on sait seulement que violemment expulsés de leur patrimoine, sans doute par l'un de leurs puissants voisins, ils choisirent Gênes pour leur seconde patrie et s'y élevèrent très-rapidement aux plus hautes charges de la cité. Dès les premières croisades, on trouve les Grimaldi à la tête des flottes génoises qui transportaient les Croisés en Terre-Sainte, et dans les rangs mêmes des vaillants guerriers qui allaient disputer la Palestine aux infidèles. Un grand nombre d'entre eux siégèrent dans le Conseil suprême des huit Porte-clefs[1], et remplirent, à Gênes, les fonctions de Consul, dans les villes relevant de cette fière cité ou dans les îles de l'Archipel, celles de Podestat qui donnaient un pouvoir presque dictatorial. Quand la république reçut le contre-coup des luttes entre l'Empire et la Papauté, deux partis s'y formèrent, portant, comme dans le reste de l'Italie, les noms de Guelfes et de Gibelins. Les Grimaldi et les Fieschi, d'antique noblesse féodale, furent Guelfes et tinrent pour le pape; au contraire, les Doria et les Spinola, de noblesse urbaine, ou, comme on disait alors, de noblesse *de compagnie*[2], appuyèrent le parti impérial, tant par hostilité contre les maisons qui rivalisaient d'influence avec eux, que par esprit d'indépendance locale, les empiétements de l'empereur leur paraissant moins à craindre pour ses partisans que ceux du pouvoir pontifical. L'animosité des deux factions se traduisit pendant de longues années en une lutte intestine, d'autant plus acharnée qu'au fond de la querelle se trouvait une question de prépondérance locale. Nous ne saurions entrer ici dans le détail de ces événements; il nous suffira de dire que François Grimaldi, fils aîné de Grimaldi IV, à un moment où le gouvernement de la ville était aux mains des

1. Le conseil des Huit, ou conseil des Porte-clefs (*Clavigeri*), occupait dans la république de Gênes une place analogue à celle qui, à Strasbourg, était réservée à la Chambre des XIII. Il assistait le Podestat dans l'administration suprême des affaires publiques.

2. Par opposition à la noblesse féodale ou *de campagne*. Voir, sur ces deux partis, H. MÉTIVIER, *ouvr. cité*, t. I, p. 71 et suiv.

Gibelins, s'empara de plusieurs points de la côte ponantaise, et fit rentrer sa famille dans son antique principauté de Monaco, après un ou deux siècles de dépossession (v. 1265). Un traité de paix, conclu en 1276, sous les auspices du pape Adrien V, consacra cette réintégration. On verra, par la suite du récit, que la famille Grimaldi fut encore parfois contrainte de plier devant la force, et d'abandonner ses domaines patrimoniaux. Mais ses vicissitudes furent toutes passagères, et son droit de souveraineté ne reçut plus aucune atteinte prolongée.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA FAMILLE DE GRIMALDI DEPUIS SA RESTAURATION A MONACO, JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA LIGNE AINÉE (1276-1457).

XII. François ou Franchino, dont il a été question à la fin du chapitre précédent, épousa Aurelia Caretto, des marquis de Finale, qui lui donna cinq enfants, entre autres :

1° Rainier, qui suit.
2° Grimaldi, grand-sénéchal de Rhodes.
3° Andaro, tige des Grimaldi *de Bueil*, dont plusieurs se distinguèrent au service des ducs de Savoie et des rois de France.

XIII. Rainier Ier, seigneur de Monaco en 1275, après la mort de son père, fortifia cette place et se signala par plusieurs expéditions heureuses contre les Génois. Sa femme, Speciosa Caretto, des marquis de Finale, mit au monde quatre fils, notamment :

1° Rainier II, qui suit.
2° Barthélemy, vice-roi de Calabre, marié à Constance, fille de Bertrand des Baux ; c'est de lui que descendent les seigneurs de Missimerio, en Sicile.
3° François, dont nous parlons sous la rubrique de son frère aîné.

XIV. Le règne de Rainier II (1300) fut inauguré par une catastrophe. Charles II d'Anjou, avec l'appui de qui son père et son grand-père s'étaient maintenus à Monaco, se décida brusquement à conclure la paix avec la république de Gênes et laissa son allié exposé à toutes les rancunes du parti gibelin. Bien plus, il s'engagea par une clause expresse à aider les Génois à reconquérir Monaco, ne stipulant en faveur des Grimaldi que le droit illusoire de rentrer à

Gênes, et le sénéchal de Provence, Pierre de Lecto, reçut ordre d'investir la place. Rainier, jugeant avec raison que toute résistance était impossible, obtint une capitulation honorable et se retira en France, où le roi Philippe le Bel lui avait offert la charge d'amiral. Il prit, en cette qualité, une part glorieuse à la guerre de Flandre, et se signala tant à la bataille de Mons-en-Puelle, qu'au siége de Lille. Le titre d'amiral général de France, une rente de mille livres et le don de la seigneurie de Villeneuve en Normandie, furent la récompense de ses services. Pendant ce temps, son frère cadet, François, n'était pas resté inactif à Gênes. Profitant avec habileté de la haine que les Spinola avaient inspirée aux Doria, il ourdit avec ces derniers un complot, dont le but était la reprise de Monaco. Déguisé en moine, il parvint une nuit à s'introduire dans la forteresse, sans être reconnu, s'adjoignit quelques hommes fidèles qui massacrèrent les sentinelles, ouvrit les portes à la petite troupe qui l'attendait au pied des murailles, et s'empara de tous les postes avec une telle rapidité que les Spinola déconcertés n'eurent que le temps de s'enfuir par mer (1306).

Rainier mourut quelques années après cette restauration, laissant de son mariage avec Marguerite Ruffa, des comtes de Sinope:

1° Charles Ier, qui suit.
2° Vinciguerra, vice-roi des Calabres, marié à Constance Ruffa.
3° Lucien, amiral de Jeanne Ire de Naples, marié 1° avec Tedisia, fille de Thomas Cibo, amiral gênois, 2° avec Catherine Caracciolo.
4° Antoine, *seigneur du Prat et de Lantosque*, qui épousa Catherine Doria et devint la souche d'une ligne cadette. Cette ligne, continuée par Luc, marié avec Yolande Grimaldi, et Nicolas, marié avec Césarine Doria, se bifurqua avec les fils de Nicolas: Gaspard et Lambert. La branche issue du cadet, Lambert, se fondit dans la tige principale des Grimaldi par suite du mariage de son auteur avec Claudine, dernière représentante de cette tige. La branche aînée, issue de Gaspard, subsiste encore aujourd'hui, et porte en France les titres de *marquis de Corbons* (depuis mars 1646) et de *marquis de Cagnes* (1677). Son chef actuel, le marquis Charles-Louis-Henri-Maxence de Grimaldi, des princes de Monaco, seigneur d'Antibes, etc., a épousé en 1852 Mlle de Geloës[1].

XV. Charles Ier, *le Grand,* se distingua, comme son père, au service de la France, pendant la longue guerre que les Valois eurent à soutenir contre le roi

1. Les ancêtres du marquis de Grimaldi avaient acquis la seigneurie de Cagnes en 1372, et celle d'Antibes en 1383.

d'Angleterre : il remporta dans les eaux de Guernesey une grande victoire navale et combattit vaillamment, bien qu'avec un moindre succès, à Crécy et sous les murs de Calais. En Italie, il consolida sa puissance par plusieurs actes importants. Les Spinola, qui avaient acquis à prix d'argent du roi de Naples les droits qu'ils exercèrent à Monaco depuis 1301 jusqu'à l'audacieuse expédition de François Grimaldi, avaient toujours considéré le retour des souverains légitimes comme une usurpation flagrante et saisi toutes les occasions de faire revivre leurs prétentions. Charles résolut de tarir cette source de différends et conclut, le 9 juillet 1338, avec les Spinola, un traité par lequel ils renoncèrent, moyennant indemnité, à toutes leurs réclamations sur la ville et le château de Monaco. Huit ans après, le 19 avril 1346, il acquit de la famille de Vento, au prix de seize mille florins d'or, le château et le territoire de Menton, dont elle était souveraine, ainsi que les possessions des vendeurs dans les territoires de Vintimille et de Roquebrune. Un autre traité, du 20 novembre 1348, ajouta à ces domaines trois parties de la seigneurie de Castillon, appartenant aux Salvagi. Enfin, le 2 janvier 1355, Guillaume-Pierre de Lascaris, comte de Vintimille, vendit au seigneur de Monaco le château, le bourg et le territoire de Roquebrune, avec tous les droits, pour le prix de six mille florins d'or.

Le règne de Charles Ier marque une glorieuse période dans l'histoire de sa dynastie. Ses domaines, considérablement accrus, formaient un ensemble d'autant plus important que le territoire italien était alors morcelé à l'infini. Un vaste commerce maritime était une source d'opulence pour le prince et pour ses sujets. La marine militaire de Monaco tenait un rang distingué dans la Méditerranée ; les Catalans et les Grecs avaient appris plus d'une fois à la respecter, et Gênes, elle-même l'une des reines des mers, jetait parfois un regard d'appréhension sur la flotte de son voisin, le seigneur de Monaco. Cette puissance, qui était un danger pour la fière cité dans ses continuelles luttes intestines, attira sur la tête du vieux chef des Grimaldi un orage auquel il n'échappa qu'à grand'-peine et dont ses enfants subirent pendant longtemps les effets. Un jour, en l'an 1357, Simon Boccanegra, doge de Gênes, investit à l'improviste la ville de Monaco par terre et par mer. Charles Ier, qui n'avait pas eu le temps de se ravitailler, résista tant qu'il eut des vivres et des munitions, mais dut, au bout d'un mois, ouvrir ses portes à l'ennemi. Il se retira dans son château de Menton et y mourut en 1363.

Marié avec Luchinette SPINOLA, il avait eu plusieurs fils, dont l'aîné, RAINIER III, lui succéda, et dont les autres remplirent des charges à la cour de Naples. Le second, CHARLES, est qualifié *coseigneur de Menton*.

XVI. Rainier III, qui, à son avénement, se trouvait réduit aux seigneuries de Menton, Roquebrune et Castillon, commença par servir le roi de France et la reine de Naples tantôt comme amiral, tantôt en qualité de commandant de troupes de terre. Sa bravoure et son dévouement lui valurent successivement les titres de sénéchal en Piémont, d'amiral de la Méditerranée et de chambellan du roi, accompagnés de fortes pensions. Plus tard, il prit part, comme capitaine général de mer, à la campagne que fit en Italie Louis d'Anjou pour conquérir le royaume de Naples. Un grand nombre d'années se passèrent ainsi, sans qu'aucune occasion favorable lui permît de recouvrer sa propre capitale. Cependant Gênes s'étant jetée dans les bras du roi de France, une meilleure ère s'ouvrit pour les Grimaldi. Le maréchal de Boucicaut fut nommé gouverneur de la cité, et l'un de ses premiers soins fut de mettre l'ancien et valeureux amiral de la Méditerranée en possession de Monaco (1402). Rainier y régna paisiblement pendant cinq ans et termina en 1407 une vie bien remplie.

Il avait épousé Isabella Asenaria, de race impériale, dont il eut dix enfants. L'aîné de ses fils, Ambroise, lui succéda, mais se noya en 1422, et fut remplacé par son frère Jean, qui suit.

XVII. Jean Ier se trouve, comme ses prédécesseurs, mêlé à l'histoire de Gênes. La république avait alors secoué le protectorat de la France et s'était mise sous la sauvegarde de son puissant voisin, le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti. Celui-ci, se trouvant en guerre avec Venise, confia à Jean Grimaldi le commandement de sa flotte, et le seigneur de Monaco inaugura la campagne par une brillante victoire dans les environs de Crémone (1431). Rentré à Gênes en triomphateur, Jean y épousa la sœur du dernier doge, Pommeline Frégose. Plus tard il exerça, au nom du roi de France, la charge d'amiral de la Méditerranée dont avait déjà été revêtu son père, Rainier III. Au règne de Jean Ier se rattache un acte important qui a suscité à ses successeurs de constantes difficultés. Le seigneur de Monaco, effrayé des atteintes dont sa souveraineté était menacée de la part des États du voisinage, consentit, à la date du 19 décembre 1448, à reconnaître la suzeraineté du duc de Savoie pour Roquebrune et six parts de Menton, ne se réservant que sur Monaco ses droits d'indépendance absolue.

Il mourut en 1454, après avoir pourvu à sa succession par un testament dont l'une des clauses principales consacrait expressément le droit des filles de son fils unique à hériter de la principauté de Monaco, si ce fils mourait sans laisser de postérité mâle. Mais l'héritière ne devait, dans ce cas, épouser qu'un membre de la famille de Grimaldi.

De son mariage avec Pommeline Frégose étaient nés trois enfants :

1° CATALAN, qui suit.
2° CONSTANCE, mariée à Antoine CARETTO, des marquis de Finale.
3° BARTHOLOMÉE, mariée à Pierre FRÉGOSE, doge de Gênes.

XVIII. CATALAN ne régna que trois ans. Il mourut en 1457, ne laissant de son mariage avec Blanche CARETTO, des marquis de Finale, qu'une fille unique, CLAUDINE, âgée de 12 ans, à laquelle il ordonna par son testament d'épouser, pour se conformer aux dernières volontés de Jean, LAMBERT GRIMALDI, second fils de Nicolas, seigneur d'*Antibes,* son cousin. Nous avons indiqué plus haut (XIVe degré, 5°) la filiation de Lambert.

CHAPITRE III.

LES PRINCES DE MONACO DE LA LIGNE D'ANTIBES (1457-1731).

XVIII[1]. LAMBERT épousa Claudine à la fin de 1458 ou au commencement de 1459. L'un des premiers actes de son gouvernement fut de réclamer le protectorat de la maison d'Anjou, à laquelle l'unissaient d'antiques liens de fidélité. Ce protectorat fut concédé, mais ne mit pas le seigneur de Monaco à l'abri des vicissitudes auxquelles l'exposait chacune des révolutions de Gênes. Monaco vit de nouveau pendant quelque temps l'ennemi dans ses murs. Cependant Lambert paraît avoir pu réparer les malheurs de la guerre, et la fin de sa vie s'écoula dans une paix profonde; on ne rapporte guère à cette dernière période qu'un seul acte digne d'être mentionné, à savoir, l'acquisition des six derniers douzièmes de la seigneurie de Menton, possédés jusqu'alors par divers membres collatéraux de la famille Grimaldi.

Lambert mourut en 1493, laissant beaucoup d'enfants, entre autres :

1° JEAN, qui assista jusqu'à sa mort (1506) sa mère Claudine dans l'administration de la principauté, et ne laissa qu'une fille.
2° FRANÇOISE, mariée à Lucas DORIA, seigneur de Dolceaqua.
3° LUCIEN, qui suit.
4° AUGUSTIN, évêque de Grasse, abbé de Lérins, archevêque d'Oristano, etc., cardinal

1. Lambert était au même degré que le père de son épouse. Tous deux descendaient au 4e degré de leur ancêtre commun, RAINIER II.

nommé, qui, en vertu du testament de sa mère, succéda à son frère Lucien, et compte parmi les membres les plus éminents de la maison de Grimaldi. Voulant poursuivre les assassins de ce frère devant la chambre impériale de Spire et s'assurer la bienveillance de l'empereur Charles-Quint, Augustin se décida à placer la principauté de Monaco sous le protectorat espagnol; privé, pour ce fait, par François I[er] de tous ses biens en France, il en fut richement indemnisé par diverses seigneuries que l'empereur lui donna dans le royaume de Naples. Mais il eut à peine le temps de jouir de cet accroissement de puissance, car il mourut subitement en 1532, laissant le gouvernement à son neveu Honoré, dont nous parlerons plus bas.

5° Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

XIX. Lucien prit l'administration du pays en 1506 dans de difficiles conjonctures : une nouvelle révolution, démocratique cette fois, venait d'éclater à Gênes, et le parti vainqueur s'était hâté d'aller mettre le siége devant Monaco, redoutable asile de l'un des chefs du parti de la noblesse. La place, heureusement, était aussi bien pourvue qu'elle fut vaillamment défendue; elle tint trois mois et demi, et Louis XII eut le temps de venir au secours de ses anciens alliés, les Grimaldi : il paraît, du reste, que le roi entendit se faire payer son aide en arrachant le droit de tenir à l'avenir garnison dans la ville. Lucien, retenu par lui dans une étroite captivité, ne recouvra sa liberté qu'en consentant à ce sacrifice. Mais quand les troupes françaises se présentèrent devant la ville, elles la trouvèrent en état de défense, et l'évêque Augustin fit si bonne contenance que Louis XII recula devant une spoliation à main armée. Il accorda même, en 1511, à Lucien des lettres de protection et de sauvegarde, qui équivalaient à une réconciliation parfaite.

Lucien périt en 1523, assassiné par son neveu, Barthélemy Doria de Dolceaqua, et laissant, de son mariage avec Anne de Pontevez, un seul fils, Honoré I[er], qui suit.

XX. Honoré n'avait que 15 ans en 1532, au moment où la mort de son oncle Augustin fit de lui le chef de la maison de Grimaldi, de sorte que l'administration de la principauté de Monaco fut confiée à l'un de ses parents, Étienne Grimaldi. Celui-ci gagna si bien l'affection de son pupille, qu'Honoré, devenu majeur, pria son tuteur de continuer à l'assister dans l'expédition des affaires publiques : cette sorte d'association dura jusqu'au décès d'Étienne, en 1561. Honoré lui-même, « bien fait, sage, vaillant, ami des lettres et qui sçavait beaucoup[1] », se distingua dans les armées de Charles-Quint et dans plusieurs expé-

1. Moréri, *h. l.*

ditions contre les Turcs, il prit notamment une part glorieuse à la victoire de Lépante (1571).

Marié en 1545 avec Isabelle Grimaldi, il en eut sept filles et cinq fils, entre autres :

1° **Charles II**, qui succéda en 1581 à son père, et mourut en 1589, sans avoir été marié.
2° **Hercule Ier**, qui suit.

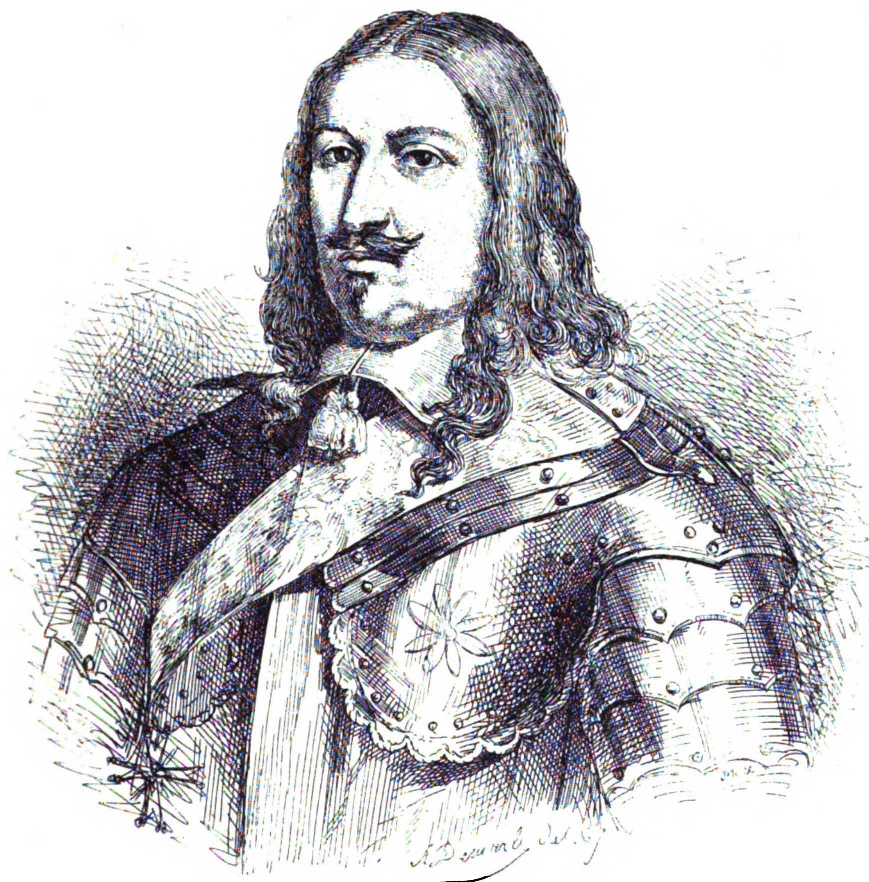
XXI. Hercule Ier, dont le règne s'écoula paisiblement, mécontenta ses sujets par le déréglement de ses mœurs, et périt en 1604 victime d'une conjuration. Il avait eu de son mariage avec Marie, fille de Claude, prince de Valdetare et du Saint-Empire, plusieurs enfants, entre autres :

1° Honoré II, qui suit.
2° Jeanne, mariée à Théodore Trivulce, prince de Misochio, qui, après la mort de sa femme, devint cardinal, gouverneur du Milanais et vice-roi d'Aragon, de Sicile et de Sardaigne.

XXII. Honoré II, né en 1597, reçut une éducation tout espagnole. Sous la tutelle de son oncle, le prince de Valdetare, ses droits de souveraineté sur Monaco subirent une rude atteinte par l'effet d'un traité qui accordait au roi d'Espagne la faculté de tenir garnison dans cette place (1605). Philippe III conféra au jeune prince, à titre de dédommagement, la grandesse d'Espagne, le collier de la Toison d'or et de vastes domaines dans la péninsule hispanique. Mais le moment arriva bientôt où le protectorat, de plus en plus envahissant, du Roi Catholique parut au souverain de Monaco trop lourd à supporter, et, dès lors, il n'attendit plus qu'une occasion favorable pour secouer le joug. Cette occasion, il la trouva dans la guerre qui, vers 1635, éclata entre la France et l'Espagne; il noua des négociations avec le cardinal de Richelieu; parvint, par un hardi coup de main, à se rendre maître de la garnison espagnole (1641), et ouvrit aux Français les portes de la forteresse[1]. Cet événement est capital dans l'histoire de la dynastie des Grimaldi, car c'est du jour où il s'accomplit que datent la rupture des liens qui, depuis plus d'un siècle, avaient plus ou moins étroitement rattaché ses membres à la maison d'Espagne, et la consolidation de ceux qui devaient à l'avenir les unir à la couronne de France. Louis XIII, en effet, ne se montra pas ingrat. Le prince de Monaco[2], en remplacement de la

1. Un traité formel fut signé entre le roi de France et le prince de Monaco à Péronne le 14 septembre 1641, pour régler de point en point leurs relations.
2. Depuis cette époque, l'ancien titre de *Seigneur* est constamment remplacé par celui de *Prince*.

Toison d'or qu'il s'était empressé de renvoyer au roi Philippe IV, et de ses domaines dans les royaumes de Naples et d'Espagne qui pouvaient être confisqués, reçut le collier des Ordres du roi (22 mai 1642), la duché-pairie de Valentinois, composée des terres de Crest, Grave, Sauzet et Savasse, des domaines de Montélimar et de Romans, de la terre et baronnie de Bins, du sesterrage de Valence, etc., le comté de Carladèz, la baronnie de Calvinet en



Honoré II, d'après un portrait appartenant au prince régnant de Monaco.

Auvergne, la baronnie de Buis en Dauphiné, enfin, pour son fils Hercule, le marquisat des Baux en Provence (mai 1642). De nouvelles lettres patentes de janvier 1643 déclarèrent que le duché de Valentinois passerait aux héritiers et successeurs d'Honoré II, « tant mâles que femelles, les filles au défaut des mâles ». La pairie seule devait cesser en cas de succession féminine.

Honoré II jouit, depuis cette époque, d'un règne paisible. Il résidait tantôt à Monaco, tantôt à Paris, où l'appelaient souvent ses devoirs et ses intérêts de duc et pair français. Sa mort, arrivée le 10 janvier 1662, fut un deuil pour tous ses sujets.

Marié avec Hippolyte TRIVULCE, fille de Théodore-Charles, comte de Meltio, et de Catherine de Gonzague (MORÉRI), il n'en eut qu'un fils, qui suit.

XXIII. HERCULE, marquis des Baux, seconda son père lorsqu'il fallut chasser les Espagnols de Monaco. Il périt à l'âge de 27 ans, en 1651, victime de la maladresse d'un de ses gardes. Il avait épousé, en 1641, Marie-Aurélie SPINOLA, dont il eut six enfants, entre autres : LOUIS Ier, qui suit.

XXIV. LOUIS Ier, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, marquis des Baux, etc., chevalier des Ordres du roi, naquit le 25 juillet 1642 et fut tenu sur les fonts par Louis de Valois, comte d'Alais, gouverneur de Provence, au nom de Louis XIV, et par la comtesse de La Guiche, au nom de la reine Anne d'Autriche (1643). Le 30 mars 1660, il épousa Catherine-Charlotte, fille d'Antoine, duc de GRAMONT, prince de Bidache, pair et maréchal de France, et de Françoise-Marguerite de Chivré; mais il ne trouva pas dans cette union tout le bonheur qu'il en attendait, et vécut assez souvent éloigné de sa femme. Dès 1662, il obtint du roi l'autorisation de combattre sur la flotte hollandaise, comme volontaire, dans la guerre que l'illustre Ruyter soutenait contre les Anglais; et sa brillante valeur le fit remarquer à la bataille du Texel. Plus tard il fit de longs séjours à Monaco, s'occupant de tous les détails de l'administration intérieure de sa principauté : on cite de lui, notamment, un code de lois civiles, criminelles, rurales et de police (1678). Nommé, en 1698, ambassadeur de France à Rome avec mission de chercher à gagner le Saint-Siége aux vues ambitieuses de Louis XIV sur la succession d'Espagne, il réussit complétement dans cette tâche délicate, et concourut ainsi, d'une manière indirecte, mais très-efficace, à satisfaire les vœux du roi de France; car c'est, déterminé par l'avis du souverain pontife Innocent XII, que le faible Charles II fit son célèbre testament en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le pape étant mort peu de jours avant le roi d'Espagne, le prince de Monaco parvint également à faire porter le choix du conclave sur l'un des cardinaux les plus dévoués à la France, le cardinal Albano (Clément XI). Il mourut à Rome peu de temps après (3 janvier 1701).

Nous citerons, parmi ses enfants :

1° ANTOINE, qui suit.

2° **Anne-Hippolyte**, née en 1662, mariée en 1696 à Jacques-Charles de Crussol, duc d'Uzèz, premier pair de France, morte en 1700.

3° **Honoré**, né en 1669, chevalier de Malte, puis abbé de Saint-Maixent en Poitou (1717), et archevêque de Besançon (1723).

XXV. Antoine, prince de Monaco, etc., né le 27 janvier 1661, épousa le 13 juin 1688, en présence de Louis XIV, Marie de Lorraine, fille de Louis, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France, et de Catherine de Neufville-Villeroy. Il était alors mestre de camp du régiment de *Soissonnais*, avec lequel il assista au siége de Philipsbourg et à la bataille de Fleurus. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, Antoine s'enferma dans sa forteresse de Monaco, et s'y rendit fort utile aux armées françaises, en leur offrant un excellent point de ravitaillement. Après la paix, il continua à résider dans sa petite capitale et y mourut en 1731, ne laissant que des filles. Mais dès 1715, il avait obtenu du roi des lettres patentes conférant au mari de sa fille aînée, Louise-Hippolyte, sa propre duché-pairie de Valentinois, à charge de substitution du nom et des armes de Grimaldi à ses noms et armes propres. La succession de la principauté de Monaco étant assurée de plein droit à la princesse Louise, en vertu des statuts de famille de la maison de Grimaldi, la mort d'Antoine n'apporta aucune modification essentielle dans le rang et la position de sa famille.

L'époux agréé par le prince Antoine et par le roi de France pour la jeune et opulente héritière, était Jacques-François-Léonor de Goyon, fils de Jacques III de Goyon, sire de Matignon et de la Roche-Guyon, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigny et de Saint-Lô, lieutenant général, chevalier des Ordres du roi, etc. Il était issu, aux termes des lettres patentes de 1715, « d'une maison ancienne et illustre, qui a possédé en Bretagne, dont elle est originaire, les plus hautes dignités du temps des ducs, celles d'amiral, de maréchal, de grand-chambellan. En France, les Goyon-Matignon avaient été revêtus des dignités de grand-écuyer, de maréchal de France, etc.... Enfin, par les alliances illustres où cette maison a l'avantage d'être entrée, le comte de Thorigny a l'honneur d'être issu en droite ligne des maisons de Châlons, de Bourgogne-Hochberg, d'Orléans-Longueville, de Rohan, d'Estouteville, de Luxembourg, de Bretagne, de Savoie et de Bourbon, Jacques, comte de Matignon, son père, étant arrière-petit-fils de Marie de Bourbon, fille de François de Bourbon, prince du sang de France, oncle d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père du roi Henri IV[1] ».

1. La maison de Goyon-Matignon porte : *écartelé, aux 1er et 4e, d'argent, au lion de gueules, armé, couronné et lampassé d'or*, qui est de Goyon ; *aux 2e et 3e, d'or, à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même, posées en orle*, 4, 2 *et* 3, qui est de Matignon.

Ce mariage, honorable pour les deux parties, fut célébré à Monaco le 24 octobre 1715, et, par lettres patentes du mois de décembre suivant, Louis XV investit M. de Goyon, désormais Jacques-François-Léonor Grimaldi, de la duché-pairie de Valentinois[1]. C'est de cette union qu'est sortie la tige actuellement florissante de la maison de Grimaldi.

La seconde fille du prince Antoine, Marguerite-Antoinette, née en 1700, épousa, en 1720, Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, lieutenant général, chevalier des Ordres du roi, etc. Les autres filles ou bien moururent en bas âge, ou bien ne se marièrent point.

CHAPITRE IV.

LES PRINCES DE MONACO DEPUIS LA SUBSTITUTION DE LA MAISON DE GOYON-MATIGNON-THORIGNY JUSQU'A NOS JOURS (1731-1867).

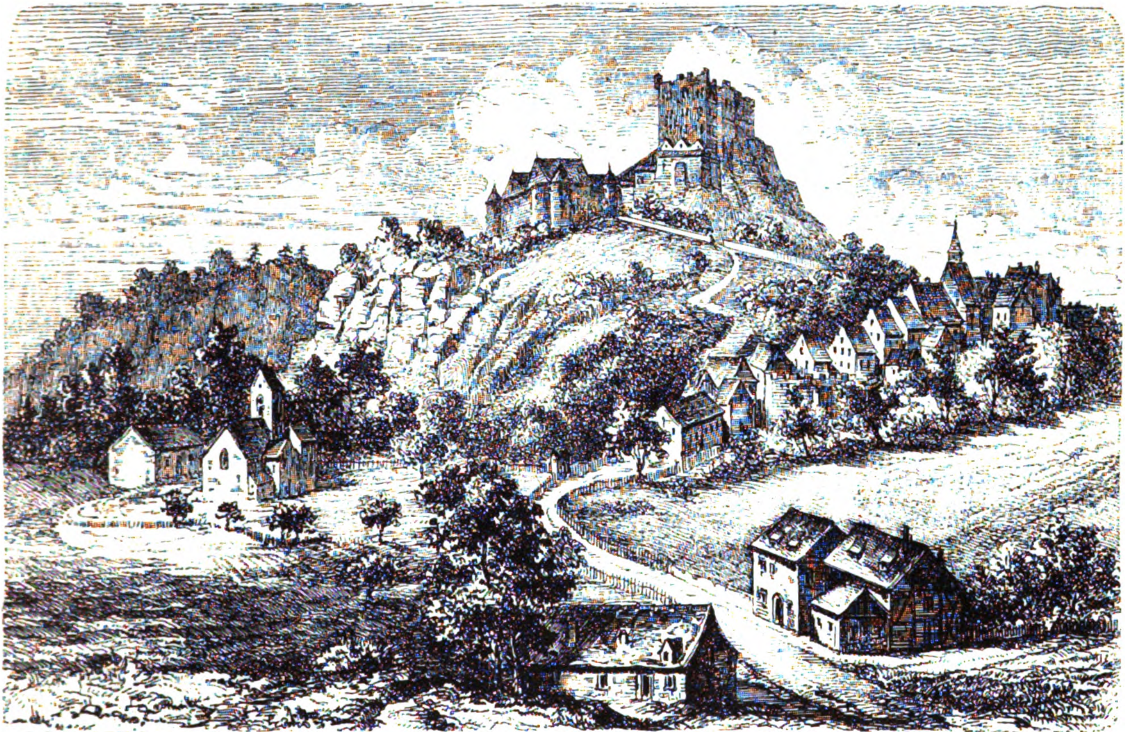
XXVI. Après la mort de son père, la princesse Louise fut seule reconnue par ses sujets comme souveraine de Monaco; aussi, tandis que Jacques-François-Léonor retournait en France exercer les prérogatives attachées à sa pairie et à son titre de duc de Valentinois, la princesse prit en main l'administration de son petit État. Mais elle ne survécut que onze mois à son père et succomba le 29 décembre 1731, laissant plusieurs enfants, notamment:

1° Honoré III, qui suit.
2° Charles-Maurice, comte de Valentinois, né 1722, qui épousa Marie-Christine, fille du duc de Saint-Simon.

XXVII. Honoré III (*Honoré-Camille-Léonor, marquis des Baux*), né en septembre 1720, n'avait que 11 ans quand la mort de sa mère l'appela à régner sur Monaco, et c'est sous la tutelle de son père, le duc de Valentinois, qu'il succéda à cette princesse. Celui-ci prit même pendant quelque temps le titre de prince de Monaco, mais il s'en dépouilla dès que son fils, souverain légitime, eut atteint sa majorité. Honoré, parvenu à l'âge d'homme, entra dans l'armée française avec le grade de brigadier, et justifia la faveur du roi par la brillante

1. Ces lettres furent enregistrées par le Parlement de Paris le 2 septembre 1716, et le nouveau duc fut reçu au même Parlement, comme pair de France, le 14 décembre suivant.

valeur qu'il déploya, sous les ordres du maréchal de Saxe, à Fontenoy et à Lawfeld. A la mort de son père (1751), il hérita de la duché-pairie de Valentinois. C'est vers cette époque que se place son mariage avec la belle princesse *Marie*-Catherine DE BRIGNOLE-SALE (1757), dont il eut deux fils : *HONORÉ*-CHARLES-MAURICE-ANNE, plus tard HONORÉ IV, et *JOSEPH*-MARIE-JÉRÔME-HONORÉ[1].



Château de Ferrette avant sa destruction.

Le règne d'Honoré III s'écoula dans une paix profonde jusqu'en 1789. Mais, à partir de cette époque, les violentes commotions qui firent crouler le plus vieux des trônes de l'Europe, n'épargnèrent pas davantage le patrimoine relativement modeste des Grimaldi, et chaque année en détacha un lambeau. D'abord le décret de l'Assemblée nationale du 4 août 1789, portant abolition des priviléges et des droits féodaux, priva le prince des revenus que le traité de Péronne

1. Le prince JOSEPH († 1816) épousa Thérèse-Françoise DE CHOISEUL-STAINVILLE († 1793), qui lui donna deux filles: la princesse HONORINE, née en 1784, qui se maria avec René-Louis-Victor, marquis DE LA TOUR DU PIN, et la princesse ATHÉNAÏS, née en 1786, qui s'unit à Auguste-Michel-Félicité LE TELLIER DE SOUVRÉ, marquis de Louvois.

avait garantis à son aïeul en échange de ses biens espagnols. Honoré III s'empressa de réclamer auprès de l'Assemblée et put faire valoir, en faveur de ses droits, des arguments si décisifs que, par un nouveau décret du 21 décembre 1791, le roi fut invité à s'entendre avec lui au sujet de l'indemnité qui lui était due aux termes des traités. Mais la multiplicité des affaires et la rapidité foudroyante des événements ne permirent pas au gouvernement de Louis XVI de mettre ce décret à exécution : un travail préliminaire établit que le prince avait droit à une rente d'environ 275,000 fr. ; mais le 10 août et la déchéance du roi arrivèrent avant que l'affaire fût définitivement réglée. Il ne fut plus question d'indemnité sous la Terreur, et si les gouvernants d'alors se souvinrent du vieux prince, ce ne fut que pour l'incarcérer comme suspect (28 septembre 1793) : il resta détenu jusqu'au 9 thermidor. Sur les entrefaites, ses sujets de Monaco, gagnés eux aussi par la fièvre de renversement qui régnait en Europe, avaient, à l'instigation de quelques meneurs, *secoué le joug,* bien léger pourtant, que la maison de Grimaldi faisait peser sur eux depuis sept siècles, proclamé la déchéance d'Honoré III et sollicité leur annexion à la République française : un décret de la Convention du 14 février 1793 fit droit à cette demande.

Honoré ne survécut que peu de temps à toutes ces épreuves. Il mourut le 12 mars 1795, par suite des souffrances de sa captivité.

XXVIII. Honoré IV, né à Monaco en 1758, épousa en 1777, comme nous l'avons dit au commencement de cette notice, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, qui, après la mort de sa mère Louise-Jeanne de Durfort de Duras (1781), apporta au duc de Valentinois les terres que la famille de Mazarin possédait dans la Haute-Alsace. Le duc devint ainsi l'un des plus riches seigneurs de la province et fut député, en 1787, par l'Ordre de la Noblesse, à l'Assemblée générale de l'Alsace. La donation faite au cardinal de Mazarin en 1659 ayant été révoquée par décret de l'Assemblée nationale du 14 juillet 1791, Honoré IV et son épouse furent momentanément dépouillés de leurs possessions. Mais, après la Restauration, la duchesse les revendiqua et obtint, par suite de la loi sur les engagistes qui lui fût appliquée, la restitution des biens non vendus (1825). A sa mort, ses deux fils héritèrent conjointement de ces propriétés (1826) ; quelques années plus tard, ils en aliénèrent la majeure partie.

Honoré, plus heureux que son père, parvint à échapper aux poursuites révolutionnaires, et ne reparut que quand une nouvelle ère d'ordre et de sécurité se fut ouverte en France. Pendant le Consulat et l'Empire, il vécut dans la retraite, mais les traités de 1814 firent revivre ses droits de souveraineté sur Monaco,

sous le protectorat de la France, auquel, en 1815, fut substitué celui de la Sardaigne[1]. Le prince mourut en 1819, laissant de son mariage avec Mlle d'Aumont deux fils :

1° *Honoré*-Gabriel, qui entra, à la fin du dix-huitième siècle, dans l'armée du Rhin, fut grièvement blessé à Hohenlinden, fit, sous les ordres de Murat, les campagnes de 1806 à 1808, et reçut de l'Empereur les fonctions de premier écuyer de l'impératrice Joséphine, qu'il conserva jusqu'en 1814. Lorsque la principauté de Monaco eut été restituée à son père, il y fut envoyé comme administrateur général au nom de ce dernier, et lui succéda en 1819, comme prince régnant, sous le nom de Honoré V. Malheureusement il vécut, depuis cette époque, à Paris, ne retourna dans son petit État qu'à de longs intervalles, et donna ainsi à de graves abus le temps de s'invétérer dans l'administration intérieure. Il mourut assez tôt pour ne plus être témoin des désordres qui en furent la conséquence, mais prépara de grandes difficultés à ses successeurs. Cependant la principauté lui doit l'établissement de maisons de secours pour les indigents, d'une belle route qui mène au centre de la capitale, d'un pont suspendu à Menton, etc.

2° Tancrède-*Florestan*-Roger-Louis, qui suit.

XXIX. Honoré V étant mort sans postérité, son frère lui succéda, le 2 octobre 1841, sous le nom de Florestan Ier. Ce prince, né le 10 octobre 1785, avait servi pendant quelque temps, mais vivait depuis longtemps dans la retraite, quand il se vit appelé au gouvernement de la principauté. Les complications au milieu desquelles il ne tarda pas à se trouver placé, malgré sa sagesse et sa bienveillance, appartiennent trop à l'histoire contemporaine et sont trop étrangères au cadre de cet ouvrage pour que nous les exposions ici : on en trouvera, dans l'intéressant livre de M. Métivier, un récit aussi animé qu'impartial. Florestan subit innocemment les conséquences de l'impopularité du gouvernement précédent, des menées ambitieuses du Piémont, et de la révolution de Février. Son autorité fut audacieusement foulée aux pieds à Menton et à Roquebrune, et ce n'est qu'après le Congrès de Paris qu'il put espérer une satisfaction. Il succomba sur les entrefaites, le 20 juin 1856, à l'âge de 71 ans, laissant de son mariage avec Mlle Caroline Gibert de Lametz (1816) deux enfants :

1° *Charles III* Honoré, qui suit.

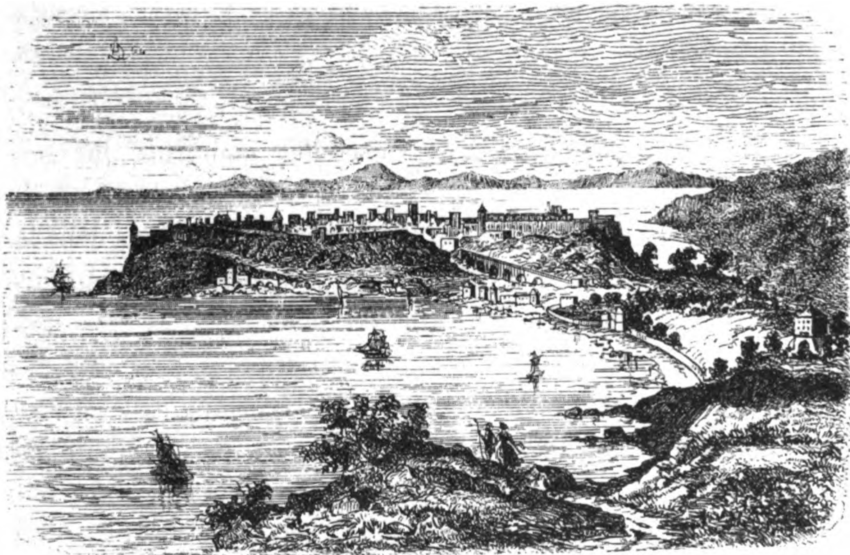
2° *Florestine*-Gabrièle-Antoinette, née le 22 octobre 1833, mariée, le 16 février 1863, à Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, cousin-germain du roi Guillaume Ier.

---

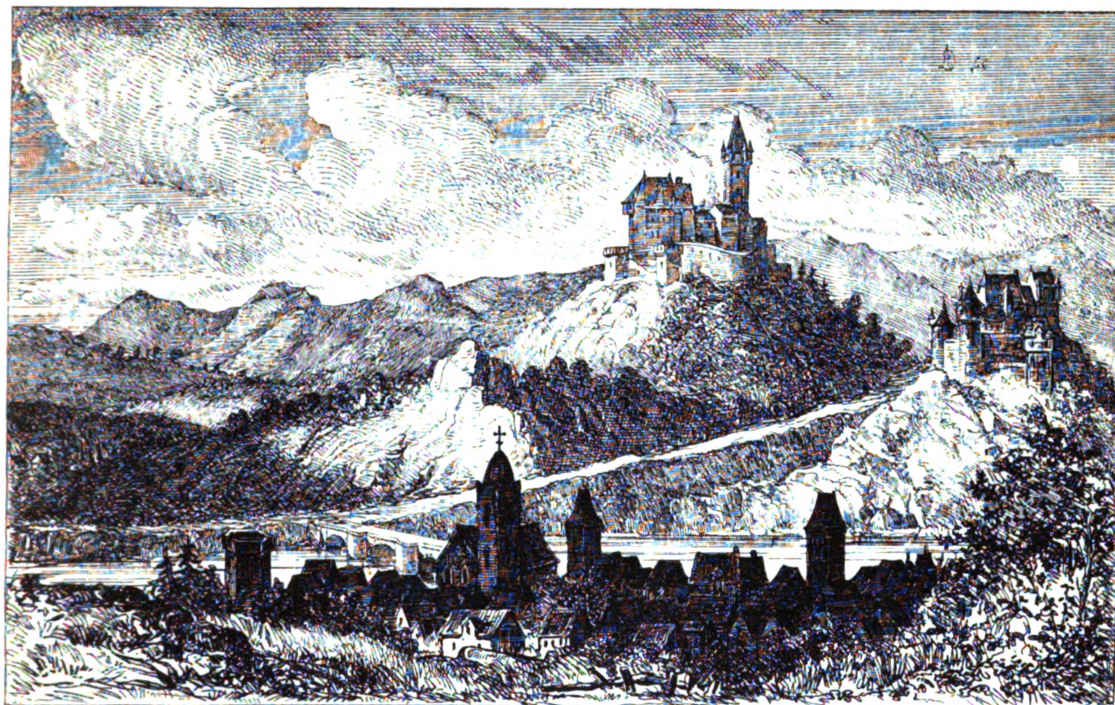
1. Un traité du 8 novembre 1817 régla les relations créées entre le royaume de Sardaigne et la principauté de Monaco.

XXX. *Charles* III Honoré, né le 8 décembre 1808, est aujourd'hui prince régnant de Monaco. A son règne, signalé à l'intérieur de la principauté par une foule d'améliorations, se rapporte un acte d'une importance toute particulière, si l'on se place au point de vue français: c'est le traité du 2 février 1861, par lequel les communes de Menton et de Roquebrune ont été cédées à la France moyennant une somme de quatre millions de francs.

Charles III avait épousé, le 28 septembre 1846, la princesse *Antoinette*-Ghislaine (née le 28 septembre 1828, ✝ le 10 février 1864), fille du comte Werner de Mérode et de Victoire, comtesse Spangen d'Uyternesse. De ce mariage est issu un fils, *Albert*-Honoré-Charles, prince héréditaire, duc de Valentinois, grand d'Espagne de 1re classe, né le 13 novembre 1848.



Vue de la ville de Monaco.



Vue du château de Nassau au XVIIe siècle.

MAISON DE NASSAU.

ARMES DE LA MAISON DE NASSAU-SAARBRÜCK AU XVIIIe SIÈCLE ET JUSQU'EN 1804 (LIGNES D'USINGEN ET DE WEILBOURG).

Coupé de deux traits et parti, en chef et en cœur de deux, en pointe, d'un seul, ce qui fait huit quartiers.

Au 1er, d'azur semé de croisettes d'argent à un lion du même couronné d'or, pour le comté de Saarbrück; au 2e, de sable à une aigle à deux têtes de sable, pour le comté de Saarwerden; au 3e, d'or à une fasce de sable, pour le comté de Meurs; au 4e, d'or à deux léopards (*al.* lions-léopardés) de gueules, passant l'un sur l'autre, pour le comté de Weilnau; le 5e, vide; au 6e, de sinople à un sautoir d'or accompagné de douze croisettes du même,

posées, huit en orle, quatre en croix, pour la seigneurie de MERENBERG; au 7e, d'or à une fasce de gueules, pour la seigneurie de LAHR; au 8e, d'or à un lion de sable, pour celle de MAHLBERG.

SUR LE TOUT (couvrant le 5e quartier), d'azur billeté d'or à un lion du même, armé, lampassé et couronné de gueules, qui est de NASSAU[1].

L'ÉCU timbré de sept heaumes, dont le 4e est couronné d'or et qui sont cimés, le 1er (au milieu), d'un lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules, vu de face et assis entre deux cornes de buffle d'azur billetées d'or (NASSAU); le 2e (à dextre), d'un vol fermé, coupé d'argent et de sable (SAARBRÜCK); le 3e (à sénestre), d'un vol fermé de sable, chargé d'un écusson circulaire d'or à deux léopards de gueules (WEILNAU); le 4e, du cou et de la tête d'un chien d'or colleté de sable (SAARWERDEN); le 5e, d'un demi-corps d'homme vêtu d'or, coiffé d'un bonnet à l'antique de gueules retroussé d'or et ayant, au lieu de bras, deux cornes de buffle d'or chargées d'une bande de gueules (LAHR); le 6e, d'un écusson en losange aux armes de MERENBERG, les trois angles supérieurs ornés de plumes de paon; le 7e, d'un écusson hexagonal aux armes de MAHLBERG, orné de même que le précédent.

LAMBREQUINS, à dextre, de sinople et d'or et de gueules et d'or; à sénestre, de sable et d'or.

ARMES ACTUELLES DES DUCS DE NASSAU (DEPUIS 1804).

Parti de trois traits, coupé de trois, ce qui fait seize quartiers; les 6e, 7e, 10e et 11e vides et couverts par un écusson placé sur le tout.

Au 1er, d'or au lion de sable, pour MAHLBERG; au 2e, de gueules à deux léopards d'or passant l'un sur l'autre, pour le comté de DIETZ; au 3e, d'or à deux léopards de gueules passant l'un sur l'autre, pour le comté de WEILNAU; au 4e, d'or au léopard-lionné de gueules couronné d'azur, pour le comté de CATZENELNBOGEN; au 5e, d'azur à trois maillets d'argent, posés 2 et 1, pour le burgraviat de HAMMERSTEIN; au 8e, d'or à un lion de sable, pour le comté de KŒNIGSTEIN; au 9e, de sinople au sautoir d'or, accompagné de douze croisettes du même, pour MERENBERG; au 12e, d'azur à une fasce échiquetée de gueules et d'argent de deux tires, accompagnée de six billettes d'or, posées 3 et 3, pour la seigneurie de LIMBOURG; au 13e, d'argent à trois chevrons de gueules, pour le comté d'EPPSTEIN; au 14e, d'argent à deux pals de sable, pour le comté de WITTGENSTEIN; au 15e, de gueules au château d'argent donjonné de deux tours du même, ouvert, ajouré et maçonné de sable, pour la seigneurie de HOMBOURG; au 16e, de sable à la barre d'argent chargée de trois hures du premier émail, pour la seigneurie de FREYSBOURG.

SUR LE TOUT, écartelé : au 1er, d'argent à la croix de gueules, qui est de TRÈVES; au 2e, de sable au lion d'or couronné de gueules, qui est du PALATINAT DU RHIN; au 3e, de gueules

1. Dans les derniers temps, le lion a été couronné d'or, et le nombre des billettes du champ limité à 7.

au léopard-lionné d'or, couronné de même, qui est de SAYN; au 4e, d'argent à la croix de sable, qui est de COLOGNE.

SUR LE TOUT DU TOUT, d'azur au lion couronné d'or, accompagné de sept billettes de même, qui est de NASSAU.

SUPPORTS : deux lions d'or couronnés de même et regardant.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre doublé d'hermine, rebrassé d'or et sommé de la couronne royale[1].

La maison de NASSAU a possédé pendant trois siècles, sur les bords de la Sarre, une belle principauté qui, par sa situation, appartient plutôt à la Lorraine qu'à l'Alsace, mais que les liens de la langue, de la religion et des traditions historiques ont tellement rapprochée de cette dernière province, que plusieurs géographes ont fini par la considérer comme une partie intégrante de l'Alsace, et que, depuis la division de la France en départements, elle est rattachée au département du Bas-Rhin.

Cette principauté, qui, du nom de la rivière qui l'arrose, portait celui de *Saar-Werden* ou *Saarwerden,* eut pendant longtemps ses comtes particuliers. Après leur extinction, elle passa entre les mains des comtes de Meurs, dans la maison desquels Walpurge, fille de Henri, dernier comte de Saarwerden, l'apporta par mariage. Le comté de Saarwerden comprenait alors les seigneuries de Diemeringen, de Saarwerden et de Fénétrange. A la mort de Jacques, comte de Meurs et de Saarwerden, Fénétrange et Diemeringen échurent à son fils aîné Nicolas, dont la fille unique, Jeanne, épousa Jean VI, comte forestier du Rhin; Saarwerden se partagea entre ses deux autres fils, Jean et Jacques II. Mais le premier n'eut également qu'une fille, Catherine, qui apporta sa part en dot au comte JEAN-LOUIS de NASSAU-SAARBRÜCK (1512); et Jean-Jacques, fils unique de Jacques II, mourut sans postérité en 1527, de sorte que, dans la première moitié du seizième siècle, la maison de Nassau acquit, par mariage ou par succession, la totalité de cette importante seigneurie. On verra plus loin au prix de quelles difficultés elle la conserva.

1. HÜBNER, *Staatslexicon*, Ratisbonne, 1757, p. 1214; SIEBMACHER, *Wappenbuch*, éd. de 1734, t. VI, pl. 7, nouvelle édition publiée par M. DE HEFFNER, 1851, t. Ier, pl. 84 et suiv. Les grandes armes du duché de Nassau figurent aussi, admirablement gravées, sur des pièces de 3 florins et demi (*Vereinsmünz*), qui ont été frappées récemment. Elles ne diffèrent de la description que nous avons donnée qu'en ce que le grand écusson, comme le manteau de pourpre, y est surmonté de la couronne royale.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA MAISON DE NASSAU. — COUP D'ŒIL SUR SES PRINCIPALES SUBDIVISIONS.

Les généalogistes n'ont pas manqué d'aller chercher dans les familles patriciennes contemporaines de Jules César ou dans celles des anciens rois saliens le fondateur de l'illustre maison de Nassau. Mais, comme le fait observer avec beaucoup de sens l'un des historiens du Nassau, M. DE SCHÜTZ[1], il n'est pas une maison princière en Allemagne dont on puisse faire remonter la généalogie avec certitude et sans interruption au delà du onzième siècle. Il faut donc ranger au nombre des fables ou du moins des hypothèses hasardées les filiations partant d'un certain *Nasua*, qu'on dit avoir amené à Arioviste un contingent de Suèves, l'an 54 avant J.-C., ou d'un frère, d'ailleurs inconnu, du roi d'Alémanie Conrad Ier (912-918). VOIGTEL lui-même, si prudent d'ordinaire, nous paraît accorder une beaucoup trop grande créance à de simples probabilités, en nommant, comme auteur de la famille qui nous occupe, ADOLPHE, *comte de Nassau* en 682, mort en 703, et en faisant descendre de cet Adolphe, à la seizième génération, un WALRAM ou WALRAF (✝ 1020), dont le fils aîné, de même nom que lui, aurait donné naissance aux comtes de NASSAU, tandis que le cadet, OTHON, époux d'Adélaïde, héritière de la Gueldre, serait le père des comtes de Gueldre, qui se sont fondus, en 1372, avec les ducs de Juliers, et définitivement éteints en 1423. Il est prouvé que le château dont la famille a pris le nom, n'a été construit que vers le commencement du douzième siècle, et que ses possesseurs ne se sont intitulés *comtes de Nassau* qu'à partir de 1159. L'hypothèse de VOIGTEL, tout ingénieuse qu'elle soit, est donc entachée d'une grave invraisemblance[2].

I, II. L'histoire de la maison de Nassau ne repose sur une base historique que depuis ROBERT Ier, comte de LAURENBOURG, qui est mentionné pour la première fois dans un acte authentique de l'année 1124, conjointement avec son frère, ARNOLD Ier. Les ancêtres de ces deux dynastes tiraient leur nom d'un château dont les ruines dominent encore aujourd'hui le village de Laurenbourg, non loin de Dietz, et avaient pour auteur, selon quelques généalogistes, un

---

1. *Geschichte des Herzogthums Nassau*, Wiesbade, 1853, p. 24.
2. Le système de VOIGTEL est déjà celui de HÜBNER, dans ses *Geneal. Tabel.* t. Ier, tab. 253.

comte, DRUTWIN II, mentionné dans un diplôme du 4 janvier 992, et frère d'Embricon, le père des Rhingraves[1].

La circonstance la plus mémorable de la vie de Robert et d'Arnold de Laurenbourg est le procès qu'ils eurent avec l'Église de Worms. Leur père (Adalric d'Etechenstein ou d'Idstein, d'après KŒLLNER[2]) ou leur grand-père avait construit un château dans une position avantageuse, sur le sommet d'une montagne qui dominait le hameau de Nassau (*in der nassen Au*). Ce hameau ayant été donné, en 1034, à l'Église de Worms par son évêque, Azéchon, le chapitre prétendit que la montagne voisine était également sa propriété, et somma les deux comtes de Laurenbourg de démolir leur forteresse. Sur leur refus, l'évêque Buggon les cita devant l'empereur Lothaire et devant le pape. Mais, bien que condamnés par le pouvoir séculier comme par le Saint-Siége, Robert et Arnold s'abstinrent d'obéir, et, après leur mort, vers l'année 1151, l'archevêque Hillin, de Trèves, ménagea entre leurs héritiers et l'Église de Worms une transaction, d'après laquelle l'évêque renonçait à revendiquer la propriété du territoire contesté, mais était reconnu comme suzerain par les comtes de Laurenbourg (1er avril 1158). C'est depuis ce moment qu'ils prirent le nom de *comtes de Nassau.*

III. HENRI et ROBERT II de Nassau, tous deux fils du comte Arnold, figurent parmi les principaux officiers de l'empereur Frédéric Barberousse; ils l'accompagnèrent dans ses campagnes en Italie et assistèrent notamment au siége de Milan (1162). Henri mourut à Rome de la peste (1167). Robert resta au service de l'empereur : il est mentionné parmi les seigneurs qui parurent en 1184 à la grande assemblée tenue au Kœnigsstuhl, près d'Erbenheim. Plus tard, il se croisa avec son cousin-germain, WALRAM Ier, fut chargé par Frédéric d'aller négocier avec l'empereur d'Orient, Isaac II, le passage à travers ses États de l'armée allemande qui devait se rendre en Palestine (1189), concourut avec le duc Frédéric de Souabe à la fondation de l'ordre Teutonique, et mourut en Orient en 1194. Walram Ier était rentré en Allemagne aussitôt après la mort du chef de la croisade, et y avait eu, avec l'Église de Worms, un nouveau démêlé au sujet de certains droits et redevances du côté de Weilbourg. Mais les bons offices de l'empereur mirent, encore cette fois, un terme au conflit (1195). Walram mourut le 1er février 1198, laissant deux fils, HENRI et ROBERT. Celui-ci entra,

---

1. SCHÜTZ, *Geschichte v. Nassau*, p. 26; SCHNEIDER, *Geschichte des Wild- und Rheingræflichen Hauses*, Kreuznach, 1854, p. 90.
2. KŒLLNER, *Geschichte des vormaligen Nassau Saarbrück'schen Landes und seiner Regenten*, Ire partie, Saarbrück, 1841, in-8°, p. 154.

en 1230, dans l'ordre Teutonique, de sorte que son frère réunit entre ses mains toutes les possessions de la maison de Nassau; il fut surnommé *le Riche.*

IV. Henri le Riche vécut jusqu'à l'année 1254, tantôt dans ses terres, où on le trouve guerroyant avec ses voisins laïques et ecclésiastiques, tantôt à la cour de l'empereur. Il est le premier comte de Nassau qui, dans ses actes, se soit intitulé : *Comte par la grâce de Dieu.* Il se servait habituellement d'un cachet triangulaire portant pour emblème un lion; seulement ses couleurs étaient alors, comme celles de tous les comtes franconiens[1], le *gueules* et l'*argent*[2], tandis qu'aujourd'hui Nassau porte *d'azur, billeté d'or, au lion du même, armé, lampassé et couronné de gueules.*

Henri eut de sa femme, la riche comtesse Mechtilde de Gueldre, neuf enfants, entre autres : Walram et Othon, qui donnèrent naissance aux deux grandes lignes encore florissantes de la maison de Nassau. Les deux frères partagèrent la succession paternelle par acte du 17 décembre 1255 : l'aîné, Walram, prit les territoires au sud de la Lahn : Idstein, Wiesbade et Weilbourg; le cadet, Othon, les territoires au nord de cette rivière : Siegen, Herborn, Dillenbourg et la forteresse de Ginsberg. Le château patrimonial de Nassau resta commun entre eux avec ses dépendances, et appartient encore de nos jours, par indivis, aux chefs des deux lignes *Walramienne* et *Othonienne.*

Ce sont les descendants de Walram qui acquirent, cent cinquante ans après le partage de l'année 1255, la seigneurie qui fait rentrer leur histoire dans notre cadre. La branche Othonienne, après avoir longtemps compté parmi les principaux dynastes des contrées qu'arrosent la Lahn et le Rhin, trouva dans la Basse-Allemagne une destinée plus illustre encore, et prit, dans l'histoire de l'Europe, une place éclatante, qu'elle a su y conserver malgré de nombreuses vicissitudes. Elle ne paraît point dans les annales de notre province, et nous devons nous interdire de raconter ici ses hauts faits, quelque intéressante que puisse être cette digression. Cependant nous ne saurions prétendre donner un aperçu généalogique complet de la maison de Nassau, sans indiquer au moins avec brièveté les subdivisions principales de la ligne Othonienne qui, d'échelon en échelon, est montée jusqu'au trône royal des Pays-Bas.

---

1. Ainsi les armes des comtes d'Erbach étaient et sont encore aujourd'hui : *coupé de gueules et d'argent, à trois étoiles, posées* 2 *et* 1, *de l'un en l'autre;* celles des comtes de Castel, *écartelé de gueules et d'argent;* les comtes de Sponheim portaient *échiqueté,* ceux d'Epstein, *chevronné* de même; ceux d'Arnstein portaient *de gueules à l'aigle d'argent.*

2. Schütz, *loc. cit.*, p. 32.

Le fils d'Othon eut deux fils, OTHON II et HENRI, d'où sortirent les lignes de *Dillenbourg* et de *Beilstein*. Celle-ci s'éteignit à la septième génération en la personne de JEAN III, vers le commencement du seizième siècle. Celle-là se subdivisa en 1516 : l'aîné des fils de JEAN, de *Dillenbourg,* troisième du nom, HENRI, épousa, en 1515, Claudia, fille de Jean V, prince d'ORANGE, de la maison de Challon, et en eut un fils, RENÉ, qui, après la mort de son oncle maternel,



Guillaume le Taciturne.

Philibert de Challon, en 1530, hérita de la principauté, dont, depuis trois siècles, les membres de la ligne Othonienne n'ont cessé de porter le nom. Le cadet des fils de Jean III, GUILLAUME *l'Ancien,* eut, à son tour, deux fils : l'un, appelé GUILLAUME, comme son père, est illustre dans l'histoire sous le nom de *Guillaume le Taciturne.* Il hérita de la principauté d'Orange en 1544, son cousin RENÉ étant mort sans enfants; devint, quelques années plus tard, stathouder de

Hollande, de Zélande et d'Utrecht, se signala dans la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne, forma, en 1579, l'Union d'Utrecht, origine de la République des Provinces-Unies, et allait probablement parvenir à changer son épée de dictateur contre un sceptre royal, quand il périt assassiné à Delft. Ses fils, MAURICE et HENRI-FRÉDÉRIC, son petit-fils, GUILLAUME II, son arrière-petit-fils, GUILLAUME III,



Guillaume III, prince de Nassau-Orange, roi d'Angleterre.

jouèrent tous un rôle capital dans les grandes luttes que la Hollande eut à soutenir, d'abord contre l'Espagne, puis contre la France. Le dernier mourut en 1702 sur le trône d'Angleterre, où il avait été appelé, quatorze ans auparavant, à remplacer son faible beau-père, Jacques II. Il ne laissait pas d'enfants, de sorte que la branche de *Nassau-Orange* s'éteignit avec lui dans les mâles.

Louis XIV s'empressa de profiter de cette circonstance pour réunir la principauté d'Orange à la couronne de France, malgré les protestations des lignes collatérales de la maison de Nassau.

Ces lignes descendaient de JEAN IV, fils cadet de Guillaume l'Ancien. Ce prince (né en 1535, mort en 1606) eut beaucoup d'enfants, dont quatre donnèrent naissance à des rameaux différents. De JEAN (né en 1561, † 1623) sortit le rameau de *Nassau-Siegen,* qui s'éteignit en 1743, en la personne du prince GUILLAUME-HYACINTHE. Les rameaux de *Dillenbourg* et de *Hadamar,* issus de GEORGE (né 1562, † 1623) et de JEAN-LOUIS (né 1590, † 1653), avaient déjà disparu quelques années auparavant, l'un en 1739, l'autre en 1711. Seul, le rameau de *Dietz,* issu du prince ERNEST-CASIMIR (né 1573, † 1632), fleurit encore aujourd'hui, après avoir successivement hérité de toutes les possessions de la ligne Othonienne. L'arrière-petit-fils d'Ernest-Casimir, JEAN-GUILLAUME-FRISON, né en 1687, stathouder de la Frise, comme l'avaient été son père, son grand-père et son grand-oncle, fut institué, par son parent, le roi Guillaume III d'Orange, héritier de ses dignités et de ses possessions en Hollande (1702). Son fils, GUILLAUME IV, convertit même son stathoudérat, purement viager, en un pouvoir héréditaire, auquel il ne manquait guère que le titre de roi (1747). GUILLAUME V, qui lui succéda, fut chassé de ses États, en 1795, par l'invasion française; mais son fils les recouvra en 1814, et put les transmettre à ses descendants, avec le titre suprême qui avait fait défaut à son père. Son petit-fils les gouverne encore de nos jours en qualité de *roi des Pays-Bas*[1].

Revenons à la ligne Walramienne.

Walram est le père du comte ADOLPHE de Nassau, qui devint empereur d'Allemagne en 1292. Adolphe eut, par son fils GERLACH, deux petits-fils, dont l'aîné, ADOLPHE, donna naissance à la ligne de *Wiesbade,* éteinte en 1605, et le cadet, JEAN, à celle de *Saarbrück et Weilbourg.* Celle-ci se bifurqua elle-même, dès

1. Voici la filiation des rois des Pays-Bas, à partir du fils du stathouder Guillaume V: GUILLAUME Ier, né en 1772, roi en 1814, † 1840, marié en 1791 avec Frédérique-Wilhelmine-Louise de PRUSSE, fille du roi Frédéric-Guillaume II; GUILLAUME II, né en 1792, roi en 1840, † 1849, marié en 1816 à Anne-Paulovna, fille de l'empereur de RUSSIE, Paul Ier; GUILLAUME III, né le 19 février 1817, roi depuis le 17 mars 1849, marié le 18 juin 1839 à la princesse Sophie de WURTEMBERG, seconde fille du roi Guillaume Ier. Nous renvoyons pour les détails de la généalogie, tant paternelle que maternelle, des rois des Pays-Bas à nos *Études sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes des principales maisons souveraines de l'Europe*, p. 83. 217 et suiv. Cette ligne de la maison de Nassau porte aujourd'hui *d'azur, billeté d'or, à un lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, et de la sénestre un faisceau de flèches d'or*. Devise: JE MAINTIENDRAI. Les *Études* contiennent une photographie de grandeur naturelle du grand sceau du royaume.

1429, en deux rameaux, celui de *Saarbrück,* qui s'éteignit en 1574, et celui de *Weilbourg.* Louis, de *Weilbourg,* né en 1565, réunit un moment entre ses mains toutes les possessions de la maison de Nassau, issue de Walram. Mais, à sa mort, en 1627, ses trois fils, Guillaume-Louis, Jean et Ernest-Casimir, devinrent les auteurs de trois nouvelles branches : *Saarbrück, Idstein* et *Weilbourg.* La première, après s'être subdivisée en les rameaux d'*Ottwiller,* de *Saarbrück* et d'*Usingen,* s'éteignit complétement en 1816. La seconde disparut dès 1721. La troisième subsiste seule aujourd'hui.

Le tronc vigoureux dont Henri le Riche est la souche, après avoir jeté une infinité de rameaux latéraux, n'a donc plus, on le voit, que deux branches vivaces : l'une est celle des ducs de Nassau; l'autre, celle de Nassau-Orange, règne à La Haye.

CHAPITRE II.

LA LIGNE WALRAMIENNE DEPUIS SON ORIGINE, JUSQU'A L'EXTINCTION DU PREMIER RAMEAU DE SAARBRÜCK (1255-1574).

V. L'histoire du fondateur de la ligne Walramienne n'offre aucun incident remarquable; on ne sait même au juste quand Walram mourut. Il eut de sa femme, Adélaïde de Catzenelnbogen, deux fils : Didier, qui, bien que l'aîné, entra dans les ordres et devint archevêque de Trèves, et Adolphe, le futur roi d'Allemagne.

VI. Adolphe, né vers 1250, avait reçu, pour son temps, une éducation distinguée. Il parlait et écrivait sa langue maternelle avec élégance et possédait également bien le français et le latin. Fort habile à tous les exercices du corps, il compta dès sa jeunesse parmi les chevaliers les plus accomplis et dut à l'estime qu'il sut inspirer à Rodolphe de Habsbourg, la charge importante de président du tribunal aulique. Plus tard, cependant, il porta plus souvent l'armure du guerrier que le manteau du magistrat. Il avait à peine pris possession de l'héritage paternel, qu'il eut à lutter contre son cousin, le comte d'Eppstein, et qu'il entra dans la ligue formée par l'archevêque de Cologne, Sigefroy de Westerbourg, et plusieurs dynastes du voisinage, pour disputer au duc Jean de Brabant la succession de Henri de Limbourg. Cette ligue eut une fatale issue, les alliés furent battus à Woringen (1289), et les principaux d'entre eux tombèrent entre

les mains de l'ennemi. Mais Adolphe sut si bien charmer le duc Jean par son courage et sa bonne mine, qu'il fut renvoyé sans rançon et comblé de présents. Le comte de Nassau préludait alors, sans le savoir, à de plus hautes et plus périlleuses destinées.

Rodolphe de Habsbourg étant mort le 15 juillet 1291, les sept électeurs chargèrent de concert leur collègue de Mayence du soin de lui donner un successeur, et l'archevêque Gérard d'Eppstein, qui avait été à même d'apprécier les éminentes qualités d'Adolphe de Nassau, le désigna, le 6 mai 1292, comme roi des Allemands[1].

Le règne du nouveau monarque ne fut rien moins que paisible. Albert d'Autriche, évincé du trône, se prononça hautement contre son heureux rival; plusieurs princes du nord de l'Allemagne lui refusèrent également l'obéissance; enfin, Gérard d'Eppstein lui-même, qui n'avait pas obtenu de l'empereur de son choix toutes les faveurs qu'il avait espérées, se rangea du côté de ses ennemis. Les mécontents, encouragés par l'insuccès d'une campagne faite par Adolphe en Thuringe, formèrent, en 1297, une vaste conjuration et prononcèrent la déchéance du roi. Le prince courut aux armes, soutenu par l'électeur palatin et par plusieurs villes impériales; mais il succomba dans la plaine de Gellheim, tué de la main d'Albert d'Autriche (2 juillet 1292). Avec lui s'écroula la fortune de la maison de Nassau.

VII. Son fils, Gerlach, lui succéda dans ses domaines patrimoniaux, d'abord conjointement avec ses deux frères, Robert et Walram, puis seul[2]. Il régna trente-six ans et fit d'avantageuses acquisitions de territoires : on peut citer, entre autres, celle de la ville et du château de Catzenelnbogen (1327)[3]. La sanglante querelle de son père avec Albert d'Autriche ne l'empêcha pas de se lier d'amitié avec le fils de ce prince, Frédéric le Beau : dans les guerres que Frédéric eut à soutenir au sujet de l'Empire avec Louis de Bavière, Gerlach combattit constamment pour le parti autrichien, jusqu'au moment où les deux compétiteurs déposèrent les armes et comprirent leurs adhérents dans leur réconciliation. En 1331, il se rendit même à Avignon auprès du pape, Jean XXII, pour le prier de lever l'excommunication lancée contre Louis de Bavière.

---

1. On sait que jusqu'à Maximilien Ier, le chef de l'Empire ne portait le titre d'empereur que quand il avait été sacré à Rome par le pape.
2. Ils avaient tous trois pour mère Imagina, fille de Gerlach, comte de Limbourg.
3. Adolphe, fils de Gerlach, engagea de nouveau Catzenelnbogen à Guillaume, comte de ce nom. (Schütz, p. 53.)

Gerlach mourut le 7 janvier 1361; mais dès l'année 1344, il avait abandonné le gouvernement à deux des fils issus de son mariage avec Agnès, fille d'Othon, landgrave de HESSE : ADOLPHE et JEAN. Ceux-ci, par acte du 25 novembre 1355, se partagèrent ses États : à l'aîné, Adolphe, échurent les seigneuries d'Idstein et de *Wiesbade;* au cadet, Jean, le bailliage de *Weilbourg,* Freyenfels, Neu-Weilnau, etc. Ce second partage des biens de la famille subsista jusqu'à l'extinction de la ligne de Wiesbade, en 1605.

VIII. JEAN Ier, auteur de la ligne de *Weilbourg,* ne tarda pas à augmenter sa modeste part d'héritage. Il épousa en premières noces GERTRUDE, fille du dernier seigneur de MERENBERG, qui lui apporta en dot les seigneuries de Merenberg et de Gleiberg[1]. En 1363, il s'unit en secondes noces à Jeanne, fille et héritière du dernier comte de SAARBRÜCK[2], et prépara ainsi à son fils un riche accroissement de possessions. Trois ans après, l'empereur Charles IV lui conféra le titre héréditaire de comte-princier, *gefürsteter, gefreieter und hochgeborner Graf* (26 septembre 1366).

Jean Ier mourut le 20 septembre 1371, après une vie assez agitée; on le trouve presque constamment en guerre avec ses voisins, et, en 1356, il fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers; cependant le roi de France paya sa rançon.

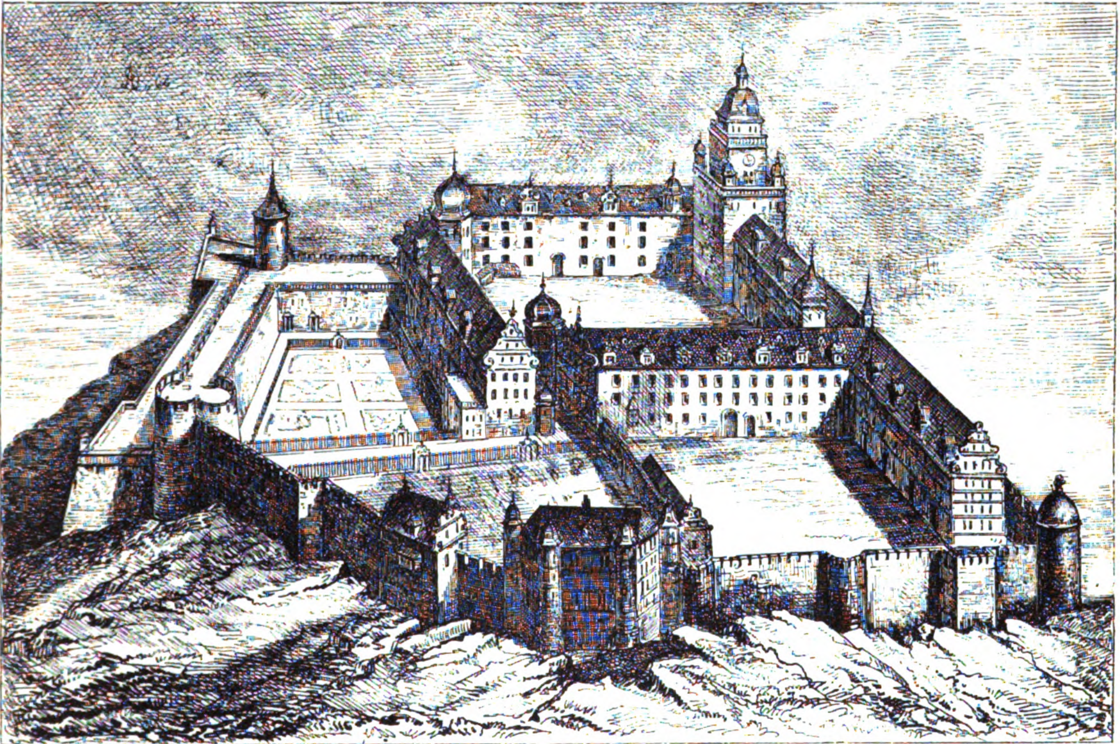
IX. Son fils, PHILIPPE Ier, acquit d'abord la belle seigneurie de Kirchheim-Bolanden, près du Mont-Tonnerre, par suite de son mariage avec Anne de HOHENLOHE, qui en avait hérité du chef de sa mère; puis, le comté de Saarbrück, après la mort du père de sa mère, Jeanne (1381); enfin, par voie d'achat, d'échange ou d'engagement, les bailliages de Neu-Weilnau et de Reichelsheim, la moitié de la ville et du château d'Ottwiller, le château et la ville de Puttelange, Usingen, le château de Steinselz près de Fénétrange, la seigneurie de Diemeringen, etc. Ces diverses acquisitions donnèrent au comte Philippe une place importante parmi les dynastes de la contrée, et lui valurent, de la part de l'empereur Wenceslas, le titre de préfet impérial (*Landhauptmann*) dans la Wetteravie et sur les bords du Rhin. Ces fonctions obligèrent le comte à de nombreuses expéditions dans le Luxembourg et la Lorraine : il s'y fit remarquer

---

1. Les comtes de GLEIBERG s'étaient éteints vers l'an 1168 en la personne d'Otto, dont l'une des filles épousa Henri de SOLMS et lui apporta le titre comtal porté depuis par cette famille, et l'autre, Hartrad III de MERENBERG.

2. Les comtes de Saarbrück portaient: *d'azur croiseté d'argent au lion couronné du même;* les seigneurs de Merenberg, dont les armes entrèrent aussi dans l'écusson des comtes de Nassau, portaient *de sinople au sautoir d'or accompagné de douze croisettes du même, trois dans chaque quartier.*

par sa bravoure et son esprit chevaleresque. Partisan fidèle de la maison de Luxembourg, il rendit des services signalés à l'empereur Sigismond pendant le concile de Constance, et reçut en récompense la seigneurie de Hombourg. Il mourut le 2 juillet 1429, laissant, de sa seconde femme Élisabeth de Lorraine, deux fils, Philippe II et Jean II, d'où sortirent les deux branches de *Nassau-Weilbourg* et de *Nassau-Saarbrück*[1].



Vue du château de Saarbruck, au commencement du XVIIe siècle.

Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur la branche de *Weilbourg*. Celle de *Saarbrück* fournit trois générations : Jean II (ou *III*, comme comte de Saarbrück), Jean-Louis, et ses trois fils : Philippe, Jean III (*IV*) et Adolphe. Ses armes étaient : *écartelé de* Nassau *et de* Saarbrück, *l'écu timbré d'un casque de tournoi ayant pour cimier le lion de* Nassau *entre les deux ailes, coupées d'argent et de sable, de* Saarbrück[2].

---

1. L'acte de partage entre les deux frères est du 27 février 1442. (Schütz, p. 59.)
2. Hefner, t. Ier, pl. 88. Les lambrequins étaient, à dextre, d'azur et d'or; à sénestre, d'azur et d'argent.

X. JEAN II, né en 1423, s'attacha d'abord à cimenter par des traités d'alliance ses bonnes relations avec ses voisins, le duc de Lorraine, l'évêque de Metz et les comtes palatins. Cependant, vers l'année 1460, il se trouva impliqué dans les luttes de l'électeur Frédéric le Victorieux contre Louis le Noir, duc de Deux-Ponts, puis dans la querelle entre son parent Adolphe de Nassau et Didier d'Isenbourg, au sujet du siége archiépiscopal de Mayence. Une partie de la vie de Jean II s'écoula dans les Pays-Bas, où il avait acquis, du chef de sa femme Jeanne, comtesse de LŒN, les importants domaines de Heinsberg, Geilenkirchen, Dalenbroich, Diest, Sichem, etc. N'ayant eu de cette union que des filles, il se remaria, aussitôt après la mort de la comtesse Jeanne, avec Élisabeth de WURTEMBERG. Cette princesse accoucha, le 20 octobre 1472, d'un fils, que son père ne connut point : Jean II avait succombé, dans toute la force de l'âge, trois mois auparavant (25 juillet).

XI. Le jeune JEAN-LOUIS fut élevé, jusqu'à l'âge de 14 ans, à Weilbourg, sous les yeux de son oncle, Philippe II, puis il passa quelques années à la cour de René II, duc de Lorraine, et à l'université de Paris. A la fin de l'année 1490, il vint prendre le gouvernement de ses possessions et reçut, le 2 septembre, de l'empereur Frédéric III, l'investiture de ses fiefs impériaux. Un an après, il conclut avec Philippe II et Louis Ier, petit-fils et héritier présomptif de ce dernier, un pacte de famille important pour l'histoire de la maison de Nassau (13 décembre 1491) : dans les deux lignes de *Weilbourg* et de *Saarbrück*, les femmes étaient exclues de la succession aussi longtemps qu'il y aurait des héritiers mâles; les filles devaient recevoir une dot en argent limitée à un maximum de 10,000 florins; toute aliénation de territoire était interdite, les engagements ne pouvaient être faits que sous clause de réméré, etc. Ce traité, ratifié par l'empereur en 1493, devint une véritable charte de famille et fut confirmé par une série d'actes subséquents. Peu après (janvier 1492), Jean-Louis épousa Élisabeth, fille de Louis le Noir, duc de DEUX-PONTS, mais il la perdit au bout de huit ans, et se remaria en 1507 avec Catherine de SAARWERDEN, qui lui apporta en dot la moitié des seigneuries de Saarwerden, de Lahr et de Mahlberg. L'autre moitié lui échut en 1527, à la mort du cousin de sa femme, Jean-Jacques, dernier comte de Meurs et Saarwerden. Mais, presque en même temps, il se vit menacé de perdre la totalité de ce riche héritage. Le cardinal-évêque de Metz, Jean de Lorraine, prétendit, en effet, que la seigneurie de Saarwerden était un fief messin, qui, à l'extinction des mâles, devait faire retour à son siége. C'était une allégation dénuée de tout fondement : le château de Vieux-

Saarwerden, Bouquenom et la cense de Wiberswiller relevaient seuls de Metz; le reste du pays consistait en alleux et en fiefs de Trèves. Mais quelque insoutenable que fût, en droit, la réclamation de Jean de Lorraine, elle pouvait devenir dangereuse si elle était appuyée d'une bonne armée. Aussi Jean-Louis s'empressa-t-il de soumettre la difficulté à l'empereur, qui, le 13 juin 1527, rendit un décret portant défense à l'évêque de se mettre violemment en possession du comté et ordre d'attendre le jugement de la Chambre impériale. L'évêque ayant, malgré ce décret, investi le duc de Lorraine de Saarwerden et de ses dépendances, les deux parties comparurent en personne devant Charles-Quint, à Augsbourg, le 22 octobre 1530. Là, l'affaire fut définitivement renvoyée aux tribunaux et resta en suspens pendant un siècle.

Les habitants du comté de Saarwerden avaient eu à se plaindre de l'administration de leurs derniers dynastes; et, d'autre part, ils n'avaient encore guère eu le temps, en 1527, de s'attacher à leurs nouveaux seigneurs, les comtes de Nassau, de sorte que la querelle entre cette maison et celle de Lorraine leur eût été assez indifférente, sans la profonde modification qui s'était introduite, peu à peu, dans leurs croyances religieuses : ils n'avaient pas plus échappé que le reste de l'Alsace au grand mouvement de rénovation qui s'était produit sur les bords du Rhin vers l'année 1524. En 1525, les paysans révoltés s'étaient montrés dans les contrées de la Sarre et, par les odieux excès qu'ils commettaient, avaient momentanément compromis, aux yeux des hommes sages, la cause de l'émancipation civile et religieuse. Mais ce torrent dévastateur n'en avait pas moins laissé dans les esprits des germes féconds, qui se développèrent aussitôt après le retour de la paix. La Réforme n'eut pas, dans les domaines des comtes de Saarbrück, l'élan ni l'ensemble qui la signalèrent dans les villes et les seigneuries où l'exemple était venu d'en haut. Le comte Jean-Louis était loin de la favoriser. Il était un catholique fervent. Jeune encore, il avait fait avec son beau-frère, Alexandre de Deux-Ponts, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Plus tard il s'était rapproché de Charles-Quint, avait été placé par lui à la tête de troupes impériales, et s'était vaillamment battu contre les paysans. On ne pouvait guère attendre d'un prince attaché à l'Église romaine par ses convictions et par ses intérêts, qu'il facilitât dans ses États un changement de culte. Mais il ne fit aucun effort sérieux pour entraver le mouvement latent qui s'opérait dans l'esprit de ses sujets. Ses successeurs, catholiques tièdes ou protestants déclarés, laissèrent également à la Réforme son libre cours, de sorte que, au milieu du seizième siècle, les doctrines évangéliques étaient presque universellement professées dans les comtés de Saarbrück et de Saarwerden. On comprend dès lors

que les habitants, indifférents au début, aient fini par envisager avec terreur l'éventualité de la substitution aux comtes de Nassau-Saarbrück d'une maison aussi fanatiquement catholique que l'était celle de Lorraine. La suite de l'histoire religieuse du pays ne montrera que trop combien cette terreur était justifiée.

Sur la fin de ses jours, Jean-Louis s'adonna avec ardeur à l'alchimie, que Paracelse venait de mettre à la mode parmi les grands seigneurs. Aussi en 1544, fatigué d'un règne qui avait duré plus de soixante-dix ans et dont les soins le distrayaient de ses recherches favorites, il renonça volontairement au pouvoir et partagea ses États entre ses trois fils (mai 1544). Il venait d'y ajôuter les terres de l'abbaye d'Herbitzheim qui forment l'extrême nord du département actuel du Bas-Rhin. Il mourut l'année suivante (18 juin 1545).

De sa première femme, Élisabeth de Deux-Ponts (mar. 1492, † 1500), Jean-Louis de Nassau avait eu six filles, dont trois ou quatre devinrent religieuses. Sa seconde femme, Catherine de Saarwerden (mar. 1507, † 1547), lui donna neuf enfants : quatre fils, dont l'un mourut en bas âge et les trois autres lui succédèrent, et cinq filles, dont trois entrèrent au couvent comme leurs sœurs du premier lit.

XII. Dans le partage des terres paternelles, PHILIPPE II (né 1509) eut Saarbrück et Herbitzheim; JEAN III (*IV*) (né 1511), Ottwiller et Hombourg; ADOLPHE (né 1526), la seigneurie de Kirchheim. Saarwerden, Lahr et Malberg restèrent indivis : c'est dans le château de Saarwerden qu'alla résider la veuve du défunt comte.

Philippe ne régna que pendant neuf ans. Le seul événement marquant qui se rattache à son gouvernement est la construction du beau pont de pierre qui relie la ville de Saarbrück à Saint-Jean. Il mourut en 1554 sans laisser de postérité de sa femme, Apolline de LINANGE-DABO. Son frère cadet, Adolphe, lui succéda de près dans la tombe. Ce prince, à la différence de son père et des autres membres de sa famille, était très-favorable à la Réforme, et concourut puissamment à la consolider dans le comté de Saarwerden, qui lui était échu en 1554. C'est lui aussi qui, sur la recommandation de Guillaume Farel, y recueillit, dans les villages de Burbach, Altwiller, Gerlingen, Kirrberg et Rauwiller, les huguenots fugitifs, dont les descendants y forment, jusqu'à nos jours, de petites communautés calvinistes.

Le comte Jean III, qui, en 1559, réunit entre ses mains tous les domaines de son père, était loin de partager, en matière religieuse, les tendances de son

frère Adolphe; mais, bien que catholique sincère, il n'était pas intolérant et résidait, d'ailleurs, trop rarement dans sa petite capitale sarapontine pour être tenté de s'opposer très-énergiquement aux modifications qui avaient été introduites dans le culte, du gré de la majorité des habitants. Il était entré de bonne heure au service de Charles-Quint, avait pris part à ses campagnes en France et en Allemagne et conquis sur les champs de bataille le grade de colonel des gardes du corps de l'empereur (1550). Plus tard, il assista au siége de Metz (1552), puis à la bataille de Saint-Quentin (1557), et jouit de la faveur de Philippe II, comme il avait joui de celle de Charles-Quint. Après avoir perdu ses deux frères, il paraît avoir quitté le service et s'être fixé à Saarbrück (1560). Il y mourut le 23 novembre 1574, dernier représentant mâle de la ligne de *Saarbrück*. Ses possessions passèrent, après lui, à la ligne aînée de *Nassau-Weilbourg,* alors représentée par les comtes Albert et Philippe.

CHAPITRE III.

LA BRANCHE DE NASSAU-WEILBOURG JUSQU'A SA DIVISION EN TROIS RAMEAUX (1429-1627).

X. L'auteur de la branche de *Nassau-Weilbourg*[1], Philippe II, naquit le 12 mars 1418, fut impliqué plusieurs fois dans des querelles avec Mayence à l'époque où Didier d'Isenbourg et Adolphe de Nassau-Wiesbade se disputaient l'électorat, et vit ses possessions ravagées par les belligérants. Il épousa, en premières noces (1440), Marguerite, fille de Jean III de Lœn, seigneur de Heinsberg, et de Walpurge, comtesse de Meurs et Saarwerden[2], et en eut deux fils: Jean (né 1441, † 1480), qui suit, et Philippe (né 1443), qui ne laissa pas de postérité. Après la mort de la comtesse Marguerite (1446), Philippe II s'unit à Véronique de Sayn-Wittgenstein[3]. Il mourut à Mayence le 19 mars 1492.

---

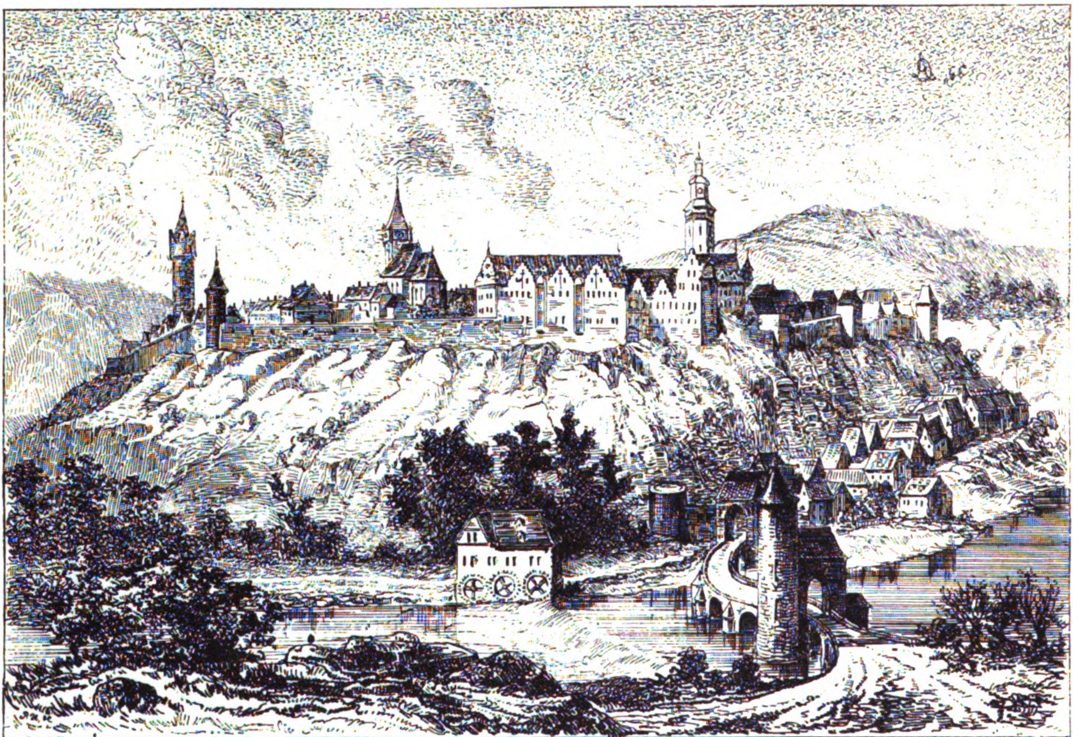
1. Cette branche est connue des généalogistes sous ce nom pour la distinguer des autres; mais ses membres s'intitulèrent toujours, non pas *comtes de Nassau-Weilbourg*, mais *comtes de Nassau-Saarbrück*, comme leurs cousins de la branche cadette. (Kœllner, p. 185, nº 66.) Elle portait *écartelé de* Nassau *et de* Saarbrück *et, sur le tout, de* Merenberg, *l'écu timbré du casque de* Nassau (le lion du cimier non couronné). (Hefner, pl. 88.)

2. Marguerite était la tante de Jeanne, épouse de Jean de Nassau, auteur de la ligne de Saarbrück.

3. Kœllner, *loc. cit.*; Schütz, p. 60. Voigtel donne pour seule épouse à Philippe II, Catherine, fille du comte Émichon de Linange-Dabo. Il a probablement confondu avec les alliances de la branche de *Saarbrück*: Philippe, de *Saarbrück,* épousa, comme on l'a vu, Apolline, fille d'Émichon VIII de Linange-Dabo, et sa sœur, Catherine, épousa, en 1537, Émichon IX. V. Kœllner, p. 250; (Türckheim), *Histoire généalogique de la maison de Hesse*, t. Ier, p. 375.

XI. Son fils Jean, qu'il avait associé dès 1472 au gouvernement de ses États, l'avait précédé de douze ans dans la tombe, laissant de sa femme, la belle Élisabeth, fille du landgrave de Hesse, Louis le Pacifique, un fils, Louis Ier.

XII. Louis Ier (né en 1466) entra en possession du comté de Nassau en 1492, après la mort de son grand-père; mais il ne tarda pas à confier le gouvernement à son cousin, Jean-Louis, de *Saarbrück*, et mourut le 28 mai 1523.



Vue de Weilbourg au XVIIe siècle.

XIII. Au moment où Philippe III, fils de Louis Ier et de Marguerite de Nassau-Idstein, succéda à son père, il se trouvait, à l'intérieur comme à l'extérieur, en face de graves conjonctures. Ses États ressentaient encore le douloureux contre-coup des guerres dont ils avaient été le théâtre. Le pays était écrasé de dettes, tous les liens de l'ordre et de la morale publique étaient relâchés. Les nouvelles doctrines religieuses répandues dans le monde agitaient les esprits et donnaient à tous les princes de légitimes soucis. Philippe III se jeta dans la

mêlée avec une ardeur juvénile. A force d'énergie et de persévérance, il ferma les plaies de la guerre, rétablit l'ordre dans l'administration, et sut donner une nouvelle impulsion à la prospérité générale. En matière religieuse, il se prononça pour la Réforme, d'accord avec presque tous ses parents, et s'appliqua, bien qu'en usant des ménagements nécessaires, à la propager dans ses possessions. Son règne de trente-six ans peut compter parmi les plus heureux; il se termina le 4 octobre 1559.

Philippe III avait été marié trois fois : 1° avec Élisabeth de SAYN (✝ 1531); 2° avec Anne de MANSFELD (✝ 1537), qui, l'année même où elle mourut, lui donna l'aîné de ses fils, ALBERT; 3° avec Amélie d'ISENBOURG-BÜDINGEN, mère de PHILIPPE IV (né 1542).

XIV. ALBERT et PHILIPPE se partagèrent, en 1561, la succession paternelle, y ajoutèrent, dix ans après, les seigneuries de Saarwerden, Lahr et Mahlberg, que leur céda leur parent Jean IV, de *Saarbrück*, et héritèrent, en 1574, du reste des possessions de cette ligne. L'aîné, Albert, reçut *Ottwiller*, Hombourg, Kirchheim et Lahr; le cadet, Philippe, *Saarbrück* et Saarwerden. Les deux princes avaient été élevés avec beaucoup de soin dans la religion protestante. Aussi l'une de leurs premières préoccupations fut-elle d'organiser, en commun, l'Église à laquelle ils appartenaient. Toutes les paroisses reçurent des pasteurs. Les biens ecclésiastiques devenus vacants par la suppression des couvents furent réunis en une seule masse et servirent à pourvoir à l'entretien du culte et des édifices religieux. Enfin, en 1581, une liturgie complète parut sous les auspices des deux comtes.

L'année suivante, Albert prit les armes dans l'intérêt de l'archevêque électeur de Cologne, Gebhard Truchsess de Waldbourg, qui venait de se faire protestant. On sait que la Maison palatine se prononça aussi fort énergiquement en sa faveur. Mais l'appui dévoué des princes protestants ne suffit pas à faire triompher sa cause.

Cet incident est à peu près le seul qui marque dans l'histoire des fils de Philippe III. Albert mourut, le 11 novembre 1593, dans son château d'Ottwiller. Son frère, Philippe IV (*III*, comme comte de Saarbrück), succomba, à son tour, le 12 mars 1602, et, comme il n'avait eu de ses deux mariages qu'une fille unique, ses possessions passèrent au comte LOUIS II, fils aîné d'Albert et d'Anne de NASSAU-DILLENBOURG. Trois ans après, Louis hérita, en outre, des domaines de la branche de *Wiesbade*, de sorte qu'il réunit en ses mains tous les territoires appartenant à la ligne Walramienne.

XV. Louis II était né à Weilbourg, le 9 août 1565, et avait reçu dès ses plus jeunes années une éducation à la fois pieuse et libérale, dont les heureux fruits se montrèrent pendant toute sa vie. Louis II ne s'est pas fait un nom dans l'histoire par ses conquêtes ou ses aventures romanesques. On ne l'a pas surnommé *le Grand* ou *l'Illustre*, mais il a mérité un titre plus beau que ceux-là, celui de Père du peuple. Les modestes travaux de son règne se résument en fondations d'écoles et d'hôpitaux, en soins donnés soit au développement du commerce et de l'agriculture, soit à l'administration de l'État et de l'Église. Les yeux se reposent d'autant plus volontiers sur cette période de bonheur qu'elle devait être la dernière pour longtemps. Sur la fin de ses jours, le comte Louis II put déjà voir, en Mansfeld et en Spinola, qui, vers 1622, firent une courte apparition sur les bords de la Sarre, les sinistres avant-coureurs des hordes armées qui, sous trois ou quatre drapeaux différents, allaient venir successivement moissonner les fruits d'un siècle de prospérité.

Il mourut à temps pour échapper à cette douleur, le 8 novembre 1627. Il avait trouvé une compagne parfaitement assortie dans la seconde fille de l'éminent landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume IV le Sage, la princesse Anne-Marie, qui lui donna quatorze enfants, dont quatre, quatre fils, survécurent seuls à leurs parents. De ces fils, le cadet, Othon, mourut dès 1632, sans postérité. Les trois autres devinrent les souches de trois nouvelles branches, dont il sera successivement question dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

LES TROIS BRANCHES ISSUES DU COMTE LOUIS II DE NASSAU-SAARBRÜCK JUSQU'A L'ÉRECTION DE LA PRINCIPAUTÉ DE NASSAU EN DUCHÉ (1627-1806).

A. NASSAU-SAARBRÜCK (1627-1803).

XVI. Lors du partage de l'héritage du comte Louis II entre ses fils (26-29 janvier 1629), l'aîné, Guillaume-Louis (né le 18 décembre 1590), reçut *Saarbrück*, la prévôté d'Herbitzheim, Ottwiller, une partie de Hombourg, le bailliage de Jugenheim et Usingen; le second, Jean (né le 24 novembre 1603), *Idstein*, Wiesbade et Lahr; le troisième, Ernest-Casimir (né le 15 novembre 1607), *Weilbourg*, Gleiberg et Merenberg, Kirchheim et le reste de Hom-

bourg. Enfin le quatrième fils, Othon, fut apanagé sur la seigneurie de Kirchheim; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il mourut trois ans après. Le comté de Saarwerden, au sujet duquel il y avait encore toujours litispendance, resta provisoirement indivis; mais les parts des diverses branches furent désignées et leur restèrent affectées réellement, lorsque, après bien des démêlés, elles parvinrent à entrer en possession du pays[1].

Le procès engagé, depuis un siècle, pour ce comté devant la Chambre impériale de Spire reçut une solution peu de mois après le partage de la succession de Louis II. Un arrêt du 7 juillet 1629 adjugea au duc de Lorraine, à titre de fiefs messins, Saarwerden, Bouquenom (*Bockenheim*) et la cense de Wiebers-willer, plus une indemnité pécuniaire pour les fruits perçus par les comtes de Nassau. Le duc se hâta de faire occuper ces diverses localités; puis, profitant de la rédaction un peu ambiguë de l'arrêt et alléguant la nécessité de prendre des garanties pour le payement de l'indemnité, il mit la main sur les parties du comté expressément réservées à la maison de Nassau et même sur la prévôté d'Herbitzheim, qui n'avait jamais été en litige : son lieutenant, Nicolas de Serainchamps, s'installa en maître à Saarwerden[2]. Le comte Guillaume-Louis porta immédiatement plainte à la Chambre impériale de Spire, et, le 3 août, intervint un nouvel arrêt[3] qui ordonnait au duc, à peine d'une amende de cinquante marcs d'or, de restituer sans délai les territoires usurpés et de quitter le titre de comte de Saarwerden. Mais François II, qui savait l'empereur trop occupé ailleurs pour appuyer à main armée les arrêts de ses tribunaux, se garda bien d'obéir à cette double injonction, et n'y répondit que par de nouveaux excès. Dès le 19 août, Rousselot, président de la régence lorraine, fit enlever par cinquante mousquetaires et amener prisonniers à Saarwerden tous les pasteurs protestants qu'il put atteindre[4]; et, après les avoir réunis en sa présence, il leur intima l'ordre, au nom de son maître, le sérénissime duc de Lorraine, de quitter le pays dans les vingt-quatre heures avec leurs femmes et

1. Nous avons, pour ce partage, suivi de préférence Kœllner (p. 317) à Schütz (p. 107). Il faut remarquer que les trois lignes conservèrent toutes le nom de *Nassau-Saarbrück*, sans se distinguer entre elles par les désignations spéciales que les généalogistes ont dû leur donner depuis.

2. Nous avons trouvé d'utiles renseignements sur les destinées du comté de Saarwerden pendant cette période dans une notice manuscrite, rédigée sur des documents originaux par M. F. Ch. Liebrich, pasteur-président à Saarunion, et déposée dans les archives du Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg à Strasbourg.

3. *Mandatum pœnale de restituendo, item de relaxando, abducendo milite, et amplius non offendendo, sine clausula.* (Kœllner, p. 321, nº 75.)

4. Notamment ceux de Bouquenom, Bütten, Œrmingen, Eywiller, Herbitzheim, Harskirchen, Wolfskirchen et Domfessel (*Documents mss.*). Cfr. Rœhrich, *Mittheilungen*, t. II, p. 134.

leurs enfants, sous peine de mort et de confiscation. Quelques-uns des pasteurs eurent le courage de mépriser ces menaces et de retourner au milieu de leurs troupeaux; mais bientôt traqués par les soldats, ils durent chercher leur salut dans la fuite. Les uns se réfugièrent à Saarbrück, les autres dans les seigneuries protestantes des environs. Les presbytères furent pillés, les édifices religieux et les biens d'église affectés au culte catholique, des curés mis partout à la place des pasteurs, et tous les fonctionnaires connus pour leur attachement à la maison de Nassau, violemment expulsés de chez eux ou jetés en prison.

Guillaume-Louis, après un nouveau recours à l'autorité impériale, aussi infructueux que le premier, se décida à entrer, le 13 avril 1633, dans l'Union conclue à Heilbronn entre les souverains protestants sous le patronage de la Suède. Au mois d'août de la même année, les Suédois, commandés par le rhingrave Othon-Louis, envahirent le comté de Saarwerden et en chassèrent les Lorrains. Le 23 avril 1635, le comte de Nassau fit son entrée solennelle à Saarwerden. Mais, cinq semaines après (30 mai), la paix de Prague le priva de ses alliés allemands; les Suédois, incapables de défendre à eux seuls la rive gauche du Rhin contre Gallas, appelèrent les Français à leur secours; le cardinal de Lavalette vint s'établir à Saarbrück avec vingt mille hommes, et l'infortuné comte Guillaume-Louis ne fit guère que changer d'oppresseurs : dans le courant de la même année, il alla se réfugier à Metz avec sa famille. Il y était à peine depuis deux ans que ses droits eux-mêmes reçurent une rude atteinte. Les chefs des trois branches de *Saarbrück*, d'*Idstein* et de *Weilbourg*, ayant refusé de souscrire à la paix de Prague, furent accusés par le fisc impérial du crime de lèse-majesté et condamnés par la Chambre de Spire à la confiscation de leurs États : Ferdinand III donna toutes leurs possessions de la rive gauche du Rhin au duc Charles IV de Lorraine (1637). Les princes de Nassau s'empressèrent de réclamer l'intervention des cours protestantes, mais n'obtinrent la restitution de l'héritage paternel que par l'article 4 du traité d'Osnabrück du 24 octobre 1648. Guillaume-Louis était mort huit ans auparavant, le 22 août 1640, laissant à sa veuve, Anne-Amélie de Bade-Durlach, le soin de défendre les intérêts de ses fils mineurs. Les stipulations expresses des traités de Westphalie ne furent pas observées par le duc de Lorraine en ce qui concernait Saarwerden; mais la régente put au moins revenir s'établir à Saarbrück en 1650. Elle y mourut le 18 novembre 1651.

Quand les trois fils survivants du comte Guillaume-Louis eurent atteint leur majorité, ils procédèrent au partage des possessions de leur branche (1659). L'aîné, Jean-Louis, né le 24 mai 1625, se réserva *Ottwiller* et Hombourg; le

puîné, GUSTAVE-ADOLPHE, né le 27 mars 1632, reçut *Saarbrück* et, nominalement du moins, Saarwerden; le cadet, WALRAD, né le 25 février 1635, reçut *Üsingen*. Chacun d'eux donna naissance à un nouveau rameau, mais les deux premiers ne fournirent que deux générations.

XVII. JEAN-LOUIS, auteur du rameau d'*Ottwiller,* épousa, le 6 octobre 1649, Dorothée-Catherine, fille du comte PALATIN Chrétien Ier, de *Birkenfeld-Bischwiller,* entra en 1656 au service français, et resta jusqu'en 1665 colonel de *Royal-Alsace.* Les difficultés qu'il eut plus tard avec Louis XIV au sujet des Arrêts de réunion qui le subordonnaient au roi de France, l'engagèrent à abdiquer en 1680, et à offrir son épée à l'empereur. Il prit, en qualité de vaguemestre général des troupes du cercle du Haut-Rhin, une part active à la guerre dite *de la Ligue d'Augsbourg* contre la France, et mourut, le 9 février 1690, à Reichelsheim, en Wetteravie, où hivernait son régiment.

XVIII. Jean-Louis laissait trois fils : l'aîné, FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 3 novembre 1651, lui succéda à Ottwiller; le second, WALRAD, né le 7 novembre 1656, servit d'abord dans le régiment de son père, puis passa dans l'armée hollandaise, devint lieutenant général, gouverneur de Nimègue, et mourut, le 15 janvier 1705, de la petite vérole. Le cadet, LOUIS, né le 21 février 1661, contre-amiral dans la marine hollandaise, mourut, le 19 décembre 1699, au moment où il allait conduire la flotte dans le Levant.

Frédéric-Louis choisit d'abord, comme ses frères, la carrière militaire; mais, après la mort de son père, il se consacra uniquement à l'administration de ses domaines : il y présida quarante-huit ans. Pendant cette longue période, le comte d'Ottwiller acquit successivement : la seigneurie de Réchicourt (*Rixingen*), par son mariage (1678) avec Christine, fille du comte Frédéric D'AHLEFELD, qui l'avait achetée en 1665 aux Linange-Westerbourg; puis Idstein et Wiesbade, par suite de l'extinction, en 1721, de la branche collatérale de sa famille qui les possédait; enfin, pour le même motif, en 1723, les comtés de Saarbrück et de Saarwerden. Il ne jouit, du reste, pas longtemps de ces accroissements successifs, car il mourut le 25 mai 1728, ne laissant lui-même aucun héritier mâle[1], de sorte que les princes du rameau d'*Üsingen* recueillirent tous les terri-

1. Après avoir perdu, le 12 février 1695, sa première femme, Frédéric-Louis s'était remarié, le 27 septembre 1697, avec Louise-Sophie, fille du comte Jean-René II de HANAU-LICHTENBERG, et en avait eu, le 6 octobre 1698, un fils qui mourut peu de jours après sa naissance.

toires ayant précédemment appartenu aux branches de *Saarbrück* et d'*Idstein*, issues du comte Louis II (✝ 1627).

XVII. GUSTAVE-ADOLPHE, auteur du rameau de *Saarbrück*, jouit d'abord assez paisiblement de son comté et parvint même, en 1670, à se faire réintégrer dans celui de Saarwerden, que le duc de Lorraine avait continué à détenir jusqu'alors, contrairement aux traités. Mais trois ans ne s'étaient pas écoulés que de nouveaux malheurs frappèrent ce petit pays déjà si cruellement éprouvé. Un corps d'armée français, commandé par le marquis de Rochefort, vint, dans le courant de décembre 1673, prendre ses quartiers d'hiver à Saarbrück; le comte, ne s'étant pas plié à toutes ses exigences, fut envoyé sous bonne escorte en Lorraine, et y demeura cinq mois en captivité. A peine rendu à la liberté, et incapable de soustraire ses sujets aux maux de la guerre en se proclamant neutre, il se décida à prendre du service dans l'armée impériale. Trois ans après, il succombait à Strasbourg des suites de ses blessures (9 octobre 1677[1]), laissant à sa femme, Éléonore-Claire de HOHENLOHE-GLEICHEN, la tutelle de ses deux fiis mineurs, LOUIS-CRATON, né le 28 mars 1663, et CHARLES-LOUIS, né le 7 janvier 1665.

La paix de Nimègue débarrassa de nouveau pour quelque temps les bords de la Sarre de la présence des troupes étrangères. Mais un autre danger vint menacer les comtes de Nassau, non plus dans leur liberté, mais dans leurs droits de souveraineté. D'abord Louis XIV fit déclarer par la Chambre de réunion de Metz que tout le comté de Saarwerden était un fief messin, et il exigea que ses possesseurs le reconnussent comme leur suzerain. Quelque mal fondée que fût cette prétention, il fallut céder devant la force : la régente et son cousin d'Ottwiller, au nom du reste de la famille, prêtèrent serment de fidélité au roi de France (9 janvier 1681). Ils avaient à peine fait le douloureux sacrifice de leur immédiateté, que Henri de Vaudemont, fils naturel du duc Charles IV, obtint de la Chambre de réunion un arrêt qui le reconnaissait lui-même en qualité de légitime possesseur d'Herbitzheim, de Fénétrange et du comté de Saarwerden, et l'autorisait à s'y installer (16 janvier). Cette décision fut rapportée sur les réclamations de la maison de Nassau; mais à quelles minimes proportions se

1. On conserve encore ses restes dans un caveau de l'église de Saint-Thomas à Strasbourg. Ce prince portait : *parti, et coupé de deux traits, ce qui fait six quartiers: au* 1er, *de* SAARBRÜCK : *au* 2e, *de* SAARWERDEN : *au* 3e, *de* WEILNAU : *au* 4e, *de* MERENBERG : *au* 5e, *de* HOHENGEROLDSECK; au 6e, *de* MAHLBERG : *sur le tout*, *de* NASSAU; *l'écu timbré des cinq casques de* NASSAU, SAARBRÜCK, MAHLBERG, MERENBERG *et* WEILNAU.

trouvaient alors réduites ses prérogatives seigneuriales! Louis XIV avait placé à Hombourg-sur-la-Blise un intendant royal, Antoine Bergeron de la Goupilliaire, qui, dans toute la *Province de la Sarre,* comme on l'appelait, administrait à son gré la justice et les finances, nommait et révoquait les fonctionnaires, imposait les corvées et les contributions de guerre, et persécutait les protestants, bien sûr de n'être pas, quant à ce dernier point, désavoué par le Roi Très-Chrétien. Ce régime d'oppression civile et ecclésiastique dura jusqu'à la paix de Ryswick, qui mit à néant l'œuvre des Chambres de réunion.

XVIII. Louis-Craton, après avoir terminé ses études à Tubingue, s'était senti entraîné vers la carrière des armes; et, bien que sa famille eût à se plaindre des procédés de Louis XIV, il se décida, pour ne pas empirer sa situation, à prendre du service dans les armées françaises. Ses talents militaires et sa bravoure lui valurent le grade de lieutenant général (1702) et la charge de colonel de *Royal-Allemand,* cavalerie. Dans l'administration intérieure de ses domaines, le comte de Nassau-Saarbrück fit preuve d'habileté et de dévouement. La contrée de la Sarre doit à ses démarches et à l'estime générale qu'il inspirait, d'avoir été relativement épargnée pendant la guerre de la Succession d'Espagne. L'un de ses soins les plus constants fut le relèvement de l'Église protestante. Il reconstruisit les temples démolis par les Lorrains et les Français, et remit des pasteurs à la tête des anciennes paroisses. Enfin, il jeta les fondements de la ville de Neu-Saarwerden sur les bords de la Sarre, en face du vieux bourg lorrain de Bouquenom (1700-1710).

Louis-Craton avait épousé, le 15 avril 1699, une dame de la même maison que sa mère, Philippine-Henriette, comtesse de Hohenlohe-Gleichen. Cette union, que l'harmonie des deux époux rendit parfaitement heureuse, ne demeura point stérile. Mais Louis-Craton, qui avait eu sept enfants, eut la douleur de mourir sans laisser de fils (14 février 1713).

Son frère, Charles-Louis, continua dans l'administration des comtés de Saarbrück et de Saarwerden l'œuvre réparatrice inaugurée par Louis-Craton. En 1721, il hérita avec le comte d'*Ottwiller* des possessions de la branche d'*Idstein,* à l'exclusion des rameaux de *Weilbourg* et d'*Usingen,* dont les représentants étaient, à ce moment, plus éloignés d'un degré. Mais il ne tarda pas à mourir lui-même sans postérité (6 décembre 1723). Le vieux comte d'*Ottwiller,* qui recueillit sa succession, la transmit, cinq ans après, au rameau d'*Usingen.*

XVII. Ce rameau puîné, qui, après quatre-vingts ans d'existence, se trouvait ainsi appelé à posséder les deux tiers des domaines de la ligne Walramienne[1], avait pour auteur WALRAD, fils cadet du comte de Nassau-Saarbrück, Guillaume-Louis. Walrad, né le 25 février 1635, était d'abord entré dans l'armée française et avait servi pendant quatre ou cinq ans comme capitaine de cavalerie sous le maréchal de La Ferté. En 1663, il s'engagea dans les troupes du cercle du Haut-Rhin, conquit, en 1664, le grade de major général sur les champs de bataille de la Hongrie, passa ensuite au service du duc de Lunebourg, et, finalement, des États généraux de Hollande, qui lui conférèrent successivement les grades de lieutenant général (1672), de général de cavalerie (1673), de gouverneur de Berg-op-Zoom (1674), et de Herzogenbusch (1684).

Le 4 août 1688, il fut élevé par l'empereur Léopold Ier à la dignité de prince d'Empire, en même temps que ses cousins GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL, d'*Idstein,* et JEAN-ERNEST, de *Weilbourg,* ce qui était, au surplus, bien moins la collation d'un nouveau titre que la confirmation de celui qui avait été accordé, dès 1366, à leurs ancêtres.

Quand le prince Guillaume de Nassau-Orange fut appelé au trône d'Angleterre, Walrad l'accompagna à Londres à la tête des troupes auxiliaires hollandaises (novembre 1688); mais, dès l'année suivante, il put les ramener dans les Provinces-Unies, et fut, à son retour, nommé feldmaréchal à la fois par les États généraux et par l'empereur. Il commanda à ce titre l'armée hollandaise pendant la guerre de la succession d'Espagne et jusqu'à sa mort (17 octobre 1702); il avait assisté, durant sa longue et glorieuse carrière, à vingt-sept siéges et à dix-sept batailles rangées.

Walrad, marié deux fois, d'abord avec Catherine-Françoise-Isabelle DE CROŸ, comtesse de Roeux (mar. 1678, ✝ 1686), puis avec Madeleine-Élisabeth, comtesse de LŒWENSTEIN-WERTHEIM, n'avait eu d'enfants que du premier lit.

XVIII. Son fils, GUILLAUME-HENRI Ier, né le 2 mars 1684, entra, sous ses auspices, dans l'armée hollandaise, et y parvint au grade de colonel. Mais il mourut à la fleur de l'âge, le 14 février 1718. Sa femme, Charlotte-Amélie de NASSAU-DILLENBOURG, lui avait donné, le 1er janvier 1712, un fils nommé CHARLES, et accoucha, le 6 mars 1718, d'un fils posthume, qui reçut les pré-

---

1. Comme représentant des deux branches de Saarbrück et d'Idstein; on se souvient que la troisième était celle de *Weilbourg*.


WALRAD
PRINCE DE NASSAU-SAARBRUCK
(1635-1702)

noms de son père. Elle exerça la tutelle jusqu'à la majorité de ces enfants, et recueillit en leur nom Saarbrück, Ottwiller et Idstein.

XIX. Le 25 décembre 1735 fut conclu un acte de partage attribuant à Charles toutes les possessions situées sur la rive droite du Rhin, et à Guillaume-Henri II les territoires cisrhénans. En même temps on institua, pour l'avenir, le droit de primogéniture. La régente étant morte au château de Biberich, le 11 octobre 1738, le prince Charles continua à administrer les territoires échus à son frère, jusqu'à ce que celui-ci, en vertu d'une dispense d'âge, eût été déclaré majeur (1er mars 1741). En 1744, il fixa sa résidence habituelle à Biberich et fit de Wiesbade la capitale de ses États. Il mourut le 21 juin 1775, après un règne paisible. Sa femme, Christine-Wilhelmine de Saxe-Eisenach (mariée en 1734), lui avait donné deux fils, Charles-Guillaume et Frédéric-Auguste, qui lui succédèrent l'un après l'autre.

XX. Le prince Charles-Guillaume, né le 9 novembre 1735, s'est élevé un monument durable comme législateur; la plupart de ses ordonnances sur les contrats de vente et d'échange, sur le commerce du bétail, sur l'administration des biens des absents, sont encore en vigueur de nos jours; on lui doit aussi de notables améliorations dans l'organisation des écoles. A son règne se rapporte un acte fort important pour l'histoire de la maison de Nassau, savoir : un pacte de succession réciproque conclu, en juin 1783, entre les chefs des branches d'*Üsingen*, de *Saarbrück*, de *Weilbourg* et de *Dietz*, les seules survivantes des deux lignes Walramienne et Othonienne. Il fut stipulé que les possessions présentes et futures de la Maison seraient à jamais le patrimoine commun de ses divers rameaux; qu'aucune aliénation ne pourrait en être effectuée; que, désormais, le chef de la ligne de Nassau-Orange-Dietz serait le chef de toute la maison de Nassau; que la loi de la primogéniture réglerait toutes les successions; que, si l'une des lignes Walramienne ou Othonienne s'éteignait, l'autre lui succéderait; enfin, qu'après l'extinction complète des mâles, l'héritage passerait à la plus proche parente du dernier d'entre eux. Ce pacte subsiste encore aujourd'hui que la ligne Othonienne occupe le trône des Pays-Bas.

Le prince Charles-Guillaume survécut à son cousin, de *Saarbrück* (✝ 1797), et fut appelé, à défaut d'enfants, à recueillir sa succession. Toutes les possessions de la famille situées sur la rive gauche du Rhin étaient alors au pouvoir des Français; mais c'est sa branche qui reçut en 1803 les dédommagements auxquels aurait eu droit celle de Saarbrück. Il mourut le 17 mai de la même

année, ne laissant de sa femme, Caroline-Félicité, comtesse de Linange-Heidesheim, que deux filles, de sorte que ses États passèrent à son frère, Frédéric-Auguste, dernier prince du rameau d'*Üsingen*, dont il sera question dans le chapitre suivant.

XIX. Guillaume-Henri II, frère du prince Charles, d'*Üsingen*, et oncle de Frédéric-Auguste, compte parmi les meilleurs souverains qu'aient eus les comtés



Guillaume-Henri II, comte de Nassau-Saarbrück.

de Saarbrück, d'Ottwiller et de Saarwerden. Il fit ses études à Genève, séjourna pendant assez longtemps à la cour de Louis XV, entra, à 19 ans, dans l'armée française, prit une part honorable à la guerre de la Succession d'Autriche, et fut

nommé par le roi maréchal de camp. En 1742, il épousa Sophie-Christine-Charlotte-Frédérique, comtesse d'ERBACH, qui lui donna un fils et trois filles[1].

Lorsqu'il prit les rênes de son petit gouvernement, il trouva ses diverses seigneuries encore bien désertes et bien pauvres. La population, décimée et ruinée par cent cinquante ans de guerres, commençait à peine à se relever; l'agriculture était languissante, l'industrie, à peu près nulle : toutes les sources de la prospérité publique semblaient taries. Guillaume-Henri se mit courageusement à l'œuvre; il ouvrit de nouvelles voies de communication, organisa un bon système postal, donna une puissante impulsion à l'exploitation de la houille, encouragea l'industrie métallurgique et rendit sur l'agriculture une série d'ordonnances qui ne tardèrent pas à la régénérer. Il ne poursuivit pas avec une moindre sollicitude le développement moral et intellectuel de ses sujets. L'inspection des paroisses et des écoles fut réorganisée sur de meilleures bases; le personnel des instituteurs et des pasteurs, libéralement augmenté : rien que dans le petit comté de Saarwerden, il créa six nouvelles paroisses protestantes, deux pour les réformés, quatre pour les luthériens. D'un autre côté, préoccupé du désir d'assurer à ses sujets de toutes les communions le facile exercice de leur culte, il conclut, le 15 décembre 1766, avec le roi de France un arrangement par lequel il s'engageait, moyennant un subside de trente mille francs, à construire six églises neuves dans des localités où, jusqu'alors, catholiques et protestants étaient contraints de célébrer leurs offices dans le même édifice.

Enfin il s'efforça de prévenir par une bonne délimitation de son territoire les difficultés que l'indivision ou des abornements douteux avaient souvent fait naître entre ses prédécesseurs et les princes voisins. Un premier traité, du 27 mai 1745, régla le partage du comté de Saarwerden entre les deux branches de *Saarbrück* et de *Weilbourg*. Celle-ci reçut dans son lot le bailliage de Neu-Saarwerden et la prévôté d'Herbitzheim, c'est-à-dire le tiers du pays. Le bailliage de Harskirchen fut attribué à Nassau-Saarbrück. Un deuxième traité, conclu, en 1768, à Bouquenom avec Louis XV comme héritier du roi Stanislas, duc de Lorraine, mit un terme aux réclamations séculaires et réciproques des maisons de Nassau et de Lorraine au sujet de plusieurs localités limitrophes.

---

1. L'aînée de ces filles, CAROLINE, épousa en premières noces le duc de HOLSTEIN-GLÜCKSBOURG, et en secondes noces le duc de BRUNSWICK-BEVERN, feldmaréchal danois. La cadette, WILHELMINE-HENRIETTE, épousa en 1783 le général marquis DE SOYECOURT-FEUQUIÈRE; leur fille unique, Mlle Adrienne de Soyecourt, se maria en 1800 avec M. le comte Louis DE SAINTE-AULAIRE, et eut, à son tour, une fille unique, la future duchesse DECAZES.

Guillaume-Henri mourut d'un coup d'apoplexie le 24 juillet 1768, trois mois après avoir signé ce dernier acte. Le roi de France venait, en témoignage de son estime, de l'élever au grade de lieutenant général, et de le nommer grand-maître de l'ordre du Mérite militaire, récemment créé en faveur des protestants.

XX. Il eut pour successeur son fils Louis, né le 3 janvier 1745, jusqu'alors colonel du régiment français de *Nassau*, infanterie. Élevé en partie à la cour de Louis XV, le jeune prince en avait rapporté des habitudes de luxe, qui contrastaient avec la manière de vivre austère et forcément modeste de ses prédécesseurs. Ses équipages de chasse, ses fêtes, ses maisons de plaisance lui valurent une certaine célébrité par leur richesse et leur élégance. Cependant l'amour des plaisirs ne l'entraîna jamais jusqu'à lui faire négliger le gouvernement de sa principauté. Tant qu'il jouit d'une santé assez vigoureuse pour surveiller par lui-même les détails de l'administration, on peut dire qu'il fut le digne successeur de son père. Mais vers l'âge de 40 ans, il fut atteint d'infirmités précoces, dut s'en remettre plus que de raison à des ministres peu scrupuleux, et compromit, peu à peu, sa popularité au moment même où l'affection de ses sujets eût été la meilleure barrière à opposer aux idées révolutionnaires qui, de France, se répandaient tout naturellement dans les petits États allemands du voisinage. Le mécontentement se traduisit au mois de septembre 1789 dans le comté de Saarwerden par de vives réclamations tendant à l'abolition des monopoles et des priviléges, à l'allégement des impôts, à la suppression de la dîme sur les pommes de terre, à l'éloignement des fonctionnaires suspects, etc. Le prince, mal conseillé, différa de répondre, et quand, enfin, pressentant une catastrophe, il se résolut à des concessions (janvier 1793), ses sujets venaient de solliciter de la Convention un décret d'annexion à la France, qu'elle s'empressa de rendre. Louis protesta très-énergiquement, mais fut éconduit, ne se sentit bientôt plus en sûreté sur la rive gauche du Rhin, et prit le chemin de l'exil. Il mourut quelques mois après à Aschaffenbourg, où il s'était réfugié (2 mars 1794).

XXI. Son fils Henri[1], qui lui succéda, n'exerça guère qu'une autorité nominale sous la pression des armées françaises; il se mit au service de la Prusse et mourut, le 27 avril 1797, des suites d'une chute de cheval, à l'âge de 29 ans. Avec lui s'éteignit le rameau de *Saarbrück*.

---

1. Sa mère était une princesse de Schwarzbourg.

B. NASSAU-IDSTEIN (1627-1721).

XVI, XVII. La ligne d'*Idstein* ne fournit que deux générations; son auteur, Jean, né le 24 novembre 1603, épousa, le 6 juin 1629, Sibylle-Madeleine, fille du margrave de Bade-Durlach, George-Frédéric. Après la mort de cette princesse (1644), il se remaria avec Anne, comtesse de Linange-Dabo (1646). Tous ses enfants du premier lit succombèrent avant lui. Du second, il eut deux filles, qui épousèrent des comtes de Waldeck et de Wied, et un fils, George-Auguste-Samuel, né le 26 février 1665, qui fut appelé à lui succéder trois ans après. Ce prince mourut, à son tour, le 26 octobre 1721, ne laissant que des filles. Son père et lui-même se firent remarquer par leur administration prudente et paternelle. Tous deux parvinrent à relever leur principauté des rudes atteintes de la guerre de Trente ans. Wiesbade et Idstein leur doivent de grands embellissements, et c'est George-Auguste-Samuel qui fit construire sur le bord du Rhin le magnifique château de Biberich, qui a été, jusqu'aux événements de l'année 1866, l'une des résidences favorites des ducs de Nassau.

C. NASSAU-WEILBOURG (1629-1806).

XVI. Le fondateur de la ligne de *Nassau-Weilbourg*, Ernest-Casimir, né le 15 novembre 1607, n'échappa, pas plus que ses frères de *Saarbrück* et d'*Idstein*, aux funestes conséquences que la guerre de Trente ans eut pour sa maison. Il expia comme eux, par la confiscation de sa seigneurie de Weilbourg, son attachement à la cause protestante : l'empereur Ferdinand II donna ce territoire au prince Lobkowitz; mais en 1648, le possesseur légitime fut restauré et put quitter son asile de Metz pour rentrer dans sa petite capitale. Quelques années après, il mourut, laissant de sa femme, la comtesse Anne-Marie de Sayn-Wittgenstein, une fille et un fils, Frédéric, qui lui succéda (16 avril 1655).

XVII. Ce jeune prince, né le 15 avril 1640, était encore mineur et ne prit les rênes du gouvernement qu'en 1663, au moment de son mariage avec une parente de sa mère, Élisabeth-Christine de Sayn. Il en eut deux fils: le cadet mourut à 19 ans, dans la guerre contre les Turcs; l'aîné, Jean-Ernest, né le 13 juin 1664, succéda à son père, le 8 septembre 1675, sous la tutelle de ses cousins.

XVIII. Jean-Ernest entra fort jeune au service de l'Empire, se distingua dans la guerre de la Succession d'Espagne, fut élevé à la dignité de feldmaréchal général, et mourut le 27 février 1719 à Heidelberg. Les trois fils issus de son mariage avec la comtesse Marie-Polyxène de Linange-Hartenbourg, marchèrent sur ses traces; mais l'aîné et le cadet succombèrent à l'âge de 20 ans.

XIX. Le puîné, Charles-Auguste, né le 17 septembre 1685, parvint au grade de général de cavalerie, prit, en 1719, le gouvernement de ses possessions héréditaires, et régna paisiblement pendant plus de trente ans. Il mourut le 9 novembre 1753. Sa femme, Auguste-Frédérique-Wilhelmine, fille du dernier prince de Nassau-Idstein, lui avait donné sept enfants, qui le précédèrent presque tous dans la tombe.

XX. Le cadet d'entre eux, Charles-Chrétien, né le 16 janvier 1735, prince de Weilbourg en 1753, avait reçu une excellente éducation, et se fit remarquer, pendant une période où tant de princes allemands semblaient pris d'une véritable défaillance morale, par une administration sage et bien réglée, par une infatigable sollicitude pour le bien de ses sujets, et par la création d'une foule d'établissements utiles. Le prince Charles mourut le 28 novembre 1788; il avait épousé, en 1760, l'une de ses parentes, Caroline, fille de Guillaume IV, de Nassau-Orange, qui lui donna dix enfants. L'aîné des fils, Frédéric-Guillaume, né le 25 octobre 1768, succéda à son père. Peu après son avénement, il se vit enlever par les Français sa part du comté de Saarwerden et la seigneurie de Kirchheim, situées sur la rive gauche du Rhin. Mais, plus tard, il fut dédommagé par l'acquisition du comté de Hachenbourg, qui appartenait au père de sa femme, Guillaume-George, comte de Sayn-Hachenbourg, burgrave de Kirchberg, et de plusieurs beaux domaines provenant de la sécularisation des États ecclésiastiques (1803). Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

LA MAISON DE NASSAU DEPUIS L'ÉRECTION DE SES ÉTATS EN DUCHÉ (1806) JUSQU'A NOS JOURS.

XXI. Au moment où la paix de Lunéville stipula la cession à la France de toute la rive gauche du Rhin et ouvrit aux princes dépossédés des droits à une indemnité, la ligne Walramienne n'était plus représentée que par deux princes,

Frédéric-Auguste de Nassau-*Üsingen* et Frédéric-Guillaume de Nassau-*Weilbourg*. Ils obtinrent, par l'article 12 du recès de la députation de l'Empire du 25 février 1803, le premier, huit bailliages mayençais, le bailliage de Caub, qui appartenait à l'électeur palatin, diverses portions de l'ancien électorat de



Frédéric-Auguste, premier duc de Nassau.

Cologne, cinq bailliages hessois, etc.; le second, toute la portion de l'ancien électorat de Trèves situé sur la rive droite du Rhin et les territoires de plusieurs abbayes.

Trois ans après, ils accédèrent à la Confédération du Rhin, et le prince d'*Üsingen* reçut, en qualité de chef de la famille, le titre de *duc de Nassau*

(12 juillet 1806). Mais comme il était déjà fort âgé, qu'il n'avait pas d'héritiers mâles, et que sa succession devait échoir un jour à son cousin de *Weilbourg*, la Confédération décida, le 30 août suivant, que désormais leurs possessions respectives ne feraient plus qu'un tout, et que jusqu'à la mort de Frédéric-Auguste, les deux princes régneraient conjointement; c'est effectivement ce qui arriva; seulement le duc de Nassau, ayant été feldmaréchal au service d'Autriche, prit sous sa direction plus spéciale l'armée et l'administration militaire, tandis que le prince de Weilbourg se chargea des affaires civiles. Dès le 6 juillet 1804, ils avaient établi, en commun, une cour d'appel suprême, qui siégea d'abord à Hadamar, puis à Dietz, et finalement à Wiesbade.

Les ducs de Nassau, comme les autres membres de la Confédération, suivirent la fortune de Napoléon jusqu'après la bataille de Leipsick, et fournirent à ses armées d'Espagne et de Russie des contingents qui se battirent vaillamment. Puis, par un traité du 23 novembre 1813, ils passèrent dans les rangs des alliés.

L'année suivante, le 2 septembre, ils octroyèrent, les premiers en Allemagne, une charte constitutionnelle à leurs sujets. Enfin, le 8 juin 1815, ils entrèrent dans la Confédération germanique.

Ils ne survécurent, l'un et l'autre, que peu de mois à ces importants événements. Le prince de Weilbourg mourut le 8 janvier 1816, des suites d'une chute, et le vieux duc Frédéric-Auguste s'éteignit deux mois après (24 mars); il était le dernier représentant de la branche de *Saarbrück* et du rameau d'*Üsingen*.

Le Nassau doit à ces deux princes distingués une foule de règlements utiles. Contraints dans leurs relations extérieures par les exigences de Napoléon, ils s'attachèrent à assurer, du moins, à leurs sujets la plus large part possible de liberté intérieure. Ils portèrent courageusement la main sur les abus et les pratiques vexatoires de l'ancien régime. L'égalité de tous les citoyens devant la loi, la liberté de conscience et de culte, le droit pour chacun d'aller s'établir où bon lui semble, l'abolition des peines corporelles, du servage et des corvées, tels sont les principes qu'ils cherchèrent à faire prévaloir dans l'administration et qu'ils finirent par inscrire au frontispice de leur constitution.

XXII. Le nouveau duc de Nassau, *GUILLAUME*-GEORGE-AUGUSTE-HENRI-BELGE, fils aîné du prince de Weilbourg, marcha sur les traces de ses deux devanciers, et compléta leur œuvre en organisant les administrations municipale et forestière, la conscription, le service médical, etc. Le 31 octobre 1817, trois-centième anniversaire de la Réformation de Luther, les protestants des deux

confessions se fondirent en une seule Eglise chrétienne évangélique, à la tête de laquelle fut placé un évêque résidant à Wiesbade. Dix ans après, l'Église catholique reçut également une nouvelle organisation : rattachée, d'accord avec le Saint-Siége, à l'archidiocèse de Fribourg en Brisgau, elle eut son évêque particulier siégeant à Limbourg, en Nassau. Au duc Guillaume revient aussi l'honneur d'avoir créé un institut agronomique près de Wiesbade, et un établissement de sourds-muets à Camberg (1820); en 1836, il entra dans l'Union douanière allemande, et deux ans plus tard il concourut de toutes ses forces à la construction du chemin de fer du Taunus, l'un des premiers de l'Allemagne.

Il mourut le 20 août 1839, à Kissingen, où il s'était rendu pour rétablir sa santé gravement altérée, laissant la réputation d'un prince ferme, éclairé et bienveillant.

Sa première femme, *Louise*-Charlotte-Frédérique-Amélie de SAXE-ALTENBOURG (mariée le 24 juin 1813), lui avait donné quatre enfants :

1° *ADOLPHE*-GUILLAUME-AUGUSTE-CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 24 juillet 1817, qui suit.
2° *THÉRÈSE*-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-ISABELLE, née le 17 avril 1815, mariée en 1837 au prince Pierre d'OLDENBOURG.
3° *MAURICE*-GUILLAUME-AUGUSTE-CHARLES-HENRI, né le 21 novembre 1820, major au service d'Autriche, aujourd'hui décédé.
4° *MARIE*-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-ÉLISABETH, née le 29 janvier 1825, mariée, le 20 juin 1842, au prince régnant (médiatisé) de WIED.

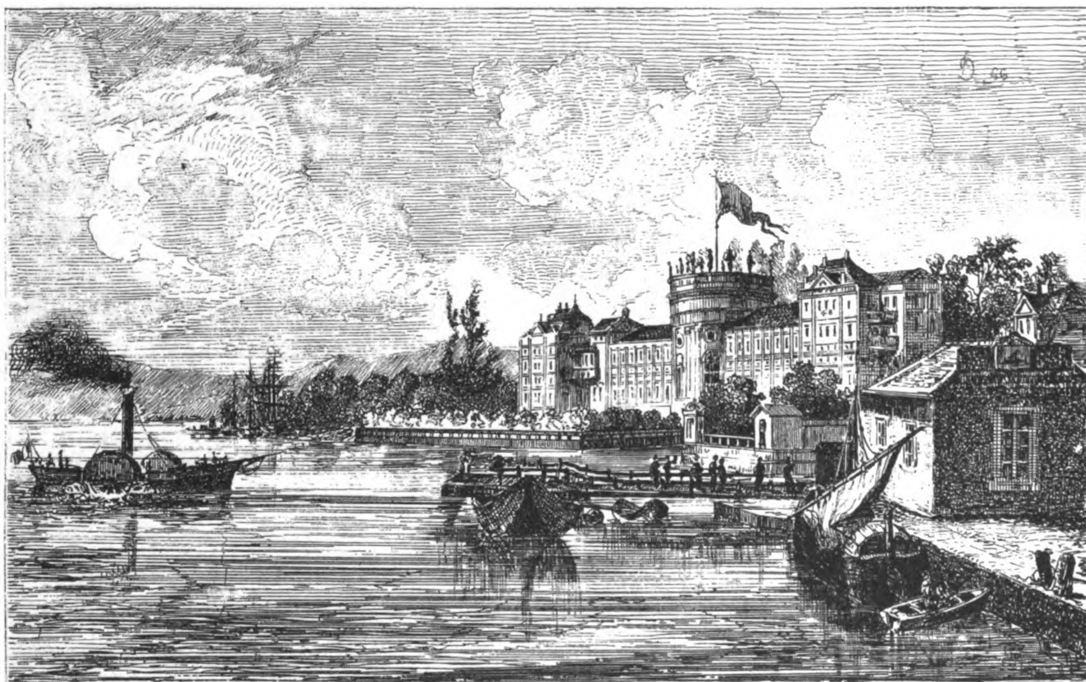
Après la mort de la duchesse Louise (6 avril 1825), Guillaume se remaria avec *Pauline*-Frédéric-Marie, fille du prince Paul de WURTEMBERG (23 avril 1829), et en eut :

5° *HÉLÈNE*-WILHELMINE-HENRIETTE-PAULINE-MARIANNE, née le 12 août 1831, mariée en 1853 au prince régnant de WALDECK-PYRMONT.
6° *NICOLAS*-GUILLAUME, né le 20 septembre 1832.
7° *SOPHIE*-WILHELMINE-MARIANNE-HENRIETTE, née le 9 juillet 1836, mariée en 1857 au prince Oscar de SUÈDE, duc d'Ostrogothie.

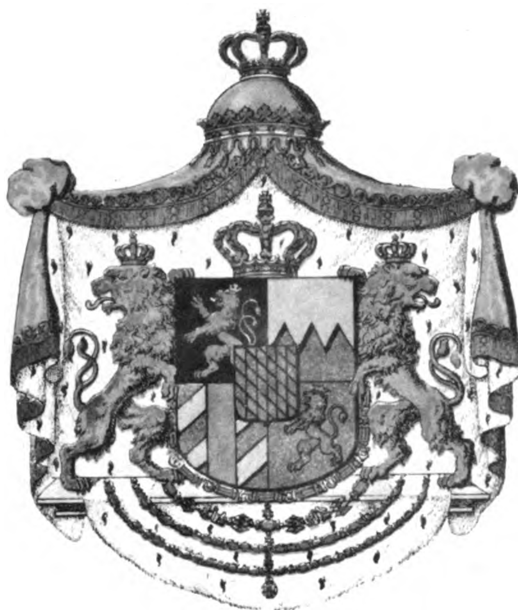
XXIII. Le fils aîné, issu du premier lit, succéda à son père comme duc de Nassau, le 20 août 1839, sous le nom d'ADOLPHE Ier. Nous ne saurions ni raconter, ni juger ici, après six mois à peine, les événements tout à fait inattendus qui, dans le courant de l'année 1866, ont mis brusquement fin à son gouvernement et fait du Nassau une province prussienne. Nous nous bornerons à dire que c'est en suite d'un décret du 20 septembre 1866 et d'une patente du

3 octobre suivant, que les États de la ligne Walramienne de la maison de Nassau, après six siècles d'indépendance, ont été rayés de la liste des États souverains de l'Europe et incorporés à la Prusse. Marié en premières noces, le 31 janvier 1844, à Élisabeth-Michaïlovna, fille du grand-duc Michel de Russie, il a perdu, dès l'année suivante, cette princesse accomplie, et a fait construire en son honneur, près de Wiesbade, la charmante chapelle russe qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Le duc Adolphe a épousé, en secondes noces, le 23 avril 1851, la princesse *Adélaïde*-Marie, fille du prince Frédéric d'Anhalt-Dessau (frère du duc d'Anhalt) et de la princesse Marie de Hesse-Cassel. Il n'a pas eu d'enfants du premier lit, mais sa seconde femme lui en a donné trois :

1° *Guillaume*-Alexandre, prince héréditaire, né le 22 avril 1852.
2° *François-Joseph*-Guillaume, né le 30 janvier 1859.
3° *Hilda*-Charlotte-Wilhelmine, née le 5 novembre 1864.



Vue du château de Biberich.



Rois de Bavière
Blasonnement p. 145



Électeurs palatins (1789).
Blasonnement p. 143



Comtes palatins de Deux-Ponts-Birkenfeld.
Blasonnement p. 144

MAISON PALATINE.



MAISON PALATINE.

ARMES DE L'ÉLECTEUR PALATIN EN 1789.

Coupé de deux traits et parti en chef et en cœur de deux, en pointe de trois, ce qui fait dix quartiers :

Au 1er, de gueules à huit sceptres fleurdelisés d'argent, rayonnant, et un petit écusson du même, brochant sur le tout, pour le duché de Clèves; au 2e, d'or au lion de sable, pour le duché de Juliers; au 3e, d'argent, au lion de gueules, pour le duché de Berg; au 4e, d'or à la fasce de sable, pour le comté de Meurs; le 5e, vide; au 6e, de gueules à trois sautoirs d'argent, 2 et 1, et en pointe un monticule à trois coupeaux de sinople, pour le marquisat de Berg-op-Zoom; au 7e, d'or à une fasce échiquetée de trois tires de gueules et

d'argent, pour le comté de LA MARCK; au 8e, d'argent au lion d'azur couronné d'or, pour le duché de VELDENZ; au 9e, échiqueté de gueules et d'argent, pour le comté de SPONHEIM; au 10e, d'argent à trois chevrons de gueules, pour le comté de RAVENSBERG.

SUR LE TOUT, écartelé de sable au lion d'or, couronné et lampassé de gueules, pour le PALATINAT DU RHIN, et fuselé en bande d'azur et d'argent, pour la BAVIÈRE.

SUR LE TOUT DU TOUT, de gueules au globe impérial d'or, pour la charge héréditaire de grand-écuyer-tranchant (*archidapifer*) de l'Empire germanique.

L'ÉCU entouré des insignes des ordres de la Toison d'or, de Saint-Hubert, de Saint-George et du Lion palatin.

SUPPORTS : deux lions au naturel, regardant.

LE TOUT placé sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine, rebrassé d'or et surmonté du bonnet d'électeur.

ARMES DE LA MAISON DE DEUX-PONTS-BIRKENFELD[1].

PARTI : le premier, écartelé : au 1er et au 4e, de sable au lion d'or, couronné et lampassé de gueules, pour le PALATINAT DU RHIN; au 2e et au 3e, fuselé en bande d'azur et d'argent, pour la BAVIÈRE.

Le second, écartelé aussi : au 1er, d'argent au lion d'azur, couronné d'or, pour le duché de VELDENZ; au 2e, échiqueté de gueules et d'argent, pour le comté de SPONHEIM; au 3e, d'argent à trois écussons de gueules, 2 et 1, pour le comté de RIBEAUPIERRE; au 4e, d'argent à trois têtes d'aigle arrachées et couronnées de sable, posées 2 et 1, pour la seigneurie de HOHENACK.

L'ÉCU timbré de six casques, dont le 1er, le 2e et le 6e couronnés d'or.

CIMIERS : au 1er, un lion d'or couronné de gueules et assis entre deux cornes de buffles losangées d'argent et d'azur (BAVIÈRE); au 2e, un lion semblable, entre deux ailes losangées d'argent et d'azur (PALATINAT); au 3e, une tête et un col de chien d'or, lampassé de gueules et colleté de sable (VELDENZ); au 4e, un bonnet de gueules retroussé d'argent et surmonté d'un plumail de plumes de paon (SPONHEIM); au 5e, un homme de carnation issant du casque, sans bras, vêtu d'argent à trois écussons de gueules, 2 et 1, et coiffé d'un bonnet à l'antique d'argent retroussé de gueules (RIBEAUPIERRE); au 6e, un vol de sable fermé et chargé de trois bourdons d'argent (HOHENACK).

LAMBREQUINS : d'argent et de gueules à dextre, de sable et d'argent à sénestre.

---

1. La maison de DEUX-PONTS-DEUX-PONTS, dont le dernier rameau s'éteignit en 1731, portait *parti : au* 1er, *écartelé du* PALATINAT DU RHIN *et de* BAVIÈRE, *aux armes de* VELDENZ *sur le tout; au* 2e, *parti de deux traits et coupé d'un, ce qui fait six quartiers : au* 1er, *de* JULIERS; *au* 2e, *de* CLÈVES; *au* 3e, *de* BERG; *au* 4e, *de* LA MARCK; *au* 5e *de* RAVENSBERG; *au* 6e, *de* MEURS. (SIEBMACHER, *Wappenbuch*, t. VI, f° 5.)

ARMES ACTUELLES DU ROYAUME DE BAVIÈRE.

ÉCARTELÉ : au 1[er], de sable au lion d'or, couronné et lampassé de gueules, pour le PALATINAT DU RHIN; au 2[e], coupé émanché de gueules et d'argent, pour le duché de FRANCONIE; au 3[e], barré d'argent et de gueules de six pièces, au pal d'or brochant sur le tout, pour le margraviat de BURGAU (SOUABE); au 4[e], d'argent au lion d'azur couronné d'or, pour le duché de VELDENZ.

SUR LE TOUT: fuselé en bande d'azur et d'argent de 21 pièces, qui est de BAVIÈRE.

L'ÉCU timbré de la couronne royale et entouré des insignes des ordres de Saint-Hubert, de Saint-George, de Saint-Michel et du Mérite de la couronne de Bavière.

SUPPORTS : deux lions d'or, couronnés, la queue fourchue, et regardant.

LE TOUT posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne royale.

PREMIÈRE PARTIE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.



CHAPITRE PREMIER.

ORIGINES DE LA MAISON PALATINE.

L'illustre maison qui occupe aujourd'hui le trône royal de Bavière, est connue dans l'histoire d'une manière authentique depuis le douzième siècle. Les comtes de SCHEYREN (*Schyren*), dont elle descend, font remonter leur généalogie jusqu'à un duc Luitpold, margrave d'Autriche, qui se battit vaillamment contre les Hongrois et périt en 907 ou 908 dans une rencontre avec eux. Leur nom même permet de supposer qu'antérieurement ils avaient été les chefs de la vieille race des *Schyres* ou *Skyres*, qui peupla une partie de la Bavière.

OTHON, le quatrième du nom, avoué de l'abbaye de Freysing, après avoir abandonné son château patrimonial de Scheyren à l'ordre des Bénédictins, en construisit un autre dans le Huosigau, et l'appela Wittelsbach. Depuis lors les comtes de Schyren s'intitulèrent de préférence comtes de *Wittelsbach*, et c'est ce nom que conserva leur descendance.

I. Le fils de cet Othon IV, Othon *l'aîné* ou Othon I[er], comme on le nomme dans l'histoire de Bavière, naquit en l'année 1128, et passa la plus grande partie de sa vie à la cour et dans l'entourage immédiat des empereurs Conrad III et Frédéric Barberousse. Les services qu'il leur rendit lui valurent en 1180 l'investiture du duché de Bavière. Concession plus brillante au début que véritablement profitable; car elle consistait bien plus en un droit de suzeraineté et de haute justice sur des vassaux d'allures fort indépendantes, qu'en bonnes et solides forteresses ou en grasses redevances. Cependant Othon se montra si habile administrateur que son pouvoir ne tarda pas à prendre de la consistance. Les faibles et les opprimés s'habituèrent à chercher auprès de lui aide et protection. Bientôt des négociations heureuses lui permirent d'acquérir le comté de Dachau et la seigneurie de Reining. Quand il mourut en 1183, les fils de Frédéric Barberousse assistèrent en personne à ses funérailles.

II. Son successeur, Louis I[er], conserva la faveur des Hohenstaufen et leur dut un notable accroissement de territoire. En 1215, il fut investi par Frédéric II du Palatinat du Rhin, et, dix ans après, la possession de ce beau pays fut consolidée dans sa famille par le mariage de son fils, le duc Othon II, avec la fille unique du dynaste qui en avait alors le gouvernement héréditaire, Henri le Beau, comte palatin (de la maison de Saxe).

Le Palatinat tire son nom du palais impérial (*palatium*) que Charlemagne avait fait construire à Ingelheim. La garde de ce palais et la haute juridiction sur les terres environnantes étaient confiées à un comte, dit *Comte palatin du Rhin*, qui avait spécialement à faire respecter par les dynastes de sa circonscription les droits de suprématie de l'empereur, et qui occupait, par conséquent, une position élevée dans la hiérarchie seigneuriale[1]. Il y avait en Allemagne un certain nombre de ces comtes (*Pfalzgrafen*) : presque tous étaient héréditaires et relevaient l'éclat de leur dignité par de vastes possessions territoriales.

La charge de palatin du Rhin avait d'abord appartenu à une famille franconienne, à l'extinction de laquelle elle fut conférée à Hermann I[er], l'un des fils

1. Selon plusieurs auteurs, les comtes palatins du Rhin étaient, dans le principe, les mêmes que ceux d'Aix-la-Chapelle, dont l'autorité s'étendait sur la Basse-Lorraine. Ce qui pourrait donner quelque valeur à cette hypothèse, c'est qu'un diplôme de Rodolphe de Habsbourg, de 1276, confirma, en faveur du palatin du Rhin, Louis II, le droit, attaché *ab antiquo* à sa dignité, d'exercer le vicariat pendant la vacance du trône impérial; vicariat qui s'explique aisément pour le palatin d'Aix-la-Chapelle, capitale de l'Empire, et ne se comprendrait guère comme dépendance du Palatinat du Rhin, pris isolément. V. Colini, *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin*, Francfort, 1763, p. XLIV et 24. Schubert, *Geschichte von Bayern*, 1860, p. 63. *Contrà:* Hæusser, *Geschichte der rheinischen Pfalz*, 1845, t. I[er], p. 45

cadets du duc Luitpold, dont il a été question au commencement de cette notice (939). Les descendants de Hermann la remplirent pendant deux siècles. A la mort du dernier d'entre eux, Guillaume (1140), et après l'administration temporaire de Hermann II, comte de Staleck[1], le Palatinat passa, en 1156, à Conrad de Hohenstaufen, demi-frère de Frédéric Barberousse. La fille unique de Conrad l'apporta plus tard en dot à Henri, fils du duc de Saxe, Henri le Lion; mais, comme le nouveau palatin perdit de bonne heure son seul fils, l'empereur ne voulut pas attendre sa mort, pour investir du Palatinat son fidèle allié, Louis Ier, duc de Bavière. Il concilia, du reste, comme on l'a vu, les intérêts des deux maisons, en ménageant une alliance entre Agnès, fille de Henri de Saxe, et le fils de Louis Ier, Othon II.

C'est ainsi que le Palatinat se trouva définitivement acquis à l'illustre maison qui, malgré bien des vicissitudes, le possède encore aujourd'hui.

Louis Ier, peu après avoir reçu l'investiture du Palatinat, entreprit une croisade (1221). Mais l'expédition n'eut point de succès; beaucoup de ses compagnons périrent dans le cours de la campagne ou furent réduits en captivité. Lui-même, il n'échappa aux périls de cette lointaine entreprise que pour tomber sous le poignard d'un assassin vulgaire (1231).

III. Son fils, OTHON II, *l'Illustre*, se trouva mêlé, comme partisan des Hohenstaufen, aux luttes intestines qu'amenèrent en Allemagne, dans tout le cours du treizième siècle, leurs contestations avec le Saint-Siége. Il fut même un moment excommunié, et la Bavière mise en interdit. Sur la fin de son règne, Othon fit la guerre aux rois de Bohême et de Hongrie, pour reconquérir l'Autriche, qui avait antérieurement appartenu à ses ancêtres. Mais il fut repoussé et dut se résoudre à falsifier les monnaies pour payer les frais de cette malheureuse campagne (1253). Il mourut dans le cours de la même année à Landshut, dont il avait fait sa capitale.

IV. Othon laissait deux fils, LOUIS II, *le Sévère*[2], et HENRI. Ces deux princes régnèrent d'abord en commun. Mais s'étant trouvés d'avis différent sur plusieurs

---

1. Hermann de Staleck fut dépouillé du Palatinat, après avoir été condamné, comme perturbateur de la paix publique, à la peine infamante de la *cynophorie* (*Hundetragen*), qui consistait à parcourir un mille d'Allemagne en portant un chien sur les épaules. (COLINI, p. LXI. WEISS, *Die malerische und romantische Rheinpfalz*, p. 13. LEHMANN, *Urkundl. Gesch. des gräfl. Hauses Leiningen*, p. 17.)

2. Il reçut ce surnom, parce que, dans un accès de jalousie furieuse, il fit mettre à mort sa première femme, Marie de BRABANT, dont il suspectait la fidélité (1256). Ayant eu, plus tard, la preuve de l'innocence de cette malheureuse princesse, il conçut une si vive douleur, que ses cheveux blanchirent complétement dès l'âge de 27 ans. Pour expier son crime, il fonda, sur le conseil du pape, le couvent de Fürstenfeld. (COLINI, ouv. cit., p. 23.)

questions importantes, et notamment sur les concessions à faire au clergé, ils finirent par partager en deux lots l'héritage paternel. L'aîné, Louis, obtint la Bavière supérieure et le Palatinat, avec la dignité d'électeur, qui en dépendait. Le cadet, Henri, devint duc de la Basse-Bavière. Ce partage ne termina pas leurs dissensions. Dans la lutte que Rodolphe de Habsbourg, à peine élevé au trône impérial, eut à soutenir contre Ottocar, roi de Bohême, les deux frères prirent parti, l'un pour l'empereur, l'autre pour son rival, et sous prétexte de soutenir la cause d'Ottocar, Henri donna libre cours à la jalousie que lui inspirait son frère. Cependant, quand le roi de Bohême eut été tué en 1278 sous les murs de Vienne, le duc de la Basse-Bavière consentit à se rapprocher de Louis et signa avec lui une trêve de 22 ans.

Les deux frères moururent à peu d'années d'intervalle, Henri en 1290, Louis en 1292 à Heidelberg, où son aïeul maternel, Conrad de Hohenstaufen, avait construit un château admirablement situé, et qu'il habitait lui-même de préférence, quand l'administration de ses possessions bavaroises ne le retenait pas à Munich.

Henri laissait trois fils, qui lui succédèrent conjointement dans la Basse-Bavière. Leur histoire, étrangère à celle des contrées rhénanes, n'est qu'un long tissu de guerres et de querelles, soit entre eux, soit avec les rois de la Hongrie, de laquelle l'un d'eux se prétendait héritier légitime, soit avec les empereurs ou leurs compétiteurs.

V. Les destinées de la branche palatine furent presque aussi agitées au début. Le fils aîné de Louis le Sévère, Rodolphe Ier, prit avec ardeur le parti d'Adolphe de Nassau contre le roi des Romains, Albert de Habsbourg. Après la défaite d'Adolphe à Gelheim (1298), son allié subit naturellement les rancunes du vainqueur et perdit plusieurs de ses possessions en Bavière. Mais ce premier échec ne calma pas son ambition. Quand son propre frère, Louis *de Bavière*, eut été élu empereur en remplacement de Henri VII (1314), Rodolphe continua contre lui les mêmes menées que contre ses prédécesseurs et finit par se voir dépouillé de ses États; il mourut dans l'exil en 1319.

VI. Son fils aîné, Adolphe, le suivit dans la tombe huit ans après, sans avoir pu obtenir de son oncle, l'empereur Louis, autre chose qu'une vague promesse de restitution ultérieure en faveur de son jeune fils ou de ses frères. En effet, ces derniers, Rodolphe II et Robert Ier, qui se substituèrent à leur neveu en vertu du droit de majorat, finirent par décider l'empereur à une

concession. Le 4 août 1329, fut signé à Pavie un traité, par lequel les deux palatins consentaient à ce que dorénavant la dignité électorale alternât entre la ligne bavaroise et la leur, mais rentraient, par compensation, en jouissance des territoires rhénans. En Bavière, ils ne conservaient qu'un petit nombre de villes et de châteaux : toute la partie supérieure du pays devait appartenir à l'empereur. Enfin les parties contractantes s'engageaient à maintenir entre elles une paix perpétuelle, à n'aliéner aucune parcelle de territoire sans l'assentiment des deux lignes, et stipulaient qu'en cas d'extinction de l'une d'elles ses possessions passeraient à l'autre[1].

Le traité de Pavie est le véritable point de bifurcation entre la maison palatine et la maison de Bavière. Depuis lors, chacune a son histoire complétement indépendante, jusqu'à l'époque où la mort de Maximilien-Joseph, dernier représentant de la ligne de Bavière, en 1777, est venue appeler la branche aînée de la famille à recueillir cette riche succession et à profiter des clauses d'un pacte déjà vieux de quatre siècles et demi.

La ligne palatine ayant eu seule un rôle à jouer en Alsace, y ayant seule acquis des possessions, et de plus subsistant seule depuis plus de 80 ans, il ne sera question dorénavant dans cette notice que de cette ligne et de ses nombreuses ramifications.

L'histoire de la ligne de Bavière appartient exclusivement à l'Allemagne.

CHAPITRE II.

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR LA MAISON PALATINE.

Avant de reprendre à l'année 1329 le récit des événements, il ne sera peut-être pas inutile de présenter en quelques traits le tableau de la maison palatine proprement dite et de ses principales subdivisions. Ce tableau facilitera l'intelligence de l'exposé historique, forcément un peu compliqué, qui suivra.

Les comtes palatins ne formèrent qu'un seul tronc jusqu'à la mort de ROBERT III, empereur et palatin du Rhin, en 1410. A ce moment ils se divisèrent en deux

1. L'empereur Charles IV, gendre du comte palatin Rodolphe II, abrogea, en 1356, la clause du traité de Pavie, qui stipulait l'alternance des deux lignes, quant à la dignité électorale, et ordonna que cette dignité resterait exclusivement dans la famille palatine. (COLINI, *loc. cit.*, p. 39.)

lignes. Le fils aîné de Robert III, Louis, donna naissance à la *Vieille ligne électorale* qui s'éteignit en 1559. Le fils cadet, Étienne, donna naissance à une seconde ligne, la seule encore vivace, qui, du nom de ses diverses possessions, s'appela *Ligne palatine de* Deux-Ponts, *de Simmern, de Sponheim et de Veldenz.*

La ligne de Deux-Ponts, à son tour, se partagea, dès la génération suivante (1459), en deux grandes branches : celle de Simmern, qui recueillit, un siècle plus tard (1559), l'héritage de la Vieille ligne électorale (elle est connue sous le nom de *Ligne électorale intermédiaire* et s'éteignit en 1685), et celle de Deux-Ponts.

La branche de Deux-Ponts jeta, en 1514, le rameau de *Veldenz,* qui posséda le comté de la Petite-Pierre, et s'éteignit en 1694; la tige principale se subdivisa de nouveau en 1569, et forma les trois rameaux de *Neubourg,* de *Deux-Ponts* et de *Birkenfeld.*

Nous ne suivrons pas ces trois rameaux dans leurs nombreuses bifurcations, de peur de fatiguer l'attention du lecteur par une fastidieuse énumération de titres et de noms; il y eut, en effet, à un moment donné, au commencement du dix-septième siècle, jusqu'à dix familles issues de la ligne de Deux-Ponts, et se partageant ses domaines.

Qu'il nous suffise de dire que le rameau de *Deux-Ponts-Neubourg,* après l'extinction des diverses lignes aînées, hérita à son tour du chapeau électoral (1685) et le porta jusqu'en 1799; que le rameau de *Deux-Ponts* s'éteignit en 1731, après avoir donné trois rois à la Suède, et que le rameau de *Birkenfeld* subsiste seul aujourd'hui, ayant réuni entre ses mains non-seulement tous les domaines de la maison palatine, mais encore ceux de la maison de Bavière.

Les deux rameaux de Deux-Ponts et de Birkenfeld sont ceux qui possédèrent le plus de biens en Alsace; nous citerons, entre autres, le bailliage de Cleebourg près de Wissembourg, la seigneurie de Bischwiller et le beau comté de Ribeaupierre.

Les lignes *électorales* avaient également, à ce titre, des domaines dans la Basse-Alsace. Mais presque tous sont aujourd'hui hors du territoire français. En 1789, l'électeur palatin possédait, par indivis avec le duc de Deux-Ponts, le comté de la Petite-Pierre.

CHAPITRE III.

HISTOIRE DE LA MAISON PALATINE DEPUIS LE TRAITÉ DE PAVIE JUSQU'A SA PREMIÈRE BIFURCATION (1329-1410).

VI. Les comtes palatins RODOLPHE II et ROBERT Ier commencèrent par gouverner ensemble les territoires dont le traité de Pavie les avait remis en possession. Ce n'est qu'en 1338 qu'ils songèrent à un nouveau partage; que la plus grande partie du Palatinat du Rhin et quelques-uns des domaines bavarois furent affectés à l'aîné, Rodolphe, et que le reste devint le lot personnel de Robert Ier, ainsi que du jeune fils de son frère Adolphe, ROBERT II.

Ces princes conservèrent avec leur oncle, Louis IV, les relations les plus amicales, à leur avantage réciproque. Louis leur céda gracieusement le droit d'exercer les premiers l'électorat, qui devait alterner entre les deux branches de la famille. En revanche, ils s'abstinrent de réclamer, quand l'empereur s'appropria toute la Basse-Bavière, devenue vacante par l'extinction de la ligne collatérale qui la possédait. De plus, ils prêtèrent à leur oncle, qui représentait dans l'Empire le parti allemand, un utile concours contre les prétentions de la maison de Luxembourg, qu'appuyait la France. La succession de la Basse-Bavière amena bien un peu de froideur entre Louis et son neveu Robert Ier, qui, mal partagé dans la ligne palatine, avait espéré s'arrondir grâce à ce bel héritage. Mais les deux parents se réconcilièrent, en 1345, sur les avances de l'empereur lui-même. Quand deux ans après il laissa le trône impérial vacant, les princes palatins, fidèles à sa cause, soutinrent la candidature d'Édouard III, roi d'Angleterre, et, après son refus, celle de Günther de Schwarzbourg, que le parti allemand avait successivement opposés à Charles de Luxembourg, comme compétiteurs à l'empire.

Cependant un revirement imprévu s'opéra dans leur attitude. Rodolphe II, on ne sait pourquoi, se rapprocha subitement du parti français, et scella même son alliance avec la maison de Luxembourg en donnant en mariage à Charles IV sa fille unique ANNE. Ce brusque changement valut à ce prince le trône de Charlemagne. Robert Ier ne tarda pas à suivre l'exemple de son frère, et depuis lors la maison palatine se montra la constante alliée du parti français. Événement important et, on peut le dire, regrettable; car si, pour sa grandeur propre, elle n'eut pas à s'en repentir directement, elle se brouilla cependant par là, d'une manière irrévocable, avec la branche bavaroise, la rencontra constamment parmi

ses adversaires, et permit à des maisons moins puissantes de prendre dans l'Empire un rang que la maison de Wittelsbach aurait pu conquérir pour elle-même, sans ses divisions intestines.

Après la mort de Rodolphe II (1353), son neveu, Robert II, majeur depuis plusieurs années, eût été en droit de revendiquer la succession paternelle, dont il n'avait été privé précédemment que sous le prétexte de sa minorité. Mais en présence des prétentions hautement proclamées par Robert Ier et appuyées par l'empereur, le jeune prince eut la sagesse de reculer devant un conflit. Il consentit, par un traité formel, à reconnaître son oncle comme électeur palatin, se contentant, pour lui-même, de l'expectative du trône.

Charles IV, qui portait à Robert Ier une affection particulière et venait de la lui prouver en ménageant ce traité, lui en donna, bientôt après, de nouveaux témoignages, en le confirmant dans sa qualité d'électeur, au préjudice des droits que le traité de Pavie avait conférés à la branche bavaroise, et en ressuscitant en sa faveur le vieux privilége d'après lequel l'électeur palatin devait remplacer l'empereur, chaque fois qu'il s'éloignait de ses États. Ces importantes prérogatives furent expressément consacrées par la fameuse *Bulle d'or* rendue en 1356.

Le nouveau dignitaire de l'Empire ne fut pas seul à profiter des dispositions de cet acte mémorable. On sait que la Bulle d'or, véritable charte de l'Empire germanique, tout en spécifiant minutieusement les devoirs des électeurs vis-à-vis du roi, leur donna, d'un autre côté, à tous les sept, des droits si étendus dans le gouvernement de leurs principautés, qu'elle les constitua, pour ainsi dire, souverains indépendants. Cet acte frappa d'un coup mortel l'unité politique en Allemagne, en agrandissant les vassaux aux dépens du pouvoir central, et l'on comprend que les historiens allemands le jugent avec sévérité[1]. Mais si l'on se place exclusivement au point de vue des électeurs, il apparaît sous un autre jour; car il a donné à leur puissance un lustre exceptionnel et une impulsion décisive. A cet égard, l'électeur palatin, chef du collége électoral, fut le premier à en recueillir les bénéfices. Ses droits sur son territoire se trouvèrent consolidés à jamais, et il obtint en outre, pour lui et ses successeurs, des prérogatives de pure étiquette, qui, dans l'ancien ordre de choses, avaient leur prix. Il reçut le titre de grand-sénéchal de l'Empire, et devait porter le globe dans la cérémonie du couronnement des empereurs[2].

---

1. V. HÆUSSER, *loc. cit.*, t. Ier, p. 168.
2. C'est ce qui explique pourquoi les électeurs palatins portèrent, pendant longtemps, dans leurs armes, un quartier de gueules, chargé du globe impérial d'or.

Il s'en fallut, du reste, de beaucoup que la Bulle d'or amenât la tranquillité dans l'Empire, comme son auteur y avait compté. Les inconvénients de la *décentralisation,* s'il est permis de se servir de cette expression toute moderne, se firent bientôt sentir d'autant plus vivement que Charles IV avait plutôt les goûts paisibles d'un lettré que l'énergie et l'activité nécessaires au chef d'un grand corps.

De quelque côté que l'on tourne ses regards, pendant cette période du moyen âge, on ne voit que guerres, déprédations, pillages, traités d'alliance et traités de paix, aussitôt violés que conclus. L'électeur palatin prit à tout ce mouvement une part active, tantôt comme belligérant, tantôt comme médiateur. En 1360, on le trouve en guerre avec son voisin le comte Évrard de Wurtemberg, à qui son humeur turbulente faillit, cette fois, faire perdre ses États. Plus tard il intervint en conciliateur entre le comte de Linange et les villes de Mayence, Worms et Spire, dont les troupes ravageaient à l'envi les belles contrées comprises entre la Sarre et le Rhin (1375). Six ans après, il se trouva lui-même engagé dans une querelle avec Adolphe, archevêque de Mayence et évêque de Spire; et une trêve de courte durée avait à peine été conclue entre eux, que le vieil électeur se vit aux prises avec la ligue des villes de Mayence, de Spire, de Worms et de Strasbourg (1388). Devant ce nouveau danger, Robert déploya une énergie inattendue et remporta sur les alliés une victoire décisive près de Worms. Il ne survécut guère à son triomphe. Il mourut le 16 février 1390, à l'âge de 81 ans. Malgré des défauts, qui étaient surtout ceux de son temps, cet électeur compte à bon droit parmi les plus éminents de sa maison. Il jouissait, dans l'Empire, d'une considération et d'une estime personnelles, qui valurent à lui-même et à ses successeurs dans l'électorat d'importantes prérogatives. Il agrandit notablement ses domaines. En 1378, il acquit Oppenheim, Ingelheim, Kayserslautern, etc. Un peu plus tard, le comte Évrard de Deux-Ponts lui vendit, pour 25,000 florins, la moitié de Deux-Ponts, Hornbach et Bergzabern, et ne conserva l'autre moitié qu'à titre de fief palatin (1385) [1]. Le Spiregau (*Speyergau*), qui y confinait, était administré par un landvogt impérial; Rodolphe II et Robert Ier furent successivement investis de cette dignité, qui resta héréditaire dans leur famille et facilita ses acquisitions ultérieures dans cette partie de l'Allemagne. Dès 1330, leur oncle leur avait engagé les forteresses de Trifels, Neucastel, Germersheim,

1. Hæusser, *loc. cit.*, p. 187. Le comté de Simmern, dans le Hundsruck, fut acheté d'un raugrave, selon les uns, par Rodolphe II, selon d'autres, par Robert Ier ou Robert III. Quoi qu'il en soit, en 1395 il appartenait déjà positivement à la maison palatine. (Colini, p. 82.)

Anweiler, Gutenberg, Falkenberg, que nous énumérons, parce qu'elles étaient comprises dans la Basse-Alsace, et que leurs nouveaux possesseurs allaient désormais se trouver tout naturellement mêlés à l'histoire de la province[1].

Puisque les noms de ces deux électeurs se sont rencontrés encore une fois ensemble sous notre plume, nous ajouterons qu'ils ont tous deux, à l'estime de l'humanité, un titre exceptionnel. Lorsque, après l'invasion de la peste noire en Europe, le peuple décimé attribua le fléau aux maléfices des juifs et se livra contre eux à l'une des plus sanglantes persécutions qu'ait enregistrées l'histoire, les deux comtes palatins, Rodolphe II et Robert Ier, furent à peu près seuls à prendre la défense de ces malheureuses victimes de la superstition et à leur offrir un asile dans leurs terres. Un acte semblable, dans de semblables circonstances, peut se passer de commentaire.

Enfin, aux deux mêmes électeurs doit également être rapporté l'honneur de la fondation de l'université d'Heidelberg. Rodolphe II paraît en avoir eu la première idée en 1346; cependant sa participation à cet acte mémorable a été contestée, et dans tous les cas il ne subsiste plus, de nos jours, aucun document qui la constate[2]. C'est Robert Ier qui, poussé par l'exemple de son ami, l'empereur Charles IV, fondateur de l'université de Prague, rendit, en octobre 1386, le décret en suite duquel l'établissement de Heidelberg fut effectivement organisé et ouvert aux élèves. L'électeur avait pris pour modèle l'université de Paris et il eut la bonne fortune de pouvoir attirer à Heidelberg l'un des anciens recteurs de cette école célèbre, Marsilius d'Inghen. Marsilius fut élevé, le 17 novembre 1386, à la même dignité dans l'université naissante et concourut puissamment à l'organiser. L'éminent historien du Palatinat, M. Hæusser, qui a été professeur à Heidelberg, donne, sur la création et le développement de la haute école de cette ville, d'intéressants détails auxquels on pourra recourir[3].

VII. Quand l'électeur Robert II succéda à son oncle, Robert Ier (1390), il avait déjà 65 ans; mais il avait pris part, depuis de longues années, au gouvernement des diverses possessions de la famille, et concouru à toutes les décisions importantes. Ses rapports avec le faible empereur Wenceslas furent d'abord assez satisfaisants. Quand l'anarchie qui régnait en Allemagne, se fut étendue

---

1. Schœpflin, *Alsace illustrée*, trad. Ravenèz, t. IV, § 316.
2. V., pour l'affirmative, Colini, *loc. cit.*, p. 40; pour la négative, Hæusser, *loc. cit.*, p. 191 sq. et surtout p. 198, n° 71.
3. Hæusser, *loc. cit.*, p. 191-205, 299-311, 543-563, etc.

au royaume héréditaire de ce prince, à la Bohême, et que le roi eut été réduit en captivité par les rebelles, Robert II, chargé, à la diète de Nuremberg, du vicariat de l'Empire (1394), leva des troupes pour le délivrer et réussit, à force d'énergie, à ouvrir les portes de sa prison. Mais deux ans après, son attitude changea, par des motifs assez peu avouables. Le siége épiscopal de Mayence étant devenu vacant en 1395, Godefroi de Linange y fut nommé par le Chapitre à l'unanimité, et agréé par Wenceslas. Aussitôt son compétiteur, Jean de Nassau, gagna, à prix d'argent, le pape Boniface IX, fit casser l'élection parfaitement régulière du comte de Linange, et invoqua l'appui de l'électeur palatin pour s'établir sur le siége qu'il venait de dérober ainsi à son légitime possesseur. Robert II eut le tort de prêter l'oreille à ses propositions. Le 23 octobre 1396 il conclut, à Oppenheim, un traité d'alliance, par lequel Jean de Nassau s'engageait, en échange de son concours, à le soutenir dans toutes ses prétentions personnelles. Que ce pacte, qui mettait Robert en opposition ouverte non-seulement avec le candidat de l'empereur, mais encore avec l'empereur lui-même, ait été fait en prévision de la déchéance, déjà préméditée entre eux, du malheureux Wenceslas, et dans le but de faciliter l'avénement de la Maison palatine au trône impérial, cela n'est pas douteux : la suite des événements le montra bien. Mais Robert II ne devait plus en être témoin ; il mourut le 6 janvier 1398, laissant au fils unique, issu de son mariage avec Béatrix, comtesse de SCHEYREN, ROBERT III, le soin de recueillir le fruit de ses intrigues[1].

VIII. Robert III ne répudia pas cette part peu honorable de l'héritage paternel. Il sut profiter habilement du discrédit dans lequel l'empereur était tombé en Allemagne, gagna successivement à ses projets les électeurs de Cologne, de Trèves et de Saxe et forma, de concert avec eux et son complice, l'archevêque de Mayence, une véritable conspiration pour détrôner Wenceslas. Il finit par parvenir à ses fins : le 20 août 1400, la déchéance de Wenceslas fut proclamée. Assurément, ce prince n'avait pas su tenir assez ferme le sceptre impérial ; l'anarchie dans les domaines politique et religieux avait pris de déplorables proportions, et l'Empire ne pouvait que gagner à se trouver en d'autres mains. Mais autant la conduite des cinq électeurs aurait été légitime si elle n'avait eu d'autre mobile que le bien public, autant elle fut condamnable, ayant

1. Robert II est l'auteur de la *Constitution robertine*, qui avait pour but d'assurer l'indivisibilité ultérieure des possessions de la Maison palatine et la succession par ordre de primogéniture, mais qui fut violée dès la génération suivante (1395).

pour but unique l'élévation personnelle de l'un des conjurés au préjudice du souverain régnant. Aussi une partie des princes du nord de l'Allemagne, et presque toutes les villes impériales refusèrent de concourir, soit à la déposition de Wenceslas, soit à l'élection de son successeur; successeur qui était suffisamment désigné d'avance en la personne de Robert et qui fut effectivement élu peu de jours après.



Cependant Wenceslas ne protesta pas plus énergiquement contre l'acte qui venait de le renverser, qu'il ne s'y était opposé avant sa consommation, de sorte que Robert, admis sans obstacle dans la ville de Francfort après les 45 jours de

siége obligatoires[1], put s'affermir à loisir sur le trône qu'il avait si audacieusement conquis. Mais si le nouvel empereur parvint à ramener successivement la plupart des opposants, villes et seigneurs, par les priviléges qu'il leur accorda, il échoua du côté de la Bohême, qui voulut rester fidèle à son roi, et vis-à-vis du pape Boniface IX; ce pontife, après avoir été l'âme des intrigues dirigées contre Wenceslas, subordonna le couronnement de son successeur à des conditions telles, que Robert eut la sagesse de renoncer à une consécration qu'il aurait fallu acheter trop chèrement. En général, Robert se montra, par son incessante activité, son habileté et la bienveillance de son caractère, à la hauteur de la tâche écrasante qu'il avait assumée; il eût certainement su faire oublier ce qu'il y avait d'équivoque dans l'origine de son pouvoir, si les temps avaient été plus favorables au développement de ses belles facultés. Malheureusement il se trouva presque aussi impuissant que l'impuissant Wenceslas. L'échec qu'il avait subi en Italie, au moment où il y était descendu pour chercher, à Rome, la couronne impériale, avait eu, en Allemagne, un fâcheux contre-coup. Ses partisans douteux s'étaient détachés de lui, ses partisans déclarés étaient devenus moins fermes. Sur les uns comme sur les autres il n'avait guère qu'une autorité nominale. Les luttes de prince à prince, de ville à ville, continuaient malgré ses exhortations, et il n'était pas assez fort pour appuyer par les armes ses conseils ou ses ordres. Cependant il fit tout ce que l'on pouvait attendre d'un homme d'énergie, servi par des moyens insuffisants; incapable de remédier à la fois à tous les grands abus qui s'étaient introduits dans l'Empire par la faiblesse de ses prédécesseurs, il chercha du moins à les attaquer en détail, et il réussit souvent. Ainsi, l'un de ses principaux adversaires, le margrave de Bade, s'étant arrogé illégalement toute sorte de droits compétant à l'empire, Robert envahit son territoire, le conquit en quelques semaines, et ne lui accorda la paix qu'en échange d'une soumission absolue (5 mai 1403).

Plus tard il parvint à déraciner de la Wetteravie le brigandage, que des chevaliers-pillards y exerçaient impunément et au grand jour. La ville d'Aix-la-Chapelle, qui, depuis son avénement, refusait de le reconnaître, fut réduite à l'obéissance (1406). Le jeune duc de Juliers, fils de sa sœur, dut également se plier aux lois de l'Empire, qu'il avait essayé de braver.

---

1. Il était d'usage, quand l'élection d'un empereur donnait matière à contestation, que l'élu investit pendant six semaines et trois jours les villes de Francfort et d'Aix-la-Chapelle, et attendit son adversaire devant leurs murs. Avant l'expiration de ce délai, ces villes n'étaient pas tenues de lui ouvrir leurs portes. (HÆUSSER, p. 220.)

L'attitude prise par l'empereur était de nature à indisposer contre lui les princes et les villes qui avaient jusqu'alors profité de la faiblesse du pouvoir central. Les mécontents s'entendirent, le 14 septembre 1405, à Marbach, et, par un revirement qui portait avec lui son enseignement, Robert put voir, à la tête de la ligue conclue ostensiblement pour le maintien de la paix publique, et en réalité contre lui, le remuant archevêque Jean de Mayence, qui, cinq ans auparavant, avait si énergiquement secondé ses propres entreprises contre le souverain légitime d'alors. Tous les efforts de l'empereur pour dissoudre cette redoutable confédération, échouèrent successivement; et, à partir de ce moment, son gouvernement se trouva complétement paralysé. Robert, poussé à bout, préparait une expédition contre l'électeur de Mayence, quand la mort le surprit, le 18 mai 1410, au château de Landseron, près d'Oppenheim.

L'Allemagne perdit en lui l'un des derniers rois qui comprissent leur mission et qui eussent le courage de lutter contre une anarchie sans cesse croissante. Son activité, sa piété, son impartialité, étaient reconnues par ses adversaires mêmes; sa constante bienveillance, que n'avait jamais altérée l'énergie de son caractère, lui valut le surnom de Clément (*Milde*). La seule faute qui pèse sur son nom, est la manière dont il s'empara du trône. Mais on peut dire qu'il l'expia suffisamment par un travail de Sisyphe, qui dura aussi longtemps que son règne.

Robert III avait eu de ses deux femmes, Béatrix de Sicile et Élisabeth de Nuremberg, neuf enfants, six fils et trois filles.

L'aîné des fils, Robert Pipan, avait épousé Élisabeth, héritière présomptive du comté antérieur de Sponheim, mais mourut vers 1397, avant son beau-père, de sorte que la Maison palatine, au lieu d'acquérir tout le comté, n'en acquit que la cinquième partie, donnée, en 1408, par Élisabeth à l'empereur Robert III.

Le deuxième, Frédéric, mourut en bas âge.

Le troisième, Louis le Barbu, succéda à son père comme électeur; nous parlerons de lui dans le chapitre suivant.

Le quatrième fils, Jean, reçut en partage les terres du Haut-Palatinat et alla résider à *Neumark*. Il avait épousé Sophie, fille de Wratislas VII, duc de Poméranie, et sœur d'Éric X, roi de Danemark, de Suède et de Norwége (1412-1439), qui lui donna un fils unique, Christophe. Ce prince succéda à son oncle maternel, et mourut en 1448 sans postérité.

Le cinquième fils de Robert III, Étienne, reçut le comté de *Simmern* et une

partie de celui de *Deux-Ponts*. Son mariage avec l'héritière du comté de Veldenz, lui valut, en outre, ce territoire, et plus tard la moitié du comté de Sponheim[1]. Étienne est la souche de la ligne de Deux-Ponts.

Enfin, au sixième fils, Othon, échut *Mosbach,* avec plusieurs possessions sur les bords du Neckar. Othon laissa trois fils : Othon II, qui mourut en 1499, sans enfants; Robert, évêque de Ratisbonne (1457-1465), et Albert, évêque de Strasbourg (1478-1506).

La descendance de l'empereur Robert III forma donc quatre branches, dont deux, celle de *Neumark* et de *Mosbach,* s'éteignirent dès la génération suivante, léguant leurs possessions à l'aînée, la *Ligne électorale.* Nous ne nous occuperons que de cette dernière, qui subsista jusqu'en 1559, et de la branche de *Deux-Ponts,* d'où sont sortis tous les rameaux qui ont fleuri jusqu'à nos jours.

---

1. Le tableau généalogique suivant éclaircira cette succession de Sponheim. (V. Colini, p. 187.)

MAISON DE SPONHEIM.

BRANCHE DE STARKENBOURG.			BRANCHE DE CREUTZNACH.
Jean *l'Aveugle,* possesseur du comté *ultérieur* (du côté de la Moselle).			Simon IV, possess. du comté *antérieur* (du côté de la Nahe) † 1415.
Jean V, *le Jeune,* succède à son père.	Laure, ép. Henri, comte de Veldenz.	Mathilde, ép. Rodolphe VIII, margrave de Bade, † 1372.	Élisabeth, épouse Robert Pipan, comte palatin du Rhin, fils aîné de Robert III († 1397). Cette princesse hérite de son père le comté antérieur, et le laisse à sa mort à Jean VI, de *Starkenbourg,* sauf un cinquième donné à Robert III (1408).
Jean VI, succède à son père dans le comté ultérieur et hérite du comté antérieur à la mort d'Élisabeth, de *Creutznach.* Il meurt en 1437 sans postérité, après avoir vendu à l'électeur Louis III un second cinquième du comté antérieur (1422)	Frédéric, dernier comte de Veldenz, hérite en 1437 de son cousin Jean VI, la moitié de Sponheim.	Bernard Ier, margrave de Bade, † 1431.	
	Anne, épouse Étienne, comte palatin du Rhin, et lui apporte par la suite Veldenz et la moitié de Sponheim.	Jacques Ier, de Bade, hérite, en 1437, du chef de sa grand'mère, la moitié de Sponheim.	

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE DE LA MAISON PALATINE PENDANT LA PÉRIODE DE SA DIVISION EN PLUSIEURS BRANCHES (1410-1799).

CHAPITRE PREMIER.

LA VIEILLE LIGNE ÉLECTORALE (1410-1559).

IX. L'électeur Louis III avait vu de trop près les difficultés avec lesquelles son père avait été aux prises, pendant tout son règne, pour briguer sa succession à l'empire. Il se contenta d'appuyer la candidature de Sigismond de Luxembourg, frère de Wenceslas, et parvint à la faire triompher, malgré les intrigues de l'archevêque de Mayence et malgré l'abstention de ce dernier roi, qui se prétendait toujours seul empereur légitime et qui ne manquait pas de partisans. Sigismond le récompensa de son dévouement, en lui concédant, moyennant 25,000 florins, la charge de préfet (*Landvogt*) d'Alsace; il confirma, de plus, les priviléges que la Bulle d'or avait conférés, quant à l'électorat, à la ligne palatine de la maison de Wittelsbach.

Louis III prit une part active au concile de Constance, qui déposa le pape Jean XXIII et qui condamna Jean Huss au bûcher (1415); sa dignité de grand-juge de l'Empire (*Reichsrichter*) lui valut la double et rigoureuse mission de retenir prisonnier le premier, et de livrer le second au bras séculier. Louis, en présidant au supplice de ce courageux réformateur, ne fit qu'accomplir sa mission légale, ce qui n'empêcha pas l'électeur Othon-Henri, qui fut, cent ans après, son dernier descendant, de voir une juste punition du ciel dans la rapide extinction d'une lignée dont l'auteur s'était souillé du sang d'un martyr.

Sept ans plus tard, on retrouve Louis dans le Brandebourg, occupé à négocier la paix entre la Pologne et l'Ordre teutonique (1423). Vers la même époque, il eut des démêlés personnels avec l'empereur Sigismond. Ce prince, qui lui devait, en partie, sa couronne, l'avait déjà traité, vers la fin du concile de Constance, avec si peu de ménagements et de justice, que l'électeur s'était vu forcé de quitter la ville. Cependant une réconciliation avait été ménagée entre eux, et la bonne intelligence paraissait rétablie, quand l'empereur crut devoir, en 1422,

confier au comte Conrad de Daun, électeur de Mayence, les fonctions de vicaire de l'Empire, que la Bulle d'or réservait à l'électeur palatin. Une nouvelle rupture s'ensuivit. L'empereur essaya de la prévenir, en offrant à Louis une compensation pécuniaire, mais l'électeur refusa et, n'ayant pas obtenu satisfaction, il agit auprès des princes de l'Empire, afin qu'ils déclinassent avec lui la compétence de l'archevêque de Mayence. Il réussit d'autant plus aisément que c'était pour eux un nouveau prétexte pour se soustraire à toute autorité, quel qu'en fût l'instrument. Le comte de Daun, dégoûté d'un vain titre, s'en démit en mai 1423, sans attendre l'agrément de l'empereur.

Un autre événement vint prouver, dans le cours de la même année, l'esprit d'insubordination qui animait alors tous les États de l'Empire, et le discrédit dans lequel était tombée l'autorité souveraine. Le margrave de Bade avait commis, en qualité de *Landvogt* du Brisgau, toutes sortes d'exactions; les villes, après avoir vainement réclamé protection auprès de Sigismond, s'étaient décidées à se rendre justice elles-mêmes, et avaient trouvé dans l'électeur Louis un allié dévoué. Le margrave, à son tour, avait sollicité l'appui du chef de l'Empire, et celui-ci se hâta d'envoyer l'évêque de Würzbourg à Heidelberg, pour intimer à l'électeur l'ordre de déposer les armes. Cet ordre ne lui était pas plus tôt parvenu (1424), qu'il unit ses troupes à celles des villes, envahit le margraviat et brûla Rastadt; la médiation de l'électeur de Cologne arrêta un moment les hostilités, mais elles recommencèrent dès 1426 et se prolongèrent pendant trois ans. Sur les entrefaites, Louis fit le pèlerinage de la Terre-Sainte, et en revint avec une longue barbe, qu'il conserva depuis lors et qui le fit surnommer *le Barbu*. Quelques années après son retour, il perdit la vue et l'ouïe, et mourut en 1436.

Louis III avait eu, de sa première femme, Blanche d'Angleterre (mariée en 1403, † 1409), un fils, qui ne lui survécut pas († 1426). Sa seconde femme, Mathilde de Savoie (mariée en 1418, † 1438), lui donna six enfants, entre autres, les électeurs Louis IV et Frédéric le Victorieux, Robert, plus tard archevêque de Cologne, et Mechtilde, qui épousa, en premières noces, Louis II de Wurtemberg, en secondes noces, Albert d'Autriche, et à l'influence de qui l'on attribue la fondation des deux universités de Tubingue et de Fribourg en Brisgau.

X. Le fils aîné de Louis III n'ayant, en 1436, que 12 ans, il fallut recourir à une régence. Contrairement aux dispositions de la Bulle d'or, la tutelle fut exercée, d'après l'ordre exprès de son père, par le plus jeune de ses oncles, Othon, de *Mosbach*.

A la période d'agitations que le Palatinat venait de traverser, succédèrent douze années d'un repos relatif. Le premier soin d'un simple régent devait être de conserver intact l'héritage de son pupille et de le mettre à l'abri de toute chance d'amoindrissement. Othon s'en acquitta complétement. D'un autre côté, Louis IV, parvenu à sa majorité, en 1442, était d'une santé trop faible pour mener la vie guerroyante de ses prédécesseurs. Aussi son règne ne fut-il guère troublé que par l'invasion que les Armagnacs, au nombre de trente ou quarante mille, firent en Alsace et dans le Palatinat, à la suite d'une demande de secours que l'empereur Frédéric III avait eu l'imprudence d'adresser à la cour de France, dans sa lutte contre les Suisses (1444). Le roi Charles VII, qui venait de conclure une trêve avec les Anglais, saisit avec empressement cette occasion de faire vivre quelque temps ses troupes à discrétion dans un pays étranger, et ses bandes indisciplinées, conduites par le dauphin, se répandirent sur toute la rive gauche du Rhin comme un flot dévastateur. Force fut à l'empereur d'opposer une digue à ces redoutables alliés. Une petite armée impériale fut mise sous les ordres de l'électeur, et, en même temps, des négociations furent entamées avec la France pour délivrer l'Alsace de ce fléau. Mais une année se passa avant que le pays fût purgé des hordes à demi barbares qui le ravageaient.

Plus tard Louis IV eut avec les comtes de la Petite-Pierre, qui avaient précédemment engagé à son père un quart de leur seigneurie, une querelle à la suite de laquelle ils furent contraints de reconnaître sa suzeraineté (1447). Il succomba prématurément deux ans après, à l'âge de 25 ans.

Il avait épousé, en 1444, la belle Marguerite de Savoie, veuve du roi de Naples, Louis III d'Anjou, et fille du duc Amédée VIII, qui occupait alors le trône de Saint-Pierre, sous le nom de Félix V. Cette princesse lui donna, en 1448, un fils, nommé Philippe, qui, à la mort de son père, passa sous la tutelle de son oncle Frédéric. Celui-ci se contenta, pendant trois ans, du titre de régent. Mais la situation du Palatinat était telle alors qu'une régence, c'est-à-dire une administration faible et semée d'entraves pouvait devenir désastreuse. Pour lutter contre la malveillance de l'Autriche, l'inquiète jalousie des électeurs de Trèves et de Mayence, l'hostilité sourde des margraves de Bade, l'ambition des comtes de Wurtemberg, la soif de vengeance de ceux de la Petite-Pierre, encore humiliés de leur récente défaite, enfin contre l'esprit remuant des villes et des dynastes de tout rang, il fallait à la Maison palatine un autre chef qu'un enfant au berceau. Cette situation n'échappait pas à l'œil clairvoyant du régent et stimulait une ambition qui n'avait pas besoin d'aiguillon. En 1451, Frédéric se décida à se substituer à son neveu; mais voulant que son avénement ne fût pas

entaché de spoliation, il entama des négociations, d'une part, avec la mère du jeune Philippe, de l'autre, avec les représentants de la noblesse et du clergé, réunis ainsi pour la première fois en assemblée de notables, à Oppenheim. Ces négociations aboutirent, l'année suivante, à une convention, d'après laquelle Frédéric était autorisé à prendre le titre d'électeur, mais s'engageait, en revanche, à ne pas se marier, à adopter son neveu et à confondre tous ses intérêts personnels, présents et futurs, avec ceux de ce jeune prince (Heidelberg, 6 septembre 1451). Cette convention, pour être valable, aurait dû être ratifiée par l'empereur, et Frédéric III refusa son approbation. Mais le comte palatin, fort de l'appui du pape et des principaux princes allemands, passa outre et prit les rênes du gouvernement. On peut encore juger, à ce propos, du discrédit et de l'impuissance dans lesquels étaient alors tombés les empereurs.

Frédéric Ier[1] se trouva, dès le commencement de son règne, impliqué dans une double lutte avec les comtes de la Petite-Pierre, qui avaient essayé de secouer le joug palatin, et avec les seigneurs de Lichtenberg, qui étaient aux prises avec ses alliés, les comtes de Linange. Ces derniers furent battus, malgré l'assistance de l'électeur. Mais Frédéric prit une éclatante revanche contre les comtes de la Petite-Pierre, qui avaient embrassé la cause des Lichtenberg. Il assiégea leur château pendant deux mois, les obligea de prendre la fuite, et, devenu maître de cette place, s'empara du reste de leur comté (1452). Depuis cette époque jusqu'à la Révolution française, la Petite-Pierre et ses dépendances appartinrent constamment à la Maison palatine. A peine victorieux sur la frontière occidentale de ses États, Frédéric fut appelé dans le Haut-Palatinat bavarois, pour réduire la ville d'Amberg, qui refusait de le reconnaître comme souverain légitime. Une courte campagne mit cette ville à sa discrétion et fit taire les opposants (1454). Il ouvrit ainsi la série des luttes glorieuses qui lui valurent le surnom de *Victorieux*.

L'année suivante, ce fut contre son propre cousin, Louis le Noir, de la ligne de *Deux-Ponts-Veldenz,* que l'électeur eut à combattre. Cette guerre, marquée par la prise de Bergzabern, se termina aussi heureusement que les précédentes. Peu de temps après, l'archevêque de Mayence, qui jusqu'alors s'était montré fort hostile, offrit à son puissant voisin son alliance offensive et défensive (24 mai 1456). Mais le traité de Diebourg, dicté par la peur et par l'intérêt personnel, ne dura guère plus que les sentiments qui l'avaient inspiré. Une ligue formidable

---

1. On peut consulter, sur l'électeur Frédéric Ier, l'excellent ouvrage spécial de Kremer, *Geschichte des Kurfürsten Friedrichs I.* Leipsick. 1765, 2 t. in-folio.

s'étant formée contre Frédéric, à l'instigation de son ennemi personnel, Albert de Brandebourg, et avec l'assentiment secret de l'empereur, l'archevêque de Mayence fut des premiers à prendre les armes et à envahir le Palatinat. Louis le Noir, les Linange, le comte de Wurtemberg, le margrave de Bade, en un mot, tous ses adversaires habituels attaquèrent à la fois l'électeur, qui n'avait d'autres alliés que le duc de Bavière et quelques villes (1460). Plusieurs mois



L'électeur Frédéric le Victorieux.

s'étaient déjà passés en dévastations réciproques, lorsque Frédéric finit par rencontrer l'ennemi sous les murs de Pfeddersheim (4 juillet), et le mit dans une déroute complète. La paix suivit de près ce nouveau triomphe (juin 1461), si l'on peut donner le nom de paix à une suspension d'armes qui dura six mois à peine. Dès le mois de décembre 1462, les mêmes adversaires se trouvaient de nouveau en présence. Le siége épiscopal de Mayence étant devenu vacant, deux candidats se le disputèrent : d'une part, Didier d'Isenbourg, élu par le chapitre

et secondé par l'électeur palatin, d'autre part, Adolphe de Nassau, que soutenaient, de leur influence morale, le pape et l'empereur, et, les armes à la main, les princes de Brandebourg, de Veldenz, de Wurtemberg et de Bade. Après des négociations infructueuses avec le Saint-Siége, la guerre éclata de toute part. Le margrave de Bade, notamment, passa le Rhin, ravagea les possessions de l'électeur en Alsace, brûla Cléebourg, Rott, Steinseltz, puis, ayant opéré sa jonction avec ses alliés, tenta un coup de main dans la direction de Heidelberg. Mais Frédéric le surprit, le 30 juin 1462, entre Seckenheim et Schwetzingen, l'enveloppa, et le fit prisonnier avec le comte Ulric de Wurtemberg, l'évêque de Metz, George de Bade, et une grande partie de leur armée. Ce coup de maître termina les hostilités. La paix fut signée en mars 1463.

Frédéric ne tarda pas non plus à se réconcilier avec l'archevêque Adolphe de Nassau. La récente élection de son frère, le comte palatin Robert, au siége de Cologne, lui faisait un devoir de prudence de ne pas prolonger sa lutte contre le candidat du Saint-Siége à Mayence. Il obtint, du reste, des conditions fort avantageuses, car Adolphe consentit à ratifier l'acte par lequel Didier d'Isenbourg avait engagé la Bergstrasse au Palatinat, ce qui équivalait presque à une cession de ce beau territoire; en fait, les électeurs du Rhin le possédèrent jusqu'aux traités de Westphalie (novembre 1463).

Depuis cette époque, l'électeur Frédéric jouit d'un repos relatif. Il se trouva, sans doute, encore plusieurs fois conduit à prendre les armes, soit comme souverain du Palatinat, soit comme *Landvogt* d'Alsace, mais pour des entreprises de minime importance et de peu de durée. Ainsi, en 1469, il eut une querelle avec la ville de Wissembourg, et trouva dans ses habitants de fermes et courageux antagonistes. Plus tard, il dut châtier son cousin de Veldenz, qui, fort de l'appui de l'empereur, s'était élevé contre lui, et qui perdit une grande partie de ses possessions. Mais il put, en général, se consacrer uniquement à l'administration de ses États. La mort le frappa le 12 décembre 1476, au milieu de ses utiles et pacifiques travaux.

Frédéric Ier, comme tous les princes guerriers, a été très-diversement jugé. Les écrivains appartenant au parti des vaincus ne l'appellent guère autrement que *der böse, der tolle Fritz,* et s'étendent avec complaisance sur les ravages qu'il commettait dans les pays où il passait. Ses panégyristes, au contraire, relèvent sa sagesse et sa magnanimité. La vérité est sans doute entre les deux extrêmes; il est certain que la guerre se pratiquait, à cette époque, d'une façon atroce, et que ceux qui en pâtissaient le plus cruellement, et les premiers, étaient de pauvres paysans complétement étrangers aux querelles de leurs sei-

gneurs. Point de campagne qui ne commençât par l'incendie des villages, la dévastation des moissons, le meurtre d'habitants inoffensifs et désarmés. Mais Frédéric n'avait pas de procédés plus barbares que ses adversaires; l'un de ses principaux mérites est, au contraire, d'avoir su établir dans ses troupes une exacte discipline et d'avoir ainsi prévenu toutes les violences inutiles; ce n'est pas à lui, mais à ses ennemis, que l'histoire reproche d'avoir fait attacher des branchages à la queue des chevaux, afin de détruire les récoltes dans un plus grand rayon[1].

Comme administrateur, il se signala par une stricte économie, par sa vigilance, par les soins qu'il donna à l'organisation de la justice. Il fut l'un des premiers princes de l'Europe qui entretinrent une armée permanente. Peut-être n'est-il pas inutile non plus de mettre en relief la rare fidélité avec laquelle il tint les engagements qu'il avait pris, en 1452, envers son neveu Philippe. Il traita constamment ce jeune prince comme son fils, et s'abstint de toute union dont les fruits eussent pu compromettre les droits de Philippe à sa succession. Il contracta seulement un mariage morganatique avec une jeune dame originaire de la Souabe, Claire de Tettingen[2], qui, avant ou après la consécration religieuse, — la date de cette dernière a été controversée, — lui donna deux fils; le premier embrassa l'état ecclésiastique et mourut en bas âge; le second, Louis, devint la souche de la maison princière, encore florissante, de Lœwenstein-Wertheim[3].

XI. Philippe avait été initié de bonne heure, par son père adoptif, à la direction des affaires. Son caractère pacifique l'éloignait de la vie guerrière qu'avait menée son prédécesseur; il se plaisait plutôt dans la compagnie des artistes et des lettrés qu'au milieu des camps. Aussi s'attacha-t-il, dès le début de son règne, à nouer des relations d'amitié avec les princes, ses voisins, et réussit, pendant plus de vingt-cinq ans, à empêcher toute rupture. Heidelberg

---

1. V. Hæusser, t. Ier, p. 340, *in fine*, et p. 372.
2. Colini, p. 66; Moréri, v° Lœwenstein. Hæusser la nomme Clara *Dettin*, t. Ier, p. 418.
3. On comprend que la question du mariage de Frédéric le Victorieux ait été vivement discutée par les intéressés. Il paraît établi que la naissance des deux fils précéda la consécration religieuse, mais que la cérémonie eut effectivement lieu plus tard, vers l'année 1476, et vint ainsi légitimer les enfants. On peut voir, à ce sujet, les déductions de Hæusser, t. Ier, p. 418 et suiv.

La famille de Lœwenstein, d'abord comtale, a été élevée, en 1812, à la dignité de prince par le roi de Bavière. Elle forme, depuis le siècle dernier, deux branches: *Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg* et *Lœwenstein-Wertheim-Rochefort*, la première évangélique, la seconde catholique. Les armes de la famille sont chargées en cœur de l'écusson *fuselé d'argent et d'azur* de la maison de Bavière.

devint, sous ses auspices, le rendez-vous d'une foule d'hommes distingués: Jean de Dalberg, Capnion, Rodolphe Agricola, Jean Reuchlin, Irenicus, Jacques Wimpheling, Œcolampade, précepteur de ses enfants, Trithemius, biographe de Frédéric le Victorieux, etc., de sorte qu'on a pu, sans trop d'exagération, comparer la cour électorale d'alors à celles des Médicis et de François Ier. A Philippe revient l'honneur d'avoir fondé la célèbre Bibliothèque palatine, qui, augmentée par ses successeurs, compta bientôt parmi les plus nombreuses et les plus rares de l'Europe.

Au commencement du seizième siècle, une querelle de succession attira de nouveau sur ses États les malheurs de la guerre. L'électeur Frédéric Ier avait entretenu, pendant toute sa vie, les relations les plus amicales avec le duc de Bavière-*Landshut,* Louis le Riche. Les successeurs de ces deux princes restèrent dans les mêmes sentiments, et Philippe, qui avait épousé la sœur du duc George le Riche, unit également son fils ROBERT à Élisabeth, fille unique de son beau-frère. George, qui vivait en mauvaise intelligence avec la ligne de Bavière-*Munich,* ordonna, par un testament du 14 septembre 1496, fait au mépris des droits de cette ligne, qu'à sa mort tous ses États passassent à son gendre et à sa fille. Mais il négligea de soumettre à temps ces arrangements à l'empereur; aussi, quand il eut succombé (1503), Maximilien Ier refusa de les sanctionner et investit du duché de Landshut les ducs de Munich. Le comte palatin, éconduit, recourut aux armes et envahit l'héritage contesté. Son père, Philippe, qui ne crut pas devoir l'abandonner, mit également ses troupes en campagne. Tous les ennemis de la Maison palatine, tous les anciens adversaires de Frédéric le Victorieux, saisirent cette occasion de prendre leur revanche, et pendant deux ans, non-seulement la Bavière, mais encore les bords du Rhin, furent le théâtre d'une véritable guerre d'extermination. Le jeune et chevaleresque Robert ayant été enlevé par une dyssenterie, au moment où sa direction eût éte le plus nécessaire, son père se décida à demander la paix. Un recez de la diète de Cologne (30 juillet 1505) rejeta définitivement ses prétentions sur l'héritage de Landshut, et n'accorda aux deux jeunes enfants laissés par son fils qu'un petit territoire sur les bords du Danube, qui forma le duché de Neubourg. Tout le reste, sauf ce que l'empereur avait eu l'habileté de se faire promettre d'avance à lui-même, fut attribué aux ducs de Bavière-Munich. En outre, plusieurs villes et châteaux du Palatinat lui-même et de l'Alsace furent distribués entre les belligérants à titre de frais de guerre.

Philippe ne survécut que peu de temps à cette guerre désastreuse. Il mourut le 28 février 1508 à Germersheim. Sa femme, Marguerite de BAVIÈRE-LANDSHUT,

lui avait donné quatorze enfants, dont neuf fils : Louis V et Frédéric II, qui portèrent successivement le bonnet électoral; Robert, dont nous venons de raconter la malheureuse expédition en Bavière, et six autres, dont deux moururent en bas âge, et dont quatre entrèrent dans les ordres. Cinquante ans après, cette nombreuse descendance était disparue, sans laisser aucun rejeton.

XII. Louis V s'appliqua, dès son avénement, à cicatriser les plaies que la dernière guerre avait faites au Palatinat. Il se rapprocha de ses cousins de Bavière, et tint même à consolider cette alliance de famille en épousant une fille du duc Albert, nommée Sibylle (1511). La sœur de sa femme se maria, quelques semaines après, avec le duc de Wurtemberg, de sorte que la paix se trouva cimentée, pour un certain temps, entre l'électeur et deux des ennemis jadis les plus acharnés de sa maison.

En 1519, il se trouva très-activement mêlé aux négociations qui précédèrent l'élection du successeur de Maximilien Ier à l'empire, et chercha, comme les autres électeurs, à vendre son suffrage au plus haut prix possible. Finalement il se prononça pour Charles d'Espagne, déterminé à la fois par les instances de son frère le comte palatin Frédéric, qui avait été gagné depuis longtemps à la cause des Habsbourg, et par des libéralités que les historiens évaluent à la somme, énorme pour l'époque, de cent vingt mille florins.

Peu de temps après, on put apercevoir dans le Palatinat les prodromes de la grande révolution sociale et religieuse qui devait marquer la première moitié du seizième siècle. Un grand nombre de chevaliers et de nobles, frappés de la prédominance sans cesse croissante des grands vassaux et de l'avilissement du pouvoir impérial, poussés d'ailleurs par le souffle puissant qui, parti de Wittemberg, répandait dans l'Allemagne entière un air d'affranchissement et de réforme, avaient résolu de rendre au chef de l'Empire son autorité légitime, et de briser le double joug qu'une aristocratie presque indépendante et un clergé corrompu faisaient peser sur leur patrie. Au premier rang figuraient deux hommes éminents, Ulrich de Hutten et François de Sickingen. Nous n'avons pas à parler ici de l'éloquent Franconien. Son émule appartenait à une ancienne famille, unie depuis des siècles à la Maison palatine par les liens du vasselage et de l'affection. François lui-même avait donné à l'électeur Louis V des preuves récentes de son dévouement en le réconciliant avec l'empereur et en vengeant, par une brillante campagne, les échecs que les landgraves de Hesse avaient fait subir au Palatinat pendant la guerre de la Succession de Bavière. Ces services lui avaient valu la faveur du prince palatin. Cependant celui-ci ne le vit pas, sans de grandes appré-

hensions, s'avancer de plus en plus dans le parti des chevaliers mécontents. Les menées de ce parti lui paraissaient grosses de désordres et de bouleversement, et quand Sickingen, devenu l'un de ses chefs, crut devoir commencer sa croisade en attaquant l'archevêque de Trèves, Louis V se décida, après quelques hésitations, à combattre son fidèle vassal, et à soutenir par une armée le prélat peu recommandable dont Sickingen venait d'envahir les domaines. Si le brave chevalier avait été soutenu par la Noblesse, comme il devait y compter, si surtout son entreprise audacieuse avait provoqué un mouvement dans les masses, qui commençaient déjà à murmurer sous le joug, on ne peut prévoir quelles conséquences aurait eues la lutte obscurément engagée sur les bords de la Nahe. Mais, au moment du péril, François se trouva seul en face d'une ligue formée par Trèves, la Hesse et le Palatinat. Après avoir tenu la campagne pendant huit mois, il fut assiégé dans son château de Landstuhl, et tué sur la brèche (mai 1523). Toutes ses forteresses tombèrent successivement au pouvoir de ses ennemis, et la lutte cessa faute d'un champion assez fort ou assez courageux pour la soutenir à sa place.

Elle ne devait pas tarder à recommencer, plus ardente, plus générale, plus redoutable : nous arrivons à la guerre des Paysans.

Le Palatinat ne fut pas l'un des premiers pays où les soulèvements éclatèrent. Louis V était un prince équitable et sensé. Parmi les griefs des paysans, il en tenait beaucoup pour fondés, et songea sérieusement, de concert avec Mélanchthon et Brentz, à donner satisfaction sur certains points. Cependant il fut bientôt débordé. Les honorables tentatives qu'il fit pour empêcher l'effusion du sang, enhardirent des bandes indisciplinées qui, dans cette partie de l'Allemagne, avaient beaucoup plus soif de pillage que de justice; une foule de couvents et de châteaux furent dévastés. Louis se vit contraint de marcher contre les rebelles. Il commença par s'emparer de Bruchsal, où ils avaient leur centre, et les réduisit à implorer la paix; puis il se dirigea vers la Souabe, dispersa les rassemblements qui s'étaient formés sur le Neckar, dégagea le château de Würtzbourg, qu'une troupe de bourgeois et de paysans tenait étroitement assiégé; descendit le Mein, remporta, sous les murs de Pfeddersheim, un succès décisif, et ne rentra à Heidelberg qu'après avoir complétement rétabli l'ordre dans ses États. La campagne avait duré trois mois à peine (23 mai-12 juillet 1525).

L'électeur eut, du reste, la sagesse de ne pas abuser de sa victoire, à l'exemple de plusieurs des princes voisins. Le 26 septembre, il assembla la Noblesse de ses États et l'exhorta à prévenir, par de sages concessions, le retour des sanglants désordres auxquels le pays venait d'échapper. Une commission, chargée

d'étudier la question, proposa notamment à l'électeur d'enlever désormais toute entrave à la prédication du «pur Évangile»[1].

Cette motion faisait prévoir, à elle seule, quel accueil les doctrines de la Réforme allaient trouver dans le Palatinat. Louis V, sans y adhérer expressément lui-même, et tout en ordonnant, encore en 1526, à ses sujets de fréquenter la messe, prit cependant, de bonne heure, l'attitude d'un conciliateur. Il ne permit pas qu'on les enseignât officiellement dans sa capitale, mais ne fit rien pour empêcher qu'on ne les répandît sans bruit dans une foule d'autres localités de sa dépendance; et quand, en 1529, l'empereur voulut répondre à la *Protestation* des États évangéliques par des mesures de rigueur, l'électeur et son collègue, l'archevêque Albert de Mayence, intervinrent très-énergiquement pour le maintenir dans les voies de la douceur.

Louis V mourut le 16 mars 1544, sans postérité; et, conformément à la volonté exprimée par l'électeur Philippe, son père, c'est le comte Frédéric qui lui succéda, bien que l'un de ses frères aînés, Robert, eût laissé un fils, Othon-Henri. Frédéric, né en 1483, avait mené, jusqu'à son avénement, la vie la plus aventureuse. Son histoire, racontée avec une grande naïveté par son secrétaire, Hubert Thomas de Liége, n'est qu'un long et touchant récit de ses voyages, une véritable odyssée du comte palatin à la recherche de la fortune et de la gloire; histoire doublement intéressante en ce qu'elle fait connaître la vie d'un prince brave, aimable et galant, aux prises avec d'incessants besoins d'argent, — les princes apanagés de la Maison palatine n'avaient que de fort modestes revenus, — en même temps qu'une foule d'usages et de traits de mœurs de l'époque.

Frédéric consacra presque toutes ses forces au service de la maison de Habsbourg, soit comme conseiller, soit comme capitaine, et ne fut en général payé que de belles paroles et de vaines promesses. Aussi ne sait-on ce qui doit le plus étonner, de son infatigable dévouement ou de l'impudence avec laquelle les conseillers de Charles V leurraient ses espérances, après avoir obtenu de sa crédule bonhomie les services qu'ils réclamaient. Nous ne saurions entrer ici dans les détails de cette existence agitée; on les trouvera dans l'ouvrage original de Hubert Thomas, et en partie dans Hæusser[2].

Le comte palatin ne trouva le repos que quand la mort de son frère l'eut appelé au trône électoral; il avait alors passé soixante ans. Encore ce repos ne

1. Hæusser, p. 538.
2. *Ouvr. cit.*, t. Ier, p. 563 et sui

fut-il rien moins que complet. Aux soucis matériels succédèrent les préoccupations du souverain. L'horizon politique et religieux de l'Allemagne était couvert de sombres nuages. Les relations entre l'empereur et les princes protestants se tendaient chaque jour davantage: une rupture prochaine était facile à prévoir. D'autre part, l'hostilité de la France n'avait pas diminué, et François Ier paraissait disposé à profiter contre l'empereur des difficultés intérieures auxquelles il était exposé. Frédéric II s'appliqua à rester neutre entre les divers partis. Toutes les déceptions dont il avait été abreuvé, jointes à la crainte que lui inspirait, comme souverain, la puissance croissante de la maison d'Autriche, avaient refroidi son ancien dévouement pour Charles V. D'autre part, s'il n'était pas protestant de cœur et de convictions, il sentait cependant la nécessité de faire quelques concessions aux sentiments nettement prononcés de ses sujets. A la fin de l'année 1545, il prit la sainte cène dans son château, sous les deux espèces, et le 3 janvier 1546 fut célébré officiellement, dans la grande église de Heidelberg, le premier culte selon le rite protestant. En même temps, l'électeur se rapprocha de la ligue de Smalkalde. Cependant, en apprenant la colère de Charles-Quint, il craignit d'avoir fait un pas de trop, s'humilia devant lui, et consentit à introduire l'Intérim dans ses États. Cette attitude chancelante le désignait naturellement pour jouer le rôle de médiateur, aussitôt que les exploits de Maurice de Saxe eurent relevé les affaires des protestants et rendu possible un arrangement équitable entre les deux partis. En février 1553, les ducs de Wurtemberg, de Bavière et de Juliers, le margrave Albert de Brandebourg, les électeurs de Mayence et de Cologne, plusieurs autres princes laïques et ecclésiastiques, se réunirent à Heidelberg, et conclurent, en vue du rétablissement et du maintien de la paix publique en Allemagne, un traité auquel, six mois après, Ferdinand, roi des Romains, souscrivit lui-même.

Frédéric II ne survécut guère à cet acte important, il mourut le 26 février 1556, sans laisser d'enfants de sa femme Dorothée, fille de Christian II, roi de Danemark.

XIII. Othon-Henri, son neveu et son successeur, était un partisan déclaré de la Réforme; dès le mois de mars 1566, il substitua officiellement le culte évangélique au culte romain, et publia, le 4 avril suivant, une liturgie, dont les auteurs sont Henri Stolon et le théologien strasbourgeois Marbach. L'organisation extérieure de la nouvelle Église suivit de près. Cette grande et pacifique révolution, commencée dans le silence depuis une trentaine d'années, se trouva ainsi définitivement consommée.

Othon-Henri était un prince aussi instruit que conciliant; protecteur des arts, il fit construire, au château de Heidelberg, la magnifique aile qui porte son nom, et acheva par là l'œuvre de restauration commencée dans de vastes proportions par son oncle, Louis V; on l'a surnommé *le Magnanime*.

Il mourut subitement, le 12 février 1559, dernier rejeton de la *Vieille ligne électorale*. Sa femme, Susanne de Bavière, ne lui avait point donné d'enfants.

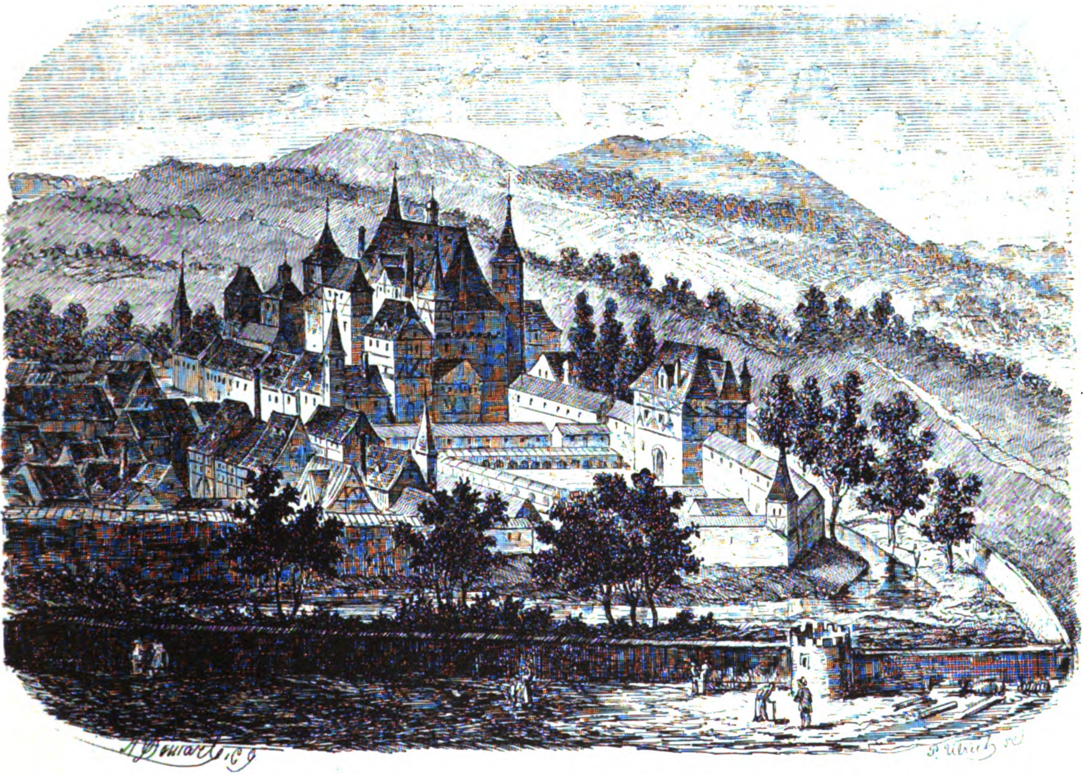


Vue de l'Otto-Heinrichsbau (dans la Cour d'honneur du château de Heidelberg), au milieu du XVIIe siècle.

CHAPITRE II.

LA LIGNE DE SIMMERN OU LIGNE ÉLECTORALE INTERMÉDIAIRE (1410-1685).

L'extinction de la ligne issue de Louis III, fils aîné de l'empereur Robert, fit passer la dignité électorale dans l'une des lignes issues de son troisième fils, Étienne. Il a déjà été dit plus haut que celle qui avait eu pour auteur son deuxième fils, Jean, n'avait fourni qu'une seule génération.



Vue de Simmern au XVIIe siècle.

Cette ligne se subdivisa en deux branches, celles de Simmern et de Deux-Ponts, ayant chacune pour chef l'un des fils du comte palatin Étienne. Nous ne parlerons, dans ce chapitre, que de la première.

IX. Étienne avait reçu, dans le partage de la succession de son père, la plupart des possessions situées sur la rive gauche du Rhin : Simmern, Laubach, Waldeck, Bolanden, Weinheim, Trifels, Anweiler, Deux-Ponts, Bergzabern, Gutenberg, etc. Par son mariage avec Anne, héritière de Veldenz, il acquit cet important comté et, en outre, des droits sur celui de Sponheim (1410). Ces droits valurent, en 1444, à son fils Frédéric, représentant sa mère prédécédée, la moitié du comté ultérieur de Sponheim et trois dixièmes du comté antérieur.

Étienne eut six fils : l'aîné, Frédéric, reçut en partage, à part Sponheim, le comté de Simmern; le quatrième, Louis, *le Noir,* lui succéda dans les comtés de Veldenz et de Deux-Ponts; des quatre autres, entrés dans les ordres, l'un, Robert, devint évêque de Strasbourg (1439-1478), l'autre, Jean, archevêque de Magdebourg.

X, XI, XII. Frédéric Ier, puis son fils, Jean Ier, et son petit-fils, Jean II, régnèrent paisiblement sur leurs domaines patrimoniaux. Jean II remplit, dans l'Empire, plusieurs missions importantes et fut un protecteur éclairé des savants et des artistes[1]. Ulrich de Hutten lui dédia plusieurs de ses dialogues; toutefois le prince resta constamment fidèle à l'Église de ses pères : il ne se doutait guère que ses descendants compteraient, au contraire, parmi les plus fermes appuis de la cause protestante.

XIII. Jean II eut, de sa première femme, Béatrix de Bade, douze enfants. Son fils aîné, Frédéric, lui succéda, en 1557, dans les comtés de Simmern et de Sponheim, et recueillit, deux ans après, l'opulent héritage du dernier électeur de la *Vieille ligne,* Othon-Henri. Seulement, en vertu d'un pacte de famille de 1553, il dut céder à la ligne de Deux-Ponts, alors représentée par le duc Wolfgang, de *Deux-Ponts*, et le comte palatin George-Jean Ier, de *Veldenz,* la moitié palatine du comté ultérieur de Sponheim, le comté de la Petite-Pierre, la moitié de la communauté de Gutenberg et Alsentz, avec plusieurs autres droits. Par un traité signé à Augsbourg, en 1566, Wolfgang et George-Jean se partagèrent ces territoires de telle sorte, que les ducs de Deux-Ponts eurent Sponheim, et la branche de Veldenz tout le reste des possessions cédées.

Presque tout le règne de Frédéric, troisième du nom comme électeur, est rempli par des discussions religieuses entre les luthériens et les zwingliens. La

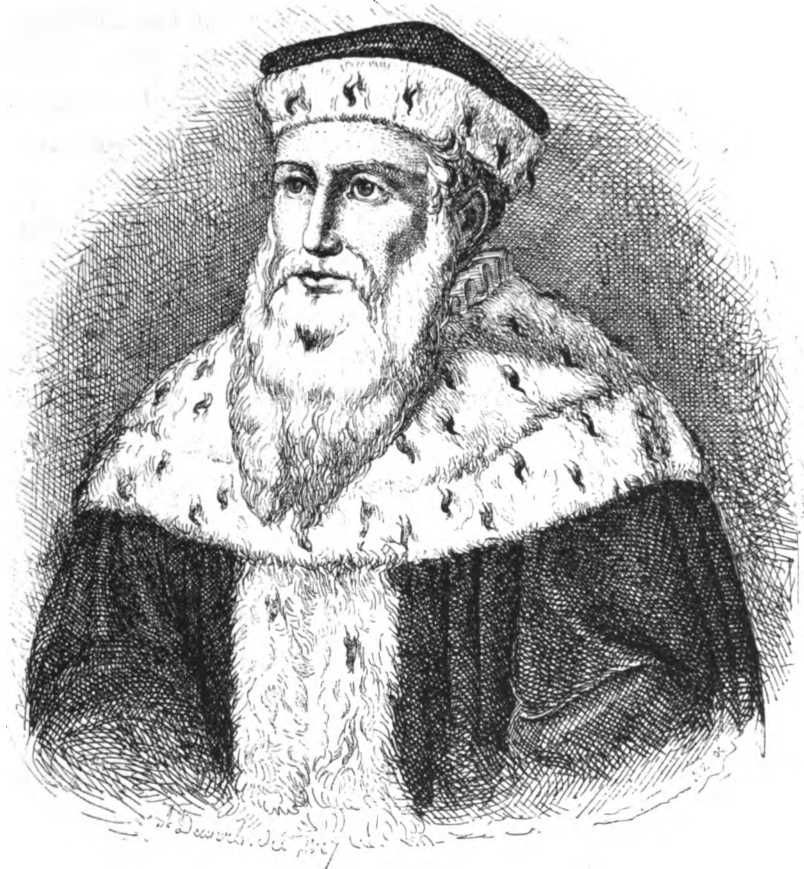
---

1. De Thou, *Hist.*, lib. XIX, c. 5.

querelle avait déjà commencé avant la mort d'Othon-Henri, mais restreinte entre les docteurs. Peu à peu elle se répandit dans toute l'Église et prit un déplorable caractère d'acrimonie. Le conciliant Mélanchthon essaya vainement de rapprocher les deux partis : les luthériens refusèrent de souscrire à ses propositions, et bientôt le pays se trouva divisé en deux camps, d'un côté, les stricts adhérents de la doctrine de Luther, à la tête desquels était le bouillant surintendant Thilemann Hesshus, de l'autre, les zwingliens et les *philippistes*, c'est-à-dire les partisans de Mélanchthon. L'électeur, d'abord suspendu entre les deux, finit par se prononcer pour la doctrine helvétique et s'appliqua dès lors à diriger dans ce sens le mouvement de la Réforme dans ses États. Il fit enlever de toutes les églises les ornements et les objets d'art qui pouvaient encore rappeler les pompes du culte romain, s'entoura de théologiens calvinistes, et leur confia, en 1563, la rédaction d'une liturgie et d'un catéchisme. Ce dernier ouvrage, connu sous le nom de *catéchisme de Heidelberg*, et composé par Gaspard Olévian, Pierre Bouquin, Emmanuel Tremellius et Zacharie Ursinus (*Beer*), fut, bientôt après, traduit dans toutes les langues et adopté presque universellement dans les églises et les écoles réformées. La détermination prise par l'électeur, à la suite de sérieuses méditations et de deux vaines tentatives de conciliation[1], ne fut pas sans lui susciter des difficultés. Ses sujets de la Haute-Bavière, encouragés par l'exemple de son fils, Louis, qui résidait à Amberg, refusèrent péremptoirement d'embrasser le calvinisme. Les princes luthériens, de leur côté, ne lui épargnèrent ni exhortations ni remontrances, et, le trouvant inébranlable dans sa foi, ne reculèrent pas, dans un zèle qu'on peut qualifier d'aveugle, devant une accusation formelle auprès de l'empereur, catholique; les plus fanatiques allaient jusqu'à prononcer le mot de déchéance[2]. Frédéric apparut à la diète d'Augsbourg de 1566, plutôt comme un prévenu que comme le premier prince laïque de l'Empire; mais la dignité de son attitude et l'éloquence de sa parole subjuguèrent tellement l'assemblée, que la honte retomba sur ses accusateurs. « Comment osez-vous incriminer ce prince? s'écria le margrave de Bade, il est « plus pieux que nous tous ! » A quoi le duc Auguste de Saxe ajouta d'une voix émue, en se jetant dans les bras de l'électeur : « Fritz, tu vaux mieux que « nous tous[3] ! » L'empereur exprima le regret que l'électeur se fût écarté de la Confession d'Augsbourg, mais déclara, avec l'assentiment de tous les princes,

1. Colloques de Naumbourg, 1561, et de Maulbronn. 1564. V. Hæusser, t. II, p. 19 et 37.
2. De Thou, lib. XXXIX.
3. Hæusser, t. II, p. 43.

qu'il n'y avait pas lieu d'user de violence, et que c'était dans des voies pacifiques qu'il fallait chercher un moyen de concilier les divergences d'opinion. Nous nous sommes peut-être trop étendu sur cet incident, mais il eut une importance capitale, en ce qu'il permit à l'électeur de continuer paisiblement son œuvre religieuse dans le sens calviniste, et qu'il montre son caractère sous le beau



Frédéric III, le Pieux.

jour qui lui convient. Depuis cette époque aussi, Maximilien II noua les plus cordiales relations avec lui, et leur intimité était devenue assez grande, en 1570, pour que Frédéric osât offrir au neveu de Charles V, au cousin-germain de Philippe II, une traduction espagnole de la Bible, en la lui recommandant comme le trésor des trésors.

Délivré des attaques de ses adversaires extérieurs, luthériens et catholiques, Frédéric eut à lutter, dans l'intérieur même de ses États, contre d'autres ennemis

de sa foi. Un certain nombre de théologiens ayant fait ouvertement profession d'arianisme, l'électeur, en général si modéré, si tolérant, ne sut pas résister aux instances de son entourage ecclésiastique, qui réclamait, à grands cris, un châtiment exemplaire : Silvanus périt sur l'échafaud, deux autres pasteurs furent bannis. Ils avaient, il est vrai, commis la folie d'écrire des lettres au sultan, cet épouvantail de la chrétienté d'alors, et le clergé calviniste avait pu mettre son fanatisme à l'abri de la raison d'État ! Plus tard, c'est aux anabaptistes que Frédéric eut affaire. Les débris de cette secte turbulente avaient été naguère accueillis dans le Palatinat et formaient, sur les bords du Rhin, une série de petites communautés occupées à la culture des terres et complétement inoffensives. L'électeur voulut essayer de les convertir au calvinisme, mais il échoua, et fut assez sage pour ne pas recourir à la violence.

Fidèle champion des doctrines de l'Église réformée en Allemagne, il ne négligea aucune occasion de secourir ses coreligionnaires à l'étranger. Son fils, JEAN-CASIMIR, prit, à la tête de 11,000 hommes, une part importante à la campagne de 1568, à la suite de laquelle la paix de Longjumeau garantit aux Huguenots de France la liberté de conscience. Après la Saint-Barthélemy, les protestants, obligés de fuir leur patrie, trouvèrent dans le Palatinat le plus chaleureux accueil. En 1574, le troisième fils de l'électeur, CHRISTOPHE, succomba glorieusement en Hollande, aux côtés de Henri et de Louis de Nassau.

Frédéric ne survécut guère au jeune héros; malade depuis assez longtemps, il s'éteignit le 26 octobre 1576. Le Palatinat perdit en lui l'un de ses souverains les plus vigilants, les plus soucieux du bien public, les plus pieux, les plus capables. Jamais le pays ne fut mieux administré, jamais le développement religieux et intellectuel du peuple ne fut suivi avec plus de sollicitude.

Il avait eu de sa femme, Marie de BRANDEBOURG-BAIREUTH († 1567), sept fils et quatre filles : LOUIS, le deuxième des fils, né en 1539, lui succéda; JEAN-CASIMIR, né en 1543, et CHRISTOPHE, né en 1551, ont déjà été mentionnés plus haut. Son troisième fils, HERRMANN-LOUIS, né en 1541, périt dans la Loire pendant une promenade en bateau; les trois autres moururent en bas âge. Des filles, les deux aînées épousèrent des ducs de Saxe; la troisième, le landgrave Philippe II de Hesse-Rheinfels, et la quatrième, un comte de Nassau-Dillenbourg.

XIV. LOUIS VI était un adhérent aussi convaincu du luthéranisme que son père l'avait été de la doctrine réformée, de sorte que, sous son règne, la réaction fut d'autant plus oppressive, que ses sujets s'étaient vivement attachés au calvinisme et se montraient contraires à un nouveau changement. Une foule de

pasteurs et de fonctionnaires réformés furent congédiés, et le culte luthérien restauré dans les principales églises. Jean-Casimir essaya vainement de tempérer l'ardeur malencontreuse de son frère et finit par se retirer dans ses domaines de Kaiserslautern, qui devinrent le refuge des calvinistes proscrits, comme, sous le règne précédent, Amberg, résidence du prince électoral, l'avait été des luthériens (1577)[1].

Cependant, après les premières satisfactions données à ses convictions religieuses, Louis VI laissa libre cours à la bienveillance naturelle de son caractère, et l'histoire n'a plus qu'une seule mesure intolérante à lui reprocher; mesure déplorable au surplus, car elle fit brusquement tomber l'université de Heidelberg du haut point de splendeur qu'elle avait atteint sous Frédéric III. Après avoir souscrit la Formule de Concorde, Louis voulut que tous les professeurs la signassent à leur tour, et les plus distingués d'entre eux, le jurisconsulte Hugues Doneau (*Donellus*), Nicolas Dobbin, Mathias Lanoius, Thomas Éraste, etc., aimèrent mieux quitter la ville que de se plier à cette exigence.

Louis VI acquit, d'un autre côté, des droits à la reconnaissance de son peuple, en réunissant, en un code unique, les diverses lois administratives et de police rendues par son prédécesseur (*Landesordnung,* 4 avril 1582), et en publiant, six mois après, sous le nom de *Landrecht,* le premier essai d'un code de droit civil et de procédure.

Il mourut l'année suivante (12 octobre 1583), dans la force de l'âge, ne laissant des onze enfants que lui avait donnés sa femme Élisabeth, la pieuse et noble fille du landgrave de HESSE, Philippe le Magnanime, qu'un fils, FRÉDÉRIC (né en 1574), qui lui succéda sous la tutelle de son oncle Jean-Casimir, et une fille, ANNE-MARIE (née en 1561, † 1589), mariée en 1579 à Charles WASA, duc de Sudermanie, plus tard roi de Suède sous le nom de Charles IX (1604) et père de Gustave-Adolphe (né en 1594 d'un second mariage de Charles avec Christine de Holstein).

XV. Louis VI, qui savait son frère adonné au calvinisme, avait pris soin, dans son testament, de lui adjoindre trois cotuteurs luthériens, Louis de Wurtemberg, Louis de Hesse et George de Brandebourg; il avait, en outre, expressément ordonné que son fils fût élevé dans la doctrine luthérienne. Mais Jean-Casimir n'eut garde de se soumettre à ces prescriptions plus strictement

1. Il fonda, l'année suivante (29 mars), à Neustadt, un institut, connu sous le nom de *Casimirianum,* qui devint bientôt une véritable université et qui compta parmi ses élèves une foule de personnages distingués, notamment les ducs de Bouillon et les comtes de la Marck.

que Louis n'avait suivi naguère lui-même, en pareille matière, celles de son père, Frédéric III. Le jeune prince reçut, en la personne d'Othon de Grünrad, un précepteur réformé, et les trois cotuteurs, évincés de l'administration, en furent réduits à porter leurs doléances devant les tribunaux impériaux, ce qui, d'après la lenteur proverbiale de cette juridiction suprême, assurait au régent de longues années de paisible possession. C'est, en effet, seulement en 1589, qu'un décret de Rodolphe II accueillit leurs réclamations. Encore ce décret resta-t-il sans exécution.

Jean-Casimir était un calviniste trop convaincu pour ne pas chercher à rendre à ses croyances l'influence prédominante que leur avaient momentanément enlevée les tendances luthériennes de Louis VI. Il espéra d'abord pouvoir se borner à restituer à ses coreligionnaires les droits dont ils avaient été dépouillés sept ans auparavant, tout en laissant aux luthériens la jouissance des leurs. Des discussions ayant éclaté à ce sujet, il se flatta qu'un colloque fraternel conduirait, sinon à une fusion, du moins à un support mutuel. Toutes ces tentatives de conciliation échouèrent; et la polémique entre les deux communions prit un tel caractère d'aigreur, que le régent, pour couper le mal dans sa racine, se résolut, en juillet 1584, à exclure des chaires des églises et de l'université les pasteurs et les professeurs qui s'étaient signalés par leur luthéranisme intolérant. Cette mesure, regrettable comme toutes celles qui portent atteinte à la liberté de conscience, fut mitigée, dans son application, par des pensions et des indemnités pécuniaires.

L'université d'Heidelberg fut la première à en profiter. Bien déchue depuis le départ des savants calvinistes qui avaient fait sa gloire, elle reprit, après le retour de la plupart d'entre eux, un nouvel essor et devint le point de réunion de toute la jeunesse studieuse des pays réformés d'Europe. Le *Casimirianum* de Neustadt, désormais inutile comme école supérieure, fut converti en gymnase.

Le régent ne donna pas exclusivement ses soins aux affaires religieuses du Palatinat. A l'extérieur, il seconda énergiquement les efforts que faisaient les Huguenots de France pour défendre leur liberté de conscience. A l'intérieur, il se montra éminent administrateur et conquit, à un degré peu commun, l'affection de ses sujets. Miné par une maladie chronique et vivement affecté de la mort prématurée de son plus fidèle ami, Chrétien, électeur de Saxe, il succomba le 6 janvier 1592, deux mois avant la majorité de son pupille[1].

---

1. Jean-Casimir avait choisi comme devise : « *Constanter et sincere.* » Celle de son père Frédéric III était : « *Herr, nach deinem Willen !* » et celle de Louis VI : « *All Ding vergænglich.* »

Richard, duc de Simmern, grand-oncle de Frédéric IV, fit tous ses efforts pour être admis à la tutelle pendant ce court espace de temps, mais infructueusement. Ce fut la cause d'un différend très-vif, qui dura deux ans, «tant, ajoute naïvement Colini, le désir de régner est puissant, même pour deux seuls mois!» Hæusser explique, d'une façon plus plausible, les réclamations inattendues de Richard, en les attribuant uniquement à son zèle religieux: ce prince, ardent luthérien, espérait reprendre, à la faveur de son pouvoir de tuteur ou de curateur, l'œuvre entreprise par Louis VI et complétement entravée depuis sa mort; aussi tout le débat eut-il une couleur confessionnelle[1].

Le règne de Frédéric IV fut tranquille et prospère. L'électeur s'occupait, avec une infatigable activité, de l'administration de ses États. Toutes les affaires importantes étaient soumises à son examen personnel. L'université d'Heidelberg trouva en lui un protecteur éclairé, un digne successeur de Jean-Casimir. On pourrait citer, parmi les professeurs qu'il sut y attirer ou y retenir, une foule d'hommes éminents: nous ne nommerons que les jurisconsultes Denys Godefroy et Jules Pacio (*Pacius*), le médecin Pierre Spina, enfin les humanistes Jean Gruter (*Janus Gruterus*) et Paul Melissus. Les deux événements les plus marquants du règne de Frédéric IV, à l'intérieur, sont le règlement des difficultés qui subsistaient depuis plusieurs années entre le gouvernement et les habitants d'Amberg (1598), et la fondation de la ville de Mannheim, au confluent du Rhin et du Neckar (17 mars 1606).

A l'extérieur, l'électeur entretint des relations très-suivies avec les princes protestants allemands et étrangers, notamment avec Henri de Navarre. Sa pensée favorite était d'arriver à former une confédération protestante assez puissante pour tenir tête aux entreprises du parti catholique. Cette pensée pouvait être féconde, elle dénotait un esprit clairvoyant, mais elle se heurta longtemps contre la répugnance que plusieurs princes luthériens éprouvaient à s'unir avec des calvinistes, même contre la catholique Autriche. Après quatre tentatives infructueuses, Frédéric réussit à conclure, le 12 février 1603, un premier traité d'alliance avec le landgrave Maurice de Hesse, les margraves de Bade et de Brandebourg, et le comte palatin de Deux-Ponts. Ce traité subit, dans les années suivantes, de nombreux remaniements. Il fut renouvelé le 4 mai 1608, à Ahausen, et conquit alors successivement l'adhésion de plusieurs princes, qui s'étaient d'abord tenus à l'écart, ainsi, le duc de Wurtemberg, l'électeur de Brandebourg

1. Colini, p. 180; Hæusser, p. 185.

et, finalement, le roi Henri IV. Mais pour resserrer les liens de cette union protestante (Schwæbisch-Hall, 13 février 1610), il fallut les graves conjonctures qu'amena la querelle sur la Succession de Juliers, querelle dans laquelle l'électeur de Brandebourg et le comte palatin Philippe-Louis, de *Neubourg*, se trouvèrent principalement impliqués, comme les plus proches parents, par les femmes, du dernier duc de Juliers, Clèves et Berg. Encore l'assassinat du roi de France et la mort de l'électeur palatin lui-même, paralysèrent, dès la même année 1610, l'action des confédérés.



Frédéric IV.

Frédéric avait épousé, en 1593, Louise-Juliane, fille de l'illustre Guillaume d'Orange-Nassau et de sa seconde femme, Anne de Saxe. L'électrice, d'une éducation fort distinguée, eut une grande influence sur la cour de son mari, et sut y maintenir, pendant toute sa vie, une pureté de mœurs et une élégance de manières qui contrastaient avec la rudesse et la grossièreté que l'on rencontrait encore dans beaucoup d'autres cours allemandes du temps. Des huit enfants

issus de ce mariage, quatre moururent en bas âge. Les autres sont : FRÉDÉRIC V (né le 16 août 1596) et LOUIS-PHILIPPE (né en 1603), LOUISE-JULIANE (née en 1594), qui s'unit, en 1612, à Jean II, duc de DEUX-PONTS, et ÉLISABETH-CHARLOTTE (née en 1597), plus tard électrice de BRANDEBOURG.

Nous arrivons à l'un des princes les plus connus et les plus malheureux de la Maison palatine.

XVI. FRÉDÉRIC V était âgé de 14 ans à peine lorsqu'il perdit son père. Mais Frédéric IV, dont la santé avait toujours été chancelante, avait prévu le cas où il mourrait avant la majorité de ses fils, et minutieusement réglé toutes les questions de tutelle et de partage de succession. Le cadet devait hériter du comté de Simmern, des bailliages de Creutznach, Kaiserslautern, Bolanden, etc. A l'aîné était réservé l'électorat, avec tous les territoires qui n'avaient pas été expressément distraits en faveur de son frère.

La tutelle, bien que dévolue, par deux testaments formels, à Jean II, de la ligne de *Deux-Ponts-Deux-Ponts,* ne fut pas sans donner lieu à d'énergiques réclamations de la part de son oncle, Philippe-Louis, de la ligne de *Deux-Ponts-Neubourg,* qui s'appuyait sur sa qualité d'agnat le plus proche. Mais lorsque le prince évincé fit valoir, auprès de l'empereur, les droits qu'il tenait de la Bulle d'or, Rodolphe ne voulut pas donner satisfaction à l'un de ses adversaires dans la succession de Juliers, et fit une réponse évasive. Le duc de Neubourg n'en crut pas moins devoir, «à la manière allemande», dit HÆUSSER, faire défendre ses prérogatives par écrit; et de mémoire en mémoire, de réplique en réplique, on disputait encore sur la question de droit, quand, en 1614, la majorité du jeune électeur vint trancher la question de fait.

En attendant, Jean II, mis en possession de la tutelle par Frédéric IV lui-même, gouvernait paisiblement le Palatinat, à la satisfaction du pays tout entier, tandis que son pupille terminait ses études à Sedan, dans l'entourage du duc de Bouillon (1608-1612). Plus tard, le jeune prince eut pour précepteur le diplomate Jean-Meinhard de Schœnberg, père du célèbre maréchal de France Armand-Frédéric *de Schomberg*[1]. Enfin, le 14 février 1613, il épousa la princesse Élisabeth STUART, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et prit, peu après, la direction personnelle des affaires.

Les premières années de son mariage se passèrent en fêtes et en plaisirs

---

1. Il ne faut pas confondre cette famille DE SCHOMBERG, originaire du Palatinat, avec celle de deux autres maréchaux de France, comtes, puis ducs, de Schomberg, qui venait de Misnie.



FRÉDÉRIC V

ÉLECTEUR PALATIN, ROI DE BOHÈME

délicats, au milieu desquels Frédéric V se plaisait autant que sa jeune épouse, et qui n'avaient que le tort d'être fort coûteux. Mais bientôt cette vie insouciante et frivole fut troublée par de sérieuses préoccupations.

Dès 1616, on pouvait voir, de tous côtés, les indices précurseurs de graves événements. La querelle de Juliers, momentanément apaisée par le traité de Xanten (1614), s'était ravivée à la suite de la brusque conversion au catholicisme du comte palatin Wolfgang-Guillaume, de *Neubourg,* qui avait été appelé à partager avec l'électeur de Brandebourg les territoires contestés. Protestants et catholiques avaient armé, et se trouvaient en présence, respectivement secondés par la Hollande et l'Espagne. D'un autre côté, l'empereur Mathias était gravement malade, et la désignation de son successeur paraissait devoir amener un conflit. Le seul prince de la maison de Habsbourg qui pût aspirer à l'empire, Ferdinand de Styrie, était trop décrié, à cause de son catholicisme intolérant, pour pouvoir être accepté sans résistance par les États protestants. Son élection au trône de Bohême fut même l'écueil sur lequel vint se briser la paix publique, si laborieusement sauvegardée depuis les traités de 1555. Une guerre à mort allait s'ensuivre et ensanglanter l'Europe pendant trente ans; l'une de ses premières victimes fut l'électeur palatin, Frédéric V.

Dans le courant de l'année 1618, la Bohême se souleva contre son roi; des troupes furent levées et mises sous les ordres du fameux Mansfeld; un gouvernement provisoire s'organisa à Prague; toute la contrée, sauf Budweis, échappa à Ferdinand, et finalement il fut déposé (1619).

Presqu'au même moment, Mathias mourut (20 mars 1619).

Ces deux événements donnaient de belles chances au parti protestant. Le landgrave Maurice de Hesse-Cassel, l'un des princes les plus intelligents de son temps, le comprit tout de suite, et s'efforça de déterminer les princes ses coreligionnaires à prendre de concert, et dans les affaires de Bohême et dans la future élection d'un empereur, une attitude décidément hostile à Ferdinand, l'élève des Jésuites. Malheureusement, ses clairvoyantes exhortations ne trouvèrent pas d'écho. L'électeur palatin, avec d'excellentes qualités, n'avait ni la sûreté de coup d'œil, ni l'énergique persévérance qui caractérisent l'homme d'État. Il perdit son temps en vaines négociations, chercha, dans toute l'Europe, des concurrents à opposer à Ferdinand et finit par voter pour lui. Les hésitations de la Saxe et du Brandebourg, pour avoir d'autres sources, n'en conduisirent pas moins au même résultat, et le 28 août 1619, l'ennemi déclaré des protestants fut élu empereur par un collége d'électeurs, où les protestants disposaient de la moitié des voix.

Tandis que Frédéric V, sourd aux conseils du landgrave Maurice, désertait ainsi, avec ses alliés, leur véritable cause à tous, une autre élection avait eu lieu à Prague, qui, connue quelques heures plus tôt, à Francfort, aurait sans doute changé la face des événements. Les seize directeurs du gouvernement, unis aux députés de la Noblesse et de la bourgeoisie, venaient, par un vote presque unanime, de déférer la couronne de Bohême à l'électeur palatin (26 août 1619).

Frédéric s'était quelquefois bercé de cette espérance; il est même démontré aujourd'hui que ses agents, donnant un corps à des rêves encore bien vagues, avaient travaillé avec plus de zèle que de sagesse au succès de sa candidature. Mais autant il pouvait paraître facile et désirable à un prince de 23 ans de laisser poser sur son front une couronne que la révolution avait à moitié arrachée de celui de Ferdinand d'Autriche, autant l'acceptation de cette couronne devenait dangereuse, du moment que Ferdinand, la veille simple archiduc, traqué par les rebelles jusque dans ses domaines patrimoniaux, était proclamé empereur d'Allemagne, du consentement même de l'électeur.

La question valait qu'on la pesât, car elle engageait tout l'avenir de la Maison palatine. Frédéric, plus indécis que jamais, sollicita des conseils de tous les côtés : presque tous furent contraires à l'acceptation. Le prince Maurice d'Orange et le duc de Bouillon furent à peu près seuls à le pousser dans la carrière des aventures, et, pour son malheur, c'est eux qu'il crut. On a beaucoup accusé la princesse Élisabeth d'avoir été, en cette circonstance, plus ambitieuse encore que son époux, et d'avoir puissamment concouru, par ses instances, à lui faire prendre cette désastreuse résolution; il paraît, au contraire, prouvé, maintenant, qu'elle ne se départit point d'une prudente réserve et que la principale responsabilité doit retomber, à part les deux princes que nous venons de nommer, sur les conseillers intimes de Frédéric V, Christian d'Anhalt, Dohna, Schœnberg, etc. Quoi qu'il en soit, vers la fin d'octobre, l'électeur quitta le Palatinat et reçut, en grande pompe, à Prague, le 7 novembre 1619, l'hommage de ses nouveaux sujets. C'était un défi jeté à Ferdinand et à tout le parti catholique qui marchait derrière lui. L'empereur releva le gant. L'Union évangélique, sur l'appui de laquelle Frédéric avait compté, habilement circonvenue par les ambassadeurs autrichiens, promit de ne pas tirer l'épée du fourreau, et elle ne tarda même pas à se dissoudre honteusement. Aveuglement fatal, dont l'électeur palatin devait pâtir le premier, mais qui porta, en même temps, un coup mortel à la cause protestante en Allemagne. Non content de détacher de son adversaire ses alliés naturels, Ferdinand raviva, pour l'écraser, la ligue

des princes catholiques, et sut aiguillonner le zèle de son chef, Maximilien, duc de Bavière, en lui laissant entrevoir, comme récompense de son dévouement, le bonnet électoral, que, depuis trois siècles, la maison de Bavière enviait à la Ligne palatine. Maximilien, naguère l'ami de Frédéric V, répondit aux avances de l'empereur par de formidables préparatifs de guerre.

Le roi de Bohême pouvait espérer trouver, dans le mouvement populaire qui l'avait porté au trône, une force suffisante pour lutter avec avantage. Malheureusement ses illusions ne tardèrent pas à se dissiper, à mesure qu'en Bohême le mécontentement succédait à l'enthousiasme des premiers jours. L'aristocratie protestante, qui avait fait la révolution, reprochait à Frédéric de la tenir à l'écart et de ne s'entourer que de ses anciens conseillers d'Heidelberg. Le peuple, grave dans ses habitudes, et fort attaché, bien que protestant, à l'ancienne pompe du culte, voyait de mauvais œil les allures frivoles de la cour palatine, son luxe raffiné, l'absence de toute étiquette, et, d'autre part, les changements maladroits apportés par les zélotes calvinistes de l'entourage du roi dans la décoration des églises. Frédéric et sa gracieuse compagne gagnaient encore les cœurs par leur affabilité personnelle, mais il était aisé de voir, au bout de quelques mois, que l'ardeur pour leur cause s'était sensiblement refroidie, alors qu'un chaleureux élan de la nation tout entière eût seul pu défendre cette éphémère royauté.

En effet, le peu de temps qui avait suffi au roi pour compromettre sa popularité, n'avait pas été perdu par ses ennemis extérieurs. La Ligue s'était consolidée, avait groupé ses forces, et au mois de novembre 1620, Maximilien de Bavière se présenta devant Prague. Le jeune roi déploya, dans cette grave conjoncture, une activité digne d'une meilleure cause; mais il trouva, dans l'apathie des nobles bohêmes, d'insurmontables difficultés, et au jour du combat qui devait décider de sa couronne, il ne put guère opposer à l'ennemi que sept mille mercenaires qu'il avait réunis à ses frais. Christian d'Anhalt, son général, ne se découragea pas et fit des prodiges de bravoure; mais après quelques heures de lutte, ses troupes se débandèrent et la bataille se changea en une sanglante déroute. Frédéric, réfugié dans la ville, songeait à y défendre chèrement sa vie, que déjà le conseil négociait avec les Bavarois. Prague leur ouvrit, en effet, ses portes au bout de cinq jours, et Maximilien pouvait annoncer à l'empereur qu'une campagne de trois semaines venait de mettre la Bohême à sa discrétion (13-17 novembre 1620). Le 21 juin suivant, 27 nobles bohêmes expiaient dans le sang leur rébellion et, disons-le aussi, leur mollesse à l'heure du danger.

Pendant ce temps, Frédéric V errait en fugitif à travers les cours protestantes d'Allemagne, sollicitant des secours et subissant toutes les humiliations auxquelles son infortune l'exposait sans défense. Il ne trouva un asile qu'en Hollande, et c'est là qu'il apprit la sentence solennelle de proscription prononcée contre lui par l'empereur Ferdinand II à la diète de Ratisbonne (29 janvier 1621). Les effets ne s'en firent pas attendre : tandis que Maximilien envahissait le Haut-Palatinat, Spinola, à la tête de bandes espagnoles, introduites en Allemagne au mépris du droit public, remontait des Pays-Bas dans le Palatinat rhénan, et mettait ces belles contrées à feu et à sang. La guerre, conduite à la façon barbare du temps, n'eut, la première année, presque aucun résultat politique; elle ne consista qu'en incursions et en dévastations sans plan arrêté. La cause de Frédéric V avait d'ailleurs, dans ses États héréditaires, de plus solides appuis. Le landgrave Maurice de Hesse et le margrave George-Frédéric de Bade-Durlach, seuls clairvoyants, seuls fidèles au milieu du naufrage de l'Union, soutenaient leur ancien allié de toutes leurs forces. D'un autre côté, le comte de Mansfeld, qui avait mis ses talents militaires à son service, s'était également rapproché du Rhin, depuis que les Espagnols en ravageaient les bords, et les tenait en échec. Enfin, à cette époque de défaillance générale, on aime à citer la résistance énergique opposée à Spinola, par la petite colonie wallonne que les électeurs palatins avaient recueillie à Franckenthal, et qui payait ainsi à leur malheureux successeur sa dette de reconnaissance.

Au mois d'avril 1622, Frédéric V vint se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Il combattait depuis plusieurs mois sur les deux rives du Rhin, à chances à peu près égales, quand, sur le bruit de négociations entamées à Bruxelles entre les plénipotentiaires anglais et impériaux, il s'imagina soudain qu'il obtiendrait une paix plus avantageuse en congédiant Mansfeld et les troupes expérimentées avec lesquelles il tenait la campagne. Cette fatale illusion devait vite s'évanouir. A peine le confiant électeur s'était-il privé de la vaillante épée de Mansfeld, que l'ennemi redoubla d'efforts; tout le Palatinat dut reconnaître sa loi, et les deux villes les plus importantes, Heidelberg et Mannheim, capitulèrent elles-mêmes après une vigoureuse résistance (19 septembre et 2 novembre 1622). La magnifique bibliothèque palatine fut emportée à Rome par un commissaire spécial du pape Grégoire XV.

L'empereur était victorieux, et le moment était arrivé où il pouvait décerner à son fidèle auxiliaire Maximilien la récompense depuis longtemps promise. Le 25 février 1623, le duc reçut solennellement, à Ratisbonne, malgré l'opposition des électeurs de Saxe et de Brandebourg, et malgré les légitimes réclamations de

la maison palatine de Deux-Ponts-Neubourg, le chapeau d'électeur de Frédéric V et la dignité de grand-sénéchal qui y était attachée. Cinq ans après, un traité conclu entre lui et Ferdinand II lui valut, en outre, comme gage de ses frais de guerre, toutes les possessions palatines situées sur la rive droite du Rhin (22 février 1628). La rive gauche était au pouvoir des Espagnols.

Le malheureux Frédéric V, dépouillé de ses États, se réfugia en Hollande avec sa famille et y vécut jusqu'en 1632 des subsides du roi d'Angleterre. Mais, après neuf années d'exil pour lui et d'oppression politique et religieuse pour ses sujets, il vit se lever l'aurore d'une meilleure fortune. Gustave-Adolphe, roi de Suède, avait traversé l'Allemagne en vainqueur, et s'approchait du Rhin comme un libérateur. Un mois (décembre 1631) lui suffit pour purger le Palatinat des troupes impériales et espagnoles. L'année suivante, toutes les places fortes lui avaient ouvert leurs portes. Frédéric V, accompagné de plusieurs de ses parents, s'empressa de se rendre dans le camp suédois et y reçut un accueil aussi flatteur qu'encourageant. En mai 1632, il prit part à la campagne de Bavière et eut la satisfaction d'entrer, aux côtés du roi victorieux, dans la capitale de son plus redoutable adversaire, le duc Maximilien. Il comptait déjà les jours qui le séparaient de sa propre restauration, quand la mort du héros suédois, dans les plaines de Lützen (16 novembre), vint remettre son sort en question. Ce coup inattendu frappa si vivement le malheureux prince, qu'une fièvre pernicieuse l'enleva en quelques jours (29 novembre). Il n'avait que 36 ans.

Frédéric V, à qui l'inaltérable douceur de son caractère valut le surnom de *Patient*, avait eu treize enfants de sa femme, Élisabeth d'Angleterre. L'histoire de cette nombreuse famille offre les mêmes alternatives singulières de grandeur et d'infortunes, que celle de son chef. Des deux premiers fils, nés à Heidelberg en 1614 et 1617, l'aîné, FRÉDÉRIC-LOUIS, qui donnait les plus belles espérances, périt, à l'âge de 15 ans, noyé près de Harlem, en Hollande (1629). Le second, CHARLES-LOUIS, succéda à son père. Le troisième fils, ROBERT ou RUPERT, né à Prague, pendant la royauté passagère de ses parents (19 décembre 1619), entra au service de son oncle maternel, Charles Ier, roi d'Angleterre, prit part, comme l'un de ses généraux, à la bataille d'Edge-Hill, près de Warwick (1642), fit lever le siége d'York (1644), mais perdit les batailles de Marston-Moor (1644) et de Naseby (1645), et fut contraint de rendre Bristol à Fairfax. Après la restauration des Stuarts, il fut comblé d'honneurs par Charles II, fut nommé comte de Holderness, duc de Cumberland, vice-amiral, chevalier de la Jarretière, et mourut en 1682. MAURICE, d'un an plus jeune que lui (il était né en 1620), s'associa complétement à sa vie, combattit à ses côtés, en Angleterre, à l'époque de la

guerre civile, et périt pendant une campagne assez aventureuse que Rupert voulait faire en Amérique (1654) et qui échoua. Le cinquième fils de Frédéric, (Louis), né en 1623, mourut en bas âge; le sixième, Édouard, né en 1624, fut élevé à la cour de France, y épousa, en 1645, Anne de Gonzague, fille de Charles, duc de Nevers, se fit catholique peu de temps après, et mourut à Paris en 1663. Son frère, Philippe, né en 1626, partagea son éducation française, mais se sépara de lui après sa conversion, mena, pendant plusieurs années, une vie errante et finit par être tué dans les rangs français en 1650, à la bataille de Réthel. Le huitième fils, Gustave-Adolphe, né en 1632, mourut à 14 ans.

Parmi les filles, nous citerons surtout l'aînée, Élisabeth, née en 1618, l'une des femmes les plus instruites de son temps. Descartes, qui lui avait donné des leçons à Leyde, la tenait en haute estime. Elle refusa la main du roi de Pologne, Wladislas IV, pour ne pas être distraite de ses études favorites, et mourut en 1680, abbesse protestante de Hervorden. La seconde, Louise (née en 1622, † 1709), se voua également à la vie monastique, mais dans le sein de l'Église catholique. Elle obtint, en 1664, l'abbaye de Maubuisson, près de Compiègne. Enfin la cinquième, Sophie, née en 1630, épousa, en 1658, Ernest-Auguste de Brunswick, duc, et plus tard électeur, de Hanovre. Le 23 mars 1701, le parlement d'Angleterre la déclara, en sa qualité de seule descendante protestante d'Élisabeth Stuart, la première dans la succession à la couronne d'Angleterre, après la mort du roi Guillaume III et d'Anne, fille de Jacques II, princesse de Danemark. Sophie mourut le 8 juin 1714, deux mois et demi avant cette dernière princesse; mais son fils, George-Louis, hérita de ses droits, et devint, sous le nom de George Ier, le premier roi d'Angleterre de la maison de Hanovre.

XVII. A la mort de Frédéric V, aucun de ses enfants n'était encore assez âgé pour prendre personnellement la défense des droits de la Maison palatine, de sorte que le comte Louis-Philippe, frère du feu roi, fut chargé de la tutelle de son neveu, Charles-Louis, et du gouvernement de ses possessions; gouvernement tout nominal, d'ailleurs, car le jeune électeur n'avait pas obtenu la restitution du Palatinat. Les Suédois, qui le détenaient au moment où il succéda à son père, n'étaient pas pressés de se dépouiller de leur conquête et, à la religion près, faisaient peser sur le pays un joug aussi lourd que celui des impériaux. En 1634, la défaite du duc Bernard de Saxe-Weimar à Nordlingen, en rouvrant le Palatinat aux troupes de Ferdinand II, acheva de briser les espérances que la Maison palatine avait fondées sur le triomphe des Suédois. Depuis ce moment, quatorze années encore se passèrent, pour le fils de Frédéric V, en vaines démonstrations

guerrières, ou en négociations, tantôt avec les princes protestants d'Allemagne, tantôt avec son oncle le roi d'Angleterre, qui promettait beaucoup et tenait peu, puis avec la France, qui avait repris, sous le cardinal de Richelieu, la politique anti-autrichienne de Henri IV; enfin avec l'empereur lui-même, surtout après qu'en 1637, Ferdinand III eut succédé à l'ennemi personnel de Frédéric V. Malheureusement pour Charles-Louis, qui avait d'incontestables droits à invoquer, les belligérants combattaient bien moins pour faire triompher la justice, que pour satisfaire leur soif de conquête, et l'on ne saurait s'étonner qu'au milieu de ce dédale d'intrigues et de violences, les réclamations d'un prince sans argent et sans soldats n'aient pas trouvé grand écho. Lors des conférences de Münster et d'Osnabrück, le jeune comte palatin considéra même un instant sa cause comme si désespérée, on subordonnait sa réintégration à des conditions tellement onéreuses, qu'il rappela ses plénipotentiaires. Cependant il finit par obtenir une satisfaction partielle. D'après l'acte du 24 octobre 1648, la Bavière conserva le Haut-Palatinat et la première place laïque dans le collége électoral. Mais la Maison palatine recouvra ses possessions rhénanes, et l'on créa pour elle un huitième électorat avec le titre d'*architrésorier de l'Empire*[1]. Charles-Louis, destitué comme il l'était de tout protecteur influent, fut obligé de se contenter provisoirement de cette décision; mais une médaille qu'il fit frapper à cette occasion, prouve qu'il ne l'accepta pas sans arrière-pensée; elle représentait le lion du Palatinat, couché par terre et languissant, mais avec cette menaçante devise : *Sedendo non cedo.*

Au moment de la signature des traités de Westphalie, l'électeur était à Londres, cherchant à opérer une médiation entre son oncle et le parlement; dans les graves conjonctures où se trouvait Charles Ier, il ne crut pas devoir brusquement quitter l'Angleterre, et ne revint sur le continent qu'après la catastrophe du 30 janvier 1649. Il commença par se rendre à Cassel, auprès de la landgrave Amélie, qui avait énergiquement soutenu ses intérêts à Münster; puis passa quelques mois à Nuremberg, à négocier le départ des garnisons étrangères et l'allégement des charges pécuniaires qui pesaient sur le Palatinat. Enfin, au mois d'octobre 1649, il fit son entrée à Heidelberg, entouré des témoignages d'une universelle allégresse. Mais dans quel état, hélas ! retrouvait-il les domaines de ses pères ! Les villes étaient en ruines, les campagnes étaient incultes et dépeuplées, le château d'Heidelberg lui-même, ce chef-d'œuvre accompli de

1. L'emblème héraldique de cette dignité était une couronne impériale d'or en champ de gueules. V. Imhof. *Notitiæ procer. imp.*, pl. II.

l'art de la Renaissance, n'offrait plus un logement habitable. Cependant, grâce à une administration vigilante, paternelle, économe, tout changea bientôt de face. L'électeur favorisa, par des exemptions d'impôt, la reconstruction des villages incendiés, attira, par de grands priviléges, des colons suisses, hollandais et français, ouvrit libéralement un asile aux diverses sectes religieuses, que de légères différences de dogme faisaient chasser des pays voisins, malgré les habitudes laborieuses de leurs adhérents; restaura peu à peu les églises et les écoles; reconstitua l'université de Heidelberg, et sut si bien fermer les plaies de la guerre, que, dix ans après sa restauration, on ne se serait plus douté que son malheureux pays avait été, pendant un tiers de siècle, un véritable champ de bataille[1]. L'empereur Ferdinand III, gagné par les qualités aimables de l'électeur, le prit en affection, et fit ce qui dépendait de lui pour faciliter le règlement des questions de territoires et d'indemnités encore pendantes.

Tandis que le pays tout entier renaissait au bonheur, Charles-Louis était en proie à d'amers chagrins domestiques. Poussé par la reconnaissance, il avait sollicité, de la landgravine Amélie de Hesse, la main de sa fille, Charlotte, et l'avait obtenue, malgré les répugnances de la jeune princesse. Cette union fut très-malheureuse. La naissance de trois enfants ne parvint pas à rapprocher les époux, dont les caractères ne sympathisaient pas; et, dans le courant de l'année 1657, la rupture devint complète. L'électeur, après avoir pris l'avis de ses théologiens, se résolut à répudier sa femme, et s'unit en mariage morganatique à Louise de Degenfeld (6 janvier 1658). Cette dame, issue d'une famille fort distinguée, joignait à un extérieur agréable les plus nobles qualités, et donna à son époux vingt années d'un bonheur sans nuage. Le premier de leurs enfants naquit en novembre 1658, et fut suivi de treize autres, qui reçurent tous le titre de *Raugraves palatins*.

Presque au moment où Charles-Louis avait ses plus pénibles démêlés avec la princesse Charlotte, il faillit rompre avec l'électeur de Bavière, au sujet de l'exercice du vicariat de l'Empire. On sait que, depuis les temps les plus reculés, c'était l'un des priviléges des électeurs palatins du Rhin, d'exercer le gouvernement pendant les interrègnes. Après la mort de Ferdinand III (1657), l'électeur de Bavière revendiqua ce droit comme une dépendance de la dignité qui lui avait été conférée en 1623, au lieu et place de la Maison palatine. Les deux rivaux défendirent leur prétention avec une égale animosité, et leur querelle, assez

1. V. les *Mémoires* du maréchal duc de Gramont, II, 29.

futile au fond, allait prendre des proportions inquiétantes pour la paix de l'Allemagne, quand leurs collègues parvinrent heureusement à s'interposer. Cependant la question ne fut pas tranchée; elle se reproduisit en 1670, et ce n'est qu'au siècle suivant qu'un traité formel stipula que les deux électeurs alterneraient.

A la querelle du vicariat succéda celle du *Wildfangiat*. On appelait ainsi un droit régalien en vertu duquel tous les vagabonds, bâtards et gens sans aveu, qui venaient s'établir dans un certain district du Rhin, et qui, au bout d'an et jour, n'avaient été réclamés par aucun maître légitime, devenaient *gens de mainmorte* des électeurs palatins (*leibeigene Leute*), et leur devaient, à ce titre, le *florin de réception* (*Fahe-Gulden*), un léger impôt annuel et une redevance en cas de mort [1]. Le district sur lequel s'étendait ce droit, comprenait non-seulement les terres palatines, mais encore celles de plusieurs princes voisins. Charles-Louis, qui cherchait à repeupler son pays par tous les moyens possibles, voulut user de cet antique privilége, mais il trouva la plus vive résistance auprès des trois électeurs ecclésiastiques, des évêques de Worms, Spire et Würtzbourg, des rhingraves et de plusieurs autres seigneurs, qui étaient parvenus à s'y soustraire à la faveur de la guerre de Trente ans. Des deux côtés on prit les armes, mais la France et la Suède intervinrent comme garantes de la paix de Westphalie, et les négociations entreprises sous leur médiation aboutirent, en 1667, au traité de Heilbronn, qui donna raison à l'électeur palatin.

Jusqu'alors Charles-Louis avait eu le bonheur de faire échapper ses États à toute nouvelle guerre et de poursuivre sans entraves l'œuvre réparatrice à laquelle il s'était voué. Placé aux portes de la France, il ne devait pas se soustraire plus longtemps aux dangers de ce puissant voisinage. En 1671, il avait cru trouver dans l'alliance de sa fille, ÉLISABETH-CHARLOTTE, avec le duc d'ORLÉANS, un gage de tranquillité pour l'avenir, mais il avait compté sans l'ambition de Louis XIV et sans les difficultés irrémédiables que sa situation géographique créerait au Palatinat lors de la première rupture entre la France et l'Empire. Au commencement de la guerre de Hollande (1672), l'électeur proclama sa neutralité, puis, contraint par les exigences des deux partis de se prononcer pour l'un ou pour l'autre, se jeta dans les bras de Léopold II, et eut la douleur de voir deux fois le Palatinat exposé, de la part des armées françaises, aux plus cruelles dévastations dont l'histoire ait gardé le souvenir (1673-1674). Il mourut, au

1. COLINI, p. 186

moment où les Chambres de réunion, faisant succéder à ce drame sanglant la comédie d'une instruction judiciaire, venaient de prononcer l'annexion à la couronne de France de son bailliage de Germersheim (1680).

Charles-Louis, qui avait eu dans sa jeunesse les allures évaporées des seigneurs de la cour de Charles I[er], avait été mûri par l'âge et les malheurs, et compta, à partir de sa restauration, parmi les meilleurs souverains du Palatinat. Très-simple dans sa vie privée, il administrait et sa cour et l'État avec une vigilance, une activité, un ordre exemplaires. Il ne dilapidait pas ses modiques



Madame, duchesse d'Orléans.

revenus en fêtes somptueuses ou en plaisirs grossiers; il se plaisait dans la société des gens d'esprit et faisait du théâtre sa distraction favorite. Des flatteurs sans tact lui donnèrent le surnom de *Salomon de l'Allemagne;* mais, comme Hæusser le fait remarquer avec raison, si son tempérament ardent et un peu sensuel se rapprochait de celui du fils de David, il resta, comme souverain, bien au-dessus de ce despote oriental. Il mérita plutôt le titre de Restaurateur du Palatinat, et prend, dans l'histoire de ce pays, une place d'autant plus honorable, qu'aucun de ses successeurs de la ligne de *Neubourg* ne parvint à le faire oublier.

Il n'avait eu de sa première femme, l'électrice Charlotte, que trois enfants, dont l'un mourut en naissant (1653), et dont l'autre, son seul fils, était d'une mauvaise santé. L'avenir de sa maison reposait donc sur une base bien fragile, et cette pensée empoisonna la fin de ses jours. Le troisième de ses enfants est la princesse palatine Élisabeth-Charlotte, célèbre sous le nom de MADAME, duchesse d'Orléans, mère du régent. Cette princesse, née le 7 juillet 1652[1] et élevée par sa tante Sophie, duchesse, puis électrice de Hanovre, fut mariée, comme on l'a vu plus haut, le 16 novembre 1671, à Monsieur, duc d'ORLÉANS, frère de Louis XIV. Comme elle ne mourut que le 8 décembre 1722, elle passa cinquante années consécutives à la cour de France et en a tracé, dans sa volumineuse *Correspondance*, un tableau aussi précieux qu'original. Avec un extérieur peu avantageux[2], elle avait beaucoup d'esprit, une cordialité tout allemande[3] et une franchise qui, toujours estimable et parfois plaisante, allait cependant trop souvent jusqu'à la crudité[4]. Vivant dans de fort mauvais termes avec Mme de Maintenon, elle n'en avait pas moins su conquérir et conserver, jusqu'à la fin, l'affection de Louis XIV[5]. Ce n'est pas l'un des traits les moins curieux de sa vie.

XVIII. Le nouvel électeur palatin, CHARLES, était de quinze mois plus âgé que sa sœur (né le 31 mars 1651). Il eut pour précepteurs Puffendorf et Spanheim, mais n'avait pas l'intelligence assez vive pour tirer de semblables maîtres tout le profit que son père espérait en les lui donnant. Faible de corps et d'un caractère timide, il ne trouva pas, dans la sévérité et la brusquerie de l'électeur Charles-Louis, les encouragements dont il aurait eu besoin, et resta toute sa vie, avec d'excellentes intentions, un prince médiocre. En 1671, l'électeur le maria avec Wilhelmine-Ernestine, fille du roi de DANEMARK, Frédéric III;

1. Selon HÆUSSER, t. II, p. 713, le 27 mai 1652. On peut consulter avec fruit la notice que cet historien consacre à Élisabeth-Charlotte, t. II, p. 712-734, et celle qui est placée en tête de l'édition donnée de sa *Correspondance*, par M. G. BRUNET, Paris, Charpentier, 2 vol. in-12, 1855.

2. V. sa propre lettre du 22 avril 1698, éd. G. BRUNET, t. Ier, p. 33.

3. La duchesse se vantait même volontiers d'avoir conservé ses manières allemandes. V. *l. cit.*, t. Ier, p. 340.

4. Voici le portrait qu'a tracé d'elle SAINT-SIMON : « Madame tenait beaucoup plus de l'homme que de la femme; elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne, bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières; petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû; elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, dure, rude, se prenant aisément d'aversion; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. » T. 38, p. 115.

5. Lettres des 29 septembre et 1er octobre 1719, *l. cit.*, t. II, p. 159 et suiv.

mais cette union, mal assortie et, de plus, stérile, ne fit qu'assombrir son caractère.

Son règne de cinq ans n'est signalé par aucun fait marquant; le pouvoir resta continuellement entre les mains de ministres intrigants, et le trésor péniblement amassé par Charles-Louis fut dissipé en vains et coûteux divertissements. Quand Charles sentit approcher sa fin, il songea à garantir, par un traité formel, les intérêts religieux de ses sujets, qui, à l'extinction de la branche calviniste de Simmern, allaient passer sous un prince catholique, Philippe-Guillaume, de *Deux-Ponts-Neubourg*. Les plénipotentiaires des deux princes se rencontrèrent, dans ce but, à Hall en Souabe, et conclurent un arrangement, d'après lequel le nouvel électeur devait respecter l'état ecclésiastique des calvinistes et des luthériens. Charles mourut quatre jours après (16 mai 1685), sans avoir eu le temps de ratifier l'acte; mais son successeur déclara qu'il se regardait comme obligé à en remplir les clauses, ce qui, au surplus, n'empêcha pas les Jésuites de se conduire, sous son règne et sous celui des électeurs suivants, comme si aucune stipulation n'avait jamais été faite.

CHAPITRE III.

LES DEUX LIGNES DE DEUX-PONTS-NEUBOURG (NOUVELLE LIGNE ÉLECTORALE OU NEUBOURG-NEUBOURG, ET NEUBOURG-SULZBACH, 1685-1799).

La ligne de Deux-Ponts-Neubourg, que la mort de Charles, de *Simmern*, appelait à son tour à l'électorat, descendait du célèbre Louis le Noir, second fils du comte palatin Étienne, et formait la branche aînée de sa nombreuse postérité.

X. Louis le Noir entra, en 1459, en possession des comtés de Deux-Ponts et de Veldenz. Épousant une querelle que son père avait eue avec la Ligne électorale, il se signala parmi les ennemis les plus actifs et les plus persistants de Frédéric le Victorieux, et perdit dans la lutte une partie considérable de ses domaines. A la paix, l'électeur les lui rendit, mais à titre de fiefs palatins. Louis le Noir eut de Jeanne, comtesse de Croÿ, douze enfants; deux d'entre eux périrent en bas âge; sept embrassèrent l'état ecclésiastique; une de ses filles épousa Philippe, comte de Nassau-Saarbrück, et deux de ses fils, Gaspard et Alexandre, succédèrent conjointement à leur père, en 1489.

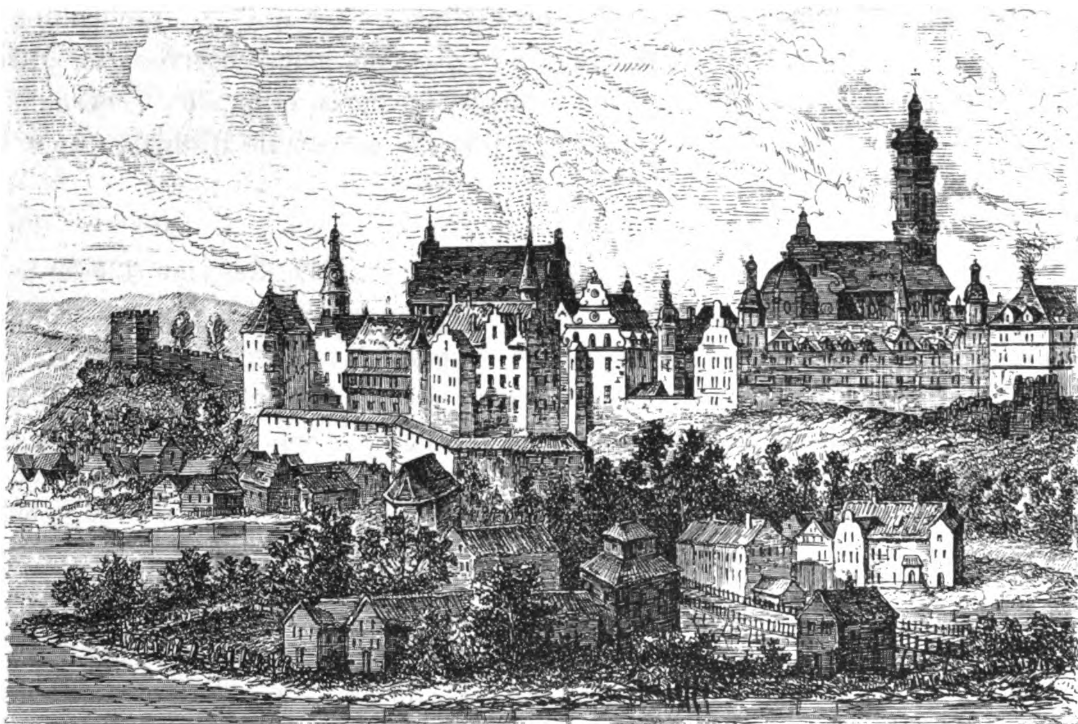
XI. GASPARD, que des liens d'amitié unissaient à l'électeur Philippe, mourut deux ans après, sans postérité. ALEXANDRE persévéra, au contraire, dans la rivalité héréditaire de sa ligne avec la Ligne électorale, et profita de la guerre de la Succession de Bavière pour s'arrondir aux dépens de l'électeur; c'est ainsi qu'il acquit la seigneurie de Clébourg. En 1497 il fit un testament, par lequel il instituait, dans sa famille, l'ordre de la primogéniture, afin d'éviter le morcellement indéfini de ses possessions. En conséquence, en 1514, LOUIS II, l'aîné des fils que lui avait donnés sa femme, Marguerite, comtesse de HOHENLOHE, lui succéda seul dans la totalité de son héritage. Mais la règle, prudemment posée par le comte palatin Alexandre, ne fut pas longtemps observée: un autre de ses fils, ROBERT, ne tarda pas à obtenir de son neveu et pupille, WOLFGANG, le comté de Veldenz, et fonda ainsi une branche collatérale distincte, dont il sera question plus tard.

XII. LOUIS II fut l'un des plus chauds adhérents de la Réforme. Lié de fort bonne heure avec des théologiens, et encouragé par l'exemple d'un grand nombre de seigneurs et de villes de son voisinage, il paraît avoir substitué, dès 1526, le culte luthérien au culte catholique. Son principal conseiller dans cette œuvre de la rénovation ecclésiastique fut Jean Schwebel, l'ancien ami de François de Sickingen.

XIII. WOLFGANG marcha avec ardeur sur les traces de son père († 1532). Né en 1526 [1], il avait été accueilli avec une grande bienveillance à la cour électorale, surtout par le comte palatin Othon-Henri. Lorsque celui-ci parvint au trône, il fit même don à son jeune parent du duché de Neubourg et Sulzbach. Wolfgang se hâta d'y introduire le protestantisme, et après avoir, pendant toute sa vie, courageusement résisté, dans ses diverses possessions, à la réaction catholique entreprise par Charles-Quint victorieux, il mit le sceau à son œuvre en publiant, en 1557, une liturgie conforme aux doctrines de la Confession d'Augsbourg. L'instruction primaire et secondaire lui doit aussi de grands progrès. Ce prince était, du reste, large et éclairé dans ses convictions. Bien que personnellement luthérien, il fut l'un des seuls qui cherchèrent, d'accord avec l'électeur palatin calviniste, à soutenir, au dedans et au dehors, la cause protestante, quelle que fût la dénomination spéciale de l'Église dont les intérêts se trouvaient

1. Il était le seul fils issu du mariage de Louis II avec Élisabeth, fille de Guillaume l'Ancien, landgrave de HESSE.

en jeu. Ainsi, en 1563, il envoya une petite armée au secours des Huguenots de France, et conclut, en 1568, une alliance formelle avec eux, malgré les exhortations de son fanatique théologien, Thilemann Hesshus, et des princes luthériens d'Allemagne. L'année suivante (février 1569), il entra en France à la tête de 17,000 hommes, traversa l'Alsace et la Bourgogne, mais fut enlevé par une fièvre maligne à Nexon (aujourd'hui dans la Haute-Vienne), le 11 juin de la même année.



Vue de Neubourg.

Wolfgang avait eu de sa femme Anne, fille du landgrave de HESSE Philippe le Magnanime, cinq fils : PHILIPPE-LOUIS, JEAN, OTHON-HENRI, FRÉDÉRIC et CHARLES. Dans son testament du 16 août 1568, il adopta le principe de la primogéniture, posé par son aïeul, mais en ce sens seulement que l'aîné reçut de beaucoup la plus forte part, *Neubourg,* et que les cadets durent se contenter de plus petits lots. Au deuxième de ses fils échut le duché de *Deux-Ponts,* alors grevé de très-lourdes dettes ; au troisième, Othon-Henri, le bailliage de *Sulzbach;* au quatrième, Frédéric, *Vohenstraus,* — mais ces deux princes ne firent pas souche, et leurs possessions retournèrent après eux au duché de Neubourg,

dont elles étaient distraites; — enfin, le cinquième, Charles, ne reçut que la portion bipontine de Sponheim, et fonda la branche dite *de Birkenfeld,* qui, la moins bien dotée au début, finit par survivre à toutes les autres de la maison de Wittelsbach, recueillit successivement le duché de Deux-Ponts (1733), l'électorat de Bavière et du Rhin (1799), et monta sur le trône royal de Munich en 1805.

Nous reviendrons, dans un chapitre suivant, sur la *Nouvelle ligne de Deux-Ponts,* qui est, à plus d'un titre, digne d'attention, et sur celle de *Birkenfeld,* qui, avant de prendre sa place dans le cercle des rois, avait déjà joué un rôle particulièrement important en Alsace.

Il ne sera question ici que de la ligne de *Neubourg,* et de ses deux subdivisions électorales de *Neubourg-Neubourg* et de *Neubourg-Sulzbach.*

XIV. PHILIPPE-LOUIS, fils aîné de Wolfgang, a déjà été mentionné plus haut, à l'occasion de la querelle sur la Succession de Juliers[1] et de la tutelle du jeune électeur Frédéric V. C'était un prince pieux, intelligent, ami de l'ordre, simple et économe dans ses habitudes; son gouvernement passait pour un modèle de ponctualité et de bonne gestion; sa cour était comme une famille bien réglée, sans frivolité, sans vain apparat; si bien que catholiques et calvinistes portaient à ce prince, ardent luthérien, une égale estime et une égale déférence. Philippe-Louis parvint à dégager ses domaines de la plus grande partie des dettes qui les grevaient et les augmenta par l'acquisition des lots de ses deux frères cadets, Othon-Henri et Frédéric. Peu avant sa mort (1614), il eut la douleur de voir son fils aîné, WOLFGANG-GUILLAUME, passer à la religion catholique, pour épouser Madeleine de BAVIÈRE, sœur du duc Maximilien.

XV. WOLFGANG-GUILLAUME, auteur de la ligne de *Neubourg-Neubourg,* fut occupé, presque sa vie durant, de la querelle qui s'éleva entre sa maison et celle de Brandebourg, au sujet du partage de la Succession de Juliers. Plusieurs traités furent successivement conclus à ce propos, et presque aussitôt violés. Enfin, un arrangement signé à Düsseldorf le 8 avril 1647 attribua au Brandebourg Clèves, la Marck et Ravenstein, et à Neubourg Berg et Juliers. Des discussions éclatèrent encore au sujet du règlement des affaires ecclésiastiques

1. Philippe-Louis avait épousé, en 1574, Anne, fille de Guillaume, duc de JULIERS. Il en eut six enfants, entre autres: WOLFGANG-GUILLAUME, né en 1578, qui lui succéda dans le duché de *Neubourg,* et AUGUSTE, né en 1582, qui donna naissance au rameau de *Sulzbach.*

dans les pays partagés et mirent les armes à la main aux deux partis, au moment même où l'on négociait pour la paix générale à Münster; mais on parvint à empêcher une explosion. Le fougueux duc de Neubourg mourut sur les entrefaites, en 1653, et toutes les difficultés furent levées par un deuxième traité du 9 septembre 1666.

XVI. Wolfgang-Guillaume eut pour successeur le seul fils qui lui restât de trois unions, Philippe-Guillaume, né le 25 novembre 1615. Ce prince avait été élevé par les Jésuites, mais la bienveillance naturelle de son caractère tempérait l'intolérance religieuse que ses maîtres avaient cherché à lui inculquer. Ses sujets protestants du duché de Berg eurent parfois à se plaindre de quelques-uns des actes de son gouvernement; mais, en somme, son administration fut équitable et pacifique.

Lorsque la mort du prince Charles, de *Simmern,* l'appela à l'électorat (1685), il apporta, vis-à-vis des habitants calvinistes et luthériens de ses nouvelles possessions rhénanes, les mêmes dispositions conciliantes. Fidèle au traité de Hall, il accorda à toutes les confessions religieuses une égale protection, et s'il exigea que les catholiques fussent admis à l'usage commun des églises protestantes dans les localités où il n'avait pas encore été possible de leur en ouvrir de spéciales, il sut aussi faire respecter les droits des protestants, lorsque des agents catholiques trop zélés se permettaient des empiétements.

A l'intérieur, le Palatinat ne souffrit donc pas, sous son règne, de la substitution de la ligne de *Neubourg* à celle de *Simmern.* Mais cette substitution ne s'opéra pas sans de graves difficultés extérieures. Ce fut d'abord le comte palatin Léopold-Louis, de *Veldenz,* qui l'attaqua parce qu'il était, d'un degré, plus proche parent du défunt électeur; certains textes de loi portaient effectivement qu'en cas d'extinction d'une ligne, la succession devait échoir au collatéral du *degré* le plus rapproché. Mais, en droit, on pouvait opposer à Léopold-Louis que d'autres lois réservaient la succession à la *branche* aînée, que ces lois étaient corroborées par l'usage à peu près constant de la Maison palatine et, dans le cas spécial, par le traité conclu à Hall par l'électeur Charles lui-même avec le chef de la ligne de *Neubourg.* D'ailleurs, en fait, l'empereur et les électeurs catholiques appuyaient chaudement la cause de Philippe-Guillaume, et la réclamation de son cousin de Veldenz, derrière laquelle se dissimulait, cette fois encore, la question religieuse, dégénéra en une lutte de mémoires d'autant moins redoutable, que l'adversaire de l'électeur n'était pas en mesure d'appuyer ses prétentions par les armes.

D'autres prétentions, tout aussi peu fondées en droit, mais fort graves, à cause de la puissance de celui qui les formulait, furent soulevées par le roi Louis XIV, du chef de sa belle-sœur Élisabeth-Charlotte, sœur du dernier électeur de la ligne de *Simmern*. Bien qu'en épousant le duc d'Orléans, cette princesse eût expressément renoncé à tous ses droits sur les terres palatines, et qu'en principe les femmes eussent toujours été exclues des successions tant que la famille avait encore des représentants mâles, Louis XIV revendiqua non-seulement les propriétés personnelles de l'électeur Charles, mais encore les territoires affectés naguère à la maison de *Simmern*, c'est-à-dire Simmern, Lautern, Sponheim et Germersheim. La négociation, conduite d'abord par voie diplomatique, échoua devant la fermeté des ministres de l'électeur, et il ne resta à Louis XIV d'autre moyen de réaliser ses ambitieux projets, que d'invoquer le droit du plus fort. Ses troupes envahirent le Palatinat (septembre 1688), se rendirent, en deux mois, maîtresses de toutes les places fortes, et, sur la nouvelle qu'une armée impériale s'approchait, reçurent du roi et de son ministre Louvois l'ordre barbare de «brûler» le pays. Cette tâche abominable ne fut que trop bien remplie : en quinze jours tous les riches villages des bords du Rhin et du Neckar étaient pillés et réduits en cendres, et, après, vint le tour des villes : Heidelberg et son magnifique château, Mannheim, la florissante création de l'électeur Frédéric IV, Spire et son antique basilique, Worms, Neustadt, Frankenthal, subirent successivement, de la part d'une soldatesque déchaînée, les traitements les plus odieux et les plus inhumains.... L'électeur, déjà fort âgé au moment de la catastrophe, en fut tellement ébranlé qu'il succomba l'année suivante (2 septembre 1690) à Vienne, où il s'était rendu pour assister au couronnement de son petit-fils, Joseph, roi des Romains.

Marié deux fois, il n'avait pas eu d'enfants de sa première femme, Anne-Catherine-Constance de POLOGNE; mais sa seconde femme, Élisabeth-Amélie de HESSE-DARMSTADT, lui en donna dix-sept, dont douze lui survécurent. Parmi les filles, il convient de citer : ÉLÉONORE-MADELEINE (née en 1655), qui épousa, le 14 décembre 1676, l'empereur Léopold; MARIE-SOPHIE (née en 1666), reine de PORTUGAL, le 2 juillet 1687; MARIE-ANNE (née en 1667), épouse de Charles II, dernier roi d'ESPAGNE de la maison d'Autriche, le 4 mai 1690, et HEDWIGE-ÉLISABETH (née en 1673), mariée le 25 mars 1691 à Jacques SOBIESKI, fils du roi de Pologne Jean III. Parmi les fils, deux, JEAN-GUILLAUME (né le 19 avril 1658), et CHARLES-PHILIPPE (né le 4 novembre 1661), montèrent successivement sur le trône électoral; un autre, LOUIS-ANTOINE (né en 1660), devint, en 1685, grand-maître de l'Ordre teutonique et mourut évêque de Liége, en 1694;

un dernier, FRANÇOIS-LOUIS (né en 1664), également voué à la carrière ecclésiastique, obtint, à l'âge de 19 ans, l'évêché de Breslau, sur la recommandation de son beau-frère, l'empereur Léopold Ier, puis fut promu à l'évêché de Worms et à la grande-maîtrise de l'Ordre teutonique (1694), devint, en 1710, coadjuteur de l'archevêque de Mayence et lui succéda en 1729, après avoir été, pendant treize ans, électeur de Trèves (1716-1729); il mourut le 18 avril 1732.

XVII. Au moment où JEAN-GUILLAUME succéda à son père, il aurait fallu au Palatinat un autre Charles-Louis pour relever le pays de ses ruines. Malheureusement le nouvel électeur était bien loin d'égaler son illustre prédécesseur. Sans être un prince méchant, il était d'un caractère faible, impressionnable, accessible à toutes les suggestions bonnes ou mauvaises. Élevé par les Jésuites, comme l'avait été son père, il ne possédait pas le jugement sain et droit qui, chez Philippe-Guillaume, avait corrigé les effets d'une éducation énervante, de sorte qu'il resta toute sa vie le jouet des conseillers habiles et perfides par lesquels il s'était habitué à se laisser conduire. Sa politique extérieure fut aussi constamment dévouée aux intérêts de la maison de Habsbourg qu'on pouvait l'attendre d'un prince à la fois neveu et doublement beau-frère d'empereurs[1].

En 1690, Jean-Guillaume ne trouva plus, dans le Palatinat, ni demeure, ni fonctionnaires, ni argent, et après y avoir fait un court séjour, il dut retourner provisoirement dans la capitale de son duché de Berg, à Düsseldorf, qu'il avait déjà précédemment habitée pendant quelque temps. Le moment d'une restauration du Palatinat ne paraissait d'ailleurs pas encore venu; Français et Impériaux y faisaient d'incessantes incursions. Heidelberg même fut de nouveau menacé en 1691 et 1692, et, au printemps de l'année suivante, les Français en commencèrent le siége. La ville avait de bonnes murailles, une garnison suffisante, des munitions en abondance; elle aurait pu, cette fois, résister assez longtemps pour permettre à l'armée impériale cantonnée à Heilbronn d'accourir à son secours, si le commandant, Heidersdorf, n'avait lâchement ouvert les portes avant le premier assaut (18 mai 1693), et livré ainsi, pour la seconde fois en quatre ans, la ville et son château aux terribles émissaires de Louvois. Tout ce qui avait échappé à la destruction en 1689, fut mis à feu et à sang en 1693. De la riche cité qui s'étageait gracieusement sur les bords du Neckar, il ne resta que

1. Son grand-père avait épousé une sœur de Ferdinand II, sa sœur aînée était la femme de Léopold Ier, et lui-même épousa, en premières noces, une demi-sœur de Léopold, Marie-Anne-Josèphe d'AUTRICHE.

des ruines calcinées, au milieu desquelles on eut beaucoup de peine, plus tard, à retrouver la place des rues. Les églises elles-mêmes furent profanées par les troupes du roi Très-Chrétien, et la flamme, qui n'avait pas épargné les maisons de Dieu, ensevelit également les plus belles parties de l'admirable château des électeurs.

Détournons nos regards de ces horribles exécutions, dignes du roi qui venait, en France, de signer la révocation de l'édit de Nantes et d'ordonner les dragonnades. Dans le Palatinat aussi, la persécution religieuse suivit de près les dévastations matérielles. Capucins et Franciscains se répandirent par tout le pays à la faveur des baïonnettes françaises, s'emparèrent de toutes les églises protestantes, pour les approprier au culte catholique, et donnèrent libre carrière à leur zèle de convertisseurs, usant de violences là où la persuasion avait échoué. Toutefois l'heure de la réparation ne devait pas tarder à sonner. Les plénipotentiaires français et impériaux s'étaient réunis à Ryswick. La restitution du Palatinat à son légitime souverain avait été décidée, et l'on était convenu qu'en matière religieuse aussi, toutes choses seraient rétablies dans l'état où les avaient mises les traités de Westphalie et de Nimègue, — ce qui donnait toute satisfaction aux justes réclamations des protestants, — lorsque les diplomates de Louis XIV eurent l'art d'introduire dans l'instrument une petite clause perfide qui neutralisait complétement l'effet des stipulations positives du traité : « Toutes choses, » portaient les articles 3 et 4, « *in sacris et profanis,* devaient être remises dans « le même et semblable état qu'avant l'occupation, et n'être plus dorénavant « modifiées ni inquiétées. Toutefois », fit-on ajouter à l'article 4, « la religion « catholique romaine restera, dans les lieux restitués, dans son état *actuel*[1]. » C'était sanctionner toutes les usurpations audacieusement commises par les ordres monastiques à la faveur de l'occupation étrangère. Les plénipotentiaires de l'Empire protestèrent avec vivacité, mais ceux du roi ayant menacé de rompre les négociations, on passa outre, et le traité fut signé le 30 octobre 1697, avec la clause. Les conséquences s'en firent bientôt sentir pour le Palatinat. Dans trente-neuf localités[2] les églises protestantes furent exclusivement réservées aux catholiques, bien que parfois la population protestante dépassât et dépasse

---

1. INST. PAC. RYSW., art 3 : « Pacis hujus basis et fondamentum sit pax Westphalica et Neomagensis, æque « statim.... in sacris et profanis, etc. » Art. 4 : « .... Omniaque in eum statum reponentur quo ante illas occupa- « tiones.... fuerunt, nullo deinceps tempore amplius turbanda seu inquietanda, *religione tamen catholica romana « in locis sic restitutis in statu quo nunc est remanente.* » (SCHMAUSS. *Corpus jur. publ.*, p. 1104.)

2. HÆUSSER les énumère t. II, p. 807, nº 2.

encore aujourd'hui du double la population catholique. Dans plus de cent autres on introduisit le simultanéum[1] en faveur des catholiques, sans que par réciprocité on l'accordât aux protestants dans aucun des villages où on leur avait enlevé leurs temples. Un véritable terrorisme ecclésiastique se répandit sur le pays; on força les protestants de se soumettre à toutes les prescriptions extérieures de l'Église catholique, de ployer le genou devant le saint sacrement, etc. Les Huguenots et les Vaudois proscrits, population paisible et laborieuse, que les électeurs précédents avaient recueillie avec bienveillance, furent expulsés du pays par deux édits des 23 mai 1698 et 5 mars 1699, et allèrent, en compagnie de nombreux habitants du Palatinat, chercher une nouvelle patrie en Prusse et en Amérique. Les autorités chargées de l'administration de l'Église réformée furent remplacées par une commission composée, moitié de catholiques, moitié de protestants, dont l'un des premiers actes fut la suppression de trente places de pasteurs et d'un nombre plus considérable encore de places d'instituteurs. Peu après, elle déclara le revenu des biens d'aumônes des réformés commun aux deux cultes. Les vexations et les iniquités en vinrent au point que les États protestants durent se plaindre officiellement, devant la diète de Ratisbonne, d'une violation aussi flagrante des traités. Sur les dénégations de Jean-Guillaume, un diplomate prussien fut envoyé auprès de lui à Weinheim avec mission de s'enquérir des faits. Mais les négociations traînèrent en longueur et n'aboutirent, de la part de l'électeur, qu'à de vaines démonstrations de tolérance, aussitôt démenties par les faits. Enfin l'électeur de Brandebourg se décida à user de représailles vis-à-vis du clergé catholique de ses États jusqu'au moment où celui-ci obtiendrait par ses démarches que les protestants du Palatinat fussent moins maltraités (juillet 1705). Ce moyen extrême produisit rapidement son effet. Le gouvernement palatin n'eut pas plus tôt été informé de la mesure prise en Prusse, qu'il se montra prêt à transiger; et, le 21 novembre de la même année, parut, sous le nom de *Déclaration de religion,* un édit qui proclamait une liberté de conscience pleine et entière. Les protestants étaient dispensés de se soumettre aux prescriptions de l'Église catholique, le simultanéum était aboli partout où il n'existait pas avant 1685, l'administration des biens ecclésiastiques était réorganisée d'une manière équitable, etc. Cet acte, quelque défavorable qu'il fût aux réformés, si l'on tient compte de la situation qu'ils occupaient vingt-cinq ans auparavant, était cependant alors une véritable conquête pour eux. Seule-

1. Édit de l'électeur du 29 octobre 1698.

ment, appliqué par une autorité essentiellement malveillante, il fut loin de porter tous les fruits que son texte pouvait faire attendre, et devint, par la suite, la source de nouvelles discussions.

Les querelles religieuses tiennent une grande place dans l'histoire du règne de Jean-Guillaume. Cependant il serait injuste de ne mettre en lumière que ce triste côté de son gouvernement. La mollesse de son caractère et l'étroitesse de son esprit n'excluaient pas, chez ce prince, un goût prononcé pour les beaux-arts. Sa cour de Düsseldorf était fort brillante, trop brillante même eu égard aux ressources, assez modiques, dont il disposait. Sans doute, il aimait surtout les tableaux et les statues comme objets de luxe et de décoration; ce qu'il recherchait en toute chose, c'était la pompe extérieure et tout ce qui pouvait la rehausser. Mais on ne lui doit pas moins d'avoir formé, dans sa petite capitale des bords du Rhin, le noyau des superbes galeries de peinture et de sculpture qui font aujourd'hui l'ornement de Munich. Il s'entourait volontiers d'artistes, et c'est à sa cour que Van der Werff peignit ses plus belles toiles.

Depuis le traité de Ryswick, Jean-Guillaume vécut en paix avec ses voisins. Il eut l'art de terminer à son avantage des contestations subsistant depuis fort longtemps entre le Palatinat et les margraves de Bade, les évêques de Worms et de Spire, etc., au sujet de territoires possédés en commun ou litigieux. Il put même espérer un moment une revanche des pertes que la maison de Bavière avait fait subir à ses prédécesseurs, les électeurs palatins, après les malheurs essuyés par Frédéric V. Dans la guerre pour la succession d'Espagne, les électeurs de Bavière et de Cologne s'étaient alliés à la France, tandis que lui-même avait fidèlement soutenu la politique autrichienne. En 1706, l'empereur Joseph I[er] mit l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel au ban de l'Empire et restitua à l'électeur palatin le Haut-Palatinat, le comté de Cham et la dignité de grand-sénéchal, qui lui assurait de nouveau le premier rang dans le collége électoral (1708). Quatre ans après, Jean-Guillaume eut effectivement la satisfaction d'exercer le vicariat de l'Empire après la mort de Joseph I[er]. Mais les traités de 1714 l'obligèrent bientôt à rétrocéder les territoires dont il avait pris possession, et il ne lui resta guère de ce succès éphémère d'autre monument que l'ordre de Saint-Hubert qu'il avait restauré, le 29 septembre 1708, pour en perpétuer le souvenir.

Jean-Guillaume mourut le 8 juin 1716, sans laisser de postérité. Il eut pour successeur son frère CHARLES-PHILIPPE, alors âgé de 55 ans. Ce prince avait conquis en Autriche le grade de feldmaréchal; et il remplissait à Inspruck les

importantes fonctions de gouverneur du Tyrol, quand la mort de son frère l'appela au trône. Son règne s'ouvrit sous d'heureux auspices ; une grande partie des alchimistes, des musiciens et des peintres dont s'entourait le précédent électeur, furent congédiés. Certains impôts vexatoires furent supprimés ou allégés, enfin les fonctionnaires les plus impopulaires furent remplacés. Mais il ne fallut pas trois ans pour dissiper les illusions qu'avaient fait naître ces premiers actes. Dès 1719, l'électeur, circonvenu par les Jésuites, reprit à l'égard des protestants le système de persécutions et de tracasseries qui avait déjà engendré sous son prédécesseur de si graves mécontentements. Les habitants de Heidelberg résistèrent courageusement à ses prescriptions iniques, et l'électeur en fut tellement irrité qu'il se décida brusquement à transférer sa capitale à Mannheim (12 avril 1720). Mais il n'en persista que plus opiniâtrément dans ses projets; la Déclaration de 1705 fut ouvertement violée, et il fallut de nouveau que les sujets réformés et luthériens invoquassent l'appui du *Corpus evangelicorum*. Cet appui ne leur fit pas défaut; ils trouvèrent dans les souverains de la Prusse, du Hanovre et de Hesse-Cassel d'énergiques défenseurs, mais les conseillers de Charles-Philippe eurent l'habileté de faire traîner les négociations en longueur: à la mort de ce prince, les protestants n'avaient encore obtenu que des satisfactions partielles.

Le débat, à peu près stérile sur le terrain religieux, eut, au contraire, une importante conséquence politique. L'empereur Charles VI, qui sentait le besoin de ménager les deux partis pour assurer éventuellement leur bienveillance à sa fille Marie-Thérèse, n'avait pas soutenu l'électeur palatin autant que celui-ci l'aurait désiré. Leurs rapports se tendirent, et Charles-Philippe, oubliant la politique de ses prédécesseurs, finit par se jeter dans les bras de la Bavière et de la France, alors très-hostiles à la maison de Habsbourg. Le 15 avril 1724, il conclut avec Maximilien-Emmanuel de Bavière un pacte de famille par lequel les deux princes se promettaient un appui mutuel dans toutes les affaires qui intéresseraient l'un ou l'autre d'entre eux, et réglaient les divers points qui avaient jusqu'alors séparé les deux maisons, notamment l'exercice du vicariat. Le 15 février 1729, ils signèrent ensemble à Marly avec la France un traité d'alliance formel. Ce traité, dont les mobiles étaient multiples, ne porta tous ses fruits que plus tard, lorsque, en 1742, l'influence combinée de la France et des deux chefs de la maison de Wittelsbach fit passer la couronne impériale sur la tête de Charles VII de Bavière, au préjudice de Marie-Thérèse, fille du défunt empereur Charles VI, et valut au prince de Deux-Ponts-Neubourg-Sulzbach, petit-fils et héritier présomptif de l'électeur palatin, la succession éventuelle sur

les duchés de Berg et Juliers que, jusqu'alors, la Prusse avait toujours disputés à la maison de Neubourg.

Charles-Philippe ne survécut que peu de mois à ces deux événements. Il mourut, le 31 décembre 1742, à l'âge de 81 ans. Sa cour, modelée sur celle de France, était encore plus somptueuse que celle de son prédécesseur. C'est lui qui fit construire, à Mannheim (1729), l'un des plus vastes palais de l'Europe et donna une impulsion décisive à la prospérité de cette ville. Seulement, les historiens lui reprochent d'avoir voulu, pour ainsi dire, faire sortir de terre une grande cité, et de n'y être parvenu qu'en écrasant d'impôts un pays ruiné par plusieurs guerres successives. Combien il aurait mieux valu que, laissant au commerce et à l'industrie le soin de faire la fortune d'une ville située dans une plaine marécageuse, mais au confluent de deux grands cours d'eau favorables à son développement, il eût conservé pour sa capitale la poétique résidence de ses aïeux, ce Heidelberg que recommandaient quatre siècles d'illustration! La princesse palatine, Madame, duchesse d'Orléans, ne pouvait pas se consoler, dans ses vieux jours, que ses cousins, au lieu de relever l'antique demeure princière qui dominait le Neckar[1], aient mieux aimé construire un froid et immense palais dans les alluvions du Rhin; tristes et mornes bâtiments dont on n'a guère su faire aujourd'hui qu'une caserne!

La branche aînée de la ligne de *Neubourg* s'étant éteinte avec Charles-Philippe, l'électorat passa à la branche cadette de *Sulzbach,* qui avait eu pour auteur le prince AUGUSTE, l'ami et le compagnon d'armes du roi de Suède, Gustave-Adolphe († 1632). Le fils d'Auguste, CHRÉTIEN-AUGUSTE, à l'exemple de son oncle de *Neubourg,* se convertit au catholicisme en 1655, et, depuis cette époque, la branche de Sulzbach resta catholique; mais elle eut le rare mérite de savoir se garder de toute persécution religieuse vis-à-vis de ses sujets luthériens; ni Chrétien-Auguste († 1708), ni son fils THÉODORE († 1732), ne cédèrent à la violente réaction dans laquelle s'étaient laissé entraîner leurs cousins du Palatinat.

XVIII. L'électeur Charles-Philippe n'ayant pas eu de fils, les princes de Sulzbach se trouvèrent de bonne heure désignés comme ses successeurs et vécurent presque constamment à sa cour. Mais les deux fils de Théodore,

1. Cfr. Lettres du 12 octobre 1702, t. II, p. 69 (éd. Brunet); du 28 septembre 1718, t. II, p. 5, et du 30 août 1722, t. II, p. 376.

Joseph-Charles-Emmanuel, à qui l'électeur avait donné sa fille de prédilection, et Jean-Chrétien, y moururent successivement à la fleur de l'âge (1729 et 1733), et c'est sur le fils unique de Jean-Chrétien, *Charles*-Philippe-*Théodore*, né en 1724, que se concentrèrent les affections et les espérances du vieux souverain.

XIX. Ce jeune prince, dont la mère appartenait à l'illustre famille des ducs de la Tour d'Auvergne, marquis de Berg-op-Zoom, fut élevé jusqu'à l'âge de 10 ans par sa bisaïeule maternelle, la duchesse d'Aremberg, à Bruxelles. Mais, plus tard, l'électeur palatin l'appela près de lui à Mannheim, lui donna pour précepteur un jésuite, nommé Séedorf, qui sut tout au moins développer dans son élève le goût des lettres et des arts; et le maria avec sa petite-fille, Marie-*Élisabeth*-Auguste, le 17 janvier 1742. Un an après, Charles-Théodore succédait à son grand-père.

Il était d'un caractère aimable et pacifique, désirait faire le bien, et n'avait d'autre défaut qu'une disposition trop marquée, même pour un jeune homme de 18 ans, à se laisser gouverner par le premier venu. Ce défaut, qui était, en général, celui des élèves des Jésuites, causa, par la suite, tous les malheurs du règne de Charles-Théodore; il empira avec l'âge, et le prince finit par croupir dans un entourage de maîtresses, d'intrigants et de prévaricateurs.

A l'extérieur, le nouvel électeur suivit la politique de son grand-père, sut se ménager les bonnes grâces de la France et de la Prusse, tout en évitant une rupture avec l'Autriche, et préserva ses États du fléau de la guerre jusqu'à l'époque de la grande lutte de l'Allemagne contre la République française.

A l'intérieur, il se mit, dès les premiers jours de son règne, à réformer avec une ardeur juvénile les abus criants qui s'étaient glissés dans l'administration par suite de la froide indifférence et de l'incurie de son vieux prédécesseur. Il commença par réduire les ridicules proportions de la cour électorale, en renvoyant la plus grande partie des fonctionnaires qui, sous des noms pompeux et souvent burlesques[1], avaient de véritables sinécures et se faisaient payer au poids de l'or leurs inutiles services. Il chercha à diminuer, par de sévères ordon-

---

1. Il y avait, à la cour de ce petit prince, un grand-écuyer, un grand-chambellan, un grand-maître de la cour, un grand-maréchal de la cour, assistés, chacun, d'une centaine d'officiers subalternes. Parmi ces utiles auxiliaires, on citait un maître rôtisseur (*Bratmeister*), un maître lardeur (*Spickmeister*), un garde-choucroute, un garde-tortues, un officier chargé de plumer la volaille (*Hühnerrupfer*), une laveuse de la chapelle (*Kapellwascherin*), au traitement de 250 florins, etc. (Hæusser, t. II, p 931, d'après les comptes déposés aux archives palatines de Carlsruhe.)

nances, la vénalité des juges et le trafic des emplois publics. La police fut organisée de manière à mettre un terme au vol et au brigandage. Les arts, les sciences, l'industrie, l'agriculture reçurent des encouragements. De nombreuses manufactures s'ouvrirent à Mannheim et à Frankenthal. En 1755, l'électeur fonda lui-même dans cette dernière ville une fabrique de porcelaine dont les produits acquirent bientôt une haute réputation. Deux ans après, il créa, à Mannheim, une académie de dessin et de sculpture; puis, au mois d'octobre 1763, avec le concours de Schœpflin, l'Académie palatine des sciences.



L'électeur Charles-Théodore.

Le Palatinat refleurit véritablement pendant quelques années sous sa bienfaisante influence, et l'historien Colini, secrétaire du prince, put imprimer, en 1763, sans se faire accuser d'une plate adulation, que son maître Charles-Théodore faisait le bonheur de ses peuples.

Mais la suite de son long règne ne tint pas ce qu'en avaient promis les vingt premières années. Charles-Théodore, qui, après dix-huit ans de mariage, n'avait

eu de l'électrice Élisabeth qu'un seul fils, mort au berceau, se laissa peu à peu entraîner aux plaisirs faciles. Bientôt ses liaisons ne furent plus un mystère pour personne; et, digne émule de Louis XIV, il fit élever ostensiblement à sa propre cour les nombreux bâtards que lui avaient donnés ses maîtresses. La conduite irrégulière du souverain rouvrit la porte à tous les anciens abus. L'électeur permit à ces reines d'un jour de mettre la main dans les affaires de l'État, et leur cortége habituel de plats courtisans et d'intrigants de bas étage fit une ample curée de places et d'argent. Les désordres qu'il s'était appliqué à déraciner au début de son règne se développèrent de nouveau sans obstacle, et, au bout de quelques années, l'administration et la justice palatines étaient citées dans l'Europe entière pour leur impudente vénalité.

Le Palatinat ressentit douloureusement le contre-coup de la dilapidation et des exactions auxquelles se livraient les agents du gouvernement. Un dernier événement donna le coup de mort à sa prospérité factice, en éloignant de Mannheim l'électeur et toute sa cour, le seul homme aux bonnes intentions duquel il fût encore possible de faire appel, et la nuée de fonctionnaires dépensiers qui soutenaient le commerce et l'industrie.

L'électeur de Bavière, Maximilien, dernier représentant mâle de sa branche, étant mort le 30 décembre 1777, le chef de la branche aînée de la maison de Wittelsbach fut appelé à lui succéder, conformément à d'anciens pactes d'hérédité renouvelés en 1766, 1771 et 1774; et il fit effectivement, trois jours après, son entrée solennelle à Munich, où il était contraint par les traités de fixer sa résidence.

L'électeur Maximilien avait été un prince modèle; ce motif, à lui seul, rendait déjà fort difficile la tâche de Charles-Théodore, mais l'électeur palatin se compromit encore dès les premiers jours par une démarche tout au moins inconsidérée. Il avait à peine ceint la couronne ducale de Bavière, qu'il prêta l'oreille à des ouvertures de l'Autriche tendant à la cession d'une partie du territoire bavarois (3-14 janvier 1778). Les arrangements déjà signés par les plénipotentiaires respectifs se brisèrent devant la protestation du duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de l'électeur, appuyée à main armée par le roi de Prusse : Joseph II n'obtint, par le traité de Teschen du 13 mai 1779, qu'une partie de la vallée de l'Inn. L'insuccès de cette première négociation n'empêcha pas l'empereur et Charles-Théodore d'en nouer une seconde six ans plus tard. La Bavière devait, cette fois, être cédée à la couronne d'Autriche en échange des Pays-Bas et d'une indemnité pécuniaire. Mais les deux princes se virent forcés de reculer devant les menaces réitérées de la Prusse et de la Russie.

Ces projets de démembrement, promptement divulgués, déconsidérèrent, dès le début, le nouveau souverain aux yeux de ses sujets; et, regrettant lui-même le séjour de Mannheim, il ne fit rien pour effacer cette mauvaise impression. Au lieu de donner une place dans le gouvernement aux fonctionnaires qui avaient travaillé sous son prédécesseur à la prospérité du pays, il s'obstina à s'entourer uniquement de ses anciens familiers, qui, méprisés dans le Palatinat, ne conquirent pas plus de sympathies à Munich. Il acheva par là de s'aliéner les Bavarois, et leur resta étranger, bien qu'obligé de vivre au milieu d'eux.

Les dernières années de son règne furent remplies par les guerres de l'Allemagne avec la France. Charles-Théodore n'y prit pas une part très-active, mais plusieurs de ses provinces, et notamment le Palatinat du Rhin, furent plusieurs fois labourées par les armées belligérantes. La paix de Campo-Formio finit même par lui ravir la rive gauche du fleuve, sous la réserve d'une indemnité à fixer plus tard (17 octobre 1797). Mais il mourut d'un coup d'apoplexie, avant que ce point important ait été réglé (16 février 1799).

Après la mort de sa femme Élisabeth (17 août 1794), Charles-Théodore, alors âgé de 71 ans, s'était remarié avec la jeune princesse Marie-Léopoldine, fille de l'archiduc d'AUTRICHE Ferdinand-Charles, duc de Modène-Brisgau (15 février 1795). Mais cette union, contractée au déclin de la vie, resta stérile, et la branche de *Neubourg* s'éteignit avec l'électeur, laissant son opulente succession au jeune et brillant duc Maximilien de Deux-Ponts.

CHAPITRE IV.

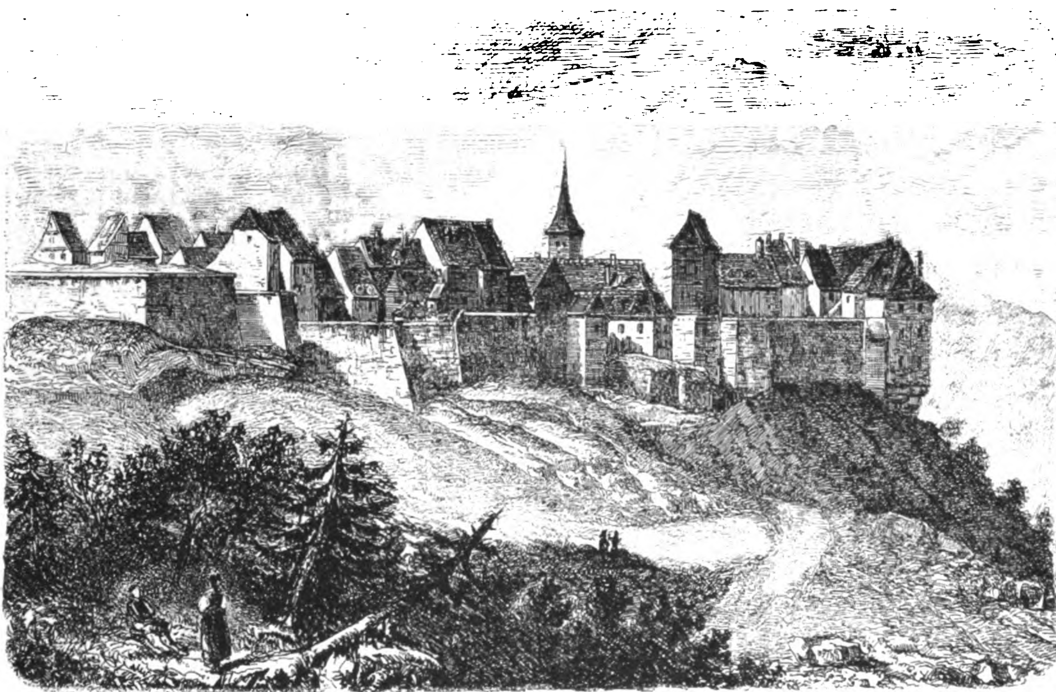
LES LIGNES COLLATÉRALES DE LA MAISON PALATINE.

Avant d'aborder l'histoire de la ligne de Birkenfeld, qui succéda dans l'électorat aux trois lignes que nous venons de passer en revue et qui ne tarda pas à échanger le bonnet d'électeur contre une couronne royale, il convient de dire quelques mots des branches collatérales qui n'eurent pas le temps de sortir de leur position subordonnée, parce qu'elles avaient disparu longtemps avant l'extinction des lignes aînées : nous voulons parler des branches de VELDENZ et de DEUX-PONTS. Toutes deux se rattachent, d'ailleurs, particulièrement à l'histoire d'Alsace par la situation de leurs domaines; et la dernière prit, par l'un de ses rameaux, celui de *Clébourg*, une telle importance dans l'histoire du nord de l'Europe,

que l'on est en droit de chercher, dans une notice généalogique sur la Maison palatine, les noms de ses principaux membres. Nous commencerons par la branche de *Veldenz,* qui ne fournit que trois générations et s'éteignit dès 1694.

I. BRANCHE DE VELDENZ.

XII. La branche de Veldenz a pour auteur, Robert, fils cadet du duc Alexandre, de *Deux-Ponts-Veldenz,* mort en 1514, lequel reçut de son neveu et pupille Wolfgang, par le traité de Marbourg du 3 octobre 1543, les deux



Vue de la Petite-Pierre

bailliages de Veldenz et de Lautereck, détachés en sa faveur du duché de Deux-Ponts. Robert mourut peu de mois après, laissant de sa femme Ursule, comtesse forestière du Rhin (*Wild- und Rheingræfin*), un seul fils, George-Jean (I[er]), qui lui succéda.

XIII. George-Jean accrut son petit État par d'importantes acquisitions. Depuis la conquête du comté de la Petite-Pierre par l'électeur Frédéric le Victorieux (1452), ses cousins de la ligne de Deux-Ponts avaient joui de ce territoire

à titre de parage; et même, un siècle plus tard, en 1553, ils en avaient obtenu la cession définitive. Les divers rameaux de cette ligne paraissent avoir exercé l'administration en commun, mais il n'est pas improbable que, dès l'époque de Robert, comte de Veldenz, c'est ce prince qui en fut plus particulièrement chargé. Toujours est-il qu'en 1566 son fils, George-Jean, en devint seul et unique propriétaire et y donna une très-vive impulsion à la réforme religieuse. Le comté de la Petite-Pierre comprenait alors, à part sept prévôtés, la seigneurie d'Einartshausen. En 1570, le comte palatin fonda, dans cette seigneurie, sur l'emplacement même du château et du village d'Einartshausen, une ville qu'il appela, du nom de sa famille, *Pfalzburg* ou Phalsbourg. La nouvelle cité, pourvue de nombreux priviléges, prit un rapide accroissement; mais le comte de Veldenz n'en retira pas longtemps les avantages. Dans le but de développer sur son territoire l'industrie des salines, il avait entrepris des travaux au-dessus de ses forces; son voisin, le duc de Lorraine, s'était montré prêt à lui avancer de l'argent; mais le chiffre de la dette s'étant élevé à la somme, énorme alors, de 400,000 florins, le duc exigea un gage, et George-Jean lui abandonna, en 1583, la seigneurie de Phalsbourg, en se réservant un droit de réméré pour quatre ans. Comme il ne put pas se libérer dans le délai fixé, l'importante position de Phalsbourg échappa pour jamais à la Maison palatine. Cette cession eut aussi des conséquences douloureuses au point de vue religieux. Le duc Charles II, qui avait pris l'engagement de ne pas inquiéter ses nouveaux sujets dans leurs croyances ni dans l'exercice de leur culte, tint assez fidèlement sa promesse. Mais son fils Henri, qui lui succéda en 1608, ne se considéra pas comme lié par la promesse de son père, et fit si bien que, au bout de dix ans, plus de la moitié de la population de Phalsbourg émigra en masse et alla former, dans une autre ville palatine, à Bischwiller, le noyau d'une communauté réformée de langue française[1].

Peu de temps après avoir engagé Phalsbourg à la Lorraine, George-Jean se dédommagea en acquérant dans une autre partie des Vosges les vallées connues sous le nom de Ban de la Roche (*Steinthal*). Le Ban de la Roche avait été conféré de très-bonne heure, à titre de fief impérial, à la famille de Rathsamhausen, dont la branche aînée prit de là son surnom de *Zum Stein*. Le 11 mai 1580, Jean-Frédéric de Rathsamhausen, qui n'avait alors pas d'héritier mâle, obtint

---

1. Culmann, *Geschichte von Bischweiler*, p. 36-38. *Documents mss.* (Archives du Directoire de l'Église de la confession d'Augsbourg, à Strasbourg).

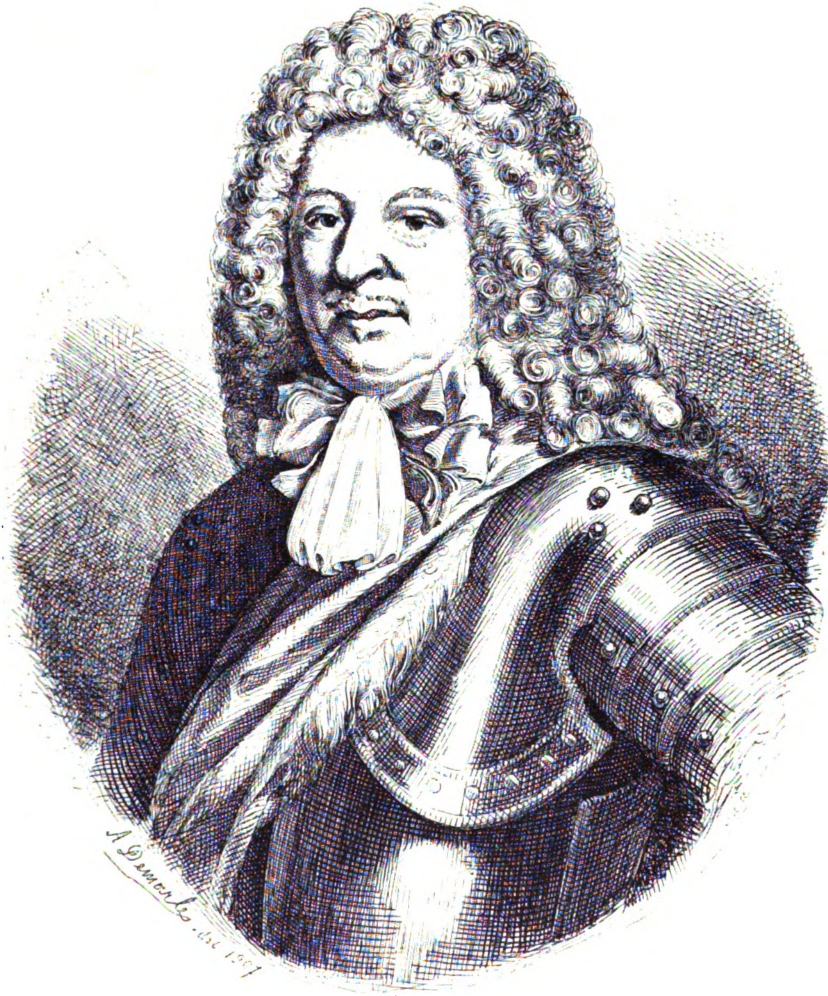
de l'empereur Rodolphe II l'autorisation de vendre son fief à toute personne apte à en posséder. Après de longues années d'attente, il finit par avoir un fils, Samson, qui lui succéda. Mais les tuteurs de l'enfant trouvèrent qu'il serait avantageux pour lui de profiter du privilége accordé à son père, et, le 3 juin 1584, ils vendirent la seigneurie du Ban de la Roche et les alleux qui en dépendaient au comte palatin George-Jean, au prix de 47,000 florins. Cependant, le jeune Samson en reçut encore l'investiture, le 11 juillet de la même année, et GEORGE-GUSTAVE, fils aîné de George-Jean, fut le premier prince de la Maison palatine à qui elle fut accordée (1604).

XIV. Après la mort de George-Jean I[er] (26 mars 1592), ses possessions se partagèrent entre ses deux fils : GEORGE-GUSTAVE (né en 1564) eut Veldenz et Lautereck; GEORGE-JEAN II (né en 1586) eut la Petite-Pierre. Ce dernier mourut en 1654, sans laisser de postérité, et son comté échut à son neveu, LÉOPOLD-LOUIS, qui avait déjà succédé vingt ans auparavant à son père dans le reste des domaines de la ligne de Veldenz.

XV. LÉOPOLD-LOUIS, dont il a été question plus haut à l'occasion de l'avénement de la ligne de *Neubourg* au trône électoral, mourut après un règne de soixante ans, le 29 septembre 1694, ne laissant des onze enfants issus de son mariage avec Agathe-Christine, comtesse de HANAU, que deux filles, l'une religieuse, l'autre mariée à Gustave-Samuel-Léopold, comte PALATIN, du rameau de *Deux-Ponts-Clébourg*.

La succession de Léopold-Louis donna lieu à de longues contestations. Charles XI, roi de Suède et duc de *Deux-Ponts,* fit valoir le testament formel de ce prince et une clause du traité de Marbourg de 1543, par laquelle son aïeul Wolfgang, tout en cédant Veldenz et Lautereck à son tuteur Robert, en stipulait le retour à ses propres descendants en cas d'extinction de la ligne de Veldenz. La ligne électorale de *Neubourg* argua de son droit d'aînesse; les ducs Chrétien-Auguste, de *Sulzbach,* et Chrétien II, de *Birkenfeld,* soutinrent que l'hérédité devait leur échoir comme aux deux collatéraux du degré le plus proche. Enfin, un compétiteur auquel personne ne songeait, l'évêque de Strasbourg, intervint dans le débat au nom des droits que son siége tenait de l'oblation de Hugues de la Petite-Pierre en 1220. Cette prétention ne fut pas la plus difficile à écarter; le roi de Suède fut également mis hors de cause, et le litige se circonscrivit entre les deux princes de Birkenfeld et de Sulzbach, d'une part, l'électeur palatin, de l'autre. Celui-ci prit les armes pour appuyer ses prétentions, et,

tandis que les tribunaux se prononçaient contre lui, il mit la main sur les territoires contestés. Deux arrêts du Conseil souverain d'Alsace, de 1695 et de 1699, donnèrent gain de cause au prince de Birkenfeld, qui jouissait de la faveur particulière du roi. Les rivaux de Chrétien II se pourvurent contre ces décisions



Léopold-Louis, comte palatin de Veldenz.

devant la diète de l'Empire, mais l'affaire n'y reçut point une solution immédiate. Sur les entrefaites, le prince de Sulzbach devint électeur, par suite de l'extinction de la ligne de Neubourg (1716); puis la question de la succession de Veldenz se compliqua de celle de la succession de Deux-Ponts, après la mort du duc Gustave-Samuel-Léopold en 1731. Finalement, un traité du 23 décembre 1733,

statuant sur les deux successions à la fois, attribua à Chrétien III, de *Birkenfeld,* Deux-Ponts, la Petite-Pierre, et le bailliage de Gutenberg que la ligne de Velenz avait possédé pendant quelques années conjointement avec celle de Deux-Ponts; l'électeur conserva Veldenz et Lautereck[1]. Quant au Ban de la Roche, que Léopold-Louis avait acquis de ses deniers, il passa, en 1694, à ses deux filles survivantes. La cadette, DOROTHÉE, épouse de Gustave-Samuel-Léopold, de *Deux-Ponts-Clébourg,* finit par le posséder seule pendant une vingtaine d'années. Comme elle n'avait point de postérité, le fief fit retour, après sa mort, à la couronne de France (1723), et Louis XV le donna à l'intendant d'Alsace, Nicolas d'Angervillers, avec droit de survivance en faveur de sa fille, la duchesse de Ruffec. En 1762, il en investit le marquis de Paulmy Voyer d'Argenson, qui, à son tour, le vendit, neuf ans après, au baron de Dietrich, stettmeistre de Strasbourg, moyennant 320,000 livres.

II. BRANCHES DE DEUX-PONTS.

La ligne de DEUX-PONTS-DEUX-PONTS, ou *Nouvelle ligne de Deux-Ponts,* descend, comme celles de *Neubourg* et de *Sulzbach,* du duc Wolfgang († 1569), mais de son second fils, JEAN Ier (né en 1550).

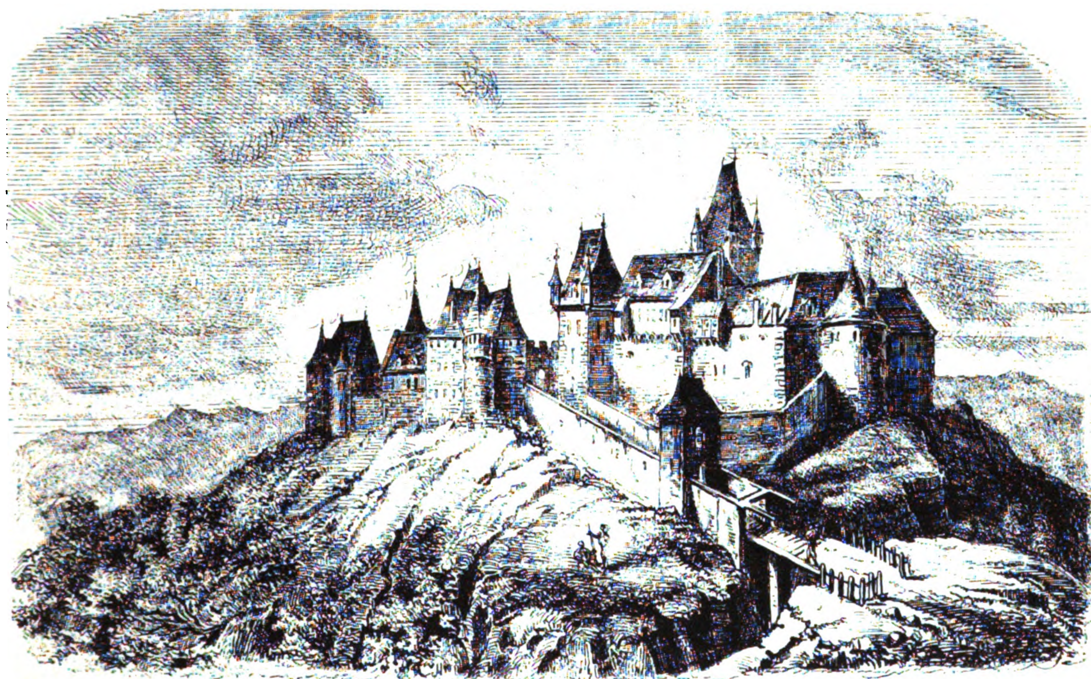
XIV. JEAN Ier fut un adhérent dévoué de la cause calviniste, et ses tendances religieuses le rapprochèrent aussi sur le terrain politique de l'électeur Frédéric IV. De tous les agnats de la Maison palatine, Jean Ier était le plus intimement lié avec le chef de la famille, et c'est dans ses bras qu'il mourut, le 12 août 1604, pendant une visite qu'il lui faisait à Germersheim. Jean Ier eut de son mariage avec Magdeleine, fille du duc Guillaume de JULIERS, trois fils qui se partagèrent son héritage. L'aîné, JEAN, qui continua la branche de *Deux-Ponts,* reçut la plus grande partie du duché de ce nom. Le second, FRÉDÉRIC-CASIMIR, obtint le château de Moschel-Landsberg avec un petit territoire environnant, et fonda le rameau de *Deux-Ponts-Landsberg.* Le cadet, JEAN-CASIMIR, dut se contenter du bailliage alsacien de *Clébourg,* qui donna son nom à ce troisième rameau.

XV. A *Deux-Ponts,* Jean Ier, qui était un prince éclairé, fort instruit, d'un caractère bienveillant et ouvert, trouva un digne successeur en son fils, JEAN II.

---

1. HÆUSSER, t. II, p. 891, 892.

On a déjà vu plus haut que ce prince fut chargé par Frédéric IV de la tutelle de son fils mineur, Frédéric V, et qu'il s'acquitta de cette tâche avec succès. Ayant perdu en 1607 sa première femme, Catherine, fille du comte René DE ROHAN ET PARTHENAY, il épousa, le 4 mai 1612, la sœur de son pupille, Louise-Juliane. Doublement attaché par ce nouveau lien à la fortune de la Maison électorale, il fut entraîné dans la catastrophe qui engloutit son beau-frère Frédéric V; ses possessions furent ravagées à plusieurs reprises pendant la guerre de Trente ans, et lui-même, contraint de s'enfuir, périt, le 30 juillet 1635, à Metz, où il avait cherché un asile. Parmi les événements qui se rattachent à son règne, nous



Vue du château de Moschel-Landsberg au commencement du XVII[e] siècle.

devons mentionner l'acquisition qu'il fit, en 1606, de la seigneurie de Bischwiller. Bischwiller, qui, dans le principe, n'était qu'une ferme épiscopale (*Episcopi villa, Bischofsvilre*), avait déjà antérieurement appartenu à la Maison palatine. Après divers changements de seigneurs, Frédéric le Victorieux l'avait conquise sur les nobles de Nyperg, et son successeur, Philippe, en était resté maître jusqu'en l'année 1504, où l'empereur l'en dépouilla, en même temps que de plusieurs autres territoires, pour en gratifier son secrétaire, Nicolas Ziegler. De N. Ziegler, Bischwiller passa à la famille d'Eschenau, dont le chef, Louis,

reconnut volontairement, en 1542, la suzeraineté de Wolfgang, duc de Deux-Ponts. Depuis lors, les princes, ses successeurs, eurent plusieurs fois à intervenir dans les affaires de la seigneurie, tantôt sur la demande de leur vassal, tantôt sur celle des habitants. Finalement, les seigneurs de Bischwiller[1] ayant donné de sérieux sujets de plainte au duc Jean II, celui-ci les déclara déchus de leur fief en 1606, et en prit possession en son propre nom.

De son premier mariage avec la comtesse de Rohan, Jean II n'avait eu qu'une fille, Madeleine-Catherine, qui épousa, le 14 novembre 1630, son cousin Chrétien Ier, de la ligne de *Birkenfeld.* Madeleine avait hérité de sa mère une somme de 25,400 florins, pour sûreté de laquelle son père, par acte du 20 janvier 1620, lui donna un droit de gage sur la seigneurie de Bischwiller. Lors de la liquidation de la succession de Jean II, cette somme ne put être remboursée, et Chrétien Ier reçut en dédommagement l'exercice plein et entier des droits seigneuriaux pour une période de vingt ans (3 février 1640). Depuis lors, faute de pouvoir se libérer, les ducs de Deux-Ponts se virent contraints de renouveler de vingt en vingt ans le même arrangement, et Bischwiller ne sortit plus des mains des princes de Birkenfeld.

XVI. Jean II eut pour successeur l'aîné des fils que lui donna sa seconde femme, Louise-Juliane, Frédéric (né le 5 avril 1616). Ce prince régna paisiblement pendant près de vingt-six ans, et mourut le 9 juillet 1661, ne laissant que des filles, de sorte que le duché de Deux-Ponts passa à son neveu Frédéric-Louis, du rameau de *Landsberg.* Mais Frédéric-Louis lui-même survécut à tous ses fils, et lorsqu'il mourut en 1681, Deux-Ponts et Moschel-Landsberg échurent au troisième des rameaux issus de Jean II, à celui de *Clébourg.*

XV. Le premier possesseur de Clébourg, Jean-Casimir, réduit à un patrimoine insuffisant, s'était rendu, jeune encore, à la cour de Suède et y avait trouvé, sur la recommandation du landgrave Maurice de Hesse, un accueil fort distingué. Ami et compagnon de Gustave-Adolphe, il épousa sa sœur Catherine, en 1615, et devint auprès du roi de Suède l'influent défenseur de la cause du malheureux électeur Frédéric V. Sa haute fortune ne lui fit pas oublier son petit domaine de Clébourg; il y revint souvent, y construisit en 1620, pour sa femme, un château qu'il nomma Catherinenbourg, et s'arrondit en acquérant successivement Birlenbach (1618), Keffenach (1649) et la moitié de Schœnenbourg

1. C'étaient alors les fils d'Évrard Flach de Schwarzenberg, mari de la nièce de Louis d'Eschenau.

(1651)[1]. Jean-Casimir mourut le 17 juin 1652, avant d'avoir eu la joie de voir à quelle haute fortune allaient arriver ses descendants. Sa femme, Catherine WASA, lui avait donné huit enfants, dont trois étaient morts en bas âge. L'aîné des fils survivants, CHARLES-GUSTAVE, né le 8 novembre 1622, monta sur le trône de Suède, le 16 juin 1654, après l'abdication de la reine Christine, sa cousine germaine.

XVI. Le roi de Pologne ayant refusé de reconnaître le nouveau souverain, CHARLES X passa sur le continent à la tête d'une armée, remporta, après trois jours de lutte, une éclatante victoire sous les murs de Varsovie et conquit la Pologne en quelques mois (1656). Le tsar de Russie, l'empereur d'Allemagne, la république de Hollande et le roi de Danemark s'unirent contre lui avec le roi Jean-Casimir et firent subir des échecs partiels à ses lieutenants. Mais Charles X, passant les deux Belts sur la glace, se présenta inopinément devant Copenhague, et arracha au roi Frédéric III, consterné par cette brusque attaque, l'avantageux traité de Roëskilde (1658). Peu après, prétextant que ce traité n'avait pas été exécuté, il vint de nouveau assiéger son ennemi dans sa capitale. Mais, arrêté par la vigoureuse résistance des Danois, il dut convertir le siége en blocus, et mourut subitement à Gothembourg le 23 février 1660, avant d'avoir pu forcer la place. Cet événement suspendit les hostilités. Bientôt des négociations s'ouvrirent entre les belligérants, et les deux traités d'Oliva et de Copenhague rétablirent la paix entre les puissances du Nord, en assurant à la Suède une extension considérable de territoire (1660).

XVII. Charles X n'avait eu, de son mariage avec Hedwige-Éléonore de HOLSTEIN-GOTTORP, qu'un fils, CHARLES XI, qui, né le 24 novembre 1655, avait à peine 4 ans au moment où la mort de son père l'appela au trône; il ne commença guère à régner par lui-même qu'en 1672. L'année suivante, il déclara la guerre à l'électeur de Brandebourg à l'instigation de Louis XIV, mais le maréchal Wrangel fut complétement battu à Fehrbellin. Le roi de Danemark ayant profité de cette déroute pour achever d'opprimer le duc de Holstein-Gottorp, dont la Suède soutenait en secret les prétentions, Charles XI tourna ses forces contre lui, le battit à Landscrona et le força, par le traité de Lunden, à se soumettre aux conditions stipulées dix-neuf ans auparavant à Copenhague. La paix fut

1. CULMANN, *Geschichte von Bischweiler*, p. 42, n° 1. D'après SCHOEPFLIN (trad. Ravenez, t. IV, p. 428, § 336), les deux dernières localités ne furent acquises que par le fils de Jean-Casimir, Adolphe-Jean, en 1661 et en 1666.

cimentée entre eux par le mariage du roi de Suède avec la princesse Ulrique-Éléonore de DANEMARK, sœur de Chrétien V (6 mai 1680). Depuis cette époque Charles XI se consacra exclusivement à l'administration de ses États, encouragea le commerce et les arts, et mourut le 15 avril 1697, laissant à son fils CHARLES XII, outre une armée et une flotte respectables, un trésor tel que n'en avait jamais possédé aucun prince du Nord. En 1680, à la suite d'une révolution, il avait été proclamé souverain absolu par les États assemblés.



Le roi Charles XII.

XVIII. L'histoire du brillant CHARLES XII est si connue qu'il suffira d'en rappeler les traits principaux. Il avait à peine atteint sa majorité (né le 17 juin 1682), que les ennemis héréditaires de la Suède, les rois de Danemark et de Pologne, et le tsar de Moscovie, se coalisèrent contre lui. Le jeune prince se dirigea d'abord sur la capitale de son neveu Frédéric IV, et le contraignit à la

paix (traité de Travendahl, août 1700). Trois mois après, avec 9,000 Suédois, il battait à Narva 60,000 Russes (nov. 1700); et, se retournant brusquement contre Auguste II de Pologne, remportait une victoire signalée sur les bords de la Duna, détrônait le roi et mettait à sa place Stanislas Leczinsky (12 juillet 1704). Le traité d'Alt-Ranstadt (24 sept. 1706) couronna cette première période de luttes glorieuses, en consacrant la déchéance de la maison de Saxe. Il marque l'apogée de la puissance de Charles XII. Trois ans après, le roi essuya une sanglante défaite à Pultava, se réfugia en Turquie, et y fut en quelque sorte retenu prisonnier, tandis que les princes du Nord, qu'il avait écrasés, reprenaient leur revanche sur ses lieutenants. Enfin, en 1714, il parvint à s'échapper, se jeta dans Stralsund qu'assiégeaient les alliés (11 novembre), rétablit promptement ses affaires et était occupé à conquérir la Norwége, quand une balle suédoise le frappa sous les murs de Frédérickshall, le 11 décembre 1718. Il ne s'était pas marié, de sorte que le sceptre de Suède, qu'il avait si glorieusement porté, échappa pour toujours à la Maison palatine[1].

XVI. Aussitôt après leur avénement au trône de Suède, les comtes palatins de *Clébourg* avaient abandonné à d'autres princes de leur famille le gouvernement de leurs petits domaines patrimoniaux. ADOLPHE-JEAN, frère cadet de Charles X et oncle de Charles XI, reçut en apanage le château de Catherinenbourg et les villages qui en dépendaient (1654 et années suivantes), et les posséda jusqu'en 1689, fréquemment troublé, sur la fin de ses jours, par les incursions des armées françaises. Le duché de Deux-Ponts, dont Charles XI était devenu le souverain nominal en 1681, après la mort de Frédéric-Louis, du rameau de *Landsberg,* fut administré jusqu'en 1712 par Charlotte-Frédérique, belle-fille de ce dernier prince et fille de son prédécesseur, Frédéric de *Deux-Ponts.* Cette femme, éminente par ses vertus, fit pendant trente ans le bonheur du pays et conquit, par un gouvernement exemplaire, l'affection et le respect de ses sujets.

XVII. Au comte Adolphe-Jean succéda, le 14 octobre 1689, son fils, GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD, né le 2 avril 1670. Dernier représentant de la *Nouvelle ligne de Deux-Ponts,* Gustave-Samuel hérita du duché de ce nom en 1718, après la mort du roi Charles XII. «C'est», écrivait MADAME, duchesse d'Orléans, quelques mois après, «un bien triste sire pour la figure comme pour

---

1. Charles XII eut pour successeur le mari de sa sœur Ulrique-Éléonore, Frédéric, landgrave héréditaire de Hesse-Cassel.

« les manières; c'est assurément l'être le plus désagréable que Dieu ait jamais « fabriqué[1]. » Bien que s'étant converti au catholicisme en 1692, un peu, selon HÆUSSER[2], pour se ménager des protecteurs puissants, il épousa une fille de



Gustave-Samuel-Léopold.

Léopold-Louis, de *Veldenz,* princesse protestante et « contrefaite[3] ». Il n'en eut pas d'enfants, et se décida brusquement, en 1723, à la répudier, pour épouser,

1. *Correspondance de* MADAME, lettre du 6 mars 1719. Éd. BRUNET, t. II, p. 76. Le portrait de ce prince, que nous publions ici, ne paraît pas précisément justifier la première partie de cette appréciation. Il n'est pas impossible que le peintre ait quelque peu flatté son modèle; mais, d'autre part, on ne doit pas non plus prendre au pied de la lettre toutes les boutades de MADAME.

2. T. II, p. 890. C'est lors de sa conversion à Rome qu'il ajouta le prénom de Léopold aux deux autres qu'il portait déjà. (CULMANN, p. 99.)

3. Même lettre de MADAME.

un mois après, une demoiselle HOFFMANN, fille de l'un de ses conseillers. La Diète germanique, les princes protestants, les agnats de Gustave-Samuel s'émurent très-vivement de ce double événement; mais il n'eut pas de suite, parce que l'épouse répudiée mourut la même année, et que la seconde union fut stérile comme la première. D'autres difficultés s'élevèrent plus tard entre le duc de Deux-Ponts et son cousin, Chrétien III, de *Birkenfeld,* lorsque le premier, pour assurer sa succession à la ligne catholique de *Sulzbach,* contrairement aux pactes de la famille, eut admis, en 1724, des troupes électorales dans sa capitale. Un décret impérial de 1725 obligea l'électeur à les rappeler, et le conseil de l'Empire régla les bases d'une transaction. Mais l'affaire resta pendante, même après la mort du duc (17 septembre 1731), jusqu'au traité du 23 décembre 1733, dont la substance a été indiquée plus haut, et qui donna satisfaction aux légitimes réclamations du chef de la maison de Birkenfeld.

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE DE LA MAISON PALATINE DEPUIS 1799 JUSQU'A NOS JOURS (LIGNE DE BIRKENFELD).



CHAPITRE PREMIER.

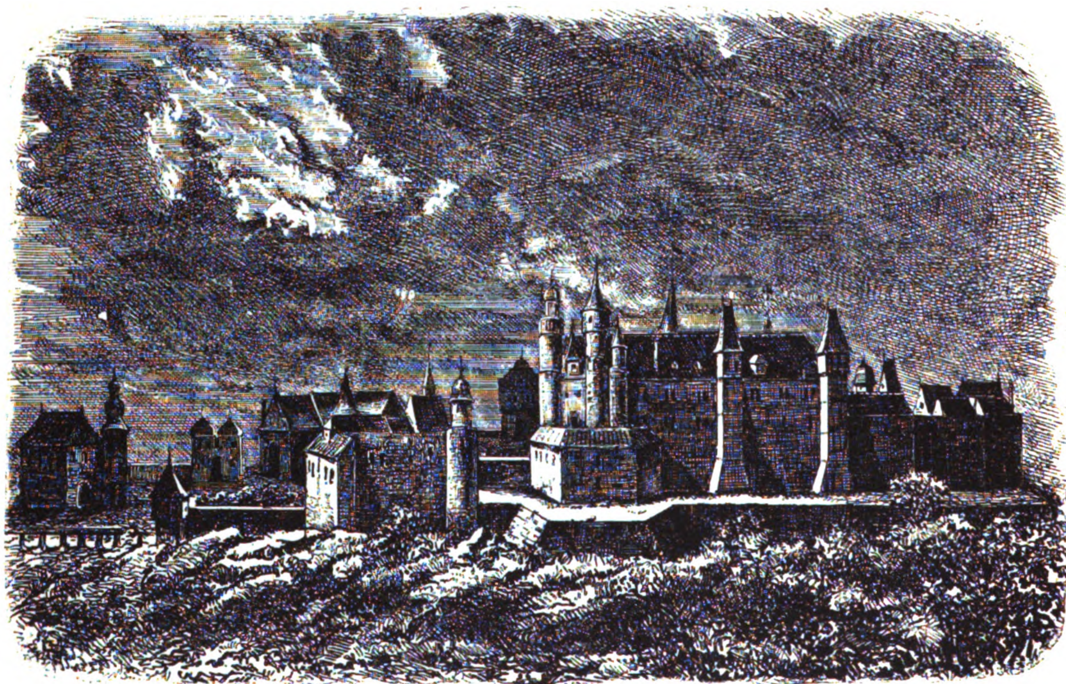
LA LIGNE DE BIRKENFELD DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A SON AVÉNEMENT A L'ÉLECTORAT (1569-1799).

Le duc Wolfgang de DEUX-PONTS laissa à sa mort cinq fils, dont trois fondèrent de nouveaux rameaux. La maison de *Birkenfeld* descend du cadet, CHARLES.

XIV. CHARLES, né le 4 septembre 1560 à Neubourg sur le Danube, reçut, d'après le testament de son père, 6,000 florins de rentes, pour lesquels son frère Jean, duc de Deux-Ponts, chargé de les servir, lui assigna, par traité du 15 juin 1584, la partie bipontine du comté ultérieur de Sponheim, en ne se réservant qu'une portion des revenus. Dès 1580, le jeune comte s'était fait

remarquer par son instruction et sa piété et avait exercé avec distinction le rectorat de l'université de Heidelberg. Le 13 février 1585, il épousa Dorothée, fille du duc Guillaume de Brunswick-Lunebourg, qui lui donna plusieurs enfants. C'est peu de temps après son mariage qu'il fit construire le château de Birkenfeld, dont ses descendants portent le nom. Il y résidait habituellement, et y réunit une bibliothèque importante pour l'époque.

Après la mort de Charles (6 décembre 1600), Birkenfeld passa à son fils aîné, Guillaume-George (1591-1669), puis au fils de ce prince, Charles-Othon (1669-1671); enfin, Charles-Othon n'ayant pas laissé de postérité, à la branche cadette, fondée par Chrétien Ier, second fils de Charles.



Vue de Birkenfeld.

XV. Chrétien Ier, né le 24 août 1598, n'avait obtenu d'abord qu'un petit apanage en argent. Il courut de bonne heure la carrière des armes, servit sous les ordres de Gustave-Adolphe, et fut chargé par lui de commander les troupes qu'il laissa sur le Rhin, lorsque le gros de l'armée suédoise alla envahir la Bavière. Chrétien combattit pendant plusieurs années soit dans le Palatinat, soit en Alsace, et ne déposa les armes que quand le théâtre de la guerre se fut porté dans d'autres contrées. On a déjà vu qu'il reçut, en 1640, la seigneurie de

Bischwiller comme gage d'une créance assez importante appartenant à sa femme, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts. Dès la même année, il releva le château de Bischwiller de ses ruines et vint s'y fixer. Il mourut le 27 août 1654, pendant une visite qu'il faisait à la famille de Hohenlohe au château de Neuenstein. Ayant perdu sa femme, Madeleine-Catherine de Deux-Ponts, le 10 janvier 1648, il s'était remarié, le 28 octobre suivant, avec Jeanne, comtesse de Helfenstein, veuve du dernier landgrave de Leuchtenberg, mais il n'en avait pas eu d'enfants. Son fils aîné, Chrétien II, né le 22 juin 1637, lui succéda à Bischwiller sous la tutelle de sa belle-mère. Son fils cadet, Jean-Charles, né le 17 octobre 1639, reçut le petit apanage de Gelnhausen et fonda la ligne, encore florissante, mais non souveraine, dont les membres portent, depuis la fin du siècle dernier, le titre de *ducs en Bavière.*

XVI. Chrétien II était encore très-jeune à la mort de son père. Il alla terminer à l'étranger son éducation, commencée à Bischwiller par Spener, et fit notamment à la cour de France un séjour pendant lequel il conquit l'amitié du jeune roi Louis XIV, son contemporain. La faveur du puissant monarque exerça sur toute la carrière du comte palatin une influence décisive et favorable. En 1664, la guerre ayant éclaté entre les Turcs et l'empereur d'Allemagne, Chrétien prit du service dans le corps d'armée français qui allait défendre en Hongrie la cause de la civilisation, et s'y comporta d'une façon brillante. Louis XIV le récompensa, en lui ménageant une opulente alliance : le 7 septembre 1667, Chrétien épousa, sous ses auspices, Catherine-Agathe, fille unique du dernier comte de Ribeaupierre, et reçut du roi, à cette occasion, le brevet de colonel du régiment de *Royal-Alsace.* Plus tard s'ajoutèrent à ce titre ceux de maréchal de camp et de lieutenant général, d'autant plus honorables pour le jeune prince, qu'ils lui étaient conférés malgré sa qualité de protestant.

La seigneurie de Ribeaupierre était l'une des plus étendues et des plus riches de l'Alsace. Elle comprenait, tant en alleux qu'en fiefs de l'Empire, de Bâle et de Murbach, huit bailliages: Ribeauvillé, Zellenberg, Bergheim, Guémar, Heiterheim (*Heiteren*), Orbey, Wihr et Sainte-Marie-aux-Mines, et appartenait depuis le treizième siècle à une famille de dynastes qui avait fourni à l'Empire des généraux et des conseillers distingués. On cite surtout parmi eux Schasman ou *Maximin,* le premier et le deuxième du nom, qui servirent les empereurs Sigismond et Maximilien Ier; Guillaume (Ier), frère de Schasman (II), qui fut général de l'archiduc Sigismond et mourut en 1475; son fils, Guillaume (II), conseiller de Maximilien Ier et de Charles-Quint, landgrave de l'Alsace supérieure

et président de la régence d'Ensisheim, mort en 1547, etc. ÉVRARD de Ribeaupierre, arrière-petit-fils de Guillaume (II), était mort en 1637, laissant deux fils, GEORGE-FRÉDÉRIC, né en 1595, et JEAN-JACQUES, né en 1598. L'aîné mourut en 1651 et eut pour successeur son frère cadet; sa fille unique, ANNE-ÉLISABETH, qui, en 1651, n'avait que 7 ans, épousa, par la suite (1658), le comte Chrétien-Louis de WALDECK. Jean-Jacques n'eut pas non plus d'héritiers mâles, et, comme nous l'avons dit plus haut, sa fille, CATHERINE-AGATHE, née en 1648, épousa le prince de BIRKENFELD. Le comte de Waldeck s'empressa, à cette occasion, de



Vue de Ribeauvillé, au XVIIe siècle.

faire valoir les droits éventuels que sa femme avait sur la seigneurie de Ribeaupierre. Mais Louis XIV refusa de les reconnaître. Dès 1668, il assura à Chrétien II la survivance des fiefs de son beau-père; et, quand le comte Jean-Jacques mourut en 1673, le mari de sa nièce renouvela vainement ses réclamations. Jusqu'à nos jours, la maison de Waldeck a maintenu dans son blason, en souvenir de ses prétentions sur l'héritage des Ribeaupierre, les armes de Ribeaupierre, de Hohenack et de Géroldseck-aux-Vosges, qui formaient l'écusson de ces anciens dynastes alsaciens.

Bischwiller et Ribeaupierre durent, depuis ce moment, à la faveur dont les princes de Birkenfeld jouissaient à la cour de France, d'échapper à la plupart des vexations et des malheurs auxquels furent exposées, pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV, les possessions de la Maison palatine sur la rive gauche du Rhin. Les deux seigneuries se développèrent en paix et leurs habitants conservèrent leur liberté religieuse, au milieu de la violente réaction



Jean-Jacques, comte de Ribeaupierre.

catholique qui signala la fin du dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième.

De 1672 à 1700, Chrétien II habita le plus souvent Strasbourg. En 1701, il abandonna le gouvernement de ses domaines à son fils, Chrétien III, alors âgé de 27 ans, et se retira dans son château de Birkenfeld, où il mourut le 26 avril 1717.

XVII. Chrétien III prit, comme général au service de France, une part honorable aux guerres qui troublèrent l'Europe pendant les dernières années du règne de Louis XIV. En 1693, il était entré comme capitaine dans le régiment de cavalerie de *Duplessis*. Le 1er mars 1696, il succéda à son père comme colonel de *Royal-Alsace*, se distingua au siége de Barcelone, et fut promu, en récompense, au grade de brigadier d'infanterie, le 6 août 1697. Le 23 décembre 1702, il devint maréchal de camp, et le 26 octobre 1704, lieutenant général. C'est en cette dernière qualité qu'il fit, en 1708, la campagne de Hollande sous Vendôme. Après la mort de Louis XIV, il se consacra exclusivement à l'administration de sa petite principauté, résidant l'hiver à Ribeaupierre, et l'été à Bischwiller. Devenu duc de Deux-Ponts par suite du traité du 23 décembre 1733, il fit, le 1er avril suivant, son entrée solennelle dans la capitale de ses nouveaux États, et y fut subitement enlevé, le 3 février 1735, par une maladie inflammatoire.

XVIII. Chrétien III avait épousé, le 21 septembre 1719, Caroline, fille du comte Louis-Craton de Nassau-Saarbrück. Il en eut trois enfants : Henriette-Christine-Caroline, née le 9 mars 1721, qui épousa, le 12 août 1741, Louis (IX), landgrave héréditaire de Hesse-Darmstadt; Chrétien IV, né le 6 septembre 1722, qui succéda à son père à Deux-Ponts et à Bischwiller, embrassa la religion catholique le 11 février 1758, et mourut, non marié, le 4 (*al.* 5) novembre 1775; enfin *Frédéric*-Michel, né le 27 février 1724 à Ribeauvillé, qui reçut en apanage la seigneurie de Ribeaupierre, devint, en 1736, colonel de *Royal-Alsace*, puis maréchal de camp et lieutenant général au service de France, général en chef de l'armée électorale palatine, et feldmaréchal autrichien dans la guerre de Sept ans. Ce prince épousa, le 6 février 1746, Marie-Françoise-Dorothée de Deux-Ponts-Sulzbach, cousine germaine de l'électeur Charles. Frédéric se convertit, à son instigation, à la religion catholique, le 8 décembre de la même année, et mourut le 15 août 1767 au château de Schwetzingen.

XIX. Il laissait une assez nombreuse postérité : l'aîné de ses enfants, *Charles II* Auguste-Chrétien, né en 1746, succéda à son oncle dans le duché de Deux-Ponts, y mena la vie ruineuse et frivole dont tant de princes donnaient alors l'exemple; s'opposa, comme on l'a vu plus haut, sur les remontrances de la Prusse, aux projets de démembrement de la Bavière, et les fit échouer, dut abandonner ses États en 1792 devant les armées de la République française, et

mourut le 1er avril 1795. Il avait été marié avec une princesse saxonne, qui ne lui donna pas d'enfants, de sorte que son duché passa à son frère.

Des deux sœurs de Charles II, l'une, MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, née le 11 mai 1752, épousa, le 29 janvier 1769, Frédéric-Auguste, alors électeur, et, plus tard, roi de SAXE, oncle du roi Jean actuellement régnant; l'autre, MARIE-ANNE, née le 18 juillet 1753, épousa son cousin, Guillaume, de *Birkenfeld-Gelnhausen,* premier *duc en Bavière.*

Enfin, le frère cadet de Charles II, son successeur à Deux-Ponts, est le prince *MAXIMILIEN*-JOSEPH, plus tard roi de Bavière, sous le nom de MAXIMILIEN Ier.

Maximilien-Joseph naquit à Schwetzingen, près de Mannheim, le 27 mai 1756. Comme cadet de la famille, il reçut en apanage la seigneurie de Ribeaupierre, et y résida de temps en temps. Mais d'ordinaire, il habitait Strasbourg, où le retenaient non-seulement les agréments d'une grande ville, mais encore les devoirs de sa charge, pour ainsi dire héréditaire, de colonel de *Royal-Alsace.* Il y acheta, en 1770[1], le bel hôtel construit dans la rue Brûlée par le préteur Gayot, et où, depuis 1792, on a installé le quartier général de la division militaire. C'est dans cet hôtel que sa femme, Wilhelmine-Auguste de HESSE-DARMSTADT, donna le jour à son premier fils, CHARLES-*LOUIS*-AUGUSTE, le futur roi Louis (25 août 1786). Les historiens ont relevé avec raison cette circonstance singulière, que le jeune prince, né sur le sol français, fils d'un colonel français, filleul du roi de France Louis XVI, appelé plus tard à porter une couronne royale, qui avait été posée sur le front de son père par l'empereur des Français, fut, dans un âge avancé, l'un des souverains les moins bien disposés pour la France et l'un de ceux qui donnèrent, de leur aversion pour elle, les preuves les plus convaincantes. Ce n'est pas le trait le moins curieux de cette remarquable personnalité.

Lorsque les premières atteintes de la Révolution française se firent sentir à Strasbourg, le jeune et brillant colonel de *Royal-Alsace* contribua de toutes ses forces à réprimer avec son régiment les désordres populaires qui en signalèrent l'aurore. Mais bientôt il ne se trouva plus en sûreté sur le sol français et passa le Rhin. Son frère, Charles II, étant mort en 1795, et l'électeur Charles-Théodore en 1799, sans laisser ni l'un ni l'autre de postérité, le *prince Max,* comme on l'appelait en Alsace, se trouva le seul représentant de la Maison palatine, et

1. PITON, *Strasbourg illustré*, t. Ier, p. 33.

réunissant sur sa tête des couronnes qui, cent ans auparavant, appartenaient à dix branches différentes, devint successivement duc de Deux-Ponts, électeur de Bavière et du Rhin. Il n'avait pas atteint le faîte de sa grandeur[1].

CHAPITRE II.

LA MAISON PALATINE DEPUIS 1799 JUSQU'A NOS JOURS.

Prince de manières affables et courtoises, d'un extérieur ouvert, du caractère le plus bienveillant, Maximilien-Joseph fut accueilli avec transport dans ses nouveaux États. Ses sujets s'attendaient avec raison à une nouvelle ère de prospérité, et les premiers actes de l'électeur justifièrent leurs espérances. Secondé par un excellent ministre, Montgelas, il porta résolûment la main sur les abus que le précédent régime avait favorisés; ramena dans l'administration l'ordre et la moralité; apaisa par sa déclaration de religion les pénibles discussions qui régnaient depuis cent ans entre catholiques et protestants; restaura les études par la création de nombreuses écoles et de séminaires pour l'instruction des instituteurs.

Dans sa politique extérieure, il prit d'abord part à la coalition de 1799 contre la France, mais ne tarda pas, après Hohenlinden, à se rapprocher du premier Consul, et obtint, le 24 août 1801, six mois après la signature du traité de Lunéville, un traité spécial (conclu à Paris), par lequel, en échange de ses possessions cisrhénanes qu'il cédait à la France, Napoléon lui promettait une indemnité territoriale considérable et avantageusement située. En effet, le recès de la députation de l'Empire, rendu le 27 avril 1803 sous la pression de la France et de la Russie, lui attribua les anciens évêchés de Würtzbourg, de Bamberg, d'Augsbourg et de Freysing, la ville de Passau, la prévôté de Kempten, plusieurs abbayes et quinze villes impériales, tant en Franconie qu'en Souabe, ce qui,

1. Ses armes, comme électeur de Bavière en 1799, étaient : *parti de trois traits et coupé de deux : au 1er, de* Berg ; *au 2e, de* Juliers ; *au 3e, de* Clèves ; *au 4e, de* Meurs ; *au 5e, de* Sponheim ; *au 6e, de* Berg-op-Zoom ; *au 7e, de* Veldenz ; *au 8e, de* La Marck ; *au 9e, de* Ribeaupierre ; *aux 10e et 11e réunis, de* Ravensberg ; *au 12e, de* Hohenack ; *sur le tout, écartelé du* Palatinat *et de* Bavière ; *sur le tout du tout, de gueules au globe impérial d'or*. L'écusson était orné, à part l'ordre de la Toison d'or, qui n'y figurait pas, comme celui de l'électeur Charles-Théodore, décrit en tête de la présente notice.


MAXIMILIEN I
ROI DE BAVIÈRE
A.DEMARLE

même en tenant compte de la cession de Mannheim et d'Heidelberg au margrave de Bade, constituait un superbe dédommagement[1].

Lié depuis ce moment à la fortune de Napoléon, Maximilien prit part à la courte et brillante campagne de 1805, et reçut, par le traité de Presbourg du 26 décembre de la même année, la récompense de son dévouement. L'empereur des Français lui fit reconnaître le titre de roi de Bavière et obtint pour lui divers échanges de territoire qui, en agrandissant ses États, leur donnèrent de meilleures frontières; ainsi, le duché de Berg fut cédé à la Prusse en échange du margraviat d'Anspach, qui confinait à la Bavière; Augsbourg, Eichstædt et Nuremberg devinrent des villes bavaroises, et l'Autriche fut forcée d'abandonner au roi tout le Tyrol. Par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, la partie méridionale de cette dernière province fut rétrocédée à l'Autriche, mais la Bavière s'accrut de la vallée de l'Inn et de la principauté de Bayreuth[2].

Le roi Maximilien avait scellé son union avec Napoléon, en donnant sa fille, *AUGUSTE*-AMÉLIE-LOUISE, au prince Eugène DE BEAUHARNAIS, le 13 janvier 1806, et avait accédé, le 12 juillet suivant, à la Confédération du Rhin. En 1813, la voix de ses peuples l'obligea d'abandonner la cause de son ancien protecteur. Le 8 octobre, il entra dans la coalition destinée à affranchir l'Allemagne, et ses troupes combattirent dans les rangs des alliés pendant les campagnes de France

---

1. Par ordonnance du 3 octobre 1804, les armes de l'électorat furent modifiées de la manière suivante : *parti de cinq traits et coupé de deux, ce qui fait* 18 *quartiers : au* 1er, *d'azur à un étendard écartelé de gueules et d'argent et fixé à une lance d'or posée en bande, pour la principauté de* WÜRTZBOURG ; *au* 2e, *coupé émanché de gueules et d'argent, pour le duché de* FRANCONIE ; *au* 3e, *de* BERG ; *au* 4e, *de* CLÈVES ; *au* 5e, *d'or, au lion de sable et une bande d'argent brochant, pour la principauté de* BAMBERG ; *au* 6e, *parti de gueules et d'argent, pour la principauté d'*AUGSBOURG ; *au* 7e, *coupé de gueules et d'azur, pour la principauté de* KEMPTEN ; *au* 8e, *d'argent à une tête de maure couronnée d'or, pour la principauté de* FREYSING ; *les* 9e *et* 10e *vides ; au* 11e, *d'argent au loup ravissant de gueules, pour la principauté de* PASSAU ; *au* 12e, *d'argent à la fasce d'azur, pour le landgraviat de* LEUCHTENBERG ; *au* 13e, *de gueules à l'éléphant d'argent posé sur une divise baissée d'or*, pour le comté de* HELFENSTEIN ; *au* 14e, *de* RAVENSBERG ; *au* 15e, *d'argent, au lion-léopardé de gueules sur un monticule à trois coupeaux de sinople, pour le comté-princier de* MINDELHEIM ; *au* 16e, *de* LA MARCK ; *au* 17e, *de gueules à une demi-aigle d'argent, mouvante du flanc dextre du quartier, pour le comté d'*OTTOBEUERN ; *au* 18e, *d'argent à un château de gueules donjonné de deux tours, pour la seigneurie de* ROTHENBOURG ; *sur le tout, et couvrant les* 9e *et* 10e *quartiers, écartelé de* BAVIÈRE *et du* PALATINAT ; *sur le tout du tout, des* GRANDS-SÉNÉCHAUX DE L'EMPIRE. L'écusson entouré et orné comme précédemment. (Cfr. HEFNER, *Wappenbuch*, t. Ier, pl. 22.)

2. Dès que Maximilien-Joseph eut pris le titre de roi, il simplifia ses armes. Il ne conserva que l'*écusson fuselé de* BAVIÈRE, en le chargeant, antérieurement à la dissolution de l'Empire, *d'un petit écusson couronné d'or, parti des* GRANDS-SÉNÉCHAUX *et du* PALATINAT, et, ensuite, *d'un écusson de gueules à l'épée d'argent et au sceptre d'or, passés en sautoir sous une couronne du même, le grand écu timbré de la couronne royale*. Les deux lions placés comme supports furent également couronnés et tinrent chacun un étendard aux couleurs bavaroises, fixé à une hampe d'or.

* **Régulièrement, l'éléphant aurait dû être posé, non sur une divise, mais sur un monticule à trois coupeaux. V. les armes des comtes de Helfenstein, SIEBMACHER, t. Ier, pl. 16.**

de 1814 et de 1815. Les traités de Vienne apportèrent un nouvel et dernier changement à la configuration de son royaume. L'Autriche ayant revendiqué le Tyrol, le Vorarlberg et la vallée de l'Inn, la Bavière reçut en échange Aschaffenbourg, Würtzbourg, qui en avait été momentanément détaché, et la partie de l'ancien Palatinat du Rhin située sur la rive gauche du fleuve.

Depuis 1815, le roi Maximilien, rendu aux soins de la paix, ne s'occupa plus que de l'administration intérieure de ses États et des institutions qui pouvaient en développer la prospérité. Dans les premiers mois de l'année 1818, il rendit un édit sur l'organisation communale, qui est empreint d'un esprit sagement libéral. Enfin, le 26 mai de la même année, il promulgua une constitution basée sur les principes qu'on est convenu d'appeler les principes de 1789 : liberté de conscience, liberté de penser, égalité devant la loi, égale répartition de l'impôt, etc. Il fut enlevé à l'affection de son peuple, dans la nuit du 12 au 13 octobre 1825, à l'âge de 69 ans.

Maximilien I[er] avait été marié deux fois et laissait des enfants des deux lits. Sa première femme, Wilhelmine-Auguste de HESSE-DARMSTADT († 30 mars 1796), avait donné le jour à deux fils et à trois filles, dont une morte en bas âge. Les survivants étaient :

1° CHARLES-*LOUIS*-AUGUSTE, né le 27 août 1786, qui succéda à son père sur le trône de Bavière, sous le nom de LOUIS I[er].

2° *AUGUSTE*-AMÉLIE-LOUISE, née le 21 juin 1788, mariée le 13 janvier 1806 à Eugène de BEAUHARNAIS, vice-roi d'Italie, duc de Leuchtenberg († 1824); morte le 13 mai 1851.

3° *CHARLOTTE* (*al. CAROLINE*) AUGUSTE, née le 8 février 1792, mariée d'abord, en 1808, nominalement au prince royal de WURTEMBERG, puis, en 1816, après la dissolution amiable de cette première union, qui n'avait jamais été consommée, à l'empereur d'AUTRICHE François I[er] (grand-père de l'empereur actuel), alors veuf de sa troisième femme.

4° *CHARLES*-THÉODORE-MAXIMILIEN, né le 7 juillet 1795, feldmaréchal au service de Bavière.

De son second mariage (9 mars 1797) avec Caroline-Frédérique-Wilhelmine, fille du prince héréditaire Charles-Louis de BADE, étaient nées, à part un prince, mort en bas âge, cinq filles :

5° *ÉLISABETH*-LOUISE et

6° *AMÉLIE*-AUGUSTE, sœurs jumelles, nées le 13 novembre 1801, et mariées, la première, à Frédéric-Guillaume IV, roi de PRUSSE (1823), la seconde, à Jean, roi de SAXE (1822).

7° *Marie*-Léopoldine-Anne-Wilhelmine et

8° *Frédérique-Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, sœurs jumelles, nées le 27 janvier 1805, et mariées, la première, à Frédéric-Auguste, roi de Saxe, mort en 1854 (1833); la seconde, à l'archiduc d'Autriche François-Charles, fils de l'empereur François Ier et de sa deuxième épouse, Marie-Thérèse des Deux-Siciles. L'archiduchesse Sophie est la mère des deux empereurs François-Joseph Ier d'Autriche et Maximilien du Mexique, ainsi que des archiducs Charles et Louis.

9° *Louise*-Wilhelmine, née le 30 août 1808, mariée à son parent Maximilien, duc *en* Bavière (1828), sur les enfants de qui nous reviendrons plus loin; parmi eux se trouve notamment la princesse Élisabeth, qui a épousé, en 1854, son cousin germain, l'empereur d'Autriche, François-Joseph Ier.

XX. Le roi Louis Ier vivant encore, bien que, en 1848, il ait volontairement résigné le pouvoir, nous devons nous abstenir de reproduire ici sa biographie. Tout le monde sait que ce prince, ami des arts, a fait de Munich une moderne Athènes, la couvrant de superbes monuments, y créant des musées qui rivalisent avec les plus célèbres de l'Europe, y groupant autour de lui et y animant de son souffle inspirateur toute une légion de peintres, de littérateurs, de statuaires, quelques-uns illustres. Son goût pour le beau dans ses diverses manifestations — le roi Louis est lui-même un poëte distingué — ne le détourna pas des entreprises plus directement utiles au pays. La Bavière lui doit le canal qui relie le Danube au Mein, le port de Ludwigshafen sur le lac de Constance, et le premier tronçon de chemin de fer qui ait été construit en Allemagne. En 1826, le roi Louis a transféré à Munich l'ancienne et florissante université d'Ingolstadt, momentanément placée par son père à Landshut, vingt-six ans auparavant.

Marié, le 12 octobre 1810, à la princesse Thérèse, fille du duc Frédéric de Saxe-Altenbourg (✝ 26 octobre 1854), il en a eu huit enfants :

1° *Maximilien II* Joseph, qui suit.

2° *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née le 30 août 1813, mariée le 26 décembre 1833 à Louis III, aujourd'hui grand-duc de Hesse, décédée le 25 mai 1862.

3° *Othon*-Frédéric-Louis, né le 1er juin 1815, roi de Grèce le 5 octobre 1832, renversé du trône par une révolution en octobre 1862; marié le 22 novembre 1836 à Marie-Frédérique-*Amélie* d'Oldenbourg; mort le 26 juillet 1867.

4° *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né le 12 mars 1821, général d'artillerie au service de Bavière, marié le 15 avril 1844 à l'archiduchesse *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Josèphe, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane († 26 avril 1864); père de quatre enfants:

a) *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloys-Alfred, né le 7 janvier 1845, lieutenant de chasseurs.

b) *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnolphe, né le 9 février 1846, lieutenant de chasseurs.

c) *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née le 12 novembre 1850.

d) François-Joseph-*Arnolphe*-Adalbert-Marie, né le 6 juillet 1852.

5° *Aldegonde* - Auguste - Charlotte - Caroline - Élisabeth - Amélie - Marie - Sophie - Louise, née le 19 mars 1823, épouse de François V, duc de Modène.

6° *Hildegarde*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née le 10 juin 1825, mariée en 1844 avec Albert, archiduc d'Autriche.

7° *Alexandrine*-Amélie, née le 26 août 1826.

8° *Adalbert*-Guillaume-George-Louis, né le 19 juillet 1828, général au service de Bavière, marié le 25 août 1856 avec Amélie, infante d'Espagne (fille de l'infant François-de-Paule, oncle de la reine Isabelle II), dont il a trois enfants:

a) *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Henri-Adalbert-François-Philippe-André-Constantin, né le 22 octobre 1859.

b) *Alphonse*-Marie-François-d'Assise-Clément-Max-Emmanuel, né le 24 janvier 1862.

c) Marie-*Isabelle*-Louise-Amélie-Elvire-Blanche-Éléonore, née le 31 août 1863.

XXI. *Maximilien II* Joseph, qui avait succédé à son père, le roi Louis, le 21 mars 1848, et qu'une mort subite a prématurément enlevé à l'affection de ses sujets (10 mars 1864), était né le 28 novembre 1811. Une forte éducation littéraire et scientifique, dirigée par l'illustre Schelling, l'avait préparé de bonne heure à porter le poids du gouvernement et lui avait inspiré, en outre, pour les études philosophiques, un goût auquel il sacrifiait volontiers ses moments de loisir. Pendant le règne de son père, Maximilien ne prit aux affaires qu'une part peu active, il était général dans l'armée bavaroise et siégeait au Conseil d'État, mais ne sortait guère du cercle assez étroit de ses doubles attributions. Toutefois, en 1848, il sut prendre d'une main à la fois ferme et habile les rênes du char de l'État, et a donné à la Bavière seize années de paix et de prospérité.

Marié le 12 octobre 1842 avec la princesse Marie de Prusse, fille de Guillaume, oncle des rois Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier, Maximilien II a laissé deux fils:

1° *Louis II* Othon-Frédéric-Guillaume, qui suit.

2° *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né le 27 avril 1848, capitaine au régiment d'infanterie de la garde.

XXII. Louis II, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Franconie et de Souabe, à qui sont actuellement confiées les destinées de la Bavière, est né à Nymphenbourg, le 25 août 1845. Il était, avant de monter sur

le trône, colonel-propriétaire du 2e régiment d'infanterie bavaroise. Aujourd'hui il l'est de trois régiments, autrichien, prussien et russe.

Les événements de son règne appartiennent trop à l'histoire contemporaine, pour que nous puissions entreprendre de les raconter ici. A une époque aussi troublée que l'est la nôtre, ceux qui gouvernent les nations ont une tâche ingrate et difficile; grande est leur responsabilité. Dieu veuille, pour le bonheur de la Bavière et pour le salut d'une antique et illustre dynastie, que le jeune roi, suppléant par une sagesse précoce à l'expérience qu'exigeraient les circonstances, mais qui n'est point de son âge, soit un nouveau Maximilien-Joseph, le digne successeur de son père et de son aïeul!

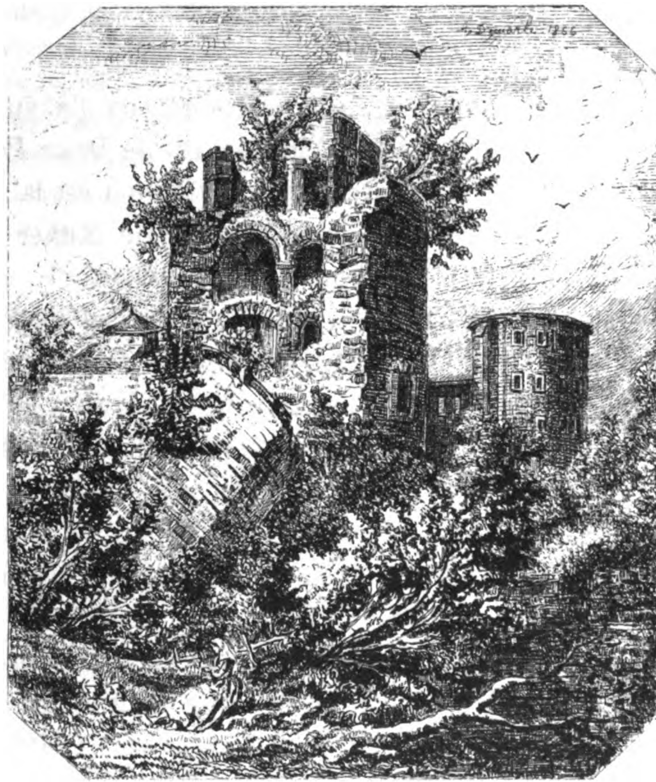
La *Branche ducale* de Bavière est issue, comme on l'a vu plus haut, du comte palatin Jean-Charles, fils cadet de Chrétien Ier, de *Deux-Ponts-Birkenfeld*, né le 17 octobre 1639, † le 21 février 1704. Sa filiation est la suivante:

JEAN-CHARLES, marié en secondes noces avec Marie-Esther DE WITZLEBEN; — JEAN (né en 1698, † 1780), marié avec Sophie-Charlotte, comtesse FORESTIÈRE DU RHIN, de la ligne de *Dhaun;* — GUILLAUME (né en 1752, † 1836), duc *en* Bavière en 1799, duc de Berg de 1803 à 1806, marié avec la princesse Marie-Anne de DEUX-PONTS-BIRKENFELD, sa cousine, dont il eut deux enfants: *MARIE-ÉLISABETH,* qui épousa, en 1808, Alexandre BERTHIER, prince de Neufchâtel, et *PIE*-AUGUSTE, qui suit; — *PIE*-AUGUSTE (né en 1786, † 1837), marié avec Amélie, fille du duc Louis-Marie d'ARENBERG.

Le fils unique du duc Pie est *MAXIMILIEN*-JOSEPH, chef actuel de cette branche, duc *en* Bavière, général de cavalerie, etc., né le 4 décembre 1808. Ce prince, qui cultive les lettres avec succès, a épousé, le 29 septembre 1828, la fille cadette du roi Maximilien Ier, Louise de BAVIÈRE, qui lui a donné trois fils: LOUIS (1831), CHARLES-THÉODORE (1839) et MAXIMILIEN (1849), et cinq filles: HÉLÈNE (1834), princesse de LA TOUR ET TAXIS depuis 1858; ÉLISABETH (24 décembre 1837), mariée le 24 avril 1854 à François-Joseph Ier, empereur d'AUTRICHE; MARIE (4 octobre 1841), mariée le 8 janvier 1859 au prince royal de Naples, depuis roi des DEUX-SICILES sous le nom de François II, et illustrée par la part glorieuse qu'elle a prise à la défense de Gaëte; MATHILDE (1843), épouse de Louis, comte de Trani, frère de François II, depuis 1861; enfin, CHARLOTTE (1847).

La maison de Bavière, on le voit, est aujourd'hui alliée, grâce à la nombreuse descendance des rois Maximilien Ier et Louis Ier, aux plus illustres dynasties de

l'Europe. Elle a conquis l'un des premiers rangs parmi les puissances secondaires, et, digne émule de plusieurs des principales maisons souveraines de l'Allemagne, elle rehausse encore, depuis un siècle, la majesté de sa couronne par l'éclatante protection qu'elle accorde aux arts, aux lettres et aux sciences, noblement jalouse d'une gloire qui n'exclut pas les autres gloires, mais qui est plus précieuse qu'elles, car elle est impérissable comme les monuments mêmes du génie qui la consacrent.



Tour fendue au château de Heidelberg.



Ducs de Wurtemberg (1789).
Blasonnement p. 235



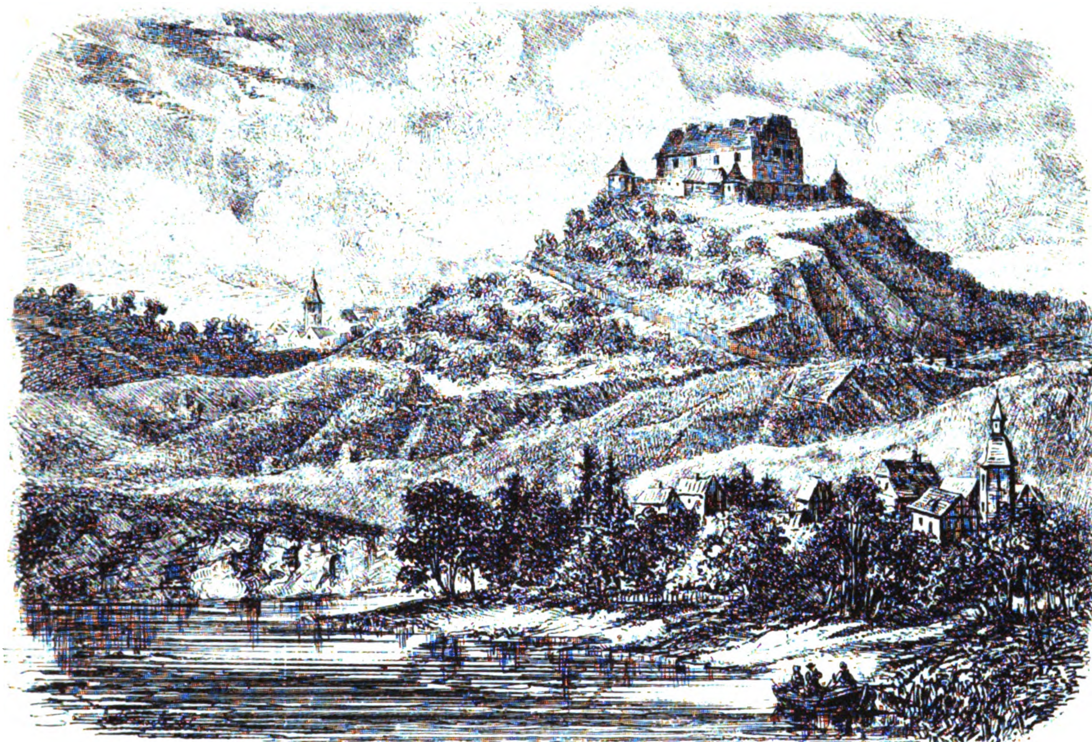
Rois de Wurtemberg.
Blasonnement p. 236



Princes de Hohenlohe.
Blasonnement p. 291

Lith. Vᵉ Berger-Levrault & Fils, Strasbᵍ.

MAISONS DE WURTEMBERG ET DE HOHENLOHE.



Château de Wurtemberg avant sa destruction.

MAISON DE WURTEMBERG.

ARMES DES DUCS DE WURTEMBERG EN 1789.

Parti, et coupé de deux traits : au 1er, losangé en bande d'or et de sable, qui est de Teck; au 2e, d'azur à la bannière d'Empire, d'or à l'aigle de sable, fixée à une lance de gueules en bande, qui est de Markgrœningen[1]; au 3e, de gueules à deux bars d'or adossés, pour le comté de Montbéliard; au 4e, d'azur à une bande bretessée d'argent, pour la seigneurie de Justingen; au 5e, écartelé de Franconie, qui est coupé émanché de gueules et d'ar-

1. Les anciens comtes de Markgrœningen avaient ces armes en leur qualité de *grands-bannerets de l'Empire*; les comtes et ducs de Wurtemberg, devenus maîtres de Markgrœningen, leur succédèrent dans cette dignité.

gent, et de Limbourg, qui est d'azur à cinq mails d'argent, posés 3 et 2; au 6[e], coupé, au 1[er], d'or à un buste d'homme de carnation[1] issant du coupé, vêtu de gueules à la collerette d'argent et coiffé d'un bonnet à l'antique de gueules retroussé d'azur, pour la seigneurie de Heidenheim; au 2[e], de gueules au croissant d'argent, pour la seigneurie de Bœnigheim.

Sur le tout, d'or à trois demi-ramures de cerf de sable, posées en fasce l'une au-dessus de l'autre, et chevillées, les deux supérieures, de quatre dagues, l'inférieure, de trois, les dagues en haut, qui est de Wurtemberg.

Le tout posé sur un manteau de gueules rebrassé d'or, doublé d'hermine et surmonté d'une couronne ducale doublée de gueules et retroussée d'hermine.

ARMES ACTUELLES DES ROIS DE WURTEMBERG.

Parti: au 1[er], de Wurtemberg; au 2[e], de Souabe, qui est d'or à trois lions-léopardés de sable passant l'un sur l'autre, la patte dextre de devant de gueules[2].

L'écu timbré d'un casque d'or, taré de front et surmonté de la couronne royale.

Supports : à dextre, un lion de sable couronné d'or, lampassé de gueules, la patte dextre de devant, du même; à sénestre, un cerf au naturel.

Devise: *Furchtlos und trew*, brodée en or sur le ruban de gueules liséré de noir de l'ordre de la Couronne de Wurtemberg, la croix dudit ordre suspendue au ruban[3].

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA MAISON DE WURTEMBERG.

A la fin du douzième siècle, les territoires qui forment aujourd'hui le royaume de Wurtemberg se partageaient entre un grand nombre de familles nobles et de villes impériales.

Parmi les dynastes, on remarquait les comtes d'Aichelberg, de Berg, de

---

1. Ce devrait être, proprement, une tête de Maure, coiffée d'un turban, mais les héraldistes du dix-huitième siècle ne sont pas restés fidèles à cette forme, que commandait cependant le nom même de Heidenheim, la tête de Maure ayant évidemment constitué, dans l'origine, une arme parlante.

2. En souvenir, dit Hefner, t. I[er], p. 23, de la mort malheureuse de Conradin, le dernier des Hohenstaufen, lesquels avaient eu les premiers ces armes comme ducs de Souabe.

3. Blasonné d'après une empreinte du grand sceau du Royaume, dont on peut voir la reproduction photographique dans nos *Études sur l'histoire et la généalogie*. Cfr. Hefner, *Siebmacher's Wappenbuch*, t. I[er], pl. 38 et suiv.; Tyroff, *Wappenwerk*, t. II, etc.

Calw, de Helfenstein, de Hohenberg, de Kirberg, de Lauffen, de Rothenbourg, de Schelklingen, de Soulz, d'Urach, les comtes palatins de Tübingen, les comtes de Wurtemberg, et de Zollern. Presque toutes ces familles disparurent de très-bonne heure; les dernières seules se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Les comtes de Zollern, burgraves de Nuremberg, sont assis depuis quatre siècles sur le trône de Prusse, et les comtes de Wurtemberg, dont nous avons spécialement à nous occuper ici, après avoir agrandi leurs domaines patrimoniaux bien au delà même de la Souabe, dont, au moyen âge, ils n'étaient que de modestes dynastes, les comtes de Wurtemberg ont ceint la couronne royale en 1805, et tiennent l'un des premiers rangs parmi les souverains allemands.

Les comtes de Wurtemberg[1] étaient issus des seigneurs de *Beutelsbach*, dont les généalogistes font remonter la filiation, plus ou moins authentique, jusqu'à un certain Albert de Beutelsbach, qui vivait en 752, et avait pour femme une comtesse de Ferrette. Si l'on en croit la similitude des écussons, ils auraient une commune origine avec les comtes de Nellenbourg et de Veringen, à moins que, dans le principe, les cornes de cerf, qui étaient les insignes des trois maisons avec une simple différence dans la couleur des émaux[2], n'aient été moins un meuble arbitrairement choisi et transmis de génération en génération, que la marque de fonctions particulières. On sait, en effet, que les charges héréditaires s'indiquaient fréquemment dans le blason, par un objet caractéristique : les maréchaux héréditaires mettaient dans leurs armes une épée; les échansons, un gobelet; la maison de Wurtemberg elle-même y plaça et y conserva jusqu'en 1806 une bannière, après qu'elle eut obtenu la dignité de grand-banneret de l'Empire; et il ne serait pas impossible que les cornes de cerf rappelassent les fonctions de grands-veneurs, dont les anciens comtes passent pour avoir été investis, à l'origine, dans le duché de Souabe ou dans l'Empire.

Le nom de *Wurtemberg* était celui d'un château qui s'élevait dans la vallée du Neckar, entre Canstatt et Esslingen, et que son fondateur appela, dit-on, *Wirtinberg*, en l'honneur de sa femme, *seine Wirthin*, comme on s'exprimait alors. Ce qui est certain, c'est que le nom du château et de ses possesseurs s'écrivit fort longtemps *Wirtinberg*, *Wirtenberc*, *Wirdeneberg*, et que l'ortho-

1. On peut consulter sur la maison de Wurtemberg : Sattler, *Histor. Beschreibung von Wirtemberg*, Stuttgart, 1752, in-4°; *Geschichte von Wirtenberg unter den Graven*, Tübingen, 1773, 4 vol. in-4°; *Gesch. unter den Herzogen*, Tübingen, 1769, 13 vol. in-4°; de Stælin, *Würtembergische Gesch.*, Stuttgart, 1841-1856, 3 vol. in-8° (ne comprend encore que l'histoire des comtes); Müller, *Gesch. Würtemberg's*, Stuttgart, 1862, in-8°, etc.

2. Les Nellenbourg portaient *d'or à trois cornes d'azur;* les Veringen, *d'argent à trois cornes d'azur.* (Siebmacher, *Wappenbuch*, Nuremberg, 1734, t. Ier, pl. 16; t. II, pl. 21.)

graphe officiellement admise aujourd'hui, *Württemberg,* est relativement récente. Le château existait déjà au onzième siècle, car Adalbert, évêque de Worms, en consacra la chapelle le 7 février 1083; mais la maison qui en prit le nom paraît n'en avoir été investie qu'une vingtaine d'années après.

CHAPITRE II.

LA MAISON DE WURTEMBERG DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES, JUSQU'A SA PREMIÈRE BIFURCATION, EN 1440.

I. Le plus ancien document dans lequel il soit question d'un comte de *Wirdeneberg,* nommé CONRAD, est du 28 décembre 1122. Ce Conrad, fils d'ALBERT II, sire de Beutelsbach, et de Luitgarde, comtesse de WOLFARTHAUSEN, passe pour avoir été investi du château de Wurtemberg, en 1103, par l'empereur Henri IV, à qui il avait rendu des services dans sa lutte contre son concurrent, Rodolphe de Souabe. Marié 1° avec Walpurge, comtesse d'ACHALM, 2° avec Hedwige, comtesse de SCHEYERN, il mourut en 1121, laissant trois fils, sur l'histoire desquels on ne sait rien.

II. L'aîné, ULRICH I[er], lui est donné comme successeur, et doit avoir eu quatre fils, entre autres : JEAN, qui suit, et WERNER, auteur des comtes de GRÜNINGEN et LANDAU.

III. JEAN vivait en 1138. Il eut, de son mariage avec Anne, fille du margrave Rodolphe de BADE, trois fils, dont l'aîné lui succéda, et dont les deux autres, EMICH et ULRICH, sont cités, à plusieurs reprises, comme les fidèles compagnons des empereurs Conrad III, Frédéric Barberousse et Henri VI.

IV. LOUIS, qui vivait en 1179, épousa Marguerite, comtesse de HOHENBERG, dont cinq enfants, entre autres : HENRI.

V. HENRI (1226), époux d'Irmentrude, fille de Henri, margrave de BURGAW, fut le père de quatre fils, parmi lesquels on cite :

1° ÉVRARD I[er], qui suit.
2° HENRI, évêque d'Eichstædt en 1246, † 1259.

VI. Evrard (*Eberhard*) Ier, † 1258, se maria avec Agnès, sœur du duc Berthold V, de Zæhringen, veuve et héritière d'Égon, comte d'Urach. Il eut pour fils, Ulrich *Pollex,* avec lequel commence, à proprement parler, la généalogie historique de la maison de Wurtemberg; car les degrés précédents, admis depuis quelques siècles dans les divers traités sur la matière, reposent plutôt sur des probabilités que sur des documents d'une irréfragable authenticité. Plusieurs historiens[1] adoptent une filiation un peu différente et suppriment, entre Conrad et Ulrich *Pollex,* Ulrich Ier et Évrard Ier, ce qui a pour résultat de modifier le numérotage de leurs successeurs de même nom. Nous avons suivi le système adopté par Crusius, Spener, Imhof, Moréri, Hübner, Voigtel, etc., tout en croyant devoir, quant à cette première période, faire nos réserves sur la créance qu'il y faut attacher. Stælin fait observer avec raison que les origines de la maison de Wurtemberg doivent être plus obscures que celles d'autres maisons de l'Allemagne, puisqu'elle n'a pas eu, comme celles-ci, le privilége d'avoir, dans le voisinage de son manoir, des couvents pour enregistrer ses annales et les sauver de l'oubli[2].

VII. Ulrich II (ou Ier), *Pollex* ou *au long Pouce*[3], suivit d'abord le parti des Hohenstaufen; mais, après la désastreuse bataille de Francfort en 1246, il se tourna du côté de leur adversaire, Henri le Raspon, qui lui donna plusieurs terres en récompense. Après la mort de Henri, Ulrich s'attacha au nouvel Anti-césar, Guillaume de Hollande, et fut député, en 1251, par la noblesse de Souabe auprès du pape Innocent IV pour l'assurer de l'inaltérable fidélité de ce corps à la cause du Saint-Siége. Cependant, plus soucieux de ses intérêts que de la constance de ses attachements, le comte de Wurtemberg se rapprocha plus tard de Conrad IV et de son fils, Conradin, et paraît avoir aussi bien ménagé sa position auprès des tuteurs du jeune héritier des Hohenstaufen que, naguère, auprès des compétiteurs qui se disputaient son héritage; car, s'il se fit payer son dévouement par Guillaume de Hollande et Richard de Cornouailles au prix de la moitié du comté d'Urach et d'autres concessions importantes, il sut obtenir de la maison de Hohenstaufen le maréchalat de Souabe et l'avouerie d'Ulm (1259).

1. Voir notamment Sattler, *Gesch. der Graven*, t. Ier, p. 630; t. II, p. 2, etc.; Stælin, *ouvr. cité*, t. III; Müller, *ouvr. cité*, et la plupart des ouvrages français modernes: Bouillet, *Dict. hist.*, vº Wurtemberg; Lebas, *l'Univers*, histoire de la Confédération germanique, Wurtemberg, etc.

2. T. II, p. 477.

3. Il est aussi parfois surnommé *le Fondateur,* parce qu'il rebâtit l'abbaye de Beutelsbach, ou bien, plutôt, parce qu'il est le véritable auteur de la maison de Wurtemberg.

Ulrich mourut le 25 février 1265, et fut enseveli à Beutelsbach. Marié avec Agnès, fille du duc Boleslas le Chauve de Liegnitz, il en avait eu deux fils et deux filles :

1° Ulrich III (ou II), qui régna jusqu'à sa mort (1315), conjointement avec son frère, et n'eut de son mariage avec Irmengarde, comtesse de Hohenberg, qu'un seul fils, qui embrassa l'état ecclésiastique.
2° Évrard *l'Illustre*, qui suit.
3° Luitgarde, mariée au comte Henri de Lœwenstein.
4° Agnès, mariée à Louis, comte d'Œttingen.

VIII. Évrard II, *l'Illustre,* offre un type curieux des dynastes de cette époque agitée; généreux, entreprenants, d'une indomptable bravoure; mais ambitieux, susceptibles, peu scrupuleux sur les moyens de s'agrandir, sans cesse en guerre ouverte avec leurs voisins ou avec l'empereur. Cinq princes de maisons différentes et rivales se succédèrent sur le trône impérial pendant la longue carrière du comte Évrard, et il n'en est pas un seul, ami de la veille, contre lequel il n'ait pas tiré l'épée le lendemain, sauf à chercher plus tard, dans une paix avantageuse, le prix auquel il mettait son alliance. Il doit, sans doute, son surnom d'*Illustre* aux brillantes qualités militaires qu'il déploya; mais il eût peut-être été plus justement qualifié d'*Heureux,* car s'il y a dans son histoire un trait saillant, c'est qu'il soit sorti de quarante années de luttes, parfois désastreuses, plus puissant qu'il ne l'était au moment où il succéda à son père. Fort jeune en 1265, Évrard n'atteignit sa majorité qu'à l'époque où Rodolphe de Habsbourg s'efforçait de rétablir l'ordre et la paix dans l'Empire. Les dynastes, habitués pendant l'interrègne à une liberté excessive, supportaient impatiemment la main de fer que le nouvel empereur faisait peser sur eux. En 1285, plusieurs d'entre eux finirent par lever en Souabe l'étendard de la révolte : à leur tête se trouvait Évrard de Wurtemberg. Cette première tentative ne fut pas heureuse : Stuttgart, assiégée par Rodolphe en personne, capitula au bout de sept semaines de résistance, et fut démantelée. Le comte reprit les armes l'année suivante, mais sans plus de succès; il perdit presque toutes ses possessions; son vieux manoir patrimonial fut détruit et ne recouvra plus jamais son antique splendeur : les ruines mêmes en ont aujourd'hui disparu pour faire place à la chapelle élevée par le roi Guillaume Ier en l'honneur de son épouse, Catherine Paulovna († 1819). Ce pouvait en être fait à jamais de la maison de Wurtemberg, si la mort de Rodolphe de Habsbourg n'avait offert, quelques années après, au comte Évrard une occasion de se relever (1291). Dans la lutte qui s'en-

gagea entre Adolphe de Nassau et le duc Albert d'Autriche, il embrassa avec ardeur la cause de la maison de Habsbourg, et Albert, l'ayant emporté, lui restitua toutes les terres qu'il avait perdues et lui conféra, en outre, la préfecture de la Souabe inférieure. Plus tard, de graves difficultés surgirent entre les anciens alliés; mais Évrard sut tenir tête à l'empereur, de sorte que l'orage n'éclata que quand Henri VII eut succédé à Albert Ier (1308). Le comte de Wurtemberg s'était attiré, comme *Landvogt*, la haine des villes impériales et de la noblesse de Souabe. A l'avénement du nouvel empereur, tous les ennemis d'Évrard se liguèrent contre lui; cité devant la diète de Spire, il fut mis au ban de l'Empire et chassé de son comté. De quatre-vingts châteaux qu'il possédait, il ne lui en restait plus que huit quand Henri VII mourut (1313). Évrard ne laissa pas échapper les chances favorables que lui donnaient les troubles d'un interrègne : après avoir fait des ouvertures à l'Anticésar Frédéric III d'Autriche, il se décida finalement pour le parti de Louis V de Bavière, et l'un des premiers actes de ce prince, après sa victoire de Mühldorf (1322), fut de réintégrer son allié dans ses domaines héréditaires, comme aussi dans la préfecture de la Souabe, de sorte que, quand Évrard mourut en 1325, il légua à son successeur des domaines notablement agrandis. Déjà maître de Stuttgart, de Canstadt, de Waiblingen, etc., il avait acquis, à la faveur de son long règne, le comté de Glemsgau, la ville et le château d'Asperg, la moitié de Calw et de Brackenheim, Boll, Dornstetten, Backnang, et plusieurs autres localités moins importantes[1].

Évrard s'était marié 1° avec Adélaïde, 2° avec Irmengarde, fille de Rodolphe Ier, margrave de BADE, dont il eut sept enfants, entre autres :

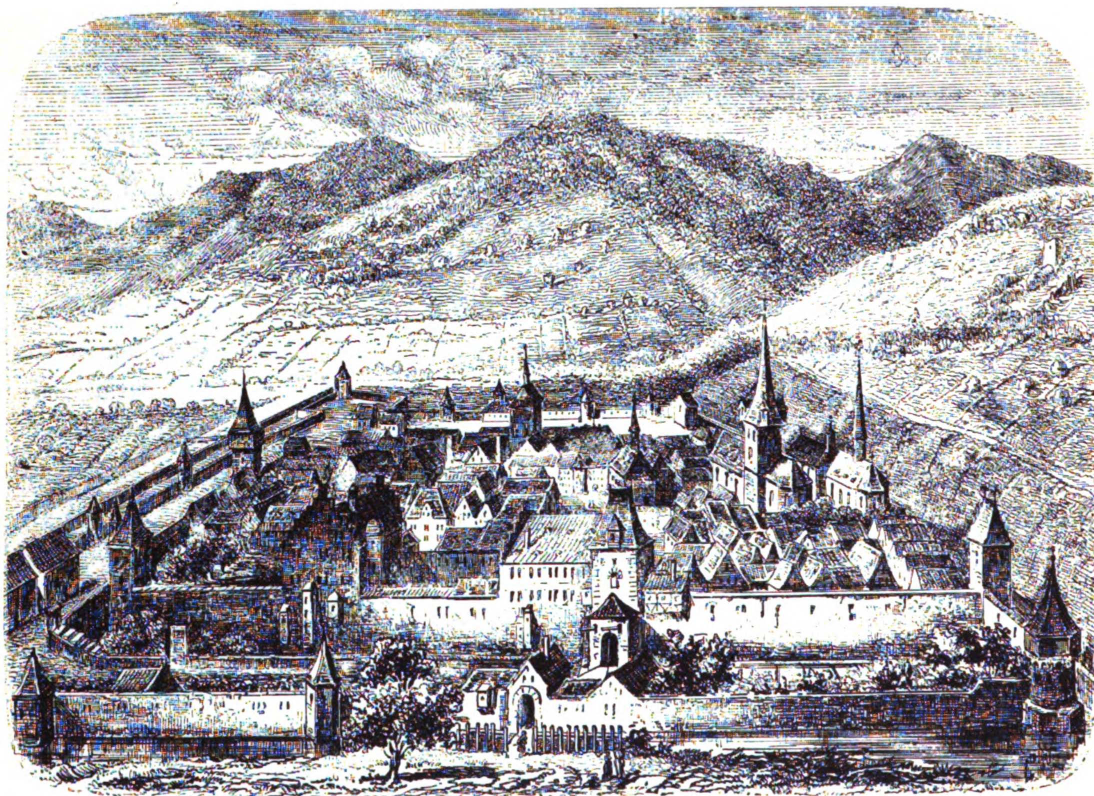
1° ULRICH, qui suit.
2° HENRI, marié à Sophie, comtesse de HOHENBERG.
3° AGNÈS, mariée à Ulrich, comte de HELFENSTEIN.
4° MARGUERITE, mariée à Eitel-Frédéric, comte de HOHENZOLLERN.
5° ADÉLAÏDE, mariée à Ulrich, comte de HOHENLOHE.
6° ÉLISABETH, † 1343, mariée à Henri, duc d'AUTRICHE.

IX. ULRICH IV (ou III) resta fidèle, comme l'avait été son père, à la cause de l'empereur Louis V, même au milieu des embarras que le pape Benoît XII

---

1. Évrard portait déjà *d'or à trois demi-ramures de cerf de sable, chevillées, les deux supérieures, de quatre dagues, l'inférieure, de trois.* L'écu était *timbré d'un heaume orné de lambrequins de gueules et d'or et cimé d'un cor de chasse de gueules, enguiché, virolé et attaché d'or.* Plus tard, l'embouchure du cor est représentée ornée de trois plumes de paon. Cfr. SATTLER, *Histoire des comtes de Wurtemberg*, t. V, p. 154, et la dissertation de HEFNER, *Wappenbuch*, t. Ier, p. 23, pl. 39.

suscita à ce prince, et reçut, en récompense d'un dévouement qui n'avait pas reculé devant les foudres de l'Église, le château et la ville de Markgrœningen, à la possession desquels était attaché le titre de grand-banneret de l'Empire germanique. En 1324 déjà, le comte de Wurtemberg avait acheté, moyennant 4,400 marcs d'argent, à Walther IV et Bourcard II de Horbourg, le comté de Horbourg, avec la seigneurie de Riquewihr, tous deux dans la Haute-Alsace, et comprenant une ville et dix-sept villages ou hameaux. C'est donc à partir de la



Vue de Riquewihr, au XVII[e] siècle.

première moitié du quatorzième siècle que la maison de Wurtemberg prend dans les annales de cette province la place qu'elle y devait conserver jusqu'à la Révolution française. Les nouveaux territoires furent d'abord administrés par les cadets de la famille; plus tard, ils échurent à la ligne de Montbéliard (1617). Comme dynastes de la Haute-Alsace, les comtes de Wurtemberg occupaient le troisième rang dans la réunion des États provinciaux; ils marchaient immédiatement après les archiducs d'Autriche et l'évêque de Strasbourg, suzerain du Mundat de Rouffach.

Ulrich ne négligea pas non plus les occasions d'agrandir ses domaines dans la Souabe même; au besoin, il les faisait naître. Il acquit la moitié du château de Teck et de la ville de Kirchheim, les châteaux et les bourgs de Winnenden, de Vaihingen, d'Aichelberg, de Grœtzingen. Deux ans avant sa mort, en 1342, il attaqua les deux comtes palatins de Tubingue, Gœtz et Guillaume; le premier tomba entre ses mains; la paix fut faite la même année, et Ulrich acheta, pour 20,000 livres *heller*, l'importante capitale du Palatinat et le château qui la défendait. Toutefois, son règne ne s'écoula pas sans être marqué par quelques-unes de ces calamités, plus fréquentes alors, dirait-on, qu'elles ne l'ont été depuis, et qu'aggravait encore la superstition populaire. Pendant trois années consécutives, des nuées de sauterelles obscurcirent l'air et dépouillèrent la terre de toute végétation; de terribles ouragans se déchaînèrent sur la Souabe; enfin, les inondations et les maladies contagieuses réduisirent le peuple à un tel état de souffrance, qu'il ne manqua pas de prophètes pour annoncer la fin du monde. Mais la résignation chrétienne n'était pas alors une vertu commune; on s'en prit aux juifs de tant de malheurs accumulés, et, sous l'absurde prétexte qu'ils avaient empoisonné l'air ou corrompu les sources, on brûla des centaines de ces infortunés à Überlingen, à Memmingen, à Ulm, à Lindau : il va sans dire que les bourreaux se partagèrent les richesses des victimes[1].

Ulrich IV mourut le 11 juillet 1344, laissant de son mariage avec Sophie, fille de Thibaut, comte de Ferrette, une fille, Catherine, qui épousa un comte de Helfenstein, et deux fils, Évrard III et Ulrich V, qui lui succédèrent conjointement. Un troisième fils, Henri, paraît s'être marié avec une comtesse de Helfenstein, et être mort en 1370, sans postérité : on ne sait rien sur sa vie.

X. Le règne d'Évrard III et d'Ulrich V (ou IV) ne s'ouvrit pas sous des auspices favorables. Les épidémies qui avaient signalé la fin de celui de leur père, se reproduisirent avec une nouvelle intensité; la *peste noire* traversa toute l'Europe en moissonnant plus du tiers de la population, et un épouvantable tremblement de terre vint accroître l'effroi général; un grand nombre de châteaux de la Souabe s'écroulèrent, tels que Falkenstein, Wildenstein, Raben-

1. D'après l'auteur anonyme de la *Topographie de Souabe*, publiée par Mérian, la persécution des juifs aurait été provoquée à Überlingen, en 1332, parce qu'ils avaient torturé et mis à mort, à cause de sa foi, le fils d'un tanneur chrétien, nommé Frey, et jeté son corps dans un puits situé aux portes de la ville. Nous ne sommes pas en mesure de contester l'exactitude de cette tradition, mais le fait incriminé nous semble peu vraisemblable et peu conforme à la prudence que le bon sens le plus vulgaire commandait alors aux juifs dans l'Europe entière. (*Topog. Sueviæ.* Francfort, 1643, p. 191, *in f.*)

stein, etc. A ces fléaux s'ajoutèrent ceux de la guerre. Évrard, qu'on a surnommé *le Querelleur* et *le Hutin*, avait le caractère remuant et belliqueux de son aïeul Évrard l'Illustre. Il commença par prêter à l'empereur Charles IV le secours de son épée contre l'Anticésar Gonthier de Schwarzbourg, et en obtint, outre une forte indemnité pécuniaire, la confirmation de toutes ses possessions et de la charge de préfet impérial en Souabe. Mais la rigueur avec laquelle il exerça ces dernières fonctions souleva contre lui les paysans et les villes impériales, soutenus par plusieurs maisons princières jalouses de la puissance croissante des comtes de Wurtemberg. Cette première lutte se prolongea quatre ans, de 1349 à 1353, avec des succès balancés. La promulgation de la Bulle d'or provoqua, peu de temps après la conclusion de la paix, une nouvelle levée de boucliers, non plus cette fois contre Évrard personnellement, mais contre le représentant de l'empereur : les villes se prétendaient lésées dans leurs priviléges par quelques-unes des dispositions de la Bulle. Le comte de Wurtemberg s'employa si utilement pour le service de son maître, que celui-ci lui donna les cités de la Souabe supérieure, au nombre de vingt-quatre, depuis Constance jusqu'à Weinsberg. Toutefois, un revirement se produisit dans les sentiments de Charles IV. Les villes libres, constamment molestées par le Landvogt, avaient réclamé la protection du chef de l'Empire avec une insistance telle, qu'il dut se décider à citer Évrard devant la Diète: le comte de Wurtemberg s'y présenta, mais avec un appareil militaire si menaçant, qu'il fournit lui-même une arme précieuse à ceux qui conjuraient sa perte; Charles, bravé par son vassal, circonvenu par les ennemis personnels d'Évrard, pressé par les députés des villes, le mit au ban de l'Empire. L'exécution suivit de près la sentence. Trois armées à la fois envahirent le Wurtemberg, une lutte sanglante s'engagea et aboutit, le 30 août 1360, dans les plaines de Schorndorf, à une bataille décisive, où Évrard eut le dessous: il paya sa défaite de la charge de Landvogt. Quelques années de paix succédèrent à cette guerre funeste. Évrard profita de ce temps d'arrêt pour consolider sa puissance à l'intérieur de ses États; un traité de famille, conclu avec son frère Ulrich V, établit l'indivisibilité de leurs possessions et l'exercice exclusif de l'autorité par l'aîné : ce pacte, momentanément méconnu au siècle suivant, mais bientôt renouvelé par ceux d'Urach et d'Esslingen, posa le fondement de la grandeur de leur maison (1361). Peu après, Évrard sut également rentrer en grâce auprès de l'empereur et se faire restituer la préfecture de la Souabe inférieure; en 1366, la mort d'Ulrich V, sans postérité, le laissa seul maître du comté de Wurtemberg, et plus puissant que jamais.

Dès l'année suivante, un véritable guet-apens de ses voisins, les comtes

d'Eberstein, le força de redescendre dans l'arène et ouvrit une nouvelle période de luttes, qui ne se ferma qu'avec sa mort.

A ce moment apparaît pour la première fois, dans l'histoire de la Souabe, une association de nobles qui, sous le prétexte spécieux de délivrer les peuples et les villes de la tyrannie des princes, exerçaient un véritable brigandage et se livraient à toute sorte de désordres. Cette association est connue sous le nom de *Schlœglerbund,* ligue des Maillotins, et ses membres s'intitulaient *Ritter mit dem Schlœgel,* chevaliers du Maillet ou de la Massue. Les *Schlœgler* commirent divers actes d'hostilité contre le comte de Wurtemberg; toutefois, Évrard était un trop rude adversaire pour qu'ils pussent avoir grand succès; ils ne furent véritablement redoutables pour sa maison que dans les premières années du règne de son successeur, Évrard le Pacifique. Mais, après les *Schlœgler,* Évrard III se trouva de nouveau en présence d'une ligue des villes; quarante des principales cités de la Souabe et des contrées rhénanes avaient réuni leurs contingents sous les ordres du comte de Helfenstein, et poursuivirent le comte de Wurtemberg jusqu'au cœur de ses États. La guerre se prolongea sept ans en dévastations réciproques et inutiles : car on ne peut relever aucun succès important ni de part ni d'autre. Au bout de ce temps, l'empereur Charles IV finit par s'entremettre, imposa aux belligérants une trêve de dix ans, et, comme Évrard avait provoqué le soulèvement des villes par ses continuels envahissements, le priva de la charge de Landvogt, au profit du duc de Bavière. Après la victoire remportée à Sempach par les paysans et les bourgeois sur la maison d'Autriche et la noblesse, les villes de Souabe crurent le moment favorable pour se remettre en campagne contre leur vieil ennemi. Mais, plus heureux qu'auparavant, le comte de Wurtemberg obtint un succès si décisif, près de Dœffingen, sur les soldats de Reutlingen, de Nuremberg et des villes rhénanes, qu'il arrêta la lutte d'un seul coup (23 août 1388). La ligue des villes, rompue de fait, fut légalement dissoute l'année suivante par recès de la diète d'Eger. Évrard termina, peu après (15 mars 1392), sa longue et orageuse carrière, laissant des domaines considérablement agrandis à son petit-fils Évrard IV.

Évrard n'avait eu de son mariage avec Élisabeth, comtesse de Henneberg, qu'une fille, Sophie, qui épousa en 1361 Jean, duc de Lorraine, et un fils, Ulrich, qui avait péri, dans la journée de Dœffingen, au milieu du triomphe de son père.

XI. Ulrich, marié à Élisabeth, fille de l'empereur Louis de Bavière, veuve de Jean, duc de Basse-Bavière, n'avait qu'un fils, qui suit.

XII. ÉVRARD IV, *le Pacifique* ou *le Débonnaire,* justifierait peu ses surnoms, si l'on se le représentait comme un prince faible et timoré; il ne les devait qu'à son amour de la paix et à la douceur de son caractère; mais toutes les fois qu'il fut aux prises avec le danger, il fit preuve de courage et d'énergie. Il fut mis à l'épreuve dès les premières années de son règne. Les *Schlœgler* se montrèrent de nouveau dans la Souabe en bandes nombreuses et signalèrent leurs incursions par leurs excès habituels. Évrard les atteignit sous les murs de Heimsheim, puis à Hœfingen, les mit en déroute et les contraignit à se débander. L'apparition de ces maraudeurs n'était, au reste, qu'un indice de l'extrême impuissance de l'autorité centrale en Allemagne. L'empereur Wenceslas, déposé par quatre électeurs sur sept, était trop absorbé par ses affaires personnelles pour pouvoir songer à maintenir la tranquillité publique. D'un autre côté, son compétiteur, Robert II, comte palatin du Rhin, prince brave, bienveillant et instruit, avait fait une expédition malheureuse en Italie, et gravement compromis devant Brescia le succès de sa cause par delà les monts. Aussi les petits États, villes et dynastes, oublièrent-ils leurs querelles pour chercher dans une alliance le seul rempart qui pût les protéger, soit contre les entreprises des bandes d'aventuriers, soit contre les tentatives hostiles des princes qui se disputaient le pouvoir suprême. En 1405, Évrard entra dans une ligue formée à Marbach entre l'électeur de Mayence, le margrave de Bade, la ville de Strasbourg, et dix-sept cités de la Souabe contre l'empereur Robert, qui fit de vains efforts pour la dissoudre.

Un autre acte important de la vie d'Évrard IV est celui par lequel il prépara l'annexion au comté de Wurtemberg, du comté de Montbéliard avec les seigneuries de Porrentruy, de Granges, de Clairval et de Passavant. Étienne de Montfaucon, dernier comte de Montbéliard, mourut le 1er novembre 1397, et, dès le 13 du même mois, Henriette, fille unique de son fils Henri, prédécédé, était fiancée au jeune Évrard (V) de Wurtemberg, âgé de 9 ans à peine. Évrard IV prit immédiatement possession du pays et l'administra jusqu'à la majorité et au mariage de son fils, en 1409. Le comté de Montbéliard resta pendant quatre siècles l'un des plus beaux joyaux de la couronne de Wurtemberg[1].

---

1. Les comtes de Montbéliard, comme leurs voisins les comtes de Ferrette, portaient *de gueules à deux bars adossés d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'or et cimé d'une jeune fille issante d'une couronne d'or, couronnée elle-même, vêtue de gueules, et ayant, au lieu de bras, deux poissons d'or, la queue en haut.* Les armes de Montbéliard figurent dans l'écusson de la maison de Wurtemberg depuis le commencement du quinzième siècle, d'abord *parties,* puis *écartelées.* A mesure que cette maison acquit de nouvelles possessions, de nouveaux quartiers furent introduits dans ses armes, et, à partir de 1480 environ, les deux bars de Montbéliard n'occupent plus jamais qu'un seul quartier. En 1480, les comtes de Wurtemberg portaient *parti, au* 1er, *de* WURTEMBERG; *au* 2e, *coupé de* TECK, *qui est losangé d'or et de sable, et de* MONTBÉLIARD.

Évrard est l'un des princes qui se rendirent en 1414 au concile de Constance; mais il ne vit pas la fin de cette célèbre assemblée, car il mourut le 16 mai 1417, à l'âge de 54 ans. Il avait été marié trois fois : 1° avec Antoinette, fille du duc de Milan, Barnabas VISCONTI, morte en 1405; 2° avec Judith, fille et héritière de Frédéric IV, dernier duc de TECK; 3° avec Élisabeth, fille de Jean II, burgrave de NUREMBERG. Il n'eut d'enfants que du premier lit, à savoir : ÉVRARD V, qui suit, et du troisième : ÉLISABETH, qui épousa d'abord un comte de WERDENBERG, puis Albert le Pieux, duc de BAVIÈRE.

XIII. ÉVRARD V suivit de près son père dans la tombe. Il mourut en 1419, laissant à sa femme, Henriette de MONTBÉLIARD, la tutelle de ses deux fils mineurs, LOUIS II et ULRICH VI (ou V). La comtesse était d'humeur altière, et les discussions qu'elle avait eues avec son époux se renouvelèrent fréquemment, soit avec le conseil de régence, soit avec les seigneurs du voisinage. Louis II se déclara majeur en 1426, quoiqu'il n'eût guère plus de 14 ans, et conduisit des troupes au secours de l'empereur Sigismond dans sa guerre contre les Hussites (1431). Dès 1433, les deux frères régnèrent en commun; mais, à la majorité d'Ulrich en 1440, ils s'écartèrent de la ligne de conduite sagement suivie autrefois par Évrard le Querelleur : ils se résolurent à partager leurs États. Par un premier traité du 23 avril 1441, ils admirent le Neckar comme ligne de démarcation, Louis devant régner à droite et Ulrich à gauche; mais ils trouvèrent bientôt des inconvénients à ce mode de partage purement géographique et en adoptèrent, le 25 janvier 1442, un autre, qui tenait plus de compte des convenances réciproques des parties. Le lot de Louis comprit, entre autres villes, Asperg, Brackenheim, Calw, Leonberg, Markgrœningen, Neuenbourg, Oberndorf, Tubingue, Vaihingen, Wildbach et Urach, dont il fit sa capitale. Ulrich eut dans sa part les villes et les territoires de Backnang, Balingen, Canstadt, Kirchheim, Marbach, Neuffen, Nürtingen, Stuttgart, Waiblingen, etc. Il établit sa résidence tantôt à *Neuffen,* tantôt à *Stuttgart,* qui donnèrent tous deux leur nom à la branche dont il est l'auteur, tandis que la branche aînée prit celui d'*Urach.*

Le comté de Montbéliard fut laissé sous l'administration de la comtesse Henriette jusqu'à sa mort (1444), puis resta indivis entre les deux frères; mais, à la suite de quelques complications, Ulrich céda ses droits à Louis, moyennant 40,000 florins (1446).

CHAPITRE III.

LA LIGNE D'URACH, JUSQU'A SON EXTINCTION (1496).

XIV. Louis II mourut en 1450 de la peste. Il avait eu de son mariage avec Mathilde, fille de l'électeur PALATIN Louis IV, trois fils : 1° Louis III, qui était sujet à l'épilepsie, et ne gouverna que de nom; il descendit dans la tombe sept ans après son père; 2° Évrard VI, qui suit; 3° André, qui mourut en bas âge; et deux filles : Mechtilde, qui épousa en 1451 Louis IV, landgrave de Hesse, et Élisabeth, qui devint successivement la femme de Jean, comte de Nassau, et d'un comte de Stolberg.

XV. Évrard VI, *le Barbu,* étant encore trop jeune, à la mort de son père, pour prendre lui-même les rênes du gouvernement, de sérieuses difficultés s'élevèrent au sujet de la régence entre le frère de son père, Ulrich de Wurtemberg-Neuffen, et le frère de sa mère, l'électeur Frédéric, celui que, plus tard, on devait surnommer *le Victorieux.* Pendant les premières années, l'antagonisme des deux oncles ne se traduisit qu'en mauvais procédés : Ulrich exerçait la tutelle en titre, d'après le vœu des États provinciaux de Wurtemberg, dont on remarque pour la première fois, à ce propos, l'intervention dans les affaires, et sur lesquels il est probable qu'Ulrich avait cherché à s'appuyer contre son compétiteur. Frédéric recourut aux armes en 1460, mais fut battu à Helfenberg, et consentit à la paix sur les instances de son neveu. Véritable paix plâtrée, au surplus; car, dès l'année suivante, les deux adversaires étaient de nouveau en présence. L'électeur palatin avait encouru la disgrâce du pape et de l'empereur, et leurs instigations n'étaient pas étrangères à cette seconde entrée en campagne. Du côté d'Ulrich s'étaient rangés les évêques de Metz et de Spire, et le margrave de Bade. Frédéric avait pour allié le duc de Bavière-Landshut. Les troupes wurtembergeoises se jetèrent d'abord sur le Palatinat et mirent à feu et à sang les environs de Heidelberg; mais leur ennemi prit bientôt sa revanche. Ulrich et ses confédérés, s'étant imprudemment avancés du côté de Seckenheim (1462), tombèrent dans une embuscade, furent faits prisonniers, à l'exception de l'évêque de Spire, qui s'échappa, et subirent, au château de Heidelberg, une captivité cruelle. En vain, Ulrich adressa des plaintes lamentables aux villes impériales,

à ses États provinciaux, au pape, à l'empereur, à la diète de Ratisbonne. Ce ne fut que quinze jours après la Pâque de 1463 qu'il obtint sa liberté, moyennant l'énorme rançon de 100,000 florins, payable en quatre annuités. Le jeune Évrard VI avait tenté, à deux reprises, de le délivrer les armes à la main, mais avait été repoussé par le duc de Bavière, malgré l'aide du margrave Albert de Brandebourg.

Ce prince, dans sa première jeunesse, s'était livré à tous les écarts d'une nature fougueuse et passionnée; mais un pèlerinage qu'il fit à Jérusalem en 1468, à l'âge de 23 ans, commença en lui une réforme morale, achevée ensuite par son épouse, Barbe de Gonzague, fille de Louis, marquis de Mantoue (mariée le 3 juillet 1474). Évrard chercha à refaire, dans la société d'hommes instruits, son éducation littéraire aussi négligée que ses mœurs étaient dissolues, et s'honora en fondant, le 1er octobre 1477, une université à Tubingue. Le nombre des professeurs fut fixé à quatorze : trois pour la théologie, trois pour le droit canon, deux pour le droit civil, deux pour la médecine, quatre pour les belles-lettres. Évrard leur donna comme recteur son ancien précepteur, Nauclerus (Jean Vergen), qui est connu pour avoir composé une *Chronique* latine depuis Adam jusqu'à l'an 1400. Le comte se plaisait beaucoup auprès de Nauclerus et de ses doctes collègues, et l'on raconte que, quand il se rendait à Tubingue, il allait souvent prendre son gîte dans la petite maison du recteur, n'envoyant au château que sa suite. En 1482, il attacha à sa personne, comme secrétaire, le célèbre philologue Jean Reuchlin, alors âgé de 26 ans.

Dès le 12 juillet 1473 avait été signé, à Urach, un pacte de famille fort important, dont le but était de réunir, plus tard, en un tout indivisible les deux parts du Wurtemberg et d'établir dans la famille le droit de primogéniture. Ulrich, de *Neuffen*, avait renoncé pour son fils cadet, Henri, à tout droit sur les territoires situés en Souabe, et accepté en échange Montbéliard avec Horbourg et Riquewihr. Le pacte d'Urach fut, entre les deux branches, le point de départ de longues négociations, qui, après la mort d'Ulrich, aboutirent à un second traité. Par cet acte, signé à Munsingen, le 14 décembre 1482, Évrard VI était remis en possession de tous les domaines de sa maison, sans exception; Henri, de *Neuffen*, et même son frère aîné, Évrard, renonçaient à Montbéliard, pour pouvoir se livrer tout entiers à la vie de plaisirs qu'ils affectionnaient, et ne se réservaient que leurs droits de succession sur l'ensemble, pour le cas où leur cousin germain de la branche aînée mourrait sans enfants : Évrard, de *Neuffen*, était déclaré héritier présomptif en première ligne, et Henri avec ses descendants, en seconde. Ce traité, qui, en prévenant pour l'avenir tout partage de

territoire, posait les véritables bases de la puissance de la maison de Wurtemberg, fut successivement complété et consolidé par deux conventions signées à Stuttgart, en 1485, et à Esslingen, en 1492.

Trois ans après, l'empereur Maximilien I[er], voulant donner à Évrard VI une marque éclatante de son estime et ouvrir aussi à la maison d'Autriche la perspective d'acquérir un jour le Wurtemberg, auquel confinaient les possessions autrichiennes en Souabe, lui conféra, le 21 juillet 1495, la dignité de duc, à condition que, ses successeurs mâles venant à s'éteindre, le duché, sans passer aux femmes, serait dévolu, comme fief vacant, à l'Empire. En même temps, l'empereur confirma solennellement les pactes d'Urach et d'Esslingen[1].

Le nouveau duc inaugura son titre par la promulgation du premier code un peu étendu qui ait paru en Wurtemberg. Il mourut quelques mois après (24 février 1496), laissant des regrets universels[2]. La ligne d'*Urach* s'éteignit avec lui : sa femme, Barbe de Mantoue, ne lui avait donné que deux enfants, morts en bas âge.

CHAPITRE IV.

LA LIGNE DE NEUFFEN JUSQU'A SA SUBDIVISION EN TROIS BRANCHES, EN 1608.

I. ULRICH VI ET SES FILS.

XIV. Nous avons déjà raconté plus haut, dans l'histoire d'Évrard VI (ou I[er], comme duc), les principaux événements auxquels se trouve mêlé son oncle et tuteur, Ulrich VI, chef de la ligne de *Neuffen*, notamment sa désastreuse campagne contre l'électeur palatin, Frédéric le Victorieux, et ses négociations avec le représentant de la ligne d'*Urach*, pour assurer l'indivisibilité future du Wurtemberg. Les dernières années de son règne s'écoulèrent, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans une paix profonde, mais furent troublées pour le vieux comte

1. Depuis cette époque jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, les ducs ont porté *écartelé, au* 1[er], *de* Wurtemberg; *au* 2[e], *de* Teck; *au* 3[e], *de* Markgrœningen (ou des grands-bannerets de l'Empire); *au* 4[e], *de* Montbéliard; *l'écu timbré de trois casques dont les deux premiers couronnés; au milieu, celui de* Montbéliard; *à dextre, celui de* Wurtemberg; *à sénestre, celui de* Teck, *qui était cimé du cou et de la tête d'un chien braque, losangé d'or et de sable.*

2. L'empereur Maximilien, allant, en 1498, visiter le tombeau d'Évrard VI, dit de ce prince que « pour l'intelligence et la vertu, il ne connaissait point son pareil dans tout l'Empire. » (Müller, *Gesch. Würtemb.*, p. 70.)

par des chagrins domestiques. Des deux fils qui lui restaient de son mariage avec Élisabeth, fille de Henri le Riche, de Bavière, l'aîné, Évrard, se livrait à de folles prodigalités et à la vie la plus désordonnée; le cadet, Henri, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, puis placé, sur ses supplications, à la tête du comté de Montbéliard, en suite du traité d'Urach, ne tarda pas à subir les plus graves mécomptes dans son gouvernement. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, convoitant ce beau domaine, y attaqua Henri, s'empara de sa personne, le traîna pendant trois ans de prison en prison, et ne le relâcha qu'à moitié privé de la raison. Ulrich VI mourut peu de temps après, en 1480.

XV. Évrard, appelé à lui succéder dans sa part du Wurtemberg, parut un moment disposé à revenir à une conduite plus sage; mais il ne tarda pas à reprendre ses anciennes habitudes de dissipation, et quand son cousin germain, Évrard VI, lui proposa de le débarrasser du fardeau du gouvernement, en fondant en un seul État les deux comtés de Neuffen et d'Urach, il accueillit avec empressement ses ouvertures. Tant que vécut cet homme éminent dont il redoutait l'ascendant, Évrard, de *Neuffen,* se tint écarté de la scène politique et vécut à l'étranger. Il parvint ainsi à se faire oublier en Wurtemberg, et quand la mort du duc Évrard l'y rappela, il se vit accueilli par ses nouveaux sujets avec les transports d'allégresse qui accompagnent l'avénement d'un souverain dont on n'a que du bien à attendre. Mais les illusions ne furent pas de longue durée. Le prince, nonchalant et prodigue comme il l'était depuis sa jeunesse, dépourvu même des talents les plus ordinaires, à une époque où il eût fallu pour gouverner une main ferme et habile, se laissa dominer par d'indignes favoris et lâcha la bride à toutes les excentricités. Les impôts devinrent si intolérables, Évrard contraria tellement toutes les institutions, tous les intérêts du pays, qu'un cri général s'éleva contre lui. Les conseillers inamovibles qui lui avaient été adjoints par la volonté de son prédécesseur, convoquèrent les États, et le duc, n'ayant voulu céder à aucune remontrance, fut déposé, le 10 avril 1498. L'empereur Maximilien I[er], après avoir fait auprès de lui une démarche tout aussi infructueuse, confirma cette décision, et reconnut pour duc le neveu d'Évrard II, Ulrich, fils du comte Henri, dont on a vu plus haut la malheureuse carrière, et qui était tout à fait incapable de régner. Un traité signé à Horb entre l'oncle et le neveu assura à ce dernier la possession incontestée du trône (10 juin 1498).

Évrard II mourut en 1504 sans laisser de postérité de son mariage avec Élisabeth, fille d'Albert-Achille, électeur de Brandebourg.

Henri lui-même s'éteignit en 1519, sans avoir jamais recouvré la raison. Il

avait épousé, en 1485, Élisabeth, fille de Simon, comte de Deux-Ponts-Bitche, qui succomba peu après avoir donné le jour à Ulrich (1487). L'année suivante, il s'était remarié avec Ève, fille de Jean, comte de Salm, dont naquit également un fils, George.

Ulrich, à qui échut d'abord le duché de Wurtemberg, fonda la ligne de *Stuttgart,* qui ne fournit que trois générations. George, au contraire, réduit d'abord à la seigneurie de Riquewihr et, plus tard, au comté de Montbéliard, est l'auteur d'une vigoureuse lignée qui, après avoir recueilli l'héritage de la branche aînée, porte aujourd'hui la couronne royale de Wurtemberg.

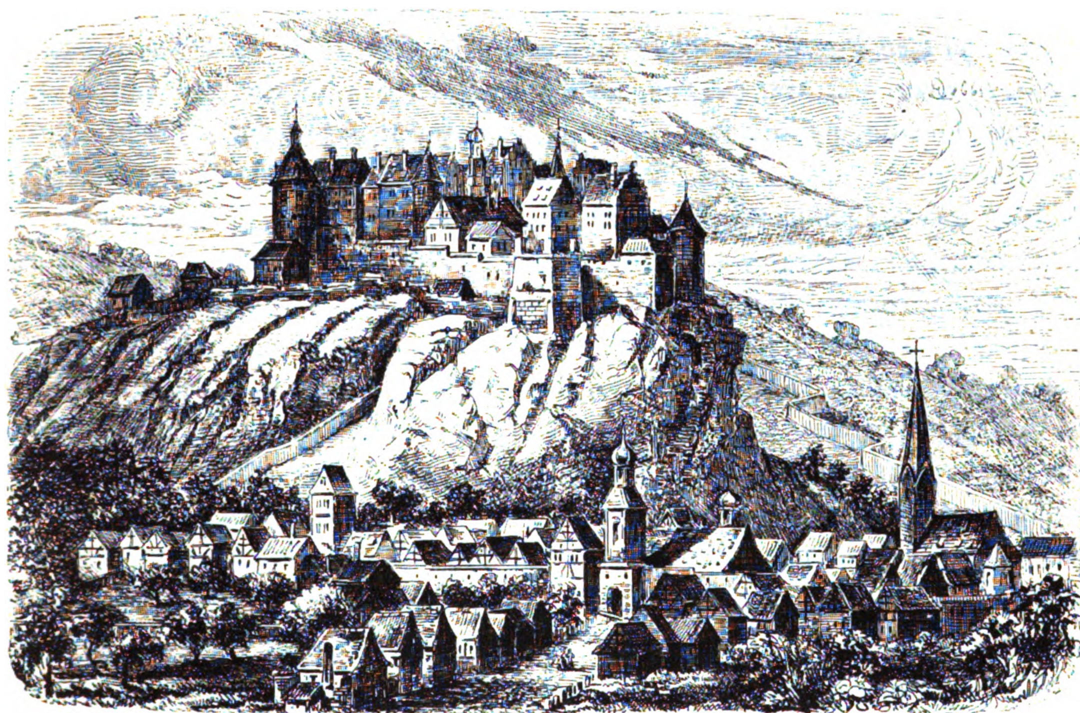
II. LE DUC ULRICH Ier (VII) ET SA DESCENDANCE. (LIGNE DE STUTTGART.)

XVI. Le nouveau duc de Wurtemberg n'avait pas plus de 11 ans en 1498, de sorte que le gouvernement fut exercé par un conseil de régence, composé de douze conseillers, sous la présidence d'un *Landhofmeister*. On n'a guère à rattacher à cette première période qu'une expédition peu avantageuse des troupes wurtembergeoises, en Suisse, dans les rangs de l'armée impériale. Depuis la mort du duc Évrard Ier, Ulrich avait reçu une assez mauvaise éducation. Évrard II, lui-même frivole et débauché, s'était peu soucié de faire donner à son jeune héritier des principes de morale austère. Le conseil de régence s'appliqua bien à l'entourer de maîtres instruits; mais, au lieu d'enseigner au jeune prince le français, qui passait déjà pour l'indispensable complément d'une éducation soignée, ces maîtres s'obstinèrent à le tenir au latin et ne parvinrent qu'à le dégoûter des études. Aussi ne tarda-t-il pas à se débarrasser d'eux, pour se livrer sans contrainte à son goût pour les exercices corporels. Robuste, intelligent, aimable, Ulrich conquit rapidement l'affection de l'empereur Maximilien, et en obtint en 1503, à la diète de Fribourg, une marque qui avait le double tort de contrevenir aux lois fondamentales du Wurtemberg et d'être peu justifiée par la maturité d'esprit du prince : il fut, à l'âge de 16 ans à peine, déclaré majeur et mis à la tête du pays. L'empereur avait, pour en agir ainsi, ses raisons particulières : il méditait depuis longtemps l'union d'Ulrich avec une de ses nièces, fille de sa sœur Cunégonde et du duc Albert IV de Bavière. Les fiançailles suivirent de près l'investiture, quoique Ulrich éprouvât pour la princesse une froideur de mauvais augure.

Cependant les débuts du nouveau règne furent heureux. Le duc, bien accueilli de son peuple, reçut des États un don de 6,000 florins. L'année suivante, il prit

une part honorable à la guerre que son futur beau-père soutenait contre l'électeur palatin, s'empara des villes de Besigheim, Lœwenstein, Weinsberg, et obtint à la paix qu'elles fussent incorporées au Wurtemberg. D'un autre côté, Albert IV lui abandonna, pour l'indemniser de ses frais de guerre, la seigneurie de Hellenstein, comprenant presque tout le cours de la Brentz, et notamment la ville de Heidenheim, vingt-cinq villages, le château de Hellenstein, trois couvents, etc.

Ce premier triomphe renforça Ulrich dans ses goûts militaires; aussi, à défaut



Vue de Heidenheim, au XVII[e] siècle.

de guerres véritables, s'en donnait-il les émotions par des tournois, des joutes et des chasses, qui acquirent bientôt en Allemagne une grande réputation de magnificence. Sa cour devint le rendez-vous de toute la noblesse du Wurtemberg et des environs, un centre de plaisirs chevaleresques et délicats; les musiciens et les artistes de talent y trouvaient une réception empressée, et le temps que n'absorbaient pas les chasses et les festins se passait en jeux ou en concerts. Quand le duc de Wurtemberg se rendait aux diètes impériales, il se faisait toujours escorter d'une nombreuse troupe de cavaliers plus richement équipés que

ceux de tous les autres princes. Mais c'est surtout à l'occasion de son mariage qu'il déploya un luxe vraiment royal (2 mars 1511). Il reçut dans sa capitale plus d'une douzaine de princes et de prélats, dont la suite ne comportait pas moins de six à sept mille chevaux; on put compter à la cour trois cent cinquante nobles dames et damoiselles, et les chroniqueurs du temps nous ont conservé, comme un curieux détail de mœurs, l'énumération de toutes les provisions qui furent consommées pendant les fêtes : l'imagination est presque effrayée du tableau de ces prodigalités[1]. Malheureusement, les revenus d'un petit pays, à peine grand comme un de nos départements français actuels, n'étaient pas en rapport avec les dépenses inouïes auxquelles se livrait Ulrich : au bout de dix ans, il se trouvait en face d'un déficit d'un million de florins. Afin de le combler, il établit des impôts sur la fortune personnelle des habitants, sur le vin, la viande et les récoltes. Ensuite, il imagina de se créer des ressources par une diminution des poids et des mesures, dont le bénéfice était perçu pour son compte. Cette décision mit le comble au mécontentement du peuple. Depuis quelques années, les paysans, les pauvres avaient formé, dans plusieurs parties du pays, des associations qui, créées d'abord, paraît-il, dans un but de plaisir, prirent tout à coup, sous l'influence de l'irritation générale, un caractère menaçant, surtout dans la populeuse vallée de la Rems. L'une de ces associations, qui s'était donné le nom de *Société du pauvre Conrad,* se rendit un beau jour, fifres et tambours en tête, sur les bords de la rivière, et son chef, Gaispeter, jetant dans l'eau les nouveaux poids imposés par le duc Ulrich, leur adressa ces paroles significatives : « Si les paysans ont raison, allez au fond; si c'est notre seigneur le duc, remontez à la surface. » Le résultat était facile à prévoir. Quelques jours après, deux mille hommes étaient en armes dans la vallée de la Rems, et leur exemple gagnait de proche en proche. Ulrich essaya d'abord de son ascendant personnel sur les mutins, parcourut presque sans escorte les cantons les plus agités, distribuant des promesses et de bonnes paroles. Devant lui, les fronts se courbaient; mais l'incendie, étouffé d'un côté, renaissait de l'autre. Le cri révolutionnaire de *Mort aux riches!* se fit entendre près de Markgrœningen. Les villes, effrayées, se concertèrent pour demander au duc quelques concessions. Mais cette tentative de conciliation vint se briser, tant contre l'orgueilleuse résistance de la noblesse

1. Il fut livré aux cuisines du château 136 bœufs gras, 1,800 veaux, 130 porcs, 570 chapons, 5,200 poules et poulets, 2,759 grives, sans compter les paons, les oies, les canards, les perdrix, les faisans et les pigeons, 500 pièces de gibier, 450 lièvres, 11 barils de saumon, 150 quintaux de brochets, 650 de carpes, 120 livres de clous de girofle, 40 de safran, 35 de réglisse, etc. A l'entrée du château se trouvait une belle fontaine à huit tuyaux, d'où coulaient du vin blanc et du vin rouge. (Müller, *ouv. cité,* p. 73.)

que contre les exigences excessives des paysans. Ulrich se décida enfin à convoquer les États à Tubingue, en y admettant des députés des bailliages, concurremment avec ceux de la noblesse, des villes et du clergé (juin 1514). Grâce à la présence et à l'intervention de trois commissaires impériaux, des évêques de Strasbourg et de Constance, des ambassadeurs de l'électeur palatin, de la Suisse et du margrave de Bade, les débats furent moins orageux qu'on n'eût pu le craindre. Les États consentirent à payer les dettes d'Ulrich, montant à 950,000 florins; mais, en échange, le duc s'engageait à ne plus prélever aucun impôt sans leur autorisation; leur assentiment devait être obtenu avant d'entreprendre aucune guerre, d'engager ou d'aliéner aucune portion du territoire. La liberté d'émigrer, entravée par la confiscation des biens et même par des peines corporelles, était restituée à tous les habitants, moyennant l'acquittement d'un droit modique. Enfin, nul ne devait subir de peine en matière criminelle qu'après un jugement de condamnation et conformément aux lois. Ulrich signa le traité le 10 juillet, et les députés se séparèrent pour préparer, dans les diverses parties du pays, la prestation d'un nouveau serment de fidélité au prince. Mais ce traité, — si avantageux, puisqu'il assurait au Wurtemberg, dès le commencement du seizième siècle, un véritable gouvernement représentatif et constitutionnel, et qu'il posait les bases des libertés publiques dont cet État a joui depuis lors, — ce traité ne calma pas l'exaspération des masses. Les paysans, peu sensibles à des concessions de l'ordre politique, ne virent dans la convention de Tubingue que les 950,000 florins de dettes dont ils auraient à payer leur part, et refusèrent le serment. Ceux de Schorndorf étant les plus intraitables, Ulrich essaya de les ramener par la douceur, mais faillit périr entre leurs mains: il fallut alors recourir à la force. Le maréchal de la cour, Nippenbourg, fondit sur les rebelles près de Waiblingen, fit un grand nombre de prisonniers, et dispersa le reste: seize des chefs, pris les armes à la main, payèrent leur révolte du dernier supplice.

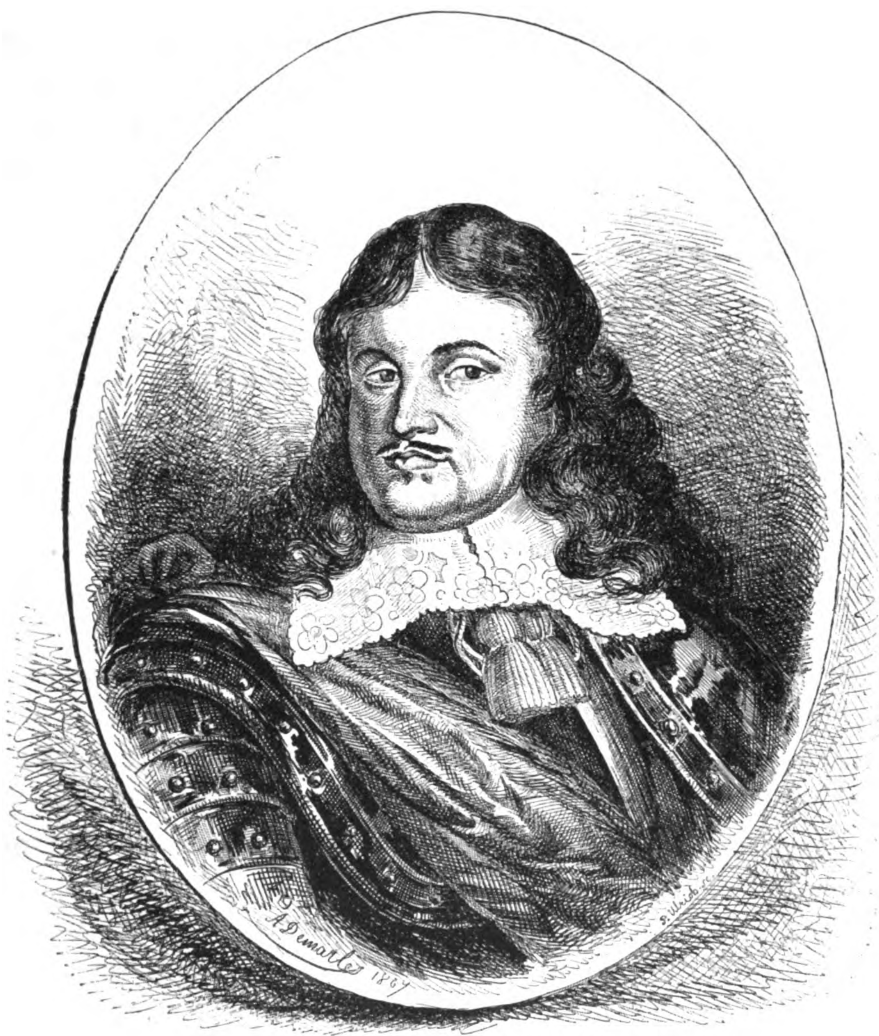
Si le jeune duc avait été corrigé par les épreuves qu'il venait de traverser, le Wurtemberg aurait pu jouir, à l'abri de sa constitution libérale, d'une nouvelle ère de paix et de prospérité. Mais à peine rassuré sur les suites de ses premières fautes, Ulrich sembla prendre à tâche de se créer d'autres embarras. Ayant eu à se plaindre d'un de ses écuyers, Jean de Hutten, il l'assaillit dans un moment d'emportement et le tua de sa propre main[1]. Ce meurtre souleva dans la noblesse

1. Jean de Hutten était fils d'un chevalier franconien, Louis de Hutten, et cousin du célèbre Ulric de Hutten, à qui l'assassinat de son parent inspira l'un de ses plus éloquents écrits: *Super interfectione propinqui sui deplorationes.*

une indignation d'autant plus vive qu'Ulrich passait pour être l'amant de la femme de Jean. Les parents et les amis de la victime; l'épouse même d'Ulrich, la duchesse Sabine, femme altière, capricieuse et vindicative; à la suite de Sabine, son frère Guillaume, duc de Bavière, qui jalousait la puissance du duc de Wurtemberg, se concertèrent pour agir auprès de l'empereur, et réussirent à obtenir contre leur ennemi un décret de bannissement (11 octobre 1516). Cependant Maximilien Ier, qui portait à Ulrich beaucoup d'affection, prêta l'oreille aux ouvertures de Mathias Lang, cardinal-archevêque d'Augsbourg, et revint sur sa sentence au moment même où la guerre allait éclater entre le duc et l'armée combinée des Hutten et de Guillaume de Bavière. Aux termes d'une transaction signée à Blaubeuren, le 21 octobre, le ban prononcé à Augsbourg fut levé, sous la condition qu'Ulrich renoncerait pour six ans au gouvernement, instituerait une régence, donnerait un apanage à son épouse, et payerait à la famille de Hutten une indemnité de 27,000 florins. Aucune de ces clauses ne fut observée.

A peine revenu dans ses États, Ulrich, bien loin de résigner le pouvoir entre les mains de ses conseillers, ne songea, au contraire, qu'à se venger de ceux d'entre eux dont il avait eu à se plaindre. Les deux Breuning, le vieux Conrad Vant, prévôt de Canstadt, expièrent dans d'affreux supplices les efforts qu'ils avaient faits pour mettre un frein au despotisme de leur maître. Il n'en fallait pas tant pour rallumer les hostilités momentanément suspendues par la transaction de Blaubeuren. L'empereur, pressé par les ennemis personnels du duc et par Guillaume de Bavière, dont les ambitieux calculs avaient été trompés, lança contre Ulrich un nouvel édit de proscription (17 juillet 1518). Mais des négociations en retardèrent encore cette fois l'exécution, et, sur les entrefaites, Maximilien mourut (12 janvier 1519). Peu de jours après, le bailli wurtembergeois d'Achalm ayant été assassiné à Reutlingen, Ulrich alla mettre le siége devant cette ville, la prit d'assaut et la livra au pillage : il ne pouvait fournir à ses ennemis un meilleur prétexte pour courir aux armes. Les villes de la Ligue de Souabe, à laquelle appartenait Reutlingen, le parti des Hutten, le duc de Bavière, mirent en campagne une armée de 30,000 hommes pour venger la vieille cité impériale. Ulrich, de son côté, prit 14,000 Suisses à son service, enrôla 12,000 paysans, et demanda des secours à ses alliés, le landgrave de Hesse et le margrave de Bade. Mais au moment de rencontrer les troupes de la Ligue, ses auxiliaires suisses, mal payés, se débandèrent, et, réduit à des milices inexpérimentées, le duc de Wurtemberg dut renoncer à la lutte. Il alla d'abord se réfugier à Tubingue avec ses enfants et ses trésors; puis, ne s'y trouvant plus assez en sûreté, il s'enfuit dans le château de Hohentwiel, qui était

presque inexpugnable. Pendant ce temps, les troupes de la Ligue entraient presque sans coup férir dans toutes les villes et forteresses du Wurtemberg, et rançonnaient impitoyablement les habitants. Ulrich crut un instant pouvoir prendre sa revanche. Ayant réuni une troupe de mercenaires, il parut tout à



Ulrich Ier, duc de Wurtemberg.

coup devant Stuttgart, qui lui ouvrit ses portes. Mais un retour offensif de l'armée ennemie le contraignit de se retirer en Suisse (octobre 1519). La Ligue institua une régence sous la présidence du général Guillaume Truchsess de Waldbourg, imposa à tout le pays une énorme contribution de guerre, et plaça des garnisons

dans les principales cités et les châteaux-forts. Il s'agissait de décider du sort du Wurtemberg. Les États, se fondant sur les lois et les traités, demandèrent que, à défaut d'Ulrich, on leur donnât pour duc son jeune fils, Christophe[1]. Sabine elle-même intervint auprès de la Ligue en faveur de l'héritier légitime. Mais une semblable restauration n'était pas compatible avec les visées ambitieuses du duc de Bavière et de la maison d'Autriche, et les véritables desseins des envahisseurs ne tardèrent pas à se faire jour. Guillaume de Bavière, qui avait commencé par protester de la pureté de ses intentions, répondit aux États qu'il ne se retirerait avec ses troupes qu'après payement d'une indemnité de 300,000 florins, et, le pays, sucé jusqu'à la moelle, n'ayant pu se racheter au prix de cette exorbitante rançon, il offrit à Charles-Quint de le lui vendre, en sa qualité d'archiduc d'Autriche. Cette odieuse proposition, qui ne tendait à rien moins qu'à spolier un enfant de 5 ans au profit de ses deux protecteurs naturels, son oncle et l'empereur, fut accueillie avec empressement. Le 6 février 1520 fut signé, à Augsbourg, un traité par lequel le duc de Bavière, stipulant au nom de la Ligue de Souabe, abandonnait sa conquête au chef de la maison d'Autriche, moyennant 220,000 florins. La proscription d'Ulrich était renouvelée; la duchesse, sa femme, recevait un douaire convenable; mais des droits de leur fils Christophe, il n'était fait nulle mention. Deux ans après, le frère de Charles-Quint, Ferdinand, gouverneur de Souabe, faisait son entrée solennelle à Stuttgart et confirmait la *Charte* de Tubingue.

Cependant de nouveaux événements vinrent rendre à Ulrich quelque chance de succès. Les doctrines de la Réforme s'étaient répandues dans le pays avec une extrême rapidité, malgré tous les efforts du gouvernement autrichien, et, en 1525, elles commencèrent à produire parmi les paysans une fermentation qui, accrue par la constante oppression des nobles et du clergé, ne tarda pas à se traduire en actes d'agression contre les châteaux et les abbayes. Les populations se soulevèrent dans l'Algau et dans les environs du lac de Constance. Une véritable armée, forte de près de 25,000 hommes, se rua sur la Souabe et fut bientôt maîtresse des principales villes jusqu'à Weinsberg et Heilbronn. Ulrich, qui se tenait tantôt à Hohentwiel, tantôt à Montbéliard, crut le moment venu de reconquérir son duché: il leva en Suisse un corps de 6,000 soldats, et se présenta devant Stuttgart; mais, cette fois encore, la défection intéressée de ses mercenaires vint ruiner ses espérances. Les paysans eux-mêmes, atteints à

1. Christophe était né le 12 mai 1515; il avait, par conséquent, 4 ans et demi.

Bœblingen, le 12 mai, par les troupes de la Ligue, furent taillés en pièces après une héroïque résistance : l'un de leurs principaux chefs, Melchior Nonnenmacher, périt dans les flammes d'un bûcher, et deux autres, Wendel Hippler et Gœtz de Berlichingen, le *Chevalier à la main de fer,* allèrent expier au fond d'un cachot leurs généreux rêves d'émancipation.

Ulrich trouva, dans son infortune, un asile à la cour du landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, qui s'employa très-activement en sa faveur auprès des princes protestants et à la diète d'Augsbourg. Toutefois, l'empereur resta inébranlable et ne craignit pas, malgré les représentations des électeurs, d'investir, le 5 septembre 1530, son frère Ferdinand, roi de Hongrie, du duché de Wurtemberg. Mais bientôt on vit s'élever une réclamation plus puissante, parce que c'était le cri de l'innocence opprimée. Le jeune Christophe, élevé jusqu'alors sous les yeux de l'empereur dans une ignorance complète de ses droits, avait reçu à la diète d'Augsbourg, par des amis de sa maison, les premiers renseignements sur le sort de son père et de sa patrie, et n'avait plus songé qu'à trouver une occasion de faire valoir ses prétentions. En 1532, pendant qu'il accompagnait Charles-Quint d'Allemagne en Italie, il parvint à s'échapper avec son précepteur Tiffernus dans les montagnes du Tyrol, et, de la retraite où il s'était caché, fit retentir contre les usurpateurs de son patrimoine une protestation qui produisit la plus vive sensation en Allemagne et dans l'Europe entière. En même temps, Philippe le Magnanime négocia une alliance entre la France, la Saxe, la Bavière et la Hesse (Augsbourg, 28 janvier 1534), réunit une armée de 30,000 hommes, et remporta sur les Autrichiens une victoire décisive à Lauffen, sur le Neckar (13 mai 1534). Deux jours après, Ulrich rentrait dans sa capitale, et le 29 juin suivant, le roi Ferdinand signait à Cadan un traité qui, sans réintégrer complétement Ulrich, lui rouvrait cependant une perspective rassurante : on convint que Ferdinand conserverait le Wurtemberg à titre de fief immédiat de l'Empire, mais le concéderait à Ulrich comme arrière-fief autrichien mâle.

Le duc, à peine rétabli dans son pays, y introduisit les doctrines de la Réforme, en dépit d'un article du traité de Cadan, qui le lui interdisait. Ses intérêts étaient en cela parfaitement d'accord avec ses convictions, car les trésors provenant de la sécularisation des biens d'Église lui servirent à pourvoir aux besoins de l'État et lui permirent de doter magnifiquement les établissements d'instruction publique.

Le Wurtemberg adhéra en 1536 à la ligue de Smalcalde; aussi, après la funeste bataille de Mühlberg, fut-il envahi et ravagé par les bandes espagnoles

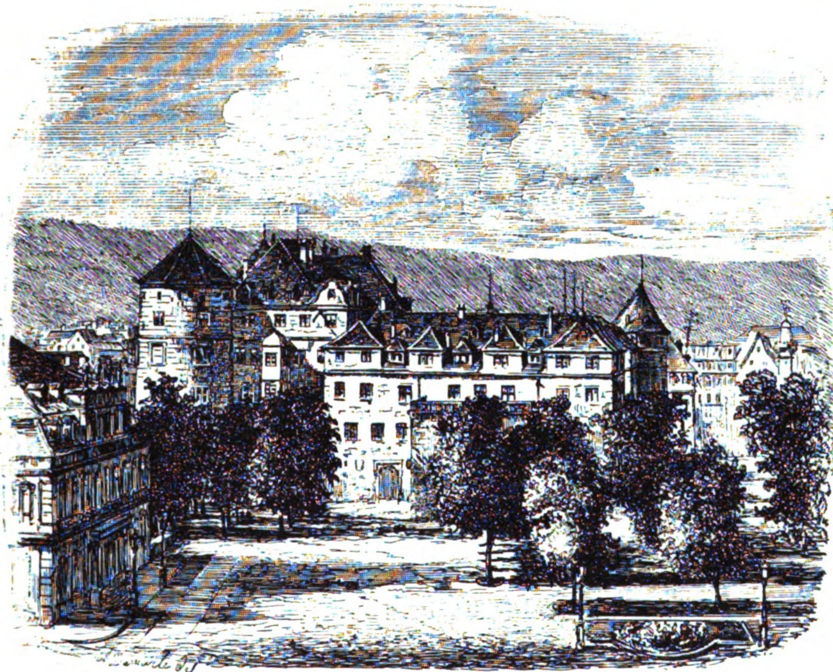
du duc d'Albe. Ulrich, retiré à Hohentwiel, n'obtint la paix qu'à des conditions humiliantes. Un nouvel orage ne tarda même pas à le menacer : son suzerain, Ferdinand, l'accusa de félonie et voulut lui retirer l'investiture du Wurtemberg, parce que ses troupes avaient fait une incursion hostile sur les terres héréditaires de la maison d'Autriche. Ulrich mourut à Tubingue le 6 novembre 1550, avant que cette difficulté fût aplanie.

Il avait eu de son mariage avec Sabine de Bavière, à part le fils dont il a déjà souvent été question, une fille, ANNE, qui, née en 1513, mourut, non mariée, en 1530.

XVII. CHRISTOPHE, qui, dans les dernières années, ne s'était pas toujours complétement accordé avec son père, vivait retiré à Montbéliard, lorsqu'il se vit appelé au gouvernement. Le roi des Romains était à Augsbourg attendant l'issue du procès qu'il avait intenté à Ulrich, et prêt à faire exécuter la sentence par les troupes espagnoles dont l'empereur avait garni les places fortes du pays, de sorte que le nouveau duc se trouva dès l'abord dans une situation difficile. Toutefois, la bienveillance de Charles-Quint et la prudente réserve dont Christophe avait fait preuve pendant la dernière guerre, aplanirent la voie de la réconciliation. Peu après la paix de Passau, Ferdinand renonça, moyennant 250,000 florins d'indemnité, à poursuivre la revendication du Wurtemberg. Le traité qui garantissait à Christophe la paisible possession de son duché, fut signé à Heidenheim, le 10 août 1552.

Le règne de Christophe, aussi paisible que celui d'Ulrich avait été agité, ne se signale que par le développement de la prospérité publique. Le duc, exclusivement préoccupé du bien-être moral et matériel de ses sujets, dota le Wurtemberg d'une organisation ecclésiastique et d'une liturgie qui forment encore la base de l'Église protestante dans ce pays; créa dans tous les villages des écoles allemandes, et des écoles latines dans toutes les villes; convertit les couvents en établissements d'instruction, en des sortes d'internats qui préparaient les jeunes gens de 14 à 15 ans aux universités; donna des soins particuliers à l'administration de la justice; assura, par une meilleure réglementation, le contrôle des finances. Enfin, par une prévoyance qui se trouva bien justifiée quarante ans plus tard, il appela à sa cour son oncle George, qui, du vivant d'Ulrich, avait toujours vécu relégué dans la petite seigneurie alsacienne de Riquewihr, lui assigna par un traité formel, à part une rente annuelle, le comté de Montbéliard avec ses dépendances, à savoir : les seigneuries souveraines de Blamont, Clémont, Châtelot, Étobon, Héricourt; les trois grands fiefs de Franche-Comté :

Clerval, Granges et Passavant; le comté de Horbourg et la seigneurie de Riquewihr; puis demanda pour son oncle, alors âgé de 57 ans, une fille de Philippe le Magnanime, qui le rendit père de plusieurs enfants. C'est cette branche, greffée si tard sur le vieux tronc des ducs de Wurtemberg, qui, avant la fin du seizième siècle, se trouva seule florissante, qui empêcha la maison d'Autriche de s'emparer du pays, faute de successeurs mâles, en vertu du traité de Cadan, et qui donna naissance au rameau royal actuel.



Vieux château de Stuttgart, construit par le duc Christophe (1553-1570).

Christophe, en effet, laissa de son mariage avec Anne-Marie, fille de George le Pieux, margrave de Brandebourg, huit filles, mais il n'en eut que deux fils, qui, l'un et l'autre, moururent sans postérité.

Ces filles sont :

1° Hedwige, née en 1547, † 1590, qui épousa en 1563 Louis IV, landgrave de Hesse-Marbourg.

2° Élisabeth, née en 1548, † 1592, mariée 1° en 1568 à George-Ernest, dernier comte princier de Henneberg, † 1583; 2° en 1586 à George-Gustave, comte palatin de *Veldenz*.

3° Sabine, née en 1549, † 1581, mariée en 1566 à Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel.

4° Émilie, née en 1550, † 1589, épouse de Richard, comte palatin de *Simmern* (1578).

5° Éléonore, née en 1552, † 1618, mariée 1° en 1571 à Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, † 1586; 2° en 1589 à George Ier, landgrave de Hesse-Darmstadt.

6° Dorothée-Marie, née en 1559, † 1639, épouse d'Othon-Henri, comte palatin de *Sultzbach* (1582).

7° Anne, née en 1561, † 1616, mariée 1° en 1582 à Jean-George, duc de Wolau, † 1592; 2° en 1592 à Frédéric IV, duc de Liegnitz, cousin germain du précédent.

8° Sophie, née en 1563, † 1590, épouse, en 1583, de Frédéric-Guillaume Ier, duc de Saxe-Altenbourg.

Des deux fils, l'un, Évrard, né en 1545, mourut en 1568, quelques mois avant son père, victime de son penchant précoce pour l'ivrognerie. Le second, Louis, né en 1554, succéda à Christophe, le 28 décembre 1568.

XVIII. Louis, élevé par son père avec une extrême sollicitude, eut le malheur de le perdre, fort jeune encore, et de tomber entre les mains de tuteurs négligents. D'un caractère naturellement faible, il céda, comme son frère, à un goût immodéré pour la boisson, se laissa dominer par ses conseillers et ne tint pas tout ce que le pays s'était promis du fils du noble et regretté Christophe. On lui doit cependant la fondation du *Collegium illustre*, ou école supérieure laïque de Tubingue (1592), et l'intérêt qu'il portait aux affaires ecclésiastiques lui fit donner, un peu légèrement peut-être, par ses contemporains, le beau surnom de *Pieux*. Il mourut prématurément, le 8 août 1593, sans laisser d'enfants de ses deux mariages avec Dorothée-Ursule, fille de Charles, margrave de Bade (1575, † 1583), et Ursule, fille de George-Jean Ier, comte palatin de *Veldenz* (1585), de sorte que la couronne de Wurtemberg passa à son cousin Frédéric, de *Montbéliard*.

III. GEORGE ET SON FILS FRÉDÉRIC (LIGNE DE MONTBÉLIARD; SON PARTAGE EN TROIS BRANCHES).

XVI. George, fils du duc Henri et de sa seconde femme, Ève de Salm, vécut, comme nous l'avons dit plus haut, d'abord à Riquewihr, puis à Montbéliard, que son neveu Christophe lui avait donné en apanage; se maria fort tard, sur les instances de ce parent, avec une fille de Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse (1555), et mourut trois ans après, laissant un fils, Frédéric,

qui suit. Il avait fermé les yeux depuis trois mois, quand sa veuve donna le jour à une fille posthume, ÈVE-CHRISTINE, qui succomba à la fleur de l'âge.

XVII. FRÉDÉRIC, né le 19 août 1557, reçut à la cour de son cousin Christophe une éducation soignée, qu'il compléta par de longs voyages. Il avait un caractère aventureux, un goût prononcé pour les innovations de tout genre, et une volonté de fer. Comme souverain, il dota le Wurtemberg d'utiles institutions; donna la plus vive impulsion à l'industrie métallurgique, au tissage du lin et de la soie; s'occupa de rendre le Neckar navigable jusqu'à Heilbronn, encouragea l'établissement de sociétés de commerce. A l'extérieur, il obtint, à force de persévérance, un grand succès politique, en arrachant à l'empereur Rodolphe II la renonciation au traité de Cadan, et en faisant rendre au duché de Wurtemberg son caractère de fief immédiat de l'Empire (Prague, 24 janvier 1599). Mais l'excès même de ses bonnes qualités compromit sérieusement l'efficacité de ses efforts. Impatient de tout joug, Frédéric ne supportait aucune contradiction; il s'entoura d'hommes habiles, mais d'un caractère trop souple et d'une moralité douteuse. Dans sa fièvre d'améliorations, il se heurtait témérairement contre des droits acquis, des usages respectables, et exécutait sans ménagement ce qu'il avait parfois décidé sans réflexion. Le pacte de Tubingue, qui plaçait le duc dans une sorte de sujétion vis-à-vis des États, était le principal objet de ses griefs, et il mit à le briser une ténacité aussi grande, bien qu'heureusement moins efficace, que quand il s'était agi de faire rompre le traité de Cadan : il mourut avant d'avoir réussi à s'affranchir du contrôle des députés de la nation, quelque complaisants que ses ministres les eussent fait choisir. Les dernières années de sa vie furent employées à cultiver un art fort en faveur alors parmi les princes, et dans lequel Frédéric espérait trouver une mine d'or plus facile à exploiter que celle dont les États avaient la clef; il attira à sa cour des alchimistes, les installa à grands frais; mais quand il désespéra de voir la pierre philosophale combler les déficits que son goût pour la magnificence avait creusés dans ses finances, quand il se fut persuadé par quelques mois d'expérience qu'il dépensait le plus pur de son or à la poursuite de cet or chimérique, il envoya à la potence les impuissants adeptes de Paracelse, et trouva plus commode de se procurer de l'argent en vendant chèrement aux juifs le droit de rentrer en Wurtemberg.

Frédéric ne négligea aucune occasion d'agrandir ses domaines. Il acquit plusieurs possessions en Souabe, et fut pendant quelque temps maître du duché d'Alençon en France, ainsi que du bailliage épiscopal d'Oberkirch, dans le pays

de Bade. C'est lui qui fonda, en 1599, pour une colonie de mineurs protestants chassés d'Autriche, la jolie petite ville de Freudenstadt, dans un site agreste de la Forêt-Noire.

Il mourut le 29 janvier 1608, ayant eu de son mariage avec Sibylle, fille du prince Joachim-Ernest d'ANHALT, six filles et neuf fils, parmi lesquels nous citerons :

1° SIBYLLE-ÉLISABETH, née en 1584, † 1606, mariée à Jean-George Ier, électeur de SAXE.
2° JEAN-FRÉDÉRIC, né en 1585, auteur de la ligne de *Stuttgart*.
3° LOUIS-FRÉDÉRIC, né en 1586, auteur de la ligne de *Montbéliard*.
4° JULES-FRÉDÉRIC, né en 1588, auteur de la ligne *Julienne*.
5° ÈVE-CHRISTINE, née en 1590, † 1657, mariée en 1610 à Jean-George, margrave de BRANDEBOURG, à *Jægerndorf*.
6° FRÉDÉRIC-ACHILLE, né en 1591, † 1630.
7° AGNÈS, née en 1592, † 1629, mariée en 1620 à François-Jules, duc de LAUENBOURG.
8° BARBE, née en 1593, † 1627, mariée en 1616 à Frédéric V, margrave de BADE.
9° MAGNUS, né en 1594, tué en 1622 à la bataille de Wimpfen.

La ligne aînée, ou de *Stuttgart*, hérita des terres situées en Allemagne. La ligne puînée reçut le comté de *Montbéliard* avec ses dépendances alsaciennes. Quant à la cadette, son apanage, composé d'abord de Brenz et de Veitlingen, s'accrut, à la fin du dix-septième siècle, du duché d'*Œls* en Silésie. Les deux dernières se sont éteintes dans le courant du dix-huitième siècle; cependant nous donnerons, à la fin de cette notice, quelques indications sommaires sur leur filiation.

CHAPITRE V.

LA BRANCHE DE STUTTGART JUSQU'A NOS JOURS.

I. LES DUCS JEAN-FRÉDÉRIC ET ÉVRARD III.

XVIII. JEAN-FRÉDÉRIC, qui succéda à son père à *Stuttgart*, n'avait guère de commun avec lui que son amour du luxe et sa passion pour l'alchimie. Faible et borné, il n'aspirait qu'au repos et aux jouissances physiques. Les États, comprimés par le précédent duc, s'empressèrent de reprendre sur le gouvernement un ascendant que Jean-Frédéric ne chercha pas à leur disputer. Ils votèrent un subside de

300,000 florins, pour payer les dettes du règne de Frédéric, et obtinrent facilement en échange l'engagement du duc de respecter la transaction de Tubingue.

Lorsque les atteintes de la guerre de Trente ans se firent sentir en Wurtemberg, Jean-Frédéric proclama sa neutralité. Il réussit ainsi pendant quelques années à préserver ces États du fléau de la guerre. Mais les Impériaux, qui voyaient en lui un souverain protestant, hostile par la force même des choses, ne tardèrent pas à violer son territoire et s'y installèrent comme en pays conquis. L'entretien des troupes que Wallenstein y logea coûta 2 millions de florins par an; pour faire face à ces frais énormes, on eut recours à l'altération des monnaies, qui ruina le crédit public et porta le coup de mort au commerce. Jean-Frédéric mourut au milieu de ces calamités, le 18 juillet 1628, laissant son trône à un enfant de 14 ans.

Marié en 1609, à Barbe-Sophie, fille de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, il en avait eu huit enfants, entre autres :

1° Évrard III, né en 1614, qui donna naissance au rameau de *Stuttgart*.
2° Frédéric, né en 1615, auteur du rameau de *Neustadt*, dont les trois fils, Frédéric-Auguste, Ferdinand-Guillaume et Charles-Rodolphe, moururent, le premier, sans laisser de postérité mâle, les deux autres non mariés.
3° Ulrich, né en 1617, qui reçut *Neuenbourg* en apanage, et n'eut que des filles.
4° Sibylle, née en 1620, mariée à son cousin, Léopold-Frédéric, de la branche de *Montbéliard*.

XIX. Évrard III étant beaucoup trop jeune pour prendre en main le gouvernement du Wurtemberg, c'est à son oncle Louis-Frédéric, de *Montbéliard*, qu'échut, avec le titre de régent, la tâche de lutter contre toutes les difficultés de la situation. Wallenstein, malgré ses supplications, n'avait pas cessé d'accumuler de nouvelles troupes dans le pays; les habitants étaient écrasés de contributions de guerre. L'année suivante, l'Édit de restitution vint aggraver, par des persécutions religieuses, les maux sous lesquels gémissait la population. L'évêque de Constance et le comte de Soultz, chargés de reprendre possession des anciens biens d'Église, apportèrent dans leur mission un zèle impitoyable, firent occuper les couvents et les églises par des soldats impériaux, y rétablirent violemment le culte catholique, et chassèrent les pasteurs et les maîtres d'école. Louis-Frédéric, qui avait vainement cherché à les arrêter par ses représentations, succomba sous le faix comme naguère son frère aîné (26 janvier 1631), et fut remplacé dans la tutelle par Jules-Frédéric, celui qui devait donner naissance à la ligne *Julienne*. Une aurore moins sombre semblait alors se lever sur l'Alle-

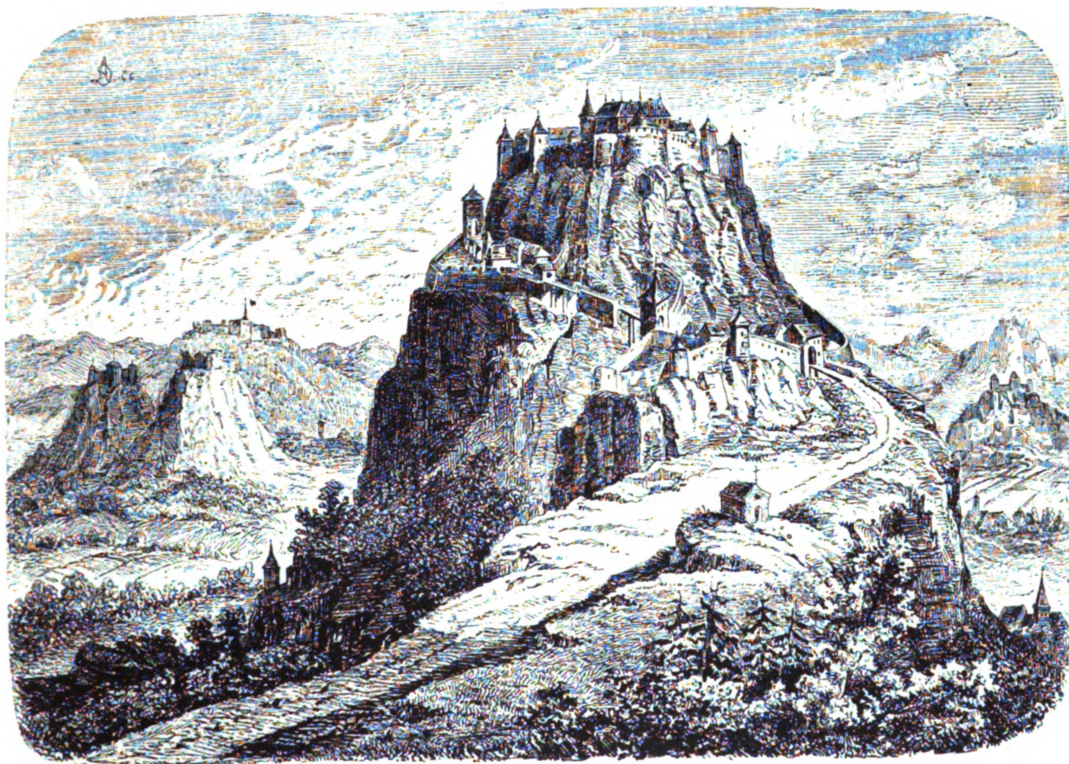
magne protestante. Le brillant Gustave-Adolphe venait de débarquer en Poméranie, et les princes évangéliques, ranimés par sa présence, avaient signé à Leipsick une confédération à laquelle le régent du Wurtemberg se hâta d'adhérer. Il assembla 16,000 hommes, enleva aux Bavarois la ville de Wimpfen, et marchait, du côté de Tubingue, à la rencontre du général impérial Fürstenberg, quand, on ne sait trop pour quel motif, il se décida brusquement à traiter, à



Évrard III.

licencier son armée, à renoncer à la confédération de Leipsick et à recevoir les Impériaux dans le pays (11 juillet 1631). Cette campagne, si bizarrement interrompue en plein succès, reçut du peuple, par dérision, le nom de *guerre des cerises,* parce qu'elle n'avait duré que le temps de la maturité de ce fruit. Toutefois, en 1632, Jules-Frédéric, encouragé par l'approche des Suédois, leva

de nouvelles troupes, et parvint, avec l'aide de Horn, à repousser les Autrichiens. Il est malheureux pour le Wurtemberg que, peu après, le régent se soit trouvé en conflit avec les États et ait remis les rênes du gouvernement à son pupille, qui venait d'atteindre sa 18e année. L'avénement d'Évrard coïncida avec les premiers revers des généraux de Gustave-Adolphe; la ligue de Heilbronn, à laquelle se rattachait le Wurtemberg, subit, dans les plaines de Nordlingue, un sanglant échec; et dans un naufrage où un souverain expérimenté aurait peut-être cherché à sauver du moins quelques débris de son patrimoine, le jeune Évrard, consterné, s'enfuit à Strasbourg, laissant son duché à la merci de l'ennemi, et de quel ennemi!



Vue de Hohentwiel.

A la fin de l'année 1635, il ne possédait plus que la forteresse de Hohentwiel, défendue avec une inébranlable constance par le brave Conrad Widerhold. L'empereur Ferdinand II, maître de tout le pays, en partagea la plus grande partie entre ses lieutenants comme une terre conquise, et restaura partout les ordres

monastiques expulsés par la Réforme. Pendant ce temps que faisait le jeune duc? Vivant à Strasbourg d'une modique pension de la France, il refusait l'offre que lui faisait cette puissance d'un corps de 12,000 hommes pour reconquérir ses États, sollicitait humblement sa grâce à Vienne, et s'amusait à chasser et à faire sa cour aux dames, surtout à la jeune et belle comtesse Anne-Dorothée, fille de Jean-Casimir, RHINGRAVE de *Kirbourg*, qu'il épousa, en plein exil, en 1637. Le 14 décembre 1638, il finit par obtenir de l'Autriche la restitution de son patrimoine, mais de nouveau à titre de simple arrière-fief, et à charge de respecter toutes les libéralités faites à ses dépens par l'empereur. Il put bientôt se racheter de sa vassalité moyennant une rançon de 400,000 florins; quant à la seconde condition, il la subit jusqu'aux traités de Westphalie, où les efforts de son plénipotentiaire Varnbüler lui valurent, enfin, une restauration complète. Dans quel état, hélas! retrouva-t-il le Wurtemberg, lorsque, après trois ans d'absence, il rentra dans sa capitale! La population, décimée par la peste, la guerre et la famine, ne comportait plus que 48,000 âmes au lieu de 400,000. Quinze cités étaient réduites en cendres ou complétement saccagées. L'Alb et la Forêt-Noire n'étaient plus qu'un désert; plus de 300,000 arpents de terre et de vignes restaient en friche, faute de paysans pour les cultiver. Les écrivains nationaux évaluent à 110 millions de florins les pertes que la guerre de Trente ans fit subir au Wurtemberg.

Évrard III s'appliqua pendant les trente-cinq années de son règne à cicatriser les plaies de son malheureux duché. S'appuyant sur les États, il parvint à y faire renaître quelque prospérité. Le résultat de ses efforts et de son économie eût été plus sensible, si, par sa situation géographique, le Wurtemberg ne s'était encore trouvé impliqué, bien que moins directement, dans quelques-unes des guerres entre la France et l'Autriche. Évrard ne fut, du reste, pas témoin des nouveaux désastres que la fin du siècle réservait à son pays. Il mourut le 3 juillet 1674, quinze jours après la bataille livrée par Turenne à Sintzheim, tout près de ses frontières.

Il avait eu, de sa première femme, Anne-Dorothée († 1655), quatorze enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° SOPHIE-LOUISE, née en 1642, † 1702, mariée en 1671 à Chrétien-Ernest, margrave de BRANDEBOURG-BAIREUTH.

2° CHRISTINE-FRÉDÉRIQUE, née en 1644, † 1674, mariée en 1665 à Albert-Ernest, prince d'ŒTTINGEN.

3° CHRISTINE-CHARLOTTE, née en 1645, † 1699, mariée en 1662 à George-Chrétien, prince d'OSTFRISE.

4° Guillaume-Louis, né en 1647, qui succéda à son père.

5° Évrardine-Catherine, née en 1651, † 1683, qui épousa en 1682 son beau-frère, le prince d'Œttingen.

6° Frédéric-Charles, né en 1652, auteur de la branche encore aujourd'hui régnante.

Évrard III épousa, en secondes noces, en 1656, une comtesse d'Œttingen, qui lui donna dix enfants, morts presque tous au berceau.

II. LE DUC GUILLAUME-LOUIS ET SA DESCENDANCE JUSQU'A SON EXTINCTION (1674-1733).

XX. Guillaume-Louis, qui succéda à son père Évrard III, en 1674, ne régna que pendant trois ans : la paix ne fut point troublée, mais le Wurtemberg eut à souffrir du fréquent passage des armées impériales.

Il mourut le 23 juin 1677, laissant de son mariage avec Madeleine-Sibylle, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, trois filles, dont une seule, la cadette, Madeleine-Wilhelmine, se maria (avec Charles-Guillaume, margrave de Bade-Durlach), et un fils, Évrard-Louis, qui, né le 18 septembre 1676, avait alors à peine 9 mois.

XXI. La régence du prince Frédéric-Charles pendant la minorité de son neveu est signalée par les ravages que les troupes françaises commirent à deux reprises en Wurtemberg à l'époque de la guerre du Palatinat. Les incursions de Mélac et de Montclar, en 1688 et en 1692, quoique exemptes des actes de froide cruauté qui avaient accompagné celles des Pandours, rappelèrent cependant, pour plusieurs parties du pays, les plus mauvais jours de la guerre de Trente ans : Esslingen et Heilbronn, un peu plus tard Knittlingen, Marbach, Backnang et Calw furent pillées et incendiées. La paix de Ryswick suspendit le cours des hostilités en 1693, mais pour bien peu de temps : la lutte recommença plus ardente que jamais après l'ouverture de la Succession d'Espagne. Évrard-Louis, qui avait pris, à l'âge de 17 ans, la direction personnelle des affaires, s'empressa de mettre son épée au service de l'Empire, et prit, avec son cousin Charles-Rodolphe, du rameau de *Neustadt*, une part honorable à la guerre. Évrard-Louis, en sa qualité de commandant d'un des corps de l'armée impériale, contribua au gain des batailles de Schellenberg et de Hochstett, tandis que Charles-Rodolphe se couvrait de lauriers à la tête de la cavalerie : c'est une charge brillante, dirigée par ce prince, qui, dans les plaines de Ramillies, décida la victoire en faveur de Marlborough, contre le maréchal de Villeroy.

Nous voudrions n'avoir pas à suivre le duc de Wurtemberg en dehors des champs de bataille, où, combattant avec énergie et avec succès pour la défense de sa patrie, il conquit une gloire véritable et incontestée. Malheureusement il voile, aux yeux de l'histoire, l'éclat de ses hauts faits de guerre par des faiblesses qui, pour ressembler à celles que Louis XIV avait affichées, pendant un demi-siècle, sur le premier trône du monde, n'en furent ni moins scandaleuses, ni moins funestes à l'État. Dès 1707, Évrard-Louis se laissa subjuguer par la sœur d'un gentilhomme mecklembourgeois, M[lle] de Grævenitz, au point de lui abandonner le gouvernement de l'État. Finances, emplois publics, charges de cour furent livrés à la merci de la belle favorite et de son entourage de courtisans et d'usuriers. En vain de fidèles conseillers, en vain sa noble et vertueuse épouse, Jeanne-Élisabeth de BADE-DURLACH, essayèrent d'arracher le souverain à cette fatale liaison. Le duc resta pendant vingt ans sourd à toutes les représentations, et ne revint de son aveuglement que quand l'âge et les passions eurent flétri le visage de la femme qu'il avait élevée jusqu'à lui. Le jour où il la congédia fut pour tout le pays un jour d'allégresse, et la maîtresse disgraciée eut grand'peine à se soustraire à l'indignation publique. Évrard-Louis mourut trois ans après, le 31 octobre 1733. Il avait fait construire, en 1709, en l'honneur de la comtesse de Grævenitz, la ville de Louisbourg, érigée plus tard au rang de seconde capitale du duché. Le Wurtemberg lui doit aussi la canalisation du Neckar, de Canstatt à Heilbronn, la fondation de l'orphelinat de Stuttgart, et l'introduction du calendrier grégorien. Enfin, c'est sous son règne que l'usage du tabac commença à se répandre dans le pays.

Évrard-Louis n'avait eu de son mariage avec la fille du margrave Frédéric VII de Bade-Durlach qu'un seul fils, FRÉDÉRIC-LOUIS, qui le précéda de deux ans dans la tombe, ne laissant lui-même qu'une fille. La couronne ducale passa, en conséquence, à son cousin germain, CHARLES-ALEXANDRE, fils du prince qui avait administré le Wurtemberg pendant la minorité d'Évrard-Louis[1].

---

1. A partir des dernières années du règne d'Évrard-Louis et pendant toute la première moitié du dix-huitième siècle, les ducs de Wurtemberg portèrent *écartelé, au* 1[er], *de* TECK; *au* 2[e], *de* MARKGRŒNINGEN (ou des grands-bannerets de l'Empire); *au* 3[e], *de* MONTBÉLIARD; *au* 4[e], *de* HEIDENHEIM (v. en tête de la présente notice); *sur le tout, de* WURTEMBERG; *l'écu timbré de cinq casques: au milieu, celui de* MONTBÉLIARD; *à dextre, ceux de* WURTEMBERG *et de* GRŒNINGEN, *couronnés tous trois, ce dernier cimé d'une aigle issante et éployée de sable; à sénestre, ceux de* TECK *et de* HEIDENHEIM, *ce dernier cimé d'un buste pareil à celui de l'écusson. Lambrequins de gueules et d'or à dextre; de sable et d'or à sénestre.*

III. FRÉDÉRIC-CHARLES ET SA DESCENDANCE JUSQU'A NOS JOURS. LES ROIS DE WURTEMBERG.

XX. Frédéric-Charles, administrateur du Wurtemberg de 1677 à 1693, fut, en cette dernière année, fait prisonnier à Œtisheim, par un corps français commandé par le duc de Lorges, et emmené à Paris : c'est même cette circonstance qui amena l'émancipation précoce de son pupille Évrard-Louis. Toutefois, Louis XIV ne tarda pas à le renvoyer sans rançon; et il se retira dans le château de Winnenthal, où il mourut en 1697.

Il avait épousé, en 1682, une fille du margrave Albert de Brandebourg-Anspach, Éléonore-Juliane, qui lui donna sept enfants, entre autres :

1° Charles-Alexandre, né en 1684, qui suit.
2° Maximilien-Emmanuel, né en 1689, fait prisonnier par les Russes à la bataille de Pultava, et mort peu après (1709).
3° Frédéric-Louis, né en 1690, tué en 1734 à la bataille de Guastalla.
4° Christine-Charlotte, née en 1694, mariée en 1709 à Guillaume-Frédéric, margrave de Brandebourg-Anspach.

XXI. Charles-Alexandre entra dans l'armée dès l'âge de 12 ans et s'y forma à l'école de Marlborough, du prince Eugène, du prince Louis de Bade. Digne élève de tels maîtres, il se signala successivement aux batailles de Schellenberg, de Turin et de Malplaquet, défendit, en 1713, Landau contre les Français, et conquit, par ses brillants exploits en Hongrie, outre le grade de feldmaréchal, la charge de gouverneur de Belgrade. Quand la mort de son cousin Évrard-Louis l'appela à régner sur le Wurtemberg, il donna aux États les promesses les plus rassurantes, surtout en matière de liberté religieuse; car la population était presque exclusivement protestante, tandis que le nouveau prince avait embrassé le catholicisme en Autriche vers 1712. Mais son gouvernement offrit bientôt des abus analogues à ceux du règne précédent. Moins débauché qu'Évrard-Louis, mais dominé par ses goûts militaires et entraîné par là même à des dépenses également excessives, Alexandre donna sa confiance à un juif nommé Süss-Oppenheimer, qui se chargea de lui procurer tout l'argent dont il aurait besoin pour ses coûteuses fantaisies. Or ce Süss était un misérable dans toute la force du terme; il exploita le pays avec une rapacité et une impudence auxquelles le régime même des favorites, dont on sortait, n'avait pas habitué les esprits. En présence du mécontentement général, hautement manifesté par les représentants de la nation, le duc songeait à se débarrasser de toute opposi-

tion par un coup d'État, quand il fut frappé, le 12 mars 1737, d'apoplexie foudroyante. Il laissait de son mariage avec Marie-Auguste, fille d'Anselme-François, prince de LA TOUR ET TAXIS, une fille, AUGUSTE-ÉLISABETH-MARIE-LOUISE, née en 1734, qui épousa un prince de la même famille, Charles-Anselme, et mourut en 1787, et trois fils, qui régnèrent successivement sur le Wurtemberg :

1° *CHARLES*-EUGÈNE, né en 1728, † 1793.
2° *LOUIS*-EUGÈNE, né en 1731, † 1795.
3° *FRÉDÉRIC*-EUGÈNE, né en 1732, † 1797.

XXII. Comme l'aîné de ces princes n'avait que 9 ans à la mort de Charles-Alexandre, la régence fut successivement confiée à son vieil et illustre parent, le duc Charles-Rodolphe, de Wurtemberg-*Neustadt*, l'un des vainqueurs de Ramillies, et au duc Charles-Frédéric, de Wurtemberg-*Œls*, qui y apportèrent autant de ménagement que d'intégrité. CHARLES, envoyé par ses tuteurs à la grande école administrative et guerrière du roi Frédéric II, de Prusse, en rapporta d'excellentes dispositions servies par une intelligence remarquable : aussi les premières années de son gouvernement (1744) firent-elles présager un règne heureux. Mais le jeune duc eut le tort ou le malheur de donner accès auprès de lui et de confier les plus hautes charges de la cour à des ambitieux sans moralité, voire même à des intrigants de bas étage. A la première catégorie appartenaient le colonel Rieger et le comte de Montmartin, l'un, instruit et capable, mais aussi despotique envers ses inférieurs que servile envers son maître; l'autre, dissimulant, sous les séduisantes manières du gentilhomme, un esprit étroit et soupçonneux. Dans la seconde catégorie, il faut ranger un Thuringien, nommé Wittleder, qui, d'apprenti tanneur, parvint, on ne sait comment, à la dignité de directeur du Consistoire. Ce triumvirat ne tarda pas à concentrer toute l'administration entre ses mains et à sucer la moelle du pays. Tous les emplois, depuis celui de garde de nuit jusqu'à celui de conseiller d'État, étaient donnés au plus offrant; les impôts, doublés et triplés, étaient perçus à grand renfort de prison et de garnisaires. Quand ces moyens ne suffirent plus, on altéra les monnaies, et tout cela, pour pourvoir à de folles dépenses, à des fêtes somptueuses et à des orgies! Quelques hommes courageux essayèrent bien d'ouvrir les yeux du prince sur l'abîme qui se creusait autour de lui; mais on sut réduire au silence les censeurs importuns. L'infortuné Jean-Jacques Moser, qui, en sa qualité d'avocat des États, avait été souvent chargé de se rendre l'organe de leurs doléances, et que sa rigide probité ne désignait pas moins que sa supériorité intellectuelle à la haine du

comte de Montmartin, Moser, vainement sommé d'appuyer de son influence sur les députés les exigences des ministres de la couronne, alla expier son courageux refus dans les cachots de la forteresse de Hohentwiel (1759). Trois ans après, par une véritable raillerie du sort, il y fut rejoint par le colonel Rieger, que son maître venait de sacrifier également aux ombrages de Montmartin. Rieger rentra plus tard en grâce et fut nommé commandant du château de Hohenasperg. Mais, oublieux de sa propre expérience, il consentit à y servir d'instrument aux tortures infligées, par ordre du duc, à une nouvelle victime, le poëte Schubart, coupable de quelques réflexions trop mordantes.

Aux difficultés intérieures, fruits d'un mauvais gouvernement, vinrent s'ajouter de grands mécomptes militaires. Lorsqu'en 1756 la guerre éclata entre la France et l'Autriche, d'un côté, le roi de Prusse, de l'autre, le duc Charles, à qui ses obligations envers son illustre patron comme envers le chef de l'Empire commandaient la neutralité, se montra, au contraire, des plus ardents à entrer en campagne contre Frédéric le Grand. Ses soldats se mutinèrent, furieux de marcher contre le représentant de la cause protestante; il fallut en fusiller dix-huit pour rétablir l'ordre. Le duc n'en persista pas moins dans sa résolution et envoya 6,000 hommes en Silésie, sous les ordres du général Spitznas : dès leur première rencontre avec les Prussiens, à Leuthen, ils furent battus et réduits des deux tiers (1757). L'année suivante, nouvelle levée de 12,000 hommes; le duc se mit en personne à leur tête, s'avança vers Fulde, mais, surpris par le prince de Brunswick, n'eut que le temps de s'échapper avec sa cavalerie. Enfin, comme si ces deux premiers échecs n'avaient pas renfermé une leçon suffisante, un troisième corps d'armée, jeté en Saxe, fut battu par le frère même de Charles, FRÉDÉRIC, qui combattait sous les ordres de son glorieux homonyme. La paix de Hubertsbourg vint heureusement mettre un terme à ces funestes et ruineuses expéditions.

Telle était la situation du Wurtemberg, lorsque, l'âge aidant, il se produisit dans la manière d'agir du duc un revirement aussi complet qu'inattendu. Non-seulement il ouvrit les yeux sur les erreurs de son administration, mais encore il eut la noble franchise de les confesser publiquement. Le 11 février 1778, cinquantième anniversaire de sa naissance, il fit lire dans toutes les églises du pays un manifeste où, reconnaissant ses torts, il promettait de consacrer le reste de ses jours à les réparer. Il tint parole. Ce revirement subit était dû en partie à un événement que, dans l'ordre habituel des choses, on eût dû plutôt craindre que souhaiter. Charles s'était épris de la plus vive passion pour la femme d'un vieux baron de Leutrum, fille d'un gentilhomme nommé Bernardin d'Adelmans-

felden. Après la mort de son épouse, Élisabeth-Frédérique-Sophie de Brandebourg-Baireuth, dont il n'avait pas eu d'enfants, il fit rompre le mariage de la belle Françoise de Leutrum, lui conféra le titre de *comtesse de Hohenheim*, et finit par l'épouser (2 février 1786). Cette femme, vraiment digne de sa haute fortune, au lieu d'abuser de son ascendant pour pousser le duc plus avant dans la voie de la dissipation, ne songea, au contraire, qu'à lui faire goûter les agréments d'une vie retirée, et à lui inspirer de l'intérêt pour toutes les entreprises utiles. A sa prière, Charles congédia tout le personnel de comédiens, de chanteurs et de danseuses, au milieu desquels il s'était plu, écarta les favoris indignes qui avaient jusqu'alors abusé de sa faiblesse, et ouvrit libéralement sa cour aux savants et aux gens de lettres. La bibliothèque ducale devint l'une des plus belles de l'Allemagne. L'école qu'il avait fondée, en 1770, pour les orphelins délaissés par ses soldats, prit peu à peu rang, comme *Académie militaire* et comme *Académie Caroline*, parmi les établissements d'instruction les plus renommés de l'Europe. C'est dans cette école que fut élevé, aux frais du duc, un de ses jeunes sujets montbéliardais, plus tard l'un des plus grands naturalistes de la France : on aura déjà nommé George Cuvier.

Autant Charles-Eugène s'était laissé égarer pendant la première partie de son règne, autant, pendant la seconde, il déploya de zèle pour la prospérité matérielle et morale de son peuple. Il mourut à Hohenheim, le 24 octobre 1793, pleuré comme un père.

Son frère puîné, *Louis*-Eugène, qui lui succéda, avait obtenu, en 1757, au service de la France, le grade de lieutenant général. Juste et bienveillant, il se fit aimer de ses nouveaux sujets, mais n'eut pas le temps de laisser une trace profonde dans l'administration du pays; car, au bout de dix-huit mois, il suivit le duc Charles dans la tombe (20 mai 1795). Marié avec une comtesse de Beichlingen, il n'en avait eu que des filles[1], de sorte que le trône passa au troisième des fils de Charles-Alexandre, *Frédéric*-Eugène.

Ce prince, qui avait passé, avec sa famille, une grande partie de sa vie à Montbéliard, en avait déjà été chassé, plusieurs années avant son avénement au trône ducal, par la Révolution française. En 1793, Montbéliard, ainsi que les seigneuries franc-comtoises et alsaciennes qui en dépendaient, fut incor-

1. L'une d'elles, Wilhelmine-Frédérique, née en 1764, épousa, en 1789, Ernest, prince d'Œttingen-Wallerstein; la seconde, Henriette-Charlotte-Frédérique, née en 1767, se maria, en 1796, avec Charles-Joseph-Ernest, prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Jagstberg.

poré à la France, et l'auguste famille qui y tenait sa petite cour patriarcale[1], dut aller chercher un refuge sur la rive droite du Rhin. Le règne du nouveau duc, à Stuttgart, ne s'ouvrit pas sous des auspices bien favorables. Privé d'une portion considérable de ses États, sans être encore à même de prévoir aucune des brillantes compensations qui devaient échoir, huit ans plus tard, à son successeur, Frédéric n'eut, au contraire, pour lui-même, que la douleur de voir compromise jusqu'à la possession de ses domaines héréditaires de la Souabe. Les Français, contre lesquels il avait déjà brillamment combattu pendant la guerre de Sept ans, furent encore les adversaires de ses vieux jours; mais moins heureux que sous les drapeaux du grand Frédéric, il ne put les empêcher d'envahir le Wurtemberg, et d'y lutter, comme en champ clos, avec les armées coalisées de l'Europe. La paix de Campo-Formio venait à peine de mettre un terme à l'occupation étrangère, quand il mourut le 23 décembre 1797.

Les quatre derniers ducs avaient professé la religion catholique, et garanti à leurs sujets, par des lettres réversales, le libre exercice du culte protestant, qui dominait en Wurtemberg. A partir du successeur de Frédéric-Eugène, il ne fut plus nécessaire de promulguer aucune charte dans ce but, car ce prince était protestant : son père, ayant épousé, en 1753, Frédérique-Dorothée-Sophie, fille du margrave Frédéric-Guillaume de BRANDEBOURG-SCHWEDT, et, par conséquent, cousine de Frédéric le Grand, s'était décidé, sur les conseils du roi de Prusse, à élever ses enfants dans la religion qui était à la fois celle de ses ancêtres et de son peuple. La maison royale de Wurtemberg appartient encore aujourd'hui à l'Église de la Confession d'Augsbourg.

Frédéric-Eugène avait eu quatre filles et huit fils :

1° *FRÉDÉRIC*-GUILLAUME-CHARLES, né en 1754, qui lui succéda.

2° *LOUIS*-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, né en 1756, † 1817, gouverneur d'Anspach-Baireuth, marié 1° avec Marie-Anne, fille du prince Adam CZARTORISKY, dont il eut un fils, décédé sans postérité; 2° avec Henriette, fille de Charles, prince de NASSAU-WEILBOURG, qui lui donna cinq enfants :

a) MARIE, née en 1797, qui épousa Joseph, archiduc d'AUTRICHE.

b) AMÉLIE, née en 1799, † 1848, mariée en 1817 au duc Joseph de SAXE-ALTENBOURG.

---

1. On trouvera d'intéressants détails sur Frédéric, sa famille et sa cour, dans les *Mémoires* de Mme D'OBERKIRCH, qui fut fort liée avec la fille aînée du duc, la future impératrice Marie-Feodorowna, et dans une notice de M. J.-H. SCHNITZLER sur cette gracieuse princesse (*Revue d'Alsace*, 1864).

c) PAULINE, née en 1800, reine-mère, veuve de son cousin le roi Guillaume Ier.

d) ÉLISABETH, née en 1802, mariée en 1830 à Guillaume, margrave de BADE, † 1864.

e) ALEXANDRE, né en 1804, lieutenant général au service d'Autriche, marié en 1835 morganatiquement à Claudine, comtesse RHÉDAY DE KIS-RHÉDE, qualifiée *comtesse de Hohenstein* († 1841); père de trois enfants qui ont reçu le nom de leur mère et dont les deux aînés, CLAUDINE (née en 1836) et FRANÇOIS (né en 1837, époux de Marie de GRANDE-BRETAGNE, fille du duc de Cambridge), portent aujourd'hui, en vertu d'une ordonnance royale du 1er décembre 1863, le titre de *prince* et de *princesse de Teck*, avec la qualification d'*Altesse*.

3° *EUGÈNE*-FRÉDÉRIC-HENRI, né en 1758, † 1822, qui épousa Louise, fille du prince Chrétien-Charles de STOLBERG-GEDERN, et en eut quatre enfants, entre autres :

a) EUGÈNE, né en 1788, général au service de Russie, † 1857, marié 1° à la princesse Mathilde de WALDECK-PYRMONT († 1825), qui lui donna une fille, épouse du landgrave Charles de HESSE-PHILIPSTHAL, et un fils, EUGÈNE, général au service de Wurtemberg; ce dernier a trois enfants de son épouse, Mathilde, princesse de SCHAUMBOURG-LIPPE; 2° à Hélène, princesse de HOHENLOHE-LANGENBOURG, dont il eut deux filles et deux fils : l'une des filles a épousé Henri XIV, prince héréditaire de REUSS-SCHLEIZ; les deux fils, GUILLAUME et NICOLAS, sont officiers supérieurs dans l'armée autrichienne.

b) LOUISE, née en 1789, mariée en 1811 à Auguste, prince de HOHENLOHE-ŒHRINGEN, † 1851.

c) PAUL, né en 1797, † 1860, major général de cavalerie au service de Wurtemberg, marié en 1827 à la princesse Sophie de LA TOUR ET TAXIS, dont il a eu en 1828 un fils, MAXIMILIEN, qui réside à Ratisbonne.

4° SOPHIE-*DOROTHÉE*-AUGUSTE-LOUISE, née en 1759, qui épousa en 1776, sous le nom de *Marie-Feodorovna*, Paul, plus tard empereur de RUSSIE, et mourut le 5 novembre 1828.

5° *GUILLAUME*-FRÉDÉRIC-PHILIPPE, né en 1761, † 1830, feldmaréchal et ministre de la guerre en Wurtemberg, qui épousa en 1800 la fille du burgrave RHODIS DE THUNDERFELD, et en eut six enfants, qui portent le titre de *comtes de Wurtemberg*, entre autres :

a) ALEXANDRE, né en 1801, † 1844, marié à la comtesse Hélène DE FESTETICS-TOLNA, dont il eut deux fils et deux filles. Sa veuve a épousé en secondes noces le baron DU BOURGET.

b) GUILLAUME, qualifié *duc d'Urach* et *Altesse Sérénissime*, en vertu d'une décision royale du 28 mai 1867, né en 1810, lieutenant général au service de Wurtemberg, marié 1° en 1841 à Théodelinde, princesse de LEUCHTENBERG († 1857); 2° en 1863 à Florestine GRIMALDI, sœur du prince régnant de Monaco; il lui reste deux filles du premier lit, et il a deux fils du second.

c) MARIE, née en 1815, mariée en 1842 à Guillaume-Auguste, comte DE TAUBENHEIM, chambellan et grand-écuyer du roi de Wurtemberg, † 1866.

6° *FERDINAND*-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, né en 1763, † 1834, feldmaréchal au service d'Autriche, gouverneur de Mayence, marié 1° en 1795 à une princesse de SCHWARTZ-

BOURG-SONDERSHAUSEN, divorcée en 1801; 2° en 1817 à Pauline, fille du prince François-George DE METTERNICH, morte en 1855.

7° *FRÉDÉRIQUE*-ÉLISABETH-AMÉLIE-AUGUSTE, née en 1765, † 1785, mariée en 1781 à Pierre-Frédéric-Louis de HOLSTEIN-OLDENBOURG, prince de Lubeck, duc d'Oldenbourg en 1823 († 1829), grand-père du grand-duc actuellement régnant.

8° *ÉLISABETH*-WILHELMINE-LOUISE, née en 1767, † 1790, mariée en 1788 à l'archiduc François d'AUTRICHE, plus tard empereur, sous le nom de François II († 1835).

9° FRÉDÉRIQUE-*WILHELMINE*-CATHERINE, née et morte en 1768.

10° *CHARLES*-FRÉDÉRIC-HENRI, né en 1770, † 1791.

11° *ALEXANDRE*-FRÉDÉRIC-CHARLES, né en 1771, général en chef au service de Russie, directeur général des voies de communication de l'Empire, † 1833, marié en 1798 à Antoinette, princesse de SAXE-COBOURG-SAALFELD († 1824), dont il eut plusieurs enfants, notamment :

a) MARIE, née en 1799, mariée en 1832 à Ernest Ier, duc de SAXE-COBOURG-GOTHA, morte en 1860.

b) ALEXANDRE, né en 1804, ancien major général au service de Russie, marié en 1837 à la princesse Marie d'ORLÉANS († 1839), fille du roi Louis-Philippe, dont il a un fils, PHILIPPE, né en 1838, colonel au service de Wurtemberg, marié en 1865 à l'archiduchesse Marie-Thérèse d'AUTRICHE, et père de deux enfants.

c) ERNEST, né en 1807, ancien major général au service de Russie, marié en 1860 à Mme Natalie DE GRÜNHOF.

12° FRÉDÉRIC-*HENRI*-CHARLES, né en 1770, † 1833, major général au service de Wurtemberg, marié en 1798 à Caroline ALEXEI, qualifiée *comtesse d'Urach* († 1853).

Depuis 1806, c'est-à-dire depuis que le Wurtemberg a été érigé en royaume, tous les fils de Frédéric-Eugène et leurs descendants issus de mariages princiers portent le titre de *ducs de Wurtemberg*.

XXIII. *FRÉDÉRIC*-GUILLAUME-CHARLES, qui succéda sous le nom de Frédéric II à son père Frédéric-Eugène, avait reçu une éducation très-soignée, à la fin de laquelle il était entré dans l'armée prussienne (1777). Sept ans après, il avait passé au service de la Russie et gouverné successivement les provinces de Cherson et de Finlande. En 1790, il était rentré en Wurtemberg.

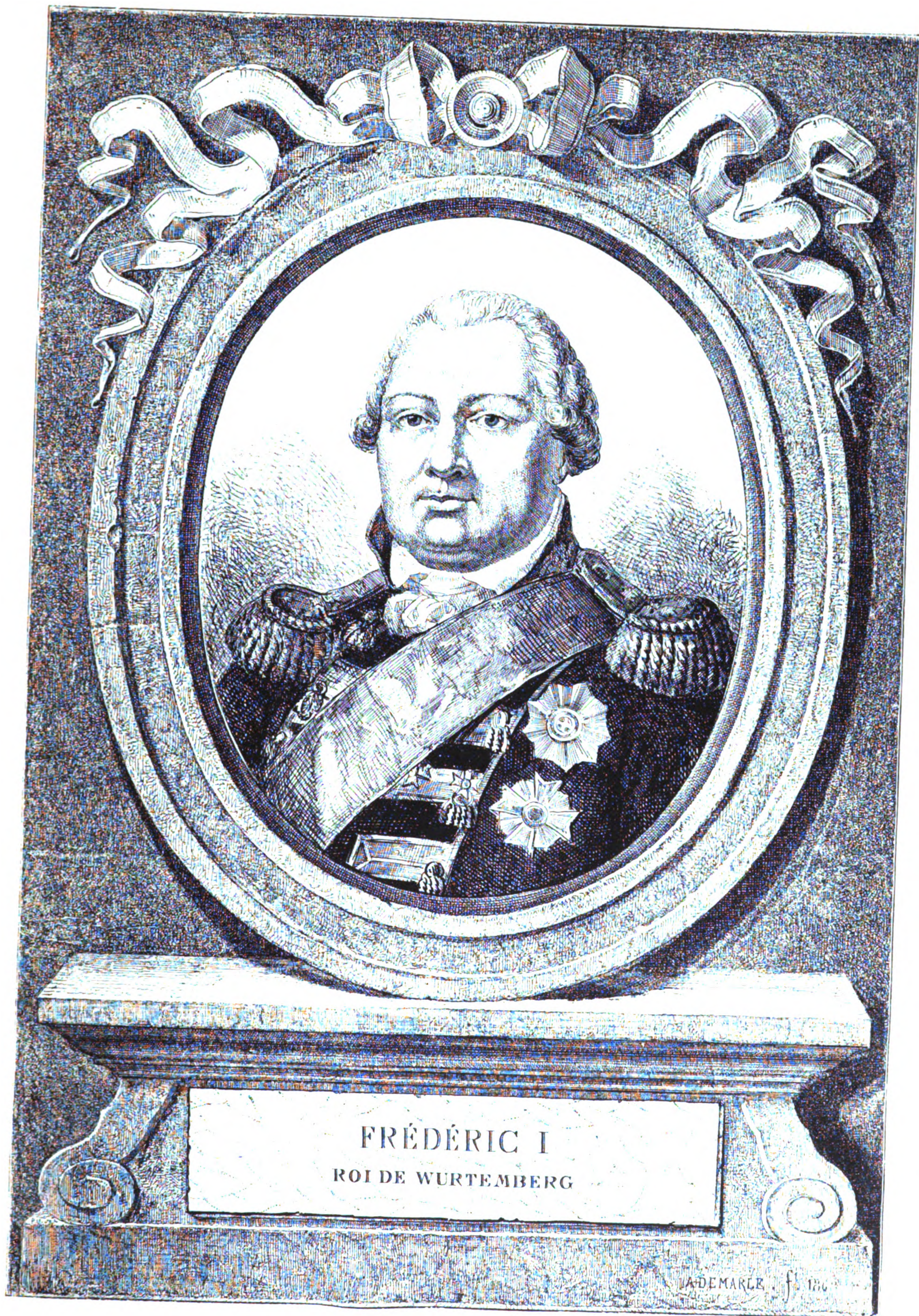
Dès les premiers temps de son administration, il supprima les principales charges de la féodalité et abolit la torture. Mais, hostile aux principes de la Révolution française, il ne tarda pas, malgré ces concessions à l'esprit du temps, à se trouver en conflit avec les États, qui revendiquaient dans le gouvernement une part plus grande qu'il n'était disposé à la leur faire. A l'extérieur, il manifesta d'abord l'intention de rester neutre entre la France et la coalition, se laissa néanmoins entraîner, par les succès des alliés en Suisse et en Italie, à prendre les armes, et réunit un corps de 7,000 hommes destiné à opérer avec les Autri-

chiens. Mais le retour du Premier Consul en Europe changea promptement la face des choses. Le Wurtemberg, occupé par Moreau et Vandamme, resta au pouvoir des Français jusqu'après la paix de Lunéville. Frédéric se rapprocha alors de celui qui commençait à devenir l'arbitre de l'Europe, et signa avec lui, le 27 mars 1802, un traité en vertu duquel il cédait expressément à la France les terres qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin, moyennant une compensation territoriale à régler ultérieurement. En effet, il reçut l'année suivante, en suite du recez de Ratisbonne (25 février 1803), neuf villes impériales et les domaines de plusieurs abbayes, ainsi que la dignité d'électeur, avec le titre de grand-banneret de l'Empire. Ces nouvelles possessions, administrées d'après des principes beaucoup plus autocratiques que l'ancien duché, protégé par le pacte de Tubingue, formèrent ce que l'on appela pendant quelque temps le *Nouveau Wurtemberg*. Les deux parties du pays furent réunies après l'érection de l'électorat en royaume[1].

Lors de la troisième coalition, Frédéric II essaya de nouveau de faire reconnaître sa neutralité. Mais les Français ayant envahi ses États et Napoléon ayant établi son quartier général à Stuttgart, il comprit qu'il valait mieux opter entre les belligérants que de subir les hostilités des deux parties, et offrit à son redoutable hôte un corps de 8,000 auxiliaires wurtembergeois. Ces troupes furent aussitôt équipées; mais avant qu'elles aient pu entrer en ligne, la campagne était déjà terminée par le coup de foudre d'Austerlitz, et il ne resta à l'électeur qu'à partager avec son nouvel allié les trophées de la victoire. Il obtint, par le traité de Presbourg (26 décembre 1805), le titre de roi avec un territoire de 160,000 âmes, les cinq villes du Danube, le comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg, etc. En outre, l'Autriche dut renoncer à un article du traité de Prague de 1599, qui lui ménageait la succession du Wurtemberg en cas d'extinction de la famille régnante. Peu après, l'alliance entre la France et Frédéric fut cimentée par le mariage de sa fille CATHERINE avec le nouveau roi de West-

---

1. L'électeur composa ses armes de la manière suivante : *coupé de deux traits et parti en chef d'un, en cœur et en pointe de deux, ce qui fait huit quartiers : au* 1er, *de* TECK ; *au* 2e, *d'*ELLWANGEN, *qui est d'argent à une mitre abbatiale d'or ; au* 3e, *de* MONTBÉLIARD (ou plutôt *de* ZWIEFALTEN, riche abbaye dont les terres étaient échues au Wurtemberg et à laquelle on attribua l'emblème de la principauté de Montbéliard, cédée à la France) ; *le* 4e, *vide ; au* 5e, *de* JUSTINGEN ; *au* 6e, *écartelé de* FRANCONIE *et de* LIMBOURG ; *au* 7e, *parti de* HEIDENHEIM *et de* BŒNIGHEIM ; *au* 8e, *écartelé, au* 1er, *de gueules à une croix alésée d'or, pour le bailliage d'*ALTDORF (?) ; *au* 2e, *d'or à une aigle à deux têtes de sable, pour les villes impériales d'*ESSLINGEN *et de* HEILBRONN (?) ; *au* 3e, *de gueules à une main dextre d'or, levée et appaumée, pour le bailliage de* MINDELSHEIM ; *le* 4e *vide, comme quartier d'attente ; sur le tout, et couvrant le* 4e *quartier de l'écusson principal, parti de* GRŒNINGEN *et de* WURTEMBERG, *ce petit écu timbré du bonnet d'électeur ; le tout posé sur un manteau de pourpre sommé d'une couronne royale.*


FRÉDÉRIC I
ROI DE WURTEMBERG
A DEMARLE

phalie, Jérôme BONAPARTE, frère cadet de l'empereur Napoléon (23 août 1807)[1].

Depuis ce moment jusqu'à la bataille de Leipsick, les troupes wurtembergeoises combattirent sans interruption dans les rangs français et prirent une part honorable à presque toutes les guerres de l'Empire. Le traité de Vienne, qui clôt la série des glorieuses conventions dont chacune, depuis dix ans, ajoutait de nouvelles provinces à la France, valut également au roi Frédéric Ier la récompense de son fidèle concours. Il gagna, du côté de l'est, une centaine de mille sujets et l'importante forteresse d'Ulm. Quantité de dynastes, autrefois immédiats, furent placés sous sa souveraineté, ainsi, les princes et comtes de Truchsess-Waldbourg, les princes de Hohenlohe, de la Tour et Taxis, de Fürstenberg, etc.

Les préoccupations militaires de l'époque n'empêchèrent pas le roi de donner ses soins à l'administration intérieure du Wurtemberg. Stuttgart et Louisbourg furent agrandis et embellis, toutes les routes réparées et entretenues, l'industrie minière encouragée. A la place de la vieille ville impériale de Buchhorn, il fit élever, sur les bords du lac de Constance, le port de Friedrichshafen, si important pour le commerce du Wurtemberg avec la Suisse et l'Italie. En 1811, il ouvrit à Esslingen une école normale d'instituteurs; fonda des écoles primaires dans les villages catholiques qui, jusqu'alors, en étaient privés; dota les établissements de haut enseignement déjà existants de jardins botaniques, d'un amphithéâtre d'anatomie, de collections d'histoire naturelle. Enfin, l'Église catholique lui doit l'organisation de son culte et la construction d'un beau temple à Stuttgart.

Après la bataille de Leipsick, le roi de Wurtemberg, à l'exemple de tous les autres souverains allemands, entra dans la coalition contre Napoléon. Son fils aîné, GUILLAUME, qui, depuis 1809, commandait l'armée wurtembergeoise, fut placé par les Alliés à la tête du 4e corps d'armée, et se distingua pendant les deux campagnes de France. Il n'était rentré en Wurtemberg que depuis un an, lorsque la mort de son père l'appela au trône (30 octobre 1816).

---

1. Les armes du nouveau royaume furent fixées ainsi qu'il suit et restèrent en usage jusqu'au règne de Guillaume Ier : *coupé de trois traits et parti d'un, excepté en pointe où l'écu est tiercé en pal, ce qui fait neuf quartiers* : *au* 1er, *de* TECK ; *au* 2e, *de* TUBINGUE, *qui est d'or à un gonfalon de gueules à trois fanons; au* 3e, *d'*ELLWANGEN ; *au* 4e, *de* ZWIEFALTEN (Montbéliard) ; *au* 5e, de GROENINGEN *; au* 6e, *de* JUSTINGEN ; *au* 7e, *écartelé de* FRANCONIE *et de* LIMBOURG ; *au* 8e, *parti de* HEIDENHEIM *et de* BOENIGHEIM ; *au* 9e, *écartelé d'*ALTDORF, *d'*ESSLINGEN *et de* MINDELSHEIM ; *le* 4e *quartier vide* (v. la note précédente) ; *sur le tout, parti de* WURTEMBERG *et de* SOUABE, *ce petit écusson timbré d'une couronne royale; le grand écusson orné des insignes des ordres du Mérite militaire et de l'Aigle d'or; supports : un lion de sable couronné d'or et un cerf au naturel, tenant chacun une bannière de l'Empire, d'or à l'aigle de sable; le tout place sur un manteau de pourpre, fourré d'hermine et sommé de la couronne royale.*

Frédéric (Ier comme roi) avait été marié deux fois. De sa première union avec Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, fille de Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Wolfenbüttel (1780), et sœur de la reine Caroline d'Angleterre, sont issus trois enfants :

1° Frédéric - *Guillaume* - Charles, né en 1781, † 1864, qui succéda à son père sur le trône de Wurtemberg.

2° Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée, née en 1783, † 1835, mariée en août 1807 à *Jérôme*-Napoléon Bonaparte, roi de Westphalie, qui la rendit mère de trois enfants. L'aîné, Jérôme-Napoléon, né en 1814, mourut en 1847, non marié. Les deux autres sont LL. AA. II. la princesse Mathilde, née le 27 mai 1820, et le prince Napoléon (Jérôme), né le 9 septembre 1822.

3° *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, né en 1785, † 1852, marié en 1805 à la princesse Catherine-*Charlotte*, fille du duc Frédéric de Saxe-Altenbourg, dont il eut trois enfants :

a) Frédérique-*Charlotte*-Marie, née en 1807, mariée en 1824, sous le nom d'*Hélène-Paulovna*, à Michel, grand-duc de Russie, veuve en 1849.

b) *Frédéric*-Charles-Auguste, né en 1808, actuellement prince royal du Wurtemberg, général de cavalerie et inspecteur général des troupes wurtembergeoises, marié en 1845 à sa cousine germaine, la duchesse Catherine, fille du roi Guillaume, qui lui a donné, le 25 février 1848, un fils nommé *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Frédéric.

c) Frédéric-*Auguste*-Évrard, né en 1813, général de cavalerie et commandant général de la garde prussienne.

XXIV. Frédéric-*Guillaume*-Charles, né le 27 septembre 1781, succéda à son père le 30 octobre 1816, sous le nom de Guillaume Ier, et régna pendant près de quarante-huit ans, entouré de l'affection et du respect de son peuple. L'histoire de son long règne, terminé par une mort subite, le 25 juin 1864, est trop contemporaine pour trouver place ici; nous dirons seulement que le Wurtemberg doit à Guillaume Ier la Constitution sagement libérale qui le régit aujourd'hui et que le roi n'a cessé d'apporter dans tout ce qui touchait à la prospérité de « son Wurtemberg », comme il aimait à l'appeler, une sollicitude que rehaussaient une sagesse généralement appréciée, une simplicité de manières et une bienveillance de caractère exceptionnelles. Son testament, que tous les journaux ont reproduit naguère, porte à un haut degré l'empreinte de ces qualités distinctives. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir conçu l'idée première d'une association des douanes allemandes (1827); il a donné, en outre, à l'agriculture et au commerce une impulsion décisive par la création d'établissements agronomiques, par des encouragements, accordés avec une intelligente persé-

vérance à l'amélioration des races chevaline et bovine, enfin par l'ouverture de lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur, qui sillonnent aujourd'hui le pays dans toutes les directions. Son action n'a pas été moins féconde sur le domaine plus particulièrement politique et économique. M. V. DURUY la caractérise d'une manière parfaite dans le passage suivant de son spirituel ouvrage, *De Paris à Bucharest*[1] : « Sans bruit ni violence, sans nuit du 4 août, qui était bien belle, mais qui amena celle du 6 octobre, il a détruit, dans presque tout son royaume, le régime féodal qui y durait encore, transformé la propriété, aboli le servage, les tenures à baux héréditaires, et réglé à prix d'argent et par annuités le rachat des servitudes et redevances. Dans l'ancien duché, cette réforme économique est entièrement finie. Les majorats, séniorats, fidéicommis, etc., ne subsistent plus que dans la Haute-Souabe, dont la réunion, au commencement de ce siècle, avec le reste de la province, a fait du duché un royaume. »

En 1808, l'empereur Napoléon avait contraint Guillaume, alors prince héréditaire, d'épouser une fille du roi Maximilien-Joseph, la princesse *Charlotte*-Auguste de Bavière. Mais ce mariage resta, du commun accord des deux époux, comme non avenu et fut dissous à l'amiable en 1814, aussitôt après la chute du maître qui le leur avait imposé. Le 24 janvier 1816, le prince choisit pour compagne, sa parente Catherine-Paulovna de RUSSIE, fille de l'empereur Paul Ier et de Marie-Feodorovna (Sophie-*Dorothée*-Auguste) de Wurtemberg. Il en eut deux enfants :

1° *MARIE*-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE, née le 30 octobre 1816, mariée en 1840 à Alfred, comte DE NEIPPERG.

2° *SOPHIE*-FRÉDÉRIQUE-MATHILDE, née le 17 juin 1818, épouse de Guillaume III, roi des PAYS-BAS, mariée le 18 juin 1839.

Après la mort de la reine Catherine (9 janvier 1819), Guillaume Ier se remaria, le 20 avril 1820, avec sa cousine germaine, la princesse *Pauline*-Thérèse-Louise, fille de Louis, duc de WURTEMBERG.

Les enfants issus de ce second mariage sont :

3° *CATHERINE*-FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE, née le 24 août 1821, mariée le 20 novembre 1845 avec son cousin germain, le prince Frédéric de WURTEMBERG.

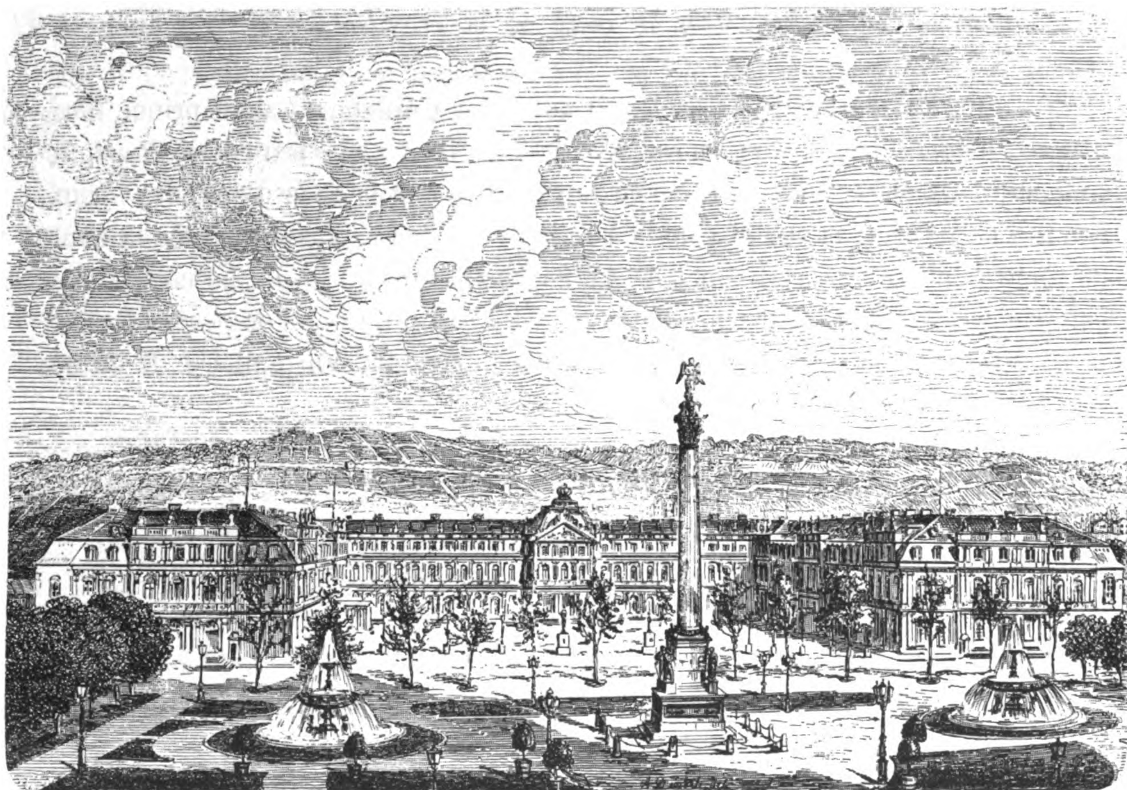
---

1. Paris, Hachette, 1864, in-12, p. 190. On peut aussi consulter, sur le roi Guillaume, un remarquable article, qui a paru dans le *Journal des Débats* du 24 juillet 1864, sous la signature du secrétaire de la rédaction.

4° *CHARLES*-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE, né le 6 mars 1823, roi de Wurtemberg, qui suit.

5° *AUGUSTE*-WILHELMINE-HENRIETTE, née le 4 octobre 1826, mariée le 17 juin 1851 à Hermann, prince de SAXE-WEIMAR, lieutenant général à la suite de l'armée wurtembergeoise.

XXV. *CHARLES*-FRÉDÉRIC-ALEXANDRE règne sur le Wurtemberg depuis le 25 juin 1864, sous le nom de *Charles Ier*. Il s'est marié, le 13 juillet 1846, avec la grande-duchesse *Olga*-Nicolaïevna, fille de l'empereur de RUSSIE, Nicolas Ier, dont il n'a pas d'enfants. L'héritier présomptif de la couronne est, en conséquence, son cousin et beau-frère le prince Frédéric (né en 1808).



Nouveau château de Stuttgart.

CHAPITRE VI.

LA BRANCHE DE MONTBÉLIARD JUSQU'A SON EXTINCTION.

La ligne de *Montbéliard,* quoique éteinte depuis un siècle et demi, mérite de fixer un moment l'attention, parce qu'à part le beau comté dont elle a pris le nom, elle a possédé, pendant une centaine d'années, les seigneuries alsaciennes qui en formaient une dépendance. Elle n'a, du reste, fourni que trois générations[1].

XVIII. Louis-Frédéric, fils puîné du duc Frédéric, fut mis, en 1617, en possession du comté de Montbéliard et des territoires voisins; mais il n'en jouit pas longtemps paisiblement: la guerre de Trente ans étendit ses ravages jusque sur ses domaines, et il mourut au moment même où les hostilités allaient prendre le plus d'ardeur dans les contrées voisines du Rhin (1631). Les deux princesses qu'il avait successivement épousées, Élisabeth-Madeleine de Hesse et Anne-Éléonore de Nassau, lui avaient chacune donné un fils, Léopold-Frédéric (né en 1624) et George (né en 1626), qui régnèrent, l'un après l'autre, sur l'héritage paternel.

XIX. Léopold-Frédéric, qui était un enfant au moment de la mort de son père, ne put prendre en main la direction des affaires qu'après le traité de Westphalie, qui mit fin à l'occupation française. Comme il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Sibylle de Wurtemberg-Stuttgart, son frère George lui succéda en 1662. Ce prince est le fondateur du collége de Montbéliard; mais cette institution toute pacifique faillit être engloutie dans les malheurs du temps. En 1676, le maréchal de Luxembourg envahit le pays et fit démanteler la citadelle située à l'ouest de la ville. George passa la plus grande partie de sa vie dans un exil involontaire. Restauré par le traité de Ryswick, il mourut deux ans après (11 juin 1699), à l'âge de 73 ans.

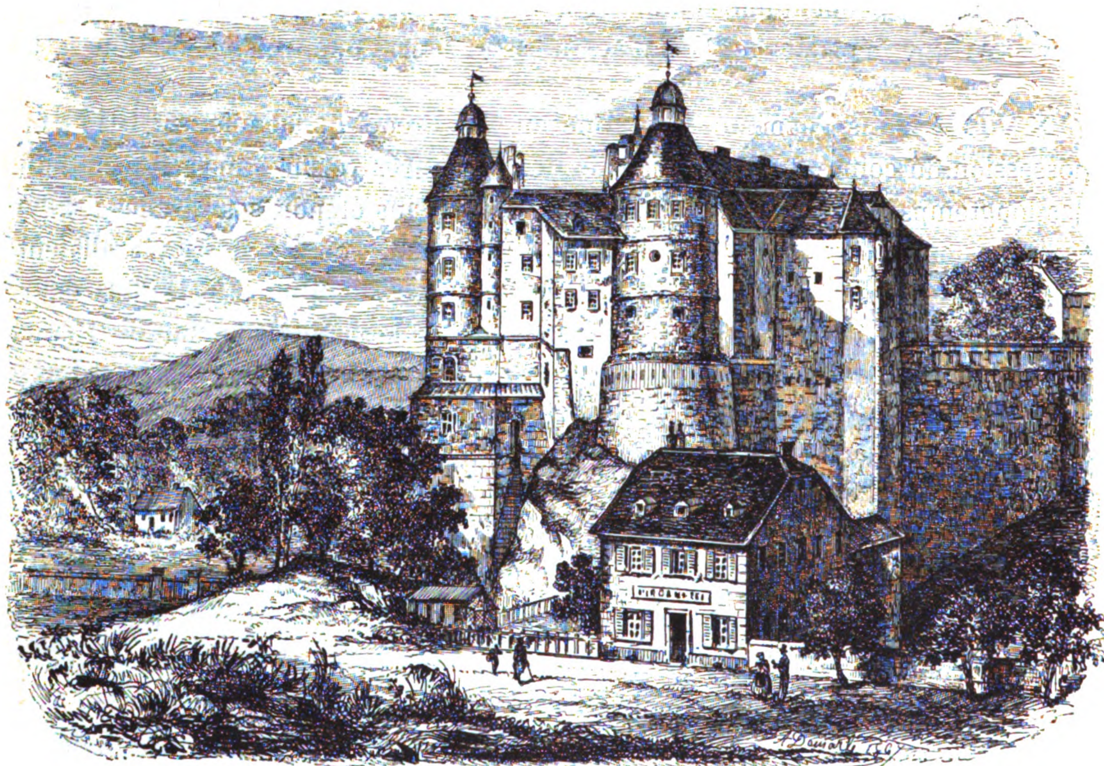
Il avait eu de sa femme, Anne, fille de Gaspard, comte de Coligny, III[e] du nom, maréchal de France, arrière-petite-fille de l'amiral de Coligny, une nombreuse postérité. Nous citerons parmi ses enfants :

---

1. On peut consulter avec fruit, sur l'histoire de cette ligne, L. Spach, *Lettres sur les archives departementales du Bas-Rhin.* Strasbourg, 1861, lettre X[e].

1° Éléonore-Charlotte, née en 1656, qui épousa Sylvius-Frédéric, duc de Wurtemberg-Œls, et se fit catholique, en 1702, à Maubuisson.

2° Anne, née en 1660, à qui son père donna en propre, en 1686, les villages d'Ostheim et d'Aubure. Son frère, Léopold-Évrard, ayant confirmé cette donation en 1702, Anne en jouit paisiblement jusqu'à sa mort (1733), en échange de ses droits à une dot et à un apanage sur le comté de Horbourg. En 1733, une fille d'Élisabeth (qui suit), Hedwige-Frédérique, veuve d'un prince d'Anhalt-Zerbst, revendiqua les deux villages à titre d'héritière la plus proche d'Anne; mais, à la suite d'un long procès, le duc de Wurtemberg-Stuttgart obtint gain de cause (1759)[1].



Vue du château de Montbéliard.

3° Élisabeth, dont il vient d'être parlé, née en 1665, † 1726, veuve du duc Frédéric-Ferdinand de Wurtemberg-Weiltingen.

4° Léopold-Évrard, né en 1670, qui suit.

XX. Léopold-Évrard succéda, en 1699, à son père, mais se vit aussi troublé dans sa possession par le gouvernement français, qui préludait, par de

1. Schœpflin, *Als. ill.*, trad. Ravenez, t. IV, p. 189, § 120.

constantes interventions en matière confessionnelle ou judiciaire, à la confiscation définitive des petites enclaves wurtembergeoises.

Il épousa, en 1695, en mariage morganatique, la fille d'un gentilhomme silésien, Anne-Sabine DE HEDWIGER, à qui l'empereur conféra, en 1701, le titre de *comtesse de Sponeck*, et dont il eut quatre enfants. Deux d'entre eux moururent en bas âge; une fille, LÉOPOLDINE-ÉVRARDINE, née le 15 février 1697, devint la femme de Charles-Léopold DE SANDERSLEBEN, comte DE COLIGNY. Le second fils survivant, GEORGE-LÉOPOLD, né le 12 décembre 1697, voulut, à la mort de son père (1723), lui succéder dans le comté de Montbéliard avec l'aide de la France, et cette puissance le reconnut, en effet, comme prince de ce pays. Mais deux arrêts du conseil aulique de l'Empire, du 8 avril 1723 et du 18 septembre 1730, repoussèrent cette prétention, attribuèrent les territoires vacants par la mort du duc Léopold-Évrard au chef de la ligne de *Stuttgart*, et firent à George-Léopold et à ses descendants défense de prendre tout autre titre que celui de *comtes* et *comtesses de Sponeck*. George-Léopold plia, et Montbéliard retourna à la branche aînée, jusqu'à ce qu'en 1793 le représentant du peuple Bernard de Saintes en ait prononcé la réunion à la France. Il mourut en 1749, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Éléonore-Charlotte DE SANDERSLEBEN-COLIGNY. Il existait encore, il y a peu d'années, quelques-uns de ses descendants: 1° LÉOPOLD-CLÉMENT-ALEXANDRE-LOUIS, comte de Sponeck, officier de hussards en retraite, à Paris; 2° la veuve de son frère LOUIS (mort en 1844, capitaine au service de Bade), Élisabeth, fille de Louis, baron FORSTNER DE DAMBENOY et d'Anne-Élisabeth, comtesse de Sponeck; 3° une sœur de Léopold et de Louis, FRANÇOISE-FRÉDÉRIQUE-ÉLÉONORE, comtesse de Sponeck, veuve, depuis 1863, du colonel comte DE KŒNIGSEGG, commandant de place, puis commandant militaire du palais impérial, à Strasbourg.

Le dernier duc de Montbéliard laissa également des fils et des filles de deux sœurs, qualifiées *baronnes de l'Espérance*. L'aînée de ces sœurs, Henriette-Hedwige, avait eu, d'un premier mariage avec Jean-Louis de Sandersleben, deux fils et une fille, que Léopold-Évrard adopta après la mort de leur père, et à qui il céda le comté de Coligny, qu'il tenait de sa propre mère. Ce sont ces enfants qui portèrent, depuis lors, le nom de *Sandersleben-Coligny*, et contractèrent une double alliance avec le fils et la fille de la comtesse de Sponeck[1].

---

1. Léopold-Évrard eut lui-même de Mme Henriette-Hedwige de Sandersleben quatre filles et un fils, mort en bas âge. Lorsqu'il se fut séparé de la comtesse de Sponeck, il épousa, vers 1718, la sœur d'Hedwige, Élisabeth-Charlotte DE L'ESPÉRANCE, dont il avait déjà cinq enfants, et qui lui en donna encore deux. Tous les enfants issus de ces deux unions illégitimes sont connus sous le nom de leurs mères, *barons* et *baronnes de l'Espérance*.

CHAPITRE VII.

LA BRANCHE JULIENNE JUSQU'A SON EXTINCTION.

La branche *Julienne,* issue du fils cadet du duc Frédéric de Wurtemberg, *JULES*-FRÉDÉRIC, et de son épouse, Anne-Sabine de HOLSTEIN, se divisa, dès la génération suivante, en deux rameaux.

L'un, fondé par SILVIUS-NEMROD, fils aîné de Jules-Frédéric, se fixa en Silésie, où son auteur acquit le duché d'Œls par son mariage avec Élisabeth-Marie, fille et héritière de Charles-Frédéric, duc de MÜNSTERBERG et d'ŒLS (1647). Silvius-Nemrod laissa trois fils : l'aîné, SILVIUS-FRÉDÉRIC, à *Œls,* n'eut pas d'enfants; le cadet, JULES-SIGISMOND, à *Juliusbourg,* n'eut qu'un fils, CHARLES, qui mourut en 1745 sans postérité. Le puîné seul, CHRÉTIEN-ULRICH, à *Bernstadt,* marié quatre fois, laissa des enfants de trois lits. A sa mort, en 1704, Œls, vacant par la mort de son frère aîné, échut à son fils CHARLES-FRÉDÉRIC; tandis que Bernstadt passa à Charles, de *Juliusbourg*. Charles-Frédéric, n'ayant pas d'enfants, légua ses biens au fils de son frère Chrétien-Ulrich, CHARLES-CHRÉTIEN-ERDMANN, qui finit par réunir entre ses mains toutes les possessions du rameau fondé par son bisaïeul Silvius-Nemrod. Mais il ne laissa lui-même qu'une fille, FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-CHARLOTTE-AUGUSTE, qui apporta ce bel héritage à son époux, Frédéric-Auguste, prince de BRUNSWICK, lequel, à son tour, le légua à son neveu, Frédéric-Guillaume, père du duc de Brunswick actuellement régnant.

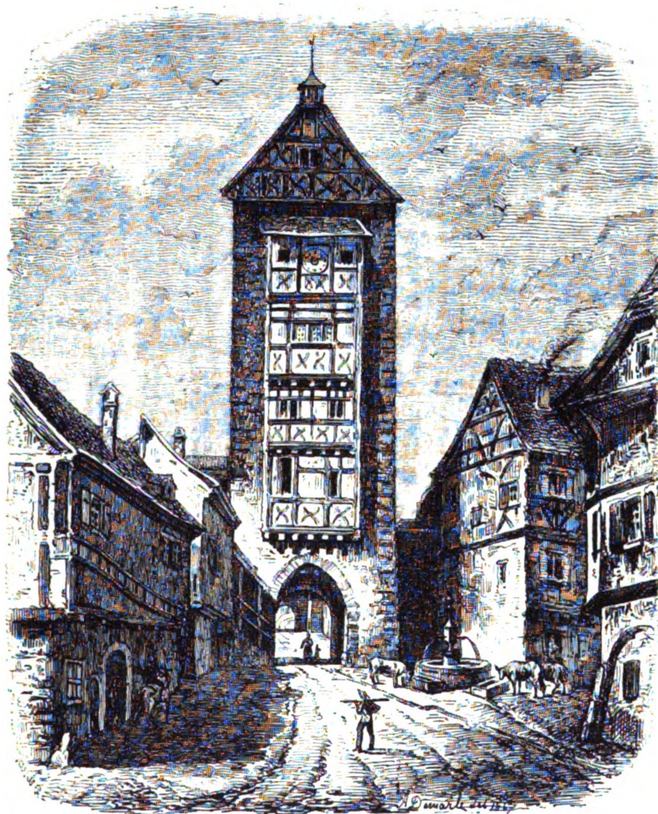
Charles-Chrétien-Erdmann, duc de Wurtemberg-Œls, mourut le 14 décembre 1792, dernier représentant mâle de la ligne *Julienne*[1].

Le second rameau, issu de MANFRED, fils cadet de Jules-Frédéric, s'était, en effet, éteint près d'un siècle auparavant. Manfred, qui avait eu, pour sa part, *Weiltingen,* laissa trois fils; mais un seul, FRÉDÉRIC-FERDINAND, se maria, et à

---

1. La ligne de WURTEMBERG-ŒLS portait *écartelé, au* 1er, *de* WURTEMBERG ; *au* 2e, *de* TECK ; *au* 3e, *de* GRŒNINGEN ; *au* 4e, *de* MONTBÉLIARD ; *sur le tout, d'*ŒLS, *qui est d'or à l'aigle éployée de sable chargée sur la poitrine d'un croissant d'argent ; l'écu timbré de quatre casques ; à dextre, ceux de* MONTBÉLIARD *et de* WURTEMBERG ; *à sénestre, ceux de* TECK *et d'*ŒLS, *ce dernier couronné d'or et cimé d'un plumail de plumes de paon chargé d'une aigle de sable. Lambrequins, à dextre de gueules et d'or, à sénestre d'or et de sable.*

sa mort, en 1705, il ne laissa que deux filles ; l'une épousa son cousin, Charles-Frédéric, d'*Œls;* l'autre, mariée à Jean-Auguste, prince d'ANHALT-ZERBST, est celle qui, en 1733, fit de vains efforts pour se faire attribuer, du chef de sa mère, Élisabeth de Wurtemberg-*Montbéliard*, une partie des domaines que cette dernière ligne avait possédés en Alsace.

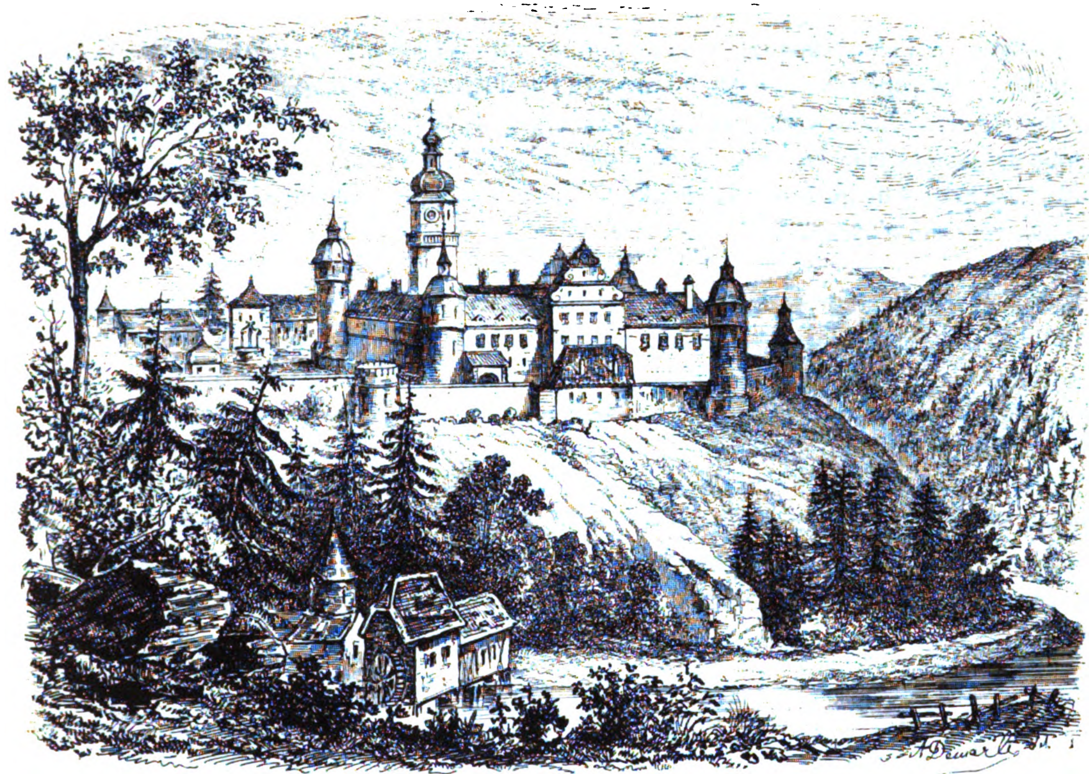


Porte de Riquewihr.

DEUXIÈME PARTIE



MAISONS PRINCIÈRES MÉDIATISÉES



Château de Langenbourg au milieu du XVII[e] siècle.

MAISON DE HOHENLOHE.[1]

ARMES DE LA LIGNE DE HOHENLOHE-NEUENSTEIN, D'APRÈS LES LETTRES PATENTES DU 7 JANVIER 1764.

ÉCARTELÉ, au 1[er], d'or à une aigle à deux têtes de sable; au 2[e], d'azur à trois fleurs de lis d'argent; au 3[e], d'argent à deux léopards de sable passant l'un au-dessus de l'autre, qui est de HOHENLOHE; au 4[e], de sable au lion-léopardé couronné d'or, lampassé de gueules, la

1. *Beschreibung des Hohenlohischen Wappenbildes* (ARCHIV *für Gesch., Geneal. und Diplom.*, Stuttgart, 1846, p. 146; KNESCHKE, *Neues Allgem. Deutsches Adels-Lexicon*, 1863, t. IV, p. 433, et les auteurs cités par lui; MÉRIAN, *Topog. Franconiæ*, 1643, *passim*; SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, trad. Ravenez, t. IV, p. 531; *Conversat. Lexic.*, 1830, t. V, p. 342; HÜBNER, *Geneal. Tab.*, t. II, p. 587-600; *Encyclop. des gens du monde*, t. XIV, p. 124; *Alman. royal de France, passim*; *Alm. de Gotha*, an. 1848 et 1868.

queue fourchue, coupé losangé de sable et d'or, qui est de Langenbourg; les 3e et 4e quartiers séparés par une pointe entée d'azur à un lion d'argent couronné d'or, la couronne surmontée de trois plumes d'argent, d'azur et d'argent, pour le comté de Gleichen[1]; et une plaine de gueules pour les droits régaliens.

Sur le tout, de gueules à la plaine d'argent, ce petit écusson surmonté d'un bonnet de gueules rebrassé d'hermine.

L'écu timbré de cinq casques : le premier (au milieu), d'or taré de face, ouvert, cimé d'un bonnet d'azur rebrassé d'hermine, posé sur un coussin de gueules à glands d'or et surmonté de trois plumes de gueules chargées d'une fleur de lis d'argent; le deuxième (à dextre), d'acier bordé d'or, ouvert et cimé d'une colombe issante d'argent, becquée d'or, au vol éployé, les extrémités des ailes de gueules ; le troisième (à sénestre), morné, et cimé de deux cornes d'argent de chacune desquelles sortent quatre javelots d'or accostés de huit losanges du même; le quatrième (à dextre), ouvert, couronné et cimé d'un lion issant d'argent, dont la couronne d'or est surmontée de trois plumes d'argent, d'azur et d'argent; le cinquième (à sénestre), ouvert, couronné et cimé d'un lion, couronné d'or, issant entre deux proboscides de sable.

Lambrequins: à dextre, de gueules et d'argent, à sénestre, de sable et d'or.

Supports : à dextre, un lion d'or, sommé d'un bonnet d'azur rebrassé d'hermine et tenant un pennon d'argent fixé à une hampe d'or et chargé de trois flammes du même (1 et 2); à sénestre, un léopard de sable, couronné d'or et tenant un pennon de sable chargé de deux lions-léopardés d'or l'un au-dessus de l'autre.

Le tout sur un manteau de pourpre rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire.

Devise : *Ex flammis orior*[2].

ARMES DE LA LIGNE DE HOHENLOHE-WALDENBOURG, D'APRÈS LES LETTRES PATENTES DU 14 AOUT 1757.

Écusson pareil à celui qui a été blasonné ci-dessus, à l'exception de la pointe entée, qui n'y figure pas.

---

1. La ligne de Hohenlohe-Neuenstein fit, en 1621, avec le dernier comte de Gleichen un pacte successoral en suite duquel elle acquit, en 1631, une partie de ses domaines, et prit son titre et ses armes. Ces armes figurent, en 1623, pour la première fois sur les monnaies du comte Craton de Hohenlohe.

2. Cette devise fait allusion au cimier des anciennes armes des Hohenlohe, qui représentait un phénix d'argent placé sur un bûcher de gueules. Cfr. Siebmacher, t. VI, pl. 13. C'est ce phénix qui est plus tard devenu la colombe qui surmonte le deuxième casque.

L'écu timbré de cinq casques dont le premier, le second, le quatrième et le cinquième sont respectivement semblables aux premier, troisième, second et cinquième de ceux qui timbrent les armes de la ligne aînée; le troisième, couronné d'or, a pour cimier deux cornes de buffle, coupées de gueules et d'argent, et terminées chacune par deux petits fanions aux mêmes couleurs. Les javelots qui figurent sur le second casque sont d'argent et au nombre de douze.

Les lambrequins, les supports, le manteau, la couronne et la devise sont les mêmes.

La maison de HOHENLOHE, l'une des plus illustres de la Franconie, n'apparaît que très-incidemment dans l'histoire d'Alsace. Toutefois, en 1789, elle possédait dans la province une portion de l'ancienne seigneurie d'Oberbronn, que l'une de ses branches avait acquise dans les circonstances suivantes :

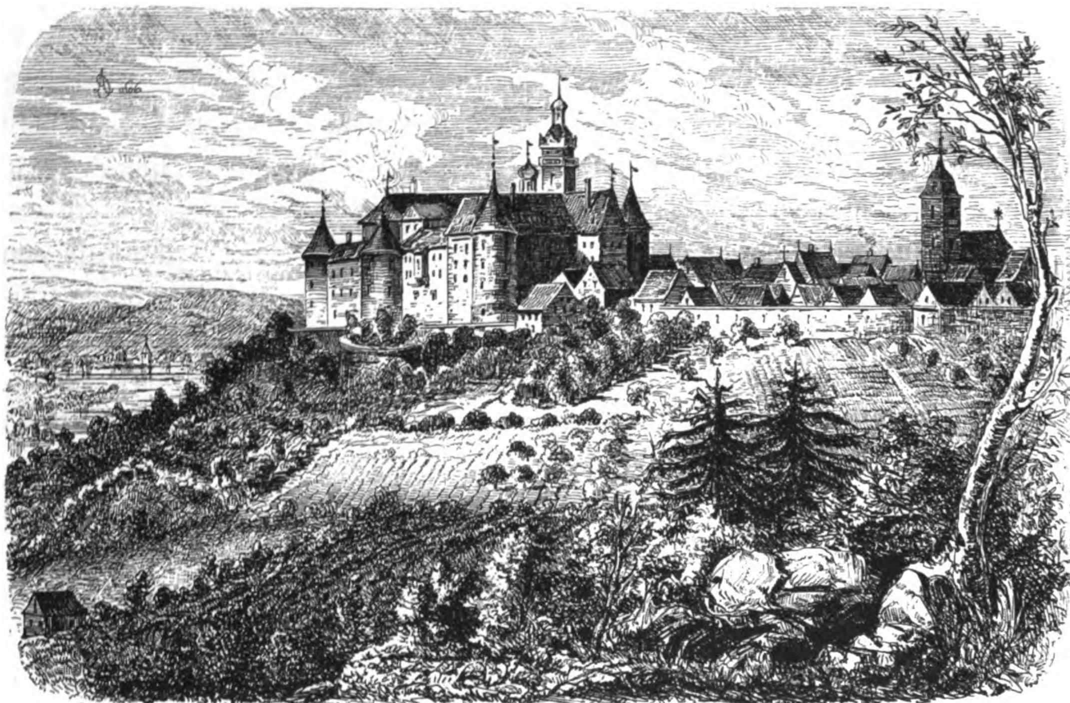
Sophie-Sibylle, comtesse de Linange-Westerbourg, après la mort de son premier époux, le comte Jean-Louis II de Linange-Dabo, était devenue la troisième femme (1692) de Frédéric, landgrave de Hesse-Hombourg (né en 1633, † 1708), et lui avait donné un fils, Louis-George, qui, en 1724, hérita d'elle. Ce fils (né en 1693, † 1726), épousa, en 1710, Christine-Madeleine-Juliane, fille du comte Volrath de Limbourg, et laissa, en mourant, une fille unique, Marie-Frédérique-Charlotte, qui, l'année suivante, se maria avec Charles-Philippe-François, comte de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, conseiller aulique d'Empire, et lui apporta en dot la succession alsacienne de Sophie-Sibylle de Linange-Westerbourg : leurs héritiers, comme nous venons de le dire, conservèrent ces terres jusqu'à la Révolution française.

La généalogie de la maison de Hohenlohe, que HÜBNER fait remonter jusqu'à un comte Craton de Hohenlohe, qui doit avoir vécu en 897 et épousé Luitgarde, comtesse de Helfenstein, est historiquement prouvée à partir de leur arrière-petit-fils, HERMANN, qui avait pour femme une fille de Théodoric, landgrave d'Alsace, Adélaïde, qualifiée par KNESCHKE, comtesse d'Éguisheim et de Metz, veuve de Henri, duc de Franconie, et mère de l'empereur Conrad II. De ce mariage naquirent trois fils, dont le cadet, ÉVRARD, continua seul la famille et hérita des terres attribuées à son père, lors du partage de la Franconie, sur les bords de la Tauber et de l'Iaxt. Ce comte fixa sa résidence dans un château situé entre Uffenheim et Rottembourg-sur-la-Tauber, et appelé *Hohloch, Hohenloch, Hohenlohe,* d'où la famille prit son nom depuis le douzième siècle.

Vers la même époque se formèrent deux branches, celles de Hohenlohe-

Brauneck et de Hohenlohe-*Hohenlohe*. Mais la première s'éteignit dès 1390. La seconde jeta à son tour plusieurs rameaux latéraux dans le cours des quatorzième et quinzième siècles, et se bifurqua définitivement au commencement du seizième en deux grandes lignes qui subsistent encore.

Toutes deux sont issues du comte GEORGE V. De ses deux mariages avec Praxedis, comtesse de SOULTZ, et avec Hélène TRUCHSESS DE WALDBOURG, il eut



Château de Waldenbourg au milieu du XVII[e] siècle.

quatorze enfants, parmi lesquels trois fils, qui se partagèrent ses possessions. L'aîné, LOUIS-CASIMIR, né en 1517, † 1568, eut dans son lot *Neuenstein;* le second, ÉVRARD, né en 1535, † 1570, reçut *Waldenbourg*. Au troisième, GEORGE, échurent Weickersheim et Schillingsfürst; mais, comme il mourut sans postérité, en 1553, ces terres passèrent entre les mains de ses frères, la première, à l'aîné, Schillingsfürst, à Évrard.

Louis-Casimir, auteur de la ligne de HOHENLOHE-NEUENSTEIN, eut par son fils WOLFGANG (né en 1546, † 1610) deux petits-fils, qui donnèrent, eux aussi, naissance à des branches distinctes; l'aîné, CRATON (né en 1582, † 1641), à

celle de *Neuenstein,* le cadet, Philippe-Ernest (né en 1585, ✝ 1629), à celle de *Langenbourg*[1].

La branche de Neuenstein se subdivisa à la seconde génération en deux rameaux issus de Jean-Frédéric Ier (né en 1617, ✝ 1702) : *Neuenstein-Weickersheim,* qui s'éteignit avec son auteur, Charles-Louis (né en 1674, ✝ 1756), et *Neuenstein-Œhringen,* qui disparut, en 1805, par la mort du prince Louis-Frédéric (né en 1723), fils de son auteur, Jean-Frédéric II (né en 1683); de sorte que les possessions de la ligne aînée de la maison de Hohenlohe échurent toutes, au commencement du présent siècle, à la seule branche survivante: Hohenlohe-Neuenstein-*Langenbourg.*

Celle-ci s'était aussi partagée, peu après s'être séparée du tronc principal. Philippe-Ernest, qui lui avait donné naissance, eut par son fils Henri-Frédéric (né en 1625, ✝ 1699), vingt petits-enfants, dont trois procréèrent de nouveaux rameaux. D'Albert-Wolfgang (né en 1659, ✝ 1715) est issu le rameau de *Langenbourg-Langenbourg;* de Chrétien-Craton (né en 1668, ✝ 1743) celui de *Langenbourg-Ingelfingen,* qui, depuis ce siècle, a pris le nom de *Langenbourg-Œhringen;* enfin, de Frédéric-Évrard (né en 1672, ✝ 1737) le rameau de *Langenbourg-Kirchberg.* Tous trois existent encore[2].

Évrard, auteur de la ligne de Hohenlohe-Waldenbourg, laissa un seul fils, George-Frédéric Ier (né en 1562, ✝ 1600). Mais celui-ci est la souche de trois tiges distinctes : 1° *Pfœdelbach,* issue de Louis-Évrard (né en 1590, ✝ 1650), et éteinte, en 1728, en la personne de son petit-fils Louis-Godefroi; 2° *Waldenbourg,* issue de Philippe-Henri (né en 1591, ✝ 1644), et éteinte, dès 1658, en la personne de son fils Wolfgang-Frédéric; 3° *Schillingsfürst,* issue de George-Frédéric II (né en 1595, ✝ 1635).

Cette dernière tige s'est divisée en les deux branches de *Bartenstein* et de *Schillingsfürst,* par deux des fils de George-Frédéric II : Chrétien (né en 1627, ✝ 1675) et Louis-Gustave (né en 1634, ✝ 1697).

Chrétien, comte de Hohenlohe-Waldenbourg-*Bartenstein,* est, par son fils Philippe-Charles-Gaspard (né en 1668, ✝ 1729) le grand-père de Charles-Philippe-François, qui devint le seigneur d'une partie d'Oberbronn. Sa postérité

1. Nous avons publié dans nos *Études sur l'histoire et la généalogie* (un vol. in-4°, Paris, 1866), p. 45 et suiv., des tableaux synoptiques représentant les diverses ramifications et la filiation de la maison de Hohenlohe à partir du seizième siècle. Nous prenons la liberté d'y renvoyer le lecteur.

2. Kneschke, dans le tableau sommaire qu'il trace de la maison de Hohenlohe, donne des dates un peu différentes, parfois, de celles que nous avons adoptées d'après les tables généalogiques complètes de Hübner.

subsiste encore en deux rameaux : *Waldenbourg-Bartenstein*, qui n'est plus représenté que par la veuve du dernier prince, CHARLES-AUGUSTE-THÉODORE (✝ 1844) et *Waldenbourg-Iaxtberg*, qui, depuis le décès du prince LOUIS-ALBERT-CONSTANTIN (✝ 1850), s'est partagé en deux sous-rameaux, *Bartenstein* et *Iaxtberg*.

La branche de *Schillingsfürst* se subdivise également en deux rameaux, dont l'un est connu sous le nom de Hohenlohe-*Waldenbourg-Schillingsfürst*, et l'autre sous celui de Hohenlohe-*Schillingsfürst*.

La ligne de Neuenstein est protestante, celle de Waldenbourg est presque tout entière catholique. Toutes deux ont été élevées à la dignité de prince d'Empire, la première, le 7 janvier 1764 (elle l'avait jusqu'alors refusée), la seconde, dès le 21 mai 1744; mais il est expressément déclaré dans les lettres patentes qu'elles ne confèrent pas à la maison de Hohenlohe un titre nouveau, qu'elles n'ont d'autre but que de renouveler et de confirmer, en tant que besoin, une qualité à laquelle elle a droit par cela seul qu'elle descend authentiquement de la famille des ducs de Franconie.

Les possessions des deux lignes furent érigées en principautés immédiates de l'Empire respectivement en 1764 et en 1757[1]. Mais l'acte de création de la Confédération du Rhin les médiatisa et plaça Schillingsfürst et Kirchberg sous la souveraineté du roi de Bavière, et tout le reste sous celle du Wurtemberg, qui, en 1810, s'étendit également sur Kirchberg[2]. Napoléon Ier avait offert à LOUIS-ALOÏS (né en 1765), alors prince régnant de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, la souveraineté, à condition qu'il accédât à la Confédération. Mais le prince, qui avait autrefois commandé les chasseurs de son nom dans l'armée des émigrés et qui détestait le nouveau régime, déclina cette proposition, se borna, au mois de novembre 1806, à abdiquer au profit de son fils, CHARLES-AUGUSTE, et se retira en Autriche, où il reçut le grade de lieutenant général; lors de la Restauration, ce grade lui ayant été reconnu par le gouvernement des Bourbons, Louis-Aloïs se fixa à Lunéville, comme commandant de la légion allemande de *Hohenlohe*, plus tard 21e régiment d'infanterie légère. En 1823, il exerça un commandement dans la guerre d'Espagne, et fut récompensé de ses services par le bâton de maréchal de France, la croix de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, la grand'croix de Saint-Louis, la croix d'officier de la Légion d'hon-

1. Le diplôme de 1744 ne conférait que la dignité *personnelle* de prince (*Personal Fürstenwürde*) aux Hohenlohe-Waldenbourg; les nouvelles lettres de 1757 érigèrent leurs domaines mêmes en une principauté d'Empire.
2. Elles mesurent environ 35 milles carrés et sont peuplées de 125,000 âmes.

neur, et la dignité de pair de France : il avait reçu, à cet effet, des lettres de grande naturalisation. Le prince Louis-Aloïs mourut en 1829. Son frère, CHARLES-JOSEPH-ERNEST-JUSTIN (né en 1866, † 1836), auteur du rameau de *Bartenstein-Iaxtberg*, parvint aussi en France au grade de lieutenant général.

Un autre prince, de la ligne aînée ou de NEUENSTEIN, FRÉDÉRIC-LOUIS de Hohenlohe-*Ingelfingen* (né en 1746, † 1818) servit à la même époque dans les armées prussiennes et se distingua, en 1806, dans la guerre contre Napoléon. Il laissa deux fils : 1° AUGUSTE de Hohenlohe-*Œhringen* (né en 1784, † 1853), lieutenant général wurtembergeois, qui, de son mariage avec Amélie, comtesse de HOYM, eut trois fils : l'aîné, FRÉDÉRIC (né en 1812), colonel au service de Wurtemberg, a, en 1842, cédé son droit d'aînesse à son frère puîné HUGUES (né en 1816), et, après ce dernier, à son frère cadet FÉLIX (né en 1818); le prince Hugues, duc d'Ujest, en Silésie, lieutenant général en Wurtemberg et en Prusse, est aujourd'hui le chef et le sénior de la ligne de Hohenlohe-Neuenstein; 2° ADOLPHE (né en 1797), général de cavalerie, membre du conseil d'État et de la chambre des seigneurs en Prusse, auteur d'un rameau, possessionné en Silésie et connu sous l'ancien nom de Hohenlohe-*Ingelfingen*.

Des autres branches de la ligne de Neuenstein, l'aînée ou de Hohenlohe-*Langenbourg*, est aujourd'hui représentée, en vertu d'un pacte de famille de 1860, par le prince HERMANN (né en 1832). Il a un frère aîné, Charles (né en 1829), un frère cadet, VICTOR (né en 1833), qui est connu sous le nom de *comte de Gleichen*, et deux sœurs, mariées, l'une au duc Frédéric de HOLSTEIN-AUGUSTENBOURG, l'autre à George, duc régnant de SAXE-MEININGEN.

La branche de Hohenlohe-*Kirchberg* est éteinte dans les mâles depuis 1861.

Dans la ligne de WALDENBOURG, la branche de *Bartenstein* n'est plus représentée que par deux petits-fils du général prince Charles-Joseph († 1838) : CHARLES de Hohenlohe-*Bartenstein*, né en 1837, et ALBERT de Hohenlohe-*Iaxtberg*, né en 1842. La postérité du maréchal de France, prince Louis-Aloïs († 1829), est éteinte dans les mâles depuis 1844.

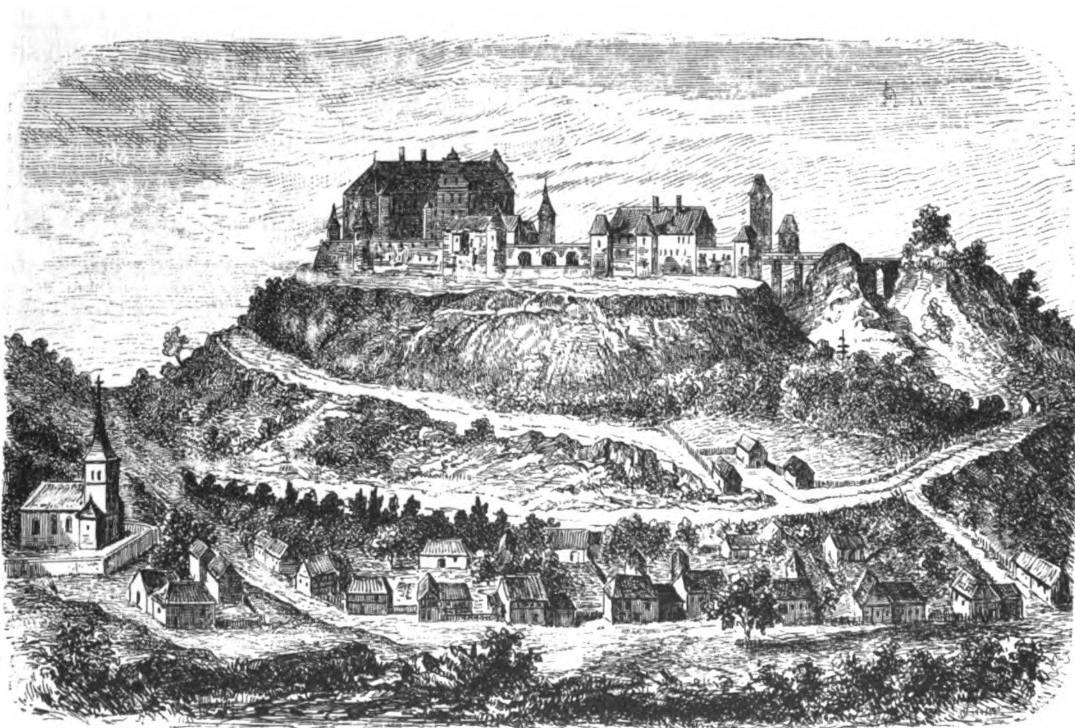
La branche de *Waldenbourg-Schillingsfürst* a pour chef le prince FRÉDÉRIC-CHARLES, né en 1814, sénior de toute la maison de Hohenlohe, aide-de-camp général de l'empereur de Russie.

Enfin, la branche de *Schillingsfürst*, représentée par quatre princes et trois princesses, a pour chef CLOVIS, prince de Ratibor et de Corvey, né en 1819, ministre de la Maison du roi et des affaires étrangères de Bavière.

D'après un pacte de famille de 1511, qui est encore en vigueur, les diverses

branches de la maison de Hohenlohe prennent rang entre elles suivant l'âge de leur chef. Le sénior est chargé, en cette qualité, de la direction de toutes les affaires importantes d'intérêt commun. Il est, en outre, revêtu, depuis le 8 juin 1808, de la dignité de maréchal héréditaire du royaume de Wurtemberg. Les chefs des branches possessionnées en Wurtemberg, en Bavière et en Prusse, sont respectivement membres héréditaires de la chambre des seigneurs de ces royaumes.

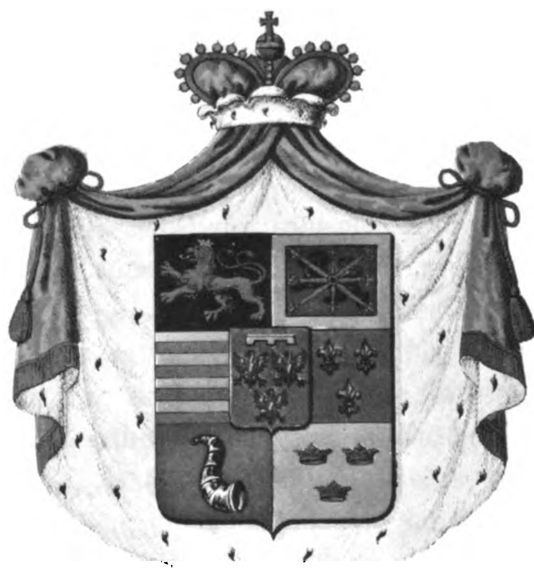
La maison de Hohenlohe s'est alliée, dans le cours des siècles, avec presque toutes les maisons les plus illustres de l'Allemagne occidentale, notamment avec celles d'Auersperg, de Bade, de Brandebourg, de Fugger, de Fürstenberg, de Hatzfeld de Hesse, de Holstein, de Hohenzollern, de Leuchtenberg, de Lewenhaupt, de Linange, de Lippe, de Lœwenstein-Wertheim, de Nassau, d'Œttingen, avec plusieurs branches de la maison Palatine, avec les maisons de Reuss, de Salm-Reifferscheid, de Saxe, de Sayn-Wittgenstein, de Schœnborn, de Schwarzbourg, de Solms, de Trauttmansdorf, de Waldbourg, de Wurtemberg, etc., etc.



Château de Schillingsfürst au XVII[e] siècle.



Princes de Linange (de 1779 à 1803).
Blasonnement p. 299



Princes de Linange (depuis 1803).
Blasonnement p. 300



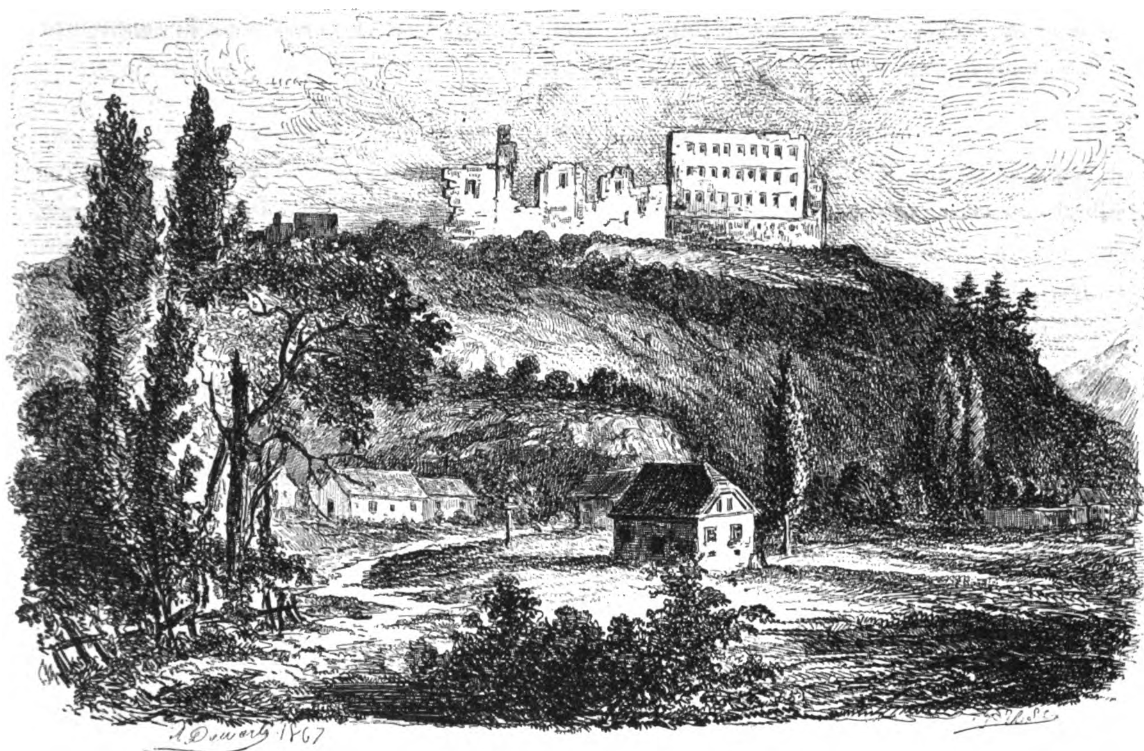
Comtes de Linange-Dabo.
Blasonnement p. 299



Comtes de Linange-Westerbourg.
Blasonnement p. 300

Lith. Vᵉ Berger-Levrault & fils, Strasbᵍ

MAISON DE LINANGE.



Château de Vieux-Linange.

MAISON DE LINANGE.[1]

ARMES DES COMTES ET PRINCES DE LINANGE, DE LA LIGNE DE DABO-HARTENBOURG, JUSQU'EN 1803.

ÉCARTELÉ, aux 1er et 4e, d'azur à trois aiglettes d'argent, 2 et 1, surmontées d'un lambel de gueules, qui est de LINANGE (ligne cadette); aux 2e et 3e, d'argent à un lion de sable et une bordure de gueules, huit sceptres d'or fleurdelisés et rayonnants brochant sur le tout,

1. On peut consulter, à part les ouvrages généalogiques généraux : MÉRIAN, *Topog. Palat. Rhen.*, Francfort, 1645, vis *Dürckheim*, *Leiningen* et *passim*; *Topog. Alsat.*, vo *Dachsburg*; SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, trad. Ravenez, t. IV et V, *passim*; HERTZOG, liv. V, p. 107; WEISS, *die Pfalz*, Neustadt, 1840; HÆUSSER, *Gesch. der Rhein-Pfalz*, Heidelberg, 1845, 2 vol., *passim*; RÜHL, *Recherches hist. sur la maison de Linange-Dabo*; KŒLLNER, *Gesch. des vormal. Nassau-Saarbr. Landes*, Saarbrück, 1841; L. SPACH, *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1861, lettre VIIIe; et, surtout, LEHMANN, *Urkundl. Gesch. des gräfl. Hauses Leiningen*, Kaiserslautern, s. d. (vers 1860).

pour le comté de DABO[1]; sur le tout, de gueules à la croix d'argent, pour la seigneurie d'ASPREMONT.

L'ÉCU timbré de trois casques de tournoi, le 3e couronné d'or, et cimés, le 1er, d'un vol de sable semé de cœurs d'argent (DABO), — lambrequins de sable et d'argent —; le 2e, d'un tilleul au naturel, chargé de fleurs d'argent (LINANGE), — lambrequins d'azur et d'argent —; le 3e, d'un tableau hexagonal de gueules bordé d'argent, à une croix du même, une plume de paon sortant de chacun des cinq angles supérieurs (ASPREMONT), — lambrequins de gueules et d'argent[2].

LE TOUT (depuis 1779) posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire.

ARMES ACTUELLES DES PRINCES DE LINANGE.

PARTI d'un trait et coupé de deux, ce qui fait six quartiers: au 1er, de sable au lion d'or couronné de gueules, pour le comté palatin de MOSBACH (ce sont les mêmes armes que celles du Palatinat du Rhin, dont dépendait Mosbach); au 2e, de DABO; au 3e, fascé de gueules et d'or de huit pièces, pour la seigneurie de BISCHOFSHEIM; au 4e, d'azur à trois fleurs de lis d'argent, pour la seigneurie de LAUDA; au 5e, d'argent à une corne d'abondance de sable, pour la seigneurie de DÜREN; au 6e, de gueules à trois couronnes d'or, pour la seigneurie de HARTHEIM; sur le tout, de LINANGE (ligne cadette).

LE TOUT posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire[3].

ARMES DES COMTES DE LINANGE-WESTERBOURG.

ÉCARTELÉ, aux 1er et 4e, d'azur à trois aiglettes d'argent, 2 et 1, qui est de LINANGE (ligne aînée); aux 2e et 3e, de gueules à une croix d'or cantonnée de vingt croisettes du même, cinq dans chaque canton, posées en sautoir, qui est de WESTERBOURG; sur le tout, d'or à la croix d'azur, pour la seigneurie de SCHAUMBOURG.

---

1. Les armes de Dabo, conformes à celles que donne HERTZOG, liv. V, p. 106, ont toujours été émaillées de cette façon dans l'écusson de la maison de Linange; mais, d'après SCHŒPFLIN (t. IV, p. 446), le champ devrait être d'or, comme les sceptres. Aujourd'hui on figure le lion couronné d'or.

2. Ces armes sont encore aujourd'hui celles de la ligne comtale de *Dabo-Falkenbourg*, si ce n'est qu'elle a ajouté sept (*al.* cinq) croisettes d'argent, comme brisure, aux aiglettes des 1er et 4e quartiers. Sa devise est : *Gott thut retten.*

3. Blasonné d'après des peintures et une description que S. A. S. le prince régnant de Linange nous a fait adresser. Cfr. ZELL, *das Badische Wappen,* p. 39; TYROFF, *Wappenbuch,* t. II, pl. 204, et HEFNER, *Wappenbuch,* t. Ier, p. 36, *in fine.*

L'ÉCU timbré de trois casques de tournoi, cimés, le 1[er], d'un vol éployé de gueules chargé de la croix et des croisettes d'or de WESTERBOURG, — lambrequins de gueules et d'or; le 2[e], du tilleul de LINANGE; le 3[e], d'un panache de plumes de paon sortant d'un tortil d'azur et d'or (SCHAUMBOURG), — lambrequins aux couleurs de l'écu[1].

La maison de LINANGE est l'une de celles dont le nom apparaît le plus souvent dans les fastes de l'histoire d'Alsace. A la différence des autres familles princières dont nous nous sommes occupé jusqu'à présent, elle a son berceau à peu de distance des limites de notre province, elle a toujours eu toutes ses possessions sur la rive gauche du Rhin, tant dans le Palatinat que dans l'Alsace elle-même. Ses titres de propriété y remontent, des deux parts, presqu'à l'origine des temps historiques, et elle a su les faire respecter, à travers mille vicissitudes, jusqu'au grand bouleversement politique que nous avons pris comme limite de notre travail.

Que du treizième au dix-huitième siècle on aille dans les plaines de la Basse-Alsace, presque sous les murs de Strasbourg, ou dans les vallées reculées des Vosges aux environs de Saverne ou d'Oberbronn, partout on retrouve les Linange; et, plus heureuse que la plupart des autres familles qui occupent une place capitale dans l'histoire de ce pays, la leur fleurit encore aujourd'hui en quatre ou cinq branches vigoureuses.

CHAPITRE PREMIER.

LES DEUX MAISONS DE LINANGE, LEUR ORIGINE, LEUR NOM, LEURS ARMES; QUELQUES MOTS SUR LES ANCIENS LINANGE.

Il y a eu successivement deux maisons de Linange, dont la seconde, encore aujourd'hui florissante, s'est greffée sur la première.

La vieille souche qui a tout d'abord porté ce nom était l'une des plus anciennes de la contrée qu'arrose la Nahe. Sans aller jusqu'à prétendre, avec TEXTOR[2], qu'un comte EMICH de LINANGE assistait, en l'an 210 de notre ère, à

1. SIEBMACHER, *Wappenbuch*, t. VI, p. 9; LEHMANN, p. 268.
2. SENKENBERG, *Meditationes de universo jure et historia*, fasc. III, Med. IV, 604.

une diète tenue à Mayence par l'empereur Septime-Sévère, ou bien, avec d'autres chroniqueurs, qu'il fut l'un des onze comtes ou baillis institués, en l'an 500, par le roi Clovis, sur les bords du Rhin, on peut cependant admettre, sans heurter de front les vraisemblances, que, dès le huitième siècle, les ancêtres des Linange historiques possédaient la vallée du Palatinat où s'élevèrent plus tard les deux châteaux de *Alt* et *Neu-Leiningen*. En 783, un certain EMICH, — on sait que c'est le prénom habituel des Linange, — fit don à l'abbaye de Lorsch d'une forêt et de champs situés, dit la charte[1], *in leininger Gemarkung*, «sur le territoire des Linange». Il est probable que ces dynastes, comme leurs voisins les Comtes forestiers et les Raugraves, étaient au nombre des juges (*Gaugrafen* ou *Gaurichter*) chargés d'administrer une portion du pays au nom des ducs franconiens qui en étaient les maîtres, et qu'après l'extinction de ces ducs, ils obtinrent, eux aussi, à titre de fief ou d'alleu, une partie des territoires sur lesquels s'étendait leur juridiction.

Les anciens historiens ne se sont pas moins préoccupés de l'étymologie du nom de Linange (en allemand *Leiningen*). Les uns le dérivent de *comites limenses*, comtes de la frontière, les autres de *comites lignienses*, comtes des bois, par allusion à la nature de leurs possessions, tout comme d'autres comtes étaient qualifiés de *sylvestres* ou de *hirsuti*. M. LEHMANN se rattache à une opinion, d'après laquelle *Leiningen*, primitivement *Lyningen, Liningen, Linigen*, viendrait de *Linde*, tilleul, parce qu'il était d'usage, dans la famille, de planter un de ces arbres à la naissance de chaque enfant, et de tirer, de sa croissance plus ou moins parfaite, un pronostic de la vie plus ou moins longue du nouveau-né. Nous n'oserions affirmer que cette gracieuse étymologie soit la véritable. Toutefois, ce qui est certain, c'est que, de tout temps, les Linange ont pris un tilleul comme cimier de leurs armes[2], et que plusieurs de ces beaux arbres, sacrés aux yeux des Germains, ombrageaient leur manoir dès les siècles les plus reculés.

Le premier comte de LINANGE dont l'histoire positive fasse mention, se nommait EMICH[3]. Enflammé par les prédications de Pierre l'Ermite, il réunit une troupe de 12,000 hommes pour marcher à la conquête de la Terre-Sainte. Mais, à la suite d'un songe, il se crut appelé à commencer sa croisade par un massacre

---

1. *Actum in Monast. laurissamensi sub die II kalend. jul. anno XII Caroli regis*. Cod. diplom. lauresh., II, 168, nº 1287.

2. La première maison de Linange ne portait dans ses armes qu'une seule aigle : c'est la seconde qui en a adopté trois, posées 2 et 1. Voy. un *fac-simile* du sceau originaire dans LEHMANN, p. 20.

3. HÜBNER, *Geneal. Tab.*, nº 468, l'appelle Richard.

des juifs, et souilla son nom en exterminant dans le Palatinat plusieurs milliers de ces infortunés. Lorsque, plus tard, ses bandes, gorgées de butin, songèrent à prendre le chemin de l'Orient, elles furent précédées dans leur marche par un tel renom de cruauté et de rapacité, que les Hongrois, quand elles se présentèrent à leur frontière, leur refusèrent le passage. Une bataille s'ensuivit, dans laquelle elles furent taillées en pièces, de sorte que leur expédition s'arrêta là : Emich de Linange, sauvé par la rapidité de son coursier, rentra dans ses montagnes du Hundsrück, et y mourut vers 1117, dans le paisible exercice de ses fonctions de juge (*Gaurichter*). Peu après disparut la division du pays en cantons.

Son fils, Emich II, est connu comme le fondateur du château d'Altleiningen, et du couvent de Hœningen, où se trouva, par la suite, la sépulture de famille de sa maison (1120). Il paraît aussi s'être mêlé à la lutte qui, sous le règne de Frédéric Barberousse, éclata entre l'électeur palatin Hermann II de Staleck et l'archevêque Arnold de Mayence, car il figure parmi les nobles qui furent condamnés avec l'électeur, comme perturbateurs de la paix publique, à la peine infamante de la *Cynophorie*[1].

Emich II, à qui l'on donne pour frère Siegfried, évêque de Spire, de 1127 à 1147, avait épousé *Aldrade* ou *Alberate* de Nassau, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, Emich III. On n'a que peu de renseignements sur la vie de ce dernier comte; mais c'est à lui que se rapportent la plus ancienne charte et le plus ancien sceau des Linange qui soient arrivés jusqu'à nous. D'après la charte, qui est de 1159, Emich, *par la grâce de Dieu* comte de Linange, donne au couvent de Hœningen, dont il était l'avoué, une rente de trente schillings (*heller*) et dix mesures de blé, à condition que les religieux entretiennent perpétuellement une lampe allumée devant son caveau de famille. Le sceau, appendu à un diplôme de 1165, représente une aigle au vol abaissé avec l'exergue : *Emicho, comes de Lininga.*

Emich III laissa, de son mariage avec Élisabeth, selon quelques auteurs, comtesse d'Eberstein, deux fils et trois filles. L'aînée des filles, Élisabeth, épousa Robert le Querelleur, comte de Nassau; la seconde, Alberate, le comte Siegfried de Kleeberg, et la troisième, Luitgarde, la plus importante pour cette histoire, Simon II, comte de Saarbrück.

Le fils aîné, Frédéric, est chanté par les *Minnesinger* comme l'un des plus vaillants compagnons du landgrave Louis de Thuringe, pendant la croisade de

1. Voy. plus haut, *Maison palatine*, p. 147, note 1.

1190. En 1206, il fut institué, par le roi Philippe de Souabe, *landvogt* du Spiregau et avoué de l'abbaye de bénédictins de Limbourg, près de Dürckheim. Il remplit ces importantes fonctions pendant quatorze ans à la satisfaction de l'empereur et à l'avantage du pays. Bien qu'il eût été marié deux fois, il mourut, en 1220, sans postérité, et, comme son frère cadet, EMICH, l'avait précédé dans la tombe, la première maison de Linange se trouva éteinte dans les mâles.

Mais cet événement avait été prévu depuis plusieurs années, et le comte Frédéric avait pris ses mesures pour empêcher son nom de disparaître et pour enter une nouvelle pousse sur le vieux tronc des Linange. Une série de documents attestent que la transmission éventuelle de son héritage à l'époux et aux descendants de sa sœur Luitgarde avait été décidée de son vivant même[1] : car Simon II, comte de Saarbrück, et plus tard son fils cadet FRÉDÉRIC, sont déjà nommés dans plusieurs actes conjointement avec Frédéric de Linange, et, après la mort de ce dernier, son neveu entra sans contestation en jouissance de ses biens.

Qu'était cette maison de Saarbrück dont l'un des rameaux allait relever le nom et les armes des Linange, près de défaillir?

Parmi les plus puissants dynastes de l'Austrasie se trouvait, au dixième siècle, un seigneur, appelé WIGERICH, qui, du nom de la vaste forêt qui couvrait en grande partie ses domaines, s'intitulait *comte des Ardennes*. Wigerich († 945), eut cinq fils : deux d'entre eux se vouèrent à la carrière ecclésiastique, ADALBERT devint évêque de Metz, GIESELBERT, vers 963, abbé de Saint-Remacle; les autres, GODEFROI, FRÉDÉRIC et SIGEBERT, donnèrent naissance à plusieurs maisons illustres, notamment à celles de VERDUN, de BAR, de LUXEMBOURG, de SAARBRÜCK, etc. C'est du troisième fils de Wigerich que descendent les deux dernières. Sigebert, qualifié comte du Moselgau, avoué des abbayes de Saint-Maximin et d'Echternach, mourut en 998, laissant plusieurs enfants, parmi lesquels : THÉODORIC II, évêque de Metz (1005-1046), et FRÉDÉRIC, qui seul continua la famille.

Frédéric est le père de FRÉDÉRIC, duc de Basse-Lorraine, de HENRI, duc en Bavière (1040-1047), de GIESELBERT, comte de Luxembourg († 1059), d'ADALBERT, évêque de Metz (1047-1072), enfin, de SIGEBERT, comte dans le Sargau, auteur de la maison de SAARBRÜCK[2].

---

1. La sœur aînée de Luitgarde, Élisabeth, n'avait eu qu'une fille et un fils, entré dans les ordres; la seconde, Alberate, était restée sans postérité; c'est ainsi que la troisième et ses descendants arrivèrent à succéder sans partage.

2. Voir sur toute la généalogie de la maison des Ardennes, et, en particulier, sur celle des comtes de Saarbrück, KREMER, *Geneal. Gesch. des alten ardenn. Geschl. und des zu demselben gehör. Hauses der ehem. Grafen zu Saarbrück*, Francfort et Leipsick, 1785, in-4°; et KŒLLNER, *Gesch. des vormal. Nassau-Saarbrück'schen Landes*, Saarbrück, 1841, in-8°, p. 1-92

Sigebert, Ier du nom, paraît avoir reçu dans le partage de la succession paternelle tous les biens situés sur les bords de la Sarre et de la Blise. Le château même de Saarbrück, fief d'abord impérial, puis messin, lui fut conféré dans la seconde moitié du onzième siècle, après la mort de son frère aîné Frédéric, duc de Basse-Lorraine. Il remplissait, du reste, dans le Sargau, comme les Linange dans le Nahgau et le Wormsgau, l'office de comte (*Gaurichter*), ainsi que cela résulte d'une donation que son parent, l'empereur Henri IV, lui fit en l'an 1080, et dont Kremer et Kœllner reproduisent le texte[1]. On ne sait rien de plus sur sa vie, si ce n'est qu'il eut deux fils dont l'un devint évêque de Worms, et dont l'autre, Sigebert II, lui succéda dans ses biens et dignités, vers 1085.

L'histoire de Sigebert II n'est pas mieux connue que celle de son père; mais à partir de ses enfants, le voile commence à se soulever. On donne au comte de Saarbrück quatre fils : l'aîné, Adalbert, chancelier de l'empereur Henri V et archevêque de Mayence, joua un rôle important dans la querelle des investitures; le second, Brunon, monta sur le siége épiscopal de Spire; des deux derniers, l'un continua la maison de Saarbrück, l'autre, Sigebert, fonda celle de *Werd* ou *Wœrth,* en Basse-Alsace.

Frédéric, comte de Saarbrück (1080-1135), eut à son tour deux fils, dont l'aîné devint, comme son oncle, archevêque de Mayence et archichancelier de l'Empire, tandis que le cadet, Simon Ier, succédait à son père. La sœur de Simon, Agnès, épousa Frédéric de Hohenstaufen, duc de Souabe, qui, d'un premier mariage, avait déjà un fils, le futur empereur Frédéric Barberousse, et à qui elle en donna un second, Conrad, comte palatin du Rhin († 1195). Simon Ier (1120-1180) est le père du comte Simon II, époux de l'héritière du comté de Linange, et de Henri, premier comte de Deux-Ponts.

Enfin, Simon II (1140-1208) eut également deux fils qui laissèrent des descendants[2] : l'aîné, Simon III, devint, après la mort de son père, chef de la maison de Saarbrück; le cadet, au contraire, héritant par la volonté de son oncle maternel du comté de Linange, fonda la seconde maison de ce nom.

Ce rameau de Linange, qui sortit le tout dernier du vieux et vigoureux tronc

---

1. Kremer, p. 290; Kœllner, p. 34, note 2.

2. Un troisième, Henri, évêque de Worms, de 1217 à 1234, est connu pour avoir inféodé, en 1225, le château de Heidelberg et le comté de Stahlbühl, au duc Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, à son fils, Othon l'Illustre, et à leur postérité, pour aussi longtemps qu'elle aurait des représentants mâles. On sait que Heidelberg fut ensuite, pendant des siècles, la capitale des électeurs palatins. Crollius, *Orig. bipont.*, P. I, p. 271; Kœllner, *op. cit.*, p. 77.

dont les racines se perdaient dans la forêt des Ardennes, tandis que ses branches puissantes s'étendaient sur une grande partie de l'Austrasie, — ce petit rameau cadet est le seul qui ait défié jusqu'à nos jours la rigueur des ans et la fureur des tempêtes. De la branche impériale de Luxembourg, des rameaux de Deux-Ponts, de Saarbrück, de Wœrth, il ne reste plus, depuis des siècles, qu'un souvenir historique.

CHAPITRE II.

LA SECONDE MAISON DE LINANGE ; SA DIVISION EN DEUX LIGNES.

I. Avant de succéder à son oncle maternel dans le comté de Linange, Frédéric de Saarbrück avait été connu sous le nom de *sire de Hartenbourg*. C'est lui, en effet, qui, dans la prévision de l'héritage qui lui était réservé, avait construit, vers 1210, le château de Hartenbourg, sur l'un des contre-forts de la Hardt et à la limite de ses futures possessions. Seulement, plus préoccupé de le placer dans un site avantageux que de s'enquérir du consentement des propriétaires du sol, il avait bâti, sans façon, sur le territoire du couvent de Limbourg. Du vivant du comte de Linange, qui était l'avoué de la maison, l'abbé s'abstint de présenter ses réclamations; mais, pour avoir été ajournées, elles ne furent que plus instantes, un jour que Frédéric, IIe du nom, atteint d'une maladie mortelle, se crut obligé de régler ses comptes dans ce monde, au moment d'entrer dans l'autre. Il n'obtint l'absolution suprême qu'après avoir promis un riche dédommagement : c'est son fils qui acquitta cette dette en 1249[1].

L'événement capital de sa vie, au point de vue de l'agrandissement de la maison de Linange, est le mariage de son fils aîné, Simon, avec Gertrude, fille unique d'Albert II, dernier comte de Metz et de Dabo. Cette jeune femme mourut deux ans après, sans enfants (1225); mais Simon, fort soit d'un testament exprès, soit du fait de sa possession, sut écarter tous les prétendants qui revendiquaient le comté de Dabo, comme agnats plus ou moins éloignés de son épouse, et ajouta définitivement aux domaines de sa famille une seigneurie qui comptait alors parmi les plus belles de l'Alsace. Après sa mort, vers 1234, son frère,

1. Les Archives du Bas-Rhin (*Fonds de la famille de Linange*) possèdent une copie authentique de l'acte de 1249. L. Spach, *loc. cit.*

Frédéric III, fut également investi de ce territoire à la suite d'un nouveau débat tranché en sa faveur par l'empereur, et, depuis cette époque jusqu'à la Révolution française, la maison de Linange en conserva la jouissance incontestée.

Frédéric II mourut en 1237, laissant de sa femme, Agnès, comtesse d'Eberstein, sept fils et deux filles. Nous avons déjà nommé deux de ses fils, Simon et Frédéric III, qui suit; un troisième, Emich, fonda un petit rameau distinct, qui s'éteignit à la génération suivante (1289). Des quatre autres, voués à la vie religieuse, Henri et Berthold devinrent évêques de Spire et de Bamberg. L'aînée des filles épousa un baron de Fénétrange; la cadette, Werner II, sire de Bolanden.

II. Quand Frédéric II eut fermé les yeux, l'évêque de Spire, Conrad d'Eberstein, s'empressa d'intervenir, afin de ménager entre ses neveux, Frédéric III et Emich, un partage amiable de la succession paternelle. L'aîné reçut le comté de Linange, et plus tard, celui de Dabo; le cadet, à qui furent surtout attribués des biens, revenus et châteaux isolés, prit du nom de l'une de ses possessions le titre de seigneur de *Landeck;* il est le fondateur de la ville de Landau (1268). L'acte qui constate ce partage est le premier document que l'on possède avec le sceau à trois aiglons adopté par le chef de la seconde maison de Linange. Emich, de *Landeck,* et son fils, conservèrent, du reste, toujours le lion de Saarbrück, laissant à la branche aînée l'emblème des Linange. Bientôt celle-ci écartela son écusson des armes de Dabo.

Le long règne de Frédéric III est marqué par peu de faits intéressants. Les actes dont le souvenir s'est le mieux transmis d'âge en âge sont naturellement ceux qui ont laissé une trace écrite, c'est-à-dire, les échanges, les donations, les investitures, tous documents dont l'énumération ne saurait trouver sa place ici que quand ils se rattachent à un fait de quelque valeur historique, ce qui n'est pas le cas cette fois. Frédéric avait épousé, en 1245, Adélaïde, comtesse de Kybourg, tante maternelle (ou cousine germaine) de Rodolphe de Habsbourg; et, à la fin de sa carrière, il dut à cette illustre parenté une autorité et une influence que justifiait d'ailleurs son mérite. Pendant tout le grand interrègne, il avait travaillé au maintien de la paix publique, de concert avec l'électeur palatin Louis II; aussi, son neveu, dès qu'il eut ceint la couronne impériale, s'empressa-t-il de l'instituer bailli et grand juge dans les provinces qui avaient été soustraites par lui à l'anarchie, notamment dans le Spiregau et les contrées environnantes (1275). Cinq ans après il le nomma burgrave de Haguenau. Frédéric III mourut en 1287, à un âge très-avancé. Il passe pour le fondateur des

deux châteaux de Battenberg et de Neuleiningen, qui défendaient de chaque côté l'entrée de la vallée de Linange[1].

III. Frédéric III n'avait eu que deux fils : Frédéric IV, qui lui succéda, et Conrad, qui paraît l'avoir précédé dans la tombe. Frédéric IV fut l'un des plus vaillants compagnons d'armes de son cousin Rodolphe de Habsbourg, dans sa longue lutte au sujet du duché d'Autriche; le chroniqueur Albert de Strasbourg dit de lui qu'il faudrait une histoire tout entière pour raconter ses hauts faits[2]. L'empereur l'en récompensa en accordant à la petite ville qui se formait sous le château de Dabo, les mêmes droits et priviléges que ceux dont jouissait Haguenau (1290). Mais ce puissant et bienveillant protecteur de la maison de Linange mourut en 1291, et Frédéric ne trouva plus, pendant les années suivantes, des dispositions aussi favorables auprès de son successeur, Adolphe de Nassau. Le nouveau roi des Romains, se défiant de l'un des plus dévoués partisans de la maison de Habsbourg, se hâta de lui enlever la préfecture du Spiregau pour en investir Jean de Rinberg. Frédéric se tint, en conséquence, éloigné de la cour, et se consacra tout entier à l'administration de ses vastes domaines : la mort d'Emich de Landeck venait de les accroître encore tout récemment des biens dévolus, en 1237, à la branche cadette de la famille. Mais l'étoile des Linange brilla d'un nouvel éclat, quand les électeurs, las du règne d'Adolphe, l'eurent déposé et remplacé par le fils de Rodolphe de Habsbourg, Albert d'Autriche. Frédéric, justifiant sa vieille réputation de bravoure, prit, dans les rangs de son cousin, une part glorieuse à la bataille décisive de Gellheim, qui assura définitivement la prépondérance des Habsbourg (1298). Aussitôt après, le vainqueur, non-seulement rétablit son fidèle allié dans ses fonctions de *Landvogt,* mais encore accrut, par d'importants priviléges, ses droits de juridiction, et lui impignora la seigneurie de Gutenberg, y compris Falkenbourg[3] (1300). Frédéric termina sa belle carrière en 1316, laissant des enfants de deux lits différents. Sa première femme, Jeanne, fille du comte Simon II de Sponheim, lui avait donné deux fils : Frédéric V, et Emich, évêque de Spire, de 1314 à 1328; plus, deux filles : Mechtilde, et Agnès, qui épousa, en 1301, George, comte de Vel-

1. Le *Leiningerbach,* qui arrose cette vallée, prend sa source un peu au-dessous des châteaux de Hartenbourg et d'Altleiningen, passe entre ceux de Neuleiningen à gauche et de Battenberg à droite, et se jette dans le Rhin à deux ou trois kilomètres en amont de Worms.

2. *De cujus Friderici de Liningen, consobrini regis, gestis nobilibus integra historia opus esset.* (Alberti Argent. *Chron. in* Urstisii *Coll. hist. illust.,* II, 103.)

3. Voy. Schœpflin, trad. Ravenez, t. IV, p. 433, § 341.

DENZ. La seconde, Jeanne, dont la famille n'est pas connue, mais que HÜBNER qualifie, évidemment à tort, d'*héritière de* DABO, donna le jour à un fils nommé GEOFFROI (*Jofried* ou *Gotfried*).

Peu après la mort de Frédéric IV s'opéra entre ses deux fils, Frédéric V et Geoffroi, un partage de biens qui a, dans l'histoire de la maison de Linange, une importance capitale; car il marque le point de bifurcation des deux grandes lignes qui, sous des dénominations différentes, se sont maintenues jusqu'à nos jours.



Château de Hartenbourg.

Ce partage, qui présenta des difficultés à cause de la préférence accordée de tout temps par Frédéric IV à son fils cadet et de la juste susceptibilité de l'aîné, fut réglé, après d'assez longues négociations, par deux actes du 18 octobre 1317 et du jeudi avant la Saint-George (23 avril) 1318.

Frédéric V reçut, dans son lot, le *Landgraviat,* c'est-à-dire, les biens qui autrefois avaient été attribués aux Linange en leur qualité de *Gaurichter,* et dont, depuis la suppression de ces magistratures, l'aîné de la maison avait néanmoins

conservé la jouissance; les deux châteaux d'Altleiningen et de Neuleiningen; Grünstadt, Herxheim, Freinsheim, Zell, etc.; enfin, l'avouerie des couvents de Hœningen et de Hertlingshausen.

Geoffroi reçut les châteaux de Hartenbourg, Frankenstein et Lindelbronn avec toutes leurs dépendances; l'avouerie de l'abbaye de Limbourg; les deux Bockenheim, Heidesheim, Guntersblum, Ilbesheim, etc.

Dürckheim et Erpolsheim furent partagés par moitié entre les deux frères. Les seigneuries impignorées de Gutenberg et de Falkenbourg, le comté de Dabo et la terre d'Ormes durent rester indivis jusqu'à la mort de leur mère.

A partir de cette époque, la séparation des deux lignes devint de jour en jour plus complète, si complète que les chefs de chacune d'elles eurent leur voix distincte dans les diètes, et suivirent, à la recherche de leurs intérêts particuliers, des chemins tout à fait différents, et même souvent opposés. Pour éviter toute confusion, la forme du titre et des écussons respectifs fut déterminée avec la plus grande précision. Frédéric V s'intitula comte de Linange-Dabo (*Graf* zu *Leiningen-Dachsburg*); Geoffroi, comte de Linange, sire de Hartenbourg (*Graf* VON *Leiningen, Herr zu Hartenburg*). L'aîné conserva les anciennes armes de sa maison : *d'azur à trois aiglons d'argent, posés 2 et 1.* La cadet les *brisa* d'un *lambel de gueules.*

Nous nous occuperons successivement des deux lignes de DABO (plus tard *Westerbourg*) et de HARTENBOURG (plus tard *Dabo*).

CHAPITRE III.

LA LIGNE AINÉE OU DE LINANGE-DABO JUSQU'A SON EXTINCTION EN 1467; QUELQUES MOTS SUR LA MAISON DE LINANGE-WESTERBOURG.

IV. Bien que vivant à une époque fort agitée, FRÉDÉRIC V paraît s'être tenu complétement à l'écart de la lutte si ardente qui divisait Louis de Bavière et son compétiteur à l'Empire, Frédéric le Beau. Son nom, comme, au reste, celui de presque tous les autres Linange de sa branche, ne se retrouve guère que dans des actes de vente et d'échange : autant la ligne de *Hartenbourg* paraît s'être appliquée à conserver intact son patrimoine territorial, autant celle de *Dabo* se montra peu scrupuleuse à cet égard. En 1323, Frédéric vendit à l'abbaye de Wadgasse les droits et revenus qui lui compétaient à Liestorf, et au roi Louis

de Bavière la ville d'Oggersheim avec ses dépendances. Il mourut en 1327, laissant de son mariage avec Sophie, comtesse de Kybourg, un fils unique, qui suit.

V. Frédéric VI n'a pas plus marqué dans l'histoire que son père. A peine peut-on relever une transaction intervenue entre lui et l'archevêque Baudouin de Trèves, en suite de laquelle il se reconnut, moyennant mille livres *heller*, vassal de ce prélat pour la moitié du château d'Altleiningen (1335). Il mourut à un âge peu avancé en 1342. Sa femme, Jutta, comtesse de Limbourg, lui avait donné trois fils et deux filles. L'aîné des fils, Frédéric, était prévôt de la cathédrale de Worms; le second, qui avait le même prénom, succéda à son père; le troisième, Emich, paraît être mort en bas âge. Des deux filles, l'aînée, Imogène, épousa Philippe de Bolanden, sire d'Altenbaumbourg; la cadette, Élisabeth, se maria au Raugrave Guillaume de Neuenbaumbourg.

VI. Frédéric VII, fils puîné de Frédéric VI, commença par prendre seul l'administration des biens de sa famille; mais soit qu'il manquât de l'habileté nécessaire, soit que des procès ou des guerres l'aient entraîné malgré lui dans d'inextricables difficultés, il se trouva bientôt engagé dans une voie d'aliénations et d'emprunts au bout de laquelle devait forcément se trouver un abîme pour toute sa maison. Aussi son frère, le prévôt de Worms, se décida-t-il à céder cette charge lucrative, pour se consacrer avec lui à la défense de leurs intérêts collectifs. Mais il ne parvint pas à arrêter le mal. La plus grande partie des documents que l'on possède sur ce règne se rapportent à des actes d'aliénation faits conjointement par les deux comtes. L'un des plus désastreux est un traité qu'à la suite d'une guerre funeste les deux Frédéric de Linange furent contraints de signer, en 1360, avec Walram, comte de Deux-Ponts. Obligés de payer au vainqueur une somme de 3,000 florins d'or et d'indemniser ses alliés, ils ne purent se libérer qu'en cédant une portion de leurs seigneuries de Nanstein et de Landstuhl; plus tard même ils les aliénèrent tout entières en se réservant une faculté de rachat qui ne fut jamais exercée. Pendant les années suivantes, et jusqu'à la mort de Frédéric l'aîné, en 1377, on pourrait encore citer une série de ventes ou d'impignorations moins importantes, consenties en faveur des comtes de Linange-Hartenbourg, de plusieurs chapitres et abbayes, des chevaliers de Castel, Landschad de Steinach, de Dienheim, etc. Vers 1369, Frédéric VII s'était associé dans le gouvernement de ses biens son fils unique, Frédéric VIII, qui lui succéda en 1397. Marié avec Iolande, comtesse de Juliers, il en avait

eu, en outre, trois filles, qui épousèrent, JUTTA, le RHINGRAVE Jean II; ÉLISE, Hanemann, comte de BITCHE, et IOLANDE, le comte Arnold d'EGMONT.

VII. La vie de FRÉDÉRIC VIII peut se résumer, à peu près comme celle de Frédéric VII, en actes de libéralité envers les couvents et en emprunts contractés sous une forme plus ou moins déguisée; on en trouvera le détail dans LEHMANN. Aucune action d'éclat ne vient interrompre la monotonie de cette lente déconfiture. En 1435, le comte de Linange accompagna l'électeur palatin Louis IV dans sa campagne contre le duc de Lorraine; mais il tomba malade en route et mourut deux ans après, sans avoir jamais recouvré la santé. Il laissait de son mariage avec Marguerite de BADE cinq enfants:

1° HESSO, qui suit.
2° ÉGON, qui mourut en bas âge.
3° FRÉDÉRIC, † 1448, non marié.
4° GODEFROI, prévôt de la cathédrale de Worms.
5° MARGUERITE, épouse de René, sire de Westerbourg, dont il sera question plus loin.

VIII. Nous arrivons au dernier représentant mâle de la ligne aînée; mais l'étoile des Linange-Dabo, qui avait tant pâli depuis un siècle, devait encore jeter une vive et passagère lueur avant de s'éteindre pour jamais. Le fils aîné de Frédéric VIII avait un caractère noble et énergique. Aussi éclairé dans les conseils que brave sur les champs de bataille, il avait attiré l'attention de l'empereur Frédéric III, et obtint, en 1444, une marque signalée de sa bienveillance. Ce prince, par un diplôme donné, à Nuremberg, le jeudi après la Saint-Michel 1444, confirma solennellement Hesso et ses descendants dans le rang et le titre de landgrave princier (*gefürsteter Landgraf*), autrefois accordés à ses ancêtres, mais depuis longtemps méconnus. Cette nouvelle dignité conférait au comte de Linange, à part des priviléges d'étiquette, le droit de n'être personnellement justiciable que du tribunal aulique impérial, et de rendre seul la justice dans la limite de ses domaines, à l'exclusion de tous autres juges. La conséquence immédiate de la faveur qui lui était faite fut pour Hesso la possibilité de chercher une épouse dans les rangs de la plus haute noblesse de l'Empire. Il se maria avec Élisabeth, fille d'Ernest, duc de Bavière. Malheureusement cette union, contractée sous les meilleurs auspices et avec une pompe inaccoutumée, ne donna pas Hesso tout le bonheur qu'il avait pu s'en promettre; car elle resta stérile.

Le landgrave passa la plus grande partie de sa vie à la cour de Munich, et surtout à Heidelberg, auprès de son ami, l'électeur Frédéric I[er], qu'il assista

fréquemment de son épée et de ses conseils. C'est lui qui le poussa à s'emparer du pouvoir suprême à la place de son jeune pupille Philippe, et qui intervint en médiateur dans les longues querelles qui signalèrent la première partie du règne de Frédéric le Victorieux. Il mourut subitement le 8 mars 1467, sans laisser de descendants.

Mais il se trouva dans sa famille une femme énergique qui songea à relever à son profit le nom et les titres que le landgrave Hesso avait emportés dans la tombe. Cette femme était sa sœur MARGUERITE, veuve, depuis 1449, de René de WESTERBOURG.

La maison de WESTERBOURG avait elle-même une noble origine. Son auteur, Henri, était l'un des fils de Siegfried, sire de RUNCKEL; de ses deux frères, l'un fut archevêque de Cologne, de 1275 à 1298; l'autre, qui succéda à son père dans la seigneurie de Runckel, est la souche des princes de WIED, l'un de ses arrière-petits-fils, Théodoric, ayant épousé Anastasie, héritière de la terre de ce nom. Les deux lignes de *Runckel* et de *Westerbourg* portaient, à l'instar des plus anciens dynastes, le titre de baron (*semperfrey*) du Saint-Empire romain. Leurs alliances étaient au niveau de la position élevée qu'ils occupaient dans la hiérarchie nobiliaire. Le premier dynaste de Westerbourg, qualifié tantôt de comte, tantôt de *Freyherr* (baron, dans le sens ancien du mot), avait épousé Agnès, comtesse de LIMBOURG. Son fils, RENÉ (Ier), s'était marié avec Catherine, fille d'Adolphe, comte de NASSAU, et en avait eu RENÉ (II)[1], qui prit pour femme Marguerite de LINANGE. De cette union, brisée au bout de vingt-cinq ans, était né, en 1428, un fils nommé CUNON, qui mourut avant l'ouverture de la succession du landgrave Hesso, laissant de son mariage avec une comtesse de VIRNENBOURG, plusieurs enfants, dont l'aîné, RENÉ, fut élevé par sa grand'mère Marguerite.

Après la mort du dernier Linange de la branche aînée, sa sœur et le comte Emich VII de Linange-Hartenbourg firent tous deux valoir des prétentions sur son héritage entier, et, sans attendre une solution judiciaire, mirent chacun la main sur les biens qui se trouvaient à leur portée. Cette conduite inconsidérée eut pour les deux parties des suites désastreuses. Marguerite, qui n'avait aucun droit aux fiefs mâles jadis possédés par Hesso, mais qui entendait, et avec raison, conserver sans partage les terres allodiales, chercha aide et assistance auprès de son voisin Frédéric Ier; et l'ambitieux électeur, qui avait eu à se plaindre

1. Nous comptons d'après HÜBNER, *Geneal. Tab.*, n° 167. LEHMANN appelle l'époux de Marguerite *René III*, mais sans s'expliquer sur la filiation de la famille.

précédemment d'Emich, saisit avec empressement une occasion de se venger de son ennemi, tout en vendant sa protection aussi cher que possible. Après de longues et infructueuses négociations, les deux parties coururent aux armes; le territoire contesté fut ravagé tour à tour par les soldats d'Emich et par les troupes palatines, et quand, de guerre lasse, les belligérants songèrent à s'entendre, quand Marguerite fut reconnue avoir droit aux alleux, et le comte de Hartenbourg aux fiefs mâles, Frédéric le Victorieux préleva, comme prix de son intervention, une vingtaine des plus beaux bourgs et villages de la maison de Linange. Tout le reste était plus ou moins brûlé et saccagé. C'est ainsi que se liquidèrent les frais du procès (1471).

Le fils de Marguerite, — laquelle était morte sur les entrefaites, — reçut la moitié du château d'Altleiningen avec le couvent de Hœningen, un quart de Neuleiningen, Grünstadt, Kirchheim, Hertlingshausen, et quinze autres villages. Emich n'obtint guère que la totalité du comté de Dabo et de la ville de Dürckheim, jusqu'alors indivis entre les deux lignes. Il s'empressa de joindre à son titre et à ses armes ceux des comtes de Dabo, tandis que René de Westerbourg s'intitulait comte de Linange; Emich lui ayant plus tard contesté ce droit, René se pourvut auprès de l'empereur Frédéric III, et en obtint de lui la confirmation formelle, par un diplôme donné à Cologne, le 30 septembre 1475. Lui et ses descendants portèrent depuis lors le titre de *comtes de Linange-Westerbourg, seigneurs de Schaumbourg* (du nom d'une terre patrimoniale), avec les armes combinées de Linange, de Westerbourg et de Schaumbourg[1].

Marié deux fois, René Ier n'eut de postérité que par un fils du second lit, CUNON II, qui, de sa femme, Marie, comtesse de STOLLBERG et KŒNIGSTEIN, laissa trois fils :

1° PHILIPPE Ier, auteur de la branche de *Linange-Linange.*
2° RENÉ II, auteur de la branche de *Linange-Westerbourg.*
3° GEORGE Ier, auteur de la branche de *Linange-Schaumbourg.*

La première de ces branches a, pour l'histoire d'Alsace, une importance particulière; en effet, PHILIPPE épousa, en 1551, Amélie, fille de Simon-Wecker,

1. *Écartelé: aux* 1er *et* 4e, *d'azur à trois aiglons d'argent posés* 2 *et* 1, *qui est de* LINANGE (*branche aînée*); *aux* 2e *et* 3e, *de gueules à une croix d'or cantonnée de vingt croisettes du même, cinq dans chaque canton, posées en sautoir, qui est de* WESTERBOURG; *sur le tout, d'or à une croix d'azur, pour la seigneurie de* SCHAUMBOURG. LEHMANN fait observer avec beaucoup de raison, p. 268, que les aiglons ne doivent pas être surmontés d'un lambel, qui est le signe de la ligne cadette de Linange-Hartenbourg ou Dabo. C'est par une erreur évidente que plusieurs héraldistes placent ce meuble dans l'écusson de la maison de Linange-Westerbourg.

frère du dernier comte de BITCHE, et acquit, du chef de sa femme, la belle seigneurie d'Oberbronn, ancienne dépendance des sires de Lichtenberg, possédée depuis un demi-siècle par la maison de Deux-Ponts-Bitche. La famille de Linange-Westerbourg, enrichie cette fois encore par un brillant mariage, prit, dans notre province, un rang élevé, qu'elle y conserva jusqu'à l'extinction de la branche issue du comte Philippe. Ses annales n'offrent, au reste, aucun incident très-remarquable. LOUIS, fils et successeur de Philippe Ier, étant mort en 1622, ses biens se partagèrent entre ses deux fils, dont l'aîné, PHILIPPE (II), fonda le rameau de *Linange-Réchicourt,* éteint en 1705, à la troisième génération, tandis que le cadet, LOUIS-EMICH, prit et transmit à ses enfants le nom de son principal domaine, *Oberbronn.*

Celui-ci (né en 1595, † 1635) épousa une comtesse d'EBERSTEIN. Son fils unique, JEAN-LOUIS, mourut prématurément, en 1665, ne laissant que deux filles mineures, confiées à la tutelle de leur grand-oncle Philippe (II), de *Réchicourt.* Mais, bien que chargé par son titre même de défendre les intérêts des deux orphelines, le comte Philippe crut devoir revendiquer leur héritage à son profit personnel, comme représentant mâle de la branche. Un procès, difficile à justifier, s'ensuivit entre le tuteur et ses pupilles, et, sans en attendre la solution, Philippe s'installa au château d'Oberbronn : ni lui, ni ses enfants, ne devaient jouir paisiblement du fruit de cette usurpation. Philippe avait vendu, le 4 février 1667, sa seigneurie de Réchicourt au comte palatin Adolphe-Jean, de *Cléebourg,* mais était mort peu de temps après, léguant à son fils, LOUIS-ÉVRARD, président de la chambre impériale de Spire, la tâche ingrate de recouvrer le prix du marché. Adolphe-Jean, qui se souciait peu de tenir ses engagements, répondit d'abord aux réclamations du comte par des délais et des faux-fuyants; mais, le vendeur étant devenu pressant, il n'imagina rien de mieux que de se débarrasser, du même coup, de la dette et du créancier, par un de ces attentats qui rappellent le temps des chevaliers-brigands et qu'on est tout surpris de retrouver en plein dix-septième siècle, sur les terres de Louis XIV. En mars 1669, Adolphe-Jean, à la tête d'une bande de soudards, envahit la ville et le château d'Oberbronn, et les mit à feu et à sang. Louis-Évrard, qui n'avait échappé à la mort que par miracle, rentra, quelques mois plus tard, dans une demeure complétement dévastée. C'était sur la tête du fils de Philippe un véritable châtiment du ciel, qui précéda de vingt ans l'arrêt par lequel le Conseil souverain d'Alsace finit par déclarer la branche de Réchicourt dénuée de tout droit sur la succession de Jean-Louis d'Oberbronn (1691).

Des deux filles laissées par ce comte, la cadette, SOPHIE-SIBYLLE, se maria la

première. Elle épousa d'abord Jean-Louis II, comte de Linange-Dabo *in Guntersblum,* dont elle eut deux fils : Charles-Louis et Emich-Léopold; puis elle devint la troisième femme de Frédéric, landgrave de Hesse-Hombourg, et le rendit père d'un fils, nommé Louis-George. Ces trois jeunes princes, après la mort de leur mère, partagèrent entre eux, par portions égales, sa moitié de la seigneurie



Esther Juliane, comtesse de Linange.

d'Oberbronn; mais, par suite d'une rapide extinction dans les mâles, ces territoires ne restèrent pas longtemps dans leurs familles. Deux des lots échurent, par mariage et par achat, aux comtes, depuis princes, de Hohenlohe-Bartenstein, le troisième fut acheté à la maison de Linange-Dabo, par le stettmeistre Jean, baron de Dietrich.

Esther-Juliane, fille aînée de Jean-Louis, épousa fort tard un gentilhomme suédois, le baron de Sinclair. Elle mourut avant lui (1729), lui léguant tout ce qu'elle possédait dans le bailliage de Niederbronn, plus la moitié de sa part dans le bailliage d'Oberbronn; l'autre moitié devait revenir à sa sœur et à ses neveux. Le baron de Sinclair épousa, en secondes noces, la comtesse Madeleine-Sophie-Auguste de Lewenhaupt (1732), et en eut une fille unique, Jeanne, qui épousa un comte de la même maison, Adam de Lewenhaupt, colonel du régiment *Dauphin* (1751). La seconde moitié des biens de la branche de Linange-Oberbronn passa ainsi aux Lewenhaupt, qui les possédaient encore à la Révolution française, à l'exception d'une partie du bailliage de Niederbronn, cédée par eux à M. de Dietrich.

La branche puînée de la maison de Linange-Westerbourg, celle qui conserva ce nom par excellence, n'eut jamais aucun rapport avec l'Alsace; elle s'éteignit d'ailleurs déjà en la personne du fils de son auteur, en 1597.

La branche cadette, ou de *Linange-Schaumbourg*, qui vécut aussi constamment en Allemagne, est la seule encore existante. Le petit-fils de son auteur eut quatre enfants, qui donnèrent naissance aux rameaux de *Monsheim*, de *Schadeck*, d'*Altleiningen* et de *Neuleiningen*. Les deux premiers s'éteignirent en 1718 et en 1698. Le troisième a pour chef (1868) *Frédéric*-Édouard, comte de Linange-Westerbourg, seigneur d'Ilbenstadt et d'Erbstadt, dans le grand-duché de Hesse, né le 20 mai 1806, et marié, depuis 1830, à la baronne Henriette d'Égloffstein; il n'a pas d'enfants, mais ses quatre frères ont des fils.

Le quatrième rameau s'est divisé à la seconde génération en deux sous-rameaux : de *Nassau* et de *Bavière*. Le premier est éteint dans les mâles depuis 1856 : il n'est plus représenté que par la sœur du dernier comte, Séraphine, comtesse de Linange-Westerbourg, dame honoraire du chapitre noble de Maria-Schul, à Brunn, résidant à Innsbruck. Le second a pour chef le comte Guillaume, né le 16 février 1824, chef d'escadron de cavalerie au service de Bavière, et père de deux fils.

CHAPITRE IV.

LA LIGNE CADETTE OU DE LINANGE-HARTENBOURG (PLUS TARD LINANGE-DABO) JUSQU'A SA DIVISION EN DEUX BRANCHES, 1316-1541.

IV. GEOFFROI, fils cadet de Frédéric IV de Linange, et chef de la ligne encore florissante de *Hartenbourg,* était, comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'objet de la prédilection de son père. Il devait, sans doute, cette préférence à ses qualités aimables et à la vivacité de son intelligence, car son mérite lui avait valu au même degré l'affection de Henri VII, roi des Romains. Ce prince lui en donna, dès 1309, une preuve éclatante, en l'investissant de la préfecture de la Basse-Alsace, ainsi que de plusieurs fiefs importants, et en lui conférant le privilége de racheter en Alsace, à son profit, les terres d'Empire engagées (1310). Le même monarque lui abandonna ensuite, pour quatre ans, l'usufruit de la forêt sainte de Haguenau, et le nomma avoué de l'abbaye de Pairis. Geoffroi est cité parmi les seigneurs qui, en 1312, l'accompagnèrent à Rome pour son couronnement. Immédiatement après, il reçut, en récompense de nouveaux services rendus, le titre de Maître de la Cour impériale, et, moyennant une somme de 400 marcs d'argent, la charge de prévôt à Schlestadt. Les priviléges accordés à Geoffroi, en sa qualité de landvogt d'Alsace, furent aussi confirmés, à deux reprises, dans les termes les plus flatteurs (9 décembre 1312 et janvier 1313).

Après la mort de son protecteur, Geoffroi prit, dans la lutte qui s'engagea au sujet de l'Empire, le parti de Frédéric d'Autriche contre Louis de Bavière; mais quand ce dernier eut remporté la victoire, il n'en confirma pas moins son noble adversaire dans ses charges et dignités en Alsace.

Depuis ce moment, le nom du comte de Linange-Hartenbourg ne se rattache plus à aucun événement important, à l'exception du partage de la succession de son père, sur lequel nous ne reviendrons pas ici. Geoffroi, dont on connaît, du reste, toute une série d'actes, paraît s'être presque exclusivement occupé de l'administration intérieure de ses domaines. Il mourut au commencement de l'année 1344.

Marié, en 1291, avec Agnès d'OCHSENSTEIN, puis avec Mechtilde, comtesse de SALM, il laissa de ces deux lits six enfants : l'aîné, FRÉDÉRIC ou *Fritzmann,* épousa Jeanne, héritière de RÉCHICOURT, et fonda une branche distincte, qui s'éteignit en 1506, après s'être alliée à la plupart des dynasties du nord de

l'Alsace. Les deux filles de Geoffroi, Agnès et Jutta (ou *Jeanne*), épousèrent, l'une, Philippe, raugrave de Neuenbaumbourg, l'autre, Jean ou *Hanemann,* sire de Lichtenberg. Deux fils entrèrent dans les ordres. Enfin, Emich V, qui suit, donna naissance aux lignes encore existantes.

V. Emich V jouit de la faveur particulière de l'empereur Charles IV, comme son père avait joui de celle de Henri VII, et fut investi par lui de la préfecture du Spiregau. Mais, bientôt après, divers motifs spéciaux firent attribuer cette dignité et la *landvogtey* d'Alsace à l'électeur palatin. Nous ne pouvons entrer dans le détail des événements, d'intérêt purement local, auxquels le comte de Linange se trouva mêlé pendant une carrière, active, agitée comme l'était celle de tous les seigneurs du temps. Il fut en campagne une grande partie de sa vie, occupé, tantôt à réprimer le brigandage, qui s'était extrêmement développé à la faveur d'une longue impunité, tantôt à guerroyer contre ses voisins pour son propre compte ou pour celui de ses amis. En 1373, il fut mis à la tête d'une ligue formée par les villes de Mayence, d'Oppenheim, de Worms et de Spire, dans le but de maintenir la paix publique. Un grand nombre de chevaliers-brigands éprouvèrent la vigueur de son bras; leurs repaires furent livrés aux flammes, et, pour un temps, les marchands des villes rhénanes purent reprendre avec quelque sécurité leurs pacifiques expéditions. Mais les cités auxquelles il avait rendu ce service signalé ne le payèrent que d'ingratitude : un aventurier, nommé Deichmann, ayant résisté à ses efforts, et le comte ayant réclamé le concours de ses confédérés, ceux-ci pactisèrent avec l'ennemi, et bientôt tout le Palatinat fut en feu. Les troupes de Linange saccagèrent le château d'Oppenheim, mais Emich échoua dans un coup de main tenté contre Spire, et la guerre, avec son cortége de cruautés gratuites, aurait pu se prolonger assez longtemps, si l'électeur palatin, menacé dans ses propres domaines, ne s'était hâté de joindre ses troupes à celles du comte. Un traité de paix avantageux pour ce dernier fut signé à Heidelberg, en octobre 1376.

Emich mourut peu d'années après (1380). Il avait été marié, en premières noces, avec Luitgarde de Falkenstein, en secondes noces (1362), avec Marguerite, comtesse de Kybourg, alliée aux plus illustres maisons souveraines de l'époque. Cinq enfants étaient nés de ces deux unions :

1° Geoffroi, qui fut élu en 1396 archevêque-électeur de Mayence, mais n'obtint pas l'installation pontificale, et dut céder, l'année suivante, son siége au comte Jean de Nassau.

2° Anna, mariée en 1386 à Engelhardt de Weinsberg.

3° ANASTASIE, mariée, 1° en 1377 à Frédéric, wildgrave de KIRBOURG; 2° en 1396 à Jean, sire de WESTERBOURG.

4° EMICH VI, qui suit.

5° ÉVRARD, chanoine de Worms, mort avant son père.

VI. EMICH VI, dont le règne comprend une période de 72 ans, se trouva tout naturellement mêlé aux querelles qui surgirent pendant sa longue carrière dans le Palatinat et en Alsace. Mais il est peu de ces faits qui, à quatre siècles de distance, méritent une mention particulière. Le comte de Linange se mit d'abord au service de l'électeur palatin Robert Ier, mais il ne se montra pas toujours fort scrupuleux dans ses entreprises. Ainsi, on lui reproche d'avoir accepté, en 1388, des habitants de Brumath, une somme de 4,000 fr. comme prix de son amitié, ce qui ne l'empêcha pas, aussitôt après, de proposer à l'électeur, moyennant une somme un peu plus forte, un coup de main sur cette même petite ville, de l'envahir en personne, à la tête d'un millier de cavaliers, et de la livrer sans défense à la brutalité de ses soldats. Le guet-apens était d'autant mieux ourdi et plus odieux qu'Emich était devenu par sa femme, Claire de Fénétrange, propriétaire d'une partie de Brumath, et que les habitants n'avaient pas cru nécessaire de prendre leurs précautions contre lui. Heureusement pour la mémoire d'Emich VI, on ne trouve pas beaucoup d'actes semblables à relever à sa charge. Nommé en 1394, par l'empereur Wenceslas, landvogt d'Alsace, pour un an, il déploya dans ces fonctions une louable activité, et cimenta, en 1395, entre sept des villes libres du pays, un traité d'alliance qui, depuis, fut plusieurs fois renouvelé. En 1414, le comte de Linange se rendit, comme la plupart des princes d'Allemagne, au concile de Constance, mais rentra dans ses domaines avant la levée de l'assemblée. Vingt ans plus tard, on peut constater entre lui et les seigneurs de Lichtenberg les premières traces d'une hostilité qui n'éclata pourtant qu'après sa mort : un jugement arbitral prévint momentanément la lutte près d'éclater. En 1448, Emich, sentant sa fin approcher, régla lui-même le partage de sa succession entre ses enfants. Sa première union avait été stérile; mais il avait dix enfants de sa seconde femme, Béatrice, fille de Bernard Ier, margrave de BADE :

1° EMICH VII, qui suit.

2° SCHAFFRIED ou *Geoffroi*, qui avait épousé, en 1432, Catherine de SCHŒNFORST, mais n'en avait pas d'enfants.

3° BERNARD, qui ne se maria pas, et vivait encore en 1495.

4° et 5° NICOLAS et GEORGE, chanoines de Spire (1436).

6° PHILIPPE, chanoine de Worms et de Strasbourg († 1493).

7° ANTOINE ou *Anthis*, prieur aux Quatre-Tours, près de Wissembourg.
8° DIDIER, chevalier teutonique.
9° MARGUERITE, mariée à Wirich de DAUN, seigneur d'Oberstein.
10° ANASTASIE, épouse de Jacques, comte de MEURS-SAARWERDEN.

Le comté fut partagé entre les trois fils laïques de telle sorte que l'aîné eut les anciens domaines patrimoniaux de la famille dans le Palatinat, Schaffried, les possessions situées en Alsace et en Lorraine[1], et Bernard, le château de Frankenstein avec plusieurs villages aux environs de Worms et du Mont-Tonnerre. Les trois fils entrèrent, du vivant même de leur père, en jouissance de leur portion d'héritage. Emich VI survécut encore quelques années au partage, mais dans un état de faiblesse et d'imbécillité qui le rendait incapable de gouverner; il s'éteignit probablement en 1452, à un âge fort avancé.

VII. Avec EMICH VII et ses frères, la maison de Linange entre dans une longue période de guerres qui devait lui être fort préjudiciable. Dès 1450, Schaffried avait eu des réclamations à élever contre Jacques et Louis V de Lichtenberg, parce que, au mépris de ses droits sur la moitié de Brumath et des villages environnants, ils s'étaient fait investir de la totalité. Sans doute, la querelle eût été facilement vidée par des arbitres, mais il s'y mêla bientôt de l'aigreur; et, après une tentative peu sérieuse d'entente amiable, les deux partis coururent aux armes. Schaffried, qui depuis l'année précédente avait été admis, avec son frère aîné, dans la maison du comte palatin Frédéric[2], trouva ce prince belliqueux tout disposé à le soutenir. Il avait également pour alliés ce même frère, Emich VII, le jeune Bernard de Linange, Jacques, comte de Meurs-Saarwerden, Thibaut de Hohen-Géroldseck, George, sire d'Ochsenstein, Jean de Fleckenstein, etc. Les deux seigneurs de Lichtenberg, qui avaient comme réserve (*hinderruck*) leur oncle, le margrave Jacques de Bade, étaient appuyés par les comtes Jacques et Guillaume de La Petite-Pierre, les sires de Fénétrange, et une foule de nobles et de chevaliers[3]. Les hostilités commencèrent à la fin d'août 1450; mais comme elles ne furent signalées que par des dévastations stériles, le palatin manda, au bout de quelques semaines, Schaffried et les sires de Lichtenberg devant lui pour chercher à aplanir leur différend autrement que par les armes. L'entrevue se passa en récriminations réciproques, et, à Noël, la

1. Notamment Brumath, Waltenheim, Gries, Mittelhausen, Atzenheim, Frankenheim, etc.; le château de Gutenberg, Otterbach, Minfeld, Candel, etc.
2. Le futur électeur Frédéric le Victorieux.
3. LEHMANN, *Urkundl. Gesch. der Grafsch. Hanau-Lichtenberg*, Mannheim, 1863, t. Ier, p. 266 et suiv.

lutte reprit avec une nouvelle ardeur. Jusqu'au printemps, les deux adversaires firent, sans parvenir à s'aborder, des incursions dans les possessions l'un de l'autre, démantelant les châteaux, brûlant et pillant les villages, massacrant des paysans inoffensifs; enfin, le 5 juin 1451, ils se rencontrèrent à peu de distance de Reichshoffen, et après un combat acharné, Schaffried, George d'Ochsenstein, quarante-trois nobles et cinquante-huit écuyers tombèrent aux mains de l'ennemi [1].

La guerre ayant été momentanément interrompue par ce coup d'éclat, plusieurs princes unirent leurs efforts pour imposer aux belligérants une trêve de sept mois, et chercher dans l'intervalle à les réconcilier. Mais l'animosité des Lichtenberg à l'égard de Schaffried rendit toute entente impossible. De nouvelles lettres de cartel étaient déjà lancées, quand l'évêque de Strasbourg parvint à faire accueillir sa médiation, et négocia un traité d'après lequel tous les prisonniers devaient être rendus à la liberté, à condition que Schaffried s'engageât à déposer les armes, à renoncer à toute prétention sur Brumath et les villages voisins; enfin, à payer pour ses compagnons de captivité une rançon de 14,000 florins. Ces clauses, acceptées par le comte de Linange et exécutées par ses frères, étaient assez rigoureuses pour qu'il pût compter que sa délivrance immédiate en serait le prix. Néanmoins, ses adversaires, sous divers prétextes et au mépris de la foi jurée, refusèrent d'ouvrir devant lui les portes du cachot où il languissait, et il n'en sortit que lorsque le palatin Frédéric vint briser ses chaînes, en s'emparant de vive force du château de Lichtenberg (novembre 1452).

Le malheureux Schaffried ne devait pas, du reste, longtemps jouir de cette liberté si chèrement conquise. Le 28 septembre 1457, tandis qu'il se rendait, sur l'ordre et avec un sauf-conduit de l'empereur, auprès du margrave de Bade, quelques cavaliers lichtenbergeois le surprirent sans armes sur le territoire de ce prince, tuèrent son escorte, et l'emmenèrent captif dans la forteresse de leurs maîtres. Ce guet-apens, commis en pleine paix, sans la moindre provocation, causa une émotion facile à comprendre. Emich VII et Bernard sommèrent les ravisseurs de relâcher leur frère; ils invoquèrent l'appui des princes leurs alliés, recoururent à l'empereur lui-même, dont le sauf-conduit avait été outrageusement violé, et, après plusieurs mois de négociations, obtinrent la mise des sires de

1. Hertzog, *Edels. Chron.*, liv. V, p. 24, donne les noms des prisonniers; nous y remarquons, pour ne citer que ceux dont les familles existaient encore au moins au siècle dernier, Henri et Jean Allheim de Dürckheim, Jean Greiffenclau de Vollradt, Jean Holtzapffel de Herxheim, Nicolas de Kirchheim, Jean Streitt de Panheim, etc.

Lichtenberg au ban de l'Empire (14 février 1459). Mais cette condamnation solennelle n'eut pour le captif guère plus d'effet que les bonnes paroles prodiguées à ses frères. Les princes des contrées rhénanes étaient trop occupés de leurs querelles avec l'électeur Frédéric pour avoir le temps de s'intéresser très-vivement à la cause des Linange. Le palatin lui-même s'était, dans les années précédentes, beaucoup rapproché des Lichtenberg, et se montrait d'autant moins enclin à leur arracher leur proie, nonobstant les ordres formels de l'empereur, qu'Emich VII et Bernard grossissaient alors les rangs de ses nombreux ennemis. Cependant, lorsqu'en 1461 il fit la paix avec ces deux comtes, il leur promit de faire rendre Schaffried à la liberté. Mais, au moment d'agir, les Lichtenberg surent bien lui inspirer d'autres résolutions. Oubliant l'engagement pris vis-à-vis d'Emich, Frédéric signa avec Louis V de Lichtenberg un traité d'amitié, et il ne resta à l'infortuné Schaffried, abandonné de l'empereur et des princes, qu'à racheter sa liberté au prix de ses dernières possessions alsaciennes (mercredi après la Trinité 1463). L'acte qu'on lui fit signer, et dont LEHMANN donne en partie le texte, est un chef-d'œuvre de rouerie et d'impudence[1]. Le lendemain, un autre acte vint expliquer à tous les yeux l'inconcevable conduite du palatin : il se fit céder, comme prix de sa complaisance, la seigneurie de Gutenberg, arrachée à Schaffried par les Lichtenberg.

Si nous nous sommes peut-être trop longtemps arrêté à la longue querelle des Lichtenberg et des Linange, c'est, sans doute, parce qu'elle forme l'une des pages importantes des annales de l'Alsace et de celles de la maison qui nous occupe; mais c'est aussi, et surtout, parce qu'elle nous a semblé donner, par ses péripéties dramatiques, une idée particulièrement nette de l'anarchie qui régnait alors en Allemagne, de l'impuissance du chef de l'Empire, du mépris où l'on tenait ses ordonnances, de la prépondérance de la force et de la ruse sur la justice et le droit, de l'exploitation audacieuse des faibles, qui résument, pendant presque tout le moyen âge, l'histoire de l'Empire germanique. Nous avons hâte maintenant de reprendre et de terminer le récit des événements qui se rapportent au chef même de la ligne de Linange-Hartenbourg, au comte Emich VII.

Emich, comme nous l'avons dit plus haut, avait été admis, encore du vivant de son père, en 1449, dans la maison du palatin Frédéric. Pendant les premières années de son règne, il persista dans ses sentiments d'amitié pour ce prince, et

---

1. LEHMANN, *loc. cit.*, p. 324.

contracta même avec lui, en 1453, un traité d'alliance offensive. Mais plus tard, en même temps que Frédéric se rapprochait des Lichtenberg, Emich noua des relations de plus en plus intimes avec Louis le Noir, comte palatin de Veldenz, et les autres ennemis du futur électeur, et entra ainsi dans une voie qui devait être fatale à ses intérêts. Battu avec Louis le Noir, le margrave de Bade et Ulrich de Wurtemberg dans les plaines de Pfeddersheim (4 juillet 1460), il ne s'échappa qu'à grand'peine, et vit mettre ses domaines à feu et à sang par les soldats palatins, sans parvenir à les arrêter dans leur marche triomphante. Frédéric était fort irrité contre Emich, cependant ils finirent par se réconcilier si bien que, sur le champ de bataille de Seckenheim où le comte combattait du côté des palatins, il fut armé chevalier de la main même de l'électeur (30 juin 1462). On a vu, à propos de Schaffried, combien de temps dura ce rapprochement, et pour quel motif d'ambition vulgaire Frédéric changea brusquement de sentiment à l'égard des Linange. Un motif analogue dicta sa conduite dans le débat qui s'engagea, en 1467, entre Emich et Marguerite de Westerbourg, lorsqu'il s'agit de partager la succession du landgrave Hesso, dernier comte de Linange-Dabo, de la ligne aînée. Ce débat, que nous avons déjà raconté, fait involontairement penser à la fable de *l'Huître et les Plaideurs :* rappelons seulement qu'après qu'il eut été terminé comme il aurait pu être prévenu, c'est-à-dire, par l'attribution des alleux à la sœur du landgrave et des fiefs au chef de la ligne cadette des Linange, Emich prit le titre de *comte de* Linange-Dabo, qui devint le nom générique de ses descendants, celui de *Hartenbourg* ne servant plus qu'accidentellement à distinguer l'une des branches de la même ligne.

Il resta dans le cœur d'Emich VII une profonde irritation de l'attitude que la Maison palatine avait prise vis-à-vis de lui dans les dernières affaires; et, même après la mort de Frédéric le Victorieux, dont il avait eu surtout à se plaindre, il fut renforcé dans ses sentiments de haine par la raideur avec laquelle son successeur, l'électeur Philippe, repoussa toute tentative de conciliation. La période de paix qui suivit le règne de Frédéric ne lui permit pas de tirer vengeance de son puissant ennemi; une occasion favorable se présenta, au commencement du siècle suivant, et ses enfants ne la laissèrent pas échapper; mais il ne devait pas vivre jusqu'à ce moment-là. Il termina sa longue et orageuse carrière le 30 mars 1495.

Il avait été fiancé presque au berceau avec une fille d'Étienne, duc de Deux-Ponts; mais la jeune princesse mourut en 1426, et Emich se maria, plusieurs années après, avec Anne d'Autel, fille aînée du dernier seigneur d'Aspremont. Cette union valut à la maison de Linange la possession de cette belle terre tout

entière, car les deux sœurs d'Anne se contentèrent d'indemnités pécuniaires; et Emich VII en plaça les armes en abîme sur son écusson écartelé [1].

Des six enfants que lui avait donnés Anne d'Autel, les deux aînés, deux filles, entrèrent, en 1483, au couvent de Marienberg, près de Boppart. L'aîné des fils, EMICH VIII, succéda à son père. Le suivant, FRÉDÉRIC, reçut la terre d'Ormes, en 1501. Le cinquième, SIGISMOND, renonça, en 1507, à sa part d'héritage. Enfin, le cadet, HESSO, seigneur d'Aspremont, épousa Madeleine DE GRAND-PRÈZ, et mourut en 1530, laissant deux fils en bas âge, qui, à leur majorité, cédèrent Aspremont au duc de Nevers (1550). Les comtes de Linange protestèrent énergiquement contre cette cession et contre la vente consentie par le duc de Nevers au profit du duc de Lorraine; mais le procès dura un demi-siècle, et les Linange ne purent jamais obtenir qu'une réintégration partielle. Le château d'Aspremont fut incendié en 1545, et ses deux jeunes possesseurs paraissent n'avoir guère prolongé leur vie au delà de 1550.

VIII. Les premières années du règne d'EMICH VIII ne sont marquées que par ses négociations avec ses frères en vue du partage de la succession paternelle, et par de pacifiques travaux de construction et d'embellissement. Non-seulement le comte donna un grand développement à son antique manoir patrimonial de Hartenbourg, mais encore il releva de ses ruines le château de Kleinbockenheim, et l'appela, d'après son propre nom, *Emichsbourg*. Toutefois de semblables délassements ne pouvaient suffire à l'activité dévorante, à l'ardeur chevaleresque d'Emich VIII. C'était sur les champs de bataille, dans les expéditions aventureuses qu'il se complaisait, à l'exemple de ces chevaliers des siècles précédents dont la race poétique tendait à disparaître. Bientôt l'occasion s'offrit à lui de satisfaire ses instincts guerriers, tout en assouvissant la haine que son père lui avait léguée contre l'électeur palatin. Lorsque Philippe eut été mis au ban de l'Empire, le comte de Linange se montra parmi ses plus ardents adversaires. Allié au landgrave de Hesse, il parcourut en dévastateur toute la Bergstrasse, puis, se rejetant sur la rive gauche du Rhin, fit cruellement expier à l'abbaye de Limbourg d'avoir naguère abandonné la cause des Linange pour celle de Frédéric le Victorieux. En général, on reproche à Emich de s'être laissé entraîner par son animosité à des actes de cruauté injustifiables. Cependant, au moment où la

1. Les armes complètes de la nouvelle ligne de LINANGE-DABO sont, à partir de cette époque, celles qui sont blasonnées en tête de cette notice. Emich et ses successeurs prirent le titre de *comtes de Linange et de Dabo, seigneurs d'Aspremont*.

paix fut négociée, il eut l'art, tout à la fois, d'échapper aux nombreuses récriminations adressées contre lui à l'empereur, notamment par l'abbé de Limbourg, et de se faire restituer par le Palatinat tous les fiefs et domaines que son père et lui-même avaient vainement réclamés amiablement depuis une trentaine d'années (1506). Les tombeaux de la famille de Linange, qui se trouvaient dans un caveau du couvent de Limbourg, furent, en suite de la destruction de cet asile, transportés, avec le consentement de l'évêque de Spire, dans l'église paroissiale de Dürckheim (1508).

Mais, quelques années après, une démarche imprudente d'Emich VIII faillit de nouveau compromettre, et cette fois de la façon la plus grave, tout l'avenir de sa maison. La guerre étant sur le point d'éclater entre le roi de France, Louis XII, et Maximilien Ier, le comte de Linange, malgré la défense expresse adressée à tous les princes d'Empire, alla offrir ses services à Louis XII, auprès duquel il espérait recueillir plus de gloire et de profit. La défection fut si éclatante que l'empereur, sans attendre aucune explication, le mit au ban de l'Empire, somma l'électeur palatin de s'emparer des possessions du proscrit, et vit sa sentence exécutée dans l'espace de quelques semaines. Pour comble de malheur, Emich se brouilla presque aussitôt avec le roi de France et perdit ainsi toute chance de compensation. Il recourut alors au seul moyen de salut qui lui restât : c'était d'implorer le pardon de Maximilien Ier; mais l'empereur se montra inflexible, et pendant six ans, l'infortuné comte erra loin de sa famille et sans asile. Ce n'est qu'en 1518, après de longues négociations, qu'il obtint la restitution de ses domaines. L'année suivante, il en abandonna la presque totalité aux deux aînés des fils issus de son mariage avec Agnès d'EPPENSTEIN, EMICH IX et ENGELHARDT, ne se réservant que Dabo, Falkenbourg et Lindenbronn (3 mars 1519). Mais même ce changement important dans sa position ne suffit pas à modifier son humeur inquiète. Ne pouvant plus se produire sur un plus vaste théâtre, il se résigna à jouer, du haut de sa forteresse de Dabo, le rôle véritablement indigne de lui d'un chevalier-brigand. Un jour, il surprit un convoi de marchands messins qu'il savait devoir passer à proximité de son manoir, tua l'escorte, vola les marchandises, et en jeta les propriétaires dans un cachot. L'empereur Charles-Quint, à qui l'on porta plainte, somma le comte de les relâcher, et, sur son refus, prononça de nouveau contre lui la peine du bannissement (1523). La sentence ne fut levée que deux ans après, au prix de démarches humiliantes.

Pendant la guerre des Paysans, l'incessant besoin d'activité d'Emich VIII trouva un aliment plus légitime. Les bandes révoltées ayant incendié ses châteaux

de Grevenstein et de Lindenbronn, il fondit sur elles et les mit promptement à la raison. Ce fut la dernière fois qu'il tint la campagne. A partir de 1528, il paraît avoir été complétement empêché, par les infirmités de l'âge, de s'occuper de l'administration de ses biens; sa mort arriva le 18 février 1535. Le dernier acte de sa vie fut un testament par lequel il ordonnait que ses possessions fussent partagées également entre ses cinq fils; mais, heureusement pour la maison de Linange, ces fils avaient fait entre eux, en 1529, un pacte qui devait neutraliser ce qu'un semblable morcellement aurait eu de désastreux : ils étaient convenus que l'aîné seul se marierait, et que l'un des puînés ne suivrait cet exemple qu'autant que l'union de l'aîné serait stérile. Ils tinrent religieusement parole; les uns entrèrent dans les ordres, les autres se vouèrent à la carrière des armes, mais aucun ne se maria, et Emich IX ou ses enfants recueillirent successivement toutes les seigneuries qu'avait possédées Emich VIII.

Ce comte avait également eu six filles, dont quatre se firent religieuses. Les deux autres épousèrent, la première, George, baron de CRÉANGE (*Crichingen*), la seconde : 1° Philippe, comte de NASSAU-SAARBRÜCK; 2° Jean-Jacques, comte d'EBERSTEIN.

IX. Nous n'avons aucun fait important à relever dans le règne, d'ailleurs très-court, d'EMICH IX. Plus on s'éloigne du moyen âge, plus l'ordre et la paix succèdent à l'anarchie; plus aussi les princes se consacrent assidûment à l'administration de leurs États, au lieu d'en consumer les forces vives en luttes stériles. Si l'histoire de la maison de Linange devient moins dramatique à mesure que nous allons avancer dans notre récit, il ne faudra pas oublier que cette absence apparente d'intérêt s'est traduite pour ses sujets en tranquillité et en bien-être, ce à quoi ne les avaient pas habitués tous les brillants chevaliers qui ont successivement passé sous nos yeux.

Emich IX mourut dans toute la force de l'âge en 1541, au moment où il s'occupait d'introduire la doctrine de la Réforme dans les diverses parties de ses domaines. De son mariage avec Catherine, fille de Jean-Louis, comte de NASSAU-SAARBRÜCK (1537), naquirent trois enfants :

1° JEAN-PHILIPPE Ier, auteur de la ligne de *Dabo-Hartenbourg*.
2° MARGUERITE, morte en bas âge.
3° EMICH X, fils posthume, auteur de la ligne de *Dabo-Falkenbourg*.

La tutelle et la régence, pendant la minorité des deux jeunes comtes, furent exercées successivement avec sollicitude, mais sans aucun incident remarquable, par deux de leurs oncles, Engelhardt († 5 mai 1553) et Jean-Henri.

CHAPITRE V.

PARTAGE DE LA MAISON DE LINANGE-DABO EN DEUX BRANCHES. COUP D'ŒIL RAPIDE SUR LA BRANCHE CADETTE OU DE DABO-FALKENBOURG.

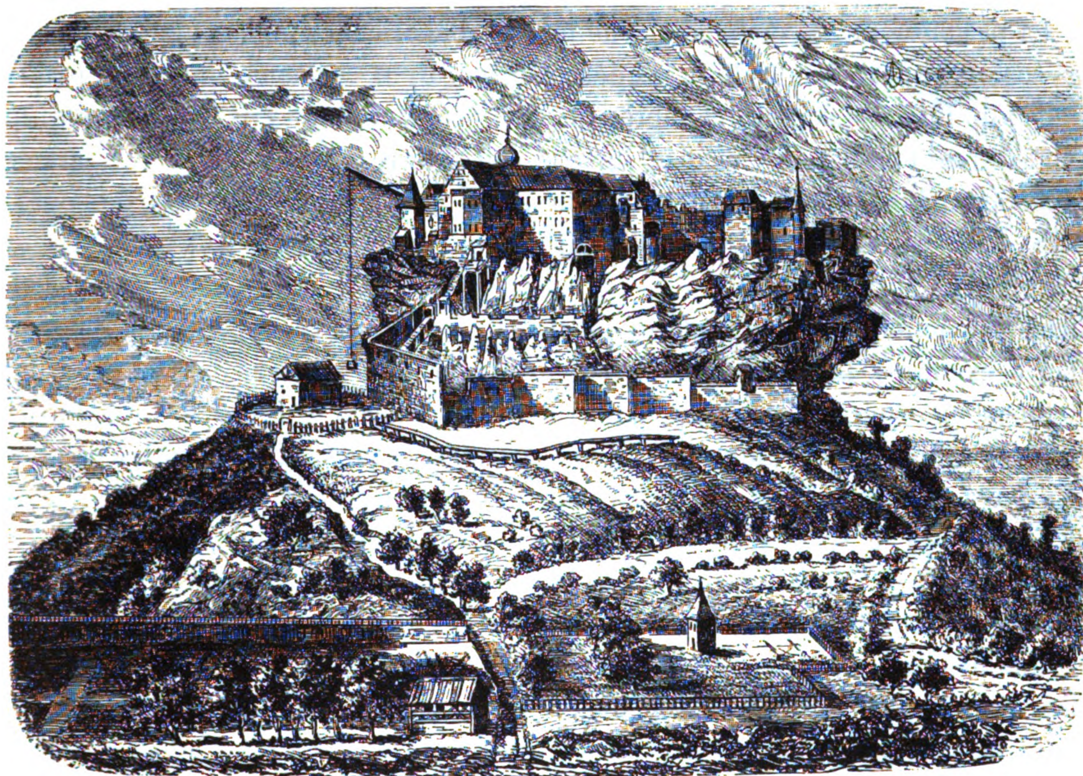
A peine les deux fils d'Emich IX, Jean-Philippe et Emich X, eurent-ils atteint leur majorité, qu'ils songèrent à diviser entre eux la succession de leur père. En vain leur tuteur, Jean-Henri, en vain leurs plus fidèles conseillers leur représentèrent qu'un partage serait très-préjudiciable aux intérêts de leur maison; que naguère leurs oncles leur avaient donné un remarquable exemple de prudence politique et d'abnégation personnelle en renonçant, en faveur de l'aîné d'entre eux, à tous leurs droits d'héritage. Les deux jeunes comtes se montrèrent inébranlables, et toute la sagesse de leurs conseillers dut se borner à régler de la façon la plus convenable les clauses du partage. Après de longues négociations fut signé, le jeudi après la Saint-Jean-Baptiste 1560, un acte, par lequel l'aîné, Jean-Philippe Ier, recevait dans son lot le château de *Hartenbourg,* avec toute la vallée qu'il dominait, les villes et villages de Dürckheim, Kallstadt, Bockenheim, Herxheim, Pfeffingen, etc.; plus, le château et le vallon de Frankenstein. Le cadet, Emich X, eut le château et le bailliage de *Falkenbourg,* avec tous les villages qui en dépendaient, Mülheim, Heidesheim, Kolgenstein, Guntersblum, et une série de localités qui n'appartenaient qu'en partie à la maison de Linange. Le comté de Dabo et la seigneurie de Lindenbronn, qui formaient l'apanage du comte Jean-Henri, tuteur des jeunes comtes, ne furent partagés qu'après sa mort, en 1575, à la suite de nombreuses discussions.

La ligne aînée, connue, depuis l'acte de 1560, sous le nom de *Linange-Dabo-Hartenbourg,* a été revêtue plus tard de la dignité de prince d'Empire : nous lui consacrons le chapitre qui suit.

La ligne cadette, ou de *Linange-Dabo-Falkenbourg,* a continué de porter le titre de comte[1]; elle subsiste encore en deux rameaux, nommés d'abord *Guntersblum* et *Heidesheim,* et aujourd'hui *Billigheim* et *Neudenau.* Comme elle ne s'est trouvée mêlée que temporairement à l'histoire d'Alsace, et qu'à l'époque de la Révolution française, la seconde moitié du comté de Dabo, sa seule pos-

1. Elle a conservé les armes de la ligne aînée, en y ajoutant cinq croisettes d'argent comme brisure.

session alsacienne, était, depuis quinze ans, réunie à la première, entre les mains du prince de Linange-Hartenbourg, nous nous bornerons à indiquer ici les rameaux qu'elle a produits, et les noms de ses représentants actuels; les événements principaux de son histoire trouveront leur place dans celle de la ligne aînée.



Château de Dabo au XVIIe siècle.

EMICH X eut, de son mariage avec Ursule de FLECKENSTEIN, deux fils, JEAN-LOUIS Ier et PHILIPPE-GEORGE, qui lui succédèrent, le premier, à *Heidesheim,* le second, à *Dabo.* La postérité de Philippe-George s'éteignit en la personne de ses petits-enfants. Celle de Jean-Louis, qui recueillit Dabo en 1685, se subdivisa en trois rameaux, par les trois fils de son fils EMICH XII. Le premier, GEORGE-GUILLAUME, continua le rameau de *Heidesheim,* qui disparut, en 1766, par la mort du dernier de ses petits-fils, CHRÉTIEN-CHARLES-RENÉ. Le second, EMICH-CHRÉTIEN, à *Dabo,* mourut en 1702, ne laissant qu'un seul fils, sans postérité, qui le suivit dans la tombe sept ans après. Toutes les possessions de la ligne de

42

Falkenbourg échurent donc successivement au rameau de *Guntersblum*, issu de JEAN-LOUIS II, troisième fils d'Emich XII.

Ce Jean-Louis II, né en 1643, † 1687, avait eu, d'une première union avec Amélie-Sibylle, comtesse de FALKENSTEIN, un fils nommé, comme lui, JEAN-LOUIS (III). Plus tard, il épousa Sophie-Sibylle de LINANGE-WESTERBOURG, qui lui donna, outre d'autres enfants morts sans postérité mâle, un second fils, EMICH-LÉOPOLD.

La première de ces deux unions ne fut pas d'abord reconnue comme légitime, en sorte que Jean-Louis III et ses descendants furent exclus de l'hérédité paternelle; qu'Emich-Léopold, et, après lui, son fils, FRÉDÉRIC-THÉODORE-LOUIS, la recueillirent tout entière, et que, lorsque celui-ci fut mort en 1774, sans laisser d'enfants mâles, elle fit retour à la ligne aînée de Linange-Dabo-Hartenbourg. Mais deux petits-fils de Jean-Louis III, GUILLAUME-CHARLES (né en 1737) et WENCESLAS-JOSEPH (né en 1738), intentèrent contre le chef de cette dernière ligne une action en revendication; les tribunaux impériaux, appelés une seconde fois à examiner la validité du mariage de leur bisaïeul avec la comtesse de Falkenstein, finirent par juger que, bien que n'ayant pas été accompli avec toutes les formalités voulues, ce mariage devait néanmoins être considéré comme légitime, et ordonnèrent, en conséquence, la restitution aux demandeurs, non pas de toute la succession de Frédéric-Théodore-Louis, mais du moins de Guntersblum et de Heidesheim. Le prince de Linange, qui, par transaction, avait consenti à la cession de ces deux domaines, garda le reste, et notamment la totalité du comté de Dabo (1787); la ligne cadette cessa donc en réalité, depuis 1774, d'avoir des possessions en Alsace; on verra plus loin que la ligne aînée elle-même n'y en conserva plus longtemps.

Toute la rive gauche du Rhin ayant été incorporée à la France, les comtes de Linange-Falkenbourg se trouvèrent dépossédés de leurs territoires; mais ils reçurent, en indemnité, les seigneuries de *Billigheim* et de *Neudenau*, dans le grand-duché de Bade : ce sont ces deux noms qui servent aujourd'hui à distinguer les deux rameaux de la ligne cadette.

Le rameau de *Billigheim* (ci-devant *Guntersblum*) est représenté par le fils de Guillaume-Charles († 1809), et d'Éléonore, comtesse de BRETZENHEIM, *CHARLES*-THÉODORE-AUGUSTE, comte de Linange, de Dabo et d'Aspremont, seigneur de Billigheim, d'Allfeld, de Mühlbach, de Katzenthal et de Neubourg sur le Neckar, né le 26 janvier 1794, major général badois en retraite, marié, en 1822, à Marie-Anne, comtesse DE WESTERHOLT DE GYSENBERG, dont il a

quatre fils et deux filles. Le comte héréditaire, CHARLES-WENCESLAS, né en 1823, marié : 1° en 1846, avec la princesse Élisabeth de SAYN-WITTGENSTEIN-BERLEBOURG, de *Louisbourg* (✝ 1849); 2°, en 1856, avec la comtesse Marie D'ARCO-ZINNENBERG, a, lui-même, deux filles et un fils (né en 1860). Une sœur du comte Théodore, AUGUSTE, veuve du lieutenant général badois baron Charles DE STOCKHORNER-STAREIN, est actuellement propriétaire de Guntersblum et y réside.

Le rameau de *Neudenau* (ci-devant *Heidesheim*), issu de *Wenceslas*-Joseph et de sa seconde femme Victoire, baronne DE GRÜNBERG, a été continué par leur fils, AUGUSTE-CLÉMENT, né en 1805, ✝ 1862, qui, de son mariage avec Marie, baronne DE GEUSAU, a laissé trois fils et deux filles. L'aîné des fils, *CHARLES*-THÉODORE-ERNEST, comte de Linange, de Dabo et d'Aspremont, seigneur de Neudenau et d'Herbolsheim, etc., né le 10 septembre 1844, est aujourd'hui le chef du second rameau : il sert, en qualité de lieutenant, dans la cavalerie wurtembergeoise.

Son père avait trois sœurs consanguines, issues du mariage du grand-père avec Marguerite DE SICKINGEN-EBERNBOURG, et qui ont épousé, l'aînée, CUNÉGONDE, Aloïs, baron DE HACKE; la seconde, CHARLOTTE, le lieutenant général bavarois comte D'ECKHARDT; la troisième, SOPHIE, le baron Léopold DE NEUENSTEIN-RODECK.

Parmi les autres alliances de la ligne de Falkenbourg, il convient de citer celles avec les maisons comtales de Soultz, d'Erbach, de Solms-Laubach, de Waldeck, de Falkenstein, de Hanau, de Velhen et Meggen, de Solms-Rœdelheim, de Walderode-Eckhausen, de Lewenhaupt, etc.

Les comtes de Linange ont droit, en vertu d'un arrêté de la Diète germanique du 13 février 1829, au titre d'*Erlaucht* (Seigneurie illustrissime).

CHAPITRE VI.

LA BRANCHE AINÉE OU DE DABO-HARTENBOURG. LES PRINCES DE LINANGE, JUSQU'A NOS JOURS.

X. Nous avons peu de choses à dire de l'auteur de la branche de *Dabo-Hartenbourg,* JEAN-PHILIPPE Ier; il mourut, dès 1562, à la fleur de l'âge, après quelques mois de mariage avec Anne, comtesse de MANSFELD. EMICH XI, qui lui succéda, est un enfant posthume.

XI. Le jeune comte fut élevé sous la tutelle de son oncle Emich X, de *Dabo-Falkenbourg.* Cette période pacifique n'est guère marquée que par l'introduction définitive de la Réforme dans les domaines de la maison de Linange et par la suppression de l'abbaye de Limbourg (1574). Toutefois, lorsqu'il eut atteint sa majorité, EMICH XI se plaignit très-vivement que son oncle ait beaucoup plutôt administré dans l'intérêt de sa propre famille que dans celui de son pupille. Il lui reprocha, en particulier, de s'être attribué sur le comté de Dabo des droits bien supérieurs à ceux qui lui compétaient; Emich X s'était, en effet, installé dans le château de ce nom et avait perçu tous les revenus du comté à son propre profit, sous le prétexte que le dernier possesseur, Jean-Henri, les lui avait légués. Ce fut le point de départ de contestations et de disputes que des amis communs cherchèrent vainement à apaiser et qui divisèrent pendant fort longtemps les deux branches de la famille. En ce qui concerne Dabo, Emich X fit une concession, en en accordant, en 1587, la copropriété à son neveu et à ses héritiers; mais cette communauté de droits, elle-même, amena entre les coseigneurs des froissements dont nous avons dû indiquer la source, mais sur lesquels il nous paraît superflu de revenir dans la suite de ce récit. Ils ne cessèrent guère qu'à l'extinction, en 1774, de l'un des deux rameaux de Dabo-Falkenbourg-Guntersblum, et à la réunion, entre les mains des Linange-Hartenbourg, de la totalité des territoires indivis.

Emich XI était un homme distingué, très-soucieux du développement intellectuel et moral de ses sujets, et très-favorable aux institutions qui pouvaient y concourir. Il fonda à Dürckheim une excellente école latine, la dota entièrement à ses frais, — il n'avait pas, dans son comté, des biens de couvents sécularisés

à consacrer aux écoles, — et fit construire un beau bâtiment pour l'y installer. Mais il mourut avant d'avoir vu son œuvre entièrement terminée, le 24 novembre 1606.

Marié, en 1585, avec Marie-Élisabeth, fille du comte PALATIN Wolfgang, de *Deux-Ponts,* il en eut neuf enfants; plusieurs moururent en bas âge. Parmi les autres, nous citerons :

1° JEAN-PHILIPPE II, né en 1588, qui suit.
2° FRÉDÉRIC, né en 1593, marié en 1644 avec Marie-Élisabeth, fille de Louis, comte de NASSAU-WEILBOURG, père de plusieurs enfans morts très-jeunes.
3° GEORGE-ADOLPHE, né en 1597, † 1624.
4° ANNE-JULIANE, mariée à Jean-Casimir, comte FORESTIER DU RHIN.

XII. JEAN-PHILIPPE II prit les rênes du gouvernement de son comté peu avant l'époque où se firent sentir les prodromes de la guerre de Trente ans. Mais cette lutte terrible, dans laquelle ses domaines furent ravagés comme tous les autres territoires voisins du Rhin, n'est pas le premier événement funeste qui se rattache à son règne. Vers 1615, le comte Louis de Linange-Westerbourg, fier de sa richesse et de l'étendue de ses seigneuries, sollicita de l'empereur Mathias le renouvellement, en sa faveur, du titre de landgrave, conféré, en 1444, à Hesso de Linange. Les comtes de la ligne de Dabo s'entendirent pour combattre cette demande outrecuidante, et y répondirent par la revendication en justice de toutes les terres autrefois possédées par Hesso. Le procès, engagé devant les tribunaux impériaux, momentanément interrompu par l'extinction de l'une des branches des Westerbourg, en 1705, fut repris, peu après, par d'autres, traîna en longueur jusqu'à l'époque de la Révolution française, et coûta des sommes énormes, en pure perte, tant aux Linange-Dabo, qu'aux Linange-Westerbourg.

Jean-Philippe II combattit vaillamment pour la défense de ses droits et de ses sujets, lorsque Palatins, Suédois et Espagnols se furent donné rendez-vous dans le Palatinat du Rhin, et mourut en 1643, avant le rétablissement de la paix. Sa famille et celle de son frère Frédéric, obligées de fuir devant l'ennemi, étaient alors réduites à un état voisin de la misère, ainsi que le démontrent plusieurs lettres du comte, qui sont arrivées jusqu'à nous.

Il avait été marié trois fois : 1° avec une fille d'Emich XII de LINANGE-FALKENBOURG-HEIDESHEIM, Élisabeth, qui lui donna trois enfants; 2° avec la fille cadette du RHINGRAVE Othon, de *Morhange,* Juliane († 1626), dont il en eut six, entre autres :

1° Frédéric-Emich, né en 1621, qui suit.

2° Jean-Philippe III, d'*Emichsbourg*, né en 1622, qui ne laissa que des filles, et mourut en 1666.

3° Adolphe-Chrétien, né en 1623, † 1645 sur le champ de bataille.

3° avec Anne-Élisabeth, comtesse d'Œttingen.

XIII. Frédéric-Emich avait à peine cicatrisé les plaies les plus profondes faites à son malheureux pays par la guerre de Trente ans que les luttes entre Louis XIV et l'Empire vinrent l'exposer à de nouveaux désastres. En 1674, un corps de l'armée de Turenne mit le siége devant le château de Hartenbourg, et, n'ayant pu s'en emparer, se vengea de son échec sur les habitants de Dürckheim. Pendant toutes les années suivantes, les troupes françaises et impériales traversèrent tour à tour le pays, pillant et brûlant à l'envi. A l'organisation des chambres de réunion, le comte de Linange fut contraint de se reconnaître vassal de Louis XIV, tant pour son landgraviat même que pour Aspremont et Dabo. Néanmoins, lorsque éclata la guerre du Palatinat et que l'empereur le somma d'opter entre la France et l'Empire, Frédéric-Emich n'hésita pas; il passa avec toute sa famille sur la rive droite du Rhin (1668), abandonnant à l'ennemi ses terres et ses châteaux. Les possessions de la maison de Linange subirent, hélas! le même traitement barbare que celles de la Maison palatine. Les forteresses furent rasées ou démantelées, les villages incendiés, les objets précieux et les archives pillés : on évalue à 900,000 florins la perte éprouvée par le comte. Lors des négociations ouvertes à Ryswick, il essaya d'obtenir une indemnité, mais sans succès. Il mourut l'année suivante (juillet 1698).

Sa femme, Sibylle, comtesse de Waldeck, lui avait donné neuf enfants, entre autres :

1° Marie-Élisabeth, née en 1648, † 1724, mariée à Frédéric, comte d'Ahlefeld, grand-chancelier en Danemark.

2° Emich XIII, né en 1649, † 1684, ne laissant, de ses deux mariages avec Charlotte-Sophie de Bade-Durlach, et Élisabeth-Christine, comtesse palatine, de *Landsberg*, qu'une seule fille, du second lit: Frédérique-Élisabeth, née en 1680, † 1717 mariée en 1706 à Wolfgang-Ernest, comte d'Isenbourg-Birstein.

3° Christine-Madeleine, née en 1650, mariée avec Chrétien, comte de Sayn-Wittgenstein, de *Hombourg*.

4° Charlotte-Louise, née en 1653, mariée en 1671 avec Frédéric-Guillaume, comte de Sayn-Wittgenstein, de *Valendar*.

5° Jean-Frédéric, né en 1661, qui suit.

6° Marie-Polyxène, née en 1662, mariée à Jean-Ernest, comte de Nassau-Weilbourg.

XIV. Jean-Frédéric fut d'abord envoyé, avec son frère aîné Emich XIII, auprès de son beau-frère, le comte d'Ahlefeld, et s'y éprit d'une vive affection pour une fille que ce seigneur avait eue d'un premier mariage. Toutefois, afin d'éviter un nouveau partage des biens de la maison de Linange, il renonça à l'épouser et alla prendre du service militaire auprès de Charles, duc de Lorraine. Mais Emich XIII n'ayant eu de ses deux unions que des filles, Frédéric-Emich, qui craignait de voir sa race s'éteindre, rappela son fils cadet et réalisa les vœux secrets du jeune comte en le mariant à la belle et noble Dorothée-Frédérique d'Ahlefeld. Cette alliance, bientôt resserrée par la naissance de trois fils, fut fort heureuse et pour Jean-Frédéric et pour toute la maison de Linange, à qui la comtesse, femme d'une rare distinction et d'une instruction au-dessus de son sexe, rendit, pendant la crise de la fin du dix-septième siècle, les services les plus signalés. Malheureusement elle fut de courte durée : Dorothée-Frédérique mourut en 1698, quelques mois avant son beau-père, et ses trois fils paraissent avoir également succombé à un âge peu avancé; dans tous les cas, ils ne vivaient plus lors de l'ouverture de la succession de leur père. Celui-ci se remaria, en 1701, avec une fille de Frédéric-Magnus, margrave de Bade-Durlach, Catherine, qui lui donna six enfants, et l'assista, avec la plus touchante sollicitude, dans tous les efforts qu'il fit pour relever son comté ruiné par la guerre. Ces efforts furent couronnés de succès, et quand Jean-Frédéric mourut en 1722, une nouvelle ère de prospérité matérielle et intellectuelle s'était ouverte pour ses sujets.

Il laissait, du second lit, deux fils, Frédéric-Magnus et Charles-Louis, et trois filles, dont l'une épousa un comte de Pappenheim.

XV. Frédéric-Magnus, né en 1703, et, par conséquent, encore mineur en 1722, gouverna d'abord sous la tutelle éclairée de son oncle maternel, le margrave Charles de Bade. Cette administration intérimaire marque, même entre les règnes de deux comtes de Linange extrêmement dévoués au bien de leurs sujets, parmi celles qui furent le plus utiles au pays. Le régent dota la ville de Dürckheim d'importants priviléges, qui, joints aux avantages d'une excellente situation géographique, y attirèrent bientôt toute une population industrieuse et commerçante. A peine majeur, Frédéric-Magnus prit, de son côté, une mesure qui, dans un autre ordre de choses, devait également produire les meilleurs résultats. Le 26 février 1725, il promulgua, d'accord avec son oncle et sous la sanction de l'empereur, une loi successorale (*Primogenitur- und Fideicommis-Ordnung*), par laquelle, tout en assurant aux cadets et aux filles de sa maison des apanages

convenables, il constituait ses biens en un majorat indivisible et inaliénable. Il n'en fut pas moins forcé, conformément à une promesse antérieure, de céder à son frère Charles-Louis, en toute propriété, Emichsbourg, Bockenheim, Battenberg, et quelques autres localités. Mais celui-ci étant mort sans postérité mâle (1747)[1], ces biens firent retour à l'aîné, et, depuis lors, la loi de 1725 fut constamment exécutée.

Frédéric-Magnus mourut en 1756, laissant la mémoire d'un administrateur vigilant et paternel. C'est lui qui, jugeant que le vieux château de Hartenbourg, souvent éprouvé par la guerre, n'était plus suffisamment habitable, jeta les fondements d'une nouvelle demeure seigneuriale à Dürckheim.

Il avait eu de sa femme, Christine-Éléonore, comtesse DE WURMBRAND, deux filles et un fils, qui suit.

XVI. CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né en 1724, fut, par la sagesse de son gouvernement, le digne successeur de son père. On lui doit la construction de bonnes routes, l'établissement de verreries et de charbonnières dans les forêts seigneuriales, d'efficaces encouragements donnés à l'élève du bétail et à la culture des arbres fruitiers. Un événement capital, surtout dans ses conséquences, se rattache à son nom. Nous avons déjà dit plus haut que le fils aîné du comte Jean-Louis II, de Falkenbourg-Guntersblum, n'avait pas d'abord été considéré comme légitime, et qu'à l'extinction de la postérité du fils cadet de ce comte, en 1774, tous les biens de la ligne de Linange-Falkenbourg furent attribués à la ligne aînée ou de Linange-Hartenbourg[2]. En suite de cet opulent héritage, et en considération du titre de landgrave précédemment accordé à l'une des branches de sa maison, Charles-Frédéric-Guillaume reçut, par lettres patentes de l'empereur Joseph II, du 23 (*al.* 3) juillet 1779, la dignité héréditaire de prince d'Empire.

A la Révolution française, tous les domaines du prince de Linange furent incorporés à la République, et le traité de Lunéville consacra sa dépossession moyennant un dédommagement à trouver sur la rive droite du Rhin. Ce dédommagement ne se fit pas attendre : le prince reçut, principalement aux dépens de

1. Charles-Louis, marié à une comtesse DE DOHNA, s'était fait catholique en 1737 et était entré au service de l'électeur palatin. Il ne laissa qu'une fille, qui épousa un prince de LŒWENSTEIN-WERTHEIM, et qui n'hérita d'aucune des terres de la maison de Linange.

2. Nous nous bornons à rappeler qu'un peu plus tard Guntersblum et Heidesheim furent restitués, par arrêt de la Chambre impériale, à deux des descendants du fils aîné de Jean-Louis II, auteurs des lignes comtales de Linange-Dabo, encore existantes.

l'évêché de Würtzbourg et de l'électorat de Mayence : dans le pays de Bade, les bailliages de Mosbach, Boxberg, Schüpf, Buchen, Walddüren, Bischofsheim, Eberbach, Hardheim, Lauda et Ripperg; en Bavière, le territoire de l'abbaye d'Amorbach et le bailliage de Miltenberg; dans la Hesse, des droits de juridiction sur cinq villages; c'est-à-dire, un territoire de 25 milles carrés, qui renfermait une population d'environ 100,000 âmes. Mais presque en même temps, par l'acte constitutif de la Confédération du Rhin (art. 24, § 4), il fut médiatisé et placé sous la souveraineté du grand-duc de Bade (12 juillet 1806). A la suite de ces arrangements territoriaux, Charles-Frédéric-Guillaume prit le titre de *prince de Linange, comte palatin de Mosbach, comte de Düren, seigneur de Miltenberg et d'Amorbach, etc.*, et fixa sa résidence dans cette dernière petite ville. Il y termina sa longue et honorable carrière le 9 janvier 1807, ne laissant de son mariage avec Christine-Wilhelmine-Louise, comtesse de Solms-Rœdelheim, qu'un seul fils, Emich-Charles, qui suit.

XVII. Ce prince, né en 1763, avait donné de bonne heure les plus belles espérances. Il avait reçu une excellente éducation, aimait la littérature, comme, du reste, l'avait aimée son père, et cultivait lui-même la poésie. Mais il n'eut pas le temps d'appliquer longuement ses brillantes qualités à l'administration de ses possessions, car il suivit, à sept ans d'intervalle, Charles-Frédéric-Guillaume dans la tombe, le 4 juillet 1814.

De son premier mariage avec Sophie-Henriette, comtesse de Reuss-Ebersdorf (1787), était né un fils, Charles-Henri-Louis, qui mourut bientôt après, ainsi que sa mère. Emich-Charles épousa, en secondes noces, Marie-Louise-*Victoria,* fille de François, duc de Saxe-Cobourg (1803). Cette princesse lui donna un fils, Charles, qui suit, et une fille, Anne-*Féodora*-Auguste-Charlotte-Wilhelmine, née le 7 décembre 1807, et mariée, le 18 février 1828, au prince Ernest de Hohenlohe-Langenbourg († 1860). Après la mort de son mari, la princesse de Linange épousa, en 1818, le troisième fils de George III, roi d'Angleterre et de Hanovre, Édouard, duc de Kent, et donna le jour, en 1819, à la princesse Alexandrine-*Victoria,* aujourd'hui reine de la Grande-Bretagne.

XVIII. *Charles*-Frédéric-Guillaume-Emich, né le 12 septembre 1804, fut déclaré majeur en 1823, entra au service de la Bavière, et atteignit le grade de lieutenant général.

Il est mort le 13 novembre 1856. De son mariage avec Marie, fille du comte Maximilien de Klebelsberg et d'une baronne de Turba, sont issus deux fils :

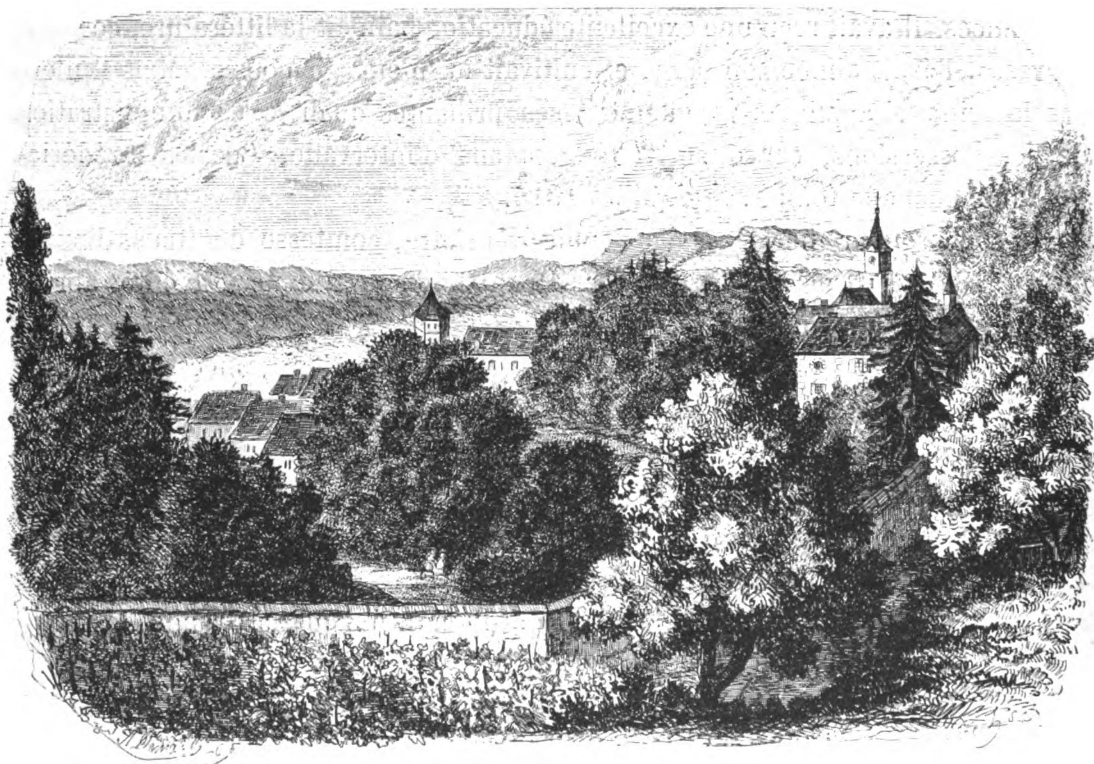
1° *Ernest*, qui suit.

2° *Édouard*-Frédéric-Maximilien-Jean, né le 5 janvier 1833, ancien capitaine au service d'Autriche.

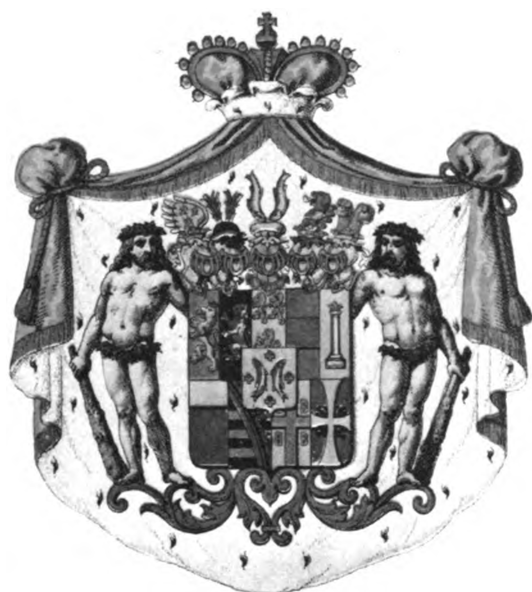
XIX. *Ernest*-Léopold-Victor-Charles-Auguste-Joseph-Emich, prince de Linange, comte palatin de Mosbach, comte de Düren, seigneur d'Amorbach, de Miltenberg, de Bischofsheim, de Boxberg, de Hardheim, de Schüpf et de Lauda, Altesse sérénissime (*Durchlaucht*), chef actuel de la maison de Linange-Dabo, membre héréditaire de la première chambre de Bavière, capitaine de vaisseau dans la marine britannique, est né le 9 novembre 1830. Il a épousé, le 11 septembre 1858, la princesse *Marie*-Amélie, fille de feu Léopold, grand-duc de Bade, et en a deux enfants :

1° *Albertine*-Victoria-Sophie-Marie-Ernestine, née à Osborne le 24 juillet 1863.

2° *Emich*-Édouard-Charles, prince héréditaire, né à Osborne le 18 janvier 1866.



Vue du château et du village d'Oberbronn



Princes de Salm-Salm.

Blasonnement p. 339



Princes de Salm-Kyrbourg.

Blasonnement p. 340

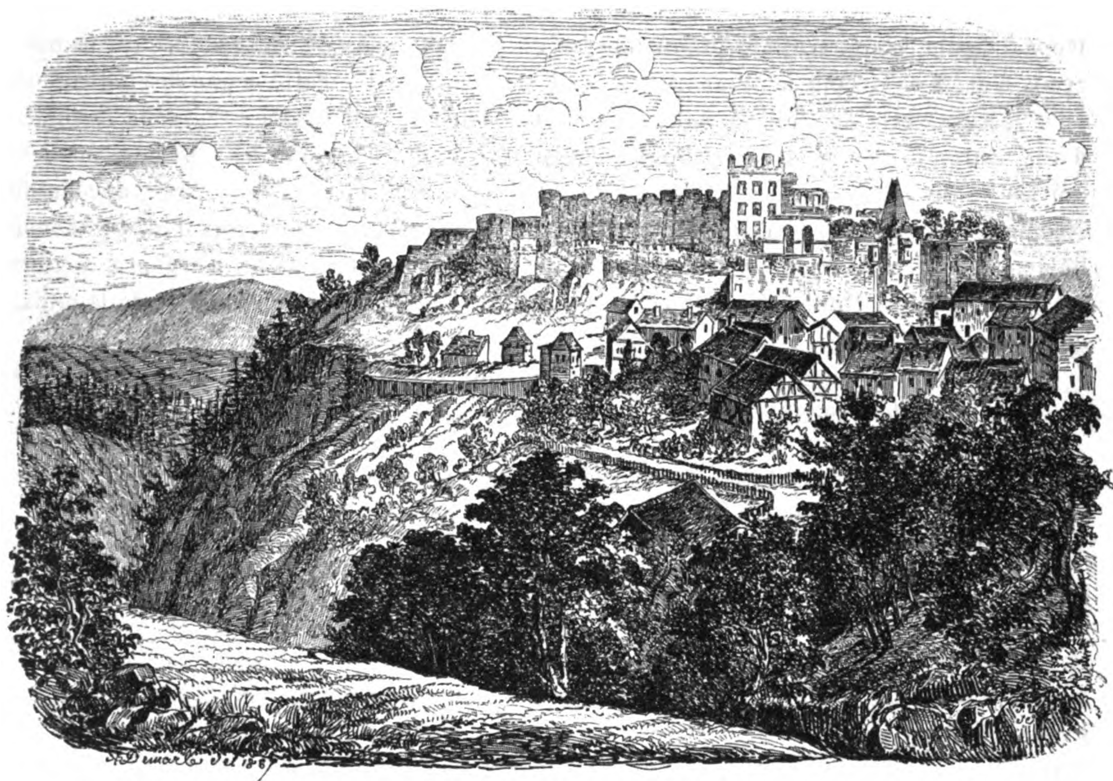


Princes de Salm-Horstmar.

Blasonnement p. 341

MAISON DE SALM.

Lith Vve Berger-Levrault & Fils, Strasbg



Château de Dhaun.

MAISON DE SALM

OU

DES WILDGRAVES ET RHINGRAVES

(COMTES FORESTIERS DU RHIN).

ARMES DES PRINCES DE SALM-SALM[1].

Coupé et parti, au 1er, de quatre traits, au 2e, de trois, ce qui fait neuf quartiers: au 1er, d'or à un lion de gueules, couronné d'azur, pour le Rhingraviat; au 2e, de sable au

1. Blasonné d'après le grand sceau de leurs armes et la description que S. A. S. le prince régnant de Salm-Salm nous en a fait adresser.

léopard-lionné d'argent, pour le WILDGRAVIAT DE DHAUN[1]; au 3e, de gueules à trois lionceaux d'or, 2 et 1, pour le WILDGRAVIAT DE KYRBOURG; au 4e, d'azur à une fasce d'argent, pour la seigneurie de FÉNÉTRANGE; au 5e, de gueules à une colonne d'argent, sommée d'une couronne d'or, pour la seigneurie d'ANHOLT; au 6e, d'argent à un chef de gueules, qui est de MONTFERRAT; au 7e, burelé de sable et d'or de dix pièces, et un crancelin de sinople brochant sur le tout, qui est de SAXE; au 8e, de gueules à une croix d'or, cantonnée de quatre B grecs du même adossés, qui est de CONSTANTINOPLE; au 9e, d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre alérions de sable, mouvant des angles de la croix, qui est de MANTOUE[2].

SUR LE TOUT: de gueules à deux saumons d'argent, posés en pal et adossés, accompagnés de quatre croisettes de même (1, 2 et 1), qui est de SALM.

L'ÉCU timbré de cinq casques de tournoi, cimés, le premier (au milieu) d'un bonnet de gueules rebrassé d'hermine et surmonté de deux saumons d'argent, adossés la tête en bas, — lambrequins de gueules et d'argent —; le second (à dextre), d'un petit chapeau arrondi de sable, retroussé d'argent et surmonté de deux plumails du même, — lambrequins de sable et d'argent —; le troisième (à sénestre), couronné d'or, d'une tête et d'un cou de chien braque d'azur, chargés d'une fasce d'argent et accostés de quatre plumes de paon, — lambrequins d'azur et d'argent — ; le quatrième (à dextre), couronné d'or, d'un vol fermé de gueules, chargé de trois lionceaux d'or, 2 et 1, — lambrequins de gueules et d'or —; le cinquième (à sénestre), couronné d'or, de deux pattes de lion d'or, tenant chacune une boule de gueules, — lambrequins de gueules et d'or.

TENANTS: Deux sauvages.

LE TOUT posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire.

ARMES DES PRINCES DE SALM-KYRBOURG.

ÉCARTELÉ des WILDGRAVES DE DHAUN et des RHINGRAVES.
SUR LE TOUT: écartelé de KYRBOURG, de SALM, de FÉNÉTRANGE et d'ANHOLT.

L'ÉCU timbré des mêmes heaumes que celui de la branche de *Salm-Salm*.

---

1. Nous suivons la description qui nous a été transmise, tout en faisant observer que plusieurs auteurs attribuent le *lion de gueules* aux WILDGRAVES, et le *léopard* aux RHINGRAVES.

2. La maison de Salm acquit des droits sur MONTFERRAT et sur MANTOUE du chef de la seconde femme du prince Charles-Théodore-Othon, la princesse palatine Louise-Marie, dont la mère, Anne, était fille de Charles Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat. Ces armes de SAXE figurent dans celles des ducs de Montferrat, parce que c'est de ce pays que les premiers ducs tiraient leur origine; les derniers ducs, au contraire, descendaient d'Andronic Paléologue, empereur d'Orient, et avaient mis, pour ce motif, les armes de CONSTANTINOPLE dans leur écusson.

Supports : à dextre, un léopard-lionné d'argent; à sénestre, un lion de gueules.

Le tout posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'or, fourré d'hermine et surmonté de la couronne de prince d'Empire.

ARMES DES PRINCES DE SALM-HORSTMAR.

Écartelé des Wildgraves de Dhaun et des Rhingraves.

Sur le tout : écartelé, au 1er, d'azur à six burelles d'argent et un lion de gueules couronné d'or, brochant, pour le comté de Horstmar ; au 2e, de Salm ; au 3e, de Kyrbourg ; au 4e, de Fénétrange.

L'écu timbré de cinq casques de tournoi ; le premier est cimé du chapeau de sable avec ses deux plumails ; le second, orné de lambrequins d'azur et d'argent, est cimé d'un lion issant de gueules ; le troisième supporte le bonnet de gueules surmonté de deux saumons ; le quatrième et le cinquième, couronnés d'or, ont pour cimiers, l'un, le vol aux trois lionceaux de Kyrbourg, l'autre, la tête de braque de Fénétrange.

Supports : à dextre, un léopard-lionné d'argent; à sénestre, un lion de gueules.

Le tout posé sur un manteau de pourpre, bordé d'or, doublé d'hermine, et surmonté de la couronne de prince d'Empire [1].

La fertile contrée qui est bornée, au couchant, par la Sarre et la Moselle, au levant et au nord, par le Rhin, lorsqu'à Mayence il se détourne brusquement vers la gauche, n'a pas, au midi, de frontières naturelles. La Queich, la Blise et la Lauter, qui ont alternativement séparé le Palatinat de l'Alsace, sont de trop minces cours d'eau pour avoir jamais pu être autre chose que des limites politiques. En réalité, les pays qu'ils arrosent ont toujours eu, sur les deux rives, même langue, mêmes coutumes, mêmes traditions historiques et religieuses, et il n'est pas étonnant que toute une série de petits souverains, qui avaient leur résidence habituelle au delà, aient eu, en deçà, des possessions souvent contiguës, celles-ci appartenant à l'Alsace, tandis que leurs autres domaines étaient compris dans le Palatinat du Rhin. Nous avons déjà trouvé dans cette situation mixte les maisons de Bavière et de Nassau. Il en est une troisième qui, comme elles, avait, outre ses châteaux et ses villes des bords de la Nahe, des territoires

1. Les armes de Salm-Kyrbourg et de Salm-Horstmar sont blasonnées d'après un *Mémoire* publié dans les *Archives* de Cast (*Archiv für Geschichte, Genealogie, Diplomatik*, etc. Stuttgart, 1847, p. 338).

assez vastes dans le nord-ouest de l'Alsace : nous voulons parler des Comtes forestiers du Rhin (*Wild- und Rheingrafen*), plus tard princes de Salm, qui héritèrent, au quinzième siècle, sur les confins de l'Alsace et de la Lorraine, d'une moitié du comté de Salm, des seigneuries de Morhange, de Puttelange, de Diemeringen et de Fénétrange.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DES COMTES FORESTIERS DU RHIN. LEUR HISTOIRE JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LEUR PREMIÈRE BIFURCATION (1499).

Les Comtes forestiers du Rhin, en latin, *Comites sylvarum et Rheni*, ou *Comites sylvestres Rheni*, avaient, comme l'indique la forme de leur nom, une double souche. Après plusieurs siècles d'existence séparée, les deux tiges des Wildgraves et des Rhingraves s'étaient nouées ensemble, à trois reprises différentes, et n'avaient plus formé, depuis lors, qu'un seul tronc.

Qu'étaient ces familles comtales avant leur fusion? Les généalogistes ne s'accordent pas sur ce point.

Selon les versions les plus dignes de créance[1], les Wildgraves descendaient des anciens comtes de la Nahe (*Nahegaugrafen*), dont les premiers sont mentionnés vers l'année 960, et qui presque tous portèrent le nom d'Emich. Emich VI (✝ 1140) passe pour avoir eu deux fils : Conrad (*Cuno*, al. *Bruno*), premier Wildgrave (1140-1164), et Emich, le père des Raugraves ou Rougraves, *Comites asperi* ou *hirsuti*[2]. Conrad eut un fils, nommé Gerhard (1172-1190), et un petit-fils, Conrad II (1194-1263). A partir de ces deux comtes, les généalogies sont assez concordantes. Conrad II laissa deux fils, Emich et Godefroy, qui se partagèrent ses possessions et donnèrent naissance aux deux branches des Wildgraves de *Kyrbourg et Schmidbourg* et des Wildgraves de *Dhaun*. La première jeta les deux rameaux de *Kyrbourg* et de *Schmidbourg*. Celui-ci ne fournit que deux générations; celui-là paraît en avoir fourni cinq: Frédéric, de *Kyrbourg* (✝ 1356), petit-fils du Wildgrave Emich, eut plusieurs enfants; son fils, Gerhard Ier, con-

1. Cfr. Schneider, ***Geschichte des Wild- und Rheingräflichen Hauses***, etc. Creuznach, 1854. D'après Hübner, ***Geneal. Tab.***, Leipsick, 1737, t. Ier, les Wildgraves descendraient du comte Othon VII de Wittelsbach, qui tua l'empereur Philippe en 1208 et mourut en 1210. Othon serait le père de Gerhard et l'aïeul de Conrad II.

2. Ces Raugraves avaient leurs possessions vers les Ardennes, et existaient encore au dix-septième siècle. Leurs armes étaient : ***parti d'or et de gueules***. Voy. Moréri, t. VI, ***v° cit.***

tinua la famille; sa fille, MARGUERITE (1366), épousa Jean II, RHINGRAVE; c'est, dans la branche de *Kyrbourg*, le premier trait d'union entre les Wildgraves et les Rhingraves. A Gerhard Ier succéda GERHARD II, qui vivait vers 1386, et ne laissa que deux filles : l'aînée, ELSA, mourut non mariée; la cadette, ADÉLAÏDE, héritière de Kyrbourg, épousa le RHINGRAVE Jean III, vers 1405.

Le rameau wildgravial de *Dhaun* s'était déjà confondu plus tôt avec le tronc des Rhingraves. GODEFROY, son auteur (✝ 1301), eut un fils nommé CONRAD, qui mourut huit ans après lui. JEAN, fils de Conrad, épousa une comtesse de SPONHEIM, mais resta sans postérité, de sorte que sa sœur HEDWIGE, mariée au RHINGRAVE Jean Ier, finit par porter dans la maison de son époux la succession de Dhaun (1350).

L'origine des Rhingraves n'est pas beaucoup mieux connue que celle des Wildgraves; on sait seulement qu'elle remonte très-haut. Le premier comte du Rhin dont l'histoire ait conservé le nom est EMICH ou *Embrich Ier*, qui vivait vers l'an 1019, et dont le frère, DRUTWIN II, passe pour être l'auteur des comtes de Laurenbourg et de Nassau. EMBRICH III (✝ 1157), arrière-petit-fils d'Embrich Ier, laissa deux fils, EMBRICH et WERNER, et une fille, LUITGARDE. Les deux fils étant morts sans postérité, Luitgarde apporta le Rhingraviat à son époux Sigefroy DE STEIN (*de lapide*), d'une ancienne et nombreuse famille rhénane. Les dynastes de Stein prirent depuis lors le titre de Rhingraves (*Rheingrafen zum Stein*), et fondèrent ainsi une nouvelle maison de ce nom. Au treizième siècle, ils perdirent une grande partie de leurs domaines à la suite d'une guerre avec l'archevêque de Mayence (1279). Plus tard, ils furent accusés d'arrêter les bateaux qui naviguaient sur le Rhin, de piller les marchandises, et d'emmener bateliers et butin dans leur forteresse de Rheingrafenstein. Toutes les villes commerçantes des bords du fleuve, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Oppenheim, se liguèrent contre eux : le comte de Sponheim mit le siége devant leur château, et les contraignit à l'ouvrir aux alliés (1328). Le chef de la maison rhingraviale était alors précisément le comte Jean Ier, qui a été cité plus haut comme ayant épousé la sœur du dernier WILDGRAVE de *Dhaun*, Hedwige. Il ne survécut que cinq ans à sa défaite.

II. Son fils, JEAN II, s'était fait remarquer de bonne heure par sa vaillance au service du comte de Saarbrück et de l'empereur Charles IV. Après la mort de son père, son oncle maternel, Jean de *Dhaun*, l'avait associé à l'administration de ses possessions. Néanmoins ce n'est pas sans une vive opposition de la part des agnats de sa mère, les wildgraves de *Kyrbourg*, que Jean II prétendit

conserver Dhaun et ses dépendances, même alors que son oncle eut fermé les yeux. Un moment on espéra que le mariage du jeune comte avec Marguerite de KYRBOURG terminerait toute contestation ; effectivement, pendant les premières années, la paix ne fut pas troublée, mais bientôt les relations des deux familles se tendirent, et la malheureuse Marguerite passa sa vie à jouer le rôle de médiatrice entre son père et son époux. Les disputes ne cessèrent qu'en 1356, date de la mort du wildgrave Frédéric[1]. Après avoir perdu sa première femme, qui ne lui avait pas donné d'enfants, Jean II se remaria, en 1370, avec Jutta de LINANGE, dont il eut six enfants, entre autres :

1° JEAN III, qui lui succéda en 1383.

2° FRÉDÉRIC, qui épousa Luitgarde d'EPPSTEIN et donna naissance aux Rhingraves de *Rheingrafenstein*, qui s'éteignirent à la génération suivante en 1491.

III. JEAN III avait commencé par entrer dans les ordres ; son nom figure, en 1388, sur une liste des chanoines de Mayence ; mais, en 1390, il obtint des dispenses, et se maria, peu de temps après, avec sa cousine maternelle, Adélaïde de KYRBOURG. En 1410, la mort de son beau-père et de tous les autres membres de la famille des Wildgraves lui valut l'ensemble des possessions de ces dynastes. Les seigneurs de *Dune* et d'Oberstein essayèrent bien de les lui disputer du chef de leurs femmes, d'abord les armes à la main, puis devant un tribunal arbitral. Mais un jugement rendu à Dürckheim, en 1414, les débouta définitivement de leurs prétentions. Depuis cette époque, les Rhingraves se trouvèrent complétement substitués aux titres et aux droits des deux branches des Wildgraves éteints. Ils se qualifièrent toujours dorénavant de *Wildgraves et Rhingraves*, et joignirent à leurs armes celles de Dhaun et Kyrbourg[2].

IV. A Jean III, mort en 1428, succédèrent ses deux fils, JEAN IV, qui épousa, en 1432, Élisabeth de HANAU, et GERHARD, qui resta célibataire. Tous deux mirent leur épée au service des électeurs palatins, prirent une part glorieuse aux campagnes que Frédéric le Victorieux entreprit contre les chevaliers pillards des bords de la Nahe, et concoururent plus tard aux victoires de Pfeddersheim et de Seckenheim, où Jean IV, en sa qualité de maréchal héréditaire de l'électeur,

---

1. D'après d'autres documents, Frédéric ne serait mort qu'en 1369 ou 1370. SCHNEIDER, lui-même, dans diverses parties de son ouvrage, indique des dates différentes, voy. p. 62, *Tab. généal.*, p. 78, p. 80, p. 93, note *g*, etc.

2. Jean Ier, héritant de la ligne wildgraviale de DHAUN, avait déjà pris le titre de wildgrave et écartelé son écusson ***d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur***, de celui des wildgraves de DHAUN, ***de sable au léopard-lionné d'or***. Jean III posa sur le tout les armes de KYRBOURG : ***de gueules à trois lionceaux d'or, 2 et 1***.

portait la grande bannière du Palatinat. Après le rétablissement de la paix, le rhingrave fut chargé d'aller exercer, au nom de Frédéric, les fonctions de *land-vogt* en Alsace. Les deux frères moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre (v. 1476), laissant leur double héritage à JEAN V, fils de Jean IV.

V. Dès l'année 1474, JEAN V avait acquis du chef de sa femme, Laurette (*al.* Jeannette), fille de Simon, comte de HAUT-SALM, et de Jeanne de Rotzlar, la baronnie de Rotzlar, au nord de la forêt de Soignes, entre Bruxelles et Louvain; la moitié de la seigneurie de Salm, pays montagneux situé au cœur des Vosges, riche en mines et en forêts [1]; enfin, les seigneuries de Morhange et de Puttelange dans la Lorraine orientale. Cette dot aurait été opulente, si Rotzlar et Salm n'avaient été grevés de dettes fort lourdes. Le rhingrave eut à acquitter successivement, sur les revenus de ses domaines patrimoniaux, une somme de près de 40,000 florins, et paraît même avoir vécu, par suite de ses embarras financiers, en assez mauvaise intelligence avec sa femme.

VI. Son fils, JEAN VI, fit une acquisition plus profitable, bien que plus modeste, en ajoutant à son territoire la moitié des quatre petites seigneuries allodiales de Diemeringen, Fénétrange, Neuvillers et Ogevillers, que sa femme, Jeannette de SAARWERDEN, lui apporta libres de toute charge (1491) [2]. Son règne ne dura que quatre ans (1495-1499) et fut trop court pour laisser une trace profonde dans l'histoire. Mais il a cela de remarquable qu'il embrasse l'unique période pendant laquelle toutes les possessions des Comtes forestiers du Rhin furent réunies sous une seule et même main. Après Jean VI, elles se divisèrent et se subdivisèrent entre une infinité de rameaux [3].

---

1. L'autre moitié continua d'appartenir, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, aux comtes de HAUT-SALM, issus de Jean VI, frère aîné du comte Simon, et qu'il ne faut pas confondre avec la nouvelle ligne de Salm, issue des Wildgraves et Rhingraves. On sait, du reste, qu'il existe jusqu'à nos jours une autre maison de SALM (*Bas-Salm*), qui est distincte de la première depuis le onzième siècle et qui s'est fondue, au quinzième, dans celle de REIFFERSCHEID.

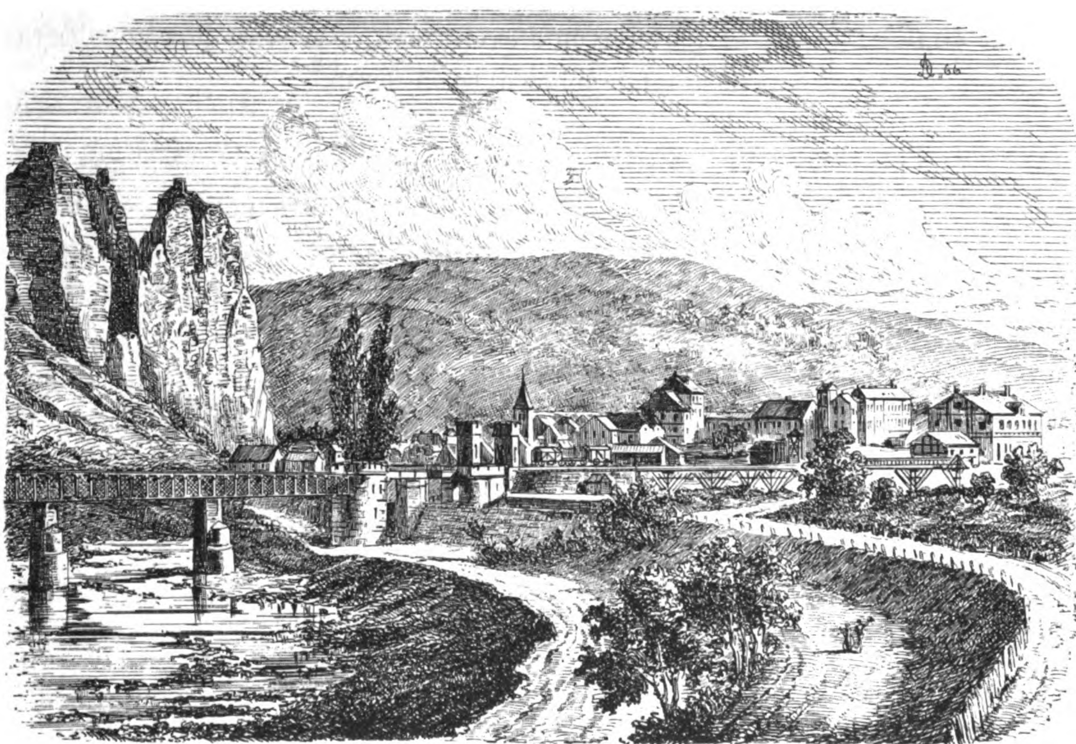
2. L'autre moitié de ces terres passa, par suite de plusieurs mariages successifs, à Charles-Philippe de Croÿ, marquis d'Havré, et à ses descendants directs et collatéraux de la maison de Croÿ. MORÉRI, t. IV, v° *Fénestrange*.

3. Jean V ajouta à ses armes celles de Haut-Salm, et Jean VI celles de Fénétrange. Depuis lors, les Wildgraves et Rhingraves des diverses branches portèrent *sur le tout*, un écusson *parti: au* 1er, *de* KYRBOURG; *au* 2e, *de gueules à deux saumons adossés d'argent, accostés de quatre croisettes de même, qui est de* HAUT-SALM, *coupé d'azur à une fasce d'argent, qui est de* FÉNÉTRANGE.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA LIGNE DE KYRBOURG DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A SON EXTINCTION (1499-1688).

Le rhingrave Jean VI avait eu quatre filles et trois fils; l'un de ces derniers embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Strasbourg et de Cologne; les deux autres, PHILIPPE et JEAN VII, se partagèrent l'héritage paternel, dès qu'ils eurent atteint leur majorité (6 janvier 1520). Philippe, l'aîné, prit pour sa



Château de Rheingrafenstein.

part le wildgraviat de *Dhaun*, le rhingraviat de Rheingrafenstein, le comté de Salm, les seigneuries de Neuvillers, Ogevillers, Fénétrange et Bayon; il fonda la maison de DHAUN. Au cadet, Jean VII, échurent le wildgraviat de *Kyrbourg*, les seigneuries de Wildenbourg, Diemeringen, Morhange, Puttelange, Flonheim

et Amance (*Asmenz*), près Nancy; il devint le chef de la ligne de Kyrbourg ou de Morhange, comme la nomment quelques auteurs. Fénétrange, Grumbach, les mines situées près de Rheingrafenstein, de Grandfontaine et de Gemaingoutte, Kirn et plusieurs autres biens restèrent indivis entre les deux lignes, du moins dans les premiers temps.

Il sera question de la maison de Dhaun, encore florissante de nos jours, dans le chapitre suivant; celui-ci ne traitera que de la maison de Kyrbourg, dont le dernier représentant mâle mourut en 1688.

VII. Jean VII, de *Kyrbourg,* mourut en 1531, laissant de sa femme, Anne, comtesse d'Isenbourg, deux fils, Thomas et Jean VIII, et deux filles, mineurs tous les quatre.

VIII. La comtesse de Kyrbourg avait montré de bonne heure une profonde aversion pour son fils Jean. Lorsque la mort de son époux l'eut mise en possession de la tutelle, tous ses efforts tendirent à favoriser Thomas au détriment de son frère. Celui-ci, poussé à bout, s'échappa de la maison de sa mère, en 1536, et se maria, sans prendre le consentement de son tuteur, l'électeur Louis, ni de sa tutrice, avec Anne, comtesse de Hohenlohe. Grande fut la colère de la comtesse de Kyrbourg à la nouvelle de ce coup de tête; mais il était trop tard, quand elle l'apprit, pour changer le cours des événements, et elle dut concéder à son fils la permission de tenir sa cour à Morhange, toutefois avec la réserve qu'il resterait en tutelle jusqu'à la majorité de son frère. Jean VIII, mécontent de ces traitements, envahit Kyrbourg (1543), et força les habitants à lui prêter hommage: l'électeur palatin étant intervenu en conciliateur, un traité équitable régla, en 1545, les droits respectifs de Jean et de Thomas.

Les deux comtes moururent peu de temps après, laissant, le premier, un fils, Othon (1546), le second, deux filles (1553), dont l'une fut mariée au comte Ernest de Mansfeld.

IX. Anne de Kyrbourg, reportant sur ces enfants les sentiments qu'elle avait nourris à l'égard de leurs pères, essaya, contrairement au droit, de faire passer aux gendres de Thomas les territoires qui eussent dû, en l'absence d'héritiers mâles, revenir à Othon, fils de Jean VIII. Mais cette prétention excita de si vives réclamations de tous les agnats de la ligne de *Dhaun,* que, par un traité conclu à Worms, le 8 juin 1554, Othon fut mis définitivement en possession de tous les domaines de son grand-père; il les conserva paisiblement pendant

plus de soixante ans, et mourut en 1607. Élevé par son père et par sa mère dans les principes de la Réforme, ce rhingrave introduisit officiellement le culte protestant dans ses diverses seigneuries[1]. Il avait eu de sa femme, Odile, fille du comte Philippe de NASSAU-WEILBOURG, treize enfants, dont quatre moururent avant leur père. Des neuf autres, six filles et trois fils, les premières entrèrent par mariage dans les maisons de RIBEAUPIERRE, de SCHŒNBERG, de STOLBERG et de LINANGE, deux moururent célibataires; les trois fils, JEAN IX, né en 1575, JEAN-CASIMIR, né en 1576 ou 1577, et OTHON II, né en 1578, fondèrent les trois rameaux de *Morhange,* de *Kyrbourg* et de *Troneck.* Le dernier s'éteignit dès 1637, Othon II n'ayant point eu de postérité de ses deux femmes, Claude de MANDERSCHEID et Philippine-Barbe de FLECKENSTEIN.

X. JEAN IX, de *Morhange,* mourut en 1623, laissant de sa femme, Catherine de CRÉANGE (*Crichingen*), deux filles, dont l'une, DOROTHÉE-DIANE, épousa, en premières noces, Philippe-Louis de RIBEAUPIERRE, en secondes noces, Philippe-Wolfgang de HANAU-LICHTENBERG, et trois fils, qui se distinguèrent tous trois par leur bravoure et leurs talents militaires.

L'aîné[2], OTHON-LOUIS, né le 13 octobre 1597, commença par mettre son épée au service du roi de Danemark. Il fit ses premières armes sous les ordres de Banner, puis combattit aux côtés de Christian IV lui-même, dans leurs malheureuses campagnes contre Tilly et Wallenstein (1627), fut contraint, après la bataille de Flensbourg, de reculer, avec son corps d'armée, devant les forces supérieures des Impériaux, parvint à gagner l'île de Fionie, et passa de là en Suède (1628), auprès de Gustave-Adolphe, qui méditait déjà une intervention armée dans les affaires de l'Allemagne. En effet, dix-huit mois après, le roi de Suède envoya le rhingrave au secours du duc de Mecklembourg, et Othon-Louis signala son retour sur le territoire germanique par une brillante escarmouche contre le colonel Wingersky, près de Plauen (30 mars 1630). Lorsque Gustave-Adolphe apparut en personne sur le théâtre de la guerre, le rhingrave se rallia à lui, prit une part glorieuse à la victoire de Leipsick (7 septembre 1631) et à la prise de Mayence, purgea le Palatinat des bandes espagnoles qui l'infestaient, puis remonta le Rhin avec Horn, entra dans Strasbourg, le 21 août 1632, et poursuivit les Impériaux jusqu'au fond du Sundgau. L'année suivante, on le trouve en Bavière, puis de nouveau en Alsace. Après la funeste bataille de Nordlingen

1. En 1565, à Diemeringen.
2. MORÉRI, vº *Rhingraves;* d'après SCHNEIDER, c'est Jean-Philippe qui était l'aîné.

(7 octobre 1634), il se retira à Spire, et y mourut subitement. Six mois après, le 17 avril 1635, sa femme, Anne-Madeleine, fille de Jean-René, comte de Hanau-Lichtenberg, accoucha d'un fils posthume, Jean X.

Les deux frères d'Othon-Louis, Jean-Philippe et Jean, moururent aussi dans la force de l'âge, et les armes à la main, le premier, à la bataille de Rheinfelden



Le rhingrave Othon-Louis.

(1638), le second, en Prusse. Jean-Philippe laissa de sa femme, Marie-Juliane, comtesse d'Erbach, un fils unique, nommé Bernard-Louis, qui servit, comme son père, dans l'armée suédoise, et fut enlevé par une fièvre chaude, en 1656.

XII. Jean X, fils d'Othon-Louis, se trouvait, lorsqu'il naquit, à la fois orphelin et dépouillé du patrimoine héréditaire de sa famille. Le duc de Lorraine, général au service de l'Empire, s'était emparé du Rhingraviat, pour punir la maison de Kyrbourg de son attachement à la cause protestante. Les traités de Westphalie

le condamnèrent à restituer sa conquête; mais, comme pour le comté de Saarwerden, qui appartenait aux comtes de Nassau, le duc différa pendant douze ans de se soumettre, et ce n'est que vers 1660 que Jean X put rentrer à Kyrbourg. Il y mourut le 16 novembre 1688, sans laisser de postérité de sa femme, Élisabeth-Louise, fille du dernier comte PALATIN de *Veldenz*.

Le rameau de *Kyrbourg* s'était éteint dans les mâles sept ans auparavant.

X-XI. Le rhingrave JEAN-CASIMIR, frère cadet de Jean IX et grand-oncle de Jean X, épousa, en premières noces, Dorothée de SOLMS (1608), en secondes noces, Anne-Julienne de LINANGE (1633). Il eut six enfants, deux fils et quatre filles. De ses quatre filles, l'une épousa Évrard, duc de WURTEMBERG, une autre, Jean-Jacques, dernier comte de RIBEAUPIERRE. L'aîné des fils, JEAN-LOUIS, lieutenant-colonel d'infanterie, fut tué, en 1641, au combat de Quedlimbourg. Le cadet, GEORGES-FRÉDÉRIC, succéda à son père et mourut en 1681. Il s'était marié deux fois, d'abord avec une comtesse de STOLBERG († 1671), puis, en 1673, avec Anne-Élisabeth de FALKENSTEIN, veuve de George-Louis, comte de Linange-Dabo. Mais celle-ci ne lui donna point d'enfants; et, du premier lit, il n'avait eu que deux filles, mariées, l'une, avec un comte de CRÉANGE, l'autre, avec son cousin Léopold-Louis-Guillaume, RHINGRAVE de *Grumbach* (2e rameau issu de la branche aînée de Dhaun).

La mort de Jean X, dernier représentant de la branche de KYRBOURG, appela les divers rameaux issus de celle de DHAUN à se partager le patrimoine des rhingraves de Kyrbourg. Ce patrimoine consistait en six seigneuries et trois bailliages, rapportant environ 40,000 livres par an, mais grevés de 150,000 écus de dettes. De plus, une partie des territoires à partager était sous la main de la France, ce qui, avec le régime des Chambres de réunion, ne rendait pas sans péril des discussions sur l'héritage d'une ligne éteinte; discussions à peu près inévitables, car les prétendants étaient fort nombreux. A part la veuve de Jean X et les filles de George-Frédéric, qui réclamaient sinon la propriété, du moins l'usufruit partiel des domaines de la ligne de Kyrbourg, ou des indemnités pécuniaires, six rameaux d'agnats se trouvaient en présence : les rhingraves de *Salm*, de *Hoogstraten* et de *Leuze*, issus de la branche aînée de la ligne de Dhaun; les rhingraves de *Grumbach* et de *Rheingrafenstein*, issus de la branche puînée; enfin, les rhingraves de *Dhaun*, issus de la branche cadette. A la suite de longs pourparlers, plusieurs fois interrompus pendant la cruelle période que le Palatinat eut à tra-

verser sur la fin du dix-septième siècle, un arrêt de la cour de Nancy du 2 février 1701, confirmé par une convention du 21 novembre suivant, affecta à la veuve de Jean X la jouissance de Diemeringen, de Morhange[1] et de Helfedange (*Helfingen*). Kyrbourg échut à la branche de *Salm;* Troneck, à celle de *Grumbach;* Wildenbourg, aux comtes de *Rheingrafenstein;* et Flonheim, à ceux de *Dhaun-Dhaun.*

CHAPITRE III.

LA LIGNE DE DHAUN ET SES TROIS GRANDES SUBDIVISIONS.

VII. On a vu plus haut que le comte forestier Jean VI avait eu deux fils, Philippe et Jean VII. C'est PHILIPPE qui est l'auteur de la ligne de DHAUN. Attaché au service de l'empereur, tantôt comme guerrier, tantôt comme diplomate, il aurait vu sans doute une belle carrière s'ouvrir devant lui, si, pendant une mission que Charles V lui avait confiée, il n'était mort subitement à Ibisch, dans le duché de Luxembourg, à l'âge de 29 ans (27 août 1521).

VIII. Les deux fils mineurs issus de son mariage avec Antoinette de NEUFCHATEL, PHILIPPE-FRANÇOIS et JEAN-PHILIPPE, furent élevés avec grand soin sous la tutelle de l'électeur palatin Louis. Après avoir visité les universités de Paris et de Louvain, ils embrassèrent la profession des armes. L'aîné, dont toutes les possessions étaient en Empire, entra au service de Charles-Quint; le cadet, à qui étaient échues les seigneuries lorraines de Salm, d'Ogevillers et de Neuvillers, aima mieux prêter son épée à la France, et persista dans sa résolution, bien qu'en 1544 il eût été mis au ban de l'Empire, comme servant l'ennemi. Philippe-François eut besoin de toute sa prudence pour se couvrir, aux yeux de la cour impériale, du soupçon de partager les sympathies françaises de son frère. Les ménagements que lui commandait cette fausse position, l'engagèrent à différer l'introduction officielle de la réforme religieuse dans ses domaines, bien qu'en secret il y eût adhéré depuis longtemps. Cependant, après la paix de religion de

1. Après la mort de la comtesse palatine (5 février 1718), la seigneurie de Morhange fut réclamée à la fois par le prince de SALM et par les héritiers féminins de la ligne de *Kyrbourg*. Un arrêt du Conseil d'État de Lorraine, du 31 août 1729, l'attribua définitivement à ces derniers, de sorte que cette terre cessa de faire partie du Rhingraviat. Diemeringen resta indivis entre les branches de *Leuze*, de *Grumbach* et de *Dhaun*.

1555, il se décida à donner sur ce point satisfaction au vœu de ses sujets; il mourut le 28 janvier 1561, à son retour du Convent évangélique de Naumbourg, laissant de son mariage avec Marie-Égyptienne, comtesse d'ŒTTINGEN, trois filles et quatre fils valides. Ces derniers trouvèrent en leur oncle, Jean-Philippe, un tuteur plein de sollicitude et d'affection, assez estimé à la cour de France pour leur donner un appui solide, et aussi bon protestant qu'on pouvait l'attendre d'un chef de reîtres au service du Roi Très-Chrétien. Tandis qu'il envoyait les deux cadets, JEAN-CHRISTOPHE et ADOLPHE-HENRI, faire leurs études à l'université de Strasbourg, il prit les deux aînés auprès de lui: ils l'accompagnèrent, en 1566, à la diète d'Augsbourg, où Jean-Philippe allait représenter le roi Charles IX. C'était la dernière fois que le vieux rhingrave devait toucher le sol allemand; à son retour, il tomba malade, fut transporté dans un couvent de Picardie, et y expira, en septembre 1566, entre les bras de ses neveux, sans laisser de postérité. L'aîné des fils de son frère, nommé comme lui JEAN-PHILIPPE, ne lui survécut que trois ans; il fut tué, en 1569, dans les rangs français, à la bataille de Moncontour. Il avait épousé, peu avant, Diane DE DAMMARTIN, comtesse de Fontenay, qui lui donna une fille, CLAUDINE, mariée à Robert DE LIGNE, prince d'Arenberg et Barbançon.

Les trois frères de Jean-Philippe, FRÉDÉRIC (né en 1547), Jean-Christophe (né en 1555), et Adolphe-Henri (né en 1557), devinrent les chefs de trois nouvelles branches. Suivant un acte de partage de 1574, Frédéric prit les comtés de *Salm* et de Langenstein, les seigneuries de Fénétrange, Ogevillers, Bayon et Neuvillers, en un mot, la partie lorraine du Rhingraviat. La branche de Jean-Christophe reçut *Grumbach* et Rheingrafenstein; celle d'Adolphe-Henri, la seigneurie de *Dhaun*. La fille de Jean-Philippe fut désintéressée par une indemnité en argent de 130,000 livres lorraines, ce qui n'empêcha pas d'ultérieures réclamations de la part de la maison de Barbançon.

I. BRANCHE DE SALM ET SES DIVERSES SUBDIVISIONS (PRINCES DE SALM-SALM ET DE SALM-KYRBOURG).

IX. FRÉDÉRIC, auteur de la branche de *Salm*, se maria quatre fois : 1° avec Françoise, fille de Jean VIII, comte de HAUT-SALM; 2° avec Anne, fille de Philippe, comte de NASSAU-WEILBOURG; 3° avec Sibylle-Juliane, fille de Philippe, comte d'ISENBOURG; 4° avec Anne-Amélie, fille de George, comte d'ERBACH. Il eut quatre enfants du premier lit, deux du second, quatre du troisième, et trois du quatrième. On ne saurait dire si ce rhingrave abandonna déjà lui-même la

religion protestante pour retourner au catholicisme; mais, ce qui est certain, c'est que la plupart de ses enfants des derniers mariages, bien que nés de princesses protestantes, finirent par entrer dans les ordres: deux des filles devinrent abbesses à Remiremont et à Schaken, deux des fils furent admis à Cologne dans le clergé régulier ou séculier, et un troisième se fit chevalier de Malte.

X. Le fils aîné de Frédéric et de sa première femme, Philippe-Othon, abjura également en 1591; il se mit au service de l'Empire, et s'y distingua tellement, sous les règnes de Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II, que ce dernier l'éleva, en 1623, à la dignité de prince d'Empire.

Philippe-Othon fonda le rameau de *Salm;* il acquit, soit à la mort de son père (1610), soit après celle de ses frères puînés, toutes les possessions de sa branche, sauf le comté de *Neuvillers,* qui devint le patrimoine de son frère cadet, Frédéric-Magnus, et de ses descendants.

XI. Le rameau de *Salm* ne fournit que quatre générations. Philippe-Othon († 1634) avait eu de sa femme, Christine de Croÿ, fille de Charles-Philippe, marquis d'Havré, deux fils, dont l'un, Louis, fut mestre de camp impérial dans le corps d'armée de Piccolomini et périt devant Saint-Omer en 1636. L'autre, Léopold-Philippe-Charles, succéda à son père, et ajouta à ses domaines d'importantes possessions par son mariage avec Marie-Anne, fille unique de Théodore, comte de Bronchorst et d'Anholt, en Westphalie. Il eut plusieurs fils, qui tous, à l'exception de l'aîné, Charles-Théodore-Othon, le précédèrent ou le suivirent de très-près dans la tombe (1663).

XII. Charles-Théodore-Othon, plus étroitement lié encore que ses prédécesseurs à la maison impériale d'Autriche, fut le gouverneur de l'empereur Joseph Ier, devint plus tard grand-maître de sa maison, feldmaréchal général de ses armées, etc. Il porta constamment, et l'une des lignes de la maison de Salm porte encore aujourd'hui, le titre de *baron de Fénétrange;* mais, en réalité, le rhingrave, d'accord avec le prince de Croÿ, copropriétaire de cette seigneurie, la vendit, dès le 10 mars 1664, à Henri de Lorraine, prince de Vaudemont; en 1751, en suite d'une convention conclue, le 21 décembre de cette année, entre le roi Stanislas et Louis XV, d'une part, et le prince de Salm-Salm, d'autre part [1], elle fut incorporée au duché de Lorraine et passa à la France en même

1. Les lettres patentes du 1er juillet 1773, relatives à cette convention, furent enregistrées au Conseil souverain d'Alsace le 19 août suivant.

temps que ce pays (1766). Charles-Théodore-Othon fut marié deux fois; sa seconde femme, Louise-Marie, princesse PALATINE, fille d'Édouard, comte palatin de la ligne électorale de *Simmern*, et d'Anne de Gonzague, elle-même fille de Charles I[er], duc de Nevers et de Réthel, de Mantoue et de Montferrat[1], lui donna, outre plusieurs filles, un fils, LOUIS-OTHON, qui lui succéda.

XIII. LOUIS-OTHON mourut, le 23 novembre 1738, dernier prince de SALM de sa branche; il n'avait eu, de son mariage avec Albertine-Jeanne de NASSAU-HADAMAR, que trois filles : DOROTHÉE, ÉLISABETH et CHRISTINE. Sa succession, fort disputée, d'un côté, par Nicolas-Léopold, rhingrave de *Hoogstraten*, qui avait épousé, en 1719, sa fille aînée, d'un autre côté, par Jean-Dominique-Albert et Philippe-Joseph, rhingraves de *Leuze*, finit par être amiablement partagée entre eux : le rhingrave de *Hoogstraten* reçut Salm et Anholt[2]; les deux comtes de *Leuze*, le wildgraviat de Kyrbourg. Le premier hérita, dès le 14 janvier 1739, du titre de prince qu'avait porté son beau-père; ses cousins l'obtinrent, à leur tour, le 21 février 1742.

Les Rhingraves de *Hoogstraten* et de *Leuze*, dont il vient d'être question, appartenaient tous deux à la branche de *Neuvillers;* ils étaient, dans deux rameaux différents, les arrière-petits-fils de Frédéric-Magnus, fondateur de cette branche.

X. FRÉDÉRIC-MAGNUS s'était mis au service des États généraux de Hollande; il avait épousé la fille d'un baron DE TOURNEBEUFFS[3], et ses fils s'étaient fixés, à son exemple, dans les Pays-Bas.

XI. L'aîné, FRÉDÉRIC, après être parvenu au grade de mestre de camp, fut tué en 1665; le cadet, CHARLES-FLORENT, commanda pendant longtemps l'infanterie hollandaise, se signala dans les guerres avec la France, et mourut, en 1676, des suites d'une blessure dont il avait été atteint sous les murs de Maestricht.

---

1. C'est du chef de cette princesse que la famille de Salm porte dans ses armes celles de Montferrat, de Mantoue, de Constantinople et de Saxe.

2. C'est évidemment par erreur que SCHNEIDER (p. 243) indique Fénétrange, au lieu d'Anholt. Fénétrange n'appartenait plus alors au prince de Salm, tandis qu'Anholt figure encore aujourd'hui parmi les possessions de la ligne de *Salm-Salm*, issue des rhingraves de *Hoogstraten*. La principauté de Salm, proprement dite, s'étendait, le long de la chaîne des Vosges, sur une partie des départements actuels des Vosges et de la Meurthe. Sa capitale était la petite ville de Senones, non loin de Saint-Dié ; on voit encore, entre Senones et Schirmeck, le hameau et les ruines du château de Salm.

3. MORÉRI. SCHNEIDER l'appelle *Tournebach*, p. 202, et VOIGTEL, *Tournebœuf*.

Sa femme, Marie-Gabrielle de Lalain, héritière du comté de Hoogstraten et de la baronnie de Leuze, l'avait porté à passer au catholicisme, qui fut depuis lors la religion de toute sa descendance. Il eut, entre autres enfants, trois fils, dont l'aîné, Frédéric-Charles, commanda, dans les Pays-Bas, un régiment allemand au service d'Espagne, et épousa une princesse de Rubempré.

XII. Le second fils, Guillaume-Florent, général des armées impériales, fonda le rameau de *Hoogstraten*, et eut pour fils le prince Nicolas-Léopold, gendre du dernier prince de Salm, tandis que le troisième fils de Charles-Florent, Henri-Gabriel-Joseph, fonda le rameau de *Leuze*, et donna naissance aux deux rhingraves de ce nom dont nous avons parlé plus haut. A la suite du partage de la succession de Salm, le rameau de *Hoogstraten*, élevé à la dignité ducale en 1741, prit le nom de Salm-Salm, et celui de *Leuze*, le nom de Salm-Kyrbourg.

A. PRINCES DE SALM-SALM.

Peu de temps après le règlement de la succession de Salm, la mort du dernier rhingrave de Dhaun, en 1750, vint renouveler les discussions entre les différents membres de la famille. Un long et coûteux procès s'engagea devant la Chambre impériale, et aboutit à un arrêt d'après lequel tous les intéressés devaient, au point de vue de la juridiction, rester en état de communauté, mais se partager les revenus suivant des proportions déterminées[1] (20 décembre 1764).

XIII. Le prince régnant de Salm-Salm était alors encore Nicolas-Léopold, duc de Hoogstraten, mais il mourut cinq ans après (4 février 1770). Sa femme, Dorothée-Françoise-Agnès de Salm, lui avait donné quinze enfants, huit filles et sept fils, qui survécurent presque tous à leur père, et s'allièrent à un grand nombre des premières maisons princières d'Allemagne.

---

1. Les biens de la maison de Dhaun, c'est-à-dire Dhaun, Rhaunen, Puttelange, une partie de Diemeringen, Flonheim et le grand-bailliage de Meddersheim, rapportaient environ 25,000 florins par an, dont un tiers (8,000 fl.) pour Dhaun, et un quart (6,400 fl.) pour Flonheim. Les détails du partage de ces revenus n'offrent pas un grand intérêt pour l'histoire d'Alsace : il suffira de dire que les revenus du bailliage alsacien de Diemeringen (1,550 fl.) furent affectés, 3/16 à Salm-Salm, 3/16 à Salm-Kyrbourg, le reste aux rhingraves de Grumbach et de Rheingrafenstein.

XIV. Les deux fils aînés, Louis-Charles-Othon (né le 22 août 1721) et Maximilien (né le 28 novembre 1732), conclurent, le 8 juillet 1771, un traité par lequel il fut stipulé qu'à l'avenir les biens de la ligne de *Salm-Salm* formeraient un tout indivisible, dont la possession serait réglée par les lois de la primogéniture. Toutefois, Maximilien reçut en jouissance le duché de Hoogstraten, par une dérogation d'autant moins importante que son frère était sans postérité. Effectivement, quand ce dernier mourut (1778), c'est au prince Constantin-Alexandre-Joseph (né le 22 novembre 1762), fils aîné de Maximilien († 1773), qu'échut la totalité du patrimoine territorial de la maison. Maximilien, chevalier de la Toison d'or, grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, parvint, au service impérial, jusqu'au grade de lieutenant-feldmaréchal général; il était gouverneur du Luxembourg. Marié avec Marie-Louise-Éléonore, princesse de Hesse-Rheinfels, il en avait eu plusieurs enfants, mais Constantin-Alexandre-Joseph est le seul d'entre eux qui ait continué la famille.

XV. Ce prince épousa, en premières noces, en 1782, une fille du prince Alexandre de Lœwenstein-Wertheim : il en eut une fille, qui mourut en bas âge, et un fils, Guillaume-*Florentin*-Louis-Charles (né le 17 mars 1786), qui lui succéda en 1828. Le 4 février 1788, il se maria, en secondes noces, avec la comtesse Marie-Walpurge de Sternberg-Manderscheid, qui lui donna six enfants, et, en 1809, avec Catherine Bender, dont les cinq fils portent le titre de *Comtes de Salm-Hoogstraten*. En 1806, le prince Constantin entra comme souverain dans la Confédération du Rhin; mais, cinq ans après, il fut médiatisé.

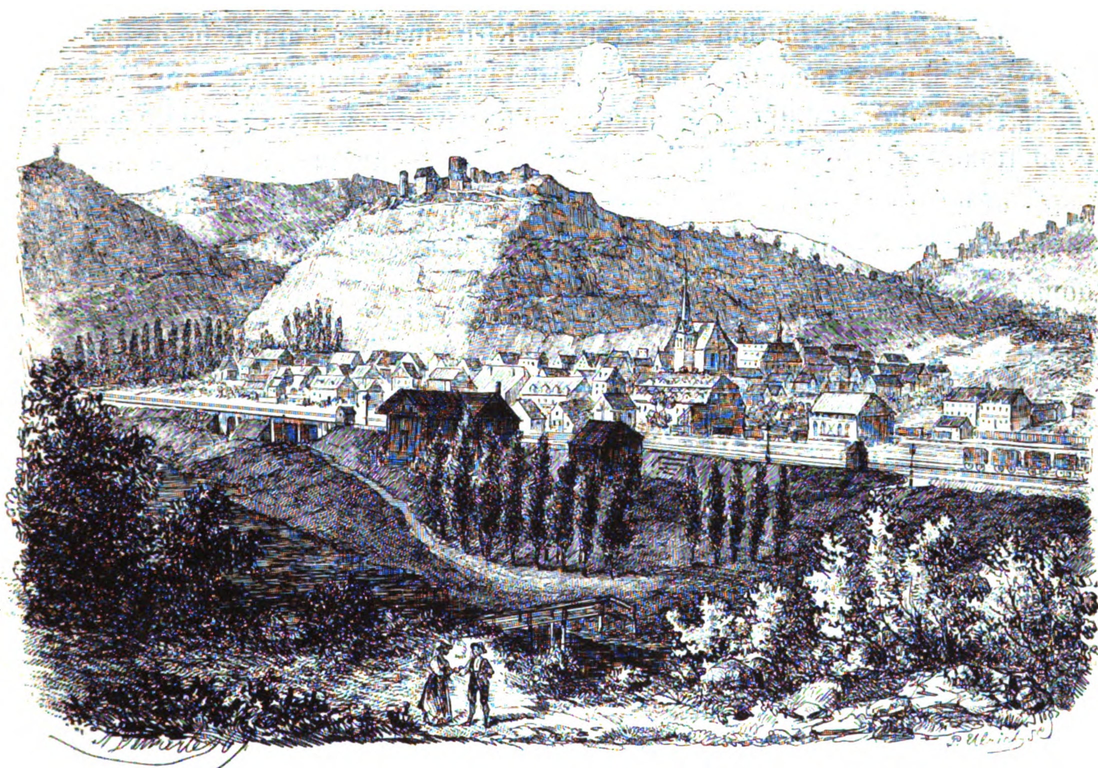
XVI. Le prince *Florentin,* de son mariage avec Flaminie, baronne de Rossi (mariée le 21 juillet 1816, † 1840), laissa trois fils, dont l'aîné suit. Le second, *Émile* (né en 1820, † 1858), a épousé, en 1851, Wilhelmine d'Ising, qui lui a donné deux fils et une fille; le troisième, *Félix,* né en 1828, général au service des États-Unis, puis dans l'armée impériale du Mexique, aujourd'hui major dans la garde royale prussienne, s'est marié, en 1862, avec Agnès Le Clerq, fille d'un colonel de ce nom; il n'a pas d'enfants.

XVII. Le chef actuel de la maison de Salm-Salm (1869) est le prince *Alfred*-Constantin-Alexandre-Ange-Marie, fils aîné du prince Florentin, wildgrave et rhingrave, prince d'Ahaus et de Bocholt, duc de Hoogstraten, seigneur de Fénétrange, Anholt, Loon-op-Zand, etc., né le 26 décembre 1814, membre

héréditaire de la Chambre des seigneurs de Prusse, marié, le 13 juin 1836, à la princesse *Auguste,* fille de Ferdinand, prince de Croÿ-Dülmen, et de Constance, princesse de Croÿ-Solre, dont il a dix enfants : cinq filles et cinq fils, notamment Léopold (né en 1838), prince héréditaire.

B. PRINCES DE SALM-KYRBOURG.

XIII. A l'époque où la branche cadette issue de Frédéric-Magnus, de *Neuvillers,* obtint le rang de prince d'Empire et la possession du wildgraviat de



Ville et château de Kirn.

Kyrbourg, elle était représentée par deux frères : Jean-Dominique-Albert, qui est aussi connu sous le nom de Jean XI (né le 19 juillet 1708), et Philippe-Joseph (né le 21 juillet 1709), que la grâce exceptionnelle de sa personne fit surnommer, dans les salons de Vienne et de Paris, *le beau prince* ou *le beau*

rhingrave. Tous deux menèrent d'abord une vie assez dissipée. Jean, surtout, passait pour un joueur effréné; mais après avoir subi des pertes importantes, il changea subitement sa manière de vivre, se retira dans la petite ville de Kirn, chef-lieu de ses possessions, et se fit aimer de ses sujets par une administration vigilante, économe et paternelle. Il y mourut le 2 juin 1778, non marié.

Son frère, Philippe-Joseph, qui avait passé ses plus belles années à Paris et dans les Pays-Bas, ne lui survécut que d'un an.

XIV. L'aîné des fils issus du mariage de Philippe-Joseph avec Marie-Thérèse, princesse de Hornes, Frédéric III (né le 13 mai 1745), devenu chef de la maison de Kyrbourg, se fixa définitivement en France, et fit construire, à Paris, le bel hôtel qui, depuis, a été affecté à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Lorsque éclata la Révolution, il se retira à Kirn; mais, à l'approche des armées françaises, il jugea nécessaire d'aller faire à Paris des démarches pour préserver son territoire des atteintes de la guerre; il n'en revint pas. Arrêté comme suspect, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et monta sur l'échafaud cinq jours avant Robespierre (23 juillet 1794). Sa femme, Jeanne-Francoise de Hohenzollern-Sigmaringen, qui était morte quatre ans auparavant, lui avait donné une fille et trois fils.

XV. De ces quatre enfants, le dernier, *Frédéric IV* Ernest, né le 14 décembre 1789, survécut seul à ses parents. En 1803, il obtint des domaines en Westphalie, en compensation du wildgraviat de Kyrbourg, qui avait été incorporé, en 1798, à la République française. Placé à l'École militaire de Fontainebleau, en 1806, il s'en échappa pour aller faire la guerre en Pologne, fut nommé officier d'ordonnance de l'empereur, puis envoyé en Espagne, où il obtint le rang de grand de première classe. Après avoir été retenu pendant neuf mois en captivité, il se rendit à l'armée d'Allemagne et devint colonel à Wagram. En 1815, il quitta le service et habita tantôt Paris, tantôt sa terre d'Ahaus en Westphalie; il est mort le 14 août 1859. De son mariage avec Cécile-*Rosalie*, baronne Pacelot de Bordeaux, dame de la Croix étoilée et du Chapitre noble de Sainte-Anne de Bavière († 1866), est né un fils, qui suit.

XVI. *Frédéric V* Ernest-Joseph-Auguste, prince d'Ahaus et Bocholt, wildgrave et rhingrave, comte de Renneberg, grand d'Espagne de première classe, capitaine à la suite de l'armée prussienne, né le 5 novembre 1823, est

le chef actuel (1868) de la maison de SALM-KYRBOURG. Il a de sa femme Éléonore DE LA TRÉMOÏLLE, fille de Charles-Marie-Joseph, prince de Tarente, duc de la Trémoïlle (1846), un fils, FRÉDÉRIC-ERNEST-*LOUIS*-CHARLES-VALENTIN-MARIE, né le 3 août 1845, ancien lieutenant de cavalerie au service de Prusse.

II. BRANCHE DE GRUMBACH ET RHEINGRAFENSTEIN (PRINCES DE SALM-HORSTMAR).

L'histoire de la branche de *Grumbach,* fondée par JEAN-CHRISTOPHE (né en 1555, † 1585), second fils de Philippe-François, de *Dhaun,* n'offre guère de matériaux pour un récit détaillé. Les rhingraves vécurent presque constamment dans leurs terres, occupés de l'administration de leurs domaines et de l'éducation de leurs enfants. On n'en rencontre point, comme dans les lignes de *Salm* et de *Kyrbourg,* courant la carrière des honneurs et des aventures. Nous sommes donc contraint de nous borner à une nomenclature.

JEAN, fils de Jean-Christophe, eut de la comtesse Anne-Julienne de MANSFELD (mariée en 1609) six enfants. Quatre moururent en bas âge. L'aîné des survivants, ADOLPHE, né en 1614, succéda à son père en 1630, épousa, dix ans après, une de ses cousines de la branche de *Dhaun,* qui lui donna neuf filles et sept fils, et mourut en 1668. Deux de ses fils fondèrent de nouveaux rameaux : LÉOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME, né le 26 décembre 1642, celui de *Grumbach;* FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 11 octobre 1644, celui de *Rheingrafenstein,* connu plus tard sous le nom de *Grehweiler,* quand le château de Stein eut été détruit par les Français et la résidence de la famille transférée à Grehweiler. Nous n'avons rien à dire du rameau de *Rheingrafenstein,* qui est aujourd'hui éteint. Celui de *Grumbach* fut continué par le rhingrave CHARLES-LOUIS-PHILIPPE (né en 1678), fils aîné de Léopold-Philippe-Guillaume et de Frédérique-Julienne, de *Kyrbourg.* Ce comte, marié successivement avec Marie-Henriette de NASSAU-USINGEN (mariée en 1701, † 1718), et avec Jeanne-Dorothée de NASSAU-SAARBRÜCK, eut onze enfants. Son fils aîné, CHARLES-WALRAD-GUILLAUME, en eut encore davantage, treize, selon les uns, dix-sept, selon les autres. L'un des fils, CHARLES-AUGUSTE, né le 13 août 1742, devint feldmaréchal-lieutenant au service de l'Empire, et mourut commandant de la forteresse de Philippsbourg. Un autre, JEAN-FRÉDÉRIC, vécut à la cour de Hollande, mais y joua un rôle équivoque pendant les troubles de 1788, fut cassé de ses grades et finalement banni.

L'aîné des fils de Charles-Walrad-Guillaume, CHARLES-LOUIS-GUILLAUME-

THÉODORE, né en 1729 († 1799), continua la famille. Il épousa, en premières noces, la princesse *Marianne* de LINANGE († 1792), et, en secondes noces, *Frédérique,* comtesse de SAYN-WITTGENSTEIN, qui lui donna, le 11 mars 1799, un fils, GUILLAUME-*FRÉDÉRIC*-CHARLES-AUGUSTE. Ce fils reçut, en 1803, comme dédommagement de ses possessions situées sur la rive gauche du Rhin, le comté de Horstmar en Westphalie. Élevé, le 11 mars 1817, au rang de prince par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, il se maria, en 1826, avec la comtesse *Élisabeth* de SOLMS-RŒDELHEIM ET ASSENHEIM, dont il eut cinq enfants, deux filles et trois fils, et mourut en 1865.

Le second de ses fils, *OTHON*-FRÉDÉRIC-CHARLES, né le 8 février 1833, membre héréditaire de la Chambre des seigneurs de Prusse, chef d'escadron à la suite de l'armée prussienne, est aujourd'hui, par suite de la cession que son frère aîné, *CHARLES*-ALEXIS-HENRI, lui a faite de ses droits de primogéniture, le chef de la troisième ligne survivante de la maison des Wildgraves et Rhingraves, sous le titre de prince et rhingrave de SALM-HORSTMAR, wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein; il prend même encore, par un souvenir historique, les noms de seigneur de Fénétrange, Diemeringen et Puttelange. Marié, le 18 juin 1864, avec la comtesse *Émilie* de LIPPE-BIESTERFELD, le prince Othon en a un fils: *FRÉDÉRIC*-JULES-CHARLES-ERNEST-CASIMIR-MAX, prince héréditaire, né le 18 juin 1865.

Le prince de Salm-Horstmar, comme tous ses ancêtres de la ligne de *Grumbach,* professe la religion luthérienne.

LIGNE DE DHAUN.

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire la ligne de *Dhaun,* issue d'ADOLPHE-HENRI, fils cadet de Philippe-François, de *Dhaun,* et éteinte en 1750. Son histoire, circonscrite dans le Palatinat du Rhin, en dehors des frontières de l'Alsace, n'offre aucun intérêt au point de vue des destinées spéciales de notre province, et présente, envisagée en elle-même, des vicissitudes tout à fait analogues à celles que l'on a déjà vues se dérouler pour les maisons de Nassau et du Palatinat, dont les terres étaient contiguës. La Réforme, la guerre de Trente ans, les désastreuses campagnes entreprises par les Français dans le dernier quart du dix-septième siècle, ont successivement passé sur le Rhingraviat, comme sur le duché de Deux-Ponts ou le comté de Saarwerden. Elles y

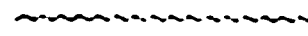
ont produit les mêmes effets, laissé les mêmes traces, exigé de la part des gouvernements les mêmes mesures, et nous nous exposerions à des redites, non-seulement dans les faits, mais encore dans les mots.

Il suffira de dire que Jean-Philippe, arrière-petit-fils d'Adolphe-Henri, mort en 1697, laissa trois fils, que l'aîné et le cadet greffèrent deux rameaux sur la tige principale, mais que, dès la génération suivante, toute leur descendance s'éteignit, et qu'à la fin de 1750, il ne restait plus un seul rhingrave de la ligne de *Dhaun*. Il a été exposé plus haut comment s'est partagée leur succession.



Porte de Dhaun.

TROISIÈME PARTIE

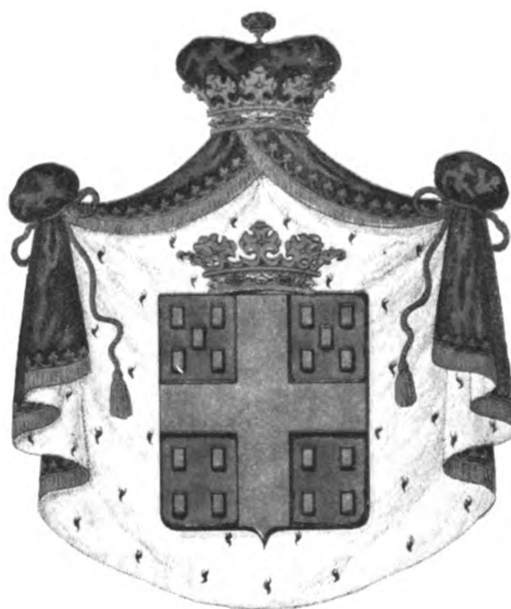


MAISONS PRINCIÈRES ET DUCALES

NON SOUVERAINES



Broglie.
Blasonnement p. 365



Choiseul
Blasonnement p. 379



Rohan.
Blasonnement p. 389

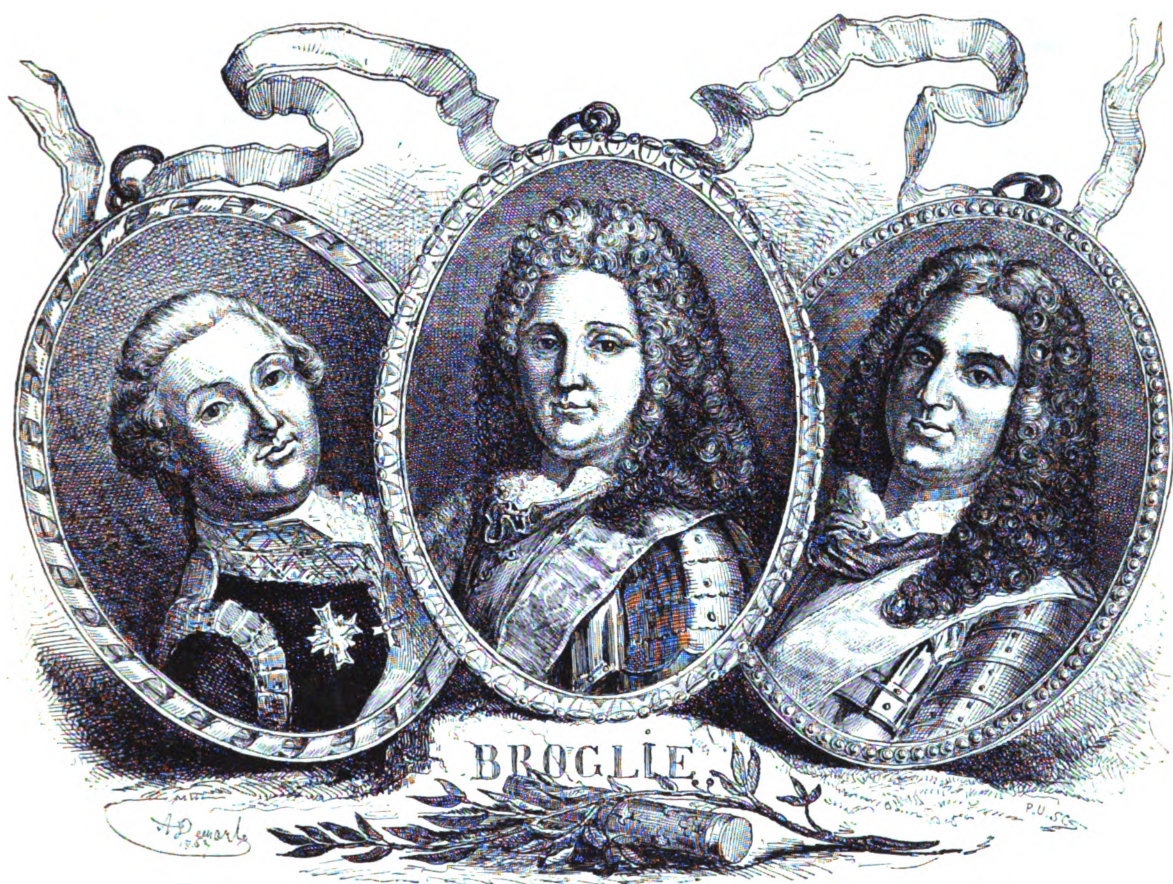


Valmy.
Blasonnement p. 397

Lith. Vᵉ Berger Levrault & Fils, Strasbᵍ

MAISONS DUCALES ET PRINCIÈRES NON SOUVERAINES.

L'Alsace Noble Pl. 8



Les trois maréchaux de Broglie.

MAISON DE BROGLIE.

~~~~~~~~

ARMES.

D'or au sautoir ancré d'azur, l'écu (ovale) timbré d'un casque de tournoi d'or à onze grilles, taré de front, sommé d'une couronne du même métal et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : Un cygne d'argent, chargé sur la poitrine d'un sautoir ancré d'azur, orné d'une banderole de gueules.

Supports : Deux lions d'or, couronnés du même, regardant, la queue fourchue, et lampassés de gueules.
~~~~~~~~

DEVISE : *Pour l'avenir.*

LE TOUT posé sur un manteau de pourpre, rebrassé d'cr, fourré d'hermine et surmonté d'une couronne (ou bonnet) de duc[1].

La maison de BROGLIE[2], qui doit à d'éminents services de pouvoir timbrer à la fois ses armes des deux couronnes de duc français et de prince du Saint-Empire romain, est originaire de Lombardie. Elle n'appartient à la France que depuis le milieu du dix-septième siècle, et à l'Alsace, que depuis le dernier tiers du dix-huitième, par son alliance avec la famille de Rosen.

Parmi les sept nobles familles d'*Alberghes*[3], fondatrices de la ville et république de Quiers en Lombardie, figurait celle des Gribaldi de Gribaldenghis, que des titres authentiques mentionnent dès le dixième siècle. Amaury Gribaldi fonda, vers l'an 950, l'abbaye de Buzano, et sa fille Libania en fut la première abbesse. Un des descendants d'Amaury, Conrad, II[e] du nom, abbé de Fruttuaria, devint, en 1097, évêque d'Ivrée.

Dans le cours du douzième siècle, la famille Gribaldi se divisa en trois branches : l'aînée retint le nom originaire de GRIBALDI ; la seconde prit, d'un canton situé aux confins de Quiers, le nom de BROGLIA ; la troisième s'appela BOLLIO, et ensuite BULLIO. Enfin, un rameau, qui se détacha plus tard du tronc principal, prit le nom de MOFFA. Mais ces diverses branches ajoutèrent toujours à leur nom distinctif celui qui leur était commun, de GRIBALDENGHIS[4], et conservèrent exactement les mêmes armoiries : *d'or au sautoir ancré d'azur.*

---

1. Blasonné d'après le diplôme (latin) du 28 mai 1759, par lequel l'empereur François I[er] a élevé la maison de Broglie à la dignité de prince d'Empire. Dans l'usage habituel, l'écu, au lieu d'être timbré d'un casque et soutenu par deux lions, est surmonté du bonnet de prince d'Empire et posé sur une aigle impériale à deux têtes ; mais il ne paraît pas que cet usage ait jamais été officiellement sanctionné. D'un autre côté, les armes, au lieu d'être posées sur le manteau de pourpre des princes d'Empire, le sont fréquemment sur le manteau d'azur des ducs et pairs français ; c'est même ainsi que nous avons cru devoir les figurer sur nos planches coloriées.

2. Généalogie de la maison de Broglie (tirée du ***Dictionnaire de la Noblesse,*** par M. DE LA CHENAYE DESBOIS), in-8°, Paris, 1843 ; Documents mss., extraits des Archives du département du Bas-Rhin, etc. VAPEREAU, ***Dictionnaire des contemporains,*** 2[e] édition, 1861 ; ***Almanachs d'Alsace*** et ***de Gotha,*** etc.

3. Les familles d'Alberghes formaient une classe privilégiée, qui avait à Quiers, sur le reste de la noblesse, de grands avantages civils et politiques. En vertu de titres fort anciens, et à raison des comtés inféodés à la ville, tous les nobles de Quiers naissaient comtes, même alors qu'ils ne possédaient personnellement aucune terre décorée de ce titre.

4. C'était le nom du quartier de Quiers où se trouvait le palais de la famille.

La filiation de la branche de *Broglia,* qui est aujourd'hui fixée en France sous le nom de Broglie, est justifiée, depuis le milieu du treizième siècle, par une multitude de titres incontestables. Antérieurement à cette époque, on ne possède que des documents isolés, qui permettent de constater que la branche s'était déjà sous-divisée en plusieurs rameaux, mais qui ne donnent pas les éléments d'une généalogie complète. Tous les rameaux, autres que le rameau français, se sont d'ailleurs éteints dès le quinzième siècle.

FILIATION.

I. Ubert Broglia était sénateur du Conseil souverain de Quiers, en 1254, et mourut en 1263. La famille figure, de son vivant, parmi les fondateurs de l'église et du monastère des dominicains de Quiers et y a conservé, à ce titre, droit de séance au chapitre et de sépulture dans le chœur. En 1256, la veuve de Guillaume Broglia fonda le couvent de Saint-André, de l'ordre de Cîteaux. Ce couvent, fort riche, n'admettait que des religieuses nobles.

II. Ardicion Broglia logea, en novembre 1310, dans son palais de Quiers, l'empereur Henri VII. Il laissa deux fils :

1° Jean, podestat de Quiers.
2° Mélanin, qui suit.

III. Mélanin, sénateur au Conseil souverain de Quiers, † après 1342, fut le père de :

1° Ardicion, IIe du nom.
2° Saglanbin, dont le fils aîné, Henri, eut un fils, qui, sous le nom du *capitaine Broglia*, souverain d'Assise, se distingua par ses talents militaires.
3° Simon ou *Simondon*, qui suit.

IV. Simon Broglia, qui, dans un acte de vente du 14 mars 1410, est qualifié de *haut et puissant seigneur,* eut cinq fils, dont quatre entrèrent dans les ordres, et dont l'aîné, Jean, continua la famille.

V. Jean Broglia épousa Béatrice, fille de Michelon Merlo de Merlenghis, l'un des nobles Alberghes de Quiers, qui lui donna huit fils, entre autres :

1° Jean, chef d'une branche qui se fixa, vers l'an 1600, à Aix en Provence, et s'éteignit, en 1748, en la personne de M. de Broglie *de Martigues*, colonel et aide-major général des armées du roi.
2° Michel, chevalier (1448), puis commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.
3° Mathieu, qui suit.
4° Louis, † 1490, auteur d'une branche qui resta à Quiers.
5° Amédée, dont les descendants, établis à Turin, portent le titre de *comtes Cazal-Bourgon*.

VI. Mathieu, auteur de la branche française aujourd'hui florissante, épousa, en 1450, Adrienne Parpaglia, de la maison des seigneurs de Reviliaschi, dont il eut deux fils :

1° Bernardin, qui suit.
2° Simon ou *Simondon*.

VII. Bernardin, Ier du nom, eut de son mariage avec Barthélemie de Villa, six enfants, parmi lesquels on remarque :

1° Pierre qui suit.
2° Louis, chevalier (1517), puis commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, bailli de Saint-Étienne et général des galères de Malte.

VIII. Pierre Broglia acquit, en 1525, le fief de Santena. De son union avec Anne-Nicoline Berton de Balbis naquirent trois enfants, entre autres :

1° Amédée, docteur en droit civil et en droit canon, prévôt de l'église de Sainte-Marie de Scala.
2° Bernardin, qui suit.

IX. Bernardin, IIe du nom, seigneur de Santena, Cortandon, Monal et Bastite, commandant des troupes de la république de Quiers (1561), gentilhomme de la chambre du prince Emmanuel-Philibert, épousa Françoise, fille de Jérôme Pelleta et de Catherine de la Rouvere, qui lui donna une très-nombreuse postérité. Nous citerons surtout :

1° Pierre-Jérôme, reçu docteur en 1550, plus tard (1595) capitaine d'une compagnie de lances pour le service de S. A. R. le duc de Savoie, † 1597.
2° Amédée, qui suit.

Trois des autres fils de Bernardin entrèrent dans l'ordre de Malte.

X. Amédée Broglia, comte de Cortandon, seigneur de Santena, Monal et Bastite, qualifié comte de Cortandon dans les lettres d'investitures du fief de Santena, maître d'hôtel de Christine de France, duchesse de Savoie, se maria avec Angélique, fille d'Hercule Tana, des seigneurs de Santena, et d'Hélène Benzi, des seigneurs de Menalbo et de Cellaringo.

De cette union naquirent cinq filles et sept fils, parmi lesquels il convient de citer :

1° Charles-Bernardin, comte de Cortandon, né en 1601, capitaine de cuirassiers, enseigne des gardes du corps du duc Victor-Amédée de Savoie, marié avec Silvie Argentier, fille de Philibert Argentier, comte de Bénasque, dont il eut trois filles et deux fils, qui entrèrent au service de France et moururent sans postérité.

2° François-Marie, comte de Rével, qui suit.

3° Michel-Ange, docteur en droit, abbé de Sainte-Marie de Pignerol, plus tard évêque de Verceil.

4° Charles, comte de Santena, dit *le comte Carles*, commandant de Belfort de la Bassée, naturalisé Français en 1656, gouverneur des ville et pays d'Avesnes et grand-bailli de Hainault; créé marquis de Dormans en 1671, † en 1702, doyen des lieutenants généraux. Il épousa Anne-Élisabeth, fille d'Antoine d'Aumont, duc et pair, maréchal de France, et de Catherine Scaron de Vavres. La seule fille issue de ce mariage épousa, en 1682, Hyacinthe, prince de Ligne, marquis de Moy.

XI. François-Marie Broglia, Ier du nom, comte de Rével, en Piémont, dit *le comte de Broglia,* marquis de Sénonches, seigneur de Brézoles et Tardais, servit d'abord comme page auprès du prince Maurice de Savoie. Promu gentilhomme de sa chambre et capitaine de ses gardes, il se signala à la prise de Chivas, d'Ivrée et de Villeneuve. En 1643, il défendit si vigoureusement la ville de Coni contre les Français, que le cardinal Mazarin lui proposa de passer au service de France. La cour de Turin ayant autorisé le comte à accepter ces ouvertures, Rével, alors âgé de 34 ans, fut mis par le cardinal à la tête d'un régiment de cavalerie étrangère (1645), puis nommé sergent de bataille (1646), maréchal de camp, gouverneur de la Bassée; enfin, lieutenant général (1650). Deux ans après, il reçut le collier des Ordres du roi et des lettres de naturalité. Ses brillants services lui avaient même valu la promesse du premier bâton de maréchal de France qui viendrait à vaquer, quand il fut tué, le 2 juillet 1656, devant la ville de Valence (sur le Pô), dont il dirigeait le siége.

De son mariage avec Olympe-Catherine de Vassal, fille de Jean-François de Vassal, comte de Favria, et de Françoise-Marie, des comtes de Saint-Georges, naquirent sept enfants, entre autres :

1° VICTOR-MAURICE, comte de Broglia, qui suit.

2° CHARLES-AMÉDÉE, comte de Révél, lieutenant général, chevalier des Ordres du roi, gouverneur de Condé, celui dont parle Boileau dans son *Épître* sur le passage du Rhin :

Révél le suit de près; sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.

Il mourut en 1707, sans laisser de postérité de son mariage avec la fille du duc DE GESVRES.

3° FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, dit *le chevalier de Broglia,* plus tard comte de Révél après la mort de son frère puîné, lieutenant général des armées du roi, grand-croix de Saint-Louis, † 1720, ne laissant de son mariage avec Marie-Marthe DES CHAMPS DE MARSILLY, veuve du comte de Roussillon, qu'une fille, Françoise, † 1749.

4° JOSEPH-HYACINTHE BROGLIA, abbé de Notre-Dame de Pignerol, † 1735.

5° ANNE-LOUISE, née en 1651, filleule du duc d'Orléans et de la princesse de Bade, mariée au comte DE VICHE.

6° CHRISTINE-FRANÇOISE, mariée au comte DE BENTI.

En vertu du testament de François-Marie Broglia, du 29 juin 1655, le comte de Broglia, son fils aîné, lui succéda dans ses biens de France, et le second, Charles-Amédée, dans ses biens d'Italie, avec substitution en faveur de Félix, si Amédée mourait sans descendants mâles. C'est ainsi que deux de ses fils portèrent successivement le titre italien de *comte de Révél.*

XII. VICTOR-MAURICE, comte de Broglia, marquis de Sénonches et de Brézolles, gouverneur d'Avesnes, maréchal de France, né en 1647, † 1727, entra au service comme guidon des gens d'armes (1666), acheta, en 1670, la compagnie des chevau-légers de Bourgogne, à la tête de laquelle il se distingua en Lorraine, en Hollande et en Franche-Comté. Brigadier en 1675, maréchal de camp en 1677, lieutenant général en 1688, le comte de Broglia conquit chacun de ses grades par de nouveaux exploits. En 1691, la cour le nomma au commandement du Languedoc et trouva en lui un docile instrument de son animosité contre les Calvinistes. Enfin, le 2 février 1724, le comte reçut le bâton de maréchal de France en sa qualité de doyen des lieutenants généraux et bien que, depuis quarante ans, il ne servît plus.

Il avait épousé, en 1666, Marie, fille du premier président Guillaume DE LAMOIGNON, marquis de Bâville, et de Madeleine Potier d'Ocquière, dont il eut sept enfants :

1° N., marquis de Broglie, tué, en 1693, au siége de Charleroi.

2° CHARLES-GUILLAUME, dit *le marquis de Broglie,* auteur de la branche aînée.

3° FRANÇOIS-MARIE, dit d'abord *le comte de Buhi*, plus tard comte, puis duc, de Broglie, auteur de la branche cadette.

4° CHARLES-MAURICE DE BROGLIE, chevalier de Malte (1701), docteur en théologie, abbé du Mont-Saint-Michel, de Beaume-les-Moines et des Vaux de Cernai, etc., † 1766.

5° ACHILLE, dit *le chevalier de Broglie*, grand-croix de Saint-Louis, lieutenant général des armées navales, mort étant premier à passer vice-amiral.

6° VICTOR DE BROGLIE, chevalier de Malte (1693), colonel du régiment d'*Agénois*, infanterie, † 1719 ou 1720.

7° CATHERINE, mariée, en 1696, à J.-Mathias RIQUET, seigneur de Bonrepos, auteur des marquis de Caraman.

I. BRANCHE AINÉE DES MARQUIS DE BROGLIE, AUJOURD'HUI ÉTEINTE.

XIII. CHARLES-GUILLAUME, dit *le marquis de Broglie*, colonel du régiment de l'*Ile-de-France*, infanterie (1698), brigadier d'infanterie (1704), maréchal de camp (1710), gouverneur de Gravelines (1712), directeur général de l'infanterie française et étrangère et lieutenant général (1718), mourut en 1751, laissant de son mariage avec Marie-Madeleine, seconde fille du chancelier Daniel VOISIN, seigneur de la Noiraye (1710), deux enfants :

1° MARIE-FRANÇOISE, née en 1714, mariée à Ch.-Joseph-Robert, comte DE LIGNERAC.
2° CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, qui suit.

En 1718, le marquis de Broglie reçut du roi, en témoignage de sa satisfaction, six petites pièces de canon, avec permission de les faire transporter dans sa terre du Mesnil et de les y tenir pour sa défense et décoration.

XIV. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, marquis de Broglie, seigneur du Mesnil, né en 1716, fut marié deux fois : 1° avec Théodore-Élisabeth-Catherine, baronne DE BESENVAL DE BRUNSTATT; 2° avec Agathe-Émilie DE MENOU. Sa première femme lui donna un fils qui suit.

XV. ACHILLE-JOSEPH, comte de Broglie, né en 1740, colonel d'infanterie à 17 ans, mourut, en 1758, des blessures qu'il avait reçues au combat de Sundershausen, en Hesse.

II. BRANCHE CADETTE DES DUCS ET PRINCES DE BROGLIE.

XIII. François-Marie, IIe du nom, comte, puis duc, de Broglie, né en 1671, fut d'abord connu sous le nom de *comte de Buhi*. Entré au service en 1686, à l'âge de 15 ans, il était maréchal de camp en 1704, inspecteur général de cavalerie en 1707, lieutenant général en 1710, et, enfin, directeur général de la cavalerie en 1718. Le comte de Broglie justifia, par les plus brillants services, cet avancement exceptionnel. Il se distingua surtout pendant la guerre de la Succession d'Espagne, sous les ordres du maréchal de Villars, devant les lignes de Stollhofen, à la prise de Marchiennes, et, en 1713, à l'attaque du chemin couvert de Fribourg. La paix de Rastadt (1714) ayant momentanément suspendu ses services militaires, le comte de Broglie fut envoyé comme ambassadeur en Angleterre, et y négocia, en 1725, le traité de Hanovre. A la reprise des hostilités, il fut envoyé en Italie (1733), prit une part importante à la conquête du Milanais, et reçut, en 1734, le bâton de maréchal. Trois ans auparavant, le roi lui avait déjà conféré le collier de ses Ordres. Le nouveau maréchal scella sa promotion par le gain de la bataille de Guastalla.

Le 26 janvier 1739, il fut nommé gouverneur de la province d'Alsace; mais, lorsque la guerre de la Succession d'Autriche éclata, le roi l'appela à des fonctions plus actives, en lui confiant le commandement des troupes auxiliaires fournies à l'électeur de Bavière, plus tard empereur sous le nom de Charles VII; et, en 1742, il récompensa, par le titre de duc[1], tant les talents personnels dont fit preuve M. de Broglie que les anciens et honorables services de sa maison. On sait que l'armée française, après s'être maintenue pendant trois ans, en Bohême, contre des forces très-supérieures, fut obligée de se retirer. Le maréchal, qui n'avait cédé qu'après une résistance acharnée, fut rendu, bien à tort, responsable de cet insuccès final, et venait de recevoir l'ordre de se retirer dans ses terres, quand une pulmonie l'enleva subitement le 22 mai 1745. Le 27 mai 1743, il avait été nommé gouverneur des ville et citadelle de Strasbourg, mais en réalité il n'eut plus le temps d'exercer ce commandement important.

Le maréchal duc de Broglie laissait cinq enfants de son mariage avec Thérèse-Gilette Locquet de Grandville (1716) :

---

1. Les lettres patentes sont du mois de juin 1742; elles ont été enregistrées au parlement de Paris le 26 août suivant. Le roi, en conférant au maréchal et à ses descendants, par ordre de primogéniture, le titre de *duc de Broglie*, attacha ce titre à la terre, seigneurie et baronnie de Ferrières, qui fut érigée en *duché de Broglie*.

1° VICTOR-FRANÇOIS, duc de Broglie, né en 1718, qui suit.

2° CHARLES, comte de Broglie, marquis de Ruffec, etc., né en 1719, nommé d'abord *comte de Buhi*, puis *chevalier de Broglie*, brigadier en 1747, ambassadeur en Pologne en 1752; chevalier des Ordres du roi et maréchal de camp en 1757, lieutenant général en 1760; gouverneur, en 1761, de la ville de Cassel qu'il avait vigoureusement défendue pendant vingt-huit jours; enfin, gouverneur de Saumur (1770) et du comté de Bourgogne (1781). Il mourut cette même année, laissant de son mariage avec Louise-Augustine, fille de Louis-François, prince DE MONTMORENCY, premier baron Chrétien, trois filles et deux fils :

a) LOUISE-AUGUSTE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née en 1760, mariée au marquis DE VASSÉ.

b) PHILIPPINE-THÉRÈSE, née en 1762, mariée au marquis DE FOURNÈSE.

c) ADÉLAÏDE-CHARLOTTE, née en 1763, mariée à Nicolas-Gabriel, marquis DE MARCIEU.

d) AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, né en 1765, tué, en 1795, à Quiberon.

e) ÉLZÉARD-FERDINAND-FRANÇOIS, comte de Broglie, né en 1768, † 1837, sans laisser de postérité de son mariage avec la princesse Troubetskoï, née LÉVACHOFF.

3° FRANÇOIS DE BROGLIE, comte de RévEL, né en 1720; colonel du régiment de *Poitou*, infanterie, brigadier des armées du roi, puis maréchal des logis de l'armée commandée par le prince de Soubise, tué, le 5 novembre 1757, à la bataille de Rosbach, sans laisser de postérité.

4° MARIE-THÉRÈSE, née en 1732, mariée à Louis-Charles, comte DE LAMETH, maréchal de camp.

5° CHARLES DE BROGLIE, né en 1733, † 1777, évêque comte de Noyon, pair de France, etc.

XIV. VICTOR-FRANÇOIS, duc de Broglie, prince du Saint-Empire romain, maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, etc., naquit en 1718. A l'âge de 15 ans, il suivit son père en Italie comme aide de camp, obtint, en 1734, une compagnie dans le régiment *Dauphin*, et devint, après la victoire de Guastalla, colonel du régiment de *Luxembourg*. Il prit part, en cette qualité, à la campagne de Bohême, passa successivement brigadier et major général (1743); enfin, lieutenant général en 1748. Pendant la guerre de Sept ans, il commanda l'avant-garde de l'armée de Soubise, et battit, en 1758, à Sondershausen, un corps de 10,000 hommes, placé sous les ordres du prince d'Isenbourg. Louis XV lui donna, en récompense, le collier de ses Ordres et quatre des canons enlevés à l'ennemi. Une nouvelle victoire près de Bergen lui valut le don de quatre autres canons, et finalement, le commandement de l'armée avec la dignité de maréchal de France (16 décembre 1759). De son côté, l'empereur François Ier tint à reconnaître les services rendus à sa cause par le duc de Broglie, et, avec l'agrément du roi Louis XV, il lui conféra, pour lui et tous ses descendants légitimes

des deux sexes, le titre de prince du Saint-Empire romain[1]. Le maréchal manœuvra pendant plus de deux ans sur les bords de la Lahn et du Mein avec une habileté et un succès qui ne se démentirent qu'une fois, à Minden (1759). Les ennemis furent battus à Corbach (1760), à Cassel, à Grimberg. Mais, ayant été obligé de battre en retraite à Filingshausen, il se vit privé du commandement de l'armée et exilé dans son duché (1762). Le gouvernement de l'Alsace, auquel il avait été appelé l'année précédente, lui fut également enlevé. Cependant, en 1771, le roi lui confia celui de la province des Trois-Évêchés. Nommé, en 1789, commandant de l'armée que Louis XVI voulait réunir entre Versailles et Paris, et, quelques mois plus tard, ministre de la guerre, il se vit obligé, au bout de quatre jours, de s'enfuir de Paris, faillit être victime d'une émeute à Verdun, trouva les portes de Metz fermées devant lui, et finit par se réfugier à Luxembourg. Il commanda, en 1792, l'armée des princes, reçut, en 1797, de l'empereur de Russie le titre de feldmaréchal, et mourut, en 1804, à Münster, en Westphalie, au moment où Bonaparte venait de l'inviter à rentrer dans sa patrie. C'est de lui que Mme Élisabeth de France écrivait, le 25 septembre 1790, à la marquise de Raigecœur : «Quand tu verras le maréchal, dis-lui bien des choses de ma part : pour les vertus et la bonté, il me rappelle M. de Penthièvre[2].»

Le troisième maréchal de Broglie avait été marié deux fois : 1° avec Marie-Anne Dubois de Villers, † 1751 ; 2° avec Louise-Augustine-Salbigothon de Crozat de Thiers (avril 1752). Sa première femme lui donna quatre fils qui moururent en bas âge. Du second lit sont issus quatre filles et cinq fils :

1° Louise-Augustine-Thérèse, princesse de Broglie, née en 1753, mariée, en 1768, au comte de Damas-Crux, plus tard maréchal de camp.

2° Charlotte-Amédée-Salbigothon, princesse de Broglie, née en 1754, mariée, en 1774, à François-*Louis*, baron, puis comte d'Helmstatt, alors mestre de camp de hussards, plus tard maréchal de camp (né en 1752, † 1841)[3].

---

1. Le diplôme est du 28 mai 1759. Le texte latin en est transcrit *in extenso* à la suite de la notice imprimée, citée plus haut. Les titres de la maison de Broglie à cette haute distinction y sont résumés dans les termes les plus honorables.

2. *Lettres de Madame Élisabeth,* publiées par M. Feuillet de Conches. Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né en 1725, mort en 1793, était alors un des hommes les plus universellement respectés. Il eut pour fils le prince de Lamballe.

3. La famille d'Helmstatt est l'une des plus anciennes et des plus illustres de la noblesse autrefois immédiate du Kraichgau (Palatinat badois). Elle est issue, avec celles de Gœler de Ravensbourg et de Mentzingen, d'une même souche que l'on peut suivre, en remontant, jusqu'au dixième siècle. Charles Gœler de Ravensbourg, fils de Raban, qui vivait vers 940 dans le Kraichgau, eut, de son mariage avec une comtesse Berthe, trois fils, dont l'aîné, Henri, continua la maison *de Gœler,* tandis que le puîné, Hugues, fondait celle *de Mentzingen,* et le cadet,

3° Charles-Louis-Victor, prince de Broglie, né en 1756, qui suit, auteur de la ligne actuelle des ducs de Broglie.

4° Auguste-Joseph de Broglie, prince de Révél, auteur de la ligne actuelle des princes de Broglie-Révél, né en 1762.

5° Adélaïde-Françoise, princesse de Broglie, née en 1764, mariée, en 1782, avec Adélaïde-Marie-Stanislas de Boisse.

6° Charles-Louis-Victor, prince et abbé de Broglie, né en 1765.

7° Maurice-Jean-Madeleine, prince et abbé de Broglie, né en 1766, évêque de Gand, † 1821.

8° Aglaë-Charlotte-Marie, princesse de Broglie, née en 1771, mariée, en 1778, à Casimir, marquis de Murat.

9° Victor-Amédée-Marie, prince de Broglie, né en 1772, marié, en 1801, à Charlotte-Olive-Geneviève de Montreuil († 1839), dont il eut une fille, Victorine, qui épousa, en 1821, Alphonse, duc de Berghes.

A. LIGNE AINÉE OU DUCALE.

XV. Charles-Louis-Victor de Broglie, prince du Saint-Empire, né le 22 septembre 1756, entra dans l'armée comme ses ancêtres, et parvint, fort jeune encore, au grade de colonel en second du régiment de *Saintonge,* infanterie. Il commandait le régiment de *Bourbonnais,* quand, en janvier 1789, il fut immatriculé, pour la terre de Dettwiller, dans la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace. Cette terre, ainsi que le marquisat de Bollwiller et plusieurs autres

---

Ulrich, celle *d'Helmstatt.* Bientôt les trois familles cessèrent de porter toutes leur nom patronymique de *Gœler,* et se firent exclusivement connaître sous le nom de leurs terres respectives. Mais elles ont conservé jusqu'à nos jours, en signe de leur commune origine, des armes identiques : *d'argent au corbeau de sable au vol éployé, langué de gueules**, et jusqu'à la suppression des dîmes dans le grand-duché de Bade, elles jouirent conjointement de la dîme dans le village de Düren.

Le baron Louis d'Helmstatt, époux de Mlle de Broglie, reçut, en 1792, le titre de comte. Il laissa un fils, *Auguste*-Raban-Victor-Marie (né en 1776, † 1842), chambellan badois, qui se maria, en 1806, avec Françoise-Henriette, baronne de Cetto; sa veuve († 1848) épousa, en secondes noces, le lieutenant général marquis Anatole de Lawœstine et Bezelaër, grand d'Espagne, plus tard commandant en chef des gardes nationales de la Seine, et aujourd'hui gouverneur de l'hôtel des Invalides.

Le comte Auguste d'Helmstatt laissa deux fils, dont l'aîné, *Charles*-Louis-Adrien-Marie, chambellan et conseiller de régence bavarois, marié à Marie, comtesse Seinsheim de Grünbach, est aujourd'hui le chef du nom et des armes de la famille, et dont le cadet, *Maximilien*-Joseph-Marie, ancien capitaine de cavalerie au service de France, est chambellan du grand-duc de Bade. Celui-ci, marié à Auguste, baronne de Leuprechting, a seul des enfants : deux filles et un fils. Voy. Kneschke, *Adelslexic.,* t. IV, p. 299; Gauhe, t. Ier, p. 818; *Gothaisches Handbuch der gräfl. Häuser,* p. 321; *Gräfl. Taschenbuch,* 1867.

* Le cimier propre à la famille de Helmstatt consiste en deux cornes de buffle, l'une de sable, l'autre d'argent.

seigneuries, lui avait été apportée en dot par sa femme, Sophie-Rose DE ROSEN, *de Klein-Roop*, descendante du maréchal de ce nom. Richement possessionné en Alsace, le prince de Broglie siégea d'abord à l'assemblée générale de cette province, puis aux États généraux comme député du district de Colmar. En 1791, il fut employé comme maréchal de camp à l'armée du Rhin, ayant Desaix pour aide de camp; mais, ayant refusé de reconnaître l'acte qui suspendait le roi de ses fonctions, il fut destitué, se retira pendant quelques mois dans ses terres d'Alsace, puis fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et exécuté le 10 juillet (*al.* le 27 juin) 1794[1]. Il laissait quatre enfants :

1° AMÉLIE, princesse de Broglie, née en 1781, qui épousa Charles, marquis DE MOGES (†).
2° CONSTANCE, princesse de Broglie, née en 1781, mariée à Victor, comte DE L'AIGLE.
3° OCTAVIE, princesse de Broglie, mariée à François, comte DE MENOU.
4° ACHILLE-CHARLES-LÉONCE-*VICTOR*, prince, puis duc de Broglie, qui suit.

XVI. ACHILLE-CHARLES-LÉONCE-*VICTOR* DE BROGLIE, prince, puis duc de Broglie, après la mort de son grand-père, chef actuel de sa maison (1868), est né le 1er décembre 1785. Il remplit sous l'Empire des fonctions administratives et diplomatiques, fut appelé, dès 1814, à la chambre des pairs, entra, le 9 août 1830, comme ministre de l'instruction publique, dans le premier cabinet formé par le roi Louis-Philippe, et reçut successivement sous ce règne le portefeuille des affaires étrangères (1832-1834) et la présidence du conseil (1834). Mais il se retira du ministère en 1835, et refusa d'y rentrer, malgré les sollicitations qui lui furent adressées à plusieurs reprises. Après la révolution de Février, le duc de Broglie vécut pendant quelque temps dans la retraite, mais fut envoyé, en 1849, par le département de l'Eure, à l'Assemblée législative. Depuis le 2 Décembre, il est resté étranger aux affaires; mais, en 1855, l'Académie française l'a appelé à occuper le fauteuil vacant par la mort du comte de Sainte-Aulaire : M. de Broglie siégeait déjà, depuis 1833, à l'Académie des sciences morales et politiques.

Il est grand-croix de la Légion d'honneur et de plusieurs autres ordres.

Du mariage de M. le duc de Broglie avec Albertine DE STAËL-HOLSTEIN, fille de Mme de Staël, et, par conséquent, petite-fille de Necker (1816, † 1838), sont issus trois enfants :

---

1. Après la mort de son époux, Mme de Broglie se remaria avec M. le marquis René Voyer d'Argenson. De cette seconde union est né, en 1796, un fils, littérateur et archéologue distingué.

1° LOUISE, princesse de Broglie, née en 1818, mariée, en 1836, à Louis (*al.* Joseph-Othenin)-Bernard DE CLÉRON, comte d'Haussonville.

2° JACQUES-VICTOR-*ALBERT*, prince de Broglie, né le 13 juin 1821, membre de l'Académie française, marié, le 19 juin 1845, à *Pauline*-Éléonore DE GALARD DE BÉARN († 28 novembre 1860), dont il a eu cinq fils:

a) LOUIS-ALPHONSE-*VICTOR*, né le 30 octobre 1846.
b) *MAURICE*, né le 19 février 1848, †.
c) HENRI-*AMÉDÉE*, né le 8 février 1849.
d) *FRANÇOIS*-MARIE-ALBERT, né le 16 décembre 1851.
e) *EMMANUEL*, né le 22 avril 1854.

3° AUGUSTE-THÉODORE-*PAUL*, prince de Broglie, né le 18 juin 1834, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur.

B. LIGNE CADETTE OU DES PRINCES DE BROGLIE-RÉVEL.

XV. AUGUSTE-JOSEPH DE BROGLIE, prince de Rével, né en 1762, † 1795, capitaine à la suite du régiment d'*Aunis*, infanterie, épousa, en 1782, Françoise-Louise-Angélique DE LA BROUSSE DE VERTEILLAC, qui lui donna quatre enfants:

1° AUGUSTE-CÉSAR-VICTOR, † à Austerlitz, sans postérité.
2° ALPHONSE-GABRIEL-*OCTAVE*, qui suit.
3° ALEXANDRINE-SIMPLICIE, princesse de Broglie, née en 1787, mariée, en 1811, en Russie, à Paul, baron DE NICOLAY.
4° CHARLES-FRANÇOIS-LADISLAS, né en 1788, † 1813 à Culm, sans postérité.

XVI. ALPHONSE-GABRIEL-*OCTAVE* DE BROGLIE, prince de Broglie-Révél, né le 11 novembre 1786, mort le 2 septembre 1865, maréchal de camp démissionnaire en 1830, officier de la Légion d'honneur, épousa, le 18 juin 1818, sa cousine, D[lle] *Armandine*-Sophie-Charlotte, fille de Charles, marquis DE MOGES, et d'Amélie, princesse de Broglie, de la ligne aînée, dont il eut deux fils:

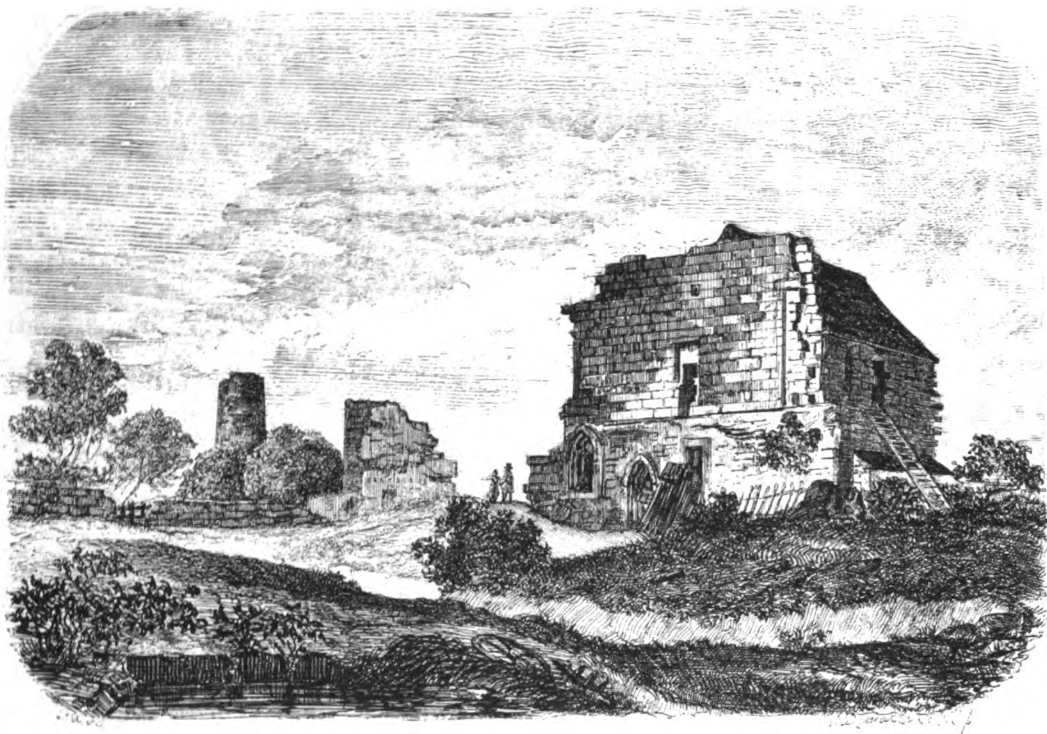
1° *AUGUSTE*-VICTOR, prince de Broglie, qui suit.

2° *RAYMOND*-CHARLES-AMÉDÉE, prince de Broglie, né le 15 mai 1826, marié, le 22 janvier 1855, à D[lle] *Marie*-Louise DE VIDART, dont:

a) *JOSEPH*-PAUL-OCTAVE-MARIE, né le 11 avril 1861.
b) *LOUIS*, né le 27 mai 1862.
c) *OCTAVE*, né le 13 août 1863.
d) *AUGUSTIN*, né le 22 novembre 1864.

XVII. *Auguste*-Victor de Broglie, prince de Broglie-Révol, chef actuel de la branche cadette, né le 6 avril 1822, est marié, depuis le 13 mai 1851, avec D^{lle} Pauline de Vidart, fille du vicomte de Vidart, dont il a quatre enfants :

1° *Henri*-Louis-César-Paul, né le 20 avril 1852.
2° *Charles*-Louis-Antoine, né le 18 mars 1854.
3° *George*-Armand-Édouard, né le 13 mai 1856.
4° *Louise*, née le 3 décembre 1864.



Ruines du château de Herrenstein.

MAISON DE CHOISEUL.

ARMES.

D'azur à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq dans chaque canton du chef, posées en sautoir, et quatre dans chaque canton de la pointe, posées en carré [1], l'écu timbré d'une couronne de duc et posé sur un manteau de pair de France.

La maison DE CHOISEUL [2] figure depuis le commencement du dix-huitième siècle sur la liste des familles possessionnées en Alsace. Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuze, comte de Sorcy, colonel du régiment d'*Agénois*, épousa, en 1712, Honorée-Julie-Françoise, fille de Béat-Jacques de Zurlauben, comte de Villé, colonel d'un régiment allemand, lieutenant général des armées du roi, tué à Hochstett, en 1704, et de Julie de Sainte-Maure [3]. Dès 1703, Louis XIV avait déclaré le comté de Villé fief féminin. Aussitôt après son mariage, le marquis de Meuze obtint du roi des lettres de confirmation; il se mit en possession

1. Les branches d'***Aigremont*** et de ***Chevigny*** écartelaient les armes de Choiseul de celles d'AIGREMONT : ***de gueules au lion couronné d'or***. La branche d'***Esguilly*** portait sur le tout: ***d'azur à trois pals d'or***, qui est d'ESGUILLY, le maréchal Charles de ***Praslin : d'argent à deux fasces de sable, parti d'argent au lion de sable***.

2. Le P. ANSELME, ***Hist. généal. des grands officiers de la Couronne***, t. IV, p. 817 et suiv.; MORÉRI, ***Dict. hist***,. édit. de 1759; LACHENAYE-DESBOIS, ***Dict. de la Nobl.***, 1772, t. IV, p. 474 et suiv.; SCHŒPFLIN, ***Als. ill.***, trad. Ravenez, t. IV, p. 462; ***Encyclop. des gens du monde***, t. V, p. 767 et suiv.; ***Biographie universelle***, 1823, v^is CHOISEUL et PRASLIN, etc.

3. Les Zurlauben étaient une branche puînée de la maison valaisane des barons DE LA TOUR-CHATILLON (***von Gestelenburg***, en allemand); un grand nombre d'entre eux servirent en France dans les Gardes-Suisses. La terre de Villé avait d'abord été donnée par Louis XIV à CONRAD DE ZURLAUBEN, brigadier de ses armées (mars 1681); mais celui-ci étant mort sans postérité l'année suivante, le roi en gratifia JEAN-BÉAT, qui était un neveu de Conrad (1687); la terre fut érigée en comté en décembre 1692. (LACHENAYE-DESBOIS, t. XII, p. 848 et 850.)

de l'héritage des Zurlauben, et sa famille en conserva la jouissance depuis cette époque jusqu'à la Révolution.

La maison de Choiseul occupe dans les annales de la France une place trop importante; elle a, d'autre part, été trop peu mêlée à l'histoire de l'Alsace, malgré la circonstance que nous venons d'indiquer, pour que nous puissions retracer ici sa généalogie complète. Nous nous bornerons, comme pour les maisons de Hohenlohe et de Rohan, à indiquer très-sommairement sa filiation et les branches qu'elle a produites.

Raynier, seigneur de Choiseul, que les généalogistes sont d'accord à considérer comme l'auteur de la famille, était, dès l'an 1060, le premier vassal du comté de Langres. Il appartenait même, selon toute vraisemblance, et de l'avis à peu près unanime des historiens, à la maison de Langres, qui était, comme on le sait, une branche de la maison souveraine de Champagne. Le bourg dont il portait le nom est situé à quelques lieues de la ville de Langres. Son petit-fils au VI[e] degré, Raynard III, sire de Choiseul, épousa une arrière-petite-fille du roi Louis VI le Gros, Alix de Dreux, dame de Salins et de Traves, fille de Robert II, comte de Dreux, de Nevers et de Braine, et de Yolande de Coucy. De ce mariage naquirent deux fils : Jean I[er], qui continua la maison de *Choiseul,* et Robert, auteur de la ligne des seigneurs de *Traves,* dont la dernière branche survivante s'éteignit en la personne de François-Éléonor de Choiseul *de Traves,* comte de Choiseul-Vanteau, mestre de camp, qui mourut en 1718, laissant une fille unique, mariée à Charles-Joseph d'Andigné, comte de Vezins.

Jean I[er], marié avec Berthemette d'Aigremont, héritière de la terre de ce nom, fut le père de Jean II, qui lui-même eut deux fils. L'un, Jean III, continua la branche aînée de la maison de Choiseul, qui, après avoir produit les rameaux de *Clémont* et de *Lanques,* s'éteignit, au XX[e] degré à partir de Raynier I[er], par la mort de Victor-Amé de Choiseul, *marquis de Lanques,* dont la fille unique, Madeleine-Gabrielle-Antoinette, épousa, en 1721, Jacques-Philippe-Auguste de la Tour-Gouvernet, marquis de la Charce. L'autre, Régnier I[er], donna naissance à la branche des *seigneurs d'Aigremont* (1310).

La première branche d'*Aigremont* se subdivisa d'abord à la mort de Régnier III, petit-fils de Régnier I[er], vers 1370. Son fils aîné, Renaud, donna naissance à plusieurs rameaux, dont le principal, celui des *seigneurs d'Isché,* s'éteignit en 1698, sans avoir produit aucun personnage remarquable. Son fils cadet, Pierre I[er], dit *Gallehaut,* est, au contraire, l'auteur commun de toutes les branches qui ont depuis porté à un si haut degré l'illustration de la maison de Choiseul.

Pierre Ier eut, par son fils Pierre II (✝ 1465), deux petits-fils : 1° Jean, auteur des lignes de *Beaupré* et *Meuze,* dont on trouvera indiquées plus bas les multiples ramifications; 2° Pierre III, auteur de celle de *Chevigny*.

LIGNE DE BEAUPRÉ ET MEUZE.

René de Choiseul, petit-fils de Jean, descendant au XVIe degré de Raynier, premier seigneur de Choiseul, baron de Meuze et de Beaupré, chevalier de l'Ordre du roi et gouverneur de Coiffi, épousa Mahaud de Francières, héritière de la seigneurie de ce nom, et en eut trois fils : l'aîné, Chrétien, donna naissance à la branche de *Beaupré;* le second, Maximilien, à celle de *Meuze;* le troisième, Jean, à celle de *Francières.*

I. BRANCHE DE BEAUPRÉ.

Chrétien de Choiseul, seigneur et baron de *Beaupré,* eut deux fils : Louis-François et Antoine. De l'aîné sont issus, par ses petits-fils François-Joseph Ier et Antoine (tous deux fils de Louis de Choiseul-Beaupré, mais de lits différents), les deux rameaux de *Stainville* et de *Sommeville,* dont le premier fut revêtu de la dignité de duc et pair, et dont le second fournit plusieurs officiers généraux aux armées de terre et de mer. Du fils cadet de Chrétien, Antoine, seigneur de Boudon et de Daillecourt, est issu le rameau de *Daillecourt.*

A. RAMEAU DE STAINVILLE.

François-Joseph Ier, capitaine de vaisseau, fut tué, en 1711, près de Saint-Domingue, dont il était gouverneur. Il avait épousé Nicole, fille de Charles, baron de Stainville, et sœur d'Étienne, comte de Stainville, feldmaréchal général au service de l'Empire. Il en eut un fils, François-Joseph II, qui fut institué héritier universel par le comte de Stainville, son oncle maternel, à la charge de porter son nom et ses armes; François-Joseph II fut ambassadeur du duc de Lorraine à Londres et à Versailles, chevalier de l'ordre de la Toison d'or (1753), et mourut en 1770, laissant de son mariage avec Françoise-Louise de Bassompierre, trois fils : 1° Étienne-François, l'illustre ministre de Louis XV; 2° Léopold-Charles, archevêque-duc de Cambrai, prince d'Empire (1764); 3° Jacques, appelé *le comte de Stainville,* lieutenant général des armées du roi.

Un comte PHILIPPE DE CHOISEUL-*Stainville*, probablement fils de Jacques, fut maréchal de France en 1783, et gouverneur de Strasbourg depuis 1770 jusqu'à sa mort en 1789; sa fille, Françoise-Thérèse, épousa, en 1782, Joseph GRIMALDI, second fils d'Honoré III, prince de Monaco, et périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.



Le ministre Étienne-François de Choiseul.

La biographie du ministre Étienne-François de Choiseul se trouve partout. Nous nous bornerons à rappeler que, né en 1719 et mort en 1785 sans postérité, il occupa, de 1753 à 1757, les ambassades de Londres et de Vienne, reçut, à son retour, le portefeuille des affaires étrangères qu'il échangea plus tard contre ceux de la guerre (1761) et de la marine (1763), fut fait duc et pair héréditaire en 1758, lieutenant général en 1759, chevalier des Ordres du roi et de la Toison

d'or en 1761, colonel général des Suisses et Grisons en 1762. C'est lui qui, la même année, provoqua la suppression de l'ordre des Jésuites; qui négocia entre tous les princes de la maison de Bourbon le traité d'alliance contre l'Angleterre, connu sous le nom de *Pacte de famille,* et qui releva la marine française. Il fut disgracié par le roi à l'avénement de Mme Du Barry; mais l'estime et la reconnaissance publiques le suivirent dans son exil.

Le duc Étienne-François de Choiseul-Stainville transmit son titre et sa pairie à l'un de ses jeunes parents, CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL DE CHOISEUL, du rameau de *Daillecourt,* né en 1762, qu'il éleva sous ses yeux à Chanteloup et maria à l'une de ses nièces. Le second duc de Stainville, colonel de *Royal-Dragons* en 1789, fut, en 1791, l'un des officiers de confiance chargés d'assurer la fuite du roi. Ayant échoué dans sa mission, il n'en resta pas moins l'un des plus fidèles serviteurs de Louis XVI, et n'émigra que quand l'incarcération du prince eut rendu son dévouement inutile. Depuis 1792 jusqu'à la Restauration, sa vie n'est qu'une longue suite de vicissitudes et d'épreuves. Au retour des Bourbons, il alla siéger à la Chambre des pairs et y conquit bientôt par l'indépendance de son caractère et son attachement à la Charte la place la plus honorable. La révolution de Juillet appela tout naturellement sur lui l'attention du nouveau gouvernement, et le roi Louis-Philippe s'empressa de s'attacher le duc comme aide de camp et comme gouverneur du Louvre. M. de Choiseul mourut en 1838, entouré d'un respect universel; il avait alors le grade de lieutenant général et la grand'croix de la Légion d'honneur. A défaut de fils, M. de Choiseul avait obtenu la substitution de son gendre, le marquis de Marmier, à sa pairie (15 mai 1818) et à son titre de duc.

B. RAMEAU DE DAILLECOURT.

Le fils d'Antoine de Choiseul (fils de Chrétien), JACQUES-FRANÇOIS, dit *le marquis de Beaupré,* maréchal de camp, lieutenant général pour le roi au gouvernement de Champagne, eut de son mariage avec Marie-Anne DU CHÂTELET *de Fresnières,* douze enfants, entre autres: ANTOINE-CLÉRIADUS Ier, qui lui succéda dans ses charges (1686), et GABRIEL-FLORENT, évêque de Mende.

Antoine-Clériadus Ier, qui mourut lieutenant général des armées du roi en 1726, est le père de CLAUDE-ANTOINE, aumônier du roi, évêque-comte de Châlons, pair de France; de CHARLES-MARIE, qui continua la famille, et d'ANTOINE-CLÉRIADUS II, docteur en théologie, aumônier du roi, plus tard primat de Lorraine, grand-aumônier du roi de Pologne (1742), puis archevêque de Besançon (1754), et cardinal (1761), mort en 1774.

Charles-Marie, connu, comme presque tous les membres de sa branche, sous le nom de *Choiseul-Beaupré,* succéda à son père et à son grand-père dans la lieutenance générale en Champagne, puis devint sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais (1733). Marié avec Anne-Marie, fille et unique héritière de François, marquis de Bassompierre, il en eut trois enfants, entre autres:

1° Marie-Gabriel-Florent, comte de Choiseul-Beaupré, colonel d'infanterie, mort à Strasbourg, en 1753, et père de Marie-Gabriel-Florent-Auguste, né en 1752, qui, après son mariage avec la fille du marquis de Gouffier (1771), s'appela *comte de Choiseul-Gouffier,* remplit, avant la Révolution, les fonctions d'ambassadeur du roi à Constantinople, se retira en Russie, de 1792 à 1802, devint, à la Restauration, ministre d'État et pair de France, et mourut en 1817. Le comte de Choiseul-Gouffier est surtout connu comme archéologue. On lui doit, sur les antiquités de la Grèce, de savants travaux, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des inscriptions (1776) et de l'Académie française (1784). Il était l'ami et le protecteur des gens de lettres, notamment, de l'abbé Barthélemy et de Delille. Après la mort de Mlle de Gouffier, il avait épousé en secondes noces la princesse Hélène de Beaufremont. Un autre comte de Choiseul-Gouffier siégea à la Chambre des pairs jusqu'en 1840.

2° Claude-Antoine-Clériadus, marquis de Choiseul-Beaupré, chambellan du roi de Pologne, lieutenant général des provinces de Champagne et de Brie, inspecteur général de cavalerie (1764), qui épousa, en 1755, Diane-Gabrielle, marquise de la Baume, dont il eut deux fils.

Les deux branches de Choiseul-Gouffier et de Choiseul-Daillecourt ont encore des représentants en Russie et en France.

II. BRANCHE DE MEUZE.

Les premiers barons et marquis de Choiseul-*Meuze* furent au service des ducs de Lorraine.

François, fils de Maximilien Ier et de Catherine du Châtelet, fut colonel d'infanterie et mestre de camp de cavalerie († 1669). Il épousa Catherine-Marguerite de Florainville, dont il eut huit enfants, entre autres: Maximilien II, colonel, premier gentilhomme de la Chambre, et conseiller d'État du duc de Lorraine.

Celui-ci, de son mariage avec Jeanne l'Abbé, eut plusieurs fils, dont le second est Henri-Louis de Choiseul, *marquis de Meuze,* qui épousa Mlle de Zurlauben, et acquit de son chef des domaines en Alsace. Il laissa deux fils:

1° **Maximilien-Jean**, *marquis de Meuze*, né en 1715, colonel d'infanterie, † 1738, père de **Claude-Maximilien-Joseph**, dit le *comte de Choiseul*, né en 1735, capitaine de cavalerie, non marié, et de **François-Joseph**, né en 1736, dit le *marquis de Meuze*, guidon des gendarmes bourguignons (1767), marié, en 1761, avec Anne-Élisabeth de Braque, dont une seule fille (en 1770).

2° **François-Honoré**, *comte de Choiseul-Meuze*, né en 1716, brigadier des armées du roi, † 1746, laissant de Béatrix-Clémentine-Désirée du Han de Martigny, sa femme, un seul fils, **Louis-François-Honoré**, *chevalier de Choiseul*, né en 1745, chevalier de Malte en 1748.

III. BRANCHE DE FRANCIÈRES.

Nous n'avons à citer de cette branche que son dernier représentant, Claude, comte de Choiseul-*Francières,* petit-fils de Jean, dont elle était issue.

Claude, né en 1632, entra au service à l'âge de 17 ans, prit une part glorieuse à la bataille du Saint-Gothard, à la défense de l'île de Candie contre les Turcs (1664), et à la campagne de Flandre sous Turenne et Condé. Ses exploits au combat de Senef lui valurent, en 1676, le grade de lieutenant général des armées du roi. De nouveaux services en Alsace et dans le Palatinat, sur le haut et sur le bas Rhin, furent récompensés, en 1688, par le collier des Ordres du roi, et, cinq ans après, par le bâton de maréchal de France. Doyen des maréchaux, en 1707, il mourut, en 1711, sans laisser de postérité.

LIGNE DE CHEVIGNY.

Pierre III, dit *Gallehaut,* second fils de Pierre II de Choiseul, d'*Aigremont,* et de Richarde d'Oiselet, sa seconde femme, épousa, en 1479, Catherine du Plessis, *dame de Chevigny,* fille de Thibaut du Plessis, seigneur de Barberey, de Praslin, de Chevigny, etc., et d'Antoinette de Jaucourt. Il en eut cinq enfants, dont l'aîné, Jean, continua la branche de *Chevigny*, et dont le second, Nicolas, donna naissance à celle de *Praslin,* ou des *ducs de Choiseul,* éteinte au commencement du dix-huitième siècle.

I. BRANCHE DE CHEVIGNY.

La branche de *Chevigny* se continua par Marceau et son fils François de Choiseul, qui tous deux furent décorés de l'Ordre du roi. François épousa Françoise d'Esguilly, héritière de la terre de ce nom, dont il eut plusieurs enfants:

l'aîné, Jacques, et ses descendants, portèrent le titre de *comtes de Chevigny;* le second, Alexandre, avait été institué héritier par son aïeul maternel, à condition de prendre le nom et les armes d'*Esguilly;* mais comme il ne laissa qu'une fille, la substitution portée par le testament de Jacques d'Esguilly s'ouvrit au profit du fils cadet, Jean, qui est l'auteur des Choiseul d'*Esguilly* et de *Bussières* (du chef de sa femme, Anne de Franay, *dame de Bussières*). Le rameau d'*Esguilly* s'éteignit, en 1733, en la personne du petit-fils de son auteur, Charles, capitaine de cavalerie.

A. RAMEAU DE CHEVIGNY ET DES DUCS DE PRASLIN.

Le petit-fils de Jacques de Choiseul de *Chevigny*, Hubert de Choiseul, dit *le marquis de Choiseul*, comte de Chevigny, etc., brigadier des armées du roi, mourut, en 1727, laissant de son second mariage avec Henriette-Louise de Beauvau, un fils, César-Gabriel, né en 1712. César-Gabriel, lieutenant général des armées du roi et de la province de Dauphiné, ambassadeur à Vienne, ministre des affaires étrangères et de la marine, fit faire, en cette dernière qualité, de grands travaux, surtout au port de Brest. Il reçut, en 1762, le collier des Ordres, le titre de *duc de Praslin* et la pairie; c'est lui qui signa le traité d'Hubertsbourg, qui mit fin à la guerre de Sept ans (1763). Il partagea, en 1770, la disgrâce du duc de Choiseul-Stainville, et mourut, en 1785, comme lui.

De son mariage avec Anne-Marie de Champagne-la-Suze naquit, en 1734, un fils, Renaud-César-Louis, qui fut ambassadeur à Vienne et à Naples, sous Louis XV, puis député de la noblesse d'Anjou aux états généraux, et, sous l'Empire, sénateur et commandant de la Légion d'honneur. Marié avec la fille aînée de Louis, duc de Lorges, maréchal de France, Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort, il eut plusieurs fils, entre autres :

1° Antoine-César-Félix, duc de Choiseul-Praslin, né vers 1755, qui fut chambellan de l'Empereur, se tint à l'écart sous la Restauration, entra à la Chambre des pairs, en 1830, et mourut, en 1841, avec la réputation d'un vrai philanthrope.

Le rameau ducal de Choiseul-Praslin a aujourd'hui pour chef le duc *Gaston*-Louis-Philippe, né le 7 août 1834; il est représenté, en outre, par les deux frères et les six sœurs du duc; par son oncle, le comte Edgard, et par ses deux tantes.

2° César-Hippolyte, né en 1757, qui eut un fils, le comte Albéric, né en 1787, pair de France, et une fille, la duchesse Charles de Talleyrand-Périgord.

3° **César-René**, né en 1779, qui a laissé un fils, le vicomte **Ferry**, né en 1808, et trois filles.

B. RAMEAU DE BUSSIÈRES.

Ce rameau, qui a donné plusieurs officiers de cavalerie à l'armée française, était représenté, en 1770, par Louis-Marie-Gabriel-César, marquis de Choiseul, seigneur de Bussières, né en 1734, maréchal de camp, marié avec *N.* de Raby.

II. BRANCHE DE PRASLIN.

Cette branche, issue de Nicolas de Choiseul, acquit les terres de Praslin, du Plessis-Saint-Jean, etc., par la donation qu'en fit à Nicolas sa tante maternelle, Jeanne du Plessis, veuve sans enfants de Ferry de Grancey et de Mathelin de Balathier. Ferry I[er] de Choiseul, fils de Nicolas, y ajouta la terre d'Hostel par son mariage avec Anne de Béthune, *dame d'Hostel*. Il laissa deux fils :

1° Charles, *marquis de Praslin,* † 1626, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et de la première compagnie française des Gardes du corps, lieutenant général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Troyes, chevalier des Ordres du roi, maréchal de France, gouverneur et lieutenant général de Saintonge, Angoumois, pays d'Aunis et La Rochelle. Il eut de son mariage avec Claude de Cazillac (1591) sept enfants, dont un seul, François, continua la famille. Encore ne laissa-t-il à sa mort, en 1690, qu'une fille, Marie-Françoise de Choiseul, qui épousa successivement deux de ses cousins des rameaux d'*Hostel* et de *Beaupré*.

2° Ferry II, *comte du Plessis et d'Hostel,* chevalier de l'Ordre du roi, qui eut de sa femme, Madeleine Barthélemy de Beauverger, sept enfants, entre autres:

1° Charles, auteur du rameau des comtes du Plessis-Praslin et des ducs de Choiseul.
2° Ferry III, auteur des comtes d'Hostel.
3° Gilbert, évêque de Tournay, † 1689.

A. RAMEAU DES DUCS DE CHOISEUL.

César de Choiseul, *comte du Plessis-Praslin, duc de Choiseul* et pair de France en 1665, naquit en 1598, servit d'abord, à la tête d'un régiment d'infanterie, dans la guerre contre les Calvinistes, puis en Italie, où il conquit successivement les grades de maréchal de camp et de lieutenant général. Envoyé plus tard en Catalogne, il y prit, en 1645, la place de Rosas, et reçut en récompense le

bâton de maréchal de France. Dans les années suivantes, il se distingua de nouveau, soit en Italie, soit en Flandre : c'est lui qui battit, sous les murs de Réthel, Turenne, alors à la tête des Espagnols (1650). Il fut nommé, à la même époque, gouverneur de Monsieur, duc d'Orléans, et décoré du collier des Ordres (1662). En 1671, il épousa par procuration, au nom de ce prince, la princesse palatine Élisabeth-Charlotte, fille de l'électeur Charles-Louis. Il mourut quatre ans après ; sa femme, Colombe LE CHARRON, lui avait donné plusieurs enfants, entre autres :

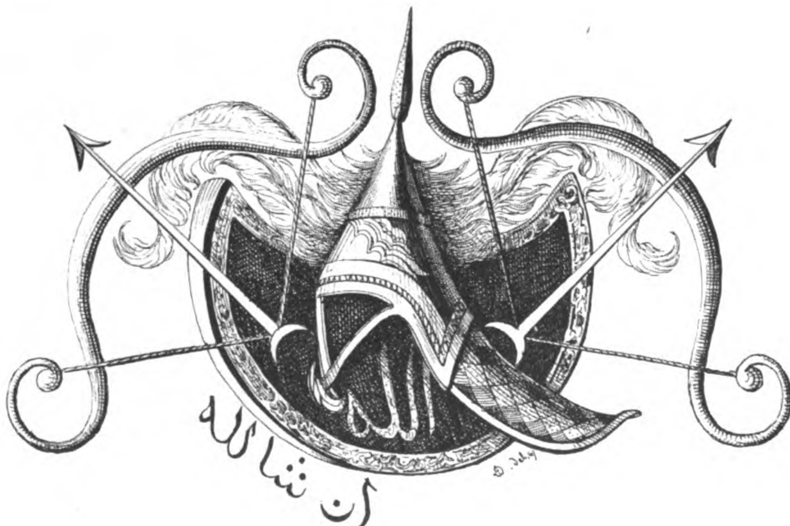
1° CHARLES, *comte du Plessis*, maréchal de camp, tué à la bataille de Réthel.

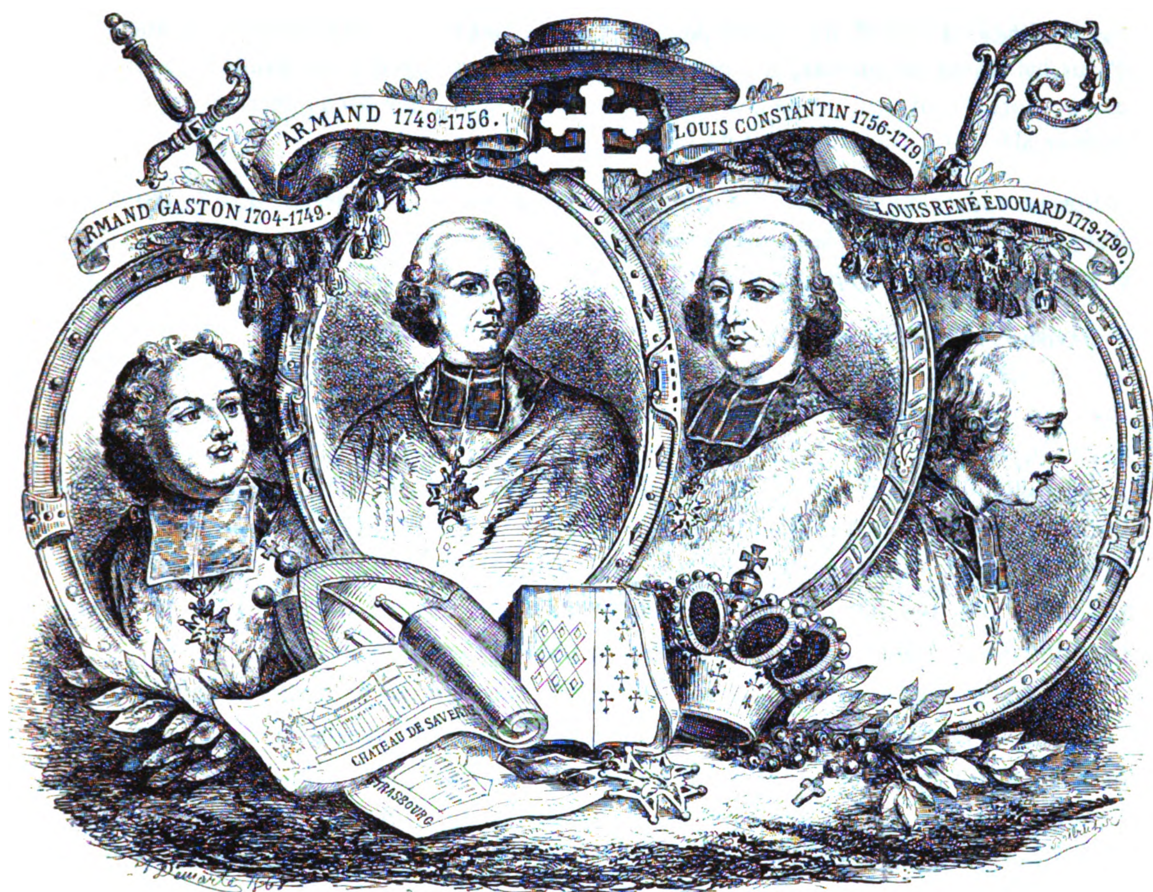
2° ALEXANDRE, *comte du Plessis-Praslin*, maréchal de camp, tué au siége d'Arnheim, en 1672, laissant de son mariage avec Marie-Louise LE LOUP DE BELLENAYE, un fils unique, CÉSAR-AUGUSTE, qui succéda à son grand-père dans la duché-pairie de Choiseul, mais mourut fort jeune, en 1684, d'une blessure reçue au siége de Luxembourg.

3° CÉSAR-AUGUSTE, dit d'abord *le chevalier du Plessis-Praslin*, duc de Choiseul et pair de France après la mort de son neveu. Il se distingua en Alsace et dans les Pays-Bas, parvint au grade de lieutenant général, et reçut, en 1688, le collier des Ordres. Il mourut en 1705, ne laissant que des filles. La pairie de Choiseul s'éteignit avec lui.

B. RAMEAU D'HOSTEL.

Nous n'avons à citer de ce rameau que son dernier représentant, JEAN-BAPTISTE-GASTON DE CHOISEUL, *comte d'Hostel,* marquis de Praslin par sa femme, petit-fils de Ferry III; lieutenant général, mort à Milan de ses blessures, en 1705, ne laissant qu'une fille, qui épousa le comte Pierre DE RENNEPONT.





Les quatre cardinaux de Rohan, princes-évêques de Strasbourg.

MAISON DE ROHAN.

ARMES.

Coupé d'un trait et parti de trois, ce qui fait huit quartiers : au 1er, d'azur à trois fleurs de lis d'or et une bande componnée de gueules et d'argent brochant sur le tout, qui est d'Évreux ; au 2e, de gueules aux chaînes d'or, posées en orle, en croix et en sautoir, qui est de Navarre ; au 3e, d'or à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon ; au 4e, d'or à un lion de gueules, enfermé dans un double trécheur, fleuronné et contrefleuronné de même,

qui est d'Écosse ; au 5e, d'hermine plein, qui est de Bretagne ; au 6e, d'argent à une givre d'azur halissante de gueules, qui est de Milan ; au 7e, d'argent à une bande de gueules et une bordure d'azur, qui est de San Severino ; au 8e, d'or à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine.

Sur le tout : de gueules à neuf macles d'or, accolées et posées 3, 3 et 3, qui est de Rohan, parti d'hermine plein, qui est de Bretagne, l'écu timbré d'une couronne de prince et posé sur un manteau de duc et pair [1].

Devise : *Potius mori, quam fœdari.*

La maison de Rohan[2] se trouve mêlée à l'histoire d'Alsace, comme celle de Choiseul, depuis le dix-huitième siècle, où le prince Hercule-Mériadec de Rohan-Soubise reçut du roi l'expectative, puis l'investiture des fiefs antérieurement possédés par les barons de Fleckenstein, et où quatre membres de la même famille se succédèrent sur le siége épiscopal de Strasbourg.

La généalogie de la maison de Rohan, extraite de ses archives et remontant à Guéthenoc, comte de Porrhoët, vicomte de Rennes, qui vivait en 1008, se trouve dans tous les ouvrages qui traitent de la noblesse française. Nous nous bornerons, en conséquence, à indiquer ici sommairement l'origine de ses diverses branches, les titres et dignités conférés à leurs principaux membres, sauf à nous étendre sur les lignes de Montbazon et de Soubise, à partir de l'époque où elles jouent un rôle dans l'histoire d'Alsace.

ORIGINE DE LA MAISON DE ROHAN. — SES TITRES.

La maison de Rohan tire son origine des anciens souverains de la Bretagne. Ce fait a été reconnu par les ducs de Bretagne eux-mêmes dans l'assemblée des états généraux de leur duché, tenus à Nantes, en 1088, et admis comme authen-

1. Blasonné d'après Hübner, *Staats-, Zeitungs- und Conversations-Lexicon,* Ratisbonne, 1757, p. 1224. La maison de Rohan a pris les armes de celle d'Évreux en suite du mariage (1377) de Jean Ier, vicomte de Rohan, auteur des princes de Rohan-Montbazon, Guéménée, Montauban et Soubise, avec Jeanne la Jeune, fille de Philippe III le Bon, comte d'Évreux, roi de Navarre (1328-1343), et de Jeanne, fille de Louis X le Hutin, roi de France.

2. Lachenaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse,* t. XII, p. 245 ; Moréri, *Dict. hist.,* vo Rohan : Koch, *Tabl. généal.,* 30 ; Schœpflin, *Als. illustr.,* trad. Ravenez, t. IV, p. 545, § 451, et *passim ;* Piton, *Strasbourg illustré,* t. Ier, p. 111 et suiv. ; Hermann, *Notices,* t. II, p. 277 ; *Histoire générale des maisons souveraines princières et ducales*, Paris 1853-1854, t. Ier ; *Almanach de Gotha ; Encyclopédie des gens du monde,* etc.

tique par le roi Louis XIV, séant en son conseil, le 1er avril 1692. Aussi, quand les Rohan passèrent en France lors de la réunion de la Bretagne, y furent-ils constamment traités et considérés comme princes de naissance et par définition d'état.

Plusieurs de leurs fiefs furent successivement érigés en baronnies, vicomtés, comtés, duchés, etc. A l'origine, ils portaient le titre de comtes de Porrhoët et vicomtes de Rennes; au douzième siècle, ils commencèrent à prendre le nom de la terre de Rohan; au quatorzième, ils héritèrent de la principauté de Léon. Plus tard, ils furent successivement créés : barons de Lanvaux, en 1485; princes de Guéménée, en 1570; ducs de Montbazon, en mai 1588; princes de Soubise, en 1667; ducs de Rohan, en 1603, pour la ligne de Gié, puis, en octobre 1714, pour celle de Soubise[1]; princes de Rochefort, en 1728; ducs de Bouillon, le 1er juillet 1818. Des lettres patentes de l'empereur d'Autriche, du 27 novembre 1808, leur conférèrent dans ce pays l'incolat et le titre d'Altesse Sérénissime[2].

PRINCIPALES BRANCHES DE LA MAISON DE ROHAN.

Alain Ier, arrière-petit-fils de Guéthenoc de Porrhoët, prend le premier le titre de *vicomte de Rohan*. Il est à proprement parler le fondateur de la maison. De son mariage avec Villane, fille d'Alphonse, roi de Castille, sortit une lignée dont presque tous les membres s'appelèrent *Alain* comme leur auteur, et dont plusieurs s'allièrent à la maison de Bretagne.

Jean Ier, fils d'Alain VII, épousa : 1° Jeanne, fille et héritière de Hervé, seigneur de Léon, morte en 1372; 2° en 1377, Jeanne de Navarre, fille du roi Philippe III le Bon, comte d'Évreux, et de Jeanne de France, elle-même fille du roi Louis X le Hutin et héritière de la Navarre en 1328. Jean Ier mourut en 1395.

Alain VIII, issu du premier lit, fut la souche de la ligne aînée de la maison de Rohan, éteinte en 1527.

Charles Ier, issu du second lit, fonda la maison de Rohan-Guéménée. Son fils, Louis Ier, eut deux fils : l'aîné, Louis II, continua la ligne de *Guéménée;* le cadet, Pierre, donna naissance à la ligne de *Gié,* qui disparut au dix-septième siècle,

1. La dignité de pair de France était attachée à ces divers duchés.
2. Cfr. *Almanach de Gotha,* 1848, p. 179; Barthélemy, *la Noblesse en France,* 1860, p. 164 et suiv.

par la mort de Henri II, de *Rohan-Gié,* gendre de Sully, célèbre par ses exploits comme général des calvinistes, créé *duc de Rohan* en 1603.

Marguerite, seule fille survivante de Henri, duc de Rohan-Gié, épousa, en 1645, Henri de Chabot, qui prit depuis lors les noms et les armes de Rohan, et reçut du roi la duché-pairie vacante par la mort de son beau-père. C'est de lui que descendent les ducs de Rohan-Chabot.

Dans la ligne de *Guéménée,* Louis III, fils de Louis II, acquit, par son mariage avec Renée du Fou, fille et héritière de Jean du Fou, chambellan et premier échanson du roi Louis XI, et de Jeanne de la Rochefoucauld, dame de Montbazon et de Sainte-Maure, l'importante seigneurie de *Montbazon,* qui fut érigée en duché-pairie, en 1588, en faveur d'un de ses descendants, nommé Louis. Ce dernier n'ayant pas eu d'enfants de son épouse, Madeleine de Lenoncourt, le titre de *duc de Montbazon* passa, en mars 1594, avec l'agrément du roi, à son frère cadet, Hercule de Rohan-Guéménée.

Hercule, pair et grand-veneur de France, chevalier des Ordres du roi, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, fut marié deux fois : 1° avec la veuve de son frère, Madeleine de Lenoncourt, dont il eut, entre autres enfants, Louis VII, auteur de la branche de *Rohan-Guéménée-Montbazon;* 2° en 1628, avec Marie de Bretagne, «l'une des plus belles dames de son siècle», dit Moréri, fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus, laquelle lui donna François, auteur de la branche de *Soubise.*

I. BRANCHE DE MONTBAZON.

Charles III, petit-fils de Louis VII, prince de Guéménée, duc de Montbazon, ✝ 1727, ne laissa pas d'enfants de son premier mariage avec Marie-Anne d'Albert de Luynes. Mais il eut du second, contracté, en 1679, avec Charlotte-Élisabeth de Cochefilet, fille du comte de Vauvineux, une nombreuse postérité. Le quatrième de ses fils, Hercule-Mériadec, né en 1688, continua la branche de *Montbazon;* le cinquième, Charles, né en 1693, fonda celle de *Montauban et Rochefort;* le sixième, Armand-Jules, né en 1695, chanoine de Strasbourg, fut nommé, le 28 mai 1722, archevêque-duc de Reims, premier pair de France, et sacra, en cette qualité, le roi Louis XV le 25 octobre suivant; enfin, le septième, Louis-Constantin, né en 1697, ✝ 1779, chevalier de Malte, servit d'abord dans la marine, puis entra dans les ordres, fut élevé au cardinalat et devint prince-évêque de Strasbourg (1756-1779), le troisième de sa famille.

A. RAMEAU DE MONTBAZON.

Hercule-Mériadec de Rohan-Guéménée-Montbazon épousa sa cousine Louise-Gabrielle-Julie de Rohan-Soubise, dont il eut plusieurs enfants. Deux d'entre eux acquirent, dans les dernières années du règne de Louis XVI, une fâcheuse réputation de prodigalité. L'aîné, Jules-Hercule-Mériadec, né en 1726, vice-amiral de France, fit, en 1783, une faillite scandaleuse de 33 millions. Le cadet, Louis-René-Édouard, né en 1734, † 1802 à Ettenheim, cardinal, évêque de Strasbourg, en 1779, après la mort de son oncle Louis-Constantin, se compromit gravement dans l'affaire du *Collier;* c'est lui qui, après l'incendie du premier palais épiscopal de Saverne, y fit construire, en 1780, le fastueux édifice qui sert aujourd'hui d'asile aux veuves des hauts fonctionnaires morts au service de l'État[1].



Sceau du cardinal Louis-René-Édouard de Rohan.

A la Révolution, la branche de *Montbazon* se fixa en Autriche. Elle s'y est éteinte en la personne des petits-fils de Jules-Hercule-Mériadec. Le dernier survivant fut *Victor*-Louis-Mériadec, né en 1766, † 1846, lieutenant général au service d'Autriche, commandeur de Malte, etc.

Sa sœur, Marie-*Louise*-Joséphine, épousa le prince *Charles*-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, dont les descendants représentent seuls aujourd'hui la maison de Rohan proprement dite.

1. Voir, sur le château de Saverne et, en général, sur les quatre évêques de Strasbourg de la maison de Rohan, une très-intéressante *Notice historique*, publiée par M. Dagobert Fischer, dans la *Revue d'Alsace*, an. 1867.

B. RAMEAU DE MONTAUBAN ET ROCHEFORT.

Le rameau de *Montauban et Rochefort,* issu de Charles, cinquième fils de Charles III, prince de Guéménée, duc de Montbazon, et de Charlotte-Élisabeth de Cochefilet, s'est continué par Charles-Armand-Jules, marié à Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin, et par le fils né de cette union : *Charles*-Louis-Gaspard, né en 1765, ✝ 1843.

Ce prince, marié, comme il a été dit plus haut, à Marie-*Louise*-Joséphine de Rohan-Montbazon, laissa une fille, *Gasparine,* née en 1799, veuve de Henri XIX, prince de Reuss-Greiz, et deux fils :

1° *Camille*-Philippe-Joseph-Idesbald de Rohan, duc de Montbazon et de Bouillon, prince de Guéménée, Rochefort et Montauban, né le 19 décembre 1801, membre héréditaire de la Chambre des seigneurs d'Autriche, chevalier de la Toison d'or, chef actuel de la maison de Rohan. Marié, en 1826, à la princesse Adélaïde de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, il n'en a pas d'enfants.

2° *Benjamin*-Armand-Jules-Mériadec de Rohan, prince de Guéménée, Rochefort et Montauban, né le 13 juin 1804, mort le 5 août 1846. Il avait épousé, en 1825, la princesse Stéphanie de Croÿ-Dulmen, dont il eut cinq fils, entre autres:

a) *Arthur*, né en 1826, major au service d'Autriche, marié, en 1850, à la comtesse Gabrielle de Waldstein-Wartenberg, qui lui a donné six fils et une fille.

b) *Victor*, né en 1827, lieutenant-colonel de lanciers au service d'Autriche.

c) *Louis*, né en 1833, marié à la comtesse Hélène d'Auersperg (1860), dont il a deux fils.

d) *Benjamin*, né en 1835.

II. BRANCHE DE SOUBISE.

François de Rohan, second fils d'Hercule de Rohan-Guéménée, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Champagne, *prince de Soubise,* épousa : 1° Catherine de Lyonne, dont il n'eut pas d'enfants et qui mourut en 1660; 2° en 1663, Anne de Rohan-Chabot, qui lui donna douze enfants, presque tous morts avant leurs parents. Parmi les survivants, nous citerons :

1° Hercule-Mériadec, qui suit.

2° Armand-Gaston, *cardinal de Rohan*, né en 1674, coadjuteur du cardinal Guillaume-Égon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, puis son successeur (1704-1749), abbé de Saint-Waast d'Arras, de Foigny, de la Chaise-Dieu, etc., docteur de Sorbonne, membre de l'Académie française, grand-aumônier de France (1713). Il est le premier des évêques donnés au diocèse de Strasbourg par la famille de Rohan; c'est lui qui

fit construire, près de la cathédrale, le magnifique palais appartenant aujourd'hui à S. M. l'Empereur, et qui acheva le premier château de Saverne, commencé par l'un de ses prédécesseurs, François-Égon de Fürstenberg, en 1670, et incendié en 1779.

Hercule-Mériadec, prince de Soubise, né en 1669, lieutenant général, gouverneur de Champagne et de Brie, obtint, en 1706, de Louis XIV, la promesse de succéder aux fiefs, autrefois impériaux et alors royaux, des Fleckenstein, en reçut, en 1712, l'investiture simultanée, du consentement de Henri-Jacques, dernier baron de Fleckenstein, et s'en mit en possession après la mort de ce seigneur, en même temps que des fiefs relevant de l'église de Cologne. Comme les fiefs royaux des Fleckenstein étaient féminins, les gendres de Henri-Jacques intentèrent un procès au prince de Soubise. Le Conseil souverain d'Alsace évoqua l'affaire; mais les Rohan, dont la cause était celle du roi, virent leurs prétentions accueillies, et les héritiers, c'est-à-dire les familles de Gayling d'Altheim, de Gœlnitz, de Vitzthum d'Egersberg, etc., durent se contenter de quelques modestes villages. La plus grande partie de la baronnie resta jusqu'à la Révolution entre les mains des princes de Soubise.

Le prince ayant pris une part honorable aux campagnes de la fin du règne de Louis XIV, le roi érigea pour lui et ses descendants mâles la terre de Frontenay en titre de duché-pairie sous la dénomination de Rohan-Rohan (octobre 1714).

Hercule-Mériadec eut de son premier mariage avec Anne-Geneviève de Levis-Ventadour, un fils, Jules-François-Louis, qui mourut fort jeune, en 1724.

Jules-François-Louis, né en 1697, avait épousé, en 1714, Anne-Julie-Adélaïde de Melun, fille du prince d'Épinay. Il en eut cinq enfants, entre autres :

1° Charles, qui suit.

2° Armand, né en 1717, *cardinal de Soubise*, grand-aumônier de France, évêque de Strasbourg (1749-1756), après la mort de son grand-oncle Armand-Gaston.

3° Marie-Louise, mariée au comte de Marsan, prince de Lorraine, et gouvernante des enfants de France.

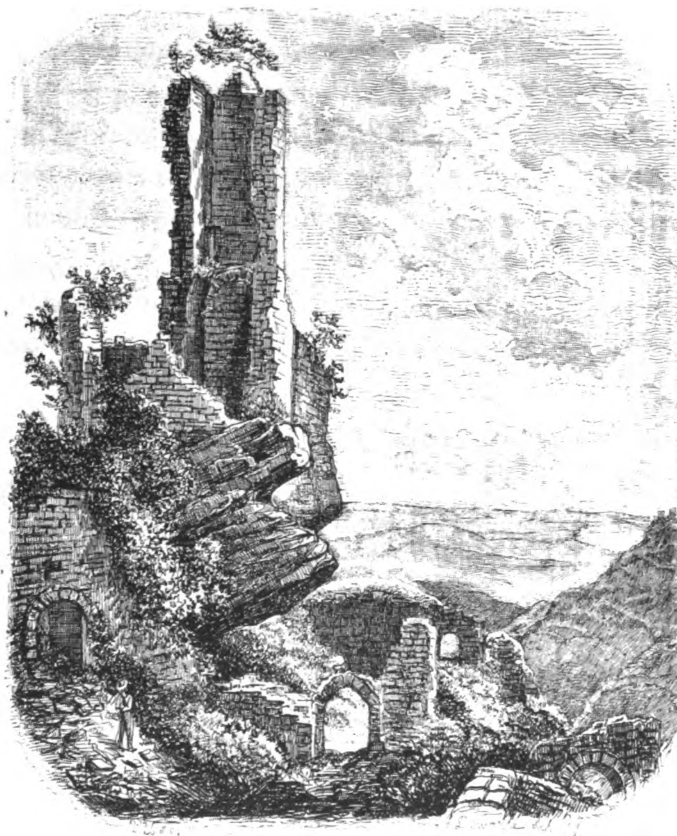
Charles de Rohan, duc de Rohan, prince de Soubise et d'Épinay, né en 1715, fut d'abord aide de camp de Louis XV (1744-1748) et conquit à un haut degré l'affection de ce prince et de Mme de Pompadour. Placé, sur les instances de la favorite, à la tête d'un corps de 24,000 hommes chargé de manœuvrer contre le roi de Prusse, Soubise se fit battre à Rosbach; mais, l'année suivante, il prit sa revanche à Sondershausen et à Lützelberg, occupa la Hesse, et reçut le bâton de maréchal de France. Il couronna sa carrière militaire par la victoire de Johannisberg (1762). Depuis ce temps, il ne quitta plus Versailles et fut le seul

des courtisans qui accompagna la dépouille mortelle de Louis XV à Saint-Denys; cette dernière marque de fidélité toucha Louis XVI, qui conserva au vieux maréchal son entrée au Conseil.

Charles de Rohan-Soubise fut marié trois fois : 1° avec Anne-Marie-Louise DE LA TOUR D'AUVERGNE, fille d'Emmanuel-Théodose, duc souverain de Bouillon; 2° avec Anne-Thérèse DE SAVOIE, fille du prince de Carignan; 3° avec Anne-Marie-Victoire-Christine, princesse DE HESSE-RHEINFELS.

Il ne laissa que deux filles : l'aînée, CHARLOTTE-GODEFRIDE-ÉLISABETH, épousa Louis-Joseph DE BOURBON, *prince de Condé;* la cadette, VICTOIRE-ARMANDE-JOSÉPHINE, Henri-Louis-Marie DE ROHAN-GUÉMÉNÉE.

Le nom de Soubise s'éteignit avec le maréchal.



Ruines du château de Guirbaden.



MAISON DE VALMY

(KELLERMANN)

ARMES.

Coupé de gueules au croissant versé d'argent, et d'argent à trois rochers de sinople, mouvants du bas de l'écu, accompagnés en chef de trois étoiles de gueules [1], l'écu timbré d'une couronne de duc.

Supports : deux lions.

Le tout sur un manteau d'azur rebrassé d'or, fourré d'hermine et sommé d'une couronne ducale [2].

---

1. Le maréchal duc de Valmy portait, en outre, comme duc de l'Empire, *un chef de gueules semé d'étoiles d'argent*. Son fils portait *un franc-quartier de comte militaire*. Le duc actuel a repris les anciennes armes de la famille sans les marques de dignités personnelles.
2. Blasonné d'après des sceaux de la famille, et l'*Armorial de la généralité d'Alsace*, p. 90, n° 75 (23 juillet 1700).

La famille DE KELLERMANN [1], primitivement *Keltermann,* est d'origine saxonne, et vint, dans le courant du dix-septième siècle, s'établir à Strasbourg. Le premier de ses membres connus, JEAN-CHRISTOPHE DE KELLERMANN, fut nommé, par lettres patentes du 20 janvier 1687, prévôt des marchands de la ville de Strasbourg; plus tard, il entra aux conseils des XV (1689-1702) et des XIII (1702-1708).

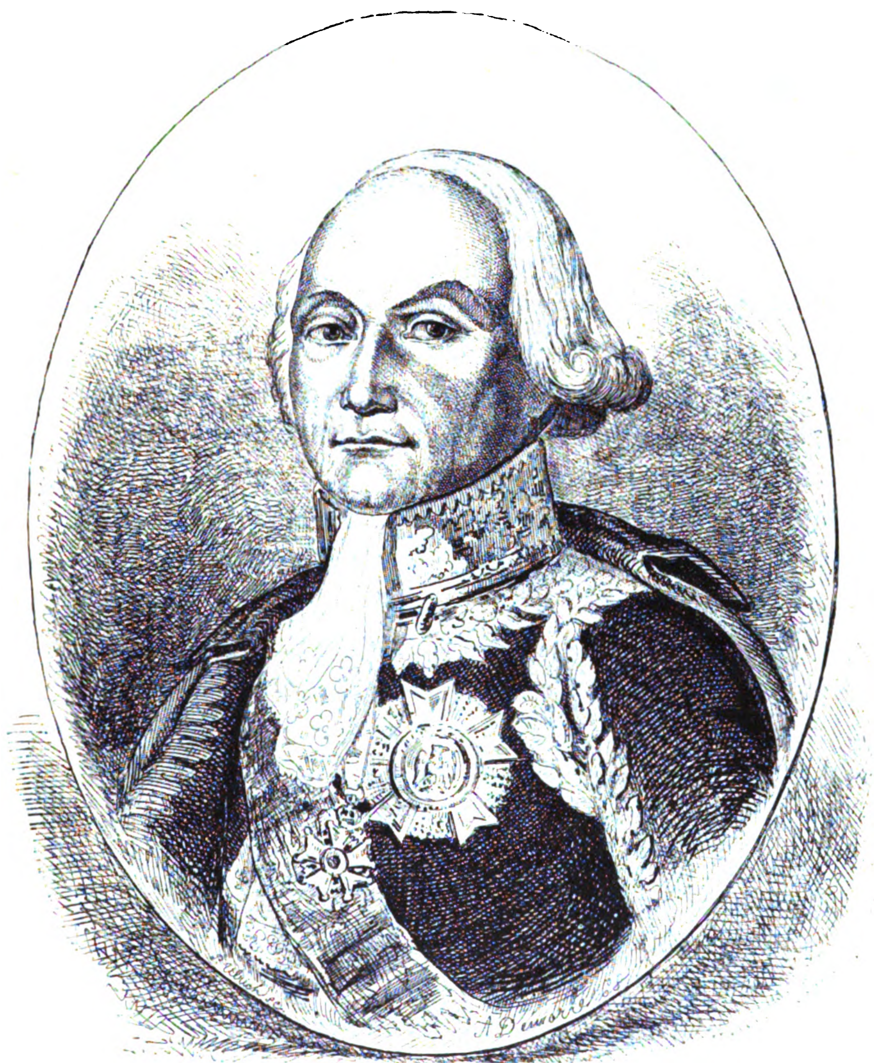
II. JEAN-CHRISTOPHE DE KELLERMANN, fils du précédent.

III. FRANÇOIS-CHRISTOPHE, plus tard duc de Valmy, naquit à Strasbourg, le 30 mai 1735. Il entra, à 17 ans, comme cadet dans le régiment de *Lowendahl.* Au commencement de la guerre de Sept ans (1756), il était lieutenant au corps des Volontaires d'Alsace: sa bravoure lui valut, au bout de quatre ans, le grade de capitaine. Appelé, en 1771, à faire partie du petit corps d'armée français envoyé en Pologne, sous les ordres de Vioménil, il se distingua de nouveau dans plusieurs rencontres, et reçut, à son retour, le grade de lieutenant-colonel, avec la croix de Saint-Louis. Brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788, Kellermann fut chargé, en 1791, du commandement des deux départements du Rhin, et de la mise en bon état de défense des places de Strasbourg, de Landau et de Neuf-Brisach. Lorsque la guerre éclata au printemps de 1792, il reçut, avec le grade de lieutenant général, la mission de couvrir la Lorraine et l'Alsace à la tête de l'armée de la Sarre : peu après, l'armée du Rhin fut également placée sous ses ordres. Nommé général en chef, Kellermann justifia bientôt, par une brillante victoire, la confiance du gouvernement : le 20 septembre 1792, il battit, à Valmy, avec à peine 24,000 hommes, une armée prussienne de près de 80,000. Cette victoire, dont l'effet moral fut immense, rouvrit aux Français les portes de Verdun et de Longwy, et força les coalisés à évacuer le territoire français. Envoyé, en 1793, comme général en chef, à l'armée des Alpes, il refoula également les troupes étrangères qui menaçaient cette partie de la frontière, et contraignit Lyon révoltée à se rendre à la Convention. Ces succès réitérés ne le mirent pas à l'abri des dénonciations. Destitué et incarcéré comme suspect, au lendemain de la prise de Lyon, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. En 1795, on retrouve l'illustre général à la tête des armées des Alpes et d'Italie,

---

1. Documents mss. extraits des archives de la famille; BOTIDOUX, *Esquisse de la carrière militaire de F. Ch. de Kellermann, duc de Valmy*, Paris, 1817; S. DE LA MADELAINE, *l'Arc de Triomphe, le Général de Kellermann*, etc.

soutenant, avec 47,000 combattants, les efforts de 150,000 ennemis. Quand Bonaparte vint prendre la haute direction des opérations, Kellermann fut nommé inspecteur général de cavalerie (pluviôse an VI). Depuis lors, il ne remplit plus que des commandements à l'intérieur, les seuls auxquels son âge très-avancé



Le marechal Kellermann, 1er duc de Valmy

lui permît de suffire. Il recueillit, du reste, successivement les légitimes récompenses dues à ses longs et brillants services. Placé au Sénat conservateur, à la création de ce corps, il fut compris, en 1804, dans la première promotion

des maréchaux d'Empire, et reçut, lors du rétablissement de la noblesse, le titre de *duc de Valmy* [1], avec le domaine du Johannisberg comme majorat. Le gouvernement de la Restauration l'appela à la Chambre des pairs, et lui conféra le grand-cordon de Saint-Louis. Le maréchal Kellermann était, en outre, grand-croix de la Légion d'honneur et des ordres de Wurtemberg, de Bade et de Hesse-Darmstadt.

Il mourut, en 1820, à l'âge de 85 ans.

De son mariage avec Marie Barbé de Marbois naquirent deux enfants :

1° François-Étienne, qui suit.

2° Marguerite-Cécile, née le 15 mars 1773, mariée au vicomte Chaussegros de Léry.

IV. François-Étienne, *comte Kellermann,* puis deuxième duc de Valmy, né à Metz, le 4 août 1770, offre le rare exemple d'une survivance glorieuse dans la carrière où son père s'était illustré. Il entra d'abord dans la diplomatie et fut attaché d'ambassade aux États-Unis. Mais, en 1793, il revint en France, servit, en qualité d'aide de camp, auprès de son père, et conquit rapidement le grade de chef de brigade. Nommé, en 1796, adjudant général de Bonaparte, qui venait de remplacer le général Kellermann à la tête de l'armée d'Italie, François-Étienne de Kellermann assista aux batailles de Lodi, de Bassano, d'Arcole, de Rivoli et de Mantoue. Après le passage du Tagliamento, il fut promu général de brigade à 26 ans, se signala, en cette nouvelle qualité, pendant la campagne de Naples, et prit, deux ans après, une part décisive à la grande victoire de Marengo. Sa récompense fut le grade de général de division. Grièvement blessé à Austerlitz, le jeune général dut prendre une année de repos. A peine remis, il passa dans l'armée du Portugal, et rendit, grâce à sa connaissance de la langue anglaise et à ses aptitudes de diplomate, des services éminents. Après l'évacuation du Portugal par les troupes françaises, Kellermann fut envoyé en Espagne, remporta sur la Romana une victoire signalée à Alba de Tormes, mais tomba malade peu après, et échappa ainsi à la douleur de voir nos revers en Espagne, et, plus tard, en Russie. Il rejoignit la Grande-Armée en Saxe, en 1813, et assista à la bataille de Bautzen. L'année suivante, quand le territoire même de la France fut envahi, l'ennemi ressentit plus d'une fois encore les effets de la rare intrépidité du général. La campagne de 1815 marqua la fin de sa carrière militaire. Sous la Restauration,

1. Décret du 19 mars 1808 ; lettres patentes du 10 mai suivant.

Kellermann se tint éloigné des affaires, et ne rentra dans la vie publique que quand la mort de son père l'appela à siéger dans la Chambre des pairs. Il mourut, le 2 juin 1835, chevalier de Saint-Louis, grand croix de la Légion d'honneur (depuis le 23 août 1814), etc.



Le général comte Kellermann, 2ᵉ duc de Valmy.

Marié, le 20 fructidor an VIII, à Thérèse Gnudi, il ne laissa qu'un fils, qui suit.

V. François-Christophe-Edmond de Kellermann, troisième duc de Valmy, chef actuel de la maison, est né le 23 ventôse an X. En 1824, il entra dans la diplomatie comme attaché d'ambassade, devint secrétaire de légation en 1829, et remplit, deux ans après, en Suisse, les fonctions de chargé d'affaires. Élu député en 1838, 1840 et 1842, M. le duc de Valmy vit dans la retraite depuis la révolution de Février. Il est officier de la Légion d'honneur.

De son mariage avec Dlle Sophie-Caroline Huguet de Varange est née, le 21 mars 1841, une fille, Cécile-Louise-Frédérique-Henriette, qui a épousé, le 6 octobre 1859, Don Marino Caracciolo, prince Giunetti, etc.



TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

MAISONS SOUVERAINES.

MAISON DE BADE.

MAISON DE HESSE.

MAISON DE MONACO.

MAISON DE NASSAU.

MAISON PALATINE.

MAISON DE WURTEMBERG.

DEUXIÈME PARTIE.

MAISONS PRINCIÈRES MÉDIATISÉES.

MAISON DE HOHENLOHE.

MAISON DE LINANGE.

MAISON DE SALM

OU DES WILDGRAVES ET RHINGRAVES (COMTES FORESTIERS DU RHIN).

TROISIÈME PARTIE.

MAISONS PRINCIÈRES ET DUCALES NON SOUVERAINES.

MAISON DE BROGLIE.

MAISON DE CHOISEUL.

MAISON DE ROHAN.

MAISON DE VALMY (KELLERMANN).



L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

TOME DEUXIÈME

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET EN GRANDE PARTIE INÉDITS

PAR

M. ERNEST LEHR

DOCTEUR EN DROIT

TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE, ETC.

TOME DEUXIÈME

PARIS

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS

MÊME MAISON A STRASBOURG

1870

QUATRIÈME PARTIE

MAISONS NOBLES NON PRINCIÈRES

COMTES, VICOMTES, BARONS, CHEVALIERS, NOBLES NON TITRÉS



Andlau-Hombourg.
Blasonnement p. 3



Andlau de Paris.
Blasonnement p. 4



Anthès.
Blasonnement p. 19



Atthalin.
Blasonnement p. 26



Bærenfels
Blasonnement p. 32



Bancalis.
Blasonnement p. 35



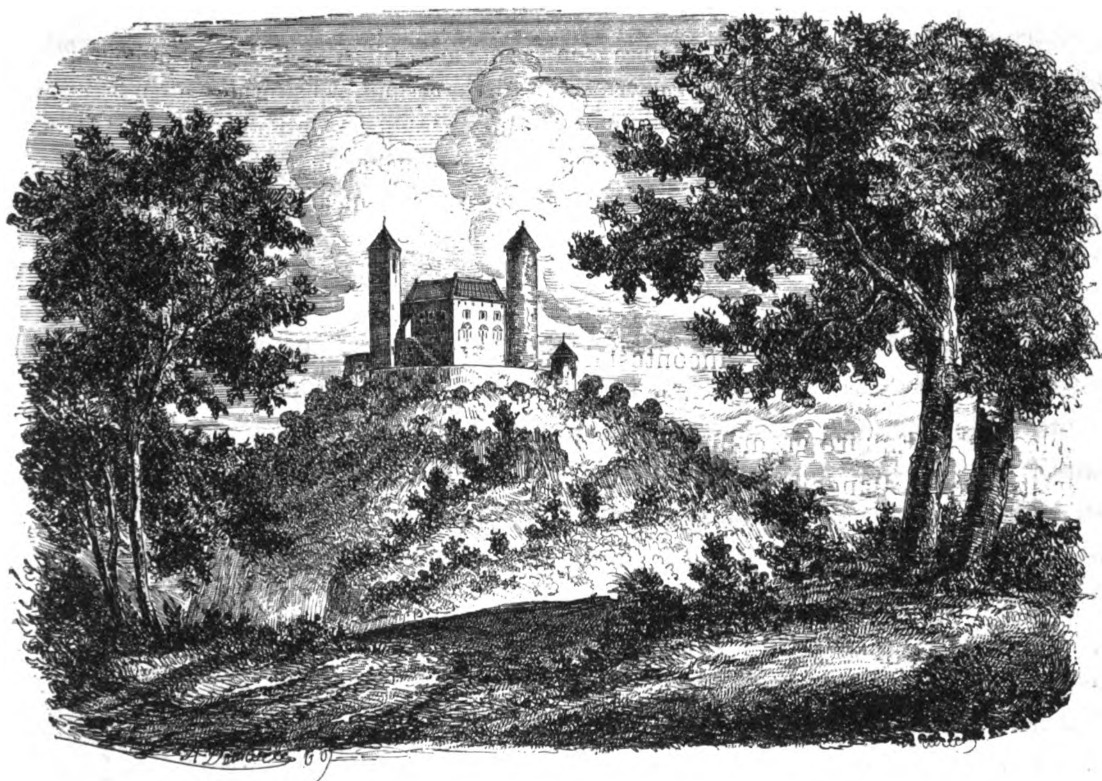
Barbier-Schroffenberg
Blasonnement p. 37



Bary.
Blasonnement p. 39



Baudel.
Blasonnement p. 44



Vue du château d'Andlau au XVIII[e] siècle, d'après une gravure de Weiss (1781).

ANDLAU.

(ANDLAW.)

ARMES.

D'or à une croix de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'argent.

CIMIER : un buste de roi, sans bras, vêtu d'hermine.

SUPPORTS : deux lions.

La branche d'*Andlau-Birseck* a conservé ces armes sans changement, mais elle entoure le casque de lambrequins de gueules et d'or.

La branche d'*Andlau-Hombourg* les pose en abîme sur un écusson *d'or à une aigle de sable à deux têtes*, timbré de la couronne de comte.

La branche d'*Andlau de Paris* les timbre d'un casque à 7 grilles, taré de front et couronné. Le manteau d'hermine du roi est relevé à sénestre du casque, sous forme de lambrequin, en souvenir, dit-on, de la dignité de premier chevalier héréditaire du Saint-Empire. L'écusson est soutenu par deux lions, l'un rampant, l'autre couché, et par deux branches : de palme à dextre, d'olivier à sénestre. Le tout repose sur un manteau ducal, surmonté d'une couronne de marquis[1].

La maison D'ANDLAU est incontestablement l'une des plus anciennes et des plus illustres, non-seulement de la noblesse alsacienne, mais encore de la noblesse de l'Empire germanique tout entier. Si l'on en croit la tradition, elle aurait avec les Dandolo de Venise une commune origine, serait venue d'Italie en Alsace du temps des Romains, et y aurait fondé, dès la fin du neuvième siècle, le château qui porte son nom. La ville et la rivière d'Andlau auraient également été appelées ainsi du nom de l'antique famille dont le manoir les dominait. Quoi qu'il en soit, l'illustration des d'Andlau était déjà reconnue, en 1273, par des lettres de l'empereur Rodolphe de Habsbourg; et, lorsque son successeur, Charles IV, institua ou confirma, en 1347, la division des seigneurs et des villes de l'Empire germanique en séries hiérarchiques de quatre personnages[2], les

1. Blasonné, pour les deux premières branches, d'après HERTZOG (*Chron.*, lib. VI, p. 218), le *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, 1848, p. 8, et le *Handbuch zum græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1855, p. 13, et, pour la branche d'Andlau de Paris, d'après la description que nous a envoyée le chef de cette branche. Si le manteau qui entoure les dernières armes est, comme nous le supposons, le signe distinctif de la dignité de pair héréditaire, conférée à M. le comte d'Andlau en 1827, nous estimons qu'au lieu d'être rouge comme l'ancien manteau ducal, et surmonté d'une couronne de marquis, il devrait être en velours bleu, rebrassé d'or et surmonté de la couronne de comte (manteau des comtes et pairs).

2. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler ici de qui se composaient ces séries. On trouvera dans la liste un grand nombre des noms encore aujourd'hui les plus illustres; nous la tirons de la *Cosmographie* de Séb. MÜNSTER, Bâle, 1592, f° 462, et de la *Chronique* de B. HERTZOG, lib. VI, p. 143:

I.	III.	V.
Les quatre ducs :	Les quatre margraves :	Les quatre comtes :
BRUNSWICK.	MISNIE.	CLÈVES.
BAVIÈRE (al. *les Palatins du Rhin*).	BRANDEBOURG.	SCHWARTZBOURG.
SOUABE.	MORAVIE.	CILIEN.
LORRAINE.	BADE.	SAVOIE.
II.	**IV.**	**VI.***
Les quatre landgraves :	Les quatre burgraves :	Les quatre *heergraves* (*hörgraves*) :
THURINGE.	MAGDEBOURG.	FLANDRES (al. *Brabant*).
HESSE.	NUREMBERG.	TYROL (al. *Normandie*).
LEUCHTENBERG.	REINECK.	ALTENBOURG (al. *Hongrie*).
ALSACE.	STROMBOURG.	FERRARE.

* D'après HERTZOG, ils avaient le pas sur les comtes.

d'Andlau furent compris parmi les quatre familles des chevaliers du Saint-Empire et placés à leur tête. L'aîné d'entre eux porte depuis cette époque le titre de *premier chevalier héréditaire du Saint-Empire.*

Ils ont eu, depuis l'an 999 jusqu'en 1787, leur sépulture de famille dans l'abbaye fondée à Andlau par leur famille, dans le cours du neuvième siècle, sous l'invocation de saint Lazare, et agrandie, peu après, par l'impératrice sainte Richarde. L'abbaye d'Andlau obtint plus tard voix et séance aux diètes impériales, et, en 1521, Charles-Quint accorda à son abbesse le titre de princesse d'Empire. Un diplôme de l'an 1004 lui avait déjà concédé tous les droits régaliens, sauf celui de battre monnaie. (*Notice manuscrite.*)

On trouve des chevaliers d'Andlau aux plus anciens tournois; en général, un grand nombre de membres de la famille se sont distingués dans la carrière des armes et y ont conquis des grades élevés. Nous les citerons plus loin, dans la filiation.

Parmi les dignitaires ecclésiastiques, on remarque :

GUNTHER D'ANDLAU, abbé de Saint-Blaise, en 1141.
HAZICA, abbesse d'Andlau, 1159 (*Notice manuscrite*).
ÉLISABETH, abbesse de Saint-Étienne, à Strasbourg, en 1334.
CATHERINE, abbesse d'Andlau, 1342 (SCHŒPFLIN).
SOPHIE, abbesse d'Andlau, en 1444.
MATHIEU, prince-abbé de Murbach, 1448.
GEORGE, grand-prévôt de la cathédrale de Bâle, docteur en droit canon, premier recteur de l'université de cette ville en 1460, † 1466.

VII.*

Les quatre grands maréchaux :

PAPPENHEIM.
JULIERS.
MISNIE.
FÉNÉTRANGE.

VIII.

Les quatre abbayes princières :

FULDE.
KEMPTEN.
WISSEMBOURG.
MURBACH.

IX.

Les quatre barons (*Semperfreye*) :

LIMBOURG.
THUSIS DE RARO, seigneurs de Tockembourg.
WESTERBOURG.
ALTENWALDEN.

X.

Les quatre chevaliers :

ANDLAU.
MELDINGEN.
STRONDECK.
FRONSPERG.

XI.

Les quatre écuyers :

WALDECK.
FÜLCHEN.
ARNSPERG.
RABNAU.

Venaient ensuite :

les quatre montagnes (*Berg*),
les quatre bourgs,
les quatre capitales,
les quatre villages,
les quatre paysans, etc.

* D'après HERTZOG, les quatre bannerets : BAVIÈRE, MILAN, AUTRICHE, POLOGNE.

HENRI, chanoine et grand-écolâtre de Bâle, en 1464.
PIERRE, prévôt à Lautenbach, docteur en droit canon, vice-chancelier de l'université de Bâle, en 1471.
VÉRONIQUE, abbesse de Sainte-Odile, en 1508, † 1524.
PHILIPPE-JACQUES, chanoine de Bâle, en 1521 (*al.* 1421).
ADÉLAÏDE, abbesse de Saint-Étienne, à Strasbourg, en 1539.
GEORGE, commandeur de l'ordre Teutonique à Buchheim, en 1539.
ARBOGAST, commandeur de l'ordre de Saint-Jean à Feldkirch, en 1592, plus tard (1607), maître de l'ordre en Allemagne et prince d'Empire.
HERRMANN, commandeur du même ordre à Bâle, vers 1600.
JEAN-LOUIS, en religion *frère Colomban*, prince-abbé de Murbach, en 1662.
MARIE-ANNE, abbesse de Massevaux, en 1697.
PHILIPPE-HENRI, commandeur de l'ordre Teutonique à Ratisbonne, en 1697, après avoir fait ses preuves de 32 quartiers de noblesse.
MARIE-SOPHIE, princesse-abbesse d'Andlau, en 1708.
BENOÎT, grand-prieur de l'abbaye de Murbach, en 1773, plus tard prince-abbé.
Plusieurs chanoines de Bâle, de Constance, etc.

En 1789, la famille d'Andlau comptait parmi les plus riches de l'Alsace. Elle possédait:

Dans l'Alsace supérieure:

Kingersheim, Wittenheim } dans le bailliage de Thann;
Obersaasheim, dans celui d'Ensisheim;
Zimmersheim, Eschentzwiller, Hombourg, Petit-Landau, Niffern } dans la seigneurie de Landser;

Dans l'Alsace inférieure:

Andlau[1], Reichsfelden, Bernhardswiller, Diebolsheim et Saint-Blaise;

1. C'est-à-dire le château de Spesbourg, les deux châteaux et la ville d'Andlau. Ces derniers ont une origine postérieure; les lettres d'investiture primordiales ne mentionnent que *Spesbourg* et *la vallée,* où plus tard le bourg d'Andlau fut fondé. *Notice sur la maison d'Andlau,* par le lieutenant général comte d'ANDLAU, 1752 (Mss. de GRANDIDIER, à la Bibliothèque de Strasbourg).

Une partie de Düttlenheim, Walf, Mittelbergheim, Itterswiller, Stotzheim, Blienschwiller, Zell et Nothalten.

Elle avait, en outre, des domaines hors de l'Alsace, car Birseck, notamment, qui a donné son nom à l'une des branches de la famille, est situé en Suisse aux environs de Bâle[1].

Au milieu du dix-huitième siècle, on comptait six branches différentes, ou, pour parler plus exactement, deux lignes, dont la cadette s'était partagée en deux branches, sous-divisées elles-mêmes en cinq rameaux.

La ligne aînée, ou *d'Andlau-Kingersheim,* s'est éteinte peu avant la Révolution.

La ligne cadette a formé : 1° la branche d'Andlau dont le rameau d'*Andlau-Birseck* fleurit seul de nos jours; celui d'*Andlau-Andlau* a disparu depuis 1770; celui d'*Andlau-Wittenheim* est éteint dans les mâles depuis 1833; 2° la branche de Hombourg, subdivisée dès la seconde génération en *Andlau-Hombourg* et en *Andlau de Petit-Landau* ou *de Paris;* ces derniers rameaux, dont les représentants ont été successivement revêtus du titre de comte en France et en Autriche, subsistent encore tous deux.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que les Berckheim forment proprement une septième branche de la famille d'Andlau. La commune origine des deux maisons a été reconnue dès le quinzième siècle par leurs chefs respectifs.

FILIATION.

Bien qu'une série d'actes, énumérés par Schœpflin, et d'événements historiques, rappelés par Hertzog, prouvent l'existence et l'illustration de la maison d'Andlau dès le dixième siècle, les incendies qui ont deux fois détruit leur château et leurs archives, ne permettent pas de remonter, pour leur généalogie, au delà de la seconde moitié du treizième siècle.

I. Le premier auteur connu est Henri d'Andlau, sur lequel, au surplus, on n'a pas de renseignements. Il est probablement l'un des trois *milites ab Ande-*

---

1. « Il est à observer que tous les fiefs dont jouit la maison d'Andlau sont masculins et que les filles n'en héritent point, estant attachez inséparablement aux mâles de ladite maison, laquelle possède en outre un grand nombre de terres, seigneuries et biens immeubles allodiaux, qui sont des acquêts faits par héritage du côté des femmes, les quels biens allodiaux servent pour doter et établir les filles, estant partagez par portions égales entre les mâles et les filles, à moins que les pères et mères veuillent avantager les mâles en vertu du rescript de l'empereur Ferdinand III, du 25 may 1652, par lequel les filles sont obligées, moyennant la légitime, de renoncer au reste de la succession en faveur des mâles...... » (*Même Notice manuscrite.*

lahe que Rodolphe de Habsbourg investit, en 1274, du château qui porte leur nom, et qui paraît avoir été momentanément confisqué avec d'autres biens après la chute des Hohenstaufen.

II. Rodolphe, son fils, vidame de l'évêché de Strasbourg, fit oblation, en 1344, à l'évêque de cette ville, du château qu'il possédait dans la ville même d'Andlau, et en fut investi par le prélat.

III. Henri, dit *Stolzmann,* eut deux fils :

1° Walther, auteur de toutes les lignes encore existantes.
2° Petermann, dont la descendance s'éteignit à Strasbourg dans le cours du dix-septième siècle.

IV. Walther, marié à Marguerite, fille unique de Hartung de Haus, hérita des fiefs autrichiens que cette maison possédait dans la Haute-Alsace, c'est-à-dire Wittenheim, Kingersheim, Landau, Hombourg, Eschentzwiller, Zimmersheim, etc., et se fixa, vers 1418, dans cette partie de la province. Il fut le père de :

1° Petermann, dont la branche ne fournit que trois générations.
2° Barthélemy, abbé de Murbach.
3° Lazare, Ier du nom, qui suit.

V. Lazare, Ier du nom, fut investi, en 1473, par Pierre de Hagenbach, landvogt de Charles le Téméraire, des fiefs mouvant de la maison d'Autriche. Il eut, de son mariage avec Judith de Ramstein, deux fils :

1° Louis, auteur de la ligne aînée ou de *Kingersheim.*
2° Jean, auteur de la ligne cadette, et, par conséquent, de toutes les branches encore existantes.

I. LIGNE AINÉE OU DE KINGERSHEIM.

VI. Louis d'Andlau fut le père d'Arbogast.

VII. Arbogast épousa Ève de Ferrette.

VIII. Son fils, Sigismond, s'unit à Madeleine Landschad de Steinach.

IX. Plicard, ou *Bleickard,* épousa Marie-Catherine de Flachslanden.

X. Jacques-Plicard se maria avec Anne-Marie de Hohen-Landenberg.

XI. Hartmann-Frédéric prit pour femme Anne, fille de Guillaume-Jacques d'Andlau, de *Hombourg.*

XII. François-Ignace fut le père de Guillaume.

XIII. François-Guillaume, marié avec Marie-Madeleine-Xavière-Françoise d'Andlau-Birseck, mourut en 1783, dernier de sa ligne.

II. LIGNE CADETTE.

VI. Jean, marié avec Marguerite de Ferrette, fut le père de :

1° Jean, IIe du nom, auteur de la branche d'*Andlau.*
2° Lazare, IIe du nom, auteur des rameaux de *Hombourg* et de *Paris.*

A. BRANCHE AINÉE OU D'ANDLAU-ANDLAU.

VII. Jean, IIe du nom, épousa Cléophée, fille de Thiébaut Pfau de Rieppurg et d'Élisabeth Bock.

VIII. Jean-Louis, Ier du nom, avait pour femme Véronique, fille de Béat-Louis de Ramstein et de Marie-Jacobée d'Uttenheim.

IX. Jean-Louis, IIe du nom, s'unit à Anne-Marie, fille de Jacques de Rathsamhausen et de Juliane-Marie de Blumeneck.

X. George-Frédéric, président de la régence d'Ensisheim, † 1675, fut marié deux fois :

1° Avec Claire-Élisabeth, fille de Jean-Christophe Truchsess de Rheinfelden et de Marthe Zinth de Kenzingen, dont il eut deux enfants :

a) Ève, mariée à *N.* de Müllenheim, de *Rechberg.*
b) Jean-Louis, abbé de Murbach.

2° Avec Anne-Barbe (*al.* Marie-Euphrosine), fille de *N.* de Hagenbach et de Marie-Ursule de Pforr. Cinq enfants naquirent de cette union :

3° Marin-Rodolphe, qui prit du service en Autriche, et y épousa : 1° Anne-Sidonie de Hohenfeld ; 2° Marie-Isabelle de Kirchberg-Achatz. Ses fils, qui se distinguèrent dans la magistrature et dans l'armée, ne laissèrent pas de postérité. Marin-Rodolphe reçut, le 16 mars 1676, de l'empereur Léopold Ier, le titre de baron d'Empire, de concert avec ses frères, Ernest-Frédéric, auteur du rameau d'*Andlau-Birseck*, et Wolfgang-Louis, auteur du rameau d'*Andlau-Wittenheim*.

4° Ernest-Frédéric, qui donna naissance au rameau d'*Andlau-Birseck*.

5° François-Jacques, auteur du rameau d'*Andlau-Andlau*.

6° Philippe-Henri, commandeur de l'ordre Teutonique à Ratisbonne, en 1697.

7° Wolfgang-Louis, qui donna naissance au rameau d'*Andlau-Wittenheim*.

a) RAMEAU D'ANDLAU-BIRSECK.

XI. Ernest-Frédéric, baron d'Andlau-Birseck, épousa Marie-Ursule-Sophie de Reinach. Il en eut huit enfants, dont la plupart entrèrent dans les ordres. Le second des fils, Jean-Baptiste-George, continua seul la famille.

XII. Jean-Baptiste-George, † 1791, se maria avec Anne-Marie-Catherine Truchsess de Wolhausen (*al.* de Wetzhausen).

Nous citerons parmi ses enfants :

1° Marie-Madeleine-Xavière-Françoise, mariée à François-Guillaume-Jean d'Andlau, de *Kingersheim*.

2° Marie-Françoise-Fidèle, mariée à Jean-Baptiste de Breiten-Landenberg.

3° Antoinette-Hélène-Françoise-Joséphine, mariée à Fr.-Conrad-Ignace-M.-Joseph-Alexandre, baron de Roggenbach.

4° François-Antoine-Eusèbe-Charles-Gervais-George, qui suit.

5° Marie-Anne-Françoise-Éléonore, mariée à Jean-Frédéric de Kageneck.

XIII. François eut huit enfants de son mariage avec Anne-Balbine, fille de J.-Conrad, baron Staal de Sulz-Bubendorf et de Marie-Jeanne de Ligertz. Nous citerons parmi eux :

1° Jean-Baptiste, † 1803, commandeur de l'ordre Teutonique, major au service d'Autriche.

2° Philippe, né en 1764, † 1814, commandeur de Malte, officier dans le régiment suisse de *Reinach*.

3° Conrad-Charles-Frédéric, qui suit.

4° Éléonore, née en 1771, mariée au baron de Billieux.

5° Odile-Caroline, née en 1773, mariée à François-Xavier, baron de Schnewlin, dit *Bernlapp de Bolschweil*.

6° Henriette-Caroline, née en 1774, mariée à Charles, baron Rinck de Baldenstein.

XIV. Conrad-Charles-Frédéric, né en 1766, ✝ 1839, ministre d'État du grand-duc de Bade, son ambassadeur à Paris en 1810, puis président de la Cour d'appel de Fribourg, épousa Marie-Sophie, fille de François-Étienne-Nicolas, baron de Schackmin (*al.* Jaquemine) et de Marie-Catherine-Joséphine, baronne d'Uiberacker de Sighartstein, ✝ 1830.

De ce mariage sont issus :

1° *François*, qui suit.
2° Marie-*Antoinette*, née en 1801, mariée, en 1825, au baron Auguste de Roggenbach, lieutenant général au service de Bade († 1854), dame de la Croix étoilée, grande-maîtresse de la cour de S. A. R. la grande-duchesse de Bade, † 1866.
3° *Henri*-Bernard, né en 1802, chambellan du grand-duc de Bade, marié, en 1828, avec Antoinette, fille d'Aloïs, baron Günther de Sternegg, et de la baronne Françoise de Gemmingen, dont il n'a qu'une fille, Marie-Henriette-Sigismonde, née en 1830, mariée, en 1853, à Hermann, baron de Mentzingen[1].
4° Marie-Ferdinande-*Béatrix*, née en 1805, mariée, en 1826, au baron Maximilien de Breiten-Landenberg, chambellan du grand-duc de Bade.

XV. *François*-Xavier-Brunon, baron d'Andlau-Birseck, chef actuel de la branche de ce nom, né le 6 octobre 1799, est chambellan et conseiller intime du grand-duc de Bade.

b) RAMEAU D'ANDLAU-ANDLAU.

XI. François-Jacques, doyen des conseillers au Directoire de la noblesse, en 1665, épousa Marie-Hélène Zorn de Bulach.

XII. François-Joseph, son fils. Les arbres généalogiques de la famille n'indiquent pas le nom de sa femme : il est le père de Joseph-Louis, qui suit.

XIII. Joseph-Louis, chanoine de Haslach, fut le dernier de ce rameau; il mourut en 1760 (*al.* 1770).

---

1. La maison de Mentzingen, qui a été pendant longtemps immatriculée au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, notamment pour des revenus à Berstett, est originaire du Craichgau, et sort de la même souche que celles de Gœler et de Helmstatt (voy. t. Ier, p. 374, *note* 3). Elle a conservé, à part le cimier, qui diffère, les mêmes armes qu'elles : *d'argent à une grue* (al. *un corbeau*) *de sable, essorante et contournée*. Les alliances sont presque toutes étrangères à la noblesse alsacienne, et elle n'a jamais habité sur la rive gauche du Rhin. Son chef actuel est le père du baron Hermann, le colonel baron Ernest von und zu Mentzingen, né en 1790, chambellan badois, marié à Antoinette, baronne de Leütrum-Ertingen.

c) RAMEAU DE WITTENHEIM.

XI. Wolfgang-Louis se maria avec Marie-Eusèbe-Hélène de Schœnau.

XII. François-Louis, son fils, épousa, en 1723, Marie-Françoise, fille de Béat-André de Ferrette, de *Florimont,* et mourut peu d'années après, laissant un fils de 3 ans. Sa veuve épousa en secondes noces Louis de Gaston-Polier, gentilhomme de Gascogne, capitaine de dragons.

XIII. Louis-Alexis, fils de François-Louis, prit pour femme, en 1753, Salomé de Reinach, de *Heitwiller* († 1820), qui lui donna huit fils et une fille, entre autres :

1° Louis, chanoine de Lure, † 1804.
2° Célestin, officier au régiment d'*Anjou,* † vers 1790.
3° Xavier, officier au régiment de *La Marck,* † à Gratz.
4° Ignace, chanoine de Guebwiller, assassiné en 1800.
5° George-Conrad-Joseph, qui suit.
6° Marie-Fidèle, chanoinesse de Massevaux.

XIV. George-Conrad-Joseph épousa Félicité de Ruez, d'une noble famille champenoise issue de Claude de Ruez, peintre ordinaire du roi Louis XIII. Il entra dans le régiment de *Royal-Deux-Ponts,* et prit part aux campagnes des premières années de la Révolution. Après la mort de Louis XVI, il donna sa démission de son grade d'adjudant général et se retira à Wittenheim, où il mourut en 1837, dernier représentant mâle de son rameau.

Ses deux fils, Louis et Charles, avaient embrassé tous deux la carrière militaire et s'y étaient distingués par leur bravoure; mais ils succombèrent sur le champ de bataille, du vivant de leur père, l'un, en 1812, l'autre, en 1833.

De ses trois filles, M[mes] Louise, Joséphine et Élise, baronnes d'Andlau, chanoinesses du chapitre noble de Fribourg, la seconde seule vit encore (1868).

B. BRANCHE CADETTE.

VII. Lazare d'Andlau, II[e] du nom, eut de son mariage avec Ursule Bœcklin de Bœcklinsau deux fils :

1° Louis, auteur du rameau de *Hombourg.*
2° Thierry, auteur du rameau de *Petit-Landau.*

a) RAMEAU DE HOMBOURG.

VIII. LOUIS épousa Salomé, fille d'Ottmar-Didier DE KIPPENHEIM, préfet d'Oberkirch, et de Barbe Bœcklin de Bœcklinsau.

IX. BALTHASAR, l'un de ses fils, † 1633, se maria avec Marie-Jacobée, fille de Jean-Bechtold DE REINACH et de Marguerite d'Eptingen, dont il eut deux fils et une fille :

1° MARIE-ANNE-URSULE-FRANÇOISE, mariée à François-Antoine DE REINACH-WERTH.
2° GEORGE-CHRISTOPHE, qui suit.
3° GUILLAUME-JACQUES, qui, de son mariage avec Marie-Cléophée DE REINACH, de *Steinbronn*, n'eut qu'une fille, ANNE-MARIE, qui épousa le baron Hartmann-Frédéric D'ANDLAU, de *Kingersheim*[1].

X. GEORGE-CHRISTOPHE épousa Marie-Françoise-Salomé DE BADEN, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° CONRAD-JOSEPH-CHRISTOPHE, qui suit.
2° MARIE-FRANÇOISE-URSULE, mariée à François-Louis TRUCHSESS DE WOLHAUSEN.

XI. CONRAD-JOSEPH-CHRISTOPHE se maria deux fois : 1° avec Marie-Catherine-Salomé DE ROGGENBACH; 2° avec *N.* DE KAGENECK. Il eut trois filles et deux fils[2] :

1° FRANÇOIS-JACQUES-BENOIT, chanoine de Bâle.
2° MARIE-CATHERINE, chanoinesse à Frauenalb.
3° FRANÇOIS-JOSEPH-FRÉDÉRIC, qui suit.
4° MARIE-ANNE, chanoinesse de Massevaux.
5° MARIE-FRANÇOISE, mariée à Jean-Henri-Antoine-Christophe DE FLACHSLANDEN, de *Dürmenach*.

XII. FRANÇOIS-JOSEPH-FRÉDÉRIC eut de son mariage avec Marie-Anne DE REINACH-WERTH, deux fils :

---

1. La plupart des documents sont d'accord pour ne donner à Guillaume-Jacques qu'une seule fille. Cependant nous avons sous les yeux un arbre généalogique qui lui attribue un fils, JEAN-CONRAD. Ce fils aurait épousé Marie-Catherine de ZU-RHEIN, et serait le père de MARIE-ANNE, femme de François-Antoine-Béat de REINACH-WERTH.
2. L'un des arbres généalogiques produits par la famille d'Andlau lui attribue un troisième fils, FRÉDÉRIC-DOMINIQUE, prieur à Coire.

1° Frédéric-Antoine-Maximilien, qui suit.
2° François-Henri, chanoine d'Eichstædt.

XIII. Frédéric-Antoine-Maximilien, lieutenant général, député à l'Assemblée constituante, épousa Salomé de Ferrette, de *Karspach,* qui lui donna neuf enfants :

1° Benoit-Frédéric-Antoine, né en 1763, prince-abbé de Murbach et de Lure (1786), député à l'Assemblée provinciale d'Alsace et à l'Assemblée nationale, pour le district de Schlestadt (1789), † 1839 à Eichstædt.
2° Frédéric, tué, en 1797, à la bataille d'Udine.
3° Henriette-Catherine-Walpurge, née en 1766, mariée, en 1786, à François-Antoine, baron de Venningen, d'*Eichtersheim*[1], † 1813.
4° *Hubert*-Joseph, né en 1774, qui suit.
5° Camille, mariée à M. de Mühlenfels.
6° Auguste-*Antoinette*, qui épousa Louis-René-Materne, baron Zorn de Bulach.
7° Fidèle, née en 1782, mariée à Philippe de Vonderweid.
8° Joseph-*Louis*, mort en Espagne en 1808.
9° *Joseph*-Antoine-Gothard, né en 1784, † 1863, capitaine de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, marié à Caroline-*Antoinette*, baronne de Bernhausen.

---

1. La famille de Venningen appartenait depuis un temps immémorial à la chevalerie des cercles du Rhin et de la Souabe. Son nom paraît dans les plus anciens tournois, et, dès le quatorzième siècle, elle a donné deux grands-maîtres à l'ordre Teutonique et plusieurs évêques aux siéges de Spire, d'Augsbourg, de Bâle, etc. L'un de ces prélats obtint, en 1458, du pape Pie II, le privilége, pour lui et toute sa famille, de sommer le timbre de ses armes d'une mitre aux couleurs de l'écu. Au dix-septième siècle, la famille était représentée par Philippe-Louis, baron de Venningen, marié à Marie-Catherine de Rathsamhausen. Son fils, Jean-Augustin, épousa Agnès-Anne, fille de Heimert-Jean, baron de Chalong dit *Gehlen,* et de Catherine-Agnès de Daun. Il est le père de Charles-Ferdinand, qui, de son mariage avec Élisabeth-Claude, fille de Paul-Nicolas, comte Reich de Reichenstein, et de Marie-Anne-Marguerite de Hohen-Rechberg, eut un fils, qui continua la famille, et une fille, Marie-Anne, qui épousa Charles-Ferdinand, comte de Hatzfeld (grand-père de Mme d'Anthès, née de Hatzfeld). Ce fils, Charles-Philippe, marié avec Marie-Anne de Hutten-Stolzenberg, donna naissance, par ses deux fils, François-Antoine et Frédéric-Antoine, aux deux branches, encore existantes, d'*Eichtersheim* et de *Grombach.* François-Antoine, époux de Mlle d'Andlau, est le père : 1° du chef actuel de la famille, *Frédéric*-Charles-Joseph, baron de Venningen, né en 1794, chambellan autrichien, marié, en 1816, à la baronne Anne-Ferdinandine Specht de Bubenheim, dont il a eu trois fils et une fille; 2° de quatre filles, dont les deux aînées ont épousé successivement le comte Jean-Philippe de Degenfeld-Schomberg, de *Steppach,* la troisième, le baron Clément-Wenceslas de Thünefeld, et la quatrième, Constantin, baron de Roggenbach.

La branche de *Grombach,* issue de Frédéric-Antoine de Venningen et de Marie-Anne de Dalberg, a pour chef leur fils, Charles-Théodore-Héribert, né en 1806, chambellan bavarois, marié, en 1832, avec miss Jane Digby, dont il a un fils et une fille.

Venningen porte *d'argent à deux sceptres fleurdelisés de gueules posés en sautoir.*

(Extrait d'un *arbre généalogique ms. certifié* de la famille de Hatzfeld, Archives de M. d'Anthès, voy. *Freiherrl. Taschenbuch,* Gotha, an. 1848 et 1868, etc.)

XIV. *Hubert*-Joseph, né en 1774, chambellan de l'empereur d'Autriche, reçut, en 1814, de ce souverain le titre de comte. Marié, en 1810, avec la baronne Charlotte de Falkenstein, fille de François-Antoine-Marquard, baron de Falkenstein[1], et de sa première femme, Françoise-Antoinette de Schauenburg, de *Jungholz*, il en eut six enfants; entre autres:

1° Frédéric-*Othon*, qui suit.
2° François-*Octave*, né en 1812, chambellan du grand-duc de Bade, marié, en 1857, à Sophie, baronne de Vonderweid.
3° Jules, major au service d'Autriche, †.
4° Raymond-*Charles*, né en 1819, lieutenant-colonel au service d'Autriche, marié, en 1864, à Marie-Émilie, baronne de Bodeck d'Ellgau, dont un fils, Charles-Marie, né, le 28 novembre 1865, à Stotzheim (Bas-Rhin).

XV. Frédéric-*Othon*, comte d'Andlau, chef actuel de la branche de *Hombourg*, né le 7 septembre 1811, a épousé, le 28 décembre 1848, Antoinette, baronne de Schauenburg, de la ligne de *Luxembourg*, dame de la Croix étoilée.

De ce mariage sont issus:

1° *Camille*-Joseph, né le 31 décembre 1849.
2° *Robert*-Charles, né le 8 novembre 1852.

b) RAMEAU DE PETIT-LANDAU OU DE PARIS.

VIII. Thierry, Ier du nom, investi de ses fiefs en 1583, épousa Claire de Blumeneck.

IX. George, investi en 1599.

X. Philippe-Jacques, investi en 1610, 1624 et 1627.

XI. Thierry, IIe du nom, investi en 1647, 1649 et 1664.

---

1. La famille de Falkenstein est l'une des plus anciennes de l'Alsace et du Brisgau. Elle a reçu le titre de baron autrichien en 1664, et de baron d'Empire en 1708. Ayant acquis, en 1630, la seigneurie de Rimsingen, elle a fixé, depuis lors, sa résidence habituelle sur la rive droite du Rhin. Son chef actuel, neveu de la comtesse d'Andlau, fils de François de Falkenstein et de Balbine de Roggenbach, sa femme, est le baron François-Antoine-Charles, né en 1812, marié, en 1845, à Augusta, baronne de Wangen de Géroldseck (de la branche aînée). Ses armes sont: « *d'azur à un cerf d'or passant sur une montagne de trois coupeaux du même.* » (*Armorial d'Alsace*, p. 310, n° 198.)

XII. Antoine, lieutenant-colonel de cavalerie, conseiller doyen au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, investi en 1688, † 1730, eut de son mariage avec Marie-Anne de Klinglin, fille du préteur royal Jean-Baptiste de Klinglin et de Dorothée de Günther, trois fils :

1° François-Antoine, né en 1703, brigadier des armées du roi, *exempt* de ses gardes-du-corps, investi, en 1739, de la préfecture (*Reichsvogtei*) de Kaysersberg; stettmeistre de la ville de Strasbourg en janvier 1730, démissionnaire dès le mois d'août suivant, mort sans descendants, en 1787, dans son hôtel (aujourd'hui les *Trois-Rois*, à Colmar).
2° Armand-Gaston-Félix, né en 1707, aumônier du roi, doyen de l'église de Toul, etc., † 1785.
3° François-Éléonor, qui suit.

XIII. François-Éléonor, né en 1710, lieutenant général des armées du roi, reçut, en 1750, le titre de comte. Il prit une part glorieuse à la guerre de Sept ans, et mourut, en 1763, après avoir rempli à Strasbourg les fonctions de membre du Directoire de la noblesse.

De son mariage avec Marie-Henriette, fille du comte de Polastron, lieutenant général des armées du roi, naquirent deux fils et une fille :

1° Louis, officier dans le régiment de *Royal-Couronne*, tué, en 1760, sur le champ de bataille.
2° François-Antoine, qui suit.
3° Jeanne-Françoise-Aglaé, mariée : 1° au comte de Chalons, ambassadeur de Louis XVI à Lisbonne, † 1795 ; 2° au duc de Coigny, maréchal de France.

XIV. François-Antoine, d'abord garde-marine, puis colonel du régiment de *Royal-Lorraine*, ambassadeur de Louis XVI à Bruxelles, mourut en 1820 (*al.* 1822), comme lieutenant général honoraire des armées du roi. Il eut deux filles et deux fils de son mariage avec Mlle Adélaïde Helvétius.

Les deux fils sont :

1° Armand-Gaston-Félix, qui suit.
2° Hardouin-Gustave, né en 1787, écuyer de l'impératrice Joséphine, puis lieutenant aux gardes-du-corps de Charles X, maréchal de camp et député, † 1850. Il avait épousé Mlle Aglaé Tourteau d'Orvillers, fille du pair de France de ce nom, et laissa un fils, Jean-Richard-Léonard, né en 1815, membre du conseil général de l'Orne.

Des deux filles, l'une a épousé le comte d'Orglandes, l'autre, le marquis de Rosambo.

XV. ARMAND-GASTON-FÉLIX, comte D'ANDLAU, né en 1779, engagé volontaire en 1799, officier d'ordonnance et chambellan de Napoléon Ier, qui lui a confirmé le titre de comte, premier écuyer de l'impératrice Joséphine, commandant d'un escadron de gardes d'honneur, nommé officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Reims, en 1814, puis colonel de cuirassiers, maréchal de camp, et pair de France, mourut le 15 juillet 1860, laissant de son mariage avec Pauline D'HENNEZEL, trois enfants :

1° JOSEPH-HARDOUIN-*GUSTAVE*, qui suit.
2° HÉLÈNE, mariée au comte DE CHARRIN.
3° BLANCHE, mariée au comte DE CHANALEILLES.

XVI. JOSEPH-HARDOUIN-*GUSTAVE*, comte D'ANDLAU, ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon III, ancien attaché militaire à l'ambassade de Vienne, aujourd'hui lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, est le chef de la branche de *Petit-Landau.* Il a été chargé, en 1859, de présenter à S. M. l'Impératrice les drapeaux pris à la bataille de Solférino.

M. le comte d'Andlau a épousé, en 1860, D^lle^ Marie-Thérèse-Berthe LE PELLETIER DE SAINT-REMY. Sa résidence politique est le château de Verderonne (Oise); c'est lui aussi qui possède l'antique manoir de sa famille en Alsace. Il a deux filles :

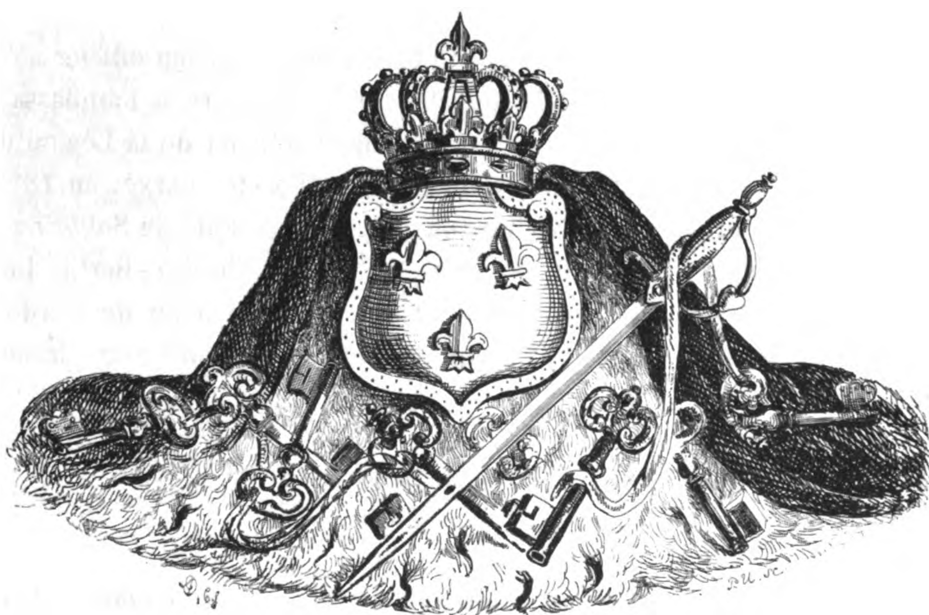
1° MARIE-PAULINE-ANNE-*MATHILDE*, née le 9 mai 1861.
2° BLANCHE-MARIE-*LAURENCE*, née le 4 janvier 1865.

A part les alliances qui sont mentionnées dans le cours de cette notice, on peut encore citer celle de la branche de *Petit-Landau* avec les maisons DE CHATEAUBRIAND, DE BASTARD, DE LANCOSME, DE BALLEROY, DE CHAMPAGNE, D'ESPEUILLES, DE BEAUFORT, DE MAC-MAHON, DE BERNIS, DE JUMILLAC, DE MUN, etc., etc.

En outre, la famille d'Andlau s'est alliée, dans le cours des siècles, à presque toutes celles de la noblesse alsacienne.

SOURCES : Tous les dépôts publics d'anciens titres, en Alsace, contiennent des documents manuscrits historiques et généalogiques sur la maison d'Andlau. Nous en devons d'autres, fort importants, complétement inédits et tirés des archives de la famille, à l'obligeance de M. le comte Gustave d'Andlau, de *Paris*, de M. le comte Othon d'Andlau-Hombourg, et de

Mlle Joséphine d'Andlau, dernière représentante de la branche de *Wittenheim*. Quant aux ouvrages imprimés, on peut consulter HERTZOG, *Edels. Chron.*, lib. VI, p. 218; SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, trad. Ravenez, t. V, p. 769, §§ 554 et 555, et *passim; Freiherrl. Taschenbuch*, an. 1849 et suiv.; *Handbuch der græfl. Hæuser*, Gotha, 1855; MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, 1862, p. 105, etc., etc.



ANTHÈS.

ARMES.

De gueules à trois épées d'argent, montées d'or, posées deux en sautoir les pointes en bas, la troisième en pal la pointe en haut, et liées de sinople, l'écu timbré, tantôt d'une couronne de marquis ou de baron, tantôt d'un casque taré de face et orné de lambrequins d'or, de gueules, d'argent et de sinople[1].

La famille D'ANTHÈS est originaire de l'île de Gottland. En 1529, à l'époque de la Réforme, son chef alla se fixer à Weinheim, dans le Palatinat, d'où ses descendants s'établirent à Mulhouse et dans les environs.

On peut suivre la filiation sans aucune interruption à partir du quatorzième siècle.

I. HENRICK ANTHESIUS, *armiger,* périt en 1348, à la prise de la forteresse de Nottbourg, délaissant une fille et un fils du nom d'ERIC.

II. ERIC *Henrickson,* chevalier, mourut en 1420, laissant un fils unique de son mariage avec Hedwina, fille de JOSSÉ *Ericson.*

---

1. Blasonné d'après les sceaux de la famille. Ces armes sont celles qui lui ont été données lors de son anoblissement par Louis XV, en 1731 ; antérieurement elle portait *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une cane ou sarcelle flottant sur une rivière ondée, le tout d'argent.* L'écu était timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins aux couleurs de l'écu, et cimé de trois plumes d'or, d'azur et d'argent

III. CHRISTIAN *Ericson*, chevalier, né à Wisbuy en 1400, passa en Allemagne en 1429, s'y maria, et fit la guerre sous Albert V, duc d'Autriche. Ayant perdu sa femme, il retourna dans sa patrie avec CARL, son plus jeune fils. ANTOINE, son fils aîné, s'était fait prêtre et était entré dans un chapitre en Autriche.

Christian mourut en 1470.

IV. CARL, ou CHARLES, né en Autriche en 1440, eut de son mariage avec Marie DE DÜRNACH, plusieurs enfants, dont un seul survécut. En 1529, lors de la Réforme, il s'expatria avec son fils LÉONARD, s'établit à Weinheim, et y mourut deux ans après.

V. LÉONARD, né à Wisbuy en 1495, devint, dans le Palatinat, conseiller de l'électeur, et mourut en 1570, laissant de son mariage avec Berthe DE ZÆGISDORFF, un fils unique, nommé MARC.

VI. MARC, né à Weinheim en 1535, y devint conseiller en 1582. Lorsque le Palatinat fut saccagé après la bataille de Prague, sous le règne de l'électeur Frédéric V, Marc, déjà fort âgé, se réfugia avec sa femme, Apolline EFFINGER, et ses fils, CONRAD et JEAN, dans l'électorat de Mayence, à Haunsheim, et y mourut peu de temps après, le 2 janvier 1622 : son fils, Conrad, l'avait précédé dans la tombe.

VII. JEAN, né à Weinheim en 1579, y retourna après le décès de son père, y devint conseiller en 1634, et mourut en 1648. Marié avec Marie-Anne VAN DÜRRIN, il en eut cinq enfants, parmi lesquels PHILIPPE-MICHEL, qui suit, continua seul la famille.

VIII. PHILIPPE-MICHEL, né à Weinheim en 1640, perdit, à la suite des guerres, une grande partie de sa fortune, et se décida, en 1674, à quitter le Palatinat ravagé par Turenne, pour la ville libre de Mulhouse, où il obtint, au bout de vingt ans, le droit de bourgeoisie (8 août 1694). Il y mit à profit ses connaissances métallurgiques et exploita les forges et hauts-fourneaux de Belfort et Giromagny, ainsi que les mines d'argent de Giromagny. Il mourut en 1708, laissant de son mariage avec Claudine D'ORMOY, neuf enfants, entre autres :

1° ALEXANDRINE, mariée à Charles CHAGUÉ, conseiller et secrétaire du roi.

2° MARIE-ANNE, mariée, en 1697, à Godefroi ENGELMANN.

3° JEAN-HENRI, qui suit.

4° CLAUDE-JACQUES, licencié en droit, qui fonda un rameau protestant, éteint en 1766. Claude-Jacques, marié, en 1702, avec Anne ENGELMANN, en eut un fils posthume, nommé PHILIPPE-JACQUES. Celui-ci, né en 1704, épousa, en 1745, Catherine FEER, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, un fils de même nom que lui (né en 1746, † 1766), et une fille, ANNE-CATHERINE, qui épousa François DE LUZE, de Neuchâtel. Philippe-Jacques ANTHÈS remplit de hautes fonctions dans l'administration de sa ville d'adoption et se signala comme le fondateur de l'une des premières manufactures d'indiennes de Mulhouse (*Anthès, Feer et Cie*, 1754).

5° ANNE-MARTHE, mariée à Ambroise MOOG, conseiller, commissaire du roi à Strasbourg.

6° ANNE-FRANÇOISE, mariée à Pierre THIERRY, conseiller, seigneur de Thunstetten (canton de Berne).

IX. JEAN-HENRI ANTHÈS, né à Weinheim en 1674, dirigea d'abord la forge d'Oberbruck[1], et y créa une manufacture royale de fers-blancs, avec privilèges exclusifs (lettres patentes du 14 septembre 1720). Plus tard, il créa, également avec privilèges spéciaux (lettres patentes du 15 juillet 1730), une importante manufacture d'armes blanches, près de Bœrsch, dans une vallée qui prit depuis lors le nom de *Klingenthal :* il était autorisé à fabriquer exclusivement à tous autres en Alsace, et exempté de toutes charges et impositions tant envers le roi qu'envers les villes, communautés et seigneuries particulières, à la condition qu'il fournirait, dans sa manufacture, des armes blanches pour le service du roi, à un dixième de moins que celles qui se vendraient à Solingen. L'année suivante, le roi le récompensa des services éminents qu'il avait rendus aux arts métallurgiques, en lui conférant la noblesse française héréditaire, avec de nouvelles armoiries rappelant la nature de ses services (lettres patentes du mois de décembre 1731). Jean-Henri D'ANTHÈS mourut en 1733, laissant de son mariage avec Catherine SITTRIN plusieurs enfants, entre autres :

1° JEAN-PHILIPPE, qui suit.

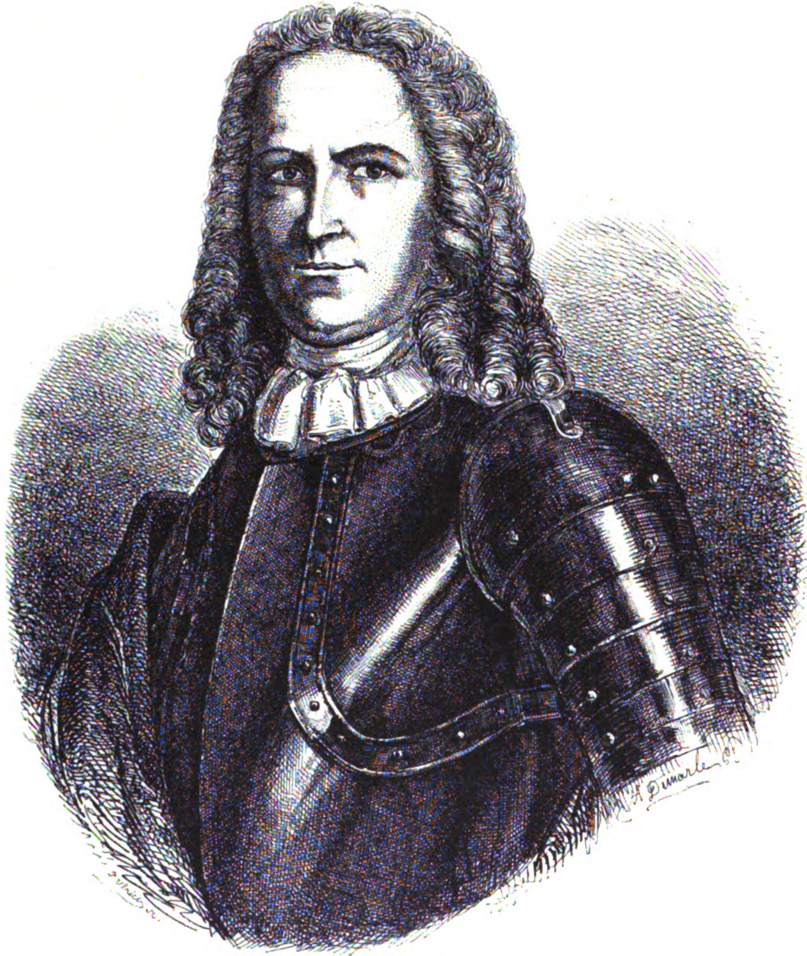
2° JEAN-GEORGE, né en 1701, † 1774, chanoine de Saint-Florent, à Haslach.

3° ANNE-FRANÇOISE, mariée, en 1736, à Henri-Frédéric, baron DE LA TOUCHE, chevalier de Saint-Louis, capitaine du régiment de *Rosen*.

4° MARIE-ANNE, qui épousa : 1° Nicolas DE SALOMON, conseiller du roi, avocat général au Conseil souverain d'Alsace, en 1727; 2° Louis-Étienne DESMIER, comte D'ARCHIAC, mestre de camp, etc.

1. Il figure à ce titre dans l'*Armorial de la généralité d'Alsace*, p. 325, n° 328. Il portait, d'après ce document, *d'azur à un chiffre d'or composé des lettres* H *et* A *doubles et entrelacées.*

Jean-Henri d'Anthès possédait, dans la Haute-Alsace, les seigneuries et fiefs de Blotzheim et Brinckheim: il acquit, en 1728, de M. d'Angervillers, intendant d'Alsace, le château de Blotzheim, et le duc de Mazarin lui conféra, pour lui et ses descendants, à titre de fief, le village de même nom (1730). En 1731, les comtes de Fugger lui vendirent leurs alleux; il acquit, le 11 mars 1732, le fief



Jean-Henri d'Anthès.

royal de Brinckheim, qui antérieurement avait appartenu aux Baden. En 1738, sa veuve et ses héritiers achetèrent à la famille de Schauenburg la seigneurie de Nambsheim. Ils possédaient, en outre, en Bourgogne, les marquisat et fief de Villecomte, les baronnies de Longepierre et de la Villeneuve, les seigneuries de Chambegon, Vernot, etc.

X. JEAN-PHILIPPE D'ANTHÈS, né à Oberbruck, en 1699, † 1760, devint, en 1725, conseiller au Conseil souverain d'Alsace. Il eut, de son mariage avec Marie-Élisabeth DE MOUGÉ, plusieurs enfants, entre autres :

1° FRANÇOIS-HENRI, né en 1729, qui succéda, en 1754, à son père dans sa charge de conseiller, devint ensuite président à mortier au parlement de Dijon, et mourut célibataire en 1793.

2° MARIE-ANNE, née en 1732, mariée à Jean-Frédéric, baron REICH DE PLATZ, grand-veneur du prince-évêque de Strasbourg.

3° MARIE-ÉLISABETH, née en 1733, mariée à Joseph-Antoine-Jean-Chrysostome-François-Xavier MÜLLER, préteur royal à Colmar, conseiller au Conseil souverain en 1752. Ils eurent quatre filles, dont l'une, FRANÇOISE-PHILIPPINE, épousa le général Barthélemy-Louis-Joseph SCHERER, ministre de la guerre sous la République; la seconde, MARIE-CATHERINE-PHILIPPINE, George-André DE GOLBÉRY, directeur de l'enregistrement dans le département de Rhin-et-Moselle; la troisième, MARIE-ANNE, Jacques-Joseph SCHIELLÉ, commissaire ordonnateur de la 5ᵉ division militaire, et la cadette, MARIE-ANNE-FRANÇOISE-ÉLISABETH, Théodore GILLET DE THOREY.

4° MARIE-FRANÇOISE, née en 1734, † 1810, mariée au colonel du génie DE PREDELYS, plus tard maréchal de camp.

5° GEORGE-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1739, qui suit.

XI. GEORGE-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1739, à Colmar, † 1803, épousa Marie-Susanne, baronne REUTNER DE WEYL (1771). Sont issus de ce mariage :

1° GEORGE, né en 1772, officier au régiment *Royal-Allemand*, † 1795.

2° JOSEPH-CONRAD, né en 1773, qui suit.

3° MARIE-ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE, née en 1775, † 1855, mariée, en 1804, à M. MIRLOT DE NEUVILLE DE MARCILLY, comte DE BELLE-ISLE, maréchal de camp, gouverneur des pages de Charles X († 1831).

4° ADÉLAÏDE-PHILIPPINE, née en 1777, † 1843, mariée, en 1805, à M. DU BART DE CURLEY.

5° JEAN-BAPTISTE-CÉSAR, né en 1778, † 1861, qui épousa Irène, comtesse DE VARENNES († 1849), qui lui donna deux filles et un fils :

a) OCTAVIE, née en 1810, † 1862, mariée au comte ESMANGARD DE BOURNONVILLE, officier en retraite; deux fils sont issus de ce mariage.

b) IRÈNE, née en 1811, † 1848, mariée à M. HENNESY, député : quatre enfants sont nés de ce mariage; l'aînée des filles, MARGUERITE, a épousé le comte DE DAMREMONT, ministre de France en Wurtemberg.

c) PHILIPPE-JACQUES-HENRI D'ANTHÈS, né en 1820, à Villecomte.

6° MARIE-ANTOINETTE, née en 1779, † 1854, mariée, en 1806, à Marie-François-*Joseph*-Népomucène baron DE LA TOUCHE († 1809).

7° CHARLES-DONAT, né en 1783, adjudant-major des pages de Charles X, chevalier de la Légion d'honneur, marié avec Adélaïde WALDNER DE FREUNDSTEIN, qui lui donna

un fils unique, Théodore-Charles, né en 1813, tué, en 1855, pendant la guerre de Crimée, comme chef de bataillon aux voltigeurs de la garde. Il a laissé deux filles de son mariage avec Laure Vandœuvre.

XII. Joseph-Conrad, né en 1773, officier au régiment *Royal-Allemand*, membre de la Chambre des députés de 1821 à 1830, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Soultz, en 1852, avait épousé, en 1806, Marie-Anne-Louise, comtesse de Hatzfeld, fille de Lothaire-François, comte de Hatzfeld, neveu de l'électeur de Mayence, son camérier et colonel de sa garde, et de Frédérique-Caroline-Louise-Éléonore de Wartensleben, dont la mère était une comtesse forestière du Rhin (*Wild-und-Rheingræfin*), de la ligne de *Grumbach.*

Six enfants sont nés de ce mariage :

1° Marie-Eugénie, née le 4 août 1807, mariée à Soultz, le 16 janvier 1827, avec M. Henri-Claude-Ferdinand Maron, comte de Cerzé-Lusignan[1], lieutenant-colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis.
2° Marie-Anne, née le 24 juillet 1809, † 2 avril 1848.
3° Charles-*George*, qui suit.
4° *Alphonse*-Lothaire, né le 10 juillet 1813, membre du conseil général du Haut-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur.
5° Frédérique-Adélaïde, née le 17 août 1816.
6° Alexandrine-Clotilde, née le 4 juin 1822, mariée, le 17 septembre 1843, à M. Félix Mertian, sous-préfet, chevalier de la Légion d'honneur.

XIII. Charles-*George* d'Anthès, baron de Heeckeren, né le 5 février 1812, à Colmar, chef actuel de la famille d'Anthès, fils adoptif de M. le baron J.-T.-B.-A. de Heeckeren de Beverswaard (ambassadeur de Hollande à Vienne[2]), a siégé d'abord aux Assemblées constituante et législative; il est aujourd'hui sénateur (depuis 1852), officier de la Légion d'honneur, grand-croix des ordres de François-Joseph d'Autriche, de la Conception de Portugal et du Nicham.

---

1. M. de Cerzé-Lusignan, qui, depuis son mariage avec Mlle d'Anthès, s'est fixé à Soultz (Haut-Rhin), est fils du marquis Claude-Modeste de Cerzé et de Marie-Antoinette-Benoiste-Françoise de Raitz de Villeneuve de Vittré, décédée au château de Sielse en Volhinie (Pologne russe). Né le 17 mai 1788, au château de la Bonardelière, près Civray (Vienne), il a été autorisé, sous la Restauration, à ajouter à son nom celui de sa grand'mère, qui appartenait à la famille de Lusignan. Il n'a pas d'enfants.

Cerzé porte ***d'azur à une colonne d'argent, l'écu timbré d'une couronne de marquis.***

2. La famille de Heeckeren, dont M. d'Anthès de Heeckeren a pris les armes, porte ***d'or à la croix de gueules, l'écu timbré d'un casque d'or taré de face et sommé d'une toque d'or retroussée de gueules, laquelle est surmontée de deux plumes, l'une d'or, l'autre de gueules.***

Supports : ***deux griffons.***

Marié, en 1836, à Saint-Pétersbourg, avec Catherine, baronne DE GONDCHAROFF (✝ 1843), M. de Heeckeren en a eu quatre enfants :

1° MATHILDE-EUGÉNIE, née le 19 octobre 1837, mariée, en 1861, au général L. METMANN, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

2° BERTHE-JOSÉPHINE, mariée, en 1864, à M. VANDAL, conseiller d'État, directeur général des postes, etc.

3° LÉONIE-CHARLOTTE.

4° LOUIS-JOSEPH-MAURICE-GEORGE-CHARLES, né le 20 septembre 1843.



SOURCES : *Documents et titres généalogiques manuscrits* provenant des archives de la famille; SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, trad. Ravenez, t. V, p. 825; EHRSAM, *Bürgerbuch der Stadt Mülhausen*, p. 26; PILLOT et DE NEYREMAND, *Histoire du Conseil souverain*, passim, etc.



ATTHALIN.

(LAURENT-ATTHALIN.)

ARMES ANCIENNES.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une ancre du même.

ARMOIRIES ACTUELLES.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une ancre du même, le côté sénestre du chevron chargé d'une épée de sable, l'écu timbré d'une couronne de baron[1].

DEVISE : *Votum patriæ, dux honos.*

La famille ATTHALIN, qui, depuis un siècle, porte en Alsace un nom justement honoré dans la magistrature souveraine, dans l'armée et dans les arts, est originaire de Franche-Comté. La plupart des documents qui la concernaient ayant été brûlés ou dispersés lors de la dévastation, en février 1848, du Palais-Royal, qu'habitait son dernier chef en sa qualité de premier aide de camp du roi, il est aujourd'hui difficile de préciser à quelle époque elle avait été anoblie. Cependant,

1. Extrait des lettres patentes de Louis XVIII, qui confèrent le titre de baron à M. Louis Atthalin, sous date du 13 janvier 1815, en suite d'un décret impérial du 20 juin 1813.

il résulte de quelques vestiges qui ont échappé à la destruction, que l'aïeul au VII[e] degré du général était déjà noble et avait les armoiries blasonnées en tête de cette notice.

I. Le grand-père du général, *Messire* Claude-François Atthalin, docteur royal en médecine, doyen et recteur de l'Université de Besançon, acheta, le 5 mai 1766, sur le territoire de la ville de Jussey (Haute-Saône), des terres de franc-alleu constituant un fief relevant directement du roi. Depuis, il porta officiellement, ainsi que son fils, le nom d'Atthalin, *seigneur de Jussey*, ou d'Atthalin de Jussey. Il mourut, le 15 mai 1782, laissant de son mariage avec Marguerite Choupot, cinq enfants :

1° Claude-François-Xavier, chanoine, coadjuteur à la métropole Saint-Jean, à Besançon, seigneur prébendier de Geneuille.
2° Marie-Louise, née en 1735, entrée en religion.
3° Charles-François-Xavier, né en 1740, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de *Bretagne* (depuis 46[e] d'infanterie), mis à la retraite, en 1793, avec le grade honoraire de général de brigade, mort à Besançon, en 1810. Il avait pris une part honorable à la guerre de Sept ans et aux premières campagnes de la Révolution.
4° Marie-Thérèse-Françoise, née en 1743, mariée, en 1764, à Louis-Thomas Laurent[1], écuyer, alors avocat au parlement de Franche-Comté, nommé, par Louis XVI, suivant brevet du 20 septembre 1781, sur la présentation du magistrat, vicomte-mayeur de Besançon[2].
5° Luc-Claude-Francois-Xavier, qui suit.

II. Luc-Claude-François-Xavier Atthalin de Jussey, né en 1744, se fit remarquer de bonne heure au barreau de Besançon par son talent et sa capacité. Lors de l'organisation du nouveau parlement créé en 1771, dans cette ville, par le chancelier Maupeou, il fut nommé premier avocat général, et remplit ces fonctions avec distinction jusqu'à la réintégration des anciens corps judiciaires (1775). Il vint alors s'établir en Alsace, et y épousa, le 1[er] mars 1777, Catherine-Sophie Larcher, fille de François-Xavier Larcher[3], conseiller au Conseil souve-

---

1. La famille Laurent, dans laquelle s'est fondue aujourd'hui la famille Atthalin, porte *d'azur à trois étoiles d'argent posées* 2 *et* 1, *celle de la pointe soutenue par un croissant du même, l'écu timbré d'un casque ouvert, cimé de trois plumes, une d'azur entre deux d'argent, et orné de lambrequins d'argent et d'azur.*

2. Ces éminentes fonctions, qu'il remplit pendant plusieurs années, étaient, avec des privilèges particuliers et une juridiction beaucoup plus étendue, analogues à celles de maire.

3. M. Larcher, mort en 1784, frère utérin du président Étienne-Ignace de Salomon, était le fils de Philippe-Étienne Larcher, avocat au Conseil souverain, et tenait en fief, comme son père, le village de Heiteren, près Brisach : il était, pour nous servir d'une expression assez bizarre qui reparaît dans tous les actes de l'état civil

rain, et de Françoise-Sophie de Veinemmer. En même temps son beau-père lui céda son siége au Conseil souverain; le nouveau magistrat fut reçu, le 22 mai 1777, après avoir, disent MM. Pillot et de Neyremand[1], «rapporté une solution «des plus satisfaisantes de la loi qu'il avait *piquée*, ce qui lui valut un compliment «du président et la dispense de l'examen».

Déporté, pendant la période révolutionnaire, à Besançon, puis à Belfort, M. Atthalin de Jussey revint à Colmar après la chute de Robespierre, entra, en 1810, au conseil général du Haut-Rhin, dont il fut élu président chaque année jusqu'à sa mort, et fut compris, en 1811, en qualité de président de chambre, dans la réorganisation de la cour de Colmar : ce fut son fils aîné qui le reçut chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut, le 15 juin 1822, dans l'exercice de ses fonctions.

De son mariage avec Mlle Larcher étaient issus quatre enfants :

1° Xavier, mort en bas âge.

2° Caroline-Louise, née le 30 novembre 1781, mariée, le 15 mars 1810, à Colmar, à son cousin-germain, Louis-Joseph-Félix-Madeleine-Atthalin Laurent, depuis colonel du génie, directeur des fortifications à Strasbourg, l'un des fils de L.-Th. Laurent, écuyer, vicomte-mayeur de Besançon, et de Marie-Françoise-Thérèse Atthalin. Nous indiquerons plus bas les enfants nés de cette union.

3° *Louis*-Marie-Jean-Baptiste, qui suit.

4° Marie-*Aimé*, né le 10 février 1798, † 16 avril 1830, substitut du procureur général près la cour de Colmar.

III. *Louis*-Marie-Jean-Baptiste Atthalin, baron de l'Empire, général de division, député, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, naquit à Colmar, le 22 juin 1784[2]. Entraîné par son goût pour la carrière des armes, il entra, en 1802, à l'École polytechnique, en sortit sous-lieutenant du génie, et reçut le baptême du feu à la bataille d'Eylau, dans le 6e corps d'armée, commandé par le maréchal Ney. Après la paix de Tilsit, il suivit en Espagne, comme aide de camp, le général Kirgener, qui commandait le génie de la garde impériale, fit la campagne de Catalogne, et reçut, le 15 décembre 1808, l'épaulette

---

de l'époque, satrapa *heiterensis*, par opposition aux seigneurs de terres allodiales, auxquels seuls on donnait le titre de *dominus*. Les Larcher portaient : *d'or au sanglier de sable effrayé et contourné*. La famille Veinemmer, qui a donné un ammeistre à la ville de Strasbourg (voy. *son nom*), était *satrapa* de Châtenois, près Schlestadt, et *dominus* de Landersheim, par moitié avec les Wangen.

1. *Ouvrage cité*, p. 120.

2. Tous les passages entre guillemets sont extraits, avec l'autorisation de l'auteur, de l'élégante notice de M. Cuvillier-Fleury (*V. ci-dessous aux* Sources). Les dates sont prises dans l'état officiel des services du général.


LE GÉNÉRAL BARON ATTHALIN
A. DEMARLE

de capitaine. Rappelé, en 1809, à l'armée du Nord, sous les ordres des ducs d'Istrie et de Reggio, il fut chargé, pendant les rares loisirs que lui laissait la guerre active, de plusieurs missions à Stralsund et à Magdebourg, plus tard à Anvers et à Walcheren, après la tentative d'invasion des Anglais; enfin, au Helder et au Texel, dont il mit les fortifications sur un pied de défense formidable. « Ces missions, accomplies avec supériorité, le désignèrent au choix et à « la confiance de l'empereur », qui se l'attacha, le 14 avril 1811, en qualité d'officier d'ordonnance. Deux mois après, Atthalin « parcourait, chargé des instructions « secrètes de Napoléon, tous les ports de l'Océan, depuis Cherbourg jusqu'aux « confins de la Hollande, et recevait, à 27 ans, l'autorisation de correspondre « directement avec lui » : sept nouvelles missions en Prusse, en Pologne et en Bohême, lui furent confiées dans le cours des deux années suivantes. Cependant, la campagne de 1812 suivait son cours. Le capitaine Atthalin, chevalier du 1er janvier précédent, rejoignit, en juin 1812, l'empereur près de Smolensk, au moment où la grande armée opérait son mouvement sur la route de Moscou. Depuis cette époque, il ne quitta presque plus le grand capitaine, qui s'attachait à lui de plus en plus, et lui faisait rattraper, par un avancement aussi rapide que bien mérité, la lenteur de ses premières promotions. Décoré de la Légion d'honneur, le 3 octobre 1812, le chevalier Atthalin fut nommé successivement baron (12 juin 1813), officier de la Légion d'honneur (24 octobre 1813), chef de bataillon et sous-directeur du cabinet topographique de l'empereur (18 novembre 1813); enfin, colonel sur le champ de bataille de Champaubert (décret du 15 mars 1814), payant chacune de ces distinctions par de nouveaux et brillants services. Peu de mois après, « dans la cour du Cheval-Blanc, à Fontainebleau, Atthalin faisait « partie de cette petite troupe de braves gens qui reçurent les adieux de l'empe- « reur. Napoléon voulut faire plus encore pour son fidèle officier : il lui écrivit, « avant de monter en voiture, quelques lignes touchantes, par lesquelles il le « remerciait de ses services et le relevait de ses serments ».

Dès les premiers jours de la Restauration, le jeune colonel fut envoyé en Sicile par le gouvernement pour être à la disposition de M. le duc d'Orléans, qui, bientôt après, voulut se l'attacher comme aide de camp. Ainsi se formèrent entre ces deux hommes, dignes de se comprendre, des liens d'affection et de confiance que la mort parvint seule à briser. Placé auprès d'un prince ami des arts, et que la politique ombrageuse de Louis XVIII et de Charles X tenait éloigné des affaires, le baron Atthalin put se livrer sans entraves à sa passion pour les arts du dessin; noble passion, qui, servie par un talent hors ligne, eût fait de lui « un des premiers artistes du pays, s'il n'avait été l'un des officiers les plus

«renommés de son arme». On connaît de lui, à part des œuvres détachées, plusieurs planches remarquables fournies à l'*Ancienne France,* de CHARLES NODIER et TAYLOR (1819), et aux *Antiquités d'Alsace,* de MM. DE GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER (1824). Ces dessins, qui attirèrent l'attention des connaisseurs, valurent à M. Atthalin «un commencement de célébrité dans un genre où il ne la cherchait «pas. Une médaille d'or lui fut décernée, en 1819, pour d'excellentes études de «lithographie dont il avait enrichi l'exposition.»

Quand la révolution de 1830 eut mis le duc d'Orléans sur le trône, le baron Atthalin, nommé maréchal de camp par ordonnance du 12 août suivant, fut naturellement placé à la tête de la maison du roi, dont il eut à organiser tous les services. Mais avant de se mettre à l'œuvre, il fut chargé de la difficile mission de faire reconnaître Louis-Philippe par les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et s'en acquitta avec un plein succès. A son retour, le roi lui conféra la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur (21 mars 1831). «Député, «puis pair de France, lieutenant général (16 novembre 1840), grand-croix de la «Légion d'honneur (15 septembre 1846), faisant les fonctions de grand-maréchal «du palais (sans en avoir le titre, que le roi n'avait pas voulu rétablir), montant «ainsi successivement et lentement tous les degrés de la faveur royale, le général «Atthalin avait réuni toutes les distinctions qui pouvaient flatter le citoyen d'un «pays libre et le serviteur d'un roi. Il avait plusieurs places et pas une sinécure.... «Le général Atthalin, c'était la conscience appliquée à tout, aux petites choses «comme aux grandes.»

Après la révolution de Février, qui le trouva cloué sur un lit de douleur, le général quitta le service actif (17 avril) et se retira dans sa ville natale, à Colmar, d'où il ne sortit plus que deux ou trois fois pour faire de pieux pèlerinages à Claremont, auprès de son royal ami. «Ses forces déclinaient visiblement, sans que «leur déclin se fît sentir ni à son esprit, ni à sa raison. Sa conscience était «comme son cœur: fidèle et ferme. La mort le frappa subitement et tout entier,» le 3 septembre 1856.

Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec D[lle] Françoise-Thérèse LELAUDAIS (19 décembre 1836). Aussi avait-il toujours traité comme son fils adoptif le fils de sa sœur CAROLINE-LOUISE ATTHALIN, et du colonel LAURENT.

Deux enfants étaient issus de cette union : une fille, MARIE-CÉCILE LAURENT, qui épousa M. Armand-Théodore DE DARTEIN, et un fils, *LOUIS*-MARIE-FÉLIX LAURENT. Celui-ci, né le 24 octobre 1818, auditeur au Conseil d'État jusqu'en 1848, a été autorisé, par ordonnance royale du 14 décembre 1843, à s'appeler LAURENT-ATTHALIN. De plus, le général Atthalin, en l'instituant son légataire

universel, lui a prescrit, par son testament du 20 mars 1856, de faire les démarches nécessaires pour obtenir la transmission en sa faveur du titre de baron, qui était héréditaire et transmissible de mâle en mâle[1].

Marié, le 18 juin 1845, avec Dlle Élisa-Virginie REY, nièce de Mme la baronne Atthalin, M. LAURENT-ATTHALIN, qui représente aujourd'hui les deux familles dont il porte le nom, a quatre enfants :

1° GASTON-MARIE, né le 24 octobre 1848.
2° CÉCILE-MARIE, née le 23 octobre 1851.
3° ALBERT-LOUIS-PHILIPPE, né le 21 novembre 1852.
4° RENÉ-FERDINAND, né le 1er juin 1856.

1. Au moment où nous écrivons, ces démarches n'ont pas encore abouti au résultat désiré par le général.

SOURCES : *Documents manuscrits* provenant des archives de la famille ; CUVILLIER-FLEURY, *Notice sur le général Atthalin*, Journal des Débats du 14 octobre 1856 ; PILLOT et DE NEYREMAND, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace*, 1860, *passim*, etc.

BÆRENFELS.

(BERENFELS, BERNFELS.)

ARMES.

D'or à l'ours de sable, lampassé de gueules, levé, sur une montagne à trois coupeaux du même, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de sable semés de cœurs d'or.

CIMIER : un plumail de dix plumes de sable, 1, 2, 3 et 4, chargées chacune d'un cœur d'or[1].

La famille de BÆRENFELS, éteinte depuis la fin du siècle dernier, avait pris son nom d'un château situé sur la Birse. Les princes-évêques de Bâle l'investirent, dès le quatorzième ou le quinzième siècle, des deux villages de Hegenheim et de Burgfelden; en 1458, les Bærenfels y ajoutèrent plusieurs autres fiefs, relevant de la maison d'Autriche, ainsi : le château de Steineck dans la Forêt-Noire, l'impôt et la gabelle du vin à Dannemarie, etc. Ils n'en continuèrent pas moins à jouir du droit de cité à Bâle, et plusieurs des membres de la famille y résidèrent plus ou moins longtemps, remplissant des fonctions soit dans la magistrature urbaine, soit auprès des évêques, dont les Bærenfels étaient échansons héréditaires.

1. SIEBMACHER, *Wappenbuch*, Nuremberg, 1734, t. Ier, pl. 197.

I. LUTOLDT DE BÆRENFELS, frère de WERLIN et de JEAN, épousa Ursule MUNCH DE WILSPERG.

II. ADALBERT, son fils, contracta mariage, vers 1520, avec Ursule, fille de Paul DE SCHŒNAU et d'Anna d'Uttenheim de Ramstein.

III. JACQUES s'unit à Catherine, fille de Jean DE KŒNIGSPACH, dit *Nagel*, et de Véronique de Schauenburg, dont il eut :

1° URSULE, mariée à *N.* DE MULLINEN.
2° BÉATRICE, mariée à *N.* DE HALLWEIL.
3° HANNIBAL, qui suit.

IV. HANNIBAL épousa, vers 1562, Judith, fille de Jean-Chilian D'EPTINGEN et d'Anne de Ramstein. Il mourut, en 1601, laissant plusieurs enfants, entre autres :

1° MELCHIOR, auteur de la branche de *Grenzach*, qui suit.
2° LÉOPOLD, qui épousa Madeleine DE WESTHAUSEN.
3° JEAN-CHRISTOPHE, auteur de la branche de *Hegenheim*. Il épousa Clémence, fille de Jean-Jacques WALDNER DE FREUNDSTEIN et de Lucie d'Andlau, dont il eut six filles et deux fils : les descendants de ceux-ci s'éteignirent à Bâle.
4° ÈVE, qui fut la seconde femme d'Ulrich-Thiébaut DE SCHAUENBURG.
5° URSULE, qui fut mariée à Nicolas DE SCHAUENBURG, d'*Oberkirch*, IIIe du nom, fils aîné d'Ulrich-Thiébaut.
6° CATHERINE, mariée à Philippe-Érasme DE VENNINGEN.

V. MELCHIOR épousa, en 1588, Marguerite, fille d'Ulrich-Thiébaut DE SCHAUENBURG et de Véronique de Brünighoffen, sa première femme.
Il en eut :

1° HANNIBAL, qui suit.
2° JUDITH, mariée à Wolf-Didier DE BREITEN-LANDENBERG.

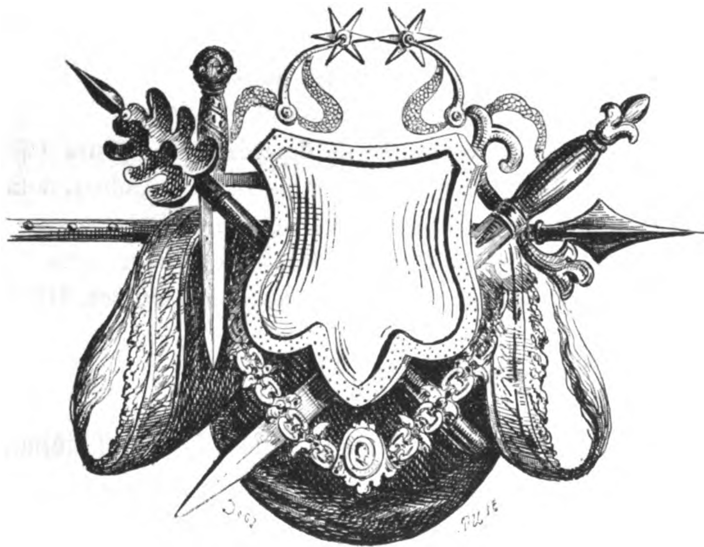
VI. HANNIBAL, IIe du nom, se maria, en 1629, avec Marie-Madeleine, fille de Hugues-Didier DE LANDSPERG et d'Ursule-Marie de Berstett, dont une fille, ANNE-MARGUERITE, et plusieurs fils.

VII. Le fils aîné, JACQUES-DIDIER, administrateur de la seigneurie de Badenweiler, † 1687, eut de son mariage avec Marie-Madeleine, fille du stettmeistre Jacques-Frédéric BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU et de Marie-Madeleine de Kageneck,

trois fils, ANNIBAL, FRÉDÉRIC, dont la femme se nommait Régine-Henriette DE ROTBERG, et JACQUES-FRÉDÉRIC.

Deux d'entre eux laissèrent des fils : FRÉDÉRIC-CHARLES, capitaine au service de France, et son cousin, CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, morts sans postérité.

SOURCES: REICHARDT, *Alsatia nobilis*, manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Strasbourg; SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, § 534, p. 743; BUCELIN, *Germania*, t. II, *passim;* documents manuscrits divers.



DE BANCALIS DE PRUYNES.

ARMES.

D'azur, à l'aigle éployée d'or, l'écu timbré d'une couronne de comte.

SUPPORTS : deux griffons.

La famille DE BANCALIS est «une ancienne famille de noblesse d'épée, origi-«naire du Rouergue, où elle figurait parmi les premières du pays, dès le com-«mencement du quatorzième siècle. La généalogie de cette famille, qui posséda «la seigneurie de Pruynes et qui la possède encore, se trouve établie par deux «arrêts de maintenue, l'un de 1665, l'autre de 1668[1].» Le premier de ces arrêts a été rendu à Milhau, le 31 mai 1665, par Claude de Montlauseur, seigneur de la Motte, commissaire subdélégué pour la recherche des usurpateurs de titres et qualités de noblesse dans l'étendue des élections de Villefranche et de Milhau (province de Guyenne). Du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche en Rouergue, tenue en cette ville le 17 mars 1789, il résulte également que «Noble ARNAULD-LOUIS DE BANCALIS, seigneur-baron de «Pruynes», a siégé dans ladite assemblée (par procuration), en sa qualité de gentilhomme[2].

1. Extrait de la *Chronique du Rouergue* (archives de la famille de Bancalis).

2. Archives de l'Empire, section législative et judiciaire, B. II, 61. Extrait délivré par le directeur général, le 13 octobre 1860, nº 18558.

La famille de Bancalis compte plusieurs branches encore existantes; l'une d'elles possède encore de père en fils, depuis le 6 octobre 1620, le château de Pruynes et ses dépendances. La branche dont nous nous occupons ici s'est établie en Alsace dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, en la personne de JEAN-LOUIS DE BANCALIS, seigneur-baron de Pruynes, commandant d'artillerie, fils de Pierre de Bancalis de Pruynes et de *N.* de Maurel, marquise d'Aragon.

I. JEAN-LOUIS DE BANCALIS, né en 1734, se maria, le 25 avril 1772, à Strasbourg, où il était en garnison, avec Marie-Claude DE VAUDIN.

II. Son fils, JEAN-LOUIS-ARNAULD, né à Strasbourg, le 27 avril 1773, émigra fort jeune et servit dans l'artillerie noble du prince de Condé. A sa rentrée en France, en 1798, il épousa Françoise-Louise, fille de Louis DE BÉNASTE DE SANLÈQUE (d'une famille de Picardie, à qui ses services militaires avaient valu en Alsace divers fiefs royaux, et qui est aujourd'hui éteinte en France), et de Marie-Sophie de Gail. M[lle] de Sanlèque donna à son mari trois fils et une fille :

1° HENRI-LOUIS-JOSEPH, qui suit.

2° ROCH-EUGÈNE, lieutenant de hussards, mort en 1840, sans postérité, par suite de fatigues contractées en Afrique.

3° JOSEPH-ANDRÉ-HIPPOLYTE, décédé le 1[er] janvier 1847, époux de Berthe DE SCHŒNAU-WEHR, qui lui donna deux fils.

4° MARIE-LOUISE-*PAULINE*, mariée au baron DE KESLING, officier supérieur en retraite.

III. HENRI-LOUIS-JOSEPH DE BANCALIS, seigneur-baron de Pruynes, chef actuel de la famille en Alsace, ancien garde du corps du roi Charles X, s'est marié, le 11 septembre 1833, avec Marie-Françoise-Caroline-Wilhelmine, fille de Guillaume-Maximilien DE REINACH-WERTH et de Caroline de Landsperg; il est père de deux enfants :

1° MARIE-MAXIMILIEN-RODOLPHE, né le 10 mai 1837.

2° MARIE-CAROLINE-SOPHIE, née le même jour, mariée à M. J. DE BOISSIEU DU TIRET.

La famille de Bancalis habite la commune de Gerstheim. Les propriétés qu'elle y a sont les anciennes terres seigneuriales des familles de Dettlingen et de Bock dont M. de Bancalis est parent de son chef et du chef de sa femme.



BARBIER DE HEGENHEIM.

(BARBIER-SCHROFFENBERG.)

ARMES.

Barbier de Hegenheim : D'azur à un cygne d'argent, écartelé d'or à trois bandes de gueules, et un chef d'azur chargé de deux épées d'argent en sautoir, les pointes en haut[1].

Barbier-Schroffenberg : écartelé, au 1er, d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une fleur de lis du même; au 2e, d'or à un arbre de sable arraché, et ébranché de trois pièces, parti de gueules à une tour d'argent crénelée de trois pièces, ajourée et ouverte de sable, posée sur un monticule de trois coupeaux d'argent; au 3e, d'or à trois bandes de gueules; au 4e, d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en haut; sur le tout, d'or à l'aigle éployée de sable[2].

I. Le premier membre de la famille de Barbier qui soit connu en Alsace est Laurent Barbier, chevalier de Saint-Louis, successivement commissaire d'artillerie à Ath, lieutenant du roi en l'île et citadelle d'Oléron, et commandant du fort de Saint-Pierre, à Fribourg en Brisgau, qui, en mars 1679, fut

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 245, n° 11. D'après un cachet conservé dans la famille de Gohr, les armes des Barbier, ou du moins de l'un d'entre eux, portent d'autres émaux : *d'argent à trois bandes de sinople et un chef de gueules chargé de deux épées d'argent en sautoir, les pointes en haut.*

2. Blasonné d'après les lettres patentes originales, délivrées le 13 septembre 1790, par l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, vicaire de l'Empire, à Louis-Laurent de Barbier. (*Archives de la famille* de Gohr.)

anobli « pour ses services militaires distingués et continués pendant vingt-trois « ans ».

De son mariage avec Anne-Françoise Maréchal, Laurent Barbier eut trois enfants, entre autres, Amable-Laurent, qui suit.

II. Amable-Laurent, écuyer, capitaine d'artillerie, né en 1686, chevalier de Saint-Louis en 1726, épousa, deux ans après, Christine-Antoinette de Carvel.

III. Son fils, Louis-Laurent, né en 1733, écuyer, officier de cavalerie, siégea, en 1788, comme député de la noblesse à l'assemblée du district de Huningue. Il avait épousé, en 1755, Marie-Anne-Claire de Schroffenberg, dont l'oncle paternel, dernier représentant d'une noble et antique maison, était prince-évêque de Freysing. En 1790, M. de Barbier obtint, sur la recommandation de ce dignitaire, de l'électeur de Bavière, vicaire de l'Empire, le droit de prendre à l'avenir le titre de *comte de Schroffenberg*.

Il laissa deux fils :

1° François-Pierre, grand-veneur du prince-évêque de Freysing.
2° Antoine-Léon, qui suit.

IV. Antoine-Léon de Barbier, comte de Schroffenberg, né en 1774, chambellan et major bavarois, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel, épousa, le 28 juin 1810, D^lle^ Françoise-Marie-Josèphe-Cunégonde, baronne Albertini d'Ichtratzheim, qui ne lui donna qu'une fille unique, mariée, en 1831, à M. le baron Joseph de Gohr.

Le comte de Barbier-Schroffenberg est mort en 1839, dernier de son nom. Sa veuve habite tantôt Porrentruy, tantôt Hegenheim, dont la famille de Barbier a partagé, depuis le siècle dernier, la seigneurie avec les Bærenfels.

Sources : *Notice* rédigée d'après un acte du Conseil d'État, en date du 30 mai 1786, relatif au payement des droits de joyeux avénement. (*Archives de la famille de* Gohr.) Cfr. *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1862 et 1863.

BARY.

ARMES.

De gueules à trois têtes de barbeau d'argent, posées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque d'argent, à sept grilles d'or, bordé du même, taré de trois quarts, orné de lambrequins de gueules et d'argent.

CIMIER : une étoile à rais d'or et un vol d'argent.

SUPPORTS : deux griffons d'or [1].

La famille DE BARY, qui compte aujourd'hui des branches en Alsace, en Champagne, en Suisse et en Allemagne, est originaire de Tournay (Hainaut), où plusieurs de ses membres ont occupé des fonctions importantes dans la magistrature urbaine et se sont alliés aux familles les plus marquantes du pays.

Sa filiation est authentiquement établie depuis la fin du quatorzième siècle, où vivait MARTIN DE BARY [2].

---

1. Blasonné d'après un acte authentique de 1597.

2. Tous les renseignements que nous donnons sur la famille, du quatorzième au seizième siècle, sont extraits : 1° d'un acte de notoriété dressé en la ville de Tournay, le 4 janvier 1563; 2° d'un certificat qu'y a joint, à la même date, Jean Liebart, premier greffier de la ville, en suite de ses recherches dans les archives confiées à sa garde; 3° d'un autre certificat, du 5 novembre 1597, délivré par les jurés et échevins de Tournay, et attestant la noblesse de la famille de Bary, ainsi que ses alliances; ces trois documents ont été collationnés par Me David Mosdart, notaire public à Tournay, le 2 juin 1607, et reproduits par lui dans un acte armorié que M. l'archiviste en chef du Haut-Rhin, suivant certificat du 13 décembre 1862, a reconnu présenter les caractères de l'authenticité la plus

I. MARTIN DE BARY, majeur (ou *mayeur*) des échevins de Saint-Brixe et Bruile, de Tournay, en 1422, 1426 et 1433[1], épousa Catherine BON ENFANT, dont il eut un fils.

II. MARTIN, II[e] du nom, prévôt de Tournay, en 1476 et 1483, eut de son mariage avec Anne, fille de Rogier DE CLERMES et de Catherine de Bourgeris :

1° AGNÈS, mariée à Jean THIEBBEGOT.
2° MARIE, mariée à Pierre de LANDAS.
3° JEAN, qui suit.
4° JACQUES, qui épousa Marie JOSEPH.

III. JEAN, majeur des échevins de Saint-Brixe, en 1505, «a en son vivant «vescu noblement et vertueusement sans soy avoir en aucune manière meslé «ny entremis d'aucun art mescanique, ains comme homme fort bien famé et «renommé» (Acte de notoriété du 4 janvier 1563). A cette époque, ses armes avaient le «timbre ouvert» des nobles. L'un des parents de Jean de Bary, NICOLAS, fut «archer-de-corps» du roi de France.

Du mariage de Jean avec Agnès DE WERQUINEUL naquirent, entre autres fils :

1° JACQUES, comme lui majeur des échevins de Saint-Brixe.
2° PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE épousa Catherine RIDON ou *Rieden*, dont il eut :

1° ANNE, mariée à Louis ZINERT.
2° MADELEINE, mariée à Guillaume DE CORDES, seigneur de Ruwel, chevalier.
3° NICOLAS, qui suit.
4° CATHERINE, mariée à Jacques LE MAIRE, d'Anvers.

V. NICOLAS[2] eut de son mariage avec Adrienne DE BERTRANGLE :

1° ANNE, mariée à Jean MEURISSE, dépositaire du roi à Tournay.
2° JEAN, qui suit.

---

complète ; ils ont servi de base à un arrêt du 12 mai 1858, par lequel le conseil héraldique du royaume de Belgique certifie et atteste : «que la famille de Bary, déjà d'une noblesse ancienne au seizième siècle, était alliée aux «meilleures familles nobles du Tournaisis, vivant noblement, ayant donné plusieurs membres à la magistrature «de la ville de Tournay, et portant pour armoiries : ***de gueules à trois têtes de barbeau d'argent*****.....»**, etc.

1. Ces fonctions et les autres, remplies par les descendants de Martin, à Tournay, sont qualifiées «estatz hono-«rables, lesquels.... ne sont accoustumez présentement destre exercez fors que par gentilzhommes bourgeois «vivant noblement et de leurs revenus» (Certificat manuscrit du 4 janvier 1563).

2. «Affirmons que lesdits DE BARY (*Nicolas, fils de Pierre*), BON ENFANT, DE CLERMES, THIEBEGOT, DE LANDAS, «WERQUINEUL, JOSEPH, BERTRANGLE et DE CORDES sont tenus et réputés pour gentilzhommes et damoiseaux et «des plus anciennes familles de cette ville» (Certificat du 5 novembre 1597).

VI. Jean, IIe du nom, échevin, président du conseil de ville en 1563, laissa trois fils :

1° Jean, IIIe du nom, mort, en 1611, à Francfort-sur-Mein, auteur de la ligne de Bâle et de Guebwiller.
2° Pierre, établi à Hanau, † 1630, auteur des lignes de Francfort et de Reims, dont nous n'avons pas à parler ici.
3° Jacques, mort sans postérité.

VII. Jean, IIIe du nom, mort à Francfort, en 1611, épousa Marie Thomas, dont un fils, qui suit.

VIII. Jean, IVe du nom, né en 1606, se fixa à Bâle en 1624 et y obtint le droit de bourgeoisie le 14 août 1633. Il mourut en 1684. Sa première femme, Jacobée Battier, lui avait donné six enfants; la seconde, Sophie Fattet, lui en donna dix-sept, en tout vingt-trois, parmi lesquels Jean, V^e du nom, qui continua la famille.

IX. Jean, V^e du nom, né en 1642, membre du grand conseil de Bâle, mort en 1717, avait épousé Rosine Fürstenberger, dont il eut :

1° Jean-Jacques, né en 1667, † 1737, auteur d'un rameau qui s'éteignit en la personne de son petit-fils.
2° Jean, VIe du nom, qui suit.

X. Jean, VIe du nom, né en 1682, † 1754, devint membre du conseil privé (*Geheime Rath*) et président de la chambre de commerce (*Directorium der Kaufmannschaft*) de Bâle. Il eut de son mariage avec Sibylle Ortmann :

1° Jean, VIIe du nom, qui suit.
2° François, né en 1716, † 1782, membre du grand conseil, marié avec Élisabeth Weiss.

XI. Jean, VIIe du nom, né en 1710, mort en 1800, bourgmestre de Bâle, de 1767 à 1796, épousa Agnès Frey, dont un fils, qui suit :

XII. Jacques-Christophe, né en 1746, † 1830, membre du grand conseil, eut de son mariage avec Marguerite Werthemann :

1° Jean, VIIIe du nom, né en 1771, † 1836, auteur de la ligne bâloise actuelle.
2° Jacques-Christophe, IIe du nom, qui suit.

XIII. Jacques-Christophe, II[e] du nom, né en 1776, créa, en 1804, à Guebwiller (Haut-Rhin) une importante manufacture de rubans de soie. Il épousa



Jean de Bary, bourgmestre de Bâle.

A.-Catherine Mérian (née en 1783, † 1861). De ce mariage sont issus trois fils, tous naturalisés Français :

1° Charles, né en 1802, † 1829.
2° Frédéric[1], chef actuel de la famille, né en 1806; non marié.
3° Albert, qui suit.

XIV. Albert de Bary, né en 1813, chevalier de la Légion d'honneur, est marié avec *Charlotte*-Marguerite Huber, dont il a trois fils :

1. A la suite de la révolution démocratique accomplie à Bâle, en 1798, la branche fixée dans cette ville et le rameau alsacien qui en est issu avaient abandonné momentanément l'usage de la particule nobiliaire, et écrit, uniformément en allemand et en français, leur nom : De Bary, en un seul contexte. Un décret impérial du 8 février 1865 reconnaît expressément à MM. de Bary, de Guebwiller, le droit de reprendre l'ancienne et véritable orthographe de leur nom et de l'écrire en deux mots, ***de Bary***.

1° *ÉMILE*-ALBERT, né en 1841, marié, le 15 novembre 1866, avec Emma SCHLUMBERGER, fille de M. Henry Schlumberger, maire de Guebwiller, chevalier de la Légion d'honneur, dont il a une fille, MARGUERITE-HÉLÈNE, née le 6 décembre 1867.

2° ALFRED, né en 1842, marié, le 2 septembre 1867, à Goritz, avec Bertha DE RITTER, fille de M. Wilhelm de Ritter de Zahony.

3° ÉDOUARD, né en 1848.

SOURCES: *Diplômes, certificats* et autres documents authentiques provenant des archives de la famille.

BAUDEL.

ARMES.

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une croix de Lorraine de même, l'écu timbré d'un armet morné, orné de son bourrelet et de lambrequins aux couleurs de l'écu.

CIMIER : un lion d'or ailé issant du bourrelet[1].

La famille DE BAUDEL, qui s'est établie en Alsace dans le cours du présent siècle, est originaire de Lorraine. Sa filiation, telle qu'elle est établie par un arrêt du Conseil aulique de Lorraine, du 12 avril 1757, qui admet HENRI-STANISLAS DE BAUDEL dans la compagnie des cadets gentilshommes du roi Stanislas, remonte à la seconde moitié du seizième siècle.

D'autres documents permettent de remonter à deux générations plus haut.

I. SIMON BAUDEL, premier auteur connu, eut un fils, nommé CLAUDE.

II. CLAUDE BAUDEL épousa, en 1566, Marguerite VILLET.

III. SAMUEL BAUDEL, procureur fiscal en la baronnie de Deuilly, épousa, en 1588, Élisabeth DAUPHIN, fille de *Noble* Pierre Dauphin (al. *Daulphin*), prévôt,

1. Extrait des lettres de noblesse, conférées, le 15 février 1715, par Léopold, duc de Lorraine, à NICOLAS-ANTOINE BAUDEL.

gruyer[1] et receveur en la prévôté de la Marche en Barrois[2], et de D^lle^ Touret. Il mourut en 1629.

IV. SALOMON, fils de Samuel, né à Lamarche, en 1598, † 1665, eut de son premier mariage avec Laurence DUPONT, un fils, qui suit. Il épousa, plus tard, Anne THOMASSIN et Jeanne-Ant. DE MATHÉ (1660), qui lui donnèrent plusieurs enfants, morts sans postérité.

V. CLAUDE, IIe du nom, lieutenant en la prévôté de Lamarche, épousa, en 1655, Alix-Bénigne, fille de Claude JACQUIN, prévôt, gruyer et receveur de la Marche, dont il eut, entre autres enfants, un fils, qui suit.

VI. NICOLAS-ANTOINE, né en 1666, † 1718, avocat en la cour souveraine de Lorraine et Barrois, exerçant dans le bailliage de Bassigny, obtint, le 15 février 1715, du duc de Lorraine, pour lui et ses descendants nés et à naître, des lettres d'anoblissement, à raison, notamment, «de son érudition et de sa capacité dans les affaires du barreau, soutenues d'une intégrité parfaite». Ces lettres furent confirmées, le 13 mars 1731, en faveur de sa veuve Marie-Catherine TOURNAY et de ses quatre enfants, MARIE-THÉRÈSE, MARIE-ANGÉLIQUE, NICOLAS-JOSEPH, qui suit, et ALEXIS-FRANÇOIS.

VII. NICOLAS-JOSEPH DE BAUDEL, seigneur de Vaudrecourt, né, en 1713, à Bourmont, † 1785, avocat au parlement, eut, de son mariage avec Marie-Anne-Marguerite, fille de Charles-Nicolas DE BOURGOGNE, écuyer, seigneur d'Hacourt (1739), seize enfants, entre autres :

1° CHARLES-NICOLAS, né en 1740, qui suit.

2° HENRI-STANISLAS DE BAUDEL *de Vaudrecourt*, né en 1741, † 1819, reçu, en 1757, dans le corps des cadets gentilshommes du duc de Lorraine, retiré du service, en 1790, avec le grade de lieutenant-colonel au régiment de *Rouergue*, marié, en 1795, avec Marguerite-Louise SIMON DE LA TREICHE, qui lui donna un fils, CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS, né en 1796, † président du tribunal d'Oran.

3° MARIE-ANNE-GABRIELLE, née en 1743, † 1812, mariée, en 1768, à Jean-Joseph URGUET DE VALLEROY, lieutenant général au bailliage de Bourmont.

---

1. « *Gruyer* se disait d'un juge en première instance des délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département. » (BESCHERELLE, *Dictionnaire national*, v° *Gruyer*.)

2. Pierre DAUPHIN appartenait à une famille qui, en vertu de ses lettres d'anoblissement du 28 avril 1488, avait le privilége, à défaut de descendants mâles, de transmettre la noblesse aux maris roturiers de ses filles. SALOMON BAUDEL fit valoir ce privilége, et obtint, en effet, du duc Charles IV de Lorraine, un premier édit favorable, du 1er août 1651, que les guerres de l'époque, puis sa mort, l'empêchèrent de régulariser complétement.

4° ANTOINE-FRANÇOIS DE BAUDEL *de Létang*, né en 1746, † 1829, avocat au parlement, ensuite juge au tribunal de Vaucouleurs, marié, en 1793, à Thérèse-Sébastienne HUOT, sans enfants.

5° MARIE-CÉLESTINE, née en 1751, † 1840, mariée, en 1797, à Louis-François-Xavier BOUCHARD D'AUBETERRE, officier de cavalerie.

6° CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1760, † 1829, lieutenant au régiment de *Bassigny*, marié, en 1794, avec Marie-Anne-Sophie DE LANDRIAU, dont deux fils, officiers, morts sans postérité, et cinq filles.

VIII. CHARLES-NICOLAS DE BAUDEL, né en 1740, † 1799, lieutenant général au bailliage de Bourmont, choisi le premier, à la Révolution, comme président du département de la Haute-Marne, puis président du tribunal de district de Bourmont, épousa : 1° en 1770, Marguerite-Charlotte COLLIN (née en 1748, † 1779); 2° en 1783, Anne-Ursule CACHEDENIER DE VASSIMON.

Il eut sept enfants, tous du premier lit, et parmi lesquels nous citerons :

1° CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE, qui suit.

2° MARIE-MARGUERITE-CHARLOTTE-JULIE, née en 1774, † 1826, mariée : 1° avec un neveu du célèbre Dom Calmet, M. PARISET, capitaine d'infanterie; 2° avec Joseph-Théodose-Antoine BLONDIN, avocat à Saint-Dié.

IX. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE DE BAUDEL, né en 1771, à Bourmont, † 1845, maire de Bourmont, député des Vosges sous Charles X, avait épousé, en 1793, Élisabeth-Reine-Françoise DE MARTINET, dernière représentante d'une ancienne et honorable famille noble de Lorraine. Il en eut huit enfants, entre autres :

1° PROSPER, qui suit.

2° ALPHONSE, né en 1799, † 1841, juge de paix à Châtenois (Vosges), marié, en 1831, à Louise-Agnès-Éléonore DE BOURGOGNE, qui lui donna : un fils, STANISLAS-ALEXANDRE, né, en 1832, à La Marche, attaché à l'administration des postes à Paris, aujourd'hui chef de la famille, le frère aîné de son père n'ayant laissé que des filles; et une fille, REINE-ALEXANDRINE-CAROLINE-ANTOINETTE-ÉLÉONORE, née en 1835.

3° ADRIENNE-ALEXANDRINE-ALPHONSINE-PROSPÉRINE-JULIE, née en 1801, mariée, en 1825, à La Marche, avec Paul-Roussel DE GRANDHAYE, docteur en médecine.

4° CAROLINE-JOSÉPHINE-ALEXANDRINE-PROSPÉRINE-ADÈLE, née en 1803, † 1831, mariée, en 1829, à Clément-Augustin NOËL, garde du corps du roi, à Dompaire.

5° ALINE-JOSÉPHINE-AUGUSTE, née en 1805, mariée, en 1838, à Antoine CHOUER, contrôleur des contributions directes à Bourmont.

6° JOSÉPHINE-LÉONTINE-LUCIENNE, née en 1808, mariée, en 1830, à Louis-Henri-Nicolas MAIRE-RICHARD, notaire royal à Dompaire; de ce mariage est née une fille, LAURE-JOSÉPHINE, mariée, en 1852, à F.-*Félix* JACQUOT, médecin-major des armées.

Charles-Joseph-Alexandre DE BAUDEL épousa en secondes noces, en 1818, Marie-Anne-Caroline DIDRET, qui lui donna trois enfants :

7° CHARLES DE BAUDEL, né en 1820, inspecteur des forêts, marié avec Eugénie BONTEMS DE MONTREUIL.

8° MARIE-ANTOINETTE-AMÉLIE, née en 1823.

9° HENRI, né en 1826, marié avec Valentine DE BANGE, à Bourmont.

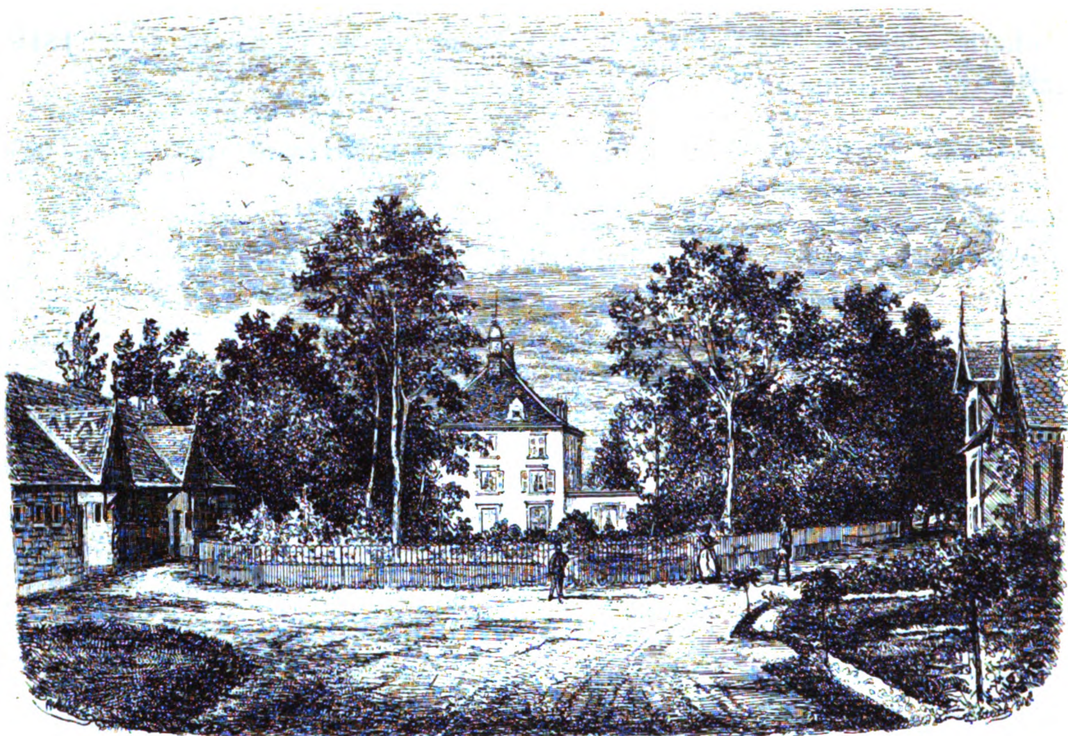
X. PROSPER DE BAUDEL, né le 23 mars 1795, † 6 juillet 1863, se fixa à Haguenau, en suite de son mariage avec Adélaïde-Sophie NEBEL, fille de François-Xavier Nebel, ancien maire de cette ville, et de Françoise Klein (1828). Entré fort jeune dans les gardes du corps, M. DE BAUDEL, qui avait atteint, à 24 ans, le grade de capitaine, et, à 36 ans, celui de major de cuirassiers, n'en quitta pas moins, vers 1831, la carrière où son rapide avancement lui présageait un brillant avenir. Retiré à Haguenau, il y consacra ses loisirs à l'étude, encouragea l'agriculture, chercha à populariser les meilleures méthodes, et répandit l'aisance dans le canton : l'estime et le respect publics furent la récompense de ses efforts. M. DE BAUDEL fut, pendant plusieurs années, maire de Haguenau, et quand, en 1849, il quitta ce poste, il fut élu membre du conseil général du Bas-Rhin, où il siégea jusqu'à sa mort.

Il a laissé deux filles :

1° FRANÇOISE-LÉONIE, née en 1829, mariée à Joseph CLÉMENT DE GRANDPREY, inspecteur des forêts.

2° ADÈLE-CAROLINE, née en 1832.

SOURCES : *Documents, titres originaux*, etc., provenant des archives de la famille.



Château de Schoppenwihr, appartenant aujourd'hui à M. le vicomte Paul de Bussierre.

BERCKHEIM.

ARMES.

D'or à la croix de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'or.

CIMIER : un coussin de gueules, à glands d'or, surmonté d'une cane du même.

Les deux familles D'ANDLAU et DE BERCKHEIM, d'après un acte de reconnaissance qui remonte à 1485[1], ont une commune origine. Elles ont les mêmes armes,

1. Cet acte, dont nous avons sous les yeux une copie annotée par GRANDIDIER, est en langue allemande. Il émane de HARTUNG, WALTHER et THIBAUT D'ANDLAU, les deux premiers chevaliers, et fut signé le lundi avant la Saint-Barthélemy 1485.



Berckheim.
Blasonnement p. 48



Bergeret.
Blasonnement p. 57



Bernhold.
Blasonnement p. 60



Berquen.
Blasonnement p. 63



Berstett.
Blasonnement p. 66



Besenval.
Blasonnement p. 75



Billy.
Blasonnement p. 81



Birckwald
Blasonnement p. 87



Blonay
Blasonnement p. 140, note 1

Lit. Vve Berger-Levrault & Fils, Strasbg.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

sauf le cimier, tirent leurs noms de deux localités presque contiguës, Andlau et Mittelbergheim, au pied des Vosges, et ont possédé divers domaines en commun.

La séparation des deux tiges date probablement du treizième siècle; c'est à cette époque que le nom de Berckheim apparaît pour la première fois dans les actes comme nom de famille. Schœpflin cite une série de documents de 1232, 1233, 1236, 1244, etc., dans lesquels *Cuonon* ou *Cono de Bergheim* figure comme témoin ou comme partie contractante. Un autre Cunon, sans doute, remplit, à la fin du même siècle, les fonctions de *Vogt* impérial en Alsace. Ces fonctions appartenaient spécialement aux Berckheim dans la vallée d'Andlau, tandis que les Andlau y exerçaient celles de *Schultheiss.* Dès 1266, les Berckheim étaient parmi les *Hausgenossen* de Strasbourg.

Appartenant à la plus ancienne noblesse d'Alsace, ils ont été reconnus, en 1773, fondés à porter en France le titre de baron.

FILIATION.

I. Cunemann de Berckheim vivait en 1264. Il eut deux fils:

1° Rodolphe, qui suit.
2° Cunon, le Vogt impérial dont il a été question plus haut, lequel vivait vers 1293. Il eut un fils, Louis, que sa femme, Agnès d'Uttendorf, rendit père de Jean. Celui-ci, marié, en 1339, avec Agnès de Still, engendra Louis II, dont le fils, Werlin de Berckheim, fut le dernier de ce rameau. Ses biens furent inféodés, à sa mort, par l'empereur Wenceslas à Rodolphe d'Andlau, en 1386.

II. Rodolphe de Berckheim, chevalier, † 1341, eut de son mariage avec Elsa de Fleckenstein deux fils :

1° Égenolphe, Ier du nom, dont le fils, Rodolphe, épousa Belina Waldner de Freundstein, et engendra Tenni. Tenni, marié à Claire-Anne de Rathsamhausen, fut le père de Jacques, dont la fille unique, Béatrix, issue de son union avec Ève de Schœnau, épousa Frédéric Widergrün de Stauffenberg.
2° Walther, qui suit.

III. Walther, né en 1321, † 1420, fut marié deux fois: 1° à Mindina Judenbretter; 2° à Dina d'Achenheim.

IV. Égenolphe, IIe du nom, † 1424, épousa Anne de Hunenwegler, qui le rendit père de Jean.

V. Jean, chevalier, épousa : 1° Susanne Bock ; 2° Claire-Anne de Rathsamhausen (veuve de Tenni de Berckheim), dont il eut un fils, qui suit.

VI. Jean-Jacques, chevalier, ✝ 1526, épousa Marguerite de Reinach.

VII. Schmasmann, ✝ 1518, se maria avec Odile, fille de Jean d'Uttenheim de Ramstein et d'Einbetha Lumbhard.

VIII. Jacques, après avoir successivement épousé Apolline de Ferrette (✝ 1537) et Ursule de Müllenheim (✝ 1542), dont il n'eut pas d'enfants, prit pour troisième femme Madeleine, fille de Samson d'Uttenheim de Ramstein et de Cunégonde de Dernbach. Quatre enfants naquirent de ce mariage, entre autres :

1° Judith, qui épousa, en 1578, Philippe Wetzel de Marsilie.
2° Égenolphe, qui suit.
3° Esther, mariée, en 1579, à Jean-Adam de Pforr.

Jacques et son frère Wolfgang, marié à Cunégonde d'Andlau, embrassèrent, l'un et l'autre, les doctrines de la Réforme et les introduisirent à Jebsheim.

IX. Égenolphe, III[e] du nom, vivant au milieu du seizième siècle, est la souche commune des diverses branches encore florissantes. Son épouse, Marguerite, fille de Pancrace de Lichtenfels et de Catherine Stürzel de Buchheim (1577), lui donna huit enfants, entre autres :

1° Guillaume, né en 1585, auteur de la ligne de *Jebsheim*.
2° Jean-Rodolphe, né en 1587, auteur de la ligne de *Krautergersheim*.
3° Égenolphe, IV[e] du nom, né en 1591, auteur de la ligne de *Ribeauvillé*.

Égenolphe, III[e] du nom, possédait, de son propre chef : 1° un tiers de Mittelbergheim, qu'il vendit plus tard, de concert avec ses fils, à la ville de Strasbourg; 2° des biens à Jebsheim, à Ribeauvillé et à Hunawihr. Il acquit, du chef de sa mère, les villages d'Innenheim et de Krautergersheim, qui appartenaient aux Uttenheim de Ramstein.

C'est en 1629 que ce riche héritage fut partagé entre ses fils[1].

---

1. Luck, dans son grand ouvrage généalogique manuscrit, raconte que cet Égenolphe de Berckheim était à la fois un savant historien, un amateur passionné de botanique et un habile tourneur, et qu'il accumulait dans son cabinet, pêle-mêle, les livres, les plantes et les diverses espèces de bois, qui lui servaient à ses travaux. Un jour, l'archiduc Léopold d'Autriche vint le voir à Jebsheim, en compagnie d'Évrard, sire de Ribeaupierre, et quand il jeta les yeux sur ce pittoresque désordre, il dit en souriant à Égenolphe : « Il me semble, Monsieur, que vous

I. LIGNE DE JEBSHEIM ET SCHOPPENWIHR.

X. GUILLAUME, né en 1585, † 1665, gouverneur des jeunes princes de Montbéliard, puis grand-bailli des seigneuries wurtembergeoises de Riquewihr et de Horbourg (1639), épousa, en 1613, Barbe, fille de Martin DE REMCHINGEN et d'Apolline d'Andlau, qui lui donna douze enfants, entre autres :

1° ACHILLE, né en 1613, marié à Marie-Madeleine TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.
2° ÉLISABETH-MADELEINE, mariée à Jean-Michel KESSELRING DE TURNBURG.
3° SOPHIE-MARGUERITE, mariée à George-Rodolphe DE BERCKHEIM, de *Ribeauvillé*.
4° JULES-ÉVRARD, qui suit.

XI. JULES-ÉVRARD, né en 1631, † 1688, continua seul la famille. Il fut le gouverneur du prince Charles-Frédéric de Bade-Durlach, en 1665, et vécut plus tard à Jebsheim. De son premier mariage avec Éléonore de BRINNINGHOFFEN (1661) naquit un fils, GEORGE-FRÉDÉRIC, qui suit.

XII. GEORGE-FRÉDÉRIC, né en 1662, † 1718, épousa : 1° en 1691, Jeanne-Élisabeth D'OBERKIRCH († 1694), dont il n'eut qu'une fille morte en bas âge; 2° en 1695, Charlotte-Élisabeth DE BREITEN-LANDENBERG (née en 1663, † 1722), qui lui apporta un tiers du château et du bien noble de *Schoppenwihr;* George-Frédéric acquit, par la suite, les deux autres tiers.

Il eut deux fils du second lit :

1° JEAN-ÉVRARD, né en 1696, † 1764, sans laisser d'enfants de son mariage avec Frédérique-Dorothée D'OBERKIRCH. Il habitait *Jebsheim*.
2° LOUIS-FRÉDÉRIC, qui suit.

XIII. LOUIS-FRÉDÉRIC DE BERCKHEIM, de *Schoppenwihr,* né en 1698, † 1733, épousa, en 1728, Jeanne-Hélène, fille de Wolfgang-Philippe-Henri ECKBRECHT DE DÜRCKHEIM et de Christine-Dorothée Waldner de Freundstein, qui le rendit père de PHILIPPE-FRÉDÉRIC.

XIV. PHILIPPE-FRÉDÉRIC, né en 1731, † 1812, capitaine au régiment d'*Alsace,* adjoint au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, député, en

---

avez là pêle-mêle dans votre chambre bien des choses qui s'accordent peu. » — « Monseigneur, répliqua le chevalier, l'aspect que vous offre ma chambre ressemble fort à celui que présente aujourd'hui l'Empire romain. » On était à la veille de la guerre de Trente ans.

1787, à l'assemblée générale de la province d'Alsace; seigneur de Schoppenwihr, et, après la mort de son oncle, d'une portion de Jebsheim; héritier, du chef des Brinninghoffen, des fiefs de Réchésy et Chèvremont, immatriculé, en 1766, dans la noblesse de l'Ortenau comme copropriétaire de Wittenweyer, se maria, la même année, avec Marie-Octavie-Louise, fille de Chrétien-Sigismond, baron de Glaubitz, et de Françoise-Frédérique-Octavie, baronne de Landsperg. Il en eut sept enfants :

1° Caroline-*Octavie*-Louise, née en 1771, † 1842, mariée au baron Frédéric-George de Stein *zu Nord- und Ostheim*.

2° *Louise*-Henriette-Sophie, née en 1772, mariée à M. Augustin Périer, pair de France.

3° *Sigismond*-Frédéric, né en 1775, † 1819, lieutenant général au service de France, inspecteur de cavalerie, qui prit une part honorable à la défense de l'Alsace en 1814. De son mariage avec Mlle Élisabeth Bartholdi naquit, en 1818, un fils, qui mourut en bas âge. Mme de Berckheim épousa, en secondes noces, M. le marquis de Boubers, d'une ancienne et illustre famille de l'Artois; c'est par suite de ce mariage que la terre de Schoppenwihr a passé à son propriétaire actuel, M. le vicomte Paul de Bussierre, gendre de M. de Boubers.

4° Louise-*Amélie*, née en 1776, † 1855, mariée à Jean-Albert-*Frédéric*, baron de Dietrich, fils du premier maire de Strasbourg.

5° Frédérique-Françoise, née en 1778, †.

6° Chrétien-Frédéric, né en 1781, qui suit.

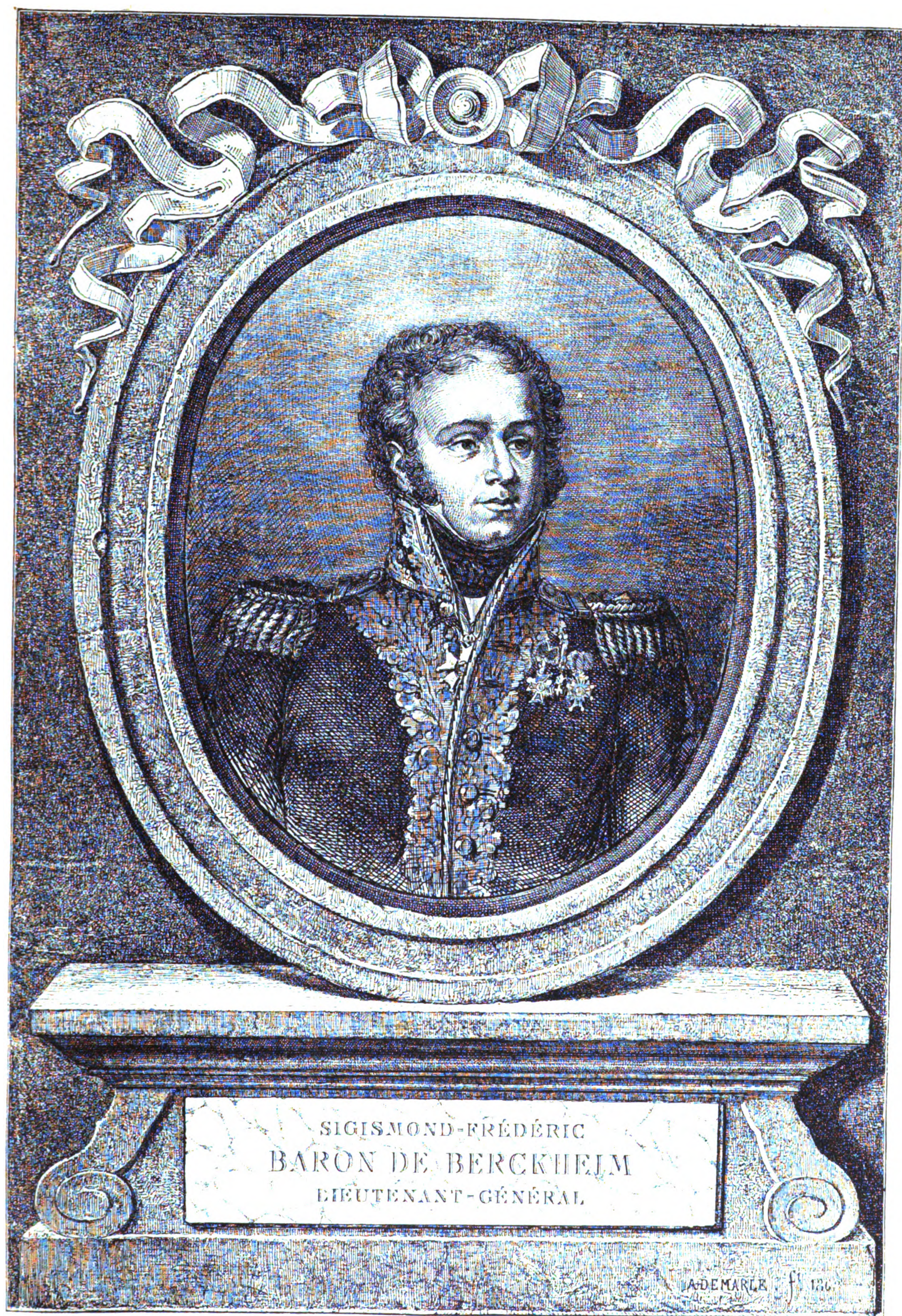
7° Philippe-Gustave, né en 1783, † 1812 pendant la campagne de Russie, comme capitaine de cuirassiers au service de France.

XV. Chrétien-Frédéric, né en 1781, † 1832, fut militaire comme ses frères. Il parvint au grade de colonel de cavalerie. De son mariage avec Augusta, baronne de Stumm, qui, depuis la mort de M. de Berckheim, a épousé le comte Théodore Waldner de Freundstein, sont nés deux enfants :

1° *Chrétien*, qui suit.

2° *Sigismond*-Guillaume, baron de Berckheim, né le 24 mai 1819, général de brigade d'artillerie, officier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers, marié, le 14 mai 1851, avec Élisabeth, fille de Charles-François, marquis de Jaucourt, d'une ancienne maison de Champagne[1], et de Fanny de Faviers. M. le général de Berckheim a quatre enfants :

1. Jaucourt porte *de sable à deux léopards d'or passant l'un au-dessus de l'autre*. Voy. Boudin, *Histoire généalogique du Musée des Croisades*. Paris, 1860, t. II, p. 39.


SIGISMOND-FRÉDÉRIC
BARON DE BERCKHEIM
LIEUTENANT-GÉNÉRAL
A.DEMARLE

a) *Marie*-Françoise-Auguste, née le 23 mars 1852.
b) *Christian*-Égenolphe-François, né le 26 avril 1853.
c) *Ida*-Françoise, née le 19 avril 1858.
d) Théodore-Sigismond, né le 4 mars 1865.

XVI. *Chrétien*-Frédéric-Gustave, baron de Berckheim, chef actuel de la maison, seigneur (*Grundherr*) d'Allmannsweyer, etc., commandeur de 1re classe de l'ordre du Lion de Zæhringen, etc., est né le 15 octobre 1817. Il a les titres de conseiller intime de légation et de chambellan du grand-duc de Bade et a représenté en dernier lieu ce souverain près la cour de Munich. Il a épousé, le 17 juin 1844, *Ida*-Wilhelmine, fille de Théodore, comte Waldner de Freundstein, et de la baronne Frédérique de Stumm, sa première femme.

De ce mariage sont issus :

1° Sigismond-Théodore-Frédéric, né le 23 mars 1851.
2° Rodolphe-Théodore-Auguste, né le 12 mai 1856.

II. LIGNE DE KRAUTERGERSHEIM.

X. Jean-Rodolphe, né en 1587, † 1664, capitaine de la garde du corps du duc de Friedland, président du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, épousa : 1° en 1631, Susanne-Barbe de Nippenburg, qui lui donna trois fils :

1° Frédéric-Magnus, né en 1633, qui de son premier mariage avec Marie-Cléophée de Franquemont n'eut qu'une fille, née en 1659. Sa seconde femme, Marie-Christine de Liebenstein, ne lui donna également que des filles.
2° François-Rodolphe, frère jumeau du précédent, marié : 1° en 1667, à Susanne-Élisabeth Gremp de Freudenstein († 1674), dont deux filles; 2° à Anne-Madeleine de Bœcklin.
3° Chrétien-Évrard, qui suit.

2° Marie-Élisabeth de Stain, dont :

4° Othon-Louis, né en 1654.

XI. Chrétien-Évrard, né en 1634, † 1708, capitaine au régiment de *Suède,* épousa : 1° en 1660, Marie-Euphrosine de Waldner; 2° Élisabeth-Marie de Landsperg, qui lui donna trois fils :

1° Frédéric-Rodolphe, capitaine au service de France, marié à Louise Bock, dont une seule fille, morte en bas âge.
2° Égenolphe-Sigismond, né en 1694, † 1779, lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre du Mérite militaire, marié: 1° à Françoise-Catherine de Landsperg; 2° à Sophie Forstner de Dambenois. Il n'eut qu'une fille, qui mourut en 1803, dame d'honneur à la cour du prince d'Orange.
3° François-Samuel, qui suit.

XII. François-Samuel, né en 1703, † 1787, stettmeistre de Strasbourg de 1751 à 1787, colonel du régiment *Royal-Allemand*, cavalerie, chevalier du Mérite militaire, chancelier de l'Université de Strasbourg, n'eut pas d'enfants de sa femme Éléonore-Charlotte-Suzanne de Landsperg (1749), et fut le dernier des Berckheim *de Krautergersheim.*

III. LIGNE DE RIBEAUVILLÉ.

X. Égenolphe de Berckheim, né en 1591, † 1636, épousa, en 1618, Anne-Marie Truchsess de Rheinfelden.

XI. George-Rodolphe, son fils, fut marié deux fois: 1° en 1651, avec sa cousine Sophie-Marguerite de Berckheim, fille de Guillaume, chef de la ligne de *Jebsheim* († 1673); 2° en 1673, avec Marie-Madeleine d'Uttenheim de Ramstein († 1678). Sa seconde femme ne lui donna pas d'enfants; il eut de la première trois fils, entre autres, Jean-Guillaume, qui suit.

XII. Jean-Guillaume, né en 1652, † 1723, gentilhomme de la cour du margrave de Bade-Durlach, puis colonel au service de Saxe-Weimar (1688), épousa, en 1677, Jeanne-Élisabeth Wurmser de Vendenheim, qui le rendit père de:

1° Éléonore-Élisabeth, née en 1681, † 1714, mariée à Philippe-Jacques-René de Berstett, plus tard stettmeistre de Strasbourg.
2° Philippe-Frédéric, qui suit.

XIII. Philippe-Frédéric, né en 1686, † 1733, conseiller intime du comte de Hanau-Lichtenberg, président de la régence de Bouxwiller, grand-bailli des bailliages de Lichtenau et Willstett, acquit, tant à prix d'argent, que du chef de sa mère, après la mort du frère de cette dernière, Jacques-Frédéric Wurmser de Vendenheim (1718), une partie de la dîme du vin à Dorlisheim (fief messin),

plus, le quart des villages d'Allmannsweyer et de Wittenweyer, ressortissant au Directoire de la noblesse de l'Ortenau. Il laissa de son mariage avec Éléonore-Henriette DE BERCKHEIM, de *Schoppenwihr* (1721), deux fils et deux filles :

1° ÉLISABETH-CHARLOTTE, née en 1723, mariée, en 1742, à Philippe-René DE BERSTETT, † 1750.
2° LOUIS-CHARLES, né en 1726, qui suit.
3° CHRÉTIEN-LOUIS, né en 1729, chef de bataillon au régiment de *Royal-Deux-Ponts*, plus tard, en 1787, syndic de l'assemblée du district de Colmar, marié avec Sophie-Jacobée DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*, dont il eut deux filles, mortes en bas âge.
4° WILHELMINE-AUGUSTE-ÉLÉONORE-SOPHIE, née en 1732, mariée, en 1751, au comte François-Louis WALDNER DE FREUNDSTEIN, † 1757.

XIV. LOUIS-CHARLES, né en 1726, † 1797, conseiller intime du margrave de Bade, gouverneur du landgraviat de Sausenberg et de la seigneurie de Rœtteln, adjoint, en 1788, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, directeur de la noblesse de l'Ortenau, dans laquelle il avait pris rang, en 1752, comme coseigneur d'Allmannsweyer et Wittenweyer, épousa, en 1773, Françoise-Louise, fille de Chrétien-Sigismond, baron DE GLAUBITZ, et de Françoise-Frédérique-Octavie, baronne de Landsperg, qui lui donna quatre enfants :

1° CHARLES-CHRÉTIEN, qui suit.
2° LOUIS-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, né en 1778, † 1783.
3° FRANÇOIS-CHARLES, né en 1785, chambellan du roi de Bavière, conseiller d'État au service de Russie, marié avec une fille de la célèbre Mme DE KRUDENER.
4° OCTAVIE-FRANÇOISE-CAROLINE, née en 1788, † 1827, mariée au baron Maximilien DE SCHAUENBURG, de *Jungholz*, maréchal de camp.

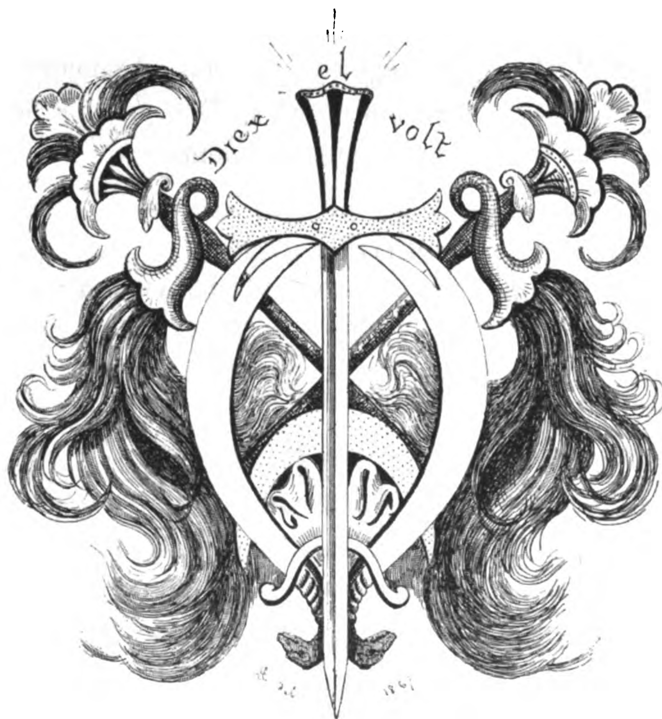
XV. CHARLES-CHRÉTIEN, né en 1774, † 1849, ministre d'État au service de Bade, grand-croix des ordres de la Fidélité et du Lion de Zæhringen, grand-officier de la Légion d'honneur, se maria, en 1800, avec Pauline-Louise-Sophie, fille de Frédéric-Louis-René WURMSER DE VENDENHEIM et de Pauline-Henriette-Charlotte de Bernhold, qui lui donna quatre enfants. Deux d'entre eux survécurent, seuls, à leurs parents :

1° *RODOLPHE*, qui suit.
2° *EMMA*-HENRIETTE-AUGUSTE-ÉLISE, née le 8 mars 1811, mariée, le 17 octobre 1850, à *Charles*-Marie-Fidèle, baron RINCK DE BALDENSTEIN, chambellan badois.

XVI. *RODOLPHE*-OTHON-FRANÇOIS-CHARLES, né le 4 mars 1805, chambellan du grand-duc de Bade, a épousé, le 3 octobre 1844, Balbine, baronne NEVEU DE WINDSCHLÆG, dont il a un fils, qui suit. Il est mort le 2 avril 1863.

XVII. Chrétien-Rodolphe-Auguste-Antoine, baron de Berckheim, chef actuel de la branche de *Ribeauvillé*, est né le 10 juillet 1851.

Sources : *Relation généalogique* (manuscrite) *de la maison de Berckheim* (mss. de Grandidier, à la Bibliothèque de Strasbourg); Hertzog, *Edels. Chronik*, lib. IV, p. 230; Reichard, *Alsatia nobilis*, ms.; Bucelin, *Germania*, t. III, p. 87; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 773, § 556; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1856 et 1868, etc. On peut aussi consulter un intéressant mémoire de M. le conseiller Paul Huot sur *Schoppenwihr et son chartrier*.



BERGERET.

ARMES.

D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent, posées 2 et 1, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

SUPPORTS : deux lévriers.

A la mort du maréchal d'Huxelles, le roi investit, par lettres patentes de mai 1730[1], JOSEPH-BALTHASAR DE BERGERET, capitaine et aide-major au régiment d'*Enghien*, « des fiefs, terres et seigneuries de Richwiller et des trois quarts du village de Morschwiller, avec leurs appartenances et dépendances » ; les descendants de M. de Bergeret possédaient encore ces domaines au commencement de la Révolution.

I. La famille de Bergeret, originaire de Paris, a pour premier auteur connu LOUIS DE BERGERET, écuyer, conseiller du roi, ancien substitut du procureur général au parlement de Paris, en 1634, qui, de son mariage avec Anne CHORNET, eut un fils, JEAN-LOUIS, né le 11 décembre 1641, à Paris.

II. JEAN-LOUIS DE BERGERET, conseiller du roi, avocat général au parlement de Metz, de 1672 à 1686, mort huit ans après, secrétaire du cabinet du roi, eut deux fils :

1. Enregistrées au Conseil souverain d'Alsace, le 9 juin 1730.

1° JEAN-ARMAND, qui suit.
2° JACQUES DE BERGERET, sieur de Sévillières, commissaire général de la marine, dont descend le vice-amiral JACQUES DE BERGERET, pair de France, puis sénateur, né à Bayonne, en 1771, † 1857, grand-croix de la Légion d'honneur.

III. JEAN-ARMAND DE BERGERET, écuyer, sieur de Vaumareuil, inspecteur général d'infanterie sur la frontière du Piémont, en 1691, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la citadelle de Strasbourg depuis 1707 jusqu'à sa mort, en 1712, avait épousé, en 1694, Geneviève DE CACAUD, fille de Jean de Cacaud, écuyer, lieutenant de la compagnie des gentilshommes en garnison dans la citadelle, et d'Éléonore-Thérèse Le Prieur. Il en eut deux enfants :

1° JOSEPH-BALTHASAR, qui suit.
2° GENEVIÈVE, mariée à Pierre-François DE LA BASSINIÈRE, écuyer, seigneur de Grand-Villard, etc.

IV. JOSEPH-BALTHASAR DE BERGERET, dont il a été question plus haut, fut nommé, en 1741, major lieutenant de roi à Schlestadt, et mourut à Strasbourg, en 1782. Marié avec Anne-Françoise PERRIN, fille du receveur général de Strasbourg, il en eut deux filles et quatre fils :

1° ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE, mariée : 1° à Louis-Joseph DE HERTE-DUCAUREIL, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef à Schlestadt ; 2° au comte DE BELLE-ISLE, plus tard gouverneur des Pages de Charles X.
2° MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à Maurice DE FILTZ, capitaine au régiment de *Bentheim*.
3° ARMAND-PROSPER, chanoine et custos du chapitre de Lautenbach.
4° GILBERT-ÉLISABETH, d'abord officier au régiment d'*Enghien*, plus tard maréchal de camp (1792).
5° MARIE-ANTOINE-PROSPER, qui suit.
6° HENRI-GILBERT, capitaine au régiment de *Royal-Suède*, chevalier de Saint-Louis.

V. MARIE-ANTOINE-PROSPER DE BERGERET, qualifié *marquis de Bergeret*[1], chevalier de Saint-Louis, major au régiment de *Condé*, infanterie, en 1784, colonel de la légion de *Mirabeau*, en 1791, mourut en 1811, à Fribourg, laissant, de son mariage avec Anne-Marie-Marguerite DE ROQUE[2] (1774), trois filles et quatre fils, qui avaient tous été brevetés officiers en naissant, et qui n'en

1. Dans des brevets dont l'original est sous nos yeux.
2. La famille DE ROQUE, qui s'est établie en Alsace, à la fin du dix-septième siècle, et qui a donné deux conseillers au Conseil souverain, est originaire de Châtelleraut en Poitou. JEAN DE ROQUE, sieur de Lemé et de Gambettes, eut deux fils, dont l'un fit souche en Bretagne, et dont l'autre, JÉRÔME, fut le premier commissaire ordinaire d'artillerie employé par le roi à Vieux-Brisach. JÉRÔME DE ROQUE, marié en premières noces à une

entrèrent pas moins comme simples soldats dans les armées de la République et de l'Empire :

1° Pierre-Auguste-Balthasar, chef de bataillon d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, † 1836, à Colmar, n'ayant eu, de son mariage avec Catherine Defer, qu'un fils, tué en Afrique.

2° Charles-Louis-Xavier, qui suit.

3° Jean-Baptiste, mort sans postérité.

4° Charles-César-Frédéric, chef de bataillon d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, résidant à Strasbourg; marié avec Catherine Pougnet, dont un fils, mort à l'âge de 9 ans; † 26 octobre 1866, à l'âge de 80 ans.

5° Hélène, mariée à M. Stoltz.

6° Charlotte, mariée à M. Moller, chef d'escadron de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

7° Sidonie, mariée à M. Silberman, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

VI. Charles-Louis-Xavier de Bergeret, colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, résidant dans le département d'Eure-et-Loir, est aujourd'hui le chef de la famille. Il n'a pas d'enfants de son mariage avec Jeanne-Agariste de Lavarène.

Sources : *Titres et documents manuscrits* provenant des Archives du Haut-Rhin et de celles de la famille ; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. V, p. 826, § 4, etc.

---

demoiselle d'Arnouville, dont il n'eut pas d'enfants, épousa ensuite Angélique de Bellivet, ancienne élève de Saint-Cyr et sœur d'un officier d'artillerie attaché à l'École de Strasbourg.

Trois enfants naquirent de cette union :

1° Joseph, officier d'artillerie, aide de camp du général d'Houville.

2° Gabriel, qui continua la famille.

3° Catherine-Angélique, mariée à Louis Vœgtlin, doyen des avocats au Conseil souverain d'Alsace, fils du conseiller Mathias Vœgtlin et frère du préteur royal de Colmar.

Gabriel de Roque, officier dans plusieurs corps et finalement au régiment d'*Alsace*, se retira à Colmar, à la suite de blessures graves reçues au service. Marié avec la fille d'un M. d'Aal, ancien capitaine au régiment de *Toulouse*, il en eut un fils, Nicolas, qui entra au Conseil souverain en 1740, mais qui, dès 1751, fut forcé par sa santé de cesser ses fonctions, et obtint des lettres de vétérance, bien que n'ayant pas encore vingt ans d'exercice. Nicolas eut de son mariage avec Thérèse de Ruth six enfants : deux filles, dont l'une se fit religieuse et dont l'autre épousa M. de Bergeret, et quatre fils : trois d'entre ces derniers servirent dans les troupes françaises. Le quatrième, Louis-François-Xavier, devint conseiller au Conseil souverain, en 1781, et émigra avec plusieurs de ses collègues pendant la tourmente révolutionnaire. Il siégea plus tard, et jusqu'en 1824, à la cour de Colmar.

BERNHOLD.

ARMES.

Coupé, au 1[er], d'or au lion de sable issant, contourné, couronné de même, et lampassé de gueules; au 2[e], de sable, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de sable et d'or.

Cimier : un lion issant, semblable à celui de l'écu [1].

Les Bernhold, nommés d'abord *die Wilden,* étaient originaires du comté d'Erbach en Franconie, où ils possédaient le château d'Eschau, et relevaient des comtes d'Erbach et de Reinecke. La branche qui se fixa en Alsace, y vint, en 1529, à la suite des comtes de Hanau. Elle descendait de Jean-George, second fils de Siegfried, lequel avait le premier quitté le surnom de *Wild,* pour s'appeler Bernhold *d'Eschau*. Le fils aîné, Philippe, resta en Franconie.

I. Jean-George, l'aîné, bailli du comte de Hanau à Hatten, commanda plus tard le château de Lichtenberg, et acheta, en 1579, le village de Kalenberg, près La Petite-Pierre, avec pleine juridiction. Il se maria quatre fois : 1° avec Rosine zum Treubel; 2° avec Madeleine Spender, desquelles il n'eut pas de fils; 3° avec Anne, fille de Jacques Kress de Kogenheim et de Claire Ottfriderich, dont il

1. *Armorial d'Alsace*, p. 28, n° 277; Siebmacher, t. I[er], pl. 107.

eut deux fils : Jacques et Jean-George, IIe du nom, qui suit; 4° avec Susanne Wurmser, de *Schaftolsheim.*

II. Jean-George, IIe du nom, bailli de Hatten, comme son père, épousa Marie, fille d'Arbogast de Rechburg et de Susanne Rœder de Dierspurg, qui lui donna, entre autres enfants, deux fils :

1° George-Albert, né en 1581, † 1642, grand-chambellan et conseiller intime de la cour de Hanau, marié, en 1609, à Élisabeth de Westhausen, dont il eut onze enfants, parmi lesquels :

a) Jean-Jacques, capitaine de cavalerie au service de France, né en 1616, marié avec Madeleine-Ursule Bœcklin de Bœcklinsau, mort sans enfants.

b) Agathe-Élisabeth, née en 1618, mariée avec le stettmeistre Philippe-Jacques Wurmser.

2° Philippe-Jacques, qui suit.

III. Philippe-Jacques, colonel au service de France sous Louis XIII, épousa Susanne, fille de Jacques Zorn de Plobsheim et d'Amélie Wurmser, de *Schaftolsheim,* qui le rendit père de Philippe-Albert.

IV. Philippe-Albert, stettmeistre de Strasbourg, de 1661 à 1677, † 12 janvier 1677, épousa Anne-Éléonore, fille du stettmeistre Wolfgang-Théodore Zorn de Plobsheim et de Marie-Madeleine Rœder de Dierspurg, qui lui donna cinq enfants, entre autres : Siegfried, qui suit.

V. Siegfried, né en 1665, † 1741, maréchal des camps et armées du roi, épousa Charlotte-Madeleine, fille du dernier des barons de Rathsamhausen *zum Stein,* et acquit de son chef les villages de Westhausen, Roderen et Nieder-Ottrott pour la moitié, une cour à Rohrwiller, et la moitié du petit château de Spechbach. La plupart de ces biens appartenaient, en 1789, aux Wurmser, par suite du mariage de Frédéric-Louis-René Wurmser avec l'une des deux petites-filles de Siegfried de Bernhold.

Ce dernier laissa deux enfants :

1° Antoine-Siegfried, qui suit.

2° Octavie-Sabine, née en 1705, † 1778, mariée à Samson-Ferdinand de Landsperg.

VI. Antoine-Siegfried, né en 1699, † 1775, colonel du régiment de *Suède,* grand-croix du Mérite militaire de France et du Lion d'or de Hesse-Cassel, etc., fut le dernier des barons de Bernhold. Son nom s'éteignit complétement, dix-

sept ans après, le 27 mars 1792, par la mort de sa veuve, Charlotte-Sophie DE BERNHOLD, née WURMSER DE VENDENHEIM, qui ne lui avait donné que deux filles.

L'aînée, CAROLINE-CHARLOTTE-WILHELMINE, née en 1748, épousa, en 1771, Jean-Léopold DE DETTLINGEN, colonel du régiment de *Royal-Bavière.*

La cadette, PAULINE-CHARLOTTE-HENRIETTE, née en 1750, † 1816, épousa, en 1774, Frédéric-Louis-René WURMSER DE VENDENHEIM, plus tard stettmeistre.

Toutes deux avaient commencé par être chanoinesses à Saacken.



SOURCES: *Manuscrits de* GRANDIDIER, Bibliothèque de Strasbourg; HERTZOG, liv. IV, p. 238; REICHARD, *Alsat. nobil.*, manuscrit; SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, p. 775, § 557; MÜLLER, p. 114.



BERQUEN.

ARMES.

Gironné de gueules et d'argent, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or, et orné de lambrequins aux couleurs de l'écu.

Cimier : un lion issant, coupé de gueules et d'argent.

La famille de Berquen, d'ancienne noblesse flamande, s'est fixée en Alsace à la fin du dix-septième siècle. L'un de ses membres, Louis de Berquen, né à Bruges vers 1450, est célèbre pour avoir, très-jeune encore, inventé la taille du diamant, à Paris, où son père, vieux gentilhomme, l'avait envoyé pour achever ses études[1]. Le bruit de ses succès, dans un art jusqu'alors inconnu, parvint jusqu'à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui confia au jeune joaillier trois diamants de prix pour les tailler, et fut si satisfait de son travail qu'il lui fit don de 3,000 ducats (1476). L'un de ces diamants fut donné par le duc Charles au roi Louis XI, l'autre, au pape Sixte IV; il portait lui-même le troisième, lorsqu'il fut tué devant Nancy.

A la fin du seizième siècle, la famille de Berquen quitta Bruges pour se fixer à Calais qu'elle habita jusqu'à la fin du dix-septième. Plusieurs de ses membres

1. Moréri, v° *Diamant*.

exercèrent la profession de joaillier. L'un d'eux, FRANÇOIS-GOGIBUS DE BERQUEN, ayant été pris par les Espagnols en défendant la brèche de la citadelle de Calais (1596), et se voyant ruiné par la guerre, passa dans les Indes, s'y livra au commerce des pierreries, et y réussit si bien, qu'en 1620, il fit présent au roi Philippe IV d'une perle magnifique, ce qui valut à son fils une charge de conseiller. Depuis la même époque, on peut suivre sans interruption la filiation de la famille de Berquen.

I. NICOLAS DE BERQUEN, fils ou neveu de François-Gogibus, épousa Françoise LELEU, dont il eut un fils, qui suit.

II. ROBERT DE BERQUEN, né à Calais, en 1639, publia, en 1669, sur la nature et la valeur des pierres précieuses, un volume, intitulé : *les Merveilles des Indes orientales et occidentales,* qu'il dédia à Mademoiselle, duchesse de Montpensier. Il servit quelque temps dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, puis entra dans l'artillerie. En 1697, il était commissaire ordinaire de l'artillerie et des fontes de France à Brisach[1]. Peu après, il fut nommé commissaire général à Strasbourg et chargé d'y établir une fonderie. Il mourut à Paris, le 17 février 1715. Il eut, de son mariage avec Marie AUGIER (26 octobre 1669), un fils, qui suit.

III. ANTOINE DE BERQUEN, né à Paris en 1675, mousquetaire du roi en 1702, passa, en 1710, dans l'artillerie, remplaça son père, en 1713, comme commissaire des fontes à Strasbourg; devint, en 1729, commissaire ordinaire d'artillerie, et, en 1734, commissaire provincial. Il mourut à Strasbourg, laissant de son mariage avec Jeanne-Marie GUILLE, de Chartres :

1° ANTOINE-MICHEL, qui suit.

2° FRANÇOIS-JOSEPH-NOËL DE BERQUEN, *de Grosmont*, né en 1722, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Jean de Latran et de l'Éperon d'or, mousquetaire du roi, capitaine au régiment de *Nassau-Saarbrück*, cavalerie (1746), lieutenant-colonel au régiment des *Volontaires d'Alsace* (1758), colonel (1770) ; enfin, prévôt général de la maréchaussée d'Alsace jusqu'en 1783, † 1786, sans enfants.

---

1. Nous avons sous les yeux la quittance originale qui lui a été délivrée, le 26 mars 1697, par M. Chauffour, commis à la recette des droits d'enregistrement des armoiries, lorsqu'il fit enregistrer les siennes (*Reg.* 1er, art. 115). Cette quittance blasonne les armes de ROBERT DE BERQUEN : *gironné de gueules et d'argent,* qui ont toujours été celles de sa famille. Nous ne nous expliquons pas que le registre même, imprimé en 1861 dans l'*Armorial de la Généralité d'Alsace,* porte à l'article indiqué : ROBERT BEREAN (*sic*), fondeur d'artillerie de France : *de gueules à un chien d'argent assis sur une terrasse de sinople et regardant un soleil d'or placé au 1er canton.*

IV. Antoine-Michel de Berquen, né à Strasbourg en 1719, écuyer, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Jean de Latran et de l'Éperon d'or, servit successivement dans l'artillerie et dans l'infanterie, et devint, en 1745, prévôt général de la Maréchaussée d'Alsace. En 1771, il céda cet office à son frère. De son premier mariage (1747), avec Thérèse-Catherine Ména, fille de Louis Ména, conseiller, procureur du roi près la Maréchaussée d'Alsace, il eut :

1° Philippe-Antoine, qui suit.

2° Jean-Joseph-Louis, né en 1751, lieutenant au régiment de *Nassau*, infanterie, mort en Corse, en 1773.

3° François-Gervais, né en 1753, également officier, † 1779.

Il épousa, en secondes noces (1768), Marie-Charlotte-Françoise, baronne Schenck de Schmidbourg, dont il n'eut pas d'enfants.

V. Philippe-Antoine de Berquen, né à Strasbourg, le 11 octobre 1748, chevalier de Saint-Louis (4 mai 1791) et de la Légion d'honneur (15 juin 1804), servit dans l'artillerie, devint capitaine en 1782, chef de bataillon, le 20 mai 1795, et mourut le 14 janvier 1812, sous-directeur d'artillerie à Ostende. Il avait eu de sa femme, Anne-Marie-Henriette Reiset, fille de François-Xavier Reiset, syndic de Rosheim, et de Marie-Louise-Claudine de Beyerlé :

1° Antoine-Louis, mort en bas âge.

2° Marie-Thérèse-Augustine, mariée, en 1810, au baron Jean-Baptiste Lebel, alors chef d'escadron d'artillerie [1].

1. M. le baron Lebel, époux de l'héritière du nom et des armes de Berquen, reçut, par lettres patentes impériales du 2 novembre 1810, un écusson coupé des armes gironnées de gueules et d'argent de la famille de sa femme. Ces armes n'ont pas été reproduites dans les nouvelles lettres patentes accordées à M. Lebel, le 23 mai 1817.



BERSTETT.

ARMES.

D'argent à un lion de sable, la queue fourchue, armé et lampassé de gueules, l'écu timbré d'un casque de baron, orné de lambrequins d'argent et de sable.

CIMIER : un lion de sable issant du casque et portant sur la tête et le dos trois boules d'argent.

TENANTS : à dextre, un Brésilien de carnation agenouillé; à sénestre, un chevalier armé de toutes pièces et tenant de la main droite un bâton de commandement[1].

La famille DE BERSTETT, qui tire son nom d'un village situé dans les environs de Strasbourg, est l'une des plus anciennes de la noblesse alsacienne. Si l'on en croit des traditions qui s'y sont perpétuées de génération en génération, et que corrobore la grande analogie des écussons, elle serait issue de la même souche que les dynastes de Lichtenberg, et aurait quitté l'Italie pour les bords du Rhin, à la suite de l'empereur Charlemagne[2].

1. Blasonné d'après des peintures et des sceaux extraits des archives de la famille. Hugues-Wirich de Berstett ayant rendu au Brésil des services signalés, le roi d'Espagne Philippe IV lui conféra, en récompense, l'ordre du Christ et le droit d'ajouter à ses armes les deux tenants décrits dans le texte.

2. On sait que l'écusson des Lichtenberg est pareil à celui des Berstett, sauf, en plus, ***une bordure de gueules***. Les sires de Dabo (***Dagsburg***, syn. de ***Lichtenberg, Clairmont***, ***Claremont, Clermont***) portent les armes des

Le château et le village de Berstett (*Bardestat*) sont déjà nommés, en 884, dans une charte de Charles le Gros. Mais le premier noble que l'on connaisse comme en ayant pris le nom est WIDON *de Berstedden,* qui figure, en l'an 1123, dans un contrat d'échange concernant l'abbaye de Marmoutier. GARSILIUS DE BERSTETT transige, en 1190, avec l'abbaye de Honau, au sujet de quelques dîmes. Wolff paraît, en 1222, comme témoin d'une transaction entre les Dominicains et Saint-Thomas. Rodolphe assista, en 1268, au mariage du comte Bertold de Henneberg. «Il existe dans les archives de l'évêché de Strasbourg à Saverne des lettres par lesquelles Gosselin de Kageneck et WIRIC DE BERSTETT, fils de HUGUES, attestent, en 1388, tenir en fief de Boëmond d'Ettendorf, le patronage du village de Gebolsheim[1].» Du reste, la filiation de la famille est établie sans lacune depuis PIERRE DE BERSTETT, qui vivait en 1280.

A l'époque de la Révolution française, les Berstett avaient en Alsace les possessions suivantes :

1° Les $\frac{23}{24}$ du village de Berstett; $\frac{12}{24}$ à titre de fief épiscopal concédé en 1602, après la mort de Meilach Marx d'Eckwersheim, par le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg, à Adam de Berstett et à ses neveux Joachim et Jean-Ernest[2]; $\frac{6}{24}$ à titre de majorat; $\frac{5}{24}$ à titre d'alleu; le village comprenait alors 92 feux;

2° Le château de Berstett, avec beaucoup de terres arables;

3° Les $\frac{35}{36}$ des villages d'Olwisheim et de Niffern, aux mêmes titres que celui de Berstett : la moitié formait un fief épiscopal;

4° La seigneurie de Hipsheim, conjointement avec les familles Braun, Burger et de Kageneck;

5° Des rentes et des immeubles plus ou moins considérables dans 43 localités de la Basse-Alsace, notamment à Strasbourg, une maison sur la place au Sable, et un hôtel patrimonial (*majorat*), dans la rue de la Mésange, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'hôtel de la Ville de Paris.

Ils tenaient des fiefs du roi, de l'évêque de Strasbourg, des comtes de Hanau-Lichtenberg, des Ribeaupierre, des Rathsamhausen zum Stein, etc. Une grande

---

Lichtenberg, ***avec un rais d'escarboucle fleurdelisé d'or brochant sur le tout***, d'où HERTZOG a conclu que ces diverses familles auraient une commune origine. Cependant cela est contredit par tous les monuments, du moins quant aux Dabo.

1. Extrait d'un certificat autographe de GRANDIDIER (*Archives des Berstett*).

2. Même certificat de GRANDIDIER.

partie de leurs biens et de leurs revenus leur furent enlevés par suite de la Révolution; mais, à la Restauration, ils obtinrent une indemnité proportionnée à leurs pertes.

FILIATION.

I. Pierre de Berstett, qui vivait en 1280, épousa *N.*, fille de Dunebald de Geispolsheim, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Pierre, qui suit.
2° René, dont la postérité s'éteignit, en 1419, avec son arrière-petit-fils Paul.
3° Christantia, mariée à *N.* de Landsperg.

II. Pierre, IIe du nom, reçut, en 1301, un fief de Conrad d'Ochsenstein. Sa femme, Anne de Wasslenheim, lui donna quatre fils, dont le deuxième, Wirich, laissa seul des descendants.

III. Wirich se maria avec Marie Füll de Geispolsheim (ou *Geispitzheim*), qui le rendit père d'une nombreuse famille. Nous citerons parmi ses enfants :

1° Renault, marié à *N.* d'Auw.
2° Hugues, qui suit.
3° Nessa, mariée à Thibaut Schenck d'Ehenheim.
4° Ellekindis, qui épousa Jean de Diemeringen.
5° Irmengarde, prieur de Saint-Nicolas-aux-Ondes, à Strasbourg.
6° Wirich, qui épousa Dina de Ramstein, et devint père de six enfants, qui moururent sans postérité mâle. L'aîné d'entre eux, Rulin, fut stettmeistre de Strasbourg, en 1418, et épousa Anne Baarpfenning.

IV. Hugues ou *Hügelin* (1368) se maria avec Helica de Kageneck.

V. Wirich, IIIe du nom, fils unique de Hugo, eut de sa femme, Gertrude, d'Endingen, quatre enfants, entre autres :

1° Jean, † 1430 (*al.* 1450), sans laisser de postérité de son double mariage : 1° avec Marguerite d'Ettendorf; 2° avec Marguerite de Rosheim.
2° Hugues, qui suit.

VI. Hugues, IIe du nom, bailli épiscopal de la Wantzenau, † 1452, avait épousé Adélaïde, fille de Henri d'Andlau et d'Adélaïde Beger. De ce mariage naquirent notamment :

1° WIRICH, qui suit.
2° BARBE, mariée à Jean DE WANGEN.

VII. WIRICH, IVe du nom, chevalier, bailli de la Wantzenau, mourut en 1481. Sa femme, Catherine RIEDESEL DE RAUSCHENBOURG, † 1502, donna le jour à cinq enfants, entre autres :

1° HUGUES, qui suit.
2° GEORGE, qui de son mariage avec Elsa D'ENZBERG n'eut qu'une fille.
3° MICHEL, † 1516, laissant un fils qui n'eut point de postérité.

VIII. HUGUES, IIIe du nom, † 1523, bailli de Lichtenau et Willstett, épousa Marie, fille d'Erhard DE REMCHINGEN et de Marguerite Kranich de Kirchheim. Il en eut quatre enfants :

1° PIERRE, qui entra au service de la Ligue de Souabe, et mourut en 1524.
2° ADAM, qui suit.
3° MARGUERITE, mariée à Wolfgang DE SOULTZ, morte en 1520.
4° ANNE, mariée à Henri DE WALDECK.

IX. ADAM, né en 1497, † 1572, bailli des comtes de Deux-Ponts-Bitche à Brumath, se maria avec Véronique MARX D'ECKWERSHEIM, en 1526. En 1536, il érigea en majorat sa part du château de Berstett. Il laissa quatre enfants :

1° CATHERINE, née en 1532, qui épousa Gaspard DE MITTELHAUSEN.
2° ERNEST, né en 1539, qui suit.
3° ADAM, né en 1541, † 1609, qui servit dans les armées impériales.
4° MARIE, née en 1546, † 1597, mariée à Walraf ZUCKMANTEL DE BRUMATH.

X. ERNEST, né en 1539, † 1592, épousa Esther DE WESTHAUSEN, qui lui donna deux fils et deux filles :

1° JOACHIM, né en 1580, qui suit.
2° ANNE-MARIE, née en 1582, † 1652, mariée à Hugues-Érard BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.
3° JEAN-ERNEST, né en 1585, † 1630, qui fut d'abord fiancé avec Ursule D'ENDINGEN. Mais une dame, qui était jalouse d'Ursule, lui administra du poison peu avant le mariage. La jeune fille n'en mourut pas, mais devint folle, et son fiancé désolé alla s'engager au service de Venise. Après s'être vaillamment battu contre les Turcs, il finit par revenir en Alsace et y épousa Sibylle DE WESTHAUSEN. On le retrouve plus tard dans l'entourage du margrave George-Frédéric de Bade. Il mourut sans laisser de postérité.

4° Ursule-Marie, née en 1589, qui fut d'abord chanoinesse de Saint-Étienne à Strasbourg, mais embrassa ensuite la Réforme, et se maria, en 1606, avec Hugues-Didier de Landsperg. Elle mourut en 1660.

XI. Joachim, né en 1580, épousa, en 1602, Marie-Élisabeth, fille de Jean-Walraf Zuckmantel de Brumath et d'Élisabeth Huffel. Il fut choisi, en 1619, comme stettmeistre de Strasbourg et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort en 1640 (13 juin).

Huit enfants naquirent de son mariage :

1° Hugues-Wirich, né en 1603, † 1657, qui épousa Catherine, fille du colonel suédois Jean-Guillaume de Welschenengsten, mais n'en eut pas d'héritier mâle. Il servit d'abord dans les troupes espagnoles contre la Hollande; mais ne voulant pas porter les armes contre ses coreligionnaires, il prit son congé et se mit sous les ordres du prince Jean-Maurice de Nassau-Orange, avec lequel il se distingua dans l'expédition entreprise par les États généraux au Brésil. Plus tard, il entra comme major dans le régiment suédois d'*Auenheim* et commanda jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans la forteresse de Benfeld. Après la paix de Westphalie, le duc Évrard III de Wurtemberg se l'attacha comme grand-maître de sa cour.
2° Esther-Élisabeth, née en 1607, † 1689, mariée, en 1642, à Antoine de Lützelbourg, maréchal de la cour de Wurtemberg.
3° Marie, née en 1608, † 1661, mariée, en 1630, à Hugues-Ernest de Breiten-Landenberg.
4° Ernest, né en 1610, tué, en 1638, dans les rangs suédois, à la bataille de Rheinfelden.
5° Marie-Marthe, née en 1613, † 1684, mariée, en 1648, à Évrard d'Annweil, grand-maître des forêts au service de Wurtemberg.
6° Anne-Marguerite, née en 1616, † 1663, mariée, en 1649, à Ferdinand Zorn de Bulach.
7° Jean-Jacques, né en 1619, qui suit.
8° Anne-Catherine, née en 1620, mariée, en 1658, à Évrard Schaflitzki de Mukatel.

XII. Jean-Jacques, né en 1619, † 1689, remplit d'abord des charges de cour auprès du duc de Wurtemberg, puis retourna à Strasbourg et y devint conseiller du Directoire de la noblesse. Il épousa : 1° en 1655, Marie-Dorothée Schaflitzki de Mukatel, sœur d'Évrard, qui mourut en 1662, en donnant le jour à un fils, Joachim-Ernest, lequel périt en Hongrie au service d'Autriche, sans avoir été marié; 2° en 1663, Marie-Charité, fille de Béat-Jacques de Rath-

SAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*, et de Véronique-Madeleine de Müllenheim (née en 1639, † 1706). Il en eut trois enfants :

1° ESTHER-VÉRONIQUE, née en 1664, † 1697, mariée à Philippe-Bechtold DE WEITERSHEIM.
2° JACQUES-ADAM, né en 1665, † 1748, major au régiment de *Bernhold*.
3° PHILIPPE-JACQUES, né en 1676, qui suit.

XIII. PHILIPPE-JACQUES, né en 1676, † 1741, d'abord capitaine au régiment de *Bernhold*, puis chambellan du comte palatin de Birkenfeld, revint ensuite à Strasbourg, fut élu stettmeistre (1718-1741), membre du conseil des XIII et chancelier de l'Université. Il se maria trois fois : 1° en 1703, avec Marie-Esther, fille de Philippe-Jacques VOLTZ D'ALTENAU et de Susanne-Élisabeth Mueg de Booftzheim († 1712), dont il eut quatre enfants :

1° MARIE-ÉLISABETH-ÉLÉONORE, née en 1705, mariée à Philippe-Chrétien SCHENCK DE SCHMIDBOURG, capitaine au service de France.
2° SOPHIE-SIDONIE, née en 1707, † 1793, célibataire, à Dierspurg.
3° PHILIPPE-RENÉ, né en 1709, qui suit.
4° FRANÇOISE-CHARLOTTE, née en 1711, mariée à Philippe-Conrad JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

2° En 1713, avec Éléonore-Élisabeth, fille de Jean-Guillaume DE BERCKHEIM et de Jeanne-Élisabeth Wurmser de Vendenheim († 1714), dont il eut un fils :

5° GUILLAUME-JACQUES, né en 1714, † 1772, licencié en droit, officier au régiment de *Picardie*, puis stettmeistre (1760-1772), et président de la chambre des XV. Il ne se maria point.

3° En 1718, avec Ève-Marguerite FORSTNER DE DAMBENOY († 1742), qui lui donna également un fils :

6° FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS, né en 1719, lieutenant au régiment d'*Alsace*, mort en Bohême, en 1742, des suites de ses blessures.

XIV. PHILIPPE-RENÉ, né en 1709, † 1781, capitaine au régiment de *Picardie*, fut, en 1753, institué par son cousin Wolfgang-Sigismond Bœcklin de Bœcklinsau, dernier représentant de sa ligne, héritier de toutes ses propriétés allodiales, sous la condition qu'elles formeraient un majorat, en faveur de l'aîné des descendants du légataire. Ces propriétés, situées en grande partie sur la rive droite du Rhin, consistaient notamment en un tiers de la seigneurie de Schmieheim. En suite

de cet acte, la famille de Berstett fut *réassumée*, en 1766, dans la noblesse équestre de l'Ortenau, dont elle avait déjà antérieurement fait partie pendant quelque temps. Philippe-René, marié, en 1742, avec Charlotte-Élisabeth, fille de Philippe-Frédéric DE BERCKHEIM, de *Ribeauvillé*, président de la régence de Bouxwiller, et d'Éléonore-Henriette de Berckheim, de *Schoppenwihr*, laissa trois enfants :

1° PHILIPPE-JACQUES-RENÉ, né en 1744, qui suit.

2° CAROLINE-ÉLISABETH, née en 1745, † 1773, épouse de Chrétien-Samson DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*.

3° FRANÇOISE-AUGUSTE-WILHELMINE, née en 1750, mariée, en 1773, avec Chrétien-Henri DE GAYLING D'ALTHEIM.

XV. PHILIPPE-JACQUES-RENÉ, né en 1744, reçut à 13 ans le brevet de lieutenant au régiment de *Nassau-Saarbrück*. Cependant, dès 1759, il quitta le service, et entra, en 1762, à l'âge de 18 ans, dans le grand sénat de Strasbourg, comme conseiller noble. En 1782, il devint adjoint au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace; en 1784, adjoint à celui de l'Ortenau; en 1787, procureur syndic des ordres du clergé et de la noblesse, près l'assemblée du district de Schlestadt, et, en 1789, après la reconstitution du Magistrat, stettmeistre de Strasbourg. Quand l'ancienne organisation eut fait place à une municipalité, Berstett fut successivement choisi comme commissaire du roi et vice-président de l'assemblée du district de Strasbourg. Ayant, en 1791, passé plusieurs mois dans le duché de Deux-Ponts, il fut porté sur la liste des émigrés, bien que son absence ait eu lieu en vertu d'un passe-port régulier. Aussi, quand, en 1792, il voulut rentrer à Strasbourg, il n'échappa aux fureurs révolutionnaires qu'en renonçant à la qualité de Français, et en se faisant conduire à la frontière, comme étranger, sous la garde de la gendarmerie : toutes ses propriétés situées sur la rive gauche du Rhin furent mises sous le sequestre. A partir de cette époque il ne quitta plus l'Allemagne. Nommé, en 1794, président de la noblesse de l'Ortenau, il représenta ce corps jusqu'à la date de sa dissolution en 1806. Il mourut quelques années après (1814).

Il avait eu, de son mariage avec Caroline-Christine-Léopoldine, fille de Léopold-Philippe DE DETTLINGEN, brigadier des armées du roi, et de Marie (*al.* Madeleine)-Béatrix Schenck de Schmidbourg (1768), deux fils et une fille :

1° GUILLAUME-LOUIS-LÉOPOLD-*RENÉ*, né en 1769, qui suit.

2° CAROLINE-ÉLÉONORE-FRANÇOISE-LOUISE, née en 1771, † 1791, à Deux-Ponts.

3° CHRÉTIEN-JACQUES-*AUGUSTE*, né en 1773, † 1860, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean, chambellan et major au service de l'Autriche, archéologue et numismate distingué, auteur d'un *Essai*, très-estimé, *sur les monnaies d'Alsace*. Il a laissé de son mariage avec Julie MEYER, fille d'un *Oberbürgermeister* de Steinbach, un fils, *OTHON*-TANCRÈDE, né le 8 juillet 1832, sur lequel repose aujourd'hui l'avenir de la famille de Berstett, son cousin de la branche aînée n'ayant qu'une fille. Le baron OTHON DE BERSTETT a été officier de cavalerie dans l'armée autrichienne.

XVI. GUILLAUME-LOUIS-LÉOPOLD-*RENÉ*, né en 1769, † 1837, entra, à 16 ans, comme lieutenant dans le régiment de *La Marck*. En 1792, il donna sa démission, servit pendant quelque temps dans l'armée de Condé, passa, en 1794, dans le régiment de cuirassiers autrichiens de Mack, puis devint lieutenant d'état-major. Il était employé en Bohême, vers la fin du siècle, quand il fit la connaissance du baron DE SCHMIEDGRÆBNER DE LUSTNAU[1], et épousa, en 1802, sa fille, Marie-Anne; mais cette union, assez mal assortie, fut annulée en 1805 (*al.* 1803), pour vice de forme. Lorsqu'en 1806 les possessions de la noblesse immédiate de l'Ortenau furent placées sous la souveraineté du grand-duc de Bade, le baron de Berstett quitta le service de l'Autriche pour celui de ce prince, devint chambellan de la grande-duchesse Stéphanie, et monta de grade en grade jusqu'à celui de grand-chambellan. Au congrès de Vienne, où il avait accompagné son maître, il se trouva conduit à quitter les charges de cour pour la diplomatie, fut le premier représentant du grand-duc près la nouvelle Confédération germanique, puis reçut, en 1817, le portefeuille des affaires étrangères et la présidence du conseil des ministres, à Carlsruhe. Il ne se retira dans la vie privée qu'en 1831, après la mort du grand-duc. Sa santé, déjà affaiblie par de longs services, continua depuis lors à décliner lentement, et il s'éteignit en 1837. Il était décoré de la grand'croix de la Fidélité de Bade, en brillants, et des ordres du Faucon blanc de Saxe-Weimar, d'Alexandre Nevsky de Russie, de Léopold d'Autriche, et du Mérite militaire de France.

Marié en secondes noces avec Augusta, comtesse DE LUXBOURG (née en 1788, † 1861), il en eut un fils, qui suit.

XVII. *ADRIEN*, baron DE BERSTETT[2], seigneur de Buchheim, Hochdorf, Benzhausen, Weilersbach, Wittnau, Biezighofen, Yach, etc., chambellan du

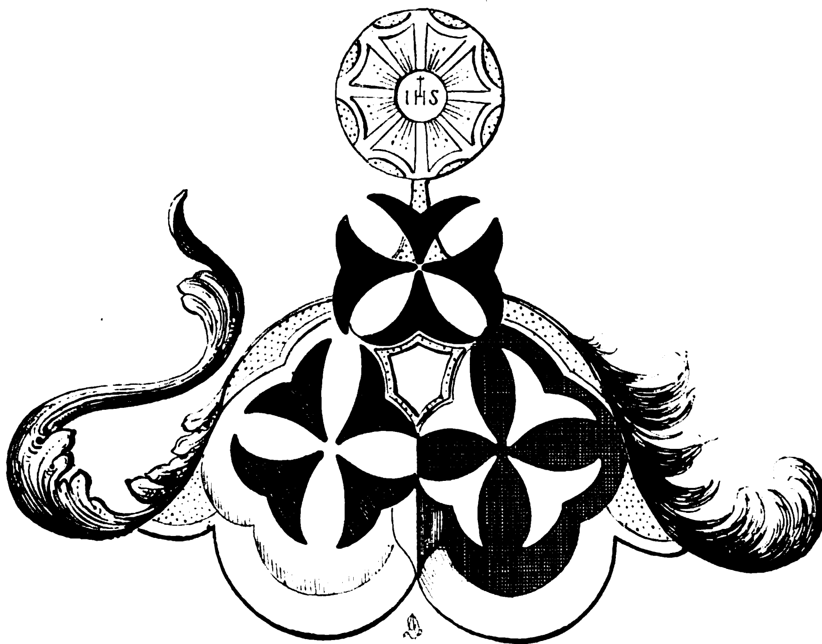
1. *Schmidtgræbmer de Lusteneg*, d'après l'*Almanach de Gotha*.

2. La famille de Berstett est du nombre de celles qui ont été reconnues, en 1773, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, fondées à porter le titre de baron.

grand-duc de Bade, né le 14 juin 1811, est aujourd'hui le chef de la maison de Berstett. Il a épousé, en 1833, Mlle Ida DE LILIE[3], dont il a une fille, AMÉLIE, née le 16 février 1836, dame de la cour de la grande-duchesse de Bade.

SOURCES : *Notice manuscrite* (70 pages in-folio), rédigée en 1837, par le baron Auguste DE BERSTETT, d'après tous les documents manuscrits ou imprimés concernant sa maison (*Archives de la famille de Berstett*). Cfr. HERTZOG, *Chron.*, liv. VI, p. 222; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 776; BUCELIN, *Geneal. Tabellen; Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1848 et 1862; *Illustrirte Zeitung*, n° 1243 (27 avril 1867), p. 292, etc., etc.

3. *Von der Lilie*, d'après le *Freiherrl. Taschenbuch*. Nous avons partout suivi l'orthographe adoptée dans la notice manuscrite de M. Auguste de Berstett.



BESENVAL.

ARMES.

Écartelé, au 1er, d'azur à une bande d'argent, qui est de Besenval ; au 2e, d'or à un fer de mulet de sable, ajouré du champ, qui est Brunstatt ; au 3e, d'or à un daim de gueules passant sur une terrasse de sinople, qui est Riedisheim ; au 4e, d'azur à une sirène au naturel sur une mer d'azur, tenant de sa main droite une fleur de lis d'or et de sa sénestre un crampon d'argent, qui est Diedenheim, l'écu timbré d'une couronne de marquis surmontée de deux casques de tournoi couronnés et ornés de lambrequins d'argent et d'azur à dextre, et d'or et de sable à sénestre.

Cimiers : à dextre, un demi-vol d'argent et un demi-vol d'azur accolés; à sénestre, un fer de mulet de sable, renversé.

Supports : deux sirènes au naturel, tenant l'une un étendard aux couleurs de l'Empire, l'autre un étendard de gueules à une fasce d'argent chargée d'une lettre L d'or[1].

La famille de Besenval, dont on écrit aussi parfois le nom *Besenwald,* est originaire de la cité d'Aoste, où elle comptait parmi les plus considérables et les mieux alliées du pays.

1. Blasonné d'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace,* p. 277, n° 291, Siebmacher, t. V, pl. 210, Lachenaye-Desbois, *loc. cit.,* et des sceaux de la famille. D'après quelques-uns de ces documents, la sirène du 4e quartier est d'argent et tient d'une main un miroir d'or, de l'autre, ses cheveux flottants.

I. Martin de Besenval, natif d'Aoste, obtint, en 1629, le droit de bourgeoisie dans la ville de Soleure, et entra, sept ans après, au grand conseil. En 1647, et en suite d'une permission expresse du roi Louis XIV, en date du 23 février de ladite année, il fit, en Alsace, l'acquisition de la seigneurie de Bis et de Diedenheim, puis, en 1654, des terres de Brunstatt et de Riedisheim, terres allodiales situées tout près de Mulhouse, avec les droits seigneuriaux, haute et basse justice, et fixa sa résidence à Brunstatt, qui renfermait un château assez vaste.

Martin mourut en 1660. Il avait été marié : 1° en 1631, avec Marie-Catherine, fille de Jean Schwaller, conseiller d'État, avoyer de la république de Soleure; 2° en 1651, avec Marie Glutz, fille d'un conseiller d'État de la même ville. Du premier lit naquirent dix enfants, entre autres :

1° Joseph-François, auteur de la branche aînée, qui suit.
2° Jean-Martin, capitaine aux Gardes suisses, tué devant Arras en 1654, à l'âge de 20 ans.
3° Jean-Victor-Pierre-Joseph, auteur de la seconde branche, qui suit.
4° Pierre-Joseph, auteur de la troisième branche, qui suit également.

BRANCHE AINÉE.

II. Joseph-François de Besenval mourut avant son père en 1659. Il s'était marié deux fois : avec Catherine Gugger et avec Hélène Tscharandy, et laissa un fils, qui suit.

III. François-Joseph, II[e] du nom, servit d'abord comme officier dans deux régiments étrangers à la solde de la France, puis il entra dans le gouvernement de la république de Soleure et parvint aux dignités de trésorier et de banneret (1710); il mourut deux mois après cette dernière élection. Il avait été investi, en 1705, de ses fiefs alsaciens. Marié, en 1655, avec Madeleine-Marie-Gertrude, fille d'Ours de Sury, capitaine aux Gardes suisses en France, il en eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Ours-Joseph, capitaine aux Gardes suisses, mort non marié, à l'âge de 19 ans.
2° Pierre-Antoine-Joseph, qui suit.
3° Anne-Hélène, qui épousa : 1° en 1711, son cousin Pierre-Célestin-Joseph-Antoine de Besenval; 2° en 1734, Joseph-Guillaume de Sury, avoyer de la république de Soleure.

4° Marie-Madeleine, mariée, en 1729, à François-Joseph-Guillaume de Vigier, † 1756, lieutenant général des armées du roi, et colonel d'un régiment suisse de son nom.

IV. Pierre-Antoine-Joseph fut le dernier de cette branche. Il mourut, en 1723, à l'âge de 25 ans, lieutenant-colonel du régiment des Gardes suisses, et non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. Jean-Victor-Pierre-Joseph de Besenval, officier aux Gardes suisses, puis trésorier (1675), banneret (1679) et avoyer (1688) de la république de Soleure, et son envoyé près le duc de Savoie, reçut de l'empereur Léopold, le 24 janvier 1695, pour lui, ses descendants, ses frères et leur postérité, le titre de baron d'Empire. Il mourut en 1713, laissant trois fils de son mariage avec Marie-Marguerite, fille de Jacques de Sury, chevalier de Saint-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIV, et major de la ville de Soleure :

1° Jean-Victor, qui suit.
2° Pierre-Joseph, qui parcourut, comme son père, presque tous les échelons de la magistrature de Soleure, et mourut en 1737, ne laissant qu'une fille.
3° Jacques-Charles, né en 1674, † 1738, lieutenant général des armées du roi de France.

III. Jean-Victor de Besenval, baron de Brunstatt, né en 1671, ambassadeur du roi de France près les puissances du Nord, puis en Saxe et en Pologne (1713-1721), lieutenant général des armées du roi (1722), colonel des Gardes suisses, chevalier de Saint-Louis, mourut en 1736, laissant, de son mariage (1718) avec Catherine, comtesse Bielinska, fille du grand-maréchal de Pologne, un fils et une fille :

1° Pierre-Victor-Joseph, qui suit.
2° Théodore-Élisabeth-Catherine, qui épousa, en 1733, Charles-Guillaume-Louis, marquis de Broglie, fils du lieutenant général marquis Charles-Guillaume de Broglie, et neveu du premier duc de ce nom.

Louis XV donna, en août 1726, des lettres patentes, par lesquelles la terre de Brunstatt fut érigée en baronnie.

IV. Pierre-Victor-Joseph de Besenval, baron de Brunstatt, né vers 1722 à Soleure, entra fort jeune dans le régiment de son père, se distingua pendant

la guerre de Sept ans, et devint successivement inspecteur général des Suisses, lieutenant général (1762), grand-croix de Saint-Louis (1766), lieutenant-colonel des Gardes suisses (1767), etc. Il est surtout connu par ses piquants *Mémoires* sur la fin du règne de Louis XV et sur celui de Louis XVI. Arrêté, puis relâché en 1790, il mourut, l'année suivante, sans postérité. Il avait été investi de ses fiefs en 1761.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Pierre-Joseph de Besenval, officier au service de France, puis conseiller et ambassadeur du prince-abbé de Saint-Gall et gouverneur de Toggenbourg, épousa Marie-Sibylle, fille de Fidèle, baron de Thurn et Valsassina, maréchal héréditaire de l'abbé de Saint-Gall. Il en eut sept filles, dont deux se marièrent à des MM. de Sury, conseillers d'État à Soleure, et un fils unique, qui suit. Pierre-Joseph mourut en 1704.

III. Pierre-Célestin-Joseph-Antoine, bailli de Bechbourg et conseiller d'État à Soleure, mourut en 1729, laissant de son mariage avec sa cousine Anne-Hélène de Besenval (voy. *Branche aînée,* IIIe degré), un fils unique, qui suit.

IV. Jean-Victor-Pierre-Joseph, né en 1712, † 1784, baron de Besenval-Brunstatt, chevalier de Saint-Louis, brigadier d'infanterie, capitaine-commandant aux Gardes suisses, épousa, en 1741, Marie-Jeanne-Ida, fille de Pierre-Joseph de Sury, conseiller d'État de Soleure, qui lui donna deux fils:

1° Jean-Victor-Pierre-Joseph, IIe du nom, qui suit.
2° François-George-Ours-Joseph, né en 1754, † 1785, capitaine de grenadiers au régiment des Gardes suisses.

V. Jean-Victor-Pierre-Joseph, IIe du nom, baron de Besenval-Brunstatt, né en 1742, † 1786, officier aux Gardes suisses, puis bailli de Falkenstein, sénateur et colonel d'artillerie de la république de Soleure, laissa de son mariage (1759) avec Marie-Anne-Marguerite-Françoise, fille d'Augustin, baron de Roll d'Emmenholz, seigneur de Hilficon et Sarmenstorf, avoyer de Soleure et chevalier du Saint-Sépulcre, et de Marie-Marguerite de Besenval, trois enfants :

1° Marguerite-Eugénie, née en 1774, mariée à Antoine de Settiez.

2° Ours-Joseph-Augustin, né en 1777, † 1831, maréchal de camp, colonel du régiment suisse de son nom (8e de la garde royale), chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, marié avec Aglaé-Caroline-Justine, fille de Dominique-Jean-Sulpice de Saulx, vicomte de Tavannes, mestre de camp, et d'Antoinette-Catherine-Pauline Feydau de Brou. Il en eut une fille, Emmeline, née en 1803, mariée, en 1831, à son cousin, le comte Amédée de Besenval, † 1838.

3° Martin-Jean-Joseph-Pierre-Louis, qui suit.

VI. Martin-Jean-Joseph-Pierre-Louis, baron, puis comte de Besenval-Brunstatt, né en 1780, † 1853, lieutenant-colonel, officier d'ordonnance du duc de Bordeaux, colonel général des Suisses; chevalier de Saint-Louis et des Saints-Maurice et Lazare; chambellan de l'empereur d'Autriche et du roi de Bavière, comte héréditaire, selon l'ordre de primogéniture, en vertu d'une ordonnance du roi Charles X de l'année 1829, avait épousé Anne-Charlotte de Roll d'Emmenholz, dame de la Croix étoilée, fille d'Ours-Victor-Joseph-Léonce-Ubald, baron de Roll, chevalier de la Légion d'honneur, et de Catherine-Walpurge de Grimm. De ce mariage sont issus six enfants :

1° Martin-Charles-Victor-Joseph-*Amédée*, qui suit.

2° Ubald-Victor-Joseph-Jules-*Léopold*, comte[1] et baron de Besenval-Brunstatt, né en 1812, officier aux Gardes suisses, puis, après la révolution de Juillet, sous-lieutenant (1832) et capitaine (1839) de hussards au service d'Autriche, chambellan de l'empereur d'Autriche (1845).

3° Léontine, née en 1816, dame de l'ordre de Thérèse, mariée à François de Vigier de Steinbrugg.

4° Victor, baron de Besenval-Brunstatt, né en 1818, capitaine aux régiments suisses à Naples (1856), marié, en 1862, à Thérèse, fille de Joseph, duc Cicarelli, et de Nora Campana, dont deux fils : Amédée-Louis-Victor (né en 1862) et François-Jules-Victor (né en 1865).

5° Jules, baron de Besenval-Brunstatt, né en 1820, capitaine aux régiments suisses à Naples (1859).

6° Charlotte, née en 1826, mariée, en 1848, à Charles-Joseph, comte de Sury de Bussi.

VII. Martin-Charles-Victor-Joseph-*Amédée*, comte et baron de Besenval-Brunstatt, chef actuel de la famille, ancien officier aux Gardes suisses, est né

1. Le titre de comte de M. Léopold de Besenval a été officiellement reconnu par le gouvernement autrichien, les titres du père s'étendant en Autriche indistinctement à tous les enfants, et non pas à l'aîné seulement.

le 26 octobre 1809, et habite Paris. De son mariage (5 octobre 1831) avec sa cousine Emmeline DE BESENVAL (voy. ci-dessus V^e degré, 2°), il a deux filles :

1° MARIE, née en 1834, mariée, en 1855, à Anatole, vicomte DE DAMPMARTIN.
2° LAURETTE, née en 1837.



SOURCES : *Documents mss.* provenant des archives de la famille et de celles du département du Haut-Rhin; Notice par M. DE ZURLAUBEN, insérée dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, de LACHENAYE-DESBOIS, t. II, p. 402; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 826, § 4; t. IV, p. 96, § 58; *Mémoires* de PIERRE-VICTOR, baron DE BESENVAL, Paris, 1821, 2 vol. in-8°, et la *Notice* placée en tête du premier volume; *Ordonnances d'Alsace*, t. II, p. 5.



BILLY.

ARMES.

VAIRÉ d'or et d'azur à deux fasces de gueules, qui est DE BILLY; écartelé d'or, à une croix d'azur alaisée, qui est D'YVOR, l'écu timbré d'une couronne de comte.

La famille DE BILLY est d'ancienne noblesse chevaleresque[1]; elle tire son origine de la seigneurie de Billy-sur-Ourcq, près de Muret, en Soissonnais : les archives de l'abbaye de Saint-Crespin-le-Grand, à Soissons, contiennent plusieurs chartes remontant au commencement du treizième siècle, et dans lesquelles sont nommés : ROBERT DE BILLY, écuyer, vivant en 1202[2], sa femme *Sanctissime;* son fils ROBERT, IIe du nom, chevalier, et Alix, femme de ce dernier, vivant en 1242; NIVELON DE BILLY, chevalier (1217), et ses fils; PHILIPPE DE BILLY, écuyer, seigneur de Mauregard en France, et d'Yvor en Valois (1331), etc.

La filiation de la famille remonte d'une manière certaine, d'après D'HOZIER, jusqu'à *Noble homme* JEAN DE BILLY, Ier du nom, écuyer, seigneur de Mauregard et de Roissy, qui vivait en 1370, et figure dans plusieurs actes de vente et d'échange de cette époque.

1. Arrêts de maintenue du 15 octobre 1598, des 15 janvier et 21 octobre 1667.

2. Nous avons eu entre les mains un titre latin fort curieux, du mois de septembre 1191, qui est conservé dans les archives de la famille, et où *R. de Billeyo* figure comme témoin. L'authenticité de ce précieux document a été attestée par les paléographes les plus autorisés, notamment par M. BOREL D'HAUTERIVE.

Le petit-fils de JEAN (Ier), JEAN (II), eut de son mariage avec Marguerite D'ORGEMONT, fille d'un échanson du roi, seigneur de Méri-sur-Oise, trois fils : ANTOINE, PERCEVAL et JEAN (III), d'où sortirent trois branches distinctes.

BRANCHE AINÉE.

ANTOINE DE BILLY eut de sa femme, Germaine DE LA GRANGE, dix enfants, entre autres, LOUIS (Ier), qui suit, et JEAN, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

LOUIS (Ier), de son mariage avec Philippe DE CAULAINCOURT, eut deux fils, JEAN (III) et CHARLES (Ier), qui laissèrent, l'un et l'autre, des descendants.

A. JEAN (III) fut la souche de deux rameaux, dont le cadet s'éteignit dans les mâles dès la seconde moitié du dix-septième siècle. L'aîné, issu de LOUIS (II), fournit six générations; ÉLIE, arrière-petit-fils de Louis (II), page du duc de Longueville, en 1642, puis, en 1648, gentilhomme servant du roi, épousa, le 13 août 1663, Marie-Louise DE BRIDIEU, fille du maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté. Le seul fils né de cette union, JEAN-FRANÇOIS DE BILLY, seigneur de la Villetertre de Rosmesnil, de Bachaumont, etc., mourut, le 8 octobre 1737, mestre de camp de cavalerie, gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon et du comte de Clermont, chevalier de Saint-Louis, du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Son fils, JEAN-FRANÇOIS-LOUIS, né le 9 septembre 1729, fut le dernier représentant de sa branche; colonel du régiment d'*Enghien*, il mourut, non marié, le 19 janvier 1750.

B. La postérité de CHARLES (Ier) se bifurqua également : le premier rameau fournit plusieurs officiers de cavalerie aux armées du roi et s'éteignit au dix-huitième siècle; le second est probablement le seul de toute la famille de Billy qui subsiste encore aujourd'hui. Il a pour auteur un petit-fils de CHARLES (Ier), FRANÇOIS, fils cadet de CHARLES (II) et d'Antoinette DE BERTAUCOURT.

FRANÇOIS DE BILLY, écuyer, seigneur de Baricourt en Picardie et du Saussoi en Brie, épousa, le 3 février 1632, Hélène GUIBERT, fille de Pierre Guibert, écuyer, conseiller, procureur du roi au présidial de La Rochelle. Son petit-fils au IVe degré, JEAN-LOUIS, IIe du nom, est le général DE BILLY, dont la veuve et les enfants ont vécu en Alsace[1].

---

1. La famille de Billy a possédé jusqu'à ces derniers temps une partie de l'ancienne seigneurie de Booftzheim (Bas-Rhin), et possède encore, à part d'autres immeubles, une maison à Strasbourg.

Jean-Louis de Billy naquit à Dreux le 31 juillet 1763. Il professait les mathématiques à l'École d'artillerie, à Paris, quand les premières secousses de la Révolution française se firent sentir. Entraîné par ce que les idées de 1789



Jean-Louis de Billy, général de division (d'après une miniature de Camus).

avaient de noble et de généreux, Billy, bien que marié depuis peu de temps, s'enrôla volontairement dans la garde nationale non soldée de Paris et fut nommé

capitaine commandant des canonniers du bataillon des *Pères-Nazareth*, puis adjudant d'artillerie. En 1793, il passa dans l'armée régulière; appelé en Bretagne par le général de Labourdonnaye, qui l'avait connu pendant la campagne de Champagne, il y conquit le grade d'adjudant général chef de bataillon, et se fit remarquer, dans cette guerre terrible, autant par son humanité que par sa bravoure. Billy fut ensuite envoyé à l'armée de Rhin-et-Moselle; devint, avec le grade d'adjudant général chef de brigade, chef d'état-major de Kléber, puis de Marceau, de Championnet et de Gouvion Saint-Cyr; fit, en 1799, les campagnes d'Allemagne et de Suisse, et s'y distingua tellement que le Directoire lui décerna une carabine et deux paires de pistolets d'honneur. Forcé par une blessure grave reçue à la bataille de Zurich de se retirer momentanément du service actif, Billy fut chargé par Bernadotte de la division du génie et de l'artillerie au ministère de la guerre, et prouva, dans un poste où tout était à réorganiser, que les qualités d'un excellent administrateur ne lui manquaient pas plus que celles d'un brillant officier. Ses services furent récompensés par le grade de général de brigade. En 1800, il demanda à retourner à l'armée, fut attaché à la division Decaen, et prit avec elle une part glorieuse à la victoire de Hohenlinden. Chargé, après la signature des préliminaires de la paix de Lunéville, de ramener sur le Rhin la division Souham (mars 1801), il passa quelques mois à Strasbourg, où, l'année précédente, il avait épousé, en secondes noces, Mlle Marie-Barbe Saum, dont le père, chef d'une maison de commerce, avait été jusqu'à la Révolution l'un des coseigneurs de Booftzheim. Mais il ne resta pas longtemps inactif en Alsace. En décembre 1801, le général de Billy fut envoyé à Anvers pour commander le département des Deux-Nèthes. Pendant les deux ans qu'il y passa, il parvint, tout en ménageant le sentiment national des populations nouvellement réunies à la France, à établir un ordre parfait dans toute sa subdivision, à y faire respecter le nom français, à inspirer, enfin, à ses subordonnés une affection sincère et profonde. Billy était placé depuis quelques mois au camp de Bruges, sous les ordres de Davoust, lorsque le premier Consul institua l'ordre de la Légion d'honneur: le jeune général, qui avait obtenu trois fois des armes d'honneur, fut nommé, à la création même, officier de l'ordre. Son éclatante bravoure lui valut, après Austerlitz, le grade de commandeur; à Iéna, elle lui valut, sur le champ de bataille, celui de général de division, mais aussi deux blessures dont la seconde fut mortelle (14 octobre 1806).

L'Empereur, pour perpétuer la mémoire du général de Billy, donna son nom «au quai sur lequel le pont d'*Iéna* devait s'appuyer du côté de Chaillot». (Décret daté de Varsovie, le 3 novembre 1807, art. 2.)

Jean-Louis de Billy avait eu de sa première femme, Marie-Jeanne CHENARD :

1° *CHARLES*-LOUIS DE BILLY, né en 1790, page de l'empereur Napoléon Ier en 1806, officier au 5e dragons en 1807, aide de camp du général Montmarie. Il eut le bras droit emporté à la bataille de Sagonte, n'en resta pas moins dans l'armée active, et fut tué, en 1813, devant Tortose, chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur.

2° ÉLÉONORE, morte en bas âge.

Du second mariage avec Marie-Barbe SAUM sont issus :

3° *ÉDOUARD*-LOUIS-DANIEL DE BILLY, qui suit.

4° MARIE-BARBE-*ZOÉ* DE BILLY, mariée avec M. Auguste BRACKENHOFFER[1], conseiller de préfecture à Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur.

ÉDOUARD-LOUIS-DANIEL DE BILLY, chef actuel de la famille, né le 26 mai 1802, inspecteur général de 1re classe au corps impérial des mines, officier de la Légion d'honneur, s'est marié, le 26 novembre 1831, avec Anne-*Louise*-Alix PIEYRE, fille de M. le baron Pieyre, chevalier de la Légion d'honneur, dont il a trois enfants :

1° *ALFRED*-ADOLPHE-ÉDOUARD, né le 28 novembre 1832, ancien élève de l'École polytechnique, inspecteur des finances, marié, en 1864, au château de Jacou (Hérault), avec *Henriette*-Marie-Marguerite GRAND D'ESNON, fille de *Henri*-Daniel-Guillaume Grand, baron d'Esnon, et de Jeanne-Juliette Boileau de Castelnau, dont un fils, JULES-ROBERT-*ÉDOUARD*, né le 9 octobre 1866.

2° MARIE-LOUISE-AUGUSTE-*MARGUERITE*, née le 6 avril 1835, mariée, le 19 septembre 1856, avec M. Gustave COSTE, chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre militaire de Savoie, décoré du Medjidié, etc.

3° *CHARLES*-JEAN-ADOLPHE, né le 20 septembre 1840, licencié en droit, auditeur à la cour des comptes, chevalier des ordres du Christ de Portugal, des Saints-Maurice et Lazare d'Italie et de Léopold de Belgique.

BRANCHE PUINÉE.

La branche puînée était issue de PERCEVAL, second fils de JEAN II; elle s'éteignit dès la troisième génération, mais fournit plusieurs personnages marquants.

---

1. Voir, dans le tome III de cet ouvrage, les notices sur les familles des Ammeistres de Strasbourg.

Perceval épousa, en 1475, Louise, fille de Louis de Vieuxpont, seigneur de *Courville,* ce qui valut à cette branche la possession et le nom de la terre de Courville.

Le fils aîné issu de ce mariage, François de Billy, qualifié chevalier, *baron de Courville,* seigneur de Vaujoly et d'Yvor, devint, en 1515, maître général des eaux et forêts du duché de Valois. Il épousa Marie de Beaumanoir de Lavardin, dame de Launai et de la Chapelle-Gatineau, qui, entre autres enfants, lui donna un fils, Louis, qualifié, comme son père, chevalier, *baron de Courville,* seigneur d'Yvor, Launai et Vaujoly. Louis de Billy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc., épousa, en 1557, Félice de Rosny, mais ne laissa que des filles.

Le fils cadet de Perceval, Louis, seigneur de Prunai-le-Gillon et de Vertron, gouverneur de Guise, etc., eut de sa femme, Marie de Brichanteau, sept fils : l'aîné, Claude, devint gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, chevalier de son ordre, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et resta sur le champ de bataille de Jarnac (1569), ne laissant point d'enfants de sa femme, Louise de Ligny. Le deuxième, Jean, et le troisième, Jacques, devinrent successivement abbés de Sainte-Marie en l'île de Ré, de Saint-Léonard de Ferrières, etc., et sont connus par leurs ouvrages de théologie. Le quatrième, Geoffroy, d'abord grand-prieur de l'abbaye de Saint-Denis, fut ensuite nommé évêque et duc de Laon, pair de France (1600). Il mourut le 28 mars 1612. Le cinquième, Louis, fut tué au siége de Poitiers; le sixième, François, et le septième, Raoul, périrent à la bataille de Dreux; aucun d'eux ne laissa de postérité.

BRANCHE CADETTE.

La branche cadette, issue de Jean (III), troisième fils de Jean (II), était connue sous le nom de *Billy d'Antilly,* et s'est éteinte dans le courant du dix-huitième siècle.

Sources : Lachenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse,* t. II, p. 516 ; d'Hozier, *Armorial de France;* d'Auriac, *Armorial de la noblesse de France;* Amédée Boudin, *Histoire généalogique du musée des croisades,* t. II, 1re partie, p. 77-82; Bélin, *l'Arc de triomphe* (notice sur le général de Billy) ; Moréri, v° *Billy.*

BIRCKWALD.

ARMES.

D'azur à une fasce d'or chargée de trois losanges de gueules et accompagnée en chef d'une étoile à six rais d'or, en pointe d'un croissant d'argent, l'écu timbré d'une couronne de comte.

CIMIER : un dextrochère.

SUPPORTS : deux sauvages [1].

Le nom du fief de *Birckwald,* consistant en un village et un château situés entre Wangenbourg et Marmoutier, a été successivement porté par deux familles, les DU TERRIER, originaires de Normandie, et les DU PRÉ DE DORTAL, issus de Vienne en Dauphiné.

GABRIEL DU TERRIER, nommé commandant de Saverne par Louis XIII pendant la guerre de Trente ans, épousa Ursule D'ANDLAU, et fut investi par l'abbaye d'Andlau, dont relevait la terre de Birckwald, de ce fief, ainsi que du village de Pfulgriesheim. Il eut trois enfants :

1° FRANÇOIS DU TERRIER DE BIRCKWALD, qui fut chef de bataillon au régiment *Royal-Danois* (*Armorial de la Généralité d'Alsace*), et ne laissa point d'enfants de son mariage avec Marie-Amélie, baronne D'ELSENHEIM.

2° *N.*, qui entra au service en 1671, devint, en 1696, lieutenant-colonel du régiment de *Rosen*, cavalerie, et, en 1700, chevalier de Saint-Louis. Il ne paraît pas avoir été marié.

1. Ces armes sont décrites dans les divers documents et gravées sur les sceaux, avec de légères variantes. Nous avons choisi le blason le plus généralement admis. Cfr. *Armorial d'Alsace*, p. 55, n° 137, et p. 59, n° 181.

3° SABINE - RICHARDE - FRANÇOISE, qui épousa Charles DU PRÉ DE DORTAL, dont le père avait été trésorier et conseiller du duc de Lorraine.

Les deux fils de Gabriel du Terrier étant morts sans postérité, le fief de Birckwald, qui était féminin, passa aux DU PRÉ DE DORTAL. Ainsi se forma une nouvelle famille de Birckwald, qui fleurit en Alsace pendant tout le dix-huitième siècle, et donna un stettmeistre à Strasbourg. Son auteur, CHARLES DU PRÉ, lui-même, admis, en 1693, au droit de bourgeoisie dans cette cité, entra, quelques jours après, au sénat et au conseil des XV. Il mourut en 1701, laissant deux fils:

1° JOSEPH-LOUIS.
2° WOLFGANG-LOUIS.

JOSEPH-LOUIS[1] épousa Marie-Cécile TRUCHSESS DE RHEINFELDEN, dont il eut plusieurs enfants, entre autres : MARIE-ANNE-MADELEINE, qui devint, en 1738, la femme du stettmeistre François-Joseph, baron HAFFNER DE WASSLENHEIM, et CHARLES-FERDINAND, né en 1732, † 1783, dernier représentant mâle de la famille. Celui-ci ne laissa, de son mariage avec Marie-Élisabeth DE MUSIEL, qu'une fille, FANNY, dont la vie fut assez romanesque. A la Révolution, Mlle de Birckwald émigra en Autriche avec sa mère, se fit remarquer à Vienne par sa beauté, et devint dame de la Croix étoilée. Elle épousa, au bout de quelques années, le marquis DE GRIMALDI-MONACO, de Gênes, le perdit vers la fin du siècle, et mourut elle-même très-subitement, au moment où elle allait contracter un second mariage[2].

WOLFGANG-LOUIS, second fils de Charles, fut nommé, en 1699, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace. Marié avec Marie-Concorde TRUCHSESS DE RHEINFELDEN, il eut un fils unique, JEAN-BAPTISTE-CÉLESTIN, capitaine de grenadiers au régiment de *Picardie,* chevalier de Saint-Louis, stettmeistre de Strasbourg en 1761, † 1763, sans postérité.

SOURCES : *Documents manuscrits* à la Bibliothèque de Strasbourg et aux Archives du Bas-Rhin; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 832, § 9; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, passim; MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 119.

1. Ses armes, d'après un sceau apposé au bas d'un acte de mai 1719, conservé aux Archives du Bas-Rhin, étaient *d'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux pommes de pin de sinople tigées de même et en pointe d'un ours levé de sable.* Cfr. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 44, n° 32.

2. *Notice* manuscrite *sur la famille d'Andlau* (qui était alliée aux Birckwald), p. 235. (Archives de la branche d'Andlau, de *Wittenheim.*)



Bock.
Blasonnement p. 89



Bodeck.
Blasonnement p. 96



Bœcklin.
Blasonnement p. 99



Boug.
Blasonnement p. 109



Castex
Blasonnement p. 111



Cerzé-Lusignan.
Blasonnement p. 24, note 1



Charpentier.
Blasonnement p. 115



Cœhorn.
Blasonnement p. 118



Cointet.
Blasonnement p. 123

Lith Ve Berger-Levrault & Fils, Strasb^g.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

BOCK.

(BOCK DE BLÆSHEIM, D'ERLENBOURG, D'ERSTEIN, DE GERSTHEIM.)

ARMES.

De gueules au bouc saillant d'argent, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins d'argent.

Cimier : un bouc issant d'argent.

Hertzog donne dans sa *Chronique alsacienne* un extrait d'une notice placée par Jacques Bock, de Neuwiller, en tête de son *Stammbuch*, et de laquelle il résulte qu'au témoignage de Marquard, de Leipsick, la famille Bock est l'une des plus anciennes de la noblesse franconienne, demeura primitivement dans les environs du Bocksberg (*Boxberg*)[1], et y construisit un château-fort, du temps des Romains. Ce qui est mieux constaté, c'est que les Bock, qu'ils soient arrivés directement d'Allemagne, ou que, comme le veut la tradition, ils soient revenus d'Italie où l'empereur Julien les aurait emmenés en captivité, figurent, dès la période la plus reculée, parmi les familles nobles de Strasbourg et dans les rangs des *Constoffler*. Ces familles nobles se partageaient alors, paraît-il, la direction des diverses parties de l'administration publique. Les Zorn étaient investis de

1. La ville, aujourd'hui badoise, de Boxberg, porte encore les mêmes armes que les Bock, avec les émaux renversés : *d'argent au bouc de gueules, saillant sur un monticule de sinople.*

la charge de grands-juges, *Schultheiss,* d'où l'une de leurs branches, celle des Zorn de Plobsheim, prit son premier surnom. Les MÜLLENHEIM présidaient aux constructions (*gebœw und geholtz*). Les LOSELIN avaient la surveillance des moulins et de la boulangerie; les WETZEL, des brocanteurs et des jardiniers; les STURM, des troupes à la solde de la ville, etc. Les Bock étaient préposés aux boucheries, marchés, et, en général, à tout ce qui concernait l'alimentation publique[1]. Plus tard, ils donnèrent à Strasbourg 21 stettmeistres.

FILIATION.

I. Le premier BOCK dont l'existence individuelle puisse être affirmée, est ROBERT, qui habitait, vers 1200, aux portes de Strasbourg, sur le pré appelé depuis de son nom *Robertsaw,* et s'y livrait à l'élève du bétail[2]. Sa femme, *Duhildis* DE KŒNIGSHOFEN, lui donna vingt enfants, parmi lesquels *INTZEL* BOCK, qui suit.

II. *INTZEL* BOCK, ainsi nommé parce qu'il était le vingtième enfant de Robert, et que, dit le *Stammbuch* cité plus haut, *Intz,* dans le vieil allemand, signifiait le nombre 20, *Intzel* Bock fit, en 1242, le pèlerinage de la Terre sainte, et mourut en route. Il avait épousé Brunehault de HUTTERDORFF[3], dont il n'eut qu'un fils, BECHTOLD, qui suit.

III. BECHTOLD fut tué en 1261 (*al.* 1263), à Colmar, avec plusieurs autres nobles se trouvant, comme lui, au service de l'évêque de Strasbourg, Walther de Geroldseck. Il eut de sa femme, Luitgarde DE KERTZFELD, trois fils, dont l'un, HENRI, mourut, encore jeune, d'une chute de cheval; le second, NICOLAS, entra, en 1341, au sénat de Strasbourg.

Le troisième suit.

IV. CONRAD ou *Cuntz* prit part à la guerre engagée entre Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau. Le premier, après sa victoire de Gelheim, récompensa

---

1. Voy. HERTZOG, liv. VI, p. 223.
2. « *Inndem er sich seines Vihezugs, nach gebrauch und ehrlichem herkommen der alten vom Adel, ernehret.* » (HERTZOG, *loc. cit.*, p. 224.)
3. On peut voir dans HERTZOG la curieuse explication du nom de Brunehault (*Brunhildis*) porté par la femme d'Intzel Bock.

Conrad de ses services en l'armant chevalier le jour de son couronnement (24 juin 1298). Mais Conrad, quelques années après son retour à Strasbourg, périt par la maladresse d'un noble, nommé Marx d'Eckwersheim, avec qui il s'amusait à lutter. Sa femme, Gisèle de Stauffenburg, lui avait donné quatre fils [1] :

1° Nicolas, qui suit.

2° Conrad, II° du nom, stettmeistre en 1357. 1363, 1368, et de 1376 à 1381. Il épouse Agnès Blænckler, dont il a un fils, nommé Jean. Jean entre au Magistrat en 1376, achète, l'année suivante, le château de Brumath à Jean de Liechtenberg, devient stettmeistre en 1390, 1402 et 1406. Il épouse, selon les uns, Catherine de Müllenheim-*Hildebrand*, selon les autres, Gertrude Schweininger. On n'est pas d'accord non plus sur les noms de ses descendants.

3° Ulrich, Ier du nom, stettmeistre en 1361 et en 1370, père de Simon [2]. Simon épouse : 1° Élisabeth de Rosheim; 2° Claire Zorn de Bulach. Il meurt en 1373, laissant un fils, Jean, dit *fils de Simon*, qui est stettmeistre en 1386.

4° Henri, † 1342.

V. Nicolas eut quatre fils, dont trois fondèrent des branches distinctes :

1° Ulrich, auteur de la ligne de *Blæsheim et de Gerstheim.*

2° Wolfgang, auteur de la ligne d'*Erlenbourg.*

3° Nicolas, II° du nom, auteur d'une branche qui s'éteignit dans le courant du quinzième siècle, stettmeistre en 1384 et 1392 [3]. Il eut deux fils, qui furent également stettmeistres, l'un, Jean, en 1418 († 1458), l'autre, Bernard, en 1423; et dont la postérité s'éteignit en la personne de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

4° Jean, qui épousa Susanne de Ruest et mourut en 1402.

I. LIGNE DE BLÆSHEIM ET DE GERSTHEIM.

VI. Ulrich Bock, dit *le Grand,* stettmeistre en 1388, 1401, 1405 et 1409, épousa Agnès de Bernsheim, dont il eut six fils, entre autres :

---

1. Bucelin et le *Stammbaum* cité par Hertzog ne donnent, ni l'un ni l'autre, d'une façon tout à fait satisfaisante, la filiation de Conrad, Ier du nom; dans les deux systèmes, il y a des stettmeistres de Strasbourg que l'on ne retrouve pas et dont cependant l'existence et même parfois la filiation sont hors de conteste. Nous avons essayé de combiner les deux, sans nous dissimuler tout ce qu'un semblable travail peut présenter d'hypothétique. Le doute ne porte, du reste, que sur deux ou trois générations et naît de la similitude des prénoms de quatre ou cinq Bock à peu près contemporains.

2. Selon le *Stammbuch,* ce Simon est le fils de Conrad (Ier), et non son petit-fils.

3. Si le stettmeistre de 1384 appartient réellement à la branche des *Bock,* ce ne peut être que Nicolas, II° du nom, ou Nicolas, fils d'Ulrich, *le Grand* (voy. VI° degré, 2°). Mais il ne serait pas impossible qu'il fût un Bœcklin, les deux noms ayant encore été fréquemment confondus à cette époque. (Voy. ci-dessous, notice Bœcklin, II° génération.)

1° ULRICH, qui suit.

2° NICOLAS, qui, de Sophie BERLIN, sa femme, eut deux fils : *a)* FRÉDÉRIC, chevalier en 1456, qui est peut-être le stettmeistre Fr. BOCK, que l'on trouve en fonctions de 1474 à 1507; *b)* JEAN, préfet de Dachstein (1456), marié à Anne D'OBERKIRCH, et père de JEAN-CONRAD, qui fut stettmeistre en 1433 et de 1451 à 1464, et épousa Ursule D'ANDLAU.

VII. ULRICH, dit *le Petit,* stettmeistre en 1412, s'unit : 1° à Agnès LUMBHART; 2° à Odile BERLIN. Il eut trois fils :

1° NICOLAS, qui suit.

2° JEAN, stettmeistre en 1448, marié à Susanne PFAFFENLAPP, père de CONRAD, stettmeistre en 1444 et 1449, qui épousa Marguerite BEGER DE BLEYBERG, et en eut un fils, JACQUES, chevalier, époux de Marguerite DE MÜLLENHEIM.

3° ULRICH, dit *Weissbock,* marié à Marguerite ZWINGER.

VIII. NICOLAS BOCK fut investi, en 1429, par l'empereur Sigismond, de concert avec ses frères, du village et du château de *Blœsheim* : il épousa : 1° Hélène GÜRTLER (✝ 1462); 2° Adélaïde REBSTOCK, dont il eut six fils, entre autres :

ÉTIENNE, qui suit.

IX. ÉTIENNE, *Schultheiss* à Strasbourg, épousa Angèle BOCK, qui le rendit père de cinq fils et de plusieurs filles. Parmi les premiers, nous citerons :

1° JACQUES, qui suit (branche de *Blæsheim*).

2° FRÉDÉRIC, qui pourrait être le stettmeistre de l'année 1474 (voy. plus haut, VIe génération, 2°).

3° JEAN, qui suit également (branche de *Gerstheim*).

A. BRANCHE ISSUE DE JACQUES, OU BRANCHE DE BLÆSHEIM.

X. JACQUES BOCK, de *Blœsheim,* chevalier, stettmeistre en 1476, ✝ 1478, eut d'Élisabeth BOCK quatre fils, entre autres :

1° FRÉDÉRIC.

2° ÉTIENNE.

a) RAMEAU ISSU DE FRÉDÉRIC.

XI. FRÉDÉRIC, ✝ 1548, épousa Ursule-Catherine ZORN-LAPP.

XII. ÉTIENNE, ✝ 1564, épousa Constance DE LANDSPERG.

XIII. GUILLAUME épousa : 1° Susanne DE SCHŒNAU ; 2° Ursule WETZEL DE MARSILIE.

XIV. WOLFGANG-LOUIS, issu du premier mariage de son père Guillaume, mourut en 1640, dernier de son rameau. Il avait épousé : 1° Pétronille DE SULZ ; 2° Susanne-Ursule RŒDER DE DIERSPURG.

b) RAMEAU ISSU D'ÉTIENNE, OU RAMEAU D'ERSTEIN.

XI. ÉTIENNE BOCK DE BLÆSHEIM, *d'Erstein,* ✝ 1519, se maria avec Ursule, fille de Philippe DE SCHŒNENBERG et d'Élisabeth von der Leyen.

XII. JACQUES épousa : 1° Élisabeth, fille de Frédéric BOCK, de *Blœsheim ;* 2° Marthe ZORN, d'*Eschery*. Il eut de cette dernière un fils, qui suit.

XIII. JACQUES, IIe du nom, eut de son mariage avec Marie BLICK DE LIECHTENBERG, deux fils, qui furent les derniers de leur rameau ; l'un, nommé JEAN-LOUIS, fut veneur du duc de Deux-Ponts.

B. BRANCHE ISSUE DE JEAN, OU BRANCHE DE GERSTHEIM.

X. JEAN BOCK, de *Gerstheim,* stettmeistre en 1472, épousa Ursule, fille de Jacques DE FLECKENSTEIN et de Véronique d'Andlau. Il en eut neuf enfants, entre autres :

1° LOUIS, qui suit.
2° JEAN, stettmeistre de 1506 à 1542, † 1542, non marié.

XI. LOUIS épousa : 1° Agnès, fille de Jean-Jacques ZORN DE PLOBSHEIM et d'Anne Sturm de Sturmeck, qui lui donna quatre fils, parmi lesquels :

1° FRÉDÉRIC, qui suit.
2° JEAN, écuyer du duc de Saxe-Weimar, † 1585.

2° Élisabeth DE LÜTZELBOURG.

XII. FRÉDÉRIC, né en 1557, épousa : 1° Apolline KNOBLOCH, la dernière de son nom ; 2° Salomé, fille de Sébastien DE FEGERSHEIM et de Salomé de Sulz, dont il eut neuf fils.

XIII. L'un d'eux, Nicolas-Évrard, né en 1605, † 1660, épousa : 1° Ève Bock, d'*Erlenbourg;* 2° Ève-Wilhelmine, fille de Jean-Philippe d'Eltz, le dernier de son nom, et de Sophie Quadt de Landscron. Il laissa plusieurs fils, qui moururent en bas âge, à l'exception de Chrétien-Frédéric, qui suit, et plusieurs filles, entre autres :

1° Catherine-Marie, née en 1640, mariée à George-Frédéric Rœder de Dierspurg.
2° Jeanne-Sophie, née en 1645, mariée, en 1673, à Wolf-Sigismond de Landsperg.

XIV. Chrétien-Frédéric, né en 1642, hérita de la branche de *Blæsheim.* Il épousa, en 1663, Anne-Antoinette, fille d'Antoine de Lützelbourg et d'Esther-Élisabeth de Berstett, et laissa en mourant (1686) trois fils; entre autres, Antoine-Évrard, qui suit.

XV. Antoine-Évrard, né en 1664, stettmeistre de 1701 à 1729, † 26 janvier 1730, avait épousé Sophie-Christine Forstner de Dambenois, dont deux fils :

1° François-Charles, né en 1705, stettmeistre de 1732 à 1764, puis, en 1764, grand-maréchal de la cour de Wurtemberg, † 1780, ne laissant, de la nombreuse descendance issue de son mariage avec Wilhelmine-Françoise Wurmser de Vendenheim, que quatre filles :
  a) Charlotte-Wilhelmine, mariée au baron Philippe-Auguste de Haindel, d'*Erlenbourg*.
  b) Louise-Amélie, née en 1740, qui épousa Charles-Chrétien-Louis Eckbrecht de Dürckheim, grand-maréchal de la cour de Nassau-Saarbrück, plus tard maréchal des logis du duc de Wurtemberg à Stuttgart.
  c) *N.*, non mariée, qui emporta dans la tombe le nom de Bock de Blæsheim, le 2 avril 1806.
  d) Sophie-Élisabeth-Juliane-Françoise, née à Blæsheim, le 28 septembre 1746, mariée, le 18 juin 1774, à François-Marie, baron de Landsperg, † 20 avril 1823, au château de Niedernai.
2° Frédéric-Henri, qui suit.

XVI. Frédéric-Henri, né en 1711, † 1791, capitaine de grenadiers au régiment de *Boulonais,* chevalier du Mérite militaire, épousa Éléonore-Louise de Landsperg. Tous ses enfants moururent avant lui, sauf une fille, qui ne lui survécut que huit mois. Frédéric-Henri Bock fut le dernier représentant mâle de sa maison.

II. LIGNE D'ERLENBOURG.

VI. Wolf Bock, d'*Erlenbourg,* sénateur en 1387, épousa *N.* de Bach, dont il eut deux fils :

1° Wolf (*Wölfelin*), stettmeistre en 1426 et 1430, marié : *a*) avec Dorothée Sturmfeder ; *b*) avec Catherine de Müllenheim.
2° Adam, qui suit.

VII. Adam, stettmeistre en 1431, épouse Gertrude Merschwein.

VIII. Bernard Bock, d'*Erlenbourg,* épouse : 1° Claire Humprecht ; 2° Amélie de Bach.

IX. Jacques épouse Madeleine de Kageneck (?).

X. Eucharius laisse de sa femme, Cléophée Ritter, plusieurs enfants, entre autres, George-Jacques, qui suit.

XI. George-Jacques, stettmeistre de 1578 à 1610, † 14 mai 1610, épousa : 1° Pétronille de Mittelhausen ; 2° Madeleine de Kageneck ; 3° Ève Truchsess de Rheinfelden. Il en eut trois fils, qui ne laissèrent pas de postérité et avec qui s'éteignit la ligne d'*Erlenbourg.*

Il existe en Prusse et en Nassau deux rameaux d'une autre famille Bock, qui paraît avoir avec celle d'Alsace une commune origine : elle place également son berceau au Bocksberg. Ses armes, *d'argent à un cerf de gueules,* rappellent assez celles de la ville de Boxberg.

Cette famille, qui, depuis 1826, a repris le nom de Bock-Hermsdorf, qu'elle portait au dix-septième siècle, est représentée, en Prusse, par le lieutenant-colonel Frédéric, baron de Bock-Hermsdorf, ses quatre fils, et les enfants d'un frère prédécédé; en Nassau, par le baron Frédéric, grand-chambellan du duc, et père de quatre filles.

Sources : *Notice historique et généalogique* (manuscrite) *sur la famille* Bock (Mss. de Grandidier, Bibliothèque de Strasbourg) ; Hertzog, liv. VI, p. 223 ; Bucelin, t. II ; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit ; *Armorial de la Généralité d'Alsace,* passim ; Schœpflin, trad. Ravenez, t. V, p. 777 ; Müller, p. 121 ; Luck, *Collect. geneal.* (manuscrit), v° Bock, Bibliothèque de Strasbourg, etc.

BODECK D'ELGAU.

ARMES.

ÉCARTELÉ, aux 1er et 4e, d'azur à la croix d'or, aux 2e et 3e, d'or au lion de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins d'azur et d'or.

CIMIER : un vol coupé à dextre d'or et d'azur, à sénestre d'azur et d'or, et un lion de gueules issant d'un bourrelet d'or et d'azur.

La famille DE BODECK, qui jouit depuis un temps immémorial du titre de baron, et a été inscrite avec cette qualité dans la matricule de la noblesse bavaroise, s'est établie en Prusse et en Livonie, à la suite de l'ordre Teutonique, dans la seconde moitié du quatorzième siècle.

Sa généalogie est connue sans interruption depuis JACQUES DE BODECK, qui vivait vers 1450.

FILIATION.

I. JACQUES DE BODECK épousa Catherine DE ROGENDORF.

II. JEAN, son fils, né en 1454 à Thorn, † 1521, fut chambellan du roi de Pologne. Marié deux fois, il laissa de sa seconde femme, Hedwige FRIEDEWALD:

1° BONAVENTURE, qui suit.
2° VALENTIN, né en 1517, auteur d'une branche cadette qui se perpétua en Prusse jusqu'à nos jours, et s'éteignit, le 27 août 1829, par la mort de HENRI-ALBERT-CHRISTOPHE-JEAN, lequel n'eut que des filles.

III. Bonaventure, né en 1512, épousa Agathe de Reck (*al.* Beck). Revenu de Prusse en Allemagne, il reçut de l'empereur Rodolphe II une lettre de privilége et mourut en 1591. De ses fils, l'un, Jean, donna naissance aux rameaux de *Frauenhagen,* près de Francfort, et de *Gilsau,* dans le duché de Lauenbourg, qui se sont éteints au siècle dernier; l'autre suit.

IV. Bonaventure, IIe du nom, né en 1556, auteur du rameau d'*Elgau* (Elckau, Ellgau), en Suisse, ambassadeur des empereurs Rodolphe et Mathias, acheta la terre d'Elgau, près de Zurich, et y décéda en 1629. Il laissa de son mariage avec Catherine de Rehlingen, de *Misbach :*

1° Bonaventure, qui suit.
2° Deux fils, qui s'établirent temporairement dans le Palatinat et les Pays-Bas, et dont la postérité a disparu.

V. Bonaventure, IIIe du nom, † 1658, épousa Marie-Salomé Linck de Thurnberg.

VI. Jean-Conrad, son fils, né en 1620, † 1667, se maria avec Hélène de Molina, qui lui donna Jean-l'Évangéliste.

VII. Jean-l'Évangéliste (*Johann Evangelist*), né en 1649, † 1706, bailli à Oberkirch dans l'Ortenau, épousa Anne-Marie de Scharffenstein-*Pfeil.*

VIII. Jean-Philippe-Ernest (*al.* Philippe-Antoine), né en 1687, s'unit à Marie-Anne-Auguste, baronne de Blittersdorf.

IX. François-Jean-Henri-Nicolas, lieutenant-colonel au service de France, directeur de la noblesse de l'Ortenau et de la Basse-Alsace, coseigneur de Booftzheim, laissa plusieurs enfants, de son mariage avec Marie-Euphémie-Gabrielle-Joséphine-Ursule, fille de François-Auguste-Ferdinand, baron Bœcklin de Bœcklinsau, et de Marie-Anne de Zu Rhein, entre autres, *François*-Louis, qui suit.

X. *François*-Louis, né en 1773, chambellan autrichien, épousa Léopoldine, fille de Christophe-François, baron de Würzburg, et de Henriette, baronne de Fechenbach, dont il eut :

1° Thérèse, née en 1802, mariée, en 1823, à *Christophe*-François-Amand, baron de Buseck, de Forstlahm et Ippelborn.
2° George-*Charles*-Joseph, qui suit.
3° Euphémie, née en 1808.

XI. GEORGE-*CHARLES*-JOSEPH, baron DE BODECK D'ELGAU, né le 18 mars 1805, à Würzbourg, chambellan de S. M. le roi de Bavière, et major de la *landwehr*, à Kloster-Heidenfeld (cercle du Bas-Mein), est aujourd'hui (1867) le chef de la maison. Il a épousé, le 11 mai 1841, Euphémie, fille du lieutenant général bavarois Maximilien-Frédéric, baron DE ZANDT, et d'Émilie-Walpurge de Reinach, de *Steinbronn*, dont il a sept enfants :

1° FRANÇOIS-LOUIS-MAXIMILIEN, né le 1er mars 1842, lieutenant de chasseurs au service d'Autriche.

2° MARIE-ÉMILIE, née le 30 juillet 1843, mariée, le 14 septembre 1864, à Charles, comte d'Andlau-Hombourg, lieutenant-colonel au service d'Autriche.

3° THÉRÈSE-CAROLINE, née le 24 juin 1844, chanoinesse à Fribourg.

4° CHARLES-MAXIMILIEN-MARIE-BONAVENTURE, né le 24 novembre 1849.

5° FRÉDÉRIC-MAXIMILIEN-MARIE, né le 9 mai 1854.

6° MARIE-CAROLINE-BÉNIGNE-HUBERTE, née le 13 février 1856.

7° AUGUSTE-MAXIMILIEN-ÉMILE-MARIE, né le 27 septembre 1857.

SOURCES : BUCELIN, t. II, p. 84; *Appendice*, p. 28; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1857, et *passim; Almanachs d'Alsace;* KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. Ier, p. 504.



BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

ARMES.

De gueules au bouquetin d'argent, accorné et encorné d'or[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'argent et de gueules.

Cimier : un bouquetin semblable à celui de l'écu, issant du casque.

Supports : un griffon et un lion.

La famille de Bœcklin est l'une des plus anciennes de la noblesse alsacienne. L'analogie du nom (*Bœckel, Bœckle, Bœcklin,* diminutif de *Bock*), la similitude des armes, la possession simultanée des mêmes terres ou de terres contiguës,

1. Dans presque tous les documents anciens, le bouquetin est ***villené et accorné d'argent.*** Ce n'est qu'à partir du dix-huitième siècle qu'on le représente ***évîré, accorné d'or,*** et même parfois ***couronné d'or.*** Il existe aux archives du Bas-Rhin (***Fonds du Directoire,*** art. 164, E, 819) un sceau d'environ 1780, qui figure le bouquetin avec ces derniers caractères; mais nous avons lieu de croire que, bien que gravé d'après les indications de M. Franç.-Fr.-Sigism.-Auguste de Bœcklin, ainsi que cela résulte d'une note manuscrite jointe à l'empreinte, ce sceau ne donne plus les armes originaires de la famille, mais bien des armes altérées. L'altération aurait, du reste, déjà commencé lors de la confection de l'***Armorial d'Alsace,*** qui blasonne l'écusson des Bœcklin : ***de gueules au bouc d'argent accorné d'or*** (p. 28). Cette forme, fautive selon nous, s'étant conservée jusqu'à nos jours, nous n'avons pas cru pouvoir nous en écarter dans nos planches; mais il nous a semblé utile de rappeler que pendant des siècles l'emblème des Bœcklin a été autrement émaillé. Nous ajouterons que la famille issue des Bock a quelquefois placé, comme eux, dans ses armes, un ***bouc*** au lieu d'un ***bouquetin;*** et ***vice versâ,*** il existe au château d'Eberstein, près de Bade, un vitrail représentant l'écusson de Jean Bock, chevalier (1422), ***de gueules au bouquetin d'argent, villené.*** Néanmoins l'usage a presque constamment maintenu une différence entre les deux animaux respectivement adoptés par les Bock et les Bœcklin.

non moins que les papiers de famille encore existants, permettent d'affirmer, comme le fait M. le baron Frédéric DE BŒCKLIN, dans son *Mémoire* historique et juridique, que sa famille a, avec celle de Bock, une commune origine. Avant que *Bœcklin* devînt l'appellation propre d'une branche, les jeunes Bock recevaient souvent ce nom et le conservaient jusqu'à un âge assez avancé, pour se distinguer d'autres personnes de leur parenté.

Il est infiniment probable que ROBERT BOCK, l'époux de *Duhildis* DE KŒNIGSHOFEN, le propriétaire du pré, voisin de Strasbourg, qui de son nom s'appelle encore le Pré de Robert (*Ruprechtsau*), est à la fois l'aïeul des Bock et des Bœcklin[1]. Toutefois, la filiation de ceux-ci, qui se disent la branche aînée de la famille, ne remonte pas avec certitude jusqu'à Robert. Leur premier ancêtre nettement déterminé, ULMANN BŒCKLIN ou BOCK, était, sans doute, un petit-fils de Robert; mais on ne saurait dire par lequel de ses vingt enfants.

I. ULMANN BŒCKLIN acheta, en 1299, à Walther II de Geroldseck et à sa femme, leur portion du fief de *Kehl*[2], Irckheim et Sundheim. Il laissa un fils, qui suit.

II. NICOLAS BŒCKLIN, appelé plus tard NICOLAS BOCK, paraît être le stettmeistre qui, sous ce dernier nom, fut en régence en 1384 et en 1392[3]. Il fut investi de divers fiefs par l'évêque de Strasbourg. Sa femme Anne, fille du stettmeistre Rulmann SCHWARBER, lui donna un fils, qui suit.

III. BERNARD, que l'on trouve désigné, comme son père, sous les noms de *Bock, Bœckle, Bœcklin*, acquit, au commencement du quinzième siècle, les villages de *Bischheim-au-Saum* et d'*Obenheim;* en 1412, le château de *Mœrbourg,* dans le Schutterwald; ceux de Wibolsheim, et de Giesenbourg à Hüttenheim, dans la Basse-Alsace; enfin, en 1442, le fief épiscopal de *Rüst,* qui, depuis lors, n'est plus sorti de la famille. Marié avec Élisabeth MANS DE MANSENBOURG, Bernard laissa deux fils, JEAN et NICOLAS, qui donnèrent naissance à deux lignes.

---

1. Il y avait, tout près de la *Ruprechtsau*, une île du Rhin qu'on appelait la *Bœcklinsau;* elle est déjà mentionnée dans une ordonnance sur la pêche du Rhin de 1449.
2. Nous soulignons les noms de terres qui servirent plus tard à distinguer les diverses branches de la famille.
3. Frhr. v. BŒCKLIN, *Rechtsbegr. Denkschrift,* p. 8. Voy. plus haut, notice BOCK, p. 91, note 3.

I. LIGNE AINÉE.

IV. Jean, chevalier, fils aîné de Bernard, lui succéda dans les villages de Rüst, Bischheim et Obenheim, et dans les châteaux de Wibolsheim et de Giesenbourg, c'est-à-dire, dans la grande majorité de ses biens, d'où il résulte que, dès ce moment, une sorte de primogéniture fut établie dans la famille. Il est, selon toutes les probabilités, le stettmeistre *Jean Bœckel,* qui, élu en 1450, resta en fonctions jusqu'en 1482. De son mariage avec Christine de Müllenheim naquirent cinq fils, entre autres :

1° Balthasar, qui suit.
2° Wyrich, stettmeistre de 1497 à 1507.
3° Frédéric, dont le fils Louis fut stettmeistre de 1508 à 1520[1].

V. Balthasar épousa, en 1480, Madeleine, fille de *N.* de Müllenheim et de *N.* Rœder de Dierspurg.

VI. Philippe, son fils unique, laissa, de son mariage avec Sympurge, fille de Thibaut Pfaw de Rieppurg et d'Élisabeth Bock, quatre fils, entre autres :

1° Jacques, auteur de la branche aînée.
2° Jean, qui constitua un fidéicommis au moyen de biens acquis par lui, en 1550, à Illkirch, à Breuschwickersheim, etc.
3° Louis, auteur de la branche cadette ou de *Bischofsheim* (Bischheim).

A. BRANCHE AINÉE.

VII. Jacques fut investi, en 1565, par Philibert, margrave de Bade, des villages de Wittenweyer et d'Almansweyer. Marié avec Claire-Anne, fille de Jean de Brandeck et de Richarde de Windeck, il en eut un fils, qui suit.

VIII. Jean-Philippe est le constructeur du château actuel de Rüst. Il devint stettmeistre à Strasbourg en 1594, et le resta jusqu'à sa mort en 1614. Il avait épousé, en 1603, Barbe, fille de Melchior de Ruost, conseiller wurtembergeois, et d'Esther Zinth de Kentzingen, dont il eut un fils, qui suit[2].

---

1. Selon d'autres documents, Louis était fils de Wyrich.
2. Barbe de Ruost est sans doute sa seconde femme, car il paraît avoir aussi été l'époux d'une Zuckmantel, nommée Esther (*Denkschrift,* p. 102).

IX. Jacques-Frédéric, stettmeistre de 1649 jusqu'à sa mort (1651), se maria avec la fille de Joachim de Kageneck et d'Alexandrine de Fürdenheim, Marie-Madeleine, qui lui donna onze enfants, entre autres :

1° Philippe-Joachim, qui reçut, en 1683, l'investiture royale au nom de toute sa famille, et qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.
2° Sibylle, mariée à Oswald de Glaubitz.

B. BRANCHE CADETTE.

VII. Louis épousa Marthe, fille de Philippe de Kageneck et de Catherine Wurmser de Vendenheim. Il en eut trois fils :

1° Philippe-Didier, qui se maria d'abord avec Anne-Marie Zuckmantel, ensuite avec Anne-Marie de Berstett, dont il eut deux fils :
 a) Philippe-Louis, marié, en 1631, avec Ève de Soultz; père de Philippe-Frédéric, époux de Marie-Françoise de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, dont deux fils, nés en 1671 et 1673, qui moururent sans laisser de descendants, et une fille, Ève-Susanne, qui épousa J.-Sigismond de Landsperg.
 b) Wolfgang-Jacques, marié, en 1640, avec Esther Truchsess de Rheinfelden, mort sans postérité.
2° Balthasar, qui suit.
3° Jean-Louis, qui résidait à Hüttenheim, fut stettmeistre de 1622 à 1629, et mourut au mois de mars de cette dernière année, ne laissant de son mariage avec Anne-Reine, fille de Louis de Bœcklin, bailli de Ballbronn, et de Marie-Salomé Marx d'Eckwersheim, qu'une seule fille, Marie-Marthe, qui épousa le général Henri de Reinach.

VIII. Balthasar se maria avec Anne-Marguerite, fille de Jacques Wurmser, de *Schœfolsheim,* et de sa seconde femme, Marie-Salomé de Hagenbach. Il laissa un fils, qui suit.

IX. Jacques-Christophe, stettmeistre de 1660 à 1682, eut, de son mariage avec Rosine, fille de Nicolas-Frédéric de Bœcklin, colonel, et de Dorothée Horneck de Hornberg, deux fils :

1° Philippe-Christophe, auteur du rameau de *Rüst.*
2° Philippe-Chrétien, auteur du rameau d'*Obenheim.*

a) RAMEAU DE RÜST.

X. Philippe-Christophe, né en 1641, † 1701, épousa Susanne-Sophie de Rathsamhausen, qui lui donna trois fils, entre autres :

1° JACQUES-CHRISTOPHE, marié à Marie-Salomé JOHAM DE MUNDOLSHEIM, dont deux fils, morts à la fleur de l'âge, avant leur père.
2° WOLFGANG-SIGISMOND, qui suit.

XI. WOLFGANG-SIGISMOND, né en 1687, officier de cavalerie dans le régiment *Royal-Allemand,* mourut en 1755, le dernier de son rameau. Il ne s'était pas marié.

b) RAMEAU D'OBENHEIM.

X. PHILIPPE-CHRÉTIEN, † 1728, qui résidait dans son château d'Obenheim, fut maréchal du rhingrave Jean. Il épousa Marie-Élisabeth DE BEAULIEU, qui lui donna cinq fils : quatre d'entre eux moururent à un âge plus ou moins avancé, sans postérité ; l'aîné suit.

XI. JACQUES-CHRISTOPHE, IIe du nom, né en 1679, † 1736, eut, de son mariage avec Marie-Salomé DE KIPPENHEIM, quatre fils, dont un seul, FRANÇOIS-JACQUES-CHRÉTIEN, continua la famille. Jacques-Christophe fut stettmeistre de 1727 à 1736.

XII. FRANÇOIS-JACQUES-CHRÉTIEN, né en 1704, † 1762, hérita, en 1755, de tous les biens de la branche aînée de sa famille. Il fut d'abord officier dans un régiment d'infanterie; mais, en 1734, il quitta la carrière des armes pour entrer dans le Magistrat de Strasbourg; à la suite de difficultés avec le préteur royal Klinglin, il donna sa démission et se retira en Allemagne, où, en 1744, il épousa Charlotte-Françoise-Sophie-Éléonore DE DUNGERN. Toutefois il revint plus tard en Alsace et mourut à Obenheim, laissant deux fils, FRANÇOIS-*FRÉDÉRIC*-SIGISMOND-AUGUSTE, qui continua le rameau d'*Obenheim,* et FRANÇOIS-JOSEPH, qui fonda un sous-rameau, dit de *Weinbach.* François-Joseph de Bœcklin, de *Weinbach*[1], épousa Marie-Anne ALBERT, qui lui donna un fils, JOSEPH-BERNARD, né en 1791, et une fille, VICTORINE, née en 1793. Celle-ci épousa, en 1811, M. François-Joseph BASTARD, et donna le jour à deux filles : ÉLISA, mariée à M. RIEFF, conseiller à la Cour de cassation, commandeur de la Légion d'honneur; et ANNE, mariée à M. Alphonse ZÆPFFEL, directeur des colonies au ministère de la marine, officier de la Légion d'honneur.

1. Cfr. MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg,* p. 126 et 128.

XIII. François-*Frédéric*-Sigismond-Auguste, né en 1745, se maria, à l'âge de 20 ans, avec Charlotte-Louise-Wilhelmine de Rœder, l'amie du philosophe Saint-Martin, fille de Jean-Philippe-Guillaume Rœder de Dierspurg et de sa première femme, Catherine-Charlotte Joham de Mundolsheim. Il entra bientôt après dans les rangs de la magistrature urbaine de Strasbourg, mais il en sortit en 1782, devint colonel d'infanterie à Anhalt, et conseiller intime du margrave



François-Frédéric-Sigismond-Auguste, baron Bœcklin de Bœcklinsau.

de Brandebourg, grand-croix de l'ordre de l'Aigle rouge, commandeur de l'ordre de Saint-Jean, etc. Il mourut, en 1813, à Ettenheim (Bade) [1].

De son mariage étaient nés onze enfants, parmi lesquels nous citerons :

---

1. A l'entrée de la Révolution française, il possédait en Alsace : 1° le village de Bischheim et la moitié d'Obenheim, fiefs épiscopaux; 2° le château allodial de Knebelsbourg à Wibolsheim; 3° un fief royal situé à Ebersheim et consistant en 128 arpents de terre; 4° 110 arpents de terres allodiales dans diverses communes. (Extrait d'une *Déclaration pour la matricule*. Archives du Bas-Rhin, E. 819.)

1° *Frédéric*-Guillaume-Charles-Léopold, né en 1767, qui suit.

2° Caroline-Christine-Auguste, née en 1768, mariée au général de division Perruquet, comte de Montrichard.

3° Frédérique - *Sophie* - Henriette, née en 1775, mariée à Jean - Frédéric - François-Zénobie de Weitersheim.

XIV. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Léopold, né en 1767, gentilhomme de la chambre du duc de Brunswick, puis colonel au service de Bade, décoré de la Légion d'honneur pendant la campagne de Russie, plus tard major général, mourut en 1829. Il avait épousé successivement deux filles de Chrétien-Samson de Rathsamhausen, de *Nonnenweyer,* et de Caroline-Élisabeth de Berstett. La première, Louise-Frédérique-Christine, ne lui donna pas d'enfants; la seconde, Christine-Wilhelmine-*Caroline,* lui en donna quatre :

1° *Frédéric*, né en 1803, qui suit.

2° *Louise*, née en 1804, mariée à Charles de Massias.

3° *Léopold*-Auguste-Alexandre, né en 1805, colonel et officier de recrutement au service de Bade, à Mannheim, marié à Henriette Merk, dont il a un fils, Richard, né en 1830, gentilhomme de la chambre du grand-duc, époux de Marie Zeroni.

4° *Émile*-Charles-Ernest-Évrard, né en 1807, chambellan et inspecteur des forêts badois, à Offenbourg, marié, en 1834, à Augusta, baronne Neveu de Windschlæg († 1853), qui lui a donné cinq enfants. Les deux fils aînés: *Émile*, né en 1836, et *Adolphe*, né en 1838, sont officiers dans l'armée badoise.

XV. *Frédéric*-Guillaume-Louis-Maximilien, baron Bœcklin de Bœcklinsau[1], seigneur de Rüst et autres lieux, né le 9 mars 1803, capitaine d'infanterie au service de Bade, est aujourd'hui (1868) le chef de la famille. Marié avec Françoise, baronne de Gemmingen-Hornberg († 1847), il en a cinq enfants :

1° *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Balthasar, né le 6 août 1829, capitaine d'infanterie au service de Bade, marié, en 1861, à Béatrix Bethleni de Bethlen, dont il a une fille, Hedwige-Marie-Maximilienne-Emma, née le 30 avril 1866.

2° *Guillaume*-Louis-Ernest-Léopold-Émile, né le 10 juillet 1831, capitaine d'infanterie au service d'Autriche.

3° *Françoise*, née le 15 mars 1835, mariée, en 1866, avec M. Louis Schauffler, major de dragons au service de Bade.

4° *Ernest*-Louis-Philippe-Léopold, né le 15 juin 1837, lieutenant d'artillerie au service de Bade.

1. La famille de Bœcklin a obtenu, en vertu d'un diplôme impérial du 2 février 1513, le droit d'ajouter à son nom celui de *de Bœcklinsau;* ses membres ont, depuis un temps immémorial, le titre de baron.

5° *Louis*-Auguste-Gallus, né le 19 octobre 1838, lieutenant de fusiliers au service de Bade, marié, en 1861, avec Mary Livingston-Power, dont deux filles, *Louise*-Caroline, née le 22 février 1862, et Hélène-Wilhelmine, née le 21 mars 1865.

II. LIGNE CADETTE.

La ligne cadette est éteinte depuis près d'un siècle dans toutes ses branches : nous nous bornerons à en indiquer sommairement la filiation.

IV. Nicolas, auteur de la ligne cadette, épousa Lucklina Gürtler, dont il eut trois fils, entre autres :

1° Guillaume, stettmeistre de 1487 à 1500, chevalier[1].
2° Gaspard, qui suit.

V. Gaspard, bailli à Bouxwiller, mourut en 1505, laissant de sa femme, Gertrude d'Haraucourt, quatre fils, entre autres :

1° Wolfgang, docteur en théologie, prévôt de l'église de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.
2° Claude, stettmeistre en 1517 et 1518, marié à Madeleine de Weyer (*al.* zum Weyer), qui le rendit père : *a*) de Claude, II[e] du nom, qui remplit les mêmes fonctions en 1565 et 1566 ; *b*) d'Érasme, dont le fils mourut en 1580, sans postérité ; *c*) de Guillaume, prévôt de Magdebourg, créé, par Charles-Quint, comte du palais impérial, et à qui un grand nombre de familles alsaciennes doivent leurs armoiries avec droit de fiefs et de tournois; sa fille épousa Lazare de Schwendi.
3° Nicolas, qui suit.

VI. Nicolas, bailli de Willstett, épousa Ursule, fille de Jacques Wurmser de Vendenheim et d'Agnès Erlin de Rohrbourg, qui lui donna trois fils, entre autres :

1° Wolfgang, stettmeistre en 1547 et 1548, marié à Jacobée Ritter, dont un fils, Philippe-Jacques, qui épousa Élisabeth Marx d'Eckwersheim.
2° Ulmann, qui suit.

VII. Ulmann, stettmeistre de 1532 à 1547, laissa de son mariage avec Susanne, fille de Conrad Joham de Mundolsheim et de Susanne de Müllenheim, plusieurs enfants[2], parmi lesquels deux fils qui fondèrent deux rameaux différents :

---

1. Il est parfois désigné sous le nom de Guillaume Bœcklin, *im Utinger Thal.* (Hertzog, liv. VI, p. 232.)
2. Une de ses filles épousa Philippe de Weitersheim.

1° Louis, auteur de la branche de *Wibolsheim.*
2° Jean-Conrad, auteur de la ligne de *Mœrbourg.*

A. BRANCHE DE WIBOLSHEIM.

VIII. Louis, bailli de Ballbronn, épousa Marie-Salomé, fille de Jacques Marx d'Eckwersheim et de Marguerite de Mittelhausen, dont il eut plusieurs enfants, parmi lesquels :

1° Philippe, qui continua la branche de *Wibolsheim.*
2° Nicolas-Frédéric, qui fonda le rameau de *Kehl.*
3° Anne-Reine, mariée à Jean-Louis de Bœcklin, à Hüttenheim.

a) RAMEAU DE WIBOLSHEIM.

IX. Philippe, marié avec Ève, fille de Jean-Ulrich Haas de Laufen et d'Anne Haffner de Wasslenheim, eut plusieurs fils, entre autres :

1° Wolfgang-Louis, qui suit.
2° Jean-Christophe, bailli de Dachstein.
3° Philippe-Ulmann, l'un des XV, conseiller au Directoire de la noblesse, † 1667, sans avoir eu d'autre enfant, de sa femme Susanne d'Andlau, qu'une fille, Ève-Susanne[1], qui épousa, d'après l'ouvrage de M. Müller (p. 124), un comte Henri-Ernest de Lützelbourg.

X. Wolfgang-Louis épousa Marie-Élisabeth, fille de Walther d'Andlau et d'Ursule de Reinach, et en eut deux fils :

1° Guillaume-Ignace.
2° François-Ernest, qui suit.

XI. François-Ernest, conseiller au Directoire de la noblesse, épousa Marie-Salomé de Flachslanden, dont il n'eut pas d'enfants, et il fut le dernier représentant du rameau de *Wibolsheim.* Il vivait encore en 1797, ainsi que sa femme.

---

1. L'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 51, n° 101, appelle Mme de Lützelbourg, née de Bœcklin, Ève-Jacobée.

b) RAMEAU DE KEHL.

IX. NICOLAS-FRÉDÉRIC, colonel, ✝ 1658, épousa Dorothée HORNECK DE HORNBERG, dont il eut une fille, ROSINE, qui devint la femme du stettmeistre Jacques-Christophe DE BŒCKLIN, et un fils, qui suit.

X. NICOLAS-JACQUES, ✝ 1689, eut quatre fils, dont un seul continua la famille.

XI. PHILIPPE-AUGUSTE épousa Anne-Éléonore DE BATTINCOURT, qui lui donna un fils, qui suit.

XII. FRANÇOIS-AUGUSTE-FERDINAND, né en 1704, lieutenant au régiment de *Rosen*, ✝ 1752, le dernier représentant mâle de sa branche. Sa première femme, Marie-Cécile, fille de François-Joseph DE KLINGLIN et de Marie-Françoise Séguin de Hons, lui laissa deux filles, dont l'une, MARIE-ÉLÉONORE-CÉCILE (née en 1737, ✝ 1811), épousa François-Conrad REICH DE PLATZ, grand-veneur de l'évêque de Strasbourg, et l'autre, MARIE-SIDONIE-GABRIELLE, se maria avec le baron Gervais-Henri-Charles-Louis-Adam DE SERPES DE LA FAGE. M. de Bœcklin, veuf en 1741, se remaria avec Anne-Marie DE ZU RHEIN, dont il eut encore quatre filles, chanoinesses au chapitre de Remiremont.

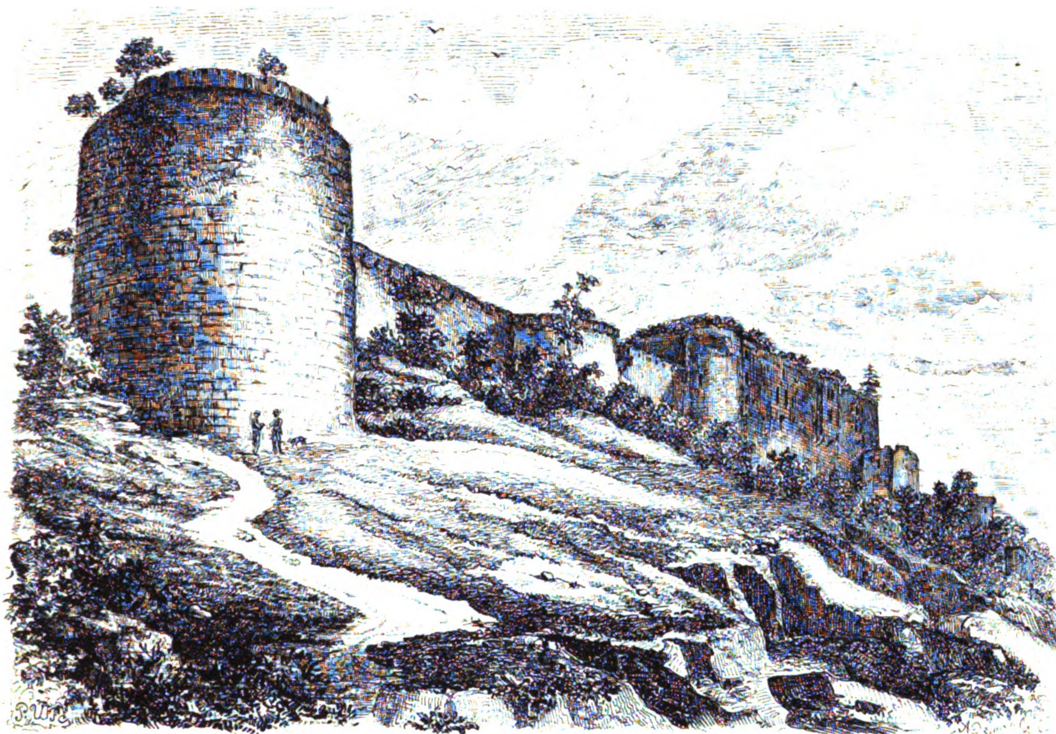
B. BRANCHE DE MŒRBOURG.

VIII. JEAN-CONRAD épousa Richarde, fille de Louis VÖLSCH DE STÜTZHEIM et de Richarde d'Ingenheim.

IX. WOLFGANG-FRÉDÉRIC, son fils, marié avec Anne-Reine LŒSCH DE HILLGERTSHAUSEN, en eut un fils, qui suit, et une fille, SUSANNE-MADELEINE, qui épousa, en 1653, Charles DE LEUTRUM, l'un des ancêtres des comtes de ce nom.

X. CONRAD-ULMANN, décédé à l'entrée du dix-huitième siècle, fut le dernier des Bœcklin de sa branche.

SOURCES : *Documents manuscrits*, Archives du Bas-Rhin, E, 819; REICHARD, *Alsat. nobil.*, ms.; HERTZOG, *Edels. Chron.*, liv. VI, p. 231; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 779; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1861 et suiv.; Fried. BŒCKLIN v. BŒCKLINSAU, *Rechtsbegründende Denkschrift*, 1 vol., 1856; KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. Ier, etc.



Vue du château de Hohkœnigsbourg.

BOUG.

ARMES.

De gueules à une tête de bouc d'argent arrachée, accostée de deux croissants de même et surmontée de trois étoiles d'or rangées en chef, l'écu posé sur un manteau ducal, sommé du mortier de premier président.

La famille de Boug, qui succéda, quelques années avant la Révolution, aux Sickingen dans le fief royal d'Orschwiller et de Hohkœnigsbourg, est originaire de la Haute-Alsace.

Au commencement du dix-huitième siècle, JULIEN BOUG remplissait, dans la seigneurie de Delle, les fonctions de procureur fiscal. Il est vraisemblablement le père de JEAN-HENRI BOUG, bailli à Faverois, qui, de son mariage avec Marie-Barbe BEURET, eut deux fils : 1° FRANÇOIS-HENRI BOUG, qui, né à Delle, devint, en 1747, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, fut chargé, en 1766, par le ministre Choiseul, de continuer le *Recueil des ordonnances d'Alsace*, et reçut, deux ans après, la dignité de premier président de ce conseil, en remplacement de M. Christophe de Klinglin. M. DE BOUG acheta, en 1770, à la famille de Sickingen, le domaine de Hohkœnigsbourg, et la vente fut confirmée par le roi en 1771. Il mourut le 5 septembre 1775, laissant un fils, HENRI-FRANÇOIS-ANTOINE DE BOUG, qui, né en 1756, entra au Conseil souverain comme conseiller surnuméraire en 1774, et y siégea jusqu'à la suppression de cette compagnie.

M. de Boug fils était connu sous le nom de *Boug d'Orschwiller*. Il devint, plus tard, conseiller à la cour royale de Colmar, et mourut en 1822.

2° JACQUES-ANTOINE BOUG, docteur en théologie, né en 1731, et qui, en 1789, était vicaire général et official de l'archevêque de Besançon.

SOURCES : *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 317, n° 256; *Ordonnances d'Alsace*, préface et *passim;* SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. IV, p. 462 et suiv.; GOLBÉRY, *Notes sur les hommes célèbres nés dans le département du Haut-Rhin*, 1833; *Documents manuscrits*, Archives du Bas-Rhin, E, 816; etc.

CASTEX.

ARMES.

Coupé, au 1er, de sable à trois molettes d'or, parti de gueules à une épée d'argent, montée d'or et posée en pal, qui est le franc-quartier des barons de l'Empire tirés de l'armée ; au 2e, d'azur à un cheval d'argent, gai et cabré, l'écu timbré d'une couronne de vicomte [1].

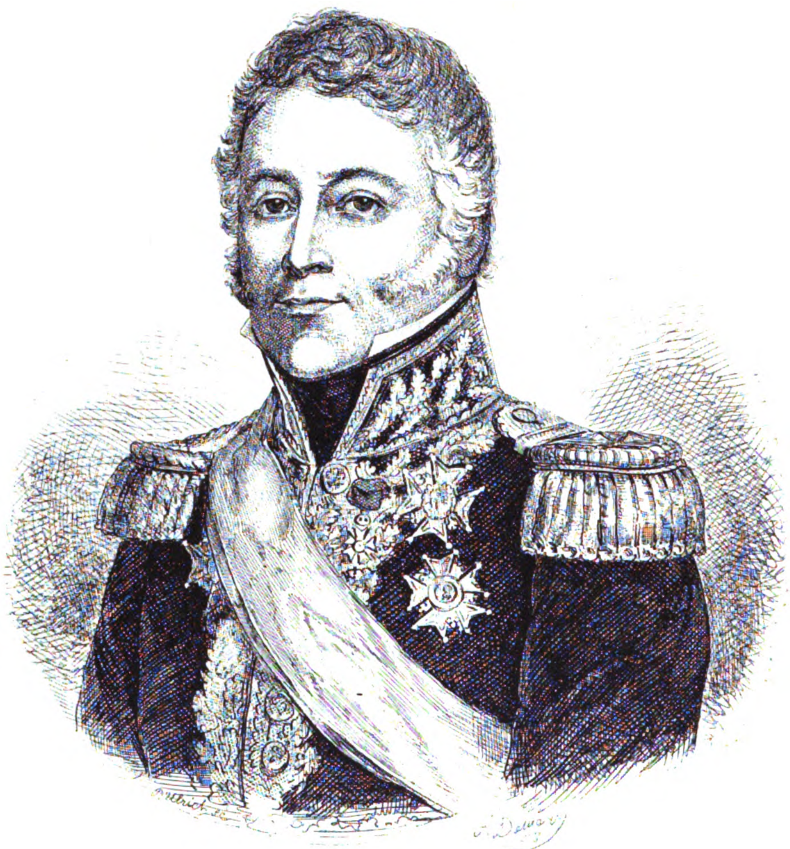
Supports : deux lions.

La famille Castex, originaire du midi de la France, s'est fixée en Alsace par suite du mariage du général Castex avec Mlle de Dartein.

I. Bertrand-Pierre Castex, né à Pavie (Gers), le 29 juin 1771, étudiait le droit à Bordeaux en 1792, quand, entraîné par l'enthousiasme de cette époque, excité par son penchant pour l'art militaire, il se décida brusquement à quitter les bancs de l'école et s'engagea comme volontaire dans les chasseurs du Gers, plus tard 24e régiment de chasseurs à cheval. Trois ans après, il était lieutenant. Il servit en Italie avec son corps pendant les mémorables campagnes de 1796 à 1800, conquit successivement les grades de capitaine et de chef d'escadron avec la croix de la Légion d'honneur. Major et commandant provisoire du 7e régiment de chasseurs en 1806, Castex se signala à Iéna par une brillante manœuvre et

1. Lettres patentes du 16 septembre 1808 et du 4 novembre 1822.

fut nommé colonel par l'Empereur sur le champ de bataille. Sa bravoure pendant tout le reste de la campagne lui valut, dès 1807, le sautoir de la Légion d'honneur, et, le 19 mars 1808, le titre de baron d'Empire[1]. En 1809, le colonel Castex, à la tête de son seul régiment, culbuta, près d'Amstetten, un petit corps autrichien de près de 3,000 hommes et fit 500 prisonniers. A Wagram, il enleva



Le lieutenant général vicomte Castex.

un carré d'infanterie : le grade de général de brigade fut la récompense de ces deux actions d'éclat. Rentré en France après la paix, il épousa, le 29 septembre 1810, Félicité-Marguerite-Geneviève-Adélaïde, fille de Charles-Mathieu-Silvestre DE DARTEIN et de Marie-Françoise-Rosalie de Salomon. Mais il ne jouit pas longtemps des douceurs de la famille. Appelé à commander une brigade de cavalerie

1. Décret du 19 mars 1808 ; lettres patentes du 16 septembre suivant.

à l'avant-garde du 2ᵉ corps de la Grande-Armée, il se fit de nouveau remarquer par sa valeur et par la sagesse de ses dispositions, fut nommé général major des grenadiers à cheval de la garde, et enfin, après la bataille de Hanau, général de division (novembre 1813). En 1814, il exerça un commandement à l'armée du Nord. En 1815, il concourut, comme chef de la cavalerie et sous la direction supérieure du général Lecourbe, à la mémorable campagne dans laquelle ce général tint en échec, devant Belfort, avec 9,000 hommes, dont moitié de gardes nationales, un corps d'armée autrichien, fort de plus de 40,000 hommes. Sous la Restauration, il commanda successivement la 6ᵉ division militaire (Besançon) de 1817 à 1823, une division active à l'armée d'Espagne et la 5ᵉ division militaire (Strasbourg) de 1826 à 1830. Après la révolution de Juillet, il quitta le service, et mourut à Strasbourg, le 19 avril 1842, entouré, dans sa patrie d'adoption, d'une estime générale, qui lui avait valu, en 1824, le mandat de député, et, en 1833, celui de membre du conseil général du Bas-Rhin.

Le général Castex, nommé, en 1822, vicomte par le roi Louis XVIII[1], était, en outre, grand-officier de la Légion d'honneur, grand-croix de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Il avait eu dix enfants, dont trois moururent en bas âge. Les sept autres sont :

1° Charles-Pierre-Victor, né le 24 août 1814, capitaine d'infanterie, assassiné en Algérie par les Arabes, le 15 février 1848.

2° Adélaïde-Zoé, née le 30 novembre 1815, mariée, le 31 juillet 1841, à M. P. R. Chaperon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, etc.

3° Sophie-Stéphanie, née le 15 mai 1822, † 21 avril 1856, épouse de M. F. F. Deval, conservateur des forêts (5 août 1845).

4° Ernestine, née le 17 septembre 1825, mariée, le 4 juin 1849, à M. J. Al. de Fleurans, colonel d'artillerie, directeur de l'arsenal de Strasbourg, officier de la Légion d'honneur, etc.

5° Jules-Marie, né le 30 septembre 1826, sous-lieutenant de chasseurs à cheval, † 27 mars 1853.

6° Théodore, qui suit.

7° Félicité, née le 20 août 1830, † 11 mai 1849.

II. Théodore, vicomte de Castex, né le 3 mars 1828, chambellan de l'Empereur, chevalier de la Légion d'honneur, grand-officier de l'ordre de la Conception de Portugal, chevalier de 1ʳᵉ classe du Lion de Zæhringen de Bade,

1. Ordonnance du 17 août 1822; lettres patentes du 4 novembre suivant.

maire de Thanvillé, est le chef actuel de la famille, et réside à son château de Thanvillé. Marié, le 19 août 1851, avec Marie-Louise-Joséphine, fille de François-Pierre DE SALOMON, de *Blotzheim,* et de Marie-Élisabeth de Klœckler (✝ 18 février 1863), il a trois fils :

1° BERTRAND-MAURICE, né le 15 juin 1853.
2° MARIE-JULES-HENRI, né le 12 juillet 1854.
3° MARIE-JOSEPH-GASTON, né le 19 mai 1857.

D'un second mariage (1864) avec Anne-Marguerite LA ROCHE (✝ 5 avril 1867), M. de Castex a une fille :

4° CLÉMENTINE-JEANNE-MARGUERITE, née le 20 mars 1865.

SOURCES : *Documents manuscrits*, extraits des archives de la famille ; CHATELAIN, *Notice biographique sur le lieutenant général vicomte Castex.* Paris, 1842, in-8°.



CHARPENTIER.

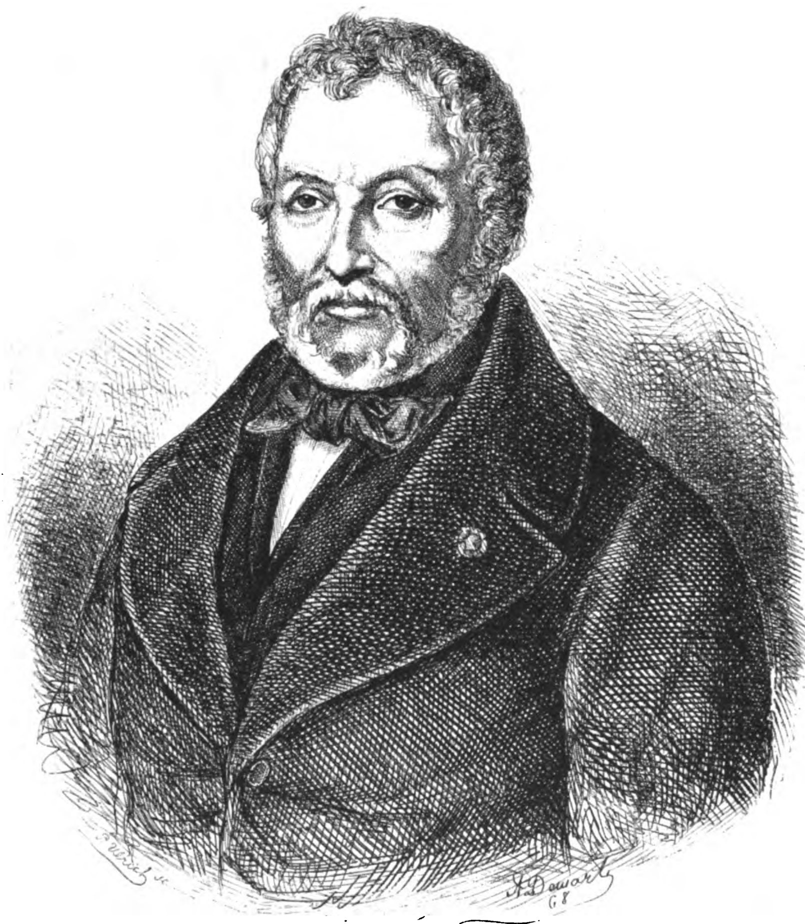
ARMES.

D'azur, à la hache et au sabre d'argent, montés d'or, croisés en sautoir, au comble de sinople chargé de deux étoiles d'argent; quartier des barons tirés de l'armée [1], l'écu timbré d'une toque de baron de l'Empire.

La famille Charpentier, honorablement connue depuis de longues années à Fort-Louis (Fort-Vauban), non loin de Bischwiller, doit sa noblesse aux brillants services militaires de M. le colonel Germain Charpentier, né le 9 avril 1771. Fils d'un entrepreneur breveté des fortifications de la place de Fort-Louis, M. Charpentier entra dans l'armée, le 1er mai 1792, comme sous-lieutenant au 8e chasseurs à cheval, et prit part avec son régiment à l'héroïque défense de Mayence. Attaché ensuite comme aide de camp au général Bourcier, il donna, bien jeune encore, une singulière preuve de résolution et de sang-froid, en sauvant, près de Kayserslautern, un corps de 4,000 hommes, que la cavalerie ennemie avait enveloppé. Il reçut en récompense le grade de lieutenant (3 nivôse an IV). L'année suivante, il rentra comme capitaine dans son ancien régiment, fit la campagne de Suisse, et gagna sur le champ de bataille de Zurich, par une charge vigoureuse faite à propos, l'épaulette de chef d'escadron (13 vendémiaire

1. Extrait des lettres patentes du 25 mars 1809.

an VIII). Nommé aux chasseurs de la garde, il se signala aux batailles d'Ulm et d'Austerlitz, et reçut, peu après (1805), la croix de la Légion d'honneur. L'année suivante (14 mars et 14 août 1806), il était promu officier de l'ordre et colonel du 3e chasseurs : c'est à la tête de ce régiment qu'il fit les campagnes de Prusse (1806) et d'Autriche (1809). Celle-ci devait être la dernière. Atteint d'un coup de sabre à la tête, le 23 avril 1809, il n'en était pas moins remonté à cheval,



Le colonel baron Germain Charpentier, d'après un portrait appartenant à la famille.

lorsque, le 21 mai suivant, à Essling, il fut atteint à la main droite de deux coups de feu qui nécessitèrent une amputation. Le brillant colonel ne pouvait plus tenir son sabre et dut prendre sa retraite au moment où il allait passer général. Le reste de sa carrière s'écoula paisiblement au milieu de travaux agricoles qu'il affectionnait.

M. Charpentier, nommé baron par un décret du 19 mars 1808, que suivirent des lettres patentes du 25 mars 1809, reçut, en 1812, deux dotations, l'une, en Hanovre, l'autre, en Westphalie; mais il les perdit toutes deux à la chute de l'Empire.

Il est mort le 11 décembre 1860, laissant de sa femme, Joséphine SAGLIO, qu'il avait épousée en 1811, un fils, MICHEL-ACHILLE-NAPOLÉON, IIe baron CHARPENTIER, né à Strasbourg, le 8 février 1812, chef actuel de la famille, marié, le 30 avril 1842, à Joséphine SAGLIO, dont il a :

1° MARIE, née le 7 février 1843.
2° FLORENT, né le 4 juillet 1844.
3° ACHILLE, né le 14 septembre 1852.

SOURCES : *Documents manuscrits* et *Titres originaux*, provenant des archives de la famille; L. LEVRAULT, *Notice biographique sur M. le colonel baron Charpentier*, Strasbourg, 1861.



CŒHORN.

ARMES.

Écartelé : aux 1er et 4e, d'azur à l'ours de sable, levé; aux 2e et 3e, d'or au cor de chasse d'azur, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

Supports : deux ours[1].

Devise : *Nunciant funera monstris.*

La famille de Cœhorn[2] est d'ancienne noblesse suédoise et a été reconnue pour telle par la cour royale d'Upsal, lors de la vérification des preuves de noblesse de l'illustre ingénieur Charles-Menno de Cœhorn en 1700. On lui donne pour auteur Éric Cœhorn, l'un des courtisans du roi de Suède Olaüs II, lequel fut baptisé en même temps que ce prince et les plus grands seigneurs du royaume dans la ville de Husbie en 1012. Toutefois la lumière ne commence à se faire sur la généalogie de la famille qu'à partir du quatorzième siècle.

1. Blasonné d'après le sceau du baron Jean-Jacques de Cœhorn († 1781).

Les armes de M. le général Louis-Jacques de Cœhorn, baron d'Empire, sont : *écartelé: aux 1er et 4e, d'azur à l'ours grimpant de sable lampassé de gueules et allumé d'argent; au 2e, des barons militaires; au 3e, d'or à deux cors de chasse d'azur posés en pal* (extrait des lettres patentes originales du 27 novembre 1808). Enfin, d'après divers armoriaux, les armes de la famille, écartelées comme il est dit dans le texte, ont d'autres émaux : *aux 1er et 4e, d'argent à l'ours de sable levé, colleté d'or; aux 2e et 3e, de sable au cor de chasse d'or lié d'azur.*

2. *Cœhorn, Cöhorn, Coohorn, Cohorn*, suivant les pays dans lesquels la famille s'est établie.

I. Éric-Christian Cœhorn, l'un des descendants d'Éric, assista, en l'an 1300, aux États du royaume, tenus à Stockholm, et laissa de son épouse, Marguerite Broderson, un fils, qui suit.

II. Frédéric-Toussaint, conseiller au conseil royal des finances de Suède, fut marié avec Hélène Krupelin, dont il eut plusieurs enfants, parmi lesquels Toussaint, qui continua la famille.

III. Toussaint, général de la cavalerie suédoise, citoyen d'Upsal en 1400, eut, de son mariage avec Yolande Munck, trois fils :

1° Christian-Frédéric, qui suit.
2° Pierre, auteur des Cœhorn du comtat Venaissin [1].
3° Jean, chanoine à la cathédrale d'Upsal.

IV. Christian-Frédéric, nommé gouverneur d'Upsal par le roi Christophe, en 1443, s'est rendu célèbre dans l'histoire de Suède par son attachement au parti de Sténon-Sture, administrateur de ce royaume. Il épousa Susanne Folkingen, dont il eut un fils.

V. Jean-Frédéric servit comme son père la cause de Sténon-Sture, et reçut, en récompense de son dévouement, le gouvernement de Lincoping, en 1473. Son épouse, Brigitte Axelson, lui donna un fils, qui suit.

VI. Éric, page, puis gentilhomme de la chambre du roi Jean II, se maria, en 1518, avec Madeleine Schonstrom, dont il eut Jean-Christian.

VII. Jean-Christian épousa, en 1560, Anne Bielk, dont un fils, qui suit.

VIII. Frédéric-Charles, filleul du roi Charles IX, membre du conseil privé du roi Gustave-Adolphe en 1621, épousa : 1° Anne Brunck; 2° *N.* Axel-Koupren, dont il eut cinq enfants, entre autres :

1° Éric-Charles, qui suit.
2° Une fille, mariée à Pierre Brahé.

IX. Éric-Charles, cornette des Trabans de la garde royale suédoise, épousa, en 1638, Éléonore Ugle, dont il eut deux fils :

---

1. « A la suite d'un duel malheureux que ce Pierre eut à Rome avec un comte de Schuilenbourg, Julien de Rovere, neveu de Sixte IV, et alors évêque de Carpentras, avait offert à son ami suédois un asile dans son diocèse. » (Spach, *le Général Louis-Jacques, baron de Cœhorn,* p. 3.)

1° PIERRE, qui suit.

2° CHARLES-MENNO, le *Vauban hollandais*, grand-maître de l'artillerie et lieutenant général au service de Hollande, le créateur de Berg-op-Zoom et du fort Guillaume de Namur, † 17 mars 1704. Menno de Cœhorn se maria dans sa patrie d'adoption et laissa deux fils :

a) CHARLES-GOSWIN-THÉODORE, baron DE CŒHORN, grand-bailli de la ville et du comté de Leerdam, député de la Frise aux États généraux ; et

b) HENRI-CASIMIR, lieutenant-colonel au service de Hollande ;

Lesquels ne laissèrent pas de postérité mâle. Leur branche s'est fondue dans la famille DE GIRARD, qui a pris, depuis lors, le nom et les armes de Cœhorn.

X. PIERRE eut plusieurs fils, qui restèrent fixés en Suède, à l'exception d'un seul, MENNO, qui servit en Hollande, sous les auspices de son oncle, et dont la descendance s'établit en Alsace.

XI. MENNO, quartier-maître général de l'armée hollandaise, eut pour fils CONRAD.

XII. CONRAD, major d'infanterie, gouverneur de Wilhelmstadt, fut le père de JEAN-JACQUES, qui suit.

XIII. JEAN-JACQUES, né à Maestricht, le 2 mars 1734, entra d'abord dans l'armée hollandaise; mais, à la suite d'un différend avec son colonel, il passa au service de France, fit avec distinction la guerre de Sept ans comme officier de la légion de Condé (1758), fut placé ensuite dans le régiment de *Royal-Alsace*, infanterie, qui tenait garnison à Strasbourg, s'y lia d'amitié avec le prince Max de Deux-Ponts (le futur roi de Bavière Maximilien Ier), qui en était colonel-propriétaire, monta de grade en grade jusqu'à celui de mestre de camp, et reçut la croix du Mérite militaire. Il mourut en 1781, laissant d'un premier mariage, contracté en Hollande, un fils, GÉDÉON, qui périt à Quiberon, et de sa seconde femme, *N.* LANG, un autre fils, qui suit.

XIV. LOUIS-JACQUES, né à Strasbourg, le 16 janvier 1771, s'enrôla à 14 ans dans le régiment de *Royal-Dragons*, passa ensuite dans celui de *Royal-Alsace*, et partit, en avril 1792, avec le grade de lieutenant, pour la Guyane. Capitaine, deux mois plus tard, il passa plus d'un an dans ce climat meurtrier. A son retour en France, il fut attaché à l'état-major de Decaen, et se signala par sa valeur dans les campagnes de Wurtemberg et de Bavière (1795 et 1796). Chef de bataillon en 1797, adjudant général en 1799, colonel en 1806, général de brigade le


LE GÉNÉRAL LOUIS-JACQUES
BARON DE COEHORN
A.DEMARLE fᵗ 186

21 mars 1807, baron de l'Empire en 1808[1], commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre bavarois de Maximilien-Joseph, Cœhorn conquit tous ses grades, toutes ses dignités, par de brillants faits d'armes et de glorieuses blessures. «Il renfermait, dit M. Thiers, dans un corps grêle et petit, l'une des âmes «les plus fougueuses et les plus énergiques que Dieu eût jamais données à un «homme de guerre[2].» Un boulet lui fracassa la cuisse gauche, le 18 octobre 1813, et le général ne survécut pas à l'amputation. Il laissait, de son mariage avec Marie-Marguerite-*Sophie* de Beyer, six enfants :

1° *Adèle*-Sophie, née le 14 avril 1800, mariée, le 3 mai 1827, à *Othon*-Guillaume-Casimir, comte de Dunten[3], propriétaire en Livonie.

2° *Eugène*-Louis, qui suit.

3° *Mélanie*-Louise, née le 11 juin 1802, mariée, en 1825, à Alfred, baron Renouard de Bussierre, député du Bas-Rhin.

4° *Edmond*-Gustave, né le 21 juin 1803, ancien secrétaire d'ambassade à Constantinople, Francfort et Darmstadt, chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre hessois de Philippe-le-Magnanime.

5° *Mathilde*-Louise-Félicité, née le 1er novembre 1810, mariée, en 1839, à Charles-Frédéric-*René*, baron de Dalwigk-Lichtenfels[4], président du ministère de S. A. R. le grand-duc de Hesse; morte le 1er mai 1860.

6° *Sophie*-Adèle-Eugénie, née le 17 septembre 1813, mariée, en 1842, au baron de Meneval, colonel d'artillerie, ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon III; morte le 14 novembre 1853.

XV. *Eugène*-Louis, baron de Cœhorn, né le 2 mai 1801, chef actuel de la famille, ancien député du Bas-Rhin, membre du conseil général du même dépar-

---

1. Décret du 9 mars 1808, lettres patentes du 27 novembre suivant. Ces lettres ne faisaient, au surplus, que *renouveler* le titre de baron; car il résulte de l'acte de décès de M. Jean-Jacques de Cœhorn (1781), père du général, qu'il possédait déjà ce titre, sans toutefois qu'il soit possible aujourd'hui de préciser la date de la collation.

2. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. X, p. 245. M. Thiers, dit M. Spach, en rapportant ce passage dans sa notice, a été mal renseigné quant à la taille de M. de Cœhorn; le général était, au contraire, grand et fort.

3. La famille de Dunten paraît être originaire des provinces de l'Elbe; elle s'est fixée en Livonie au milieu du siècle dernier, et a fourni à la Russie plusieurs magistrats et officiers. Anoblie, le 31 octobre 1663, par le roi de Suède Charles XI, elle a été élevée, le 24 janvier 1787, au rang de comte d'Empire et s'est alliée, notamment, avec les maisons de Pahlen, de Bock-Sarenhof, de Meyendorff-Uxküll, etc. Dunten porte : *parti de gueules et d'argent à une terrasse de sinople d'où s'élèvent deux roses entre deux tulipes, et une étoile d'or brochant sur la partition.*

4. La famille de Dalwigk est l'une des plus anciennes de la noblesse hessoise; elle est partagée depuis le quinzième siècle en deux grandes lignes : *Lichtenfels* et *Schaumbourg*, qui ont été toutes deux confirmées, en 1813, dans la possession du titre de baron. On peut lire dans le *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, an. 1856, les principaux faits de leurs annales. Le baron René est aujourd'hui le chef de la ligne aînée. Dalwigk porte : *d'argent à une cornière de sable accostée, à dextre et à sénestre, de quatre roses, alternativement de gueules et d'argent, boutonnées d'or.*

tement, maire de Saint-Pierre, chevalier de la Légion d'honneur, a épousé : 1° le 27 novembre 1829, Edmée-Caroline-Fortunée-Alexis Collard (✝ 4 février 1835), dont il eut :

1° Louise-*Jeanne*, née le 12 mai 1831, morte à l'âge de 2 ans.
2° *Élisabeth*-Mélanie, née le 1er mai 1834, mariée, le 19 avril 1860, à son cousin, le comte Eugène de Dunten, major aux cuirassiers de la garde impériale russe; morte à Riga, le 29 décembre de la même année.

2° Le 10 août 1838, Marie-Eugénie de Türckheim (✝ 4 octobre 1839), fille de Jean-*Charles*, baron de Türckheim, et de Cécile de Waldner, dont est issu :

3° *Eugène*-Menno, né le 26 août 1839, officier de hussards.

3° Le 7 novembre 1841, Clotilde-Cécile de Cazalot, qui lui a donné :

4° *Menno*-Jacques, né le 27 septembre 1842.
5° Marie-*Jeanne*, née le 1er septembre 1844.



Sources : Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du comtat Venaissin*, t. Ier, p. 351 et suiv.; Lachenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse; Biographie universelle*, t. IX, p. 190 et suiv.; L. Spach, *le Général Louis-Jacques baron de Cœhorn* (*Œuvres choisies*, t. Ier, p. 509-542); *Diplômes*, *actes de l'état civil* et *autres documents manuscrits*, provenant des archives de la famille.



COINTET DE FILAIN.

ARMES.

De sable au sautoir d'argent et un chef d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : un vol éployé de sable issant d'un bourrelet bandé de sable et d'argent.

La famille de Cointet est originaire du Nivernais, où était situé son fief de Château-Vert; mais elle s'établit en Franche-Comté dès la fin du quatorzième siècle. A cette époque, on trouve plusieurs de ses membres dans les rôles d'hommes d'armes des ducs de Bourgogne. Nous connaissons sa généalogie depuis la fin du seizième siècle.

I. Pierre de Cointet de Filain épousa Claudine de la Tour Saint-Quentin.

II. Jean-Claude, son fils, se maria avec Guillemette, fille de François de Vissemal, seigneur de Frontenay, et de Catherine-Élisabeth d'Andelot (*sic*).

III. Ferdinand (*al.* Luc), marié à Antoinette d'Aubonne, eut un fils du nom de Charles (*al.* Ferdinand).

IV. Charles (*al.* Ferdinand) épousa Élisabeth, fille de Jean-George Kempff d'Angreth et d'Anastasie de Ruost. Celle-ci obtint, en 1682, l'investiture des fiefs de François d'Andlau, qui avait été condamné à mort par contumace pour crime d'assassinat.

Charles de Cointet laissa deux enfants :

1° Charles-Ferdinand-Emmanuel, qui suit.
2° Hélène, qui épousa Henri de la Touche (*de Zotten*).

V. Charles-Ferdinand-Emmanuel, lieutenant-colonel du régiment de *Rosen*, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, fut investi, en 1735, de la préture royale héréditaire d'Ensisheim. Il détenait également le fief de Meyenheim.

Marié avec Anne-Marie de Baratin (*sic*) de Peschery, fille de Charles-Henri de Baratin de Peschery, seigneur de Staffelfelden, et de Louise de Baratin de Madriy, il en eut quatre enfants, entre autres :

1° Henri-François, qui suit.
2° Louise-Caroline, qui épousa : 1° Jacques-André-François-Égon, baron de Gail, stettmeistre de Strasbourg ; 2° le marquis de Faverolles, capitaine de cavàlerie.

VI. Henri-François, baron de Cointet de Filain, né à Cernai en 1720, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, mestre de camp du régiment de *Wurtemberg*, cavalerie, seigneur et *stadtvogt* de Meyenheim, siégea, en 1787, comme député de la noblesse à l'Assemblée du district de Colmar, et mourut à Ensisheim en 1793, laissant, de son mariage (1756) avec Louise-Françoise de Beurville († 1768), quatre enfants :

1° Eugène-Charles, né à Ensisheim en 1757, qui suit.
2° Marie-Charlotte, née en 1758, † 1829, mariée : 1° à Philippe-Melchior, baron de Schauenburg, seigneur de Niederherckheim ; 2° à Henri-François baron de Gail, son cousin germain.
3° François-Maurice, né en 1761, officier au régiment d'*Alsace*, puis gouverneur de Cayenne, épousa d'abord dans cette colonie une demoiselle d'Amabric. Plus tard il se remaria avec sa nièce, Sophie de Schauenburg, et, après la mort de sa seconde femme, vers 1805, avec une demoiselle de Flachslanden. Il n'eut, de ces trois lits, qu'une seule fille, Adèle, chanoinesse du chapitre noble *Albert-Caroline*, à Fribourg, morte à Paris en 1846.
4° Henri, né en 1766, officier au régiment de *Bouillon*, mort à Ensisheim en 1836.

VII. Eugène-Charles, officier au régiment de *Nassau*, puis chef d'état-major du général d'Harambures, épousa, vers 1786, Louise Mailfaire, fille d'Augustin-Laurent Mailfaire, receveur général à La Rochelle, née à Sarrelouis en 1768, morte à Orbey, le 6 janvier 1845. La reine Marie-Antoinette signa au contrat.

De ce mariage naquirent à Ensisheim quatre enfants :

1° Jeanne-Eugénie, née en 1788, mariée à Jacques-Alexandre Bavelaër, directeur de la maison centrale de détention d'Ensisheim.

2° Émile-Augustin, né en 1792, qui suit.

3° Louise-Françoise-Amélie, née en 1795, mariée, en 1825, à Jean-Antoine-Théodore de Watrigant [1], directeur des domaines.

4° Marie-Henriette, née en 1797, mariée, en 1823, à Jean-Baptiste-Alexandre de Watrigant, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur.

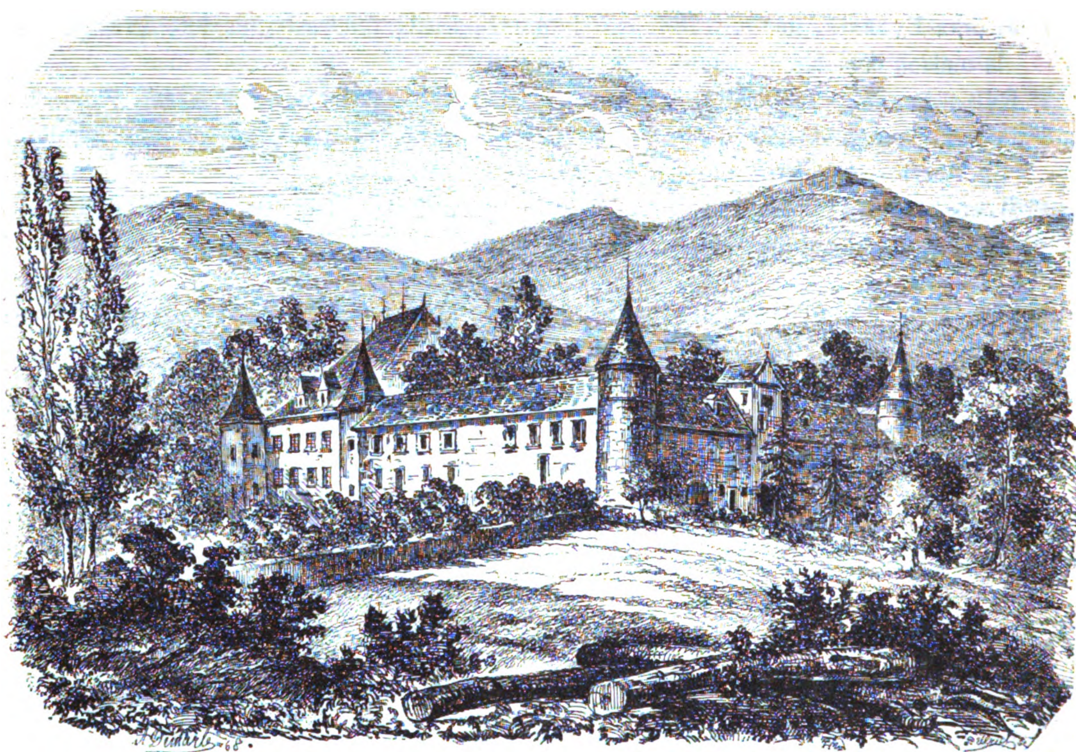
VIII. Émile-Augustin, chef d'escadrons d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, † 1843, laissa, de son mariage (1822) avec Virginie Machesa, d'Auxonne († 1865), trois filles et un fils, qui suit.

IX. Édouard, baron de Cointet de Filain, chef actuel de la famille, né à Auxonne, le 7 avril 1830, est major du 9e régiment de dragons, à Belfort. Marié, en 1866, avec Renée Mairet, de Dijon, il a un fils, né en 1868.

Sources : *Arbre généalogique*, certifié, le 27 octobre 1724, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace (*Archives du Haut-Rhin*); *autres documents mss.*, extraits des mêmes Archives ou communiqués par la famille; *Arbre généalogique*, certifié en octobre 1759, à Diersbourg, par le Directoire de la noblesse de l'Ortenau (*Archives de la famille* de Gail); Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. IV, §§ 103 et 107; t. V, § 5, p. 827.

1. La famille de Watrigant, originaire d'Audenarde, en Flandre, est établie en Alsace depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle. Pierre-François, né en 1748, capitaine de chasseurs, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Metzbach dans la Lorraine allemande, épousa Marie-Jeanne-Joséphine-Antoinette, fille de Jean-Pierre Le Claire, major au régiment d'*Anhalt*, chevalier de Saint-Louis, et de Catherine Van Denvyvere, domiciliés à Kientzheim (Haut-Rhin). Il mourut en 1803, laissant quatre enfants, nés les trois premiers à Kientzheim, le quatrième à Schlestadt, savoir : 1° Pierre-François, IIe du nom, né en 1777, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mort à Colmar en 1850, marié en 1813 à Antoinette de Verden, dont trois filles et un fils, militaire, tué par les Arabes en Algérie en 1836; 2° Jean-Antoine-Théodore, né en 1779, directeur des domaines, mort à Metz en 1845, marié en 1825 à Louise-Françoise-Amélie de Cointet, dont un fils, Louis-François-Théodore-Arthur, né à Ensisheim en 1835, sous-préfet de Vendôme, marié à Henriette Dupeyré (1865) et père de deux fils, Henri et George, nés en 1866 et 1869; 3° Catherine-Marie-Charlotte-Victoire, née en 1780, † 1851, mariée en 1813 à Denys-Alexandre Koch; 4° Jean-Baptiste-Alexandre, né en 1782, capitaine d'infanterie, maire d'Ensisheim, juge de paix, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1823 à Marie-Henriette de Cointet, dont quatre fils et quatre filles; deux des fils, Alfred, agent principal d'assurances, et Eugène, capitaine d'infanterie, sont mariés à des demoiselles Harmand, de Vouziers.

Watrigant porte *coupé: au 1er, d'azur au lion d'or, issant du coupé; au 2e, de sable à la fasce ondée d'argent; l'écu timbré d'une couronne de marquis.* Supports : *un léopard et un lion.*



Vue du château de Thanville, appartenant aujourd'hui à M. le vicomte de Castex.

DARTEIN.

ARMES.

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux dards de même, posés en pal la pointe en haut et surmontés chacun d'une couronne d'or, et, en pointe, d'un canon d'or sur un affût du même, l'écu timbré d'un casque d'acier, taré de profil, montrant à la visière trois grilles d'argent, bordé du même et orné de lambrequins d'or, de gueules et d'argent.

Cimier : un lion d'or tenant de ses pattes de devant un dard d'argent posé en pal la pointe en haut.

Supports : deux lions.



Dartein.

Blasonnement p. 126



Dettlingen.

Blasonnement p. 130



Dietrich.

Blasonnement p. 134



Dürckheim-Montmartin

Blasonnement p. 142



Eggs.

Blasonnement p. 150



Eptingen.

Blasonnement p. 153



Esebeck.

Blasonnement p. 156



Falkenhayn.

Blasonnement p. 159



Ferrette.

Blasonnement p. 162

Lith. v. Berger-Levrault & Fils, Strassburg

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

La famille DE DARTEIN est originaire du Périgord; elle donna, depuis le seizième siècle, toute une série d'officiers aux fonderies royales de canons : l'art de la fonte des pièces d'artillerie y était héréditaire.

I. PIERRE DARTEIN, commissaire des fontes du roi, épousa Marie PÉCHARRY, dont le frère, François Pécharry, dirigeait la fonderie de Toulon.

II. Son fils, JEAN DARTEIN, né à Tayac en Périgord, le 15 mars 1719, succéda à son oncle maternel comme directeur de la fonderie royale de Toulon. Après avoir rempli les mêmes fonctions à Rochefort et à Ruelle, il fut nommé, en 1760, commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg; c'est ainsi que la famille arriva en Alsace.

Les services que Jean Dartein rendit à l'État, lui valurent, en août 1778, des lettres de noblesse, qui furent enregistrées, le 26 septembre de la même année, au Conseil souverain de Colmar, et, en outre, le 8 mars 1780, la croix de chevalier de Saint-Michel.

Marié, le 4 novembre 1745, à Toulon, avec Anne-Geneviève DE COLMONT, d'une ancienne famille de Picardie, il laissa, à sa mort, arrivée à Strasbourg, le 19 avril 1781, trois fils :

1° JEAN-FÉLIX, né à Toulon, le 24 octobre 1747, † 23 novembre 1788, avocat au Conseil souverain d'Alsace (1770), commissaire général des fontes à Strasbourg, surnuméraire en 1780, titulaire après la mort de son père. Il acheta, le 17 juin 1786, du baron de Lort, «la terre, seigneurie et baronnie patrimoniale de Thanvillé[1], en totalité, de Saint-Pierre-Bois et de Saint-Maurice, en partie, sises en Lorraine, et, en partie, en Alsace, avec haute, moyenne et basse justice». Jean-Félix de Dartein n'eut pas d'enfants de son mariage avec Marie-Louise-Adélaïde, fille de Joseph-Louis PRAT et de Catherine Jaccoud (29 mars 1783). Sa veuve se remaria avec M. DE MONTLAUR.

2° CHARLES-MATHIEU-SILVESTRE, qui suit.

3° JEAN-HERMINE, né le 29 juillet 1763, capitaine de cavalerie, mort célibataire, le 29 mai 1809.

III. CHARLES-MATHIEU-SILVESTRE, né à Toulon, le 31 décembre 1749, mort en son château de Kolbsheim, le 24 octobre 1814, fut reçu, aux mêmes dates

---

1. Et non pas, comme le dit à tort l'*Almanach d'Alsace*, le comté de *Villé*, lequel appartenait à la famille de Choiseul-Meuse. Le contrat relatif à Thanvillé a été passé devant Me Lacombe, notaire à Strasbourg.

que son frère aîné, avocat au Conseil souverain d'Alsace et commissaire général surnuméraire des fontes. Préteur royal survivancier de la ville de Schlestadt (1779), il devint titulaire le 6 août 1783, et conserva ces fonctions jusqu'à leur suppression en 1790, époque à laquelle il reprit celles de commissaire général des fontes (1790-1805). En 1808, un décret impérial le nomma conseiller de préfecture à Strasbourg.

M. de Dartein reçut, en outre, divers mandats politiques : en 1787, il fut député du tiers-état, pour le district de Schlestadt, à l'Assemblée provinciale d'Alsace, puis président du canton d'Oberhausbergen; enfin, membre du conseil général du Bas-Rhin. Il est l'auteur de deux ouvrages spéciaux, qui lui valurent des marques de satisfaction de la part de plusieurs souverains : *Observations sur les fontes de bouches à feu d'artillerie et sur la manutention des fonderies,* Strasbourg, 1806; et *Traité élémentaire sur les procédés en usage dans les fonderies pour la fabrication des bouches à feu d'artillerie, et description des divers mécanismes qui y sont établis,* Strasbourg, 1810.

Il a porté le nom de *Dartein de Pageival,* avant d'hériter de la baronnie de Thanvillé au décès de son frère aîné. Marié, le 12 février 1787, à Marie-Françoise-Rosalie, fille de Béat-Dagobert de Salomon, ancien conseiller du roi, receveur général des domaines et bois de la province d'Alsace, et de Benoîte-Anne-Marguerite de Gautier, de Wissembourg, Charles-Mathieu-Silvestre de Dartein laissa cinq enfants :

1° Félicité-Marguerite-Geneviève-Adélaïde, née, le 8 février 1788, à Schlestadt, mariée, le 29 septembre 1810, à Pierre-Bertrand Castex, alors général de brigade et baron d'Empire, plus tard vicomte, lieutenant général, etc.; morte le 4 avril 1856.

2° Charles-Hermine-Louis-Honoré, né à Schlestadt, le 7 août 1789, auditeur au Conseil d'État, sous-préfet de l'arrondissement de Strasbourg, du 14 janvier 1811 au 24 septembre 1814, jour de sa mort; non marié.

3° Gustave-Pierre, né à Strasbourg, le 15 mars 1792, † 1812, pendant la retraite de Russie, sous-lieutenant au 23e régiment de chasseurs à cheval.

4° François-Félix, qui suit.

5° Armand-Théodore, né à Strasbourg, le 19 septembre 1799, garde du corps de Monsieur, officier d'ordonnance du général Castex pendant la guerre d'Espagne, plus tard officier de lanciers et de hussards, définitivement retiré du service en 1840, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre espagnol de Charles III, membre du conseil général du Bas-Rhin de 1840 à 1846, marié: 1° le 11 mai 1833, avec Marie-Françoise-Caroline Laurent, fille de Louis-Joseph-Félix-Madeleine-Atthalin Laurent, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, etc., et de Caroline-Louise Atthalin de Jussey; morte le 29 mars 1834; 2° le 31 août 1835, avec Marie-Cécile Laurent, sœur de la précédente, dont il a huit enfants :

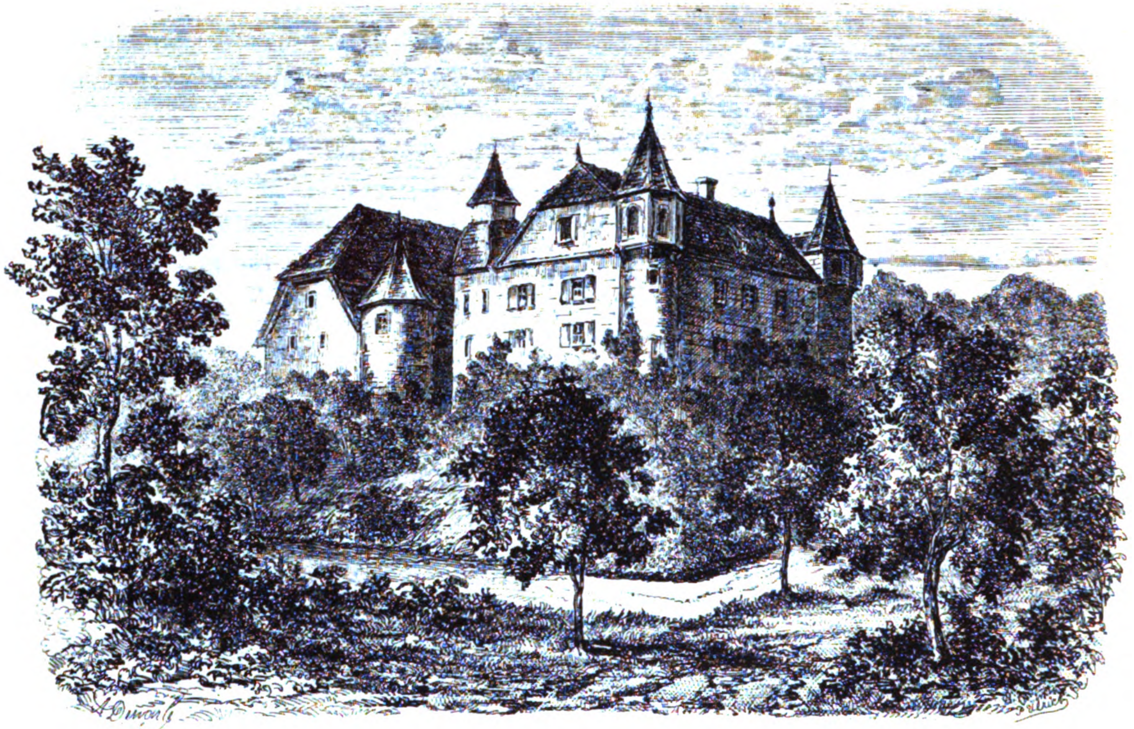
a) Marie-*Ferdinand*, né le 9 février 1838, professeur à l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées à Paris, chevalier des Saints-Maurice et Lazare d'Italie.
b) Marie-*Léon*, né le 9 mai 1839.
c) Marie-*Caroline*, née le 12 mars 1841, mariée, en 1867, à M. Hippolyte Hemard.
d) Marie-Virginie-*Louise*, née le 13 février 1845, mariée, le 2 juillet 1866, à M. Camille-Flye Sainte-Marie, capitaine d'artillerie, à Mutzig.
e) Marie-*Marguerite*, née le 19 avril 1846.
f) *Marie*, née le 27 décembre 1847.
g) Marie-Louis-*Paul*, né le 9 avril 1849.
h) Marie-Théodore-*Félix*, né le 31 août 1852.

IV. François-Félix de Dartein, né à Strasbourg, le 16 juin 1796, † 8 octobre 1866, débuta au barreau en 1818, et remplit, de 1826 à 1830, les fonctions de sous-préfet à Lavaur et à Sarrebourg. Marié, le 31 août 1835, à Émilie-Virginie-Caroline Hamart, fille de Charles-Nicolas-Félix Hamart, colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, etc., et de Virginie-Éléonore Gautier d'Agoty, de Douai, il a laissé sept enfants :

1° *Charles*-Félix, qui suit.
2° *Gustave*-Émile, né le 12 septembre 1837, docteur en droit.
3° *Jules*-Édouard, né le 30 janvier 1839, ingénieur des arts et manufactures.
4° *Marie*-Adélaïde, née le 11 juillet 1841, mariée, le 11 novembre 1867, à Charles-Antoine, baron de Gail, maire de Mühlhausen (Bas-Rhin).
5° *Virginie*-Rosalie, née le 23 octobre 1842.
6° *Henri*-Jean, né le 27 juillet 1846.
7° *Cécile*-Émilie-Philomène, née le 22 février 1848.

V. *Charles*-Félix de Dartein, chef actuel de la famille, capitaine d'infanterie, est né le 4 août 1836. Il a épousé, le 11 novembre 1861, Marie-Caroline Palle, de Damery (Marne).

Sources : *Titres* et *documents authentiques*, extraits des archives de la famille; *Almanachs d'Alsace*, etc.



Château de Scharrachbergheim.

DETTLINGEN.

ARMES.

D'azur à la fleur de lis d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins d'azur et d'or.

CIMIER : une fleur de lis d'or.

Les DETTLINGEN sont probablement originaires du comté d'Eberstein, dans la Forêt-Noire. En 1272, CONRAD, MEINLACH, ÉTICHON et OTHON *de Tetelingen* donnent au monastère d'Allerheiligen divers revenus à percevoir sur leur propriété de Kartung, fief des comtes d'Eberstein. La famille paraît s'être établie en Alsace dans la seconde moitié du quinzième siècle.

I. MEILACH (*Meinlach* ou *Meylach*) DE DETTLINGEN épousa, en 1462, Agnès, fille et héritière de Jean DE SCHARRACH, mort deux ans auparavant, le dernier de sa race, et obtint du comte de la Roche, seigneur de Geroldseck, l'investiture du château de Scharrach et de la cour dominicale qui s'y trouvait. Il laissa deux fils :

1° MEILACH, qui paraît n'avoir pas eu de postérité.
2° JACQUES, qui suit.

Tous deux reçurent itérativement, en 1474 et 1488, l'investiture du fief concédé antérieurement à leur père.

II. JACQUES, I[er] du nom, † 1512, se maria avec Marthe, fille de Bernard ARMBRUSTER, d'*Erstein,* et de Claire de Collmar, dont il eut un fils, du même nom que lui.

III. JACQUES, II[e] du nom, † 1544, épousa Madeleine, fille de Nicolas BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU et d'Ursule Wurmser de Vendenheim, dont il eut cinq enfants :

1° JEAN-JACQUES, mort célibataire.
2° MEILACH, marié à Richarde DE LANDSPERG et mort en 1576.
3° JEAN-GASPARD, qui suit.
4° MADELEINE, mariée à George DE BLUMENAU.
5° *N.*, mariée à Jean-Jacques MARX D'ECKWERSHEIM.

IV. JEAN-GASPARD acheta, en 1596, de Volmar de Bernshofen, une partie de la dîme de Trænheim, et mourut en 1607. De son mariage avec Euphrosine, fille de Louis DE SCHŒNAU et de Madeleine de Hohen-Rechberg, naquirent quatorze enfants, entre autres :

1° JEAN-JACQUES, marié à Barbe WALDNER DE FREUNDSTEIN, dont il eut cinq filles et trois fils, notamment :
   a) JEAN-GASPARD, capitaine de cavalerie.
   b) BARBE-ÉMILIE, mariée à Alexandre D'ANDLAU.
   c) MARIE-EUPHROSINE, mariée à Jacques-Christophe TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.
2° ANNE-CATHERINE, mariée à Jean-Schweickhard DE LÜTZELBOURG.
3° MARIE-EUPHROSINE, mariée à Jacques-Christophe WALDNER DE FREUNDSTEIN.
4° MEILACH, marié à Claire-Anne-Simpurge D'ENDINGEN.
5° JEAN-OTTMAR, marié à *N.* TRUCHSESS DE HÜFFINGEN.
6° JEAN-PHILIPPE, qui suit.

V. Jean-Philippe épousa : 1° Marie-Marthe de Landsperg, dont il n'eut pas d'enfants; 2° Anne-Élisabeth, fille de Jean-Philippe de Welschenængsten, dit *Bernkott*, et de Christine de Dietz, qui lui donna :

1° Anne-Philippine, mariée, en 1659, à Wolfgang-Frédéric Eckbrecht de Dürckheim; morte en 1661.
2° Meilach, qui suit.

Jean-Philippe de Dettlingen acquit un droit de copropriété sur Gerstheim, Berstett et Olwisheim.

VI. Meilach, IIe du nom, épousa : 1° Catherine-Sophie, fille de Jean-Samuel de Landsperg, *de Niedernai* (1668, † 1682); 2° Christine-Catherine Rœder de Dierspurg (1683, † 1688); 3° Agathe-Dorothée Wurmser de Vendenheim (1689, † 1741).

De cette troisième union naquirent plusieurs enfants, entre autres :

1° Dorothée-Philippine, née en 1692, mariée, en 1722, à Chrétien-Philippe de Kirchheim.
2° Léopold-Philippe, né en 1693, † 1764, brigadier des armées du roi, chevalier du Mérite militaire à la création de l'ordre, marié à Marie-Béatrice Schenck de Schmidbourg, dont il eut une fille, Caroline-Christine-Léopoldine, née en 1753, mariée, en 1768, à Philippe-Jacques-René, baron de Berstett, le futur stettmeistre et président de la noblesse de l'Ortenau.
3° Frédéric-Ferdinand, né en 1694, † 1755, capitaine au régiment d'*Alsace*, président du Directoire de la noblesse, marié à Dorothée-Catherine-Marie-Anne d'Ocahan [1], dont il eut :
   a) Frédérique-Sophie-Catherine, mariée, en 1745, à Antoine de Mercurin de Valborne, colonel du régiment de *Saint-Simon*.
   b) Marie-Anne-Claire, née en 1730, mariée, en 1747, à Joseph-André de Gail, plus tard stettmeistre.
4° Chrétien-René, qui suit.

VII. Chrétien-René, né en 1697, † 1742, épousa, en 1719, Jeanne-Barbe, fille de Jean-Christophe d'Oberkirch et de Dorothée-Marie-Madeleine de Buch, dont il eut :

---

1. La famille d'Ocahan (*al.* Ockahan) était d'origine irlandaise et vint en France, à la fin du dix-septième siècle, à la suite du roi Jacques II. Jean d'Ocahan, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, fut immatriculé, en 1705, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace : dix ans après, à l'extinction des nobles de Bapst, il fut investi du fief épiscopal de *Bolsenheim*, qui appartint à ses descendants jusqu'à la Révolution. L'un de ses fils, Frédéric-Charles, devint président du Directoire. Le nom d'Ocahan s'éteignit avec deux des petits-fils de Jean : Louis, né en 1751, † 1830, et Jean-Charles, né en 1752, † 1812.

1° MEILACH-CHRÉTIEN, qui suit.

2° JEAN (*al.* PHILIPPE)-LÉOPOLD, né en 1728, † 1805, colonel du régiment de *Royal-Bavière*, marié, en 1771, à Caroline-Charlotte-Wilhelmine, fille d'Antoine-Siegfried DE BERNHOLD et de Charlotte-Sophie Wurmser de Vendenheim, dont il eut plusieurs enfants, morts en bas âge.

3° JEANNE-DOROTHÉE, née en 1735, † 1828, mariée à Louis DE MAËS, commandant du fort de Pierre.

Les enfants de Chrétien-René de Dettlingen acquirent du chef de leur mère une part dans la seigneurie de Quatzenheim et le tiers du château de Bischoffsheim, près de Rosheim.

VIII. MEILACH-CHRÉTIEN, né en 1725, † 1772, eut, de son mariage avec Louise-Éberhardine-Dorothée, fille de Guillaume-René VOLTZ D'ALTENAU et de Françoise-Salomé de Gailing d'Altheim, un fils, qui suit.

IX. CHRÉTIEN-LÉOPOLD, baron DE DETTLINGEN[1], né le 8 avril 1764, capitaine d'infanterie, conseiller noble au sénat de Strasbourg en 1789, est mort, le 27 novembre 1852, dernier représentant de sa famille.

SOURCES: HERTZOG, liv. VI, p. 240; REICHARD, *Alsat. nob.*, manuscrit, f°s 65 et suiv.; SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, § 565, p. 782; MÜLLER, p. 130, etc.

1. Les Dettlingen sont l'une des familles que l'arrêt du Directoire de 1773 a reconnues fondées à prendre et à porter en France le titre de baron.

DIETRICH.

ARMES PRIMITIVES.

Tranché d'azur et d'argent à un soleil d'or [1], l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'azur, d'argent et d'or.

Cimier : un soleil d'or entre deux cornes de buffle coupées l'une d'argent et d'azur, l'autre d'azur et d'argent, et issant d'un bourrelet bandé aux couleurs de l'écu.

ARMES ACTUELLES.

D'azur à un soleil d'or [2], l'écu timbré d'une couronne de baron surmontée de deux casques de tournoi couronnés et ornés de lambrequins d'azur et d'or.

Cimiers : à dextre, un soleil d'or entre deux cornes de buffle d'azur; à sénestre, un lion d'or, issant du casque et lampassé de gueules.

Supports : un lion et un griffon, tous deux d'or et regardant.

La famille de Dietrich est originaire de Lorraine, où elle portait le nom français de *Didier*. Dans la seconde moitié du seizième siècle, l'un de ses membres quitta ce pays, probablement pour cause de religion, vint s'établir

1. Voy. ces armes, à leur ordre alphabétique, parmi les Armoiries des ammeistres de Strasbourg (t. III de l'*Alsace noble*).
2. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 81, nº 382. Sceaux de la famille.

à Strasbourg et s'y maria. Depuis lors, dix générations se sont succédé en Alsace.

I. Dominique Didier, le premier de sa maison dont on ait conservé le nom, était, au seizième siècle, conseiller d'État des ducs de Lorraine.

II. Son fils, Dominique Didier, IIe du nom, né à Saint-Nicolas en 1549, transporta sa résidence à Strasbourg, y entra dans la maison de commerce de Nicolas de Türckheim, l'un des XIII, et ne tarda pas à épouser Anne, fille du futur ammeistre Jean Heller et de Gertrude Ammler. A cette époque, il germanisa son nom et se fit appeler *Dietrich*. Il mourut en 1623, laissant trois enfants :

1° Jean, né en 1582, qui suit.
2° Judith, mariée, en 1612, à Jean-Valentin Storck, ammeistre et XIII; morte en 1669.
3° Catherine, mariée, en 1623, à l'ammeistre Jean-Pierre Storck; morte en 1657.

III. Jean Dietrich, membre du conseil des XV, né en 1582, † 1639, épousa, en 1607, la sœur de l'ammeistre Jean-Jacques Meyer, Agnès, fille du sénateur Raimbaut Meyer et de Marie Heuss. Il en eut quatre fils, entre autres :

1° Jean-Raimbaut, négociant, qui épousa Einbetha, fille de l'ammeistre Ringler, et dont les deux fils moururent sans postérité.
2° Dominique, qui suit.

IV. Dominique, IIIe du nom, né le 30 janvier 1620, commença par étudier le droit. A l'âge de 30 ans environ, il entra dans l'administration municipale de Strasbourg, en qualité de triumvir des écuries, puis monta de grade en grade jusqu'à la dignité d'ammeistre, à laquelle il parvint en 1660 [1]. Il exerça la régence en 1660, 1666, 1672, 1678, 1684, et prit aux affaires de la république la part la plus active et la plus honorable pendant toute la période agitée qui précéda la capitulation de 1681. Persécuté après cette époque à cause de son attachement à la religion protestante, il finit par être exilé à Guéret, puis à Vesoul, par ordre de Louis XIV, et n'obtint de rentrer à Strasbourg qu'après cinq ans de souffrances; il y mourut dans l'obscurité le 9 mars 1694. Marié en premières noces, le 19 octobre 1647, avec Ursule, fille de l'ammeistre Jean Wencker

1. Il appartenait à la tribu des Échasses et avait été élu échevin en 1653; sénateur en 1654; XXI en 1655; XV en 1657; XIII en 1659. Il devint scolarque en 1679.

(✝ 1662); en secondes noces, le 30 octobre 1667, avec Marguerite KUGLER, fille de Jean-Jacques Kugler, l'un des XIII, petite-fille de l'ammeistre Jean-Jacques Meyer, et veuve de Jean Wencker, le jeune[1], il n'eut d'enfants que du premier lit. Nous citerons parmi eux :

1° AGNÈS, née en 1648, mariée, en 1667, à Jacques SPIELMANN, petit-fils de l'ammeistre.
2° ÉLISABETH, née en 1649, mariée, en 1672, à Ernest-Frédéric MOLLINGER, directeur de la Monnaie.
3° JEAN, né en 1651, qui suit.
4° SALOMÉ, née en 1652, mariée au notaire Fr. WIEGER.
5° DANIEL, né en 1654, docteur en droit, secrétaire de la ville.

V. JEAN, IIe du nom, né en 1651, ✝ 1740, acheta, en 1684, les forges du Jægerthal, qui depuis ne sont plus sorties de la famille. Sa femme, Marie-Barbe KNIEBS, fille de Nicolas-Hugo Kniebs, l'un des XXI, lui donna seize enfants, entre autres :

1° JEAN-NICOLAS, né en 1688, qui suit.
2° JACQUES, né en 1693, † 1785.
3° JEAN-DANIEL, né en 1698, † 1775, célibataire.
4° JEAN-CHARLES, né en 1699, † 1745.

VI. JEAN-NICOLAS, sénateur de Strasbourg, né en 1688, ✝ 1726, épousa Marie-Élisabeth, fille de Chrétien ENGELHARDT, négociant; trois enfants naquirent de cette union, notamment :

1° JEAN-NICOLAS, IIe du nom, né en 1716, † 1773, sénateur, puis XXI et XV, fait baron en même temps que son frère cadet, marié, en 1746, à la fille d'un conseiller aulique, médecin de l'électeur palatin, Marguerite-Salomé GLOXIN, dont il eut sept enfants. L'une de ses filles, ÉLISABETH-SOPHIE, épousa, en 1775, M. DE BEYER, conseiller intime du duc de Deux-Ponts, et donna le jour à deux filles : l'une épousa le baron Louis-Jacques DE CŒHORN, plus tard général de brigade; l'autre s'est mariée avec M. Claude-Gaspard-Hyacinthe DE FONTANILLE († 30 janvier 1861, à l'âge de 91 ans), et vit encore à Strasbourg (1868).
2° JEAN, qui suit.

VII. JEAN DIETRICH, IIIe du nom, né le 23 novembre 1719, épousa, le 28 septembre 1745, Amélie-Anne-Dorothée, fille du banquier HERMANNI, et

1. La seconde femme de D. Dietrich avait eu de son premier mari deux filles qui épousèrent Nicolas KEMPFER et Christophe GÜNTZER. (Voy. ces noms.)

s'associa avec son beau-père. Attaché à la tribu des Tailleurs, il fut député, en 1747, au grand-sénat, entra, en 1756, au conseil des XV, et fut élu ammeistre trois ans après. Anobli par Louis XV, en août 1761, il dut successivement à la bienveillance de ce prince la charge de secrétaire-interprète de l'ordre du Mérite militaire, créée pour lui, et celle, toute nouvelle aussi, de stettmeistre honoraire (20 février 1762). A la même époque, l'empereur François Ier lui conféra le titre de baron d'Empire[1]. De 1760 à 1764, Jean de Dietrich acheta trois parts des seigneuries d'Oberbronn et de Niederbronn. Le 6 juin 1762, il acheta de l'empereur la ville et la seigneurie de Reichshoffen. L'année suivante, Louis XV l'investit du fief d'Angeot, près de Belfort. En 1764, il obtint un fief palatin dépendant de Ribeaupierre; en avril 1771, il acquit le Ban-de-la-Roche, auquel était attaché le titre de comte, et, en 1777, le fief wurtembergeois de Ramstein. A la Révolution, le baron Jean de Dietrich était l'un des plus riches propriétaires fonciers de l'Alsace; il n'en fallait pas davantage pour le désigner aux fureurs des Jacobins : le 7 septembre 1793, il fut incarcéré comme suspect; mais, plus heureux que son fils, il échappa à la guillotine, et ne mourut que le 1er janvier 1795, après avoir été rendu à la liberté.

Il avait eu quatre enfants, mais deux d'entre eux atteignirent seuls l'âge d'homme; ce sont :

1° Jean, né en 1746, capitaine de cavalerie au régiment *Royal-Allemand*, marié avec Louise-Sophie de Glaubitz (1768), dont il eut deux fils, qui moururent sans postérité, et deux filles : l'une, Louise-Sophie, épousa M. Scipion Perrier; l'autre, Amélie-Anne-Dorothée, née en 1778, † 1862, épousa M. de Sahune, inspecteur des forêts de la liste civile.

2° Philippe-*Frédéric*, qui suit.

VIII. Philippe-*Frédéric*, baron de Dietrich, né le 14 novembre 1748, avait à peine 20 ans quand il entra au sénat de Strasbourg. En 1773, il succéda à son père, démissionnaire en sa faveur, dans la charge de secrétaire-interprète de l'institution du Mérite militaire[2]. Six ans après, le 15 septembre 1779, il

---

1. Kneschke, *Adelslexicon*, t. II, p. 489. Quelques auteurs émettent l'opinion que Jean de Dietrich reçut alors le titre de *comte* d'Empire; mais nous n'avons trouvé aucune preuve à l'appui. Lui et ses descendants n'ont jamais porté que le titre de baron; pendant un certain temps, le baron Jean s'intitula, en vertu de lettres patentes du roi Louis XVI, de mai 1783, *comte du Ban-de-la-Roche*, en sa qualité de seigneur de cette terre, mais jamais il ne s'appela *comte de Dietrich*. (Cfr. *Almanach d'Alsace*, an. 1788, *Suppl.:* Liste des députés de la noblesse à l'assemblée provinciale d'Alsace.)

2. Cette charge conférait au titulaire le droit de porter la croix de l'ordre, «ainsi que les chevaliers». (Extrait du brevet original de nomination en date du 15 janvier 1773.)

reçut la commission de secrétaire général des Suisses et Grisons [1]. Métallurgiste distingué, Frédéric de Dietrich fut également nommé inspecteur des mines, forges et usines de la France, de la Corse et de l'Angleterre, et ses travaux lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences. Mais à la Révolution, des fonctions politiques vinrent l'arracher à ses études. Nommé commissaire royal en 1789, il devint, l'année suivante, lors de l'organisation des municipalités, le



Frédéric, baron de Dietrich, d'après une miniature appartenant à sa famille.

premier maire de la ville de Strasbourg. Le dévouement et la capacité hors ligne dont il fit preuve dans ce poste périlleux, ne purent le soustraire à la haine des partis extrêmes. Destitué au mois d'août 1792, et traduit, après une foule de péripéties douloureuses, devant le tribunal révolutionnaire, il monta sur l'échafaud, à Paris, le lendemain, 29 décembre 1793 [2].

1. Dans cette pièce, signée du roi, et dont l'original est sous nos yeux, M. de Dietrich est déjà qualifié baron.

2. M. L. Spach a raconté, dans une notice du plus vif intérêt, l'honorable et malheureuse carrière du premier maire de Strasbourg. (1 vol. in-8°, Berger-Levrault, 1857.)

Marié, le 11 novembre 1772, avec Louise-Sibylle OCHS, de Bâle, Frédéric de Dietrich laissait deux fils :

1° *FRÉDÉRIC*, qui suit.

2° *ALBERT*, né en 1776, † 1800, dont la veuve, Amélie, née PAULI, vit encore à Bückebourg.

IX. JEAN-ALBERT-*FRÉDÉRIC*, baron DE DIETRICH, « né le 31 août 1773[1], s'enrôla volontairement *le premier*, pour la formation du troisième bataillon de « volontaires du Bas-Rhin, au moment même où la patrie fut déclarée en danger, « au mois de mai 1792. Nommé sous-lieutenant au même bataillon, le 1er juillet « 1792 », il passa, trois mois après, « lieutenant de chasseurs à cheval dans la « légion de Kellermann, depuis 7e régiment de hussards, fit les campagnes de « 1792 et 1793, ...entra le premier au château de Carlsberg, à la tête de « l'avant-garde de la division de la Moselle, commandée par le général Landre-« mont....; fut forcé, comme ci-devant noble et fils d'un homme alors proscrit, « de quitter le service, le 18 octobre 1793, puis enfermé pendant onze mois. « Le 1er prairial an III, à minuit, il entra le premier, le sabre à la main, dans « la salle de la Convention nationale pour en chasser les factieux qui s'en étaient « rendus maîtres », ce qui lui valut sa réintégration dans ses fonctions militaires. « Il continua de servir, jusqu'au 20 vendémiaire an IV, comme capitaine de « dragons », mais fut forcé à cette époque, « par sa mauvaise santé », de donner sa démission. Il entra ensuite dans la carrière civile comme inspecteur forestier des îles et rives du Rhin dans les deux départements du Haut et du Bas-Rhin, devint, dans le département du Bas-Rhin, lieutenant de louveterie et membre du conseil général, et mourut prématurément, le 3 février (*al.* le 6 mars) 1806, à l'âge de 32 ans.

Il avait épousé, à Colmar, en l'an V, Louise-Amélie DE BERCKHEIM, de *Schoppenwihr* (née en 1776, † 1855), dont il eut quatre enfants :

1° OCTAVIE-ÉLISE-*AMÉLIE*, née le 7 janvier 1799, mariée, le 12 mai 1818, au baron Guillaume DE TÜRCKHEIM; morte le 10 janvier 1854.

2° SOPHIE-*CAMILLE*-FANNY, née le 15 janvier 1800, † 8 novembre 1836.

3° *ALBERT*-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, qui suit.

4° JEAN-SIGISMOND-*EUGÈNE*, né le 14 octobre 1803, ancien membre de la chambre des députés, marié avec Virginie MATHISS, dont il a une fille LOUISE-*AMÉLIE*, née le 27 juin 1841, qui a épousé en 1866 le baron Édouard DE TÜRCKHEIM.

---

1. Les passages entre guillemets sont textuellement extraits de l'*État des services militaires* de Jean-Albert-Frédéric Dietrich. Strasbourg, 10 janvier 1806. (Archives de la famille.)

X. *ALBERT*-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, baron DE DIETRICH, chef actuel de la famille, propriétaire des forges et usines de Niederbronn, Jægerthal, Reichshoffen, Mouterhouse, etc., membre de la Légion d'honneur, du Consistoire supérieur de l'Église de la confession d'Augsbourg et du conseil général du Bas-Rhin, est né le 12 janvier 1802. Il a épousé, en premières noces, Wilhelmine-Fanny-Éléonore-*Octavie*, fille de Frédéric, baron DE STEIN DE NORDHEIM et d'Octavie de Berckheim (sœur aînée de Mme Frédéric de Dietrich), née en 1802, † 1839, dont il a eu quatre enfants :

1° HENRIETTE-AMÉLIE-OCTAVIE, née le 20 février 1829, † le 1er août 1829.

2° AMÉLIE-*FANNY*, née le 17 août 1830.

3° *ALBERT*-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 31 août 1831, marié, le 17 juillet 1856, à *Sophie*-Euphrosine-Amélie, fille de Henri, baron *von und zu* DER TANN, et de Sophie de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, dame de l'ordre bavarois de Thérèse, antérieurement chanoinesse à Waitzenbach en Franconie, dont quatre enfants :
- *a*) *AUGUSTA*-FANNY-AMÉLIE, née le 14 mars 1860.
- *b*) *ALBERT*-LOUIS-EUGÈNE, né le 26 août 1861.
- *c*) DOMINIQUE-RODOLPHE-CHARLES, né le 20 décembre 1863.
- *d*) ANNA-JENNY-BERTHA, née le 28 août 1865, † le 13 juin 1866.

4° HENRIETTE-*ADÈLE*-OCTAVIE, née le 13 février 1833, mariée, en 1852, avec le baron Henri DE BLONAY[1], dont sept enfants :
- *a*) *FRÉDÉRIC*-ALBERT, né le 18 juillet 1853, † le 16 juin 1858.
- *b*) *AYMON*-HENRI-EUGÈNE, né le 29 août 1854.
- *c*) *ROBERT*-ÉMILE-HENRI, né le 6 février 1856.
- *d*) *SIGISMOND*-ÉDOUARD, né le 25 novembre 1857.
- *e*) OCTAVIE-CAROLINE-*JEANNE*, née le 16 août 1859, † le 22 octobre 1860.
- *f*) *ÉTIENNE*-ALBERT, né le 27 avril 1861.
- *g*) *OCTAVIE*-ANNA-ZOÉ, née le 21 janvier 1864.

---

1. La maison de BLONAY est mentionnée déjà dans le onzième siècle comme l'une des plus puissantes des bords du lac Léman. Dans un acte authentique de 1108, AMÉDÉE DE BLONAY, avoué de l'abbaye de Saint-Maurice, paraît avec le titre de ***princeps laicorum***, ce qui indique suffisamment le rang élevé qu'il occupait dans la contrée. VAUCHER DE BLONAY prit la croix en 1216 et mourut en Palestine. PIERRE DE BLONAY bâtit, en 1170, le château qui porte son nom au-dessus de Vevey, et qui est encore la propriété de ses descendants. La seigneurie de Blonay, titrée de baronnie, jouissait du droit de haute, moyenne et basse juridiction. Ses possesseurs avaient encore d'autres domaines dans le Chablais et le pays de Vaud, et ont été alliés à toutes les familles les plus distinguées des alentours, les comtes de Genève, de Neuchâtel, de Gruyère, de Grandson, etc. Vers l'an 1300, deux frères formèrent les deux branches de la famille, dont l'une resta fixée dans le pays de Vaud, tandis que l'autre s'établit en Savoie, au château de Saint-Paul. La première embrassa la Réforme à l'époque de la conquête bernoise. La seconde habite encore la Savoie et une partie en est devenue française par suite de l'annexion de ce pays à la France : antérieurement, d'ailleurs, plusieurs sires de Blonay avaient servi et même possédé des seigneuries en France.

Les BLONAY de Vaud portent ***de sable semé de croix recroisetées au pied fiché d'argent, au lion d'or brochant sur le tout.***

Le 24 juillet 1840, M. Albert de Dietrich a épousé la sœur de sa première femme, Adélaïde, baronne DE STEIN (née en 1813, † 1858), qui lui a donné cinq enfants :

5° *CHARLES*-FRÉDÉRIC, né le 2 septembre 1841.

6° AMÉLIE-LOUISE-*OCTAVIE*, née le 1er octobre 1842, mariée, le 15 juin 1863, à M. Léon DE JOANNIS [1].

7° *EUGÈNE*-DOMINIQUE, né le 9 octobre 1844.

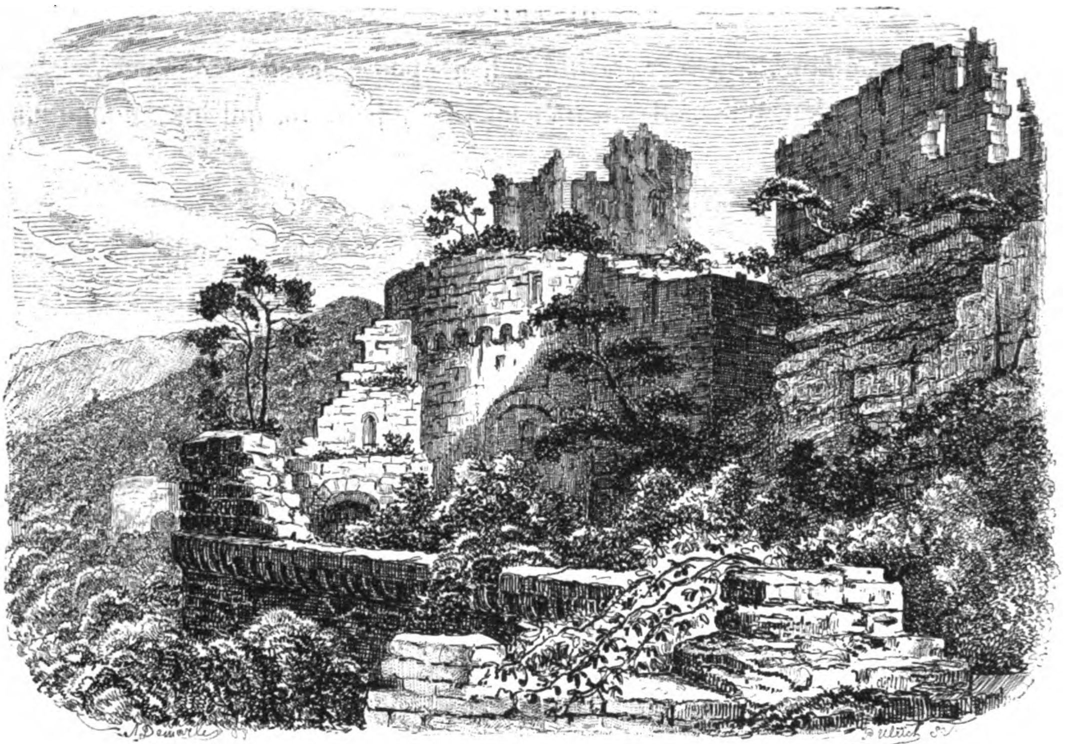
8° *MARIE*-AMÉLIE, née le 13 février 1847.

9° *FRIEDA*, née le 21 juillet 1850.

SOURCES : REICHARD, *Geneal. und Wappen der vornehm. bürg. Geschl.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; *arbres généal.*, *diplômes et documents mss. divers*, extraits des archives de la famille; L. SPACH, *Notices* sur DOMINIQUE DIETRICH et FRÉDÉRIC DE DIETRICH; *Alman. d'Alsace* et *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, etc.

2. M. DE JOANNIS, directeur des forges de Mouterhouse (Moselle), appartient à l'ancienne famille ducale des GIOVANNI, de Messine, dont une branche, obligée de quitter la Sicile, au dix-septième siècle, et réfugiée en Bretagne, francisa son nom. Plusieurs de ses ancêtres ont depuis servi dans la marine, et vécu plus ou moins longtemps à l'île de France. Aujourd'hui la famille est établie en Vendée, au château de la Gambretière. Ses armes sont *d'argent à la plaine de sinople, surmontée de trois épis de même soutenus par deux lions affrontés de gueules, l'écu* (ovale) *timbré d'une couronne de marquis*.





Château de Schœneck.

DÜRCKHEIM.

(ECKBRECHT DE DÜRCKHEIM-MONTMARTIN.)

ANCIENNES ARMES.

D'or à deux arcs de gueules sans corde, posés en pal et adossés, l'écu timbré d'un casque de tournoi, cimé d'un vol fermé aux couleurs des armes.

ARMES ACTUELLES.

ÉCARTELÉ : aux 1er et 4e, d'argent, à deux arcs de sable, sans corde, joints ensemble, posés en pal et adossés, qui est DE DÜRCKHEIM; aux 2e et 3e, d'argent treillissé de gueules, et un chef échiqueté de deux traits de gueules et d'or, qui est DU MAZ MONTMARTIN [1], l'écu timbré d'une couronne de comte, surmontée de trois casques de tournoi, couronnés.

---

1. Cfr. *Handbuch der græflichen Hæuser*, Gotha, 1855; HEFNER, *Siebmacher's Wappenbuch*, t. II, 1re partie, Nuremberg, 1856. Les armes de la famille de Dürckheim, toutes simples qu'elles soient, ont été blasonnées de

Cimiers : au milieu, un vol d'argent fermé et chargé des arcs de sable de la maison de Dürckheim ; à dextre et à sénestre, une plume d'argent entre deux plumes de gueules.

Supports : deux lions d'or.

La famille Eckbrecht de Dürckheim est ancienne et illustre : dès 1164, on trouve quelques-uns de ses membres châtelains (*Burgmænner*) de Haguenau, et, sur la fin du même siècle, Ulrich et *Algotus de Turencheim*, chevaliers, sont mentionnés comme témoins dans des actes authentiques. En 1247, Conrad *de Türckheim*, écolâtre, puis doyen du chapitre de Worms, fut élu évêque de cette ville, ce qui supposait, à cette époque, une noblesse bien établie et de vieille date ; de plus, Louis et Jean assistent à des tournois dès 1337 et 1374.

Dans l'origine et jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, le nom de Dürckheim s'est écrit indifféremment avec un *D* ou un *T*, comme celui de la ville qui paraît avoir été le berceau de la famille[1]. Depuis, le *D* a prévalu. Eckbrecht, primitivement un prénom, de même que Alheim, devint bientôt un véritable nom de famille, porté indistinctement par tous les hommes et toutes les femmes de la maison de Dürckheim. Il l'est encore maintenant à ce titre.

La filiation de la maison de Dürckheim, établie d'après des documents authentiques : contrats, lettres d'investiture, actes de mariage, etc., remonte à Heinicke, qui vivait au commencement du quatorzième siècle, et se poursuit sans interruption jusqu'à nos jours.

FILIATION.

I. Heinicke épousa, en 1338, Marguerite, fille de Merkel de Haslach, et en eut quatre fils :

1° Henri, qui épousa Catherine de Windstein, et conclut, en 1389, avec le comte palatin Robert une paix castrense (*Burgfrieden*), à Vieux-Windstein ; il reçut en 1406, de l'abbé de Wissembourg une partie de Kalstadt, et de Boëmond d'Ettendorf la seigneurie de Schœneck (Frœschwiller, Grossteinhausen, Kleinsteinhausen, etc.).

---

deux ou trois manières différentes, les meubles dont elles sont chargées pouvant effectivement représenter, suivant qu'on les considère, divers objets. L'*Armorial de la Généralité d'Alsace* porte, p. 51, n° 96 : *diapré d'argent à deux fusils de Bourgogne de sable, vidés, confrontés, joints ensemble et posés en pal,* et p. 346, n° 110 : *d'argent à deux arcs de sable sans corde, posés en pal et joints ensemble.* M. Ravenez (trad. de Schœpflin, t. V, p. 785) blasonne, d'après Hertzog : *d'argent à deux cornières de sable, jointes ensemble et mises en pal, adossées, hérissées aux quatre bouts.*

1. Dürckheim *an der Haardt*, dont le nom s'est écrit dans le cours des siècles *Düringheim*, *Türingheim*, *Dürinckheim*, *Dorckheim*, *Türckheim*, *Dürckheim*, etc. (Voy. Tolner, *Hist. palat.*, p. 25 ; *Cod. dipl.*)

2° HARTWIG, qui suit.
3° ALHEIM.
4° HEINICKE.

II. HARTWIG reçoit, en 1375, des fiefs du comte de Linange. De son mariage avec une fille de Hermann DE MONTFORT naissent plusieurs fils[1] :

1° HENRI, pasteur (*sic*), à Wasselonne.
2° ECKBRECHT, chevalier.
3° ALHEIM.
4° HARTWIG, *le Vieux*.
5° HENCHEN (ou *Hanemann*), qui est considéré comme l'auteur de la maison de Türckheim d'Altdorf. (Voy. *ce nom*.)
6° HARTWIG, *le Jeune*, auteur d'un rameau qui s'éteignit au seizième siècle.
7° CUNON, qui suit.

III. CUNON épouse, en 1423, Marguerite, fille de Jean VON DER WEITENMÜHLE et de Marguerite d'Engasten (*Engass*); il est l'auteur de la ligne encore aujourd'hui florissante. A partir de Cunon, la généalogie de la famille s'appuie constamment sur les actes de mariage originaux. Ses enfants sont, entre autres :

1° HENRI, qui suit.
2° ELSA, mariée à Pallas SCHLÜDERER DE LACHEN.
3° GŒTZE, mariée à Conrad-Didier DE RATHSAMHAUSEN (1452).
4° CATHERINE, mariée à Albert DE MORSCHHEIM.

IV. HENRI fut investi, en 1471 et 1494, des fiefs impériaux que son père avait déjà possédés à Haguenau. C'est lui (ou son père) qui acheta, en 1464, de l'abbaye de Sainte-Walpurge, le village de Nehwiller. De sa femme, *N.* DE RAMBERG, naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels :

1° WOLF, qui suit.
2° DOROTHÉE, mariée à Frédéric STEINHÆUSER DE NIEDENFELS.
3° GERTRUDE, qui épousa Philippe SCHLÜCHTERER (*Schlichter*) D'ERPFENSTEIN.

V. WOLF épousa : 1° Agathe, fille de Philippe SCHLÜCHTERER D'ERPFENSTEIN et d'Élisabeth Steinhæuser de Niedenfels (1507); 2° Catherine, fille de Philippe DE MENTZINGEN et d'Anne Gœler de Ravenspurg (1522), et veuve de *N.* Kranich de Kirchheim. Du premier mariage sont issus :

---

1. Extrait d'une quittance donnée par les sept fils de Hartwig *Eckbrecht de Dorenkeim* au comte Émich de Linange, le quatrième dimanche après la Saint-Jean-Baptiste 1415.

1° CUNON, qui suit.
2° ANNE, mariée à Adrien DE MITTELHAUSEN.

Les enfants du second lit sont, entre autres :

3° MARIE-JACOBÉE, mariée 1° à Louis DE DALBERG, 2° à Jean DE FLECKENSTEIN.
4° ÉLISABETH, mariée à Guillaume KRANTZ DE GEISPOLSHEIM.

Wolf reçut, pour la première fois, en 1521, de Charles-Quint, la dignité héréditaire de *Burgvogt* impérial de Haguenau; il mourut en 1535. Ses descendants continuèrent à en être investis par les empereurs, puis par les rois de France, jusqu'à la Révolution.

VI. CUNON, IIe du nom (✝ 1555), se mit au service de l'électeur palatin et fut successivement bailli à Lautern et *Burgvogt* à Alzey. Il épousa : 1° en 1533, Marguerite (✝ 1552), fille de Frédéric DE STOCKHEIM, vidame dans le Rhingau et grand-prévôt du tribunal équestral de Lorch, et d'Irmelinde de Karben dont il eut cinq enfants, entre autres :

1° PHILIPPE, marié, en 1564, avec Amélie DE BRANDT, mort l'année suivante, sans postérité.
2° MARIE, qui épousa Jean DE WELLWART.
3° BARBE, mariée, en 1561, à Bourcard DE WOLLRATH, puis à Jean-George DE WELLWART (1567).
4° MARGUERITE, mariée, en 1576, à Évrard ADELMANN D'ADELMANNSFELDEN.

2° En 1554, une dame d'honneur de la princesse palatine Dorothée, épouse de l'électeur Frédéric, Catherine, fille de René BLICKER DE ROTHENBURG et de Dorothée de Fleckenstein. De cette union naquit un fils unique, qui suit.

VII. CUNON, IIIe du nom, grand-veneur de l'électeur palatin, fut marié deux fois : 1° en 1581, avec Anna, fille de Jean LANDSCHAD DE STEINACH, grand-maréchal de l'électeur palatin, et de Félicité de Bœdingkheim, dont il eut sept enfants, entre autres :

1° HENRI, qui, marié trois fois, ne laissa point de postérité.
2° JEAN-WOLF, qui suit.
3° BARBE-FÉLICITÉ, mariée, en 1605 (*al.* 1603), à Jean-Adam VOGT DE HUNOLSTEIN.
4° AGATHE, mariée, en 1631, à Jean-Frédéric SCHENCK DE SCHMIDBOURG.

2° Avec Marie, fille de George DE STERNFELS et d'Ursule-Marguerite de Helmstædt (1604), veuve de Frédéric Landschad de Steinach.

VIII. JEAN-WOLF (✝ 1636), gouverneur du comte palatin Jean-Casimir (père du roi de Suède Charles X), épousa, en 1620, Véronique (✝ 1661), fille de Frédéric DE FLECKENSTEIN et d'Ursule de Windeck, dont il eut dix enfants. Trois d'entre eux survécurent seuls.

1° ANNE-URSULE, mariée, en 1647, à Philippe-Jacques WALDNER DE FREUNDSTEIN.
2° WOLF-FRÉDÉRIC, qui suit.
3° JEAN-HENRI, né en 1636, général au service de Wurtemberg, puis de Hesse-Darmstadt, commandant de Giessen, marié, en 1704, à Sophie-Christine-Charlotte, fille de Louis, baron DE STEIN *an der Lahn*, et mort, en 1707, sans postérité.

IX. WOLF-FRÉDÉRIC, né en 1622, ✝ 1698, seigneur de Schœneck et Frœschwiller, lieutenant-colonel au service de l'électeur palatin, gouverneur, pour ce prince et pour le margrave de Bade, du comté de Sponheim, fut chassé, en 1677, par les troupes françaises, de ses possessions alsaciennes, et ne les recouvra qu'à la paix de Nimègue. Il épousa: 1° en 1659, Anne-Philippine, fille de Jean-Philippe DE DETTLINGEN et d'Anne-Élisabeth de Welschenængsten de Bernkott, qui mourut en couches, en 1660.

2° En 1662, Madeleine-Catherine, fille d'Othon-Philippe VOGT DE HUNOLSTEIN, grand-écuyer de l'électeur de Trèves, et de Sophie-Barbe de Degenfeld, qui mourut en 1671, après lui avoir donné cinq enfants, entre autres :

1° WOLFGANG-PHILIPPE-HENRI, qui suit.
2° MARIE-SIDONIE, née en 1665, mariée à *N.* DE BREUNINGHOFEN.

3° En 1676, Sidonie-Wilhelmine, fille du colonel Philippe-Guillaume SCHENCK DE SCHMIDBOURG et de Marie-Élisabeth de Fleckenstein.

4° En 1692, Anne-Élisabeth, fille de Henri-Bourcard DE MALTITZ, grand-maître des forêts au service de Nassau, et de Dorothée-Sophie de Wolframsdorf.

Wolf-Frédéric fit, dès 1664, des démarches pour obtenir l'inscription de sa famille dans la matricule de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace; mais cette inscription, retardée par l'opposition du comte de Hanau, n'eut lieu qu'en 1699.

X. WOLFGANG-PHILIPPE-HENRI, né en 1663, épousa, en 1694, Christine-Dorothée, fille de Frédéric-Louis WALDNER DE FREUNDSTEIN et de Marie-Cordula de Rothschütz. Il en eut une fille et trois fils, lesquels héritèrent, en 1716, de propriétés importantes en suite du testament fait à leur profit par le frère de leur grand'mère, Ernest-Louis Vogt de Hunolstein. Les enfants de Wolfgang sont :

1° Chrétien-Frédéric, auteur de la branche actuellement existante.
2° Ernest-Louis, mort célibataire.
3° Jeanne-Hélène, née en 1705, mariée à Louis-Frédéric de Berckheim.
4° Philippe-Louis, né en 1708, marié: 1° en 1728, à Françoise de Steincallenfels, dont il eut:
a) Charlotte, qui épousa le président de Rotzfeld.
b) Chrétien-Charles, chambellan et maréchal-des-logis du duc de Wurtemberg, qui, de son union avec Louise-Amélie Bock de Blæsheim, n'eut qu'une fille, mariée au comte Charles-Frédéric-Jean de Dürckheim-Montmartin. (Voy. ci-dessous, XIII[e] génération.)

2° Avec Louise-Sophie de Berlichingen-Rossach, dont il eut trois filles :

a) Julie-Henriette-Émilie, mariée au capitaine Charles-François-Frédéric de Haindel.
b) Marie-Victoire, mariée, en 1813, à M. Fr. Michel Martin, alors capitaine de hussards.
c) Françoise, mariée à M. de Strauss, qui ajouta à son nom ceux d'*Eckbrecht de Dürckheim*, et eut d'elle trois fils, dont l'un, Hercule-Eugène-Grégoire, né en 1790, † 1864, est connu comme entomologiste.

XI. Chrétien-Frédéric, chambellan de l'électeur de Mayence, né en 1700, † 1774, épousa, en 1722, Dorothée-Jeanne-Christine, fille de Jean-Chrétien, baron de Winzingerode, et d'Ursule (*al.* Rosine)-Catherine de Wolfskehl, dont il eut cinq fils et deux filles[1] :

1° Louis-Charles, qui suit.
2° François-Chrétien, chambellan à la cour de Saxe-Weimar, gouverneur des princes Charles et George de Saxe-Cobourg-Meiningen, marié, en 1780, avec Anne-Sophie-Frédérique, fille de Frédéric de Marschall, dit *Greiff*, premier écuyer du duc de Saxe-Hildburghausen, et de Henriette-Auguste de Wurmb.
3° Chrétien-Frédéric, colonel d'infanterie au service de France, chevalier du Mérite militaire.
4° Frédéric-Charles, chambellan du duc de Saxe-Gotha (1780), tué à la bataille d'Iéna.
5° Chrétien-Théophile, capitaine au service de France, assassiné en 1764.
6° Caroline-Jeanne-Louise-Marie, mariée à Chrétien-Henri de Salm, seigneur de Steinbach, Bodelshofen, etc.
7° Louise-Christine-Henriette, mariée, en 1773, à Charles-Gédéon de Saint-Clair (*Sinclair ?*), alors colonel de *Royal-Suède*.

1. D'après Walch, il n'aurait eu que quatre fils; nous indiquons le cinquième fils et les deux filles d'après M. Müller.

XII. Louis-Charles, né en 1733, conseiller aulique, chambellan, conseiller d'État, ambassadeur de Wurtemberg à Vienne et à Ratisbonne, chevalier de Saint-Hubert, reçut, le 3 septembre 1764, de l'empereur François Ier, le titre de comte d'Empire, pour lui et ses descendants. Cinq ans après, il épousa Frédérique-Louise, fille du fameux ministre wurtembergeois, Frédéric-Samuel du Maz, baron, puis comte de Montmartin (4 juillet 1769), et prit, d'après la volonté de son beau-père, dernier représentant de sa race († 1778), le nom et les armes de *Montmartin*. Il mourut, le 1er août 1774, laissant un seul fils, qui suit.

XIII. Charles-Frédéric-Jean, né en 1770, † 1836, chambellan suédois et wurtembergeois, épousa son arrière-cousine Louise-Amélie de Dürckheim, de *Frœschwiller*, dont il eut une nombreuse postérité. Plusieurs de ses enfants vivent encore aujourd'hui et continuent la famille en France, en Allemagne et en Suède; nous citerons parmi eux:

1° George-Frédéric-Guillaume-*Alfred*, qui suit.

2° *Gustave*, né le 17 mars 1802, chambellan du roi de Suède, marié, le 7 mai 1838, à *Aurore*-Charlotte de Graberg, fille adoptive du comte Jacques Graberg de Hemsö, dont:

- a) *Adolphe*-Maximilien-Jean-Louis-Jacques-Othon-Cunon, né le 18 février 1839, officier d'artillerie au service de Prusse.
- b) Élisabeth-Léontine-*Louise*-Ida-Olavine, née le 3 octobre 1844, mariée, en 1866, à Florence, à Louis d'Orsini.

3° *Charlotte*, née le 25 février 1803, mariée, en 1823, au comte Maximilien-Frédéric-*Christophe*-Martin de Degenfeld-Schomberg; morte en 1831.

4° Othon, né le 23 juillet 1804, chambellan de l'empereur d'Autriche, marié, en 1843, avec Miss Emma Uhde, dont il a deux filles:

- a) Auguste-Alexandrine-Amélie-Caroline, née le 21 novembre 1844.
- b) Mélanie-Pauline-Élisabeth-Louise, née le 4 juillet 1847, dame de l'ordre bavarois de Thérèse.

5° *Ferdinand*-Félix-Charles, né le 8 juillet 1811, ancien préfet, inspecteur général des lignes télégraphiques françaises, officier de la Légion d'honneur, représentant de la famille Eckbrecht de Dürckheim en France, marié: 1° en 1834, avec Mathilde, fille du baron Frédéric de Türckheim et de la comtesse Frédérique de Degenfeld-Schomberg, morte en 1847; 2° en 1848, avec Françoise (*Fanny*)-Joséphine-Auguste, sœur de sa première femme. Il a, du premier lit:

- a) Charles-Frédéric-*Edgard*, né le 11 mai 1836, officier au 2e régiment de lanciers.

Et du second lit:

- b) Wolf-Frédéric, né le 14 décembre 1849.

c) Cunon-Érasme, né le 13 novembre 1852.
d) Ferdinand-Albert, né le 19 février 1854.

XIV. George-Frédéric-Guillaume-*Alfred*, comte Eckbrecht de Dürckheim-Montmartin, né le 11 août 1794, chambellan et ancien grand-maître de la cour de S. M. la reine Thérèse de Bavière, est aujourd'hui le chef de la maison (1865) et réside habituellement à Steingaden (Haute-Bavière). De son mariage avec *Sophie*-Albertine-Dorothée-Éléonore, princesse d'Œttingen-Wallerstein (3 juin 1821), dame du palais de S. M. la reine Marie de Bavière, sont issus :

1° Charles, né le 21 février 1822, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière, marié, en 1849, à la comtesse Alexandrine Toll, dont il a:
a) Alfred-Charles-Nicolas-Alexandre, né le 21 juillet 1850.
b) Olga-Caroline-Sophie, née le 21 décembre 1854.
c) Frédéric-George-Michel-Marie, né le 10 mars 1858.
d) Sophie-Marie-Thérèse-Élisabeth, née le 30 juin 1859.
e) Élisabeth-Alexandrine-Olga-Hélène, née le 29 mars 1864.
2° *Frédéric*-Guillaume, né le 25 février 1823, chambellan et aide de camp de l'empereur d'Autriche, marié, le 28 avril 1862, avec Marie-*Françoise*, comtesse d'Althann, dont il a:
a) Marie-Sophie-Juliane-Béatrix, née le 11 avril 1863.
b) Anne-Marie-Élisabeth, née le 26 mai 1864.
3° Thérèse, née le 14 juin 1824, dame de la cour de feu la princesse Luitpold de Bavière, dame de la Croix étoilée, etc.
4° Ernest, né le 17 février 1832.
5° Othon, né le 30 novembre 1833.

Sources: Walch, *Geneal. Gesch. des græfl. und Rfreihrl. Eckbrecht von Dürckheimischen Geschl.*, 1787; *Handbuch* de Gotha, p. 187; Hertzog, liv. VI, p. 239; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, § 566 et *passim;* Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 137; *Græfl. Taschenbuch* de Gotha; Humbracht, *Stamm-Tafeln der Rheinisch. Rittersch.*, tab. 136, etc.

EGGS.

ARMES.

De gueules à un bouc d'argent, contourné, passant sur une montagne à trois coupeaux du même, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : Un homme sans bras, à mi-corps, issant du casque, vêtu de gueules, ayant au cou une collerette d'argent et sur la tête un bonnet à l'antique de gueules, retroussé d'argent[1].

La famille d'Eggs est une ancienne famille noble d'origine souabe, que l'on trouve dans des temps fort reculés à Bâle, ou dans les contrées environnantes, la Haute-Alsace, la Suisse et surtout la ville de Rheinfelden. Elle tirerait son nom, d'après Moréri, des châteaux d'Éguisheim, *die drey Eggsen;* toutefois cette étymologie est fort sujette à caution.

Si l'on en croit la *Suevia ecclesiastica,* la famille d'Eggs pourrait revendiquer l'honneur d'avoir donné à l'Église le pape Léon IX, mort en 1054. Nous devons faire également nos réserves à ce sujet : Léon IX appartenait à la maison des comtes d'Éguisheim; et les d'Eggs ne paraissent pas descendre de cette maison. Ce qui est établi par un autre ouvrage recommandable, *Basilia*

1. Extrait d'une copie authentique des lettres patentes conférant la noblesse à Louis Eggs (23 août 1592).

sacra (fol. 155), c'est que, dès le onzième siècle, leur famille comptait parmi les plus honorables des environs de Bâle, que dans les siècles suivants elle rendit souvent d'importants services aux empereurs et aux archiducs d'Autriche, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, et qu'elle dut à ces services son élévation à la noblesse, ainsi que l'investiture de divers fiefs et seigneuries, notamment du château de Megtberg et du village de Mülhausen avec ses dépendances.

Celui des EGGS qui reçut la noblesse le 23 août 1592, LOUIS, était conseiller de l'archiduc Ferdinand, lieutenant et premier bailli de la seigneurie de Rheinfelden. Marié avec Vérène WENTZ, de Bâle, il en eut deux filles et onze fils, dont sept parvinrent au doctorat ou à la licence en théologie, en droit ou en médecine. On cite, parmi eux: FRÉDÉRIC D'EGGS, conseiller et médecin de l'archiduc Léopold, qui eut l'honneur de loger ce prince chez lui avec toute sa cour, et reçut, en récompense de son mérite, Megtberg et Mülhausen; JEAN-JACQUES, jurisconsulte éminent et conseiller de l'archiduc Maximilien, gouverneur du Tyrol; JEAN-ULRICH, docteur en droit, bailli de Mœrsperg, conseiller du prince-évêque de Constance.

Plus tard, la famille d'Eggs produisit: LOUIS, docteur en théologie, prévôt de la collégiale de Thann, chanoine de Rheinfelden; JEAN-IGNACE, qui se distingua comme missionnaire en Orient et fut reçu chevalier du Saint-Sépulcre, † 1702; LÉONARD, docteur en théologie, chapelain de la cour du roi Ferdinand II, recteur à Wœlflisweil, † 1627; JEAN-GASPARD, capitaine dans l'armée de Tilly, tué devant Leipsick, en 1631; JOSEPH, qui servit sous Pappenheim et périt à Lützen, en 1632; JEAN-ADOLPHE, enseigne, † 1714, en mer, etc.

Ses représentants actuels en Alsace sont, à part M. ALEXIS D'EGGS, qui appartient à une branche collatérale:

1° JOSEPH-PHILIPPE-EUGÈNE D'EGGS, chef actuel de la famille, né le 20 avril 1806, docteur en médecine, ancien vice-président de la Société de médecine du Bas-Rhin, médecin en chef des prisons civiles, chevalier de la Légion d'honneur, décoré du Nichan-Iftikar de Tunis, marié, le 11 juin 1835, à Julie FARNY, dont il a deux enfants :

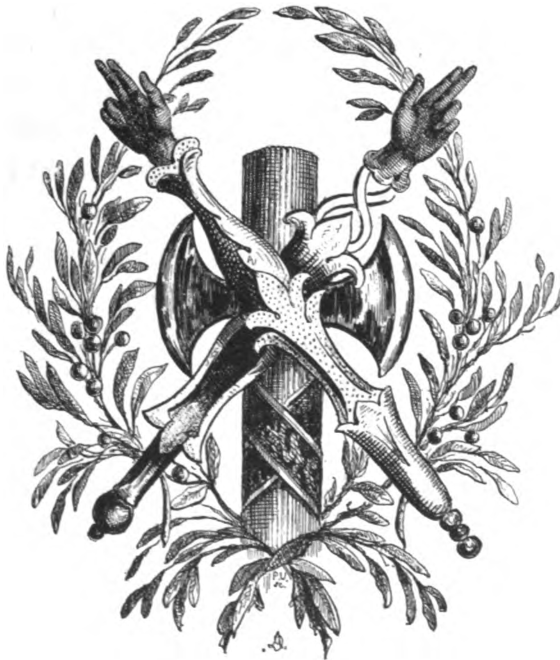
1° JULIE-BERTHILDE-*ÉLISE*, née le 11 mars 1836, mariée, le 19 juillet 1854, à M. Joseph-Claude-Dominique MÉDONI, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Nichan-Iftikar.

2° LOUIS-EDMOND-*LÉONARD*, né le 10 novembre 1839, capitaine de cuirassiers.

2° MARIE-ANTOINE-JOSEPH D'EGGS, né le 11 octobre 1809, colonel de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur, décoré des médailles de Savoie et d'Italie, marié, le 3 juin 1840, à Élise MAIRE.

Il y avait, en 1856, un major au 14e régiment d'infanterie autrichienne, JEAN EGGS DE RHEINFELDEN, qui jouissait de la noblesse autrichienne héréditaire, et qui appartient probablement à une autre branche de la même famille.

SOURCES: MORÉRI, *Supplément au Dictionnaire historique*, Bâle, 1745, t. II, p. 624; *Suevia ecclesiastica*, art. RHENOFELDA, p. 714 et suiv.; *Documents manuscrits* provenant des archives de la famille; KNESCHKE, *Adelslexicon*, 1863, t. III, p. 39.



EPTINGEN.

ARMES.

D'or à une aigle de sable couchée en fasce, la tête mouvante du flanc dextre de l'écu[1], ledit écu timbré d'un casque de chevalier, couronné d'or et orné de lambrequins de sable semés de cœurs, d'or.

CIMIER : un plumail de dix plumes de sable 1, 2, 3 et 4, chargées chacune d'un cœur d'or.

La famille D'EPTINGEN, qui appartient au moins autant à l'évêché de Bâle qu'à l'Alsace, prend son nom d'un village situé dans le Sisgau. Elle était déjà illustre dans les annales du pays rauraque, au milieu du treizième siècle, où elle formait des branches nombreuses, se distinguant tant par leurs surnoms que par le cimier de leurs armes.

En 1189 vivait GODEFROI D'EPTINGEN, chevalier.

En 1252, MATHIAS D'EPTINGEN, chevalier, possédait le château de *Blochmont*. Ce château, qui donna son nom à l'un des rameaux de la famille, fut brûlé, en 1449, par les Bâlois, qui avaient à se plaindre du chevalier HERMANN D'EPTINGEN;

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 274, nº 264: armes de WOLFGANG D'EPTINGEN, écuyer, seigneur d'Oberhagenthal, et de HENRI D'EPTINGEN, écuyer. L'*Armorial*, p. 376, nº 12, donne à BARBE D'EPTINGEN, femme de Rodolphe de Reichenstein, écuyer, des armes qui ne sont celles ni des Eptingen ni des Reichenstein : *d'argent à une bande de sable chargée de trois étoiles d'or*. (Cfr. SIEBMACHER, t. Ier, pl. 197.)

et le territoire en fut vendu en 1529, moyennant 2,400 florins, à la maison d'Autriche.

En 1262, GODEFROI D'EPTINGEN était *Vogt* de Bâle.

En 1274, le chevalier MATHIAS devint bourgmestre de Bâle. La même dignité fut conférée dans la suite à plusieurs de ses descendants.

En 1280, le chevalier JEAN habitait *Liestal.*

En 1293 vivait le chevalier GODEFROI, dit *de Wildenstein.*

En 1295 vivait le chevalier HENRI, dit *de Ziffen*[1].

Au quatorzième siècle, on trouve les chevaliers JEAN, dit *Puliant* (1315), HENRI, de *Blochmont* (1329), HENRI, de *Huningue* (1330); JEAN, dit *Spengle* (1341), qui tenait de Berthold, évêque de Strasbourg, une cour féodale à Rouffach; CONRAD, dit *Brattler* (1369). A cette époque, « HENSELIN, PULIANT, CUNTZMANN et HEINTZMANN » reçoivent des fiefs du duc Rodolphe. En 1369, Puliant meurt laissant deux fils, HENRI et PIERRE-PULIANT, et une fille, nommée ADÉLAÏDE, qui épousa Jeinthée DE RATHSAMHAUSEN. A la même époque, une d'Eptingen était abbesse d'Œlsberg. Un siècle après, SUSANNE D'EPTINGEN fut élue abbesse d'Andlau, et mourut en 1479. MARIE-BÉATRIX obtint la même dignité († 1666).

Vers 1460, le chevalier HERMANN D'EPTINGEN se distingua au service de Sigismond d'Autriche et devint son landvogt dans l'Alsace supérieure. C'est vraisemblablement Hermann qui, en 1465, fit oblation à la maison d'Autriche de Oberhagenthal et Niederhagenthal, précédemment acquis par sa famille des comtes de Thierstein. Les Eptingen possédaient, en outre, les alleux de Neuwiller et d'Oberdorf.

L'un d'entre eux commandait la cavalerie suisse à la bataille de Granson, en 1475.

Ils étaient représentés, à la fin du quinzième et au seizième siècle, par BERNARD, LUDMANN, THÜRING, HERMANN, IIe du nom, presque tous chevaliers.

En 1549, SIGISMOND devint commandeur de l'ordre Teutonique à Rouffach et à Kaysersberg.

Au dix-huitième siècle, FRANÇOIS-HENRI D'EPTINGEN épousa Anastasie DE REINACH.

Son fils, CONRAD-ANTOINE, s'unit à Jeanne-Catherine-Jacobée, fille de François-Frédéric DE RAMBSCHWAG et de Marie-Victoire de Ramsching, dont il eut un fils, FRANÇOIS-JOSEPH-PIERRE, qui suit.

---

1. On peut trouver dans SCHŒPFLIN les noms d'autres chevaliers d'Eptingen, mentionnés à la même époque dans des actes authentiques (trad. Ravenez, t. V, p. 744).

François-Joseph-Pierre contracta mariage avec Marie-Françoise-Thérèse, fille de François-Ignace-Conrad d'Andlau et de Marie-Éléonore-Sophie-Jeanne de Reinach.

Leur fille, Marie-Anne-J.-Fr.-Thérèse, épousa Joseph de Ferrette.

A la même époque, quatre barons d'Eptingen faisaient partie de l'ordre Teutonique, tandis que d'autres servaient dans les régiments suisses à la solde de la France : François et Jean-Baptiste y parvinrent au grade de maréchaux de camp; le dernier était, en outre, commandeur de l'ordre Teutonique et remplaçait le grand-maître à Mergentheim[1].

Il ne restait plus alors que deux branches, celle de *Neuwiller* et celle de *Hagenthal.*

Les barons d'Eptingen, déjà remarquables par l'antiquité de leur race et par les fonctions importantes qu'ils remplirent, rehaussèrent encore l'éclat de leur nom en s'unissant aux plus illustres familles de la Haute-Alsace.

Leurs principales alliances sont avec les Andlau, les Degelin de Wangen, les Waldner, les Rathsamhausen, les Massevaux, les Rotberg, les Lauffen, les Landenberg, les Grünenberg, les Pforr, les Ramstein, les Bærenfels, les Reinach, les Reich de Reichenstein, les Ferrette, etc.

Ils étaient chambellans héréditaires du prince-évêque de Bâle, bourgeois honoraires de Bâle, collateurs des cures d'Illfurt et de Waltighofen.

Sources : Reichard, *Alsat. nob.* (manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg), f°s 71 et suiv.; Bucelin, *Germania, passim;* Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, § 536, p. 744, et *passim; Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, E, 904.

1. Extrait d'un arbre généalogique, vérifié en 1780, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, et de l'acte de baptême de François-Guillaume-Casimir de Ferrette, fils aîné de Philippe-Henri-Antoine, acte où les deux maréchaux de camp, barons d'Eptingen, figurent comme parrains (1772); Archives du Bas-Rhin, E, 904.

ESEBECK.

ARMES.

Coupé d'azur et d'or, à trois roses de gueules boutonnées d'or et posées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque couronné et orné de lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'or à sénestre[1].

Cimier : un vol de sable.

Supports : deux aigles de sable.

Devise : *Omnia cum Deo.*

La famille d'Esebeck, qui, à la Révolution, possédait en Alsace, conjointement avec les Wreden et du chef des Göllnitz, la seigneurie de Drachenbronn, est d'ancienne noblesse. Elle tire son nom d'un château situé dans le Brunswick, et dont elle fut investie par l'empereur Henri Ier, en récompense de la bravoure dont plusieurs de ses membres firent preuve, en 936, à la bataille de Merse-bourg.

Dès le douzième et le treizième siècle, on trouve des Esebeck (*Hasbeck, Asbecke*) revêtus de diverses charges et dignités. Louis *de Asbecke* est, en 1205, *dapifer* d'Othon IV; Henri compte, en 1276, parmi les ministériaux du duc Albert de Brunswick; Nicolas est chanoine à Stendal; Bertram, commandeur de l'ordre du Temple en Allemagne et en Bohême; Frédéric (1297), comman-

1. Siebmacher, *Wappenbuch*, t. Ier, pl. 167.

deur de l'ordre Teutonique à Mewe. Un grand nombre d'Esebeck sont qualifiés chevaliers (*milites*), etc.

JEAN-ASMUS, Ier du nom, avait pour femme Anne-Catherine DE WERDENSLEBEN. Son fils, BOURCARD, commanda pendant la guerre de Trente ans un corps de cavalerie; son épouse, Rosine DE SPITZNASEN, le rendit père de huit enfants.

Un petit-fils, ou un arrière-petit-fils de ce Bourcard, PHILIPPE-JORDAN (1676-1746), grand-écuyer du prince d'Anhalt-Bernbourg, eut de son mariage avec Élisabeth D'EINSIEDEL, onze enfants, parmi lesquels un seul, JEAN-ASMUS, continua la famille.

JEAN-ASMUS, IIe ou IIIe du nom, arriva jeune à la cour du prince de Deux-Ponts et devint son conseiller intime et son ministre. Son maître lui fit conférer, en 1740, par l'empereur Charles VII de Bavière, le titre de baron. Marié avec Jeanne-Frédérique DE GÖLLNITZ, le baron d'Esebeck eut une nombreuse postérité.

Nous citerons parmi ses enfants :

1° *LOUIS*-FRÉDÉRIC, ministre d'État du duc de Deux-Ponts, qui épousa Caroline-Auguste, baronne DE GAYLING D'ALTHEIM.

2° *ÉVRARD*, auteur de la *ligne de Deux-Ponts*, sur lequel nous reviendrons plus bas.

3° *CHARLES*-CHRÉTIEN-BOURCARD, général de cavalerie au service de Prusse, auteur de la *ligne prussienne*, qui est aujourd'hui représentée (1868) par son fils *CHARLES*, lieutenant général, et les nombreux enfants et petits-enfants de ce dernier.

4° *HENRI*, né en 1742, † 1809, capitaine au régiment français *Royal-Deux-Ponts;* marié avec Louise, baronne DE FIRNHABER D'ÉBERSTEIN, qui lui donna deux fils :

a) HENRI-CHRÉTIEN, né en 1786, † 1839, major hessois, père de CHRÉTIEN-PHILIPPE, né en 1817, capitaine au service d'Autriche, qui, de son mariage avec Thérèse SCHMITT, a un fils et deux filles.

b) FRANÇOIS, né en 1791, † 1827, à Paris, laissant, de son mariage avec Eulalie DE ROY, deux fils, CHARLES et GUSTAVE, mariés également à Paris, et pères, le premier de deux filles, le second d'un fils.

5° *GEORGE*, colonel de la garde à pied et chambellan du duc de Deux-Ponts, marié à Charlotte, baronne DE CLOSEN, qui lui donna un fils, CHARLES, né en 1786, † 1831, préfet de Mayence, puis bourgmestre de Deux-Ponts, père de CHARLES, né en 1819, chambellan prussien, et de GEORGE, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière.

6° *LOUISE* (*al. CAROLINE*), mariée en premières noces au général français baron DE CLOSEN, en secondes noces au comte Charles-Gustave DE STRALENHEIM-WASABOURG, lieutenant général au service de France († 1787).

ÉVRARD, auteur de la ligne de *Deux-Ponts*, né en 1740, † 1817, maréchal de camp au service de France, laissa de son mariage avec Catherine, comtesse DE LUXBOURG, un fils et une fille.

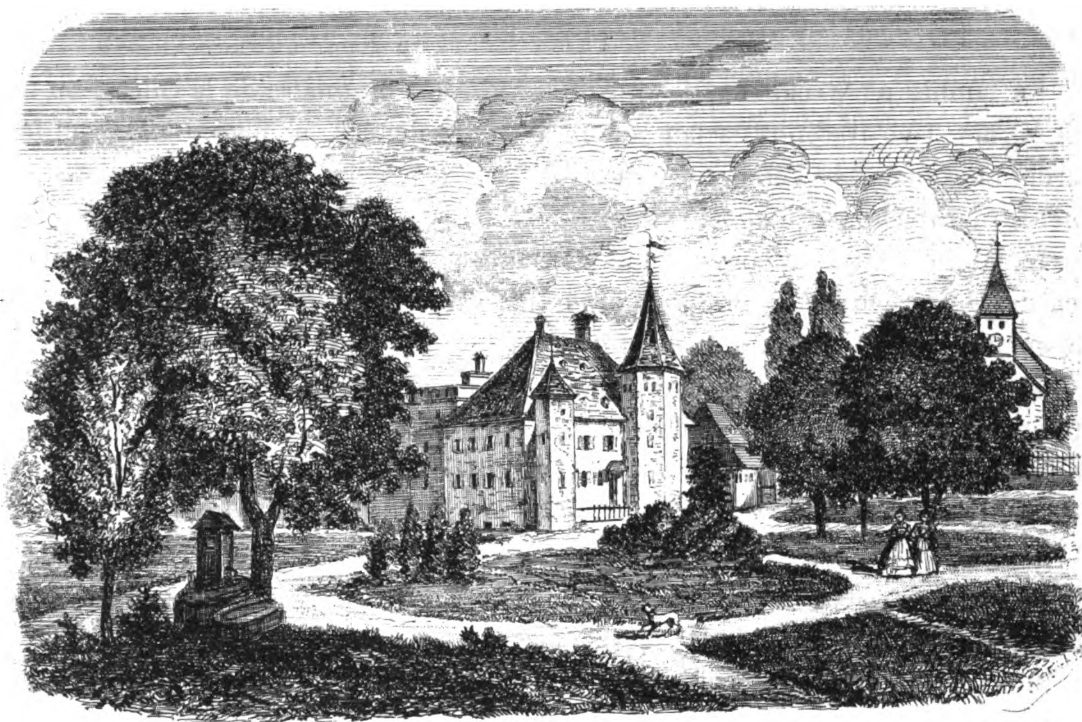
La fille, AUGUSTE, née en 1775, épousa M. Louis DE MATHIEU, colonel en retraite († 1842).

Le fils, FRÉDÉRIC-LOUIS-JEAN, né en 1769, † 1852, colonel au service de France, épousa, en 1818, Miss Mary-Anna ATWELL-SMITH, dont il eut une fille, MARIE, née en 1818, mariée, en 1849, à M. Maximilien LOË, assesseur ministériel à Munich, et un fils, qui suit.

FRÉDÉRIC, baron D'ESEBECK, né le 29 mai 1820, ancien major de cuirassiers au service de Bavière, est aujourd'hui le chef de la ligne de *Deux-Ponts* et de l'ensemble de la maison (1868). Marié, en 1847, à Thérèse, fille du général bavarois Jacques DE FRITSCH, il en a trois enfants :

1° *AUGUSTE*-FRÉDÉRIC, né le 28 janvier 1850.
2° *OSCAR*-JACQUES, né le 13 juillet 1851.
3° MARY-ANNA, née le 13 juillet 1858.

SOURCES : *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1856 et suiv.; *Almanachs d'Alsace;* KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 158, etc.



Le château de Geudertheim (ci-devant propriété des barons de Falkenhayn) dans son état actuel.

FALKENHAYN.

ARMES.

Écartelé : aux 1er et 4e, d'argent au huchet de gueules, qui est de Falkenhayn ; aux 2e et 3e, d'argent à deux pommes de gueules, tigées et feuillées de sinople, coupé d'azur, qui est de Holtzapffel de Herxheim ; l'écu timbré de deux casques de tournoi couronnés d'or et ornés de lambrequins d'azur et d'argent à dextre, de gueules et d'argent à sénestre.

Cimiers : à dextre, un plumail de cinq plumes d'argent, chargé d'un huchet de gueules ; à sénestre, une pomme semblable à celle de l'écu, entre deux cornes coupées l'une d'argent et d'azur, l'autre d'azur et d'argent.

La famille DE FALKENHAYN (al. *Falkenhain*) est originaire de la Silésie ou de la Misnie. Une tradition la fait remonter à un seigneur, nommé *Falko*, qui fut armé chevalier par l'empereur Henri Ier, sur le champ de bataille de Mersebourg, en récompense de sa bravoure.

La famille quitta de bonne heure son berceau pour se répandre dans diverses parties de l'Allemagne, en Suède et en Autriche. L'une de ses branches, doublement alliée, à la fin du dix-septième siècle, aux HOLTZAPFFEL DE HERXHEIM, vint se fixer en Alsace au commencement du dix-huitième. Elle descend de GEORGE DE FALKENHAYN, conseiller du prince de Liegnitz, vers 1617[1]. Les auteurs ne s'accordent pas complétement sur les prénoms des descendants immédiats de ce George.

D'après KNESCHKE et le *Handbuch* de Gotha, dont nous suivons ici les données, GEORGE eut un seul fils, SIGISMOND, qui, né en 1609, mourut en 1659, après avoir reçu, le 8 octobre 1621, le titre de baron, en Bohême.

SIGISMOND laissa, de son mariage avec Louise-Ève DE NIMPTSCH DE RIMBERG, plusieurs fils, entre autres :

FRÉDÉRIC et RODOLPHE, qui vinrent tous deux en Alsace et y épousèrent, en 1682, deux sœurs, filles de Philippe-Jacques HOLTZAPFFEL DE HERXHEIM, colonel et bailli de Lauterbourg.

Frédéric, né en 1649, époux de Marie-Madeleine de Holtzapffel, retourna en Allemagne. Ambassadeur du duc de Brunswick à la cour de Vienne, il ne tarda pas à quitter le service de ce prince pour celui de l'empereur, devint successivement, auprès de Léopold Ier, conseiller intime, chambellan et commissaire général des guerres, et reçut de lui les titres héréditaires de comte autrichien (1682) et de comte d'Empire (1689); ses descendants habitent encore l'Autriche.

Son frère Rodolphe, marié avec Anne-Hélène de Holtzapffel, et possesseur de riches domaines en Silésie, passa dans ce dernier pays une partie de sa vie. Cependant, quand la famille Holtzapffel se fut éteinte, il acquit en Alsace, du chef de sa femme, des biens considérables, et son fils, FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-ANTOINE (né en 1695, † 1759), vint définitivement s'y établir.

---

1. GEORGE, marié avec Élisabeth DE SCHINDEL DE CONRADSWALDE, était lui-même le fils d'un autre GEORGE DE FALKENHAYN et d'Anne DE MEHWALD DE LOBENDAU, et le petit-fils de FRÉDÉRIC DE FALKENHAYN et de Madeleine DE NIEBELSCHÜTZ. (*Arbre généalogique* de SIGISMOND, baron DE FALKENHAYN, certifié à Breslau, le 23 août 1719.)

Naturalisé et immatriculé au Directoire de la noblesse de Basse-Alsace, en 1719, Antoine de Falkenhayn s'allia à l'une des plus anciennes familles de la province, en épousant Jeanne-Catherine-Marie-Christine, fille de François-Jacques WURMSER DE VENDENHEIM, du rameau de *Sundhausen,* et de Marie-Catherine Waldner de Freundstein. Il en eut deux fils et deux filles, avec qui s'éteignit la branche alsacienne de la famille.

1° RODOLPHE-FRÉDÉRIC, né en 1721, † 1794, colonel du régiment de *Suède,* chevalier du Mérite militaire, non marié.

2° FRANÇOISE-MADELEINE, née en 1722, mariée, en 1745, au baron Charles D'ADLERFELD; morte en 1750.

3° CHARLES-GUSTAVE, né en 1724, colonel du régiment de *Royal-Pologne,* infanterie, puis lieutenant général, grand-croix de l'ordre du Mérite militaire, membre du Conseil des XIII en 1767, stettmeistre de 1768 à 1786, où il donna sa démission, député en 1787 à l'assemblée générale de la province d'Alsace, émigré à la Révolution et mort à Genève, non marié.

4° CAROLINE, née en 1726, mariée à Pierre-Frédéric, baron LE FORT, colonel.

Les Falkenhayn possédaient autrefois, entre autres biens, le château de Geudertheim, qui appartient maintenant à M. le baron P.-R. de Schauenburg.

SOURCES : *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin et à la Bibliothèque de Strasbourg (manuscrits de GRANDIDIER); SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, éd. lat., t. II, p. 727, § 10; *Handbuch der græfl. Hæuser,* Gotha, 1855, p. 204; MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg,* p. 141; KNESCHKE, *Adelslexicon,* t. III, p. 197.

FERRETTE.

ARMES.

De sable à un lion d'argent, la queue fourchue, couronné d'or et lampassé de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : un demi-corps de femme de carnation sans bras, couronné d'or.

Ferrette, en allemand *Pfirdt*, château du Sundgau, a donné son nom d'abord à des comtes, qui se sont éteints dans le premier quart du quatorzième siècle, puis à une famille de l'ordre équestre, dont les membres avaient commencé par être les ministériaux des comtes. Cette dernière famille, qui s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, est mentionnée dans des chartes dès l'année 1136. En 1233, Ulrich Ier, comte de Ferrette, place clairement Henri *de Phirreto* parmi ses ministériaux, et quand, un siècle après, son homonyme Ulrich II, dernier de sa race, sentit approcher sa fin, il abandonne à Thiébaut et à Ulrich *de Pfirt* une partie de ses biens, et confie à Ulrich l'exécution de ses dispositions testamentaires, en lui associant, dans cette pieuse mission, Conrad-Wernher de Hattstatt, dit *Gutemann*.

I. Ulrich *de Pfirt,* ou de Ferrette, chevalier, laissa un fils Ulmann, qui fut l'un des premiers landvogts du Brisgau et du Sundgau, lorsque ces contrées furent advenues à la maison d'Autriche.

II. Ulmann reçut, en 1365, le village de Carolsbach (Karspach) comme fief mouvant des ducs d'Autriche.

III, IV. Nous ne connaissons pas le nom de son fils; mais son petit-fils Pantaléon, marié à Madeleine de Zimmern, engendra Thiébaut et Ulrich, qui devinrent la souche de deux lignes, la ligne *Théobaldine* et la ligne *Ulricienne*.

LIGNE THÉOBALDINE[1].

V. Thiébaut de Ferrette, fils aîné de Pantaléon et de Madeleine Marschall de Zimmern, épousa Agnès, fille de Henri Wetzel de Marsilie et de Marguerite d'Andlau (*al.* de Raimbaut Wetzel et de Susanne Zorn de Bulach).

VI. Il eut de ce mariage un fils, Béat, qui s'unit à Barbe, fille de Jean Klett d'Uttenheim et de Susanne de Müllenheim, dont un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, mariée à Nicolas de Schauenburg, fils de Nicolas.

VII. Magnus, fils de Béat, épousa Clémence, fille de Wolfgang-Sébastien de Reichenstein et de Barbe de Wattweil. Il laissa trois enfants : deux filles et un fils.

L'aînée de ses filles, Susanne, se maria à Jean-George Kempf d'Angræth; la cadette, Lucie, épousa Jean-Jacques Waldner de Freundstein.

VIII. Le fils, François-Thiébaut, écuyer, coseigneur de Karspach, capitaine au régiment de *Montjoie*, milice, mourut en 1729, sans laisser de postérité de sa femme, *N.* Blarer de Wartensée.

LIGNE ULRICIENNE[2].

V. Ulrich, fils cadet de Pantaléon, épousa Marguerite Vain.

VI. Son fils, Philippe-Henri, † 1576 à Prague, eut de son mariage avec Barbe, fille de Thiébaut Pfaffenlapp et d'Amélie de Landsperg, deux fils,

---

1. Sources : Reichard, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg, p. 177; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 752; Bucelin, *Germania*, t. II, *passim*; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 364, nº 293.

2. Sources : Reichard, *Alsat. nob.*, p. 174 et 176; Schœpflin, *loc. cit.*; Müller, p. 143; *Almanachs d'Alsace*; *Armorial*, *passim*; *Archives du Bas-Rhin*, E, 904.

François-Conrad et Jacques-Christophe, qui fondèrent, l'un, la branche de *Karspach*, l'autre, celle de *Florimont*.

A. BRANCHE DE KARSPACH.

VII. François-Conrad épousa Anastasie, fille de Jean-Henri de Reinach et d'Élisabeth Reich de Reichenstein.

VIII. Son fils, Jean-Jacques, contracta mariage avec Anastasie, fille d'Ulrich-Thiébaut de Schauenburg et d'Ève de Bærenfels. Il en eut un fils, qui suit.

IX. Jean-René fut gouverneur de Fribourg en Brisgau et reçut de l'empereur Ferdinand III le titre de baron d'Empire. De son mariage avec Marie-Françoise, fille de Frédéric de Sickingen et d'Anne-Madeleine Kæmmerer de Dalberg, naquirent douze enfants, entre autres :

1° Marie-Anne, mariée, en 1670, à François-Michel Neveu de Windschlæg, élevé le 17 décembre 1700 à la baronnie, en récompense de ses services comme landvogt autrichien dans l'Ortenau.
2° Frédéric-Godefroi-Ignace, chanoine d'Eichstett.
3° Conrad-Charles-Antoine, chevalier de l'ordre Teutonique.
4° Jean-Baptiste, qui continua la famille.

X. Jean-Baptiste, baron de Ferrette, seigneur de Thierstein et autres lieux, capitaine d'infanterie au régiment de *Haute-Alsace*, eut, de son mariage avec Anne-Marie-Rose, fille de Jean-Bertold de Reinach et de Marie-Catherine d'Ulm, trois filles et un fils, qui suit.

XI. François-Antoine-Frédéric-Charles-Félix, marié, en 1741, à Françoise-Christine de Reinach, de *Steinbronn*, en eut deux fils et quatre filles[1].

Des filles, l'aînée, Marie-Anne-Zoé-Walpurge-Catherine, devint chanoinesse à Remiremont.

La seconde, Marie-Caroline-Salomé, épousa le général baron Frédéric d'Andlau, de *Hombourg*.

La troisième, Marie-Anne-Charlotte-Walpurge, épousa le baron C.-B.-Célestin-Louis-François de Wangen, plus tard lieutenant général.

---

1. Les détails sur la descendance de Jean-Baptiste de Ferrette, quatrième fils de Jean-René, sont extraits d'une déclaration, faite en 1780, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, par son fils François-Antoine-Frédéric-Charles-Félix, et signée de sa main. (Archives du Bas-Rhin, E, 904.)

La quatrième, Éléonore-Walpurge, se maria avec le comte de Bienville, major de chevau-légers.

De ses fils, le cadet, Jean-Népomucène-François-Octave-Joseph-Maximilien, fut grand-veneur du prince-évêque de Bâle, et épousa Françoise de Venningen; l'aîné, Jean-Baptiste-Népomucène-Joseph-Ferdinand-Christophe-René, major au régiment *Royal-Allemand*, commandeur de Mayence, connu sous le nom de *bailli de Ferrette*, représenta le grand-duc de Bade à la cour de Charles X; c'est avec lui que s'éteignit la branche de *Karspach*.

François-Antoine de Ferrette épousa en secondes noces (1787), à Fribourg en Brisgau, Thérèse von und zu Goldegg und Lindenfels, qui, devenue veuve en 1794, se remaria, en 1798, avec le baron Antoine-Othon de Skrbensky de Hrzistie, et mourut en 1831.

B. BRANCHE DE FLORIMONT.

VII. Jacques-Christophe de Ferrette, de *Florimont*, épousa Esther, fille d'Adam de Hohenfürst et de Claire-Anne d'Eptingen.

VIII. Rodolphe, son fils, de son mariage avec Marie-Ursule de Hertenstein, eut un fils, Béat-André.

IX. Béat-André, seigneur d'Auxelles, épousa Marie-Madeleine, fille d'Ulrich-Guillaume de Brimsy d'Herblingen et de Marie-Catherine de Breiten-Landenberg.

X. Jean-Jacques, son fils, s'unit à Marie-Anne-Caroline, fille de Jean-Baptiste de Ferrette et de Anne-Marie-Rose de Reinach, dont il eut Philippe-Henri et plusieurs autres enfants.

XI. Philippe-Henri, baron de Ferrette, de *Florimont*, siégea, en 1787, comme député de la noblesse à l'assemblée du district de Belfort, en même temps que son frère(?), le commandeur de Ferrette de Florimont, y représentait le clergé [1].

---

1. Une dame de Ferrette, de *Florimont*, probablement sœur de Philippe-Henri, était, en 1788, chanoinesse d'Andlau; une autre, abbesse de Massevaux.

Philippe-Henri eut, de sa femme, Marie-Anne-Josèphe-Françoise-Thérèse d'Eptingen, trois fils[1] :

1° François-Guillaume-Casimir-Jean-Jacques-Xavier-Marie-Joseph-Charles, né le 4 janvier 1772, † 1817, capitaine de cavalerie au service d'Autriche.

2° Hubert, qui suit.

3° Albert, major et chambellan en Bavière, † 1845, qui épousa : 1° Caroline, comtesse de Thurn et Valsassina, fondatrice de l'institution *Albert-Carolina*, existant à Fribourg en faveur des descendantes de l'ancienne noblesse d'Alsace et du Brisgau, alliée aux Ferrette; 2° en 1838, Marie-Anne, baronne Reichlin de Meldegg : ces deux unions restèrent stériles.

XII. Hubert, baron de Ferrette, de *Florimont,* mourut à Fribourg en Brisgau, le 12 février 1848, emportant dans la tombe le nom de son antique famille.

LIGNE DE ZILLISHEIM[2].

Cette ligne, depuis longtemps éteinte, eut pour auteur, vers la fin du quinzième siècle, Othon de Ferrette. Son fils ou son petit-fils, nommé Simon, eut, de sa femme Claire d'Ampringen, un fils, Jacques, qui épousa Marguerite, fille de Jean-Henri de Reinach et d'Élisabeth Reich de Reichenstein, et devint père de Jean-Adam.

Jean-Adam, † 1651, conseiller des archiducs d'Autriche, gouverneur du Sundgau, puis exilé pendant la guerre de Trente ans, se maria avec Anastasie, fille de François-Conrad de Sickingen et de Marie-Apollonie d'Ampringen, qui lui donna huit enfants, entre autres :

1° Philippe-Jacques, qui suit.

2° Marie-Catherine, mariée à Sigismond de Reinach.

3° Apollonie, mariée à Béat Degelin de Wangen.

Philippe-Jacques épousa Marie-Anne, fille d'Othon-Rodolphe de Schœnau et de Marie-Salomé de Zu-Rhein, dont il eut, entre autres :

---

1. Extrait d'un arbre généalogique de la branche de Florimont, certifié exact, en 1780, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, et déposé aux Archives du Bas-Rhin, E, 904.

2. Sources : Reichard, *Alsat. nob.*, f° 175; *Armorial de la Généralité d'Alsace, passim;* Schœpflin. *loc. cit.*

1° François-Joseph, qui suit.

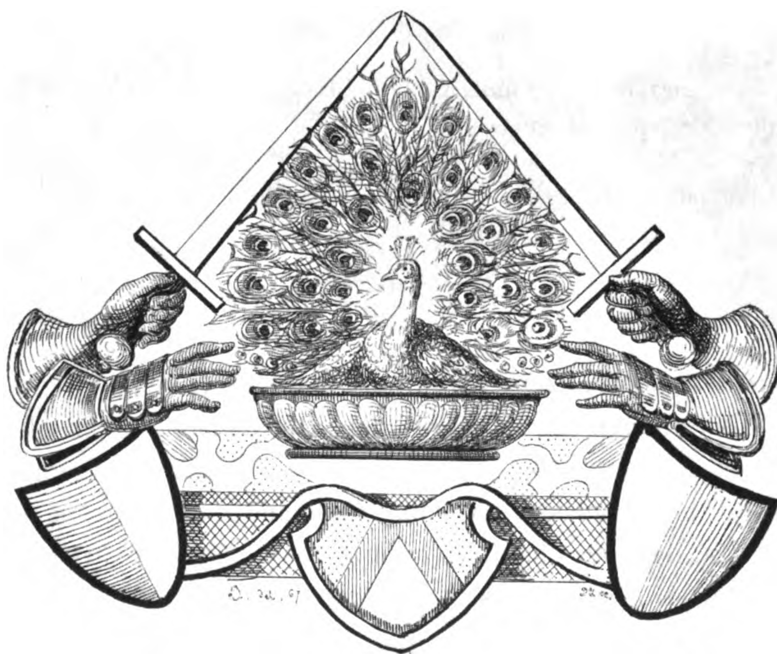
2° Jean-Conrad, † 1709, prévôt de l'Église de Bâle.

3° Jean-Gaspard, commandeur de l'ordre Teutonique à Rouffach.

François-Joseph, lieutenant-colonel du régiment de *Montjoie*, milice, se maria avec *N.* de Wessemberg, et laissa, en mourant (1721), deux fils :

1° Bernard, prieur de Murbach.

2° Philippe-Jacques, chanoine de Bâle, qui furent les derniers de la ligne de *Zillisheim*.



FLACHSLANDEN.

ARMES.

D'or à la barre de sable[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de sable semés de cœurs d'or.

CIMIER : un plumail de dix plumes de sable, chargées chacune d'un cœur d'or[2].

Les FLACHSLANDEN tirent leur nom d'un village de la seigneurie de Bollwiller. Ils ont habité le Sundgau, où ils possédaient Dürmenach, depuis les temps les plus reculés, et figurent, dès le douzième siècle, comme témoins, dans des actes signés par leurs puissants voisins, les comtes de Ferrette. Plus tard, on les trouve à Bâle, dans les chapitres ou à la cour du prince-évêque, puis parmi les capitulaires de Murbach et les chevaliers des ordres militaires.

JEAN-BERNARD DE FLACHSLANDEN, qui vivait en 1475, eut de son mariage avec *N.* MARÉCHALX DE DELÉMONT, deux fils : PANTALÉON et JEAN-WERNHER.

La postérité de PANTALÉON, que nous ne pouvons suivre que jusqu'au commencement du dix-septième siècle, s'est alliée aux familles WETZEL DE MARSILIE, DE WATTWILLER, DE REINACH, WALDNER DE FREUNDSTEIN, D'EPTINGEN, etc.

1. Dans d'autres sceaux, la barre est remplacée par une bande.
2. SIEBMACHER, t. Ier, pl. 197.



Flachslanden.

Blasonnement p. 168



Forstner de Dambenois

Blasonnement p. 257, note 1



Foucauld de Pontbriant.

Blasonnement p. 171



Franck.

Blasonnement p. 174



Gail.

Blasonnement p. 179



Gayling d'Altheim.

Blasonnement p. 185



Gemmingen.

Blasonnement p. 193



Gérard.

Blasonnement p. 198



Girardi de Castell.

Blasonnement p. 202

Lith. V. Berger-Levrault & Fils, Strasbg.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

Une petite-fille de Pantaléon fut pendant de longues années abbesse d'Ottmarsheim.

Jean-Wernher de Flachslanden, qui rebâtit l'église de Dürmenach, se distingua dans la carrière des armes. Marié, en premières noces, avec Madeleine Geb, dite *Baner,* il en eut un fils, Jean-Jacques, qui continua la famille; d'une seconde union avec Ursule de Roggenbach naquirent deux filles, dont l'aînée, Salomé, épousa d'abord Jean Reich de Reichenstein, puis C. de Rœmerstall.

Jean-Jacques épousa, en 1544, Marie Reich de Reichenstein, qui lui donna sept fils et plusieurs filles. L'aîné des fils, Jean-Wernher, ✝ 1607, devint bourgmestre de Brisach; il ne laissa pas de postérité mâle.

Parmi ses frères, Jean-Ottmar épousa Marie de Breiten-Landenberg, et Jean-Henri, Dorothée de Hallwill : c'est probablement par eux que la famille se divisa en deux branches.

L'une resta fixée à Dürmenach et s'éteignit au commencement du dix-huitième siècle. Parmi ses derniers représentants figurent Christophe-Annibal de Flachslanden, époux de Marie-Anastasie de Reinach; Jean-Jacques, marié à Claire-Susanne Schenck de Castell; et Henri-François, prévôt de l'Église de Bâle.

L'autre s'établit dans la Basse-Alsace. Jean-Conrad de Flachslanden y acheta une partie de Mackenheim et de Schaffhausen, villages allodiaux. Sa fille, Marie-Cléophée, fut élue, le 28 septembre 1700, princesse-abbesse d'Andlau (✝ 1708)[1]. Son fils, Jean-François-Antoine, continua la famille. Il eut, de son mariage avec Sabine-Marguerite-Richarde de Wangen, un fils, nommé Jean-Henri-Joseph. Tous deux accrurent notablement les domaines de la famille : le père, par l'acquisition du fief épiscopal de Düppigheim, en 1715; le fils, par celle de Stützheim et de la moitié de Trænheim, fiefs royaux.

Jean-Henri-Joseph, vidame de l'évêché de Strasbourg et président de la régence de Saverne (✝ 1755), épousa Jeanne-Françoise-Antoinette-Joséphine de Reinach, de *Hirtzbach,* qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° Jean-François-Henri, baron de Flachslanden, chevalier de Malte et de Saint-Louis, maréchal de camp, qui épousa Marie-Anne-Eusèbe-Antoinette de Landenberg, de *Soultzmatt,* et n'en eut que des filles : Émilie, Adélaïde et Octavie.

2° Joseph-Conrad-Antoine, officier au régiment *Royal-Croate,* † 1756.

---

1. Une autre baronne de Flachslanden, Marie-Jeanne-Madeleine, fut revêtue de la même dignité de 1774 à 1781.

3° JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, bailli DE FLACHSLANDEN, né en 1749, Turcopolier de l'ordre de Malte, commandeur de Rohrdorff, Detzingen et Oberhanstadt, adjoint au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, président de l'assemblée générale de la province d'Alsace en 1787.

La famille de Flachslanden s'éteignit avec ce dernier vers 1825, en Bavière, où il avait reçu le titre de conseiller intime et où il était immatriculé dans la classe des barons.

SOURCES: *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin, *lit.* E, et à la Bibliothèque de Strasbourg (manuscrits de GRANDIDIER); *Armorial de la Généralité d'Alsace, passim;* SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, p. 785, §§ 567 et 568; REICHARD, *Alsat. nob.*, manuscrit; MÜLLER, p. 144; BUCELIN, *Germania*, t. III, *passim;* KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 269.



FOUCAULD DE PONTBRIANT.

ARMES.

ÉCARTELÉ, aux 1er et 4e, d'or au lion morné de gueules, qui est DE FOUCAULD; aux 2e et 3e, d'argent à la fasce bastillée d'azur, maçonnée de sable, qui est DE PONTBRIANT; l'écu timbré d'une couronne de marquis.

La famille DE FOUCAULD est originaire du Périgord, et a tenu, depuis les temps les plus reculés, un rang éminent parmi la noblesse de cette province. L'établissement d'une de ses branches en Alsace est de date récente; nous pourrons donc nous dispenser de donner ici, sur sa généalogie ancienne et sur ses multiples ramifications, des détails qui n'ont aucun rapport avec l'histoire des contrées rhénanes, et qui se trouvent déjà dans une série d'autres nobiliaires. Il suffira de dire que la famille de Foucauld fait remonter sa filiation non interrompue, et établie sur des documents dignes de foi, jusqu'au commencement du douzième siècle. L'un de ses membres, BERTRAND, d'après un titre que la famille possède encore et qui a fait admettre ses armes dans la salle des Croisades, suivit Philippe-Auguste en Terre sainte.

I. GASTON DE FOUCAULD, placé au XVIe degré par rapport au premier auteur connu de la famille, écuyer, seigneur de la Garaudie, de la Bresse et autres lieux, épousa, le 16 septembre 1611, au château de Montréal, Françoise, fille et héritière de Hector DE PONTBRIANT, seigneur de Montréal, et ajouta à son

nom et à ses armes ceux de l'ancienne maison de Pontbriant. Il eut quatre enfants, trois filles et un fils, qui suit.

II. Gaston, II[e] du nom, vicomte de Montréal, produisit, le 23 novembre 1666, devant l'intendant de la généralité de Guyenne, ses titres de noblesse remontant à son trisaïeul paternel, Bernard de Foucauld, qui vivait au commencement du seizième siècle. Marié, le 24 février 1647, à Françoise de Durfort, il en eut plusieurs enfants, entre autres, Étienne, qui suit.

III. Étienne de Foucauld de Pontbriant, vicomte de Montréal, laissa de son mariage avec Françoise de la Faye (25 janvier 1703), deux filles et un fils, Henri, qui suit.

IV. Henri épousa, le 4 février 1739, Sibylle-Marie du Lau d'Allemans, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Louis de Foucauld de Pontbriant, *comte de Foucauld*, dont la descendance mâle s'éteignit dans la deuxième génération et dont le titre passa, par suite, à la postérité de son frère cadet, nommé Louis comme lui-même.

2° Armand-Pierre, *vicomte de Foucauld*, contre-amiral, mort à Périgueux, non marié, le 7 mai 1819.

3° Louis, II[e] du nom, qui suit.

V. Louis, II[e] du nom, officier de carabiniers, épousa, le 22 août 1774, Marguerite-Françoise de Belchamps, et mourut en 1787, laissant plusieurs enfants, entre autres :

1° Camille-Louis, né en 1783, lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, auteur du rameau encore florissant qui a relevé le titre de *comte de Foucauld* après l'extinction de la branche issue du comte Louis, ci-dessus nommé (IV, 1°).

2° Charles-Édouard, qui suit.

3° Laure, mariée à M. de la Fraye.

4° Monique-Victoire, mariée à M. de Labastie, conseiller à la cour de Grenoble, et mère du général de ce nom.

VI. Charles-Édouard-Armand, baron de Foucauld, né à Metz, le 3 mai 1784, conservateur des eaux et forêts à Paris, eut de son mariage avec Eugénie-Clotilde Belfoy :

1° François-Édouard, qui suit.

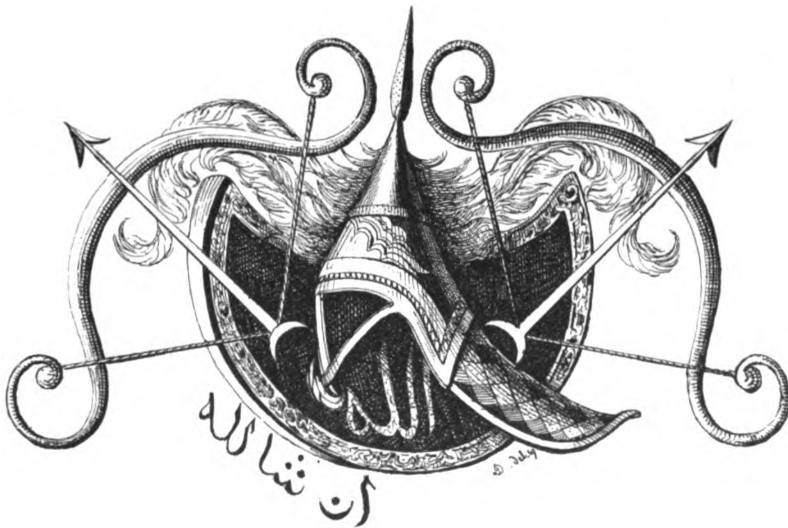
2° Marie-Inès, née le 24 avril 1821, mariée à M. Moitessier.

VII. François-Édouard de Foucauld de Pontbriant prit le titre de *vicomte de Foucauld,* après l'extinction totale de la première branche comtale (IV, 1°). Né le 27 février 1820, il épousa, le 15 mai 1855, Marie-Élisabeth Beaudet de Morlet, se fixa définitivement, après son mariage, en Alsace, où l'avaient appelé ses fonctions d'inspecteur des eaux et forêts, et mourut le 9 août 1864, laissant deux enfants :

1° Charles-Eugène, qui suit.
2° Marie-Inès-Rodolphine, née à Wissembourg, le 13 août 1861.

VIII. Charles-Eugène de Foucauld de Pontbriant, vicomte de Foucauld, né à Strasbourg, le 15 septembre 1858, est aujourd'hui le représentant du second rameau de la grande branche de la famille de Foucauld dont nous donnons la généalogie. Il a, du chef de sa mère, des propriétés en Alsace, et y est fixé, sous la tutelle de son grand-père, M. le colonel de Morlet.

Sources : *Notice généalogique* et *Documents manuscrits* divers provenant des archives de la famille.



FRANCK.

ARMES ANCIENNES.

D'or à la fasce de sable, accompagnée en pointe d'un fer à cheval du même, et un chef nébulé d'azur[1].

ARMES NOUVELLES.

PARTI : au 1er, d'or à un chevreuil issant au naturel; au 2e, d'argent à un buste de chevalier romain ayant un casque d'azur panaché de gueules, et cuirassé d'or avec le tablier de gueules, tenant en la main droite une lance antique aussi de gueules à la pointe d'or, et de la gauche un bouclier d'azur bordé d'or; coupé de gueules à une bande d'azur accompagnée à gauche de deux flèches d'or à pointes d'azur passées en sautoir, et à droite d'une fleur de lis d'or[2]; l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à sénestre.

CIMIER : un chevreuil issant au naturel.

La famille FRANCK est l'une des plus anciennes du patriciat de Strasbourg. *Henselin* FRANCK, fils de HUGO FRANCK et d'Agnès DE BARRE, vivait en 1387; *Heintzmann,* en 1397. CONRAD mourut en 1408. En 1466 meurt ALBERT FRANCK,

1. Voy. ces armes à leur ordre alphabétique parmi les Armoiries des ammeistres de Strasbourg, t. III de l'*Alsace noble.*
2. Extrait des lettres patentes de janvier 1783, qui confèrent à la famille la noblesse héréditaire.

rector scholarum D. Thomæ. En 1488, Jean Franck représente au grand sénat la tribu des Tailleurs. En 1497, un autre Jean Franck y représente celle des Tonneliers. Il est le grand-oncle de l'ammeistre Simon Franck (de la même tribu).

Simon Franck, membre du conseil des XIII, fut élu ammeistre en 1543. Hertzog raconte les péripéties de cette élection, qui présenta des incidents



L'ammeistre Simon Franck, d'après un portrait appartenant à M. le baron Alfred de Bussierre.

remarquables. On considérait à Strasbourg la guerre de religion comme imminente, et lorsqu'il s'agit de renouveler le Magistrat, on eut beaucoup de peine à trouver quelqu'un qui consentît à remplir les fonctions d'ammeistre dans un temps où de si grands dangers menaçaient la ville. Les six premiers élus, Nicolas

Kniebs, André Mueg, Martin Betschold, Gaspard Runder, Conrad Meyer et Valentin Kips, s'étaient excusés sous divers prétextes. Enfin, les voix se portèrent sur Simon Franck. Franck, qui avait pris part, sous les ordres de Haman Brandtscheid, commandant des troupes strasbourgeoises, à la campagne contre les Turcs, venait de revenir, malade, de la Hongrie, et ne pouvait sortir de sa chambre. Cependant, sur les représentations des délégués du sénat, il consentit, par dévouement pour la république, à accepter la dignité qu'ils lui offraient; mais sa santé ne lui permit d'entrer en fonctions que le 19 février, et sa mort prématurée l'empêcha même d'exercer la régence plus d'une seule fois [1].

De son mariage avec Catherine Baarpfenning naquit un fils, nommé Simon, qui commanda les troupes à la solde de la ville, et épousa : 1° Catherine Mueg; 2° Gertrude de Schauenburg.

Les descendants de l'ammeistre Simon Franck furent, pendant les siècles qui suivirent, à la tête de l'une des premières maisons de banque de Strasbourg. L'un d'entre eux, Philippe-Jacques, parvint de nouveau à l'ammeistérat, peu avant la chute de l'ancienne constitution municipale de la ville.

Philippe-Jacques Franck (de la tribu du Miroir), né le 19 novembre 1715, † 13 novembre 1780, entra dans le Magistrat de Strasbourg, en 1763, comme l'un des XXI, siégea ensuite à la chambre des XV, de 1765 à 1767, fut élu ammeistre en 1767, et remplit les fonctions de cette charge, de six en six ans, jusqu'à sa mort; dès 1768, il avait été admis comme membre titulaire dans la chambre des XIII. L'ammeistre Franck reçut de l'empereur d'Allemagne des lettres patentes en date du 22 août 1780, conférant à lui-même et à ses descendants des deux sexes l'incolat dans l'Empire et la noblesse héréditaire; ces lettres furent confirmées par le roi Louis XVI, en janvier 1783.

Il avait eu de son épouse, Catherine-Élisabeth Bock (née le 5 août 1724, † 2 février 1801), un fils de mêmes prénoms que lui, qui suit.

Philippe-Jacques de Franck, II[e] du nom, baron de Leinstetten, Bettenhausen et Lichtenfels, dans l'Ortenau, est généralement connu, pour ce motif, sous le titre abrégé de *baron de Franck*. Membre de l'ordre équestre de l'Ortenau et

---

1. Le fait que nous venons de raconter d'après Hertzog et Pastorius, et qui concerne l'ammeistre Simon Franck, a été depuis ridiculement travesti par M[me] d'Oberkirch, dans ses *Mémoires*, d'ailleurs piquants et instructifs, sur l'ancienne société strasbourgeoise (t. I[er], p. 173). D'un événement fort honorable pour l'ammeistre, et portant presque un caractère de noblesse antique, M[me] d'Oberkirch a fait une historiette bouffonne qu'elle applique complétement à tort au deuxième ammeistre Franck (Philippe-Jacques), lequel vivait deux siècles après les événements auxquels on le mêle, et dont l'élection ne donna lieu à aucune espèce d'incident.

conseiller intime du margrave d'Anspach, il épousa, le 15 juin 1774, Marie-Cléophée DE TÜRCKHEIM (née le 24 juin 1755, † 8 mars 1825), et mourut en 1789, laissant deux filles :

1° ÉLISABETH-CAROLINE, née en 1776, † 25 avril 1835, mariée à Philippe-Gaëtan, baron MATHIEU DE FAVIERS, intendant général, pair de France.

2° FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, née le 29 juin 1777, † 3 mars 1854, mariée à Athanase-Paul, vicomte RENOÜARD DE BUSSIERRE, député du Bas-Rhin, président du Conseil général du même département.



L'ammeistre Philippe-Jacques Franck, d'après un portrait appartenant à M. le baron A. de Bussierre, son arrière-petit-fils.

La famille de Franck possédait un quart du village allodial de Hipsheim, qui ressortissait au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace.

A l'époque de la reddition de Strasbourg à Louis XIV, un grand-oncle du second ammeistre Franck, ne voulant pas se soumettre à ce qu'il considérait comme un joug étranger, se retira à Francfort avec toute sa famille et y fonda une branche qui ne s'est éteinte qu'au commencement de ce siècle. JEAN FRANCK, de Francfort, probablement son fils, reçut, en 1749, des lettres de noblesse. Le fils de Jean (?), FLORIAN-CHRISTOPHE DE FRANCK, chancelier de l'électeur de Bavière, etc., fut créé baron par ce souverain le 24 avril 1769 : les lettres patentes qui le concernent lui donnent pour armoiries celles qui avaient été données, en 1749, à Jean Franck, écartelées de celles de la famille DE KEMNATH. Florian-Christophe laissa un fils, JOSEPH-MAXIMILIEN-XAVIER, baron DE FRANCK, né en 1773, seigneur de Dœfring, chambellan bavarois, etc., qui fut probablement le dernier représentant de cette branche[1].



SOURCES: HERTZOG, *Chron.*, lib. VIII, p. 97; REICHARD, *Geneal. der vornehmen alten bürgerl. Geschlecht. in Strassburg*, *mss.*, *Rathsprotocoll*, *ad. ann.* 1543; PASTORIUS, *Von den Ammeistern*, p. 112; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, éd. lat., t. II, p. 266; *Lettres patentes* et *Documents mss.* divers, provenant des archives de la famille; KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 313.

1. KNESCHKE, à qui nous empruntons ces détails, fait à tort de JEAN FRANCK, de Francfort, le frère de l'ammeistre PHILIPPE-JACQUES; il ne peut être que son cousin à un degré plus ou moins éloigné. Il dit aussi, sans que nous ayons été en mesure de vérifier son assertion, que la famille Franck, à laquelle appartenaient ces deux personnages, avait été anoblie dès 1572. Les armes des Franck, de Francfort, étaient : ***d'or à un homme naissant, vêtu d'azur, tenant, de la dextre, une cruche à bière, et, de la sénestre, un cep de vigne portant, à son extrémité supérieure, deux feuilles de sinople; écartelé*** (depuis 1769) ***de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable et couverte.***



GAIL.

ARMES.

D'or à deux roses à cinq feuilles de gueules, boutonnées du champ, coupé d'azur à une fleur de lis partie de gueules et d'or (*al.* d'or et de gueules), l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'or.

CIMIER : une fleur de lis partie de gueules et d'or, soutenue par un vol coupé d'or et d'azur, l'or chargé de deux roses de gueules boutonnées du champ[1].

La famille DE GAIL, DE GAILL ou DE GAYL, faisait originairement partie du patriciat noble de Cologne. Le 1er janvier 1573, l'empereur Maximilien II lui accorda des lettres d'ampliation de noblesse[2], pour récompenser les services de son conseiller ANDRÉ DE GAIL, jurisconsulte renommé et diplomate habile, qui fut chargé de plusieurs missions à Rome et à Paris, notamment pour accommoder le différend survenu entre les deux électeurs de Cologne, Gebhard de Walburg et Ernest de Bavière. Ces lettres d'ampliation ne confèrent pas un premier degré de noblesse, mais confirment et amplifient la noblesse qui, dans l'Empire, était reconnue aux patriciens de presque toutes les villes libres : aussi ne donnent-elles pas aux Gail de nouvelles armoiries, mais ajoutent de nouveaux ornements à celles qui leur étaient advenues héréditairement.

---

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 2, 14 et 24; anciens diplômes coloriés.
2. D'après KNESCHKE, la famille en avait déjà reçu le 12 mai 1546.

Le fils d'André de Gail reçut, en 1620, de l'empereur Ferdinand III, le fief d'*Oberehnheim* (Obernai), qu'avaient possédé avant lui les barons de Morimont, et qui consistait dans la dîme du vin et dans un domaine nommé *Kœnigsfeld*. Il se fixa, depuis cette époque, en Alsace, et l'aîné de ses fils, ÉGON, fut inscrit, en 1662, à la matricule de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace. En 1734, les Gail succédèrent aux Rothenbourg dans la jouissance des deux tiers du village de Mühlhausen, qui étaient un fief épiscopal. Ils possédaient, en outre, une partie d'Altorf (Bade), et l'office de prévôt et maréchal de la collonge d'Achenheim, avec les revenus y attachés, fief relevant de l'évêché de Strasbourg.

FILIATION.

I. ANDRÉ DE GAIL, né en 1519, épousa Christine DE KANNENGIESSER.

II. HENRI-ANDRÉ, son fils, né en 1579, fut investi de ses fiefs royaux, ci-devant impériaux, en 1651. Il se maria deux fois; de sa première femme, Sophie DE QUENTEL, il eut quatre enfants, entre autres:

1° ÉGON, auteur de la ligne aînée.

La seconde, Marguerite DE BRUCH, lui donna trois enfants, notamment :

2° JEAN-ANDRÉ, auteur de la ligne cadette.

I. LIGNE AINÉE.

III. ÉGON DE GAIL, membre du corps de la noblesse immédiate de l'Ortenau, immatriculé, en 1662, au Directoire de celle de la Basse-Alsace, et qualifié, dès cette époque, dans les actes officiels, de *Reichsfrey-Wohlgeborner Herr,* expression équivalente au titre français de *baron;* investi, en 1663, avec son frère, des fiefs royaux de son père; conseiller d'Empire; † 5 octobre 1672, laissa de son mariage avec Sabine, fille de Walther DE DIDENHEIM et de Marie-Élisabeth de Wanger (*sic*), deux fils :

1° WALTHER-JOSEPH, † 1724, dont la postérité paraît s'être éteinte vers 1764.
2° ANDRÉ-FRANÇOIS-CHARLES, qui suit.

IV. ANDRÉ-FRANÇOIS-CHARLES, né en 1670, ✝ 1737, conseiller d'épée de la régence épiscopale, à Saverne, épousa, en 1701, sa cousine-germaine Anne-Marie-Élisabeth DE GAIL, dont il eut plusieurs enfants, entre autres: un fils, qui suit, et une fille, MARIE-ÉLISABETH, qui devint la femme de Joseph-Antoine ZORN DE BULACH.



Le jurisconsulte André de Gail, d'après une gravure de Martinus Rota (1579).

V. JACQUES-ANDRÉ-FRANÇOIS-ÉGON, ✝ 1784, directeur de la noblesse de l'Ortenau et doyen des conseillers de la régence épiscopale de Saverne, se maria, en 1738, avec Louise-Charlotte, fille de Charles-Ferdinand DE COINTET DE FILAIN et de Marie-Anne de Baratin (*al.* Paradin) de Peschery. Il en eut quatre filles et quatre fils, entre autres :

1° MARIE-ANNE, née en 1740, mariée, en 1764, à Antoine-Henri-Frédéric DE NEUENSTEIN, stettmeistre de Strasbourg.

2° Denys-Joseph-André, capitaine au régiment d'*Alsace*, † 1797, sans laisser de postérité de son mariage avec Walpurge de Badani, de Rosheim.
3° François-Louis, qui suit.
4° Henri-François, officier au régiment de *Schomberg*, dragons, † 1834.
5° Louise, mariée à M. de Cordoze, à Haguenau.

VI. François-Louis, né à Entzheim, le 25 août 1748, officier au régiment d'*Alsace,* chevalier de Saint-Georges, décéda, le 11 janvier 1827, à Mühlhausen, laissant de son mariage avec Marguerite-Émérance Lefèvre, de Toul (floréal an V, † 1848), deux fils :

1° Bernard-Louis-Auguste, qui suit.
2° François-Louis, né à Mühlhausen, le 21 floréal an X, † 1867.

VII. Bernard-Louis-Auguste, baron de Gail, né le 6 vendémiaire an VIII, propriétaire et longtemps maire à Mühlhausen, membre du conseil d'arrondissement de Saverne, épousa, en 1833, Marie-Antoinette Feyler, de Neuwiller († 1837). Il mourut à Bouxwiller, le 6 novembre 1866, laissant un fils, qui suit.

VIII. Charles-Antoine, baron de Gail, chef actuel de la famille (1868), maire de Mühlhausen, est né le 10 mai 1834. Il a épousé, le 11 novembre 1867, Marie-Adélaïde de Dartein.

II. LIGNE CADETTE.

III. Jean-André de Gail, né en 1640, coïnvesti, en 1663, avec son frère aîné, des fiefs royaux de son père, † 1716, préteur royal à Obernai, épousa, en 1678, Marie-Marguerite, fille de Pierre de Maës et de Catherine-Cécile de Quentel, dont il eut :

1° Jacques-Antoine, † 1748, et enterré à Obernai.
2° Anne-Marie-Élisabeth, mariée à son cousin André-François-Charles de Gail.
3° Henri-Thomas, qui suit.

Dans son contrat de mariage, Jean-André, comme son frère Égon, est qualifié de *Reichsfrey-Wohlgeborner Herr,* c'est-à-dire, de *baron.* Tous ses descendants reçoivent le même titre allemand ou français dans les actes qui les concernent.

IV. Henri-Thomas, né en 1681, † 1734, prit pour femme, en 1711, Marie-Thérèse de Neuenstein, qui lui donna :

1° Françoise-Frédérique-Eugénie, mariée, en 1751, à Jean-François Alexandre d'Espiard de Colonge, plus tard maréchal de camp.
2° Joseph-André, qui suit.
3° Marie-Engeberte (*sic*), professe dans l'abbaye noble de Frauenalb.
4° Marie-Sophie-Françoise, mariée à Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim, capitaine au régiment de *Royal-Bavière*.

V. Joseph-André, né en 1717 (*al.* 1712), † 21 février 1787, stettmeistre de Strasbourg de 1743 à 1787, membre du conseil des XV en 1741, et des XIII en 1743, épousa, en 1747, Marie-Anne-Claire de Dettlingen, dont il eut deux enfants :

1° Henri-André, qui suit.
2° Marie-Françoise-Louise, née en 1754, mariée, en 1772, à Philippe-Auguste-Wolfgang de Rathsamhausen; morte en 1838.

VI. Henri-André, né en 1753, capitaine au régiment d'*Alsace*, chevalier de Saint-Louis, plus tard maire d'Obernai, laissa, de son mariage avec Françoise-Xavière de Gohr, un fils, qui suit.

VII. Joseph-André, IIe du nom, a été, comme son père, officier, puis maire d'Obernai; il a épousé, en premières noces, Catherine-Philippine, fille du baron Joseph-Antoine Zorn de Bulach.

De ce mariage sont issus :

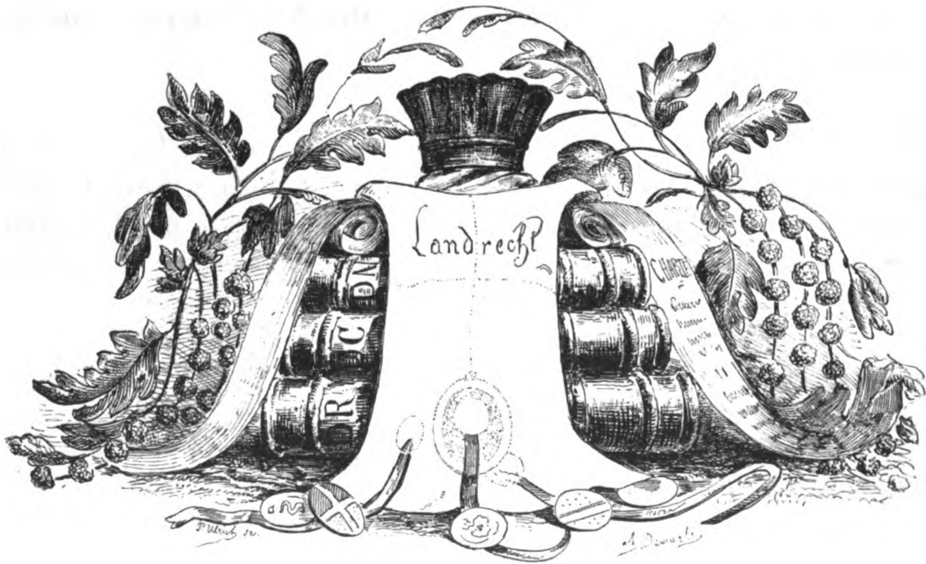
1° *Henri*-André-François, baron de Gail, né le 2 août 1820, à Obernai, président du tribunal civil de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 29 septembre 1861, avec Adélaïde-Charlotte-Marthe, fille du vicomte Le Bas du Plessis, au château de Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or), dont il a :
   a) Marie-Catherine-Marthe-Antoinette-Élisabeth, née le 14 août 1862, à Obernai.
   b) Henri-François-Joseph, né le 30 août 1864, à Obernai.
   c) Marie-Louise-Marthe-Catherine, née le 29 juin 1867, à Obernai.
2° François-*Joseph*-Thomas, baron de Gail, né à Obernai, le 23 janvier 1824, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadrons au 11e régiment de dragons, marié, le 6 mars 1866, avec Gabrielle Génin.

D'un second mariage, le baron Joseph-André de Gail a un fils, Joseph-Charles-Léon, qui a été reçu, au mois d'octobre 1866, à l'École forestière de Nancy.

Une autre branche de la famille est fixée dans le grand-duché d'Oldenbourg et y porte également le titre de baron; elle est représentée aujourd'hui par le baron Pierre de Gail, officier d'ordonnance et gentilhomme de la chambre du grand-duc, et par le baron Ernest de Gail, possesseur de la terre noble de Grœben, et *Landrath* au service de Prusse.



Sources : *Documents mss.* divers, et, notamment, *Arbre généalogique* certifié, en octobre 1759, à Diersburg, par le Directoire de la noblesse de l'Ortenau (archives de la famille); Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, p. 728; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1864; Kneschke, *Adelslexicon*, t. III, p. 458; *Mémoire* (signé Gueffemme, Reichstetter et Chauffour, *l'aîné*) *pour démontrer que la qualité de baron compète légitimement aux sieurs* de Gail, Colmar, 1775, p. 1-60; *Généalogie de la noble famille de Gail, pour les fiefs royaux qu'elle possède en Alsace*, collationnée sur les lettres d'investiture originales, par J.-D. Langheinrich, notaire juré à Strasbourg, le 18 septembre 1756 (nous devons la communication de cette intéressante pièce, armoriée avec soin, à l'obligeance de M. Ch. Mehl, à qui elle appartient); etc.



GAYLING D'ALTHEIM.

ARMES.

D'azur à une demi-ramure de cerf d'argent arrachée, chevillée de quatre dagues et périe en croissant tourné[1], l'écu timbré d'un casque de baron couronné et orné de lambrequins d'azur et d'argent.

CIMIER : un vol d'azur, fermé et chargé d'une demi-ramure semblable à celle de l'écusson.

La famille DE GAYLING compte parmi les plus anciennes des bords du Rhin : dès le treizième siècle, elle formait plusieurs branches en Franconie et en Wetteravie avec des surnoms différents. Le premier *Gaylingen* connu dans l'histoire assista, en 1080, au tournoi donné à Augsbourg par le duc Henri de Souabe. Depuis cette époque, le nom de Gayling se retrouve fréquemment dans les chroniques, mais il est difficile de distinguer s'il s'agit de membres de la ligne de *Windheim* (*al.* Windsheim), ainsi nommée d'un village situé près de Nuremberg, ou de celle d'*Altheim*, autre village dans les environs de Darmstadt, cette dernière propriétaire du château de Hauenstein, près d'Aschaffenbourg.

La ligne de *Windheim* s'éteignit au seizième siècle en la personne de DOROTHÉE DE GAYLING DE WINDHEIM, qui épousa, vers 1550, Gœtz DE BERLICHINGEN *à la main de fer*.

C'est aussi à cette ligne qu'appartenait le chevalier EPPELIN DE GAYLING, qui se trouva souvent en lutte avec Nuremberg, et dont des légendes populaires ont

1. Voy. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 25, n° 243 : et sceaux de la famille.

immortalisé les hauts faits. On raconte que, pris par les Nurembergeois et condamné à mort, il obtint de monter une dernière fois son cheval de bataille sur les remparts, et s'échappa en franchissant d'un bond le fossé de la ville[1].

L'un des plus anciens documents concernant la ligne d'*Altheim* est un rescrit du pape Urbain IV, réglant, en 1262, un droit de patronage contesté entre *nobilis vir Reinhardus, dominus de Hagenove* (Hanau) et *Gailingus miles*, le chevalier GAYLING. Les premières lettres d'investiture que la famille possède encore pour le fief mayençais d'Altheim remontent à 1325. A cette époque, les KRIGE et les GAYLING, issus d'une même souche, en jouissaient en commun. Après l'extinction des Krige, les Gayling héritèrent de leur part.

Au quatorzième siècle vivaient trois frères DE GAYLING D'ALTHEIM :

1° RODOLPHE, qui suit.

2° HENRI, chevalier, maréchal de la cour de l'archevêque Henri de Mayence (1347), bailli d'Aschaffenbourg (1353), vidame dans la même ville (1357), † 1369.

3° JEAN (*vulgo* HENNE), prévôt du comte de Hanau à *Babenhausen*, auteur d'une ligne spéciale, qui prit le nom de cette localité, et s'éteignit à la huitième génération dans le premier tiers du dix-septième siècle[2]. (Alliances avec les ULNER DE DIEPURG, SCHŒNBORN, RIEDESEL, CARPEN, WAMBOLD, SCHELM VON BERGE, BITSCH VON GEUTERSBERG, etc.)

I. RODOLPHE DE GAYLING D'ALTHEIM, fondateur de la ligne de *Hauenstein* († 1365), épousa Anna DE PRAUNHEIM, dont il eut :

1° HENRI, époux de Hedwige DE DALBERG, dont le fils unique mourut sans postérité.

2° RODOLPHE, † 1428.

3° JEAN, qui suit.

II. JEAN (*Henne*) eut, de *N.* DE BOBENHAUSEN, six enfants, entre autres :

1° WERNER, dont les enfants n'eurent pas de postérité.

2° GEORGE, qui suit.

---

1. Man bringt ihn zum Walle, er schwingt sich auf's Ross, . .
Da kocht ihm das Blut, es durchblitzt ihn der Muth ;
Und im Nu ist die Rettung gelungen,
Der Graben der Burg übersprungen.
Die Nürnberger Herren, die stehen und schau'n,
Ha das ist des Teufels Genosse !
Und von der Stund
Ist das Sprüchwort kund :
« In Nürnberg wird Keiner gehangen,
« Es sei denn, er wäre gefangen. »

2. Le dernier représentant mâle, HENRI, mourut en 1612, ne laissant qu'une fille, nommée ANNE, qui ne se maria point.

III. George fut tué, en 1500, au siége de Hohen-Geroldseck. Il avait épousé, en premières noces, Marguerite de Wambold; en secondes noces, Marguerite de Dorfelden, qui lui donnèrent cinq enfants, parmi lesquels Ciriax, qui suit.

IV. Ciriax eut de son mariage avec *N.* Kolb de Wartenberg :

1° Philippe, qui ne laissa qu'une fille.
2° Louis, qui suit.

V. Louis épousa Catherine Weiss de Feuerbach, dont un fils.

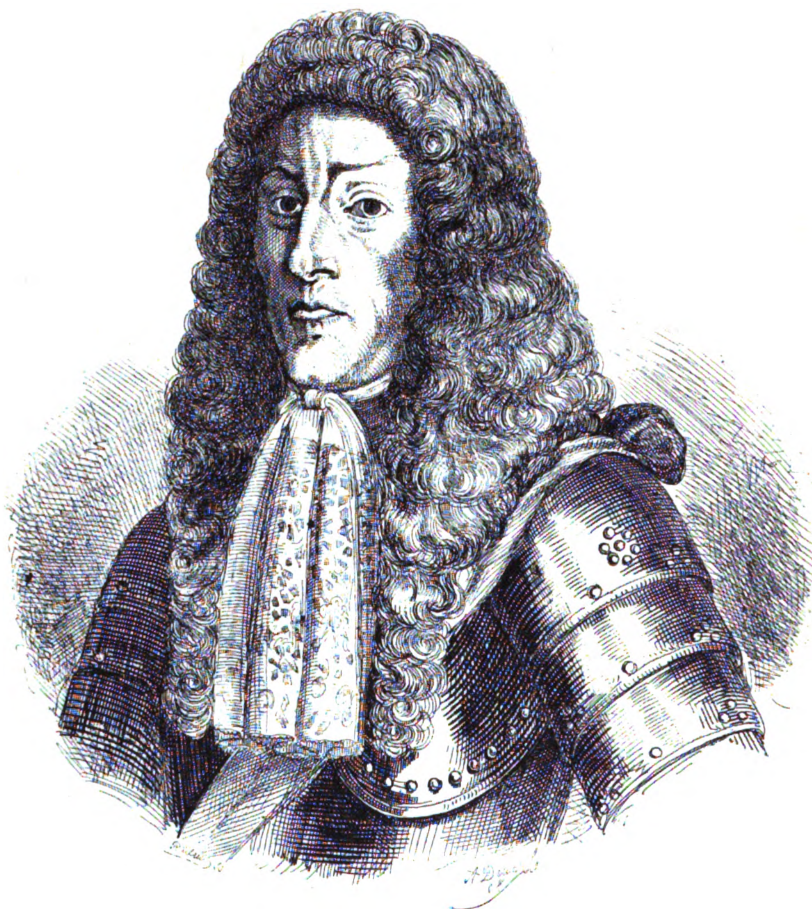
VI. Philippe, capitaine de lansquenets, né en 1531, ✝ 1561, épousa Anne-Lucie de Bettendorff, qui lui donna trois enfants.

VII. L'aîné, Philippe (*al.* Philippe-Henri), gentilhomme de la cour de Hanau, burgrave à Gellenhausen, mourut en 1613. Sa femme, Anne (*al.* Marie) de Stettenberg, lui avait donné six filles et un fils, qui suit.

VIII. Henri-Christophe, né en 1604, entra dans la carrière des armes, parvint, pendant la guerre de Trente ans, et bien qu'il professât la religion luthérienne, aux dignités de chambellan de l'empereur et de l'électeur de Bavière, de conseiller des guerres, de général de cavalerie, et de colonel-propriétaire d'un régiment de cavalerie allemande portant son nom, combattit vaillamment, de 1632 à 1649, contre Gustave-Adolphe et les généraux français Guébriant et Turenne, et mourut, le 20 décembre 1650, à Francfort, des suites de ses blessures. Il avait épousé en premières noces, le 26 janvier 1629, Ève-Marie de Soultz, d'une famille noble alsacienne, qui possédait quelques domaines dans les environs de Bouxwiller. Cette circonstance contribua à rapprocher la famille de Gayling d'Altheim de la branche des comtes de Hanau établie en Alsace; et, à partir du fils de Henri-Christophe, on trouve constamment les membres de cette famille revêtus de hautes fonctions à la cour ou dans l'administration des comtes de Hanau-Lichtenberg.

IX. Philippe-Henri de Gayling devint conseiller de régence et bailli à Pfaffenhoffen, Ingwiller, Neuwiller et Bouxwiller. Après la mort de son oncle maternel, Nicolas-Jacques de Soultz, dernier de son nom (1648), il fut investi, du chef de sa mère, du petit château de Nieder-Motherbourg et du village de Bueswiller. Il mourut le 12 juillet 1679, laissant de sa femme, Marthe-Salomé, fille de

Philippe-Dietrich Bœcklin de Bœcklinsau et d'Anne-Marie de Berstett (née en 1624, mariée en 1652, † 1696) :



Philippe-Henri de Gayling, d'après une gravure du temps.

1° Henri-Didier, né en 1652, † 1721, non marié, colonel de *Royal-Alsace* depuis le 19 mars 1710.

2° Philippe-Christophe, auteur de la branche alsacienne, qui suit.

3° Frédéric, né en 1656, enseigne dans *Royal-Alsace*, † 1678.

4° Anne-Marie, née en 1657, mariée à Frédéric-Jacques Gœler de Ravensburg [1], † 1721.

1. Voy. sur l'antique origine de la maison de Gœler, les notes sur la maison de Mentzingen (t. II, p. 11), et sur celle de Helmstatt (t. Ier, p. 374) : toutes trois sont issues de la même tige et portent les mêmes armes, avec des

5° JEAN-RENÉ, né en 1659, capitaine wurtembergeois, tué en 1697, devant Spire.
6° MARIE-MADELEINE.
7° LÉOPOLD-LOUIS, né en 1665, grand-maître de la cour de la duchesse de Wurtemberg. Il eut dix enfants, et néanmoins, sa lignée fixée en Allemagne s'éteignit en la personne de son petit-fils, LOUIS-GUILLAUME, qui mourut en 1847, après avoir été grand-maître de la cour de l'électeur de Hesse et son envoyé à Paris et à Londres.

X. PHILIPPE-CHRISTOPHE, né au château de Nieder-Motherbourg, en 1654, servit d'abord comme volontaire contre les Turcs, et concourut, en 1683, à la défense de Vienne. Plus tard, il revint auprès du comte de Hanau-Lichtenberg, qui en fit son grand-veneur, et le nomma conseiller de régence et bailli à Bouxwiller, à Willstett, etc. Il mourut à Strasbourg en 1705. Il avait épousé, en premières noces, Marie-Madeleine DE FLECKENSTEIN, fille de Henri-Jacques, dernier baron de Fleckenstein, et de Susanne de Landsperg (mariée en 1685, † 1689), dont il eut :

1° MADELEINE-SALOMÉ, née en 1687, mariée à Charles (*al.* Casimir), baron DE STEINCALLENFELS, morte en 1719.
2° JULIE-DOROTHÉE, † 1729.

De son second mariage avec Anne-Claire WURMSER DE VENDENHEIM (25 mai 1691, † 8 juin 1722), naquirent :

1° *PHILIPPE*-RENÉ, né le 14 avril 1692, à Bouxwiller, docteur en droit, chevalier de l'ordre Teutonique (1702), président de la régence du comté de Hanau-Lichtenberg, marié avec Marie BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU, mort le 11 février 1741.
2° FRANÇOISE, née en 1694, mariée à Guillaume VOLTZ D'ALTENAU, morte en 1730.
3° CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, né en 1696, fonctionnaire au service du prince de Birkenfeld, † 1760, à Strasbourg.
4° ANNE, née en 1697, mariée à Louis DE BETTENDORF, † 1744.
5° *HENRI*-AUGUSTE, né en 1701, d'abord capitaine dans *Royal-Bavière*, remarqué pour sa bravoure au passage du Rhin, sous les ordres du maréchal de Saxe, et au siége de Philippsbourg, plus tard maréchal de la cour de Hanau, † 1750.
6° FRÉDÉRIC-*JACQUES*, qui suit.

---

cimiers différents*. Les chefs actuels de la famille DE GŒLER DE RAVENSBURG (1868) sont, pour la ligne de ***Frédéric***, le baron LOUIS, né en 1819, lieutenant-colonel au service de Bade, marié à la baronne Hermine D'ŒTINGER ; et pour la ligne de ***Ferdinand***, ou des seigneurs de Kisselbronn, le baron FERDINAND, né en 1798, capitaine de cavalerie, marié à Claire GERHARD.

* **Seulement le corbeau de l'écusson des Gœler est couronné d'or. CIMIER :** ***la tête et le col d'un corbeau de sable, couronné d'or, et accosté de quatre grenades du même, posées le long du col, sur autant de pointes d'or.***

XI. Frédéric-*Jacques,* né en 1704, † 22 mars 1779 à Strasbourg, capitaine de cavalerie dans *Royal-Allemand,* puis chef d'escadrons dans les gardes du corps polonais, se retira du service quand la mort de tous ses frères eut fait de lui le chef de la maison. Seul il eut des enfants et continua la famille. Sa femme, Auguste-*Éléonore,* fille de Frédéric-Ernest de Dœben et de la comtesse Erdmuthe Lœher (1739), lui donna :

1° *Louis*-Frédéric-Guillaume, né en 1740, à Bueswiller, capitaine dans le régiment de *Nassau-Saarbrück*, cavalerie légère (1757), commandant d'un corps franc sous les ordres du duc de Broglie, pendant la guerre de Sept ans, puis colonel de la garde à cheval du landgrave de Hesse-Darmstadt (1765) ; plus tard ambassadeur du duc de Deux-Ponts à Berlin (1786) ; élu, en 1790, président du conseil d'administration du district de Haguenau ; arrêté comme suspect en 1792 ; fugitif en 1793, porté sur la liste des émigrés et privé de tous ses biens alsaciens[1] ; enfin, président de la chambre de la principauté d'Œttingen, où il mourut, en 1804, non marié.

2° *Chrétien*-Henri, qui suit.

3° *Henri*-Jacques, né en 1745, † 1814, lieutenant au régiment de *Nassau,* puis conseiller intime bavarois, marié avec Wilhelmine Gerhard, qui lui donna deux fils, tous deux militaires et morts avant leur père.

4° Caroline-Auguste, née en 1746, mariée au baron Louis d'Esebeck, morte en 1823.

XII. *Chrétien*-Henri, né à Bueswiller, le 11 octobre 1743, fit ses études à Gœttingue, entra, en 1767, au service du margrave Charles-Frédéric de Bade, en qualité de conseiller aulique, fut nommé successivement par ce prince conseiller intime, chambellan, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, ministre de la justice, président du conseil des ministres, grand-croix de l'ordre de la Fidélité; reçut également les ordres de Sainte-Anne de 1re classe, et de l'Étoile polaire de 2e, et mourut à Carlsruhe, le 13 janvier 1812. De son mariage avec Françoise-

---

1. D'après un mémoire présenté, le 10 septembre 1814, par le chef de la famille de Gayling au congrès de Vienne, cette famille possédait en Alsace, au moment où éclata la Révolution, les biens et revenus suivants :

1° Le village de Bueswiller, alors peuplé de 300 âmes;

2° Le Wasenberg, avec un hameau de 150 âmes;

3° La moitié de la seigneurie de Breuschwickersheim;

4° La seigneurie de Zutzendorf;

5° Diverses dîmes et rentes féodales à Achenheim, Dorlisheim, Mietesheim, Pfaffenhoffen et Niedermodern, Hipsheim, Printzheim, Schæffersheim, Uttenhoffen, Vendenheim, Weiterswiller, Wasselonne, Kutzenhausen, Stützheim, etc., etc.;

6° Des immeubles situés à Wolfisheim, Hangenbieten, Riedheim, etc., et surtout à Bueswiller et à Niedermodern.

Le tout estimé à une valeur capitale de 337,000 florins, en nombres ronds, non compris les revenus perdus depuis une vingtaine d'années au moment de la réclamation, et des biens situés dans l'ancien électorat de Trèves, près de Saint-Wendel, et confisqués également.

Auguste, fille de Philippe-René DE BERSTETT et de Charlotte-Élisabeth de Berckheim (29 juillet 1773), naquirent :

1° LOUIS-*CHRÉTIEN*-HENRI, né en 1775, † 1832, grand-maréchal de la cour de Bade, marié, le 22 octobre 1808, avec Julie, fille d'Ernest-Philippe, baron DE SAINT-ANDRÉ, et de Wilhelmine-Ernestine, baronne Schenck de Geyern-Kœnigsbach.

2° CHARLES-*FRÉDÉRIC*, né en 1777, † 1807, chevalier de Saint-Jean, lieutenant-colonel au service de Russie.

3° *CHARLES*-LOUIS-RENÉ, né en 1778, qui suit.

4° *AMÉLIE*-FRÉDÉRIQUE, née en 1779, † 1801, mariée à Frédéric DE NEUBRONN, administrateur des eaux et forêts dans le grand-duché de Bade.

5° LOUISE-*SOPHIE*, née en 1780, † 1806, mariée à Louis, baron DE PRETTLAK, grand-maître de la cour de Hesse-Darmstadt.

6° *CAROLINE*-AMÉLIE, née en 1782, mariée, en 1801, à Louis, baron DE WŒLLWARTH, conseiller intime, etc. († 1820); grande-maîtresse de la cour de la grande-duchesse de Bade (1830).

7° *LOUIS*-GEORGE, né en 1785, † 1829, administrateur des eaux et forêts dans le grand-duché de Bade.

8° FRÉDÉRIC-*GUILLAUME*, né le 1er septembre 1786, † 13 octobre 1861, général de cavalerie au service de Bade, gouverneur de la forteresse de Rastatt, marié avec Louise BRESSLE.

XIII. *CHARLES*-LOUIS-RENÉ, né le 16 avril 1778, à Carlsruhe, † 10 octobre 1822, chef d'escadrons de cuirassiers au service d'Autriche (1796 à 1809), puis chambellan et grand-maréchal de la cour de Bade, épousa, le 18 mai 1813, *Caroline*-Sophie, fille d'Auguste-Samson, baron D'OBERKIRCH, et de Caroline-Sophie de Rathsamhausen, dont il eut :

1° *CHARLES*-ÉTIENNE, né en 1814, qui suit.

2° *AMÉLIE*, née et morte en 1816.

3° *CHRÉTIEN*, né le 29 juin 1818, † 6 décembre 1859, chevalier de Saint-Jean, officier de dragons et chambellan autrichien, marié avec Cécile DE LOTZBECK, dont il a eu deux filles : *CAROLINE*, née le 4 novembre 1848, et *STÉPHANIE*, née le 23 janvier 1851.

XIV. *CHARLES*-ÉTIENNE-CHRÉTIEN-AUGUSTE, baron DE GAYLING D'ALTHEIM[1], chef actuel de la maison (1868), né le 9 avril 1814, ancien officier de dragons au service d'Autriche et chambellan de S. M. Apostolique, collateur (*Patronats-*

1. La famille de Gayling est l'une de celles auxquelles, dès 1773, le Conseil souverain d'Alsace a reconnu le droit de porter le titre de baron, comme équivalent du titre allemand de *Freiherr*.

herr) à Altheim, seigneur de Helmlingen, Muckenschopf et Ober-Buchenbach (Bade), *burgmann* à Aschaffenbourg, a épousé, le 23 avril 1845, *Louise*-Claire DE ROGGENBACH, fille du baron Henri de Roggenbach, major général badois et chambellan autrichien, et de la comtesse Mélanie-Josèphe de Walderdorff; il en a eu quatre enfants :

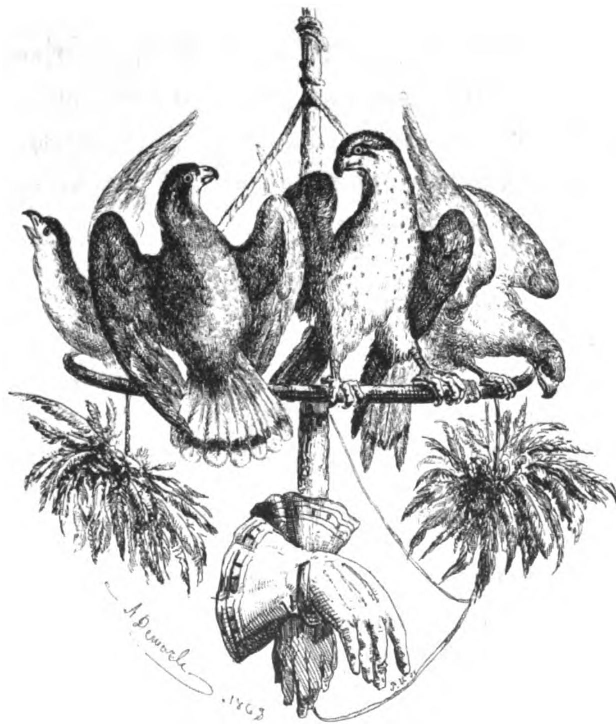
1° *LOUISE*-MÉLANIE, née le 24 juillet 1846, demoiselle d'honneur de S. A. R. la grande-duchesse Louise de Bade.

2° *HENRI*-CHRÉTIEN, né le 27 novembre 1847, volontaire dans l'artillerie badoise.

3° *CHARLES*-GUILLAUME, né le 28 février 1849, cadet au service de Bade.

4° *GUILLAUME*, né le 25 février 1860, † 31 mars suivant.

SOURCES: *Documents mss.* provenant des archives de la famille; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 787; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1848 et 1868; CAST, *Adelsbuch des Grossherzogthums Baden*, IIe partie; KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 459; *Mémoires* du baron Louis-Chrétien-Henri Gayling d'Altheim (*Aus dem Leben des Freiherrn L. Ch. H. Gayling v. A.*), Fribourg, 1864; etc.



GEMMINGEN.

ARMES.

D'azur à deux fasces d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : deux cornes de buffle, aux couleurs de l'écu[1].

L'une des branches de la famille de Gemmingen possédait, en 1789, près de Landau, la seigneurie d'Ingenheim, qui faisait alors partie de l'Alsace; cette famille est inscrite à ce titre sur tous les états indiquant les seigneurs terriens de la province avant la Révolution, et il convient que nous donnions ici quelques indications sur son histoire et sa généalogie. Toutefois, comme les Gemmingen ne se sont jamais fait admettre dans la noblesse alsacienne proprement dite, que leurs principaux domaines étaient situés en dehors de la province, et que la terre d'Ingenheim elle-même a cessé, en 1815, de faire partie du territoire français, nous nous bornerons à une notice sommaire, d'autant plus que, parmi les anciennes familles équestres des bords du Rhin, il n'en est peut-être aucune qui se soit autant multipliée, et qui, jusqu'à nos jours, se divise en autant de lignes, branches, rameaux et sous-rameaux, encore presque tous florissants.

1. Blasonné d'après un sceau communiqué par M. le baron Guillaume de Gemmingen-Gemmingen, maréchal de la cour de Bade.

La maison de Gemmingen est sans contredit l'une des plus anciennes et des plus nobles de l'Empire germanique; admise dans tous les ordres et chapitres nobles, elle a produit une longue liste d'hommes d'État éminents, de vaillants généraux et de princes de l'Église.

Le premier de ses membres que l'on connaisse est Ulrich de Gemmingen, qui habitait, en 872, le château-fort de même nom, situé dans le Craichgau, et qui passe pour avoir été l'un des bienfaiteurs du couvent de Murrhart. Bernolf de Gemmingen est cité parmi les seigneurs qui assistèrent, en 968, au tournoi de Mersebourg. Henri prit part à celui de Zurich en 1165. Par diplôme donné à Mayence, le 25 mai 1182, deux autres sires de Gemmingen, « *dynastæ et viri nobiles* », furent élevés par Frédéric Barberousse à la dignité de baron d'Empire (*Reichsfreiherrenstand*).

Jean de Gemmingen, bailli impérial à Sünsheim, en 1259, est, d'après des titres authentiques, l'auteur commun de toutes les branches actuellement existantes. Marié avec *N.* de Grumbach, Jean de Gemmingen eut un fils, nommé Diether, qui épousa, en 1283, Metza de Thalheim.

Des deux fils de ce Diether descendent les deux grandes lignes en lesquelles se divise encore aujourd'hui la famille:

I. LIGNE AINÉE.

L'un des fils de Diether, Didier *l'Aîné*, marié avec Élisabeth de Maurer et mort en 1374, est le père de Didier (II), † 1414, et l'aïeul: 1° de Didier (III), auteur de la branche de *Hagenschiess;* 2° de Jean le Riche (*Reich-Hans*), auteur de la branche de *Guttenberg*.

A. BRANCHE DE HAGENSCHIESS.

La branche de *Hagenschiess,* issue de Didier (III) et d'Agnès de Selbach, se propagea, à travers huit générations, jusqu'à Wolfgang-Louis, qui épousa: 1° Marie-Jacobée Fugger; 2° Françoise-Julienne de Kaltenthal, et laissa deux fils: Wolfgang-Didier et René-Louis, qui fondèrent deux rameaux distincts, l'un dit de *Mühlhausen,* aujourd'hui éteint, l'autre dit de *Steinegg*.

Ce dernier rameau, qui représente la branche aînée issue de la grande ligne aînée, a pour chef (1868), Jules, baron de Gemmingen-Steinegg, né le 1er juillet 1843, lieutenant dans la garde prussienne.

B. BRANCHE DE GUTTENBERG.

La branche de *Guttenberg,* issue de JEAN LE RICHE (✝ 1490) et de sa femme Catherine DE LANDSCHADEN DE STEINACH, se partagea au V[e] degré en deux rameaux, par DIDIER et JEAN-WOLFGANG, fils de WOLFGANG-DIDIER DE GEMMINGEN (✝ 1595) et d'Anna, née DE GEMMINGEN.

DIDIER donna naissance au rameau de *Gemmingen,* et JEAN-WOLFGANG à celui de *Guttenberg.*

a) RAMEAU DE GEMMINGEN.

DIDIER, auteur de ce rameau, eut lui-même deux fils, BLEICHARD-DIDIER et OTHON-DIDIER, dont sont issus les sous-rameaux de *Gemmingen* et de *Fürfeld.*

Le chef du sous-rameau de *Gemmingen* est aujourd'hui (1868) AUGUSTE, baron DE GEMMINGEN-GEMMINGEN, né le 22 février 1792, seigneur de Gemmingen et d'Ittlingen, chambellan du grand-duc de Bade, marié, en 1818, avec Amélie DE GEMMINGEN-MICHELFELD, dont il a un fils, GUILLAUME, né le 20 mai 1823, chambellan et maréchal de la cour du même souverain, marié, en 1861, à Marie, comtesse DE GRÆVENITZ.

Le sous-rameau de *Fürfeld* a pour représentants THÉODORE, baron DE GEMMINGEN-FÜRFELD, né le 16 mai 1834, pour l'une de ses subdivisions, et CHARLES, baron DE GEMMINGEN-FÜRFELD, né le 6 février 1804, juge (*Oberamtsrichter*) à Heilbronn, pour l'autre, qui est fixée en Wurtemberg.

b) RAMEAU DE GUTTENBERG.

Ce rameau s'est subdivisé en deux sous-rameaux par les deux arrière-petits-fils de JEAN-WOLFGANG, son fondateur : le sous-rameau d'*Ober-Bonfeld,* issu de FRÉDÉRIC-CASIMIR, et celui d'*Unter-Bonfeld,* issu de RENÉ.

Le premier a pour chef (1867) RENÉ, baron DE GEMMINGEN-GUTTENBERG, d'*Ober-Bonfeld,* né le 26 septembre 1795, ancien grand-veneur de la cour de Saxe-Meiningen.

Le second avait pour chef, à la même époque, CHARLES-FRÉDÉRIC, baron DE GEMMINGEN-GUTTENBERG, d'*Unter-Bonfeld,* né le 11 février 1779, chambellan wurtembergeois, etc., *senior* de la maison de Gemmingen. Marié avec Juliane,

baronne DE SAINT-ANDRÉ († 1856), il en a eu un fils, GUSTAVE, qui a épousé Caroline, baronne DE COTTA.

Ce rameau réside également en Wurtemberg.

II. LIGNE CADETTE.

Le second fils de DIETHER, DIDIER *le Jeune,* † 1359, est la souche de la ligne cadette. Son arrière-petit-fils, ÉVRARD, † 1480, laissa de son mariage avec Barbe DE NEIPPERG, deux fils, dont l'aîné, JEAN LE PAUVRE, donna naissance à la branche de *Michelfeld,* le cadet, ÉVRARD, à celle de *Hornberg* ou de *Burg.*

A. BRANCHE DE MICHELFELD.

Cette première branche de *Michelfeld* s'éteignit au bout d'un siècle à peine, nous ne la mentionnons que parce qu'elle donna, de 1508 à 1514, un archevêque-électeur au siége de Mayence, URIEL DE GEMMINGEN. Le dernier de cette branche mourut en 1575.

B. BRANCHE DE HORNBERG OU DE BURG.

ÉVRARD DE GEMMINGEN-HORNBERG eut deux petits-fils, ÉVRARD et RENÉ, auteurs, le premier, du rameau de *Burg*, le second, du rameau de *Hornberg.*

a) RAMEAU DE BURG.

Ce rameau est éteint.

b) RAMEAU DE HORNBERG.

L'arrière-petit-fils de RENÉ DE GEMMINGEN, RENÉ, † 1707, laissa de son mariage avec Marie-Élisabeth DE NEIPPERG, trois fils, qui donnèrent naissance à trois sous-rameaux.

L'aîné, ÉVRARD, feldmaréchal-lieutenant-général au service d'Autriche, † 1768, fonda le sous-rameau de *Treschklingen,* dont le chef était, au commencement de l'année 1867, CHARLES, baron DE GEMMINGEN-HORNBERG, de *Tresch-*

klingen, né le 29 décembre 1806, chambellan badois, seigneur de Treschklingen, Rappenau, Ittlingen, Burg, Aderspach, Rauhof, etc.[1]

Du deuxième, FRÉDÉRIC, ✝ 1738, est issu le sous-rameau de *Babstadt,* représenté par HERMANN, baron DE GEMMINGEN-HORNBERG, de *Babstadt,* né le 30 mars 1820.

Le troisième, LOUIS, ✝ 1741, engendra la nouvelle ligne de *Michelfeld,* qui a pour chef FRÉDÉRIC, baron DE GEMMINGEN-HORNBERG, de *Michelfeld,* né le 15 février 1823, chambellan et major au service d'Autriche.

La famille de Gemmingen est donc aujourd'hui représentée par neuf rameaux distincts, formant deux groupes qui n'ont plus entre eux aucun lien de parenté directe, la séparation remontant au quatorzième siècle. C'est la ligne de *Hornberg* qui, avant la Révolution, possédait la terre alsacienne d'Ingenheim.

Il faut encore rattacher à la même souche une branche qui s'en est détachée dès le milieu du onzième siècle, qui s'est fixée dans le Craichgau, et qui, tout en conservant le nom et les armes des Gemmingen, est plus connue sous le nom de MASSENBACH. Elle se subdivise elle-même en plusieurs rameaux, dont les uns s'appellent simplement *de Massenbach* (lignes évangéliques de la Prusse, du Nassau et du Wurtemberg), tandis que d'autres ont conservé le double nom de *Gemmingen de Massenbach* (ligne catholique de la Bavière).

SOURCES: *Notes manuscrites* diverses; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, années 1849 et suiv.; *Almanachs d'Alsace*, etc.

1. Le baron CHARLES est mort en mars 1867, ne laissant que des filles. Mais sa branche est encore représentée par trois de ses frères, GUSTAVE, SIGISMOND et ADOLPHE.

GÉRARD.

(GÉRARD DE RAYNEVAL.)

ARMES.

D'argent à quatre tourteaux de gueules posés 2 et 2, l'écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de gueules[1].

La famille GÉRARD est originaire de Lorraine. Dans la première moitié du dix-huitième siècle, son chef vint s'établir à Massevaux comme fonctionnaire supérieur de la seigneurie. Il y eut quatre fils.

L'aîné, CONRAD-ALEXANDRE, né en 1730, désigné à la confiance du duc de Choiseul par la famille de Broglie, à qui appartenait Massevaux, et par l'illustre Schœpflin, fut envoyé, en 1761, comme chargé d'affaires de France, auprès de l'électeur palatin et de la cour de Vienne. Cinq ans après, le roi l'appela à Paris, et le nomma premier commis des affaires étrangères avec le titre de secrétaire du Conseil d'État. Quand Marie-Antoinette épousa le dauphin, M. Gérard fut l'un des commissaires chargés d'aller la recevoir. Anobli en février

1. Extrait du Règlement d'armoiries (*original*), dressé par d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes de la noblesse de France, pour JEAN-CLAUDE GÉRARD, le 9 décembre 1783. La branche de Rayneval, qui a reçu de Charles X le titre de comte, porte le même écu timbré d'une couronne de comte et supporté par deux lions.

1778, il négocia avec Franklin la reconnaissance des États-Unis d'Amérique, y fut envoyé, la même année, en qualité de ministre de France, et reçut, à son retour, en récompense de ses éminents services, des lettres de conseiller d'État. Peu après, le 10 mars 1781, il remplaça à Strasbourg, comme préteur royal, M. d'Antigny, démissionnaire, et remplit ces importantes fonctions pendant huit ans. Étant tombé malade en juillet 1789, il fut provisoirement remplacé par M. Frédéric de Dietrich, et mourut l'année suivante, sans laisser de postérité.

Le deuxième fils, Jean-Claude, né en 1732, fut, pendant de longues années, bailli des ville et comté de Ferrette et subdélégué de l'intendant du roi en Alsace. En décembre 1783, il reçut à son tour des lettres de noblesse, « en considération de sa conduite »[1]. Obligé de s'enfuir, le 22 juillet 1789, devant une bande d'insurgés, qui mit tout Ferrette à feu et à sang, M. de Gérard se réfugia à Belfort et y remplit les fonctions de procureur du roi. Après la proclamation de la république, il vécut dans la retraite; mais le premier consul se hâta de le rappeler aux affaires, en lui confiant à la fois la mairie de Belfort et la présidence du conseil général du Haut-Rhin, à la création de ce corps. M. Claude de Gérard mourut en 1809.

Le troisième fils, Joseph-Mathias Gérard, connu sous le nom de *Gérard de Rayneval,* né en 1735, entra, comme son frère aîné, dans la diplomatie; fut successivement secrétaire de légation à Dresde, sous le baron de Zuckmantel (1763), chargé d'affaires près la diète de Ratisbonne, ministre résident et consul général à Dantzig (1768). Il quitta ce dernier poste pour celui de premier commis des affaires étrangères, avec le titre de secrétaire du Conseil d'État, et reçut des lettres de noblesse, en février 1778, en même temps que son frère et collègue Alexandre Gérard. Envoyé à Londres, en 1783, pour négocier la paix, il y conclut le traité qui mit fin à la guerre allumée en Amérique, cinq ans auparavant, par le traité signé par son frère avec Franklin; Louis XVI le nomma, en récompense, conseiller d'État. M. Gérard de Rayneval mourut le 31 décembre 1812. On lui doit plusieurs ouvrages estimés sur le droit public et des gens.

Le quatrième fils, Louis-Armand, né en 1737, commença par faire son droit, puis s'engagea, devint lieutenant-colonel d'infanterie (régiment de *Nassau*), et mourut sans postérité en 1824.

La famille Gérard forme actuellement deux branches, issues, l'une, de Jean-Claude de Gérard, l'autre, de Joseph-Mathias Gérard de Rayneval.

---

1. Extrait des lettres patentes ***originales***, ainsi que la plupart des détails que nous donnons sur Alexandre et Mathias Gérard. Ces lettres ont été enregistrées au Conseil souverain d'Alsace, le 15 ianvier 1784.

BRANCHE AINÉE.

La branche aînée fut continuée par le fils de Jean-Claude, LOUIS DE GÉRARD. Né en 1772, il fut nommé, à 20 ans, commissaire des guerres, passa plus tard dans les eaux et forêts, devint inspecteur à Belfort, et mourut en 1851.

Son fils aîné, M. LOUIS-ÉDOUARD GÉRARD [1], est aujourd'hui (1868) le chef de la famille. Né le 12 novembre 1796, M. Gérard devint, à 28 ans, procureur du roi à Strasbourg. Le 29 octobre 1840, il fut nommé président du tribunal de la même ville. Depuis 1866, et par l'effet de la limite d'âge, il est en retraite avec le titre de président honoraire. M. Gérard est membre du conseil municipal de Strasbourg, où il a été élu à la presque unanimité des suffrages, le 1er sur 36, et du conseil général du Bas-Rhin, qu'il a présidé de 1848 à 1851, et qu'il préside de nouveau depuis plusieurs années; il est commandeur de la Légion d'honneur.

Un de ses frères, d'un second lit, est sous-inspecteur des forêts à Mulhouse.

BRANCHE CADETTE OU DE RAYNEVAL.

JOSEPH-MATHIAS GÉRARD DE RAYNEVAL avait épousé une arrière-petite-nièce de Pascal, Mlle GAUCHEREL, fille et sœur de conseillers à la cour des aides de Clermont. Il en eut deux filles, plus tard Mmes DE JOGUET, et la baronne DIDELOT, et, le 8 octobre 1778, un fils, FRANÇOIS-MAXIMILIEN, qui entra fort jeune dans la carrière diplomatique.

De 1801 à 1804, M. François-Maximilien de Rayneval fut second secrétaire de légation et chargé d'affaires en Russie. Envoyé à Lisbonne, en 1804, en qualité de premier secrétaire, il retourna à Saint-Pétersbourg, de 1807 à 1812, puis assista aux congrès de Prague et de Châtillon, et fut nommé consul général à Londres. Il ne resta que peu de temps en Angleterre. Aussitôt que le duc de Richelieu prit le portefeuille des affaires étrangères, il appela M. de Rayneval à la direction des chancelleries. Nommé sous-secrétaire d'État, en 1820, le directeur des chancelleries échangea, l'année suivante, son poste de Paris contre

1. M. Gérard, bien que noble, n'a pas repris, après l'abolition des lois révolutionnaires, la particule que, selon l'usage du pays, son père et son grand-père avaient ajoutée à leur nom patronymique en suite de leur anoblissement.

celui de ministre plénipotentiaire à Berlin. En 1825, il passa comme ambassadeur à Berne, puis, en 1829, à Vienne, après avoir géré pendant quelques mois le ministère des affaires étrangères. La même année, Charles X récompensa ses longs et éminents services en lui conférant le titre de comte et le grand cordon de la Légion d'honneur. Après la révolution de Juillet, le comte de Rayneval alla occuper l'ambassade de Madrid, et y mourut, le 16 août 1836, laissant de sa femme, Alexandrine DE WLODECK, d'une noble famille russe, quatre fils et une fille.

L'aîné de ses fils, LOUIS-ALPHONSE-MAXIMILIEN GÉRARD, IIe comte DE RAYNEVAL, né à Paris le 1er août 1813, débuta sous les auspices de son père comme attaché d'ambassade à Madrid. Au mois d'octobre 1836, il fut appelé à diriger le cabinet du ministre des affaires étrangères, passa, en 1839, comme premier secrétaire d'ambassade à Rome, puis à Saint-Pétersbourg, devint, en 1848, ministre plénipotentiaire à Naples, fut accrédité auprès du Saint-Père, alors réfugié à Gaëte, et élevé, le 26 mars 1851, au rang d'ambassadeur à Rome, après avoir refusé le portefeuille des affaires étrangères. Il venait d'être nommé en la même qualité à Saint-Pétersbourg, quand il succomba le 10 février 1858. Sa femme, *N.* BERTIN DE VAUX, ne lui a donné que deux filles.

Son frère puîné, EUGÈNE GÉRARD, IIIe comte DE RAYNEVAL, est aujourd'hui le chef de la branche cadette. Né en 1814, capitaine de frégate en retraite, M. E. de Rayneval a rempli les fonctions de chambellan auprès de LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Clotilde, et il est attaché aujourd'hui en la même qualité à S. M. l'Empereur. Il avait épousé la princesse SCHERBATOF (1858), et en a eu trois filles.

Sa sœur, Mme la comtesse CONSTANCE DE RAYNEVAL, est dame du palais de S. M. l'impératrice Eugénie. De ses deux frères cadets, l'un, le comte ALOYS, est ministre de France à Weimar, l'autre a embrassé l'état ecclésiastique.

SOURCES : *Lettres patentes* et *documents manuscrits* divers, provenant des archives de la famille ; articles insérés dans les divers dictionnaires biographiques publiés en France dans les quarante dernières années.

GIRARDI DE CASTELL.

ARMES.

Parti : au 1er, coupé de gueules et d'argent à un lion de l'un en l'autre, contourné et couronné d'or; au 2e, d'or au peuplier de sinople, coupé d'azur plein; et une champagne de gueules au château d'argent, chappée de sable, le sable chargé de deux lions d'or affrontés; sur le tout, un écu d'azur plein, surmonté d'un bonnet de gueules retroussé d'hermine[1]; l'écu principal, timbré de trois casques de tournoi, ornés de lambrequins de sable et d'or, à dextre, de gueules et d'argent, à sénestre, et surmontés, celui du milieu, d'un bonnet de gueules retroussé d'hermine, et les deux autres, d'une couronne d'or.

Cimiers : au milieu, un aigle de sable couronné d'or; à dextre, un lion d'or, issant et couronné; à sénestre, un plumail de cinq plumes d'autruche : la 1re, de sable; la 2e, d'or; la 3e, d'azur; la 4e, d'argent, et la 5e, de gueules.

La famille Girardi de Castell, ou de Gérardi, comme l'appelle l'*Almanach d'Alsace,* est originaire des environs de Roveredo en Tyrol. Anoblie en 1511, elle reçut, le 20 mai 1673, de l'empereur Léopold Ier, en la personne de deux de ses membres, Pierre, lieutenant-colonel, commandant de la milice en Tyrol,

1. Blasonné d'après un arbre généalogique armorié, déposé aux Archives du Bas-Rhin (E, 911), et dûment certifié. Le *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, an. 1857, blasonne un peu différemment : la champagne occupe, non plus le tiers de l'écu, mais la moitié, et forme les 3e et 4e quartiers d'un écusson écartelé.

et son frère JEAN-FRANÇOIS, grand-veneur à Fribourg en Brisgau, le titre héréditaire de baron autrichien, sous le nom de *Girardi de Castell à Weyerbourg et Limbourg*. Limbourg est le nom d'un château situé dans le Brisgau, près de Saspach-am-Rhein, et que la famille reçut en fief de la maison d'Autriche (aujourd'hui elle le tient du grand-duc de Bade), avec tous les droits et les biens qui en dépendaient. Limbourg et Saspach étaient dans le ressort de la juridiction du Conseil souverain d'Alsace.

FILIATION.

I. JEAN-FRANÇOIS, grand-veneur à Fribourg, est le père de JEAN-MICHEL.

II. JEAN-MICHEL, capitaine d'infanterie au service de l'Empire, épousa Marie-Barbe WURTZ DE RUDENZ, dont il eut un fils, qui suit.

III. FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH se maria avec *Hélène*-Lucrèce, fille de Léopold-Élie DE GOHR, mestre de camp au service de France, et de Sophie-Esther de Reinach, de *Heitwiller*. Il en eut cinq fils, dont le quatrième, THADDÉE, laissa seul des descendants.

IV. ANTOINE-*THADDÉE*-MARTIN, aide-major au régiment français de *la Marck*, se maria avec Catherine-Louise, fille de Louis GASTON DE POLLIER et de Françoise de Ferrette, qui lui donna cinq enfants, entre autres :

1° *FRANÇOIS*-GASPARD, qui suit.
2° LÉOPOLD, né en 1775, à Lure (Haute-Saône), † 1849, officier au service d'Autriche, qui, de son mariage avec Barbe REISINGER DE REISING, laissa un fils, LÉOPOLD, né en 1813.

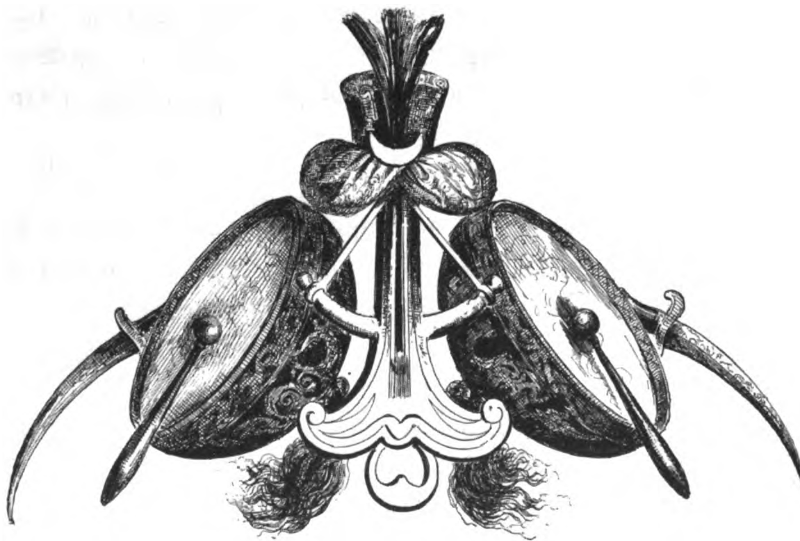
V. *FRANÇOIS*-GASPARD, né en 1767, † 1850, ancien capitaine au régiment d'*Alsace*, épousa Marie-Sophie DE PICQUOT, dont il eut trois enfants, entre autres :

1° LOUISE, née en 1800, mariée à Louis DE MADROUX, général au service de Bavière, en retraite.
2° *FRANÇOIS*-THADDÉE, qui suit.

VI. *François*-Thaddée de Girardi, baron de Castell et Limbourg (*Limpurg*), né le 25 avril 1807, inspecteur des forêts à Bruchsal (Bade), est aujourd'hui (1868) le chef de la famille. Il a trois fils de son mariage avec Madeleine Schmidt :

1° Charles-Édouard, né le 13 novembre 1841.
2° François-Henri, né le 29 mai 1843.
3° Ernest-Louis, né le 14 novembre 1847.

Sources : *Documents manuscrits* aux Archives du Bas-Rhin ; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1857 et suiv. ; *Almanach d'Alsace*.





Glaubitz.

Blasonnement p. 205



Gohr.

Blasonnement p. 209



Golbéry.

Blasonnement p. 213



Gottesheim.

Blasonnement p. 218



Gruyer.

Blasonnement p. 220



Güntzer.

Blasonnement p. 224



Haffner de Wasselnheim.

Blasonnement p. 226



Haindel.

Blasonnement p. 231



Hallez-Claparède.

Blasonnement p. 233

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

Lith. Vve Berger-Levrault & fils, Strasb.

GLAUBITZ.

ARMES.

D'azur à une carpe d'argent en fasce, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et d'argent.

CIMIER : une carpe d'argent en fasce, surmontée de trois plumes, d'azur, d'argent et d'azur[1].

La famille DE GLAUBITZ est originaire de Silésie. Mme D'OBERKIRCH, dans ses *Mémoires,* t. Ier, p. 11, donne du nom de cette famille une explication assez curieuse, bien que d'une authenticité contestable : «Un de leurs ancêtres, dit-elle, enrôlé dans la seconde croisade, combattit, en face de l'armée chrétienne, un Sarrasin renommé par sa force et son courage, et le vainquit, aux applaudissements de tous, même des infidèles. En lui enfonçant son épée dans la gorge, il s'écria : *Glaub itzt* (crois maintenant)», et cette exclamation devint son surnom. Ce qui est certain, c'est qu'à une époque très-reculée, les Glaubitz possédaient déjà des biens considérables en Silésie. Ils vendirent, en 1343, à l'archevêque de Prague ceux qui leur appartenaient dans le comté de Glatz.

Dans le cours des siècles, la maison se divisa en deux branches, *Brieg* et *Altengabel,* qui se distinguèrent aussi parfois entre elles sous les noms de

1. Blasonné d'après l'*Armorial d'Alsace,* p. 223, n° 289, et d'après SIEBMACHER, t. Ier, pl. 67. L'*Armorial d'Alsace,* p. 44, n° 25, blasonne ainsi les armes de Léopold-Oswald de Glaubitz : *diapré d'azur à une carpe* au naturel, contournée et *posée en fasce.*

GLAUBITZ LIÉS et GLAUBITZ NON LIÉS (*gebundene und ungebundene*), parce que, dans l'écusson de l'une, la carpe était *liée*, par le milieu, d'un cordon rouge, tandis que ce signe distinctif manquait dans les armes de l'autre. Les deux branches formèrent chacune de nombreux rameaux dont la plupart sont aujourd'hui éteints.

Au dix-septième siècle, l'un des membres de la branche d'*Altengabel* vint prendre du service en France, et se fixa en Alsace. Voici, d'après un document inédit[1] signé par SAHLER, avocat consultant de la noblesse immédiate de l'Ortenau, la filiation de la famille de Glaubitz, depuis le moment où elle quitta la Silésie jusqu'à celui où on la trouve définitivement fixée sur les bords du Rhin.

I. GEORGE DE GLAUBITZ était marié avec Madeleine MAYWALD D'ELGAT.

II. GODEFROY, colonel au service de l'Empire, épousa Sibylle DE KREKWITZ DE WÜRKWITZ.

III. SIGISMOND prit pour femme Susanne DE TSCHESKEN DE NOTERWITZ.

IV. OSWALD, lieutenant-colonel et préfet de Hanau, né le 21 octobre 1607, se maria deux fois : 1° avec Anne-Catherine, fille d'Emmerich DE HORNBERG et de Susanne de Bittenheim, dont il eut un fils, JEAN-GODEFROY, qui suit, et une fille, MARIE-MADELEINE, qui épousa Philippe-Christophe GREMP DE FREUDENSTEIN (✝ 1697); 2° avec Anne-Marguerite, fille de Jean-Philippe JOHAM DE MUNDOLSHEIM, stettmeistre, et de Marie-Félicité Wurmser de Vendenheim. Cette dame est la mère de LÉOPOLD-OSWALD DE GLAUBITZ, né en 1657, qui entra, en 1685, dans le Magistrat de Strasbourg, fut élu stettmeistre en 1716, mais mourut le 16 novembre de la même année, dans le cours de son trimestre de régence, sans laisser d'enfants de son union avec Sibylle, fille du stettmeistre Jacques-Frédéric BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU et de Marie-Madeleine de Kageneck.

V. JEAN-GODEFROY, lieutenant-colonel au service de France (*al.* de Brandebourg), prit pour femme Hélène-Marie D'USLAR.

VI. AUGUSTE-SIGISMOND, leur fils, colonel d'infanterie et major au régiment d'*Alsace*, épousa, en 1711, Marie-Jacobée, fille de Jean-Jacques WURMSER DE VENDENHEIM, stettmeistre, et de Sophie-Élisabeth-Marguerite Schenck de Schmidtbourg, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, CHRÉTIEN-SIGISMOND,

1. Archives de la famille DE GAYLING.

qui laissa seul de la postérité. Il acquit, en 1725, le château et la terre de Kogenheim, mais mourut en 1727, avant d'avoir obtenu son immatriculation au Directoire de la Basse-Alsace ; c'est à son fils qu'elle fut accordée en 1759.



Le général Chrétien-Sigismond, baron de Glaubitz, d'après un portrait communiqué par son petit-fils.

VII. Chrétien-Sigismond, né en 1711, † 1765, lieutenant général, inspecteur des îles et redoutes du Rhin, chevalier du Mérite militaire, se maria, en 1749, avec Françoise-Frédérique-Octavie, fille de Samson-Ferdinand de Landsperg et d'Octavie-Sabine de Bernhold, dont cinq enfants :

1° Marie-Octavie-Louise, née en 1750, mariée à Philippe-Frédéric de Berckheim, de *Schoppenwihr*, capitaine d'infanterie.

2° Louise-Sophie, née en 1751, épouse de Jean de Dietrich, ancien capitaine au régiment *Royal-Allemand*, cavalerie.

3° SOPHIE-ANTOINETTE, née en 1753, mariée à Antoine-Louis-Ferdinand DE MÜLLENHEIM, grand-veneur de l'évêché de Strasbourg.
4° FRANÇOISE-LOUISE, née en 1755, mariée, en 1773, à Louis-Charles DE BERCKHEIM, de *Ribeauvillé*, conseiller intime de Bade.
5° CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, qui continua la famille.

VIII. CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, né en 1759, officier au régiment de *Deux-Ponts*, est mort en 1843, laissant, de son mariage avec Françoise JAQUY, plusieurs enfants, qui, à la différence de leurs ancêtres, ont été élevés dans la religion catholique. Ses filles ont fondé, en 1835, à Strasbourg, l'œuvre des Dames de la Croix, destinée à recueillir des jeunes filles pauvres et orphelines. Ses fils et petits-fils, représentants actuels de la maison de Glaubitz en France et dans le grand-duché de Bade, sont :

1° GALLUS, né en 1799, qui suit.
2° FRANÇOIS-THÉODORE, né en 1802, † 1865, colonel de dragons au service de Bade, marié avec *Amélie*-Christine-Caroline, comtesse DE TRAITTEUR, dont deux fils :
   a) THÉODORE, né en 1835, inspecteur des forêts au service de Bade.
   b) ALPHONSE, né en 1842, lieutenant de cavalerie au service d'Autriche.
3° CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ALPHONSE, né à Strasbourg, le 3 novembre 1807, ancien capitaine de dragons au service de France, chevalier de la Légion d'honneur, à Nancy.

IX. GALLUS, baron DE GLAUBITZ, né en 1799, chambellan du grand-duc de Bade, est actuellement le chef de la famille. Il a, de son mariage avec Marie FÜRST, une fille, MARIE, née en 1852.

La famille de Glaubitz d'Alsace a été reconnue, en 1773, par le Directoire de la noblesse, fondée à porter en France le titre de baron.

La branche de *Brieg* a reçu le même titre en Bohême par des diplômes de 1699, 1700, 1728 et 1736 : elle était encore représentée en Prusse, au commencement du siècle actuel, par plusieurs officiers, qui se distinguèrent dans les guerres contre la France.

SOURCES : *Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, *lit.* E, 911, et à la Bibliothèque de Strasbourg (manuscrits de GRANDIDIER); SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, édit. lat., t. II, § 13, p. 728 (l'édition française contient quelques inexactitudes); KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 536; CAST, *Adelsbuch des Grossherzogthums Baden*, part. III, etc.

GOHR.

(GOHR DE NAHRSTETT.)

ARMES.

De gueules à la barre d'azur chargée d'un cep de vigne au naturel, fruité de trois grappes, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : deux plumes de gueules, séparées par une plume d'azur[1].

La famille de Gohr est l'une des plus anciennes de la vieille Marche de Brandebourg, où se trouve, près de Stendal, le château patrimonial dont elle porte le nom. Elle y possédait, dès les temps les plus reculés, de vastes possessions.

L'une des branches de la maison, élevée, en 1612, à la baronnie d'Empire, vint se fixer, quelques années plus tard, dans la Haute-Alsace et y acquit diverses seigneuries: elle a continué à y fleurir jusqu'à nos jours. Sa filiation, d'après les plus anciens arbres généalogiques conservés dans ses archives, remonte au seizième siècle.

1. Arbres généalogiques armoriés, cachets de la famille. Souvent la barre est remplacée par une bande. D'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, les armes de Léopold de Gohr étaient *de gueules à la barre d'argent chargée d'un bâton d'or, lequel est accolé d'un rameau de vigne de sinople fruité de gueules* (p. 280, nº 318).

I. JEAN-VALENTIN DE GOHR épousa *N.* DE HARTARD (*al.* HARTROF), de la maison de Bergau.

II. JEAN-VALENTIN, IIe du nom, fils du précédent, contracta mariage avec Émérance DE JETZEN.

III. JOACHIM-ÉLIE, qui, à en juger par le nom de sa femme, est le premier qui vint en Alsace, s'unit à Susanne, fille de Rodolphe DE NEUENSTEIN-RODECK et de Marguerite-Ursule de Flachslanden. Il s'est distingué, pendant la guerre de Trente ans, comme officier supérieur au service de l'Empire.

IV. LÉOPOLD-ÉLIE, mestre de camp au service de France, eut, de son mariage avec Sophie-Esther, fille de Jacques-Christophe DE REINACH, de *Heitwiller*, et de Lucrèce de Schœnbeck :

1° CHARLES-JOSEPH-ANTOINE, qui suit.
2° SOPHIE-CATHERINE-SIBYLLE, mariée à François-Frédéric DE NEUENSTEIN.
3° HÉLÈNE-LUCRÈCE, mariée à François-Antoine-Joseph GIRARDI DE CASTELL.

V. CHARLES-JOSEPH-ANTOINE, né en 1710, inscrit, vers 1750, à la matricule de la noblesse de l'Alsace inférieure, propriétaire à Wattwiller, épousa Marie-Anne-Catherine-Béatrix, fille de Louis-César DE BREITEN-LANDENBERG, d'*Illzach*, et de Marie-Louise Zorn de Bulach. Il était chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de *Rosen*.

Il fut le père de :

1° LOUIS-JOSEPH-MAURICE, né en 1749, † 1818, capitulaire de l'ordre de Saint-Hubert, chevalier de Malte, grand-maréchal de la cour de Bavière, etc., dont le fils, LOUIS, officier supérieur de la garde du palais du roi de Bavière, mourut, en 1854, à Munich, et dont le petit-fils, MAXIMILIEN, est aujourd'hui officier de cavalerie dans l'armée bavaroise.
2° PHILIPPE-LÉOPOLD, né en 1752, † 1822, chanoine de Guebwiller et de Murbach.
3° *FRANÇOIS*-SÉBASTIEN-CHARLES, qui suit.
4° FRANÇOISE-XAVIÈRE, mariée au baron Henri-André DE GAIL.

VI. *FRANÇOIS*-SÉBASTIEN-CHARLES, né en 1759, † 1831, chambellan du roi de Bavière, membre du conseil général du Haut-Rhin, se maria, en 1786, avec Marie-Anne-Françoise, fille de François-Ignace, baron DE SCHŒNAU-ZELL, et de Marie-Françoise, comtesse de Kageneck.

VII. Son fils, *JOSEPH*-ANTOINE-JEAN-BAPTISTE, baron DE GOHR, né le 3 septembre 1793, est aujourd'hui le chef de la famille, en Alsace. Honoré, comme son père, du titre de chambellan du roi de Bavière, M. de Gohr est, en outre, membre du conseil général du Haut-Rhin et maire de Wattwiller, dont il habite le château.



Le baron Louis-Joseph-Maurice de Gohr, grand-maréchal de la cour de Bavière, d'après un portrait appartenant à M. le baron Joseph de Gohr.

De son premier mariage avec Claire DE PÉCHERY (24 août 1824, † 18 octobre 1826), il a eu deux fils morts en bas âge.

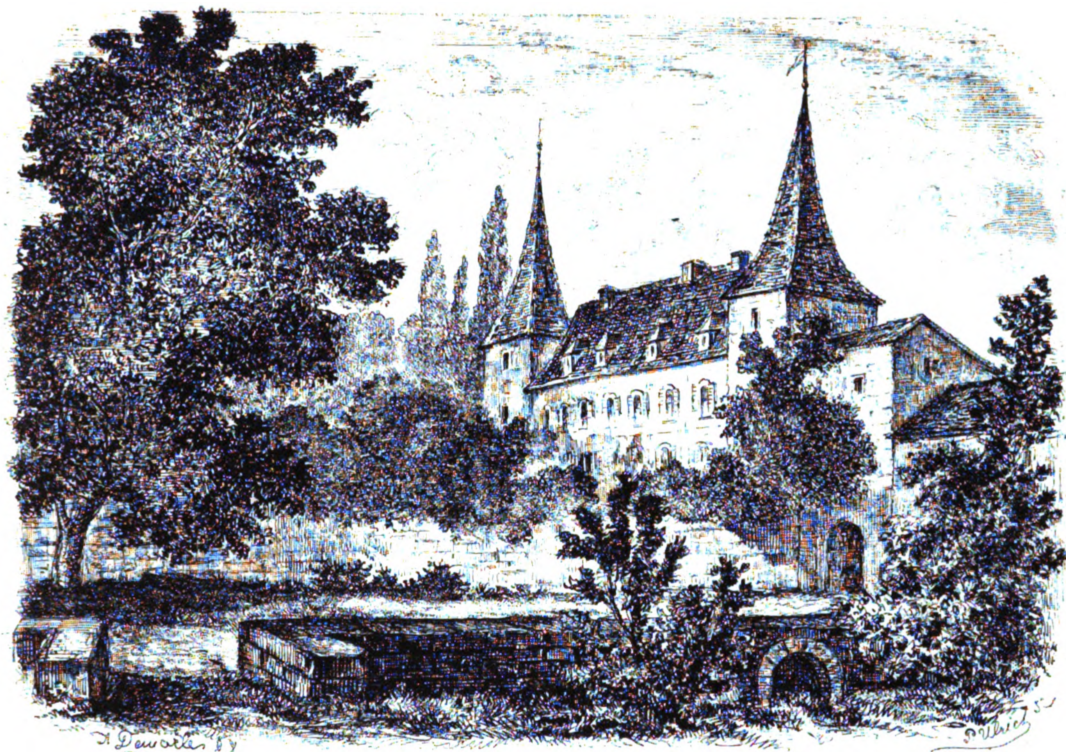
Il a épousé en secondes noces, le 22 septembre 1831, Anna-Marie-Thérèse-*Caroline,* fille d'Antoine-Léon DE BARBIER, comte DE SCHROFFENBERG, et de Françoise-Cunégonde, baronne Albertini d'Ichtratzheim, qui lui a donné trois filles :

1° Marie-Anne-Antoinette-Caroline, née le 3 septembre 1832, mariée, le 15 juillet 1851, à Hesso, baron de Reinach, de *Hirtzbach*, député au Corps législatif.

2° Marie-Thérèse-Adolphine, née le 21 mai 1834, dame de la Croix étoilée d'Autriche, mariée, le 16 novembre 1858, à François, baron de Leuprechting, chevalier de Malte, alors chevalier d'honneur de S. A. I. la grande-duchesse Stéphanie de Bade, actuellement chambellan du grand-duc, officier de la Légion d'honneur, etc.

3° Françoise-Joséphine-Marie, née le 5 novembre 1835, mariée, le 9 avril 1860, à Alphonse, vicomte de Jouffroy d'Abbans, alors officier d'ordonnance de l'Empereur, aujourd'hui chef de bataillon au 24e régiment d'infanterie.

Sources: Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 827, § 5; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1860, p. 250; Kneschke, *Adelslexicon*, t. III, p. 581; *Documents manuscrits* provenant des archives de la famille.


Château de Kientzheim.

GOLBÉRY.

ARMES.

D'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un œillet de pourpre tigé de sinople, l'écu timbré d'un casque d'acier, taré de profil et montrant trois grilles d'argent.

SUPPORTS : deux lions.

La famille DE GOLBÉRY, de noblesse de robe, est, d'après les traditions qui s'y sont perpétuées, originaire de la Grande-Bretagne. Des motifs politiques et religieux l'ont amenée et fixée en France pendant les troubles du règne de Charles Ier.

Elle apparaît en Alsace, dans la dernière partie du dix-septième siècle, en la personne de SYLVAIN GOLBÉRY, qui vint occuper dans cette province les charges de conservateur-inspecteur des eaux et forêts en la maîtrise d'Ensisheim, puis d'inspecteur général des eaux et forêts au département d'Alsace, et se maria, en 1697, à Rouffach, avec Marie-Victoire-Françoise HANSO, fille d'un officier des finances de l'évêché de Strasbourg. Après la suppression de sa charge, en 1714, Sylvain Golbéry acquit l'office de greffier en chef du Conseil souverain d'Alsace, qu'il exerça jusqu'en 1734, et mourut à Rouffach, le 17 février 1738, greffier en chef honoraire et conseiller en la chambre des comptes de Saverne. De son mariage sont issues deux branches.

BRANCHE AINÉE.

II. LOUIS-CHARLES DE GOLBÉRY, fils aîné de Sylvain, né en 1705, écuyer, secrétaire du roi en la chancellerie près le Conseil souverain d'Alsace et greffier en chef audit conseil, de 1748 à 1773, mort en 1781, épousa Claudine-Gabrielle MUTIN, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° CLAUDE-*NICOLAS*-TOLENTIN, qui suit.
2° LOUIS, capitaine au régiment de *Royal-Suède*, chevalier de Saint-Louis, mort en émigration, non marié.
3° XAVIER, lieutenant au même régiment, plus tard fixé à Limoges, où s'est éteinte sa descendance.
4° *N.*, avocat au Conseil souverain, membre du Magistrat de Colmar, non marié.

III. CLAUDE-*NICOLAS*-TOLENTIN DE GOLBÉRY servit d'abord dans la grande-gendarmerie de Versailles, compagnie de *Soubise*, puis devint conseiller au Conseil souverain, de 1755 à 1761.

Il laissa deux fils :

1° CHARLES-ALEXANDRE-LOUIS, qui suit.
2° FRÉDÉRIC, ancien directeur des postes, sans descendance.

IV. CHARLES-ALEXANDRE-LOUIS, né en 1773, capitaine de cavalerie sous l'Empire, capitaine commandant au 1er régiment des grenadiers de la garde royale; enfin, chef d'escadrons de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, eut de sa femme, Caroline DE MONTAGNAC, un fils, qui

suit, et une fille, mariée à M. Armand Danet, chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des cultes.

V. Charles, lieutenant de dragons, mourut jeune sans laisser de postérité.

BRANCHE CADETTE.

II. Jean-André de Golbéry[1], né le 27 février 1707, conseiller au Conseil souverain, le 11 juillet 1737, mort en exercice, le 23 septembre 1769, avait épousé, en 1738, Marie-Hélène-Marguerite Gross, fille de Jean-George Gross, conseiller intime et aulique de l'évêque de Strasbourg, conseiller-syndic du chapitre. L'oncle de Mme de Golbéry, M. Joseph Gross, conseiller en la régence de Saverne, prévôt des fiefs de l'évêché, avait obtenu de se démettre, en faveur de sa nièce et des descendants mâles de cette dernière, de plusieurs fiefs épiscopaux masculins situés dans la Haute et Basse-Alsace, entre autres, la *Graben-mühl,* à Soultz (Haut-Rhin). Mme de Golbéry en fut effectivement investie le 24 décembre 1739.

Du mariage de Jean-André avec Hélène Gross naquirent :

1° George-Joseph-André, qui suit.

2° Sylvain-François-Xavier-Meinrad, né le 19 septembre 1745, lieutenant en second à l'école de Mézières, le 1er janvier 1770, ingénieur en 1777, capitaine en 1784; auteur de plusieurs ouvrages estimés, entre autres, d'une *Relation d'un voyage en Afrique;* lieutenant-colonel du génie, chevalier de Saint-Louis; † 13 juin 1822, bibliothécaire de l'hôtel des Invalides, à Paris.

3° Charles-Jean-André-Philippe, chanoine à Wissembourg.

4° Marie-Jean-Baptiste-Théobald, sous-lieutenant au régiment des *Chasseurs des Cévennes*, cavalerie, en 1786; mort sans alliance, major au service d'Autriche.

5° Hélène, mariée à Philippe-Richard de Holdt, avocat général de la ville de Strasbourg.

6° Joséphine, mariée à *N.* de Laporte, commissaire-ordonnateur des guerres (dont Auguste de Laporte, lieutenant-colonel d'état-major, adjoint au maire de Strasbourg, officier de la Légion d'honneur, † 1860).

---

1. Il fut anobli de plein droit pour lui et ses descendants, après vingt années d'exercice de sa charge de conseiller, comme fils d'un père qui avait lui-même rempli, pendant un laps de temps égal, un office au Conseil souverain d'Alsace. Voy., entre autres auteurs, Loyseau, *Traité des offices*, liv. Ier, chap. IX; Pothier, *Traité des personnes*, sect. II, art. 2 et 4; Baquet, *Traité des francs-fiefs*, IIe partie, chap. XIX.

III. George-Joseph-André, né le 15 mars 1741 à Strasbourg, conseiller au Conseil souverain, du 29 mai 1770 au 20 septembre 1790, date de la suppression des parlements, fut nommé, en 1797, directeur des domaines du département de Rhin-et-Moselle, à Coblence, puis réintégré en 1811, lors de la réorganisation des cours impériales, sur son siége de conseiller à Colmar. Il mourut, le 23 juin 1823, conseiller honoraire, en son château de Kientzheim.

M. de Golbéry avait renouvelé, en 1772, avec tous les feudataires de l'évêché de Strasbourg son serment de foi et hommage pour les fiefs qu'il tenait de sa mère, et l'avait prêté, comme gentilhomme, entre les mains du cardinal de Rohan en personne.

En 1789, il fit partie de l'assemblée de la noblesse des districts de Colmar et de Schlestadt réunis, tenue sous la présidence du prince de Broglie, pour la rédaction des cahiers et l'élection des députés aux états généraux: il figure à son rang dans la liste des gentilshommes dressée, après vérification des pouvoirs, dans la séance du 30 juin.

De son mariage avec Marie-Catherine-Philippine, fille de Joseph-Jean-Antoine-Chrysostome-Xavier de Müller, conseiller au Conseil souverain, préteur royal à Colmar, et de Marie-Élisabeth d'Anthès (1772), sont issus :

1° Marie-*François*-Joseph, qui suit.

2° Marie-*Philippe*-Aimé, né à Colmar, le 1er mai 1786, mort au château de Kientzheim, le 5 juin 1854, procureur impérial à 25 ans, conseiller à Colmar en 1820, procureur général près la cour de Besançon en 1842, premier président honoraire près la même cour en 1849; membre du conseil général du Haut-Rhin et député de l'arrondissement de Colmar, de 1834 à 1848; correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) et membre d'une foule de sociétés savantes, dont ses remarquables travaux littéraires et archéologiques lui avaient valu l'accès[1]. M. Ph. de Golbéry épousa, en 1812, *Rose*-Honorine Merlin (de Thionville), fille du célèbre représentant de ce nom; il en eut deux filles, mariées, l'une, en 1836, à M. Édouard-African Le Petit, ancien garde du corps de Louis XVIII et de Charles X, descendant d'une ancienne famille noble de Lorraine († 1837), l'autre, en 1845, à M. Marie-Marcel Monnier, ancien élève de l'École polytechnique, membre du conseil général du Jura.

IV. Marie-*François*-Joseph de Golbéry, né le 1er février 1773, à Colmar, lieutenant au régiment de *la Marck,* infanterie, puis capitaine d'état-major des

---

1. *Antiquités de l'Alsace,* en collaboration avec M. Geoffroy Schweighæuser; traduction de l'*Histoire romaine* de Niebühr, de l'*Histoire universelle* de Schlosser, de Suétone, des *Lettres* de Cicéron, etc., etc.


PHILIPPE DE GOLBÉRY
(1786-1854)
A. DEMARLE f.t 186

armées vendéennes (division de Charette), entra sous l'Empire dans l'administration forestière et mourut à Strasbourg le 27 avril 1842.

De son mariage avec Marie-Anne-Joséphine, fille du marquis DE VILLERS-BOURGESCH, sont issus :

1° *GEORGE*-MARIE-LOUIS-JOSEPH, qui suit.

2° MARIE-GEORGE-*PHILIPPE*, né le 31 juillet 1815, ancien magistrat, marié, le 17 juin 1846, à Saint-Dié, avec Marie-*Juliette*-Antoinette DE COMEAU († 5 février 1868), dont il a eu quatre enfants :

- *a*) GASTON, né le 15 juin 1847.
- *b*) HÉLÈNE, née le 4 mars 1849.
- *c*) MARTHE, née le 5 décembre 1855.
- *d*) *ANDRÉ*-MAINRAD, né le 27 février 1865.

V. *GEORGE*-MARIE-LOUIS-JOSEPH DE GOLBÉRY, né à Coblence, le 10 avril 1811, ancien magistrat, ancien membre du conseil général du Haut-Rhin, a épousé, en 1842, Marie-Anne GŒTZ, dont il a cinq enfants :

1° RENÉE, née le 8 janvier 1843.

2° MARIE, née en août 1844, mariée, le 27 avril 1864, à M. George MARINIER, lieutenant d'état-major.

3° CAMILLE, né le 5 mars 1849.

4° GEORGETTE, née le 17 mars 1851.

5° SAMSON, né en avril 1858.

SOURCES : *Notes, actes, documents mss. divers;* Recueil des Ordonnances d'Alsace, *Genuit*, etc.

GOTTESHEIM.

ARMES.

D'azur à une bande de gueules chargée de trois étoiles à six rais d'or et une bordure du même, l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'or et d'azur.

CIMIER : un cou de cygne d'azur, accosté à sénestre de trois pointes de gueules surmontées chacune d'une étoile d'or[1].

La famille DE GOTTESHEIM est connue en Alsace depuis le quatorzième siècle, où vivait NICOLAS DE GOTTESHEIM, époux d'Agnès SCHWARBER (1344). A partir du siècle suivant, elle donne à la ville de Haguenau une série de magistrats municipaux, et, en 1513, l'empereur Maximilien accorde aux frères FRÉDÉRIC, V^e^ du nom, et PHILIPPE DE GOTTESHEIM, des lettres confirmant leur noblesse et renouvelant leurs armoiries. Le premier GOTTESHEIM qui figure dans le gouvernement de Strasbourg, est FRÉDÉRIC, VIe du nom, fils de Philippe: né en 1506, il entre au sénat en 1547, au conseil des XV en 1548, et à celui des XIII en 1551. Deux ans après, il est nommé scolarque et meurt en 1581. Sa femme se nommait Marguerite PRECHTER, et appartenait, comme presque toutes celles des ancêtres de Frédéric, à la meilleure noblesse alsacienne. MATHIAS, fils du frère aîné de Frédéric le VIe, devient, comme son oncle, sénateur, puis XIII.

1. Extrait de lettres de noblesse conférées, en 1513, par l'empereur Maximilien à FRÉDÉRIC et PHILIPPE DE GOTTESHEIM.

Il mourut en 1610, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Anne DE MOLTZHEIM.

Depuis cette époque, on trouve presque constamment des Gottesheim à Strasbourg, alliés aux familles patriciennes, et placés soit dans le commerce, soit dans l'administration.

Ils possédèrent, depuis 1586 jusqu'à la Révolution française, la moitié du village de Geudertheim à titre de fief impérial. L'autre moitié était un fief messin, conféré aux comtes de Hanau-Lichtenberg.

En mai 1861, mourut le dernier des Gottesheim d'Alsace, FERDINAND, laissant une veuve, Mme Louise de Gottesheim, née baronne DE NEUENSTEIN, et plusieurs enfants. Mais, si nos renseignements sont exacts, le seul fils survivant est depuis de longues années officier au service d'Autriche, et il ne reste en Alsace que des filles.

Un M. DE GOTTESHEIM, colonel commandant le régiment des hussards de *Saxe,* émigra en mai 1792 à la tête de ce corps. Après avoir combattu dans l'armée des princes, il passa au service d'Autriche et commandait l'avant-garde, sous les murs d'Ulm, en qualité de lieutenant général. Napoléon Ier lui fit offrir de rentrer en France avec le même grade; mais Gottesheim refusa et mourut, dans sa patrie d'adoption, feldmaréchal, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, et de celui de Saint-Louis. Son fils, qui hérita de la croix de Saint-Louis de son père, parut un instant à la cour de Charles X, mais succomba peu après dans toute la force de l'âge, sans avoir été marié.

En 1858 mourut à Prague, dans le couvent des Ursulines, une baronne GABRIELLE DE GOTTESHEIM, qui était née à Strasbourg en 1790 et qui avait prononcé ses vœux en 1814.

SOURCES: REICHARD, *Geneal. der vornehmen bürg. Geschl. in Strassburg*, manuscrit in-fol., t. II (Bibliothèque de Strasbourg); HERTZOG, liv. IX, p. 167; SCHŒPFLIN, *passim;* HEITZ, *les Sociétés politiques de Strasbourg*, 1863, p. 212; COULMANN, *Réminiscences*, 1862, p. 25; etc.

GRUYER.

ARMES.

D'azur, au chevron d'or chargé de trois étoiles de sinople, accompagné en chef, à dextre, d'une grue d'argent, la patte dextre levée et tenant un caillou d'or, à sénestre, d'une épée d'argent montée d'or; et en pointe, de deux tubes de canon en sautoir, d'or[1].

Sur le tout : les armes de la ville de Vesoul, qui sont (suivant décret impérial du 23 avril 1812) : coupé; au 1er, parti, à dextre, des villes de seconde classe, qui est d'azur à un N d'or surmonté d'une étoile rayonnante du même; à sénestre, de gueules semé de billettes d'or sans nombre, au lion naissant d'argent brochant sur le tout; au 2e, d'azur au croissant d'argent[2].

L'écu timbré d'un casque de baron taré de trois quarts et sommé d'une couronne de baron.

Supports : deux lions ailés et couronnés.

Devise : *Cominus et eminus.*

---

1. Extrait d'une ordonnance royale du 21 mai 1819

2. Un décret impérial du 29 août 1863 a autorisé M. le baron Gruyer, receveur général des finances, à ajouter en abîme les armes de Vesoul à celles qui avaient été concédées à son père. Le 27 mars 1815, le conseil municipal de cette ville avait prié l'Empereur d'accorder cette faveur au général Gruyer, en récompense de la conduite courageuse et patriotique qu'en qualité de commandant du département de la Haute-Saône, il avait tenue dans les circonstances difficiles que la France venait de traverser. Les événements politiques se précipitèrent trop pour que la délibération du conseil municipal pût recevoir effet. Gruyer fut même condamné à mort quelques mois après, précisément à raison des faits qui lui avaient valu cet honorable témoignage. Le fils du général a tenu à faire revivre le souvenir de cet épisode important dans la vie de son père, et c'est pour le perpétuer qu'il a sollicité et obtenu de l'empereur Napoléon III la modification d'armoiries que nous venons de signaler. (Cfr. *Journal des Débats* du 14 octobre 1863.)

Le général baron Antoine Gruyer appartenait à cette phalange de braves qui pendant la République et l'Empire firent la gloire de la France. Il est le fils de ses œuvres, et c'est à ses brillants services que sa famille doit la noblesse.

Né le 15 mars 1774 à Saint-Germain (Haute-Saône), Antoine Gruyer s'engagea à 18 ans dans le 6ᵉ bataillon de volontaires de son département, et fut élu capitaine le 1ᵉʳ août 1792. Il fit en cette qualité les campagnes d'Allemagne et d'Italie. Chef de bataillon de la 43ᵉ demi-brigade, il se distingua surtout à l'attaque des hauteurs de Vérone. A Austerlitz, il reçut une blessure et fut nommé officier de la Légion d'honneur. En 1806, il passa lieutenant-colonel des chasseurs de la garde impériale, puis fut attaché comme aide de camp au prince Camille Borghèse, beau-frère de l'Empereur, gouverneur général du Piémont, et l'accompagna à Turin (1808). En 1813, il reçut le titre de baron de l'empire (22 juin) et le grade de général de brigade. Appelé à un commandement en Allemagne, Gruyer se couvrit de gloire pendant la retraite des 4ᵉ, 7ᵉ et 11ᵉ corps de la grande armée. Une blessure grave reçue à la bataille de Leipsick lui valut la croix de commandeur de la Légion d'honneur, mais l'obligea à quitter l'armée pendant plusieurs mois. Cependant, quand l'ennemi s'avança jusqu'au cœur de la France, le brave général n'hésita pas, courut, à demi guéri, se remettre à la tête de ses troupes, se signala aux combats de Montmirail, de Château-Thierry, de Champaubert, de Montereau, et mérita les félicitations personnelles de l'Empereur par sa brillante conduite au pont de Méry. Il y fut atteint d'une nouvelle blessure qui le cloua onze mois sur un lit de douleurs. Dans l'intervalle, Louis XVIII avait succédé à Napoléon : il donna au général Gruyer la croix de Saint-Louis et le commandement du département de la Haute-Saône. Au retour de l'île d'Elbe, Gruyer, ne prenant conseil que de son cœur, entraîné par son dévouement envers celui qui l'avait si souvent conduit à la victoire, réunit les officiers placés sous ses ordres, arbora le drapeau tricolore et renouvela son serment de fidélité à Napoléon. Son exemple fut suivi par les autorités de la ville de Vesoul, et quand le maréchal Ney, qui était arrivé sur les lieux, lui ordonna de proclamer le nouvel avénement de l'Empereur, déjà la population tout entière de Vesoul s'était prononcée. Arrêté pour ce fait dans la nuit du 31 décembre 1815, malgré les promesses d'amnistie, le général fut traduit devant un conseil de guerre à Strasbourg, et condamné à mort (27 mai 1816). Mais le roi, touché des prières de Mᵐᵉ Gruyer, commua la peine capitale en vingt années de réclusion à la citadelle de Strasbourg. Au bout de vingt mois de détention, le général Gruyer reçut sa grâce entière, et resta fixé dans la même

ville. Le 21 mai 1819, il obtint même du roi le renouvellement du titre de baron que lui avait fait perdre l'arrêt du conseil de guerre. Il mourut trois ans après (27 août 1822), laissant, au jugement de Vaulabelle, la réputation « d'un des plus braves, des plus modestes et des plus honnêtes officiers de notre armée ».



Le général baron Gruyer, d'après une miniature appartenant à son fils aîné.

De son mariage avec Élisabeth Chassignet, il eut deux fils :

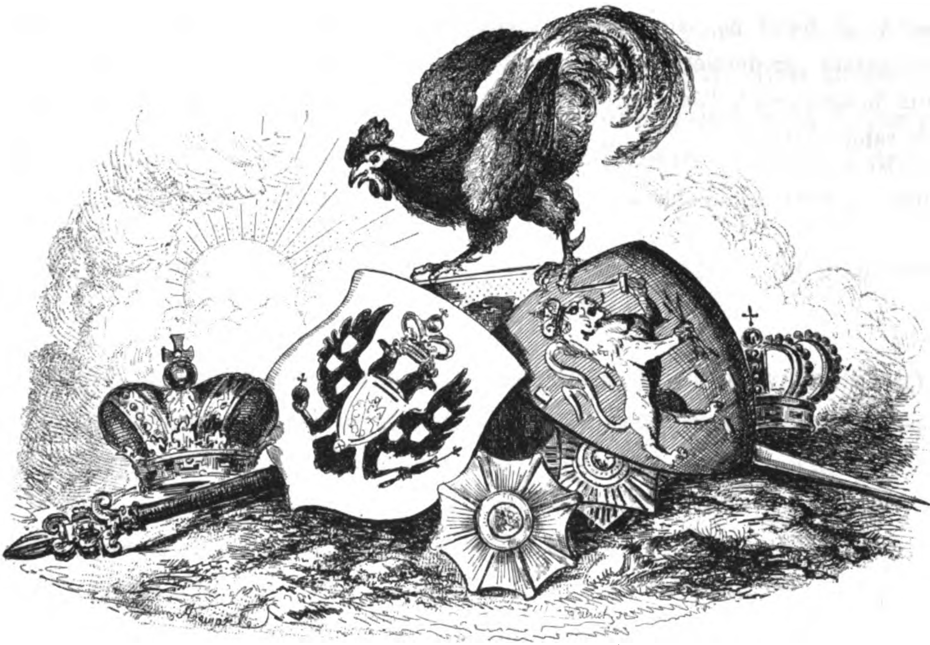
1° Gilbert, IIe baron Gruyer, qui suit.
2° Charles, employé à l'administration centrale des douanes à Paris.

Né le 16 octobre 1816, dans la prison de son père, que Mme Gruyer avait sollicité la faveur de partager, le baron Gilbert Gruyer est aujourd'hui le chef de la famille (1868), et remplit, à Montauban, les fonctions de trésorier-payeur

général. Il est chevalier de la Légion d'honneur et grand-officier de l'ordre italien des Saints-Maurice et Lazare.

M. Gruyer a épousé en premières noces, le 15 octobre 1846, Cécile MARÉCHAL, dont un fils RAOUL, né le 15 août 1847, et en secondes noces, le 18 mars 1862, Élise HEILIGENTHAL, veuve de M. Bastien, nièce de M. Humann, ministre des finances sous le gouvernement de Juillet.

SOURCES : *Notices, diplômes et documents manuscrits divers*, provenant des archives de la famille.



GÜNTZER.

ARMES.

«D'or à un bœuf de sable, passant, le pied dextre levé, tenant une hache de même, laquelle passant par derrière, le bout paraît au-dessous de son épaule, sur un mont de trois coupeaux de sinople»[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné et orné de lambrequins de sable et d'or.

CIMIER : un bœuf semblable à celui de l'écu issant du casque[2].

La famille GÜNTZER doit sa fortune à la faveur de Louvois. Cependant dès la première moitié du dix-septième siècle les empereurs d'Allemagne avaient commencé son élévation: Ferdinand, en lui conférant la noblesse (1628), Léopold en lui accordant divers revenus féodaux.

I. JEAN-CHRISTOPHE GÜNTZER, né en 1635, docteur en droit, travailla d'abord à Paris au ministère des finances, où il connut Louvois. Lorsque Louis XIV songea à étendre la main sur la vieille capitale de l'Alsace, son ministre se souvint de Güntzer, qui, depuis, était revenu dans sa ville natale comme secrétaire des conseils. Celui-ci prit aux négociations qui amenèrent la capitulation de 1681 une part active et dévouée, abjura, presque aussitôt après, le protestantisme,

1. Extrait textuellement de l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 162, nº 11.
2. SIEBMACHER, t. IV, pl. 75.

et reçut depuis ce moment d'incessantes marques de la bienveillance du gouvernement français. Nommé syndic royal en 1681, il fut gratifié l'année suivante d'un don de 50,000 livres, auquel vint s'ajouter, en avril 1684, la seigneurie de Plobsheim, de moitié avec Nicolas KEMPFER, son cousin.

Güntzer mourut en 1695, laissant de son mariage avec Marguerite WENCKER, deux fils:

1° JEAN-CHRISTOPHE, lieutenant-colonel d'infanterie, dont les deux fils, officiers comme lui, et chevaliers de Saint-Louis, décédèrent sans postérité, après avoir été inscrits, en 1756 (*al.* 1736), à la matricule de la noblesse de la Basse-Alsace.

2° JEAN, qui suit.

II. JEAN DE GÜNTZER, conseiller intime du margrave de Bade-Durlach, ensuite ministre du roi près le duc de Bavière et le cercle de Souabe, mourut à Strasbourg en 1752. Il avait épousé Frédérique-Louise, fille de George-Louis DE BOBENHAUSEN et d'Élisabeth-Charlotte Bock de Blæsheim, dont il eut un fils.

III. CHARLES-GUILLAUME-MAXIMILIEN DE GÜNTZER, colonel du régiment *Royal-Allemand,* cavalerie, et maréchal des camps et armées du Roi, se maria avec Françoise-Sophie, fille du stettmeistre Philippe-Annibal JOHAM DE MUNDOLSHEIM et de Marie-Louise de Lœben, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres CHARLES-ÉLÉONOR, qui suit.

IV. CHARLES-ÉLÉONOR DE GÜNTZER, né en 1760, † 1809, fut inspecteur des forêts.

V. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE DE GÜNTZER, son fils, né en 1804, entra comme lui dans l'administration des eaux et forêts, et mourut en 1851, à Sarreguemines, dernier descendant du syndic royal Jean-Christophe Güntzer.



SOURCES : *Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, *lit.* E; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 835, § 14; *Armorial de la Généralité d'Alsace, passim;* MÜLLER, p. 154, etc.



HAFFNER DE WASSLENHEIM.

ARMES.

De gueules à trois pals retraits d'argent, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : un demi-corps d'homme sans bras, vêtu aux couleurs de l'écu, la tête couverte d'un bonnet de gueules retroussé d'argent.

La famille de Haffner tire son surnom de la petite ville de Wasselonne (en allemand *Wasslenheim*), dont elle tenait le château à titre de fief des landgraves d'Alsace. Le fief paraît, du reste, avoir été commun à plusieurs familles, comme le cas s'est présenté à Brumath vers la même époque; car les Thann en avaient une part, et une autre famille, éteinte au quinzième siècle, prenait, évidemment du même château, son nom de *Wasslenheim*.

Dès le quatorzième ou le quinzième siècle, les Haffner cessèrent d'habiter Wasselonne, pour se fixer sur les terres des sires de Lichtenberg, notamment à Westhoffen, et, dans la suite des temps, on les trouve fréquemment à la cour ou parmi les baillis des comtes de Hanau.

Immatriculés, à une époque reculée, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, ils possédaient en 1789 plusieurs corps de biens, notamment, une partie des villages d'Innenheim et Krautergersheim. Ils figurent parmi les gentilshommes reconnus, en 1773, fondés à porter en France le titre de baron.

FILIATION.

I. GUILLAUME HAFFNER DE WASSLENHEIM, chevalier (1209), eut deux fils et deux filles, entre autres, HENRI, qui suit.

II. HENRI, établi à Dambach, épousa Gertrude DE HOCHFELDEN, qui lui donna deux fils:

1° THIERRY, chevalier, qui remporta, en 1337, le prix du tournoi à Ingelheim.
2° JEAN, qui suit.

III. JEAN, chevalier, fut père de:

1° GUILLAUME, IIe du nom, *strenuus miles de Wasslenheim*, marié avec Agnès DE WOLFGANGSHEIM, qui lui donna deux enfants:
   a) GUILLAUME, prince-abbé de Murbach, de 1393 à 1428.
   b) CATHERINE.
2° JEAN, qui suit.
3° CONRAD, qui épousa l'une de ses cousines, Dina HAFFNER.
4° EUPHÉMIE.

IV. JEAN, IIe du nom, grand-maître de la cour de l'évêque de Strasbourg, eut de son mariage avec Agnès MURNHARD quatre enfants, entre autres:

1° GEORGE, qui suit.
2° SUSANNE, qui épousa Anselme DE KAGENECK.

V. GEORGE, chevalier, bailli de Reichshoffen, fut investi, en 1381, avec Jean de Wilsperg, du château de Freudeneck. Il laissa trois fils:

1° JEAN, qui suit.
2° WOLFGANG, abbé de Marmoutier.
3° BECHTOLD, chevalier, tué, en 1423, devant Pise, dans les rangs des Impériaux.

VI. JEAN, IIIe du nom, épousa Anne D'ENGASS, dont il eut deux fils:

1° JEAN, qui suit.
2° JACQUES, marié à Catherine DE KENTZINGEN, qui lui donna un fils. Ce fils épousa une comtesse DE FREUDENSTEIN et quitta l'Alsace pour s'établir d'abord dans le Wurtemberg, puis à Vienne, enfin à Copenhague, où ses descendants fleurissent encore aujourd'hui.

VII. JEAN, IV[e] du nom, ✝ 1486, à Westhoffen, eut deux fils de son mariage avec Susanne, fille de Pierre SCHENCK D'EHENHEIM et de Catherine Wurmser:

1° GEORGE, qui suit.
2° JEAN, dont les deux fils moururent sans postérité.

VIII. GEORGE, chevalier, épousa Agnès DE FLECKENBÜHL. Lorsqu'il mourut en 1512, ce fut un deuil dans toute la province et l'on sonna toutes les cloches en son honneur. Il est le père de WOLFGANG.

IX. WOLFGANG vendit, en 1540, sa part de Freudeneck aux Boek d'Erlenbourg, et mourut en 1571. Sa femme, Marguerite, fille de Henri HÜFFEL et de Madeleine Ritter d'Urendorf, lui avait donné un fils, qui suit, et une fille, URSULE, qui épousa Christophe DE BETTENDORF[1].

X. JEAN-JACQUES, chambellan du comte de Hanau-Lichtenberg, prit pour femme Ursule, fille de Philippe DE MÜLLENHEIM, de *Rosenberg*, et de Susanne Baumann, dont il eut:

1° PHILIPPE-JACQUES, qui épousa : 1° Ursule-Salomé RŒDER DE DIERSBURG, dont il eut une fille, mariée à Jean-Pierre de HOCHHAUSEN, et un fils, cornette au service de France, mort sans postérité; 2° Félicité DE LEUTRUM.
2° JEAN-JACQUES, qui suit.
3° ANNE-REINE, mariée à Hammann DE MÜLLENHEIM, de *Rosenberg*.

---

1. La famille DE BETTENDORF, qui appartient à la plus ancienne chevalerie du cercle rhénan, n'a pas habité l'Alsace d'une façon permanente. Cependant, jusqu'à la Révolution, elle y a possédé des biens, notamment une partie du château d'Ernolsheim, et a figuré, depuis 1579, dans les matricules du Directoire de la noblesse à Strasbourg; plusieurs de ses membres ont d'ailleurs séjourné plus ou moins longtemps dans la province. JEAN-FRÉDÉRIC DE BETTENDORF, fils d'Ursule HAFFNER DE WASSLENHEIM, mourut, en 1652, conseiller et bailli de Hanau à Wolfisheim. Il avait deux fils : l'aîné se fixa à la cour de Bade, sa postérité est éteinte; le cadet, FRANÇOIS-RENÉ, bailli mayençais à Mildenberg, est l'auteur des barons DE BETTENDORF encore existants. Son fils aîné, JEAN-PHILIPPE, général au service de l'électeur palatin, est le père de CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, colonel impérial; l'aïeul de FRÉDÉRIC-GUILLAUME, chambellan et conseiller de l'électeur de Mayence; et le bisaïeul de FRANÇOIS-LOUIS, chef actuel de l'unique branche survivante de sa famille (1868). Celui-ci, né le 15 juillet 1793, chambellan du grand-duc de Toscane, seigneur de plusieurs terres dans le grand-duché de Bade et la Bavière rhénane, a épousé, en 1819, Antoinette, comtesse MONTS DE MAZIN, dont il a eu trois enfants, entre autres : ANNE, née en 1826, mariée, en 1850, à Mariano, baron DE SARACHAGA-URIA, chambellan badois, et LOUIS, né en 1828, gentilhomme de la cour de Bavière, marié, en 1859, à la comtesse Olga DE RHEINSTEIN ET TATTENBACH, qui lui a donné deux fils et deux filles.

Les Bettendorf ont été reconnus, en 1773, fondés à porter en France le titre de baron, comme membres de l'ancienne noblesse immédiate. Mais ils le portent, en outre, en vertu d'une collation expresse, faite, pour lui et toute sa famille, à ADOLPHE-JEAN-CHARLES (✝ 1706), neveu du bailli de Wolfisheim, Jean-Frédéric.

BETTENDORF porte *de gueules à l'anneau d'argent.* Voy. SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 842; KNESCHKE, t. I[er], p. 391 ; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1854, 1855 et 1868, etc.

XI. JEAN-JACQUES, IIe du nom, épousa, en 1622, Béatrix, fille de Nicolas DE BIETENHEIM et de Susanne de Kageneck. Il mourut en 1633, laissant un seul fils.

XII. NICOLAS-JACQUES, bailli de Westhoffen, † 1679, eut, de son mariage avec Anne-Sophie, fille de Jean-René NITTEL DE TREPPACH et de Rosine Prechter (1649), sept enfants, entre autres:

1° NICOLAS-JACQUES, qui suit.
2° AGATHE-CHRISTINE, mariée à Léopold-Louis DE HOCHHAUSEN.

XIII. NICOLAS-JACQUES, IIe du nom, bailli de Westhoffen, sénateur noble à Strasbourg, épousa, en 1681, Sophie D'ANDLAU. Il mourut en 1698, commandant d'une compagnie franche au service de France.

Il eut quatre enfants, entre autres:

1° FRANÇOIS-RENÉ, qui suit.
2° SOPHIE-AGATHE, mariée à Jean HÜFFEL.
3° LOUISE-MADELEINE, qui épousa Louis-Wolfgang DE RATHSAMHAUSEN.

XIV. FRANÇOIS-RENÉ, bailli épiscopal à Ettenheim, puis à Saverne, directeur de la noblesse de la Basse-Alsace, prit pour femme Marie-Anne DE BOUSSEY, dont la mère était une Zuckmantel. Il en eut trois enfants, entre autres:

1° FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit.
2° LOUISE-CATHERINE, née en 1724, mariée, en 1759, à Antoine-François-René D'ICHTRATZHEIM.

XV. FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1719, † 1792, colonel du régiment d'*Anhalt,* chevalier de Saint-Louis, directeur de la noblesse de la Basse-Alsace, stettmeistre de Strasbourg de 1770 à 1789, avait épousé, en 1738, Marie-Anne-Madeleine, fille de Joseph-Louis DU PRÉ DE DORTAL DE BIRCKWALD et de Marie-Cécile Truchsess de Rheinfelden.

Trois enfants naquirent de ce mariage, entre autres:

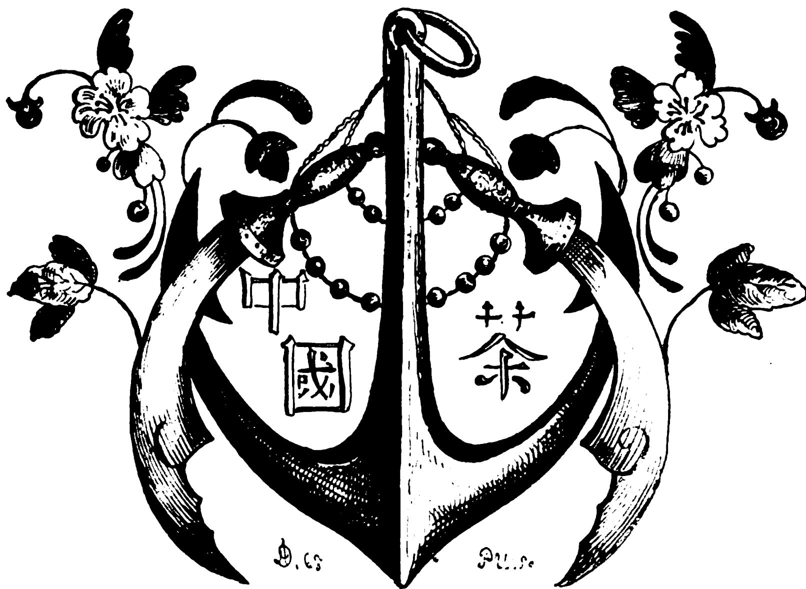
1° LOUIS-CASIMIR, qui suit.
2° LOUISE-JULIENNE, née en 1747, mariée à Henri-Joseph-Xavier DE LA TOUCHE, de *Zotten.*

XVI. LOUIS-CASIMIR, baron HAFFNER DE WASSLENHEIM, né en 1746, capitaine au régiment d'*Anhalt,* mourut le 9 décembre 1800, dernier rejeton mâle de la famille de Haffner. Il ne laissait que deux filles:

1° Marie-*Caroline*, née en 1787, mariée, en 1807, à Charles-Joseph, baron Ifflinger de Granegg, morte en 1848.

2° Marie-*Pauline*, née en 1792, chanoinesse du chapitre noble d'Albert-Caroline à Fribourg, † 25 avril 1866, à Strasbourg.

Sources : *Notice manuscrite* rédigée d'après les archives de la famille et communiquée par M. le baron de Latouche; Hertzog, *Chron.*, lib. VI, p. 248; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 788, § 570; Bucelin, *Germ.*, t. II, p. 81.



HAINDEL.

ARMES.

De sable à un coq d'argent, crêté et barbé de gueules, becqué et membré d'or, sur un monticule de trois coupeaux de sinople, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné et orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : Un coq, semblable à celui de l'écu.

Les Haindel sont originaires de Styrie. Ils furent contraints de quitter l'Autriche pour cause de religion et vinrent au milieu du dix-septième siècle s'établir en Alsace.

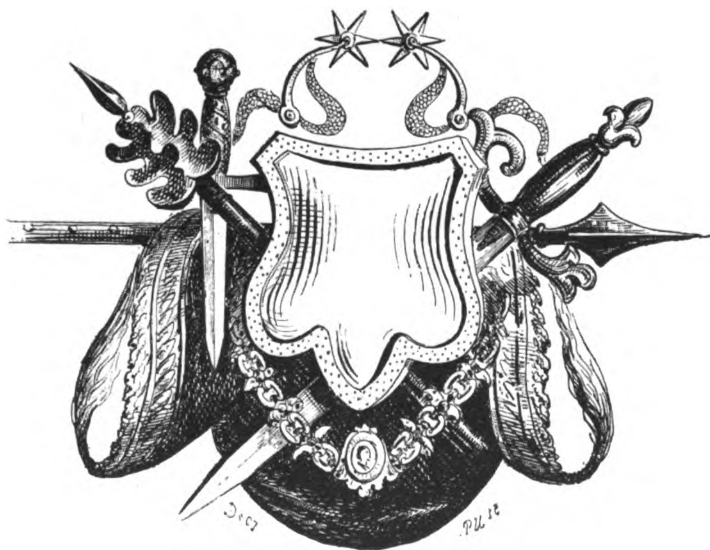
Christophe-Louis, baron de Haindel, fils de Michel, petit-fils de Jérôme, acquit, en 1659, les villages de Romanswiller et de Cosswiller, qui ne comptaient plus alors que quelques masures, ainsi que le château d'Erlenbourg, dont il joignit le nom au sien propre. De son mariage avec *N.* de Cronnegg, naquit un fils, nommé Jean-Matthieu.

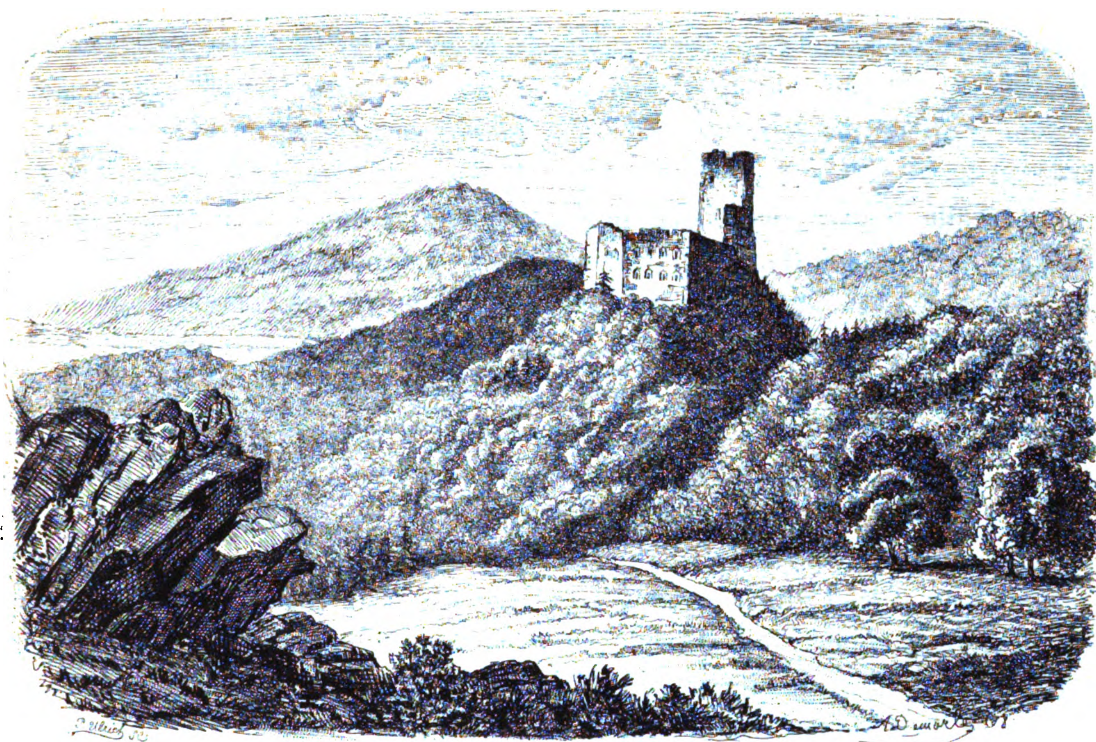
Jean-Matthieu, major au régiment d'*Alsace,* épousa Marie-Élisabeth de Closen, qui lui donna sept enfants, dont un seul, Philippe-Auguste, continua la famille.

Philippe-Auguste, capitaine au régiment de *Royal-Bavière,* eut de sa femme Charlotte-Wilhelmine, fille du stettmeistre François-Charles Bock de Blæsheim, deux fils qui, en 1774, héritèrent de son immense fortune et la dissipèrent rapidement.

L'aîné, PHILIPPE-AUGUSTE, né en 1755, mourut en 1782, non marié. Le cadet, CHARLES-FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, né en 1757, capitaine aux régiments de *Salm-Salm* et de *Lauzun,* épousa Julie-Henriette-Émilie, fille de Philippe-Louis ECKBRECHT DE DÜRCKHEIM et de sa seconde femme, Louise-Sophie de Berlichingen-Rossach. Il mourut le 9 mai 1812, à Strasbourg, et depuis cette époque le nom de HAINDEL a disparu de l'Alsace. Mais il existait encore, il y a quelques années, en Prusse, un lieutenant-colonel en retraite DE HAINDEL, qui, d'après KNESCHKE, appartiendrait à la même famille; il possédait alors les terres de Klutzow et de Giesebitz en Poméranie (1854) et avait eu un fils en 1846.

SOURCES : *Documents mss.* à la Bibliothèque de Strasbourg et aux Archives du Bas-Rhin; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, § 571, p. 788; *Armor. d'Alsace*, p. 24, n° 242; MÜLLER, p. 158; KNESCHKE, *Adelslexic.*, t. IV, p. 161. Cfr. SIEBMACHER, t. V, pl. 11.





Vue du château de Spesbourg, appartenant à M. le comte Hallez-Claparède.

HALLEZ-CLAPARÈDE.

ARMES ORIGINAIRES (1814).

Écartelé : au 1er, d'or à la bande d'azur chargée de trois étoiles du champ ; au 2e, de gueules à la branche de chêne en bande d'argent ; au 3e, d'argent à la quintefeuille en abîme de gueules ; au 4e, d'azur au lion rampant d'or[1], l'écu timbré d'une toque de baron d'empire.

ARMES ACTUELLES (1843).

D'azur à l'épée haute d'argent montée d'or, parti de gueules à trois étoiles, rangées en pal, d'argent ; coupé d'or à deux branches de laurier croisées par la tige et chargées d'un

1. Extrait des lettres patentes accordées au baron Hallez par l'empereur Napoléon Ier, le 21 février 1814.

casque de sable rehaussé d'or, doublé et panaché de gueules [1], l'écu timbré d'une couronne de comte.

La famille HALLEZ, originaire de Flandre, vint s'établir en Alsace au siècle dernier. Son chef prit Haguenau pour résidence [2]. Le second de ses fils, PHILIPPE, né le 1er mai 1778, entra dans la carrière des armes et servit successivement au 13e régiment de dragons et au 4e de hussards. Il se distingua comme officier de cavalerie dans la campagne de Suisse. Grièvement blessé, Hallez fut attaché à l'intendant général Daru, en qualité d'inspecteur général des services de la grande armée, pendant les campagnes d'Allemagne de 1806 à 1809. Quelques années plus tard, en 1814, il reçut, en récompense de ses honorables services, le titre de baron d'empire.

Dès 1810, il était rentré dans la vie privée et s'était voué, comme une foule de ses anciens compagnons d'armes, aux travaux de l'agriculture. L'Alsace doit à Hallez d'avoir propagé la féconde culture de la garance.

Il ne se mêla de nouveau aux affaires publiques, que quand la confiance des électeurs lui valut, à trois reprises, le mandat de député de l'arrondissement de Schlestadt.

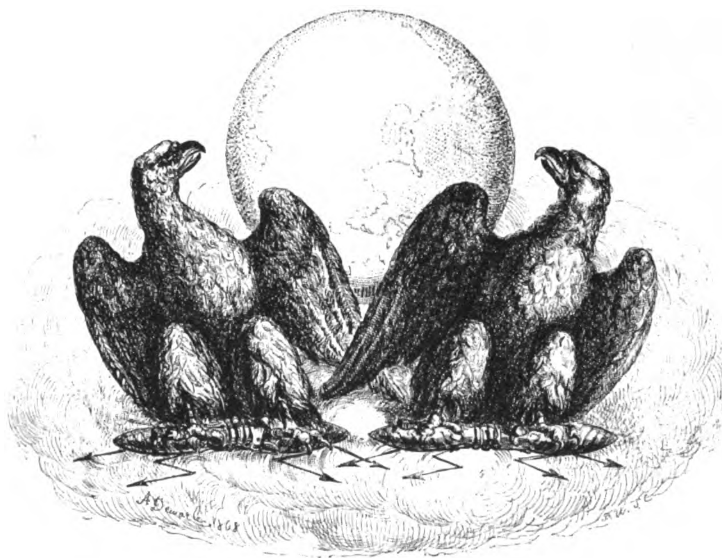
M. le baron Philippe Hallez mourut à Andlau le 19 novembre 1844. Il était commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de Léopold, etc. Il avait épousé, en 1811, la fille du lieutenant général comte CLAPARÈDE, pair de France, gouverneur du château de Strasbourg, grand-croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc. Le fils, issu de ce mariage, devait succéder au titre, au majorat et à la pairie de son grand-père maternel quand survint la révolution de 1830. Suivant le vœu exprimé par le comte Claparède, une ordonnance royale du 11 août 1841 et un jugement du 13 décembre 1842 autorisèrent ses petits-fils, MM. PHILIPPE-MARIE-MICHEL-JOSEPH-AMÉDÉE HALLEZ, inspecteur des finances, né à Paris le 16 juin 1812, et XAVIER-ALOÏSE-ÉMILE-LÉONCE HALLEZ, auditeur au Conseil d'État, né à Paris, le 17 juin 1813, à ajouter à leur nom celui de CLAPARÈDE. (*Bull. des lois*, 1841, t. II, p. 187.) Des lettres patentes du 2 mai 1843 leur accordèrent, en outre, la transmission du titre de comte par ordre de primogéniture.

---

1. Extrait des lettres patentes accordées au comte HALLEZ-CLAPARÈDE par le roi Louis-Philippe, le 2 mai 1843.
2. En 1789, un M. HALLEZ, probablement celui-là, était receveur et tabellion de la ville de Haguenau. (*Alm. d'Alsace*, p. 197.)

Le chef actuel de la famille est le comte XAVIER-ALOÏSE-ÉMILE-LÉONCE HALLEZ-CLAPARÈDE, ancien maître des requêtes, député au Corps législatif, chevalier de la Légion d'honneur. De son mariage avec Pauline-Lavinie, fille du lieutenant général baron DARRIULE, pair de France, ancien commandant de la place de Paris, est issu, le 16 janvier 1846, un fils: PHILIPPE-RAYMOND.

SOURCES : *Lettres patentes*, *documents mss. divers*, provenant des archives de la famille.



HATRY.

ARMES.

D'or à trois cors de chasse de sable posés 2 et 1, l'écu timbré d'une couronne de baron[1].

La famille Hatry, dont le dernier représentant mâle a reçu, en 1827, du roi Charles X, le titre de baron, est établie à Strasbourg depuis plus d'un siècle. Le premier membre de cette famille que nous connaissions est le père du général baron Hatry.

Jacques-Maurice Hatry naquit à Strasbourg en 1740. Colonel au commencement de la Révolution, il parvint très-rapidement au grade de général de division (1794), se distingua en cette qualité aux armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle, assista à la bataille de Fleurus, et fit capituler à Luxembourg une garnison de douze mille hommes. Le 8 janvier 1797, il fut nommé général en chef de l'armée de Mayence, et reçut du Directoire exécutif un sabre d'honneur. En juin 1798, Hatry remplaça Joubert dans le commandement des troupes stationnées en Hollande; mais, peu après, son âge avancé le porta à se retirer du service actif; il entra, en décembre 1799, au Sénat conservateur et mourut à la fin de 1802. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

1. Blasonné d'après les lettres patentes originales du 25 février 1830, qui, en suite d'une ordonnance royale du 16 mai 1827, confèrent à M. Auguste-Charles-Joseph Hatry, alors lieutenant-colonel, le titre personnel de baron.



Hatry.

Blasonnement p. 236



Hausen.

Blasonnement p. 239



Heeckeren.

Blasonnement p. 24, note 2



Hell.

Blasonnement p. 243



Hœn de Dillenbourg.

Blasonnement p. 248



Ichtratzheim.

Blasonnement p. 250



Joham de Mundolsheim.

Blasonnement p. 254



Kageneck.

Blasonnement p. 261



Kempf d'Angreth.

Blasonnement p. 267

Lith. Vve Berger Levrault & Fils, Strasbg.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES

Marié, en 1787, avec Marie-Françoise Engelmann, fille de l'ammeistre François-Joseph Engelmann et de *N.* Vogel, M. Hatry en eut, le 5 avril 1788, un fils, nommé Auguste-Charles-Joseph.

Le jeune Hatry entra, le 8 juin 1803, à l'école militaire de Fontainebleau; admis, l'année suivante, dans les pages de l'Empereur, il suivit Napoléon dans sa brillante campagne d'Autriche et fut chargé d'aller porter à l'impératrice



Jacques-Maurice Hatry, général de division, sénateur, d'après un portrait appartenant à sa famille.

Joséphine la nouvelle de la victoire d'Austerlitz. Le 6 février 1806, il fut nommé sous-lieutenant de cavalerie, et fit, tant avec ce grade qu'avec ceux de lieutenant, de capitaine et de chef d'escadrons, les campagnes de Prusse et de Pologne, d'Autriche, de Hollande, de Russie et de France. Ses services lui valurent, en 1807, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et, en 1812, celle d'officier. A la Restauration, M. Hatry resta pendant quelques années en non-activité; mais en 1819, il fut replacé avec son grade dans le régiment des chasseurs de la Corrèze, reçut, en 1822, la croix de Saint-Louis, en 1823, le

grade de lieutenant-colonel, et, en 1827, le titre de baron. Le 11 septembre 1830, M. Hatry fut promu colonel, et le 12 août 1839, maréchal de camp; il commanda successivement en cette qualité les départements de la Meuse (1840) et du Bas-Rhin (1844-1847). Nommé général de division, le 12 juin 1848, et placé à la tête de la 5e division territoriale, à Besançon, M. le baron Hatry fut mis en disponibilité en 1850 et dans le cadre de réserve le 6 avril 1853. Il mourut, dix ans après, à Strasbourg, le 7 janvier 1863. Il avait reçu, en 1834, le sautoir de la Légion d'honneur et siégé pendant quelque temps, en 1847, au comité de gendarmerie.

M. Hatry avait épousé, le 30 septembre 1829, à Libourne, Marie-Pauline Princeteau (née le 9 octobre 1809), nièce du duc Decazes, et en avait eu plusieurs enfants. Mais il n'a laissé, à sa mort, qu'une fille, Charlotte-Marie-Alice Hatry, née en juin 1840, mariée, le 25 août 1862, à M. Christophe-Marie-*Alfred* Schmitt, avocat, maire de Reschwoog, et décédée le 14 novembre 1865.

Sources : *Etats de services*, *diplômes*, *actes de l'état civil*, etc., provenant des archives de la famille ; *notices biographiques ;* Mullié, *Biographie des célébrités militaires*, t. II, p. 50.

HAUSEN.

ARMES.

D'azur à trois serpettes d'argent emmanchées d'or, posées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : un homme issant du casque, vêtu de gueules aux retroussis d'argent, coiffé d'un bonnet de gueules, également retroussé d'argent et orné de cinq plumes de coq, et tenant de la main droite une serpette.

Tenants : deux sauvages.

La famille de Hausen, originaire de Saxe, ne s'est fixée en Alsace qu'en 1822, mais elle est connue dans la Lorraine allemande depuis le treizième siècle. En 1211, Wolf de Hausen assista au tournoi d'Ulm avec le duc Frédéric de Lorraine. Théodoric et François de Hausen vivaient en 1311. Des nobles de Hausen, sans doute d'une autre branche, sont nommés dans des chartes flamandes du commencement du douzième siècle. La famille de Hausen a le titre de baron. Elle est, comme on le verra plus loin, aussi distinguée par ses alliances que par les charges dont elle a été investie : elle compte des gentilshommes de la chambre des princes de Lorraine, des grands-baillis, des colonels, des gouverneurs de place, des chevaliers de l'ordre Teutonique. Les terres de Blittersdorf, d'Abancourt, de Reling, etc., lui ont appartenu et ont donné leurs noms à plusieurs de ses rameaux.

La filiation est dûment établie depuis Nicolas de Hausen, qui vivait en 1340.

I. Nicolas de Hausen épousa Marguerite de Gemmingen, dont il eut un fils, Clessien.

II. Clessien vivait à la fin du quatorzième siècle. Il eut deux fils:

1° Pierre, qui suit.
2° Jean, qui eut deux filles de Marie de Wolkringen, sa femme.

III. Pierre épousa Marguerite de Bubingen, qui lui donna:

1° Philippe, qui épousa Catherine d'Ochst et n'eut qu'une fille.
2° Adam, qui suit.

IV. Adam se maria, en 1527, avec Anne, fille de Jean de Sibrich et de Madeleine de Riedesel. De cette union naquirent:

1° Christophe, qui suit.
2° Jean.
3° Henri.

V. Christophe épousa, en 1553, Catherine, fille de Jean de Breidscheid et de Marguerite de Stein, d'où un seul fils, qui suit.

VI. Alexandre[1], Ier du nom, marié, en 1587, avec Madeleine, fille de Nicolas de Hennemond et d'Anne de la Ruelle, en eut deux fils:

1° Alexandre, IIe du nom, qui suit.
2° Samson-Adrien, gouverneur de Trèves, marié, en 1620, avec Marie-Élisabeth, fille de Jean-Bernard de Metternich et d'Agnès de Blittersdorf, dont il eut deux filles.

VII. Alexandre de Hausen, IIe du nom, épousa, comme son frère, une fille de Jean-Bernard de Metternich, qui lui donna trois fils:

---

1. L'existence de presque tous les chefs qui se succèdent à la tête de la famille de Hausen est établie par leurs contrats de mariage et par des diplômes portant concession de fiefs en Lorraine ou dans l'électorat de Trèves. Celle d'Alexandre (Ier) l'est, en outre, par un mandat de l'empereur Rodolphe II, où le nom de ce seigneur est cité parmi ceux des nobles de l'électorat de Trèves, en 1581, et par plusieurs lettres de convocation des ducs de Lorraine, lors d'assemblées des États. Il est déjà qualifié baron dans des actes de la fin du seizième siècle. (*Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, 1860, p. 314.)

1° Ferdinand, qui épousa, en 1653, Marguerite de Lavaulx, fille de Claude de Lavaulx et de Catherine de Lirocourt, et devint le père de plusieurs fils qui moururent sans postérité mâle.
2° Philippe-Walram, qui, de son mariage avec Adrienne, fille d'Arnold de Randrat et d'Anne de Landscron (1656), eut un fils, Philippe-Baudouin, qui, de trois lits, n'eut que des filles et un fils mort en bas âge, étant page de l'électeur de Trèves.
3° Adrien, qui suit.

VIII. Adrien de Hausen épousa Marie, fille de Jean d'Athieville et de Catherine de Tavagny, d'où:

1° Marie-Julienne.
2° Marie-Barbe.
3° Charles-Henri, qui suit.

IX. Charles-Henri de Hausen, marié, le 20 octobre 1668, avec Anne-Françoise, fille de Jean de Kerpen et de Françoise de Schauenburg, eut trois fils:

1° Frédéric-Antoine, qui suit.
2° Jean-Philippe.
3° Jean-Ferdinand, qui épousa Marie-Antoinette, fille du général impérial Jean-François baron de Leuwen, et de Jeanne-Françoise de Bettendorf, et devint l'auteur d'une ligne actuellement florissante en Saxe. Cette ligne, qui a fourni plusieurs rameaux issus de deux des fils de son auteur, avait pour chef, en 1867, un petit-fils de Jean-Ferdinand: Ferdinand, baron de Hausen, né le 28 mars 1797, à Ehrenbreitstein, ancien major au service de Saxe, marié avec Sidonie de Friese et père de six enfants.

X. Frédéric-Antoine de Hausen épousa, en 1728, Marguerite, fille de Frédéric de Schillplingen (?), colonel au régiment d'*Alsace,* et de Françoise de Biltsky, d'où:

1° Marie-Anne, mariée à Ignace d'Oricourt.
2° Charles-Henri, qui suit.
3° François.

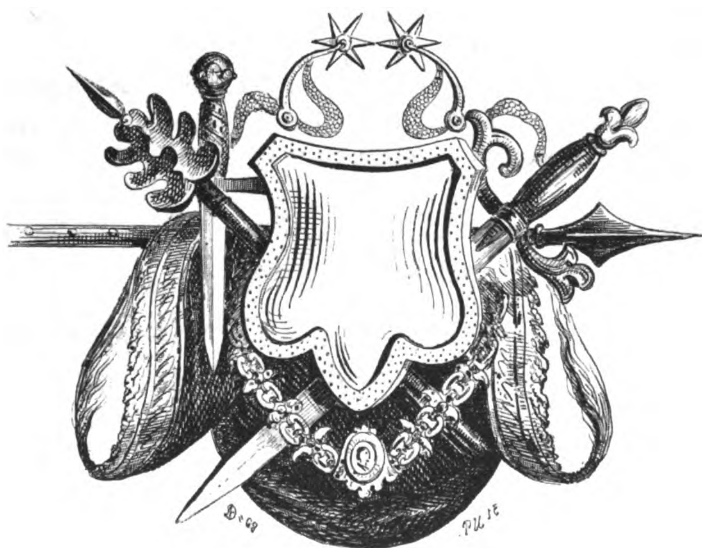
XI. Charles-Henri de Hausen, capitaine au régiment de *Royal-Deux-Ponts,* chevalier de Saint-Louis, eut de sa femme, Catherine-Antoinette, fille de François de Ballonfeaux, et de Françoise-Xavière de Martial (1757), un seul fils qui suit.

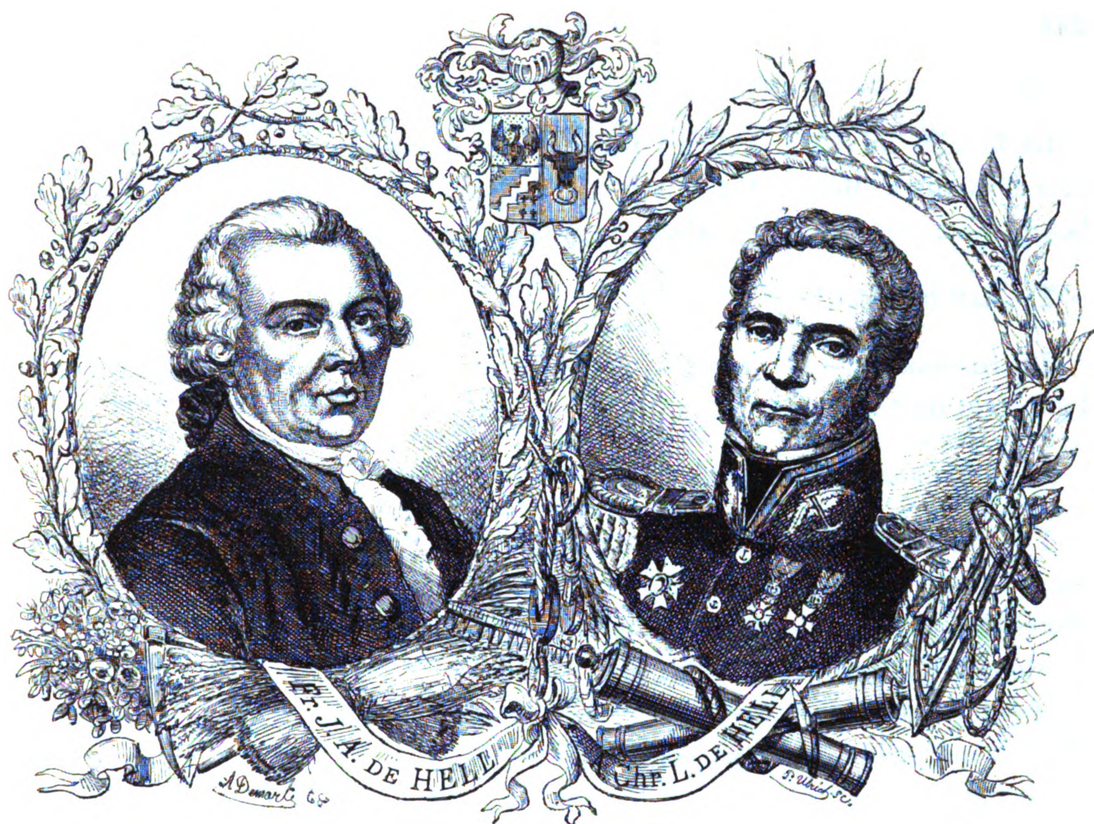
XII. Jean-François de Hausen, capitaine des grenadiers de la garde du duc de Brunswick en 1801, épousa, en 1804, Catherine, fille de Henri Deising de Berg et de Marie-Barbe de Musiel. De ce mariage sont issus:

1° Marie-Anne de Hausen.
2° Fanny de Hausen.
3° Henri de Hausen, qui suit.

XIII. Henri, baron de Hausen, chef du nom et des armes de la maison, juge de paix à Mulhouse, est né le 31 octobre 1808. Il a trois enfants.

Sources : *Documents mss.*, extraits des archives de la famille ; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1860 et 1863 ; Kneschke, *Deutsches Adelslexicon*, t. IV, p. 249.





Portraits de François-Joseph-Antoine de Hell, d'après une gravure de Christian de Mechel, et de l'amiral Anne-Chrétien-Louis de Hell, d'après un portrait appartenant à sa famille.

HELL.

ARMES.

PARTI : au 1er, d'or à une aigle de sable, éployée et naissante, languée de gueules et couronnée d'or; coupé d'azur à une barre d'argent vivrée et graduée, accompagnée en chef d'un soleil d'or naissant du canton dextre de l'écu, et en pointe de cinq trèfles du même, posés 1, 2 et 2; au 2e, de gueules à un rencontre de bœuf de sable, lampassé de gueules, bouclé et accorné d'or; l'écu timbré de deux casques, celui de droite orné de lambrequins d'or et de sable, couronné d'or et cimé d'une aigle de sable éployée et naissante, entre deux étendards de sable bordés d'or, celui de gauche orné de lambrequins d'or et de gueules, également couronné d'or et cimé d'un rencontre de bœuf, semblable à celui de l'écu[1].

1. Blasonné d'après la peinture et la description données dans le diplôme de l'empereur Joseph II, du 7 décembre 1784, et l'acte d'enregistrement de d'Hozier, du 21 avril 1785. Au milieu du siècle dernier, la famille DE

La famille DE HELL a fleuri pendant les quinzième et seizième siècles à Francfort-sur-le-Mein, et a fait partie du corps de la noblesse du Vieux-Limbourg. Elle s'est établie en Alsace vers la fin de ce dernier siècle.

I. JEAN DE HELL.

II. GEORGES, son fils, remplit, en 1474, les fonctions de grand-chancelier de l'électorat de Mayence.

III. BERNARD, Ier du nom.

IV. BERNARD, IIe du nom, commanda, en 1529, 280 hommes d'infanterie envoyés par la ville de Francfort au secours de Vienne, qu'assiégeaient les Turcs. En 1533, il servit, sous les ordres du duc de Gueldre, à la tête d'une partie des *Bandes noires*, et fut tué en Italie.

Il eut de sa femme, Éléonore DE BREITENBACH, un fils, qui suit. La veuve et l'enfant quittèrent Francfort pour cause de religion.

V. BERNARD, IIIe du nom, né en 1528, épousa, en 1566, Marie DE FROSCH, qui lui donna:

1° CUNÉGONDE, mariée, en 1599, à Jérôme, baron DE GLAUBOURG.
2° FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS, né en 1568, épousa, en 1598, à Batzendorf, près de Haguenau, Jeanne PFEIFFER, dont il eut un fils, BERNARD. Il fut tué, vers 1612, dans le pays de Juliers, à la tête d'une compagnie franche au service d'Autriche.

VII. BERNARD, IVe du nom, marié avec Anne DE GLAUBOURG, sa cousine (1641), laissa un fils, ADAM, qui suit.

VIII. ADAM, né en 1649, à Haguenau, épousa: 1° en 1675, dans la même ville, Susanne DE REICHENBERG, qui lui donna un fils unique, qui suit; 2° Barbe HOFFMANN, d'Ensisheim, dont il eut trois enfants, entre autres: LOUIS-IGNACE,

---

HELL portait *d'azur semé de trèfles d'or à un écusson d'argent chargé en pointe d'un monticule à trois coupeaux de sinople; et un chef de gueules soutenu par une fasce vivrée d'argent et chargé d'un soleil d'or naissant du sommet de l'écu.* Blasonné d'après un sceau de FRANÇOIS-JOSEPH-ANTOINE HELL, apposé au bas d'une *Généalogie* manuscrite *de la famille de Montjoye,* composée par lui en 1754. (Mss. de GRANDIDIER, Bibliothèque de Strasbourg.)

curé de Hirsingen, doyen du chapitre rural du Sundgau. Adam de Hell servit pendant cinquante ans dans les armées de Louis XIV et mourut à Hirsingen en 1728.

IX. François-Christophe, pendant quarante ans greffier en chef du comté de Montjoye, ✝ 1756, se maria, en 1730, à Landser, avec Marie-Ursule Hitzelberg, dont il eut plusieurs enfants, notamment :

1° François-Joseph-Antoine, qui suit.
2° Jean-Baptiste-Fortunat, qui succéda à son père dans la charge de greffier en chef.
3° Louis-Ignace-Morand, lieutenant général civil et criminel du bailliage de Landser.
4° François-Xavier-Christophe, capitaine aux hussards de *Lauzun*, chevalier de Saint-Louis, † 1756.

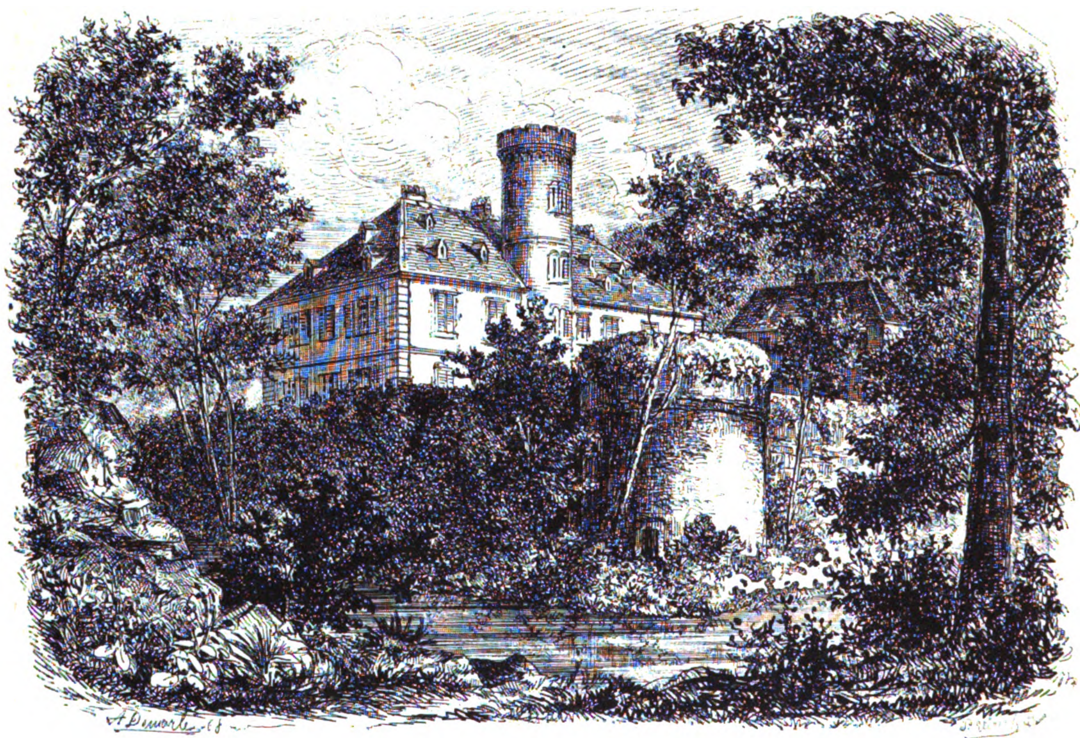
X. François-Joseph-Antoine, né en 1731, avocat au Conseil souverain d'Alsace, grand-bailli de Landser, membre de plusieurs académies, syndic de la noblesse de la Haute-Alsace[1], reçut de l'empereur Joseph II, par lettres patentes du 7 décembre 1784, enregistrées le 21 avril 1785 par le juge d'armes de France, le titre héréditaire de chevalier d'Empire, en reconnaissance de l'ancienne noblesse de sa famille et en récompense de ses propres services administratifs et judiciaires. Trois ans après, il fut nommé par le Roi procureur et syndic du tiers état à l'Assemblée générale de la province d'Alsace[2]. Élu député à l'Assemblée constituante par le district de Haguenau, il fut témoin à Paris de la chute de la monarchie. Au commencement de 1794, M. de Hell se vit arrêté comme suspect, comparut devant le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud le 22 avril, le même jour que son ami, M. de Malesherbes, et que toute la famille de l'illustre défenseur du Roi.

Il laissa, de son mariage avec Mélanie, fille de Jean-Baptiste-Fortunat de Savoye, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville de Grenoble, et d'Olympe de Bouvier, un fils, Anne-*Chrétien*-Louis, qui suit.

XI. Anne-*Chrétien*-Louis, chevalier de Hell, naquit le 24 août 1783, à Verneuil, au château de Senozan, et fut tenu sur les fonts baptismaux par l'une des copropriétaires du bailliage de Landser, Mme la comtesse de Senozan, et son frère, M. de Malesherbes, ministre d'État. Séparé de sa famille par les

1. Archives de la famille.
2. *Almanach d'Alsace* (an. 1788).

malheurs de la Révolution, il entra dans la marine, à l'âge de 10 ans, comme mousse, sut combler, à force de travail et de zèle, les lacunes d'une instruction tronquée, et conquit, par son mérite seul et par d'éminents services, les grades élevés auxquels il parvint à un âge relativement peu avancé. Il convient de citer, parmi les missions remplies par M. de Hell, la reconnaissance hydrographique des côtes de la Corse; le commandement de l'école navale de Brest; le gouver-



Vue du château d'Oberkirch dans son état actuel.

nement de l'île Bourbon, en qualité de contre-amiral; la direction de la préfecture maritime de Cherbourg; celle du dépôt des cartes et plans de la marine, etc. Ces diverses fonctions, remplies avec distinction et au milieu de circonstances souvent difficiles, valurent à M. l'amiral de Hell la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur.

En 1844, il fut envoyé à la Chambre des députés par le premier arrondissement du Bas-Rhin, et il siégea pendant plusieurs années au conseil général du même département.

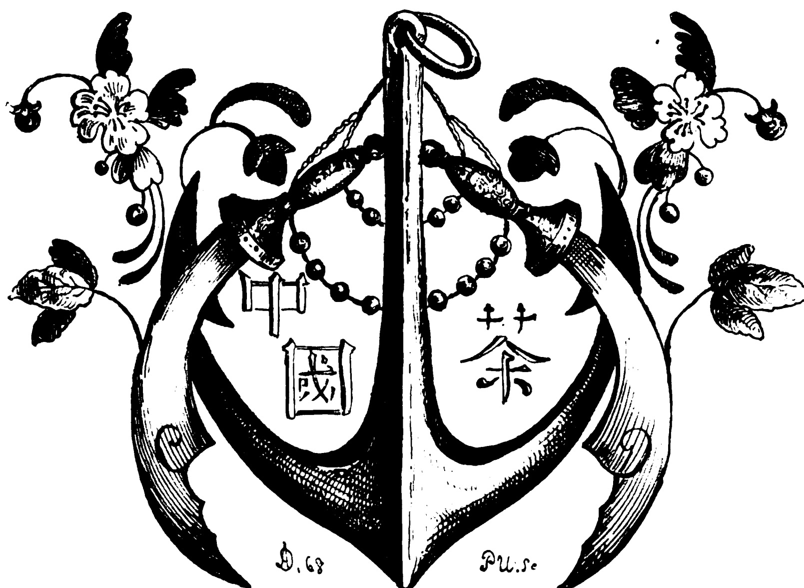
La mort le frappa le 4 octobre 1864, en son château d'Oberkirch, où il vivait dans la retraite.

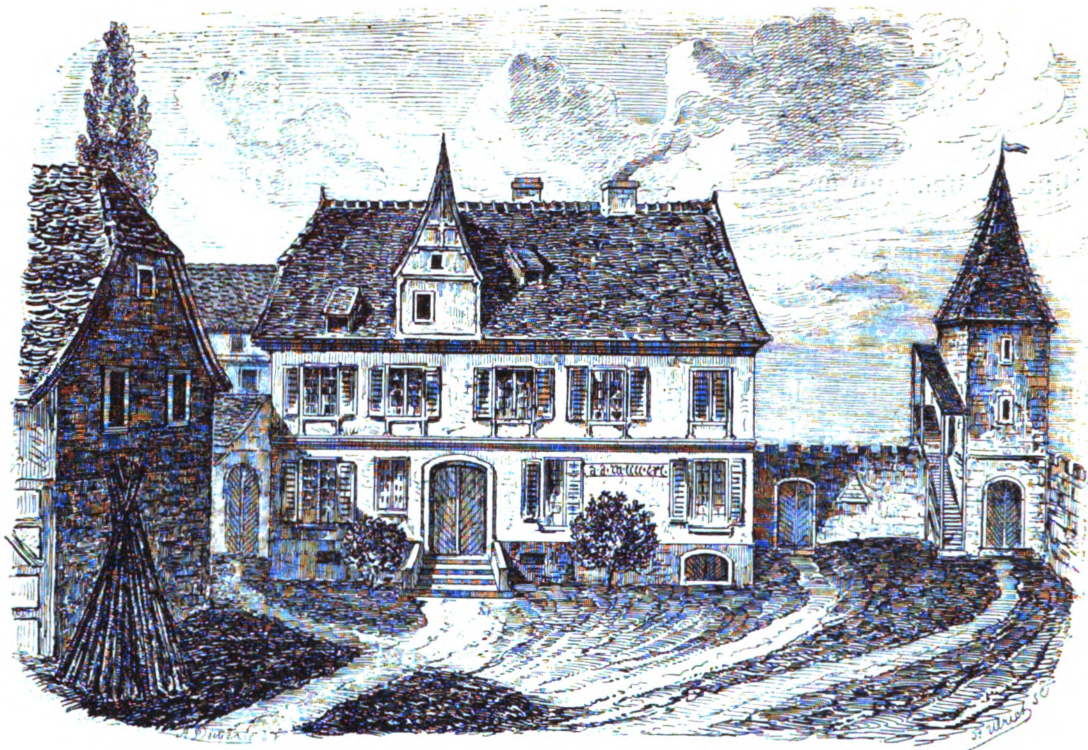
M. de Hell avait épousé : 1° Joséphine TESSEIRE, dont il n'eut pas d'enfants; 2° le 28 juillet 1830, Isaure DE BERNARD DE MONTBRISON († 2 novembre 1832), qui lui donna un fils, qui suit; 3° le 5 mai 1835, la sœur de sa seconde femme, Aline DE BERNARD DE MONTBRISON, dont il a laissé deux filles :

1° ISAURE, née le 31 mars 1838.
2° HENRIETTE, née le 1er juin 1843.

XII. *CHARLES*-JOSEPH-CHRÉTIEN, chevalier DE HELL, chef actuel de la famille, né à Brest, le 12 juin 1831, est consul général de France à Francfort et chevalier de la Légion d'honneur. Il a épousé, le 31 mai 1865, à Berlin, Isabelle-Éléonore D'ARAUJO, née à Hambourg, le 24 janvier 1847, fille de M. le chevalier d'Araujo, membre du conseil de S. M. l'empereur du Brésil, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi de Prusse.

SOURCES : *Documents mss.*, extraits des archives de la famille; *Notice sur la famille de Hell*, 12 pages in-12, avec deux portraits, s. l. n. d. (vers 1788); *Notice biographique sur M. le contre-amiral de Hell*, Strasbourg (vers 1846), et *Courrier du Bas-Rhin* du 15 novembre 1864; etc.





Ancienne demeure seigneuriale de la famille de Hœn à Beblenheim.

HŒN DE DILLENBOURG.

ARMES.

D'argent à trois roses de gueules posées en pal, parti d'or à un demi-vol de sable aussi posé en pal, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné, à dextre, de lambrequins de gueules et d'argent, à sénestre, de lambrequins de sable et d'or.

Cimier : une rose de gueules soutenue par un vol de sable [1].

La famille Hœn de Dillenbourg apparaît en Alsace au commencement du dix-septième siècle; le premier de ses membres connus, Christophe, habitait

1. Siebmacher, t. IV, pl. 89; sceaux de la famille.

Beblenheim en 1600. ANTOINE HŒN DE DILLENBOURG, écuyer, capitaine au régiment d'*Alsace,* épousa à Ribeauvillé une MÜLLENHEIM (1657). Il est probablement le père de JEAN-JOACHIM, qui, en 1700, était capitaine au régiment de milice de la Haute-Alsace[1], et, par lui, le grand-père de PHILIPPE-FRÉDÉRIC, qui, au dire de SCHŒPFLIN, succéda aux Dormentz dans la jouissance d'un bien noble à Beblenheim.

Philippe-Frédéric HŒN DE DILLENBOURG eut, de son mariage avec Sophie TEUFFEL DE BÜRKENSEE, six enfants, parmi lesquels nous citerons: CHRÉTIEN, qui continua la famille, et PHILIPPE, officier supérieur de cavalerie.

CHRÉTIEN HŒN DE DILLENBOURG, probablement celui qui est désigné dans les *Mémoires* de Mme D'OBERKIRCH, sous le nom de « Christian, baron de Hœn, sous-lieutenant au régiment de *Deux-Ponts* », siégea, en 1787, comme député de la Noblesse, à l'assemblée du district de Colmar. Il était né le 27 juin 1751, et mourut le 10 mars 1845, laissant de son mariage avec Madeleine MARX, de Ribeauvillé, un fils, portant le même prénom que lui, et qui est aujourd'hui le chef de la famille.

M. *CHRÉTIEN* DE HŒN, IIe du nom, est né le 9 novembre 1794, et continue à résider à Beblenheim dans sa demeure patrimoniale. Marié, en 1817, avec Catherine-Salomé BRANDHOFFER, de Strasbourg, il en a une fille, CHARLOTTE, et deux fils :

1° *THÉODORE* DE HŒN, né le 10 février 1821.
2° CHARLES-*GUSTAVE* DE HŒN, né le 4 janvier 1824.

SOURCES : *Documents*, *actes*, etc. provenant des archives de la famille ; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 828 ; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 254, n° 89 ; *Almanach d'Alsace* de 1788 ; *Mémoires* de Mme D'OBERKIRCH, t. II, p. 162.

1. D'après l'*Armorial de la Géneralité d'Alsace*, p. 350, n° 150, la femme de JEAN-JOACHIM se nommait Catherine-Agathe DE RUNG.

ICHTRATZHEIM.

(ALBERTINI D'ICHTRATZHEIM, D'ICHTERSHEIM.)

ARMES.

Écartelé: aux 1er et 4e, d'or à la demi-aigle éployée de sable, mouvante de la partition; au 2e, d'azur à la barre d'argent chargée d'une comète d'or et accompagnée de deux étoiles du même; au 3e, d'azur à un tertre à trois coupeaux de sinople surmonté de trois épis d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or, et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : un tertre à trois coupeaux de sinople surmonté de trois épis d'or[1].

Le véritable nom de la famille d'Ichtratzheim (*Ichtertzheim, Ichtersheim*) est Albertini. Elle est originaire de Ferrare, et ne s'est établie qu'au dix-septième siècle dans le village alsacien dont elle a depuis pris le nom. Le premier Albertini que l'on connaisse est Lambert Albertini, né à Ferrare en 1468, † 1550, à Sinigaglia, où il était venu se fixer après son mariage avec Oriunda Arsilij, d'une famille noble de cette ville.

1. Blasonné d'après la copie faite par M. le baron P.-R. de Schauenburg d'un vitrail de 1629 existant au château de Hochfelden. Les épis sont représentés tantôt feuillés d'or ,tantôt feuillés de sinople.

II. Son fils, ALBERT, né à Sinigaglia, en 1500, † 1557, épousa Lavinie BENEDICTI, et en eut deux fils:

1° MARC-ANTOINE, né en 1530, † 1595, dont la postérité s'éteignit en Italie.
2° JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

III. JEAN-FRANÇOIS, né à Sinigaglia, en 1532, † 1600, eut de sa femme Oriunda CAVALLI (née en 1534, † 1591), onze enfants, entre autres:

1° OCTAVE, né en 1556, † 1601, qui se distingua pendant la guerre de Hongrie.
2° ALEXANDRE, né en 1560, † 1643, capitaine et juge à Sinigaglia.
3° ASCAGNE, auteur de la branche alsacienne, qui suit.

IV. ASCAGNE ALBERTINI, né en 1564, † 1639, entra au service de l'empereur, et se fit remarquer d'abord pendant la guerre de Hongrie, puis sur les bords du Rhin pendant celle de Trente ans. Il fut nommé par Ferdinand III conseiller intime, colonel de deux régiments, gouverneur du Bas-Palatinat, puis de Brisach, de Germersheim et de Benfeld, par la faveur de l'archiduc Léopold d'Autriche. Ce dernier l'investit, en 1624, du village épiscopal d'*Ichtratzheim*, où Ascagne s'établit et construisit un nouveau château. Huit ans après, il acquit pour 40,000 florins la seigneurie de Hochfelden, qu'il détenait comme engagiste depuis 1622, et reçut les titres héréditaires de baron (*Reichsfreiherr*) d'Ichtratzheim et de banneret (*Pannerherr*) de Hochfelden. Dès 1620, il avait été inscrit dans la matricule de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace.

Ascagne épousa : 1° Béatrix, fille de Frédéric ZANTH DE MERLEN et de Marguerite de Landsperg, qui lui donna un fils dont la postérité s'éteignit à la génération suivante; 2° Anne-Barbe, fille de Jean-Godefroi DE WALLBRONN et de Marie-Élisabeth Wolf de Sponheim, dont il eut :

1° FRANÇOIS-LOUIS, qui épousa Anne (*al.* Marie)-Esther DE LANDSPERG.
2° FRANÇOIS-ROBERT, qui suit.
3° MARIE-ÉLISABETH, mariée à François (*al.* François-Ignace) STREITT D'IMMENDINGEN; morte le 4 octobre 1676.

V. FRANÇOIS-ROBERT (*al.* FRANÇOIS-JOSEPH), capitaine de dragons, préfet de Marckolsheim et de la vallée de Saint-Amarin, † 1680, épousa Sibylle-Catherine, fille de Jean-Christophe DE REMCHINGEN et d'Agnès-Marguerite Megentzer de Velldorf. Il laissa plusieurs enfants :

1° JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2° FRANÇOIS-ROBERT, probablement celui qui publia en 1710 une *Nouvelle Topographie d'Alsace*, et qui donna le jour à deux enfants :

a) FRANÇOIS-BERNARD, grand-doyen de Murbach et Lure (1720).

b) GERTRUDE (*al.* MARIE-BARBE), abbesse de Frauenalb (1715).

3° FRANÇOIS-JOSEPH, qui, de son mariage avec Marie-Anne-Rosine BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU, eut un fils, FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH, père de JEAN-FRANÇOIS-ZÉNOBIE, mort en 1808, sans postérité.

4° CATHERINE-BARBE, mariée, en 1676, à François-Guillaume DE MACKAU, plus tard stettmeistre; morte en 1695.

VI. JEAN-FRANÇOIS, IIe du nom, frère jumeau de François-Robert, épousa Catherine DE PFLUG, qui lui donna deux fils :

1° FRANÇOIS-RENÉ, qui suit.

2° FRANÇOIS-CHARLES, chevalier de Saint-Louis.

VII. FRANÇOIS-RENÉ, né en 1692, † 1741, contracta mariage avec Jacobée, fille de Jacques-Chrétien, baron DE LŒWENKLAU, et d'Anne-Dorothée de Nordeck. Il en eut trois enfants :

1° FRANÇOIS-CHARLES, qui suit.

2° FRANÇOISE-HENRIETTE, qui épousa, en 1744, Chrétien-Frédéric D'OBERKIRCH, et mourut deux mois après.

3° ANTOINE-FRANÇOIS-RENÉ, capitaine au régiment d'*Alsace*, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, en 1759, Louise-Catherine HAFFNER DE WASSLENHEIM, et mourut en 1790, laissant deux filles :

a) FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née en 1760, † 1777.

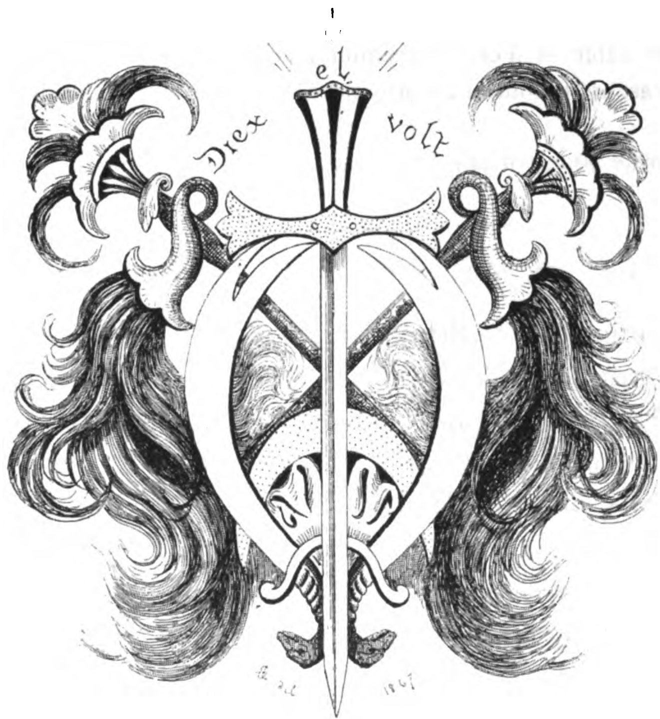
b) MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE-LOUISE, née en 1762, mariée, en 1783, à Alexis-Balthasar-Henri-Antoine, baron DE SCHAUENBURG, de *Jungholz*, plus tard général de division.

VIII. FRANÇOIS-CHARLES, capitaine au régiment d'*Alsace*, épousa Marie-Françoise-Cunégonde, fille de François-Ignace, baron DE SCHŒNAU, et de Marie-Élisabeth de Ferrette. Il mourut en émigration, laissant un fils, qui suit.

IX. FRANÇOIS-CHARLES, IIe du nom, baron ALBERTINI D'ICHTRATZHEIM, né le 28 mars 1757, capitaine au régiment de *Royal-Deux-Ponts*, épousa en mai 1789 Marie-Joséphine-Thérèse (née en 1765, † 1853), fille de Dominique-Joseph, baron DE BILIEUX D'EHRENFELDEN, conseiller intime et chancelier du prince-évêque de Bâle, et de Marie-Marthe-Thérèse de Tardy. Il en eut une fille, *FRANÇOISE*-MARIE-JOSÉPHINE-CUNÉGONDE, née le 17 février 1790 à Porentruy,

mariée à Antoine-Léon, comte DE BARBIER DE SCHROFFENBERG, chambellan et major bavarois († 1839), laquelle est aujourd'hui la dernière descendante directe de la famille d'Ichtratzheim. La fille de M[me] la comtesse de Barbier, M[lle] Anne-Marie-Thérèse-Caroline DE BARBIER, a épousé, le 22 septembre 1831, M. le baron Joseph de Gohr, maire de Wattwiller.

SOURCES : REICHARD, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg, f° 110; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 790; *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, an. 1862, p. 8; MÜLLER, p. 159, et les manuscrits de GRANDIDIER à la Bibliothèque de Strasbourg.



JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

ARMES.

COUPÉ diapré de sable et d'or, le premier chargé d'une licorne naissante aussi d'or[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or, et orné de lambrequins de sable et d'or.

CIMIER : une licorne issante d'or[2].

Cette famille, originaire de Strasbourg, doit son illustration à CONRAD JOHAM, IIe du nom, qui entra dans l'ordre de la chevalerie, et succéda aux Begger dans les fiefs qu'ils tenaient de l'Empire. En effet, après la mort de Mathias Begger, Mathias Held, docteur en droit et vice-chancelier de l'Empire, obtint de Charles-Quint, en 1532, les villages de Mundolsheim et de Mittelhausbergen avec divers autres biens, et les vendit cinq ans plus tard pour 4,000 florins à Conrad Joham, du consentement de l'empereur. En 1542, le même Conrad fut investi par Érasme de Limbourg, évêque de Strasbourg, du petit château de Geispolsheim, qui avait également appartenu aux Begger.

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 43, nos 18 et 22.

2. HERTZOG, *Chronik*, lib. VI, p. 250. Les Joham sont l'une des familles reconnues, en 1773, fondées à prendre en France le titre de baron. Ils furent immatriculés au Directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace dès 1507.

La filiation des Joham de Mundolsheim est connue depuis le quinzième siècle.

I. Conrad Joham, I[er] du nom, vivait en 1457; il eut de son mariage avec Catherine von Cölln :

1° Henri, † 1509, époux de Marguerite Wagner.
2° Anselme, qui suit.

II. Anselme, chevalier, mourut en 1512. Il avait épousé: en premières noces, Catherine de Molsheim († 1492), dont :

1° Conrad, auteur de la branche aînée.

En secondes noces, Marguerite Breuning, de Haguenau, dont il eut :

2° Jean, auteur de la branche cadette.
3° Marthe, qui épousa Paul Mueg.
4° Ursule.

I. BRANCHE AINÉE.

III. Conrad Joham de Mundolsheim, II[e] du nom, eut de sa femme Susanne de Müllenheim († 26 novembre 1564) :

1° Philippe-Jean, qui suit.
2° Thiébault, stettmeistre de Strasbourg de 1565 à 1577, marié avec Ursule Ingold, dont il eut cinq enfants :
   a) Susanne, mariée à Jean-Jacques Wurmser (1572).
   b) Marthe, épouse de Wolfgang Voltz d'Altenau (1578).
   c) Philippe, chevalier du Saint-Sépulcre, marié, en 1601, avec Marie-Madeleine Marx d'Eckwersheim.
   d) Ursule, mariée : 1° le 26 avril 1580, à Frédéric de Schauenburg ; 2° le 10 mai 1590, à Christophe de Traxdorf.
   e) Salomé, née en 1563, † 1592.
3° Jean.
4° Susanne, mariée : 1° à Jean de Massevaux ; 2° à Ulmann Bœcklin de Bœcklinsau.
5° David, stettmeistre de 1574 à 1584, qui épousa, en premières noces, Sibylle de Barr ; en secondes noces, Véronique Ingold, † 1567.
6° Marthe, mariée à Sébastien Zorn de Bulach.

IV. Philippe-Jean épousa Barbe de Barr, dont un seul fils.

V. Conrad, IIIe du nom, eut de son mariage avec Véronique, fille d'Étienne Sturm de Sturmeck :

1° Philippe-Jacques, né en 1570, mort en bas âge.
2° Jean-Conrad, qui suit.
3° Jean-Philippe, né en 1573, † 1622, qui, de sa femme Marguerite Wurmser, eut :
- *a*) Salomé, mariée, en 1627, à Jean-Frédéric Zorn, membre de la chambre des XV.
- *b*) Philippe-Jacques.
- *c*) Ursule, mariée à Jérémie-Christophe Bapst de Bolsenheim, morte en 1656.

VI. Jean-Conrad épousa Marthe, fille de Jean-Philippe de Kettenheim[1], stettmeistre de Strasbourg et chancelier de l'Université, dont :

1° Philippe-Conrad, qui suit.
2° Véronique, qui épousa successivement trois gentilshommes allemands nommés de Gütling, et mourut à Tubingue en 1665.

VII. Philippe-Conrad, né le 20 décembre 1595, l'un des XV, épousa en premières noces Susanne Wurmser, dont :

1° Philippe-Conrad, IIe du nom, auteur du rameau aîné.

De sa seconde femme, Susanne-Catherine Volmer de Bernshoffen (3 mars 1643), il eut :

2° Jean-Philippe, auteur du rameau cadet.
3° Susanne-Véronique, morte à Tubingue.

A. RAMEAU AINÉ.

VIII. Philippe-Conrad, IIe du nom, épousa Susanne Streif de Lauenstein, dont :

---

1. Les Kettenheim étaient originaires du Palatinat. Hertzog (liv. VI, p. 251) en cite plusieurs qui, dès le quatorzième siècle, comptaient dans les rangs de la chevalerie. Toutefois ils ne paraissent pas s'être fixés en Alsace avant la seconde moitié du seizième siècle, où Philippe de Kettenheim épousa une Müllenheim et en eut deux fils : Jean-Philippe et Jean-Wolf, bailli du comté de Hohenlohe. L'aîné épousa également une Strasbourgeoise, Agnès Sturm, et devint stettmeistre en 1579. C'est sa fille qui se maria avec Jean-Conrad Joham. Jean-Philippe mourut en 1602, sans laisser de postérité mâle.

Kettenheim portait *d'argent au pal de sable*.

1° SUSANNE-VÉRONIQUE, mariée à Louis-Christophe FORSTNER DE DAMBENOY[1].

2° ÈVE-SUSANNE, morte en bas âge.

3° PHILIPPE-CONRAD, III[e] du nom, qui suit.

4° MARIE-SALOMÉ.

5° MARGUERITE.

IX. PHILIPPE-CONRAD, III[e] du nom, né le 18 septembre 1653, stettmeistre de Strasbourg de 1691 à 1715, † 27 septembre de cette dernière année, eut de son mariage avec Marie-Salomé DE SCHAUENBURG (13 octobre 1678) :

---

1. La famille FORSTNER DE BREITFELDEN (*al.* BREITENFELD, BREITENFELS), puis DE DAMBENOY, qui n'a jamais appartenu qu'indirectement à la noblesse alsacienne, est originaire de l'Autriche supérieure. On connaît sa filiation depuis le seizième siècle : elle était déjà noble à cette époque.

I. CHRISTOPHE FORSTNER DE BREITFELDEN, fils de Sigismond et petit-fils de Léonard, gouverneur de Budweis en Bohême, épousa Véronique DE HENDEL (*al.* DE HAINDEL).

II. Son fils aîné, PAUL, marié à Madeleine-Éléonore CAPELLER (*al.* DE CAPELLI), embrassa la Réforme, fut inquiété pour ce motif dans sa patrie, et trouva un asile chez son fils, à Montbéliard, où il mourut à l'âge de 93 ans.

III. Ce fils, CHRISTOPHE, II[e] du nom, né en 1598 en Autriche, protestant comme son père, accepta, en 1631, la charge de vice-chancelier du comté de Montbéliard ; trois ans après, il était nommé chancelier titulaire et président du consistoire. Ses honorables services furent récompensés, en 1645, par l'investiture du fief de ***Dambenoy***, auquel était attaché le titre de baron. Il mourut, en 1667, laissant de sa femme, Rosine PAUR (*al.* PEIRL) DE SCHÖNLIND (1631), plusieurs fils, entre autres : LOUIS-CHRISTOPHE, I[er] du nom, qui suit, et HENRI-FRÉDÉRIC (né en 1641, † 1687), auteur des Forstner de Hollande et de Wurtemberg.

IV. LOUIS-CHRISTOPHE, I[er] du nom, né en 1633, † 1690, est celui qui motive cette note. Il occupa, comme son père, de hautes fonctions à la cour de Montbéliard, et laissa quatre fils et trois filles, entre autres :

1° CHRISTINE-SOPHIE, mariée à Antoine-Évrard BOCK.

2° GEORGE-LOUIS, qui suit.

3° ÈVE-MARGUERITE, mariée à Philippe-Jacques DE BERSTETT.

4° HEDWIGE-SUSANNE († 1729), mariée à Annibal JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

V. GEORGE-LOUIS, conseiller au service du duc de Wurtemberg, à Tubingue, né en 1669, † 1734, épousa Marie-Sidonie VOLTZ D'ALTENAU (probablement la veuve de Philippe Henri Joham), dont il eut trois enfants :

1° LOUISE-CHARLOTTE, née en 1716, mariée à François-Charles DE BODMER.

2° SOPHIE-SIDONIE, mariée à Égenolphe DE BERCKHEIM, de ***Krautergersheim***.

3° LOUIS-CHRISTOPHE, qui suit.

VI. LOUIS-CHRISTOPHE, II[e] du nom, né en 1721, † 1804, épousa, en premières noces, la comtesse Éberhardine-Henriette-Louise DE SPONECK, qui mourut peu après (1745) ; en secondes noces, Frédérique-Philippine-Louise D'ETZDORF, dont il eut treize enfants, entre autres, trois fils, auteurs des trois branches encore florissantes à Montbéliard et en Prusse.

La branche de Montbéliard, issue de l'aîné, CHARLES-LOUIS-FERDINAND, baron FORSTNER DE DAMBENOY, né en 1751, † 1827, et de la comtesse Anne-Élisabeth DE SPONECK, est représentée aujourd'hui par leurs fils, les barons LOUIS (né en 1787), et FRÉDÉRIC (né en 1789) ; ils sont mariés tous deux et ont des fils.

A part ces trois branches formant la ligne aînée, il existe encore en Allemagne et en Hollande deux autres lignes issues également de PAUL FORSTNER à divers degrés.

FORSTNER DE DAMBENOY porte ***écartelé : aux 1[er] et 4[e], de gueules à deux bandes d'argent; au 2[e], d'or et, au 3[e], de sable à un Tyrolien de l'un à l'autre, taillant avec une hachette un arbre de sinople posé en pal à dextre; l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné et orné de lambrequins de sable et d'or à dextre, d'argent et de gueules à sénestre.***

CIMIER : ***un Tyrolien vêtu d'or et coiffé d'un chapeau de sable, issant du casque entre deux cornes de buffle coupées l'une d'or et de sable, l'autre de gueules et d'argent.***

SOURCES : ***Arbre généalogique,*** etc. (mss. de GRANDIDIER, Bibliothèque de Strasbourg) ; SCHŒPFLIN, t. V, p. 834 ; ***Freiherrl. Taschenbuch,*** Gotha, an. 1862, 1864 et 1867 ; etc.

1° Philippe-Annibal, né le 4 janvier 1680, stettmeistre de 1742 à 1747, qui épousa: 1° (?) Hedwige-Susanne Forstner de Dambenoy († 1729); 2° en 1730, Marie-Louise de Lœben, dont il eut une fille, Françoise-Sophie, née en 1731, mariée à Guillaume-Maximilien de Güntzer, colonel de *Royal-Allemand*, cavalerie, et morte en 1781.
2° Philippe-Henri, qui suit.
3° Anne-Claire-Sophie, née le 5 octobre 1693, mariée, en 1714, à Chrétien-Jacques-Frédéric Wetzel de Marsilie.
4° Une fille, non mariée.

X. Philippe-Henri, né le 22 janvier 1684, épousa, le 31 janvier 1708, Marie-Sidonie Voltz d'Altenau, dont il eut un seul fils, qui suit.

XI. Philippe-Conrad, IVe du nom, né le 6 mai 1710, † 26 mars 1765, avait épousé Françoise-Charlotte de Berstett (née en 1711, † 1777), fille de Philippe-Jacques de Berstett et de Marie-Esther Voltz d'Altenau, sa première femme. De ce mariage naquirent:

1° Philippe-Jacques, qui suit.
2° Léopold-Ferdinand, né à Booftzheim en 1749, capitaine au régiment de *Deux-Ponts*, chevalier du Mérite militaire, député de la noblesse à l'assemblée du district de Schlestadt en 1787, plus tard chambellan du roi de Bavière; mort à Strasbourg le 16 novembre 1820, dernier des barons Joham de Mundolsheim.
3° Louise-Sophie-Sidonie, née en 1750, mariée, en 1773, à Chrétien-Ernest, baron Rœder de Diersburg, capitaine au régiment d'*Alsace;* morte en 1798.

XII. Philippe-Jacques, né en 1742, capitaine au régiment d'*Alsace*, chevalier du Mérite militaire, conseiller noble à Strasbourg, épousa Éléonore-Sophie de Geusau de Heyndorf, dont il n'eut pas d'enfants, et mourut en 1792.

B. RAMEAU CADET.

VIII. Jean-Philippe, né le 21 mars 1644, † 28 juin 1707, stettmeistre de Strasbourg de 1680 à 1707, épousa, en 1668, Marie-Félicité Wurmser de Vendenheim, dont il eut:

1° Philippe-Frédéric, né le 16 novembre 1669, mort jeune.
2° Philippe-Henri, né le 12 juillet 1673, mort jeune.
3° Philippe-Ferdinand, qui suit.
4° Marie-Félicité, née le 8 juillet 1683, mariée à Chrétien-Évrard Wetzel de Marsilie, colonel au service de Wurtemberg.

IX. Philippe-Ferdinand, né le 13 mars 1676, épousa, le 26 juillet 1708, Éléonore-Sabine de Fleckenstein (✝ 1772), fille de Frédéric-Jacques de Fleckenstein (✝ 1710) et de Marie-Catherine de Rathsamhausen, et petite-fille de Henri-Jacques, dernier baron de Fleckenstein (✝ 1720). Il hérita, du chef de sa femme, du village de Lembach et de plusieurs autres terres. De son mariage naquirent :

1° Éléonore-Sidonie, née le 8 juin 1712, mariée au général Léopold-Samson de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*.
2° Frédéric-Ferdinand, qui suit.
3° Catherine-Charlotte, née le 26 novembre 1719, mariée, le 22 janvier 1742, à Jean-Philippe-Guillaume, baron Rœder de Diersburg, président du Directoire de la noblesse de l'Ortenau.

X. Frédéric-Ferdinand, né le 9 juin 1715, capitaine au service de France, chevalier du Mérite militaire, décéda le 2 octobre 1765, dernier de son rameau.

II. BRANCHE CADETTE.

III. Jean, second fils d'Anselme, eut de son mariage avec Agnès Ingold :

1° Catherine, mariée, en 1579, à Jacques de Molsheim.
2° Jean, mort en bas âge.
3° Henri, qui suit.
4° George, stettmeistre de 1575 à 1582, époux d'Agnès Stallburger.
5° Guillaume.
6° Anne, mariée à Jacques de Botzheim.

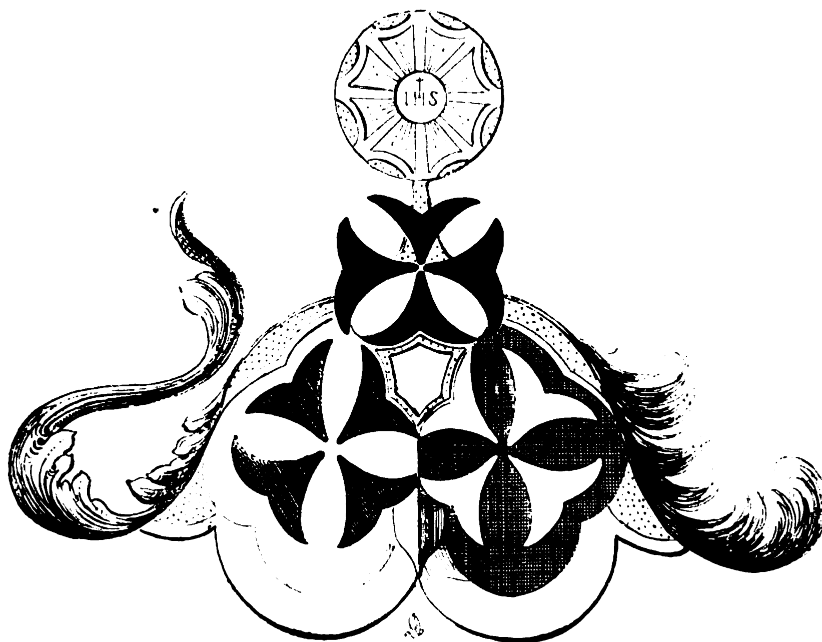
IV. Henri, Ier du nom, stettmeistre de 1566 à 1572, l'un des XIII, épousa Susanne Prechter, qui lui donna :

1° Henri, IIe du nom, qui suit.
2° Guillaume, qui n'eut qu'une fille, de sa femme Élisabeth de Wattweil.
3° Christine, mariée à Philippe de Kageneck.

V. Henri, IIe du nom, d'abord grand-bailli à Horbourg, puis préfet à Montbéliard, enfin stettmeistre à Strasbourg en 1584 et 1586, mourut le 8 février

1586, dernier de sa branche. Il avait épousé Madeleine LENTZLER, veuve d'Adolphe DE MITTELHAUSEN.

SOURCES : SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 790; REICHARD, *Genealogie vornehmer Bürgergeschlechter*, t. II (manuscrit), et les manuscrits de GRANDIDIER (Bibliothèque de la ville de Strasbourg); MÜLLER, p. 161, etc.



KAGENECK.

ARMES.

De gueules à la bande d'argent[1], l'écu timbré d'une couronne de comte, surmontée de deux casques de tournoi, ornés de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimiers : à dextre, un homme barbu, issant du casque, sans bras, vêtu aux couleurs de l'écu, et coiffé d'un bonnet à l'antique de gueules retroussé d'argent; à sénestre, une plume d'argent entre deux de gueules.

Devise : *In valore virtus.*

La famille de Kageneck, aujourd'hui en possession du titre de comte d'Empire, est l'une des plus anciennes de la noblesse alsacienne. De 1271 à 1718, elle a donné quatorze stettmeistres à la ville de Strasbourg.

En 1208, Nicolas de Kageneck, chevalier, Hesso et Anselme, ses frères, reçurent un fief de Dietrich, avoué de Wasselonne.

I. Jean, petit-fils de Nicolas, fut stettmeistre en 1271 et 1281; il eut deux fils :

1° Cunon, stettmeistre en 1297 et 1308.
2° Nicolas, qui suit.

1. Dans les anciens documents, l'écu porte indifféremment une bande ou une barre.

II. Nicolas, IIe du nom, chevalier, stettmeistre en 1284-1286, 1291, 1303 (?), obtint en 1306, de l'évêque de Strasbourg, une partie du droit de battre monnaie. Il fut le père de :

1° Erhard, qui suit.
2° Raimbaut, dont la postérité s'éteignit en 1512.

III. Erhard, chevalier, stettmeistre en 1350, 1355 et 1362, épousa Marguerite de Müllenheim, dont il eut deux fils :

1° Jean, sans doute le stettmeistre de 1391, père de Jean, *le Jeune*, stettmeistre en 1387 et 1394, et d'Arbogast, stettmeistre en 1436 et 1438 († 1461), dont la descendance a disparu au commencement du seizième siècle.
2° Erhard, IIe du nom, qui suit.

IV. Erhard, IIe du nom, fut le père de Goson.

V. Goson obtint, en 1399, des wildgraves de Kirbourg, une partie de Hipsheim, à titre de fief. Il laissa trois fils :

1° Raimbaut.
2° Thomas, qui suit.
3° Goson, prévôt de Saint-Thomas.

VI. Thomas, d'abord banni de Strasbourg avec son frère Raimbaut (1420), n'en devint pas moins stettmeistre quelques années après (1434). Il engendra :

1° Maurice, qui suit.
2° Arbogast, qui portait la bannière de Strasbourg au combat de Dornach (1499) et fut tué sur le champ de bataille.
3° Jean, chevalier, stettmeistre de 1480 à 1484.

VII. Maurice, armé chevalier en 1475 avant la bataille de Morat, épousa Marguerite d'Uttwiller[1], dont il eut :

1° Philippe, auteur de la branche aînée.
2° Raimbaut, auteur de la branche cadette, aujourd'hui comtale.

---

1. D'après Reichard; *N.* Rebstock, d'après Hertzog.

I. BRANCHE AINÉE.

VIII. Philippe, fils aîné de Maurice, stettmeistre de 1541 à 1545, épousa Catherine, fille de Bernard Wurmser, chevalier, et de Susanne Mueg de Booftzheim, dont il eut Bernard.

IX. Bernard, I[er] du nom, d'abord bailli épiscopal à Ettenheim, puis stettmeistre de 1586 à 1593, s'unit à Sympurge, fille de Jacques Bœcklin de Bœcklinsau et de Claire de Brandeck, qui lui donna un fils, Bernard, II[e] du nom.

X. Bernard, II[e] du nom, stettmeistre de 1621 à 1648, prit pour femme Anne-Marie, fille de Jean-Guillaume Wurmser de Vendenheim et de Marie Pleiss de Tautenstein.

De ce mariage naquit Wolf-Jacques, qui suit :

XI. Wolf-Jacques, † 1668, eut de son union avec Anne-Florine, fille de Jean-Rodolphe de Ramstein et de Claire-Anne de Breiten-Landenberg, neuf enfants, entre autres : George-François-Ludan, qui suit.

XII. George-François-Ludan retourna au catholicisme en 1692, fut stettmeistre de 1694 à 1718, et mourut en 1719. Il épousa Marie-Françoise d'Andlau, dont il eut trois fils :

1° François-Antoine-Ludan, † 1740, qui succéda, en 1700, au dernier prébendier protestant de la Toussaint, *N.* de Rothenbourg.
2° Charles-Siegfried, qui suit.
3° François-Wolfgang-Jacques, né en 1697, † 1742, père de Jacques-Brunon, qui servit dans la maison du roi.

XIII. Charles-Siegfried laissa un fils, François-Ignace-Ludan, qui suit.

XIV. François-Ignace-Ludan, né en 1741, habita Haguenau. En 1787, il fut élu député de la noblesse à l'assemblée du district de cette ville. Il eut, de son mariage avec Marie-Élisabeth d'Andlau, deux fils :

1° Jean-Gaspard, † 1805.
2° François-Charles-Simon, qui suit.

XV. François-Charles-Simon, né en 1776, † 1847, épousa Henriette de Schacht, dont il eut :

1° ÉMILE-CHARLES-ALEXANDRE, qui suit.
2° CHRÉTIEN-AUGUSTE-GUILLAUME, né en 1816.

XVI. ÉMILE-CHARLES-ALEXANDRE, baron DE KAGENECK[1], chambellan du grand-duc de Bade, fonctionnaire supérieur de l'administration des forêts, né en 1812, est aujourd'hui le chef de la branche aînée de la maison de Kageneck.

II. BRANCHE CADETTE.

VIII. RAIMBAUT DE KAGENECK épousa Ursule HÜFFEL.

IX. FRIDOLIN, son fils, s'unit à Élisabeth STOLL DE STAUFFENBURG.

X. JEAN-FRÉDÉRIC, issu de ce mariage, prit pour femme Marguerite, fille de Rodolphe-Guillaume BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU et de Barbe de Schauenburg, dont il eut JEAN-GUILLAUME, qui suit.

XI. JEAN-GUILLAUME épousa : 1° Hélène, fille de Jean-George ZORN DE BULACH et d'Hélène Schœner de Straubenhardt, qui lui donna un fils, JEAN-FRÉDÉRIC, IIe du nom, qui suit; 2° Susanne-Catherine, fille de Jean-George DE LIECHTENFELS et de Marie d'Offenburg, dont il eut un second fils, FRANÇOIS-LOUIS.

XII. JEAN-FRÉDÉRIC, IIe du nom, habita le Brisgau, où ses parents étaient déjà venus s'établir, y acquit, tant par héritage que par achat, une vaste fortune territoriale, et obtint en 1671, de l'empereur Léopold, le titre de baron. Il laissa deux fils :

1° GEORGE-RENÉ, qui suit.
2° JEAN-HENRI-HERMANN, † 1744, commandeur de l'ordre Teutonique, conseiller de l'empereur, gouverneur du duché de Neubourg pour l'électeur palatin, etc., enfin, premier président de la Chambre aulique.

XIII. GEORGE-RENÉ, dont Louis XIV habita la magnifique résidence de Muntzingen, lorsqu'il se préparait au siége de Fribourg, fut le père de JEAN-FRÉDÉRIC-FRIDOLIN, qui suit, et de FRANÇOIS-HENRI, chanoine de Vienne et d'Eichstædt.

1. Les Kageneck sont l'une des familles dont le droit au titre de baron a été officiellement reconnu, en 1773, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace.

XIV. JEAN-FRÉDÉRIC-FRIDOLIN, à qui son oncle, le commandeur, légua tous ses biens en 1743, remplit auprès de l'empereur les fonctions de chambellan et reçut en 1771, de Joseph II, le titre de comte. Il laissa trois enfants, entre autres

1° HENRI-HERMANN, qui suit.
2° BÉATRIX-ANTOINETTE-ALOÏSE, née en 1755, mariée, en 1771, au comte Georges DE METTERNICH-WINNEBOURG, et morte en 1828. De ce mariage est issu l'illustre chancelier autrichien, Clément, prince de Metternich.

XV. HENRI-HERMANN, comte DE KAGENECK, mourut en 1790, laissant deux fils, HENRI-HYACINTHE et PHILIPPE-JOSEPH.

A. RAMEAU ISSU DE HENRI-HYACINTHE.

XVI. *HENRI*-HYACINTHE, né en 1774, † 1829, chambellan autrichien, épousa Auguste-Élise-Amœna, baronne DE HACKE († 1837), dont il eut plusieurs enfants :

1° *HENRI*-FRANÇOIS, qui suit.
2° ANNE, née en 1802, mariée, en 1820, au baron Maximilien-Ernest ZORN DE BULACH, morte en 1840.
3° *CHARLES*-THÉODORE, né en 1803, † 1859, chevalier de Malte, membre de la Chambre des seigneurs de Bade, etc., marié avec Hermine DE FREYSTEDT (1834), dont :
   a) *HENRI*-JULES, né en 1835, seigneur de Muntzingen et Bleichheim, copropriétaire de Stegen et Unter-Ibenthal, chambellan badois.
   b) *RICHARD*-FRÉDÉRIC-CHARLES-MAXIMILIEN, né en 1843.
4° *MARIE*-ISABELLE, née en 1804.
5° *CHARLOTTE*-ROSE, née en 1806.

XVII. *HENRI*-FRANÇOIS, comte DE KAGENECK, né le 30 octobre 1798, chambellan autrichien, possesseur du fidéicommis de Muntzingen (fondé en 1726), est aujourd'hui (1868) le chef de la ligne comtale.

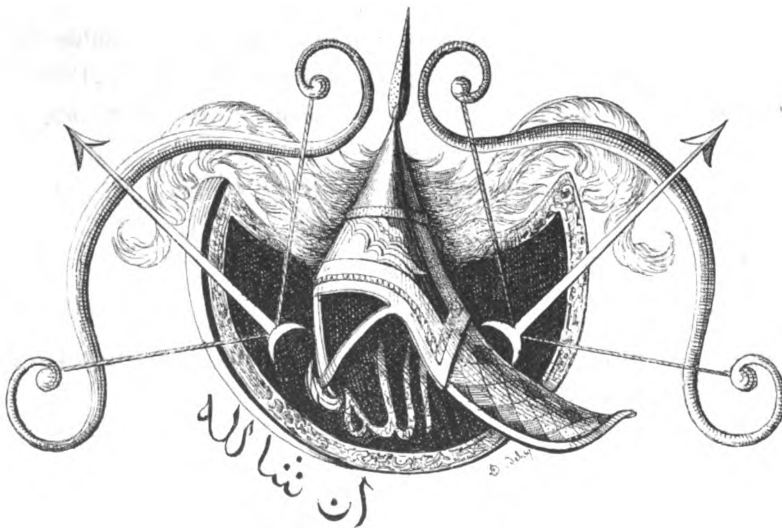
B. RAMEAU ISSU DE PHILIPPE-JOSEPH.

XVI. *PHILIPPE*-JOSEPH, né en 1779, † 1850, chambellan badois, épousa, en 1812, Wilhelmine-Sophie ZORN DE BULACH, sœur du baron Maximilien-Ernest. Il laissa quatre filles, FRANÇOISE, née en 1821, ANNE, née en 1822, MARIE, née en 1823, et ÉLÉONORE, née en 1825, dont l'aînée est dame honoraire de la fondation Albert-Caroline à Fribourg, et un fils, qui suit.

XVII. Benoît-Philippe-*Maximilien*, comte de Kageneck, né le 12 juin 1828, seigneur terrien de Muntzingen, Merzhausen, Bleichheim, Stegen et Unter-Ibenthal, a épousé, en 1859, la comtesse *Frédérique*-Jeanne-Baptiste-Élisabeth de Kœnigsegg-Aulendorf, dont il a quatre enfants :

1° *François*-Xavier-Philippe-Joseph, né en 1860.
2° Ernest-Maximilien-*Philippe*, né en 1861.
3° *Marie*-Wilhelmine-Élisabeth-Frédérique, née en 1863.
4° *Gustave*-Maximilien, né en 1866.

Sources : Reichard, *Alsat. nobil.* (manuscrit); Hertzog, liv. VI, p. 252; Schœpflin, trad. Ravenez, t. V, p. 791, § 575; *Handbuch der græflichen Hæuser*, Gotha, 1855, p. 385; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1868; Müller, p. 165; Kneschke, *Adelslexicon*, t. IV, p. 618, etc.



KEMPF D'ANGRETH.

ARMES.

D'argent au sautoir ancré de gueules[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins.

CIMIER : un homme à mi-corps, sans bras, vêtu d'argent, portant sur la poitrine un sautoir ancré de gueules et coiffé d'un bonnet à l'antique d'argent retroussé de gueules.

Les KEMPF sont des gentilshommes suédois qui vinrent se fixer sur le territoire de l'abbaye de Murbach, et y construisirent, en 1514, le château dont, plus tard, ils prirent le nom. Ils héritèrent, en outre, à la fin du siècle suivant du château d'Ungerstein, d'abord fief de Murbach, affranchi en 1560 par Rauch de Vineda, et transmis par l'une de ses dernières descendantes, Marie-Ursule RAUCH, à son second mari, CÉSAR-CHARLES-FRANÇOIS KEMPF D'ANGRETH.

I. JACQUES KEMPF épousa *Ennelin* D'ANDLAU.

II. Son fils, ÆGIDIUS *(Gilg)*, se maria avec Sophie, fille de Werner DE RUOST et de Sophie Kress de Kogenheim.

---

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace,* passim ; SIEBMACHER, t. V, pl. 126.

III. Daniel, qui bâtit le château d'*Angreth*, eut de son mariage avec Anne, fille de Werner Schaller de Leimen et d'Anne d'Eptingen, un fils, qui suit.

IV. Wolfgang épousa Esther, fille de Philippe Wetzel de Marsilie et de Brigitte de Berckheim, dont il eut deux fils.

V. L'un, Jean-George, grand-veneur de l'archiduc Léopold, eut de sa femme, Susanne de Ferrette, une fille, Anne-Marie, qui épousa Antoine-Richard de Lützelbourg.

L'autre, Jean-Rodolphe, marié à Marie, fille de Jean de Flachslanden et d'Apolline de Wattweil, fut le père de Jean-George, qui suit.

VI. Jean-George épousa Anastasie, fille de Guillaume-Jacques de Ruost et de Cordule de Ferrette, et engendra une fille nommée Élisabeth, qui devint la femme de Charles (*al.* Ferdinand) Cointet de Filain.

A ce moment il existe une lacune dans les documents généalogiques que nous possédons. Au commencement du dix-huitième siècle vivaient, sans que nous puissions préciser duquel des deux fils de Wolfgang ils descendaient : 1° Jean-Rodolphe, 2° Jacques-Christophe, 3° François-Jacques, 4° César-Charles-François.

Ce dernier, marié, comme on l'a vu plus haut, à Marie-Ursule Rauch de Vineda, en eut un fils, Guillaume-Antoine.

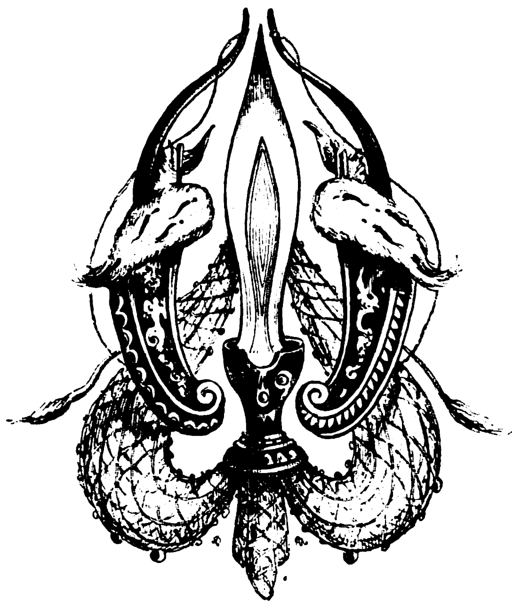
Guillaume-Antoine, baron de Kempf d'Angreth, fut, à son tour, le père de Célestin-Octave, qui, à l'époque de la Révolution, était commandeur de l'ordre Teutonique à Rixheim, Bâle et Mulhouse.

Jean-Godefroy Kempf d'Angreth siégea, comme conseiller noble, au Magistrat de Strasbourg de 1699 à 1744.

Au milieu du dix-huitième siècle, deux frères, appartenant à cette famille, Bernard-Dismas et Ignace-François Kempf d'Angreth, allèrent s'établir en Autriche, y devinrent tous deux conseillers auliques, et entrèrent, le premier dans le service de l'artillerie, le second dans celui des mines. Le 23 juin 1759, ils obtinrent le titre de baron. Mais ni l'un ni l'autre ne fit souche : Bernard-Dismas, seigneur de Leopoldstorf, mourut en 1764, sans laisser de postérité de son mariage avec Anne-Marguerite-Thérèse de Serdagna. Son frère, † 1767, n'eut qu'une fille, Thérèse, qui épousa Louis de Rœddersthal, fonctionnaire autrichien en Moravie. C'est sans doute au diplôme accordé à ces deux frères

que sont empruntées les armes attribuées par Kneschke à la famille entière : *Écartelé : au 1er et au 4e, parti de sable et d'or à une aigle de l'un à l'autre ; au 2e et au 3e, d'argent à un lion de gueules ; sur le tout,* les armes primitives de la famille : *d'argent à un sautoir ancré de gueules,* que l'on blasonne aussi quelquefois : *d'argent à deux massues de gueules posées en sautoir,* ou bien *de gueules à deux massues d'argent.*

Sources : Bucelin, *Germ.*, t. II, p. 181 ; t. III, p. 375 ; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg ; *Arbre généal. de la famille de La Touche*, de 1724, Archives du Haut-Rhin ; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, § 540 ; *Alman. d'Alsace ;* Kneschke, *Adelslexicon*, t. V, p. 63.



KEMPFER.

ARMES.

D'argent à un sauvage de carnation mouvant à mi-corps d'un monticule de trois coupeaux de sinople, tenant de sa main dextre sa massue de sable posée en barre sur son épaule et appuyant sa main sénestre sur son côté; l'écu timbré d'un casque taré de profil et montrant trois grilles à la visière.

JEAN-NICOLAS KEMPFER, syndic de la noblesse de la Basse-Alsace à l'époque où son cousin, Christophe GÜNTZER, était syndic de la ville de Strasbourg, abjura le protestantisme en même temps que lui et partagea avec lui la faveur du gouvernement français.

Admis dans l'ordre de la noblesse, Kempfer reçut du roi, en avril 1684, à titre de don, la moitié de la seigneurie de Plobsheim. De son mariage avec Agnès WENCKER naquit un fils, JEAN-NICOLAS, qui épousa, en 1711, Marie-Anne-Claudine DE RÉGEMORTE, et fut le père de JEAN-BAPTISTE.

JEAN-BAPTISTE DE KEMPFER, conseiller du roi, ministre plénipotentiaire en Allemagne, se maria avec une baronne DE SAULNAIS, alliée aux MACKAU; mais il n'en eut que deux filles, et fut le dernier représentant mâle de sa famille.

Nous ne saurions préciser la date de sa mort; mais en 1789, il était encore coseigneur de Plobsheim pour les onze dix-huitièmes.

SOURCES : *Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, *lit.* E, 1038; *Armor. d'Alsace*, p. 60, n° 184; MÜLLER, p. 155.



Kempfer.

Blasonnement p. 270



Kentzinger.

Blasonnement p. 271



Kœsling de Berg.

Blasonnement p. 274



Kirchheim.

Blasonnement p. 277



Klinglin.

Blasonnement p. 279



Klœckler de Veldegg-Munchenstein.

Blasonnement p. 283



Landenberg.

Blasonnement p. 288



Landsperg.

Blasonnement p. 294



Latouche.

Blasonnement p. 305

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

KENTZINGER.

ARMES.

D'or, à trois carpes de gueules, celle de la pointe contournée; parti d'azur à un cerf d'or, élancé; l'écu timbré d'un casque d'acier, taré de profil, montrant à sa visière trois grilles d'argent, et orné de lambrequins d'or, de gueules et d'azur[1].

La famille DE KENTZINGER appartient depuis fort longtemps à l'Alsace. Avant la Révolution, on trouve un certain nombre de magistrats de ce nom dans les seigneuries et bailliages en lesquels se partageait la province. GEORGES KENTZINGER était, en 1697, prévôt de la ville de Bergheim. D'autres Kentzinger étaient à la même époque bourgeois de Schlestadt. Plus tard, FRANÇOIS-JOSEPH KENTZINGER remplit les fonctions de bailli de Hochfelden, Ohlungen, etc., puis il entra dans l'administration du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, devint secrétaire de ce corps, et finit par succéder à Schwendt dans la charge de syndic : il en fut le dernier titulaire.

François-Joseph Kentzinger mourut dans le cours de la Révolution, laissant, de son mariage avec Marie-Lucie DE MALFILÂTRE, quatre fils, qu'une ordonnance royale du 22 juin 1816 éleva tous à la noblesse :

1. Blasonné d'après les lettres patentes, délivrées le 27 août 1816, en exécution de l'ordonnance royale du 22 juin précédent.

1° **François-Joseph**, né en 1757, † 1838, ancien secrétaire de légation au service de France, chanoine honoraire du Chapitre de Saint-Denis, auteur de plusieurs écrits religieux, politiques et littéraires.

2° *Antoine*-**Xavier**, né en 1759, † 1832, qui suit.

3° **Jean-Baptiste**, né en 1767, † 1846, ancien président du tribunal civil de Strasbourg, chevalier de Saint-Louis.

4° **Charles-Louis**, né en 1770, † 1844, maréchal de camp, secrétaire du comité des gardes nationales de France et des commandements du roi Charles X, pour les affaires militaires, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-croix de l'ordre des Guelfes. — Le général de Kentzinger, à qui Louis XVIII avait conféré le titre de baron, a laissé un fils, Louis, qui a servi en Autriche et qui habite aujourd'hui Paris.



Antoine-Xavier de Kentzinger, d'après un portrait communiqué par son fils.

Antoine-Xavier de Kentzinger remplit, de 1815 à 1830, les fonctions de maire de la ville de Strasbourg, et publia dans le cours de sa longue administration plusieurs ouvrages, entre autres, deux volumes de ***Documents historiques***

tirés des archives de la ville. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de plusieurs ordres étrangers.

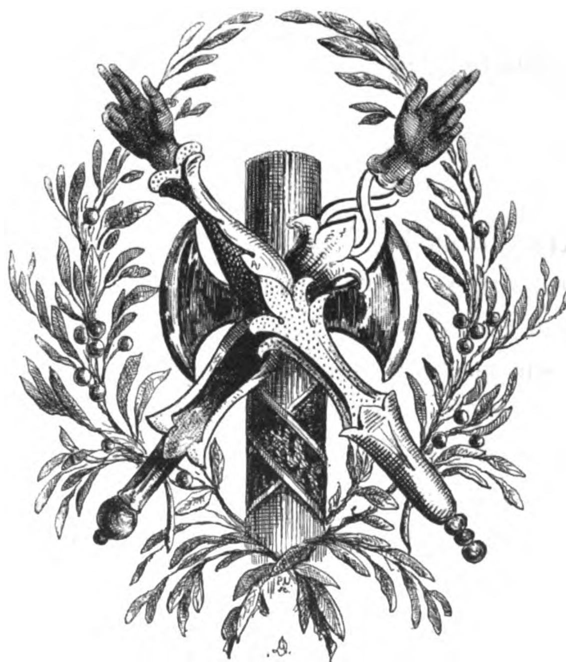
De son mariage avec Philippine, fille de Christophe DE GEIGER DE GIBELSTADT, conseiller du landgrave de Hesse-Darmstadt et son grand-bailli à Wœrth, Hatten et Kutzenhausen, etc., M. de Kentzinger eut trois enfants, savoir :

1° MARIE-CÉCILE-PHILIPPINE, née en 1789, mariée, en 1823, à Marie-Xavier-*Louis*, baron DE MUNCK, chevalier de Saint-Louis, ancien officier supérieur.

2° ANNE, née en 1792, † 1834, mariée, en 1817, à Charles Hemberger, colonel d'infanterie.

3° ALEXANDRE, né en 1798, qui suit.

M. ALEXANDRE DE KENTZINGER, ancien sous-préfet, ancien chef de section au ministère des finances, chevalier de la Légion d'honneur, est aujourd'hui le chef de la famille. Il n'a eu, de son mariage (1835) avec Marie-Joséphine-Julie DE MUNCK, fille d'un premier lit du baron Louis de Munck, mentionné ci-dessus, qu'un fils mort en bas âge.



KESLING DE BERG.

ARMES.

D'azur à la bande de gueules, bordée d'argent, accompagnée à sénestre d'un pélican du même dans sa piété; l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'azur et de gueules.

CIMIER : un pélican dans sa piété.

La famille DE KESLING DE BERG porte le titre de baron depuis une époque très-reculée. Elle est originaire de l'électorat de Trèves, et a fourni plusieurs officiers supérieurs aux armées impériales. Au dix-huitième siècle, elle est venue se fixer en Alsace; une partie de ses membres y résident encore, tandis que les autres se sont établis en Bavière, où ils ont été investis de hautes fonctions.

Nous connaissons sa filiation depuis la fin du seizième siècle.

I. CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, baron DE KESLING DE BERG, né en 1574, colonel du régiment impérial de *Pappenheim,* épousa Christine-Catherine DE GEMMINGEN.

II. *FRÉDÉRIC*-AUGUSTE, son fils, né en 1598, lieutenant-colonel du régiment impérial de *Montfort,* commandant de la forteresse de Hohentwiel, avait pour épouse Anne-*Catherine* DE REITZENSTEIN.

III. *Jean*-Frédéric, né en 1627, lieutenant-colonel au service d'Autriche, se maria avec Marie-Anne de Gossen.

IV. *Philippe*-Charles-René, né en 1667, ✝ 1743, capitaine au régiment *Royal-Allemand* au service de France, s'unit à Louise-Sophie de Bettendorf.

V. *Frédéric* (IIe du nom)-Charles-Louis, né en 1728, à Saarbrück, ✝ 1807, à Sarreguemines, capitaine de cavalerie au service de France, chevalier de Saint-Louis, fut marié deux fois : 1° avec Christine-Louise-Caroline de Bettendorf, 2° avec Gertrude de Schneider (✝ 1853 à Krafft, près Erstein).

De ces deux unions naquirent plusieurs enfants :

1° *Charles*-Louis-Philippe, né en 1763, à Saarwerden, † 1843, à Munich, chevalier de Malte, chambellan, grand-écuyer et conseiller intime actuel du roi de Bavière, grand-croix des ordres de Bavière, de Saxe, de Hesse, de Bade, d'Autriche, de Grèce, etc., marié, en 1801, à Louise, baronne de Wangenheim († 1830).

2° Chrétien-*Frédéric*-François, né en 1766, à Saarwerden, † 1807, à Breslau, lieutenant-colonel au service de Bavière.

3° *Henri*-Frédéric-René, né en 1772, à Saarbrück, † 1808, à Heidelberg, inspecteur des eaux et forêts au service de Bade, marié : 1° en 1802, à Frédérique-Sophie-Françoise, baronne de Glauburg, qui lui donna un fils, mort en bas âge, et décéda en 1805; 2° en 1806, à Louise-Sophie-Christine-Élisabeth, baronne de Gemmingen-Guttenberg, dont il eut :

a) *Ida*-Louise, née en 1807, dame de Sainte-Anne, mariée, en 1834, à Constantin, baron de Redwitz de Küps, major et chambellan bavarois, mort en 1850.

b) Charles-*Henri*-Posthume, né en 1808, † 1833, cadet dans un régiment de cuirassiers bavarois.

4° *Louis*-Charles, qui suit.

VI. *Louis*-Charles, baron de Kesling de Berg, né le 13 janvier 1788, à Lille, chef d'escadrons de lanciers en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est aujourd'hui le chef de sa maison. Il a épousé, le 20 octobre 1818, à Gerstheim, Marie-Louise-*Pauline,* fille de Jean-Louis-Arnaud, baron de Bancalis de Pruynes, et de Françoise-Louise de Bénaste de Sanlèque.

Les enfants issus de ce mariage sont :

1° Louis-Henri-*Charles*, né le 13 novembre 1819, à Gerstheim, chambellan du roi de Bavière, marié, le 12 septembre 1849, à Munich, avec Adélaïde, baronne de Perfall, dame de Sainte-Anne, dont il a plusieurs enfants, entre autres :

a) Emmanuel, né le 26 juillet 1850.

b) Charles, né le 22 septembre 1851.

c) Alfred, né le 12 février 1854.

d et e) Marie et Élisabeth, sœurs jumelles, nées le 28 avril 1864.

2° Maximilien-Auguste-*Louis*, né le 19 novembre 1820, à Gerstheim, juge au tribunal de Mulhouse, marié, le 28 avril 1856, à Bar-le-Duc, avec Alix Gosse de Serlay, dame de l'ordre de Thérèse de Bavière, dont il a, entre autres :

a) Adrien, né le 3 octobre 1857.

b) Oscar, né le 5 novembre 1860.

3° Henriette-Sophie-Marie-Louise-*Pauline*, née le 23 novembre 1821, mariée, le 7 août 1849, avec M. Alfred Rollé de Baudreville, capitaine de chasseurs à cheval en retraite.

4° Adolphe-François-*Henri*, né le 22 mai 1825, à Gerstheim, marié, le 5 mai 1863, à Nancy, avec Françoise-*Élisabeth*-Charlotte, baronne du Prel, dont une fille, Jeanne, née le 7 mars 1864.

Sources : *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1863 et 1867 ; *notes et documents manuscrits* provenant des archives de la famille.



KIRCHHEIM.

ARMES.

Écartelé : aux 1er et 4e, d'azur à une église d'argent avec son clocher de même, l'un et l'autre couverts de gueules, l'église sommée de deux croix d'or, une à chaque bout; aux 2e et 3e, de gueules à une fasce d'argent, parti losangé de sable et d'or; l'écu timbré de deux casques de tournoi, ornés de lambrequins de gueules et d'argent à dextre, de sable et d'or, à sénestre.

Cimiers : à dextre, un ange de carnation vêtu d'azur à une ceinture de gueules à bouts flottants, ailé d'or, tenant d'une main un livre ouvert, de l'autre une épée flamboyante, et issant d'une couronne d'or; à sénestre, deux cornes de buffle, l'une de gueules à la fasce d'argent, l'autre losangée de sable et d'or[1].

David de Kirchheim, conseiller intime du comte de Hanau-Lichtenberg et bailli de Bouxwiller, fut anobli par l'empereur Ferdinand III. Après l'extinction de la famille de Soultz en 1648, il reçut de son maître l'investiture des fiefs masculins qu'elle avait possédés et fut admis dans l'ordre équestre de la Basse-Alsace. Son fils, Philippe-David, épousa une Reischach, dont il eut, en 1681, Chrétien-Philippe.

---

1. *Armorial d'Alsace*, armes de Philippe-Chrétien de Kirchheim, p. 26, nº 259; Siebmacher, t. III, pl. 151.

Celui-ci, marié à Dorothée-Philippine DE DETTLINGEN, en 1722, engendra quatre fils : deux d'entre eux moururent jeunes; des deux autres, l'aîné, FRANÇOIS-CHRÉTIEN-ÉLÉONOR, né en 1728, colonel, chevalier de Saint-Louis, épousa Jeanne-Frédérique-Wilhelmine DE PERDIGUIER, dont il paraît n'avoir pas eu d'enfants. Le cadet, JOSEPH-FERDINAND, né en 1730, fut capitaine de hussards et disparut pendant la Révolution.

SOURCES : *Documents mss.;* SCHOEPFLIN, t. V, p. 793, § 576; MÜLLER, p. 168.



KLINGLIN.

ARMES.

D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lis d'or[1]; l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'azur et d'argent.

Cimier : une fleur de lis d'or.

La famille de Klinglin est originaire de l'Autriche. Jean Klinglin remplissait dans ce pays, au commencement du dix-septième siècle, des fonctions importantes dans l'administration des finances. Son petit-fils, François, fut nommé conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1662, peu d'années après la création de cette cour suprême. Celui-ci fut père de François-Romain et de Jean-Baptiste.

François-Romain, conseiller en 1676, devint plus tard second président du Conseil souverain d'Alsace (1697); il mourut en 1719.

Son frère, Jean-Baptiste, d'abord syndic royal, puis, en 1703, avocat général à Strasbourg, succéda, en 1706, à Jean-Henri Obrecht dans la charge de préteur royal. Investi par le premier cardinal de Rohan du fief épiscopal de Hœnheim, vacant par la mort de M. de Chamlay, J.-B. de Klinglin acheta, de plus, en

1. Blasonné d'après un arbre généalogique armorié, dûment certifié et déposé aux Archives du Bas-Rhin, E. 819. L'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 69, nº 276, donne à François-Romain et à Jean-Baptiste Klinglin les mêmes armes autrement émaillées : *d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois fleurs de lis d'azur*.

1713, avec l'agrément du roi, les anciens fiefs des Hadstatt, les villages d'Oberheringheim, d'Oberensheim, de Holtzwiller, de Wickerswiller, de Bilsheim, de Zillisheim, etc. Dès 1702, il avait été inscrit à la matricule de la noblesse de la Basse-Alsace.

A sa mort, en 1725, il eut pour successeur dans sa charge de préteur royal, en vertu d'un droit de survivance accordé trois ans auparavant par Louis XV, le second des fils issus de son mariage avec Dorothée DE GÜNTHER, le fameux FRANÇOIS-JOSEPH DE KLINGLIN.

Jean-Baptiste avait laissé, en outre, trois autres enfants. L'aîné de ses fils, CHRISTOPHE, entra au Conseil souverain d'Alsace en 1716, en devint le second président en 1719, le premier en 1747, et mourut vers 1780; le fils issu de son mariage avec Marie-Anne, comtesse DE MONTJOIE, PHILIPPE-XAVIER DE KLINGLIN, devint conseiller en 1755, et décéda l'année suivante. Des deux filles de Jean-Baptiste, l'une, MARIE-URSULE, épousa, en 1704, le comte Walter DE LÜTZELBOURG; l'autre, MARIE-ANNE, Antoine D'ANDLAU, de la branche de *Petit-Landau,* et, après la mort de ce dernier, le maréchal DU BOURG, gouverneur d'Alsace.

FRANÇOIS-JOSEPH DE KLINGLIN commença sa carrière publique en achetant la charge de chevalier d'honneur et d'épée au Conseil souverain (1709). L'année suivante, il entra, comme *constoffler,* dans le Magistrat de Strasbourg, et s'y éleva de grade en grade jusqu'au stettmeistérat, auquel il fut élu en 1719. Il conserva cette dignité jusqu'à la mort de son père, qui lui ouvrit la place de préteur royal.

« Le nouveau préteur, dit M. LOUIS SPACH, aimait le luxe d'une manière désordonnée. » Il avait de brillantes qualités et devait à sa prodigalité une véritable popularité à Strasbourg. « Il effaçait par la tenue de sa maison l'intendance, la noblesse, les généraux, le haut clergé. » Mais pour faire face à une existence aussi splendide, il ne sut pas se contenter des émoluments, fort considérables d'ailleurs, de sa charge[1], et ne tarda pas à se laisser entraîner à des actes réprouvés par la délicatesse, sinon par les usages du temps. « En un mot, dit « encore M. SPACH, le préteur Klinglin était concussionnaire; il l'était sous toutes « les formes et d'une manière si impudente, qu'il fallut une époque de tiédeur « et de lâcheté universelles pour supporter, pendant plus d'un quart de siècle, « des exactions aussi manifestes que ruineuses pour la fortune de la cité. » Nous renvoyons à l'excellent ouvrage dont nous venons de citer quelques lignes ceux qui seraient curieux de plus de détails. Dans cette notice plus particulière-

1. Une soixantaine de mille livres, tout compris.

ment généalogique, nous nous bornerons à dire que, parmi les actes les plus graves de la gestion du préteur, on a surtout relevé l'échange, évidemment désavantageux, qu'il imposa à la ville de Strasbourg, de son fief de Hœnheim, contre les deux villages municipaux d'Illkirch et Graffenstaden; la construction aux frais de la cité d'un hôtel qu'il eut ensuite l'art de se faire acheter par elle moyennant 200,000 livres; ses spéculations audacieuses sur les revenus municipaux, etc.[1] Toutes ces malversations, signalées à plusieurs reprises au gouvernement par quelques magistrats courageux et constamment étouffées à Paris par les amis du préteur, finirent cependant, au bout de vingt-sept ans, par émouvoir les ministres du roi; un commissaire royal, envoyé à Strasbourg en janvier 1752, les eut bientôt mises à nu, et François-Joseph de Klinglin, brusquement enlevé de son hôtel et transféré à la citadelle de Strasbourg (février 1752), y mourut le 6 février 1753, avant le prononcé du jugement, empoisonné, selon quelques personnes, ou, bien plutôt encore, miné par les tortures morales auxquelles il était en proie depuis un an.

Son fils aîné, François-Christophe-Honoré (né en 1719), qui n'était pas resté étranger à l'administration de son père et aux manœuvres des intrigants qui formaient autour de lui une sorte de cour, son fils aîné n'en essaya pas moins, après la catastrophe, de prendre en mains les fonctions de préteur dont il avait la survivance; mais dès le mois de mars 1752, il rejoignit son père à la citadelle, et ne quitta cette prison provisoire que pour aller mourir, comme prisonnier d'État, dans la forteresse de Pierre-Encise, près de Lyon (1756). Il avait rempli depuis 1748 jusqu'en 1752 les fonctions de stettmeistre de Strasbourg.

Marié avec Marie-Louise, dernière fille de François-Conrad de Roppach, du chef de laquelle il acquit la seigneurie d'*Essert*, Honoré de Klinglin en eut un fils, François-Joseph-Louis, baron de Klinglin, d'*Essert*, qui devint maréchal de camp et commandait la place de Strasbourg en 1789. Compromis dans la fuite de Varennes, le général Klinglin émigra et mourut en Autriche, où il avait pris du service, sans laisser de postérité de son mariage avec Marie-Anne-Françoise-Henriette de Lützelbourg.

---

1. Voltaire, qui se trouvait en Alsace à cette époque, était loin de partager l'opinion générale sur la culpabilité du préteur royal; du moins écrit-il à sa sœur, Mme de Lützelbourg, sous date du 2 septembre 1753: « . . . . L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'effarouche . . . . Tout ce que je sais, c'est que feu M. de Klinglin a rendu, pendant trente ans, Strasbourg respectable aux étrangers, et que la patrie ne lui doit que de la reconnaissance . . . . . Le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés », etc. (*Éd. de Kehl* in-12, t. LXXI, p. 489.) L'opinion de Voltaire compte encore aujourd'hui un certain nombre de partisans.

Le préteur François-Joseph, à part le fils dont on vient de lire la filiation, eut de sa femme, Marie-Françoise Séguin de Hons (*al.* des Hons), plusieurs autres enfants. Nous citerons parmi eux :

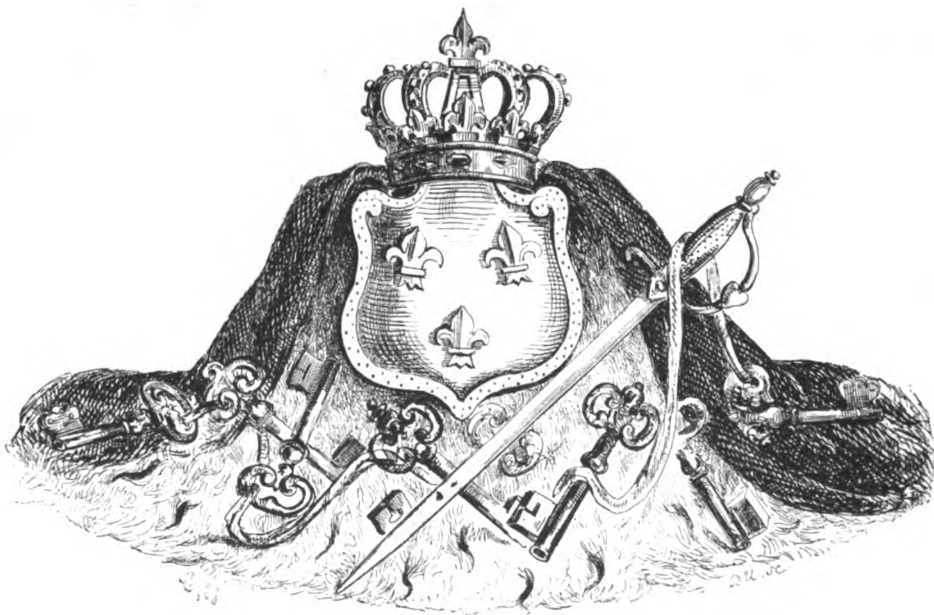
1° Marie-Pauline, mariée, en 1748, à Antoine-Joseph, comte de Lützelbourg, plus tard lieutenant général au service de France.

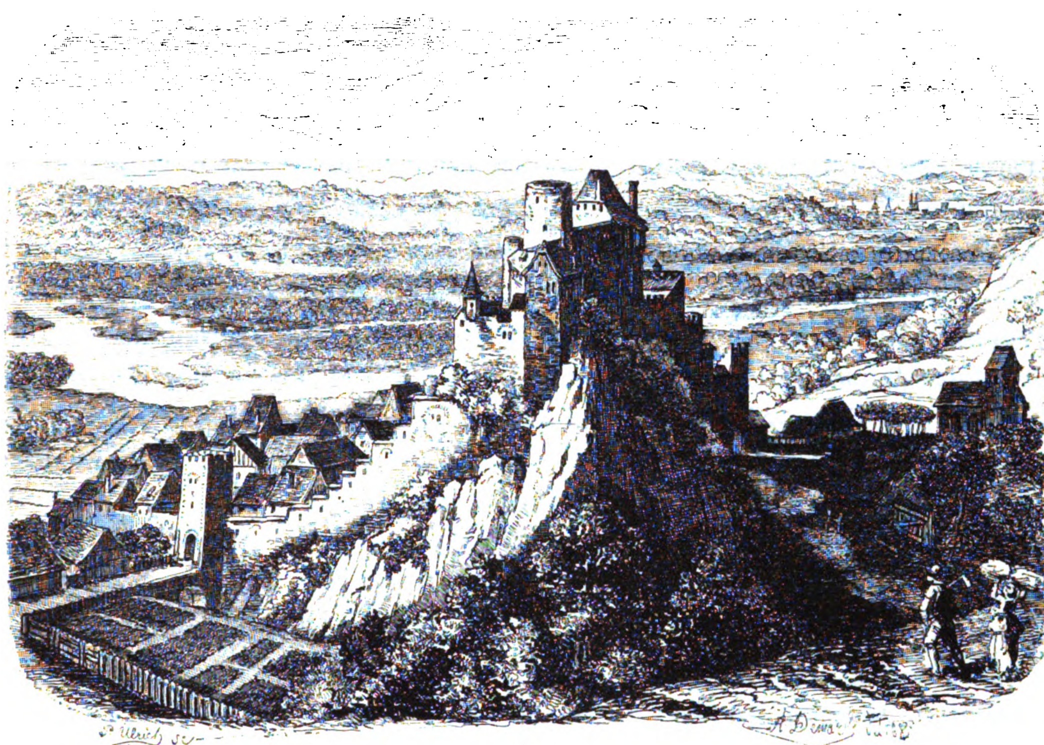
2° Marie-Jeanne-Françoise-Sidonie, mariée, en 1730, à Jean-Jacques, baron de Müllenheim, stettmeistre l'année suivante.

3° Jean-Jacques de Klinglin, de *Hadstatt*, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, marié, en 1766, à Sophie-Amélie-Joséphine de Lützelbourg, sœur de Mme de Klinglin, d'*Essert*.

4° Marie-Cécile, mariée, en 1736, à François-Auguste-Ferdinand, baron Bœcklin de Bœcklinsau.

Sources : Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 836, § 15; Laguille, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 207; L. Spach, *Hist. de la Basse-Alsace*, ch. xvii; Müller, p. 170; *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin; Pillot et de Neyremand, *Hist. du Cons. souv. d'Alsace*, etc.





Vue du château de Münchenstein, près Bâle, d'après Mérian.

KLŒCKLER

DE VELDEGG-MÜNCHENSTEIN.

ARMES.

D'azur à trois étoiles d'or posées 2 et 1, coupé d'argent à une fleur de lis de gueules; l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné et orné de lambrequins d'or et d'azur à dextre, de gueules et d'argent, à sénestre.

Cimier : une fleur de lis de gueules entre deux cornes de buffle, coupées, à dextre, d'azur et d'or, à sénestre de gueules et d'argent, et accompagnées de six étoiles d'or, trois de chaque côté du cimier.

Devises : *In sola virtute vera nobilitas* et *Plus être que paraître.*

La famille DE KLŒCKLER est originaire de la Souabe autrichienne. Son premier auteur connu, JEAN DE KLŒCKLER, chevalier, vivait à Brixen, en Tyrol, en 1360. Plusieurs de ses descendants furent successivement au service de la maison de Habsbourg, comme gouverneurs ou chanceliers dans la Haute et la Basse-Autriche, la Souabe et le Tyrol. L'un d'eux, GASPARD, descendant du chevalier Jean, au Ve degré, conseiller intime de Charles-Quint et de Ferdinand Ier, *Freylandrichter* de Souabe, reçut, par lettres patentes du 7 mai 1555, le titre héréditaire de baron. La même année, il fut immatriculé dans le corps de la noblesse de la Haute-Alsace, à Ensisheim. Au dix-septième siècle, ses descendants furent également inscrits sur la matricule du Directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, séant à Strasbourg.

En 1782, la famille de Klœckler revendiqua et obtint par-devant le Conseil souverain d'Alsace le droit résultant pour elle de la lettre du roi du 6 août 1773 de porter, en France, le titre de baron. Ce droit a été expressément reconnu par un jugement du tribunal civil d'Altkirch du 14 janvier 1859, qui ordonna la rectification des actes de l'état civil dans lesquels ce titre ne figurait pas.

Le premier membre de la famille qui ait obtenu un fief en Alsace est CHRISTOPHE DE KLŒCKLER, à qui l'empereur conféra, le 14 février 1570, le fief dit « des habitations » (*Sesselehe*), comprenant le château de Münchenstein, près de Bâle, des forêts, des droits de corvée, de patronage et de décimation sur plusieurs localités des bailliages de Thann, d'Altkirch et de Landser, etc. Le baron Christophe, qui, du nom d'un fief situé en Tyrol, s'appelait déjà DE KLŒCKLER DE VELDEGG, ajouta à ce nom celui de *Münchenstein*. Ces deux noms, employés séparément à plusieurs reprises pour distinguer entre elles les diverses branches de la famille, sont réunis, aujourd'hui qu'il n'y en a plus qu'une seule, comme ils l'étaient au seizième siècle.

Bien qu'ayant des possessions en Alsace, les Klœckler restèrent fixés en Allemagne jusqu'à 1650 environ, où FRANÇOIS-VICTOR, arrière-petit-fils de Christophe, craignant de se voir privé de son fief par le roi, s'il continuait à résider à l'étranger, vint se fixer dans la province, d'abord comme conseiller du roi et prévôt impérial (*Reichsschultheiss*) à Haguenau (1653), puis, à partir de 1663, comme chambellan et conseiller du prince-évêque de Strasbourg à Saverne. Il avait épousé, à Haguenau, le 26 septembre 1659, Marie-Madeleine DE NEUENSTEIN-RODECK, veuve d'un comte de Schellenberg. Ayant eu le malheur de tuer en duel un sieur de Grundschütz, il fut condamné par contumace, par arrêt du parlement de Metz du 25 septembre 1683, à la peine de mort et à la

confiscation de ses biens, se réfugia en Empire, y devint conseiller du duc de Sagan et gouverneur du duché de ce nom, et mourut au château de Mühlheim, le 19 juillet 1698. Aussitôt après la condamnation, le roi s'était empressé de disposer de Münchenstein et de ses dépendances en faveur des sieurs de Coq-Fontaine et de Hautefort de Bresac; mais un arrêt du Conseil souverain d'Alsace du 26 mars 1716 reconnut que les fiefs revenaient légitimement aux agnats de François-Victor. En conséquence, le plus proche d'entre eux, François-Christophe, fils d'un cousin germain du dernier détenteur, en fit la reprise, le 22 avril 1716. Quatre ans plus tard, son fils unique quitta définitivement la Souabe pour s'établir en Alsace; sa famille y est restée depuis lors.

FILIATION.

I. Jean de Klœckler, né en 1360.

II. François-Christophe, né en 1380, épousa Marie de Lacourt.

III. Jean-Paul, son fils, né en 1400, eut pour femme Ève de Croaria, qui lui donna un fils, George-Adam.

IV. George-Adam, né en 1430, se maria avec Dorothée de Fluch, de Coire.

V. Jean, IIe du nom, né en 1479, épousa Ursule de Lang (*Degelin?*) de Wangen, et fut le père de Gaspard.

VI. Gaspard, né en 1500, eut de son mariage avec Élisabeth de Burgau :

1° George, qui épousa Ursule de Sinderingen et laissa un fils, Christophe, qui n'eut pas d'enfants de sa femme Catherine de Reichlin-Meldegg.
2° Christophe, qui suit.

VII. Christophe, né en 1570, épousa Judith de Pembler de Stettberg, dont il eut deux fils, Jérôme, qui suit, et Grégoire.

VIII. Jérôme eut, de son mariage avec Marie de Croaria, quatre fils, entre autres :

1° George-Christophe, né en 1623, à qui sa femme, Susanne de Brandebourg, donna deux fils :

a) François-Victor, qui épousa Marie-Madeleine de Neuenstein, et dont il a été question plus haut, dans l'introduction historique.

b) Jérôme-Conrad, qui mourut sans postérité.

2° Jean-Gaspard, qui suit.

IX. Jean-Gaspard épousa Dorothée de Reinold de Babenwohl, dont il eut Fidèle-Zacharie.

X. Fidèle-Zacharie, marié avec Françoise de Knor de Fluchenstein, est le père de François-Christophe.

XI. François-Christophe, né en 1665, prit pour femme Catherine de Weltin, dont il n'eut qu'un fils unique, qui suit.

XII. Joseph-Jacques-Léopold, né en 1693, grand-maréchal de la cour du prince-évêque de Bâle à Porrentruy, épousa, en 1722, Marie-Ève de Neef, fille et sœur des grands-baillis d'Altkirch de ce nom. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entre autres :

1° Charles-Ignace, né en 1725, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse à l'assemblée du district de Belfort en 1787, mort sans postérité, pendant la Révolution.

2° François-Xavier, qui suit.

XIII. François-Xavier, né en 1728, chevalier de Saint-Louis, commandant de grenadiers dans le régiment *Royal-Suédois*, se maria, en 1754, avec Marie-Anne de Zipper d'Angenstein, et acquit, du chef de sa femme, le fief d'Angenstein, près de Bâle.

XIV. Charles-Joseph-Népomucène-Ignace, son fils unique, né en 1755, lieutenant-colonel d'un régiment suisse au service de France, chevalier de Saint-Louis, devint plus tard maire d'Altkirch : il mourut en 1807.

Il laissa, de son mariage avec Henriette de Goullon :

1° Charles, qui suit.

2° Camille-François-Xavier-Louis-Népomucène, né le 17 juin 1804, ancien officier de la garde royale napolitaine, marié, en 1834, à Camille del Menico, dont il n'a point de postérité.

XV. Charles, né en 1793, † 1857, épousa, en 1822, Françoise, baronne de Blarer de Wartensée, dont il eut trois fils et quatre filles :

1° Albert-Guillaume-Morand, né en 1823, officier d'infanterie, mort en Afrique en 1843.

2° Marie-*Félicité*, née en 1825, dame de la congrégation du Sacré-Cœur, à Montluçon.

3° Marie-*Adélaïde*, née en 1830, mariée, en 1853, avec M. Édouard Hamart de Parpigne.

4° Charles-Camille-*Eugène*, qui suit.

5° *Charles*-Léon-Philippe, né en 1834, marié, en 1859, avec *Anne*-Wilhelmine-Rosamonde, baronne de Trotha de Hecklingen, dont une fille, née en 1867.

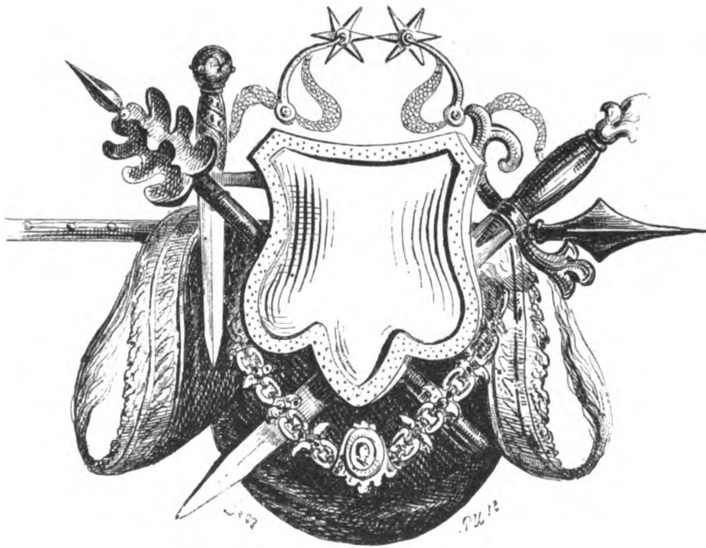
6° Marie-Antoinette-*Françoise*, née en 1839, demoiselle d'honneur de S. M. l'Impératrice des Français, mariée, en 1867, avec M. Louis Basset de Belavalle, fourrier du Palais.

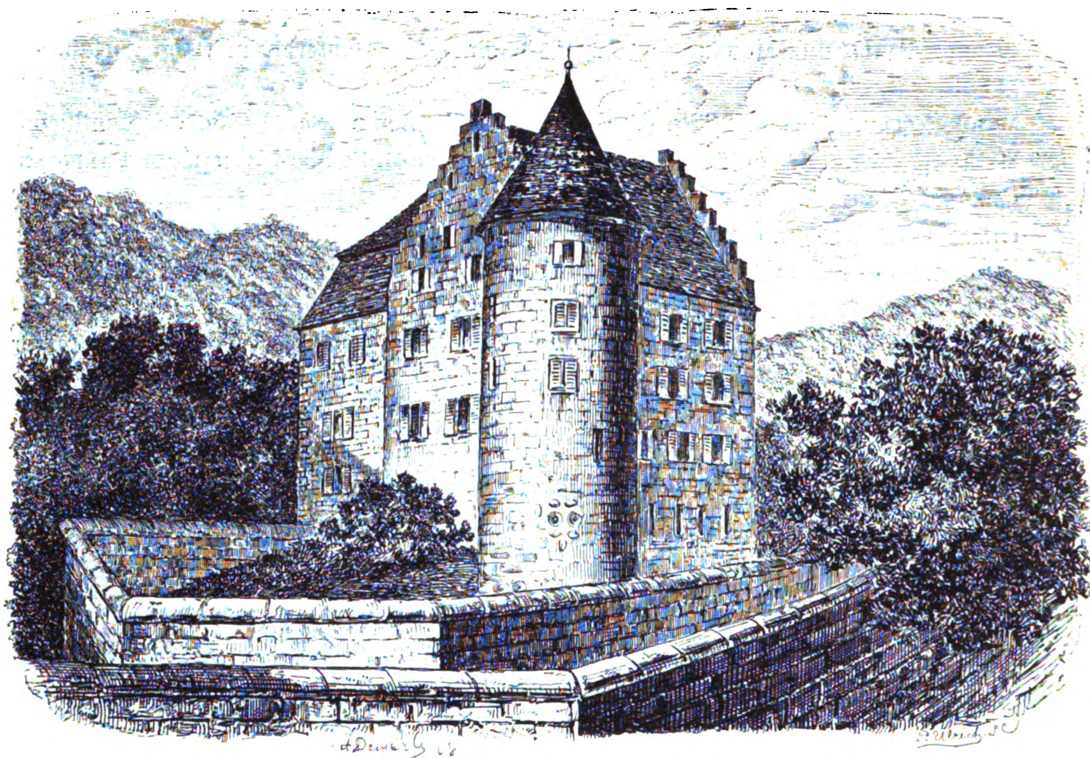
7° *Marie*-Anne, née en 1844.

XVI. Charles-Camille-*Eugène,* baron de Klœckler de Veldegg-Münchenstein, né le 2 janvier 1832, juge au tribunal de Strasbourg, est aujourd'hui (1868) le chef de la famille de Klœckler.

De son mariage avec Marie-Camille Richert, fille de M. Édouard Richert, conseiller à la cour impériale de Colmar (20 octobre 1857), est issu un fils, Charles-Édouard-*Morand,* né le 28 octobre 1858.

Sources : *Notice manuscrite* et autres renseignements provenant des archives de la famille.





Château de Wagenbourg, à Soultzmatt, dans son état actuel.

LANDENBERG.

(BREITEN-LANDENBERG.)

ARMES.

De gueules à trois annelets d'argent posés 2 et 1; l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier: un demi-vol de sable, semé de larmes d'argent et posé sur un coussin de gueules aux glands d'or.

La maison de Landenberg compte parmi les plus anciennes de la Suisse. Dès le dixième siècle, elle se subdivisait en trois lignes, qui, des noms des trois châteaux qui lui appartenaient dans le pays de Zurich, s'appelaient *Alten-*

Landenberg, *Hohen-Landenberg* et *Breiten-Landenberg*. La première s'éteignit vers la fin du quinzième siècle, la seconde au commencement du dix-huitième. Tous les membres actuels de la famille de Landenberg appartiennent à la ligne de Breiten-Landenberg.

Peregrin ou *Beringer* de Landenberg fut, d'après les chroniques suisses, le dernier préfet impérial dans l'Unterwald; il fut chassé du pays pour avoir essayé, sur l'ordre de l'empereur Albert Ier, d'enlever aux habitants leur qualité de citoyens libres de l'Empire pour en faire des sujets de la maison d'Autriche. Jean, dernier comte de Habsbourg, de la ligne de Laufenbourg, épousa, en 1393, Agnès de Landenberg[1]. Hermann de Breiten-Landenberg et Hugues de Hohen-Landenberg montèrent successivement sur le siége épiscopal de Constance, l'un en 1466 (✝ 1477), l'autre en 1496 (✝ 1532).

Vers la même époque, Jean-Eusèbe de Breiten-Landenberg fut obligé de quitter Zurich à cause de ses opinions religieuses, et vint, le premier de sa famille, s'établir en Alsace. C'est de lui que nous faisons partir la filiation de la branche qui resta fixée dans notre province jusqu'à la Révolution.

I. Jean-Eusèbe de Breiten-Landenberg devint vassal de l'abbaye princière de Murbach. Sa femme, Marie de Hagenbach, lui donna deux fils :

1° Mathias-Jacques, qui suit.

2° Ulrich, qui donna naissance à une branche, probablement éteinte depuis la fin du siècle dernier et fixée dans l'électorat de Trèves. Le fils d'Ulrich et d'Anne de Waldenstein, sa femme, Jean-Christophe de Landenberg, épousa Véronique Blarer de Wartensée, dont il eut un fils, Christophe, marié avec Anne-Marie Nothafft de Wernberg. François-Tobie, fils de Christophe, prit pour femme Lucrèce Mayer de Winkelberg; il est le père de François-Christophe, grand-veneur de l'électeur de Trèves, et de Adam-Henri, qui, marié avec Marie-Anne Zandt de Merlen, laissa un fils, Ernest-Charles († 1751). Celui-ci eut, de son union avec Marie-Madeleine Truchsess de Rheinfelden, deux fils, Frédéric-Ferdinand et Henri-Charles, qui sont les derniers représentants connus de cette branche.

II. Mathias-Jacques (✝ 1564), grand-veneur du prince-abbé de Murbach, épousa Anastasie de Ferrette (*Pfirdt*), dont il eut :

1° Jean-Christophe, auteur de la branche de *Soultzmatt*.

2° Guillaume-Pierre, auteur de la branche d'*Illzach*.

1. Herrgott, *Geneal. Habsb.*, t. Ier, p. 251.

BRANCHE DE SOULTZMATT.

III. Jean-Christophe, vidame de Murbach, seigneur de Banvillar (petit fief conféré en 1580 à son père par la maison d'Autriche), épousa Ursule de Reinach, dont il eut :

1° Melchior-Antoine, qui suit.
2° Ulrich-Guillaume, né en 1560, gouverneur de Belfort en 1596, † 1642.

IV. Melchior-Antoine, conseiller de régence à Murbach, seigneur de Banvillar et Marienthal, mourut vers 1630. De son mariage avec Catherine de Wangen de Géroldseck était issu un fils, qui suit.

V. François-Adolphe, seigneur de Banvillar et du château de *Wagenbourg*, à Soultzmatt, eut de sa femme, Marie-Béatrix de Schœnau :

1° Joseph-Eusèbe, qui suit.
2° Marie-Salomé, abbesse de Frauenalb (et non de Baume-les-Dames, comme l'indique M. Ravenez dans sa traduction de Schœpflin), † 1715.

VI. Joseph-Eusèbe épousa Marie-Ursule de Roggenbach, dont il eut :

1° Jean-Conrad, archidiacre à Bâle, † 1740.
2° Béat-Sébastien, nommé à 21 ans conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace (1712), et marié avec Marie-Ève-Charlotte Truchsess de Rheinfelden († 1761).
3° Guillaume-Jacques, commandeur de l'ordre Teutonique, à Fribourg, † 1755.
4° Marie-Euphémie, abbesse d'Andlau en 1741, † 1755.
5° Marie-Béatrix, abbesse d'Andlau en 1755, † 1774.
6° Jean-Baptiste-Eusèbe, qui suit.

VII. Jean-Baptiste-Eusèbe, au château de Wagenbourg, seigneur de Soultzmatt, Seppois, Bartenstein et Banvillar, né en 1703, grand-veneur du prince-abbé de Murbach, conseiller d'honneur d'épée en 1774, grand-croix de l'ordre de Saint-Michel de Bavière, † 1788, avait eu de son mariage avec Marie-Françoise d'Andlau, de *Birseck* (née en 1730, mariée en 1752, † 1804) :

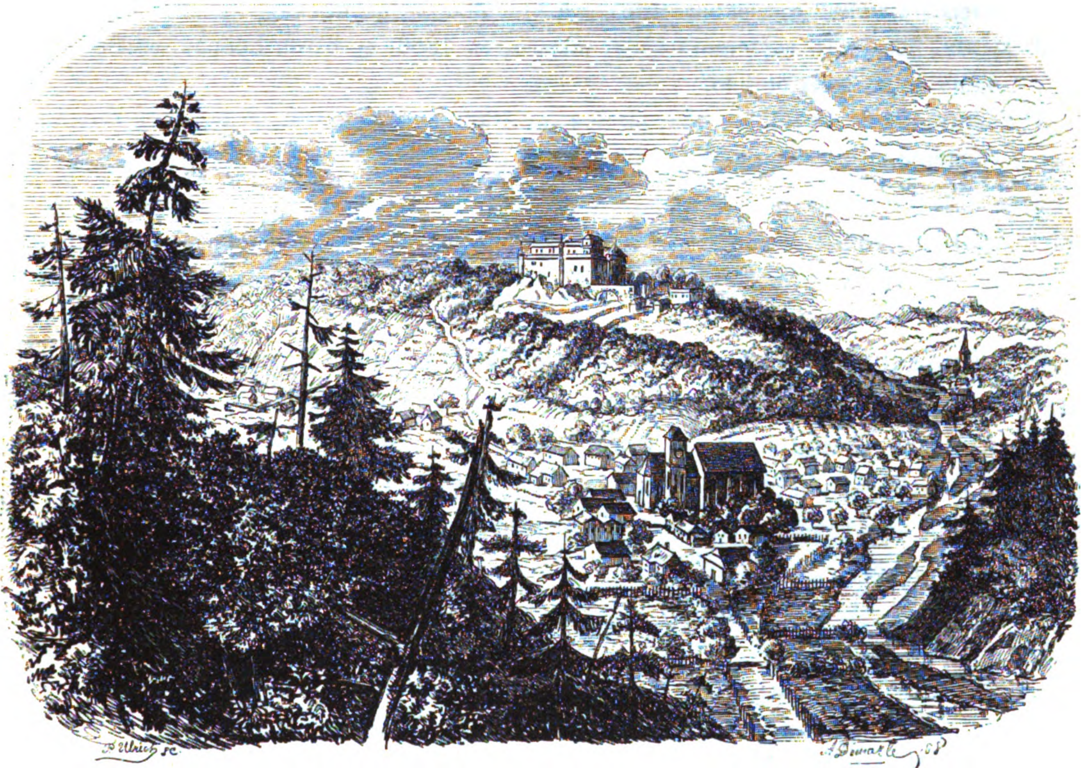
1° Hermann-Eusèbe, qui suit.
2° Marie-Anne-Fidèle, née en 1755, † 1839, mariée, en 1783, au baron Jean-Conrad de Malsen, colonel de hussards au service de France et, plus tard, de Bavière; dame de la Croix étoilée.
3° Marie-Ève, chanoinesse d'Andlau.

4° Madeleine-Barbe, chanoinesse de Buxières en Lorraine, mariée plus tard au baron de Keppler, ancien préfet.

5° Marie-Euphémie, chanoinesse de Massevaux.

6° Marie-Anne-Antoinette, mariée au général baron Henri de Flachslanden, dernier de son nom.

VIII. Hermann-Eusèbe, né en 1753, fut chevalier de Malte, assesseur au Directoire de la noblesse d'Alsace en 1787; président de l'assemblée du district de Landau et Wissembourg, député de la noblesse aux États généraux en 1789;



Vue du château de Breiten-Landenberg, en Suisse, d'après Merian.

grand-maître de la cour (*Oberhofmeister*) de l'abbesse d'Andlau. Il épousa, en 1804, la baronne Walpurge de Syrgenstein (née en 1775, † 16 mars 1841 à Niedernai), et mourut à Sæckingen, le 10 décembre 1821. De son mariage sont issus :

1° Eusèbe-Jean-Baptiste-Louis-*Maximilien*, qui suit.

2° Walpurge-Marie-Eusèbe-Crescence, née en 1812, mariée, en 1836, au baron Maximilien de Reinach-Werth, maire de Niedernai, membre du Conseil général du Bas-Rhin.

IX. EUSÈBE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-*MAXIMILIEN*, baron DE BREITEN-LANDENBERG[1], chef actuel de sa maison, né à Sæckingen, le 31 janvier 1805, est chambellan du grand-duc de Bade. Il a épousé, en 1826, Marie-Ferdinande-*Béatrix*, baronne D'ANDLAU-BIRSECK, née en 1805, dont il a eu un fils et trois filles :

1° LOUISE, née le 21 juillet 1827, dame du Sacré-Cœur.

2° EUSÈBE-CHARLES-MAXIMILIEN-*HERMANN*, né le 27 décembre 1829, officier de cavalerie au service de Bade, adjudant du gouverneur de Rastadt, † 27 juin 1862. De son mariage avec Françoise DE ROGGENBACH, sont nés, le 9 janvier 1856, une fille, *CHARLOTTE*, et, le 5 octobre 1861, un fils, *MAXIMILIEN*-EUSÈBE.

3° MARIE, née le 18 septembre 1833, mariée, en 1856, au baron Léopold DE ROTBERG; dame de la Croix étoilée.

4° SOPHIE, née le 14 juillet 1838, mariée, en 1860, au baron Jean-*François* DE BODMANN, capitaine au service de Wurtemberg.

BRANCHE D'ILLZACH.

III. GUILLAUME-PIERRE DE BREITEN-LANDENBERG, conseiller intime de l'archiduc Léopold d'Autriche et conseiller épiscopal de Strasbourg († 1620), épousa Marie-Anne DE HOHENFÜRST, et obtint, en 1616, de Maximilien, frère de Léopold, la moitié du château d'Illzach et le village de même nom, dont les Hohenfürst avaient été précédemment investis. Il laissa trois fils et une fille, qui épousa Jean-Rodolphe DE RAMSTEIN.

IV. JEAN-CHRISTOPHE, son fils cadet, mourut en 1658, laissant de sa femme Anne-Marie DE REINACH, JEAN-HENRI, qui suit.

V. JEAN-HENRI, capitaine au service de France, mourut en 1698. Il s'était marié avec Élisabeth SCHULTEN (*al.* SCHULTZ) DE THALHEIM, qui lui donna un fils, LOUIS-CÉSAR, et deux filles, qui devinrent chanoinesses, l'une, du chapitre de Denain, en Flandre, l'autre, de celui de Frauenalb.

VI. LOUIS-CÉSAR († 1751) prit du service dans le régiment d'*Alsace*, et épousa Marie-Louise ZORN DE BULACH, dont il eut :

---

1. La famille de Landenberg est l'une de celles qu'en 1773 le Directoire de la noblesse d'Alsace a reconnues fondées à porter le titre de *Freiherr* ou de baron.

1° **Louis-François-Antoine-Sébastien-Ferdinand**, qui suit.

2° **Marie-Anne-Catherine-Béatrix**, mariée, en 1748, à Charles-Joseph-Antoine, baron de Gohr, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment français de *Wurtemberg*, cavalerie.

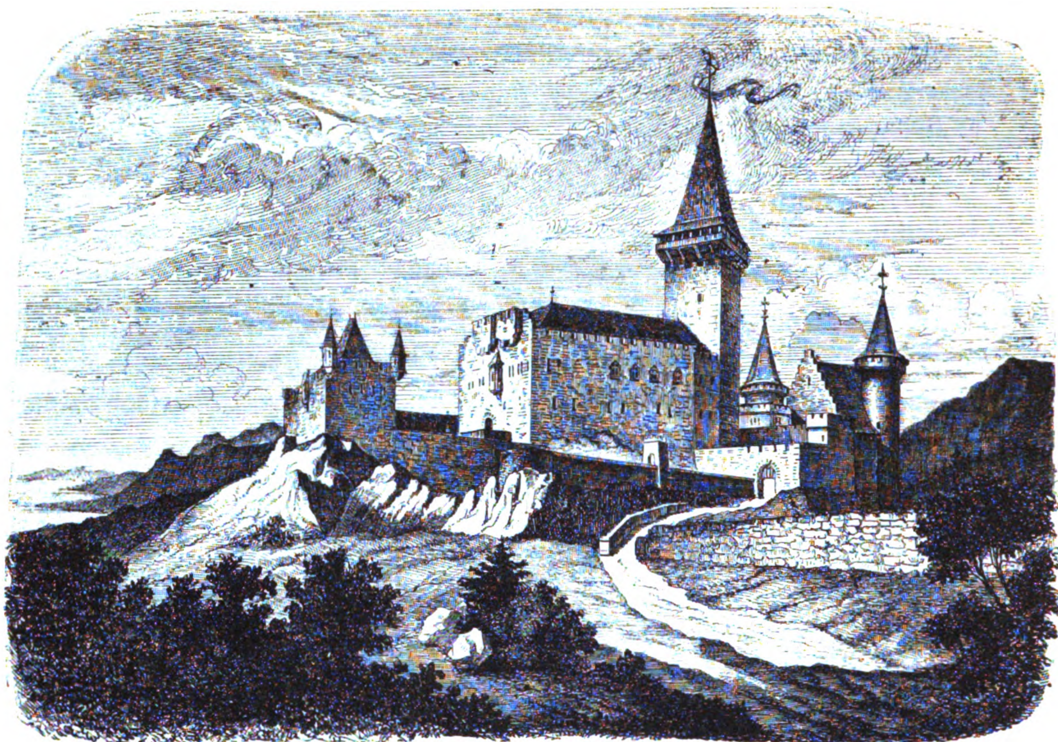
VII. Louis-François-Antoine-Sébastien-Ferdinand, baron de Breiten-Landenberg, devint, en 1758, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace, puis membre du Directoire de la noblesse et, en 1787, procureur syndic de l'assemblée de Landau. Il est mort en 1818 à Wattwiller (Haut-Rhin), dernier de sa branche. Il n'avait pas eu de postérité de son mariage (1750) avec Marie-Ève-Walpurge Münch de Münchenstein, dite *de Leyen*.



Sources : *Documents mss.* provenant des archives de la famille; Bucelin, *Germ.*, t. IV, p. 140; Humbracht, *Rfr. rhein. Rittersch. Stammtaff.*, tab. 280; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, § 541, p. 750 et *passim; Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1855, 1856 et 1867; *Notice manuscrite* (mss. de Grandidier, Bibliothèque de Strasbourg).



Tombeau d'un sire de Landenberg, à Soultzmatt, d'après un dessin communiqué par M. Laurent-Atthalin.



Le château de Landsperg avant sa destruction (d'après la restauration idéale de M. Stuber, architecte).

LANDSPERG.

ARMES.

De sinople à une montagne à six coupeaux d'or, coupé d'argent plein[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins d'argent et de sinople.

Cimier : un demi-corps de femme sans bras, couronné d'or et vêtu aux couleurs de l'écu.

La famille de Landsperg, éteinte depuis vingt-cinq ans à peine dans sa descendance mâle, a été pendant sept siècles l'une des plus illustres de l'Alsace.

1. La famille de Landsperg n'a jamais eu d'autres armes; c'est par erreur que l'*Armorial de la Généralité d'Alsace* les blasonne différemment quant aux émaux, p. 26, nos 255 et 256.

Elle y a possédé de vastes domaines. A la Révolution française, elle jouissait encore des fiefs épiscopaux de Niedernai (*ville*), Meistersheim, Flexbourg, Düttlenheim (pour le tiers), du fief lorrain de Zellwiller, du fief royal, autrefois impérial, de Lingolsheim, etc. Elle possédait, en outre, à titre allodial, le *village* et le château de Niedernai, les châteaux de Landsperg et de Zellwiller, la cense de Truttenhausen, etc.

Sa généalogie a été établie par BUCELIN avec une exactitude à laquelle SCHŒPFLIN rend hommage. Les livres de tournoi mentionnent des Landsperg dès le dixième siècle, mais la filiation ne se poursuit sans interruption qu'à partir du douzième.

I. CONRAD DE LANDSPERG vivait en l'an 1144. Il est le père de la célèbre abbesse de Hohenbourg, HERRADE DE LANDSPERG, la fondatrice du monastère de Truttenhausen, l'auteur du magnifique *Hortus deliciarum,* qui fait la gloire du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Strasbourg.

II. GÜNTHER, chevalier, frère d'Herrade, concourut avec elle à la fondation de Truttenhausen (1181).

III. Son fils, CONRAD, II[e] du nom, chevalier, donne au même monastère 40 marcs d'argent en 1191. Il laisse trois enfants :

1° ÉHELINDE, abbesse de Hohenbourg.
2° CONRAD, auteur d'une ligne aînée, qui s'éteignit au commencement du quatorzième siècle.
3° THÉODORIC, qui suit.

IV. THÉODORIC, vidame de Strasbourg en 1200, eut un fils, qui suit.

V. ÉVRARD, I[er] du nom, épousa Catherine DE FLECKENSTEIN, dont il eut deux fils :

1° ÉVRARD, II[e] du nom, qui suit.
2° WALTHER, dit *Hacker*, qui épousa successivement *N.* DE RATHSAMHAUSEN, et, en 1276, Catherine DE GUNDELFINGEN.

VI. ÉVRARD, II[e] du nom, eut pour femme Gertrude MÜNCH DE MÜNCHENSTEIN.

VII. HENRI, dit *Hacker,* leur fils, chevalier, épousa : 1° Elsa, fille de Jean SCHOTT D'ARNOLTZHEIM, chevalier (1328); 2° Anne DE GEYERSPERG. Sa première femme lui donna trois fils, entre autres :

1° NICOLAS, auteur de la ligne aînée.
2° OTTMANN *Hacker*, auteur de la ligne cadette.

I. LIGNE AINÉE.

VIII. NICOLAS, chevalier en 1353, épousa : 1° Susanne SCHENCK D'EHENHEIM; 2° Anne D'ANDLAU. Il eut du premier lit six fils, entre autres, HANEMANN, qui suit.

IX. HANEMANN, chevalier en 1390, épouse Adélaïde DE HAUSS, d'*Isenheim*, dont un fils, qui suit.

X. ÉVRARD, IIIe du nom, vit en 1402. Sa femme est Marguerite ZUM WEYER.

XI. Leur fils, JEAN-WERNER *Hacker*, † 1466, épouse : 1° Marguerite *Jung*-ZORN; 2° Marguerite REBSTOCK, qui lui donne un fils, qui suit.

XII. JACQUES, de *Niedernai*, † 1498, épouse Anne, fille d'Ulrich DE RATHSAMHAUSEN *zum Stein* et de Claire d'Ochsenstein.

XIII. WOLFGANG, vidame de Strasbourg, † 1546, épouse : 1° EUPHÉMIE VÖLSCH; 2° Anne, fille de Nicolas D'UTTENHEIM DE RAMSTEIN et de Béatrix de Landsperg. Il a, de sa seconde femme, deux fils :

1° GÜNTHER, auteur de la branche aînée.
2° WOLFGANG-THÉODORE, auteur de la branche cadette.

A. BRANCHE ISSUE DE GÜNTHER.

XIV. GÜNTHER, président du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, † 6 mars 1581, épousa Ursule († 28 août 1547), fille de Louis BOCK DE GERSTHEIM et d'Agnès Zorn de Plobsheim, dont il eut deux fils, HUGUES-DIDIER et SAMSON, auteurs de deux rameaux, et une fille, VÉRONIQUE, mariée, en 1588, à Jean-Rodolphe DE BREITEN-LANDENBERG, à Fegersheim. (HUMBRACHT, *tab*. 280.)

a) RAMEAU DE HUGUES-DIDIER.

XV. HUGUES-DIDIER épousa Ursule-Marie, fille d'Ernest DE BERSTETT et d'Esther de Westhausen, dont il eut huit enfants, entre autres :

1° JEAN-SAMUEL, qui suit.
2° JEAN-DAVID, qui habita Zellwiller et laissa, de Marie-Salomé DE LANDSPERG (fille de Wolfgang-George et de Béatrix de Bœcklin), un fils, WOLFGANG-THÉODORE, mort sans postérité, et une fille, MARIE-BÉATRIX, qui épousa Jean-Pierre WETZEL DE MARSILIE.
3° MARIE-MARTHE, mariée au colonel Philippe DE LIEBENSTEIN.
4° MARIE-MADELEINE, mariée à Annibal DE BÆRENFELS.
5° MARIE-ESTHER, mariée, en 1654, à Engelhard GŒLER DE RAVENSPURG.
6° BÉATRIX, mariée à Othon DE PLESSEN, capitaine de cavalerie.

XVI. JEAN-SAMUEL, de *Niedernai,* eut de sa femme, Catherine-Sophie DE HELMSTÆTT, plusieurs enfants, entre autres :

1° CATHERINE-SOPHIE, née en 1654, mariée, en 1668, à Meylach DE DETTLINGEN.
2° MARIE-HÉLÈNE, mariée à Philippe-Jacques HÜFFEL, bailli de Lichtenau.
3° WOLFGANG-SIGISMOND, qui suit.

XVII. WOLFGANG-SIGISMOND, né en 1658, † 1712, grand-veneur du comte palatin de Birkenfeld, épousa : 1° en 1675, Jeanne-Sophie, fille de Nicolas-Évrard BOCK DE BLÆSHEIM († 1691) et d'Ève-Wilhelmine d'Eltz, de *Wecklingen* (Eltz *mit dem gelben Lœwen*), dont il eut JEAN-SIGISMOND, qui suit;

2° Catherine-Marguerite SCHENCK DE SCHMIDBOURG († 1723), fille de Frédéric-Louis, grand-veneur du comte de Hanau-Lichtenberg, et de Madeleine de Waldmanshausen.

XVIII. JEAN-SIGISMOND, né en 1676, † 1738, capitaine, épousa Ève-Susanne († 1738), fille de Philippe-Frédéric BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU et de Marie-Françoise de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer,* qui lui donna dix enfants, entre autres :

1° FRANÇOISE-CATHERINE, mariée à Égenolphe-Sigismond DE BERCKHEIM, de *Krautergersheim,* lieutenant-colonel.
2° SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, mariée, en 1718, à François-Jacques WURMSER DE VENDENHEIM; morte en 1738.
3° ÉLÉONORE-LOUISE, mariée à Frédéric-Henri BOCK DE BLÆSHEIM.
4° SAMSON-FERDINAND, qui suit.

Deux autres fils servirent comme capitaines dans l'armée française.

XIX. SAMSON-FERDINAND, né en 1699, capitaine au régiment d'*Alsace,* eut de sa femme, Octavie-Sabine, fille de Siegfried DE BERNHOLD et de Charlotte-Madeleine de Rathsamhausen *zum Stèin,* une nombreuse postérité. Nous citerons notamment :

1° Éléonore-Charlotte-Susanne, née en 1724, mariée, en 1749, à François-Samuel de Berckheim, plus tard stettmeistre.

2° Françoise-Frédérique-Octavie, née en 1725, mariée, en 1749, à Chrétien-Sigismond de Glaubitz, plus tard lieutenant général..

3° Siegfried-Jean-Samson, né en 1729, colonel, assesseur au Directoire de la noblesse, chevalier de Saint-Louis, inspecteur général des redoutes et postes du Rhin, seigneur, par indivis avec son frère puîné, de Niedernai, Zellwiller, Lingolsheim et autres lieux; † 1793, non marié; il habitait Niedernai.

4° Charles-Frédéric-Henri, né en 1732, capitaine au régiment d'*Alsace*, plus tard commandeur de l'ordre Teutonique, † 1811.

5° François-Marie, qui suit.

XX. François-Marie, né en 1739, d'abord chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, puis lieutenant-colonel d'infanterie; seigneur de Meistratzheim; † 15 juin 1820, épousa, le 18 juillet 1774, Sophie-Élisabeth-Juliane-Françoise, fille de Charles-François Bock de Blæsheim et de Wilhelmine-Françoise Wurmser de Vendenheim († 1823). Il en eut sept enfants, entre autres :

1° Charlotte-Christine, mariée, en 1806, au baron Guillaume-Jacques-*Maximilien*-Frédéric de Reinach-Werth.

2° Alexandre-Louis, qui suit.

3° Barbe-Constantine, mariée au baron Charles de Speth, d'*Untermarchthal*, et † 18 juin 1842, la dernière des Landsperg.

Il habitait Blæsheim.

XXI. Alexandre-Louis, baron de Landsperg, né le 27 septembre 1780, mort célibataire à Niedernai, le 28 mars 1837, fut le dernier représentant mâle de sa famille.

b) RAMEAU ISSU DE SAMSON.

XV. Samson épousa Marthe de Boberschütz, dont il eut deux fils :

1° Sigismond, lieutenant-colonel, époux de Marie-Cléophée Ritter d'Urendorf.

2° Wolfgang-George, qui suit.

XVI. Wolfgang-George, † 1639, eut : de sa première femme, Béatrix, fille de Wolfgang Bœcklin de Bœcklinsau et d'Anne-Marie de Landsperg (1623), trois fils, qui moururent sans postérité, et deux filles: Anne-Madeleine, qui épousa, en 1667, Wolfgang-George de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, et Marie-Salomé, qui épousa son cousin Jean-David de Landsperg; de la seconde, Marie-Véronique, fille de Philippe-Didier Bœcklin de Bœcklinsau et d'Anne-Marie de Berstett (1638), une fille, Susanne-Marie, qui épousa, en 1659, Henri-Jacques de Fleckenstein.

B. BRANCHE ISSUE DE WOLFGANG-THÉODORE.

XIV. WOLFGANG-THÉODORE épouse, en secondes noces (1565), Agathe, fille de Henri-Guillaume BLICK DE LIECHTENBERG, bailli de Bernstein, et de Marguerite d'Ingenheim.

XV. WERNER, de *Zellwiller,* épouse Marie-Madeleine, fille de Jean-Jacques MARX D'ECKWERSHEIM et de Marthe de Dettlingen.



Siegfried-Jean-Samson, baron de Landsperg, colonel, inspecteur général, etc., d'après un portrait appartenant à M. le baron de Reinach-Werth.

XVI. Leur fils, WOLFGANG-JACQUES, ne laissa d'enfants ni de sa première femme, Marie-Jacobée VOLTZ D'ALTENAU, ni de la seconde, Cléophée WURMSER DE VENDENHEIM.

II. LIGNE CADETTE.

VIII. OTTMANN *Hacker,* 1342, épouse Anne DE WITTENHEIM, dont il laisse, entre autres enfants, OTTMANN, IIe du nom.

IX. OTTMANN *Hacker,* IIe du nom, épouse Anne DE MÜLLENHEIM.

X. Son fils, HENRI, chevalier en 1457, vidame de l'évêché de Strasbourg, † 1471, laisse de sa femme, Anne KÆMMERER DE WORMS, baronne DE DALBERG, quatre fils, parmi lesquels :

1° FRÉDÉRIC.
2° GEORGE.

A. BRANCHE ISSUE DE FRÉDÉRIC.

XI. FRÉDÉRIC, *Vogt* à Rhinau, † 1501, épousa : 1° Lucie DE REINACH; 2° Lucie D'ANDLAU, dont il eut quatre fils, entre autres, ADAM, qui suit.

XII. ADAM, † 1501, épouse Béatrix, fille d'Adalbert DE BÆRENFELS et d'Ursule de Schœnau. Elle lui donne deux fils :

1° SÉBASTIEN, vidame, dont les fils, issus d'Anne DE RATHSAMHAUSEN *zum Stein*, meurent sans postérité mâle. Lui-même décède en 1567.
2° THÉODORIC, qui, de sa femme Gertrude, fille de Pancrace MÜNCH DE WILSPERG et de Cécile de Schauenburg, eut, comme son frère, un fils qui ne laissa qu'une fille unique et deux fils, morts en bas âge. REICHARD, dans sa *Geneal. der bürg. Geschl.*, donne le détail de cette filiation, v° LANDSPERG.

B. BRANCHE ISSUE DE GEORGE.

XI. GEORGE, † 1463, fut préfet à Rouffach et épousa Ursule, fille de Walther DE THANN et de *N.* de Sirck.

XII. JACQUES, son fils, préfet d'Ortenberg en 1502, épousa Adélaïde, fille de Nicolas BOCK DE GERSTHEIM et d'Adélaïde Rebstock.

XIII. GEORGE, IIe du nom, † 1523, épousa Anne, fille de Pancrace MÜNCH DE WILSPERG et de Cécile de Schauenburg, dont il eut, entre autres :

1° ADAM, qui suit.
2° JACQUES, qui, de trois lits, n'eut que deux filles, mariées, l'une, BÉATRIX, à Jean-Adam DE FERRETTE, grand-prévôt autrichien à Ferrette, l'autre, SUSANNE, à Jean-Christophe D'AMPRINGEN.

XIV. ADAM, de *Mutzig,* épousa Béatrix, fille de Jean-Henri DE LANDECK et de Richarde de Landsperg, qui le rendit père de huit filles et trois fils, parmi lesquels nous citerons :

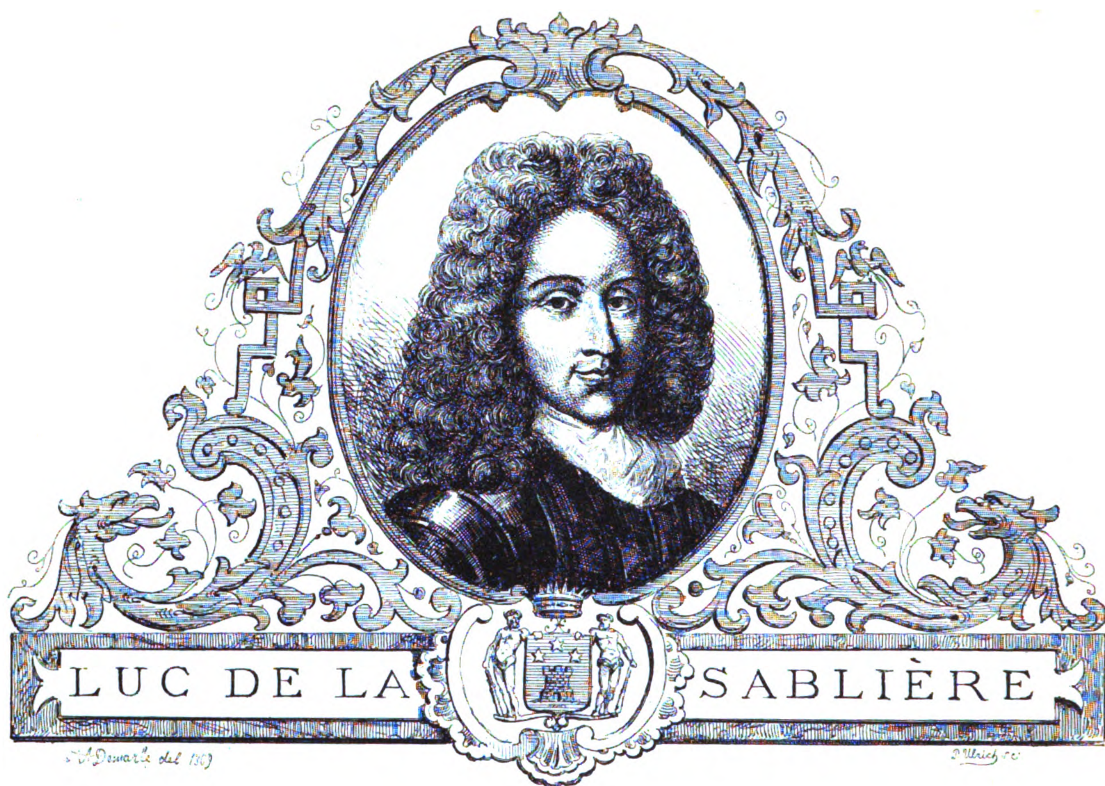
1° Ève, mariée à Jean-Henri Reich de Reichenstein.
2° Jacobée, mariée à Jacques Pfaffenlapp.
3° Marguerite, mariée à Frédéric Zanth de Merlen, grand-bailli à Saverne.
4° Jacques, qui suit.
5° Jean-Frédéric, qui épousa Susanne de Wangen.
6° George, qui, de sa femme Jacobée de Wessenberg, eut deux fils, dont le second seul, Jean-Christophe, eut un fils, mort sans postérité mâle.

XV. Jacques, chambellan de l'archiduc Léopold, épousa : 1° Ursule de Landsperg, dont il eut plusieurs fils morts sans postérité; 2° Amélie,. fille de Jean Zanth de Merlen, fonctionnaire au service de l'électeur de Trèves, et de Hildegarde Bechel de Sürsberg, qui lui donna :

1° Jean-Louis, qui suit.
2° Hildegarde-Antoinette, mariée à George-Guillaume de Neuenstein.

XVI. Jean-Louis épousa Marie-Susanne, fille de Jean-Philippe Zuckmantel de Brumath et de Félicité de Seebach (1646). Il en eut plusieurs fils, dont le second, George-Louis, † 1714, fut le dernier Landsperg de la branche de *Mutzig*.

Sources : *Documents généal. mss.*, Archives du Bas-Rhin, E, 1064 et 1186; Hertzog, *Chron.*, liv. VI, p. 255; Reichard, *Geneal. der vornehm. bürg. Geschl.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Bucelin, *Germ.*, t. II, sect. 2, p. 155 et suiv.; (Simon, Queffemme, Dupont et Lang), *Mémoire* (en date du 1er mai 1773) *pour prouver que la maison de Landsperg a droit de continuer à prendre le titre de baron*, Colmar, 1773, in-4°; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 793, §§ 577 et 578; *Notices nécrologiques*, etc.; Müller, p. 175, etc.



D'après une miniature communiquée par son petit-fils.

LA SABLIÈRE.

ARMES.

D'azur à la tour d'argent, ouverte et maçonnée de sable, accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées d'argent; l'écu timbré d'une couronne de comte.

Supports : deux sauvages [1].

La famille de la Sablière, originaire d'Agde, en Languedoc, est établie en Alsace depuis la fin du dix-septième siècle.

1. Ces armes nous ont été communiquées trop tard pour être encore représentées sur nos planches en couleur.

I. Le premier de ses membres qui arriva dans la province est Jean-Antoine de la Sablière, écuyer, chevalier de Saint-Louis, d'abord lieutenant de roi à Belfort (1697), puis major commandant pour le roi la place de Colmar (1738), décédé dans cette ville, le 17 décembre 1753, à l'âge de 78 ans. Marié avec Marie-Anne-Rose Dischinger, de Fribourg en Brisgau, d'une famille noble, proche parente de celle des Gleichauf, barons de Gleichenstein, encore existante dans le grand-duché de Bade[1], il en eut quatre enfants, dont un seul, Luc, continua la famille.

II. Luc de la Sablière, officier supérieur au régiment de *Joyeuse*, infanterie, chevalier de Saint-Louis, siégea, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du district de Colmar, tant en son nom personnel que comme fondé de pouvoir de M. de Klinglin d'Essert. (*Procès-verbal de la séance du 20 juillet 1789.*) Il mourut le 6 avril 1796, laissant, de son mariage avec Dorothée Chauffour, quatre enfants :

1° Antoine, qui entra dans les ordres.
2° Jean-Éléonor, chevalier de Saint-Louis, † 8 novembre 1827, lieutenant-colonel en retraite, sans enfants.
3° Charlotte, mariée à M. Jean-Baptiste Chauffour, l'aîné, avocat, chevalier de la Légion d'honneur; morte le 18 janvier 1824.
4° François-Xavier, qui continua la famille.

III. François-Xavier de la Sablière, né à Colmar, le 14 octobre 1765, contrôleur des contributions directes, est mort le 9 mars 1829. De son mariage avec Marie-Thérèse-Sibylle Bresson sont issus six enfants, dont deux fils seuls survivants :

1° Octave-Xavier, qui suit.
2° Charles de la Sablière, né à Colmar, le 1er octobre 1809, principal du collége de Mulhouse, officier de l'instruction publique.

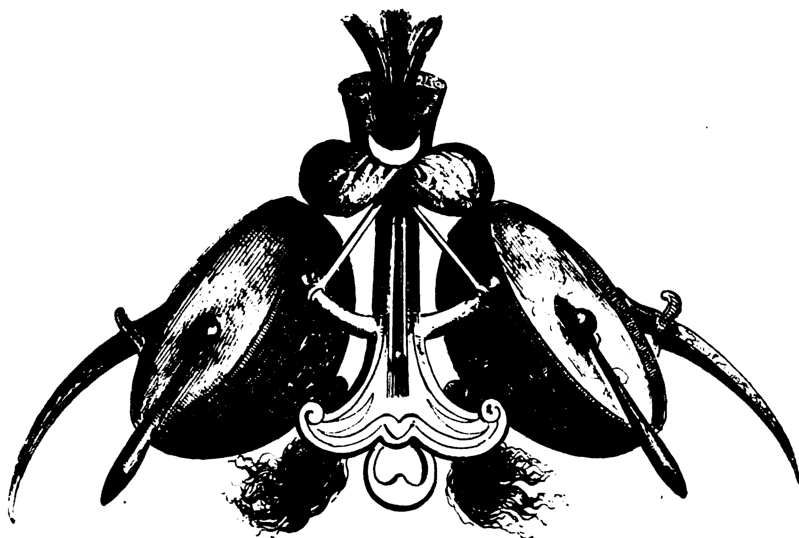
IV. Octave-Xavier de la Sablière, chef actuel de la famille, est né à Altkirch, le 7 février 1803. Il est directeur des contributions directes de la Meuse et chevalier de la Légion d'honneur.

---

1. On trouve dans l'*Armorial d'Alsace*, Brisach, reg. du 22 novembre 1697 (p. 244, nos 1 et 2) : « Jacques Dischinger, écuyer, gentilhomme et premier bourgmestre de la ville de Brisach, et Françoise-Philippine-Élisabeth de Lohr, sa femme. » Les Dischinger ou les Gleichenstein paraissent avoir été, au siècle dernier, seigneurs de Rothweil, près du Kaiserstuhl : l'une des branches de cette dernière famille y demeure encore.

L'ancienne noblesse de la famille de la Sablière a été constatée tout récemment par deux jugements des tribunaux de Mulhouse et de Colmar des 16 et 25 avril 1860, ordonnant la rectification des actes de l'état civil où la particule nobiliaire se trouvait omise par suite des lois révolutionnaires.

Sources : *États de service*, *actes de l'état civil*, et autres documents officiels provenant des archives de la famille.



LA TOUCHE.

ARMES.

D'argent à une pièce de brassard de gueules, et un chef d'azur à trois besants d'or; l'écu timbré d'une couronne de marquis.

SUPPORTS : deux lions couchés[1].

La famille DE LA TOUCHE, DE LA TOUCHE, ou DE LATOUCHE est d'ancienne noblesse nivernaise. Ce fait est attesté par un rescrit du présidial de la noblesse de la Basse-Alsace, rendu le 21 octobre 1724 au vu d'actes authentiques et surtout de contrats de mariage remontant à la seconde moitié du quinzième siècle. Le plus ancien de ces actes est un échange d'alleux et de fiefs, fait en 1487 par HUGUES, baron DE LA TOUCHE, en faveur de son fils, JEAN, et de son petit-fils, ROGER.

ROGER est sans doute le grand-père d'ANTOINE, à partir duquel la filiation est authentiquement établie par contrats de mariage.

I. ANTOINE, baron DE LA TOUCHE, seigneur d'Anières, épouse, en 1559, Gabrielle DE CHARY.

---

1. Ces armes ont toujours été celles de la famille ; cependant elles ont parfois subi, pour l'un ou l'autre de ses membres, des additions ou des modifications, à raison de fiefs ou d'alliances. Ainsi, dès avant Jacques (IVe degré), on trouve ces armes écartelées, aux 1er et 4e quartiers, *de gueules à un lion d'or et une fasce d'azur brochant sur le tout, chargée de trois croissants d'argent.*

II. Pierre, qualifié comme son père, épouse Étiennette, fille de Paul de Monceaux, seigneur de Blannay, et de Susanne d'Andras (1590).

III. Isaac, seigneur de Hauterive, épouse Anne, fille de Mille de Michault, écuyer, seigneur du Tronsay, et de Lazare Le Bourgeois, dame de Bernay (1617).

IV. Jacques, seigneur de Hauterive, colonel de dragons, officier-major du château de Belfort, est le premier membre de la famille qui vint se fixer en Alsace. Il y succéda, en 1681, par bénéfice du roi, aux Zotten, qui avaient pris parti contre la France, dans divers biens féodaux répandus dans la province et dépendant en partie du château d'Altkirch. Depuis lors, les barons de la Touche prirent le titre de *seigneurs de Zotten*. Jacques épousa, en 1649, Catherine-Ursule, fille d'un gentilhomme de la Souabe, George Meindel de Steinfels, et d'Anne-Élisabeth de Feldorf, dont il eut plusieurs enfants :

1° Henri, qui suit.
2° Jacques-Ignace, chevalier de justice des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem (1722), commandeur à Périgueux.
3° Anne-Élisabeth, nommée, en 1692, par Louis XIV, abbesse d'Ottmarsheim.

V. Henri, qualifié *seigneur de Zotten*, capitaine au régiment de *Rosen*, gouverneur du château d'Engelbourg, épousa Hélène, fille de Charles de Cointet de Filain et d'Élisabeth Kempf d'Angreth (1683). Il en eut quatre enfants :

1° Frédéric-Henri, qui suit.
2° Charles-Joseph, qualifié tantôt *chevalier*, tantôt *marquis de la Touche*, lieutenant général des armées du roi, son ambassadeur près plusieurs cours d'Allemagne, et finalement à Vienne et à Berlin, ami de Voltaire et de Frédéric le Grand.
3° Charlotte, abbesse d'Ottmarsheim.
4° Élisabeth-Catherine, chanoinesse du chapitre noble d'Alix, pour lequel il fallait prouver huit degrés paternels et trois maternels, chacun par trois actes authentiques[1].

VI. Frédéric-Henri, major au régiment de *Rottembourg*, coseigneur de Cernay, par suite d'un échange fait avec François-Antoine, Jean-Baptiste et Richard de Ferrette, ses cousins, épousa, en 1736, Françoise-Geneviève (*al.* Anne-Françoise) d'Anthès, et devint, par son mariage, seigneur du marquisat de Villecomte, de Dienay et d'Autan. Il eut plusieurs enfants :

---

1. Barthélemy, *la Noblesse en France*, p. 318.

1° JOSEPH-XAVIER-HENRI, qui suit.
2° MARIE-ÉLISABETH-HÉLÈNE, mariée au marquis DE MONTAIGU, capitaine au régiment de *Royal-Cravate*.
3° LOUISE (*al.* MARIE-CATHERINE-GENEVIÈVE), mariée à Joseph DE GUYOT, baron DE MAICHE.
4° *N.*, dit *le chevalier de La Touche*, lieutenant de roi à Cernay.

VII. JOSEPH-XAVIER-HENRI, capitaine au régiment d'*Alsace*, épousa : 1° Anne-Barbe-Antoinette DE SCHAUENBURG, dont un fils :

HENRI-EUGÈNE, officier dans l'armée de Condé, tué en 1793.

2° Julienne HAFFNER DE WASSLENHEIM, fille du stettmeistre François-Joseph et de Marie-Anne-Madeleine de Birckwald (1775), qui lui donna également un fils, qui suit.

VIII. MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-NÉPOMUCÈNE épousa, en 1806, Marie-Antoinette, fille de George-François-Xavier D'ANTHÈS et de Marie-Susanne Reutner de Weyl. Deux enfants naquirent de ce mariage :

1° AMÉLIE, née le 10 juillet 1808, mariée à M. DE MORLET, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur.
2° AUGUSTE-*ADOLPHE*, qui suit.

Il mourut le 29 novembre 1809.

IX. AUGUSTE-*ADOLPHE*, baron DE LATOUCHE, né le 5 octobre 1809, maire de Saverne, membre du Conseil général du Bas-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 21 juin 1868, laissant de son mariage avec Hélène ARTH, trois enfants :

1° MARIE, née le 1er février 1841.
2° GEORGE, né le 26 septembre 1842, qui suit.
3° ÉLISABETH, née le 25 septembre 1845.

X. GEORGE, baron DE LATOUCHE, avocat, docteur en droit, est aujourd'hui le chef de la famille. Il a succédé à son père au Conseil général du Bas-Rhin.

SOURCES : *Documents mss.* provenant des Archives du Haut-Rhin, et de celles des familles DE LATOUCHE et D'ANTHÈS ; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 832 ; *Almanach d'Alsace*, etc.

LE BEL.

(LEBEL.)

ARMES.

D'or à deux lions de sable, affrontés et soutenant de la patte dextre une grenade de gueules, enflammée; parti de gueules à un cheval courant d'argent, et un chef d'azur, chargé, à dextre, d'une redoute d'argent sommée de deux drapeaux et de deux casques du même, et, à sénestre, d'une épée d'or mise en pal; l'écu timbré d'une couronne de baron[1].

La famille LEBEL ou LE BEL[2], originaire de Lorraine, doit son titre de baron aux éclatants services militaires de M. JEAN-BAPTISTE LE BEL, père du chef actuel de la famille.

I. Né à Sarnez, près Vavincourt (Meuse), le 21 octobre 1767, LEBEL s'engagea, le 1er juillet 1791, au 3e bataillon de la Meuse, et passa, l'année suivante, au 8e régiment d'artillerie à cheval. Maréchal des logis en 1794, il fit la campagne de Hollande; au combat de Boxtel (20 septembre), il s'élança seul sur une pièce

1. Blasonné d'après les lettres patentes du 23 mai 1817. D'après celles du 2 novembre 1810, la famille portait : «*Coupé, au* 1er, *d'or à deux lions de sable, affrontés et soutenant chacun de la dextre une grenade de gueules; au* 2e, *gironné d'argent et de gueules; franc-quartier des barons tirés de l'armée.*»

2. Cette orthographe est celle qui a généralement prévalu depuis l'anoblissement de la famille.



Laurent-Atthalin.
Blasonnement p. 27, note 1



Lebel.
Blasonnement p. 308



Leusse.
Blasonnement p. 311



Lewenhaupt.
Blasonnement p. 314



Lion.
Blasonnement p. 320



Luckner.
Blasonnement p. 322



Lützelbourg.
Blasonnement p. 325



Mackau.
Blasonnement p. 332



Malsen de Tilborch.
Blasonnement p. 338

Lith. V. Berger-Levrault & Fils, Strasbg.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

de canon attelée de deux chevaux, s'en empara, après avoir sabré les canonniers qui l'entouraient, et la ramena à sa compagnie. Ce fait d'armes lui valut l'épaulette d'officier. Au combat de Mozambano (passage du Mincio, 26 décembre 1800), le capitaine Lebel, voyant ses six pièces mises hors de service par le feu de l'ennemi, fit une charge à la tête de quelques artilleurs, pénétra par la gorge



Jean-Baptiste, Ier baron Le Bel, d'après un portrait communiqué par son fils.

dans une redoute défendue par deux bataillons autrichiens, et s'empara de deux drapeaux. Le souvenir de cette action d'éclat est reproduit dans les armoiries qui furent données à M. Lebel en 1817. Le brillant capitaine ne reçut pas tout de suite la récompense due à sa valeur; mais remarqué dans les campagnes suivantes, il obtint successivement la croix de chevalier de la Légion d'honneur (3 messidor an XII), celle d'officier (14 mai 1807), enfin le titre de baron de l'empire (2 novembre 1810). A la bataille d'Essling, Lebel, alors chef d'escadrons, commandait l'artillerie de la division Claparède, lorsqu'un boulet lui emporta la jambe gauche; il avait eu, dans la même journée, cinq chevaux tués sous lui.

Nommé, en 1812, major (lieutenant-colonel), directeur d'artillerie, il continua à servir avec distinction jusqu'à la fin de l'Empire. Lorsque, en 1814, il prit sa retraite et vint se fixer à Strasbourg, où il s'était marié quatre ans auparavant, le baron Le Bel avait pris part à dix-neuf grandes batailles, à cent quarante-six combats, à quinze siéges; il avait défendu deux places, et reçu quatorze blessures. En 1817, le roi Louis XVIII lui confirma son titre de baron et lui donna de nouvelles armoiries; le 30 janvier 1818, il le décora de l'ordre de Saint-Louis. M. Jean-Baptiste Le Bel mourut le 29 juillet 1829.

De son mariage avec Marie-Thérèse-Augustine DE BERQUEN, fille de Philippe-Antoine de Berquen, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, chef de bataillon d'artillerie, et d'Anne-Marie-Henriette Reiset (1810), sont issus :

1° MARIE-AUGUSTE-EUGÈNE-ÉDOUARD, qui suit.

2° MARIE-JACQUES-ÉDOUARD-ACHILLE LE BEL DE SARNEZ, né à Landau le 23 décembre 1812, chef d'escadrons au 5e chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 22 juin 1852, à *Louise*-Élisabeth-Constance GRESLOU, de Chartres.

3° MARIE-OLYMPE LE BEL, né à Landau, le 1er septembre 1815, percepteur des contributions directes à la Wantzenau, marié, le 8 janvier 1850, à Léontine MEIGNAN, dont il a deux enfants :

a) MARIE-FRANÇOIS-LÉON-GEORGE, né le 24 décembre 1851.

b) MARIE-THÉRÈSE, née le 30 octobre 1857.

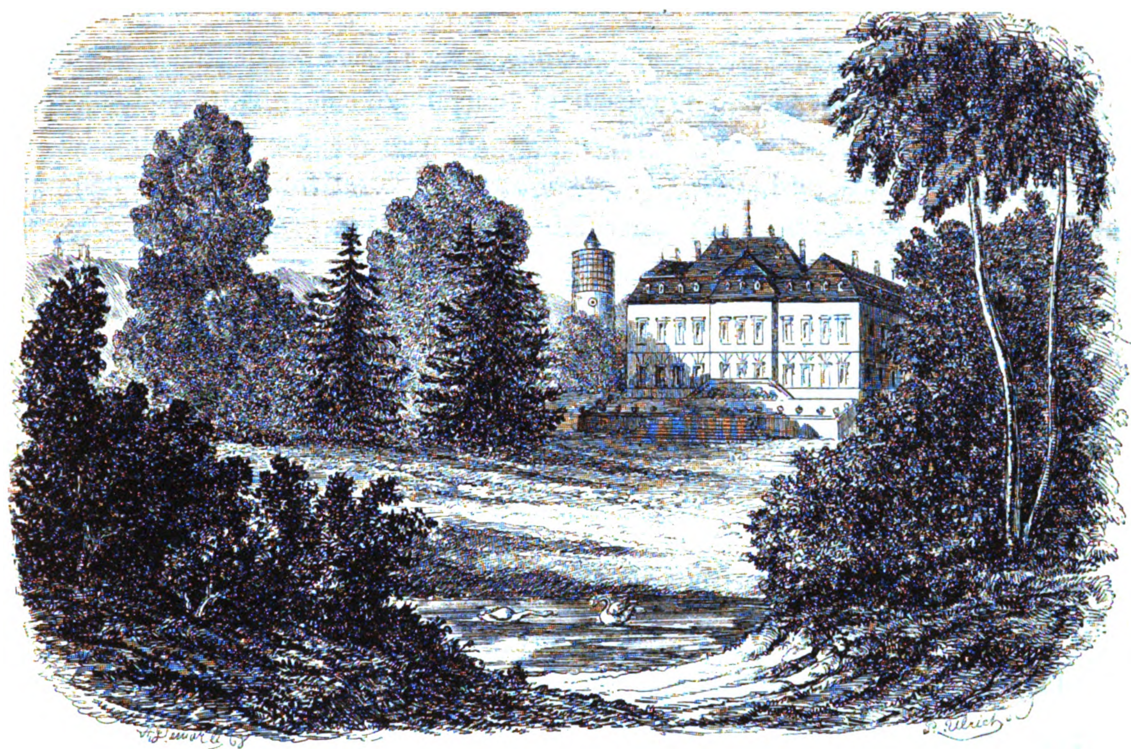
4° CAMILLE LE BEL, née à Strasbourg, le 15 juillet 1818, mariée, en 1839, à M. Charles BROUTTA, alors capitaine, plus tard colonel du 43e de ligne, mortellement blessé à la bataille de Solférino, et décédé le 2 juillet 1859, laissant un fils et une fille.

II. MARIE-AUGUSTE-EUGÈNE-ÉDOUARD, IIe baron LE BEL, juge au tribunal de Corbeil, chef actuel de la famille, né à Landau, le 11 novembre 1811, a épousé, le 25 octobre 1852, *Claire*-Louise GRESLOU, de Chartres, dont il a deux enfants :

1° LOUIS-EUGÈNE-LUCIEN, né à Strasbourg, le 20 juillet 1853.

2° LOUISE-MARIE-EUGÉNIE, née à Chartres, le 25 janvier 1859.

SOURCES : *Documents et titres originaux mss.*, provenant des archives de la famille ; *Victoires et conquêtes*, t. XXVI, p. 52; *les Fastes de la gloire*, t. Ier, p. 47, etc.



Vue du château de Reichshoffen, d'après une aquarelle de M. le vicomte Th. de Bussierre.

LEUSSE.

ARMES.

De gueules, à deux brochets d'or adossés et accompagnés de trois croix de Malte d'argent au pied fiché, l'écu timbré d'une couronne de comte.

Devise : *Honor in terra, spirito in cielo.*

L'un des membres de la famille dauphinoise de Leusse (*Luccio, Luce, Leutze, Leusse*) s'est établi en Alsace par suite de son mariage avec la fille cadette de M. le vicomte Théodore Renoüard de Bussierre (1856). Il est aujourd'hui propriétaire du château de Reichshoffen (canton de Niederbronn).

La famille de Leusse est d'origine italienne, mais a passé en Dauphiné dès la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième. Guignes de Leusse figure, en 1336, parmi les douze juges d'un tribunal institué par le dauphin Humbert II. Un autre de Leusse, *decretorum doctor, prior sancti Donati,* signe plusieurs actes de concession faits par le Dauphin en 1344 et 1345. Gui de Leusse fut chargé, en 1355, avec plusieurs autres chevaliers, de remettre à Charles de Valois, fils du roi Jean, l'épée et l'étendard du Dauphin. La filiation non interrompue de la famille remonte à un contemporain, et vraisemblablement à un proche parent de ce Gui, Jourdan de Leusse, qui figure également parmi les témoins du nouveau dauphin Charles.

I. Jordan de Leusse.

II. André épousa : 1° en 1395, Blandine de Buxy; 2° en 1407, Brissande de Gastarel, dont il eut un fils, qui suit.

III. Jean est le père de Thomas, qui suit, et de Louise, religieuse.

IV. Thomas se maria, en 1475, avec sa parente, Claudine de Leusse, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres, André, IIe du nom, qui suit.

V. André, IIe du nom, est le père de François, qui suit.

VI. François épousa, en 1557, Gasparine de Prévost.

VII. Claude, son fils, se maria, en 1593, avec Virginie de Guérin, dont il eut deux fils, Louis, qui suit, et Melchior, enseigne au régiment de *la Porte.*

VIII. Louis, seigneur des Costes, page de Monsieur, en 1623, puis officier au régiment *Féron,* épousa, en 1639, Flavie de Butheaud, dame de Saint-Oblas, qui lui donna trois fils : Louis, qui suit, et deux autres, tués au service.

IX. Louis, IIe du nom, capitaine d'infanterie, fut tué à la bataille de Saint-Denys, laissant, de son mariage avec Susanne de Pélisson (1659), un fils, qui suit, et une fille, Claudine, qui épousa Gaspard d'Aveine.

X. Louis, IIIe du nom, conseiller au parlement du Dauphiné, épousa, en 1736, *N.* de Gallien de Chabons, dont il eut plusieurs enfants, entre autres : Louis, qui suit, et Marie, qui se maria avec Joseph-Claude-Augustin de Vesc, marquis de Béconne.

XI. Louis, IV[e] du nom, marquis de Leusse, conseiller au parlement du Dauphiné, périt, le 21 janvier 1794, sur l'échafaud révolutionnaire, laissant, de son mariage (1765) avec Jeanne-Antoinette de Laube, comtesse de Saint-Jean, trois fils et quatre filles. Le troisième fils, Augustin-Claude, qui suit, a seul laissé des descendants mâles. Ses frères et ses sœurs se sont alliés aux familles de Fleurigny, de Sibeud de Beaussemblant, du Puits de Maconnex, de Syon et de Larochenégly.

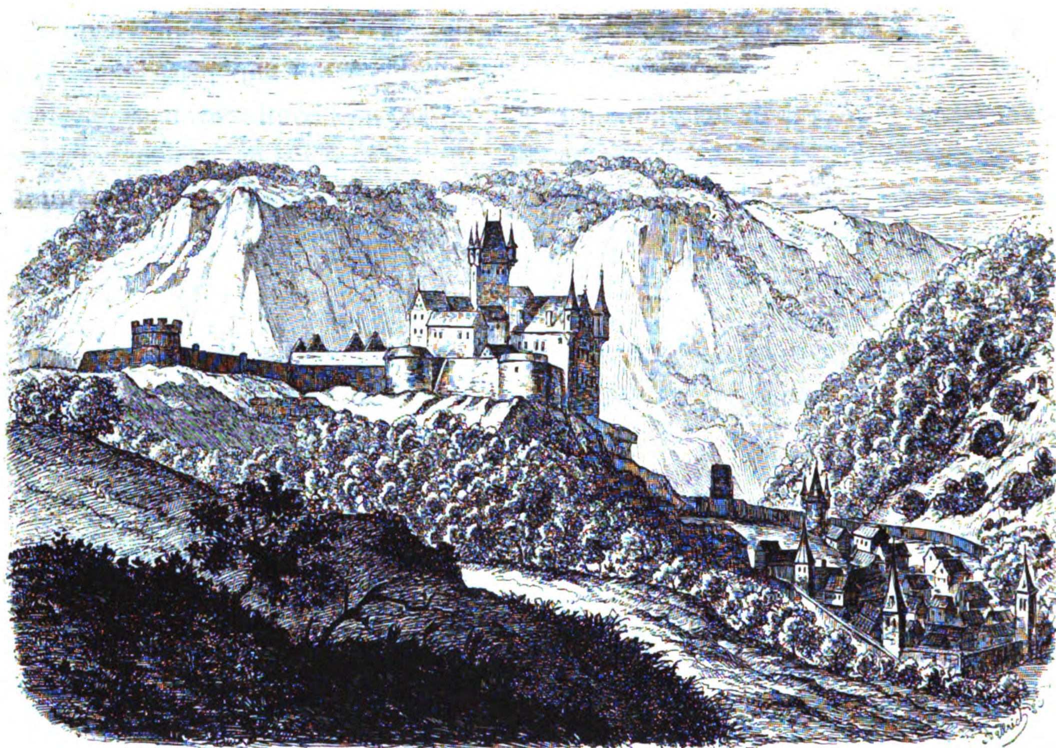
XII. Augustin-Claude, marquis de Leusse, né le 10 mai 1770, † 4 août 1838, épousa Laurence du Colombier, qui lui donna trois fils, auteurs de trois branches distinctes; nous n'avons à nous occuper ici que du cadet, Timoléon, qui suit.

XIII. Timoléon de Leusse, comte de Leusse, né le 26 décembre 1804, a épousé Eugénie-*Pauline* Colbert de Maulévrier, et en a quatre enfants, dont l'aîné, Louis-Paul, qui suit, s'est fixé en Alsace.

XIV. Louis-Paul de Leusse, comte de Leusse, né à Paris, le 28 avril 1835, ancien officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire et de la médaille de Crimée, actuellement maire de Reichshoffen et membre du Conseil général du Bas-Rhin, a épousé, le 8 mars 1856, Marie-Madeleine Renoüard de Bussierre, dont il a cinq enfants :

1° Marie-Jeanne, née le 14 mars 1857.
2° Guy, né le 1[er] avril 1858.
3° George-Francisque, né le 5 avril 1861.
4° Marie-Thérèse, née le 21 mai 1862.
5° Charles, né le 23 mai 1864.

Sources: *Documents mss.* provenant des archives de la famille; Lachenaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*, t. X, p. 586; Chorrier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, *passim;* A.-H. de Leusse, *Notice historique et généalogique sur la famille de Leusse*, 1848, in-8°; etc.



Château de Falkenstein, dans le Palatinat, d'après Merian (milieu du XVIIe siècle).

LEWENHAUPT.

ARMES.

Parti de deux traits: au 1er, d'azur à une roue d'argent à six rais, qui est de Falkenstein; écartelé d'or fretté de gueules de quatre pièces, qui est de Daun; — au 2e, d'argent au lion d'azur, la tête et le col de gueules, tenant un serpent de sable posé en pal, la tête en haut; écartelé de gueules au léopard-lionné d'or, qui est de Folkungs (*Folkunga-ätten*); et sur le tout, d'azur à trois têtes de lion d'or, arrachées, lampassées de gueules, qui est de Lewenhaupt, ce petit écusson couronné d'or; — au 3e, d'argent à une ancre de sable, renversée et accompagnée de six billettes de gueules, écartelé d'azur à une roue d'argent à six rais fleuronnés à leur extrémité, qui est de Hohenfels et Reipoltskirch; et sur le tout, de gueules au sautoir d'or, accompagné de quatre losanges du même, parti d'azur à deux bars

d'argent, la tête en bas, ce petit écusson couronné d'or[1]; — l'écu timbré de huit casques et posé sur un manteau ducal sommé d'une couronne de comte suédois.

SUPPORTS : un léopard et un lion.

DEVISE : *Dum spiro, spero*[2].

Les LEWENHAUPT (LEIJONHUFVUD, LEYONHUFVUD) sont une ancienne famille suédoise, alliée aux Wasa et aux principales maisons souveraines de l'Europe par la reine MARGUERITE LEIJONHUFVUD, seconde femme de Gustave WASA (1536). Ils portaient d'abord le nom suédois de *Leijonhufvud* (tête de lion); et ce n'est que plus tard que la branche des comtes en adopta la traduction allemande de *Lewenhaupt*[3], tandis que la branche des barons continua de porter son nom primitif. Les barons et les comtes descendent de deux frères de la reine: ABRAHAM ERICSSON et STEN ERICSSON.

La filiation authentique de cette famille remonte à 1300; mais, d'après une ancienne tradition consignée dans les archives de la Maison des nobles à Stockholm, elle remonte jusqu'à 800. Par les femmes, elle descend de Birger-Jarl DE BIELBO, fondateur de Stockholm et de Folke FILBYTER, souche de la maison des FOLKUNGS et contemporain d'Olof Skötkonung (en allemand, *Olav der Schoosskœnig*), premier roi chrétien de Suède, vers l'an 1008. STEN ERICSSON

1. Ce petit écusson a pour objet de rappeler les armes de la famille rhingraviale de SALM, qui, ainsi que les Hohenfels-Reipoltskirch, était alliée aux Falkenstein, et, par suite, aux Lewenhaupt. Les armes que nous venons de blasonner ont été arrangées ainsi, au dix-septième siècle, par le comte AXEL-STENSSON DE LEWENHAUPT : mais elles sont inexactes, quant aux émaux. (Cfr. SIEBMACHER, t. II, pl. 35; HUMBRACHT, tab. 127 et 252.)

2. Blasonné d'après des sceaux et des peintures provenant des archives de la famille. Les armes de la famille DE FALKENSTEIN figurent dans celle des Lewenhaupt, par suite du mariage d'AXEL-STENSSON DE LEWENHAUPT, comte de Raseborg, gouverneur de la Gothie occidentale, au commencement du dix-septième siècle, avec Sidonie, fille de Jean, comte DE DAUN ET FALKENSTEIN, et d'Ursule, rhingravine de Salm. Les fils issus de ce mariage héritèrent plus tard de la seigneurie de Reipoltskirchen en vertu d'un legs d'une sœur de leur mère, Amélie de Daun et Falkenstein, qui avait épousé, en 1568, le dernier des HOHENSTEIN-REIPOLTSKIRCH († 1602) et n'en avait pas eu de postérité. La seigneurie resta dans la famille de Lewenhaupt jusqu'en 1725, époque où elle fut vendue aux comtes de Hillesheim. Un seul des fils d'Axel, JEAN-CASIMIR, continua la famille, et il porta constamment le titre de ***comte de Raseborg et Falkenstein***. Il eut, de son mariage avec Sidonie, baronne GRIP, trois fils, qui donnèrent naissance à trois branches : la première s'éteignit au commencement du dix-huitième siècle; la seconde est celle dont un rameau s'est fixé en Alsace; la troisième a fourni le général ADAM-LOUIS, dont il est question dans le texte, et compte encore en Suède de nombreux représentants (voy. nos ***Études sur l'hist. et la généal.***, p. 67). La branche alsacienne, commencée par CHARLES-MAURICE († 1667), se continua par son troisième fils, CHARLES-GUSTAVE, général d'infanterie († 1703), qui, marié avec Émilie-Wilhelmine, comtesse DE KŒNIGSMARK, fut le père du comte CHARLES-ÉMILE, et le grand-père du comte ADAM (né en 1725).

3. C'est ainsi que la famille de Lewenhaupt établie en Alsace orthographie son nom.

Leyonhufvud fut créé baron, en 1561, par le roi Éric XIV, le jour de son couronnement, et le roi Jean III, son neveu (comme fils de Marguerite Leijonhufvud), lui conféra, à son avénement au trône, en 1568, la dignité de comte, la plus élevée de la noblesse suédoise.

La famille de Lewenhaupt donna à son pays plusieurs hommes d'État et généraux distingués, entre autres : le comte Gustave-Adolphe de Lewenhaupt, qui se signala par sa bravoure à la seconde bataille de Leipsick, en 1642, où il fut criblé de blessures et laissé pour mort sur le champ de bataille; il termina sa brillante carrière militaire comme feldmaréchal de l'armée de Finlande et de Livonie, en 1656. Puis on remarque le général Adam-Ludwig de Lewenhaupt, qui fit, avec Charles XII, la malheureuse campagne de Russie. Après le désastre de Pultawa, le roi lui remit le commandement de l'armée; mais, écrasé par des forces supérieures et cerné de tous les côtés, Lewenhaupt se vit obligé de capituler sur les bords du Dniéper, le 30 juin 1709. Il mourut en captivité à Moscou, le 25 février 1719.

Quelques années plus tard, sous le règne de Frédéric de Hesse, un autre Lewenhaupt, neveu à la mode de Bretagne du précédent, le comte Charles-Émile fut maréchal de la Diète, chef du parti français ou *des chapeaux,* et général en chef de l'armée de Finlande. Après sa mort, en 1743, des motifs politiques décidèrent son fils cadet, le comte Adam, à s'expatrier. Il se rendit en France auprès du maréchal de Saxe (cousin germain de son père), auquel il fut attaché comme aide de camp, fit en cette qualité la campagne de Flandre, et assista aux batailles de Fontenoy et de Raucoux, ainsi qu'à plusieurs siéges. Il fut nommé successivement colonel du régiment de la *Dauphine,* brigadier d'infanterie (1758), colonel-lieutenant de *Royal-Bavière,* maréchal de camp (1761), chevalier de l'ordre du Mérite militaire, commandeur de l'ordre suédois de l'Épée; enfin, en 1766, le roi Louis XV lui accorda des lettres de naturalisation[1], après lui avoir déjà fait don, quelques années auparavant, du fief de Hagenbach, comme marque particulière de sa bienveillance et, en même temps, comme récompense des services rendus par le comte de Lewenhaupt dans les différentes charges et commandements qu'il avait exercés. Vers la même époque, il fut nommé colonel du régiment de *Royal-Suède.* Il avait épousé, en 1751, Caroline-Christine-Anne-Louise de Sinclair, fille unique du baron Louis de

1. Ces lettres, données à Versailles au mois d'août 1766, ont été enregistrées, le 15 novembre suivant, au Conseil souverain d'Alsace. C'est probablement avec le comte Adam que Voltaire a été en correspondance (1768 et 1774). Dans sa dernière lettre (janvier 1774, *éd. de Kehl* in-12, t. LXXXII, p. 146), Voltaire le remercie d'un « beau mémoire » qu'il avait reçu de lui « sur la désertion ».

Sinclair, qu'un premier mariage avec la comtesse Esther-Juliane de Linange-Westerbourg avait rendu propriétaire, par testament, d'une partie notable de la seigneurie d'Oberbronn et Niederbronn[1]. Le comte de Lewenhaupt devint, par



Le général comte Adam de Lewenhaupt, d'après un portrait appartenant à son arrière-petite-fille, Mme Schwilgué, née comtesse de Stralenheim.

sa femme, copossesseur de cette seigneurie. Il mourut à Paris, en 1775, laissant deux filles et deux fils, qui embrassèrent la carrière militaire.

1. Le baron DE SINCLAIR appartenait à une noble et ancienne famille suédoise, qui comptait des comtes, des barons et de simples gentilshommes. Il épousa, en secondes noces, une comtesse AUGUSTE-SOPHIE DE LEWENHAUPT, et eut d'elle la fille qui se maria avec le comte ADAM DE LEWENHAUPT. Les barons DE SINCLAIR portent écartelé : *aux 1er et 4e, d'azur à un vaisseau d'or, celui du 1er quartier enfermé dans un double trécheur d'argent fleuronné et contre-fleuronné; aux 2e et 3e, d'or à un lion de gueules, les quartiers séparés par une croix pattée d'hermine, et une bordure échiquetée de deux tires de gueules et d'or ; sur le tout, d'argent à une croix de sable, dentelée.*

DEVISE : *Via crucis via lucis.*

(*Vapen-Bok* de la noblesse suédoise, Stockholm, 1830, 2e partie, p. 13, no 270.)

L'aînée des filles, CAROLINE-JULIANE, fut demoiselle d'honneur à la cour de Gustave III, et, plus tard, dame du Palais et grande-maîtresse. Elle épousa, en 1778, son cousin, le comte CHARLES-ÉMILE DE LEWENHAUPT. La cadette, MADELEINE, mourut à Strasbourg, non mariée.

L'aîné des fils, le comte AUGUSTE-FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS, parvint au grade de colonel dans le régiment de *Royal-Alsace,* et épousa, en 1787, Madeleine-Wilhelmine DE LEGNER, fille de Zacharie de Legner, capitaine de hussards, et de Henriette, baronne de Buttler. Il n'en eut qu'une fille, AUGUSTE-CAROLINE (née en 1788), qui se maria avec le comte *Charles*-Auguste DE STRALENHEIM, colonel au service de France, officier de la Légion d'honneur.

Le cadet, CHARLES-ADAM, comte DE LEWENHAUPT, servit aussi dans *Royal-Alsace;* mais, plus tard, il passa au service de Suède, fit avec distinction la campagne de 1789 contre les Russes, et fut nommé capitaine et chevalier de l'ordre de l'Épée. Il revint en France vers 1809, et épousa, en 1811, Christine-Charlotte-Louise DE STRALENHEIM, sœur du comte Charles-Auguste, et issue, comme lui, du comte Gustave-Henning DE STRALENHEIM-WASABOURG, lieutenant général au service de France, et de Marie-Louise, baronne d'Esebeck. Il décéda en 1821, à Achenheim, près Strasbourg, laissant un fils, *CHARLES*-AUGUSTE, comte DE LEWENHAUPT, chef actuel de la branche française, né le 4 avril 1812.

Le comte Charles de Lewenhaupt a épousé successivement deux filles du baron Sixten-David DE SPARRE [1], major général, aide de camp du roi Charles XIV Jean, grand-croix de l'ordre de l'Épée, et de la comtesse *Caroline*-Sophie-Amélie-Éléonore de Lewenhaupt (fille du comte Charles-Émile et de la comtesse Caroline-Juliane, nommés plus haut). De son premier mariage avec la baronne *Cécile*-Agnès-Frédérique-Émérance-Christine-Marguerite-Béatrix (1840), il a trois fils :

1° *CHARLES*-ADAM-SIXTEN-ÉRIC-CASIMIR, né le 17 octobre 1841, sous-lieutenant au régiment de hussards de la garde royale suédoise, marié, le 10 août 1868, à Sophie DE BONDE, fille du baron Charles-Jedvard de Bonde, premier gentilhomme de la cour du roi de Suède, et de Wilhelmine, comtesse de Lewenhaupt, grande-maîtresse de la Maison de la reine.

2° GUSTAVE-ADOLPHE-SIXTEN-AXEL-AUGUSTE, né le 18 juillet 1844.

3° SIXTEN-OSCAR-CÉCILE-CHARLES-ÉMILE, né le 26 novembre 1849.

---

1. Les barons DE SPARRE portent : *d'argent à deux palmes de sinople passées en sautoir, écartelé d'azur à un cerf d'argent élancé sur une terrasse de sinople ; sur le tout, d'azur au chevron d'or.* (*Vapen-Bok* suédois, Stockholm, 1830, 2e partie, p. 1, n° 9.)

Il n'a pas d'enfants de son second mariage (1851) avec la baronne *Adélaïde*-Hortense-Angélique-Dorothée-Isabelle-Nancy-Anna.

SOURCES: *Documents mss.* provenant des archives de la famille et de celles de la Maison des nobles à Stockholm; HÜBNER, *Geneal. Tab.*, t. IV, 1309-1312; ANREP, *Svenska Adelns Ättar-taflor,* Stockholm, 1860, p. 635 et suiv.; cfr. ERNEST LEHR, *Études sur l'histoire et la généalogie,* etc., Paris, 1866, in-4°, p. 65-68 et tab. 11, 75, 94 (généalogie de la reine Marguerite Leijonhufvud, qui figure parmi les ancêtres de l'empereur de Russie, des rois de Prusse et de Wurtemberg, du duc de Brunswick, etc.).



LION.

ARMES.

D'azur au lion d'argent, transpercé d'une épée du même, tenue par un dextrochère aussi d'argent, mouvant du bas du flanc sénestre de l'écu; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules; l'écu timbré d'une couronne de comte[1].

La famille Lion n'appartient à l'Alsace par une de ses branches que depuis que le quatrième fils du général comte Lion, M. Charles-Alfred-Étienne Lion, aujourd'hui chef d'escadrons d'état-major, attaché à la 6e division militaire, officier de la Légion d'honneur, a épousé, le 20 mai 1845, Mlle Éléonore-Élisabeth Champy, de Strasbourg, et s'est fixé dans cette ville.

Le lieutenant général Jean-Dieudonné, comte Lion, né le 28 octobre 1771, à Morialmé (aujourd'hui département des Ardennes), mort à Châlons-sur-Marne, le 8 août 1840, était, en 1789, simple soldat au régiment *Royal-Liégeois*. Il prit une part active à toutes les campagnes de la République et de l'Empire et gagna tous ses grades sur le champ de bataille; après plusieurs actions d'éclat, comme officier supérieur de cavalerie, il reçut le titre de baron de l'empereur Napoléon Ier (décret du 15 août 1809[2]), puis celui de comte, du roi Louis XVIII

1. Extrait de l'original des lettres patentes du 18 novembre 1815, délivrées en suite de l'ordonnance royale du 17 août précédent. La branche alsacienne timbre d'une couronne de baron.

2. Les lettres patentes, dont nous avons l'original sous les yeux, sont du 9 janvier 1810; elles donnaient à M. Lion, alors major (lieutenant-colonel) du régiment de chasseurs à cheval de la garde impériale, les armes suivantes : « *Coupé : le 1er, parti d'or au rocher de sable et de gueules au signe des barons tirés de l'armée ; le 2e, d'azur au lion en pal* (sic) *d'argent, accosté à dextre et à sénestre en chef d'une étoile d'or* ».

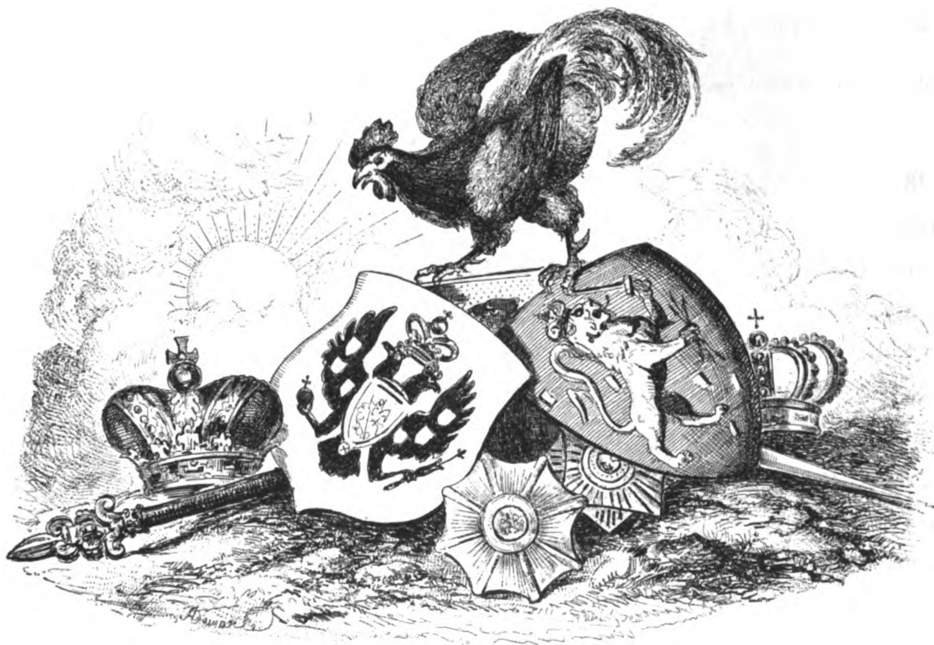
(ordonnance du 17 août 1815). En 1823, il fut fait commandeur de Saint-Louis et, deux ans après, grand-croix de la Légion d'honneur, à l'occasion du sacre de Charles X. Les deux fils aînés issus de son mariage avec Marie-Sophie-Cléophée DE KLEINENBERG, MM. DIEUDONNÉ-JOSEPH-LÉOPOLD, IIe comte LION, et EUGÈNE-JOSEPH LION, sont généraux de brigade et commandeurs de la Légion d'honneur. Son troisième fils, M. AUGUSTE-CHARLES-NAPOLÉON LION, chef d'escadron d'artillerie, était, en dernier lieu, le chef de son arme à Valence.

Le baron LION, de Strasbourg, a deux enfants :

1° ALBERT-DIEUDONNÉ-LÉOPOLD, né le 9 juin 1846.
2° MARTHE-MARIE-CLÉOPHÉE, née le 15 novembre 1854.



SOURCES : *Lettres patentes, notices manuscrites et imprimées*, provenant des archives de la famille; MULLIÉ, *Biographie des célébrités militaires*, t. II, p. 235, etc.



LÜCKNER.

ARMES.

ÉCARTELÉ : au 1er et au 4e quartier, d'argent à un mortier d'azur posé en pal; aux 2e et 3e, de gueules à un lion d'or tenant un drapeau danois (de gueules à une croix d'argent) fixé à une hampe d'or; sur le tout, tiercé en fasce de sable, d'or et d'azur, l'azur chargé de six boulets du premier émail, posés 1, 2 et 3.

COURONNE : de marquis.

TENANTS : deux sauvages.

La famille LÜCKNER n'est pas originaire de l'Alsace et n'y a résidé que temporairement. Mais, précisément vers l'époque de la Révolution, son chef, le maréchal Lückner, vivait retiré à Strasbourg, dans un hôtel qu'il avait acheté et qui a continué à porter son nom jusqu'à l'époque où l'on en a fait l'évêché. Le nom du maréchal s'est trouvé par là même fréquemment prononcé dans la capitale de l'Alsace, et il peut sembler intéressant de consigner ici quelques mots sur son histoire et sur les destinées de sa famille.

NICOLAS LÜCKNER naquit en 1722, à Campen, en Bavière, où son père avait des biens. A l'âge de 15 ans, il entra comme cadet dans le régiment bavarois de *Morawetzki*, et fit avec ce corps la guerre aux Turcs jusqu'à la paix de Belgrade (1739). Quelques années après, il passa, du consentement de l'électeur, au service de la Hollande avec le grade de major, sut se faire remarquer du duc de Cumberland, et fut attiré par lui dans l'armée hanovrienne. Lückner prit une part glorieuse à la guerre de Sept ans, comme colonel d'un régiment de hussards qui portait son nom. Mais ce corps ayant été licencié à la paix, malgré les assurances contraires qui avaient été données à son brillant commandant, celui-ci

donna sa démission et accepta le grade de lieutenant général que Louis XV lui offrait en France.

Lückner avait déjà précédemment acheté des terres en Holstein et obtenu dans ce pays des lettres de naturalité. Le 31 mars 1784, le roi Christian VII de Danemark lui conféra, pour lui et ses descendants, le titre de comte, avec le droit de prendre dans ses armes le pavillon danois du Danebrog.



Le comte Nicolas Lückner, maréchal de France.

Le 29 décembre 1791, Lückner reçut de Louis XVI le bâton de maréchal de France, commanda, l'année suivante, l'armée de Flandre, s'empara de Courtray et fut nommé, le 17 juillet 1792, généralissime des troupes françaises; mais bientôt ses titres d'étranger et de noble le rendirent suspect à la Convention; il fut suspendu de ses fonctions, traduit devant le tribunal révolutionnaire et exécuté, le 6 janvier 1794, sous le prétexte, alors banal, de conspiration avec les armées coalisées.

Le maréchal comte Nicolas Lückner laissa deux fils, qui vendirent plus tard leur hôtel de Strasbourg et se retirèrent dans leurs domaines en Holstein.

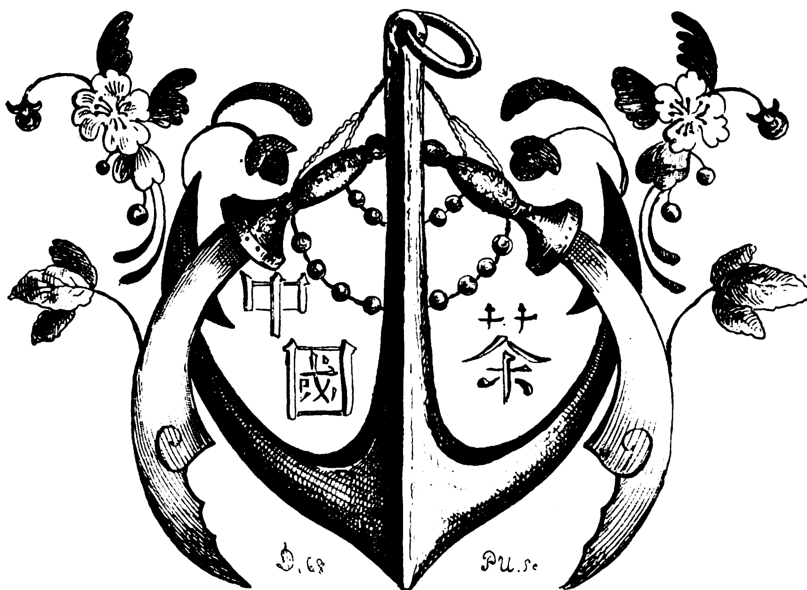
L'aîné, NICOLAS, conseiller intime de conférence au service de Danemark, laissa, de son mariage avec Adamine, comtesse DE WEDELL-WEDELLSBURG, un fils, nommé FERDINAND, et une fille, mariée au comte de WEDELL-JARLSBERG, ambassadeur danois à Vienne.

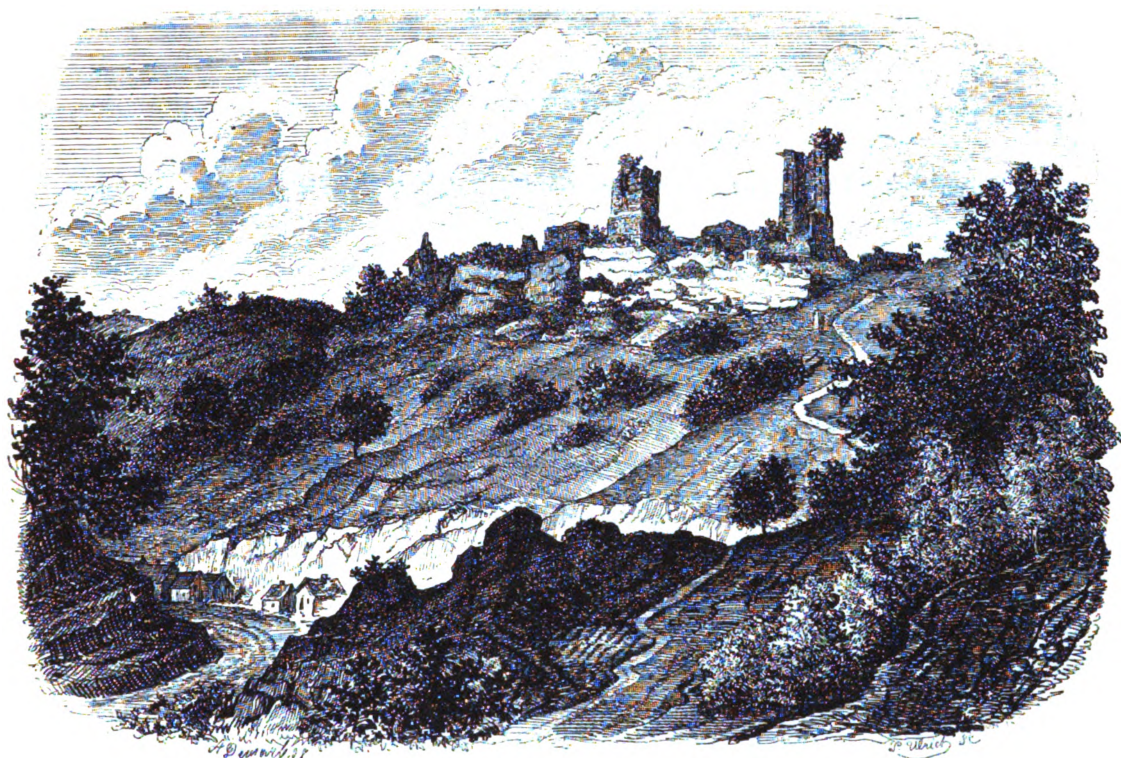
Le comte FERDINAND, † 1837, épousa en premières noces Mathilde, comtesse de STOLLBERG, et en secondes noces Sophie de CHAUFPIÉ. Il laissa, du premier lit, deux fils et une fille; du second lit, un fils et une fille. L'aîné de ses fils, le comte NICOLAS LÜCKNER, seigneur de *Schulembourg*, né en 1820, marié à Blanche, comtesse de BAUDISSIN, est aujourd'hui le chef de la maison.

Le fils cadet du maréchal, FERDINAND, ambassadeur danois à La Haye, eut, de son mariage avec Hedwige de BRÖMSE, deux fils, ADAM, né en 1803, et GUILLAUME, chambellan et grand-veneur du roi de Danemark, né en 1805[1], qui représentent aujourd'hui la branche de *Deppenau;* plus une fille, SOPHIE, mariée en Prusse à M. Conrad DE CLAUSSON-KAAS.

SOURCES : *Gothaisches Handbuch der græflichen Hæuser*, p. 542; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1864; PITON, *Strasbourg illustré*, t. Ier, p. 75, etc.

1. Le comte GUILLAUME est mort en 1865, laissant un fils, FÉLIX, né en 1849.





Ruines du château de Lützelbourg, près Saverne.

LÜTZELBOURG.

ARMES.

D'or, à un lion d'azur couronné et la queue fourchue, l'écu timbré d'un casque ouvert, couronné et orné de lambrequins d'azur et d'or.

Cimier : un lion issant, pareil à celui de l'écu.

La famille équestre à laquelle est consacrée cette notice, tire son nom du château de Lützelbourg, situé sur les confins de la Lorraine, entre Dabo et Phalsbourg. Ce château appartenait à l'église de Metz, et les Lützelbourg en furent investis à une époque très-reculée avec quelques autres nobles. Ils se répandirent plus tard dans diverses parties de l'Europe et y parvinrent aux plus hautes dignités, ainsi qu'on le verra dans leur généalogie.

FILIATION.

I. BERNARD DE LÜTZELBOURG vit au commencement du quatorzième siècle.

II. ÉGENOLPHE, Ier du nom.

III. ÉGENOLPHE, IIe du nom, commandant de Saverne pour l'évêché de Strasbourg, ✝ 1371 (?).

IV. ÉGENOLPHE, IIIe du nom, commandant de Sarrebourg pour le duc de Lorraine, l'un des chevaliers qui firent, en 1414, la guerre au sire de Lichtenberg, épousa Élisabeth DE HERINGEN, qui le rendit père de HENRI.

V. HENRI, successeur de son père dans le commandement de Sarrebourg, eut pour femme Marguerite, fille de Walther DE THANN, chevalier, et de la comtesse Jeanne de Sirck, dont il eut FRÉDÉRIC.

VI. FRÉDÉRIC, seigneur d'Imlingen et Sareck, maréchal de la cour épiscopale de Strasbourg en 1533, eut de son épouse, Sophie, fille d'Antoine MÜNCH DE WILSPERG et de Dorothée Mans de Mansenburg, deux fils :

1° ANTOINE, auteur de la ligne de *Sarrebourg.*
2° BERNARD, auteur de la ligne de *Sareck.*

I. LIGNE DE SARREBOURG.

VII. ANTOINE, d'abord colonel dans l'armée française, puis administrateur de la principauté de Saxe-Weimar, épousa Catherine, fille de Christophe DE HARSTALL et de Barbe de Schœnburg, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° FRÉDÉRIC-GUILLAUME, auteur de la branche aînée.
2° ERNEST-CHRISTOPHE, auteur de la branche puînée.
3° WIEGAND, auteur de la branche cadette.
4° PHILIPPE-ÉGENOLPHE, colonel de la ligue catholique, tué en 1617, laissant de sa femme, Françoise DE FLORAINVILLE ou FLOREVILLE, d'une ancienne famille lorraine, deux filles, dont l'aînée, CLAUDIA, épousa Jean-René DE SCHAUENBURG, de *Herrlisheim.*
5° JEAN-SCHWEICKARD, qui, de son second mariage avec Anne-Catherine, fille de Jean-Gaspard DE DETTLINGEN et d'Euphrosine de Schœnau, eut quatre filles, dont l'une épousa Pierre-Ernest DE LÜTZELBOURG, et l'autre Frédéric-Casimir DE GÜNDERODE.

A. BRANCHE AINÉE.

VIII. Frédéric-Guillaume, commandant d'un corps de cavalerie française, ✝ 1588 (*al.* 1564), eut, de son mariage avec Ursule, fille de Martzolf-Richard de Landsperg et de Susanne de Reinach (1584, *al.* 1564), un fils posthume, qui suit.

IX. Antoine-Richard, mort à Saverne, en 1617, chambellan et grand-fauconnier de l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, épousa Marie-Jeanne (*al.* Anne-Marie), fille de Jean-George Kempf d'Angræth, grand-veneur du même prélat, et de Susanne de Ferrette. Il laissa un fils, Frédéric-Guillaume.

X. Frédéric-Guillaume, IIe du nom, colonel au service de l'Empire, conseiller de l'archiduc Léopold-Guillaume, évêque de Passau, reçut, le 1er décembre 1665, le titre héréditaire de baron d'Empire. Il mourut peu de jours après. De son mariage (1654) avec Marie-Anne, fille du baron Guillaume Nothafft de Wernberg, et de Marie-Barbe, baronne de Taufkirchen, naquirent un fils, qui suit, et deux filles.

XI. Jean-Guillaume, seigneur de Sunzing, Imolkam et Rameting, chambellan de l'électeur de Bavière, colonel d'infanterie, etc., ✝ 1722, épousa Anne-Marie-Joséphine, baronne Püchleitner de Sunzing, dont il eut un grand nombre d'enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° Marie-Anne, dame de la cour de l'électrice de Bavière, mariée à Félix-Clément-Joseph, comte Hundt de Lauterbach; morte en 1776, à Munich.
2° Charles, chanoine à Ratisbonne, † 1786.
3° François-Joseph-Guillaume, chambellan de l'électeur de Cologne.
4° Adam-Guillaume-Ferdinand, qui suit.
5° Jean-Guillaume, IIe du nom, chambellan de l'électeur de Cologne, † 1774.
6° Maximilien-Joseph-Richard, chevalier Teutonique, etc., tué en duel en 1742.
7°, 8° et 9°, trois filles, mariées dans les familles Herwarth de Planegg, de Lerchenfeld et de Hoym.

XII. Adam-Guillaume-Ferdinand, né en 1701, chambellan et conseiller de l'électeur de Bavière, commandeur de l'ordre de Saint-George, grand-argentier du prince-évêque de Freising et de Ratisbonne, fut marié trois fois : 1° avec Maximilienne, fille de Jean-Joseph, comte de Mæchselrain et Hohenwaldeck, et

de Reine, baronne de Muggenthal; 2° avec Marie-Élisabeth, fille de George-Léopold, baron DE LERCHENFELD-AMERLAND, et de Marie-Anne, baronne d'Ow, de *Felldorf;* 3° avec Marie-Maximilienne, fille de François-Xavier, baron D'ETZDORF, et de Marie-Thérèse, comtesse de Lamberg. Il n'eut pas d'enfants des deux premiers lits; sa troisième épouse lui donna un fils, qui suit.

XIII. JOSEPH-ADAM-JEAN, né en 1762, † 1836, épousa, en 1788, Marie-Anne-Françoise, fille de Jean-Henri, baron DE REIGERSBERG, et d'Anne-Catherine de Michel. Il en eut plusieurs enfants, entre autres :

1° CHRÉTIEN, né en 1790, capitaine au service de Bavière, † 1835.
2° JOSEPH, né en 1796, lieutenant au service de Bavière, † 1820.
3° ANNE-MARIE, née en 1797, mariée : 1° en 1818, au baron J. DE GRIMMING, mort la même année; 2° en 1821, au colonel bavarois Pierre DE SIEBER, mort en 1836.
4° *FERDINAND*, né en 1798, qui suit.
5° *ERNEST*-IGNACE-COLOMAN, né en 1799, ancien capitaine dans la garde royale bavaroise, marié, en 1836, avec Madeleine DE FORSTER.

XIV. *FERDINAND*-CHARLES-JOSEPH, baron DE LÜTZELBOURG, né le 13 mars 1798, chef actuel de la maison, directeur des postes bavaroises à Straubing, a épousé, en 1829, Caroline MAYER, dont il a sept enfants :

1° CRESCENTIA, née le 21 décembre 1830, mariée, en 1858, à M. BAUER, juge à Eichstædt.
2° GUILLAUME, né le 2 février 1832, substitut du procureur du roi, à Eichstædt.
3° CATHERINE, née le 5 juin 1837.
4° PHILIPPE, né le 1er mai 1839, lieutenant de chasseurs dans l'armée bavaroise.
5° ANNE, née le 7 mars 1842.
6° ERNEST-MAX, né le 2 avril 1844, cadet dans le même corps.
7° MARGUERITE, née le 2 novembre 1847.

B. BRANCHE PUINÉE.

VIII. ERNEST-CHRISTOPHE, chambellan du duc de Lorraine, tué en 1632, à Wildstett, épousa Sophie, fille de Jean, baron DE BRAUBACH, et d'Ursule de Seebach, dont il eut ANTOINE, qui suit, et ERNEST-FRÉDÉRIC, qui s'établit en Wurtemberg et y eut un fils, ERNEST-BERTHOLD, décédé sans postérité, gentilhomme de la cour du duc.

IX. ANTOINE, maréchal de la cour de Wurtemberg, grand-prévôt à Oberkirch, fut marié trois fois : sa seconde femme, Marie-Madeleine, fille du stett-

meistre George-Jacques Bock d'Erlenbourg et d'Ève Truchsess de Rheinfelden, lui donna quatre enfants. La troisième, Esther-Élisabeth, fille du stettmeistre Joachim de Berstett et d'Élisabeth Zuckmantel, lui en donna cinq ou six, parmi lesquels nous citerons :

1° Anne-Antoinette, qui épousa, en 1663, Chrétien-Frédéric Bock de Blæsheim.
2° Marie-Claude, mariée à *N.*, fils du chancelier de Montbéliard, Christophe Forstner, baron de Dambenoy.
3° Ernest-Christophe, qui suit.

X. Ernest-Christophe s'établit définitivement en Wurtemberg et y mourut en 1717.

C. BRANCHE CADETTE.

VIII. Wiegand de Lützelbourg, d'*Imlingen*, colonel au service d'Espagne, † 1652, épousa : 1° Béatrix, fille de Jacques de Landsperg et d'Ursule de Landsperg; 2° Anne-Marguerite Streiff de Lauenstein. Il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Charles, maréchal de camp au service de France, tué en Flandre, en 1676.
2° Antoine-Michel, qui suit.
3° Wiegand, IIe du nom, colonel et chambellan de l'électeur de Saxe.

IX. Antoine-Michel fut, comme son père, marié deux fois : 1° avec Marie-Catherine de Plessen; 2° avec *N.* de Schellenberg. Il laissa plusieurs enfants, parmi lesquels :

1° Jacques-Antoine, † 1739, échanson du roi de Pologne, son ambassadeur près de l'empereur, et lieutenant général de ses armées.
2° François-Joseph, qui suit.
3° Amélie-Christine, mariée, en 1692, au comte Frédéric-Sigismond de Solms-Baruth[1].

X. François-Joseph, chevalier de Saint-Louis, fut le père d'Antoine-Joseph.

XI. Antoine-Joseph, colonel au service de France.

---

1. D'après Hübner, t. II, tab. 400, elle était fille de Wiegand de Lützelbourg.

II. LIGNE DE SARECK.

VII. Bernard, † 1592, eut de sa femme, Véronique, fille de Sébastien de Landsperg et d'Anne de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, plusieurs enfants, entre autres :

1° Walther, qui suit.
2° Werner, qui fut grand-veneur de l'électeur de Saxe, et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre.
3° Béatrix, mariée, en 1576, à Jean-Schweickard de Sickingen, auteur de la branche d'*Ebernbourg*.

VIII. Walther, gouverneur de Sarrebourg, épousa Anne, fille de Jean de Wiltz, gouverneur de Thionville, et de Claude Beyer de Bopparten, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Frédéric-Guillaume, chevalier de l'ordre Teutonique.
2° Pierre-Ernest, qui suit.

IX. Pierre-Ernest, gouverneur de Sarrebourg, grand-fauconnier de l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg, bailli de Marckolsheim, etc., se maria avec Ursule, fille de François-Conrad de Ferrette et d'Anastasie de Reinach, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° Henri-Guillaume, qui suit.
2° Guillaume-Ernest, dont le fils, Walther, qualifié *comte de Lützelbourg*, *seigneur de Daltrost*, et marié, en 1704, avec Marie-Ursule de Klinglin[1], fut lieutenant-colonel du régiment *Royal-Allemand*, et le petit-fils, Antoine-Joseph, lieutenant général au ser-

---

1. La comtesse de Lützelbourg a été en correspondance assez suivie avec Voltaire à partir de 1753. Les historiens qui se sont occupés de cette période ne sont pas d'accord sur l'identité de l'amie de Voltaire. Tout récemment encore, M. Pierre Clément, dans son étude sur Silhouette (*Un Contrôleur général sous Louis XV*, III, *Moniteur universel* du 3 septembre 1868), émet l'opinion qu'elle était fille de M. Borio, chargé d'affaires du duc de Guastalla à Paris, et conteste l'indication de Beuchot (Éd. de Voltaire, t. LI, p. 156) d'après laquelle elle serait la fille de Jean-Baptiste Klinglin et la femme de Walther, comte de Lützelbourg. L'exactitude de cette indication n'est pourtant pas douteuse; elle ressort avec la dernière évidence des lettres que Voltaire écrit à Mme de Lützelbourg, après la catastrophe qui atteignit en 1752 son frère, le préteur royal François-Joseph de Klinglin, et le fils de celui-ci, François-Christophe-Honoré de Klinglin. Voir, entre autres, la lettre du 2 septembre 1753 (*Éd. de Kehl*, in-12, t. LXXI, p. 489), où il s'élève très-vivement contre les persécutions essuyées par les deux Klinglin et dit, notamment, à Mme de Lützelbourg : «Je conclus, moi, à faire élever un monument à la gloire de votre frère, et à recevoir M. son fils en triomphe à Strasbourg.» Mme de Lützelbourg, veuve depuis 1736, mourut en son château de l'Ile-Jard, près Strasbourg, en 1765, à l'âge de 82 ans.

vice de France sous Louis XV. Celui-ci laissa, de son mariage avec sa cousine germaine, Marie-Pauline DE KLINGLIN (1748), deux filles : SOPHIE-AMÉLIE-JOSÉPHINE, qui épousa son oncle maternel, le général J.-J. DE KLINGLIN, de *Hadstatt*, et MARIE-ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE, qui fut la femme de F.-J.-L. DE KLINGLIN, d'*Essert*, son cousin germain.

3° CHARLES-ERNEST, chevalier de Malte.

4° ÉGENOLPHE-ERNEST, chevalier Teutonique.

X. HENRI-GUILLAUME, baron DE LÜTZELBOURG, seigneur de Kierprick, lieutenant-colonel de cavalerie et *Landrichter* à Auerbach, en Bavière, † 1689, laissa, de son mariage avec Anne-Catherine STREIFF DE LAUENSTEIN, une nombreuse descendance, dont nous citerons :

1° FERDINAND-GUILLAUME, lieutenant-colonel, commandant de Hartenstein.

2° WIEGAND-FRANÇOIS, chambellan bavarois et colonel, † 1700.

3° OTHON-LOUIS, qui suit.

XI. OTHON-LOUIS, chambellan bavarois et *Landoberst* à Auerbach, † 1731, épousa Sara-Élisabeth-Christine VON UND ZU STEINLING, dont sept enfants, avec lesquels s'éteignit la ligne de *Sareck*. On remarque parmi eux :

1° JEAN-CHRISTOPHE-ERDMANN, cornette au service de Bavière, † 1742.

2° LOUIS-JOSEPH, chambellan et major général bavarois, commandant de la place de Donauwerth, † 1791.

3° CHRÉTIEN-LOUIS, cornette, † 1736.

4° MARIE-ERNESTINE, mariée à Antoine de CABILLAUD (*Cabilliau de Trisponsau?*) ; morte en 1757, à Donauwerth.

5° MARIE-ANNE, mariée, en 1735, à François-Xavier, baron DE LERCHENFELD, chambellan bavarois, administrateur (*Pfleger*) à Krayburg, etc., auteur de la branche cadette de sa maison.

SOURCES : *Documents mss.*, provenant des archives de la famille ; *Actes notariés ;* REICHARD, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg ; LUCK, *Wappenbuch, ibid. ; Correspondance* de VOLTAIRE ; SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, p. 839, §§ 19 et 20 ; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1848 et suiv.

MACKAU.

(MACKAU DE HÜRTIGHEIM.)

ARMES.

De gueules à une couronne d'or, écartelé d'or à un cheval cabré de gueules, l'écu timbré de deux casques de tournoi, couronnés d'or et ornés de lambrequins d'or et de gueules.

Cimiers : à dextre, un cheval issant de gueules; à sénestre, un bouc issant d'argent, accorné et ancorné d'or[1].

D'après une attestation délivrée, en 1722, par Guillaume Orelli, roi d'armes de Sa Majesté Impériale, la famille de Mackau, dont les papiers furent détruits à plusieurs reprises par suite de l'incendie de ses châteaux, est originaire du comté de Galway, province de Connaught, en Irlande. Thaddée Mac-Ho ou Mac-Cau doit avoir été évêque de Clonford, et l'on voyait encore, du temps d'Orelli, dans les ruines du monastère de Saint-Conal, à Kilconnel, un magnifique tombeau construit en 1414 pour la famille de M'cau.

1. Blasonné, d'après l'*Armorial d'Alsace*, p. 44, n° 29, et un grand blason colorié, appartenant à M. le baron P. R. de Schauenburg, et provenant des archives de la famille de Mackau. Les lettres patentes, délivrées le 16 septembre 1698 par l'empereur Léopold à François-Guillaume de Mackau, intervertissaient les quartiers : le cheval se trouvait au 1er et au 4e, la couronne au 2e et au 3e.

Sous le règne de la reine Élisabeth, une branche de la famille quitta l'Irlande, sans doute pour cause de religion, et se fixa à Warem, dans l'évêché de Liége. Un certificat, émané, en 1722, de la haute cour de justice de cette ville, permet de suivre la filiation des M'HO, dont le nom s'écrivit, dès lors, M'KAU, ou, en un mot, MACKAU, depuis leur arrivée sur le continent, et constate que tous les personnages y dénommés «avaient toujours été tenus et réputés pour les plus «honorables de ladite ville, qu'ils en avaient possédé les premières charges et «dignités», etc.

Voici cette filiation :

I. HENRI DE MACKAU.

II. FASTRÉ, I[er] du nom.

III. FASTRÉ, II[e] du nom, épouse Marie DOREI.

IV. THÉODORIC eut pour femme, Jeanne DE BOUX, qui lui donna deux fils :

1° FRANÇOIS, bourgmestre et régent de Warem, son député aux États du pays de Liége, auteur de la branche belge.
2° FRANÇOIS-GUILLAUME, qui suit.

V. FRANÇOIS-GUILLAUME quitta Warem fort jeune, pour entrer comme page au service du roi de Suède. Nommé, plus tard, sur la recommandation de ce prince, directeur de l'école d'équitation de Stuttgart, il vint, vers 1675, s'établir à Strasbourg, y épousa une Alsacienne, Catherine-Barbe ALBERTINI D'ICHTERSHEIM, et fut placé, quatre ans après, à la tête d'un établissement semblable à celui qu'il avait dirigé en Wurtemberg. Il y resta près de trente ans. Pendant ce long espace de temps, il parcourut toute l'échelle des dignités municipales; il entra au Sénat en 1694, au conseil des XXI en 1695, à celui des XV en 1705, des XIII en 1707, et fut enfin élu stettmeistre en 1708, sur la demande expresse de M. de Chamilly, gouverneur de Strasbourg. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'à sa mort, en 1731. En 1698, il avait obtenu de l'empereur d'Allemagne, pour lui et ses descendants, le titre de baron, que le gouvernement royal confirma en septembre 1701 et en juin 1717.

Après le décès de sa première femme, le baron DE MACKAU épousa, en 1695, Françoise-Marie D'ELSENHEIM.

De ces deux unions naquirent plusieurs enfants, entre autres :

1° François-Joseph, qui suit.
2° Marie-Françoise-Victoire, née en 1680, mariée à Philippe-Bechtold de Weitersheim (1697).
3° Marie-Sabine, née en 1686, mariée à Charles d'Adhémar de Cransac.
4° Frédéric-Christophe, né en 1690, † 1730, major au régiment d'*Épinay*, chevalier de Saint-Louis.

VI. François-Joseph, connu sous le nom de *baron de Hürtigheim*, dont il était coseigneur[1], entra dans l'armée, devint capitaine dans le régiment de *La Marck*, chevalier de Saint-Louis, fut admis, fort jeune encore, dans le Magistrat de Strasbourg, et élu stettmeistre du vivant même de son père. Il conserva ces fonctions jusqu'en l'année 1751, où il mourut (31 janvier).

De son mariage (1700) avec Anne-Clotilde de Marnais de la Bastie, fille de Charles Marnais de Saint-André la Bastie, baron de Vercey, lieutenant de roi à Strasbourg, et de *N.* de Carbonnière (*al.* Marie de Charbonneau), il eut un grand nombre d'enfants, dont plusieurs entrèrent dans les ordres. Parmi les autres, nous citerons :

1° Victoire-Gabrielle, née en 1709, mariée à Zénobie, baron de Saulnais, munitionnaire général d'Alsace.
2° Louis-Éléonor, qui suit.

VII. Louis-Éléonor, né en 1727, ministre de roi à Ratisbonne, en 1757, élu, la même année, stettmeistre de Strasbourg, mourut en 1767. Sa femme, Marie-Angélique de Fitte de Soucy, ancienne élève de Saint-Cyr, fille de Jean-François de Fitte de Soucy et de Marie-Angélique de Cabanac, devint, en 1771, sous-gouvernante de Mesdames Marie, Clotilde et Élisabeth de France, puis des enfants de France, enfants de Louis XVI.

Louis-Éléonor de Mackau eut trois enfants :

1° Renée-Susanne-Marie-Louise, née en 1758, mariée, en 1774, à François-Louis de Fitte, marquis de Soucy, sous-gouvernante des enfants de France, en 1781.
2° Armand-Louis, né en 1759, qui suit.
3° Angélique-Charlotte, née en 1762, † 1800, mariée, en 1778, à Marc-Marie, marquis de Bombelles, ministre de France près la diète générale de l'Empire[2], dame pour accompagner Madame Élisabeth de France.

1. Il possédait, en outre, le petit château de Fegersheim. (Schœpflin, *loc. cit.*)
2. La maison de Bombelles, qui a été immatriculée au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace pour des fiefs situés à Achenheim et à Wœrth, était ancienne et illustre. Henri-François, comte de Bombelles (né en 1681, † 1760), lieutenant général des armées du roi, se fit connaître comme auteur d'ouvrages militaires. Le marquis Marc-Marie (né en 1744) représenta, plus tard, Louis XVI à Lisbonne et à Venise, émigra en 1789, servit

VIII. Armand-Louis, né en 1759, † 1827, lieutenant-colonel de dragons, puis ministre du roi, à Stuttgart et à Naples, épousa, en 1780, Angélique-Madeleine-Félicité Alissan de Chazet, dont il eut cinq enfants, entre autres :



Louis-Éléonor, baron de Mackau, stettmeistre de Strasbourg, d'après un portrait communiqué par son arrière-petit-fils.

1° Ange-René-Armand, né en 1788, qui suit.

2° Anne-Angélique, née en 1790, dame de l'impératrice Joséphine, mariée, en 1813, à Pierre Watier, comte de Saint-Alphonse, lieutenant général.

---

dans l'armée de Condé, puis entra dans les ordres et devint aumônier de la duchesse de Berry et évêque d'Amiens (1819). Il eut plusieurs fils, qui se fixèrent en Autriche et y occupèrent des charges importantes à la cour et dans la diplomatie. Ce sont les enfants de ces derniers qui représentent aujourd'hui la famille : son chef est le comte Louis, né en 1817, colonel et chambellan autrichien.

Bombelles porte *d'or plein, écartelé de gueules à une molette du 1er émail.*

IX. ANGE-RENÉ-ARMAND, né en 1788, † 13 mai 1856 (VAPEREAU, *Dict. des contemp.:* 15 mai 1855), entra dans la marine à l'âge de 17 ans, dut, en 1811, à une action d'éclat le grade de lieutenant de vaisseau, concourut, en 1812, comme capitaine de frégate, à la défense de Livourne, conquit, par des succès diplomatiques et militaires, les grades de capitaine de vaisseau (1819), de contre-amiral (1825) et de vice-amiral (1837), et parvint enfin, en 1847, à la



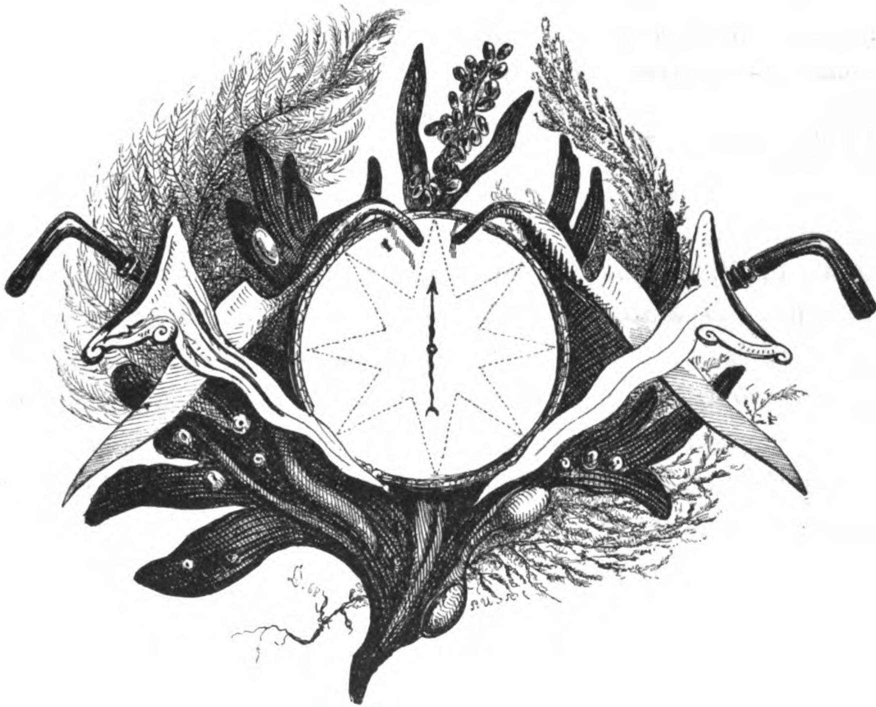
Ange-René-Armand, baron de Mackau, amiral de France, d'après un portrait communiqué par son fils.

plus haute dignité maritime, à celle d'amiral de France. Pair de France en 1841, il succéda, en 1843, à l'amiral Roussin comme ministre de la marine, et contribua puissamment à la résurrection de la marine française. Il était, à sa mort, sénateur, chevalier de Saint-Louis et grand-croix de la Légion d'honneur.

Marié, le 7 octobre 1830, avec Albine Muguet de Varange, l'amiral de Mackau en eut un fils, qui suit, et une fille.

X. Anne-Frédéric-Armand, baron de Mackau, né à Paris, le 29 novembre 1832, ancien auditeur de 1re classe au Conseil d'État, député et membre du conseil général de l'Orne, est aujourd'hui le chef de la famille. Il a épousé, le 7 mai 1858, Marie-Joséphine-Mathilde Maison, petite-fille du maréchal marquis Maison.

Sources : *Arbre généalogique certifié, documents mss. divers*, provenant des archives de la famille ; *Armorial de la Génér. d'Alsace*, passim; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 837, § 16, etc. ; *Contrat de mariage de Fr.-Jos. de Mackau, Arbre généalogique*, etc., aux Archives du Bas-Rhin, *E*, 1075.



MALSEN DE TILBORCH.

(MALZEN.)

ARMES.

De gueules à la bande d'argent, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : une tête et un col de cygne d'argent.

La famille de Malsen de Tilborch, que Schœpflin confond à tort avec les barons et comtes *de Maltzan,* du Mecklembourg[1], est originaire du duché de Gueldre, de Malsum, son plus ancien domaine. Plusieurs de ses membres figurent, dès le douzième siècle, dans les rangs de la noblesse du duché et dans des actes authentiques. Plus tard, on trouve plusieurs branches et rameaux issus de la même souche et apparentés aux meilleures maisons de la Lorraine et des Pays-Bas. Les Malsen sont, depuis un temps immémorial, en possession de la baronnie de Tilborch, près de Herzogenbusch, et portent encore aujourd'hui le nom de *barons Malsen de Tilborch.*

La branche de la famille qui, au siècle dernier, était établie en Alsace, est la seule encore survivante. Elle a quitté cette province à la Révolution française, et s'est fixée, depuis lors, en Bavière, où elle a été revêtue de hautes dignités à la cour et dans la diplomatie.

1. *Alsat. illustr.*, t. II, § 5, p. 725.

Voici sa filiation :

I. ADISEN DE MALSEN, baron de Tilborch, colonel de cavalerie au service de l'Empire, marié avec Gosina BLACHSVELD DE VOGELSANG, est le père d'OTHON, qui suit.

II. OTHON épousa Marguerite DE CAMP DE RÜHREN, dont JEAN-ADOLPHE, qui suit.

III. JEAN-ADOLPHE se maria avec Barbe-Agnès DE BLANCK, à Gillrath et Niederleick sur la Ruhr : son fils est JEAN-LAMBERT, qui suit.

IV. JEAN-LAMBERT, né le 17 septembre 1686, † 1750, entra au service de la France, devint capitaine de grenadiers au régiment de *Royal-Alsace*, et acquit des possessions aux environs de Colmar par son mariage, en 1734, avec Anne-Marie, fille de François-Théobald-Jacques, comte DE VALCOURT-ROCHEFORT DU FAING, propriétaire du château de Martinsbourg, près Wettolsheim. De ce mariage naquirent quatre enfants, entre autres : JEAN-CONRAD, qui suit, et FRANÇOISE-SUSANNE-FRÉDÉRIQUE, qui épousa Léopold-Évrard DE RATHSAMHAUSEN, de *Grusenheim*.

V. JEAN-CONRAD, né le 26 novembre 1748, colonel du régiment de hussards de *Chamborand*, au service de France, siégea, en 1789, à l'assemblée générale des trois ordres des bailliages de Belfort et de Huningue, mais suivit, bientôt après, sur la rive droite du Rhin, le prince Max de Deux-Ponts, plus tard électeur et roi de Bavière, et s'attacha à sa personne. Il mourut en Bavière, le 18 mai 1826. Marié, le 3 novembre 1783, avec Marie-Anne-Fidèle, fille de Jean-Baptiste-Eusèbe, baron DE BREITEN-LANDENBERG, de *Soulzmatt*, et de Marie-Françoise, baronne d'Andlau-Birseck, il en eut trois fils, qui ont donné naissance à trois rameaux :

1° JEAN-*THIÉBAUD*, né le 1er mars 1785.
2° *ÉRASME*-ADALBERT, né le 28 janvier 1790.
3° *CONRAD*-ADOLPHE, né le 29 juin 1792.

A. RAMEAU AINÉ.

VI. JEAN-*THIÉBAUD*, baron MALSEN DE TILBORCH, né le 1er mars 1785, † 16 juin 1864, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean, maréchal de la cour du duc Pie de Bavière, avait épousé, en 1835, Caroline-Wilhelmine-Gertrude DE SCHALLERN, dont un fils, qui suit.

VII. Guillaume-Conrad-Adalbert, baron Malsen de Tilborch, chef actuel de la famille, est né le 5 décembre 1840. Il s'est marié en septembre 1866 avec Hélène, fille de Théodore de Zwehl, président de la régence de la Haute-Bavière, et en a un fils, Thiébaud-Conrad, né le 26 juin 1867.

B. RAMEAU PUINÉ.

VI. *Érasme*-Adalbert, baron Malsen de Tilborch, né le 28 janvier 1790, ✝ 1er mai 1866, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean, seigneur de Marzoll, chambellan du roi de Bavière, épousa, en 1827, Thérèse, baronne de Ruffin (✝ 1860), veuve du comte d'Uiberacker, grande-maîtresse de la cour de S. A. R. la princesse Amélie de Bavière, qui lui a donné sept enfants :

1° *Thiébaud*-George-Adalbert, né le 24 avril 1828, qui suit.

2° *Conrad*-Jean-Baptiste, né le 24 novembre 1829, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière et assesseur de district.

3° *Albert*-Aloïs, né le 13 janvier 1832, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière, capitaine à la suite, maréchal de la cour du prince Louis de Bavière.

4° *Bernard*-Jean-Népomucène, né le 19 février 1834, chambellan et capitaine de cavalerie au service de Bavière, maréchal de la cour et aide de camp de Maximilien, duc en Bavière, marié, le 8 juin 1857, avec Emma, baronne Truchsess von und zu Wetzhausen, dont il a deux fils, Richard et Thiébaud (nés en 1858 et 1864), et deux filles, Thérèse et Ida (nées en 1861 et 1863).

5° *Oscar*, né le 9 janvier 1835.

6° *Mathilde*-Antoinette-Thérèse, née le 9 février 1836, mariée, le 10 juin 1867, au capitaine Max du Jarrys, baron de La Roche.

7° *Hermann*-Joseph-Marie, né le 24 mai 1837.

VII. *Thiébaud*-George-Adalbert, baron Malsen de Tilborch, chef du second rameau, est gentilhomme de la chambre du roi de Bavière et lieutenant à la suite de l'armée.

C. RAMEAU CADET.

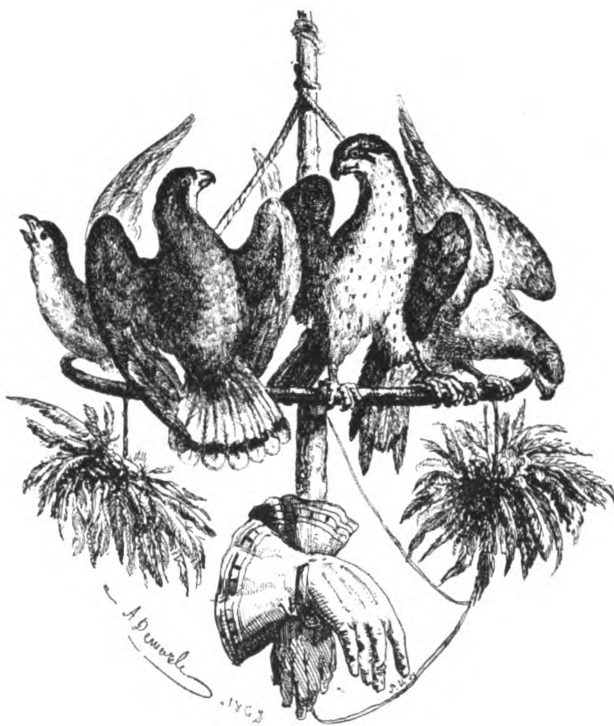
VI. *Conrad*-Adolphe, baron Malsen de Tilborch, né le 29 juin 1792, ✝ 14 octobre 1867, grand-commandeur *ad honores* de l'ordre de Saint-George, chambellan et conseiller d'État bavarois, ministre de Bavière près la cour de Bade, épousa : 1° en 1827, Caroline, baronne Mandl de Deutenhofen (✝ 1828), dont un fils, Louis, qui suit; 2° en 1829, Caroline, baronne de Peckenzell (✝ 1849), dame de la Croix étoilée, dont une fille, Caroline, née le 29 août 1833,

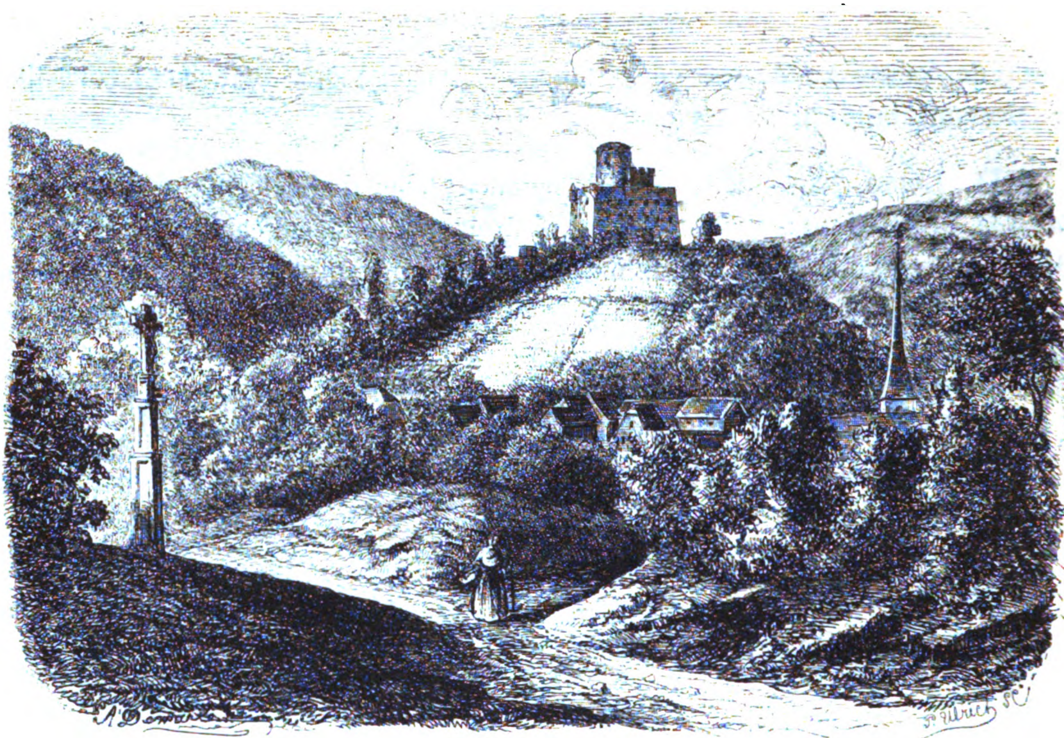
dame de Sainte-Anne, mariée au docteur Joseph-Victor SCHEFFEL, conseiller aulique du grand-duc de Saxe.

VII. LOUIS, baron MALSEN DE TILBORCH, chef du troisième rameau de sa famille, né le 28 mars 1828, docteur en droit, commandeur capitulaire de l'ordre de Saint-George et chevalier de Malte, est chambellan et grand-maréchal de la cour du roi de Bavière; marié, depuis le 18 janvier 1864, avec Wilhelmine, comtesse DE WALDKIRCH, il a deux filles:

1° ALICE-MATHILDE-WILHELMINE-CAROLINE-FIDÈLE, née le 22 octobre 1864.
2° *CLAIRE*-CAROLINE-WILHELMINE-LOUISE-MATHILDE, née le 17 août 1866.

SOURCES : SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, p. 725; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1853-1855 et 1869; KNESCHKE, *Adelslexicon;* etc.





Vue du château de Kintzheim, près Schlestadt.

MATHIEU DE FAVIERS.

ARMES.

De gueules à une fasce d'argent, chargée d'un croissant de sable, et accompagnée de trois étoiles d'argent, posées 2 et 1, l'écu timbré d'une couronne de baron[1].

La famille Mathieu de Faviers réunit les noms de deux anciennes et honorables familles parlementaires originaires de Lorraine, mais appartenant depuis longtemps à l'Alsace.

Jean Favier (ou *Favyer*) était, en 1648, maître des requêtes de la reine-mère, et lieutenant général au bailliage de Toul. Lors de la formation du Conseil sou-

1. Dom Pelletier, *Armorial de Lorraine et Barrois*, armes de Jean Favier; lettres patentes du 7 mars 1818 réglant celles de M. le baron Mathieu de Faviers. D'après l'*Armorial d'Alsace*, p. 318, n° 269, le croissant serait d'azur et les étoiles d'or.



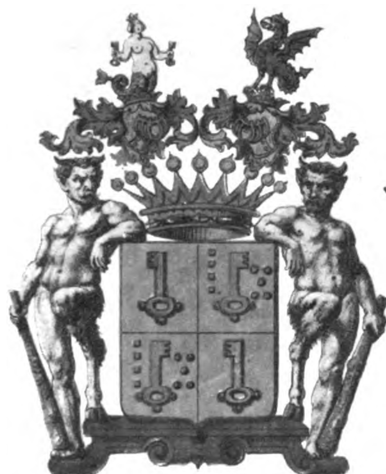
Mathieu de Faviers.
Blasonnement p. 342



Mayerhoffen.
Blasonnement p. 345



Montbrison.
Blasonnement p. 350



Montjoye.
Blasonnement p. 356



Morlet.
Blasonnement p. 369



Müllenheim.
Blasonnement p. 373



Munck.
Blasonnement p. 384



Neuenstein.
Blasonnement p. 388



Oberkirch.
Blasonnement p. 393

Lith. Vve Berger Levrault & Fils Strasbg

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES

verain d'Alsace, il y fut nommé conseiller (14 novembre 1658), et en devint le président en 1675. Le Conseil n'était plus alors que provincial; quand, en 1679, il reprit son titre et ses prérogatives originelles, Favier fut confirmé dans ses fonctions et les conserva jusqu'en 1682. Il mourut dix-huit ans après, à un âge fort avancé.

Son fils, FRANÇOIS, qui avait été nommé, en 1676, avocat général au Conseil souverain, et qui prit, en cette qualité, les conclusions pour la réunion des terres d'Empire, situées en Alsace, devint, plus tard, conseiller (1687-1705) et garde des sceaux (1704) au même conseil. Il portait déjà la particule nobiliaire ; il est qualifié dans un acte de l'état civil : *prœnobilis et clarissimus Dominus Franciscus de Favier, S. C. A. Consiliarius.* Marié deux fois : 1° avec Marguerite RAILLOT, 2° avec Marguerite KELLER, François de Favier ne laissa qu'une fille, JEANNE-FRANÇOISE DE FAVIER, dernière du nom.

Celle-ci épousa ALEXANDRE MATHIEU, du parlement de Metz, et de leur union naquit un fils, PIERRE-FRANÇOIS, à partir duquel les noms de son père et de sa mère se trouvent constamment accolés dans les actes officiels; seulement l'usage s'introduisit de mettre un *s* à la fin du nom de *Favier*.

Pierre-François MATHIEU DE FAVIERS eut, de son mariage avec *N.* LE CHASSEUR (en allemand, *von Jœger*), un fils, PHILIPPE-*GAËTAN*.

M. Gaëtan Mathieu de Faviers, né à Strasbourg, entra jeune dans la carrière administrative, fut commissaire général de l'armée d'Helvétie sous le général Masséna, puis commissaire général à l'armée du Rhin; inspecteur aux revues et ordonnateur en chef à la Grande-Armée. Il passa, en 1807, en Espagne avec le grade d'intendant général, et y remplit ses fonctions jusqu'à la dislocation de cette armée.

En 1815, M. de Faviers fut élu député du Bas-Rhin, et une ordonnance royale du 11 octobre 1832 l'éleva à la dignité de pair de France, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1833. Il avait reçu de Louis XVIII le titre héréditaire de baron par ordonnance du 24 décembre 1817, et de Louis-Philippe la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur (20 avril 1831); il était, en outre, chevalier de Saint-Louis et membre du conseil général du Bas-Rhin.

Marié avec Élisabeth-*Caroline* DE FRANCK, fille de Philippe-Jacques de Franck, baron de Leinstetten, et de Marie-Cléophé de Türckheim, M. le baron Mathieu de Faviers eut quatre enfants :

1° EUGÉNIE, mariée au baron DENNIÉE, intendant général, grand-officier de la Légion d'honneur; leur fille, Eugénie Denniée, défunte, avait épousé M. le baron d'Offémont.

2° FANNY, mariée au marquis DE JAUCOURT, mère de la baronne Sigismond de Berckheim (voy. p. 52) et du comte de Jaucourt, député.

3° JACQUES-*ÉDOUARD*, baron MATHIEU DE FAVIERS, † 12 novembre 1866, dans sa 64[e] année.
4° FÉLIX, baron MATHIEU DE FAVIERS, chef actuel de la famille.

Le baron Félix de Faviers a épousé la fille du baron LAMBERT, ancien inspecteur en chef aux revues, grand-officier de la Légion d'honneur. Il en a trois enfants :



Gaetan, baron Mathieu de Faviers, intendant general, pair de France, d'après une miniature communiquée par son fils.

1° MARGUERITE MATHIEU DE FAVIERS, mariée à Henri, comte OUDINOT DE REGGIO, colonel du 1[er] régiment de lanciers, chevalier de la Légion d'honneur, fils du maréchal duc de Reggio.
2° HENRI MATHIEU DE FAVIERS.
3° MARIE MATHIEU DE FAVIERS.

SOURCES : *Ordonnances d'Alsace*, Genuit ; *Bulletin des lois*, passim ; *documents mss.* provenant des archives de la famille.

MAYERHOFFEN.

(MAYERHOFFER, MEYERHOFFEN.)

ARMES.

« Coupé de gueules sur argent et un lion d'or brochant sur le tout, ayant la queue fourchue, tenant un javelot d'argent et posé sur des monticules de sinople mouvants de la pointe de l'écu, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de gueules, d'argent et de sinople[1]. »

Cimier : un lion d'or issant du casque, tenant un javelot d'argent, entre deux cornes de buffle coupées, à dextre de gueules et d'argent, à sénestre d'argent et de gueules[2].

La famille de Mayerhoffen, aux termes de lettres de confirmation de noblesse conférées par Louis XV, en février 1763, à Jean-George-Joseph de Mayerhoffen, bailli épiscopal à Saverne, et enregistrées au Conseil souverain d'Alsace, le 14 mai suivant, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, le 7 février 1765, est originaire d'Autriche, et y était reconnue noble depuis un grand nombre d'années à l'époque où l'un de ses membres quitta ce pays pour venir s'établir en Alsace.

1. Extrait du règlement d'armoiries, fait le 31 mars 1763, par d'Hozier, en faveur de Jean-George-Joseph de Mayerhoffen. Son père et son oncle portaient, d'après l'*Armorial d'Alsace*, p. 14, nos 133 et 134 : *coupé de gueules et* d'azur, *à un lion d'or brochant sur le tout et tenant un javelot d'argent.*

2. Traduit des lettres patentes de l'empereur Léopold du 5 décembre 1686. D'après ces lettres, le casque doit être couronné ; les lambrequins ne sont que de gueules et d'argent, et le lion tient, non un javelot, mais une masse d'armes.

I. Le premier membre de la famille que l'on connaisse est Fite Mayerhoffen, seigneur de Reisdorf, près de l'Ens, en Basse-Autriche, lequel vivait au commencement du dix-septième siècle, et laissa, de son mariage avec Marguerite d'Eyser, un fils, qui suit.

II. Michel Mayerhoffen, qualifié, comme son père, de seigneur de Reisdorf, né en 1633, bailli de Perneth, reçut de l'empereur Ferdinand III des lettres de noblesse, qui furent égarées par l'effet des guerres, et que Léopold consentit à renouveler en 1686, en faveur de deux des fils de Michel, Grégoire et Jean-George de Mayerhoffen.

Grégoire, contrôleur des finances de l'évêque de Strasbourg, François-Égon de Fürstenberg, paraît s'être plus tard établi à Cologne, et y eut plusieurs enfants, qui occupèrent des charges à la cour de l'électeur, mais ne continuèrent pas la famille.

Jean-George se fixa en Alsace : il est l'auteur de la ligne qui y fleurit encore aujourd'hui.

Son père, Michel, marié avec Marie Pfeiller, eut encore cinq autres fils : quatre d'entre eux servirent dans les troupes de plusieurs princes allemands; le cinquième, François-Charles, fut chanoine de Saint-Jérôme à Cologne.

III. Jean-George, directeur de la chambre des comptes de l'évêque de Strasbourg, épousa, en 1663, Marie (*al.* Anne)-Catherine Kœnig, de Molsheim (née en 1641, † 1703), et laissa trois enfants :

1° Marie-Catherine, née en 1668 à Saverne, † 1733, mariée, en 1686, à Jean-François de Fumeron, conseiller du roi, commissaire ordonnateur des guerres (né en 1657 à Poitiers, † 1738 à Mézières).
2° Jean-George, IIe du nom, auteur de la branche aînée.
3° François-Joseph, auteur de la branche cadette.

I. BRANCHE AINÉE.

IV. Jean-George de Mayerhoffen, IIe du nom (né en 1669, † 1753), d'abord capitaine au régiment de *Bernhold,* puis bailli épiscopal de Saverne et du Kochersberg, épousa, en 1697, une fille du bailli d'Erstein et de Françoise de Reich, dame d'Altdorf, près d'Ettenheim, Françoise-Hélène Bach († 1728), dont il eut huit fils et cinq filles, entre autres :

1° Hermann-Antoine, né en 1698, auteur du rameau aîné.

2° Marie-Catherine, née en 1700, † 1747, mariée, en 1736, à Jules-Frédéric Bernard.

3° Jean-George-Joseph, né en 1707, auteur d'un deuxième rameau.

4° Joseph-Antoine, né en 1709, auteur d'un troisième rameau.

5° François-Ernest, né en 1711, † 1756, chambellan de l'empereur Charles VII et capitaine d'infanterie à son service.

6° Jean-Léopold, né en 1712, † 1783, d'abord capitaine au régiment français de *Royal-Suède*, ensuite avocat au Conseil souverain.

7° Anne-Barbe, née en 1715, † 1785, mariée, en 1740, à François-Emmanuel-Dagobert Behr, greffier de la régence de l'évêché et bailli de Saverne.

8° François-Félix, né en 1716, † 1780, capitaine au régiment de *Penthièvre*, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi à Saverne.

9° François-Léopold-Théodore, né en 1717, † 1796, major au régiment de *La Marck*, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Marmoutier.

10° François-Antoine, né en 1719, † 1799, officier au régiment d'*Alsace*.

A. RAMEAU AINÉ.

V. Hermann-Antoine de Mayerhoffen, né en 1698 à Saverne, † 1753, commissaire des guerres, épousa :

1° En 1726, la fille d'un de ses collègues, Marie-Marguerite Décessard (*Des Essarts?*), dont il eut :

1° Jean-George, IIIe du nom, né en 1726, commissaire des guerres, mort sans laisser de postérité de son mariage avec Marie-Joséphine Schillinger.

2° En 1729, une fille de Guillaume Foccard, greffier du bailliage de Dachstein, et de *N.* Grau, Marie-Claire-Odile Foccard, qui lui donna deux filles et deux fils; notamment :

2° Hermann-Antoine, IIe du nom, né en 1743, qui suit.

3° Pierre-Antoine, né en 1745, capitaine au régiment de *La Marck*, chevalier de Saint-Louis, non marié.

VI. Hermann-Antoine, IIe du nom, né en 1743, avocat, se maria, en 1789, avec la fille du stettmeistre d'Offenbourg, Élisabeth Bach, et n'en eut qu'un fils, Léopold, né en 1798, † 1808.

B. RAMEAU PUINÉ.

V. Jean-George-Joseph de Mayerhoffen, né en 1707, † 1767, conseiller de la régence de l'évêché de Strasbourg, bailli de Saverne et du Kochersberg, qui

obtint de Louis XV des lettres de confirmation de noblesse, eut, de son mariage avec la fille d'un de ses collègues et de Marie Klie, Catherine Lauray (1737), trois fils et deux filles, entre autres :

1° François-Léopold, né en 1742, † 1794, bailli du Kochersberg, ensuite syndic et maire à Saverne.

2° Françoise, née en 1743, mariée, en 1762, à son cousin François-Joseph de Mayerhoffen, de *Steinbourg*.

3° François-Joseph-Félix, qui suit.

VI. François-Joseph-Félix, né en 1752, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mourut en 1802, sans laisser de postérité de son mariage avec Julie Weissenbrück (1791).

C. RAMEAU CADET.

V. Joseph-Antoine de Mayerhoffen, de *Hindisheim*, né en 1709, officier à l'hôtel des invalides, épousa, en 1741, Thérèse-Aurélie (*al.* Élisabeth-Thérèse) Harter, fille d'un bailli de Barr. Il en eut trois enfants, entre autres :

François-Léopold, qui suit.

VI. François-Léopold, né en 1751, volontaire au régiment de *Royal-Étranger*, cavalerie française, obtint, en août 1775, du roi Louis XVI la survivance du fief de *Landschad*, à Rosheim. Ce fief, qui consistait en 300 livres de rente environ, avait appartenu primitivement à la famille noble dont il portait le nom, et, après l'extinction des Landschad en 1683, Louis XIV l'avait concédé à M. Harter, aïeul de Mme de Mayerhoffen et de son frère Éric-Adolphe Harter, auquel François-Léopold était appelé à succéder.

Il paraît être mort sans postérité.

II. BRANCHE CADETTE.

IV. François-Joseph de Mayerhoffen, de *Steinbourg*, Ier du nom, né à Saverne en 1677, capitaine dans différents corps, épousa : 1° en 1718, une fille du greffier du Kochersberg, Marie-Madeleine Behr, dont il eut un fils, qui suit, et trois filles, dont deux devinrent religieuses, et dont la troisième, Marie-Françoise, née en 1722, † 1802, épousa, en 1745, Jacques de Roberdeau, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi; 2° en 1731, Julie Dutruc, veuve de M. de Sanlèque.

V. François-Joseph, IIe du nom, né à Steinbourg, en 1729, † 1803, capitaine au régiment de *Nassau*, hussards, chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1762, sa cousine, Françoise de Mayerhoffen (*Rameau puîné de la branche aînée*, V, 2°); il en eut deux fils, et deux filles, qui ne se marièrent pas. Chacun des deux fils donna naissance à un nouveau rameau.

A. RAMEAU AINÉ.

VI. François-Joseph-George de Mayerhoffen, né à Saverne en 1762, capitaine d'infanterie au régiment de *Flandre*, mourut en 1813, laissant, de son mariage (1802) avec Marie-Antoinette Léo, fille de l'inspecteur général de la police du Rhin supérieur, en Empire, et de Marie-Barbe de Xousse, un fils unique, qui suit. Il avait eu deux filles qui moururent en bas âge.

VII. François-Jean-Baptiste-Charles de Mayerhoffen, né à Saverne, le 5 avril 1806, ancien maire de Steinbourg, est aujourd'hui, par suite de l'extinction de la branche aînée, le chef du nom et des armes de sa famille.

B. RAMEAU CADET.

VI. George-Louis-Léopold de Mayerhoffen, né à Saverne en 1770, laissa plusieurs enfants, qui continuent la famille, mais qui ne sont pas établis en Alsace, et dont l'état civil ne nous est qu'imparfaitement connu.

Sources: *Documents mss.*, aux Archives du Bas-Rhin, *E*, 1076; *arbres généalogiques, diplômes et lettres patentes*, *notices diverses*, provenant des archives de la famille.

MONTBRISON.

(BERNARD DE MONTBRISON.)

ARMES.

ÉCARTELÉ : aux 1er et 4e, d'or à la bande d'azur chargée d'un croissant du champ accosté de deux étoiles de même, qui est de BERNARD, aux 2e et 3e de sable, à une tour d'argent, crénelée et maçonnée du champ, qui est de MONTBRISON, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

SUPPORTS : deux lions.

DEVISE : *Et pace et bello.*

La famille DE BERNARD, originaire de Bourgogne, s'établit, au quatorzième siècle, dans le Vivarais, où elle possédait diverses seigneuries : Parignargues, Versas, Montbrison, Champeaux, etc. Elle donna plusieurs chanoines-comtes au chapitre de Brioude, et prit part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de cette province. Les seigneuries de Montbrison et de Versas, près de Largentière, lui furent substituées, en 1563, en suite du mariage de DOMINIQUE DE BERNARD, seigneur de Parignargues, avec Michelle DE MONTBRISON, héritière de l'ancienne maison de ce nom, qui s'éteignait dans les mâles. Les premiers seigneurs de Montbrison remontaient leur filiation au douzième siècle; ils figurent comme témoins dans plusieurs chartes de 1146 et 1149 avec Boniface de Castellane et Guillaume de Chateaurenard, et on les trouve parmi les nobles

qui furent mêlés aux guerres de succession de la maison de Provence et de la maison d'Orange.

La terre et seigneurie de Montbrison s'était appelée primitivement Saint-Pierre de Malet, puis Beaumont. Audibert de Montbrison ayant forcé, au commencement du treizième siècle, Falque de Beaumont à l'abandonner, la forteresse construite près de Beaumont-le-Vieux prit le nom de son nouveau possesseur; ce nom venait à la famille d'un autre château du neuvième ou dixième siècle, dont les ruines se voient encore sur l'un des contre-forts de la montagne de la Lance (canton de Grignan, Drôme), et dont les princes d'Orange s'étaient emparés, vers la fin du douzième siècle, sur Guy de Montbrison.

Le château de Versas, rebâti vers le milieu du quinzième siècle, par Audibert II de Montbrison, lors de la destruction de la forteresse de Montbrison-en-Vivarais, fut la résidence de sa postérité en temps de paix, et resta ensuite, jusqu'en 1703, celle de la famille de Bernard-Montbrison, dans laquelle s'était fondue cette antique maison. Il est situé un peu au midi de Montbrison; les murs en sont encore visibles.

Le premier membre de la famille de Bernard dont le nom se soit conservé, est LANCELOT DE BERNARD, qui figure dans plusieurs actes notariés, notamment du vendredi veille de Noël 1333, du 26 août 1334, etc.

I. LACI DE BERNARD reçut, par acte du 2 août 1389, de Raimond de Beaufort, comte de Valernes, à titre de donation, une bastide située à Belle-Affaire, au diocèse d'Embrun. Il fut probablement le père de RAIMOND DE BERNARD, à partir duquel la filiation de la famille se continue et se prouve sans aucune interruption.

II. RAIMOND DE BERNARD était, selon des lettres patentes de Marie, reine de Sicile et de Jérusalem, comtesse de Provence, en date du 18 novembre 1391, conseiller et garde des sceaux de cette princesse, son maître des comptes, et juge majeur des secondes appellations de Provence. D'autres lettres, adressées à Raimond par le roi Louis II, comte de Provence, et données à Jérusalem, le 1er mars 1400, commencent ainsi : «*Potestas attributa magnifico viro domino Bernardi, militi,* etc.»[1]. De son mariage avec Catherine D'ADHÉMAR, fille de Giraud d'Adhémar, IXe du nom, baron DE GRIGNAN, et de Philippine de Morges, Raimond eut trois fils :

---

1. Reg. de la Cour des comptes de Provence, *Reg. lividi*, lit. A, fol. 65 de la nouvelle cote; *Dict. de la noblesse*, t. II, p. 359.

1° Jean, qui suit; auteur de la famille *de Bernard de Montbrison.*

2° Faci, auteur des familles *de Bernard de Lausière, d'Arestel, de Saint-Barthélemy.*

3° Louis, auteur des *Bernardi,* vicomtes *de Valernes,* et des *Bernard de Volvent.*

III. Jean de Bernard, Ier du nom, épousa, en 1424, Étiennette de Marimont, qui lui donna :

1° Jean, qui suit.

2° Marguerite, mariée à Pierre de Vogüé, seigneur de Rochecolombe (testament du 7 mars 1468).

3° Louise, mariée à Philippe de Neufville, seigneur de Savigny.

IV. Jean, IIe du nom, seigneur de Marimont, écuyer de l'écurie du roi, et garde du petit scel royal à Montpellier, fut chargé par Louis XI de négociations avec le roi d'Aragon.

V. Victor, son fils, juge criminel en la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes, eut pour enfants :

1° Jean, qui suit.

2° Antoine, Ier du nom, qui fut père de : *a*) Antoine, IIe du nom; *b*) Dominique, seigneur de Parignargues, marié, le 23 juin 1562, à Michelle de Montbrison, héritière des biens de l'ancienne maison de Montbrison en suite de la mort de son frère, Valentin de Montbrison - Combas, sous les murs de Sienne (1554). Un acte de substitution avait été passé, le 21 septembre 1553, devant Mathieu André, notaire, au profit de Valentine et de Michelle ou de leurs héritiers jusqu'à la quâtrième génération, pour le soutien du nom de Montbrison et la conservation des biens, les mâles devant être préférés aux filles, les aînés aux cadets, et sous condition de porter ce nom et les armes de la maison. La fille unique de Dominique, Françoise, épousa, le 13 novembre 1605, son cousin, Jacques de Bernard (voir VIIe degré, 1°). Le 4 janvier et le 3 novembre 1482, Antoine de Bernard (Ier du nom), «*damoiseau*», rendit hommage au roi Charles VIII pour son fief de Fontréal.

3° Paul.

4° Robert, chanoine de Nîmes (1513).

VI. Jean, IIIe du nom, épousa une fille de Pierre de Gabriac, seigneur de Tignac, dont il eut Barthélemy, qui suit.

VII. Barthélemy de Bernard, juge du Saint-Esprit, épousa, le 14 août 1573, Dauphine de la Boisse, dont il eut :

1° Jacques, qui épousa Françoise de Bernard de Montbrison, et dont les descendants s'éteignirent en la personne de ses petits-fils, Jacques, IIIe du nom, qualifié *comte*

de Montbrison, colonel mestre de camp du régiment du *Lyonnais*, et Henri, capitaine au même régiment, maintenus tous deux dans leur noblesse d'ancienne extraction par les commissaires des francs-fiefs en Languedoc, le 26 février 1699.

2° Guillaume, qui suit.

3° Isabeau, mariée, le 15 mars 1600, à Brancassi Colonna-Ornano, capitaine aux bandes corses commandées par Alphonse Ornano, maréchal de France. Un autre Ornano, également connu, le maréchal Jean-Baptiste Ornano, colonel général des Corses et gouverneur du Pont-Saint-Esprit, signa au contrat comme parent, ainsi que sa femme Marie de Montlor.

VIII. Guillaume de Bernard, conseiller du roi, juge du pariage en la cour royale du Pont-Saint-Esprit (1620-1655), eut, de son mariage avec Madeleine de Masclary (14 juin 1631) :

1° Antoine-Marie, dont tous les descendants furent chevaliers de Saint-Louis depuis la fondation de l'ordre, et dont nommément le petit-fils, Antoine-Marie-*Alphonse*, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides de Montpellier, du 30 août 1774.

2° Guillaume, qui suit.

IX. Guillaume, IIe du nom, conseiller du roi, épousa, le 9 avril 1674, une petite-fille de Marie Colonna, Pierrette de Magnin, fille de Scipion de Magnin, seigneur de Valérian, et d'Isabeau de Chansiergues, dont il eut un fils, Scipion.

X. *Scipion*-Guillaume de Bernard de Montbrison, héritier de Henri de Bernard de Montbrison, seigneur de la Bastide, par testament du 16 octobre 1712, épousa, le 8 février 1714, Marie-Anne de Chapellon de Villemagne, dont il eut un fils, Pierre.

XI. Pierre de Bernard de Montbrison servit avec distinction dans le régiment *Royal-Comtois;* un arrêt de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, du 28 juin 1775, le maintint dans sa noblesse et le reconnut comme parent des princes Colonna de Rome. En 1789, il prit part aux délibérations de l'Ordre de la noblesse du Bas-Vivarais, et fut élu, le 26 mars de ladite année, commissaire pour la vérification des titres, par l'assemblée réunie à Villeneuve de Berg[1]. Il épousa, le 5 novembre 1763, Louise-Simonne de Mareschal, fille du colonel Jacques-Philippe de Mareschal, qui a fortifié Civita-Vecchia, et de Jeanne-Claude de Ferrier du Châtelet.

---

1. Procès-verbal déposé aux Archives du département de l'Ardèche, à Privas.

XII. *Louis*-Simon-Joseph, son fils, est le premier membre de la famille qui s'établit en Alsace. Né au Pont-Saint-Esprit, le 31 juillet 1768, cadet-gentilhomme à l'École militaire, le 25 avril 1779, officier du génie, de 1785 au 20 juin 1792, où il brisa son épée, M. Louis de Montbrison épousa, le 27 mars 1798, Marie-Philippine-Frédérique-Dorothée-Françoise, fille du baron Charles-Siegfried d'Oberkirch, l'avant-dernier stettmeistre de Strasbourg, et de Henriette-Louise, baronne Waldner de Freundstein, qui est connue par ses *Mémoires*. Mlle d'Oberkirch était filleule de l'impératrice de Russie, Marie-Féodorovna, née princesse



Louis de Bernard de Montbrison, d'après un portrait appartenant à sa fille, Mme de Hell.

de Wurtemberg, femme de Paul Ier; elle apporta en dot à son mari la terre dont elle tirait son nom et les seigneuries d'Allmansweyer et Smieheim, dans l'Ortenau. M. de Montbrison fut, de 1810 à 1817, recteur de l'Académie de Strasbourg et présida trois fois le conseil général du Bas-Rhin. Il est mort le 29 mai 1841. De son mariage sont issus, entre autres :

1° *Alphonse*-Henri-Philippe, qui suit.

2° Armand-Maurice-*Léonce*, comte palatin romain héréditaire (par relief du titre porté par son arrière-grand-oncle), ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, de Saint-Stanislas de Russie, et du Faucon-Blanc de Saxe-Weimar de 1re classe, marié, le 29 décembre 1834, à Éliz.-O. Jénks, dont il a une fille, Béatrix, mariée au comte de Buisseret-Steenbecque.

3° Henri-Charles-*Armand*, enseigne de vaisseau, † 1840.

4° Henriette-Charlotte-*Isaure*, mariée à M. le chevalier Christian de Hell, alors capitaine de vaisseau; morte en 1830.

5° *Aline*-Anne-Élisabeth, qui, après la mort de sa sœur, a épousé M. de Hell (mort, en 1864, contre-amiral et grand-officier de la Légion d'honneur).

XIII. *Alphonse*-Henri-Philippe de Bernard de Montbrison, chef actuel de la famille, ancien capitaine de cavalerie, né à Strasbourg, le 16 janvier 1799, est marié, depuis le 19 août 1834, avec Marie-Anne Audéoud, dont il a eu :

1° *Maurice*-Anne-Théodore, né à Strasbourg, le 19 décembre 1836.

2° *Marie*-Fortunée-Louise, mariée au baron de Romance.

Sources : *Titres et documents mss.* provenant des archives de la famille; Laroque, *Armorial du Languedoc*, t. II, p. 15, 339; Aubaïs, t. II, p. 312, Paris, 1759; Nostradamus, *Histoire de Provence*, 126, 129; Bouche, *Histoire générale de Provence*, 120; *Gallia christiana*, I, 449; Papon, *Histoire de Provence*, II, 225; Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du comtat Venaissin*, t. Ier, p. 323.

MONTJOYE.

(MONTJOIE, FROBERG, FROHBERG-MONTJOIE.)

ARMES.

De gueules, écartelé aux 1er et 4e à la clef d'argent en pal, tournée du côté dextre ; aux 2e et 3c, à la clef d'or aussi en pal, tournée du côté sénestre, accompagnée à dextre de quatre pièces carrées d'or taillées en forme de pierres précieuses et rangées en pal, à sénestre de cinq boules d'argent posées en sautoir, l'écu timbré d'une couronne de comte, surmontée de deux casques de tournoi couronnés et ornés de lambrequins de gueules et d'or.

Cimiers : à dextre, une sirène de carnation, couronnée, tournée du côté sénestre, tenant de la main droite une clef d'or et de la gauche une clef d'argent ; à sénestre, un dragon de sinople, lampassé de gueules, au vol éployé, tourné contre la sirène.

Supports : deux satyres de carnation ayant un pied d'homme et un pied de chèvre, armés, d'une main, d'une massue appuyée sur le pied d'homme, et soutenant de l'autre l'écusson[1].

La maison de Montjoye compte parmi les plus anciennes et les plus illustres d'Alsace. Quelques indices permettent de la rattacher à celle des rois de Bourgogne. Ses chefs qui, dès le treizième siècle, portaient le titre de baron (*liber*

1. Blasonné d'après les lettres patentes de l'empereur Charles VII du 21 février 1743, portant collation de la dignité de comte d'Empire.

baro), étaient souverains de leurs terres et battaient monnaie, ainsi que le prouve un édit de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui fit défense à ses sujets de recevoir les monnaies qui se fabriquaient à Vauvilliers en Bourgogne, et permit de recevoir celles qui se battaient au château de Montjoye, étant de bon aloi [1].

Les barons de Montjoye avaient pour vassaux, du treizième au dix-septième siècle, un grand nombre de familles nobles, qui leur ont rendu hommage de père en fils, entre autres : les MAILLARD-DU-CHATEL-VOUHAY, les DU PRAY, les DE VENDLINCOURT, les DES BOIS, les DE CHAULX, les DE HUNGENSTEIN, les HENDEL, les barons DE GRAMMONT, les VOGTENSPERG, les JACQUEMART DE LAVANS, les DE BONCOURT DE HASENFORDER, dits d'ESUEL, les DE MELLINGEN, les DE TAVANNES (ou *Tachsfeld*), les DE STEINBRONN, seigneurs de VERCHAMPS, les MARÉCHALX DE DELÉMONT, les DE ZU-RHEIN, etc., etc.

L'antiquité de leur noblesse est prouvée par leurs alliances avec plusieurs maisons souveraines : ils étaient parents des comtes de NEUCHATEL et des ducs de SAVOIE, des comtes de GENÈVE, des princes d'ORANGE, des margraves de HOCHBERG, des comtes de FERRETTE et de THIERSTEIN, des ducs de LIGNE et d'AREMBERG, et des maisons de BOURGOGNE, LORRAINE et FRIBOURG ; leur puissance est prouvée par les guerres qu'ils ont soutenues, et les traités qu'ils ont signés.

Les anciens barons de Montjoye appartenaient à la maison bourguignonne de GLIERS ou GLÈRE ; au commencement du quinzième siècle, ils s'éteignirent dans les mâles, et les barons DE TULLIERS (ou *Thuillières* [2]), en Lorraine, relevèrent le nom et les armes de Montjoye, formant ainsi la seconde maison de ce nom ; c'est celle qui a encore de nos jours des représentants.

En 1736, les barons de Tulliers-Montjoye ont obtenu de Louis XV l'érection en titre et dignité de Comté des terres et seigneuries de Montjoye, Vaufrey, Montorzin, le Fols, Vernoy, Montancy, Surmont, Beronviller, Montnoiron, Indeviller, Brémoncourt, Glaire ou Gliers, Moront (*Montrond, Moron*), Hirsingen, Heimersdorf ou Éméricourt, Ruderbach, Bisel et Bruebach [3], fiefs royaux, «que

---

1. Au contraire, un édit de Charles-Quint du 18 juillet 1554 défendit de recevoir dans le comté de Bourgogne la monnaie de Montjoye comme n'étant pas de poids et d'aloi, ce qui a donné lieu en Franche-Comté au proverbe, encore répété de nos jours : ***Les mauvais payeurs payent en monnaie de Montjoye.*** Étaient-ce des représailles ?

2. La seigneurie de ce nom avait pour chef-lieu un village situé aujourd'hui dans le département des Vosges (canton de Vittel, arrondissement de Mirecourt).

3. Lettres patentes d'avril 1736, registrées au greffe de la Cour du Parlement, et ès registres des finances et généralité de Metz, du Conseil souverain d'Alsace, en faveur de Philippe-Antoine, comte de Montjoye. Cfr. *Ord. d'Alsace*, t. II, p. 134. Les treize premières de ces localités sont situées dans l'ancien Elsgau ou pays d'Ajoie, dans une vallée qui est la continuation de celle de Sainte-Ursanne et qui, au point de vue géographique, appar-

leurs ancêtres, disent les lettres patentes, ont possédés pendant plus de sept siècles, et même avec les droits de souveraineté, jusqu'en l'année 1428 ».

Des renseignements épars font connaître un JEAN DE GLIERS, qui vivait en 963 et fut au service de Henri l'Oiseleur, et, après lui, un BERTHOLD. Mais la dispersion des titres de la famille, par suite des guerres dans lesquelles elle fut engagée à cette époque, ne permet pas de faire remonter sa filiation avec certitude au delà de HUGUES, qui vivait dans la seconde moitié du douzième siècle.

FILIATION.

PREMIÈRE MAISON DE MONTJOYE (GLIERS-MONTJOYE).

I. HUGUES *de Chilirs,* chevalier, figure comme témoin dans un acte de donation du 6 août 1183.

II. Son fils, RICHARD *de Cliers, liber,* donne en 1187 des terres au monastère de Grangour, près Delle, et il est mentionné dans une charte d'Ulrich, comte de Ferrette, de l'année 1233. C'est lui, selon toutes les probabilités, qui fit construire le château de Montjoye, et ce n'est qu'à partir de ce moment que l'on trouve des membres de la famille avec la qualification de *sires de Montjoye.*

III. RICHARD, Ier du nom, est le père de Richard II, qualifié *noble,* qui épousa, vers 1250, Marguerite DE FERRETTE, sœur du comte Ulrich Ier, et en eut six enfants, tous mentionnés dans un acte de vente de l'année 1267 : HENRI, BERTHOD, VULIAUME, qui suit, CLÉMENCE, dame sacristaine et administratrice du chapitre de Remiremont (HELL), ANNE, chanoinesse et custode de l'abbaye de Seckingen en 1272 (GRANDIDIER), et ADÉLAÏDE.

IV. VULIAUME (*Willame* ou *Guillaume*) DE GLIERS (*Glère, Glaire*), chevalier, qualifié *sire de Montjoye,* et, dans un acte de l'officialité de Besançon, *nobilis et liber dominus,* c'est-à-dire baron, était marié avec Anne, comtesse DE

---

tient, non pas à l'Alsace, mais à la Bourgogne. Toutefois, au septième siècle, toute cette contrée relevait des ducs d'Alsace ; plus tard, les derniers rois de Bourgogne la réunirent à leurs États ; mais les barons de Montjoye, étant devenus vassaux de l'Empire pour les terres qu'ils possédaient dans le Sundgau, lui offrirent en fief, au quinzième siècle, leurs domaines de la Haute-Bourgogne, de sorte que la seigneurie de Montjoye, enclavée entre l'évêché de Bâle, la Franche-Montagne et le comté de Bourgogne, se trouva de nouveau politiquement incorporée à l'Alsace, jusqu'à la Révolution française ; on l'appelait, dans le Jura, *terre d'Alsace* ou *la terrotte,* c'est-à-dire *petite terre.* (RICHARD, p. 11.)

Rougemont, d'une ancienne maison de Bourgogne, qui lui donna deux fils et deux filles :

1° Guillaume, IIe du nom, qui suit.
2° Jean, qui mourut sans postérité.
3° Béatrix, mariée à Vauthier de Varré (1314).
4° Esméralda ou *Émeraude*, mariée à Guillaume III, comte de Genève, frère de Robert, qui fut pape sous le nom de Clément VII.

Tous les descendants de Vuliaume portent comme lui le qualificatif de *sires de Montjoye*, qui paraît être devenu le nom distinctif de cette branche de la maison de Gliers, la seule, au surplus, qui se soit perpétuée au delà des premières années du quinzième siècle.

V. Guillaume de Gliers, IIe du nom, seigneur de Montjoye en 1331, mort avant 1347, épousa Catherine, fille de Rodolphe, comte de Neuchatel, et de Léonore de Savoie, dont il eut deux fils :

1° Louis, qui suit.
2° Rollin ou *Raoul*, mort évêque de Viterbe.

Il avait reçu, en 1336, de l'archiduc Rodolphe, administrateur du comté de Ferrette, la tour et le bourg d'Heimersdorf, Ruderbach, etc.

VI. Louis de Gliers, Ier du nom, sire de Montjoye, maréchal de l'Église romaine, chevalier de l'Annonciade, chambellan du duc de Bourgogne, conseiller chambellan du roi de France, mourut en 1425, vice-roi du royaume de Sicile et de Naples, qu'il avait aidé à conquérir. Il avait épousé, en septembre 1360, Jacquette de Cly[1], dont deux ou trois fils :

1° Jean, qui suit.
2° Guillaume, évêque de Béziers, élu en 1424, † 1451.
Et, selon le *Nobiliaire* manuscrit *de l'Église Saint-Pierre de Remiremont*, un 3e fils, Louis, IIe du nom, dont la fille, Guillemette, serait devenue la femme de Jean-Louis de Tulliers, auteur de la *seconde maison de Montjoye*.

D'après Grandidier, et M. Ravenez, dans sa traduction de l'*Alsace illustrée*, la femme de Louis de Gliers, Ier du nom, aurait été Cunégonde, fille de Henri IV, margrave de Hochberg. Il est probable que Louis l'épousa en secondes noces;

1. D'après Hell, qui avait sous les yeux le contrat de mariage, et Lachenaye-Desbois.

il existe un document de 1404, où Hesso, margrave de Hochberg, appelle Louis de Gliers son cher oncle (*unsern lieben Œhem*)[1].

VII. Jean de Gliers, Ier du nom, baron de Montjoye, conseiller et chambellan de Louis d'Anjou, roi de Sicile (1405), investi en 1412 par Frédéric et Léopold d'Autriche du fort de Moron, de Heimersdorf, Ruderbach, les trois Muspach, etc., prit part à plusieurs guerres avec ou contre les dynastes ses voisins; en 1423, il s'associa avec Jean de Fleckenstein, évêque de Bâle, et le comte de Thierstein pour combattre Thibaut, comte de Neuchâtel; cinq ans après, il se ligua avec le même Thibaut et la ville de Fribourg contre les archiducs d'Autriche et plusieurs seigneurs du Sundgau; ceux-ci investirent son château de Montjoye, mais Jean les força de lever le siége, les poursuivit dans leur retraite, et saccagea Dannemarie, ainsi que dix villages des environs[2].

De son mariage avec Jeanne, fille de Henri, sire de Villars-Sexel, comte de la Roche (1393), Jean de Montjoye n'eut pas d'héritiers mâles, de sorte qu'en sa personne s'éteignit la première maison de ce nom, celle de *Gliers*. Plusieurs généalogistes avancent que Jean-Louis de Tulliers, auteur de la seconde maison de Montjoye, était fils de Jean. Il est avéré aujourd'hui qu'il n'était que son neveu par alliance[3], et qu'il lui succéda à titre d'héritier testamentaire et non de plein droit.

SECONDE MAISON DE MONTJOYE (TULLIERS-MONTJOYE).

I, II. Jean-Louis de Thuillières ou de Tulliers (c'est cette dernière orthographe qui a prévalu plus tard), Ier baron de Montjoye de la seconde maison de ce nom, appartenait à l'une des premières familles de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Fils aîné de Guillaume de Thuillières et de Jeanne de Montureux-sur-Saône, il portait le titre de *sire de Hardemont,* château existant dans l'ancienne préfecture de Remiremont, non loin de Bains. Jean-Louis prit d'abord part à la lutte engagée entre son parent Louis de Châlon et le duc Philippe le Bon. Fait prisonnier en 1430, il ne dut sa liberté qu'à une forte rançon payée

1. Schœpflin, *Alsat. illustr.*, édit. latine, t. II, p. 688, note c.
2. *Chron. basil.*, f° 247.
3. Cela résulte notamment: 1° d'un acte de cession consenti le 18 juillet 1438 par la veuve de Jean au profit de Jean-Louis de Thuillières, *son neveu ;* 2° d'un rachat effectué le 28 septembre 1447 par ledit Jean-Louis d'une rente assignée sur les dîmes d'Hirsingen par *feu son oncle Jean de Montjoye ;* 3° de ce fait qu'en 1474 Jean de Venningen, évêque de Bâle, revendiqua la propriété des fiefs concédés par ses prédécesseurs aux barons de Montjoye, ceux-ci n'ayant pas laissé *d'hoirs mâles de leurs armes, ni de leur nom, ni de leur famille.* (Cfr. Richard, p. 38.)

par son allié. Plus tard, vraisemblablement après la mort de son oncle de Montjoye, il refusa de prêter foi et hommage à ses suzerains, les archiducs d'Autriche, guerroya deux ans contre eux, mais fut battu, et ne recouvra ses terres et ses châteaux, tant de la Bourgogne que du Sundgau, par un traité du 19 novembre 1440, qu'après avoir fait sa soumission complète, s'être reconnu, pour lui et ses descendants, vassal de la maison d'Autriche, et s'être engagé à la secourir avec 20 hommes d'armes. Il mourut en 1454.

Jean-Louis, ainsi que le prouve le testament de son oncle, Jean de Montjoye, du 14 janvier 1419, était marié avec Isabelle de Tilleux [1], qui lui donna trois fils et deux filles, entre autres :

1° Didier, qui suit.
2° *N.*, mariée à Jacques de Blamont.

III. Didier de Tulliers, baron de Montjoye, épousa, en 1451, Marie, fille de Jean, comte d'Arberg, seigneur de Valengin. Il en eut trois fils et deux filles :

1° Jean-*Nicolas*, auteur de la ligne d'*Éméricourt*.
2° Étienne, auteur de la ligne de *Froberg* ou *Montjoye*.
3° Jean-Louis, seigneur de Montjoye et Hardemont.
4° Caroline, épouse de Guillaume de Maigly, sire de Maigly et Chargey.
5° Jacobée.

I. LIGNE D'ÉMÉRICOURT.

IV. Jean-*Nicolas* de Tulliers, baron de Montjoye, ✝ 1560, eut de son mariage (1500) avec Radegonde, baronne d'Oiselet, deux filles, Catherine, mariée à Huguenin de Saint-Mauris, et Marie, épouse de Claude de Franquemont, et un fils, qui suit.

V. Philippe épousa, en 1530, Marie, fille de Frédéric de Hadstatt, veuve de *N.* de Helmstatt, qui lui donna un fils, Nicolas. Philippe mourut en 1554.

---

1. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, certains généalogistes pensent que Jean-Louis était neveu de Jean de Montjoye pour avoir épousé une fille de son frère Louis. D'autres renseignements dignes de foi lui donnent comme femme, du moins en 1419, Isabelle de Tilleux. Jean-Louis a-t-il été marié deux fois, ou bien Isabelle de Tilleux était-elle la fille d'une sœur (inconnue au surplus) de Jean de Montjoye ? C'est ce que nous sommes hors d'état de préciser. Tout ce qu'on sait, c'est que Jean-Louis a été marié avec une nièce du seigneur auquel il a succédé, quels que soient d'ailleurs le nom de cette nièce et la manière dont elle était alliée au dernier baron de Gliers-Montjoye.

VI. NICOLAS, II[e] du nom, se maria : 1° en 1553, avec Jeanne, fille de Claude DU TARTRE, dont deux fils :

1° EUSTACHE, lieutenant général des armées du roi sous Henri III.
2° JEAN-CLAUDE, qui suit.

2° Avec Jeanne, comtesse DE MAILLY, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut en 1566 et fut enseveli dans la chapelle des Montjoye à Hirsingen.

VII. JEAN-CLAUDE, gouverneur de Delle et de Belfort, ✝ 1614, épousa, en 1580, Anne-Éléonore, fille de Christophe DE WELSPERG. Seize enfants naquirent de ce mariage, entre autres :

1° JEAN-GEORGE, qui suit.
2° JEAN-ÉRARD, chanoine de Constance.
3° EUSÈBE, chanoine d'Augsbourg et grand-doyen de Salzbourg.
4° FERDINAND-GEORGE, marié, en 1611, avec Marie-Catherine, fille de Rodolphe DE REINACH et de Catherine de Wendelstorf, dont une fille, MARIE-FRANÇOISE, qui épousa par dispense son parent Jean-George, *le Jeune*, baron DE MONTJOYE, de la ligne de *Froberg* (voir II[e] ligne, VIII).

VIII. JEAN-GEORGE, dit *le Vieux*, grand-écuyer de l'évêque de Salzbourg, épousa : 1° *N.*, comtesse DE RECHBERG ; 2°, en 1638, Jacobée, baronne DE KIENBOURG, de laquelle il eut un fils, qui suit.

IX. FRANÇOIS-PARIS DE TULLIERS, baron DE MONTJOYE, ✝ 1678, se maria avec Jeanne-Ursule, fille de Jean-George, *le Jeune*, baron DE MONTJOYE-FROBERG, de laquelle il eut[1] :

1° FRANÇOIS-JOSEPH, qui mourut jeune, en 1692, et avec lequel s'éteignit la ligne d'*Éméricourt*.
2° FRANÇOISE-HENRIETTE, dame *sonrière* de l'abbaye de Remiremont.
3° JOSÉPHINE, mariée, en 1701, à Didier, baron DE MONTJOYE, de la branche de *Vaufrey* (voir cette ligne, X).
4° MARIE-ANNE, mariée au comte DE MUGGENTHAL, grand-maréchal du duc de Bavière.

---

1. D'après l'abbé RICHARD, p. 50, François-Pâris n'aurait pas eu de postérité et serait le frère et non le père des quatre enfants que nous lui attribuons d'après les autres généalogistes. D'après la même autorité, il ne se serait marié qu'en 1680 et serait mort six ans après.

II. LIGNE DE FROBERG.

IV. Étienne de Tulliers, sire de Moron, baron de Montjoye, auteur de la ligne de *Froberg,* épousa, en 1500, Catherine d'Haraucourt, qui lui donna un fils.

V. Marc de Tulliers, baron de Montjoye, Moron et Heimersdorf, se maria, en 1532, avec Anne, comtesse de Montmartin, et mourut en 1552, laissant deux fils et une fille :

1° Claudine, mariée: 1° à George d'Asuel; 2° à Guillaume de Grammont, sire de Vezet.
2° Théodore, qui épousa Guillemette de Viry.
3° Jean, qui suit.

VI. Jean de Tulliers, IIe du nom, baron de Montjoye, Moron, Grône et Heimersdorf, épousa, en 1569, Péronne, fille de Michel, comte de Viry, et de Pauline de Vergy, qui elle-même était issue de Guillaume IV, comte de Vergy, et d'Anne de Rochechouart, et mourut en 1578 laissant plusieurs enfants, entre autres, Jean-Simon, qui continua la famille, et Claudine, qui mourut en odeur de sainteté. C'est ce Guillaume IV qui, par son testament du 6 avril 1499, avait érigé, en faveur de ses enfants mâles, et, à leur défaut, du premier fils de ses filles, un fidéicommis, dont hérita plus tard Béat-Albert de Montjoye, arrière-petit-fils de Pauline de Vergy.

VII. Jean-Simon de Tulliers, baron de Moron, sire de Montjoye, Grône, Heimersdorf, Brubach, etc., prit pour femme, en 1591, Ursule, fille de Nicolas de Reinach, gouverneur d'Altkirch. Il en eut plusieurs enfants, entre autres, Jean-George, *le Jeune,* qui suit, et Ursule, qui épousa le baron de Dang. (Richard, p. 53.)

VIII. Jean-George, *le Jeune,* baron de Montjoye, chambellan de l'archiduc Léopold, à Inspruck, se maria, en 1631, avec Marie-Françoise, fille de Ferdinand-George de Montjoye, d'*Éméricourt,* de laquelle il eut treize enfants, entre autres :

1° Paris-Charles-Joseph, chanoine d'Augsbourg, en 1666, † 1721.
2° Béat-Albert, auteur de la branche de *Vaufrey.*
3° Jean-François-Ignace, auteur de la branche de *Hirsingen.*

4° JEANNE-URSULE, mariée à François-Pâris DE MONTJOYE, d'*Éméricourt.*

5° MARIE-ANNE, qui épousa Jean-Thiébaud REICH DE REICHENSTEIN, seigneur de Landscron, grand-bailli de Birseck.

En 1635, le château de Montjoye fut assiégé par le maréchal de La Force, sous le commandement du cardinal de La Valette, emporté et brûlé avec le bourg y attenant.

Le baron de Montjoye alla, depuis lors, habiter sa maison de campagne de Vaufrey et transporta à Indevillers le siége de la justice seigneuriale. Il mourut en 1681, selon les uns, vers 1660, selon les autres.

A. BRANCHE DE VAUFREY.

IX. BÉAT-ALBERT, baron DE MONTJOYE, de *Vaufrey*, colonel d'infanterie au service de France, se vit appelé, comme l'aîné des mâles descendant de Pauline de Vergy, au fidéicommis, institué le 6 avril 1499, par Guillaume (IV) de Vergy; mais il céda ses droits à la duchesse d'Aremberg, et, moyennant une soulte de 83,000 livres, obtint en échange le comté de la Roche et la baronnie de Saint-Hippolyte : le contrat fut signé à Besançon, le 17 juin 1703. Béat-Albert fit en 1716 sa déclaration de vassalité à la couronne de France et fournit son dénombrement. Depuis cette acquisition, les barons de Montjoye-Vaufrey prirent le titre de *comtes de la Roche.* Quelques années après, les deux chefs des branches de *Vaufrey* et de *Hirsingen,* en qualité d'arrière-petits-fils au Xe degré de mâle en mâle de Catherine, comtesse de Neuchâtel, et au VIe de Marie, comtesse d'Arberg et de Valengin, formèrent, après la mort de Mme de Nemours, leurs protestations pour la conservation de leurs droits à la souveraineté de Neuchâtel et de Valengin : acte leur en fut donné, le 9 septembre 1707.

Béat-Albert mourut en 1725, laissant de son mariage avec Françoise-Apolline, fille de Jean-Thiébaud (II) de REINACH, de *Hirtzbach*, sœur de Jean-Conrad, prince-évêque de Bâle, et Jean-Baptiste, évêque d'Abdère, trois enfants :

1° DIDIER, qui suit.

2° MARIE-FRANÇOISE (*al.* MARIE-REINE), mariée à Joseph-François DE SCHAUENBURG, de *Herrlisheim.*

3° NICOLAS, capitaine au régiment de *Quad*, cavalerie.

X. DIDIER, baron DE MONTJOYE, comte de la Roche, † 1735, épousa, en 1701, Joséphine DE MONTJOYE, d'*Éméricourt,* dont il eut neuf enfants, entre autres :

1° JEAN-GEORGE, chanoine et grand-écolâtre de Bâle.
2° GEORGE-JEAN-BAPTISTE-HAMMANN, qui suit.
3° MARIE-XAVIÈRE, chanoinesse de Remiremont.
4° MARIE-ANNE-URSULE-LUDEVINE, mariée à Magnus-Charles, comte DE MONTJOYE, de *Hirsingen*. (Voir cette branche, X.)

XI. GEORGE-JEAN-BAPTISTE-HAMMANN, comte DE MONTJOYE et de la Roche, — c'est ainsi qu'il s'intitula après l'érection de la terre de Montjoye en comté en 1736, — mourut en 1761. Marié, en 1736, avec Marie-*Claudine*-Antoinette (*al.* Marie-Victoire-Catherine) RINCK DE BALDENSTEIN (✝ 1762), sœur de Joseph-Guillaume, prince-évêque de Bâle, il en eut plusieurs enfants, entre autres :

1° MARIE-CLAUDINE-ANTOINETTE-FIDÈLE, dite *Madame de la Roche*, chanoinesse de Remiremont, mariée ensuite à Claude-Joseph-Nicolas, comte DE GRIVEL-SAINT-MAURIS, mestre de camp.
2° FRANÇOIS-FERDINAND-FIDÈLE-HAMMANN, qui suit.
3° MARIE-ANNE-JOSÉPHINE-FIDÈLE, dite *Madame de Saint-Hippolyte*, chanoinesse de Remiremont, puis religieuse à la Visitation de Paris.

XII. FRANÇOIS-FERDINAND-FIDÈLE-HAMMANN, comte DE MONTJOYE et de la Roche, épousa, en 1760, Marie-Anne-Sophie, fille de Jean-Frédéric-Fridolin, baron et plus tard comte DE KAGENECK, et de Françoise-Éléonore d'Andlau [1]. Il remplit, en 1787, les fonctions de syndic près l'assemblée du district de Belfort, émigra quelques années après, servit dans l'armée de Condé, fut accueilli ensuite dans la grande commanderie de Heitersheim, rentra temporairement en France à la suite des Bourbons, qui lui restituèrent ceux de ses domaines qui n'avaient pas été vendus comme biens nationaux (21 janvier et 9 octobre 1815) et mourut en 1818, dans le grand-duché de Bade.

XIII. JOSEPH-GUILLAUME (*Vuillerme*) -FIDÈLE, l'un de ses cinq enfants, né en 1771, ✝ 1816, continua la famille. Capitaine au régiment *Royal-Allemand*. il eut de son mariage avec Marie-Louise-Caroline D'EBERSBERG, dite *Weyhers*, l'une des dernières représentantes d'une antique famille équestre (1785) :

---

1. La comtesse de Montjoye était sœur : 1° de Béatrix-Antoinette-Aloïse de Kageneck, épouse du comte George de Metternich, et mère de l'illustre prince Clément, chancelier d'Autriche ; 2° de Marie-Françoise de Kageneck, épouse d'Antoine-Ignace, baron de Schœnau-Zell, et mère de la baronne François de Gohr. Nous réparons ici l'omission que nous avions faite de Mmes de Montjoye et de Schœnau, à l'article KAGENECK, p. 265. XIVe degré.

1° Caroline, dame de l'ordre de Sainte-Anne[1].

2° *Ernest*-Henri-Fidèle, qui suit.

3° Camille-Népomucène-Christophe, commandeur de l'ordre Teutonique, conseiller intime du roi de Wurtemberg.

XIV. *Ernest*-Henri-Fidèle, né en 1788, ✝ 1855, épousa, en 1832, Laurence-Marie, fille du général comte L. de Valon d'Ambrugeac, pair de France, et d'Alexandrine de Marbœuf, dont un fils, qui suit.

XV. *Louis*-Ernest-Marie-Antoine-François-de-Paule, comte de Frohberg-Montjoye, — c'est ainsi qu'il écrit aujourd'hui son nom, — seigneur de Gersfeld-sur-la-Rhön, est, en 1869, le chef de la ligne de *Vaufrey*, et, par conséquent, de toute la maison de Montjoye. Né le 15 septembre 1834, il a épousé, en 1857, Anne, fille du baron de Gross-Trockau.

La ligne de *Vaufrey*, qui a hérité d'une grande partie des biens de la famille d'Ebersberg-Weyhers, a été immatriculée, le 22 décembre 1817, en Bavière, parmi les comtes.

B. BRANCHE DE HIRSINGEN.

IX. François-Ignace, baron de Montjoye, de *Hirsingen*, né en 1653, ✝ 1716, lieutenant-colonel du régiment de *Quad*, cavalerie, puis brigadier des armées du roi, eut huit enfants de son mariage avec Marie-Jeanne, fille de Jacques-Henri Reich de Reichenstein et de Marie-Sophie Zinth de Kentzingen (1684) :

1° Philippe-Joseph-Antoine-Eusèbe, † 1757, grand-commandeur de l'ordre Teutonique en Alsace et en Bourgogne, conseiller et ambassadeur de l'empereur Charles VII en Suisse, lieutenant général des armées de l'électeur de Cologne, général de cavalerie de l'électeur de Bavière. C'est en sa faveur que Louis XV érigea, en avril 1736, la baronnie de Montjoye en «titre, nom, prééminence et dignité de comté».

2° Magnus-Charles, qui suit.

3° Simon-Nicolas-Eusèbe-Ignace, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg et de la cathédrale de Bâle, puis prince-évêque de Bâle (1762), † 1775.

4° François-Xavier, prévôt d'Istein.

5° Jeanne-Joséphine, chanoinesse d'Andlau.

6°, 7° et 8°, Élisabeth, Marie-Anne et Henriette (dite *Madame de Montjoye*), chanoinesse de Remiremont. L'une d'elles, Marie-Anne, selon les uns, Élisabeth, selon les autres, épousa plus tard Christophe de Klinglin, premier président du Conseil souverain d'Alsace († 1780).

---

1. *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1867. D'après l'abbé Richard (p. 71), qui paraît avoir eu sous les yeux les registres de baptême de Vaufrey, la fille unique du comte Joseph-Guillaume s'appellerait Sophie-Amélie-Fidèle, née à Vaufrey le 4 août 1786 et mariée avec Claude-René-Philippe Augier, de Dagstuhl (Prusse rhénane).

Philippe-Joseph-Antoine-Eusèbe obtint, par diplôme de Charles VII, du 21 février 1743, la dignité de comte du Saint-Empire, pour lui, ses frères et tous les descendants de Magnus-Charles, à l'exclusion de l'autre branche. Ce titre fut confirmé, le 31 juillet suivant, par le roi Louis XV.

X. *MAGNUS*-LOUIS-*CHARLES*-FRANÇOIS-IGNACE-MICHEL, comte DE MONTJOYE et du Saint-Empire, restaura le château de Hirsingen. Il épousa, en 1730, Marie-Anne-Ursule-Ludevine DE MONTJOYE, de *Vaufrey*, dont il eut, entre autres enfants :

1° FRANÇOIS-SIGISMOND-JEAN-BAPTISTE, chanoine de Bâle, † 1789.

2° JEAN-NÉPOMUCÈNE-FRANÇOIS-XAVIER-FORTUNAT, qui suit.

3°, 4° et 5°, MARIE-ANNE (*Madame de Montancy*), JEANNE-BAPTISTE (*Madame d'Émericourt*), et LUDEVINE-XAVIÈRE (*Madame de Hirsingen*), chanoinesses de Remiremont; la dernière épousa, en 1760 (*al.* 1772), le baron François-Sigismond-Antoine-Joseph-Placide DE REINACH, de *Steinbronn*, major au régiment suisse d'*Eptingen*, et mourut, en 1775, après lui avoir donné trois enfants.

Magnus reçut du roi de France, après l'extinction des Ramstein, le domaine de Jettingen, près d'Altkirch. Il mourut en 1757.

XI. JEAN-NÉPOMUCÈNE-FRANÇOIS-XAVIER-FORTUNAT, «comte DE MONTJOYE et du Saint-Empire, baron de Moront, Gliers et Heimerstorff, seigneur de Hirsingen, Jettingen, Brubach, etc.» (*Alm. d'Alsace* de 1788), reçut en 1773 de son oncle Simon-Nicolas, prince-évêque de Bâle, les biens dont avaient été précédemment investis Béat-Antoine Münch de Münchenstein et Claude d'Orsans, savoir, les dîmes de Ranspach-le-Bas, Michelbach-le-Bas, Pfettershausen, Oberlarg, Leymen, etc. En 1787, il siégea comme député de la noblesse à l'Assemblée générale de la province d'Alsace; émigra en 1789, et mourut à Bâle, deux ans après, laissant de son mariage avec Marie-Anne-Sigismonde-Joséphine DE REINACH, de *Hirtzbach* (1760), plusieurs enfants: les fils, dont un seul continua la famille, servirent en France jusqu'à la Révolution, puis passèrent dans l'armée de Condé et au service de diverses puissances étrangères. Des filles, l'une, MÉLANIE, fut dame d'honneur de Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe; l'autre, CHRISTINE-ZOÉ, mariée au marquis DE DOLOMIEU, remplit la même charge auprès de la reine Marie-Amélie († 4 mai 1849).

XII. JEAN-NÉPOMUCÈNE-SIMON-JOSEPH, comte DE MONTJOYE, né le 19 juin 1763, d'abord officier dans les hussards de *Chamborand,* puis lieutenant général

aide de camp du roi de Bavière, épousa Laure DE FÜRSTENSTEIN, dont il eut plusieurs enfants :

1° MAXIMILIEN, qui suit.
2° MÉLANIE, mariée, en 1826, au comte François-Xavier DE LEYDEN, chambellan bavarois († 1836.)
3° *LOUIS*-AUGUSTE-LIONEL, né en 1811, colonel d'infanterie au service de Bavière, commandant en second de la forteresse d'Ingolstadt, marié, en 1840, à Claire de Paur.
4° *CHARLES*-THÉODORE-EUGÈNE-CHRÉTIEN, né en 1813, major de cavalerie au même service.
5° CAROLINE, seconde femme du comte V. DE SAINT-MAURIS, introducteur des ambassadeurs à la cour de Louis-Philippe; morte en 1849. La première femme de M. de Saint-Mauris était Mlle de Dolomieu, cousine germaine de la comtesse Caroline.
6° AMÉLIE, mariée au baron DE BERNHARDET, morte en 1838. (RICHARD.)

XIII. *MAXIMILIEN*-JOSEPH-GUSTAVE-EUGÈNE-LOUIS, né en 1807, † 1857, chambellan et major au service de l'empereur d'Autriche, épousa : 1°, en 1842, Anne DE HOLLAKY-KISZ-HALMAGY, † 1844, dont un fils, qui suit; 2°, en 1853, Antoinette-Marie-Wilhelmine-Népomucène, comtesse DE JONER-TETTENWEISS, qui lui donna deux fils : CLÉMENT, né en 1854, et VICTOR, né en 1855.

XIV. JEAN-NÉPOMUCÈNE-MARIE-PAUL-FRÉDÉRIC, comte DE MONTJOYE et du Saint-Empire, né le 5 novembre 1842, lieutenant de chevau-légers au service de Bavière, représente, en 1869, avec ses oncles, la branche de *Hirsingen*, qui porte aujourd'hui le nom de *branche de Rausshofen.*

SOURCES : *Arbres généal.*, etc., *mss.*, aux Archives du Haut-Rhin; *Arbres généal. et notes diverses*, de la main de l'abbé GRANDIDIER, Bibliothèque de Strasbourg; HELL, *Généal. chronologique* (manuscrite) *de l'ancienne et illustre maison de Montjoye, d'après ses Archives à Hirsingen*, 1754 (Mss. de GRANDIDIER, *ibid.*); BUCELIN, *Germ.*, t. III, 2, 33, etc.; *Ordonn. d'Alsace*, t. II, p. 134; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, § 537 et suiv., *Alsat. diplom.*, passim; LACHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. X, p. 390; *Handbuch der græflichen Hæuser*, Gotha, 1855; l'abbé RICHARD, *Essai sur l'hist. de la maison et baronnie de Montjoye*, Besançon, 1860, 86 p. in-8°; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1867; KNESCHKE, *Adelslexicon*, t. III, p. 371, etc.

MORLET.

(BEAUDET DE MORLET.)

ARMES.

« D'azur au chevron d'or accompagné en cœur d'un lion du même et sommé d'une étoile aussi du même, l'écu timbré d'un casque d'argent taré de profil[1]. »

La famille BEAUDET DE MORLET est originaire de la Champagne et ne s'est fixée en Alsace qu'à la fin du dix-huitième siècle. Anoblie au dix-septième siècle par Louis XIV, elle est revêtue depuis le premier Empire du titre héréditaire de chevalier : c'est une famille d'administrateurs et de soldats, qui a donné à la France toute une série d'officiers du génie distingués.

I. Son premier auteur connu, celui à qui Louis XIV donna des lettres de noblesse, est NOËL BEAUDET DE MORLET, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, huissier ordinaire de la chambre de Sa Majesté et directeur général de ses pépinières[2], né à Avaux, près de Reims, en 1651, marié : 1°, en 1685, avec une fille de M. GAILLOT, avocat au Parlement, et de Jeanne Jouan ; 2°, en 1709, avec Marie-Éléonore, fille de Pierre HERSENT,

1. Extrait des lettres patentes originales du 21 août 1826, confirmant Michel-François Beaudet de Morlet dans son titre héréditaire de chevalier. Ce sont les anciennes armes de la famille.

2. Ces titres et qualités sont relatés dans son contrat de mariage signé par le roi Louis XIV et les princes, le 9 février 1709, au château de Marly (Étude de Me Dunant, notaire à Paris).

gentilhomme de la duchesse de Bourgogne, conseiller du roi, etc.; et mort le 10 mars 1725.

Noël de Morlet n'eut pas d'enfants du second lit, mais il en eut neuf du premier, entre autres :

1° Charles-Nicolas, héritier des charges de son père, qualifié écuyer, conseiller secrétaire du roi, marié avec D[lle] Chindret, qui lui donna un fils, mort sans postérité, et une fille, Françoise-Susanne, plus tard marquise de Mijieux, dame de Savigny.

2° Jeanne-Marguerite, mariée à Michel de la Porte de Verville, écuyer du roi et contrôleur ordinaire des guerres.

3° Nicolas-Jean-Baptiste, prieur de l'abbaye de Saint-Martin-sous-Belombre.

4° Angélique, mariée à M. de Sézille, trésorier des aumônes et offrandes du roi.

5° Jean-Pierre, qui suit.

II. Jean-Pierre Beaudet de Morlet, écuyer, né à Paris le 23 mai 1702, commissaire des guerres au département de la Lorraine allemande, subdélégué du roi à Bitche, chevalier de Saint-Louis, mourut le 3 janvier 1792, laissant de son mariage avec Angélique-Claire, fille de Louis Vatry, conseiller secrétaire du roi, notaire royal à Paris, et de Geneviève-Françoise Prévost (1735), dix enfants, dont cinq fils et cinq filles, parmi lesquels nous citerons :

1° Élisabeth, mariée, à Paris, à M. Bouchard, grand'mère maternelle de M. le général de division Legendre.

2° Louis, chanoine à la cathédrale de Rouen.

3° Charles-Jean, commissaire-ordonnateur des guerres de la Haute-Alsace, chevalier de Saint-Louis, mort à l'armée de Condé, le 15 mai 1800, marié avec Marie-Anne Uhrich, de Bitche, dont il eut quatre enfants : *a*) Charles, colonel au service d'Autriche, mort sans postérité; *b*) Angélique, épouse de M. Rua de Fougatte, colonel d'infanterie; *c*) François-Louis, lieutenant-colonel du génie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, qui fit toutes les campagnes de la République et de l'Empire, et se distingua spécialement à la défense d'Almeida; enfin, *d*) Marie-Pierre-Hippolyte, né en 1786, † 1832, lieutenant-colonel du génie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur.

4° Angélique, mariée à M. Uhrich, lieutenant général du bailliage de Bitche; grand'-mère des officiers généraux de ce nom et du général de division Bizot, commandant en chef le génie à l'armée d'Orient, et tué devant Sébastopol.

5° Louis-François, dit *de Resville*, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

6° Louise, mariée à M. Cornier, capitaine de dragons.

7° Charles-Hippolyte, colonel du génie, chevalier de Saint-Louis, directeur des fortifications à la Martinique et à Rochefort.

8° Michel-François, qui suit.

III. Michel-François Beaudet de Morlet, né à Bitche le 31 mars 1750, entra dans le génie en 1773, avec le grade de lieutenant; capitaine en 1774 et chevalier de Saint-Louis en 1792, il parvint promptement, sous la République, au grade d'officier supérieur. En l'an II, il fut chargé, comme chef de bataillon, de la direction du dépôt des fortifications et de l'organisation du Cabinet topographique (dépôt de la guerre). Promu chef de brigade (colonel) le 1er germinal



Noël de Morlet, directeur général des pépinières du roi, d'après un portrait de Largillière, appartenant à son arrière-petit-fils.

an IV, il remplit à plusieurs reprises les fonctions d'inspecteur général du génie, concurremment avec celles de chef de la division du génie au ministère de la guerre. La croix d'officier de la Légion d'honneur, à la création de l'ordre, le titre de chevalier d'Empire avec une dotation sur les canaux d'Orléans et du Loing (lettres patentes du 15 janvier 1809), enfin, sous la Restauration, le grade honorifique de maréchal de camp et la confirmation du titre de chevalier furent successivement la récompense des longs et honorables services de M. de

Morlet. Mis à la retraite en 1815, il se fixa dans une propriété rurale, créée par lui près de Haguenau, où il multiplia les essais agricoles dont il avait été l'ardent promoteur comme président de la Société d'agriculture du Bas-Rhin, et où il mourut le 2 septembre 1835.

De son mariage avec Marie, fille de Sébastien-Augustin DE CHEPPE DE MORVILLE, chevalier, conseiller du roi, avocat général en la Chambre des comptes du duché de Bar, conseiller honoraire du Parlement de Metz, et de Marie-Gabrielle André, sont issus trois enfants :

1° CHARLES-GABRIEL, qui suit.
2° SOPHIE-CHARLOTTE, née le 17 mai 1798, mariée à M. François-Valentin MÉNIOLLE, décédée le 21 mars 1828.
3° CHARLOTTE-ÉLISABETH, mariée, en 1823, à M. Alexandre DE LAGABBE, président du tribunal de Neufchâteau (Vosges).

IV. CHARLES-GABRIEL BEAUDET, chevalier DE MORLET, chef actuel de la famille et son dernier représentant mâle, est né à Paris, le 8 octobre 1796. Entré à l'École polytechnique en 1813 et sorti lieutenant du génie en 1815, M. de Morlet s'est élevé de grade en grade jusqu'à celui de colonel, et a été successivement, en cette qualité, directeur des fortifications à Besançon et à Strasbourg; il est commandeur de la Légion d'honneur. Depuis sa retraite (1857), M. de Morlet est l'un des membres les plus actifs de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, et il en a enrichi le *Bulletin* de plusieurs monographies qui ont été remarquées.

Marié le 15 juillet 1828 avec Catherine-Élisabeth-Rodolphine (✝ 1840), fille de Michel LAQUIANTE, ancien agent diplomatique, et d'Élisabeth Mennet, M. de Morlet en a eu une fille, MARIE-ÉLISABETH, née à Strasbourg le 16 avril 1829, mariée le 16 mai 1856 au vicomte Édouard DE FOUCAULD DE PONTBRIANT, et décédée le 13 mars 1864.

Après la mort de sa première femme il s'est remarié, en 1842, avec Amélie, fille du baron Joseph DE LATOUCHE et de Marie-Antoinette d'Anthès, dont il n'a pas d'enfants.

SOURCES : *Actes de l'état civil*, *contrats de mariage*, *états de service*, *brevets*, *lettres patentes*, etc., provenant des archives de la famille.



Stettmeistre de Strasbourg de 1684 à 1686, | Grand-veneur de l'évêque de Strasbourg,
d'après des portraits communiqués par la famille.

MÜLLENHEIM.

ARMES.

De gueules à une rose d'argent boutonnée d'or et une bordure du même; l'écu timbré d'un casque de tournoi, sommé d'une couronne de baron à sept pointes et orné de lambrequins d'or et de gueules.

Cimier : un tourteau de gueules chargé d'une rose pareille à celle de l'écu et surmonté d'un panache de plumes de paon[1].

---

1. Ce cimier est celui de la branche de *Rechberg*, seule existante aujourd'hui. Les autres branches en avaient de différents; on en connaît jusqu'à vingt-quatre se distinguant plus ou moins les uns des autres. Nous essayerons d'indiquer au fur et à mesure, d'après les documents manuscrits que nous avons pu consulter à la Bibliothèque de Strasbourg et ailleurs, les cimiers des principaux personnages qui figureront dans cette notice, tout en faisant

Le nom de la famille DE MÜLLENHEIM s'est écrit autrefois de diverses manières: *Mülnheim, Mülheim, Mülleim, Müllen, Müllene* et *Mülle.* On remarquera combien la forme *Müllene* se rapproche de celle de *Mülinen,* et si l'on considère que, selon toutes les probabilités, la famille de Müllenheim est originaire de Suisse comme celle de Mülinen, on peut être conduit à penser qu'elles ont une souche commune; le fait ne saurait être aujourd'hui établi par titres, mais dès le quinzième siècle l'opinion d'une origine commune était admise dans les deux maisons [1]. Quoi qu'il en soit, la famille de Müllenheim s'établit à Strasbourg à une époque très-reculée, car on la trouve dans la haute magistrature dès la seconde moitié du treizième siècle, et depuis lors elle ne cessa de participer au gouvernement de la ville; il suffira de dire qu'elle lui donna quarante stettmeistres, et qu'elle était à la tête de la puissante faction qui, pendant près d'un siècle, disputa la suprématie politique aux Zorn. Elle formait, vers l'année 1400, au moins quinze branches ou rameaux distincts, connus sous les surnoms de *Rechberg, Landsperg, Rosenberg, Girbaden, Geudertheim, Wœrd, Ramstein, Hildenbrand, Ungern, Lutold, Sürer, Bischoff, mit dem Sieb,* etc. La branche de *Rechberg* subsiste seule depuis près de deux cents ans.

§ 1. FAITS HISTORIQUES LES PLUS REMARQUABLES SE RATTACHANT A LA FAMILLE DE MÜLLENHEIM.

D'après HERTZOG, CHRISTOPHE DE MÜLNHEIM assista au tournoi de Nuremberg (1197) et PHILIPPE à celui de Worms (1209). En 1232, HENRI DE MÜLLENHEIM fit périr le moine Drason, grand-inquisiteur de la secte des Vaudois, qui exerçait une véritable terreur dans la ville de Strasbourg. (GRANDIDIER.) Au milieu du treizième siècle, l'un des Müllenheim avait un commandement dans les troupes de Strasbourg; car à la suite de la bataille de Hausbergen (1262), il fut l'un des quatre personnages devant la maison desquels la ville, en récompense de leurs services, fit placer un buste que l'on appelait Roi de pierre (*steinernen Kœnig*) [2].

---

observer d'avance que, pour plusieurs branches, les auteurs ne sont pas d'accord. Le cimier choisi par les MÜLLENHEIM-RECHBERG leur fit souvent donner le surnom de : *Mit dem Pfauenschweif* (à la queue de paon).

1. Il est à remarquer, en outre, que la branche aînée de la maison de Mülinen, celle des comtes de Rappers-willer, aujourd'hui éteinte, portait *d'argent à la rose de gueules.* Quant à la branche de Mülinen proprement dite, ses armes sont différentes : elle porte *d'or à une roue de moulin à huit palettes de sable,* en vertu d'une concession du roi Frédéric le Bel, qui, en 1308, permit à la famille de changer, d'après les couleurs de l'Empire, son écu, primitivement *d'argent à la roue de gueules.* (*Histor. Handbuch der græflichen Hæuser,* Gotha. 1855, p. 626.)

2. Cfr. HERMANN, *Notices sur la ville de Strasbourg,* t. Ier, p. 14. D'après GRANDIDIER (*Œuvres historiques inédites,* t. IV, p. 24), ce buste représentait l'évêque Walther de Géroldseck lui-même.

Peu après, les Müllenheim devinrent *Hausgenossen* (1266 à 1376), et Walter entra au sénat de Strasbourg (1292), le premier de la longue série publiée par Hertzog. Lorsque les empereurs Rodolphe de Habsbourg et Albert d'Autriche se rendirent à Strasbourg, le premier en 1284, le second en 1300, ils logèrent tous deux dans la maison de Bourcard de Müllenheim et lui accordèrent, en échange de son hospitalité, divers fiefs et immunités. Au quatorzième siècle, les Müllenheim, et surtout Henri, probablement le stettmeistre de 1324, attachèrent leur nom à la fondation de plusieurs églises et chapelles : de 1300 à 1306, Saint-Guillaume; en 1318, la chapelle Saint-Jean dans l'église de Saint-Pierre-le-Jeune; en 1328, l'oratoire de la Toussaint. Ce dernier oratoire fut construit en suite d'un vœu fait par Henri de Müllenheim pendant la huitième croisade, pour le cas où il reviendrait sain et sauf dans sa ville natale. Le fondateur attacha d'abord à cette église une prébende pour sept prêtres; plus tard, des donations successives permirent d'élever ce nombre jusqu'à douze; la famille se réserva constamment le droit de patronage et de nomination aux prébendes et en jouit jusqu'à la Révolution française. Seulement, à l'époque de la Réforme, la fondation changea de destination : les prébendes furent partagées entre les catholiques et les protestants, et affectées à l'entretien de six étudiants de chaque culte. L'église elle-même devint protestante; mais, en 1685, une ordonnance de Louis XIV la rendit aux catholiques, et quinze ans après, le patron, Louis-Henri de Müllenheim ayant abandonné le protestantisme, restitua également aux catholiques les douze prébendes. Pendant la Révolution, les maisons et les terres furent vendues comme biens nationaux et l'église fut démolie.

En 1332, au mois de juin, éclata, entre les Zorn et les Müllenheim, une lutte à main armée, dont la bourgeoisie profita pour secouer le joug de la noblesse et prendre part au gouvernement de la cité. C'est de cette époque que datent la première constitution démocratique de Strasbourg, et l'élection du premier ammeistre, du moins en tant que l'un des chefs de l'État. Dix Müllenheim apposèrent leur cachet au bas de la nouvelle charte.

Aux troubles intérieurs qui marquèrent le commencement du siècle, succéda une longue ère de paix, pendant laquelle les fonctions de stettmeistre furent sans cesse remplies par l'un ou l'autre des membres de cette puissante famille. Lorsqu'en 1479 le Magistrat mit en vigueur son règlement de 1372, qui obligeait les nobles à se faire recevoir bourgeois et à promettre obéissance au Magistrat, un très-grand nombre de nobles, et, parmi eux, huit Müllenheim, se retirèrent à Haguenau, s'y confédérèrent et déclarèrent la guerre à la ville, soutenus par

l'évêque Guillaume de Diest. Les hostilités commencèrent au printemps de 1480, mais en 1482 une convention mit fin à la lutte.

En 1395, Henri de Müllenheim fut envoyé par la ville de Strasbourg à Prague auprès de l'empereur Wenceslas; à son retour, le sire de Schwanberg le retint prisonnier. En 1457, Bourcard de Müllenheim fut chargé de se rendre à Rome pour régler un litige survenu entre le clergé séculier et les religieux de Strasbourg. (Laguille.) En 1531 et en 1546, les Müllenheim figurent parmi les cinq seules familles nobles qui firent partie des états-unis (*Vereinstœnde*), convoqués pour délibérer sur les questions graves intéressant la sûreté du pays. Les quatre autres étaient celles de Zorn, de Landsperg, de Rathsamhausen et de Wildsperg[1]. En 1561, Henri de Müllenheim, député à l'assemblée de Naumbourg, apposa le sceau de la ville au bas de la Confession d'Augsbourg.

Au siècle suivant, en juin 1636, Frédéric de Müllenheim se distingua par la vigoureuse résistance qu'il opposa, comme gouverneur impérial de Saverne, aux assauts des armées combinées de Suède et de France, sous les ordres de Bernard de Saxe-Weimar et du cardinal de Lavalette.

Les autres faits mémorables concernant la famille trouveront leur place dans les paragraphes suivants.

§ 2. FONCTIONS REMPLIES PAR DES MEMBRES DE LA FAMILLE DE MÜLLENHEIM.

A. STETTMEISTRES DE STRASBOURG.

1. Jean (sénateur en 1295), en 1301, 1313 et 1314.
2. Henri, 1324.
3. Bourcard (sénateur en 1314), 1325.
4. Eberlin, 1329.
5. Eberlin (sénateur en 1346), 1350[2].
6. Eberlin, *le Jeune*, fils du précédent, 1362, 1368, 1382.
7. Raimbaut *Hildebrand* (sénateur en 1355), 1351[3].
8. Jean (*Henslin*), 1355, 1359, de la même branche que le précédent.
9. Walter, dit *zu S. Thoman* (sénateur en 1361), 1363, de la branche de *Rechberg*.
10. Jean, *le Jeune*, fils de *Henslin* (?), 1365, 1371.
11. Henri, 1372-1381, 1389, 1397, 1404, 1407-1408[4].

---

1. Hermann, *op. cit.*, t. II, p. 435.
2. Cimier : un coussin de gueules chargé d'une rose d'argent.
3. Cimier : une rose d'argent boutonnée d'or (Hertzog, liv. VI, p. 258, fig. 9 et 16).
4. Cimier : un Maure sans bras, tortillé d'argent, vêtu de gueules, ayant de grandes oreilles du même, bordées d'argent, et la poitrine chargée d'une rose d'argent (le 1er écu figuré dans Hertzog, liv. VI, p. 258).

12. Jean, de *Reichenberg*, 1383[1].
13. Bourcard, de *Rechberg*, 1385, 1391, 1403.
14. Lutold (*al.* Liebold), 1393, 1400[2].
15. Henri, de *Landsberg*, 1394, 1411, 1419[3]; Brunon de Ribeaupierre lui engage en 1396 la ville de Guémar (Hertzog).
16. Guillaume, 1399, 1410, 1417[4].
17. Jean, *le Jeune*, dit *von Ungern*, 1414[5].
18. Ludolf-Jean, chevalier, 1415[6].
19. Walter, 1421 (même cimier que Lutold).
20. Ottmann, 1422 (même cimier que Jean, le Jeune, 17e stettmeistre).
21. Évrard, 1423[7].
22. Henri, de *Rechberg* (?), 1426, 1428, 1430, 1434.
23. Bourcard, de *Rechberg* (?), 1432, 1440, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451.
24. Jean, de *Landsberg*, fils de Henri (le 15e stettmeistre), 1438, 1442.
25. Jean, *Hildebrand*, 1439, 1451.
26. Nicolas, fils d'Ottmann, 1441[8].
27. Henri (*Heintz*), dit *Hildebrand*, chevalier, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456-1457.
28. Thiébaud, dit *Hildebrand* (?), chevalier, 1453, 1466, 1468-1469, 1471-1472, 1475-1476, 1482.
29. Henri, chevalier, 1454, 1457 (même cimier qu'Ottmann, 20e stettmeistre).
30. Louis, 1455, 1458-1468 (même cimier qu'Eberlin, 5e stettmeistre).
31. Philippe, *Hildebrand* (?), 1459-1460, 1464-1465, 1470-1480.
32. Louis, 1512-1513, 1520-1521 (même cimier que Henri, 29e stettmeistre).
33. *Hildebrand* de Müllenheim, 1537-1556.
34. Henri, dit *Hildebrand*, 1554-1555, 1558-1577.
35. Philippe-Henri, dit *Hildebrand*, 1649-1652.
36. Ernest-Frédéric, dit *Hildebrand*[9], 1657, † août 1657.
37. Blaise, de *Rechberg*, 1663-1666, † 1667.
38. Jean-René, de *Rechberg*, cousin de Blaise, 1684.
39. Louis-Henri, de *Rechberg*, fils du précédent, 1718-1722.
40. Jean-Jacques, de *Rechberg*, fils du précédent, 1731-1759.

---

1. Cimier : un homme de carnation, vêtu de gueules, la poitrine chargée d'une rose d'argent (Hertzog, n° 13).
2. Cimier : un Maure sans bras, vêtu d'or, la poitrine chargée d'une rose de gueules (Hertzog, n° 3).
3. Cimier : une femme sans bras, couronnée d'or (Hertzog, n° 2, selon les uns, n° 14, selon les autres).
4. Cimier : une rose d'argent, des feuilles de laquelle sort un panache de plumes de paon (Hertzog, n° 21).
5. Cimier : un Maure sans bras, couronné d'or et oreillé d'argent (Hertzog, n° 5).
6. Cimier : une rose d'argent dont chaque feuille est accolée d'une petite rose de gueules (Hertzog, n° 19).
7. Cimier : une femme de carnation sans bras, chevelée d'or, vêtue de gueules à deux demi-roses d'argent, mouvantes, l'une du flanc dextre, l'autre du flanc sénestre (Hertzog, n° 8).
8. Il a un autre cimier que son père; un homme de carnation vêtu de gueules, la tête couverte d'un chaperon d'argent, les bras remplacés par deux ailes de gueules (Hertzog, n° 7).
9. Cette branche, ou du moins l'un de ses rameaux, porta aussi le surnom de ***Rosenberg;*** tous les Müllenheim, dits de ***Rosenberg***, avaient le même cimier que les ***Hildebrand*** du quatorzième siècle.

B. DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

SIGELIN, chanoine de Saint-Thomas, 1318.
CONRAD, prévôt du chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux, 1334.
WALTER, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, 1340.
CONRAD, trésorier et chanoine de la même église, † 1364.
THIÉBAUD, chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux, 1426.
GERTRUDE, abbesse des Clarisses de Mulhouse, 1465.
BOURCARD, abbé de l'abbaye noble de Sainte-Walpurge, près de Haguenau, 1467.
BARBE et CLAIRE, abbesses d'Eschau, au quinzième siècle.
HARLAPP, abbesse de Niedermünster, au quinzième siècle.
CONRAD, 38e et dernier abbé noble de l'abbaye de Gengenbach, 1500.
VÉRONIQUE, sa sœur, abbesse de Günthersthal.
AGNÈS, supérieure des dames prêcheresses de Strasbourg, 1521.
MARIE-LOUISE, chanoinesse d'Andlau, 172..
ANNE-MARIE-THÉRÈSE, chanoinesse d'Ottmarsheim, 172..
MARIE-SOPHIE-RICHARDE-MADELEINE, née en 1736, chanoinesse d'Andlau.
FRANÇOISE-ATTALE, née en 1736, supérieure des religieuses de Saint-Étienne, † 1804.

C. FONCTIONS ET DIGNITÉS DIVERSES.

Un très-grand nombre de chevaliers.
Triumvirs de la Tour-aux-Pfennings (Trésor public), depuis sa construction, en 1322, jusqu'à la révolution de 1332.
BOURCARD, bailli de Haguenau de 1412 à 1420.
RODOLPHE, député de Strasbourg au concile de Constance, 1414.
PHILIPPE, commande les 600 hommes envoyés par la ville de Strasbourg au secours de la ville de Neuss, assiégée par Charles le Téméraire, 1474.
JEAN, gentilhomme de la cour de l'électeur palatin, 1495.
WOLF, conseiller à la Chambre impériale en 1520.
Un grand nombre d'officiers au service de l'Empire, et, plus tard, au service de France.

§ 3. POSSESSIONS DE LA FAMILLE DE MÜLLENHEIM EN ALSACE EN 1789.

Il n'est guère possible de mentionner ici toutes les possessions de la famille de Müllenheim, depuis l'année 1284, date de la première collation qui lui fut faite d'un fief impérial, jusqu'à la Révolution française. Les actes d'achat, d'investiture, d'engagement qu'il faudrait mentionner concernent en grande partie des branches éteintes depuis des siècles et des terres qui n'appartenaient plus à la famille assez longtemps avant 1789.

Les possessions des Müllenheim au dix-huitième siècle consistaient dans le château de Rosenbourg près Westhoffen, qu'ils avaient acquis des Berckheim en

1440; le château de Hüttenheim, fief de l'évêché de Strasbourg, un hôtel à Strasbourg[1], des maisons nobles à Mutzig, Schlestadt, Dambach et Ribeauvillé, la propriété de la Toussaint, sept fiefs épiscopaux et trois fiefs impériaux.

§ 4. ALLIANCES DE LA FAMILLE DE MÜLLENHEIM.

Les Müllenheim, depuis le quatorzième jusqu'au dix-neuvième siècle, se sont alliés à presque toutes les familles nobles de l'Alsace. Nous citerons, entre autres, les familles D'ANDLAU, BAUMANN, DE BERCKHEIM, DE BUCHENAU, DE BŒCKLIN, DE BOCK, DE FEGERSHEIM, DE FERRETTE, DE FLECKENSTEIN, DE GLAUBITZ, HAFFNER DE WASSLENHEIM, JOHAM DE MUNDOLSHEIM, DE KAGENECK, DE KIPPENHEIM, DE KETTENHEIM, DE KLINGLIN, DE LANDSPERG, DE LÜTZELBOURG, MARX D'ECKWERSHEIM, MÜNCH DE MÜNCHENSTEIN, MÜEG DE BOOFTZHEIM, D'OBERKIRCH, DE RATHSAMHAUSEN, DE REINACH, RŒDER DE DIERSBURG, TRUCHSESS DE RHEINFELDEN, D'UTTENHEIM, DE WEITERSHEIM, DE WILDSPERG, WETZEL DE MARSILIE, WALDNER DE FREUNDSTEIN, DE WANGEN, WIDERGRÜN DE STAUFFENBERG, WURMSER DE VENDENHEIM, ZORN DE BULACH, ZORN DE PLOBSHEIM, etc.

§ 5. FILIATION DE LA BRANCHE DE RECHBERG, SEULE EXISTANTE AUJOURD'HUI.

I. HENRI DE MÜLLENHEIM, de *Rechberg,* stettmeistre, fondateur de l'oratoire de la Toussaint et de l'église de Saint-Guillaume, mourut en 1337, laissant de son mariage avec Catherine ZORN DE BULACH († 1332) un fils, qui suit.

II. BOURCARD, stettmeistre, † 1371 et enseveli à la Toussaint, épousa Berthe DE RECHBERG.

III. HENRI, IIe du nom, leur fils, stettmeistre, † 1412, eut, de Marguerite MÜNCH DE MÜNCHENSTEIN, son épouse, un fils, qui suit.

IV. BOURCARD, IIe du nom, stettmeistre, † 1432, épousa Élisabeth DE WEITERSHEIM, dont un fils, qui suit.

V. JEAN-BOURCARD épousa Catherine, fille de *N.* ZORN DE WEYERSPURG et de *N.* Zorn de Bulach. Il fut le père de BLAISE, qui suit.

---

1. En 1460, les Müllenheim possédaient l'hôtel situé dans la rue Brûlée, n° 1, avec vue sur la place Broglie; ils le vendirent plus tard aux Gottesheim, et en acquirent un autre au *Rhineckel* (quai Saint-Thomas, n° 2).

VI. Blaise, Ier du nom, † 1524, épousa Marie, fille de Gaspard Zorn de Bulach et d'Agnès d'Andlau, et fut le père de Christophe.

VII. Christophe épousa Salomé, fille de Frédéric de Lützelbourg et d'Apolline de Landsperg, dont il eut un fils, nommé Blaise.



Gebhard de Mullenheim, grand-veneur du duché de Lithuanie, d'après un portrait communiqué par la famille.

VIII. Blaise, IIe du nom, † 1559, eut, de son mariage avec Esther, fille de Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg et de Susanne Ottofriderich, quatre fils :

1° Christophe († 1637), marié avec Jacobée Bœcklin de Bœcklinsau, qui lui donna un fils mort jeune, et deux filles, dont l'une, Marie-Salomé, épousa en secondes noces (1643) le futur stettmeistre Henri-Balthasar de Kippenheim.

2° Jean-Jacques († 1633), qui, de son mariage avec Marie de Bern, eut dix enfants, entre autres :

a) Jean-Philippe, marié, en 1641, avec Marie-Marguerite d'Oberkirch, et père de Philippe-Ernest, tué en duel (1676).

b) Blaise, né en 1597, † 1667, stettmeistre, marié avec Rosine de Müllenheim-*Rosenberg*, dont il eut deux filles et deux fils morts sans postérité. La seconde fille, Marie-Esther, épousa, en 1669, le futur stettmeistre Jean-George de Zedlitz.



Louis-Henri, baron de Mullenheim, stettmeistre de Strasbourg, d'après un portrait communiqué par la famille.

3° George-Melchior, qui suit.

4° Gebhard, né en 1599, † 1673, qui se rendit en Pologne en 1630, devint grand-veneur du duché de Lithuanie, grand-fauconnier et chambellan de Wladislas-Sigismond, roi de Pologne, et obtint l'indigénat polonais pour lui et ses descendants. De ses deux fils, l'un, Wladislas, lui succéda dans sa charge; l'autre, George-Henri, se fixa dans le pays de sa mère, en Prusse, près de Grundentz, et devint la souche de la branche établie dans ce pays. Au commencement du siècle, cette branche comptait en Prusse un major-général et le commandant d'un bataillon de mousquetaires.

IX. GEORGE-MELCHIOR, mort le 19 (*al.* 15) mai 1639, avait épousé Marie-Madeleine, fille de George BAUMANN et d'Ursule Wurmser de Vendenheim, dont un fils, qui suit.

X. JEAN-RENÉ, stettmeistre (✝ 26 juillet 1686), eut, de son mariage avec Marie-Jacobée, fille de Melchior ZORN DE PLOBSHEIM (bailli de Châtenois) et de Marie Ritter d'Urendorf (1659), quatre enfants, entre autres, un fils, qui suit.

XI. LOUIS-HENRI, capitaine au régiment de *Bernhold,* stettmeistre de Strasbourg (✝ 11 mai 1723), se convertit au catholicisme et épousa Marie-Anne-Frédérique, fille de Jacques-Frédéric BOCK DE BLÆSHEIM, de *Gerstheim,* et de Marie-Ursule Zorn de Bulach. De ce mariage naquirent :

1° JEAN-JACQUES, stettmeistre depuis 1731 jusqu'à sa mort (8 juin 1760), marié, en 1730, avec Françoise-Sidonie DE KLINGLIN, fille du préteur royal, dont il eut une fille, FRANÇOISE-ATTALE, supérieure des religieuses de Saint-Étienne, et deux fils, qui moururent sans postérité; l'un d'eux était officier dans le régiment d'*Alsace.*
2° FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.
3° MARIE-LOUISE, chanoinesse d'Andlau.
4° ANNE-MARIE-THÉRÈSE, chanoinesse d'Ottmarsheim.

XII. FRANÇOIS-LOUIS, né le 27 mai 1703, lieutenant au régiment de *La Marck,* épousa Françoise-Élisabeth-Susanne-Madeleine, fille de Joseph-Antoine TRUCHSESS DE RHEINFELDEN, directeur de la noblesse de la Basse-Alsace, et de Catherine-Madeleine de Lichenstein, qui lui donna quatre enfants :

1° MARIE-SOPHIE-RICHARDE-MADELEINE, née en 1736, chanoinesse d'Andlau.
2° FRANÇOIS-CHARLES-GUILLAUME, né en 1741, dernier patron de la Toussaint, mort en 1807, sans postérité.
3° ANTOINE-LOUIS-FERDINAND, qui suit.
4° FRANÇOIS-JACQUES-FERDINAND, né en 1746, chevalier de Malte et de Saint-Louis, mestre de camp du régiment de *Conflans,* hussards (1788), ami du prince Max de Deux-Ponts, plus tard roi de Bavière, qui l'attacha à sa cour avec le titre de chambellan et le décora du cordon et de la plaque de l'ordre de Saint-George. A la Révolution, M. de Müllenheim passa à Saint-Domingue, et ne revint en France qu'en 1814. Il mourut à Bordeaux, au mois d'avril de la même année, sans postérité.

XIII. ANTOINE-LOUIS-FERDINAND, né le 13 décembre 1742, capitaine au régiment d'*Alsace* (1778), chevalier de Saint-Louis, plus tard grand-veneur du cardinal-prince de Rohan, évêque de Strasbourg, épousa, le 27 octobre 1783, Sophie-Antoinette, fille du lieutenant général Christian-Sigismond, baron DE GLAUBITZ, et d'Octavie de Landsperg. En 1787, il fut député de la noblesse à

l'Assemblée provinciale, émigra au commencement de la Révolution, entra dans l'armée de Condé comme colonel en second de *Rohan-étranger*, puis s'établit à Ettenheim, devint chambellan et maître des eaux et forêts du grand-duc de Bade, et mourut le 19 juin 1823, laissant un fils, qui suit.

XIV. *Louis*-Marie-Édouard, né le 5 novembre 1784 au château de Saverne, filleul du cardinal de Rohan, chevalier de Malte, servit d'abord dans les gardes du corps du grand-duc de Bade. En 1809, il passa dans l'armée française, fit les campagnes de Portugal, d'Espagne, de la Poméranie suédoise et de la Grande-Armée, fut nommé chef d'escadrons, aide de camp du général baron Schramm et officier de la Légion d'honneur, et mérita, en 1814, d'être mis à l'ordre du jour de l'armée pour la bravoure qu'il déploya sous les murs de Strasbourg. M. de Müllenheim quitta le service en 1815, commanda plus tard la place de Schlestadt et, en 1841, se retira à Stotzheim, où il mourut le 3 juin 1867, laissant, de son mariage avec Marie-Françoise Nebel, deux fils :

1° Jean-Marie-François-*Joseph*, qui suit.
2° Louis-Marie-François-Charles-Guillaume, né le 7 avril 1835, lieutenant au 1er régiment de hussards, officier d'ordonnance du général comte de Champéron.

XV. Jean-Marie-François-*Joseph*, baron de Müllenheim[1], de *Rechberg*, chef actuel de la famille (1869), né le 1er mai 1831, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, est marié, depuis le 16 février 1862, avec la fille de M. le baron Viard, député de la Meurthe. Il en a deux enfants :

1° *Christian*-Marie-Joseph-Louis, né à Pithiviers, le 21 septembre 1864.
2° *Louise*-Josèphe-Marie-Thérèse, née à Colmar, le 25 mai 1868.

Sources : *Documents mss.* provenant tant des archives de la famille que de celles du Bas-Rhin et de la Bibliothèque de Strasbourg; Hertzog, liv. VI, p. 260; Schœpflin, trad. Ravenez, t. V, p. 796 et suiv.; etc.

1. La famille de Müllenheim est une de celles qui ont été reconnues, en 1773, fondées à porter en France le titre de baron.

MUNCK.

ARMES.

D'argent à trois roses de gueules, posées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque ouvert d'acier, bordé et grillé d'or, et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

CIMIER : un plumail de trois plumes blanches, d'où sort un drapeau de gueules à la croix d'argent (*Danebrog*), accompagné à dextre et à sénestre de cinq lances d'argent portant des drapeaux plus petits aux mêmes couleurs.

La famille DE MUNCK, qui appartient à l'Alsace depuis près de trois siècles, est originaire du Danemark, où elle a tenu un rang considérable, et s'est alliée dans le cours des siècles à plusieurs des maisons scandinaves les plus illustres, notamment aux BRAHÉ, dont la famille a donné deux rois à la Suède, aux SPARRE, aux ROSENKRANZ, etc. Le premier de ses membres dont l'histoire fasse mention se nommait GEORGE, et vivait sous le règne d'Éric III, à la fin du onzième siècle. (Cfr. HUITFELD, *Chronique danoise.*) Parmi ceux qui se sont distingués plus tard, on signale : MOGENT MUNCK, chevalier, qui assista en 1397, comme conseiller du royaume, au couronnement du roi Éric le Poméranien, et signa l'*Union de Calmar;* IVER MUNCK, qui fut, en 1499, évêque de Ripen et jouit de la confiance particulière de quatre rois successifs du Danemark; enfin, PIERRE MUNCK D'ESTVAGAARD, né en 1534, † 1623, amiral du roi et de l'État en 1567, l'un des quatre régents du royaume pendant la minorité de Christian IV (1588-1595), et ensuite maréchal du royaume.

La filiation de la branche alsacienne de la famille de Munck est établie, par documents authentiques et dûment vérifiés[1], à partir du quinzième siècle. Il résulte de ces documents qu'à cette époque OLAF LANGE épousa Anne MUNCK, vraisemblablement la dernière de la maison, ou du moins de l'une des lignes de cette maison, et substitua le nom de sa femme au sien propre, tout en conservant ses armes primitives. Olaf Lange et Anne Munck sont les auteurs de la branche dont nous avons à nous occuper ici.

I. OLAF LANGE, † 1465, épousa Anne MUNCK; il est le père de PIERRE MUNCK, qui suit.

II. PIERRE MUNCK, † 1490, avait pour femme Metta EMIGS.

III. JEAN MUNCK, leur fils, † 1535, eut, de son mariage avec Catherine SPEND, un fils, GEORGE, qui suit.

IV. GEORGE, † 1560, se maria avec Dorothée GALT, et est le père de FRÉDÉRIC.

V. FRÉDÉRIC, † 1583, épousa, en 1558, Sophie FRÜSS, fille d'Albert DE HARISKIER et d'Ingeburge Guldenstern. Il en eut quatorze enfants, notamment GEORGE, qui suit.

VI. GEORGE MUNCK D'HÉRISWAAD, l'aîné des fils de Frédéric, vint s'établir en Alsace, en 1584, et se maria, le 9 novembre 1585, à Ensisheim, avec Agnès REISSER DE RULISHEIM : l'acte de mariage le qualifie *Nobilis Danus*. Nommé gouverneur de la régence autrichienne d'Ensisheim, il y mourut en 1610.

Dans le milieu du dix-septième siècle, sans que nous puissions préciser si c'est par des fils ou par des petits-fils de George Munck d'Hériswaad, la famille se divisa en trois branches, dites de *Porentruy*, de *Cernay*, et de *Guebwiller* (ou de *Colmar*).

A la première appartenaient MARIE-HÉLÈNE-FRANÇOISE, seconde femme de Chrétien-Frédéric-Dagobert, comte WALDNER DE FEUNDSTEIN, lieutenant général des armées du roi, et MARIE-LUCRÈCE, qui épousa Frédéric-Materne DE FERRETTE. La seconde produisit FRANÇOIS-JOSEPH-MATERNE, colonel du régiment de

1. *Extrait*, en bonne forme, délivré à la famille en 1782, d'un manuscrit existant dans la Bibliothèque particulière des rois de Danemark, ledit extrait traduit de l'allemand en français par le secrétaire-interprète du Conseil souverain d'Alsace; *Arbre généalogique* vidimé.

Linden, hussards, et père de MARIE-ANTOINETTE-LADISLAS, épouse de M. DE ROQUE, major du régiment de *Condé*. Ces deux branches sont éteintes, la troisième a la filiation suivante[1] :

VII. JEAN, fils de George Munck d'Hériswaad, né le 30 juillet 1588, directeur de la Chambre des comptes de la régence d'Ensisheim, se maria avec *Noble dame* Marguerite GROSCHAN.

VIII. JEAN-JACQUES, issu de ce mariage le 8 août 1613, épousa *Noble dame* Barbe HÜRT, qui lui donna un fils, qui suit.

IX. JEAN-SIMON, né le 2 janvier 1634, prit pour femme Jeanne MAGERET; il est le père de JEAN-JACQUES, II[e] du nom.

X. JEAN-JACQUES, II[e] du nom, né le 13 novembre 1662, greffier de la ville de Guebwiller[2], marié à Marie-Élisabeth BRUNCK, en eut un fils, qui suit.

XI. FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, né le 12 avril 1695, conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1719, épousa *Noble dame* Marie-Agnès CURIÉ, dont il eut un fils, qui suit.

XII. JOSEPH-ANTOINE, baron de MUNCK[3], né le 18 octobre 1733, successeur de son père dans la charge de conseiller au Conseil souverain le 26 juin 1755, se maria avec *Noble dame* Marie-Anne-Françoise-Thérèse D'EGG, qui lui donna trois fils :

1° ANTOINE, † vers 1825, officier supérieur au service de France. Il n'a laissé qu'une fille, mariée en Angleterre.
2° IGNACE, † 1837, directeur général des forêts de la Couronne, au service d'Autriche, et père de deux filles qui sont restées fixées à Vienne.
3° MARIE-XAVIER-LOUIS, qui suit.

---

1. Cette filiation est établie par des extraits de naissance et par un arbre généalogique dressé, en 1785, et certifié véritable par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, qui atteste en même temps que la famille de Munck, d'après les titres à lui présentés, est d'une ancienne noblesse originaire de Danemark.

2. L'*Armorial d'Alsace*, p. 276, n° 282, lui attribue les armes suivantes : *d'or à un lion contourné de sinople, tenant de sa patte dextre un coutelas de sable.*

3. Le droit de la famille de Munck au titre de baron a été proclamé par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, en suite de la lettre royale du 6 août 1773, par un arrêt dont nous ne connaissons pas la date, mais qui est antérieur à une autre décision du même corps, en date du 4 septembre 1784, encore existante, et dans laquelle il est mentionné que « les titres de M. *le baron* Joseph-Antoine de Munck ont déjà été vérifiés par le Directoire ». Ce droit a, du reste, toujours été reconnu dans tous les actes officiels concernant la famille, avant et depuis la Révolution.

XIII. Marie-Xavier-Louis, baron de Munck, ancien officier supérieur de l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, créateur (1826) et premier directeur du mont-de-piété de Strasbourg, † 1er août 1846, se maria deux fois : 1° avec Marie-Ursule Reibel, de Nordhausen, dont il eut deux fils et deux filles :

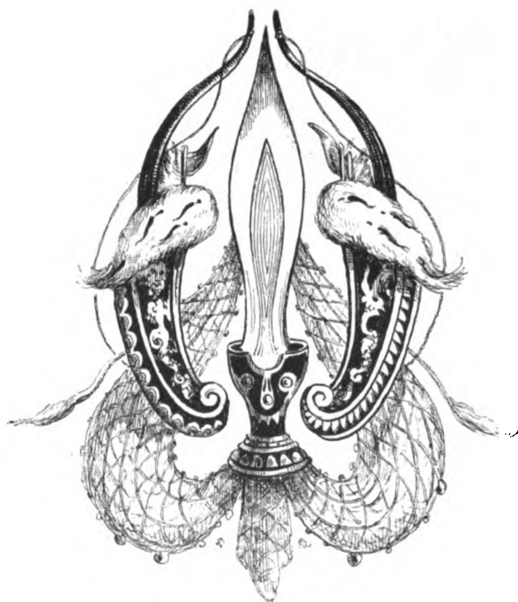
1° Louis, né en 1813, lieutenant d'infanterie, mort en Afrique en 1837.
2° Antoine, né en 1815, qui suit.
3° Marie-Joséphine-Julie, née en 1816, mariée, en 1835, à M. Alexandre de Kentzinger, ancien sous-préfet de Schlestadt, chevalier de la Légion d'honneur.
4° Hélène, née en 1818.

2° En 1823, avec Marie-Cécile-Philippine, fille de M. Antoine de Kentzinger, maire de Strasbourg, dont il n'eut pas d'enfants.

XIV. Antoine, baron de Munck, né en avril 1815, directeur des contributions directes à Carcassonne (Aude), est aujourd'hui le chef de la famille. Il a deux enfants de son mariage avec Cécile Chaussier :

1° Victorine, née le 27 novembre 1852.
2° Marie-Louis-Materne-George, né le 6 avril 1860.

Sources : *Documents mss.* provenant des archives de la famille.





Vue du château de Cappel-Rodeck (grand-duché de Bade).

NEUENSTEIN.

(NEWENSTEIN.)

ARMES.

De sable à une roue à cinq rais d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de sable et d'or.

Cimier : une jeune fille de carnation, vêtue de sable, couronnée d'or, chargée sur la poitrine d'une roue semblable à celle de l'écu, et ayant, à la place de bras, deux cornes de buffle, l'une de sable, l'autre d'or.

La famille de Neuenstein, appelée primitivement *Rohart* ou *Rohardt,* prend son second nom d'un château situé dans la vallée de la Rench, entre Oberkirch et Oppenau, et dont elle fut investie, en 1381, par les margraves de Bade. Il

existait, près de Thierstein, dans l'ancien évêché de Bâle, un autre château de Neuenstein, dont les propriétaires habitaient, au quatorzième siècle, Mulhouse et Soleure, et relevaient de la maison d'Autriche pour plusieurs biens situés dans le Sundgau et le Brisgau. Mais, malgré l'autorité de SCHŒPFLIN, nous ne croyons pas que cette famille ait aucun rapport avec celle qui fleurit dans l'Ortenau : HERTZOG signale déjà l'existence simultanée de deux familles de Neuenstein complétement étrangères l'une à l'autre et ayant des armes différentes.

I. On peut faire remonter la généalogie des Neuenstein de l'Ortenau à HENRI ROHART DE NEUENSTEIN, *schultheis* d'Oberkirch vers 1320, ✝ 1343, et qui, de son mariage avec Élisabeth DE SCHOPFFEN, eut trois fils: RODOLPHE, MATHIEU et HEINTZMANN. La postérité de Heintzmann s'éteignit en 1470, en la personne de son petit-fils ADAM. Celle de Mathieu, connue sous les noms de *Rohardt d'Ullenbourg* et de *Rohardt de Neuenstein,* disparut, en 1603, par la mort de RICHARD, bailli badois à Lahr.

II. RODOLPHE ou *Ruffelin,* auteur des SCHULTHEIS DE NEUENSTEIN, encore existants, mourut en 1390, laissant un fils nommé ALBERT.

III. ALBERT (✝ 1431) épousa *N.* VON AUW, et fut père d'OBRECHT.

IV. OBRECHT (✝ 1495) se maria avec *N.* SCHŒNER DE STRAUBENHARDT, dont il eut JEAN, qui suit.

V. A partir de JEAN, nous trouvons, pour deux ou trois générations, de graves dissidences entre les différents documents dont nous disposons. Selon le *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, à l'exactitude habituelle duquel nous aimons à rendre hommage, la famille se serait bifurquée par les fils mêmes de Jean : RODOLPHE et JEAN-ADAM. RODOLPHE, l'aîné, serait l'auteur de la ligne encore existante, tandis que la ligne des NEUENSTEIN-HUBACKER, issue du cadet, JEAN-ADAM, se serait éteinte, en 1838, en la personne du baron CHARLES, son septième chef, lieutenant général badois en retraite. D'après SCHŒPFLIN et la *Généalogie* manuscrite de REICHARD, la ligne actuelle descendrait, au contraire, de JEAN-ADAM, par son fils JEAN-CONRAD; la descendance de Rodolphe se serait éteinte dès la génération suivante, et les Neuenstein-Hubacker auraient pour auteur un autre fils de Jean-Adam, JEAN-JACQUES. Entre ces deux systèmes, c'est au second que nous avons cru devoir nous rattacher, la filiation de Rodolphe et ses alliances se trouvant indiquées dans REICHARD avec une précision qui semble écarter toute possibilité d'erreur. La question n'a plus aujourd'hui, du reste,

qu'un intérêt rétrospectif; car il n'existe plus qu'une seule ligne, et, sauf le nom de son auteur, sa filiation est identique dans les deux systèmes.

JEAN s'unit, d'après le *Tasçhenbuch* de Gotha, à Lucie DE GROSSWEYER; d'après REICHARD, à Pétronille, fille de Walther D'ENDINGEN et de Heilka de Stubenweg. Il mourut en 1551, laissant deux fils :

1° JEAN-ADAM, qui suit.
2° RODOLPHE, qui épousa Madeleine D'ENDINGEN, et dont le fils, EVRARD, contracta mariage avec Agathe BOCK D'ERLENBOURG. D'après le *Taschenbuch* de Gotha, la femme de Rodolphe aurait été Agnès RŒDER DE DIERSBURG; or, cette alliance n'est pas mentionnée non plus dans les documents extrêmement complets qui nous ont été communiqués sur la famille RŒDER; il n'y figure même, dans le courant du seizième siècle, aucune fille du nom d'Agnès.

VI. JEAN-ADAM (✝ 1590) eut, de sa femme Marie, fille de Gervais BENTELIN et d'Anne de Bach, deux fils :

1° JEAN-JACQUES, que nous considérons comme l'auteur de la ligne de *Hubacker*, qui épousa Claire DE REINACH, et dont les descendants s'allièrent aux familles ZORN DE BULACH, D'AMPRINGEN, DE SCHELLENBERG, DE KLŒCKLER, DE WANGEN, DEGELIN DE WANGEN, DE GEISPITZHEIM, etc.
2° JEAN-CONRAD, qui suit.

VII. JEAN-CONRAD (✝ 1606) épousa Marie KEMPF D'ANGRETH[1], dont il eut RODOLPHE, qui suit.

VIII. RODOLPHE fut investi, en 1641, du fief de Rodeck; de son mariage avec Marie-Ursule DE FLACHSLANDEN naquit un fils qui suit.

IX. WOLFGANG-LOUIS, chambellan de l'évêque de Strasbourg, bailli de Mutzig et de Schirmeck, plus tard bailli de Marckolsheim, mourut en 1673. Il avait épousé Sibylle-Walpurge D'ELTERN, dont il eut FRANÇOIS-ERNEST.

X. FRANÇOIS-ERNEST se maria, en 1682, à Rosheim, avec Marie-Sibylle DE HOCHHAUSEN, et mourut, en 1706, à Cappel-sous-Rodeck, laissant un fils, qui suit, et une fille, ANNE-FRANÇOISE, mariée à Henri-Thomas DE GAIL.

1. Du VII[e] au IX[e] degré, nous suivons, pour les alliances, le *Taschenbuch* de Gotha; du X[e] au XIII[e], un arbre généalogique déposé aux Archives du Bas-Rhin et certifié par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, le 1[er] septembre 1780.

XI. François-Frédéric, né en 1694, † 1765 à Molsheim, où il résidait, avait épousé, en 1718, à Wattwiller, Sophie-Catherine-Sibylle, fille de Léopold-Élie de Gohr et de Sophie-Esther de Reinach; il en eut deux fils qui donnèrent, chacun, naissance à une branche distincte, et trois filles: Marie-Barbe, mariée à M. Piquet, secrétaire conseiller du roi; Marie-Sophie-Charlotte, abbesse de Lautern, et Marie-Anne.

BRANCHE AINÉE.

XII. Philippe-Léopold-André, né en 1719 (*al.* 1718), † 1793, capitaine au régiment d'*Alsace,* chevalier de Saint-Louis, directeur de la noblesse de l'Ortenau, entra au Magistrat de Strasbourg en 1746 et fut élu stettmeistre en 1765; il conserva ces fonctions jusqu'à la chute de l'ancien gouvernement municipal de Strasbourg. De son mariage avec Marie-Odile-Joséphine-Xavière, fille de Joseph-Antoine-Eusèbe-Laurent, baron de Beroldingen, de *Gündelhardt,* et de Marie-Anne-Salomé-Xavière de Roll, naquirent plusieurs enfants, entre autres: Julie-Antoinette-Louise, qui épousa le colonel Henri-Martin de Péchery, et *Léopold*-Joseph-André-Charles, qui suit.

XIII. *Léopold,* né en 1768, † 1846, entra également dans le Magistrat, en 1789, mais émigra peu après dans le pays de Bade. Marié, en 1802, avec *Sophie*-Walpurge, comtesse de Linange-Neudenau, il en eut trois filles: Louise, qui épousa Ferdinand de Gottesheim; Charlotte et Joséphine; plus, un fils, qui suit.

XIV. *Henri*-Léopold-Clément-François, baron de Neuenstein-Rodeck, né le 13 novembre 1808, chef de la maison de Neuenstein, n'est pas marié. Il habite le manoir de ses ancêtres, dans la vallée de Cappel-Rodeck (Bade).

BRANCHE CADETTE.

XII. Antoine-Henri-Frédéric, né en 1724 (*al.* vers 1720), † 1797, capitaine au régiment d'*Alsace,* chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1764, Anne-Marie de Gaïl, dont il eut trois filles: Béatrix-Louise, Joséphine et Anne-Charlotte-Félicité, et un fils, qui suit.

XIII. Frédéric-Maximilien-Antoine, né en 1764, † 1832, à Anspach, capitaine et chambellan du prince d'Eichstædt (Eugène de Beauharnais), se maria avec Sophie, fille de Charles-Joseph Thaddée, baron Gemmingen de Massenbach († 1789), et de Marie-Juliane-Joséphine de Wirsching.

XIV. Le fils issu de ce mariage, Charles-*Auguste*-Léopold, baron de Neuenstein-Rodeck, né le 8 janvier 1802, est aujourd'hui le chef de la branche cadette et le *senior* de la famille. Il a le titre de chambellan de l'empereur d'Autriche.

Il a épousé, le 4 mai 1835, Marie-Élisabeth-*Clotilde,* fille d'Ignace-Sigismond, baron de Rotberg, de *Bamlach,* et de Marianne de Baden, qui lui a donné cinq fils :

1° Frédéric-Auguste-Gustave, né le 20 janvier 1836, à Offenbourg.
2° Maximilien-Charles-Ignace, né le 20 janvier 1837, dans la même ville, ancien lieutenant au service d'Autriche.
3° Rodolphe-Henri-Louis, né le 11 septembre 1840,
4° Léopold-François, né le 4 novembre 1844,
5° Charles-Antoine, né le 4 janvier 1846,
Ces trois derniers, à Achern, où réside aujourd'hui le baron Auguste.

Sources : *Arbre généal. et docum. mss.*, Archives du Bas-Rhin, lit. *E*, 1093, art. 434; Reichard, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, § 581, p. 798; Hertzog, lib. VI, p. 267; *Freiherrl. Taschenbuch,* Gotha, 1864 et 1868.


Vue du château d'Oberkirch au siècle dernier.

OBERKIRCH.

ARMES.

De sable à un lion d'argent couronné d'or et lampassé de gueules, l'écu timbré d'un casque couronné d'or et orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : un lion d'argent, semblable à celui de l'écu, issant du casque.

La famille d'Oberkirch, l'une des plus anciennes de la noblesse alsacienne, tire son nom d'un village, aujourd'hui détruit, qui existait auprès d'Obernai, et dont l'église était appelée *Ecclesia superior*, par rapport à celle du village voisin, Altenweiler, qu'on appelait *Ecclesia inferior*. Bernard *de Superiori*

Ecclesia, SIEGFRIED et REINER, chevaliers, tous trois frères, sont mentionnés dans une charte de 1135, comme témoins d'une cession faite à l'abbaye de Marmoutier. En 1258, un chevalier d'*Oberenkirchen* figure dans une charte de Moyen-Moutiers. En 1336, Ulric, landgrave d'Alsace, reconnaît que les Oberkirch tiennent de lui en sous-fief le droit de patronage de Criegesheim et la dîme de Bischovisheim. A Sempach, en 1386, JEAN D'OBERKIRCH commande une troupe d'infanterie sous les ordres de Léopold d'Autriche. Plus on avance, plus les titres se multiplient. HERTZOG constate, dans la première moitié du quinzième siècle, l'existence de cinq ou six membres de la famille. C'est aussi à cette époque que REICHARD fait remonter la filiation.

I. PHILIPPE D'OBERKIRCH épousa, en 1423, Barbe DE RAMSTEIN.

II. JACQUES, son fils, se maria avec Catherine, fille de Godefroi QUINTNER et d'Odile Amelung.

III. SIEGFRIED, maître de la Cour à Deux-Ponts, épousa Marguerite, fille de Louis DE VENNINGEN et d'Agnès Nothafft de Hohenbourg. A cette époque, deux de ses parentes, sœurs ou filles, se succédèrent comme abbesses de Sainte-Odile: Anastasie en 1529, Agnès en 1542.

IV. WOLFGANG, fils de Siegfried, prit pour femme Marguerite-Anne, fille de Jean-Adolphe D'ELTZ et de Catherine de Brandtscheid. Il est le père de JEAN-NICOLAS, qui suit, et sans doute d'ANNE D'OBERKIRCH, qui épousa Nicolas DE SCHMIDTBERG.

V. JEAN-NICOLAS, conseiller au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, † 1664, laissa, de son mariage avec Marie-Salomé, fille de Balthasar DE RUOST et de Marie de Brumbach, plusieurs enfants, entre autres :

1° MARIE-MARGUERITE, mariée à Jean-Philippe DE MÜLLENHEIM.
2° JEAN-WOLFGANG, qui suit.

VI. JEAN-WOLFGANG épousa: 1° *N.* GANS, 2° Jeanne GREMP DE FREUDENSTEIN, qui lui donna deux fils :

1° JEAN-CHRISTOPHE, auteur de la branche aînée.
2° LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, auteur de la branche cadette. Il abjura le protestantisme en 1741, à l'âge de 74 ans.

I. BRANCHE AINÉE.

VII. JEAN-CHRISTOPHE, conseiller noble au sénat, acheta, en 1714, des Rathsamhausen, la seigneurie de Quatzenheim. Il épousa Dorothée-Marie-Madeleine, fille de Philippe-Louis DE BUCH, bailli de Wœrth et maître de la Cour de Hanau-Lichtenberg, et de Barbe-Anne Wurmser de Vendenheim, dont il eut :

1° JEANNE-BARBE, née en 1700, mariée à Chrétien-René DE DETTLINGEN.
2° FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE, née en 1701, mariée à Jean-Évrard DE BERCKHEIM, de *Jebsheim.*
3° PHILIPPE-CHRISTOPHE, qui suit.

VIII. PHILIPPE-CHRISTOPHE, né en 1702, membre de la Chambre des XV en 1751, stettmeistre de 1762 jusqu'à sa mort (1er novembre 1769), se maria avec sa cousine Caroline-Françoise DE BUCH, fille de Philippe-Louis, IIe du nom, et de Jeanne-Louise Gremp de Freudenstein.

Deux fils naquirent de cette union :

1° CHARLES-SIEGFRIED, né en 1735, capitaine au régiment de *Deux-Ponts*, chevalier de l'ordre du Mérite militaire, stettmeistre en 1788, † 1797, laissant de sa femme, Henriette-Louise WALDNER DE FREUNDSTEIN, une fille, MARIE-PHILIPPINE-FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE, qui épousa, en 1798, M. DE BERNARD DE MONTBRISON. Mme d'Oberkirch a laissé des *Mémoires* fort intéressants, qui ont été publiés par les soins de son petit-fils, M. le comte de Montbrison.
2° AUGUSTE-SAMSON, qui suit.

IX. AUGUSTE-SAMSON, né en 1739, † 1811, capitaine au régiment de *Nassau*, hussards, chevalier du Mérite militaire, épousa, en 1785, Sophie-Caroline, fille de Chrétien-Samson DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*, et de Caroline-Élisabeth de Berstett, dont il eut une nombreuse postérité. Nous citerons parmi ses enfants :

1° SAMSON-*CHARLES*, né en 1787, officier au service de France, † 1856.
2° *CAROLINE*-SOPHIE, née en 1790, mariée, en 1813, à *Charles*-Louis-René, baron GAYLING D'ALTHEIM, plus tard grand-maréchal de la cour de Bade, † 1830.
3° HENRIETTE, née le 5 mars 1793, non mariée.
4° FRANÇOISE-*LOUISE*, née en 1794, † 1828, mariée à Ferdinand, baron DE LOTZBECK, chambellan bavarois et badois.
5° *FRANÇOIS*-HENRI-CHRÉTIEN, né en 1797, † 1862, capitaine au service de Saxe-Cobourg-Gotha.

6° *Chrétien*-Dagobert, né en 1798, † 18 décembre 1861 (*al.* 18 janvier 1862), capitaine dans la garde des arcières de l'empereur d'Autriche.

7° Frédéric-*Édouard*, qui suit.

8° *Auguste*-Ferdinand, né en 1804, † 1836, officier au service de Bade.



Henriette-Louise, baronne d'Oberkirch, née de Waldner, d'après un portrait communiqué par sa petite-fille, Mme de Hell.

X. Frédéric-*Édouard*, baron d'Oberkirch [1], né le 6 avril 1800, capitaine au service de France, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le

1. La famille d'Oberkirch est au nombre de celles qui ont été reconnues, en 1773, fondées à porter en France le titre de baron.

10 novembre 1867, à Ribeauvillé, dernier représentant mâle de la branche aînée et protestante de sa famille. Il n'était pas marié.

II. BRANCHE CADETTE OU DE MOLSHEIM.

VII. Léopold-Frédéric, second fils de Jean-Wolfgang, capitaine au régiment de *Bernhold,* embrassa le catholicisme en 1741, en même temps que son père et ses descendants ont suivi la même religion. Marié avec Marguerite-*Hélène,* fille de Frédéric-Alexandre Albertini d'Ichtratzheim et de Marie-Hélène-Agnès Zipper d'Angenstein, il en eut un fils, qui suit :

VIII. Chrétien-Frédéric, né en 1699, † 26 février 1749, fut marié trois fois, notamment avec une de ses cousines, Françoise-Henriette d'Ichtratzheim, qui mourut deux mois après. Il laissa de Marie-Madeleine, fille de Silvestre Laubeau de Rondan (?) et de Marie-Catherine Wetzel de Marsilie, trois enfants:

1° Chrétien-Antoine-Joseph, né en 1735, capitaine au régiment de *Bavière,* plus tard colonel à la suite; chevalier de Saint-Louis; membre des Chambres des XXI et, en 1772, des XV; stettmeistre en 1787 et 1788; député de la noblesse à l'Assemblée du district de Haguenau en 1787; émigré en 1793, et mort à Ratisbonne, en 1804.
2° François-Frédéric, qui suit.
3° Jeanne-Anne, née en 1742, mariée au baron Jean-Jacques de Westerhold, comte d'Empire en 1790, chambellan de l'électeur de Cologne, conseiller intime du prince de la Tour et Taxis, etc.

IX. François-Frédéric, né en 1737, capitaine au régiment *Royal-Allemand,* député de la noblesse à l'Assemblée du district de Landau (1787), mourut en 1795, à Molsheim, laissant de sa femme, Marie-Thérèse-Françoise-Wilhelmine de Xavier, deux fils, qui parvinrent tous deux, dans l'armée française, au grade de capitaine.

1° Jean-Henri-Frédéric-Antoine, né en 1778, † 1811, sur le champ de bataille.
2° Louis-Antoine, né en 1779, qui suit.

X. Louis-Antoine, après le licenciement de l'armée, se retira à Ratisbonne et y devint, en 1817, chevalier d'honneur du prince de la Tour et Taxis. Il est mort en 1852, laissant, de sa première femme, Emma van Zuylen-Nievelt, d'ancienne noblesse hollandaise, une fille, *Mathilde*-Marie-Octavie, née en 1825, qui a épousé, en 1846, le comte Antoine de Preysing-Lichtenegg, capi-

taine au service de Bavière, en retraite; et de sa seconde femme, Catherine Fuchs, un fils, qui suit.

XI. Louis-Adam, baron d'Oberkirch, de *Molsheim*, chef actuel de la branche de ce nom, est né le 24 décembre 1837 et sert comme lieutenant en 1er dans l'armée autrichienne.

Sources : Hertzog, *Edels. Chron.*, lib. VI, p. 268; Reichard, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 799; Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 191; *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, an. 1856 et suiv., etc.; *Mémoires* de Mme la baronne d'Oberkirch, *passim*.



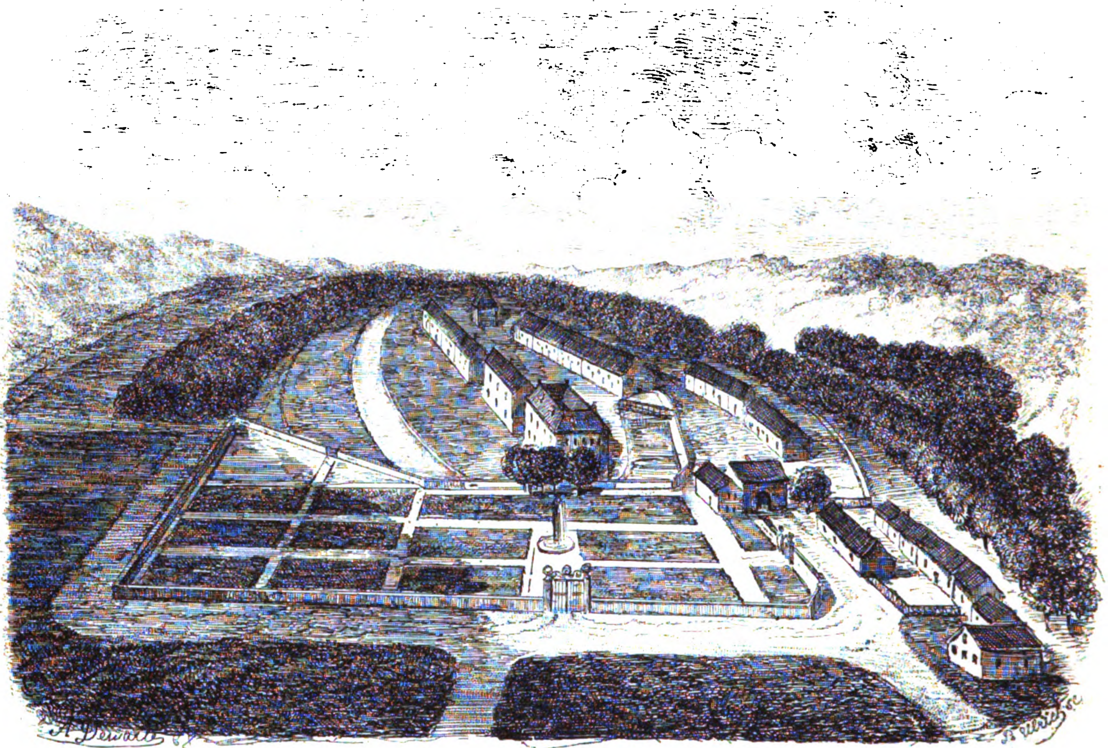
PASCALIS.

La famille DE PASCALIS, dont il ne nous a pas été possible de nous procurer les armes, possédait, en 1789, une seigneurie connue sous le nom de *Seigneurie de Windeck,* et qui consistait dans le quart de Nieder-Ottrott.

Cette seigneurie, acquise par Pierre-Marc FOUGÈRE DE MORMONT, capitaine au régiment de *Toulouse,* époux d'Éléonore-Dorothée de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer,* passa, après sa mort, à l'une de ses filles, qui avait épousé JOSEPH, comte DE PASCALIS (✝ 1786), ancien lieutenant-colonel au service impérial. La comtesse DE PASCALIS, née Fougère de Mormont (✝ 1768), ne donna le jour qu'à un seul fils, PIERRE-JOSEPH-GAÉTAN, qui lui succéda dans ses biens, et les possédait encore dans les dernières années qui précédèrent la Révolution. Le comte Gaétan de Pascalis habitait Strasbourg.

Deux autres demoiselles de Mormont étaient inscrites dans les matricules de la noblesse de la Basse-Alsace, sous les noms de MM[mes] DE PRASLIN et DE FABERT; mais nous ne savons pas pour quels biens elles y figuraient.

SOURCES : *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin, *E,* 1112; *Alm. d'Alsace,* p. 179.



Château de Staffelfelden, appartenant aujourd'hui à M. Henri Schlumberger, maire de Guebwiller, d'après une vieille peinture qui y est conservee.

PÉCHERY.

(PESCHERY; PARADIN OU BARATIN DE PÉCHERY.)

ARMES.

De gueules à un chevron d'or accompagné de trois casques d'argent, tarés de front, grillés d'or, et un chef aussi d'argent, chargé de trois flammes de gueules[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : un chevalier armé d'argent issant du casque.

---

1. *Armorial d'Alsace*, p. 247, n° 26; p. 275, n° 277. Au-dessus de la grande porte du château de Staffelfelden se trouve un écusson sculpté, qui diffère de celui que nous indiquons, mais a été trop mutilé sous la Révolution pour que nous ayons pu en déterminer exactement les emblèmes et les émaux; il est écartelé, aux 1er et 4e, de

Peschery
Blasonnement p. 400

Peyerimhoff.
Blasonnement p. 403

Pouvourville.
Blasonnement p. 407

Rathsamhausen.
Blasonnement t. III p. 3

Reich de Platz.
Blasonnement t. III, p 14

Reich de Reichenstein.
Blasonnement t. III, p. 16

Reinach
Blasonnement t. III, p. 19

Reisenbach.
Blasonnement t. III, p. 40

Reiset
Blasonnement t. III, p. 34

Lith. Vve Berger-Levrault & fils Strasb.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

La famille PARADIN ou BARATIN DE PÉCHERY est originaire de Normandie. Elle est arrivée en Alsace sous le règne de Louis XIV, qui l'a dotée du domaine et de la seigneurie de Staffelfelden. Ses représentants étaient alors *N.* (FRANÇOIS-JOSEPH ?) DE PÉCHERY, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, seigneur de Staffelfelden, lieutenant de roi de la Haute-Alsace, marié à Marie-Anne DE BETY (*Arm.*, p. 377, n° 29), et CHARLES DE PÉCHERY, écuyer, premier capitaine au régiment de *Rosen*, cavalerie.

La famille se divisa en deux branches. L'une, fixée au château de Staffelfelden, s'éteignit au commencement de ce siècle en la personne de *N.* DE PÉCHERY, ancien capitaine dans un régiment suisse au service d'Espagne, marié à une demoiselle DE VALIÈRE, de Soleure. Voici ceux de ses membres que nous trouvons mentionnés dans un arbre généalogique certifié, concernant les familles de Cointet et de Gail (1759):

I. JACQUES DE BARATIN DE PÉCHERY, de *Staffelfelden*, marié à Marianne DE REDING DE BIBEREGG.

II. CHARLES-HENRI, marié à Louise, fille de Daniel DE BARATIN, sieur de Madriy, et de Catherine de Laube.

III. MARIE-ANNE DE BARATIN DE PÉCHERY, mariée à Charles-Ferdinand DE COINTET DE FILAIN.

L'autre branche, établie à Ensisheim, produisit, au dix-huitième siècle, ÉTIENNE-CHARLES DE PÉCHERY, qui fut capitaine au régiment de *Rosen* et laissa, de son mariage avec Susanne DE DUVAL, cinq enfants :

1° HENRI-MARTIN, qui suit.

2° ALEXANDRE, qui servit dans l'armée de Condé, obtint, à la Restauration, le grade de colonel et la croix de Saint-Louis, et mourut, vers 1830, chez sa sœur, Mme DE FONTENAY, au château de Neurey, près Vesoul.

3° CHARLES, qui fut tué en 1809, pendant la guerre d'Espagne.

4° *N.*, qui émigra, entra dans l'armée autrichienne, fut attaché à l'état-major de l'archiduc Charles, et tué, sous les yeux de ce prince, en 1805, d'un coup de carabine.

5° LOUISE, qui épousa M. DE FONTENAY.

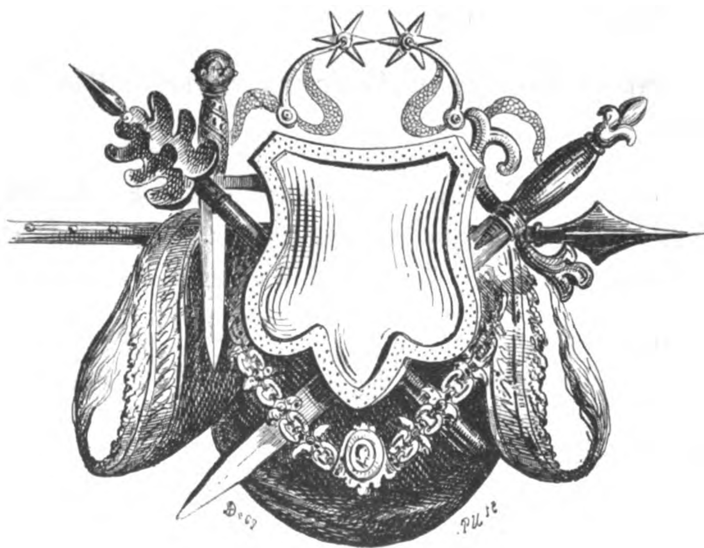
---

gueules au chevron d'or accompagné des trois casques, aux 2e et 3e, probablement d'argent à un arbre (un pêcher?) au naturel; sur le tout, on voit un petit écusson chargé d'un lion ou d'un griffon. Supports : deux griffons.

HENRI-MARTIN DE PÉCHERY, à la différence de deux de ses frères, resta au service de la République, fit partie de l'état-major des généraux de Schauenburg et Moreau, devint plus tard colonel du 64e régiment d'infanterie et officier de la Légion d'honneur, et fut tué le 2 décembre 1809, en Espagne, à la tête de son régiment.

Il avait épousé, le 27 brumaire an IV, Julie-Antoinette-Louise, fille de Philippe-Léopold-André, baron DE NEUENSTEIN, stettmeistre de Strasbourg, et d'Odile de Beroldingen. De ce mariage naquit une fille unique, MARIE-CLAIRE-THÉRÈSE, qui, mariée le 25 août 1824 au baron *Joseph*-Antoine-Jean-Baptiste DE GOHR, succomba deux ans après, le 18 octobre 1826, dernier rejeton de la famille Paradin de Peschery,

SOURCES : *Documents mss.* provenant des archives des maisons DE GOHR et DE GAIL, etc.



PEYERIMHOFF.

ARMES.

D'azur à un lion d'or couronné du même et lampassé de gueules, écartelé de gueules, à un dextrochère d'argent, qui tient une massue d'or, qui est de Besançon[1]; sur le tout, d'or à une roue de sable, à quatre rais posés en croix, qui est de Peyerimhoff; l'écu timbré de trois casques, couronnés d'or, sauf celui du milieu, et ornés de lambrequins d'or et de sable.

Cimiers : au milieu, une roue de sable entre deux cornes de buffle, coupées, l'une de sable et d'or, l'autre d'or et de sable; à dextre, un lion d'or issant du casque et tenant deux fanions coupés, l'un d'or et d'azur, l'autre d'azur et d'or; à sénestre, un dextrochère d'argent tenant une massue d'or.

La famille de Peyerimhoff, qui, à la Révolution, possédait du chef des Besançon le fief royal de Fontenelle conjointement avec les Stadel[2], est originaire de la Suisse, où son nom s'est écrit longtemps *Peyer-im-Hooff* ou *Peyer-im-Hoff*. Son berceau se trouve probablement dans le canton de Lucerne, à Villisau, où elle a conservé son droit de bourgeoisie jusque vers 1835; elle y a renoncé après la suppression de la garde royale suisse, dans laquelle ses membres pouvaient entrer avec le grade de sous-lieutenant. Bucelin[3] donne la

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 252, nº 75.
2. Les Stadel de Fontenelle acquirent leur part du fief de Fontenelle presque à la même époque que les Peyerimhoff et, comme eux, par voie de succession. Le dernier des Stadel mourut sans postérité, vers 1793, et légua sa part de la seigneurie aux Peyerimhoff, parents de sa seconde femme. Stadel portait : *d'azur à une cabane d'or, pavillonnée d'argent, ouverte et ajourée du champ et sommée d'une palme d'or*. (*Armorial d'Alsace*, p. 246, nº 14.)
3. *Germ.*, t. IV, p. 31.

généalogie des Peyer-im-Hoff depuis Henri Peyer, dit *de Tongen*, qui, en 1320, possédait, selon Bucelin, une belle demeure à Schaffhouse, *im Hoff*. A la fin du quinzième siècle, la famille se divisa en plusieurs branches, Bourcard Peyer im Hoff, IIe du nom, ayant eu plusieurs fils. La filiation en est indiquée jusqu'aux arrière-petits-enfants de l'arrière-petit-fils de Bourcard, IIe du nom, Jean-Léopold, qui, à la Réformation, quitta Schaffhouse pour s'établir à Lucerne. Nous ne sommes pas à même d'indiquer laquelle des branches issues de Bourcard est venue au dix-septième siècle se fixer en Alsace, attendu qu'il existe dans la généalogie une lacune de près d'un siècle. Il existe encore à Schaffhouse une branche suisse qui n'est plus unie à la première par aucun lien de parenté, et sur laquelle nous manquons de renseignements. Nous n'en possédons pas davantage sur l'histoire de la branche française avant son établissement en Alsace. Seulement, il est établi que les Peyerimhoff ont toujours compté, en Suisse, dans les rangs du patriciat[1], et que, dès leur arrivée en France, ils ont été tenus pour nobles et traités comme tels.

I. Le premier membre de la famille sur lequel on ait des données précises, était capitaine d'infanterie au service de France, et connu sous le nom de Peyer im Hoff de l'Espine, Peyer de l'Espine, et parfois de l'Espine, tout court[2]. Il eut de son mariage avec Marie-Marguerite, fille de Paul-Christophe de Besançon, seigneur de Fontenelle, deux fils :

1° Jean-Charles-Antoine, qui suit.
2° Jean-Christophe, capitaine au régiment de *Royal-Bavière*, tué, en 1744, sur les lignes de Wissembourg, à l'affaire d'Altstadt.

II. Jean-Charles-Antoine eut trois enfants :

1° Jean-Baptiste, qui suit.
2° *N.*, chanoine.
3° Marie-Odile, abbesse du couvent de bénédictines de Saint-Jean-des-Choux, près de Saverne, élue le 5 mai 1734.

---

1. On voit encore, sous les ponts-couverts de Lucerne, ornés, comme on sait, d'une foule de peintures historiques, deux petits tableaux fort anciens portant les armes des Peyerimhoff. Sous l'un, qui représente l'église des Franciscains à Lucerne, se trouvent ces noms : ***Johann Leopold Peyer im Hooff; Frau Dorothea Bullicher, Frau Elisabetha Zukässin.*** Sous l'autre, qui paraît faire partie d'une danse macabre, on lit : ***Johann Leopold Peyer im Hooff; F. Anna Maria Eggsin.***

2. L'***Armorial d'Alsace***, p. 314, n° 231, donne les armes de *N.* de l'Épine, garde-magasin des fourrages, à Huningue, et de *N.* Fontenelle de Besançon (*sic*), sa femme. C'est sans doute le sieur de l'Épine dont nous parlons, bien que les armes indiquées ne soient celles ni des Peyerimhoff, ni des Besançon.

III. JEAN-BAPTISTE, † 1772, fut successivement notaire royal à Landser et à Schlestadt, conseiller au Magistrat de cette dernière ville, agent principal de l'abbaye d'Andlau.

Il eut, d'un premier mariage avec Marie-Marguerite ORTSCHEID, cinq enfants, entre autres :

1° JEAN-NÉPOMUCÈNE-FRANÇOIS, syndic à Kaysersberg, chef d'une branche qui n'a plus de représentants mâles.
2° MARIE-CLAIRE, abbesse du couvent de Kœnigsbruck, près Cologne.
3° CHARLES-ANTOINE, qui suit.

Jean-Baptiste de Peyerimhoff épousa en secondes noces, en 1755, Catherine-Sidonie, fille d'Antoine FROHNHOFFER, greffier de la ville de Kaysersberg, et de Marie-Anne Sautier, qui lui donna deux enfants :

1° JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né en 1770, d'abord cadet gentilhomme, puis sous-lieutenant au régiment de hussards de *Chamborand* (1785), plus tard officier de pontonniers, remarqué pour ses excellents services au passage de la Bérésina[1] et au siége de Landau, mort sans postérité en 1825, lieutenant-colonel de son arme, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis.
2° SIDONIE, mariée à M. BARBIÉ, commissaire des guerres.

IV. CHARLES-ANTOINE, né en 1740, † 1807, capitaine au régiment suisse de *Sonnenberg* au service de France, épousa Thérèse-Joséphine DE GOURCUN DE KERVEN, dont il eut un fils, qui suit.

V. JEAN-MARIE-HERCULE, né en 1772, mourut en 1812, à Dantzig, lieutenant-colonel de la 7e légion helvétique au service de France. Il laissa, de son mariage avec Marie-Catherine-Ève, fille de Jean-Didier DE HOHENDORF, lieutenant-colonel au régiment de *Royal-Bavière,* et de Marie-Catherine-Jeanne Rieden, quatre enfants : un fils, qui suit, et trois filles, dont l'une n'est pas mariée, et dont les autres ont épousé M. LECLAIRE, notaire à Kientzheim, et le commandant GIBERT.

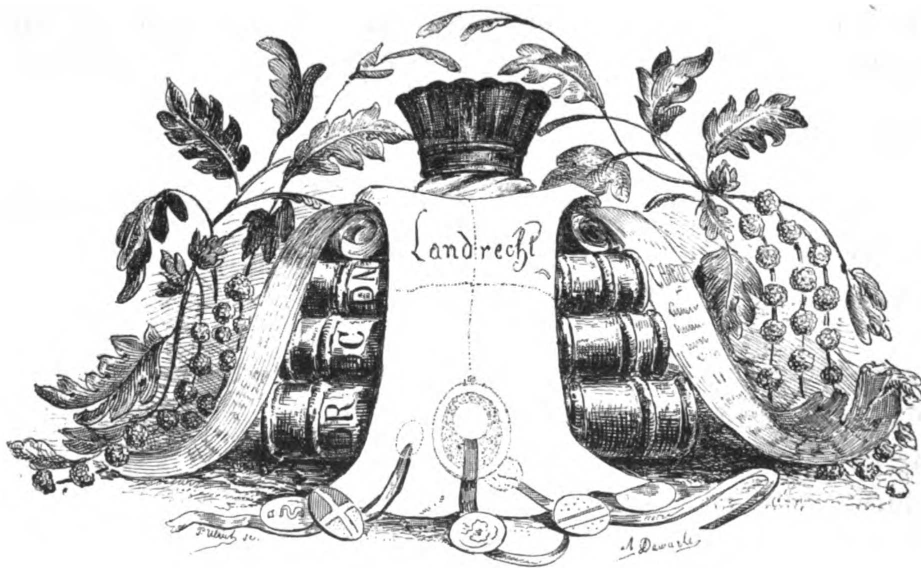
VI. JEAN-BAPTISTE-HERCULE DE PEYERIMHOFF, chef actuel de la famille, est né à Colmar, en 1809. D'abord conseiller de préfecture, il est aujourd'hui

1. Général GOURGAUD, *Examen critique de l'ouvrage de M. de Ségur* (sur la campagne de Russie), Paris, 1825, p. 440.

maire de cette ville, membre du Conseil général du Haut-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur. De son mariage avec Marie-Rose Béchélé, il a deux fils :

1° Marie-Antoine-Hercule-Henri, substitut du procureur impérial à Saverne (1867).
2° Marie-Alexandre.

Sources : *Documents mss.* provenant des archives de la famille; Bucelin, *Germ.*, t. IV, p. 31, etc.



PUYOU DE POUVOURVILLE.

ARMES.

D'azur à deux gerbes de blé d'or, posées en sautoir[1].

COURONNE : de comte.

La famille PUYOU DE POUVOURVILLE, originaire de Toulouse, n'est arrivée en Alsace qu'à la fin du siècle dernier. Elle doit son anoblissement à l'élection d'un de ses ancêtres à la dignité de capitoul, laquelle conférait la noblesse héréditaire, en vertu d'anciens priviléges confirmés, notamment, par le roi Louis XV, au mois de septembre 1717, et par arrêt de son Conseil du 25 mars 1727[2]. Les

1. Blasonné d'après un certificat délivré par Charles d'Hozier, garde de l'armorial de France, le 6 août 1698.

2. Le privilége dont jouissaient les capitouls de Toulouse leur était commun avec les maires et échevins de quinze autres villes de France : Abbeville, Angers, Angoulême, Bourges, Cognac, Lyon, Nantes, Niort, Paris, Péronne, Poitiers, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Maixent et Tours. On connaissait ces dignitaires, anoblis à raison de leurs fonctions, sous le nom générique de ***Gentilshommes de la cloche,*** parce que, dit QUITARD, dans son ***Dictionnaire des Proverbes***, les assemblées où on les élisait, étaient convoquées au son de la

descendants du capitoul Gabriel Puyou ont effectivement toujours été reconnus pour nobles : Charles-Louis-Étienne Puyou de Pouvourville, oncle des représentants actuels de la famille, s'étant destiné à la carrière des armes, il dut, aux termes de l'édit de janvier 1761, pour être admis à l'École royale militaire, justifier de la noblesse au IVe degré; or, d'Hozier, juge d'armes de France, lui délivra, après examen de ses titres, un certificat qui détermina son admission et qui prouve l'exactitude de la généalogie que nous allons indiquer.

FILIATION.

I. Gabriel Puyou, né à Toulouse, le 9 novembre 1631, avocat au parlement de cette ville, fut nommé, en 1695, capitoul au capitoulat de Saint-Barthélemy (Toulouse). Trois ans après, il acheta de Pierre de Purpent, coseigneur de *Pouvourville,* le fief de ce nom, avec tous les droits, immunités et deniers seigneuriaux y attachés (15 février 1698). Il mourut en 1709.

De son mariage avec Dominge de Béraud, veuve du président Céronis (15 juin 1673), naquit un fils unique, qui suit.

II. François Puyou de Pouvourville, magistrat président à la Maréchaussée de Toulouse (1710), épousa, le 5 août de la même année, Jeanne de Laborde, et mourut le 20 mai 1745, laissant quatre fils, dont le dernier, qui suit, continua seul la famille.

III. Charles-Étienne-Gabriel-Raymond, né le 22 avril 1720, † 18 octobre 1783, qualifié dans les actes *nobilis prœnobilis et generosus dominus,* désignations réservées aux gentilshommes, fut d'abord capitaine de grenadiers dans le régiment de *la Marine.* Il fit, en cette qualité, la campagne de Corse, et en revint, en 1769, avec le grade de colonel. Plus tard, il fut appelé au commandement du fort de Landau et reçut la croix de Saint-Louis.

Il s'était marié, le 21 octobre 1766, avec Marie-Rose de Riverson, fille du général de ce nom (1699-1773), qui avait la direction des fortifications en Alsace, et de *N.* de Stadel, elle-même fille du grand-bailli d'Isenheim. Cinq enfants naquirent de cette union, entre autres :

---

cloche. — L'arrêt du Conseil du 25 mars 1727, conservé dans les archives de la famille, confirme expressément MM. de Pouvourville dans leur titre de nobles d'extraction et de race.

1° Charles-Louis-Étienne, né en 1768, qui fit ses preuves de noblesse pour entrer à l'École militaire, et servit dans l'armée des Princes.
2° Joseph-Marie, qui suit.
3° Jean-Philippe, né en 1771, † 1809, officier comme ses frères.

IV. Joseph-Marie[1], né le 25 mai 1770, entra, en 1780, à l'École royale militaire de Vendôme, et en sortit, en 1785, avec un brevet de sous-lieutenant au régiment d'infanterie étrangère de *Bouillon*. A la Révolution, M. de Pouvourville passa dans l'armée des Princes. En 1792, il servit comme lieutenant dans le régiment de *Rohan-étranger*, et fut promu, en 1794, au grade de capitaine au même corps. A la Restauration, il reçut le grade honorifique de chef de bataillon et la croix de Saint-Louis; puis il fut nommé receveur de la ville de Mulhouse.

Joseph-Marie de Pouvourville y mourut le 21 juin 1851, laissant, de son mariage avec Marie-Élisabeth Delort, fille d'un ancien stettmeistre de Colmar (11 janvier 1803), quatre enfants :

1° François-Marie-Louis-Eugène, qui suit.
2° Antoine-Théodore, né le 17 janvier 1807, directeur du Comptoir d'escompte de Mulhouse, marié : 1° en 1830, avec Marie-Sophie-Camille Rieff de Zu Rhein, fille d'Alexandre Rieff et de Walpurge de Zu Rhein, qui mourut en donnant le jour à un fils, Antoine-Théodore, né le 23 décembre 1830, capitaine d'état-major. Celui-ci a épousé, le 24 mai 1860, Jenny Perrottey de Jandin, dont un fils, Eugène-Albert, né le 7 août 1861; 2° en 1831, avec Élisabeth-Constance Schweisguth, fille du commandant Schweisguth, qui s'est signalé, en 1814, par la défense de Schlestadt. De ce second mariage sont nés trois enfants :
   a) Charles, né le 12 novembre 1832.
   b) Robert, né le 9 novembre 1835, lieutenant d'infanterie.
   c) Berthe, née en 1842.
3° Jacques-Adolphe, né à Mulhouse, le 26 octobre 1810, receveur municipal de cette ville depuis la retraite de son père (1845).
4° Marie-Françoise-Caroline, née à Mulhouse, le 19 janvier 1815, mariée à M. André de Schaller, colonel, directeur d'artillerie à Paris, commandeur de la Légion d'honneur.

V. François-Marie-Louis-Eugène Puyou de Pouvourville, né à Landau, le 24 octobre 1805, ancien chef de division à la préfecture de la Moselle, est

1. Dans plusieurs actes qui le concernent, l'ordre de ses prénoms est interverti.

aujourd'hui le chef de la famille et réside à Mulhouse. Il n'a pas d'enfants de son mariage avec Adeline KLENCK, fille d'Antoine Klenck et d'Adèle Rieff de Zu Rhein.



SOURCES : *Requête* présentée, avec pièces à l'appui, au tribunal de Mulhouse, à fin de rectification d'un acte de l'état civil, et accueillie par jugement du 30 novembre 1860; divers autres *documents mss.* provenant des archives de la famille.

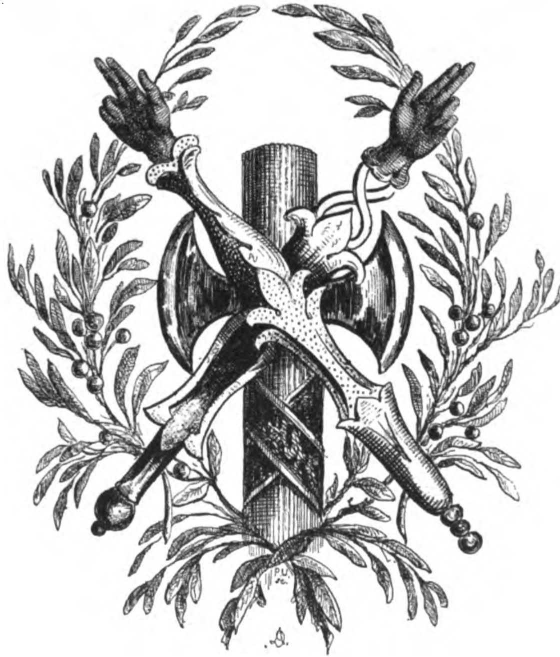


TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

QUATRIÈME PARTIE.

MAISONS NOBLES NON PRINCIÈRES

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

TOME TROISIÈME

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

L'ALSACE NOBLE

SUIVIE DE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET EN GRANDE PARTIE INÉDITS

PAR

M. ERNEST LEHR

DOCTEUR EN DROIT

TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE, ETC.

TOME TROISIÈME

PARIS

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS

MÊME MAISON A STRASBOURG

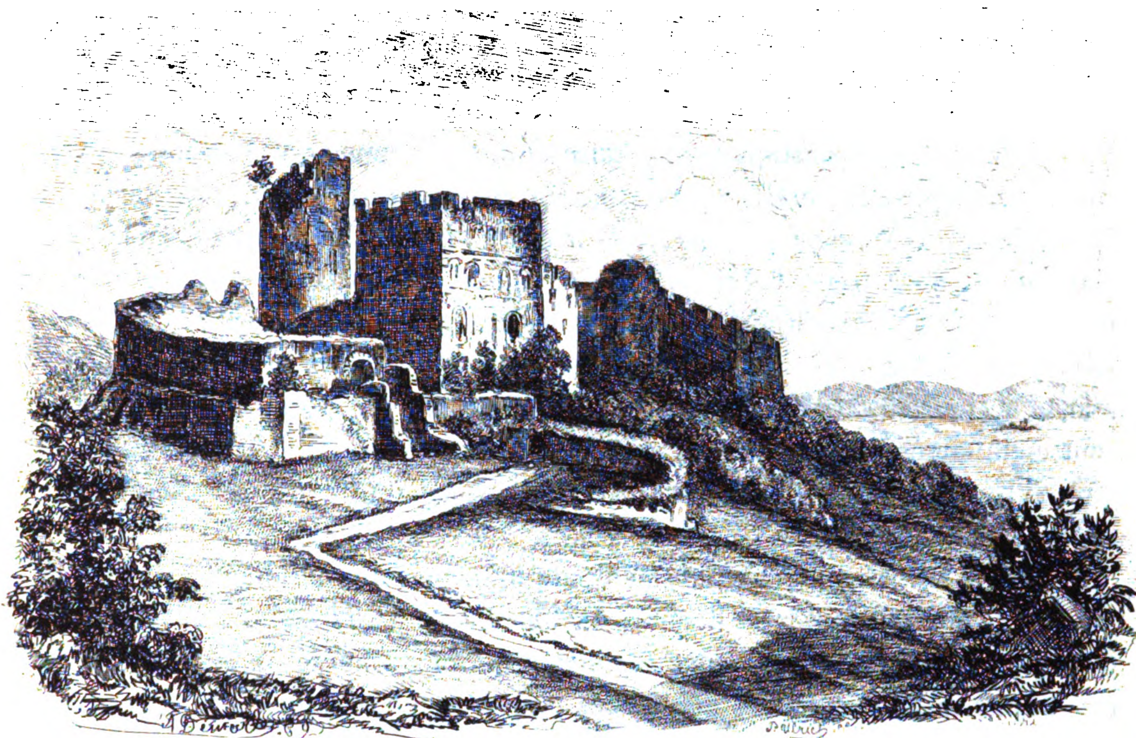
1870

QUATRIÈME PARTIE

MAISONS NOBLES NON PRINCIÈRES

COMTES, VICOMTES, BARONS, CHEVALIERS, NOBLES NON TITRÉS

(SUITE)



Ruines des châteaux de Lutzelbourg et de Rathsamhausen, près d'Ottrott.

RATHSAMHAUSEN.

ARMES.

D'argent à une fasce de sinople et une bordure de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins d'argent.

(Les Rathsamhausen *zum Stein* portaient l'écu d'or.)

Cimier : une tête de chien courant d'argent, colletée d'or.

(Les Rathsamhausen *zum Stein* sommaient leur casque d'une tête de braque d'argent, colletée de sable.)

La famille de Rathsamhausen, aujourd'hui éteinte, «doit son nom à l'ancien château de Rathsamhausen, aujourd'hui détruit, situé près de l'Ill, à trois quarts de lieuë de Selestadt; ce château était peu éloigné de deux villages voisins, qui

portent encore le nom de Ober-et-nider-Rathsamhausen». (GRANDIDIER.) Elle a été, pendant quatre ou cinq siècles, l'une des plus considérables de l'Alsace. Hautes dignités ecclésiastiques et militaires, illustres alliances, vastes possessions, rien n'a manqué à son éclat. Si nous en croyons les livres de tournois, plusieurs RATHSAMHAUSEN auraient pris part, dès le dixième siècle, à ces plaisirs guerriers. Mais le fait n'est pas à l'abri de toute conteste. Pour trouver sous ses pas le terrain solide de l'histoire, il faut descendre aux premières années du treizième siècle, où ANDRÉ, sire DE RATHSAMHAUSEN, époux d'Agnès DE STAUFFENBERG, assista au tournoi de Worms (1209). R. *de Ratzenhusen* et PHILIPPE, chevalier, sont mentionnés dans des actes authentiques de 1219 et 1251, et seize ans plus tard, en 1267, sept membres de la famille s'engagèrent à ne pas aliéner leur château de *Kunegesberc*.

Au siècle suivant, la famille formait cinq branches, qui portaient les surnoms de *zum Stein* (château de la Roche), de *Kunigsheim* (Kiensheim), de *Tryberg*, de *von der Dicke*, et d'*Ehenvilre* (Ehenweyer). La première et la dernière de ces branches se sont seules perpétuées jusqu'aux temps modernes; encore les Rathsamhausen zum Stein ont-ils disparu au commencement du dix-huitième siècle.

Selon GRANDIDIER, ces deux branches descendaient d'ÉGENOLPHE et de HARTMANN DE RATHSAMHAUSEN, fils de PHILIPPE Ier, qui vivait en 1251 et 1274, et frères de PHILIPPE II, abbé de Pairis, élu évêque d'Eichstett en 1306, † 25 février 1322. Mais ce n'est qu'à partir du siècle suivant qu'il est possible d'établir régulièrement leur filiation sans incertitude ni lacune.

I. LIGNE DES RATHSAMHAUSEN ZUM STEIN.

I. DIETRICH ou DIDIER DE RATHSAMHAUSEN, chevalier, fut investi : 1° par l'Église de Strasbourg, du droit de patronage dans Dingsheim et Bollwiller; 2° de Westhausen, par la maison d'Autriche (1369); 3° du Ban-de-la-Roche, par l'empereur (av. 1383). Il périt à la bataille de Sempach.

II. Son fils, JÉRATHÉE, Ier du nom, eut de sa femme, Adélaïde D'EPTINGEN (?), trois fils :

1° BERNARD, prévôt de Haslach.
2° DIDIER, *Vogt* de Bergheim.
3° ULRICH, qui suit.

Didier et Ulrich paraissent avoir eu, l'un et l'autre, des descendants; l'une des deux branches s'éteignit au commencement du seizième siècle, mais les généalogistes ne s'accordent pas sur le point de savoir si c'est de Didier ou d'Ulrich qu'est issue la survivante. Nous suivons le système de Reichard de préférence à celui de Schœpflin.

III. Ulrich épousa, en 1425, Claire, fille de Rodolphe II, sire d'Ochsenstein, et de Cunégonde de Géroldseck-aux-Vosges. Sa femme lui apporta en dot les droits qu'elle avait, du chef de sa mère, sur une partie de Marmoutier, des deux Géroldseck et de Stinzel.

Trois fils, Conrad, Jérathée et Didier, et une fille, Marguerite, naquirent de ce mariage. Marguerite de Rathsamhausen s'étant mariée, vers 1440, avec Jean de Fleckenstein, son père Ulrich comprit dans sa dot ce qu'il possédait de la ci-devant seigneurie de Géroldseck, de sorte que ces biens échurent finalement à cette dernière maison [1].

IV. Jérathée, IIe du nom, fut armé chevalier en 1486, le jour du couronnement de l'empereur Maximilien. En 1494, il était bailli à Rouffach. De son mariage avec Claire d'Andlau naquirent : George, † 1530, Samson et Albert.

V. Samson, Ier du nom, épousa Agnès, fille de Bernard d'Uttenheim de Ramstein, bailli de Barr, et d'Hélène Bœcklin de Bœcklinsau.

VI. Jacques, son fils, † 1539, s'unit à Marguerite, fille de Frédéric de Fleckenstein et de Marthe de Dratt, qui lui donna Jean-Frédéric.

VII. Jean-Frédéric, † 1582, épousa Marie-Jacobée, fille de Guillaume Krantz de Geispolsheim et de Véronique de Handschuchsheim. Ayant presque atteint le terme de sa carrière sans avoir d'héritier mâle, il sollicita et obtint, en 1580, la faveur de vendre tous ses fiefs impériaux. Après la naissance de son fils Samson, il n'usa pas lui-même de ce privilége; mais quatre ans plus tard, les tuteurs de l'enfant s'en prévalurent pour céder le Ban-de-la-Roche au comte palatin de Veldenz moyennant 47,000 florins.

VIII. Samson, IIe du nom, † 1622, contracta mariage, en 1600, avec Madeleine, fille de Jean-George de Seebach et de Claire de Rathsamhausen d'*Ehen-*

1. Voy., sur ce point, Lehmann, *Urkundl. Gesch. der Grafschaft Hanau-Lichtenberg*, t. II, p. 113.

weyer (*al.* et de Catherine de Fleckenstein), dont il eut sept enfants, entre autres :

1° George-Frédéric, qui suit.
2° Claire-Marguerite, qui épousa Jean-Godefroi de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, bailli de Dachstein, frère de Marie-Cléophé, qui suit également.

IX. George-Frédéric, ✝ 1660, eut de sa femme, Marie-Cléophé, fille de Wolfgang-Didier de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer,* et de Marie d'Andlau, sa première épouse, sept fils et six filles. Les deux fils aînés furent tués en duel en 1657 et 1663; le troisième, Jérathée-Constantin, se maria, en 1673, avec Élisabeth-Marguerite, fille de Charles-Ferdinand Zorn de Bulach et de Marguerite de Berstett, et mourut, en 1675, sans postérité; le quatrième, George-Godefroi, s'unit à Éléonore de Venningen, et laissa deux filles, dont l'une, Charlotte-Madeleine, épousa le général Siegfried de Bernhold, l'autre, Marie-Louise, le marquis A.-F. de la Pailleterie; le cinquième mourut en bas âge; les deux derniers, atteints, jeunes encore, d'aliénation mentale, languirent pendant de longues années et s'éteignirent en 1701 et 1720, emportant avec eux le nom de Rathsamhausen *zum Stein.* Leur sœur aînée, Marie-Claire, épousa, en 1673, Bernard-Frédéric, le dernier des Uttenheim de Ramstein (✝ 1676).

II. LIGNE DES RATHSAMHAUSEN D'EHENWEYER.

Schœpflin donne pour auteur à la ligne d'*Ehenweyer,* Hartmann, qui vivait en 1300, et dont les descendants, Hartmann, IIe du nom, Égenolphe et Jean, furent investis, en 1393, par l'empereur Wenceslas, du château de Lützelbourg (*die Vorderburg*) et du village d'Ottrott. En 1442, l'empereur Frédéric investit Henri et Jean de Rathsamhausen, non-seulement de ces biens-là, mais encore de la moitié du château de Walsberg et du village de Hohenburgwiler, ainsi que de la totalité du château dit *zu den drei Steinen.* (*Lettres d'investiture,* inventoriées par Grandidier.) La généalogie se fixe à partir de Henri, arrière-petit-fils de Jean (frère de Hartmann II et d'Égenolphe).

I. Henri, chevalier, meurt en 1500, laissant, de son mariage avec Anne de Lœwenstein (✝ 1478), un fils, qui suit, et une fille, Dorothée, élue, en 1486, abbesse de l'abbaye noble de Saint-Étienne, ✝ 1511.

II. LUTELMANN, préfet de Kaysersberg, épousa Marguerite, baronne DE MŒRSPERG.

III. JEAN-HENRI, son fils, se maria avec Ursule, fille de Conrad DE SCHŒNENBERG et de Sibylle d'Uttenheim. Il eut deux fils, JEAN-GEORGE et CONRAD-DIDIER, qui fondèrent, l'un, la branche d'*Ehenweyer*, l'autre, celle de *Wibolsheim*.

A. BRANCHE D'EHENWEYER.

IV. JEAN-GEORGE DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*, eut de sa femme, Madeleine, fille de Thomas D'ENDINGEN et de Notburga de Hornberg, un fils, qui suit.



Jean-Wolfgang de Rathsamhausen d'Ehenweyer, conseiller intime et ministre du landgrave de Hesse-Darmstadt.

V. JACQUES épousa Julienne-Marie, fille de Michel DE BLUMENECK et de Richarde d'Ingenheim; il se fit protestant en 1576.

VI. JEAN-MICHEL, son fils, se maria : 1° avec Marie-Catherine, fille de Philippe DE MITTELHAUSEN et de Christine Wetzel de Marsilie, dont WOLFGANG-GEORGE, qui suit; 2° avec une cousine germaine de sa première femme, Marie-Madeleine, fille de Guillaume BOCK DE BLÆSHEIM et d'Ursule Wetzel de Marsilie. Il eut d'elle six enfants, qui n'eurent point de postérité mâle.

VII. WOLFGANG-GEORGE, né en 1637, † 1695, épousa : 1° en 1657, Marie-Véronique, fille de Wolfgang-Théodoric DE RATHSAMHAUSEN, de *Wibolsheim*, et d'Esther de Müllenheim, dont un fils, JEAN-FRÉDÉRIC, né en 1658, qui ne laissa, de son mariage avec Anne-Dorothée DE HORNBERG, qu'une fille, ÉLÉONORE-DOROTHÉE, née en 1686, mariée à Pierre-Marc FOUGÈRE DE MORMONT, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de *Toulouse;* 2° en 1661, Anne-Madeleine, fille de Wolfgang-George DE LANDSPERG et de Béatrix Bœcklin de Bœcklinsau, dont il eut cinq fils et deux filles, entre autres :

1° JEAN-WOLFGANG, né en 1662, premier ministre de la cour de Hesse-Darmstadt.
2° MARIE-CATHERINE, née en 1663, mariée au baron Frédéric-Jacques DE FLECKENSTEIN.
3° JACQUES-SAMSON, né en 1666, auteur du rameau de *Nonnenweyer.*
4° FRANÇOIS-LOUIS, né en 1669, auteur du rameau de *Grusenheim.*

a) RAMEAU DE NONNENWEYER.

VIII. JACQUES-SAMSON, né en 1666, † 1731, officier distingué, acquit, de l'autre côté du Rhin, des propriétés considérables, entre autres, les villages de Nonnenweyer et de Neudorf, et devint président de la noblesse de l'Ortenau. Sa femme, Sophie-Dorothée VON DER GRÜN, lui donna un fils, qui suit.

IX. WOLFGANG-CHRISTOPHE, président de la noblesse de l'Ortenau, comme l'avait été son père, épousa Anne ZORN DE BULACH [1], dont il eut deux fils et deux filles :

1° CHRÉTIEN-SAMSON, qui suit.
2° PHILIPPE-CHRISTOPHE, capitaine au régiment de *Deux-Ponts*, plus tard maréchal de camp, député de la noblesse à l'Assemblée du district de Landau, en 1787, † 1820, à Nonnenweyer, l'un des derniers représentants mâles de sa famille, mais non le dernier, comme l'affirme à tort le *Freiherrliches Taschenbuch* de Gotha, an. 1848, p. 449.

---

1. MÜLLER, p. 200; nous n'avons pas retrouvé ce nom sur l'arbre généalogique de la famille ZORN DE BULACH, qui nous a été communiqué par son chef.

3° CAROLINE-DOROTHÉE.

4° SOPHIE-JACOBÉE, épouse de Chrétien-Louis, baron DE BERCKHEIM, habitant Ribeauvillé.

X. CHRÉTIEN-SAMSON, né en 1727, capitaine au régiment d'*Alsace,* chevalier du Mérite militaire, † 1790, laissa, de sa femme Caroline-Élisabeth, fille de Philippe-René DE BERSTETT et de Charlotte-Élisabeth de Berckheim, quatre filles :



Ruines du château de Dreystein, fief des Rathsamhausen d'Ehenweyer.

1° SOPHIE-*CAROLINE*, née en 1764, mariée, en 1785, à Auguste-Samson D'OBERKIRCH.

2° CHRISTINE-*WILHELMINE*-CAROLINE, née en 1766, mariée, en secondes noces, au général Frédéric-Guillaume, baron BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

3° *LOUISE*-FRÉDÉRIQUE-CHRISTINE, née en 176.., mariée, en premières noces, au même.

4° *SOPHIE*-FRANÇOISE, mariée à son cousin, Louis-Samson DE RATHSAMHAUSEN, de *Grusenheim*, † 1833.

Il épousa, en secondes noces, Sophie, baronne DE HAHN, mais n'en eut pas d'enfants.

b) RAMEAU DE GRUSENHEIM.

VIII. François-Louis, né en 1669, † 1714, épousa Ève-Louise Zorn de Plobsheim, dont il eut quatre fils, qui se distinguèrent tous dans la carrière des armes :

1° François-Jacques, qui suit.

2° Chrétien-Frédéric, né en 1697, marié, en 1743, à la veuve de Conrad d'Andlau, Marie-Anne Zorn de Bulach.

3° Léopold-Samson, né en 1699, général au service de France, chevalier du Mérite militaire, puis conseiller des princes de Deux-Ponts et de Darmstadt, et grand-maître de la cour de la landgrave de Hesse-Darmstadt. Il eut, de son mariage avec Éléonore-Sidonie Joham de Mundolsheim, trois enfants :

a) Caroline-Philippine, née en 1754, chanoinesse d'Hervorden, mariée, en 1790, au colonel Frédéric-Charles de Hacke.

b) *Charles*-Chrétien-Frédéric-Siegfried-Léopold, capitaine au régiment d'artillerie de Strasbourg, chevalier du Mérite militaire, † 1789.

c) *Louis*-Samson, conseiller intime du landgrave de Hesse, président de la régence de Bouxwiller, † 1819, laissant, de son mariage avec sa cousine Sophie-Françoise de Rathsamhausen, de *Nonnenweyer*, deux filles, qui ont épousé deux frères, les barons Henri et Frédéric von und zu der Tann, chambellans et lieutenants-colonels bavarois.

4° Guillaume-René, né en 1703, † 1763.

IX. François-Jacques, né en 1694, habita Müttersholz; de son mariage avec Marguerite-Élisabeth-Caroline Sivert de l'Espérance, naquit un fils, Léopold-Évrard, qui suit.

X. Léopold-Évrard, né en 1728, † 1795, épousa Marie-Susanne-Frédérique, fille de Jean-Lambert, baron de Malsen de Tilborch, et de Marie-Anne, baronne de Valcourt, dont :

1° Jean-Baptiste-Léopold, qui suit.

2° *Marie-Anne*-Susanne, née en 1770, † 1824; mariée, en 1798, à Joseph-Marie de Gérando, alors simple chasseur à cheval, plus tard conseiller d'État, pair de France, membre de l'Institut, etc. M. de Gérando fut créé baron par Napoléon Ier, par décret du 15 août 1809, suivi de lettres patentes du 17 mars 1811, sous la dénomination de *baron de Rathsamhausen.*

3° *Frédérique*-Françoise-Marie-Anne, née en 1774, † 1854, mariée, en 1798, à Léger-Christophe Morel, notaire, plus tard greffier du tribunal de Schlestadt.

XI. Jean-Baptiste-Léopold, né en 1754, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, fut le dernier des Rathsamhausen. Il mourut à Strasbourg, le 15 novembre 1828.

B. BRANCHE DE WIBOLSHEIM.

IV. Conrad-Didier de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer-Wibolsheim,* vendit, en 1571, avec l'autorisation de l'empereur Maximilien, et pour 2,291 florins, la forêt d'Oberburgwiler à la ville d'Obernai, tant en son nom qu'en celui des enfants de son frère Jean-George. (Grandidier.) Il eut de son mariage avec Catherine, fille de Thiébaut de Müllenheim *mit dem Sipp* et de Catherine Schenck de Misbach, deux fils :

1° Jean-Gaspard, qui suit.
2° George-Melchior, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-enfants.

V. Jean-Gaspard épousa, en 1574, Marie, fille de Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg et de Susanne Ottfriderich. Il en eut un fils, Wolfgang-Didier, qui suit.

VI. Wolfgang-Didier, membre du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, † 1659, contracta mariage avec Marie, fille de Didier d'Andlau et de Claire de Blumeneck. Il fut le père de :

1° Jean-Godefroi, bailli de Dachstein, marié, en 1631, à Claire-Marguerite de Rathsamhausen *zum Stein;* il en eut un fils, Frédéric-Casimir, qui devint colonel de cuirassiers, et épousa, en 1672, Anne-Marie de Wangen.
2° Béat-Jacques, qui épousa successivement Véronique-Madeleine de Müllenheim et Susanne-Ursule Rœder de Diersburg, dont il eut plusieurs enfants, morts sans laisser de postérité mâle.
3° George-Melchior, qui suit.

VII. George-Melchior, marié, en 1651, avec Éléonore († 1675), fille de Jean-Hamman de Müllenheim, bailli de Ballbronn, et d'Anne-Reine Haffner de Wasslenheim, eut cinq enfants, entre autres :

1° Wolfgang-Didier, IIe du nom, qui suit.
2° Anne-Esther, qui épousa, en 1676, Philippe-Henri de Wickersheim, plus tard stettmeistre.

George-Melchior mourut en 1667 [1].

VIII. Wolfgang-Didier, IIe du nom, eut de son mariage avec Frédérique-Dorothée, fille de Philippe-Hannibal de Schauenburg, d'*Oberkirch*, et d'Anne-Marie de Weitersheim, sa seconde femme :

1° Philippe-Henri, qui suit.

2° Jean-Gaspard, marié, en 1710, avec Françoise-Judith de Zuckmantel.

3° Frédéric-Casimir, né en 1698, † 1786, élu, en 1737, coadjuteur et, en 1756, prince-abbé de Murbach et Lure.

4° Wolfgang-François, né en 1699, † 1770, qui, de son mariage avec Louise-Madeleine Haffner de Wasslenheim, eut deux fils et deux filles :

a) Jean-Louis, chevalier de l'ordre du Christ.

b) Philippe-Auguste-Wolfgang, capitaine, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Marie-Françoise-Louise († 1838), fille du stettmeistre Joseph-André de Gail et de Marie-Anne Claire de Dettlingen, et en eut trois enfants, morts sans postérité.

c) Marie-Sophie, épouse de Louis de Croizet.

d) Marie-Louise-Hélène, chanoinesse de Lautern.

IX. Philippe-Henri se maria, en 1708, avec Marie-Hélène-Françoise de Ligeritz (*Ligertz*), dont il eut quatre fils :

1° Jean-Conrad, capitaine de cavalerie, qui fut le père de François-Guillaume-Casimir, chevalier de Malte.

2° François-Joseph-Conrad, né en 1710, † 1782, capitaine de grenadiers au régiment de *Nassau*, puis mestre de camp et chevalier de Saint-Louis, marié : 1° en 1744, avec Marie-Anne-Béatrix de Reinach; 2° en 1765, avec Marie-Justine-Caroline de Nardin. Il eut du premier lit plusieurs enfants, entre autres : 1° Jean-Casimir, † 1781, chevalier de Saint-Jean; 2° Joseph-Vincent, chanoine et grand-chantre du chapitre noble de Murbach; 3° Marie-Sophie-Dorothée-Louise, chanoinesse d'Andlau. Du second lit naquit, en 1778, Jean-Louis-Alexis.

3° Jean-Philippe, lieutenant-colonel au service de Bavière, qui épousa une comtesse de Torring, d'une des plus anciennes familles de ce pays, et en eut deux fils.

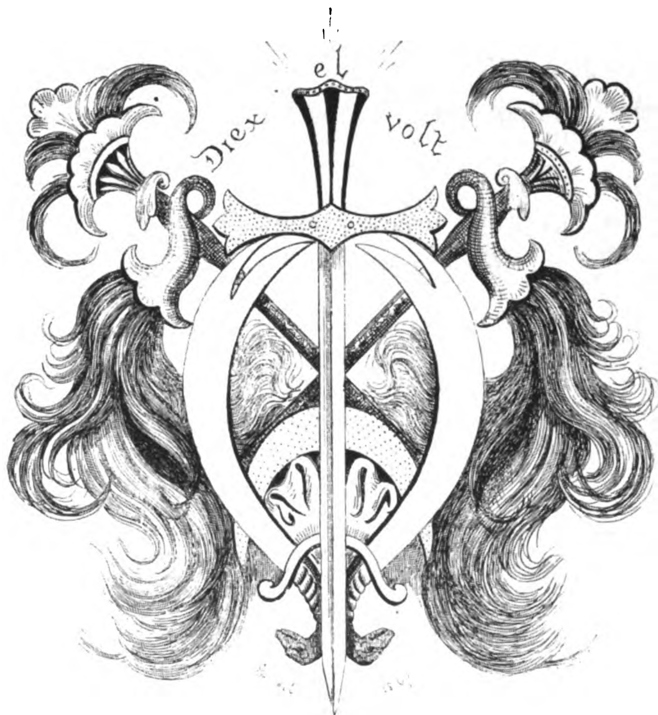
4° François-Antoine-Christophe, lieutenant-colonel au régiment de *Nassau*, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Marie-Anne-Caroline-Hyacinthe de Reinach, de *Werth-Uttenheim*, † 1807.

1. Grandidier, trompé dans sa notice inédite sur la famille, soit par une analogie de prénoms, soit par le texte de Schœpflin (*Alsat. illustr.*, t. II, p. 713, § 585), qui, à une lecture rapide, peut effectivement prêter à quelque ambiguïté, fait de George-Melchior le fils, non de Wolfgang-Didier, mais de son petit-fils, Frédéric-Casimir. Il suffit de comparer les dates des mariages des divers membres de la famille pour se convaincre que la filiation que nous indiquons d'après nos autres sources manuscrites et d'après Schœpflin lui-même est la seule possible. Les deux *petits-fils* de George-Melchior, s'étant mariés en 1708 et 1710, ne peuvent être les *arrière-petits-fils* de Frédéric-Casimir, dont le mariage a eu lieu en 1672.

Il est inutile d'ajouter que la famille DE RATHSAMHAUSEN, qui compta parmi ses vassaux les KAGENECK et les HÜFFEL, est l'une de celles auxquelles fut hautement reconnu, en 1773, le droit de porter en France le titre de baron.

Au milieu du siècle dernier, ses principales possessions consistaient en les localités suivantes : dans la Basse-Alsace, Botzheim, fief mouvant de l'évêché de Bâle; Eschau, Wibolsheim, Fegersheim, Ohnenheim et Müttersholz (avec les hameaux d'Ehenweyer et de Nieder-Rathsamhausen), qui relevaient du comté de Hanau; Kunheim, fief de Wurtemberg-Montbéliard; une moitié de Nieder-Ottrott, fief royal; dans la Haute-Alsace, Grusenheim, fief royal; le tout évalué à environ 13,000 livres de revenu, en 1751.

SOURCES : *Documents mss.* provenant des archives de la famille et communiqués par M. le baron DE GÉRANDO, procureur général près la cour de Metz, dont la mère était une baronne de Rathsamhausen, de *Grusenheim;* notamment, une notice, écrite, signée et scellée par l'abbé GRANDIDIER, en sa qualité d'historiographe de France, à Strasbourg, le 10 juin 1787; REICHARD, *Alsat. nobil.*, et *Mss.* de GRANDIDIER, à la Bibliothèque de Strasbourg; *Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, lit. *E*, 1116, *C*, 297; HERTZOG, liv. VI, p. 270 et suiv., liv. VII, p. 24-26; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 800, §§ 583 et suiv.; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, an. 1848, p. 448; MÜLLER, p. 196, etc.



REICH DE PLATZ.

ARMES.

D'azur à un demi-corps de femme sans bras de carnation, chevelée de sable et liée d'argent, écartelé d'or à une cigogne au naturel, contournée, becquée et membrée de gueules[1].

Les REICH DE PLATZ, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres familles nobles et non nobles du nom de *Reich* établies en Alsace, sont originaires du Tyrol. Les aïeux de JEAN-WERNHER, venus à Strasbourg, à la suite de l'évêque Léopold d'Autriche, avaient rempli dans les armées impériales des fonctions importantes.

I. PAUL REICH DE PLATZ, le premier membre de la famille auquel on peut faire remonter la filiation, épousa Marguerite DE HELMSDORF, dont un fils, qui suit.

II. CLÉMENT, colonel du régiment de *Salzbourg*, eut pour femme Barbe, fille de Christophe DE BAUERFEINDT (*al.* BAURENFRIEDT) et de Madeleine de Saltz.

III. Son fils, CHRISTOPHE-LÉOPOLD, capitaine de galère, se maria avec Odile, fille de Paul DE GOLDECK et d'Ismarie de Winckelhoffen, qui lui donna un fils.

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 60, nº 192.

IV. Jean-George, colonel du régiment impérial de *Bade*, épousa : 1° Anne-Marguerite, fille de Jean-Philippe de Prasberg et de Salomé de Pforr, dont il eut :

1° François-Humbert, qui se maria en Italie.
2° Jean-Wernher, qui suit.

2° Barbe, fille de *N*. Lerch de Dirmstein et de *N*. de Rodenstein, et veuve, en deuxièmes noces, de Jean-George Zorn de Bulach.

V. Jean-Wernher obtint de l'archiduc Léopold la charge de bailli épiscopal à Benfeld, se fit inscrire, en 1661 (*al.* 1665), à la matricule de la noblesse de l'Alsace inférieure, et devint l'un des présidents de son Directoire. Il épousa Ève-Félicité, fille de Jean-Louis Zorn de Bulach, bailli de Benfeld avant lui, et de Marie-Jacobée Zanth de Merlen, qui lui donna un fils, François-Ernest, et une fille, qui épousa Ignace-Guillaume-Casimir, baron de Leyen (*von Leyen*), bailli épiscopal à Ettenheim († vers 1695).

VI. François-Ernest succéda à son père dans ses diverses dignités; il devint grand-veneur de l'évêché et mourut en 1749, laissant de sa femme, Marie-Christine de Falkenberg (1690), plusieurs enfants, entre autres :

1° Jean-Philippe, grand-veneur après la mort de son père, marié à Marie-Anne d'Anthès; sans postérité.
2° François-Ernest-Louis, né en 1699, commandant du fort de Pierres, chevalier de Saint-Louis, marié, le 25 août 1748, à Frédérique-Caroline, fille du stettmeistre Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau, et décédé le 26 décembre 1758.
3° François-Conrad, né le 14 janvier 1705, grand-veneur de l'évêché, président du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace (il l'était encore en 1788), mort peu après, dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé, le 11 juillet 1758, Marie-Éléonore-Cécile Bœcklin de Bœcklinsau († 28 janvier 1811), fille du dernier représentant de la ligne de *Kehl*, et de Marie-Cécile de Klinglin.

Les Reich de Platz possédaient un bien noble à Still et étaient coseigneurs de Düttlenheim.

Sources : Luck, *Wappenbuch*, lit. *R*, arbre généalogique de François-Humbert Reich de Platz (*Mss.* de la Bibliothèque de Strasbourg); Reichard, *Alsat. nobil.*, f° 205 (*ibid.*); Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, p. 714, § 587; Müller, p. 215.

REICH DE REICHENSTEIN.

ARMES.

D'or à un fer de lance à l'antique de sable posé en barre[1] (*al.* en bande), l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins de sable et d'or.

CIMIER : un lion d'or, couronné et issant du casque.

La famille REICH, *Dives* en latin, tire son surnom de REICHENSTEIN d'un château qu'elle possédait, dès les temps les plus reculés, dans l'évêché de Bâle. Plus tard, elle s'établit à Inzlingen et à Brombach, dans la seigneurie de Rœtlen, et à Leymen, dans le Sundgau.

Son chef portait le titre de chambellan héréditaire du prince-évêque de Bâle, et plusieurs de ses membres parvinrent dans cette cité aux premières dignités ecclésiastiques et civiles.

I. MARC REICH DE REICHENSTEIN acheta, en 1504, la seigneurie de Ferrette, que l'empereur avait engagée aux Truchsess de Volhausen. Sa famille la conserva jusqu'en 1540. Marc eut de sa femme, Marie DE BÆRENFELS, un fils, qui suit.

1. *Arm. de la Génér. d'Alsace*, p. 274, nos 263 et 266 ; SIEBMACHER, t. Ier, pl. 128. D'après LUCK, le lion du cimier était primitivement *de sable, couronné d'or* (*Wappenbuch*, lit. *R*).

II. JACQUES épousa Brigitte DE SCHŒNAU.

III. JEAN-GEORGE, l'un de ses fils, continua la famille. Son épouse, Esther (*al.* Ève) D'EPTINGEN, lui donna deux fils :

1° JEAN-HENRI, qui suit.
2° JEAN-THURMANN, marié à Apolline DE BERNHAUSEN.

IV. JEAN-HENRI épousa Ève DE LANDSPERG, dont il eut, notamment :

1° JEAN-RODOLPHE, qui suit.
2° BÉATRIX, mariée à Jean-Frédéric TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.

V. JEAN-RODOLPHE eut de sa première femme, Dorothée DE SICKINGEN, huit enfants, entre autres[1] :

1° MARIE-MADELEINE, mariée à Jean-Gaspard DE WALDKIRCH.
2° JACQUES-HENRI, qui suit.

VI. JACQUES-HENRI épousa Marie-Sophie ZINTH DE KENZINGEN, dont il eut plusieurs enfants, notamment une fille, MARIE-JEANNE, qui devint, en 1684, la femme de François-Ignace DE MONTJOYE, de *Hirsingen,* et un fils, qui suit.

VII. PAUL-NICOLAS, né en 1659, qualifié *comte de Reichenstein,* se maria avec Marie-Anne-Marguerite DE HOHEN-RECHBERG, qui lui donna une fille, ÉLISABETH-CLAUDE, plus tard la femme de Charles-Ferdinand DE VENNINGEN[2].

JEAN-RODOLPHE, II[e] du nom, qui se maria avec Barbe D'EPTINGEN, était sans doute un frère de Paul-Nicolas.

Un des descendants de Jacques-Henri, par l'un ou l'autre des fils que nous venons de nommer, FRANÇOIS-IGNACE, baron REICH DE REICHENSTEIN, conseiller du prince-évêque de Bâle, seigneur d'Inzlingen, Leymen et autres lieux, eut, en 1763, de sa femme, Marie-Antoinette DE JESTETTEN[3], un fils, JEAN-NÉPOMUCÈNE-SIMON-NICOLAS-ANDRÉ-IGNACE, qui épousa Béatrix-Françoise-Sophie-Anne-Louise TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.

---

1. C'est probablement une de ses filles qui fut abbesse d'Andlau au commencement du dix-septième siècle.
2. Extrait d'un arbre généalogique manuscrit, dûment certifié, concernant la famille de Hatzfeld et appartenant à M. A. d'Anthès, dont la bisaïeule maternelle était une baronne de Venningen.
3. La famille DE JESTETTEN, originaire des environs de Schaffhouse, et fixée dans le mundat de Rouffach depuis le milieu du seizième siècle, s'est éteinte dans les mâles, en 1762, en la personne d'ANTOINE DE JESTETTEN, après avoir donné des chanoines et des chevaliers à plusieurs ordres et chapitres. D'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace,* p. 265, n° 190, JESTETTEN portait « *de gueules à une roue d'horloge d'argent, écartelé aussi de gueules à une tête et col de cheval, coupé d'argent* ».

Une *Déclaration pour la matricule de la Noblesse de la Basse-Alsace* de l'année 1780 fait connaître quel était à cette époque l'état personnel d'une partie de la famille. Il existait deux frères : l'un, J.-ANTOINE-CÉLESTIN-J.-CHARLES, baron REICH DE REICHENSTEIN-BROMBACH, ancien officier, non marié, demeurait au château de Hagenthal; l'autre, FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE-FERDINAND, qualifié seigneur de Bieterthal, coseigneur de Rauschwiller et de Leymen, immatriculé en 1768, demeurait à Leymen. Il avait de sa femme, Marie-Ursule-Antoinette DE FLACHSLANDEN, deux fils :

1° JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLES-PIERRE, demeurant à Bieterthal, marié avec une demoiselle DE FLACHSLANDEN, à laquelle la *Déclaration* donne exactement les mêmes prénoms qu'à la mère de son mari, et père d'un fils, FRÉDÉRIC, né le 25 mai 1779.

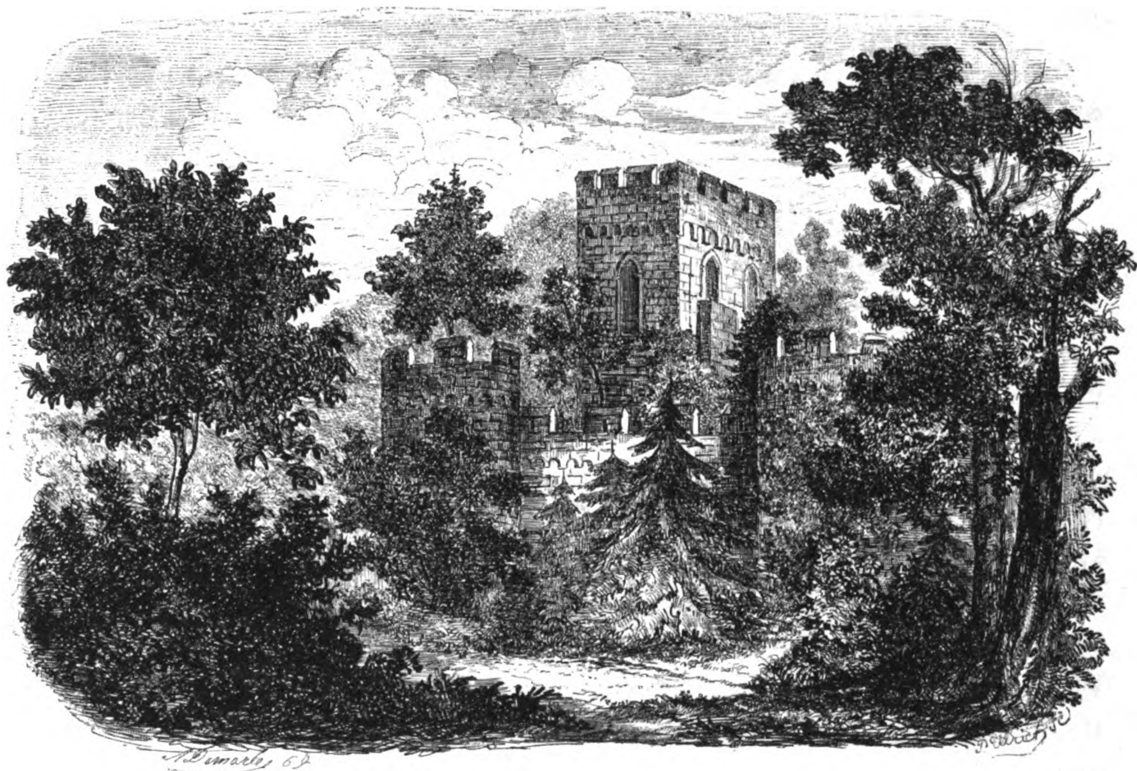
2° CONRAD-SIGISMOND-JOSEPH-CHARLES, chevalier de l'ordre Teutonique, officier-major au régiment suisse d'*Eptingen*.

En 1789, deux barons DE REICHENSTEIN, — probablement Joseph-François et Conrad-Sigismond, — siégeaient comme députés de la noblesse à l'Assemblée du district de Huningue. Un troisième était chanoine de Murbach, comme l'avaient été avant lui plusieurs de ses parents.

Plus tard, une demoiselle MARIE-FIDÈLE-CAROLINE REICH DE REICHENSTEIN-BROMBACH a épousé : 1° André-Adolphe JACCOUD, propriétaire à Still; 2° Louis GERBER, propriétaire à Dambach.

La famille paraît subsister encore de nos jours; mais, ruinée pendant la Révolution, elle est tombée dans l'obscurité la plus profonde, et il n'a plus été possible de la suivre dans ses dernières ramifications.

SOURCES : REICHARD, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; BUCELIN, *Germ.*, t. III, p. 392 et *passim*; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 753, § 543; *Documents mss.* aux Archives du Haut-Rhin, et aux Archives du Bas-Rhin, *E*, 1181, etc.



Vue du château de Niedernai, appartenant à M. le baron de Reinach-Werth.

REINACH.

ARMES.

D'or à un lion, la queue double de gueules, la tête et le col d'azur (*al.* capuchonné d'azur), lampassé de gueules, qui est de Reinach; écartelé aussi d'or à deux bandes de gueules, qui est de Saint-Loup; et, sur le tout, d'argent à un sceptre d'or et une épée d'argent à garde et poignée d'or, passés en sautoir, à la pointe de laquelle épée est suspendu un poisson d'azur[1], et sur la garde est perché un oiseau au naturel; ce petit écusson couronné d'or[2]; l'écu timbré de deux casques de tournoi, couronnés d'or, affrontés et ornés de lambrequins de gueules et d'or.

---

1. D'après les lettres patentes de l'empereur, ce *bar* ou *barbeau d'azur* fait allusion aux hauts faits dont la famille s'est honorée dès les temps les plus reculés (*so der von Reinach uhralte Ritterlich geübte Thatten bedeutet*).
2. Armes de François de Reinach, de *Foussemagne,* d'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 256, nº 110. Ce sont celles qui ont été données à la famille par des lettres patentes de l'empereur Ferdinand II, du 13 avril 1635, dont le fonds Grandidier, à la Bibliothèque de Strasbourg, contient une fort belle copie sur vélin.

CIMIERS : à dextre, un lion d'or issant, lampassé de gueules, le col orné de cinq plumes de paon, et, à sénestre, un loup au naturel, également issant et lampassé de gueules[1].

La maison DE REINACH, l'une des plus anciennes et des plus distinguées de l'Alsace, tire son nom des châteaux de *Reinach* ou *Rynach,* près de Pfæfficon, canton de Lucerne. Le château de Niederrynach fut construit, vers l'an 830, par un noble, *vir ingenuus,* nommé RODOLPHE, qui passa pour être arrivé d'Italie en Suisse en même temps que PIERRE, son parent, peut-être son frère, fondateur du château de HABSBOURG[2]. RHEINBRECHT, fils de Rodolphe, bâtit, en 870, Oberreinach, qui devint, dès l'époque de sa construction, un fief héréditaire du chapitre de Béro-Munster.

Depuis le neuvième siècle jusqu'au quatorzième, qui vit les Reinach s'établir en Alsace, on les trouve mentionnés dans une foule d'actes et de chroniques. En 920, HESSO DE REINACH était chanoine à Béro-Munster[3]. Il obtint du roi Henri l'Oiseleur des reliques dont ARNOLD DE REINACH fit, plus tard, don à cette abbaye, et mourut en odeur de sainteté. Un autre HESSO DE REINACH est cité par ISELIN parmi les seigneurs qui accompagnèrent Conrad III à la seconde croisade. HENRI et RODOLPHE assistèrent à la troisième et à la quatrième de ces lointaines expéditions. Les chroniques suisses de l'époque citent Rodolphe comme s'étant particulièrement distingué par sa vaillance, sous les murs de Tyr, au siége de Ptolémaïs, et lors de la défaite de Saladin. JACQUES, Ier de ce nom, était l'un des compagnons favoris de Rodolphe de Habsbourg : un jour que l'empereur, rencontrant un prêtre chargé du viatique, descendit de son cheval pour y faire monter le ministre de Dieu, c'est Jacques de Reinach qui, d'après BUCELIN, céda le sien au sacristain. Sur la liste des prieurs de Béro-Munster figurent CONRAD DE REINACH, en 1216, HESSO, en 1230, JACQUES, IIe du nom, en 1231. Au commencement du quatorzième siècle, ULRICH, MATHIAS,

1. Ces armes sont communes aux branches de *Foussemagne*, de *Werth* et de *Hirtzbach*. Celles d'*Obersteinbronn* et de *Heidwiller* ne portaient que de REINACH, qui est *d'or au lion de gueules, la queue fourchue, capuchonné d'azur,* l'écu timbré du premier des deux casques décrits ci-dessus.

2. Les armes des REINACH et des HABSBOURG sont les mêmes, si ce n'est que le lion, dans les premières, est *capuchonné d'azur,* tandis que les Habsbourg portaient tout simplement *d'or au lion de gueules.* On pourrait, en conséquence, considérer le capuchon d'azur comme constituant une brisure.

3. L'abbaye de Béro-Münster (*Berona, Beronense Monasterium*), de l'ordre de Saint-Benoît, avait été fondée, dit-on, par un certain Béron, landgrave d'Alsace, non loin du lac de Sempach, en Argovie. Le château de Reinach couronnait l'une des collines voisines, ainsi qu'on peut le voir sur une jolie gravure de MÉRIAN, *Topogr. Helvetiæ, ad pag.* 37.

HENRI et MARGUERITE, issus de CUNO DE REINACH et d'Adélaïde de Wynon, rachètent de ce chapitre leur château d'Oberreinach et affranchissent les terres qui en dépendent.

FILIATIQN.

I. En 1386, à Sempach, dix-neuf Reinach avaient combattu dans les rangs autrichiens; dix-huit payèrent leur bravoure de leur vie; un seul, HAMANN ou HANNEMANN, échappa au massacre comme par miracle, et devint la souche de toutes les branches de la famille qui existèrent plus tard[1]. Les deux châteaux ayant été rasés par les Suisses, Hamann obtint de la faveur de Jean, comte de Habsbourg-Lauffenbourg, les fonctions de juge à Lauffenbourg (vers 1393). Plus tard, il vint avec son fils, Ulrich, s'établir dans le Sundgau, qui appartenait à la maison d'Autriche, et où il reçut en fief les châteaux de Heidwiller et de Frœningen avec leurs dépendances. Hamann mourut peu après à Heidwiller, laissant, de son mariage avec Cécile DE HOMBOURG, plusieurs enfants, entre autres, ULRICH, qui suit.

II. ULRICH, marié avec Marguerite DE REINACH, eut trois fils et trois filles, entre autres :

1° JEAN-ERHARD, auteur des diverses branches encore existantes.
2° HENRI, auteur de la branche de *Heidwiller*, qui s'est éteinte, au siècle dernier, dans les mâles, en la personne de PHILIPPE-IGNACE, descendant de Henri au VI[e] degré[2]. Marié avec Ursule D'ANDLAU, il en eut, entre autres enfants, une fille, CUNÉGONDE, qui devint, en 1495, abbesse d'Andlau, la première qui ait porté le titre de princesse († 1537).
3° MARGUERITE, mariée à Jacques DE SCHŒNAU.
4° ULRICH, chevalier de l'ordre de Saint-Jean.

III. JEAN-ERHARD se maria avec Catherine DE HAUSS, dont il eut dix enfants, notamment :

1° JEAN-RODOLPHE, chanoine de Bâle.
2° JODOQUE, chanoine de Bâle.

---

1. D'après un arbre généalogique de la main même de GRANDIDIER, Hannemann DE REINACH serait le fils de HENRI et de *N.*, comtesse DE BÜRGLEN; Henri serait issu de HENRI, le *Vieux*, époux de *N.* DE SCHWARTZENHORN, lui-même fils d'ULRICH et de *N.* DE LIELA, petit-fils de CONRAD et d'Adélaïde DE BERNAU, arrière-petit-fils d'ARNOLD (1210) et de Jeanne DE HINNENBOURG. Enfin cet Arnold aurait pour père le premier auteur connu de la maison, ARNOLD DE REINACH (1196), époux de Marguerite DE RUOD.
2. Voir, pour cette branche éteinte, MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 205.

3° **Frédéric**, chevalier de Saint-Jean.
4° **Ulrich**, chevalier de l'ordre Teutonique.
5° **Marguerite**, mariée à Jacques de **Berckheim**.
6° **Brigitte**, abbesse d'Andlau[1].
7° **Bernard**, auteur de la ligne de *Foussemagne.*
8° **Jacques**, auteur de la ligne d'*Obersteinbronn.*
9° **Louis**, né en 1450, qui épousa Marie de **Munsterol** ou *Montreux*, et fonda la ligne de ce nom.

I. LIGNE DE FOUSSEMAGNE.

IV. Bernard de Reinach, † 1546, à l'âge de 93 ans, eut de sa femme, Jacobine de Stein, entre autres fils, Melchior, qui suit.

V. Melchior jouit à un haut degré de la faveur des empereurs Maximilien et Charles-Quint, devint leur conseiller, et gouverna en leur nom le comté de Bourgogne. Sa femme, qui appartenait à la famille de Saint-Loup, lui donna plusieurs fils :

1° **Jean-Henri**, qui continua la maison de *Foussemagne.*
2° **Jean-Luc**, colonel-général des troupes impériales, † 1544.
3° **Jacques**, colonel-général impérial en Hongrie, tué en 1558.

VI. Jean-Henri eut également trois fils, dont les deux derniers, Melchior, IIe du nom, et Jean-Adam, furent colonels au service de l'empereur.

VII. L'aîné, Jean-Thiébaud, marié à Ursule Vay[2], donna naissance à trois fils, par lesquels la branche de Foussemagne se subdivisa en trois rameaux :

1° **Jean-Henri**, IIe du nom, auteur de la branche de *Foussemagne.*
2° **Jean-Béat**, auteur de la branche de *Muntzingen.*
3° **Melchior**, auteur de la branche de *Hirtzbach.*

---

1. Nous avons suivi, pour toute cette partie de la généalogie, l'arbre dressé par Grandidier lui-même, lequel, du reste, ne va pas au delà de cette génération. D'autres documents font de Brigitte une fille d'Ulrich, et de l'abbesse Cunégonde une fille de Jean-Erhard.

2. L'arbre généalogique armorié d'où ce nom est tiré porte, autant que nous avons pu le déchiffrer, ***Ursula Vayin;*** mais il nous paraît évident que l'U aura été mis pour un V, et que la terminaison ***in*** est simplement la marque du féminin, suivant l'usage allemand de cette époque. Cette famille porte ***coupé d'or et d'azur à deux étoiles de l'un à l'autre.*** (Mss. de Grandidier.)

A. BRANCHE DE FOUSSEMAGNE.

VIII. JEAN-HENRI, IIe du nom, s'est acquis, pendant la guerre de Trente ans, une glorieuse réputation comme général des armées impériales. SCHŒPFLIN, qui n'est pas suspect de complaisance, l'appelle *illustrissimus Germaniæ heros*[1].



Le général Jean-Henri, baron de Reinach, d'après un portrait communiqué par le chef de la famille.

Reinach se fit surtout remarquer par sa brillante défense de Vieux-Brisach, qu'il disputa pendant neuf mois au comte de Guébriant et à Bernard de Saxe-Weimar, et qu'il ne rendit, le 18 décembre 1638, que contraint par la famine et sous les

1. *Alsat. illustr.*, t. II, § DXLIV, p. 692.

conditions les plus honorables. L'empereur, qui avait déjà conféré trois ans auparavant (13 avril 1635) à Jean-Henri de Reinach, à ses frères et à ses descendants le titre de baron d'Empire, le récompensa de ce beau fait d'armes en le nommant généralissime de son artillerie et en lui décernant une épée d'honneur en or, admirablement ciselée. Jean-Henri mourut, en 1645, dans la ville de Ratisbonne, dont il était gouverneur.

IX. Son fils, François-Guillaume, baron de Reinach, de *Foussemagne,* lieutenant-colonel du régiment d'*Alsace,* cavalerie, eut deux fils :

1° François-Joseph-Ignace, auteur du rameau de *Foussemagne.*
2° François-Guillaume, auteur du rameau de *Werth.*

a) RAMEAU DES COMTES DE FOUSSEMAGNE.

X. François-Joseph-Ignace, né le 20 août 1670, † 13 juillet 1730, capitaine au régiment d'*Alsace,* infanterie, devint possesseur d'une très-grande fortune territoriale, tant par suite de ses acquisitions personnelles que du chef de sa femme, Marie-Claire, héritière de la branche de Reinach-*Montreux.* En 1718, le roi Louis XV érigea les terres et seigneuries de Foussemagne, de Grandvelle, de Fontaine, avec partie de celles de Montreux et de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, en titre de comté, sous la dénomination de *Grandvelle-Foussemagne,* par lettres patentes du mois de juin, enregistrées au Conseil souverain, le 20 août de la même année, en faveur de François-Joseph-Ignace, baron de Reinach, Foussemagne et Montreux, et de ses descendants [1].

1. Voici comment s'expriment les lettres patentes : « . . . . Mettant en considération l'ancienne noblesse dont l'exposant est en possession par une longue suite d'ayeux, et les services qu'ont rendus à notre État Nicolas-Humbert de Reinach *de Montreux,* oncle de l'exposant, dans le régiment d'*Alsace,* infanterie, en qualité de capitaine, de major et de lieutenant-colonel, lequel fut tué près de Gironne après 48 années de service, étant alors maréchal de camp et commandant du régiment d'*Alsace;* Philippe-Charles de Reinach, beau-père de l'exposant, pendant 35 années en qualité de capitaine dans le même régiment; François-Guillaume, baron de Reinach-Foussemagne, père de l'exposant, qui a été pendant plusieurs années lieutenant-colonel du régiment de cavalerie d'*Alsace;* François-Conrad de Reinach, frère de l'exposant, qui a été tué servant d'aide de camp du sieur marquis de Montclar, lieutenant général de nos armées et commandant en Alsace, et les services que l'exposant a lui-même rendus pendant 19 ans, en qualité de capitaine dans les régiments d'*Alsace,* infanterie, et de *Quad,* cavalerie, pendant lequel temps il s'est trouvé au siége de Namur, à la bataille de Nerwinde, à l'action de Leuse, et en plusieurs autres occasions dans lesquelles il a signalé sa valeur et bonne conduite, et enfin les services que Nous devons attendre des enfants dudit exposant, dont l'un, appelé Philippe-Charles (*Charles-Simon-Philippe*) de Reinach, est actuellement cadet dans les gardes de notre corps et capitaine dans notre régiment de cavalerie du *Commissaire général,* . . . . Voulons et nous plaît que ledit sieur François-Joseph-Ignace, baron de Reinach, et ses enfants, descendants et postérité nés et à naître en légitime mariage,

De son mariage avec Mlle de Reinach-Montreux (6 août 1705), le comte de Grandvelle-Foussemagne eut trois enfants :

1° Charles-Simon-Philippe, qui suit.

2° François-Antoine, né le 20 septembre 1708, connu sous le nom de *Grandvelle*, chanoine de Saint-Claude, mort à Fribourg-en-Brisgau, le 15 juillet 1759.

3° Joseph-Benoît, né le 2 décembre 1710, chevalier de Malte, grand-prieur pour la langue allemande, prince de Heitersheim, mort à Weltz (Autriche), le 12 mars 1795.

XI. Charles-Simon-Philippe, baron de Reinach, comte de *Grandvelle-Foussemagne,* né le 15 mars 1706, † 11 septembre 1765, épousa, le 15 mai 1736, Marie-Ève-Françoise Truchsess de Rheinfeld, dont il eut :

1° Jean-Félix-Philippe, qui suit.

2° Antoine-Joseph-François, né le 15 décembre 1741, commandeur de l'ordre Teutonique, lieutenant-colonel du régiment d'*Alsace*, infanterie, mort à Inspruck, le 10 octobre 1810.

3° François-Henri-Charles, né le 1er mars 1743, lieutenant-colonel du régiment *Royal-Allemand,* cavalerie, commandeur de l'ordre Teutonique, mort à Fribourg, le 11 janvier 1829.

4° Philippe-Antoine-Pierre, né le 19 juillet 1745, chanoine de Saint-Claude, mort à Paris, le 15 mars 1814.

XII. Jean-Félix-Philippe, né le 24 juin 1738, † 21 août 1807, épousa, le 2 mai 1770, Marie-Antoinette-Joséphine-Walpurge, baronne de Reinach, de *Hirtzbach,* qui lui donna :

1° Casimir-Armand-Fulbert, qui suit.

2° Albert-Louis-Ulrich, né le 25 août 1773, chevalier de l'ordre Teutonique, mort le 19 octobre 1805.

3° Othon-Célestin, né le 30 juin 1775, auteur d'un nouveau rameau comtal, chevalier de Malte, capitaine au service de Bavière, puis de France après 1815, marié, le 12 mai 1826, avec la comtesse Marie-Thérèse de Clinchamps de Beauchêne, dont un fils :

Edmond-Célestin, né le 28 mai 1828, marié, le 24 juin 1856, avec *Marie*-Louise de Challis, dont il a trois enfants.

---

propriétaires desdites terres et seigneuries, ... puissent se dire, nommer et qualifier ***comtes de Grandvelle-Foussemagne*** en tous actes, tant en jugement que dehors», etc. (***Ordonn. d'Als.,*** t. Ier, p. 525.)

Il est à remarquer que, par une faveur exceptionnelle, alors qu'il s'agit d'un titre héréditaire conféré par le roi de France, le titre de comte n'est pas limité à l'aîné de la branche aînée, mais est accordé sans restriction à tous les descendants mâles de François-Joseph-Ignace. C'est à peu près le seul exemple que nous connaissions en Alsace d'une collation aussi large.

4° Marie-Joséphine-Cécile, née en 1781, † 1863, mariée, le 20 mai 1817, à Louis-Auguste-Éléonor, marquis de Saint-Wendelin, chevalier de Saint-Louis, né à Besançon, en 1786, mort à Colmar, le 10 juillet 1844.

XIII. Casimir-Armand-Fulbert, né le 22 juillet 1771, prit part, comme lieutenant-colonel d'infanterie, à toutes les guerres de la République et de l'Empire, se retira à Altkirch, en 1815, et mourut, maire de cette ville, le 16 novembre 1838. De son mariage avec la baronne Henriette-Frédérique de Questenau de Lucena (9 novembre 1805) sont issus :

1° Hélène, née le 23 novembre 1807, chanoinesse du chapitre de Fribourg-en-Brisgau.
2° Jean-Aloïse-Eugène, qui suit.
3° Louise, née en 1812.
4° Charles-Joseph-Hesso, né le 18 février 1815.
5° Casimir-Philippe-Louis, né le 2 juillet 1819, directeur des postes à Wissembourg, marié, le 14 janvier 1855, avec Julie-Joséphine Le Joindre, fille de feu M. Joseph Le Joindre, président du tribunal de Wissembourg, ancien député du Bas-Rhin.
6° Cécile, née en 1824, mariée, en 1842, à M. Charles de Vaulx, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation; décédée en 1859, laissant un fils.

XIV. *Jean*-Aloïse-Eugène, baron de Reinach, comte de *Grandvelle-Foussemagne,* chef actuel de la maison (1869), né le 22 septembre 1810, officier de la Légion d'honneur, ancien chef d'escadrons au 3e régiment de cuirassiers, aujourd'hui commandant de la place de Wissembourg, a épousé, le 25 juin 1862, Françoise-Caroline Boutin de Wandelbourg, fille de feu M. Pierre Boutin, sous-intendant militaire, chevalier de la Légion d'honneur, de Saint-Louis, etc.

b) RAMEAU DES BARONS DE REINACH DE WERTH.

X. François-Guillaume, IIe du nom, baron de Reinach, s'établit au château de *Werth,* près d'Uttenheim, et en prit le nom[1]. Il mourut le 3 décembre 1741, laissant de sa femme, Marie-Ursule-Françoise d'Andlau, de *Walff* († 23 novembre 1746) :

---

1. Nous nommons l'auteur de la branche de Werth, François-Guillaume, d'après des papiers de la famille et d'après Schœpflin (t. II, § DXLIV, p. 692) : *Hujus* (du comte de Foussemagne) *frater* Franc.-Wilhelmus *Baro, dictus* de Werd, *filium ejusdem sui nominis genuit,* etc. (Ce fils est le IIIe du nom.) M. Müller, p. 212, l'appelle François-Antoine, et l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 39, n° 398, donne à François-Antoine, *baron de Reinach de Wertt,* les armes suivantes (1er registre. année 1696) : *de sable semé de billettes d'or à quatre trèfles d'argent, leurs tiges de même, mouvants des quatre angles de l'écu.*

1° **François-Antoine** (*al.* **François-Béat**), membre du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, marié à Marie-Cunégonde-Catherine **Zorn de Bulach**, dont il n'eut pas d'enfants.

2° **François-Guillaume**, IIIe du nom, qui suit.

3° **François-Louis**, chanoine à Eichstett et à Saint-Burckard de Würtzbourg.



François-Antoine, baron de Reinach-Werth, d'après un portrait communiqué par la famille.

XI. François-Guillaume, IIIe du nom, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain (1738), épousa Marie-Anne-Josèphe-Ursule de Ferrette, de *Karspach,* dont il eut :

1° **François-Charles**, né en 1732, tué sur le champ de bataille de Sondershausen, pendant la guerre de Sept ans, comme lieutenant aux cuirassiers français de *Nassau.*

2° **François-Benoît-Louis-Jacques**, né le 25 juillet 1736, commandeur de l'ordre de Malte, colonel des régiments d'*Alsace* et de *Nassau*, puis maréchal de camp, en récompense de ses brillants services pendant la guerre de Sept ans; † 26 février 1784.

3° **Guillaume-Jacques-Maximilien-Antoine**, qui suit.

4° *N.*, baronne **de Reinach**, de *Werth.*

XII. Guillaume-Jacques-Maximilien-Antoine, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain (7 décembre 1765), député de la noblesse à l'Assemblée du district de Schlestadt (1787), mourut à Rastatt, en émigration. De son mariage avec Marie-Ève-Fidèle, fille de Jean-Frédéric-Fridolin, premier comte de Kageneck, et de Marie-Anne-Éléonore d'Andlau-Birseck, étaient nés :

1° Guillaume-Jacques-Maximilien-Frédéric, qui suit.
2° Ferdinand-Louis-Benoît, né en 1769, chevalier, commandeur, et enfin grand-bailli de l'ordre de Malte, mort à Fribourg, en 1841.
3° Guillaume-Joseph, sous-lieutenant dans l'armée de Condé, puis au service de l'Angleterre.

XIII. Guillaume-Jacques-Maximilien-Frédéric, chevalier de Saint-Louis, de Malte et de la Légion d'honneur, servit dans l'armée de Condé, fut nommé, après la Restauration, sous-préfet à Strasbourg, puis à Haguenau et Wissembourg, et mourut à Niedernai, le 16 avril 1823. De son mariage (1806) avec Christine-Caroline, fille de François-Marie, baron de Landsperg, et de Sophie-Élisabeth-Françoise de Bock, sont issus :

1° Marie-Françoise-Caroline-*Wilhelmine*, mariée, le 11 septembre 1833, avec Henri-Louis-Joseph, baron de Bancalis de Pruynes.
2° *Henriette*-Bénédictine, née le 14 octobre 1808, mariée, le 11 septembre 1828, avec le baron François de Rinck de Baldenstein, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Fribourg.
3° *Maximilien*-Henri-Constantin, qui suit.
4° Adrien-Rodolphe, né en 1812, chanoine honoraire de la cathédrale de Carcassonne, mort du typhus (10 mars 1856), à Constantinople, où il s'était rendu comme aumônier volontaire de l'armée française.

XIV. *Maximilien*-Henri-Constantin, baron de Reinach-Werth, né le 30 décembre 1809, † 9 mars 1867, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, membre du conseil général du Bas-Rhin, maire de Niedernai, etc., épousa, le 15 septembre 1836, Marie-Eusèbe-Crescence-Walpurge de Breiten-Landenberg, dont il a eu six enfants :

1° Benoît-Maximilien-*Félix*, né le 21 juillet 1837, qui suit.
2° Adrien-Othon, né le 23 janvier 1841, capitaine d'état-major, aide de camp du général baron Durrieu.
3° Henri-Louis-*Maximilien*, né le 27 novembre 1845.
4° Henri-Joseph, † 24 septembre 1859.
5° Henriette-Marie.
6° Marie-Anna.

XV. BENOÎT-MAXIMILIEN-*FÉLIX*, baron DE REINACH-WERTH, chef actuel de sa branche, ancien officier de chasseurs à cheval, ancien sous-préfet, maire de Niedernai, membre du conseil général et chef du deuxième bataillon de la garde mobile du Bas-Rhin, est né le 21 juillet 1837. Il a épousé, le 7 mai 1863, Ernestine DE BALZAC DE FIRMY.

B. BRANCHE DE MUNZINGEN.

La branche de *Munzingen*, issue de JEAN-BÉAT, second fils de Jean-Thiébaud DE REINACH, de la ligne de *Foussemagne*, s'éteignit, au bout d'un siècle, en la personne de BÉAT-MELCHIOR, † 1730, à Alschhausen, grand-commandeur de l'ordre Teutonique pour la province de Franconie, après avoir perdu les sept enfants que lui avait donnés sa femme, Marie-Catherine BLARER DE WARTENSÉE.

C. BRANCHE DE HIRTZBACH.

VIII. MELCHIOR, troisième fils de Jean-Thiébaud DE REINACH, de *Foussemagne*, épousa Ursule, fille de Jean-Thiébaud DE REINACH, de *Heidwiller* ou de *Steinbronn*, et de Cléophée Degelin de Wangen, et fonda la branche de *Hirtzbach*, en Haute-Alsace.

IX. Son fils, JEAN-THIÉBAUD, IIe du nom, épousa, en 1650, Anne-Marie, fille de Guillaume DE REINACH, de *Steinbronn*, et de Sophie Truchsess de Wolhausen († février 1702). Il décéda le 20 mai 1704, laissant, outre plusieurs filles, qui entrèrent dans des chapitres nobles d'Allemagne, et dont l'une, FRANÇOISE-APOLLINE, épousa Béat-Albert, baron DE MONTJOYE-VAUFREY, cinq fils :

1° JEAN-CONRAD, né en 1657, élu prince-évêque de Bâle, le 11 juillet 1705, mort à Porentruy, le 19 mars 1737.

2° HARTMANN-FRANÇOIS, commandeur de l'ordre Teutonique à Andlau, mort à Ellingen, en Franconie, le 24 janvier 1717.

3° JEAN-BAPTISTE, né en 1669, d'abord officier, puis chanoine à Würtzbourg et Arlesheim (Bâle); grand-doyen de Bâle (1710); grand-prévôt et évêque *in partibus* d'Abdère (1712), coadjuteur de son frère, Jean-Conrad (1724), † 1731.

4° JEAN-FRANÇOIS, mort à Alschhausen, grand-commandeur de l'ordre Teutonique.

5° FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit.

X. François-Joseph, chevalier de Saint-Louis, eut de son mariage avec Marie-Anne, fille de François-Ferdinand, baron de Sickingen, et de Marie-Françoise de Dalberg, trois fils et quatre filles, entre autres :



Jean-Conrad, baron de Reinach de Hirtzbach, prince-évêque de Bâle, d'après un portrait communiqué par la famille.

1° Marie-Sophie-Esther, mariée à François-Christophe-Joseph, baron de Ramschwag, conseiller intime du prince-évêque de Bâle.

2° Pierre-Casimir-Hamann, qui suit.

3° Joséphine, mariée à Henri, baron de Flachslanden, vidame de l'évêché de Strasbourg.

4° Thiébaud-Béat, chanoine à Würtzbourg.

5° Conrad-Antoine-Sigismond-Hesso, né en 1708, chanoine à Würtzbourg et à Bamberg, † 1763[1].

---

1. La filiation de ce dignitaire, en remontant jusqu'à son trisaïeul, est extraite d'un arbre généalogique armorié déposé à la Bibliothèque de Strasbourg (*Mss. de* Grandidier).

6° Anne-Marie, mariée, en 1727, à Lothaire-Louis-Hartmann, baron Schenck de Stauffenberg, grand-écuyer de l'évêque de Constance; morte en 1731. Leur fille, Marie-Anne-Thérèse de Stauffenberg, est l'une des arrière-grand'mères maternelles du prince Erwin de la Leyen, chef actuel de la maison de ce nom.

XI. Pierre-Casimir-Hamann (*al.* François-C.-H. ou François-Jean-H.-C.), conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain (1731), ✝ 4 janvier 1776, épousa, en 1735, Marie-Rose d'Eptingen, de *Neuwiller* (✝ 1793), qui lui donna onze enfants, entre autres :

1° Marie-Anne-Sigismonde-Joséphine, née en 1739, chanoinesse au chapitre noble de Remiremont, à l'âge de 10 ans[1], mariée, plus tard, à Jean-Népomucène-François-Xavier-Fortunat, comte de Montjoie, de *Hirsingen*.
2° Marie-Antoinette-Joséphine-Walpurge, née en 1740, chanoinesse de Remiremont, mariée, en 1770, à Jean-Félix-Philippe, comte de Reinach, de *Foussemagne*.
3° Joseph-Antoine-Charles, qui suit.
4° Joseph-Casimir-Guillaume, né en 1745, commandeur de l'ordre Teutonique, mort à Ellingen, en 1795.
5° François-Joseph-Hesso, né en 1749, chanoine capitulaire de Constance et de Würtzbourg, mort à Constance, en 1821.

XII. Joseph-Antoine-Charles, né le 27 août 1741, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain, le 27 novembre 1777, lieutenant-colonel du régiment *Royal-Allemand*, puis maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis, ✝ 26 octobre 1815, avait épousé, le 9 février 1780, Marie-Louise-Joséphine-Walpurge-Thérèse, baronne Mohr de Wald d'Autel, dernière descendante d'une ancienne et illustre famille du Luxembourg (✝ 1790).

De ce mariage sont issus :

1° Philippine, née le 16 octobre 1783.
2° Charles, qui suit.

XIII. Charles, baron de Reinach, de *Hirtzbach*, chef actuel de sa branche et sénior de la maison de Reinach (1869), né le 11 août 1785, ancien officier supérieur de cavalerie, presque toujours attaché à l'état-major du roi Murat, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, ancien député, ancien pair de France, membre du conseil général du Haut-Rhin depuis 1814,

1. On n'était admis dans ce chapitre qu'en prouvant deux cents ans de noblesse militaire des côtés paternel et maternel. (Ed. de Barthélemy, *la Noblesse en France*, 1860, p. 320.)

a épousé, le 4 novembre 1816, Marie-Éléonore-*Antoinette,* baronne DE REINACH, de *Steinbronn* (✝ 30 septembre 1857).

De ce mariage sont issus :

1° *HESSO*-ANTOINE, né le 21 juin 1819, député au Corps législatif, officier de la Légion d'honneur, marié, le 15 juillet 1851, avec *Anne*-Marie-Antoinette-Caroline, baronne DE GOHR, dont il a un fils, HESSO-ANTOINE-CHARLES.

2° PHILIPPINE-LOUISE, née le 9 juillet 1820, mariée, le 1er juillet 1846, au baron Théoring DE SONNENBERG.

3° MARIE-CATHERINE, née le 15 octobre 1821, mariée, le 1er février 1846, au vicomte Adolphe DE SALIGNAC-FÉNELON, colonel d'artillerie.

4° *MAURICE*-SIGISMOND, né le 12 septembre 1823, lieutenant-colonel du 3e régiment de hussards.

5° *CHARLES*-FRÉDÉRIC, né le 30 mai 1825, premier secrétaire de l'ambassade de France à Vienne.

6° *ANTOINETTE*-FIDÈLE, née le 6 octobre 1826, mariée, le 17 septembre 1849, au baron François ZORN DE BULACH, maire d'Osthausen, chambellan de S. M. l'empereur Napoléon III, etc.

II. LIGNE D'OBERSTEINBRONN.

La ligne d'*Obersteinbronn,* issue de JACQUES, l'un des fils puînés de JEAN-ERHARD et arrière-petit-fils de HANNEMANN, le premier des REINACH fixés en Alsace, est éteinte dans les mâles depuis l'année 1838. Au dix-huitième siècle, elle donna un prince-évêque au diocèse de Bâle, en la personne de JACQUES-SIGISMOND, élu le 4 juin 1737, ✝ 1743. Un neveu de l'évêque, FRANÇOIS-SIGISMOND-ANTOINE-JOSEPH-PLACIDE, devint maréchal de camp et colonel-propriétaire du régiment de *Reinach-Suisse.* Marié successivement avec Ludovine-Xavière DE MONTJOYE, de *Hirsingen,* et avec Anne-Antoinette-Henriette D'EPTINGEN, de *Neuwiller,* il eut, de ses deux lits, huit enfants : six filles, dont l'aînée entra au chapitre de Remiremont, et dont les cinq autres s'allièrent aux familles DE GREIFFENCLAU-VOLRATH, DE SALIGNAC-FÉNELON, DE ZANDT, DE RŒTHLEIN et DE REINACH, de *Hirtzbach,* et deux fils, dont l'un, capitaine de cavalerie, mourut pendant la retraite de Russie, et l'autre, à Würtzbourg, le 10 mars 1838, dernier représentant mâle de sa branche.

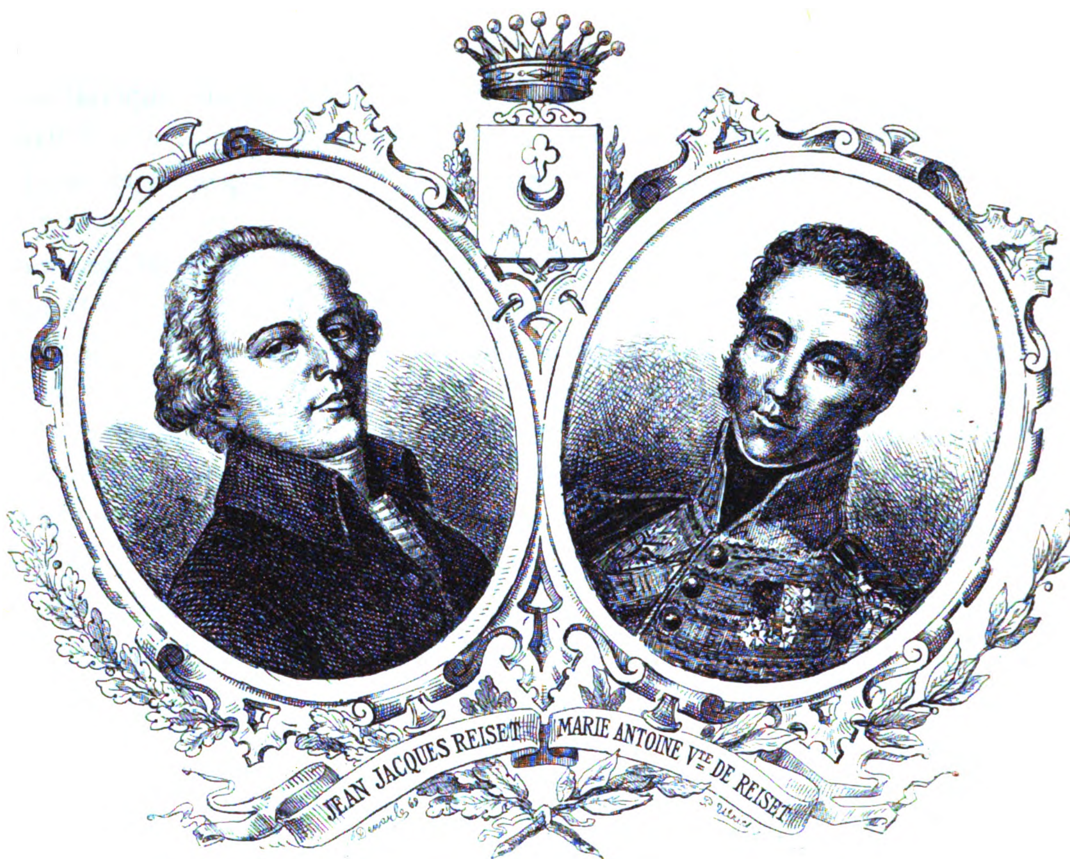
III. LIGNE DE MONTREUX.

La ligne de *Montreux,* issue du frère cadet de JACQUES, auteur de celle d'*Obersteinbronn,* s'éteignit dès les premières années du siècle dernier. Un très-

grand nombre de ses membres servirent d'abord dans les armées impériales et, plus tard, dans les armées françaises. Parmi les premiers, on peut citer ERHARD, général de l'Empereur, † 1596; JACQUES-EGMONT, lieutenant général des troupes espagnoles en Comté. Parmi les seconds, on remarque surtout HUMBERT DE REINACH, qui commanda le régiment d'*Alsace* et devint maréchal de camp. Vingt-quatre de ses parents servaient en même temps que lui dans les troupes de Louis XIV; aussi raconte-t-on que le roi, passant un jour avec Mme de Maintenon la revue du régiment du colonel de Reinach, s'écria : « Madame, voyez ici Mons de Reinach, sa famille me fournit plus d'officiers gentilshommes que toute la Basse-Bretagne, qui est pourtant une de mes plus grandes provinces. »

HUMBERT mourut en Catalogne des suites d'un coup de mousqueton, en 1696, d'après les uns, en 1701, d'après les autres. Son frère, CHARLES-PHILIPPE, le dernier des REINACH, de *Montreux,* le suivit de près dans la tombe (1704), ne laissant qu'une fille, MARIE-CLAIRE, qui épousa François-Joseph-Ignace DE REINACH, premier comte de *Foussemagne.*

SOURCES : *Notices manuscrites et arbres généalogiques*, provenant tant des archives des diverses branches de la famille que de la Collection des Mss. de GRANDIDIER, à la Bibliothèque de Strasbourg; HERTZOG, liv. VI, p. 275; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, §§ 544 et 545; LACHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. XII, p. 50; FALKENSTEIN, *Antiquit. Nordgav. ecclesiæ Aureatensis*, t. II, ch. Ier, p. 168; BUCELIN, *Geneal. Germ.*, t. II, p. 271; A. BOUDIN, *Hist. généal. du Musée des croisades*, etc.



D'après des portraits communiqués par M. le comte de Reiset.

REISET.

ARMES.

D'azur à un croissant d'argent surmonté d'un trèfle d'or et soutenu d'un rocher de trois pointes de même, l'écu timbré d'une couronne de comte[1].

SUPPORTS : un lion au naturel et une levrette d'argent tenant chacun un étendard aux couleurs de l'écu.

CIMIER : le croissant et le trèfle entre le lion et la levrette issants de deux barres componées d'azur et d'or.

DEVISE : Faire sans dire.

1. Extrait des lettres patentes délivrées, le 14 novembre 1842, à M. le comte de Reiset; Cfr. *Armorial d'Alsace*, p. 265. n° 183.

La famille DE REISET est originaire de Lorraine, mais s'établit en Bourgogne et en Alsace dès le quatorzième ou le quinzième siècle. Le premier de ses membres connus est ROBERT REISET, *escuyer de corps* de Jean, comte de Linange, à qui Guillot Filleul, maître de la Chambre aux deniers du duc d'Orléans, délivre une quittance en 1394 et qui se trouve mentionné en la même qualité dans une autre quittance de 1406, conservées toutes deux dans les archives de la famille. Son frère, *le sire* JEHAN REISET *de Straubourch, le prestre chappelain et bourcier de la chaipelle de Saint-Polz, dexure le clostre* (de Metz), figure dans un acte du 2 décembre 1399, dont une photographie est sous nos yeux. Quelques années après, HENRI REISET, *escuier d'escuierie* du duc de Bourgogne Philippe le Bon, prête foi et hommage à ce prince pour la seigneurie de Saint-Loup (14 novembre 1429). Lorsque le comté de Ferrette dans la Haute-Alsace fut engagé à Charles le Téméraire par l'archiduc Sigismond d'Autriche (1469), Henri Reiset y fut envoyé par son maître et s'y fixa.

En 1524, on trouve dans ce comté GUILLAUME REISET, qualifié *noble* et *escuyer* dans un titre authentique mentionné, le 27 mars 1778, par D'HOZIER DE SÉRIGNY, juge d'armes de la noblesse de France, dans le certificat de noblesse qu'il délivra à MARIE-ANTOINE DE REISET, mousquetaire du roi et chevalier de Saint-Louis, qui aspirait à une charge de lieutenant des maréchaux de France [1].

Les descendants de Guillaume occupèrent tous des places plus ou moins importantes dans l'administration et les finances: ils étaient, de père en fils, baillis de Montreux et de Sainte-Croix, et subdélégués d'Alsace à Ensisheim. Nous commençons la filiation par son petit-fils, MICHEL.

FILIATION.

I. MICHEL REISET, grand-maire de Froide-Fontaine, est le père de CLAUDE, qui suit.

1. Le certificat de D'HOZIER offre, en outre, cela de remarquable, que, de deux membres de la famille reconnus nobles l'un et l'autre, le second a la particule, tandis que le premier ne l'a pas. Encore aujourd'hui, certains membres de la famille, sans être pour cela moins nobles, se nomment simplement REISET, alors que d'autres ont adopté la forme DE REISET. Nous avons suivi à cet égard les indications de l'*Almanach impérial* de 1865.

II. Claude acquit, en 1685, de la famille de Reinach, le fief de Chavanatte. Il eut, de sa femme, Anne-Esther de Mougé[1], deux fils :

1° Nicolas-Humbert, auteur de la branche de *Colmar*.
2° François-Joconde, auteur de la branche de *Delle*.

A. BRANCHE DE COLMAR.

III. Nicolas-Humbert Reiset, grand-bailli d'Ensisheim et Sainte-Croix, officier de robe, conseiller du roi au siége prévôtal de la maréchaussée d'Alsace, receveur général des héritiers du cardinal Mazarin en ses terres d'Alsace, etc., épousa, en 1719, Anne-Marie Hirsinger[2], dont il eut cinq fils. Trois entrèrent dans les ordres; les deux autres étaient :

1° Jean-Jacques, qui suit.
2° François-Xavier, né en 1732, bailli de Niederentz, puis syndic de Rosheim et directeur de la Monnaie de Strasbourg, † 1793, laissant, de son mariage avec Marie-Louise-Claudine de Beyerlé, trois enfants :
  a) Clément, lieutenant de gendarmerie, † 1822.
  b) Marie-Antoine, ancien mousquetaire du roi, qui fut chargé, en qualité de chef d'escadron de gendarmerie, de garder au château de Valençay le roi d'Espagne, Ferdinand VII (1808), et s'acquitta de cette délicate mission avec beaucoup de tact et de ménagements.
  c) Anne-Marie-Henriette, mariée, en 1782, au capitaine Philippe-Antoine de Berquen, plus tard chef de bataillon d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

---

1. La famille de Mougé a fourni plusieurs membres à la haute magistrature d'Alsace. Melchior-Ignace fut conseiller au Conseil souverain de 1736 à 1755; François-Ignace-Nicolas, de 1766 à 1772, et François-Henri-Xavier, de 1772 jusqu'à la suppression du Conseil : il entra plus tard, comme conseiller, à la cour d'appel de Colmar, et mourut en 1825, à l'âge de 84 ans. D'après l'*Armorial d'Alsace*, p. 318, n° 270, « Jean-Claude de Mougé, avocat au Conseil souverain », portait *d'azur à une montagne à sept coupeaux d'argent, ombrés de sinople, sommé d'un émouchet au naturel; et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or*. « Melchior de Mougé », également avocat au Conseil, portait (p. 317, n° 258) *d'azur à un rocher d'argent, sommé d'un geai au naturel, et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. D'autres de Mougé portaient (p. 303, n° 129) *d'azur à un geai au naturel sur un mont de trois coupeaux d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'or*.

2. La famille Hirsinger était, comme la famille Reiset, investie de charges municipales dans la Haute-Alsace; à la fin du dix-septième siècle, l'un de ses membres, François-Joseph, était bailli de la préfecture de Kaysersberg; un autre, Jean-Thiébaud, bourgmestre de la même ville. Au dix-huitième siècle, Joseph-Antoine, théologien distingué, était provincial des capucins en Alsace, et Yves-Louis-Joseph de Hirsinger fit une belle carrière dans la diplomatie française. Hirsinger portait *d'azur au cerf d'or élancé*.

IV. Jean-Jacques, né le 10 novembre 1730, devint doyen des officiers de robe, conseiller du roi au siége prévôtal de la maréchaussée d'Alsace, puis, comme son père, grand-bailli d'Ensisheim, Sainte-Croix, Issenheim, Bas-Landser, etc., enfin, receveur général du Haut-Rhin. Le 24 décembre 1778, il avait acquis le fief de Boron, qui relevait de la seigneurie de Delle, appartenant au duc de Valentinois. Il mourut à Colmar, en novembre 1803. De son mariage avec Marie-Thérèse Carré de Beaudouin étaient nés dix-sept enfants, parmi lesquels nous citerons:

1° Marie-Françoise-Henriette, née à Colmar, le 3 avril 1764, † 31 mars 1832, mariée à M. André Stackler, de Ribeauvillé, conseiller à la cour royale de Colmar.

2° Marie-Élisabeth, née à Colmar, le 2 juillet 1766, mariée, en premières noces, à M. Prost, receveur des finances à Altkirch, en secondes noces, à M. Roland, de Delle.

3° Marianne-Jeanne, née à Colmar, le 18 septembre 1768, † décembre 1853, qui épousa Jacques-Joseph de Schielé (né en 1758, † 1826, à Ammerschwihr, sans postérité), secrétaire du roi, plus tard inspecteur des armées, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

4° Marie-Madeleine, née à Colmar, le 1er janvier 1771, † 25 janvier 1849, mariée, en 1795, à Laurent-Justin Marchand, baron de la Martellière (né en 1766, † 1826), en dernier lieu intendant de l'hôtel des Invalides, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc.

5° Jacques-Louis-Étienne, qui suit.

6° Marie-Victoire-Joséphine, née le 21 juillet 1773, † 21 février 1832, mariée, en premières noces, à M. Le Vavasseur de Lucemont (né en 1772, † 1814), en secondes noces, à M. Berdot.

7° Marie-Antoine, né à Colmar, le 29 novembre 1775, engagé volontaire, en 1793, sous les auspices de Kléber, lieutenant trois ans après, aide de camp du général Klein (1799), promu successivement, pour des actions d'éclat, capitaine et chef d'escadrons (1800), membre de la Légion d'honneur (1804), major à Iéna, colonel de dragons en Espagne, général de brigade et baron en 1813; enfin, sous la Restauration, lieutenant général, gentilhomme de la Chambre du roi, lieutenant commandant des gardes du corps, vicomte, grand-officier de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis, mort à Rouen, le 25 mars 1836. Il avait épousé Anne-Amélie Julliot de Fromont, dont il eut, entre autres enfants, Antoine-Justin-Henri, vicomte de Reiset, né le 16 février 1815, receveur particulier des finances à Mayenne, † mars 1869. — Le nom du général de Reiset est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

8° Marie-Françoise, née le 16 décembre 1776, † 9 décembre 1838, mariée au chevalier Louis Blanchard de Heiteren.

9° Marie-Catherine, née à Colmar, le 13 avril 1778, † 24 janvier 1859, mariée à M. Hollenweger.

10° Louis, né à Colmar, le 5 décembre 1779, † 1852, ancien capitaine de dragons de la garde impériale, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, marié avec Mlle Branche, de Tournus, dont une fille, Augustine-Modeste-Hortense, qui a épousé, le 4 novembre 1835, son cousin germain, M. Frédéric de Reiset, conservateur aux musées du Louvre.

V. Jacques-Louis-Étienne, né le 29 décembre 1771 à Colmar, † à Rouen le 5 février 1835, receveur général des finances des départements du Haut-Rhin, du Mont-Tonnerre et de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., épousa Désirée-Thérèse-Collette, fille de Pierre-Prosper-Emmanuel Godefroy de Suresne et d'Isabelle-Désirée Joseph de Laumond, dont il eut :

1° Désirée-Collette, née à Mayence, en 1804, mariée, en 1823, à Étienne-Martin, baron de Beurnonville, général de brigade, pair de France, grand-officier de la Légion d'honneur.

2° Caroline-Isabelle, née à Mayence, en 1808, mariée, en 1826, à Félix-Jean-François-Thomas, comte d'Arjuzon, député de l'Eure, chambellan de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur.

3° Jacques Reiset, qui suit.

4° Marie-*Frédéric* de Reiset, né à Oiselle, le 12 juin 1815, conservateur aux musées du Louvre, officier de la Légion d'honneur, marié, le 4 novembre 1835, avec sa cousine germaine, Augustine-Modeste-Hortense, fille de Louis Reiset; il en a une fille, Marie, née le 23 août 1836, qui a épousé, le 9 juillet 1857, le comte Edgar de Ségur-Lamoignon, député de la Meuse, ancien premier secrétaire d'ambassade à Constantinople.

5° Jules Reiset, né à Bapaume, le 6 octobre 1818, ancien député et membre du conseil général de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Institut (Académie des sciences, section d'économie rurale), chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, marié, le 7 juin 1847, à Juliette, fille du comte de Germiny, sénateur, ancien ministre, ancien gouverneur de la Banque de France, etc., etc.

6° Gustave-Armand-Henri, comte[1] de Reiset, né le 15 juillet 1821, au mont Saint-Aignan, près Rouen, ministre plénipotentiaire au service de France, membre du conseil général de l'Eure, officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de Philippe-le-Magnanime de Hesse et de l'ordre d'Adolphe de Nassau, décoré de

1. Bref du pape Grégoire XVI du 31 mai 1842, et ordonnance du roi Louis-Philippe du 6 septembre 1842, suivie de lettres patentes du 14 novembre de la même année; le titre, en vertu de ces documents, est héréditaire et transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

la médaille d'or du Mérite civil de Hesse, commandeur de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare de Sardaigne, chevalier de 1re classe de l'ordre de Saint-George de Parme et chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, marié, le 20 mai 1856, avec Marie-Ernestine-Blanche, fille d'Émile-Alexandre-César DE SANCY DE PARABÈRE et de Charlotte-Lavinie Lefebvre-Desnoëttes (dame du Palais de S. M. l'Impératrice), dont il a quatre enfants :

a) NAPOLÉON-LOUIS-EUGÈNE-MARIE-JACQUES, né à Paris, le 14 février 1857, filleul de l'Empereur et de l'Impératrice des Français.

b) MARIE-THÉRÈSE-COLLETTE-ÉMILIE-HORTENSE, née à Paris, le 28 février 1858.

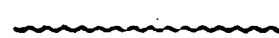
c) MARIE-JULIETTE-WALBURGE-ALICE, née à Darmstadt, le 4 avril 1861.

d) MARIE-JOSEPH-FRANÇOIS-HENRI-FLORIMONT, né à Darmstadt, le 9 mars 1863.

VI. JACQUES REISET, chef actuel de la famille, ancien receveur des finances à Rouen, membre de la Commission centrale des courses et du *Studbook* de France, est né à Mayence, le 20 mai 1811. Il a épousé, le 19 septembre 1857, Clémence-Louise-Agélie, fille de M. le général WILDER, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur.

B. BRANCHE DE DELLE.

La branche de *Delle* a pour auteur FRANÇOIS-JOCONDE REISET, dont le fils, bailli de Florimont, siégeait à l'Assemblée provinciale d'Alsace en 1787. Elle est représentée aujourd'hui par le baron ÉDOUARD DE REISET, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, ancien aide de camp du maréchal Ney, qui, en 1815, fut arrêté sous son nom. De son mariage avec Dlle DU TEMPLE DE MÉZIÈRE est issue une fille, qui a épousé, en 1850, le comte DE GRANDVALE. M. de Reiset habite le château de la Cour-du-Bois, près de Mamers.



SOURCES : *Documents et titres originaux* provenant des archives de la famille; RAVENEZ, Notice insérée dans sa traduction de l'*Alsace illustrée*, de SCHŒPFLIN, t. V, p. 829.



REISSENBACH.

(REISENBACH.)

ARMES.

D'argent à quatre bandes de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'argent.

CIMIER : un bonnet pointu de gueules retroussé d'argent, accosté de deux plumes du même et surmonté de trois plumes de gueules[1].

Les REISSENBACH sont d'origine franconienne, mais étaient établis dès la seconde moitié du dix-septième siècle à Worms, en qualité de tenanciers ou locataires de la commanderie de Malte, existant dans cette ville. Au siècle suivant, ils se firent naturaliser Français, et acquirent en Alsace la seigneurie de Nieder-Seebach, dont les Vitzthum d'Egersberg avaient hérité des Fleckenstein, ainsi que la cour noble d'Ossa à Neuwiller (1762). Cette cour, dont l'acquisition avait été régulièrement dénoncée, le 22 juillet 1762, au Directoire de la Noblesse séant à Strasbourg, fut vendue, sous la Révolution, comme bien national, mais rachetée ensuite par M[me] de Reissenbach, née de Maubuisson.

1. SIEBMACHER, t. II, pl. 70.

FILIATION.

I. JEAN-LAURENT DE REISSENBACH, premier auteur de la famille dont l'existence soit établie par les documents placés sous nos yeux, était en 1675 tenancier ou locataire de la commanderie de Malte à Worms.

II. JEAN-BERNARD, son fils, lui succéda en 1700 dans le bail de la commanderie. Il était maître de poste impérial à Worms et laissa quatre enfants, tous nés en cette ville :

1° FRANÇOIS-FRÉDÉRIC.
2° JEAN-*SIGISMOND*, bailli de Haymbach, à qui Louis XV accorda des lettres de naturalité, en mars 1735.
3° JEAN-BERNARD, II[e] du nom, qui suit.
4° JEAN-PHILIPPE, *hochfürstl. Johanniter Obristmeister*, conseiller de la régence princière de Heydersheim, bailli de Haymbach, donat de l'ordre de Malte, seigneur de Niederséebach et autres lieux, naturalisé par Louis XV, en juillet 1737, † 1782, sans laisser de postérité de son mariage avec *Éléonore*-Rosine de Mennerstorff (sœur de la femme de son frère Jean-Bernard).

III. JEAN-BERNARD, II[e] du nom, capitaine dans le régiment du comte de Salm, au service du roi de Hongrie et de Bohême dans les Pays-Bas, fut naturalisé par Louis XV, en février 1747, et laissa de son mariage avec Marie-Anne, fille de Érasme-Jean DE MENNERSTORFF, conseiller et résident de l'Empereur à Francfort, et de Béate-Françoise Wincop, un fils, qui suit.

IV. JEAN-BERNARD (*al.* BENOÎT)-GEORGE-JOSEPH, né à Niederlauterbach, le 22 avril 1762, qualifié *Écuyer, Noble d'Alsace*, seigneur de Niederséebach, grand-bailli de l'électeur palatin à Bretten, mourut le 22 août 1837 à Emmerichshofen. Il avait épousé, le 10 avril 1785, à Worms, Marie-Anne-Antoinette-Joséphine († 1810), fille de Charles-Louis-Annibal PETIT DE MAUBUISSON ET MANCY, écuyer, conseiller intime de l'électeur palatin, et de Marie-Anne de Geisweiler. De cette union naquirent quatre enfants, entre autres :

1° MARIE-ANNE-ÉMILIE, mariée à Joseph BLONDEL DE BEAUREGARD, chef de bataillon du génie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur.
2° FRANÇOIS-CHARLES-LOUIS-ANNIBAL-JEAN-BERNARD, qui suit.

V. FRANÇOIS-CHARLES-LOUIS-ANNIBAL-JEAN-BERNARD, baron DE REISSENBACH, écuyer, né à Mannheim, le 13 février 1786, mourut à Neuwiller, le 7 février

1861, dernier représentant de sa famille. Il était alors colonel d'infanterie en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc. Marié avec Françoise-Philippine Banks († 1850), d'origine irlandaise, fille de Thomas-Henri-André Banks, capitaine, chevalier de Saint-Louis, et de M[lle] Greban de Pontourny, M. de Reissenbach en avait eu deux fils; mais ils moururent tous deux avant lui à l'âge de 18 et de 20 ans.

Sources : *Documents mss.*, provenant des Archives du Bas-Rhin, lit. *E*, 1182, et de celles de la famille ; Schœpflin, t. II, p. 246, § 450.





Renouard de Bussierre

Blasonnement p. 43



Reutner de Weyl.

Blasonnement p. 54



Rinck de Baldenstein.

Blasonnement p. 57



Rœder de Diersburg.

Blasonnement p. 62



Roggenbach

Blasonnement p. 75



Rosen.

Blasonnement p. 81



Rosey.

Blasonnement p. 95



Rotberg.

Blasonnement p. 98



Salomon.

Blasonnement p. 104

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

Lith V. Berger Levrault & Fils Strasbg



Château de la Robertsau, près Strasbourg, appartenant à M. le baron Alfred de Bussierre (d'après une photographie).

RENOÜARD DE BUSSIERRE.

ARMES.

D'argent à l'aigle éployée de sable (à deux têtes), surmontée de trois étoiles de gueules à cinq branches, rangées en chef, l'écu timbré d'une couronne de vicomte [1].

DEVISE : *Non renuo ardua.*

---

1. Extrait textuellement des lettres patentes du 14 février 1827. Ces lettres, par une évidente inadvertance, omettent d'indiquer que l'aigle est à deux têtes, bien que, conformément à la tradition constante de la famille, la peinture des armes, qui y est insérée, la représente sous cette forme. Les armes enregistrées, en 1698, au *Grand Armorial de France,* à la requête d'Estienne Renoüard, seigneur de Bussierre, étaient émaillées différemment : *d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée et onglée d'or, surmontée de trois étoiles également d'argent.* Il est présumable qu'originairement les étoiles étaient des quintefeuilles : la quintefeuille était l'emblème distinctif des Renoüard de Bretagne, et se retrouve, avec des additions variées et fréquemment sous la forme altérée d'étoiles ou de molettes à cinq rais, dans les armoiries de presque toutes les branches issues de la source bretonne. (Cfr. Bibliothèque impériale, département des manuscrits, *Armorial général de France*, t. II, p. 463; t. III, p. 638.)

Le nom de la famille Renoüard s'écrivait primitivement *Regnouard.* Ce n'est que vers la fin du seizième siècle et dans le siècle suivant que la nouvelle orthographe a prévalu avec le signe distinctif d'un tréma sur l'*ü,* particularité qui s'est maintenue, pendant longtemps, dans la plupart des branches de la famille.

Lors de la première réformation de la Noblesse de Bretagne, qui eut lieu en 1423, sous le duc Jean V, Jean Regnouard, que, faute de documents antérieurs, on peut admettre comme le fondateur de la famille, fut inscrit dans le diocèse de Saint-Brieux, paroisse de Maroué, au nombre des *Nobles sur simple affirmation* (nobles d'extraction), avec cette mention : « Puissant de corps et de biens, fréquente la guerre ; est allié à plusieurs nobles. » (Bibliothèque impériale, *Ancienne réformation de Bretagne,* Reg. manuscrit in-fol., t. II, p. 117.)

Au siècle suivant, Jean-François et Gui Regnouard, tous deux officiers généraux, se distinguèrent dans les guerres de Piémont sous le maréchal de Brissac. (Lachenaye-Desbois, t. XII, p. 66.)

Dans la seconde moitié du seizième siècle, on comptait plusieurs branches distinctes des Regnouard, qui rattachaient toutes, avec plus ou moins de certitude, leur origine à la souche commune de Bretagne. Elles se sont presque toutes éteintes depuis, notamment les deux maisons des Regnouard ou Renoüard, comtes de Villayer, dont l'un des rejetons, Jean-Jacques, mourut en 1691, président du Conseil d'État et membre de l'Académie française, et dont un autre, Claude-François (né en 1693), remplit, dans la première moitié du dix-huitième siècle, les fonctions de grand-maître des eaux et forêts de France, au département de Haute et Basse-Alsace, de Bourgogne, Bresse et Franche-Comté; les Renouard qui, à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, s'étaient établis en Hollande et en Angleterre, etc.

Nous mentionnerons, parmi les branches survivantes, celle de Berri, à laquelle appartiennent les Renoüard de Bussierre, d'Alsace et de Franche-Comté, et celle des barons de Renouard de Viville, en Prusse, qui est toujours restée étrangère à l'Alsace et sur laquelle, par là même, nous ne saurions nous étendre dans cet ouvrage. Nous nous bornerons à dire que cette dernière famille, contrainte par la révocation de l'Édit de Nantes à chercher un refuge en Allemagne, se vit accueillie avec distinction par le grand-électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, et refusa de rentrer en France, lorsque, plus tard, la restitution de ses biens lui fut offerte moyennant abjuration; elle était représentée, en 1867, par les quatre enfants survivants de Jean-Jérémie, baron de Renouard de

VIVILLE ET DU BREUIL, major général, colonel propriétaire du régiment de *Renouard :* 1° CHARLES, né en 1789, major en retraite, non marié; 2° ÉMILIE, née en 1791, chanoinesse du chapitre noble à Berlin (†); 3° MAXIMILIEN, né en 1797, major général, marié à Mathilde DE BERMUTH; 4° GUSTAVE, né en 1803, conseiller de régence, marié à Antoinette DE GAUVAIN.

D'après une tradition que tout un ensemble de présomptions et de documents conservés par la famille de Renouard, de Prusse, rendent extrêmement vraisemblable, sans néanmoins qu'il soit possible, à plusieurs siècles d'intervalle, d'en démontrer rigoureusement l'exactitude par des titres précis et exprès, les branches de Bussierre et de Viville auraient pour auteurs communs : JEAN REGNOUARD, seigneur de Ranzac et de la Jauvigière, qui rendit foi et hommage, le 7 juin 1453, au prince Jean de Valois, comte d'Angoulême (aïeul de François Ier); son fils, PIERRE REGNOUARD, seigneur de la Jauvigière et de la Roche-Bertier, époux de Liette DE LIVONNE, et le fils de ceux-ci, BONAVENTURE REGNOUARD, seigneur de la Jauvigière et de la Roche-Bertier, marié, le 11 novembre 1530, à Catherine DE VAILLAC; Bonaventure Regnouard aurait eu deux fils : 1° ANNET, auteur des Renouard de Viville, 2° PIERRE, de qui sont issus les Renoüard de Bussierre et dont nous indiquerons plus bas la filiation.

Les guerres de religion qui ensanglantèrent la France pendant la seconde moitié du seizième siècle, paraissent avoir été l'occasion de l'établissement d'une branche des Regnouard dans le Berri. Sancerre était, à cette époque, une des plus importantes places de sûreté des Calvinistes. Longtemps réputée imprenable à raison de sa situation et de ses défenses, elle reçut fréquemment dans ses murs des réfugiés protestants. PIERRE REGNOUARD et son fils GEORGE furent de leur nombre. Ils se trouvaient à Sancerre à l'époque du siége de cette place, en 1573, siége resté célèbre dans les annales religieuses par l'héroïque opiniâtreté des protestants et l'horrible famine qu'ils eurent à subir. Après la pacification religieuse, la famille de Pierre Regnouard resta fixée dans le comté de Sancerre, où elle s'allia, jusqu'à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, aux principales familles protestantes. Elle y acquit, par alliance, la seigneurie de *Bussierre,* dont elle prit le nom et qui resta dans sa descendance jusque vers la fin du dernier siècle[1].

---

1. La châtellenie et justice de Bussierre, considérable dans l'origine, a été successivement démembrée. Le château n'existe plus, mais il est encore désigné sur les cartes du dix-huitième siècle comme demeure seigneuriale.

FILIATION.

I. PIERRE REGNOUARD est le premier membre de la famille auquel on peut faire remonter d'une manière incontestable la généalogie des branches encore existantes en Alsace et en Franche-Comté.

Le plus ancien document qui fasse mention de sa présence parmi les réfugiés de Sancerre est du 21 février 1568; c'est un extrait du *Registre de l'ancien temple protestant de Sancerre de 1562 à 1569,* conservé aux archives du tribunal de cette ville.

Toutes les alliances et les filiations que nous allons indiquer, sont établies (jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes) par les *Registres* authentiques de cet ancien temple.

II. GEORGE REGNOUARD, fils de Pierre, eut deux enfants :

1° SUSANNE, qui épousa Charles DE BUTOT.
2° PAUL, qui suit.

III. PAUL, Ier du nom, épousa *Damoiselle* Renée GARNIER, de la famille des anciens seigneurs de Bussierre; c'est par suite de cette alliance que la seigneurie de Bussierre passa plus tard des Garnier aux Regnouard. Trois enfants sont issus du mariage de Paul avec Renée Garnier :

1° PAUL, IIe du nom, qui suit.
2° ÉTIENNE, ancien de l'église de Sancerre.
3° CLAUDE, né le 17 août 1637, qui se maria avec *Damoiselle* Jeanne GARNIER.

IV. PAUL REGNOUARD, IIe du nom, qualifié dans les *Registres* susmentionnés *Noble Paul Regnouard,* fut, pendant un grand nombre d'années, ancien de l'église de Sancerre et recueillit de fréquents témoignages de la confiance de ses coreligionnaires. Il représenta notamment les Calvinistes de Sancerre aux synodes de Blois (1659), d'Issoudun (1660) et de Mer (1665). Ce fut à sa demande et à celle des chefs des principales familles protestantes de Sancerre (les Perrinet, les Du Boys, les d'Argent, etc.), qu'en 1652 Louis XIV permit la réouverture des temples momentanément fermés par ordre de Henri II de Bourbon, comte de Sancerre. (RAYNAL, *Histoire du Berry;* l'abbé POUPARD, *Histoire de Sancerre,* 1777.)

Du mariage de Paul Regnouard avec Anne BEDEUIL naquirent :

1° Siméon, qui suit.

2° Jacques, qui épousa, en 1656, Marie Perrinet d'Orval, d'une ancienne famille de robe et d'épée, qui a eu, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, de nombreuses alliances avec les Renoüard de Bussierre et qui est encore représentée, en Prusse, par la branche des Perrinet de Thauvenay. Le fils de Jacques, Jean, rentra dans le sein de l'Église catholique et épousa, le 27 avril 1699, à l'église catholique de Sancerre, Jeanne, fille de *Noble* Pierre Perrinet de Latour. Cette branche est éteinte.

3° Esther, mariée à François de Fougères, ministre du Saint-Évangile.

4° Rachel, mariée à *Noble* Pierre Gantois, également ministre du Saint-Évangile, qui fut pasteur de l'église de Sancerre jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes, et se réfugia, en 1685, avec sa femme en Hollande.

5° Anne, née le 10 août 1658.

6° Judith, née en 1663.

V. Siméon Regnouard[1], seigneur de Bussierre, prêta foi et hommage au comte de Sancerre le 27 janvier 1665. Il remplit les fonctions de conseiller du roi, *grenetier*[2] du comté de Sancerre, charge qui se maintint pendant plusieurs générations dans sa famille.

Marié à Catherine-Rachel, fille de *Noble* Jehan du Boys, écuyer, seigneur de Poissons et autres lieux, il en eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Rachel, qui épousa *Noble* Jean Garnier, procureur fiscal du comté de Sancerre.

2° Étienne, Ier du nom, qui suit.

Siméon avait hérité de son père un attachement énergique à la foi protestante. Quand l'Édit de Nantes fut révoqué, il préféra l'exil et ses dangers aux humiliations et aux rigueurs de la législation nouvelle. Malgré son âge avancé, malgré la grande distance qui le séparait des frontières, il ne recula pas devant la périlleuse entreprise de la *sortie du royaume,* et parvint à gagner la terre étrangère pour y terminer ses jours. Il partit seul d'abord. Sa femme et son fils Étienne restèrent auprès de ses petits-enfants, dont l'un venait à peine de naître. Mais la plupart des membres de sa famille suivirent successivement son exemple.

VI. Étienne Renoüard, Ier du nom, seigneur de Bussierre, conseiller du roi, épousa Jeanne Guenellon, fille du seigneur de Rougemont; il en eut un premier

---

1. Les documents relatifs aux premières années de Siméon portent l'ancienne orthographe *Regnouard;* dans ceux qui se rapportent à la seconde moitié de sa vie, la nouvelle orthographe *Renoüard* a prévalu.

2. Les *grenetiers* étaient, sous l'ancienne monarchie, des magistrats administratifs dont la juridiction comprenait toutes les matières concernant les gabelles. (Dareste, *De la Justice administrative en France,* 1862.)

fils, qui fut baptisé, sous le nom de SIMÉON, le 20 août 1684, dans le temple protestant de Sancerre, mais étant mort moins de deux ans après, fut inhumé, le 8 juillet 1686, par le clergé catholique : durant le court intervalle qui s'était écoulé depuis sa naissance jusqu'à sa mort, le culte réformé avait été proscrit; ses temples étaient démolis et ses ministres exilés. Étienne eut, le 17 août 1687, un second fils, de même nom que lui, qui continua la famille. Il est présumable que, quant à lui-même, il rejoignit son père Siméon, car aucun acte constatant sa mort n'a pu être retrouvé en France. Quoi qu'il en soit, les traditions de la famille rapportent que ce fut en vertu d'une lettre de cachet que le jeune rejeton des Renoüard du Berri fut retenu en France et élevé dans la religion catholique. Sa sœur aînée, MARIE-JEANNE, née en 1678, resta également en France et y épousa, le 5 mai 1714, *Noble* Hector ÔDRY, écuyer, seigneur des Granges, officier du duc de Berri.

VII. ÉTIENNE, IIe du nom, seigneur de Bussierre, embrassa la carrière des armes; il était capitaine aux dragons du roi, quand des blessures graves l'obligèrent, jeune encore, à quitter le service. Il remplit ensuite les fonctions de conseiller du roi, maître des eaux et forêts du comté de Sancerre, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort (5 décembre 1753). La ville de Sancerre le choisit pour son premier échevin, et c'est à lui qu'elle dut ses principaux embellissements pendant la première moitié du dernier siècle.

Étienne épousa, 1° le 20 avril 1715, Madeleine, fille de Jean DU BOYS, écuyer, seigneur des Buteaux, et d'Anne des Gastines, dont un fils, mort en bas âge, et une fille, ANNE, mariée, le 13 avril 1733, à Jean-Charles PERRINET D'ORVAL, écuyer; 2° le 20 novembre 1729, Marie BILLACOIS (✝ 1757), fille de Cyprien-Louis Billacois, seigneur de Vinon, dont ÉTIENNE-CYPRIEN, qui suit, et MARIE-ANNE, née en 1738 et mariée, en 1758, à François L'ALLIAT, sieur des Essards.

VIII. ÉTIENNE-CYPRIEN RENOÜARD DE BUSSIERRE, né le 3 juin 1736, quitta le Berri après la mort de son père, pour se fixer en Franche-Comté, où il avait acquis le marquisat de Roche, fief relevant directement de la couronne et l'un des plus considérables de la province[1]. Conseiller-secrétaire du roi et de ses

1. La terre de Roche, située dans le bailliage de Dôle, comprenait, avec le château de Roche, les bourgs et villages d'Arc, de Senans, du Vernois et du Deson, avec droits de justice, d'épaves, de lods et dîme, etc. Elle fut érigée en marquisat par des lettres patentes de Louis XIV du mois de janvier 1694, qui y incorporèrent la terre et seigneurie de Château-Rouillaud. Le marquisat de Roche appartenait précédemment à la famille de Jouffroy.

finances, il remplit les fonctions de trésorier-résident de France près les Cantons suisses, charge à la fois diplomatique et financière, occupée avant lui par son beau-frère, M. Perrinet d'Orval, et, en cette qualité, négocia avec la Suisse un traité pour la délivrance des sels que la France s'engageait à fournir aux Cantons confédérés. En 1789, le marquis de Roche ou « Messire Étienne-Cyprien Renoüard de Bussierre, écuyer, seigneur du marquisat de Roche et de Château-Rouillaud », ainsi que le désignent tous les actes authentiques antérieurs à la Révolution, fit partie de l'Assemblée de la noblesse de Franche-Comté. Détenu, pendant la Terreur, dans les prisons de Besançon, il en sortit, en 1794, sur les instances du gouvernement bernois, qui l'avait réclamé comme bourgeois honoraire de la république de Berne. Mais ce ne fut que pour mourir, quelques semaines après sa délivrance, dans sa 48e année, à la suite des longues souffrances de sa captivité. Vers la même époque, sa veuve fut obligée d'aliéner ce qui restait de l'ancien marquisat de Roche, considérablement amoindri par les nouvelles lois de la République.

Marié à Marie-Susanne Doucet de Suriny (✝ 1825), Étienne-Cyprien en avait eu trois fils, qui portaient, avant la Révolution, les noms de *MM. de Roche, de Senans* et *de Château-Rouillaud*, savoir :

1° François-Cyprien (*M. de Roche*), né le 19 mai 1773.
2° Julien-Raphaël (*M. de Senans*), né le 14 mai 1774.
3° Athanase-Paul (*M. de Château-Rouillaud*), né le 9 avril 1776.

Ils donnèrent, tous trois, naissance à des branches encore florissantes.

PREMIÈRE BRANCHE.

IX. François-Cyprien Renoüard de Bussierre, connu d'abord sous le nom de *M. de Roche*, fut, pendant l'émigration, officier aux mousquetaires du Roi, à l'armée de Condé, et, depuis, membre du conseil général du Doubs. Par lettres patentes du 18 octobre 1828, les terre et château de Rozet, en Franche-Comté, furent érigés, en sa faveur, en majorat-baronnie. Le baron de Bussierre est mort le 17 février 1838, laissant de son mariage avec Mélanie Rochet (1797) deux fils :

1° Étienne-Alfred, qui suit.
2° Jules-Antoine, né le 29 août 1801, doyen des conseillers à la cour impériale de Besançon, membre du conseil général du Doubs, marié, en 1838, à Caroline, fille

du vicomte DE LA COUDRE DE LA BRETONNIÈRE, officier supérieur des gardès du corps de Charles X, et d'Adrienne de Chavagnac, dont:

a) MARTHE, née le 19 avril 1840, mariée, en 1861, à Paul-Gabriel DE SUREMAIN.

b) EDMOND, né le 11 décembre 1845.

X. ÉTIENNE-ALFRED, baron RENOÜARD DE BUSSIERRE, né le 8 août 1798, officier dans la garde des rois Louis XVIII et Charles X, est mort le 27 janvier 1866. Il avait épousé, en 1831, Anatolie DE FRÉMEUR, fille d'Armand-Louis de la Pierre, marquis de Frémeur, ancien officier aux gardes françaises, et d'Élisabeth de Bouthillers-Chavigny, et en a laissé deux enfants:

1° ÉTIENNE-CYPRIEN-*GASTON*, qui suit.

2° LOUISE-*MARIE*, née le 15 mars 1835, mariée, le 2 juin 1857, à Hippolyte-Eugène, marquis DE BONFILS-MONTCALQUIER.

XI. ÉTIENNE-CYPRIEN-*GASTON*, baron RENOÜARD DE BUSSIERRE, chef actuel de la famille, est né le 11 juillet 1832. Il est marié, depuis le 2 juin 1863, à Émilie, fille de Henri, comte DE POURTALÈS-GORGIER, et d'Anna, comtesse d'Escherny.

DEUXIEME BRANCHE.

IX. JULIEN-RAPHAËL RENOÜARD DE BUSSIERRE (*M. de Senans*) fut officier de mousquetaires à l'armée de Condé. Marié, le 2 octobre 1799, à Marguerite, fille du marquis DE BOUVYER-CEPOY et d'Élisabeth de Jogues de Martainville († 1808), il est mort le 17 septembre 1804, laissant un fils unique, qui suit.

X. JULES-*EDMOND*, baron, puis comte, RENOÜARD DE BUSSIERRE (par deux collations successives du roi Louis-Philippe), est né le 15 juillet 1804. En 1828 il est entré dans la carrière diplomatique et a rempli successivement les fonctions de ministre de France à Darmstadt, à Dresde et à La Haye, et celles d'ambassadeur à Naples. Il a été élevé aux dignités de pair de France et de grand-officier de la Légion d'honneur. Depuis la révolution de Février il est rentré dans la vie privée.

Marié, le 29 août 1839, à Mathilde, fille de J. HAGERMAN, consul général de Suède, il en a eu deux enfants :

1° MARGUERITE, née le 21 octobre 1840, mariée, le 26 septembre 1866, à Auguste-Frédéric, comte DE POURTALÈS.

2° GEORGE, né le 23 avril 1842, † 23 janvier 1865, après avoir été admis à l'école militaire de Saint-Cyr avec le n° 1.


ATHANASE-PAUL
VICOMTE RENOÜARD DE BUSSIERRE

TROISIÈME BRANCHE OU BRANCHE ALSACIENNE.

IX. ATHANASE-PAUL RENOÜARD DE BUSSIERRE (*M. de Château-Rouillaud*), fondateur de la branche alsacienne de la famille, vint se fixer à Strasbourg, en 1801, par suite de son mariage avec Frédérique-Wilhelmine DE FRANCK (née le 29 juin 1777, † 3 mars 1854), fille de Philippe-Jacques de Franck, et de Marie-Cléophée de Türckheim.

Par ordonnance du 6 mai 1826, M. de Bussierre reçut du roi Charles X le titre héréditaire de vicomte, et, peu après, le château et la terre de Reichshoffen furent érigés, en sa faveur, en majorat-vicomté par lettres patentes du 14 février 1827[1]; le vicomte de Bussierre fut député et président du conseil général du Bas-Rhin, de 1820 à 1830.

Décédé le 18 avril 1846, il a laissé quatre fils :

1° *THÉODORE*, deuxième vicomte RENOÜARD DE BUSSIERRE, né le 18 juin 1802, qui suivit la carrière diplomatique, et mourut le 21 janvier 1865, laissant, de son mariage (24 septembre 1829) avec Octavie, fille de Jean-George HUMANN, pair de France et ministre des finances sous Louis-Philippe, et de Marie-Madeleine Heiligenthal, deux filles :

a) ATHANASIE-*GEORGINA*, née le 18 septembre 1830, mariée, le 31 janvier 1850, à Francisque, comte DE SUGNY.

b) *MARIE*-MADELEINE, née le 14 septembre 1837, mariée, le 8 mars 1856, à Paul, comte de LEUSSE.

2° *ALFRED*, né le 14 juin 1804, qui suit.

3° *LÉON*, né le 6 janvier 1808, ancien député du Bas-Rhin, conseiller d'État, membre du conseil général du Bas-Rhin et du Consistoire supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, officier de la Légion d'honneur, marié, depuis le 5 juin 1837, avec Amanda-*Émilie*, fille d'Alexandre-Christian BECKER DE ROSENFELDT, et d'Adèle Hottinguer, dont il a quatre enfants :

a) JEAN-*FRÉDÉRIC*, né le 2 octobre 1838.

b) LUCIE-*VALENTINE*, née le 3 novembre 1841, mariée, le 21 avril 1863, à *Éric*-Edmond JOLY DE BAMMEVILLE, auditeur au Conseil d'État, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne.

c) *MAURICE*, né le 17 février 1845, officier de cavalerie.

d) *ÉTIENNE*-ATHANASE, né le 27 avril 1848, élève à l'École polytechnique.

---

1. Après la mort du vicomte Athanase-Paul, ce majorat a été annulé, à la demande de la famille elle-même, par une ordonnance royale du 19 septembre 1847 (le vicomte Théodore, qui en était alors titulaire, ayant perdu dès 1840 son fils unique, ROGER-*FERNAND*, né le 24 mars 1836, † 20 mars 1840). Mais, depuis, le *titre* héréditaire de vicomte a été confirmé, en tant que besoin, à sa descendance, suivant l'ordre de la primogéniture, par un décret impérial du 17 juin 1865.

4° FERDINAND-*GUSTAVE*, né le 19 août 1813, marié, le 2 juin 1836, à Jenny, fille de Charles, baron DE TÜRCKHEIM, et de Cécile de Waldner-Freundstein, dont il a quatre enfants :

a) *BERTHE*, née le 10 janvier 1839.

b) *CÉCILE*, née le 7 juin 1843, mariée, le 26 janvier 1864, à Otto, baron DE GUSTEDT.

c) *HENRI*, né le 5 mars 1847.

d) *ADRIEN*, né le 27 août 1850.

X. *ALFRED*, baron RENOÜARD DE BUSSIERRE, ancien président du tribunal de commerce de Strasbourg, député et membre du conseil général du Bas-Rhin, membre du Consistoire supérieur de l'Église de la Confession d'Augsbourg, officier de la Légion d'honneur et commandeur de plusieurs ordres étrangers, est aujourd'hui le chef de la branche alsacienne. Marié, le 15 juin 1825, à Louise-*Mélanie,* fille du général baron Louis-Jacques DE COËHORN, et de Sophie de Beyer, le baron de Bussierre en a deux enfants :

1° LOUIS-*PAUL*, né le 1er janvier 1827, trésorier général du Haut-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 15 mai 1852, à Agnès-Élisabeth-*Clémentine*, fille d'Adolphe, marquis DE BOUBERS, conseiller d'État, et d'Élisabeth Bartholdi; veuf depuis le 31 décembre 1861. M. Paul de Bussierre est devenu propriétaire, du chef de sa femme, de la terre de Schoppenwihr, qui appartenait antérieurement à la famille de Berckheim[1].

2° *MÉLANIE*, née le 26 mars 1836, dame de l'ordre bavarois de Thérèse, mariée, le 30 juin 1857, à Edmond, comte DE POURTALÈS[2], chevalier de l'ordre prussien de Saint-Jean de Jérusalem, chef de bataillon de la garde nationale mobile du Bas-Rhin.

---

1. Voy. Paul HUOT, *Schoppenwihr et son chartrier*, Colmar, 1863. Nous donnons une vue du château de Schoppenwihr, t. II, p. 48.

2. La famille DE POURTALÈS est originaire du Languedoc. L'ancêtre commun des nombreuses branches actuellement florissantes, tant en France qu'en Suisse et en Allemagne, JÉRÉMIE POURTALÈS, fils de JEAN, est né à La Salle (aujourd'hui département du Gard) le 11 janvier 1701. En 1720, il alla s'établir à Neuchâtel, en Suisse, pour se soustraire aux suites de la révocation de l'Édit de Nantes, et y reçut du roi de Prusse, Frédéric II, des lettres de noblesse du 14 février 1750. De son mariage avec Esther-Marguerite DE LUZE naquit, le 9 août 1722, un fils, JACQUES-LOUIS DE POURTALÈS, qui épousa Rose-Augustine DE LUZE, et dont les trois fils, LOUIS, JAMES et FRÉDÉRIC, sont les auteurs des trois branches à qui le roi de Prusse, souverain de la principauté de Neuchâtel, a conféré le titre de comte, par deux ordonnances du 19 mai 1814 et du 21 mars 1815. C'est à ces trois branches qu'appartiennent les divers membres de la famille de Pourtalès qui se sont alliés à la famille de Bussierre.

La branche aînée a pour chef le fils aîné du comte Louis : *LOUIS*-AUGUSTE, né en 1796, conseiller d'État au service de Prusse, qui, de son mariage avec Élisabeth-Frédérique DE SANDOZ-ROLLIN, a cinq fils, FRANÇOIS, ALFRED, EUGÈNE, ERNEST et MAURICE, et trois filles, ÉLISABETH, MATHILDE et SOPHIE; il réside en Prusse. Cette même branche est représentée en Suisse par ses deux frères, les comtes CHARLES-*FRÉDÉRIC*, né en 1799, et *ALEXANDRE*-JOSEPH, né en 1810; le second a cinq filles et quatre fils, parmi lesquels le comte Auguste-Frédéric, marié à Marguerite de Bussierre.

La branche puînée ou de Pourtalès-Gorgier, issue du mariage du comte *JAMES* (né en 1776, † 1855) avec Anne DE PALÉZIEUX-FALCONNET, est représentée par ses cinq enfants et leurs descendants : 1° ÉLISA, marquise DE

M. Alfred de Bussierre ayant reçu personnellement, de l'empereur Napoléon III, le titre de baron, par un décret du 14 juin 1861, a préféré le conserver, même après la mort de son frère aîné, et a été autorisé, par un décret subséquent du 30 avril 1862, à transmettre éventuellement le titre de vicomte à son fils, qui est aujourd'hui le troisième vicomte Renoüard de Bussierre.

SOURCES: *Titres et documents authentiques*, *actes de l'état civil*, *lettres patentes*, etc., provenant des archives de la famille et de la Bibliothèque impériale; LACHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. XII; RAYNAL, *Hist. du Berry;* l'abbé POUPARD, *Histoire de Sancerre*, 1777, etc.

GANAY; 2° HENRI, marié à la comtesse Anne D'ESCHERNY, dont un fils et deux filles, dont la seconde a épousé le baron Gaston de Bussierre; 3° CHARLES, chambellan et maître des cérémonies du roi de Prusse, marié avec Agnès, comtesse DE WYLICH ET LOTTUM, dont il a deux fils; 4° ROBERT, marié avec Anna HAGERMANN, dont il a un fils et deux filles; 5° EDMOND, né à Paris, le 6 avril 1828, que son mariage avec Mlle Mélanie de Bussierre a plus particulièrement rapproché de l'Alsace, et qui a quatre enfants: *a*) *JACQUES*, né en 1858; *b*) *PAUL*, né en 1859; *c*) *HUBERT*, né en 1863; *d*) *ÉLISABETH*, née en 1867. Le comte Edmond de Pourtalès a revendiqué, en 1866, sa qualité de citoyen français, en vertu de la loi des 9-15 décembre 1790, comme descendant de religionnaires fugitifs.

La branche cadette, issue du mariage du comte *FRÉDÉRIC* (né en 1779, † 1861), d'abord aide de camp de Berthier et comte de l'Empire français, puis grand-maître des cérémonies au service de Prusse. avec Louise DE CASTELLANE-NORANTE, est représentée: 1° par la veuve et la fille du comte *ALBERT*, † 1861, ambassadeur de Prusse à Paris; Mme de Pourtalès, née DE BETHMANN-HOLLWEG, est grande-maîtresse de la cour de la princesse royale de Prusse; 2° par le comte *GUILLAUME*, marié avec Charlotte, comtesse DE MALTZAN, et père de quatre enfants: trois filles et un fils.

POURTALÈS porte *écartelé: aux 1er et 4e, d'azur au pélican d'argent dans sa piété de gueules sur une terrasse de sinople; aux 2e et 3e, de gueules à deux chevrons d'argent; sur le tout, de gueules au portail ouvert d'argent.*

DEVISE : *Quid non dilectis.*

SOURCES : *Acte de notoriété et autres documents authentiques; Græfl. Handbuch*, Gotha, 1855; *Græfl. Taschenbuch*, ann. 1869; SIMON, *Armorial général de l'Empire français*, 1812, t. Ier.

REUTTNER DE WEYL.

ARMES.

D'azur au croissant d'or couché contourné, parti d'or à un lion de gueules, tenant un drapeau mi-parti de sable et de gueules; le sable chargé d'un W d'or.

L'écu timbré d'une couronne de comte, surmontée de deux casques de tournoi, couronnés et ornés de lambrequins d'azur et d'or à dextre; de gueules et d'or à sénestre.

CIMIERS: à dextre, un croissant d'or, surmonté d'un homme d'armes de carnation, cuirassé d'argent, hoqueton en tête, tenant de la main droite une lance de même; à sénestre, trois plumes d'argent[1].

La famille REUTTNER DE WEYL est originaire de Suisse. Fixée dans la Haute-Alsace depuis les dernières années du dix-septième siècle, elle fut comprise, en 1773, par le Directoire de la Noblesse, séant à Strasbourg, au nombre des maisons qui, à raison de leur noblesse d'extraction, furent reconnues fondées à porter en France le titre de baron. Le 2 janvier 1819, le roi Guillaume Ier de Wurtemberg accorda au baron JULES-CÉSAR-FIDÈLE-LOUIS le titre héréditaire de comte.

Les premiers barons DE REUTTNER qui figurent dans l'histoire d'Alsace, sont GEORGE-GUILLAUME et son frère, JEAN-CHARLES, qui résidaient à Dürmenach, non loin de Ferrette. Celui-ci, après la mort de George-Guillaume, fut investi,

1. Blasonné d'après une peinture et des sceaux communiqués par le chef de la famille.

en 1699, par le roi, conjointement avec ses neveux, de divers biens situés dans le voisinage.

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle vivaient deux autres frères, qui descendaient des précédents au premier ou au second degré : 1° CONRAD-BÉAT-PHILIPPE-FRÉDÉRIC, coadjuteur de l'ordre Teutonique, grand-capitulaire des bailliages d'Alsace et de Bourgogne, commandeur à Mainau, coadjuteur du bailliage de Hesse, conseiller intime de l'ordre, etc. ; JOSEPH-ANTOINE-CÉLESTIN-FRANÇOIS-LOUIS, seigneur de Lexhausen, capitaine commandant les troupes du prince-évêque de Bâle, qui se maria avec Marie-Victoire-Claudine, baronne D'EPTINGEN, de *Neuwiller*, et en eut une nombreuse postérité.

Nous citerons parmi ses enfants :

1° GASPARD-CHARLES, commandeur de l'ordre Teutonique.
2° MARIE-SUSANNE, qui épousa François-Xavier-George D'ANTHÈS.
3° MARIE-SOPHIE-ADÈLE, chanoinesse du chapitre de Massevaux.
4° MARIE-ANNE-HENRIETTE, qui épousa Adam-François-Xavier, baron DE ROGGENBACH.
5° MARIE-CLAUDINE-VICTOIRE, chanoinesse à Andlau.
6° MARIE-CATHERINE-CONSTANCE, chanoinesse à Schœnitz.
7° JOSEPH-CONRAD-CHARLES, chanoine de Murbach et Lure.

Le baron Jules-César-Fidèle-Louis, qui a été mentionné plus haut et qui est l'auteur de la famille encore aujourd'hui florissante, était neveu du commandeur Conrad-Béat, sans que nous puissions préciser s'il était le fils de Joseph ou d'un troisième frère. Il hérita, à la mort de son oncle, de la terre d'Achstetten, près d'Ulm, que ce dernier avait achetée quand la Révolution française l'eut contraint de quitter l'Alsace et de chercher un refuge sur la rive droite du Rhin; Achstetten est resté, depuis cette époque, la résidence habituelle de la famille.

Jules-César, qui était né le 2 juillet 1765, épousa, vers 1797, Mauritia, baronne DE FREYBERG-EISENBERG-HÜRBEL, et mourut le 20 novembre 1820, chambellan impérial-royal, laissant un fils et deux filles.

L'aînée de ses filles, MARIE-*MAURITIA*-ROSINE, née le 2 mars 1798, a épousé, en 1823, Clément, comte DE BEROLDINGEN, chambellan wurtembergeois et conservateur des forêts en retraite (✝ 1864).

La seconde, MARIE-FRANÇOISE-JEANNE-*PHILIPPINE*, née le 4 juillet 1804, s'est mariée, en 1829, avec Maximilien, baron d'ULM D'ERBACH, à Mittel-Biberach (✝ 1864).

Le fils, GASPARD-*CHARLES*-VICTOR-CÉSAR, comte REUTTNER DE WEYL, né le 15 décembre 1801, est actuellement le chef de la famille : il est chambellan du

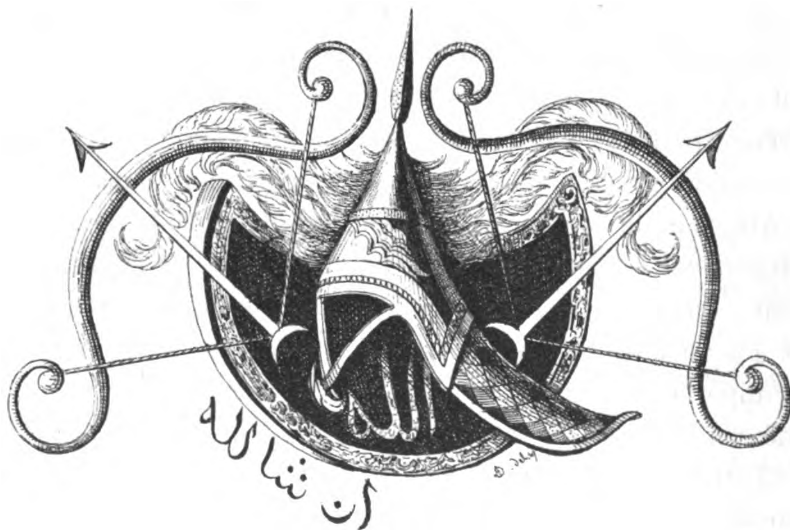
roi de Wurtemberg, seigneur d'Achstetten et de Dellmensingen. Marié, le 16 septembre 1833, avec *Julie*-Henriette, baronne de Hermann, il en a eu trois enfants :

1° *Berthe*-Henriette, née le 30 septembre 1836, mariée, en 1855, à Frédéric, comte de Dillen, capitaine de cavalerie au service de Wurtemberg.

2° *Camille*-Charles-Clément, né le 18 mars 1840, gentilhomme de la chambre du roi de Wurtemberg, marié, le 11 juin 1867, avec Marie, baronne de Freyberg-Eisenberg-Haldenwang.

3° *Mechtilde*, née le 5 mars 1844, mariée, en 1866, avec *Helmuth*-Rodolphe-Charles-Albert, baron de Maltzahn-Cummerow ; morte le 4 janvier 1868.

Sources : *Documents mss.* provenant des archives des familles de Reuttner et d'Anthès ; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 831 ; *Gothaisch. Handbuch der græfl. Hæuser*, 1855 ; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1869.



RINCK DE BALDENSTEIN.

ARMES.

D'argent à une tour de sable renversée, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins aux couleurs des armes.

Cimier: un homme sans bras, issant du casque, vêtu d'un pourpoint d'argent rebrassé de sable, et portant sur la poitrine une tour renversée du même.

Les Rinck de Baldenstein, qui possédaient, en 1789, le village de Wittelsheim, dans la seigneurie de Thann, sont originaires des Grisons. Le chroniqueur Ulrich Campell put encore visiter, entre Truns et Waltenspurg, deux vieux châteaux à moitié ruinés, dont l'un se nommait Rinckenberg, et l'autre Passell ou Phiesel. Ces deux châteaux, possédés à l'origine par deux familles différentes, ou plutôt par deux rameaux de la même famille, sont le berceau des Rinck.

Sur la fin du quatorzième siècle, les Rinck quittèrent leurs manoirs patrimoniaux pour s'établir dans le Domleschk, et ils y acquirent successivement Baldenstein, Campell et Rietberg. Mais, en 1568, ils vendirent tous les domaines qu'ils possédaient dans l'ancienne Rhétie, se rapprochèrent du Rhin et finirent par se fixer, les uns à Schaffhouse, les autres dans l'évêché de Bâle. Les premiers, professant la religion protestante, habitent encore aujourd'hui la Suisse; les Rinck, de Bâle, au contraire, qui sont restés fidèles au culte de leurs pères, ont passé dans le duché de Bade au commencement de ce siècle.

On verra, dans l'exposé de leur filiation, que plusieurs membres de cette famille ont rempli de hautes charges civiles et ecclésiastiques. Le prince-évêque de Bâle avait conféré aux Rinck le titre de chambellan héréditaire; c'est lui aussi qui, après l'extinction des Hagenbach, les investit du fief bâlois de Wittelsheim.

SIBYLLE *de Ringg*, LUCIE *de Ringg* et CATHERINE RINCK DE BALDENSTEIN, furent abbesses de l'abbaye noble de Munster en 1160, 1361 et 1520; HENRI RINCK DE BALDENSTEIN fut, en 1524 et 1525, recteur de la haute école de Padoue; les RINCK DE WILDENBERG, fixés à Schaffhouse, occupèrent plusieurs fois, dans la magistrature urbaine, les places les plus élevées.

FILIATION.

I. SIMON DE RINGG, vivant en 1460, avait pour femme Marguerite DE STEIN. De ses deux fils, l'aîné, ÉVRARD, donna naissance à la ligne bâloise ou de *Baldenstein*, la seule dont nous ayons à nous occuper ici; le cadet, JEAN, est l'auteur de la ligne de *Wildenberg*.

II. ÉVRARD RINCK DE BALDENSTEIN eut de son mariage avec Barbe, baronne D'EHRENFELS ET SCHAUENSTEIN :

1° GEORGE, qui suit.
2° ÉLISABETH, mariée à Jean-Werner DE RAITENAU.

III. GEORGE épousa Barbe DE KRAUSECK.

IV. LUC, son fils, se maria avec Véronique DE STETTEN (1568).

V. JEAN-GEORGE, grand-bailli de Romanshorn (1581), seigneur de Veldegg († 1625), eut de sa femme, Anastasie BLARER DE WARTENSÉE, six enfants, entre autres :

1° GUILLAUME, né en 1566, prince-évêque de Bâle en 1608, † 1628.
2° BALTHASAR, qui suit.
3° JEAN-CHRISTOPHE, commandeur de l'ordre Teutonique à Bâle et à Rheinfelden.
4° JEAN-JACQUES, marié à Barbe TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.

VI. BALTHASAR, maître d'hôtel du prince-évêque de Bâle, épousa Julie-Anne DE HEIDECK, dont il eut dix enfants, entre autres :

1° Jacques-Christophe, chanoine de Bâle.
2° Ignace-Balthasar, qui suit.
3° Guillaume-Jacques, né en 1624, prince-évêque de Bâle en 1690, † 1705.
4° George-Christophe, commandeur de l'ordre Teutonique à Mainau et à Beutken, † 1688.
5° Marie-Françoise, mariée au colonel Charles de Neveu, gouverneur de Fribourg en Brisgau.
6° Marie-Cléophée, mariée : 1° à L.-B. de Bolschweil ; 2° à Christophe Kempf d'Angreth.
7° Marie-Madeleine, abbesse de Sainte-Claire à Fribourg en Brisgau.

VII. Ignace-Balthasar, seigneur de Wartegg et de Veldegg, majordome de l'abbaye de Saint-Gall, échanson du prince-abbé, † 1658, laissa, de son mariage avec Anne-Marie de Flachslanden, cinq enfants, entre autres :

1° François-Christophe, chanoine d'Eichstædt.
2° Jean-Théodore, marié, en secondes noces, à Anne-Élisabeth de Breiten-Landenberg.
3° George-Guillaume, qui suit.

VIII. George-Guillaume, seigneur de Neugisberg, préfet du comté de Tockembourg, majordome de l'abbaye de Saint-Gall, acheta, en 1677, le château de Karrersholz, près de Saint-Gall, puis alla se fixer dans l'évêché de Bâle, devint conseiller épiscopal, préfet à Saigneléger, à Délémont et dans le val de Moutiers, et mourut en 1715, laissant de sa femme, Marie-Élisabeth de Bernhausen, trois enfants, dont un fils, qui suit.

IX. Joseph-Guillaume épousa Marie-Claude-Antoinette de Ramschwag, qui lui donna un très-grand nombre d'enfants, parmi lesquels :

1° George-Joseph-Guillaume-Aloïs, né en 1704, prince-évêque de Bâle en 1744, † 1762.
2° Marie-Claude-Antoinette, née en 1709, mariée à George-J.-B. Hartmann, comte de Montjoye-Vaufrey.
3° Marie-Françoise-Xavière-Walpurge, née en 1712, mariée au colonel Jean-Conrad-Sébastien-Alexis de Schauenburg, de *Herrlisheim*.
4° Ignace-Balthasar-Willibald, né en 1721, commandeur de l'ordre de Malte à Leuggern en 1764, plus tard grand-bailli de la nation allemande (1777) et prieur de Dacie (1787).
5° Luc-Xavier Christophe, qui suit.

X. Luc-Xavier-Christophe, né en 1722, conseiller de l'évêque de Bâle, préfet à Délémont, épousa une baronne de Hohen-Bodmann, dont il eut quatre fils :

1° Joseph-Guillaume-Fidèle, né en 1752, chanoine de Bâle.
2° Jean-Baptiste-Fidèle, né en 1756, chevalier de Malte.
3° François de Sales-Conrad, né en 1759, chanoine de Bâle.
4° Charles-Ignace-Henri-Fidèle, né en 1760, qui suit.

XI. Charles-Ignace-Henri-Fidèle, conseiller de l'évêque de Bâle, préfet à Délémont, plus tard conseiller intime du grand-duc de Bade, mourut en 1836, laissant de sa femme, Marie-Henriette-Caroline, baronne d'Anlau-Birseck, sept enfants :

1° Joséphine-*Balbine*-Fidèle, née en 1787, mariée, en 1808, à Charles-Jean-Népomucène de Gœbel († 1849).
2° *Antoinette*-Fidèle, née en 1789, abbesse de la fondation Albert Caroline, à Fribourg, †.
3° *Victoire*-Fidèle, née en 1790, mariée, en 1812, à *Annibal*-Antoine, baron de Schauenburg, de la ligne du *Luxembourg* († 1862), et aujourd'hui décédée.
4° François de Sales-Fidèle, né en 1795, major badois, chevalier de Malte, † 1852.
5° *François*-Xavier-Fidèle, né en 1797, qui suit.
6° *Charles*-Marie-Fidèle, né en 1801, chambellan du grand-duc de Bade, marié, en 1850, à la baronne Emma de Berckheim.
7° *Guillaume*-François-Fidèle, né en 1805, † 1867, major général au service de Bade, marié, le 17 juillet 1841, à la baronne Adélaïde de Neveu de Windschlæg, dont il a quatre enfants:
   a) *Marie*-Henriette-Fidèle, née le 12 août 1842.
   b) *Guillaume*-François-Fidèle, né le 20 février 1845, lieutenant au régiment des grenadiers badois.
   c) *Henriette*-Antoinette-Fidèle, née le 7 décembre 1847, mariée, le 9 octobre 1866, à Théodore, baron de Glaubitz, gentilhomme de la chambre du grand-duc de Bade.
   d) *Fidèle*-Charles-Rodolphe, né le 2 juillet 1853, cadet badois.

XII. *François*-Xavier-Fidèle, baron Rinck de Baldenstein, seigneur de Neuershausen, chevalier honoraire de l'ordre de Malte, chambellan de l'empereur d'Autriche, né le 7 février 1797, est aujourd'hui (1869) le chef de la maison de Rinck. Il a épousé, le 11 septembre 1828, *Henriette*-Bénédictine, baronne de Reinach-Werth, dame de la Croix étoilée.

De ce mariage sont issus :

1° *Henri*-Charles-Fidèle, né le 15 août 1829, chambellan et capitaine d'infanterie au service d'Autriche, marié, le 25 juin 1867, avec Amélie, baronne de Leuprechting.
2° *Marie*-Bénédictine-Fidèle, née le 17 septembre 1830, mariée, en 1861, à Auguste Schneider, major au service de Bade.

3° *Jeanne*-Constance-Fidèle, née le 27 juin 1833, mariée, en 1860, au chevalier Auguste de Gæss, capitaine de dragons au service d'Autriche.

4° *Sophie*-Marie-Fidèle, née le 2 février 1838, †.

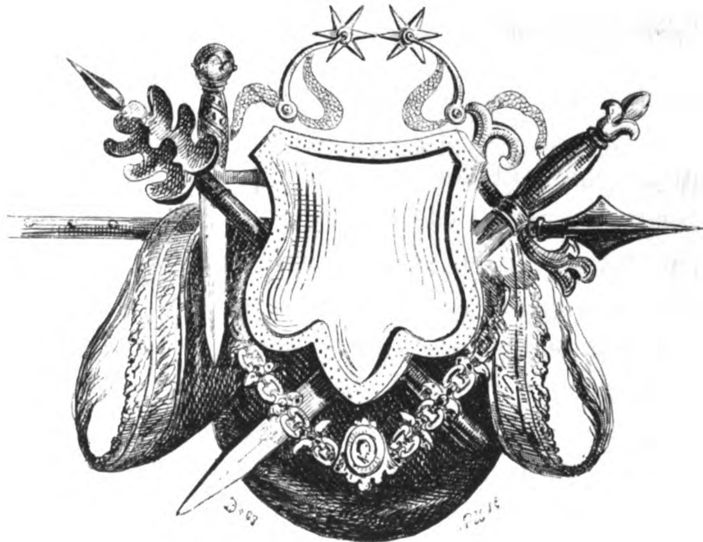
5° François-*Séraphin*-Guillaume-Fidèle, né le 12 août 1841, lieutenant d'infanterie au service de Bade.

6° *Maximilien*-Louis-Fidèle, né le 22 avril 1844.

7° *Charles-Borromée*-Marie-Fidèle, né le 10 juin 1851.

La famille de Rinck, immatriculée dans le duché de Bade dans la classe des barons, est l'une de celles qu'en 1773 le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace avait reconnues fondées à porter ce titre en France.

Sources : *Documents mss.; Freiherrl. Taschenbuch,* Gotha, an. 1853, 1858 et 1869 ; Bucelin, *Germ.*, t. III, p. 155 et *passim*, etc.



RŒDER DE DIERSBURG.

ARMES.

De gueules à une aigle éployée d'argent couchée en fasce, la tête mouvante du flanc dextre, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'argent [1].

Cimier: un cou et une tête d'aigle d'argent, lampassée de gueules.

Devise : *Recht, gerecht, aufrecht.*

Quelques auteurs émettent l'opinion que c'est en Alsace que la famille de Rœder aurait commencé par résider. D'après les recherches les plus récentes, cette opinion paraît controuvée, et il faudrait chercher son berceau sur la rive droite du Rhin; c'est là qu'elle aurait possédé ses premiers biens et rempli ses premières fonctions au service soit des empereurs, soit de la maison de Zæhringen. Le premier membre connu de la famille, *Burcart de Rode,* est inscrit dans un *Kirchencalender* de l'ancien couvent de Honau, en caractères du onzième siècle, et antérieurement à la mention qui y est faite du décès de l'évêque de Strasbourg, Hetzel (✝ ides de janvier, 13 janvier 1065) [2]. Sous le règne de l'empereur Frédéric Barberousse, quelques-uns de ses membres passèrent en

1. Blasonné d'après des titres de famille et d'après Hertzog; parfois l'écu est timbré d'une couronne de baron, surmontée du casque. D'après l'*Armorial d'Alsace* (p. 53, nº 117) et le *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha, l'aigle doit être becquée et membrée d'or.

2. Mone, *Zeitschr.*, t. IV, p. 251; *Mss.* de la Bibliothèque de Schlestadt.

Italie, à la suite du margrave Hermann III de Bade, et en compagnie de plusieurs autres nobles, notamment des Ribeaupierre et des Wetzel de Marsilie. Les services qu'ils rendirent à l'Empereur et l'affection du margrave leur valurent, à leur retour en Allemagne, des possessions considérables dans l'Ortenau, et, depuis le milieu du douzième siècle, ils restèrent fixés dans cette région.

Parmi les possessions conférées par le margrave de Bade à ses compagnons, s'en trouvait une située près d'Achern et connue sous le nom de Rode. Des actes de 1207 donnent déjà, à des membres de la famille qui nous occupe, les surnoms de *von Rode* et de *von Acher* (Achern), de sorte qu'il est permis de supposer que le nom même de Rœder vient de *Rode;* primitivement on aura désigné le propriétaire du château par les mots *der Roder,* au pluriel *die Rœder,* et cette appellation géographique se sera étendue peu à peu à toute la famille[1].

Au commencement du treizième siècle fut construit, sur une pointe de rocher, le château de Hohen-Rode (aujourd'hui *Brigittenschloss*), qui devint le siége patrimonial de la famille. Une nouvelle branche bâtit, peu de temps après, celui de Rodeck dans la vallée de Kappel, mais elle s'éteignit vers 1399 et son château passa en d'autres mains[2]. Il en avait d'ailleurs été de même de Hohen-Rode, dont la propriété, successivement partagée entre plusieurs rameaux, sortit de la famille par suite de ventes et d'échanges sur la fin du quatorzième siècle. Le dernier Rœder, dit de *Hohen-Rode*, Dietrich, est mentionné dans une charte de 1403.

Vers cette dernière époque, la famille de Rœder, qui, du onzième au quinzième siècle, s'était subdivisée en cinq ou six branches connues sous les surnoms de *Rodeck,* de *Hohen-Rode,* d'*Acher* (Achern), de *Tiefenau,* de *Renchen,* etc., se réduisit à une seule, celle de *Renchen;* mais son représentant, qui, selon toutes les probabilités, était alors Jean de Rœder, eut plusieurs fils, dont l'aîné, Didier (✝ 1447), investi par le margrave du château de Rodeck, fonda la *nouvelle ligne de Rodeck*, et dont le cadet, Louis, dit *de Renchen* (né en 1379, ✝ 1457), fonda celle qui prit, à partir de son fils, le nom de *Thiersberg, Dierspurg* ou *Diersburg.*

La nouvelle ligne de *Rodeck* s'étant éteinte dans les mâles en 1805 ou 1806, c'est à la ligne cadette, ou de *Diersburg,* qu'appartiennent les divers rameaux entre lesquels se partage aujourd'hui la famille de Rœder; nous ne nous occuperons que de cette dernière.

---

1. Par corruption, on a quelquefois écrit et prononcé *Rœderer*.

2. Le 20 octobre 1379, Agnès de Rœder, fille d'André de Rœder, chevalier, cède à l'évêque de Strasbourg le château de Rodeck et divers autres biens dont elle était propriétaire. (Archives du Bas-Rhin, *G*, 565, 3.)

FILIATION[1].

I. Louis, dit *de Renchen*, † 1457, auteur de la ligne qui prit, plus tard, le surnom de *Diersburg*, épousa Ursule de Blumeneck, dont il eut plusieurs enfants :

1° André, qui suit.
2° Anastasie, mariée, en 1458, à Hannemann de Falkenstein.
3° Ursule (1470), mariée à Frédéric Bock de Staufenberg.

II. André, né en 1410, † 1484, servit d'abord la maison d'Autriche dans ses guerres contre la Suisse. Il devint, plus tard, gouverneur de la seigneurie de Lahr pour le margrave de Bade, et acquit de ce prince, en 1463, la terre de *Thiersberg* ou *Diersburg;* à la suite d'un démêlé avec l'archiduc Sigismond d'Autriche, André fut mis au ban de l'Empire (1470). Mais il rentra en grâce l'année suivante, en vertu d'un diplôme impérial du 1er juillet 1471, que la famille possède encore et qui qualifie André, comme noble immédiat de l'Empire, de « *Unser und des Reichs lieber Getreuer* ».

André eut, de son mariage avec Marguerite Volker de Sulzbach[2], cinq enfants, entre autres :

1° Jean, qui suit.
2° André, né en 1455, chevalier teutonique.
3° Louis, né en 1456, qui, marié avec Agnès de Neuenstein, devint la souche d'un rameau qui s'éteignit au seizième siècle.

---

1. La filiation de la famille, telle qu'elle est consignée dans Bucelin, remonte au douzième siècle. Comme l'existence individuelle des diverses personnes qui y figurent a pour garants des documents qu'on a conservés jusqu'à nos jours, et que leurs relations de parenté, — indiquées elles-mêmes autrefois au célèbre généalogiste par un membre de la famille, — pouvaient seules paraître sujettes à caution, nous nous étions proposé d'abord de reproduire ici cette filiation depuis son point de départ, avec les additions et les corrections que le chef de la famille, M. le baron Charles de Rœder, nous avait communiquées. Mais nous sommes informé, au moment où cette notice doit être mise sous presse, que des recherches récentes, auxquelles M. Charles de Rœder prend une part active, ont eu pour résultat d'ébranler les assertions de Bucelin, quant à la généalogie antérieure au quinzième siècle, et modifieront, sans doute, profondément la disposition de l'arbre généalogique publié par cet historien. Le travail auquel se livrent simultanément trois ou quatre des membres de la famille de Rœder devant être imprimé aussitôt qu'il sera complétement achevé, nous ne pensons pas qu'il puisse être utile de donner un regain de publicité à des données, en partie controuvées, et qu'au besoin l'on retrouverait aisément dans la *Germania stemmatographica*. Nous nous bornerons, en conséquence, à indiquer la filiation, authentiquement établie et unanimement acceptée, de la ligne de ***Diersburg***, à partir de son auteur, Louis, de ***Renchen***, tout en faisant remarquer que la famille, par ses nombreuses ramifications, était déjà puissante et considérée deux ou trois siècles auparavant.

2. Selon Bucelin, Marthe Hüffel.

III. Jean, né en 1452, † 1515, se trouva, pendant une partie de sa vie, en conflit avec l'Église, parce qu'il avait pris sous sa protection l'un de ses tenanciers, à qui le curé de Reichenbach disputait une pièce de terre. Un long et curieux procès s'engagea devant les tribunaux ecclésiastiques et aboutit, en 1501, à la grande excommunication, lancée, au nom du pape, contre le tenancier, son seigneur et tous leurs adhérents. Jean ne rentra dans le giron de l'Église qu'au prix d'une énorme indemnité payée à son adversaire[1].



Égenolphe Rœder de Diersburg, stettmeistre de Strasbourg, d'après un portrait communiqué par le chef de la maison de Rœder.

Il avait épousé Anne zum Weyer, de la maison des Schnewelin de Schneeberg, qui lui donna deux fils et huit filles, entre autres :

1. Archives de la famille de Rœder.

1° ÉGENOLPHE, qui suit.
2° BRIGITTE, mariée, en 1495, à Jacques WURMSER DE VENDENHEIM, le jeune.
3° MADELEINE, chanoinesse d'Andlau, puis en 1516 abbesse de Saint-Étienne à Strasbourg, † 1531.
4° VÉRONIQUE, chanoinesse d'Andlau.

IV. ÉGENOLPHE, né en 1475, † 1550, entra, vers 1509, au service de la ville de Strasbourg, fut élu stettmeistre en 1518, et conserva ses fonctions jusqu'à sa mort. Les déboires que le clergé avait fait subir à son père, firent d'Égenolphe Rœder l'un des premiers et des plus fermes adhérents de la Réforme. Marié d'abord avec Salomé DE MÜLLENHEIM († 1531), il en eut deux filles :

1° URSULE, qui épousa, en 1521, Christophe ZUCKMANTEL.
2° MADELEINE, qui devint, en 1523, la femme de Gaspard KNOBLAUCH.

La seconde femme d'Égenolphe, Claire, fille de Henri DE NEUENECK et de Marguerite Hüffel, lui donna deux fils et trois filles, entre autres :

3° FRANÇOIS, qui suit.
4° SUSANNE, qui épousa, en 1549, Arbogast DE RECHBERG, stettmeistre de Strasbourg, et mourut en 1579.
5° CATHERINE, née en 1536, † 1584, femme de George-Veit DE WICKERSHEIM en 1556.
6° NICOLAS, né en 1542, † 1611, l'un des directeurs de la noblesse de l'Ortenau.

V. FRANÇOIS, né en 1535, † 1575, retourna au catholicisme sur la suggestion de sa mère. Marié avec Marthe, fille de Frédéric BETSCHOLT DE KENZINGEN et d'Hélène de Blumeneck, il laissa trois enfants, entre autres GEORGE, qui suit.

VI. GEORGE, IIIe du nom, né en 1556, † 1601, fut d'abord page de l'évêque de Strasbourg, Jean de Manderscheid, et dut à la confiance de ce prélat une mission à Rome; il était aussi entré dans l'ordre Teutonique et avait obtenu une commanderie. Néanmoins, entre 1583 et 1587, il embrassa la Réforme, et se maria, afin d'empêcher l'extinction complète de sa famille; la seule autre branche encore existante, celle de *Rodeck,* était également sur le point de disparaître. Sa femme, Ursule, fille de Sébastien DE FEGERSHEIM et de Salomé de Soultz, lui donna six fils et deux filles, parmi lesquels nous citerons :

1° FRANÇOIS-SÉBASTIEN, auteur de la ligne aînée.
2° GEORGE-FRÉDÉRIC, auteur de la ligne cadette.

3° MADELEINE, mariée, en 1631, à Wolf-Didier ZORN DE PLOBSHEIM, stettmeistre de Strasbourg.

4° URSULE-SALOMÉ, femme de Philippe-Jacques HAFFNER DE WASSLENHEIM, morte en 1634.

5° PHILIPPE-DIDIER, † 1653 ou 1654, marié à Susanne (*al.* Élisabeth), fille de Joachim DE KAGENECK et d'Alexandrine de Furdenheim (1632), auteur d'une troisième branche dite de *Rohrburg*, du nom d'une seigneurie de l'Ortenau, et éteinte en 1811. Rohrburg avait été apporté en dot à Didier par sa femme. L'un de ses fils épousa une WESTERBOURG, un autre Anne-Julienne, comtesse de LINANGE. Plusieurs des membres de la branche de *Rohrburg* servirent avant la Révolution dans les armées françaises, et notamment dans le régiment de *Royal-Alsace*.

I. LIGNE AINÉE.

VII. FRANÇOIS-SÉBASTIEN, né le 29 octobre 1588, † en mai 1656, commença par habiter, comme chef de la famille, son château patrimonial de Diersburg. Mais toute la contrée ayant été ravagée pendant la guerre de Trente ans, et le vieux manoir étant tombé en ruines, François se retira, vers 1634, à Strasbourg, entra successivement aux conseils des XV et des XIII, devint chancelier de l'université et remplit, de 1643 à 1655, les fonctions de stettmeistre. Antérieurement il avait été grand-veneur du margrave de Bade et conseiller de la noblesse de l'Ortenau.

Marié avec Susanne, fille de Wolfgang ZORN DE PLOBSHEIM et de Susanne de Grensingen, il en eut un fils et quatre filles :

1° SUSANNE-URSULE, née en 1615, † 1689, mariée : 1° à Wolfgang-Louis BOCK DE BLÆSHEIM ; 2° à Béat-Jacques DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*.

2° MARIE-ÉLISABETH, née en 1616, † 1636, mariée à Charles DE RIEPPUR.

3° ANNE-CATHERINE, née en 1619, † 1673, mariée, en 1650, à Guillaume-Sébastien MUEG DE BOFFTZHEIM, stettmeistre de Strasbourg.

4° GEORGE-WOLFGANG, né en 1628, qui suit.

5° ÉLÉONORE, née en 1635 ou 1636, † 1655, fiancée à un M. ZORN DE BULACH.

VIII. GEORGE-WOLFGANG, né en 1628, † 1698, gentilhomme de la chambre du margrave de Bade-Bade, conseiller de la noblesse de l'Ortenau, épousa, en 1669, Ève-Susanne, fille de Nicolas-Louis ZORN DE PLOBSHEIM, stettmeistre, et de Véronique-Ursule Voltz d'Altenau, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° François-Louis, né en 1671, page du duc de Wurtemberg, puis volontaire au service de Venise, mort en Morée (1694).
2° Égenolphe-Frédéric, né en 1672, qui suit.
3° Susanne-Véronique, née en 1675 ou 1676, † 1740, mariée à Jules-Évrard de la Chaume de Rémoncourt.
4° George-René, né en 1679, † 1720, officier au service de France, puis de l'Empire.

IX. *Égenolphe*-Frédéric, né en 1672, † 1740, gentilhomme de la chambre du landgrave de Hesse-Hombourg, se maria d'abord avec Marie-Élisabeth-Éléonore von und zu Nidda-Reichweil († 1727), ensuite avec Marie-Charlotte de Terzy et Cronenthal. Il n'eut d'enfants que du premier lit. Nous citerons parmi eux :

1° Auguste-Wilhelmine-Éléonore, née en 1709, mariée : 1° à Jean-Louis de la Chaume de Rémoncourt; 2° à Jean-Jacques de Hinsberg.
2° François-Louis, né en 1712, qui suit (branche aînée).
3° Frédéric-Adolphe, né en 1714, qui suit également (branche cadette).
4° Jean-Wolfgang-Auguste, né en 1716, † 1744, capitaine au service de l'Empire.
5° Charles-Ferdinand, né en 1718, † 1737, cornette au service de l'Empire.

A. BRANCHE AINÉE.

X. *François*-Louis, né le 3 octobre 1712, † 1757, capitaine au service de France, puis de Hollande, se maria avec Anne-Catherine d'Olisy de Planques, de la maison de la Motte, dont il eut six enfants, entre autres :

1° Victoire-Marie-Auguste-Thérèse, née en 1752, † 1839, mariée au conseiller oldenbourgeois de Schreeb.
2° Louis, né en 1754, † 1778, cornette au service de l'Empire.
3° Auguste, né en 1754, † 1777, frère jumeau du précédent, lieutenant au service de Bade.
4° Charles, qui suit.

A partir de cette génération, la branche aînée de la ligne aînée retourna au catholicisme.

XI. *Charles*-François-Joseph-Ferdinand, né en 1755, † 1800, capitaine au service de Bade, épousa Marie-Anne-Catherine de Wulffen *auf Haus-Meindorf*[1], dont deux enfants :

1. *Documents mss.* D'après le *Freiherrl. Taschenbuch :* Anne-Marie de Wulffen *auf Hausneuendorf*, ou bien *auf Haus-Neindorf*.

1° *Charles*, qui suit.
2° Marie-Anne, née en 1790, aujourd'hui veuve de M. Emmanuel Lichtenauer, maître de poste à Bühl.

XII. *Charles*-Christophe-George-Xavier, baron Rœder de Diersburg, né le 1er août 1789, chambellan du grand-duc de Bade, est aujourd'hui le senior de la famille de Rœder. Il n'est pas marié.

B. BRANCHE CADETTE[1].

X. Frédéric-Adolphe, né le 22 décembre 1714, † 1787, colonel de cavalerie au service de Hesse-Darmstadt, n'eut de son mariage avec Éléonore-Christine Reinheimer qu'un fils, qui suit.

XI. Frédéric, né en 1753, † 1831, capitaine au service de Hesse-Darmstadt, épousa Anne-Reine Brodecker, qui lui donna quatre enfants :

1° *Ernest*-Auguste, né en 1780, qui suit.
2° *Louis*-Philippe, né en 1783, † 1848, colonel au même service que son père, marié à Élisabeth Seitz, dont il a laissé deux fils et quatre filles.
3° Élisabeth, née en 1785, mariée au baron Kress de Kressenstein, lieutenant-colonel hessois.
4° *Henri*-Jean, né en 1789, † 1855, laissant, de deux lits différents, deux fils, officiers au service de Hesse-Darmstadt.

XII. *Ernest*-Auguste, né en 1780, † 1851, major général hessois, épousa 1° Jeanne-Christine Müller, dont il a eu un fils, qui suit; 2° Élisabeth-Antoinette de Rütgen, dont deux filles.

XIII. *Ernest*-Frédéric-Guillaume, baron de Rœder, né le 4 février 1813, docteur en droit, conseiller intime, ancien directeur général de l'administration postale de la Tour et Taxis en Thuringe, chevalier de plusieurs ordres, est le chef actuel de la branche cadette de la ligne aînée (1869). Il a, de son mariage avec Léontine de Bœhm et Bœtzing, six fils, dont l'aîné a 25 ans et sert, comme lieutenant en premier, dans l'armée hessoise.

---

1. Cette branche étant toujours restée étrangère à la France, la filiation n'en sera indiquée que sommairement.

II. LIGNE CADETTE.

VII. George-Frédéric, né en octobre 1589, † 1668, maréchal de la cour de Bade-Durlach, puis gouverneur des seigneuries de Lahr et Mahlberg, épousa, en 1624, Sabine, fille de Gaspard de Stein de Reichenstein et d'Anne Horneck de Hornberg, dont il eut six fils et deux filles, entre autres :

1° Charles-Jean, qui suit.
2° George-Frédéric, *le Jeune*, né en 1626, † 1667, capitaine au service de France, puis bailli de Lahr, époux de Catherine-Marie Bock de Blæsheim [1].
3° Sabine, † 1672, qui épousa, en 1663, Frédéric Kanoffski de Langendorf, capitaine de cavalerie au service de France († 1673), fils de Frédéric-Louis, colonel, et de sa première femme, Yolande Stump.

VIII. Charles-Jean, né en 1625, † 1685, remplit des missions diplomatiques et administratives auprès de plusieurs souverains allemands. Sa femme, Sabine, fille de Jean-Albert de Westerhagen et d'Hélène Gruber de Buschelsdorf, lui donna cinq enfants, parmi lesquels :

1° Jean-Philippe, né en 1665, auteur de la branche aînée.
2° Charles, né en 1672, † vers 1722, capitaine au service de l'Empire.
3° Guillaume-Frédéric, né en 1674, auteur de la branche cadette.

A. BRANCHE AINÉE.

IX. Jean-Philippe, né le 30 novembre 1665, † 1708, colonel, commandant, pour l'Empire, de la forteresse de Philippsbourg, épousa Françoise-Dorothée-Charlotte d'Edelsheim. Un seul de ses enfants lui survécut.

X. Jean-Philippe-Guillaume, né en 1707, † 1771, capitaine au service de France, puis conseiller d'Empire et président du Directoire de la noblesse de l'Ortenau, se maria deux fois.

Sa première femme, Catherine-Charlotte Joham de Mundolsheim, † 1748, lui donna deux enfants :

1. M. Müller, p. 218, confond à tort George-Frédéric, IIe du nom, avec son père, et lui donne pour fils son frère aîné, Charles-Jean.

1° Caroline-Wilhelmine-Louise, l'amie de Saint-Martin, née à Strasbourg, le 22 mars 1743, morte dans la même ville, le 3 juin 1820, mariée à François-Frédéric-Sigismond-Auguste Bœcklin de Bœcklinsau, colonel au service de Prusse, etc.
2° Philippe-Ferdinand, qui suit (rameau aîné).

Sa seconde femme, Sophie-Éléonore-Frédérique-Antoinette de Dungern, donna le jour à trois enfants :

3° Frédérique-Marie-Caroline-Louise, née en 1752, † 1824, mariée à Louis Havart de Popincourt, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis.
4° Wilhelmine-Caroline, née en 1758, † 1837, dame d'honneur de la princesse Caroline de Reuss-Greitz.
5° Louis-Égenolphe-Chrétien, qui suit (rameau cadet).

a) RAMEAU AINÉ.

XI. *Philippe*-Ferdinand, né à Strasbourg le 4 mars 1744, † 1820, colonel et chambellan du duc de Brunswick, épousa, en 1770, Louise-Charlotte-Élisabeth, fille de Sigismond-Auguste de Schütz, de la maison de Buckow, et de Frédérique-Éléonore d'Arnstedt. En 1789, il possédait des biens importants dans vingt-trois communes d'Alsace[1].

XII. Son fils unique, *Philippe*-Frédéric-Charles-Louis-Auguste, né à Brunswick en 1771, † 1846, major au service de Brunswick et chambellan badois, eut de son mariage avec *Caroline*-Henriette-Ernestine-Louise, fille d'Ernest de Griesheim et d'Élisabeth-Frédérique-Sophie-Louise de Cornberg (1804), une très-nombreuse postérité.

Nous citerons parmi ses onze enfants :

1° Caroline, née en 1808, mariée, en 1836, au baron Auguste de Seldeneck.
2° Guillaume, qui suit.
3° Félix, né en 1811, lieutenant-colonel badois en retraite, marié : 1°, en 1841, avec Éléonore, fille du général baron Stockhorner de Starein et de la comtesse Élisabeth de Linange-Billigheim, qui lui a laissé une fille et un fils († 1853) ; 2°, en 1855, avec Émilie, baronne de La Roche-Starkenfels, dont il a une fille et trois fils.
4° Ferdinand, né en 1812, chambellan et ancien maréchal de la cour du grand-duc de Bade, chevalier de Saint-Jean, marié, en 1834, à Sally Sohn.

1. Müller, p. 219.

5° PHILIPPE, né en 1814, lieutenant-colonel au service d'Autriche, marié, en 1860, avec Marie DE SIBRIK-SZARVASKEND, de Behtlen.
6° MARIE, née en 1816, mariée, en 1842, au capitaine Louis DE CANCRIN.
7° LOUISE, née en 1817, mariée, en 1863, à Pierre MEYER.
8° ADOLPHE, né en 1818, officier autrichien en retraite, marié: 1°, en 1846, à Georgina MONTGOMERY-GIBBON, qui mourut en 1850, lui laissant un fils; 2°, en 1851, avec Amélie DE HILLERN, dont il a deux filles et un fils.
9° IDA, née en 1824, mariée, en 1848, au capitaine Louis-Henri DE HORODAM.

XIII. *GUILLAUME*-FÉLIX-LOUIS-GEORGE, né le 3 octobre 1809, † 19 septembre 1863, ancien lieutenant-colonel et chambellan du duc de Brunswick, épousa, le 23 août 1837, *Mathilde*-Philippine DE CRAMM, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° *ADALBERT*, qui suit.
2° *ÉGENOLPHE*, né le 9 juin 1845, cadet prussien.
3° *HILMA*, née le 21 mai 1851.

XIV. *ADALBERT*-CHARLES-FERDINAND-PHILIPPE-GUILLAUME-FÉLIX, baron RŒDER DE DIERSBURG, né le 27 juillet 1841, lieutenant de dragons au service de Bade, est aujourd'hui (1867) le chef de la ligne cadette de sa maison.

b) RAMEAU CADET.

XI. *LOUIS*-ÉGENOLPHE-CHRÉTIEN, né le 20 décembre 1760, † 1815, capitaine dans la garde wurtembergeoise, épousa, en 1800, Marie-Madeleine STŒHR, dont il eut quatre filles et un fils, qui suit.

XII. *PHILIPPE*-GUILLAUME-FRÉDÉRIC-CHARLES, né le 2 juillet 1801, lieutenant général badois en retraite, mort le 27 juillet 1864, avait épousé, le 11 décembre 1827, *Adélaïde*-Frédérique BAUR VON EYSSENECK. Sept enfants sont issus de ce mariage :

1° *ÉGENOLPHE*, qui suit.
2° *GUILLAUME*, né le 4 mai 1832, capitaine de chasseurs au service d'Autriche.
3° *MATHILDE*, née le 29 octobre 1836.
4° *BERTHE*, née le 31 août 1838, mariée, le 2 juillet 1860, au capitaine prussien Albert DE ZEUNER.
5° *CHARLES*, né le 6 juin 1840, lieutenant d'artillerie, officier d'ordonnance du grand-duc de Bade.
6° *PHILIPPE*, né le 7 février 1845, porte-drapeau au régiment de la garde badoise.
7° *ERNEST*, né le 30 juillet 1847, cadet dans l'armée badoise.

XIII. *Égenolphe*-Louis, baron Rœder de Diersburg, né le 30 août 1828, lieutenant d'infanterie au service d'Autriche, est marié, depuis le 23 avril 1864, avec Angélique d'Œlsler.

B. BRANCHE CADETTE.

IX. Guillaume-Frédéric, né le 26 août 1674, † 1772, capitaine et gentilhomme de la chambre du comte de Hanau, épousa Sophie-Catherine-Sabine de Lehrbach, dont il eut deux fils :

1° Charles-Ernest-Guillaume, qui suit.
2° Frédéric-Charles-Louis, né en 1723, † 1799, grand-veneur du prince de Nassau-Weilbourg, marié : 1° à *N.* du Bos du Thil ; 2° à *N.* de Drachstædt.

X. Charles-Ernest-Guillaume, né en 1722, † 1772, remplit d'abord des fonctions administratives dans le Hanovre, puis devint grand-écuyer du landgrave de Hesse-Darmstadt. De son mariage avec Catherine-Sophie-Charlotte, comtesse de Wartensleben, naquirent deux enfants :

1° Sophie-Louise, née en 1761 ou 1762, mariée à Frédéric-Chrétien de Oynhausen de Grevenberg, major hanovrien.
2° *George*-Frédéric, qui suit.

XI. *George*-Frédéric, né en 1762, † 1822, chambellan et major général badois, épousa, 1° Frédérique-Louise Schilling de Kanstatt, † 1806; 2° Sophie Ortwein.

Du premier lit naquirent :

1° Louise-Caroline-Frédérique, née en 1788, † 1848, dame d'atour de S. A. I. la grande-duchesse Stéphanie de Bade.
2° Caroline-Frédérique, née en 1792, mariée, en 1807, à Bonaventure-Maximilien-Melchior Chopille de Morière.

Du second lit est issu :

3° *Charles*-Louis-Ferdinand, qui suit.

XII. *Charles*-Louis-Ferdinand, baron Rœder de Diersburg, né le 28 février 1810, chambellan et écuyer (*Landstallmeister*) du grand-duc de

Bade, a épousé, le 21 avril 1836, Marie LAMEY, dont il a quatre filles et deux fils[1].

SOURCES : *Notice, arbre généalogique et autres documents manuscrits*, extraits des archives de la famille de Rœder; HERTZOG, *Edels. Chron.*, liv. VI, p. 273; BUCELIN, *Germ.*, t. II; REICHARD, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; SCHŒPFLIN, trad. Ravenez, t. V, p. 805, § 588; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1855, 1856, 1863, 1864 et 1865.

1. On trouvera dans le *Freiherrl. Taschenbuch*, ann. 1865, les noms et prénoms détaillés des membres actuellement vivants de la famille qui ne sont indiqués ici que sommairement.



ROGGENBACH.

ARMES.

Coupé : au 1er, de gueules, parti de sable ; au 2e, d'argent plein, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent à dextre, de sable et d'argent à sénestre.

Cimier : deux cornes de buffle coupées, à dextre de gueules, à sénestre de sable, sur argent[1].

La maison de Roggenbach, l'une des plus anciennes du Brisgau, a possédé, avant la Révolution française, et, dans tous les cas, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, des biens assez considérables en Alsace. Nous n'avons pas pu retrouver la preuve qu'elle ait été immatriculée au Directoire de la noblesse, à Strasbourg; toutefois, plusieurs de ses membres ont habité la province, et elle figure parmi les 58 familles nobles qu'en 1773 ce Directoire reconnut fondées à porter, en France, le titre de baron. Elle s'est alliée, dans le cours des siècles, à un très-grand nombre de maisons alsaciennes, dont les principales seront nommées dans le cours de cette notice.

On ne saurait indiquer avec exactitude d'où les Roggenbach sont originaires; mais, à en juger d'après les probabilités, ils eurent pour berceau l'une des

1. Blasonné d'après les sceaux de la famille, Siebmacher, t. III, pl. 118, et l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, 1er reg. de Brisach, p. 280, nº 316. Les armes indiquées dans le *Freiherrl. Taschenbuch* de Gotha sont inexactes.

vallées méridionales de la Forêt-Noire badoise, où l'on retrouve encore deux localités portant leur nom: les châteaux, aujourd'hui ruinés, de Roggenbach, à deux lieues de Bondorf, et une vallée située dans l'Unterkirnach, non loin de Villingen. La famille possède, depuis le douzième siècle, des biens dans cette contrée; elle en a joui d'abord à titre de fief, et détient encore dans ses archives une lettre d'investiture de 1423; depuis 1863, ces biens ont été déclarés allodiaux.

La maison de Roggenbach a formé trois lignes :

1° Celle de *Schopfheim,* qui subsiste seule aujourd'hui et dont nous donnons plus loin la filiation non interrompue, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours; elle possédait, à part ses domaines du Wiesenthal, des biens dans l'évêché de Bâle, mais les perdit pendant la Révolution française.

2° La ligne d'*Umkirch,* fondée par JEAN-GASPARD DE ROGGENBACH, † 1606 à Brisach. Celui-ci, par suite de son mariage avec Marie MARSCHALL DE ZIMMERN, acquit le château et une partie du village de Mackenheim; mais ces biens ne restèrent que peu de temps dans la famille. Un fils de Jean-Gaspard, JEAN-ADOLPHE, † 1662, épousa Marie-Catherine ESCHER DE BINNINGEN, qui lui apporta la seigneurie d'*Umkirch*, plus, divers biens et revenus en Alsace. Lors du partage de sa succession, ces derniers biens échurent à son fils, HENRI-PROTAIS (v. 1686), qui s'établit dans la province, se maria avec *N.* STŒRR DE STŒRRENBOURG et acquit par elle un fief connu sous le nom de *Stærrlehen,* à Hausen, près Colmar, et relevant de la prévôté de l'église de Constance. A Henri-Protais succéda son fils, FRANÇOIS-CONRAD-MARQUARD (dont les armes figurent dans l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*); celui-ci mourut vers 1727, ne laissant que des filles; aussitôt l'un de ses agnats, FRANÇOIS-CONRAD-ANTOINE DE ROGGENBACH, d'*Umkirch,* éleva des prétentions sur le *Stærrlehen,* mais elles furent écartées par le Conseil souverain, qui attribua le fief aux filles du dernier possesseur, et le fit ainsi passer à d'autres familles. L'*Armorial* mentionne encore deux demoiselles DE ROGGENBACH, probablement sœurs de Fr.-C.-Marquard, l'une, MARIE-SIBYLLE, veuve de François-Joseph DE ZU-RHEIN, l'autre, MARIE-URSULE, femme de Joseph DE BREITEN-LANDENBERG[1]. Le rameau établi à Umkirch s'éteignit dans les mâles, en 1739, par la mort de Fr.-C.-Antoine.

3° La ligne de *Birseck,* qui possédait une terre et un château à Schliengen, près Bâle, des fermes à Arlesheim, à Schlatt et à Ritzengrund, et qui, fondée par JEAN-SÉBASTIEN DE ROGGENBACH, † 1692, s'éteignit vers 1740.

---

1. Voir p. 320, n° 289, et p. 354, n° 187.

Les Roggenbach avaient fourni leurs preuves de noblesse pour les chapitres, ordres et abbayes nobles suivants, où l'on n'était admis qu'en justifiant d'un nombre de quartiers plus ou moins considérable (ordinairement de 16 à 24).

1° L'ordre Teutonique.
2° L'ordre de Malte.
3° Le grand-chapitre de Bâle.
4° Le grand-chapitre de Worms.
5° L'abbaye de Combourg.
6° L'abbaye de Sæckingen.
7° L'abbaye de Schænnis.
8° L'abbaye de Kempten.

Le premier sire DE ROGGENBACH dont des titres encore existants fassent mention est WERNER, *Wernherus de Roggebach* (al. *de Rochenbach, de Roggimbach*), l'un des officiers du duc Berthold IV de Zæhringen, qui figure comme témoin dans une foule de chartes, depuis 1152 jusqu'en 1180[1], parfois en compagnie de son frère WALTHER et de son fils WERNER (II). Ce dernier est nommé, avec son père prédécédé : «*præmortuo Wernhero filius item Wernherus....* », dans une charte de l'évêque Hermann de Constance, en 1187[2]. Plus tard, on trouve *Dietericus de Roggenbach, miles* (1272); ÉLISABETH DE ROGGENBACH, supérieure du couvent de Sitzenkirch (1406)[3]; JEAN, NICOLAS et WERNER, qui accompagnent le margrave Bernard de Bade au concile de Constance (1415), etc. La filiation est établie par BUCELIN, à partir de JEAN DE ROGGENBACH, qui paraît avoir eu pour père le chevalier *Dietericus,* et pour aïeul, Werner (II), sans néanmoins qu'il soit possible de l'affirmer : nous comptons également à partir de Jean.

FILIATION.

I. JEAN DE ROGGENBACH vivait en 1290.

II. JEAN, IIe du nom, son fils, vivait en 1320; il est le père de PIERRE.

III. PIERRE ou *Petermann* (1371, 1374) eut pour fils NICOLAS.

IV. NICOLAS (1385) laissa un fils, nommé WERNER.

V. WERNER (1464) épousa *N.* DE FALKENSTEIN.

---

1. Cfr., notamment, SCHŒPFLIN, *Hist. Zaringo-Badensis,* t. V, p. 95, 100, 109; MONE, *Quellensammlung,* t. Ier, p. 218; *Schriften des bad. Alterthumsvereins,* t. II, p. 189, 192, 196 et suiv., etc.
2. DÜMGE, *Reg. Bad.*, p. 147.
3. GERBERTUS, *Hist. Silvæ Nigræ,* t. Ier, p. 360, 361.

VI. Son fils, OTTMAR (1473), se maria avec Cunégonde DE TEGERNAU.

VII. JEAN-OTTMAR, époux d'Anne DE CROTZINGEN, fut fait prisonnier par les Suisses à Thiengen et emmené à Baden, en Argovie (1499).

VIII. FRANÇOIS, son fils, devint gouverneur pour le margrave de Bade des seigneuries de Rœtlen et de Badenweiler (1501); il épousa Agnès SCHEWLIN DE SCHNEEBERG.

IX. TRUTBERT (1544) se maria avec Odile DE ROTTENBOURG, dont il eut JEAN-ADOLPHE, qui suit, et, vraisemblablement, TRUTBERT (II), écolâtre et doyen du grand-chapitre de Bâle (1606, 1627), enfin, JEAN-CONRAD, capitaine au service d'Autriche, tué en Hongrie en l'an 1600. MARIE DE ROGGENBACH, élue abbesse de Güntersthal en 1547, était sans doute une sœur de Trutbert (I).

X. JEAN-ADOLPHE épousa Marie DE PFORR (*al.* DE PFOHRAU), dont un fils, JEAN-HARTMANN, qui suit.

XI. JEAN-HARTMANN († 1636) eut, de son mariage avec Marie-Susanne DE ZU-RHEIN, six fils:

1° JEAN-CONRAD, né en 1618, † 1693, chanoine, prévôt, puis, en 1656, prince-évêque de Bâle.
2° JEAN-HARTMANN (II), né en 1620, † 1683, commandeur de l'ordre Teutonique à Alschhausen.
3° JEAN-TRUTBERT, né en 1623, capitaine au service d'Autriche, tué sous les murs de Barcelone.
4° JEAN-LOUIS, né en 1626, † 1682, commandeur de l'ordre Teutonique à Ellingen.
5° JEAN-FRANÇOIS, né en 1628, qui suit.
6° JEAN-BÉAT, né en 1633, commandeur de l'ordre de Malte à Trèves et à Andlau.

XII. JEAN-FRANÇOIS, conseiller du prince-évêque de Bâle, né en 1628, † 1695, laissa, de son mariage avec Marie-Jacobée MÜNCH DE ROSENBERG, un fils, FRANÇOIS-CONRAD, qui suit. MARIE-SUSANNE DE ROGGENBACH, qui fut, en 1693, chanoinesse de Massevaux, et CLAIRE-MARIE-SALOMÉ, abbesse-princesse de Schænnis (1680), étaient filles ou petites-filles de Jean-François.

XIII. FRANÇOIS-CONRAD, né en 1670, † 1727, épousa 1° Anne D'ULM D'ERBACH, dont il eut un fils nommé FRANÇOIS-JOSEPH-CONRAD; 2° Marie DE SICKINGEN.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH-CONRAD, né en 1692, † 1750, gouverneur de Porrentruy, eut, de son mariage avec Marie-Anne BLARER DE WARTENSÉE, deux fils :

1° François-Joseph-Conrad, II[e] du nom, qui suit.
2° François-Joseph-Sigismond, né en 1726, prince-évêque de Bâle en 1782, † 1794 à Constance.

XV. François-Joseph-Conrad, II[e] du nom, né en 1720, † 1756, *landvogt* de l'évêque de Bâle à Zwingen, prit pour femme Antoinette, fille de Jean-George, baronne d'Andlau, de *Birseck*, et de Anne-Marie-Catherine Truchsess de Wetzhausen, qui lui donna un fils.

XVI. Adam-François-Xavier, né en 1750, † 1830, commença par être maréchal de la cour de son oncle l'évêque de Bâle, puis passa au service de Bade en qualité de bailli de la seigneurie de Malberg. Il devint plus tard directeur de cercle (*Kreisdirector*) à Fribourg et y mourut, laissant de son mariage avec Marie-Anne-Henriette, fille de Joseph-Antoine-Célestin, baron Reuttner de Weyl, et de Marie-Victoire-Claude, baronne d'Eptingen, sept enfants :

1° Balbine, mariée, en 1806, à François-Antoine, baron de Falkenstein; morte en 1862.
2° Joseph, qui suit.
3° Henri, né en 1787, chambellan et major général badois, marié, en 1823, avec la comtesse Mélanie de Walderdorff († 1868), dont il a deux enfants :
   a) Louise, née en 1824, mariée, en 1845, au baron Charles de Gayling d'Altheim, chambellan de l'empereur d'Autriche, capitaine de cavalerie, etc.
   b) François, né en 1825, ancien ministre de la Maison et des affaires étrangères du grand-duc de Bade.
4° Marie, première épouse du baron François-Antoine Neveu de Windschlæg.
5° Marie-Françoise-Joséphine, née en 1791, † 1844, seconde épouse du même, veuve en 1837.
6° Constantin, né en 1794, major général au service de Bade, marié, en 1821, avec la baronne Charlotte de Venningen († 1866), dont il a six enfants :
   a) *Jules*-Adam, né en 1822, ancien capitaine de cavalerie au service de Bade, marié, en 1857, à Françoise, baronne de Wangen de Geroldseck.
   b) Henriette, née en 1824, mariée, en 1845, à Rodolphe, comte d'Hennin, chambellan et conseiller intime du grand-duc de Bade.
   c) Camille, née en 1826, dame de la Croix étoilée, mariée, en 1858, avec Charles, baron Vrints de Treuenfeld, chambellan de l'empereur d'Autriche, etc.
   d) *Charlotte*-Élise-Amélie, née en 1827, mariée, en 1846, avec Octave-Christophe, comte de Degenfeld-Schomberg; veuve depuis 1849.
   e) *Walther*-Auguste, né en 1831, au service des États-Unis d'Amérique.
   f) Françoise, née en 1833, mariée, en 1855, à Hermann, baron de Breiten-Landenberg; veuve depuis 1862.

7° Auguste, né en 1798, † 1854, lieutenant général et ministre de la guerre du grand-duc de Bade, marié, en 1825, à la baronne Antoinette d'Andlau-Birseck, dame de la Croix étoilée, grande-maîtresse de la cour de S. A. R. la grande-duchesse de Bade († 1866).

XVII. Joseph, né en 1783, conseiller intime, grand-maître de la cour de la grande-duchesse Stéphanie de Bade, mourut en 1832, laissant de son mariage avec Marie-Caroline-Crescence, fille de Henri-Hyacinthe, comte de Kageneck, et de Marie-Françoise, baronne de Sturmfeder, trois fils :

1° Hermann, né en 1816, † 1859, gentilhomme de la chambre du grand-duc de Bade et secrétaire de légation.

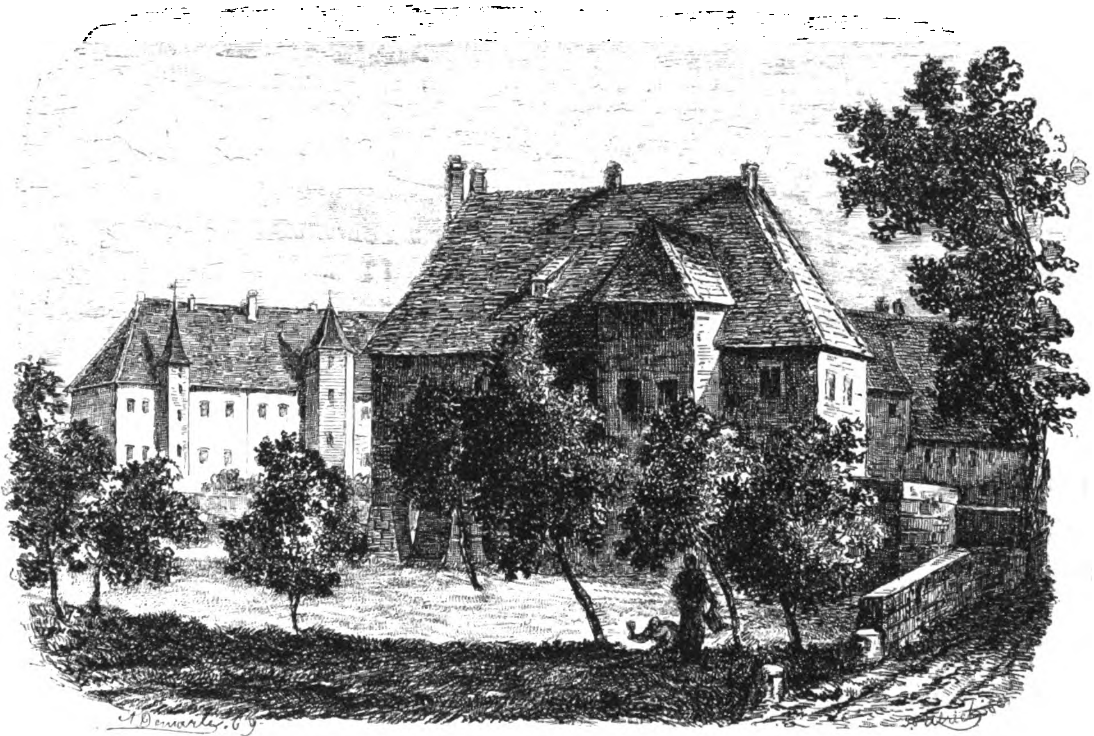
2° Charles, qui suit.

3° Maximilien, né en 1824, chambellan du grand-duc de Bade.

XVIII. Charles, baron de Roggenbach, chef actuel de la maison, est né le 20 juin 1820; il a servi, comme lieutenant, dans un régiment de cavalerie autrichienne.

Sources: *Documents mss.*, provenant des archives de la famille; Bucelin, *Germ.*, t. I[er], 4, 156; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1848, 1866 et 1869, etc.





Vue du château de Bollwiller, dans son état actuel, d'après un dessin original.

ROSEN.

(ROSEN DE GROSS-ROOP ET DE KLEIN-ROOP.)

ARMES.

D'or à trois roses de gueules boutonnées du champ et posées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'or.

CIMIER : un panache de plumes de paon, soutenu par deux belettes d'argent.

SUPPORTS : deux belettes d'argent [1].

---

1. Blasonné d'après les armes sculptées sur les tombeaux de la famille de Rosen, à Dettwiller (Bas-Rhin). Les branches de la ligne de ***Klein-Roop***, encore florissantes en Russie, timbrent leurs armes d'un deuxième casque portant comme cimier un dextrochère armé et les entourent d'un manteau de gueules fourré d'hermine. La branche de ***Hoch-Rosen***, en Prusse, qui est tout à fait étrangère à l'Alsace, pose son écusson sur un manteau de gueules timbré d'une couronne, tantôt de baron, tantôt de marquis.

La maison de Rosen, qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, a conquis une place importante dans la noblesse alsacienne, est, encore aujourd'hui, l'une de celles qui comptent dans toute l'Europe centrale et septentrionale les plus nombreux rejetons : on la trouve représentée par une vingtaine de branches ou de rameaux, en Prusse, en Livonie, en Russie, en Danemark, en Suède, etc. Nous ne pourrons nous occuper ici avec quelque détail que de la ligne dont l'une des branches a été fixée en Alsace, nous bornant pour les autres à des indications tout à fait sommaires; mais nous publions d'autant plus volontiers la substance des renseignements qui ont été extraits, spécialement pour l'*Alsace noble,* des archives de la maison, qu'ils rectifient les données généralement accueillies dans les ouvrages généalogiques, notamment par le *Freiherrliches Taschenbuch* de Gotha, et une partie de celles que nous avons publiées nous-même, d'après un manuscrit du siècle dernier, dans notre *Notice sur la famille de Rosen*[1].

L'origine de la famille de Rosen, comme celles de la plupart des maisons d'ancienne noblesse, est plus légendaire qu'historiquement établie. Si l'on en croit la tradition, le duc Czech, qui, au milieu du cinquième siècle, quitta le pays des Carvates ou Croates pour aller occuper celui des Marcomans (aujourd'hui la Bohême), avait parmi ses compagnons un noble romain, nommé Rosino. Ce Rosino serait l'auteur de la *Gent Rosinienne,* qui s'étendit en Bohême et dans tous les pays environnants, et donna naissance à un grand nombre de familles connues : les Rosen, les Rosenberg, les Lippe, les Saldern, les Clève, les Altena, les Schleinitz, etc., qui ont toutes gardé jusqu'à ce jour, dans leurs armoiries, un emblème commun : la rose des Rosiniens.

Parmi les branches issues de la Gent Rosinienne, on trouve, vers la fin du huitième siècle, au nord-est de la Bohême, les dynastes et comtes de Libicz, ainsi nommés d'après leur forteresse de Libice, fondée, au confluent de l'Elbe et de la Czidlina, par Libescha, épouse du duc Przemysl.

Svatoslav, comte de Libicz, était l'un des cinq voïvodes qui conduisirent, en 872, l'armée bohême contre le roi d'Allemagne, Louis le Germanique. Son fils, Svatoslav II, accrut ses possessions au point de se trouver, à un moment donné, maître des deux cinquièmes de la Bohême. De son mariage avec une sœur du roi Henri l'Oiseleur, naquit, vers l'an 900, Joachim-Slavnik, qui épousa Strezislava, fille aînée de Boleslav Ier, duc de Bohême, et en eut sept fils : l'aîné,

1. *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace,* IIe série, t. III, 2e partie, p. 119.

Woytech, fut baptisé sous le nom d'*Adalbert,* devint évêque de Prague, puis de Gnesen, et est connu comme l'apôtre des Prussiens : il subit le martyre le 23 avril 997.

Les six autres, Sobebor, Spytimir, Dobroslav, Zymisl, Caslav et Poray, furent fréquemment en conflit avec leur parent Boleslav II, duc de Bohême, et l'aîné ayant cru devoir réclamer la médiation de l'empereur Othon III et du duc de Pologne, Boleslav le Grand, leur ennemi surprit les quatre frères puînés dans leur forteresse de Libicz et les mit à mort (995). Après la conquête de la Bohême par le duc de Pologne, Sobebor, qui, depuis le meurtre de ses frères, était resté auprès de ce prince, rentra dans son pays natal; mais il ne devait pas tarder à y trouver la mort. Il fut tué sous les murs de Prague, dans un soulèvement en faveur de l'ancienne famille souveraine évincée par les Polonais. Ses descendants remontèrent alors vers l'Allemagne du Nord, dans la Saxe et le Lunebourg, et c'est de là qu'au treizième siècle, vers l'époque de la fusion de l'ordre des chevaliers Porte-glaives avec l'ordre Teutonique, une branche alla se fixer en Livonie. La lignée issue de Sobebor a toujours eu pour emblème, comme ce dynaste lui-même, *trois roses de gueules sur champ d'or,* et a dû à ces armes son nom de «*Rosen*» (les Roses); c'est à elle que se rattachent toutes les nombreuses branches de la famille qui ont conservé jusqu'à nos jours l'écusson ainsi émaillé, et qu'appartiennent en particulier les Rosen de l'Alsace.

Du fils cadet du comte Joachim-Slavnik de Libicz, de Poray, est issue une autre lignée distincte, qui, à l'exemple de son auteur, a adopté comme emblème principal une ou plusieurs *roses d'argent sur champ d'azur,* en y joignant tantôt un lion, tantôt quelque autre pièce. Poray, qui s'était rendu, dès 992, à la cour du duc de Pologne, Boleslav le Grand, reçut de ce prince des domaines considérables aux environs de Cracovie. Il est l'auteur commun d'une série de familles qui, sous les noms de *Rozen, Poray-Rozen,* et *Poray-Rozenberg,* et, plus tard, sous les noms spéciaux de leurs fiefs, tinrent une place considérable dans la noblesse et le clergé de Pologne. Nous nous bornerons à citer les trois Bogephalus Rozen, qui furent presque successivement évêques de Posen de 1147 à 1254; Seley Rozen, évêque de Cracovie (1392); André Rozen, archevêque de Gnesen (1458), etc. Sauf une communauté d'origine qui est elle-même sujette à caution, les Rosen issus de Poray (ou la *Ligne blanche*) n'ont aucun rapport avec les Rosen issus de Sobebor (ou la *Ligne rouge*), les seuls dont nous ayons à nous occuper ici; ils n'apparaissent d'ailleurs dans les provinces baltiques que beaucoup plus tard, vers le seizième siècle.

Brandis et Hiærn, chroniqueurs de la Livonie, rapportent qu'en l'an 1230

les chevaliers Woldemar Rosen et Othon Ungern arrivèrent dans le pays et obtinrent de l'évêque Albert Ier des fiefs considérables. Ce Woldemar, de la *Ligne rouge*, est l'auteur d'une famille qui, pendant toute la période où la Livonie appartint à l'ordre Teutonique, joua un rôle important dans les provinces baltiques et se répandit ensuite en Suède, en Russie, en France, en Prusse, etc. Ses descendants construisirent sur leurs domaines une série de châteaux-forts : Fabian de Rosen, Gross-Roop (1263) et Mojan, Jean de Rosen, Klein-Roop (1263) et Rosenbeck; Chrétien de Rosen, Hoch-Rosen (1272), etc., et acquirent, par mariage ou par héritage, un grand nombre de terres plus ou moins importantes; ils possédaient, dès le milieu du quatorzième siècle, la ville de Roop, non loin du château de Gross-Roop. On les compta, à la même époque, avec les Ungern, les Tiesenhausen et les Meyendorf-Uexkull, au nombre des plus puissants dynastes du pays et des partisans les plus dévoués des évêques de Riga.

Les Rosen de Livonie se divisèrent de très-bonne heure en trois grandes lignes connues, d'après les châteaux de leurs auteurs, sous les noms de *Rosen-Gross-Roop*, *Rosen-Klein-Roop*, et *Rosen-Hoch-Rosen.*

La ligne primitive de *Gross-Roop*, ainsi que la branche de *Hoch-Rosen*, qui, en 1529, avait relevé le nom de Gross-Roop et à laquelle appartenaient les premiers des Rosen arrivés en Alsace, Reinhold et ses deux frères, sont éteintes toutes deux depuis plusieurs siècles. Leur nom a été tout récemment relevé pour la deuxième fois par l'un des rameaux de la ligne de *Klein-Roop*, à qui, ainsi que nous le dirons plus loin, l'empereur Alexandre II a donné, en 1856, le château de Gross-Roop, qui faisait partie, depuis de longues années, du domaine de la couronne.

La ligne de *Klein-Roop*, qui a produit le maréchal de France, Conrad de Rosen, et tous les Rosen qui ont figuré après lui en Alsace, est encore représentée en Livonie, en Esthonie et en Russie, par plusieurs branches et rameaux, issus, au dix-septième siècle, de Fabian de Rosen, de *Klein-Roop* et *Raiscum* (né en 1590, † 1633).

La ligne de *Hoch-Rosen* compte également de nombreux rejetons encore florissants. Elle est représentée en Esthonie, en Russie et en Suède, par des branches issues de Robert de Rosen, capitaine au service de Suède, en 1625, et seigneur de Schœnaugern et de Sonorm; l'une d'elles, en Suède, est comtale. En Prusse, l'une des branches de cette ligne reconnaît pour auteur Chrétien-Joachim de Rosen (né en 1678, † 1708), capitaine de dragons au service de Suède; ou, du moins, ce personnage est le premier de la branche dont l'existence et la filiation soient authentiquement constatées; les ancêtres que lui attribue

le *Freiherrliches Taschenbuch* de Gotha, année 1858, n'ont, d'après les indications que nous donne le chef même de cette branche, qu'une existence problématique. Une autre branche, également fixée en Prusse, descend d'ANDRÉ DE ROSEN (né en 1624, † 1705 à Stralsund); elle a des rejetons en Danemark.

Il nous est impossible de reproduire ici, même en l'abrégeant, la liste de tous les personnages marquants qu'une famille aussi répandue a produits depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours : nous en avons une sous les yeux, qui est déjà fort sommaire et qui porte plus de quatre-vingts noms de chevaliers, de maréchaux du siége épiscopal de Riga, d'ambassadeurs, de généraux au service de Pologne, de Suède, de France, de Saxe et de Russie, etc. Une partie d'entre eux paraîtront dans la filiation des Rosen alsaciens.

FILIATION DES ROSEN DE GROSS-ROOP ET DE KLEIN-ROOP.

D'après les tableaux généalogiques que nous avons sous les yeux et qui commencent avec les premières années du seizième siècle, JEAN DE ROSEN, l'aîné, chevalier (1518), seigneur de Mojan et de Schœnaugern (ou Rosenhof), fils de GEORGE DE ROSEN, de *Hoch-Rosen*, eut, de son premier mariage avec Anne DE TIESENHAUSEN, un fils, JEAN († 1529), qui hérita de son père la terre de Schœnaugern, acquit par engagement celle de Sonorm, et donna naissance, par son union avec Marguerite STAEL DE HOLSTEIN, à tous les Rosen de Suède et d'Esthonie. Son père, après la mort d'Anne de Tiesenhausen, se remaria avec Anne DE MAYDEL, et eut, de ce second lit, un autre fils, GEORGE († 1547).

George eut dans sa part d'héritage Mojan. En 1529, il acheta aux frères Walther, Dietrich, Jean et Othon de Rosen, fils de feu Othon de Rosen, seigneur de *Gross-Roop*, le château et la seigneurie de ce nom, et fonda ainsi une nouvelle maison de *Rosen-Gross-Roop*.

Marié avec Gertrude DE TIESENHAUSEN, il en eut deux fils, GEORGE et CHRISTOPHE. L'aîné, seigneur de *Gross-Roop* et de Mojan († 1590), épousa une fille de Cornélius VON DER RECKE et de *N.* de Tiesenhausen; de ce mariage naquirent un fils, FABIAN, dont la descendance paraît avoir subsisté en Courlande jusque dans les premières années du dix-huitième siècle, et une fille, CUNÉGONDE, qui épousa, en 1584, George DE ROSEN, de *Klein-Roop :* elle est la grand'mère paternelle du maréchal Conrad de Rosen, sur la filiation de qui nous reviendrons plus bas.

Le cadet, Christophe, seigneur de *Roopermünde*, épousa Madeleine DE TIESENHAUSEN, fille d'Antoine de Tiesenhausen et d'Anne d'Uexkull. Leur fils, OTHON, seigneur de *Roopermünde* et de Ninigall, reçut en 1621, à titre d'arrentement, la terre de *Gross-Roop*, dont les Suédois s'étaient emparés, le propriétaire ayant quitté le pays; mais il ne la conserva que quelques années : dès 1625, Gustave-Adolphe en fit don au baron de Wallenstein, l'un de ses officiers, lequel la vendit, en 1629, à dame Élisabeth d'Albedyl. Après avoir plusieurs fois changé de propriétaire, Gross-Roop tomba, en 1797, entre les mains de l'empereur Paul de Russie et fut compris dans les biens de la couronne; son petit-fils, l'empereur Alexandre II, l'a fait rentrer récemment dans la famille de Rosen, en en faisant don au baron Jean de Rosen, lieutenant-général d'artillerie au service de Russie (1856).

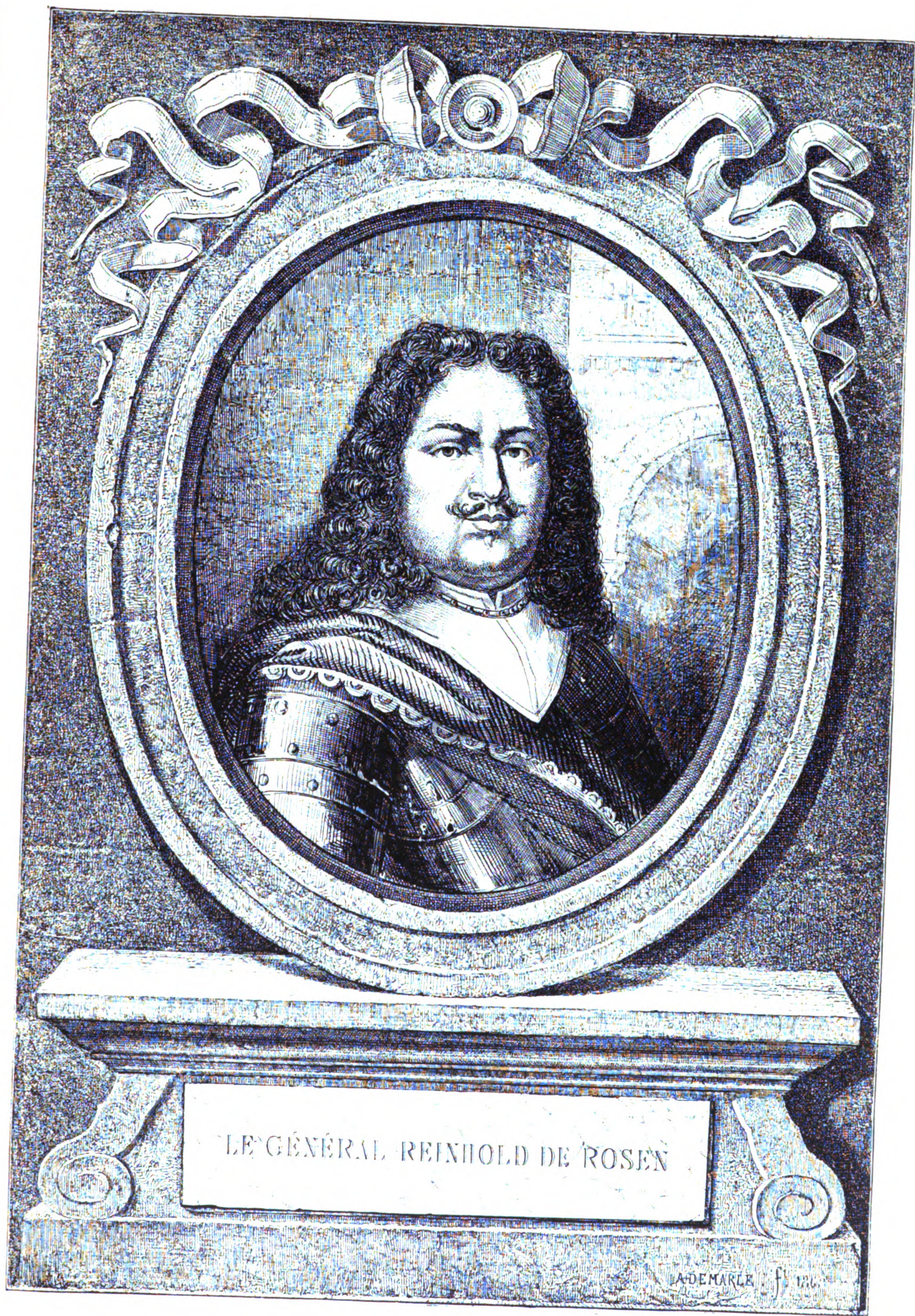
Othon de Rosen, de son mariage avec Catherine, fille d'Othon DE KLEBECK et de Marguerite de Medem, eut trois fils : REINHOLD, WOLDEMAR et JEAN, qui appartiennent tous trois à l'histoire d'Alsace.

Le puîné, Woldemar, que sa fougue guerrière fit surnommer *der tolle Rosen*, commandait un régiment de 1,000 dragons, et fut assassiné à Bâle, en 1645, par l'un des officiers de ce corps. Il ne laissa qu'un fils, GEORGE, qui, entré d'abord au service de Louis XIV, passa ensuite à celui de l'Empereur, et périt sous les murs de Landscron en 1677. Marié avec la fille unique de son oncle, Jean de Rosen, George avait eu plusieurs enfants; mais les fils moururent sans alliance, et, parmi ses filles, une seule se maria, avec M. DE PISTORIUS.

Le cadet, JEAN, né en 1609, que les Alsaciens appelaient *der krumme Rosen*, parce qu'à la bataille de Brisach une balle lui avait brisé le genou droit, reçut, peu après, la seigneurie d'Isenheim et le commandement de la ville de Thann; au bout d'une dizaine d'années, celui de la ville de Haguenau, qu'il conserva jusqu'à la paix de Westphalie, et, en 1649, le grade de maréchal des camps et armées du roi; il fut tué, le 15 décembre 1650, à la bataille de Réthel, laissant, de son mariage (6 mars 1637) avec Jeanne DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, fille de Louis de Choiseul, baron de Beaupré, et de Claudia, baronne de Braubach, une fille unique, MARIE-*MARGUERITE*, née en 1638, qui, nous venons de le dire, épousa son cousin germain[1].

L'aîné, Reinhold, dit *der gute Rosen*, commença par servir auprès du roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui le prit en affection et lui confia le commandement

1. Voir, sur Jean de Rosen, G. HEMPEL, *Christliche Leichpredigt bey dem Begräbniss des Herrn Johann von Rosen*, Colmar, 1651, in-4°.


LE GÉNÉRAL REINHOLD DE ROSEN
A.DEMARLE ft

de ses gardes du corps. Après la mort de ce prince, il fut employé pendant quelque temps avec ses frères dans l'armée du duc Bernard de Saxe-Weimar, en devint l'un des quatre directeurs généraux, et prit, notamment, au siége de Brisach et à la bataille livrée sous les murs de cette ville, une part glorieuse et décisive. Bernard ayant succombé à son tour en 1639, Rosen passa avec tout son corps au service de France comme général de cavalerie, reçut, en 1648, le grade de lieutenant général des armées du roi, fut investi, le 19 avril 1649, par Louis XIV, de la seigneurie de Bollwiller, qui avait appartenu aux comtes de Fugger, et acheta, le 10 octobre 1651, de la ville de Strasbourg, la seigneurie de Herrenstein (Dettwiller), dans la Basse-Alsace. Il mourut dans cette dernière terre, le 18 décembre 1667, après avoir exercé pendant quelques années le commandement en chef de la Haute et Basse-Alsace.

Reinhold avait été marié deux fois : 1° selon toutes les probabilités, avec une de ses parentes de la ligne de *Klein-Roop,* qui mourut en 1620, fort jeune encore, laissant deux filles, dont la cadette mourut non mariée, et dont l'aînée, CATHERINE-ÉLISABETH, héritière des terres de Ninigall et de Roopermünde, que son père possédait encore en Livonie, épousa, en 1653, Jacques D'UEXKULL-MEYENDORF ; 2° avec Anne-Marguerite, fille de Christophe, baron D'EPP, et de Marguerite d'Amelunxen, dont il n'eut également que des filles. Désireux de soutenir son nom, Reinhold fit venir de Livonie un de ses agnats, Conrad DE ROSEN, de *Klein-Roop,* lui fit épouser, le 3 février 1660, sa fille aînée, MARIE-SOPHIE († 1686), et l'institua héritier de tous ses domaines alsaciens. Sa fille cadette, JEANNE-RENÉE, épousa également un ROSEN, George-Christophe, de la ligne de *Hoch-Rosen,* propriétaire des biens de Seewald en Prusse.

Voici quels étaient, tant d'après les documents qui nous ont été communiqués que d'après un *Extrait des titres produits par Haut et Puissant Seigneur Messire Conrad de Rosen, comte de Bollweiler, maréchal de France, nommé chevalier des Ordres du Roi, pour les preuves de sa noblesse* (Mss. de GRANDIDIER), les ancêtres dudit Conrad de Rosen, c'est-à-dire les auteurs de la branche alsacienne éteinte en 1840 et des branches de la même ligne encore florissantes :

I. CHRÉTIEN DE ROSEN, seigneur de *Klein-Roop*, Hoch-Rosen et Reiskum (ou Raiscum), eut pour femme Agnès D'UNGERN.

II. HENRI, leur fils, épousa Marguerite DE TIESENHAUSEN.

III. Jean, leur fils, ambassadeur du siége archiépiscopal de Riga à la Diète de Petrikau (1563), épousa : 1° Anne, fille de Jean d'Ungern et de Marguerite d'Uexkull; 2° Köne de Rosen, fille de George de Rosen, de *Nabben,* avoué de l'abbaye de Treyden, et d'Anne d'Ungern. De ces deux lits naquirent treize enfants; parmi ceux du premier, nous citerons George, qui suit.

IV. George, seigneur de *Klein-Roop* et Reiskum († 1604), épousa sa parente Cunégonde de Rosen, fille de George de Rosen, de *Gross-Roop* et Mojan, et de *N.* von der Recke (1584). Il en eut cinq enfants, entre autres : Fabian, qui suit.

V. Fabian, Ier du nom, seigneur de *Klein-Roop* et Reiskum, né en 1590, † 1633, eut de son mariage (1615) avec Sophie, fille de George de Mengden et de Madeleine de Vittinghoff, neuf enfants, entre autres :

1° George-Jean, lieutenant de cavalerie au service de Suède, † 1640.
2° Fabian, IIe du nom, né en 1625, † 1698, auteur de toutes les branches de la ligne de *Klein-Roop* encore florissantes en Russie.
3° Othon, né en 1626, † 1667, colonel, seigneur de *Klein-Roop*, auteur d'un rameau qui paraît s'être éteint à la fin du siècle dernier, dans sa troisième génération.
4° Conrad, né en 1628, † 1715, maréchal de France, auteur de la ligne alsacienne.

I. LIGNE RUSSE.

VI. Fabian de Rosen, IIe du nom, seigneur de Reiskum et de Schœnaugern, né en 1625, † 1698, servit dans l'armée weimarienne, régiment d'*Alt-Rosen*, et épousa Élisabeth, fille de Paul, baron de Khevenhüller, conseiller d'Empire, et de la comtesse Catherine-Reine de Windischgrætz. De ce mariage naquirent cinq enfants, dont un seul, George-Gustave, continua la famille.

VII. George-Gustave, seigneur de Reiskum et de Schœnaugern (ou Rosenhof), feldmaréchal-lieutenant au service de l'Empire, baron le 31 mars 1693, passa plus tard, en 1703, au service de la Russie, et mourut à Prague, dans le couvent des Théatins, à un âge très-avancé. De son premier mariage avec une baronne de Funck, il eut cinq enfants, entre autres :

1° Jean-Gustave, né en 1677, † 1752, qui donna naissance à la branche de *Kickel.*
2° Othon-Fabian, né en 1679, † 1764, auteur de celle de *Rosenhof.*

A. BRANCHE DE KICKEL.

VIII. Jean-Gustave de Rosen, seigneur de Kaster et *Kickel,* passa, en 1703, comme son père, du service de l'Autriche à celui de la Russie, et devint, en 1732, major général et directeur des domaines de l'État. Marié avec Anne-Christine, fille de Didier-Frédéric de Patkul et de Gertrude-Hélène d'Œrten, il en eut treize enfants parmi lesquels nous citerons :

1° Frédéric-Gustave, auteur du rameau de *Kickel.*
2° Charles-Othon, né en 1716, † 1777, auteur du rameau de *Kajafer.*
3° Conrad, né en 1720, † 1781, auteur du rameau de *Karstemoïs* (aujourd'hui *Gross-Roop*).
4° Othon-Reinhold, né en 1726, seigneur de *Kaster,* Rasin et Brinkenhof, dont le fils unique mourut en 1790 sans postérité.

a) RAMEAU DE KICKEL.

IX. Frédéric-Gustave de Rosen, Ier du nom, seigneur de *Kickel,* † 1773, lieutenant général au service de Russie, eut, de son mariage avec Marie-Stepanovna Tornovsky, deux fils, dont le second, Frédéric-Gustave, IIe du nom, continua seul la famille.

X. Frédéric-Gustave, IIe du nom, né en 1740, † 1817, seigneur de *Kickel,* lieutenant-colonel au service de Russie, épousa, en 1765, Sophie-Hélène, fille d'Othon-Adam de Derfelden et de Sophie-Louise de Rosen, dont cinq enfants, entre autres :

1° Frédéric-George, qui suit.
2° Othon-Jean-Étienne, gouverneur de Casan, seigneur de Vatel et Kiska, qui ne laissa qu'une fille, Caroline, née en 1799, et mariée, en 1818, au baron Jacques Uexkull.

XI. Frédéric-George, né en 1767, lieutenant général, commandant de Sévastopol, se maria, en 1800, avec Élisabeth de Schwebs, dont un fils, qui suit, et une fille, Catherine-Sophie-Marguerite, née le 28 décembre 1803.

XII. Frédéric-Othon-Alexandre, baron de Rosen, chef de la branche aînée de la maison, né le 11 octobre 1808, conseiller d'État russe depuis 1842, a, de son mariage avec Hélène de Smirnow, cinq enfants :

1° Marie-Élisabeth-Catherine, née en 1839, mariée avec George de Koskul.
2° Frédéric, professeur à l'Université de Casan, marié avec *N.* de Jelatschisch (1867).
3° Alexandre-Étienne, officier au service de Russie, marié avec *N. N.*
4° Étienne-André, officier au même service.
5° Nicolas-Frédéric-Jean.

b) RAMEAU DE KAJAFER.

IX. Charles-Othon de Rosen, seigneur de *Kajafer,* major au service de Russie, eut, de son mariage avec Ève de Tiesenhausen, quatre enfants, dont un seul, qui suit, continua la famille.

X. Charles-Frédéric, né en 1755, † 1828, major, épousa Marie, comtesse de Münnich, dont sept enfants, entre autres :

1° Pierre, qui suit.
2° Alexandre, né le 1er décembre 1802, colonel, marié à une comtesse Tischkevicz.

XI. Pierre, baron de Rosen, chef de ce rameau, né le 22 novembre 1801, est contre-amiral au service de Russie.

c) RAMEAU DE KARSTEMOÏS (AUJOURD'HUI GROSS-ROOP).

IX. Conrad de Rosen, seigneur de *Karstemoïs,* colonel au service de Russie, épousa : 1° en 1764, Sophie-Renée, baronne de Wrangel ; 2° en 1766, Anne-Éléonore de Staal (née en 1730, † 1810), dont un fils, qui suit :

X. Gustave-Frédéric-Conrad, seigneur de *Karstemoïs* et autres lieux, né en 1769, † 1842, épousa, en 1792, Bénédicte-Caroline-Wilhelmine († 1838), fille de Jean-Charles, comte Sievers, et de Charlotte de Liphardt. Il en eut trois filles, dont une seule se maria (avec Nicolas-Antoine de Hartviss), et deux fils :

1° Jean-Gustave, qui suit.
2° Othon-Frédéric, né en 1798, † 1840, colonel, laissant, de son second mariage (avec Charlotte de Derfelden), deux fils : Gustave, né en 1832, tué en 1853 sur le champ de bataille en Asie Mineure, et Othon-Christophe, né le 6 mai 1835, capitaine d'état-major au service de Russie.

XI. Jean-Gustave, baron de Rosen, né le 6 janvier 1797, lieutenant-général d'artillerie (1849), de 1853 à 1863 membre du conseil et inspecteur de toutes les écoles militaires de l'empire de Russie, est aujourd'hui (1868) le chef de ce rameau. En 1856, à l'occasion de son couronnement, l'empereur Alexandre II lui a fait don du château et de la terre de *Gross-Roop.* Marié, le 20 janvier 1829, avec Alexandrine (née le 20 septembre 1811), fille de Frédéric de Kissel et de Catherine de Malinovski, M. de Rosen en a eu onze enfants, dont les suivants sont encore en vie :

1° Anne, née le 31 août 1832, mariée, en 1859, à *Nicolas*-Guillaume, baron de Rosen, de *Fehtenhof*, ancien capitaine d'état-major (voy. plus bas).

2° Frédéric, né le 6 octobre 1833, ancien lieutenant, marié, en 1865, à Virginie, fille de Guido de Bolto-Hohenbach et de Louise, baronne de Lieven.

3° Jean, né le 18 décembre 1834, capitaine.

4° Reinhold, né le 15 décembre 1835, capitaine de cavalerie.

5° George, né le 3 février 1837, capitaine d'état-major.

6° Benedicte, née le 23 avril 1838, mariée, en 1867, à Frédéric-*Jules*-Ferdinand, baron de Rosen, de *Hoch-Rosen*, capitaine au service de Prusse.

7° Marie, née le 2 avril 1841.

8° Alexandrine, née le 16 février 1848.

B. BRANCHE DE ROSENHOF.

VIII. Othon-Fabian de Rosen, seigneur de *Rosenhof,* puis de Mehntak et de Kardis, né en 1679, † 1764, général au service de Russie, épousa, en 1715, Sophie-Barbe de Bagge, héritière de Kallina († 1752). Il en eut huit enfants, entre autres :

1° Othon-Gustave, à *Rosenhof*, né en 1716, † 1761, dont la postérité s'éteignit à la fin du siècle dernier.

2° George-Woldemar, né en 1719, auteur du rameau de *Mehntak.*

3° Charles-Gustave, né en 1730, auteur du rameau de *Kardis* et d'*Allenkull.*

a) RAMEAU DE MEHNTAK.

IX. George-Woldemar de Rosen, seigneur de *Mehntak* et Callina, capitaine au service de Russie, se maria, en 1755, avec Anne-Catherine de Rosenkampf, dont un fils, qui suit, continua seul la famille.

X. Eugène-Octave-Auguste, seigneur de *Mehntak* et Callina, né en 1759, † 183., eut, de son mariage avec Barbe-Hélène de Stael-Holstein, dix enfants, dont quatre fils qui ont donné naissance aux sous-rameaux encore florissants de *Fehtenhof,* de *Mehntak,* de *Klein-Soldina*, etc.

Le sous-rameau de *Fehtenhof,* fondé par le lieutenant-colonel Woldemar-George-Charles-Ernest (né en 1786, † 186.), a aujourd'hui pour chef l'un des fils de cet officier, *Nicolas*-Guillaume, baron de Rosen, né le 5 décembre 1826, ancien capitaine d'état-major, marié, depuis 1859, à la baronne Anne de Rosen, de *Gross-Roop* (*voy. ci-dessus*).

Le sous-rameau de *Mehntak* est représenté par le baron Othon-Jean, né le 3 janvier 1795, marié avec Julie, baronne de Stackelberg, et par ses enfants.

Le sous-rameau de *Klein-Soldina* a pour chef le baron André-Hermann-Henri, né le 3 novembre 1800, marié avec *N.* de Marienovski, et père de cinq enfants.

Enfin, un quatrième sous-rameau a pour auteur et pour chef le fils cadet d'Eugène-Octave-Auguste, le baron Jules-Guillaume-Auguste, né le 4 juillet 1807, colonel, époux de *N.* de Krifski.

b) RAMEAU DE KARDIS ET D'ALLENKULL.

IX. Charles-Gustave de Rosen, seigneur de Somel, *Allenkull* et *Kardis*, né en 1730, † 1795, eut, de son second mariage avec Anne-Élisabeth de Baranoff, plusieurs enfants, dont deux fils qui ont laissé des descendants :

1° Charles-Gustave, qui suit.
2° Pierre-Auguste, né 1767, major russe, seigneur de *Kardis* et Rosenhof, qui, de son mariage avec Hélène-Jacobée de Brümmer, eut un fils, Charles-Gustave, né en 1795, † 18.., major, maître de la police, marié à Émilie de Ruktischl, et père de cinq enfants.

X. Charles-Gustave, né en 1765, † 1834, colonel, eut, de son premier mariage avec Barbe de Przysizka, deux fils : Charles-Théodore-Alexandre, né en 1794, marié avec Barbe de Scalon, et Michel-Martin-Siméon, né en 1796, lieutenant-colonel, maréchal de la noblesse du gouvernement de Carkhov, seigneur d'*Allenkull*, marié avec Natalie, princesse Chtcherbatof. Tous deux ont des enfants.

II. LIGNE ALSACIENNE.

VI. Conrad de Rosen, de *Klein-Roop*, entra dans l'armée française, et s'y éleva de grade en grade jusqu'à celui de maréchal de France (1703). A la création de l'ordre de Saint-Louis en 1693, il en fut l'un des huit premiers grands-croix; le 2 février 1705, il reçut le collier des Ordres du roi. Né dans la religion protestante, Conrad s'était fait catholique en 1681. Il mourut à Bollwiller, le 3 août 1715, à l'âge de 87 ans.

De son mariage avec Marie-Sophie de Rosen, † 1686 et enterrée à Dettwiller, naquirent dix enfants, dont trois moururent en bas âge. Les autres sont :

1° REINHOLD-CHARLES, qui suit.
2° GEORGE-CHRISTOPHE, né en 1670, dit *le chevalier de Rosen*, capitaine dans le régiment *du Roi*, au service de France, tué, en 1693, à la bataille de Nerwinde.
3° ANNE-JEANNE, † 1724, mariée, en 1682, à Nicolas-Frédéric, comte DE ROTTEMBOURG, maréchal de camp († 1715).
4° MARIE-SOPHIE, mariée, en 1684, à Meinrad, baron DE PLANTA DE WILDENBERG, lieutenant-colonel d'infanterie, tué, en 1693, à Nerwinde.
5°, 6° et 7° LOUISE-MARGUERITE, JEANNE-RENÉE et CATHERINE-MADELEINE, religieuses au couvent de la Visitation à Nancy, depuis 1688.

VII. REINHOLD-CHARLES, né le 10 janvier 1666, lieutenant général des armées du roi (1718), commandeur de l'ordre de Saint-Louis, épousa, le 13 juillet 1698, Marie-Béatrix-Octavie DE GRAMMONT, fille de Jean-Gabriel, comte de Grammont, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, et d'Hélène-Aimée de Montaigu de Boutavans, et mourut le 13 juin 1744. C'est en sa faveur que Louis XV érigea la baronnie de Bollwiller en marquisat (janvier 1739).

Il eut quatre enfants, dont deux moururent en bas âge; les deux autres sont:

1° ANNE-ARMAND, né le 19 juillet 1711, qui suit.
2° ÉLÉONOR-FÉLIX, né le 2 septembre 1713, chevalier de Malte.

VIII. ANNE-ARMAND, marquis DE ROSEN, lieutenant général, mort à Paris, le 28 novembre 1749, acquit par son mariage avec Jeanne-Octavie DE VAUDREY-SAINT-REMY, fille de Nicolas-Joseph, comte de Vaudrey, baron de Saint-Remy, et de Jeanne-Catherine (*al.* Charlotte), comtesse de Rottembourg, les seigneuries de Rottembourg et de Massevaux, les baronnies de Conflandey et de Saint-Remy, les terres de Montot et de Béthoncourt, etc., qui, jointes aux beaux domaines patrimoniaux de la famille de Rosen, firent du marquis Anne-Armand l'un des plus riches seigneurs de l'Alsace.

Un seul de ses cinq enfants lui survécut; c'est son fils aîné, qui suit.

IX. EUGÈNE-OCTAVE-AUGUSTE, comte DE ROSEN, né le 28 août 1737, d'abord officier au régiment français de *Wurtemberg*, puis colonel d'un régiment de son nom, brigadier, et, enfin, maréchal des camps et armées du roi, mourut au mois d'avril 1775, laissant de son mariage avec *N.* DE HARVILLE DE TRAINEL[1], une fille unique, SOPHIE-ROSE.

1. Probablement fille de Claude-Esprit JOUVENEL DE HARVILLE DES URSINS, marquis de Trainel, maréchal de camp, et de Marie-Antoinette de Goyon-Matignon.

M[lle] de Rosen, marquise de Bollwiller, comtesse de Dettwiller et de Grammont, baronne de Massevaux, Saint-Remy, Conflandey et autres lieux, épousa, en 1779, Charles-Louis-Victor, prince DE BROGLIE, à qui elle apporta en dot ces vastes domaines. Le prince ayant péri, en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire, sa veuve se remaria, en 1796, avec le marquis René VOYER D'ARGENSON, qui a marqué comme député sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Elle est morte en 1840, dernière représentante de la ligne française des Rosen.

Nous ne saurions préciser à quel moment le nom même de Rosen s'est éteint en Alsace; la marquise de Rosen possédait encore nominativement, en 1789, la seigneurie de Massevaux. (Cfr. *Almanach d'Alsace.*)

SOURCES : *Documents mss.* provenant des Archives départementales du Haut-Rhin, de la Bibliothèque de Strasbourg (Mss. de GRANDIDIER), et des archives de la famille; REICHARD, *Alsatia nobilis; Armorial de la Généralité d'Alsace,* p. 253, n° 81; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 824, § 3; LACHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XII, p. 320; E. LEHR, *Notice sur la famille de Rosen* (d'après un mscr. inédit), Strasbourg, 1865, etc.



Château de Gross-Roop, d'après une photographie communiquée par le chef de la branche actuelle de ce nom.

ROSEY.

ARMES.

ÉCARTELÉ : au 1er, d'azur au casque taré de profil, grillé, d'or; au 2e, des barons tirés de l'armée; au 3e, de gueules, à la pyramide d'argent, soutenue de sinople, adextrée en chef d'un croissant d'argent; au 4e, d'azur au lion d'or, tenant de la dextre une épée d'argent, l'écu timbré de la toque de baron de l'Empire[1].

La famille ROSEY, qui appartient à l'Alsace depuis le commencement de ce siècle, est originaire de Normandie. Le général FRANÇOIS ROSEY, qui a successivement reçu de Napoléon Ier les titres de chevalier et de baron de l'Empire, naquit à Lisieux (Calvados), le 21 février 1775, de JOSEPH ROSEY DE LA CHÊNAYE et de Françoise-Catherine ÉCALARD. Engagé volontaire, à l'âge de 16 ans, dans le bataillon de la section de Molière, à Paris, en 1791, il était lieutenant deux ans après. A partir de ce moment, on le retrouve dans toutes les campagnes de la République et de l'Empire, d'abord à l'armée du Nord, puis en Italie et sur le Rhin, en Égypte et en Syrie. En 1804, il était chef de bataillon au 88e régiment d'infanterie à Strasbourg, quand il épousa, le 6 thermidor an XII, Marguerite-Louise-Wilhelmine APFFEL, fille de Jean-Guillaume Apffel, propriétaire à

1. Ces armes sont extraites des lettres patentes relatives au titre de baron conféré à M. Rosey, le 15 mars 1810. Il avait reçu, en mai 1808, celui de chevalier d'Empire avec les armes suivantes: *d'azur adextré d'un tiers de gueules chargé de la croix de la Légion d'honneur, à un lion d'or, la dextre armée d'une épée d'argent.*

Wissembourg, et d'Élisabeth-Philippine Vigelius: quelques mois après, il était nommé lieutenant-colonel, et chevalier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre. Chacun des nouveaux grades qu'il obtint fut conquis par une action d'éclat. Sa conduite à Austerlitz et à Pultusk lui valut une citation spéciale dans le rapport du maréchal Lannes à l'Empereur. A la suite de la campagne de



Le général baron Rosey, d'après un portrait communiqué par son fils.

Prusse, il passa dans la garde (1807) avec le grade de chef de bataillon des grenadiers. Lieutenant-colonel à Essling, il fut blessé à Wagram, et nommé, sur le champ de bataille, colonel-major du 1er régiment de tirailleurs-chasseurs de la garde: il prit part, en cette qualité, à la guerre d'Espagne. En 1811, l'Empereur le rappela à Paris pour lui confier le commandement du 2e régiment de grenadiers; c'est à la tête de ce corps d'élite que Rosey fit la campagne de Russie. Nommé, après la retraite, général de brigade adjudant général des chasseurs à pied de la garde, grade équivalent à celui de général de division, il allait, en

outre, recevoir la croix de commandeur de la Légion d'honneur, lorsqu'il fut atteint à Kœnigsberg (Prusse) de la fièvre typhoïde et d'une fluxion de poitrine qui brisèrent sa glorieuse carrière, le 1er janvier 1813. Rosey n'avait alors que 37 ans, et comptait 21 ans de services effectifs.

Son fils unique, François-Jules-Napoléon, baron Rosey, propriétaire à Wissembourg, est aujourd'hui le chef de sa famille en Alsace. Né à Courbevoie (Seine), le 9 octobre 1808, il s'est marié, le 9 février 1841, avec Marie-Catherine-Adélaïde Magnier, fille de Marie-Antoine-Louis Magnier, inspecteur divisionnaire des douanes, et de Joséphine-Adélaïde Baudelot.

De cette union sont nés trois enfants :

1° Louise-Marie-Léonie-Emma, née à Wissembourg, le 2 décembre 1841, mariée à M. Adolphe de Ring, procureur impérial à Wissembourg.
2° Marie-Wilhelmine-Adélaïde, née à Wissembourg, le 20 janvier 1843.
3° Marie-François-Napoléon-Edmond, né dans la même ville, le 17 mai 1850.

Sources : *Documents mss.* extraits des archives de la famille.



ROTBERG.

ARMES.

D'or, à une fasce de sable, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'or et de sable.

CIMIER : deux cornes de buffle aux couleurs de l'écu, reliées par un cordon de gueules noué par le milieu.

Les barons DE ROTBERG, qui, en 1789, possédaient le village de Wentzwiller, dans le comté de Ferrette, et dont la famille fleurit encore de nos jours dans le grand-duché de Bade, étaient les rejetons d'une noble et antique race, que l'on trouve, dès le quatorzième siècle, établie dans plusieurs châteaux de l'évêché de Bâle et du Sundgau, et investie de hautes fonctions civiles et ecclésiastiques.

Leur château patrimonial de Rotberg, situé sur l'un des contre-forts du Jura, fut détruit, en 1356, par un tremblement de terre, et alors ils se répandirent dans les autres manoirs qu'ils possédaient dans les environs, Niederthan, Fürstenstein, Blowenstein, Rœdersdorf, etc. ARNOLD DE ROTBERG vendit, en 1515 ou 1516, la plus grande partie de ses domaines, voisins de Bâle, à la ville de Soleure, et fixa sa résidence habituelle dans le Brisgau, où sa famille possédait depuis 1414 les terres de Bambach et de Rheinweiler.

Parmi les personnages qui ont illustré la famille, il convient de citer : ARNOLD DE ROTBERG et HERMANN DE ROTBERG, l'un, sénateur, l'autre, bourgmestre à Bâle en 1366 et 1382; BERNARD, armé chevalier, en 1451, par l'empereur Fré-

déric III; Arnold, docteur en droit canon, doyen du chapitre de Bâle, élu prince-évêque en 1451, † 1458; Adelbert, fils du chevalier Bernard et neveu de l'évêque, doyen du chapitre, etc.

FILIATION.

I. Hermann de Rotberg, bourgmestre de Bâle en 1382.

II. Jean-Ludemann, 1412.

III. Bernard, chevalier, † 1478.

IV. Arnold, frère du chanoine Adelbert, fit, en 1515, la vente dont il a été question plus haut. Il avait pour femme Cunégonde de Baden.

V. Jacques, son fils, † 1565, s'était marié avec Marguerite, fille de Wolf d'Andlau et de Marguerite Sturzel de Buchheim.

VI. Wolf-Sigismond, gouverneur, pour l'Autriche, des quatre villes forestières de Rheinfelden, Seckingen, Waldshut et Lauffenbourg, épousa Esther, fille de Melchior de Schœnau et de Marie-Anne de Landsperg. Il mourut en 1591, laissant un fils, qui suit.

VII. Jacques, né en 1565, † 1623, bailli de la seigneurie de Rœtelen, eut, de son mariage avec Élisabeth de Reinach, six fils, entre autres:

1° Jacques, né en 1591, † 1634, laissant un fils, Christophe-Daniel, qui, de son mariage avec Marie-Françoise Blarer de Wartensée, eut six enfants, quatre filles et deux fils, décédés sans postérité en 1680, la même année que leur père.

2° Jean-Adam, qui suit.

3° Jacques-Christophe, dont la descendance s'éteignit dans le courant du dix-huitième siècle.

VIII. Jean-Adam, Ier du nom, né en 1603, † 1656, épousa Clémence, fille de Jean-Christophe de Bærenfels et de Clémence Waldner de Freundstein, dont il eut beaucoup d'enfants, parmi lesquels:

1° Arnold, né en 1624, † 1697, laissant un fils, Léopold-Melchior, né en 1673, † 1736, ambassadeur du margrave de Bade-Durlach en Bavière et dans le Palatinat, et du landgrave de Hesse-Cassel en Pologne et en Suisse. Les trois fils de Léopold-Melchior décédèrent sans postérité.

2° Jean-Adam, qui suit.

3° Clémence, mariée, en 1663, à Bechtold de Weitersheim.

IX. Jean-Adam, IIe du nom, né en 1625, † 1682, épousa : 1° Élisabeth d'Ulm ; 2° Ursule Münch de Münchenstein, dont il eut :

1° George-Jacques-Christophe, auteur de la ligne de *Schlingen*.
2° François-Daniel, auteur de la ligne de *Rheinweiler*.

I. LIGNE DE SCHLINGEN.

X. George-Jacques-Christophe, né en 1652, † 1727, laissa, de son second mariage avec Susanne-Élisabeth de Croneck, six fils, entre autres, George-Sigismond, qui suit.

XI. George-Sigismond, né en 1685, † 1727, épousa Marie-Anne Münch de Münchenstein, qui lui donna cinq fils. Le quatrième, Charles-Joseph, eut seul des descendants.

XII. Charles-Joseph, né en 1723, † 1789, conseiller intime du prince-évêque de Bâle, préfet à Schlingen, se maria, en 1753, avec Marie-Caroline-Élisabeth d'Andlau, dont il eut sept enfants :

1° Joseph-Charles-Béat, né en 1754, chanoine de Constance et d'Eichstædt.
2° Henri-Christophe, né en 1756, chanoine de Constance et de Spire.
3° Ignace-Sigismond, né en 1758, qui suit.
4° Marie-Anne-Gabrielle, née en 1764, mariée à *N.*, baron Blarer de Wartensée.
5° Marie-Sophie, née en 1769, mariée à Jean, baron Hundbiss de Waldrams.
6° Marie-Charlotte, née en 1771, mariée à *N.*, baron Tschudi, dit *Glarus*, colonel au service de Sardaigne.
7° Philippe, né en 1777, chevalier de Malte.

XIII. Ignace-Sigismond, né en 1758, † 1819, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle, coadministrateur du bailliage de Schlingen, épousa, en 1785, Marianne, fille de François-Antoine-Boniface-Charles, baron de Baden, et de Marianne-Sophie, comtesse de Sickingen-Hohenbourg. Il laissa sept enfants :

1° Marie-*Anne*, née en 1786, † 1845, mariée, en 1807, à François-Ignace, baron Zweyer d'Erenbach.
2° Marie-*Henriette*-Élise, née en 1790, † 1831, mariée à M. Lazzarini zu Titel, capitaine au service d'Autriche.
3° Marie-*Antoinette*, née en 1796, dame de Sainte-Anne.

4° Marie-*Béatrix*, née en 1800, mariée à M. Charles Picot, ancien directeur de la police badoise.
5° *Ignace*-Joseph-Henri, né en 1802, qui suit.
6° *Eugénie*, née en 1805, mariée au colonel français Charles de Mollenbeck.
7° Marie-Élisabeth-*Clotilde*, née en 1808, mariée à Charles-Auguste-Guillaume, baron de Neuenstein, chambellan autrichien.

XIV. *Ignace*-Joseph-Henri, né le 8 février 1802, † 7 janvier 1863, chambellan du grand-duc de Bade et inspecteur des forêts (*Forstmeister*) à Fribourg, avait épousé, en 1827, Victoire de Ried, dame de la Croix étoilée, fille de Louis-Sébastien, baron de Ried, et de Marie-Françoise Serpes de la Fage. De ce mariage sont issus :

1° Maximilien, né en 1828, † 1856.
2° Léopold, qui suit.

XV. *Léopold*, baron de Rotberg, chambellan du grand-duc de Bade, chef actuel de la ligne catholique de la famille, copropriétaire des seigneuries, autrefois immédiates, de Rheinweiler et de Bambach, et coseigneur du village de Liel (antérieurement possédé par les barons de Baden), est né le 15 novembre 1831. Marié, le 22 avril 1856, à Marie, baronne de Breiten-Landenberg, il en a deux filles et un fils :

1° *Éléonore*, née le 17 février 1857.
2° *Maximilien*, né le 16 janvier 1859.
3° *Marie*, née le 16 avril 1861.

II. LIGNE DE RHEINWEILER.

X. François-Daniel eut, de son second mariage avec Reine de Bærenfels, un fils, qui suit.

XI. Ferdinand-Sigismond, né en 1717, † 1785, avait épousé, en 1755, Jeanne-Élisabeth-Wilhelmine, baronne de Tecklenburg, qui le rendit père de Frédéric-Auguste.

XII. Frédéric-Auguste, né en 1758, † 1813, laissa, de son union avec Pauline, baronne Waldner de Freundstein (1786), neuf enfants :

1° *Émilie*-Wilhelmine, née en 1787, mariée, en 1805, à Charles-Émile, baron de Spiegel de Pickelsheim, grand-maréchal de la cour de Saxe-Weimar († 1849).

2° *Adolphe*-Maximilien, né en 1789, en son vivant chambellan badois et maître des forêts à Bruchsal, marié à la baronne Louise de Ritz, qui lui donna deux filles, dont l'aînée, Albertine, a épousé, en 1863, le baron Richard de Reichlin-Meldegg, et un fils, décédé en 1854.

3° Mélanie, née en 1791, mariée : 1° en 1811, à Guillaume-Adolphe de Baumbach ; 2° en 1820, au général badois Charles-Auguste-Hermann de Francken († 1828).

4° *Charles*-Théodore, né en 1793, qui suit.

5° Louise-*Amélie*, née en 1794, † 1857, mariée, en 1816, à Jean-Charles-Ottobald, comte de Werthern-Beichlingen, grand-chambellan du grand-duc de Saxe-Weimar.

6° *Albertine*-Charlotte, née en 1797, † 185., mariée : 1° en 1816, à l'illustre général de division Jean, comte Rapp, † le 8 novembre 1821 [1] ; de ce mariage naquirent un fils mort en bas âge, et une fille, Mme Hope ; 2° en 1830, à George Drummont, duc de Melfort.

7° *Édouard*-Anselme, né en 1799, major général de cavalerie au service de Bavière, marié, en 1829, avec Adélaïde Böttcher [2], dont il a trois fils : Albert, Théodore et Frédéric.

8° *Pauline*-Amélie-Eugénie, née en 1806.

9° *Frédéric*-Clovis-Fortunat, né en 1810, capitaine de dragons.

XIII. *Charles*-Théodore, baron de Rotberg, né le 7 mars 1793, est aujourd'hui le chef de la ligne protestante de sa famille. Il a, dans l'armée badoise, le grade de major général.

De son mariage avec Octavie, baronne de Lotzbeck (1829), sont issus deux enfants :

1. Rapp, l'une des gloires militaires de l'Alsace, était né à Colmar, le 27 avril 1771, dans une condition assez obscure. Engagé volontaire à 17 ans dans un régiment de cavalerie, il franchit rapidement les grades inférieurs, se signala en 1795, à Leiskam, par une action d'éclat, à l'attention de Desaix, qui se l'attacha comme aide de camp, et devint, après la mort de son chef, aide de camp du premier consul. En 1802, Rapp prit une part honorable à la pacification de la Suisse. Trois ans après, il contribua par une charge mémorable au gain de la bataille d'Austerlitz et fut nommé général de division. Il se distingua de nouveau pendant les campagnes de Prusse et de Pologne et sut, comme gouverneur français de Dantzig, concilier les devoirs de l'humanité avec ceux que lui imposaient ses fonctions. En 1813, il s'immortalisa par la défense de cette place ; au milieu des horreurs de la famine et des maladies, réduit à une garnison d'une dizaine de mille hommes valides, il tint tête pendant près d'un an aux efforts d'une armée assiégeante de 60,000 combattants. Emmené captif en Russie malgré les termes de la capitulation, il ne rentra en France qu'après la paix. En 1815, Rapp fut chargé de la défense de l'Alsace : ce fut le dernier acte de sa vie militaire. Après le retour des Bourbons, il vécut presque constamment dans la retraite. Cependant, Louis XVIII l'accueillit avec bienveillance, le nomma pair de France, en 1818, et premier chambellan. Rapp, créé comte par l'Empereur, était, en outre, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, etc. (Voir L. Spach, *le Général Rapp*, in-8°, 1856.)

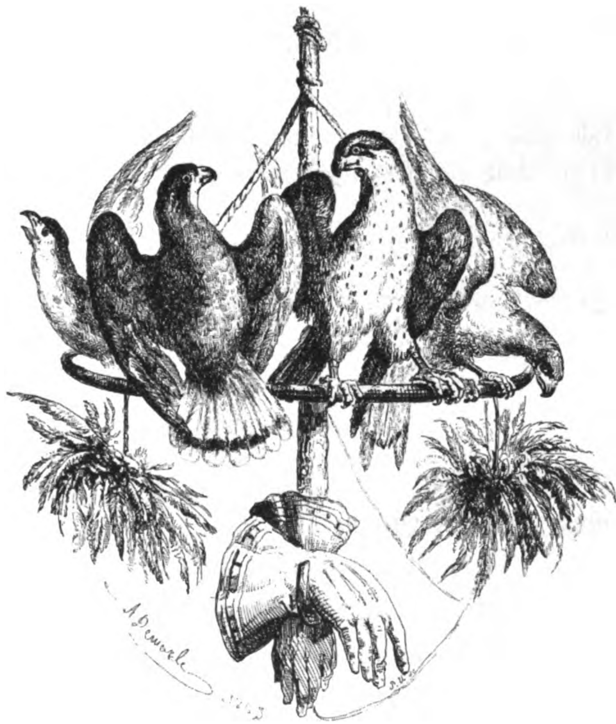
2. Fille légitimée du général Rapp, née pendant que son père était gouverneur de Dantzig. Sa mère, dont elle portait le nom, appartenait à l'une des familles les plus honorables de la ville. (Voir Spach, *loc. cit.*, p. 52 et 64.)

1° Élise-Stéphanie-*Mathilde*, née le 23 février 1830.

2° Charles-Édouard-Jules-*Constantin*, né le 9 septembre 1832, capitaine de dragons au service de Bade.



Sources: *Arbre généal.*, aux Archives du Haut-Rhin; Reichard, *Alsat. nobil.*, mss.; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, § 546; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1849, 1853 et 1869, etc.



SALOMON.

ARMES.

D'argent à un ours de sable passant sur une terrasse du même, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or[1], l'écu timbré d'une couronne de marquis.

Supports : deux lions.

Le tout posé sur un manteau de gueules, à quatre lés d'hermine, sommé d'un mortier de président.

La famille de Salomon paraît être originaire de Lorraine. Toutefois, certaines traditions, confirmées par la forme ovale de son écusson, la font descendre d'un noble vénitien, qui, forcé de s'expatrier, se serait établi en France au dix-septième siècle. Quoi qu'il en soit, Jean Salomon, *écuyer*, vint se fixer en Alsace dans la seconde moitié de ce même siècle.

I. Fils d'un lieutenant général du bailliage de Mirecourt, Jean, né en 1660, fut d'abord officier dans un régiment d'infanterie. Plus tard il quitta la carrière des armes pour le barreau, et acquit simultanément plusieurs offices en Alsace; il fut, de 1687 à 1739, receveur général des domaines et bois royaux

1. D'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 285, n° 360, ce sont des molettes à huit pointes, mais tous les cachets de la famille portent des étoiles (à cinq rais). Celui d'après lequel nous avons blasonné les armes appartenait au président de Salomon.

de la province d'Alsace; en 1696, conseiller substitut du procureur général, l'année suivante, greffier en chef; enfin, de 1705 à 1737, garde des sceaux de la chancellerie établie près le Conseil souverain d'Alsace, à Colmar. Il mourut en 1739, dans cette ville, laissant, de son mariage avec Catherine Gomé, cinq enfants, entre autres :

1° Marie-Anne-Catherine, née en 1688, † 1778, mariée : 1° en 1716, à Gatien-François-Auguste de Sandras de Courtilz, sieur du Verger, commandant du Fort-Mortier, près Brisach; 2° Pierre de Soulliard, seigneur du Chesnay, lieutenant de roi à Schlestadt.

2° Jean-Sébastien, né en 1689, auteur de la branche aînée.

3° Nicolas, né en 1694, auteur de la branche cadette ou de *Blotzheim*.

I. BRANCHE AINÉE.

II. Jean-Sébastien de Salomon, né en 1689, † 1745, écuyer, conseiller du roi au Conseil souverain d'Alsace (1711-1745), et receveur général des domaines et bois d'Alsace (1739-1745), épousa, en 1714, Marie-Anne-Élisabeth, fille de Jean-Christophe Fries, conseiller du roi, bailli de Rouffach et du Mundat supérieur[1]. Il en eut six enfants :

1° Jean-Baptiste-Sébastien, qui suit (rameau aîné).

2° François-Gatien-Casimir, auteur du rameau puîné.

3° Béat-Dagobert, auteur du rameau cadet.

4° Louis-Nicolas, officier au régiment de *Piémont;* il passa vers 1740 à l'étranger, et l'on croit qu'il devint général au service de Prusse, sous le nom de *Salenmon*.

5° Marie-Anne, mariée à Louis, chevalier de Béraut, seigneur d'Arimon, etc., lieutenant de roi à Huningue.

6° Une fille, qui épousa M. de Courville de Sancarville, et dont le fils fut colonel de cavalerie et grand-veneur du comte d'Artois.

A. RAMEAU AINÉ.

III. Jean-Baptiste-Sébastien, né en 1716, † 1785, à son château d'Ingersheim, conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1736, garde des sceaux, de

1. Jean-Christophe Fries portait, ainsi que ses frères Mathias, doyen de la collégiale de Lautenbach, et Jean, directeur de la chambre des comptes de l'évêché, *d'azur à deux bandes d'or chargées chacune d'un aigle de sable.* (*Arm. de la Génér. d'Als.*, p. 9 et 10.)

1737 à 1753, et, en 1747, second président de la même compagnie (honoraire en 1769), épousa, en 1738, Marie-Catherine Thann, veuve Larcher, qui lui donna quatre fils :

1° Étienne-Ignace, qui suit.

2° François-Nicolas de Salomon, de *Florimont*, lieutenant-colonel du régiment suisse d'*Eptingen*, puis général de division sous la République, mort à Delle d'une chute de cheval. Il avait épousé Marie-Françoise-Bénédicte de Barbaut, qui lui apporta en dot la seigneurie de Florimont. En 1789, cette seigneurie se trouvait démembrée, et M. de Salomon n'en avait conservé qu'une partie sous le nom de seigneurie de *Souarce*. Il laissa quatre enfants :

a) François-Nicolas-Jean-Baptiste, né en 1778, † 1855, lieutenant-colonel d'état-major (honoraire), chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne. Marié deux fois, il n'eut point d'enfants.

b) Catherine, mariée à M. Villars.

c) Jeanne-Victoire, mariée à Charles Jaubert.

d) Gabriel-Charles de Salomon, de *Souarce*, officier d'infanterie française, plus tard général au service de Portugal. Il a épousé une D^{lle} Péterinck, dont il a un fils, Théodore-Gustave, qui, en 1853, était lieutenant au 1er régiment de chasseurs belges.

3° Pierre-Louis, seigneur de Heiteren, en Haute-Alsace, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, † 1813.

4° Jean-Baptiste, chef de bataillon, commandant de place à Colmar, père d'une fille, religieuse au couvent de la Visitation à Fribourg (Suisse), et de deux fils, morts, officiers, pendant la campagne de Russie.

IV. Étienne-Ignace, né en 1741, † 1818, conseiller au Conseil souverain d'Alsace (1763), son second président depuis 1768 jusqu'à la suppression des parlements en 1790, premier maire de Colmar, et, plus tard, conseiller à la cour d'appel de cette ville; chevalier de la Légion d'honneur, etc., avait épousé, en 1775, Thérèse de Neef, fille et petite-fille de procureurs généraux au Conseil souverain.

Trois enfants naquirent de ce mariage :

1° Jean-Baptiste-Étienne-Ignace, qui suit.

2° Étienne-Dagobert de Salomon, de *Feldeck*, né en 1779, † 1834, garde général des forêts, non marié.

3° Victorine, née en 1789, mariée, en 1828, à Hippolyte de Laulanhier, officier de la Maison de S. A. R. Madame la Dauphine.

V. Jean-Baptiste-Étienne-Ignace de Salomon, né le 20 mars 1776, entra au service en 1792, fit toutes les campagnes de la République et de l'Empire,

et, sous la Restauration, celle d'Espagne. Il parvint aux grades de colonel de dragons et d'officier de la Légion d'honneur. Marié, en 1805, avec Catherine-Anne-Caroline DE SALOMON, il mourut, en 1827, sans postérité.



Le président Jean-Baptiste-Sébastien de Salomon, d'après un portrait communiqué par la famille.

B. RAMEAU PUINÉ.

III. FRANÇOIS-GATIEN-CASIMIR DE SALOMON, capitaine au régiment suisse de *Reding,* au service d'Espagne, puis major aux hussards *Ferrari,* chevalier de Saint-Louis, se fixa en Franche-Comté, où il avait épousé *N.* BOLARD D'HANGERET.

De ce mariage :

1° CATHERINE, qui épousa M. ADRIOT, inspecteur des forêts à Glay.
2° ÉLISABETH, religieuse.
3° LOUIS-GATIEN, qui suit.

IV. Louis-Gatien prit du service en Prusse. En 1789, il épousa Constantine de Petit, fille du chancelier de la cour souveraine de justice du duché de Gueldres. Il mourut en 1834, laissant six enfants, entre autres :

1° Frédéric, qui suit.
2° Joséphine, née en 1793, mariée, en 1813, à Frédéric Pfeffer, propriétaire à Düsseldorf, dont le fils, anobli par le roi de Prusse, a été autorisé à s'appeler *Pfeffer de Salomon.*
3° Louise, née en 1799, † 1827, mariée, en 1821, à Léonard van der Maesen de Sombreff, conservateur des hypothèques à Maëstricht. L'un de ses fils, Paul, est, depuis 1862, ministre des affaires étrangères dans les Pays-Bas.
4° Félix, né en 1807, major de dragons au service de Prusse, sans enfants.
5° Ernest, né en 1809, propriétaire à Gueldres, marié, en 1839, à Caroline de Büllingen, dont il a deux fils et deux filles.

V. Frédéric, né en 1790, juge à Coblence, puis juge de l'Université à Bonn, marié, en 1815, à Thérèse de Hoym, mourut en 1861, laissant quatre filles non mariées, et un fils, Clément, officier dans les Indes néerlandaises, dont on n'a plus de nouvelles.

C. RAMEAU CADET.

III. Béat-Dagobert de Salomon, né en 1723, fut conseiller du roi, receveur général des domaines et bois royaux en Alsace (1745), et, après la suppression de ces offices en 1777, directeur et receveur général des domaines et droits domaniaux en Alsace. Il mourut, en 1789, à Colmar.

Il avait épousé, en 1747, Bénédicte-Anne-Marguerite, fille de Benoît-Martin de Gautier, écuyer, conseiller du roi, ancien maréchal au Magistrat de Wissembourg, et d'Anne-Marguerite de Sussmann, de Mannheim; il en eut dix-sept enfants, entre autres :

1° Bénédicte-Marie-Anne, qui épousa, en 1768, Honoré de Tholozan de Cézannes, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du Conseil souverain d'Alsace, et directeur général des vivres à Strasbourg, plus tard administrateur général des subsistances militaires, et délaissa une nombreuse postérité. Son fils, Jean-Baptiste, marquis de Tholozan de Latour, fut maréchal de camp sous la Restauration.
2° Louis-Dagobert, qui suit.
3° Marie-Salomé, mariée, en 1776, à Pierre-Philippe-Georges-Antoine de Cointeux, conseiller au parlement de Metz, plus tard préteur royal à Haguenau, en remplacement de son père.

4° Catherine-Anne-Marie-Élisabeth, mariée, en 1781, à François Pothier, directeur général des vivres de la Lorraine, plus tard administrateur général des subsistances militaires. Une de leurs filles épousa, en 1810, Étienne-Eugène de Salomon.

5° Marie-Marguerite, née en 1758, mariée, en 1786, à François-Gabriel de Gallimart, directeur général des vivres en Alsace; morte en 1841.

6° François-Xavier-Sébastien, avocat en 1779, puis capitaine des hussards de *Lauzun*, mort à Saint-Domingue.

7° Marie-Françoise-Rosalie, née en 1761, † 1841, mariée, en 1787, à Charles-Mathieu-Silvestre de Dartein, écuyer, préteur royal à Schlestadt, plus tard commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg.

8° François-Jean-Népomucène, chanoine de Wissembourg.

9° Marie-Barbe-Louise-Joséphine, mariée, en 1797, à Marie-Charles-François de Bérenger, d'abord capitaine au régiment de *Picardie*, puis colonel quartier-maître de la garde des consuls, en dernier lieu sous-inspecteur aux revues à Strasbourg; morte en 1813.

10° Marie-Louise, née en 1767, † 1846, mariée à Jacques-Marie-Léonard Cabaret, payeur militaire à Landau, plus tard receveur particulier des finances à Strasbourg.

IV. Louis-Dagobert, né en 1752, † 1810, succéda, en 1781, à son père comme directeur et receveur général des domaines et bois d'Alsace. De son mariage avec Wilhelmine de Hofstatt, de Mannheim, naquirent, entre autres:

1° Dagobert, qui suit.

2° Catherine-Anne-Caroline, née en 1785, † 1828, mariée, en 1805, à Jean-Baptiste-Étienne-Ignace de Salomon (rameau aîné).

3° Érasme, né en 1793, mort sous-lieutenant pendant la campagne de Russie.

V. Dagobert, né en 1783, directeur de l'école forestière, puis conservateur des forêts à Colmar, officier de la Légion d'honneur, mourut à Colmar, en 1854, sans laisser de postérité de son mariage avec Félicité Barbié.

II. BRANCHE CADETTE OU DE BLOTZHEIM.

II. Nicolas de Salomon, né en 1694, avocat général au Conseil souverain d'Alsace depuis 1725 jusqu'à sa mort (1740), épousa, en 1731, Marie-Anne-Jeanne-Catherine-Antoinette, fille de Henri d'Anthès, seigneur de Blotzheim, qui lui apporta en dot le château de Blotzheim.

De ce mariage naquirent :

1° Pierre-Nicolas, qui suit.
2° Jeanne-Catherine, mariée à Bernard-Alexandre-François-Xavier Barberot, seigneur et baron de Vellexon, Vaudey, Villecomte, etc.

Après la mort de son mari, M[me] de Salomon épousa en secondes noces Louis-Étienne Desmiers, comte d'Archiac, fils du marquis de Saint-Simon, et mestre de camp du régiment de cavalerie d'*Archiac*. De leurs trois filles, la première, Louise-Étiennette, épousa d'abord le comte Ch.-Abr.-Laurent de Beaunay, ensuite Ferdinand-Jérôme de Beauveau, prince de Craon; la seconde, Marguerite-Henriette, se maria avec le marquis de Bourdeilles; la cadette, Marie-Anne-Josèphe, devint la femme du colonel, plus tard lieutenant général, Charles-Joseph Randon, marquis de Pully.

III. Pierre-Nicolas, né en 1734, conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1761, seigneur de Villecomte et Vernot, en Bourgogne, épousa, en 1780, Marie-Anne-Catherine-Joséphine, fille de Georges-Jacques Krauss, conseiller au même conseil, et de Françoise de Müller. Il mourut, en 1799, laissant deux fils :

1° François-Pierre, né en 1780, qui suit.
2° Étienne-Eugène, né en 1782, auditeur au Conseil d'État, sous-préfet de Nienbourg, sous l'Empire, marié, en 1810, avec Benoîte-Marguerite Pothier, et mort en 1829, laissant un fils, Marie-François-Maurice de Salomon, de *Rorois*, qui, né en 1811, entra à l'École polytechnique, devint lieutenant d'artillerie, et quitta le service en 1838, après son mariage avec Marie-Cécile-Anaïs Jouslin de Noray, à Bourges. Sans postérité.

IV. François-Pierre, né en 1780, † 1852, servit pendant quelque temps sous les ordres du général de Laborde, devint, en 1811, avocat à Colmar, puis maire de Blotzheim. Marié, en 1817, avec Marie-Élisabeth, fille du baron Charles de Klœckler et de Marguerite-Henriette de Goulon, il en eut quatre enfants :

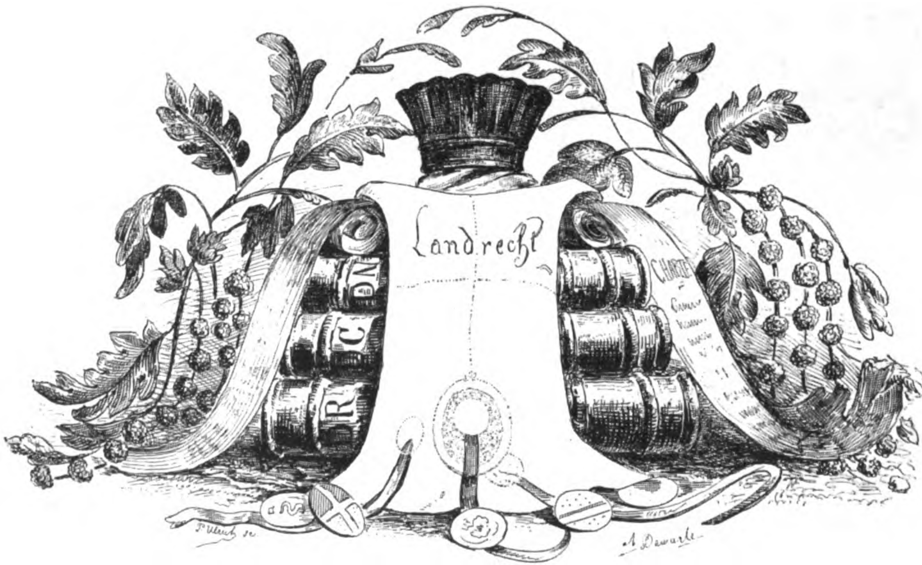
1° Pierre-Charles-Xavier, né en 1817, † 1840, élève à l'École de Saint-Cyr.
2° François-Camille, qui suit.
3° Marie-Henri-Vincent, né en 1822, † 1845.
4° Marie-Louise-Joséphine, née en 1830, mariée, en 1851, à Théodore, vicomte Castex; morte en 1863.

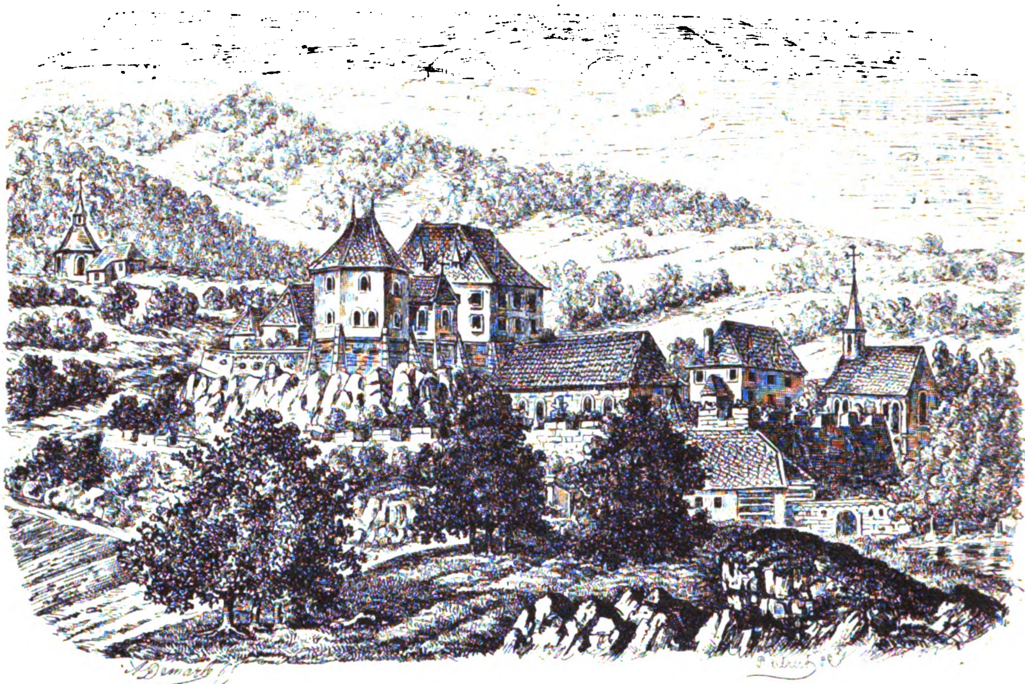
V. François-Camille de Salomon, né le 5 octobre 1819, avocat à Colmar en 1842, plus tard juge suppléant à Altkirch, maire de Blotzheim et membre

du conseil général du Haut-Rhin, a épousé, le 19 avril 1852, Anne-Françoise-Eugénie-Reine Lambert, fille de M. Eugène Lambert, juge de paix à Lauterbourg, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général du Bas-Rhin, etc. Il est mort à Blotzheim, le 9 septembre 1861, laissant trois filles :

1° Marie-Joséphine-Élisabeth, née le 30 décembre 1852.
2° Françoise-Élisabeth-Eugénie, née le 25 octobre 1854.
3° Marie-Caroline-Camille-Henriette, née le 26 mars 1858.

Sources : *Documents mss.* provenant des archives de la famille et mis en ordre par les soins obligeants de M. l'abbé G. de Dartein, docteur en droit, etc.





Le château de Jungholz, avant sa destruction en 1793, d'après un dessin de M. le baron P.-R. de Schauenburg.

SCHAUENBURG.

(SCHAUENBOURG.)

ARMES.

D'argent à la bordure nébulée d'or[1] et d'azur et un sautoir de gueules brochant; l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins d'or et d'azur.

Cimier : un demi-corps de femme de carnation, vêtu d'argent à un sautoir de gueules, la tête couronnée d'or, les bras remplacés par deux cornes de buffle, l'une d'azur, l'autre de gueules, accostées, chacune, de trois besans d'argent[2].

Devise : *Standhaft und aufrichtig.*

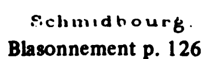
---

1. Pour certaines branches la bordure est nébulée d'argent et d'azur. Cfr. Hertzog, liv. VI, p. 280, et l'*Armorial d'Alsace, passim.* Les armes conférées au général Balthazar de Schauenburg, par lettres patentes du 16 décembre 1810, en même temps que le titre de baron de l'Empire, sont coupées: la partition du chef porte les armes d'Ichtersheim légèrement modifiées, et parties du franc-quartier des barons militaires; celle de la pointe est *d'or a un écusson d'argent, accosté de douze tourteaux d'azur, et un sautoir de gueules brochant sur le tout.*

2. Blasonné d'après l'écusson placé à la base de l'arbre généalogique de la maison de Schauenburg, appartenant à M. le baron P.-R. de Schauenburg.



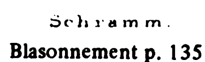
Blasonnement p. 112



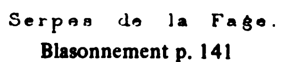
Blasonnement p. 126



Blasonnement p. 129



Blasonnement p. 135



Blasonnement p. 141



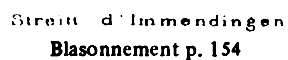
Blasonnement p. 143



Blasonnement p. 149



Blasonnement p. 151



Blasonnement p. 154

Lith. v. Berger-Levrault & Fils Strasbg.

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

Le nom de Schauenburg, que l'on trouve aussi écrit *Schawenburg, Schauvenburg, Schaunburg, Schaumburg*, et, en français, *Schauenbourg*, a été porté en Allemagne, en Suisse et sur les bords du Rhin, par plusieurs châteaux, et, par suite, par plusieurs familles nobles.

Celle de ces familles à laquelle est consacrée la présente notice, prend son nom du vieux manoir dont les ruines pittoresques dominent encore aujourd'hui



Ruines du château de Schauenburg, près d'Oberkirch (grand-duché de Bade).

la petite ville d'Oberkirch dans la vallée de la Rench (Bade). Le premier document authentique où elle est mentionnée est l'acte de fondation du couvent d'Allerheiligen, dans la Forêt-Noire, acte qui émane d'Utha, duchesse de *Scowenpurg*, et qui remonte, selon toutes les probabilités, à l'an 1196[1].

1. On peut en voir le texte dans Schœpflin, *Alsat. dipl.*

Utha, fille de Godefroi, comte de Calw, et de Luitgarde de Zæhringen, et belle-sœur de Henri le Superbe, duc de Bavière et de Saxe, avait, d'après l'acte lui-même, un *ministerialis,* un vassal, appelé Frédéric *de Scowenpurg,* qui jouissait, sans doute, du château de Schauenburg à titre de fief, et qui est l'ascendant direct ou collatéral de la famille actuelle de ce nom.

L'existence bien constatée du château de Schauenburg, à la fin du douzième siècle, permet de supposer que la famille de vassaux qui l'occupait remontait à une époque bien antérieure, et, effectivement, certains arbres généalogiques ont comme souche un Conrad, qui doit avoir vécu en 1050, et dont les descendants, de même nom que lui, s'étendent jusqu'à la sixième génération. Mais aucune pièce quelconque ne corrobore cette tradition, et, avant le quatorzième siècle, on est réduit à des données précises trop peu nombreuses pour pouvoir hasarder une filiation. A partir de cette époque, au contraire, les lettres d'investiture, c'est-à-dire des documents d'une authenticité incontestable, permettent de suivre la famille de génération en génération. C'est de là que nous faisons partir la généalogie.

FILIATION.

I. Frédéric de Schauenburg, chevalier, vivant en 1330, eut de sa femme Gertrude, fille de Dieter de Rœder, sept enfants, entre autres:

1° Henri, dit *Kalb*, qui est mentionné dans des actes de 1351. L'aîné de ses trois fils, Adam, épousa, en 1434, Phia, fille de Jean Hack de Harthausen, qui lui donna deux filles, dont l'une, Claire-Anne, épousa Philippe Wetzel de Marsilie.
2° Othon, dont les trois fils moururent sans postérité.
3° Frédéric, chevalier, † 1351, marié, en 1330, avec Agnès Burggraf.
4° Conrad, qui suit.
5° Cuntz, auteur de la ligne de *Winterbach,* qui s'éteignit à la cinquième génération en la personne de René de Schauenburg († 1596).
6° Jean, dit *Neuwecker,* dont la fille unique, Catherine, épousa Jean Hack de Harthausen.

II. Conrad, † 1407, eut, de son mariage avec Gertrude de Fegersheim (1347), six enfants, parmi lesquels nous citerons:

1° Rodolphe, qui suit.
2° Henri, † 1425, marié à Dorothée Zorn.
3° Volmar, prévôt à Oberkirch, marié, en 1415, à Elsa, fille du *Schultheis* de Neuenstein.

III. Rodolphe, prévôt à Bade en 1425, ✝ 1443, épousa: 1° en 1412, Agnès de Fleckenstein; 2° en 1419, Anne de Bach. De ses deux mariages sont issus:

1° George, † avant 1470, sans laisser d'enfants de sa femme, Élisabeth de Fleckenstein.
2° René, auteur de la ligne alsacienne.
3° Frédéric, auteur de la ligne du Luxembourg.

I. LIGNE ALSACIENNE.

IV. René ou Renaud fut investi de fiefs nombreux, tant par la maison d'Autriche que par les palatins, les margraves de Bade et l'évêque de Strasbourg. En 1474, il fonda, avec plusieurs nobles, ses voisins, l'importante association des chevaliers de l'Ortenau. Dans une campagne qu'il entreprit avec ses frères contre les margraves de Bade, il s'empara de deux de ces princes, sur le champ de bataille même, et les retint prisonniers pendant assez longtemps dans son château d'Isenheim. Marié : 1° à Agathe de Stauffenberg; 2° avec Claire de Mœrsperg, il laissa quatre enfants, entre autres:

1° Schweickard, qui paraît n'avoir pas été marié.
2° Nicolas, qui suit.
3° Martin, évêque d'Eichstædt, en 1525.

V. Nicolas, Ier du nom, colonel, grand-maître des eaux et forêts de Bade, ✝ en 1540, à l'âge de 91 ans, épousa: 1° Marguerite de Weggenburg (*al.* Stœr de Wogenburg); 2° *N. N*, veuve de Nicolas de Veringen. Il fut le père de quatre enfants:

1° Melchior, qui épousa, en 1527, Ursule, fille du stettmeistre Égenolphe Rœder de Diersburg et de Salomé de Müllenheim. Son fils, Melchior (II), *Haushofmeister* à la cour de Wurtemberg, eut, de Marguerite de Windeck, un fils, Frédéric, † 1585, dont la fille unique, Marie-Salomé, issue de son mariage avec Ursule Joham de Mundolsheim, épousa, en 1619, Philippe-Louis Zorn de Plobsheim.
2° Jean-Frédéric, décédé vers 1548, ne laissant que deux filles.
3° Nicolas, IIe du nom, qui suit.
4° Marguerite, mariée à Jean de Bollwiller.

VI. Nicolas, IIe du nom, ou *le Jeune*, ✝ 1555, épousa Marguerite, fille de Béat de Ferrette et de Barbe d'Uttenheim de Ramstein, dont il eut:

1° Bernard, marié, en 1578, à Lucie de Reichenstein, † 1590.
2° Ulrich-Thiébaut, qui suit.

VII. Ulrich-Thiébaut, né en 1532, † 1603, épousa : 1° en 1559, Véronique, fille de Wolf-Didier de Brünighofen et d'Ursule de Haus; 2° en 1576, Ève de Bærenfels. De ces deux unions naquirent sept fils et cinq filles, parmi lesquels il convient de citer :

1° Nicolas, III[e] du nom, auteur de la branche d'*Oberkirch* ou de *Gaisbach*.
2° Hannibal, chevalier de l'ordre de Saint-Jean, qui se distingua pendant la guerre de Trente ans, reçut en récompense de ses services le grade de général et le titre de comte, ainsi que les riches seigneuries de Stauffen, dans le Brisgau, et de Budweis, en Moravie.
3° Jean-René, auteur des branches de *Herrlisheim* et de *Moravie*.
4° Christophe, auteur des branches de *Jungholz* et de *Fribourg*.

A. BRANCHE D'OBERKIRCH OU DE GAISBACH.

VIII. Nicolas, III[e] du nom, épousa, en 1588, Ursule, fille d'Hannibal de Bærenfels et de Judith d'Eptingen, dont un fils, qui suit.

IX. Nicolas, IV[e] du nom, † 1655, paraît avoir été marié deux fois. Il ne laissa de postérité que de sa seconde femme, Marie-Jacobée, fille de Jean-Urbain de Closen de Heydenburg et de Madeleine d'Ehingen de Rittberg. Il en eut quatre enfants :

1° Madeleine (*al.* Marie)-Polyxène, née en 1620, mariée à Jean-George de Wickersheim.
2° Philippe-Hannibal, qui suit.
3° George-Rodolphe.
4° Marie-Rosalie.

X. Philippe-Hannibal, né en 1624, † 1688, fut marié trois fois : 1°, en 1650, avec Anne-Iolande († 1660), fille du colonel Frédéric-Louis Kanoffsky de Langendorff et d'Iolande Stump, sa première femme; 2°, en 1661, avec Anne-Marie († 1670), fille de Jean-Philippe de Weitersheim et d'Anne-Reine Bœcklin de Bœcklinsau; 3°, en 1672, avec Sibylle-Esther, fille du stettmeistre Jacques-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau et de Marie-Madeleine de Kageneck.

Sont issus du premier lit :

1° Henri, qui suit.
2° Marie-Salomé, mariée, en 1678, à Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim, III[e] du nom.

Les enfants du second lit n'ont pas continué la famille. L'aînée des filles, Frédérique-Dorothée, épousa Wolfgang-Didier de Rathsamhausen, de *Wibolsheim*, IIe du nom.

XI. Henri, † 1701, eut, de son mariage avec Philippine-Ernestine de Bissingen, une fille unique, Marie-Cunégonde-Salomé, qui épousa Frédéric-Guillaume de Dungern, grand-bailli à Lahr.

Il fut le dernier des Schauenburg, de *Gaisbach*.

B. BRANCHES DE HERRLISHEIM ET DE MORAVIE.

VIII. Jean-René, landvogt de l'Ortenau en 1605, épousa Claudia de Lützelbourg, fille du colonel Philippe-Égenolphe et de la baronne Françoise de Floreville (*Florenviel*, d'après Reichard). Il en eut quatorze enfants, entre autres :

1° François, dont le fils unique, René-Jules, décéda en 1705, sans postérité.
2° Rodolphe, qui suit.
3° Ève-Véronique, mariée à Henri de Schœnau.
4° Ernest-Volmar, qui hérita de son oncle Hannibal la terre de Budweis, s'établit en Moravie, et engendra deux fils : l'un périt dans la guerre contre les Turcs; l'autre, François-Charles, marié à une comtesse de Laudron [1], ne laissa qu'une fille, avec laquelle s'éteignit la branche de *Moravie*.
5° Anne-Marguerite, mariée à François, baron de Mercy, général des Impériaux.

IX. Rodolphe épousa Marie-Chrysogone Zindt de Kentzingen, dont il eut trois fils :

1° Henri.
2° René-Jules-Rodolphe, † 1765.
3° François-Joseph, qui suit.

X. François-Joseph, chevalier de l'Ortenau, épousa Marie-Reine-Antoinette, fille de Béat-Albert-Ignace, baron de Froberg, et de Françoise-Apolline de Reinach, dont il eut douze enfants, entre autres :

---

1. D'après une notice manuscrite, provenant des archives de la famille. Il existait et il existe encore en Autriche des comtes *Lodron;* c'est peut-être ce nom qu'il faut lire.

1° Anne-Marie-Catherine, née en 1696, mariée, en 1715, à Jean-Louis-Albert, baron de Wangen de Geroldseck.

2° Béat-Antoine-Eusèbe-Frédéric, né en 1698, † 1727, commandeur de l'ordre Teutonique à Bâle (*al.* à Beugen).

3° François-Joseph-Eusèbe, qui suit.

4° Jean-Baptiste-René, né en 1701, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean (langue allemande) et prince d'Empire, à Heitersheim.

5° Marie-Gabrielle-Ursule, née en 1703, † 1738, mariée à Jean-Adam-Rupert-Marie de Bodmann.

6° Jean-Conrad-Sébastien-Alexis, né en 1715, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Michel de Bavière, *Ausschuss* de la noblesse de l'Ortenau, directeur de celle de la Basse-Alsace, marié avec Marie-Françoise-Xavière-Walpurge de Rinck de Baldenstein, dont il n'eut pas d'enfants.

XI. François-Joseph-Eusèbe, né en 1700, † 1764 (*al.* 1765), conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace, eut, de son mariage avec Marie-Anne de Zu Rhein, de *Dornach,* une fille et trois fils :

1° François-Joseph-Guillaume-Jean, qui suit.

2° Marie-Gabrielle, née en 1745, mariée, en 1759, au baron Simon-Thaddée de Reischach, d'*Immendingen*, conseiller intime, chambellan et ministre de l'Empereur.

3° Jacques-Guillaume, commandeur de l'ordre de Saint-Jean, à Hasselt.

4° Jean-Baptiste-Hannibal, commandeur du même ordre, † 1783.

XII. *François-Joseph*-Guillaume-Jean, chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain, *Ausschuss* de la noblesse de l'Ortenau, né en 1742, épousa, en 1776, Jeanne-Françoise, fille de M. Des Roziers (*al.* de Rozier), capitaine au régiment de *Reding suisse,* chevalier de Saint-Louis. Il en eut plusieurs enfants, entre autres : Lambert, qui suit. M. François-Joseph de Schauenburg fut nommé, en 1787, procureur syndic des ordres de la noblesse et du clergé près l'Assemblée générale de la province d'Alsace, et présida, en 1789, comme bailli d'épée, l'Assemblée du district de Belfort. Condamné à mort en 1793, il parvint à s'échapper et décéda à Herrlisheim en 1815.

XIII. Lambert, né en 1780, † 1841, capitaine de cavalerie au service de France, se maria, en 1813, avec la baronne Marie-Charlotte-Sophie de Schauenburg, de la ligne de *Harthard,* et en eut :

1° Ludwine (*al.* Ludovica), née en 1814, mariée avec Henri, baron de Wessemberg-Ampringen ; morte le 4 septembre 1857.

2° Mathilde, née en 1818, mariée, en 1839, au baron Adolphe Neveu de Windschlæg, chambellan du grand-duc de Bade.

3° *Émile*-François, qui suit.

XIV. *Émile*-François, baron de Schauenburg, de *Herrlisheim*, seigneur de Gaisbach, né le 12 novembre 1826, est aujourd'hui (1869) le chef de la branche aînée de la maison de Schauenburg. Il a épousé, en 1857, Emma, fille du baron Othon de Schœnau-Wehr et de la comtesse Sophie d'Auersbach-Purgstall, dont il a deux enfants :

1° *Utta*-Sophie-Marie, née le 16 août 1859.

2° *Rodolphe*-Othon-Lambert, né le 26 octobre 1860.

C. BRANCHES DE JUNGHOLZ ET DE FRIBOURG.

VIII. Christophe, chambellan de l'archiduc Maximilien d'Autriche, épousa Apolline de Stadion, qui lui donna deux fils :

1° Rodolphe-Henri, qui fonda la branche *de Fribourg* ou *comtale*. Il obtint, en effet, de l'empereur Charles VI, à raison de l'ancienneté de sa famille, des services rendus par elle à la maison d'Autriche et de ses alliances, le titre héréditaire de comte d'Empire. De ses trois fils, deux moururent sans enfants; le troisième, Hannibal, marié à une Ferrette, est sans doute le père de Chr.-Antoine, qui épousa Élisabeth, comtesse d'Hennin, et dont la fille unique, Françoise-Antoinette († 1786), s'unit au baron François-Antoine-Marquard de Falkenstein, de *Rimmsingen*, chambellan impérial-royal[1].

2° Jean-Gaspard, auteur de la branche de *Jungholz*.

IX. Jean-Gaspard eut plusieurs enfants. Deux de ses filles entrèrent dans les familles de Kesselring et de Truchsess d'Orschweyer. Parmi les fils, nous citerons :

1° *N.*, officier dans le régiment suisse de *Zurlauben*.

2° Christophe-Rodolphe., marié à *N.* Blarer de Wartensée. Aucun d'eux ne laissa de postérité.

3° François-Melchior, qui suit.

---

1. Cfr. *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1848, p. 108, art. Falkenstein, et la notice manuscrite sur la famille de Schauenburg, rédigée au commencement du siècle, par un de ses membres. (Archives de la famille.)

X. François-Melchior épousa Jeanne-Marguerite de Dietermann, fille de François de Dietermann, préteur royal à Colmar, et de Marie-Julienne de Boisgautier[1], dont il eut cinq fils, entre autres :

1° Jean-Joseph-Gaspard, auteur du rameau de *Rimbach*.
2° Joseph-Philippe, auteur du rameau de *Niederhergheim*.
3° Balthasar, auteur du rameau de *Jungholz*.

a) RAMEAU DE RIMBACH.

XI. Jean-Joseph-Gaspard, † 1772, eut de son mariage avec Marguerite (*al.* Jeanne-Françoise) de Neuenstein, un fils, qui suit.

XII. François-Melchior-Antoine, † 1797 (*al.* 1792) à Colmar, fut lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, et commanda le régiment de ***Périgord***, avec lequel il passa à la Martinique. De son mariage avec Marie-Éléonore Beaucheron de Corteuil naquit, en 1781, un fils, Antoine-François-Melchior.

XIII. Antoine-François-Melchior, né, en 1781, à Paris.

b) RAMEAU DE NIEDERHERGHEIM.

XI. Joseph-Philippe épousa *N.* de Gordon, dont il eut un fils.

XII. Michel-Philippe, † 1790, laissa, de son mariage avec *N.* de Cointet de Filain, deux fils :

1° Melchior-Valentin-Maurice.
2° Henri-Charles.

c) RAMEAU DE JUNGHOLZ.

XI. Balthasar, capitaine au régiment de *Nassau*, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 2 août 1745, Marie-Charlotte, baronne du Gaillard de Hellimer[2], dont il eut plusieurs fils, entre autres :

---

1. D'après l'acte de mariage de son fils Balthasar. D'autres papiers de famille lui donnent pour femme Salomé, comtesse du Gaillard de Heilimer ; mais si cela est exact, il faut admettre qu'il a été marié deux fois, ce que nous n'avons pas pu vérifier. Dans tous les cas, Balthasar est fils de Mlle de Dietermann.
2. On trouve ce nom écrit de diverses façons : ***Hellimer, Heilimer, Heillimer***. Tantôt l'*e* de la particule s'élide, tantôt il ne s'élide pas. Nous copions ici l'acte de mariage de cette dame.

1° ALEXIS-BALTHASAR-HENRI-ANTOINE, qui suit.

2° JEAN-PIERRE, né le 16 juin 1753, capitaine au régiment d'*Alsace*, qui suivit plus tard à Munich son ancien colonel, le prince Max de Deux-Ponts, devint son chambellan, et mourut en 1809, ne laissant de sa femme, *N.* DE MARÉCHAL, de Luxembourg, qu'une fille.

3° FRANÇOIS-ANDRÉ-BALTHASAR, né le 1er décembre 1761, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, † 15 juin 1833.



Le général Al.-Balthasar-H.-A. de Schauenburg, d'après un portrait communiqué par son fils.

XII. ALEXIS-*BALTHASAR*-HENRI-ANTOINE, né le 31 juillet 1748, colonel du régiment de *Nassau,* infanterie, à l'époque de la Révolution, plus tard chef d'état-major de Kellermann, et chargé à ce titre de faire les dispositions de la bataille de Valmy, puis baron de l'Empire[1], enfin, général de division, commandeur de Saint-Louis, grand-officier de la Légion d'honneur, mort le 1er septembre 1831, avait épousé, en 1783, Marie-Françoise-*Sophie*-Louise ALBERTINI D'ICHTRATZHEIM, qui lui donna quatre fils :

1. Décret du 15 août 1810; lettres patentes du 16 décembre suivant.

1° Maximilien-Joseph, qui suit.

2° François-Joseph, né en 1785, capitaine de grenadiers, tué en 1807, à la bataille de Heilsberg.

3° Pierre-Rielle, né le 18 mars 1793 à Saar-Louis, sous-lieutenant en 1808, plus tard chef d'escadrons d'état-major, officier de la Légion d'honneur, député, pair de France, membre du conseil général. M. le baron de Schauenburg a, de son mariage avec Adèle, fille de Jean-Nicolas du Bosque et de Salomé de Maréchal, trois enfants :

a) Pierre-Joseph-Balthasar-*Alexis*, né le 21 juin 1828, ancien magistrat.

b) Ildéfonse-*Odon*-Henri, né le 2 janvier 1830, capitaine au 2e régiment de dragons, chevalier de la Légion d'honneur.

c) Marie-Joséphine-*Isaure*, née le 29 mars 1831.

4° Jean-Charles, né le 20 janvier 1797, officier de cavalerie, † 1826.

XIII. Maximilien-Joseph, né le 30 avril 1784, mort le 19 septembre 1838, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, épousa : 1° Caroline de Berckheim, dont il n'eut pas d'enfants († 1827); 2° Hortense (*al.* Ursule) de Lorme, qui lui a donné un fils, qui suit.

XIV. Pierre-*Maximilien*-Arthur, baron de Schauenburg [1], membre du conseil général du Bas-Rhin, chef du 1er bataillon d'infanterie de la garde nationale mobile du Bas-Rhin, est aujourd'hui le chef de la branche de *Jungholz*.

II. LIGNE DU LUXEMBOURG OU DE HARTHARD.

IV. Frédéric, chef (*Hauptmann*) de la noblesse de l'Ortenau en 1474, épousa Catherine de Soulzbach, veuve de Thierry de Stauffenberg, dont il eut un fils, qui suit.

V. Jean-Marquard, grand-maître de la cour margraviale de Bade, lieutenant-gouverneur du duché de Luxembourg, laissa, de son mariage avec Françoise, fille de Jean de Brandebourg et d'Anne Chiary, cinq fils, entre autres :

1° Harthard, qui suit.

2° Christophe, juge du duché de Luxembourg, † avant 1557.

3° Bernard, gouverneur du duché de Luxembourg et commandant de Thionville, en 1565 [2], † 1574.

---

1. La famille de Schauenburg est l'une de celles que le Directoire de la noblesse d'Alsace a reconnues, en 1773, fondées à porter en France le titre de baron.

2. D'après d'autres documents, également manuscrits, il habitait Offenbourg.

VI. Harthard, seigneur de Berwarth, etc., colonel au service d'Espagne, gouverneur de Thionville, † 1588, avait épousé, en 1540, Agnès, fille de Sébastien de Mittelhausen et de Cléophée de Rathsamhausen, qui lui donna cinq fils, entre autres :

1° Mathias-Joseph (*al.* Jodocus-Mathias), qui suit.
2° Jean-Bernard, qui devint grand-maréchal de la cour d'Espagne et laissa trois fils, dont deux furent commandeurs des ordres Teutonique et de Malte.
3° George-Bourcard, qui, de son mariage avec Catherine de Reiffenberg, eut trois fils, entre autres : Jean-René, colonel impérial et gouverneur d'Offenbourg, et Jean-Philippe, grand-écuyer de l'empereur, † 1633 au siége de Brisach. Jean-René épousa Anne-Walpurge Bonn de Wachenheim, qui lui donna deux filles :
   a) Anne-Élisabeth, née en 1638, mariée : 1° à George-Henri de Fleckenstein; 2° à Christophe de Manteuffel.
   b) Marie-Dorothée, née en 1642, mariée : 1° à Jean-Frédéric de Bœdigheim; 2° à Albert Fugger de Kirchberg et Weissenhorn.

VII. Mathias-Joseph (*al.* Jodocus-Mathias) s'unit à Madeleine de Custine de Guermange. Il en eut trois filles, dont deux entrèrent dans des chapitres nobles, et dont la troisième épousa M. de Belcastel, lieutenant de roi à Metz, et deux fils :

1° Adam-Paul, chanoine à Metz.
2° Charles-Bernard, qui suit.

VIII. Charles-Bernard, conseiller aux États de Luxembourg, seigneur de Berwarth, né en 1625, † 1702, épousa Barbe-Salomé de Houssé (*al.* Husse et Housse), dont il eut une nombreuse postérité.

Nous citerons parmi ses enfants :

1° Henri, qui suit.
2° Louis, conseiller aux États de Luxembourg.
3° Philippe, colonel au service d'Espagne, auteur d'un rameau qui ne fournit qu'une ou deux générations.

IX. Henri, † 1736, laissa, de son mariage avec Marie-Julienne de Heyden, quatre fils, entre autres :

1° Antoine-Joseph, qui suit.
2° Lothaire-Théodore, qui fut le père de Charles.
3° Louis-Charles, commandeur de l'ordre de Malte.

X. Antoine-Joseph, né en 1704, † 1783, épousa Antoinette-Élisabeth de Zuckmantel, dont il eut trois fils et cinq filles, entre autres :

1° Bibiana-Claire, née en 1741, d'abord chanoinesse à Bouxiers, puis mariée au comte d'Hennin.

2° Barbe-Antoinette, née en 1744, † 1771, d'abord chanoinesse à Bouxiers, plus tard mariée à *N. N.*

3° Marie-Thérèse-Félicité-Françoise, chanoinesse à Remiremont.

4° Joseph-Charles, qui suit.

5° Louise-Françoise, née en 1754, chanoinesse d'Épinal, puis mariée à M. de Wessenberg, enfin, grande-maîtresse de la reine de Saxe.

XI. *Joseph*-Charles-Louis, seigneur de Berwarth et d'Osthoffen, officier au régiment d'*Alsace, Burgmann* à Friedeberg, etc., né en 1749, † 1828, épousa: 1° *Auguste*-Marie-Anne Schenck de Schmidbourg; 2°, en 1803, Sophie d'Entzberg, † 1811.

Sont issus du premier lit huit enfants, parmi lesquels:

1° *Hannibal*-Antoine-Charles, qui suit.

2° Philippe-Charles-Népomucène, né en 1781, ancien capitaine de cavalerie au service d'Autriche.

3° Louis-Charles, né en 1784, tué à Wagram dans les rangs autrichiens.

4° François-Antoine-Joseph, né en 1790.

5° Marie-Charlotte-*Sophie*, née en 1792, mariée, en 1813, au baron Lambert de Schauenburg, de *Herrlisheim.*

6° *Hélène*-Louise, née en 1793, mariée à M. Polkowsky.

Du second lit naquirent plusieurs filles, entre autres:

7° *Libiana*, mariée à M. Stanz, de Berne.

8° *Marie*-Françoise-Joséphine-Hélène, née en 1810, mariée, en 1834, à *Gustave*-Henri, baron de Stain zum Rechtenstein.

XII. *Hannibal*-Antoine-Charles, né en 1780, † 6 mars 1862, seigneur de Gaisbach, officier de cavalerie au service d'Autriche, épousa, en 1812, Victoire, baronne de Rinck de Baldenstein, qui lui donna une nombreuse postérité. Nous citerons, parmi ses enfants :

1° *Caroline*-Antoinette-Aloïse, née en 1817, dame d'honneur de S. A. la princesse de Fürstenberg, née princesse de Bade.

2° *Balbine*, née en 1822, mariée, en 1848, à François, baron de Reischach; morte en 1861.

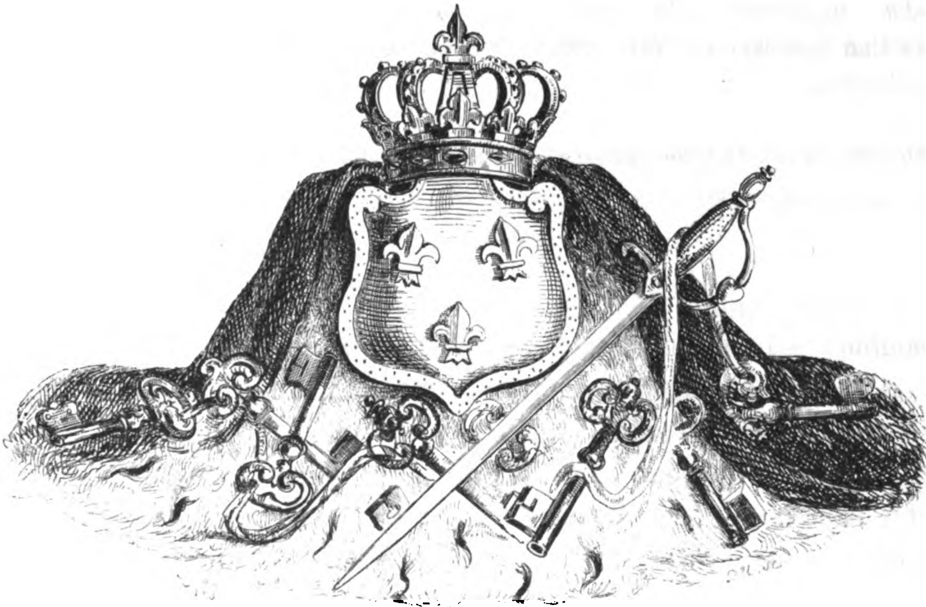
3° *Antoinette*-Aloïse, née en 1824, dame de la Croix étoilée, mariée, en 1848, à Othon, comte d'Andlau.

4° *Hannibal*, qui suit.

XIII. *Hannibal*-Joseph-Aloïs-Népomucène-Fidèle, baron de Schauenburg, seigneur de *Gaisbach,* né le 29 mars 1831, capitaine de cavalerie au service d'Autriche, représente aujourd'hui la ligne de *Harthard.* Il a épousé, le 13 juin 1861, Éliza Livingstone Power, dont il a :

1° *Hannibal*-Louis-Charles-Marie-Joseph, né à Fribourg, le 15 avril 1862.
2° *Marie*, née le 24 juillet 1863 à Oberkirch.
3° *Maurice*, né le 23 juin 1865.

Sources : Hertzog, liv. VI, p. 280; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 758, § 547 et suiv., et *Alsat. dipl.*, passim; *notices*, *documents*, *actes manuscrits*, provenant des archives de la famille; *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, ann. 1857, 1858 et 1869.



SCHMIDBOURG.

(SCHENCK DE SCHMIDBOURG, SCHMITTBOURG, SCHMIDBERG.)

ARMES.

De sable à un fermail à l'antique d'argent, orné à ses angles d'un rubis et sur chacun de ses côtés d'un lapis-lapuli[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : un bonnet de sable retroussé d'argent et sommé d'un laurier au naturel.

La famille des barons de Schmidbourg est originaire de l'électorat de Trèves : les ruines de son château patrimonial se voient encore sur les flancs du Hundsrück entre Kirn et Kirchberg.

Humbracht donne sa généalogie depuis le treizième siècle, où Gilbert (*Gieselbrecht*) de Schmidbourg figure comme témoin dans un traité de paix conclu entre l'électeur de Trèves et les comtes forestiers du Rhin (1270). Toutefois divers documents établissent que la famille existait déjà dans le pays cent cinquante ans auparavant.

1. D'après un document manuscrit déposé aux Archives du Bas-Rhin, ce seraient des émeraudes qui alterneraient avec les rubis.

L'un des descendants de Gilbert, Frédéric de Schmidbourg, épousa, en 1355, Laure von Ohren, qui était investie, comme dernière descendante de sa race, de l'office héréditaire d'échanson (*Schenck*) de l'électeur de Trèves; il acquit ainsi cet office pour lui et ses successeurs, et, depuis lors, les Schmidbourg furent désignés sous le nom de Schenck de Schmidbourg; *Schenck*, nom commun, devenant une partie intégrante de leur appellation patronymique, comme l'usage l'a voulu pour une foule d'autres familles revêtues de charges héréditaires (*Schenck*, *Truchsess*, *Vogt*, *Marschall*, etc.).

La famille de Schmidbourg a formé dans la suite des temps plusieurs branches dont une seule s'est fixée en Alsace : nous donnerons sa filiation plus bas. Les autres sont restées en Allemagne, et des deux qui y fleurissent encore aujourd'hui, l'une jouit, depuis de longues années, de l'incolat dans les provinces héréditaires de la monarchie autrichienne; l'autre, après avoir résidé dans les Pays-Bas, est fixée dans le grand-duché de Hesse : le *Freiherrliches Taschenbuch* de Gotha indique les noms des dernières générations (ann. 1862 et 1869).

BRANCHE ALSACIENNE.

I. Christophe Schenck de Schmidbourg, à *Bergzabern*[1], épouse Anne, fille de Philippe Hórneck de Weinheim et d'Anne de Sirck.

II. Jean-Simon épouse Madeleine, fille de Philippe-Ulrich (*al.* George) de Buseck (*al.* Bosseck, Poseck) et de Barbe Schenck de Schweinsberg (*al.* Catherine de Griesheim).

III. Jean-Louis, qui arriva le premier en Alsace, comme grand-veneur et administrateur des forêts du comte palatin de Veldenz, au Ban-de-la-Roche, et qui mourut en 1667, se maria, en 1631, avec Anne, fille de George Baumann et de sa seconde femme, Salomé de Müllenheim-Reichenbourg.

A la même époque, deux autres membres de la famille, mais d'une ligne cadette, s'allièrent également à des maisons alsaciennes :

Jean-Frédéric Schenck de Schmidbourg, qui épousa, en 1631, Agathe de Dürckheim, et son frère, Philippe-Guillaume, colonel, qui, marié avec Marie-Élisabeth de Fleckenstein, en eut une fille, Sidonie-Wilhelmine, qui devint, en 1676, la troisième femme de Wolf-Frédéric de Dürckheim.

---

1. Il est au onzième degré par rapport à Gilbert de Schmidbourg.

IV. Frédéric-Louis, grand-veneur du comte de Hanau-Lichtenberg, s'unit, en 1662, à Marguerite, fille de Henri-Balthasar de Waldmanshausen et d'Agathe Demuth d'Aurbach, qui lui apporta un magnifique bien sis à Ingwiller.

Frédéric-Louis fut immatriculé, en 1677, au Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, et entra au conseil des XV, à Strasbourg. Il laissa huit enfants, entre autres :

1° Frédéric-Jean-René, qui suit.

2° Jean-René, qui devint lieutenant-colonel au régiment d'*Alsace* et brigadier des armées du roi.

V. Frédéric-Jean-René, qui paraît avoir servi dans le même régiment que son frère, épousa Sophie-Auguste-Françoise, fille de Jean-Pierre Wetzel de Marsilie et de Marie-Béatrix de Landsperg. Il en eut trois fils :

1° Frédéric-Jean, officier d'infanterie, mort sans postérité.

2° Chrétien-Philippe, capitaine au service de France, résidant à Ingwiller en 1786, et à qui il restait alors de son mariage avec feu Marie-Éléonore de Berstett, fille de Philippe-Jacques et de Marie-Esther Voltz d'Altenau, une fille, Philippine, veuve de M. Pierre Denest, régisseur des vivres à Strasbourg.

3° François-Louis, capitaine d'infanterie, † 1786; il avait eu, de son mariage avec Marie-Madeleine de Wagner, deux filles : Marie-Charlotte-Françoise, mariée, en 1768, à Antoine-Michel de Berquen, prévôt général de la maréchaussée d'Alsace, morte en 1780, laissant plusieurs enfants; et Frédérique-Sophie-Christine, non mariée, en 1786.

Les trois fils de Frédéric-Jean-René furent, si nos renseignements sont exacts, les derniers représentants mâles de la famille de Schmidbourg en Alsace.

Auguste de Schmidbourg, qui épousa, vers 1778, le baron Joseph de Schauenbourg, de la ligne de *Luxembourg*, était vraisemblablement leur sœur.

Cette famille est l'une de celles qui ont été reconnues, en 1773, fondées à porter en France le titre de baron.

Sources : *Documents mss.*, *arbre généalogique*, etc., Archives du Bas-Rhin, *E*, 1186; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Bucelin, *Germ.*, t. II, p. 182, t. III, 397-399; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 838, § 17; *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, ann. 1857 et suiv., spécialement ann. 1869, etc.; Humbracht, *Stammtafeln der Rheinischen Ritterschaft*, tab. 257 et suiv.

SCHŒNAU.

ARMES.

Coupé de sable et d'or à trois annelets posés 2 et 1 de l'un en l'autre, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : deux cols de cygne, le premier de gueules, le second d'argent.

Schœnau est un nom de lieu assez fréquent dans les contrées de langue allemande. Selon Schœpflin, celui qu'a pris la famille dont nous nous occupons, provient du village alsacien situé sur les bords du Rhin non loin de Marckolsheim.

On trouve des chevaliers de Schœnau en Alsace et en Suisse dès la fin du treizième siècle. Le premier auteur connu de la maison de ce nom est Rodolphe-Hyrrus, qui vivait au milieu du siècle suivant.

I. Rodolphe-Hyrrus de Schœnau épousa *N.* de Mœrsperg.

II. Rodolphe eut pour femme *N.* de Wessenberg.

III. Rodolphe, IIe du nom, se maria avec *N.* de Klingenberg.

IV. Albert, de son union avec *N.* de Landenberg, laissa deux fils :

1° Jacques,
2° Gaspard, qui donnèrent naissance à deux lignes.

I. BRANCHE ISSUE DE JACQUES.

V. Jacques, chevalier, épousa *N.* de Reinach.

VI. Jean contracta mariage avec *N.* de Wessenberg.

VII. Jean-Ottmar, Ier du nom, † 1554, épousa Marguerite, fille de Sébastien Truchsess de Rheinfelden et d'Ursule d'Eptingen.

VIII. Melchior, né en 1526, † 1582, s'unit à Marie-Anne, fille de Sébastien de Landsperg, vidame de Strasbourg, et d'Anne de Rathsamhausen *zum Stein*, qui lui donna huit enfants, parmi lesquels Jean-Ottmar, IIe du nom.

IX. Jean-Ottmar, IIe du nom, prit pour épouse Madeleine, fille de Marc de Reischach et d'Anne de Hohen-Landenberg.

X. Jean-Baptiste, son fils, † 1634, ne laissa, de son mariage avec Marie-Euphrosine, fille de Jean-Thiébaut de Reinach et de Christine Vinthler de Plætsch, que des filles, entre autres :

1° Jeanne-Françoise, qui épousa J.-Nicolas de Grammont.
2° Marie-Reine, mariée à J.-Didier de Schœnau.
3° Marie-Madeleine, mariée à J.-Wolfgang (*al.* Didier) de Hallweil.
4° Hélène-Christine, mariée au colonel Philippe-Jacques Holtzapfel de Herxheim, à qui elle apporta le village allodial de Behlenheim. Les fiefs possédés par cette branche passèrent à la seconde.

II. BRANCHE ISSUE DE GASPARD.

V. Gaspard (*al.* Paul) épousa Anne, fille de Hanemann d'Uttenheim.

VI. Jean-Gaspard se maria avec Anne de Bolsenheim.

VII. Jean-Jacques prit pour femme Anne, fille d'Itel-Eck (*al.* Eitel-Egg) de Reischach et d'Ursule de Pforr.

VIII. Itel-Eck (*al.* Eitel-Egg) eut de son mariage avec Béatrix, fille de Marc de Reischach et d'Anne de Hohen-Landenberg, quatre fils, qui donnèrent naissance à quatre rameaux :

1° Marc-Jacques, auteur du rameau de *Zell.*
2° Othon-Rodolphe, auteur du rameau de *Schwœrstetten.*
3° Jean-Hyrrus, auteur du rameau de *Wehr.*
4° Henri-Hyrrus, auteur du rameau d'*Œschgen.*

Le premier s'est éteint récemment, le second et le quatrième ont disparu depuis longtemps déjà; nous n'en indiquerons la filiation que très-sommairement. Celui de *Wehr* fleurit seul aujourd'hui.

A. RAMEAU DE ZELL.

IX. Marc-Jacques épousa Marguerite de Reinach; l'aîné de ses fils : Jean-François, devint évêque de Bâle († 1656).

X. Jean-Didier, son second fils, administrateur du bailliage forestier du Hauenstein, reçut, le 2 mai 1668, pour lui, ses frères et ses cousins des trois autres branches, le titre de baron des États autrichiens héréditaires (*Erblœnd.-œsterr. Freiherrenstand*). Il épousa : 1° Marie-Reine de Schœnau; 2° Marie-Agathe Truchsess de Rheinfelden.

XI. François-Ignace, issu du second lit, laissa, de son mariage avec *N.* de Wessenberg, plusieurs fils, notamment :

1° François-Ignace-Louis, qui suit.
2° François-Philippe, commandeur de Malte à Überlingen.
3° François-Xavier, chevalier de Malte.

XII. François-Ignace-Louis, né en 1703, † 1778, écuyer-tranchant héréditaire de l'évêque de Bâle, assesseur de la noblesse de l'Ortenau, épousa Marie-Anne-Françoise-Élisabeth-Ursule de Ferrette. Nous citerons parmi ses enfants :

1° Antoine-Ignace-Jean-Népomucène-Célestin-Adam, qui suit.
2° François-Charles, chanoine à Fulde.
3° François-Philippe-Morand, grand-croix de l'ordre de Malte, bailli de Brandebourg, commandeur de Cron-Weissenburg et Bruchsal.
4° François-Xavier-Antoine, chevalier de Malte, colonel du régiment suisse de *Schœnau.*
5° Marie-Anne-Françoise-Cunégonde-Ursule-Euphémie, mariée à François-Charles Albertini d'Ichtersheim.

XIII. Antoine-Ignace-Jean-Népomucène-Célestin-Adam, né en 1732, président de Régence à Porentruy, épousa Marie-Françoise, fille de Jean-Frédéric-Fridolin, baron, et plus tard, comte de Kageneck, et ne laissa, outre une fille, Marie-Anne-Françoise, mariée au baron François de Gohr, en 1786, que deux fils : Ignace, chanoine de Fribourg, et Jean-Népomucène, avec qui s'éteignit, en 1847, le rameau de *Zell*.



François-Philippe-Morand, baron de Schœnau, grand-croix de l'ordre de Malte, d'après un portrait communiqué par son petit-neveu, M. le baron J. de Gohr.

B. RAMEAU DE SCHWŒRSTETTEN.

IX. Othon-Rodolphe, marié, en premières noces, à *N.* de Rosenbach (*al.* Rosenburg), épousa ensuite Marie-Salomé de Zu Rhein, qui lui donna six enfants. La famille se continua par :

X. Othon-Henri, qui épousa Marie-Susanne-Marguerite de Sickingen.

XI. Othon-Rodolphe-Ignace, né en 1659.

XII. François-Othon.

XIII. Joseph et François-Hartmann (*al.* Hartung).

C. RAMEAU DE WEHR.

IX. Jean-Hyrrus épousa *N.*, fille de J.-Louis de Bodmann et d'Agathe d'Entzberg, dont il eut plusieurs enfants.

X. Joseph-Frédéric, l'un de ses fils, créé baron héréditaire en 1668, se maria avec Marie-Barbe de Bernhausen.

XI. Joseph-François-Antoine eut pour femme Claire-Hélène de Liebenfels de Werblingen.

XII. François-Antoine-Fidèle laissa, de son mariage avec Marie-Sophie de Baden de Zell, cinq enfants, entre autres :

1° Joseph-Antoine-Xavier, qui suit.
2° Antoinette, née en 1779, mariée, en 1817, à Charles, baron de Gleichenstein, conseiller à la cour de justice du grand-duché de Bade.

XIII. Joseph-Antoine-Xavier, né en 1772, † 1839, chambellan badois, épousa Joséphine, baronne de Gemmingen-Hagenschies, dont il eut quatre enfants :

1° *Adolphe*, qui suit.
2° *Othon*-Wolfgang-Joseph-Antoine, né le 19 juin 1806, seigneur de Schwœrstetten, marié : 1° en 1834, à la comtesse Sophie d'Auersperg-Purgstall, qui lui donna quatre filles : *a*) Sophie, née en 1835; *b*) Emma, née en 1837, mariée, en 1857, à Émile, baron de Schauenburg, de *Herrlisheim; c*) Auguste, née en 1839; *d*) Ida, née en 1842; 2° en 1849, à Marie, baronne d'Ow de Wachendorf.
3° *Rodolphe*, né le 1er mars 1809, chambellan et veneur de la cour à Carlsruhe, marié avec Sophie Gulat de Wellenburg, dont il a trois fils : Max, né en 1847, Adolphe, né en 1849, et Frédéric, né en 1852, et deux filles : Marie, née en 1848, demoiselle d'honneur de la grande-duchesse de Bade, et Anne, née en 1854.
4° *Berthe*, née le 8 juin 1810, mariée, en 1841, à Joseph-André-Hippolyte de Bancalis de Pruynes.

XIV. *Adolphe*-Auguste-Joseph-Antoine, baron de Schœnau-Wehr, seigneur de Wehr, Stein, Schwœrstetten, Nieder-Dossenbach, Œschgen, Wailbach, etc., né le 11 octobre 1804, est aujourd'hui (1869) le chef de la maison de Schœnau.

De son mariage avec la comtesse Thécla de Thurn-Valsassina (20 juin 1832) sont issus trois enfants :

1° Caroline, née le 21 juin 1833.
2° Arthur, né le 14 décembre 1836.
3° Rodrigue, né le 5 avril 1839, lieutenant de dragons au service de Bade.

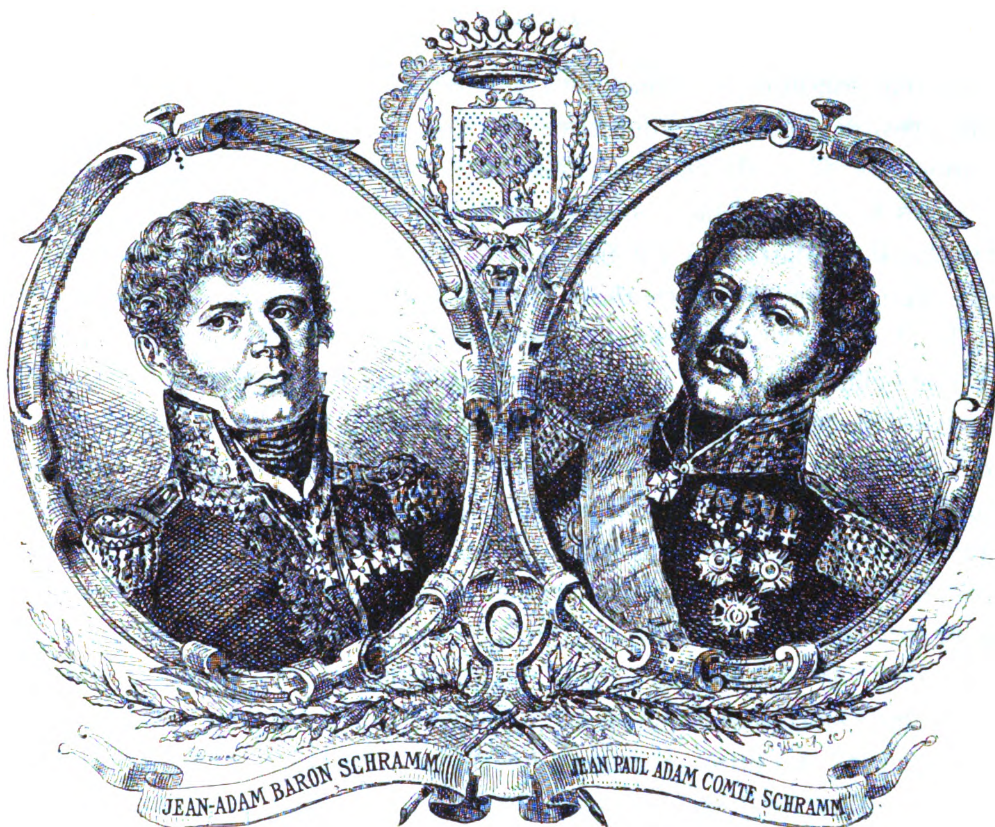
D. RAMEAU D'ŒSCHGEN.

IX. Henri-Hyrrus épousa Ève-Véronique, fille de J.-Henri de Schauenburg et de Claudine de Lützelbourg.

X. François-René épousa Anne-Catherine Holtzapfel de Herxheim. La famille fut continuée par :

XI. Ses fils, François-Antoine, père de François-Antoine, François-Charles et Jean-Frédéric, et François-Frédéric-Eusèbe, père de François-Antoine.

Sources : *Arbre généalogique armorié* déposé aux Archives du Haut-Rhin; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 805, § 589; *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, ann. 1853 et 1869; Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 226.



D'après des portraits communiqués par M. le comte de Schramm.

SCHRAMM.

ARMES.

D'or au chêne de sinople, terrassé du même, accosté à sénestre d'un lion grimpant de gueules, appuyé sur le tronc du chêne, et à dextre, en chef, d'une épée de sable posée en pal, la pointe en haut.

Couronne : de comte.

Supports : deux lions.

La famille Schramm, qui doit son illustration actuelle aux deux généraux de ce nom, appartient à l'Alsace depuis plusieurs siècles. Après la révocation de l'Édit de Nantes, l'une de ses branches, devenue protestante, alla s'établir en

Hollande, en Prusse et en Allemagne, pour pouvoir librement exercer son culte. L'autre, restée catholique, demeura en Alsace dans une position honorable, mais modeste. C'est de cette dernière que sont issus le général baron JEAN-ADAM et les autres personnages auxquels se rapporte cette notice.

JEAN-ADAM SCHRAMM, né à Beinheim[1], le 24 décembre 1760, entra, à 17 ans, dans le régiment suisse de *Diesbach,* au service de France. Il était proposé pour le grade d'officier quand éclata la révolution de 1789. Les régiments suisses ayant été licenciés en 1792, Schramm passa dans l'armée nationale en qualité de sous-lieutenant. Mais dans le courant de la même année, il devint successivement lieutenant et capitaine : il se signala, avec ce dernier grade, aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et d'Italie, par de nombreuses actions d'éclat, qui lui valurent, en germinal an V, le grade de chef de bataillon; c'est en Égypte, en 1798, qu'il reçut celui de colonel, en récompense de nouveaux et brillants services. A Austerlitz, où Schramm s'était couvert de gloire, l'empereur Napoléon Ier le nomma général de brigade. Envoyé, aussitôt après, au corps d'armée chargé des opérations du siége de Dantzig, le général Schramm s'empara, après une lutte acharnée, de l'île de Nehrung, et mérita une double citation à l'ordre du jour de l'armée. Plus tard, il prit part aux campagnes d'Espagne et d'Allemagne, mais sa santé, altérée par des blessures restées ouvertes, le força à rentrer en France, où il commanda pendant plusieurs années la subdivision territoriale du Bas-Rhin. Louis XVIII le maintint dans ses fonctions et le décora de la croix de Saint-Louis; en 1815, M. Schramm prit sa retraite avec le grade de lieutenant général honoraire. Rappelé à l'activité par l'Empereur pendant les Cent-Jours, il quitta définitivement le service à la seconde Restauration, et mourut au château de Beinheim, le 26 mars 1826. Baron de l'Empire, le 19 mars 1808, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, le général Schramm était réputé brave entre les plus braves, et il a laissé dans l'ancienne armée le plus honorable souvenir.

De son mariage avec Séraphine WOITEL, en 1789, est né, à Arras, le 1er décembre de la même année, un fils, JEAN-PAUL-ADAM, qui entra fort jeune au service. En 1805, il fit comme lieutenant la campagne d'Autriche dans le bataillon de grenadiers que commandait son père, et se signala tellement par sa bravoure et son sang-froid, que le général Oudinot demanda et obtint pour lui la croix de la Légion d'honneur : Schramm avait

1. Bourg assez considérable. situé près de Seltz, et qui était le centre d'une petite seigneurie, appartenant, avant la Révolution, aux margraves de Bade, sous la suzeraineté de la France.

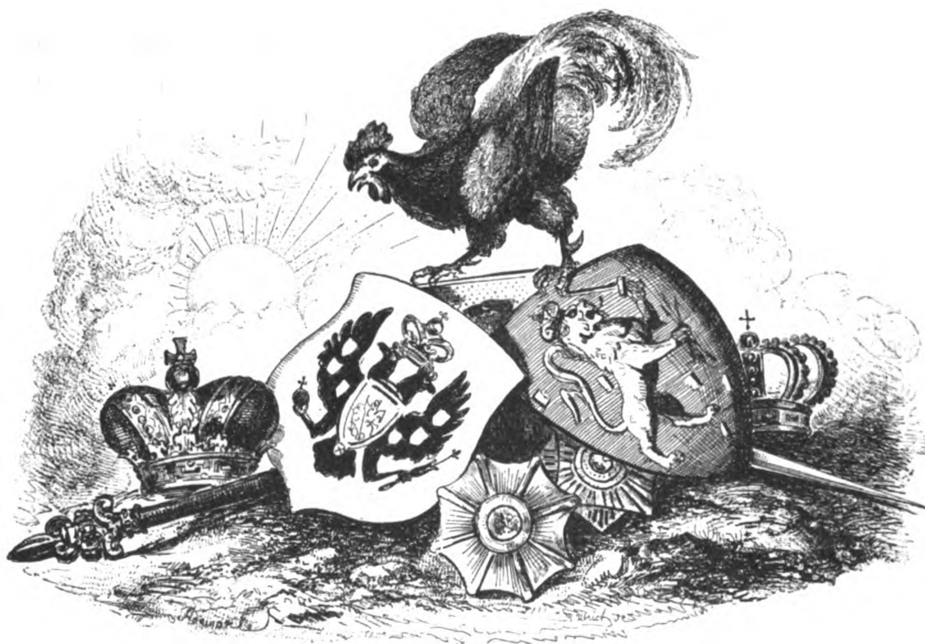
alors 16 ans. Le reste de sa carrière ne démentit pas ces brillantes prémisses. Le jeune officier se distingua successivement au siége de Dantzig, à Wagram, en Portugal; enfin, à la bataille de Lützen, l'Empereur, témoin de sa valeur exceptionnelle, nomma, sur le champ de bataille, le colonel de 24 ans, officier de la Légion d'honneur et baron de l'Empire (14 mai 1813). Le grade de général de brigade lui fut donné quatre mois après (26 septembre), en récompense de nouveaux services[1]. Schramm, grièvement blessé à deux reprises différentes dans le cours de la campagne de 1813, se vit contraint de s'abstenir pendant plusieurs années de tout service actif. Il consacra ses loisirs à l'étude approfondie de diverses questions d'organisation et de tactique militaires. Appelé, en 1828, au commandement d'une brigade du camp de Saint-Omer, il passa, le 10 août 1830, au commandement du département du Bas-Rhin, puis, le 31 décembre 1831, de l'une des brigades de la garnison de Paris. Il concourut puissamment, dans ces dernières fonctions, au rétablissement de l'ordre (journées des 5 et 6 juin 1832), ce qui le fit nommer lieutenant général. Après la prise d'Anvers, à laquelle il avait contribué, le général Schramm reçut divers commandements à l'intérieur. Envoyé en Algérie en 1839, il s'y distingua comme administrateur et comme général, prit une part glorieuse à l'expédition de Milianah, et remplit pendant quelques mois par intérim les fonctions de gouverneur général. Le grand-cordon de la Légion d'honneur (17 août 1840) et le titre de comte héréditaire (14 juin 1841) furent la récompense de ses services. Initié par ses études à tous les détails de l'administration, le général fit successivement partie de plusieurs comités spéciaux attachés au ministère de la guerre, et fut, enfin, placé, en 1850, à la tête même de ce ministère. Il préside depuis 1847 le comité de l'infanterie, et a été compris, le 26 janvier 1852, dans la première promotion de sénateurs : il avait été précédemment député, pair de France et conseiller d'État. Grand-croix de la Légion d'honneur, le général comte de Schramm est, en outre, grand-croix des ordres d'Isabelle-la-Catholique, de Pie IX, de l'Aigle-Rouge, du Danebrog, de Saint-Michel de Bavière, de la Couronne-de-Chêne, du Nichan-Iftikhar, du Sauveur, etc., et décoré de la Médaille militaire. Il a siégé pendant plusieurs années au conseil général du Bas-Rhin.

De son mariage avec Euphrasie Belin de la Renouardière (mariée le 21 septembre 1813, † novembre 1856), est né un fils, Théophile-Paul, vicomte

1. Son nom et celui de son père sont inscrits sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

de Schramm (11 décembre 1815), chevalier de la Légion d'honneur, décoré du Nichan de Tunis, membre du conseil général de Maine-et-Loire, et maire de la commune des Rairies (Maine-et-Loire). M. le vicomte de Schramm n'est pas marié.

Sources : *Documents mss. et autres*, provenant des archives de la famille; *Notices biographiques;* Mullié, *Biographie des célébrités militaires*, t. II, p. 522, etc.



SENOZAN.

(OLIVIER DE SENOZAN.)

ARMES.

D'argent à un olivier de sinople, qui est d'Olivier-Senozan, écartelé de Grolée-Viriville, qui est gironné d'or et de sable, à la couronne de sinople en cœur (brisure particulière à la branche de Viriville); l'écu timbré d'une couronne de comte[1].

La famille de Senozan n'apparaît en Alsace que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Elle possédait une part de la seigneurie de Landser, conjointement avec les marquis de Miramont et de Veynes.

David Olivier, ayant acquis les terres qui composaient le comté de Briord, dans le Mâconnais, obtint, en novembre 1710, de nouvelles lettres d'érection en sa faveur, sous le nom de *comte de Senozan*.

Son fils, François Olivier, seigneur de Senozan, de Rosny près Mantes, de Magny, etc., chevalier de Saint-Michel, intendant général du clergé de France, épousa, le 26 juin 1711, Jeanne-Anne-Madeleine de Grolée, héritière de la branche des comtes de *Viriville,* et acquit du chef de sa femme la terre de Vinay. Il en eut deux fils et une fille, entre autres :

1. Ces armes, étant parvenues trop tard à notre connaissance, ne figurent pas sur nos planches en couleur.

1° JEAN-ANTOINE, qui continua la famille.

2° ANNE-SABINE, mariée, le 4 octobre 1730, à Charles-François-Christian DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, prince de Tingry.

JEAN-ANTOINE OLIVIER, comte DE SENOZAN, président en la quatrième chambre des requêtes, puis conseiller d'État, épousa, en février 1735, Anne-Nicole, fille de Guillaume DE LAMOIGNON, chancelier de France, et d'Anne-Élisabeth de Roujault de Villemain, sa seconde femme; Mme de Senozan, née en 1718, était la sœur de Malesherbes; elle donna deux enfants à son mari :

1° ANTOINE-FRANÇOIS OLIVIER DE SENOZAN, né le 3 septembre 1736, avocat général au Grand Conseil, † 25 mars 1759, à l'âge de 22 ans.

2° JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND OLIVIER DE SENOZAN, dit *de Taulignan,* épousa, le 19 avril 1761, Mlle DE VIENNE, très-vraisemblablement fille de Louis-Henri, comte de Vienne, mestre de camp de cavalerie, et de Henriette de Saulx-Tavannes. Leur fille, SABINE-MADELEINE, se maria, en 1779, avec Archambaud-Joseph, comte, puis duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD (né en 1762, † 1838), plus tard lieutenant général, et périt, le 27 juin 1794, sur l'échafaud révolutionnaire.

Le comte Ferdinand de Senozan n'eut probablement pas de fils, car non-seulement c'est sa femme et sa fille qui sont indiquées, en 1788, comme copropriétaires de la seigneurie de Landser, mais c'est « M. le baron de Lamoignon de Senozan », selon toute vraisemblance, un neveu de sa mère substitué au nom et aux armes de Senozan, qui siége, l'année suivante, à l'Assemblée de la noblesse des bailliages de Belfort et d'Huningue.

SOURCES : LACHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. VIII, p. 424; t. XI, p. 71; MORÉRI, *passim; Almanachs d'Alsace*, etc. Les Archives du Haut-Rhin ne possèdent aucun document permettant de préciser comment la seigneurie de Landser, qui, en 1760, appartenait encore à Charles-Frédéric de la Tour, marquis de Gouvernet, passa plus tard à la famille de Senozan.

SERPES DE LA FAGE.

ARMES.

D'argent au pal de gueules chargé de trois chevrons d'or, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent (*al.* d'or).

Cimier : un lion de sable issant, armé et lampassé de gueules.

La famille de Serpes de la Fage, dont le nom seul révèle l'origine française, s'établit en Alsace, à la fin du dix-septième ou au commencement du dix-huitième siècle, et fut inscrite, peu de temps après, dans la matricule de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace. Elle possédait, en 1789, dans la province, une partie de Booftzheim et de Wilwisheim. Nous ne connaissons sa filiation que depuis Nicolas de Serpes de la Fage.

I. Nicolas de Serpes de la Fage épousa Élisabeth de Bartmann.

II. François-Nicolas de Serpes de la Fage, son fils, se maria avec Antoinette, fille de François-Louis de Barille et d'Élisabeth de Neuenstein, dont il eut un fils, qui suit.

III. Gervais-Henri-Charles-Louis-Adam de Serpes, sieur de Neuville et de la Fage, épousa : 1° Marie-Sophie-Élisabeth, fille de Joseph-Antoine Zorn de

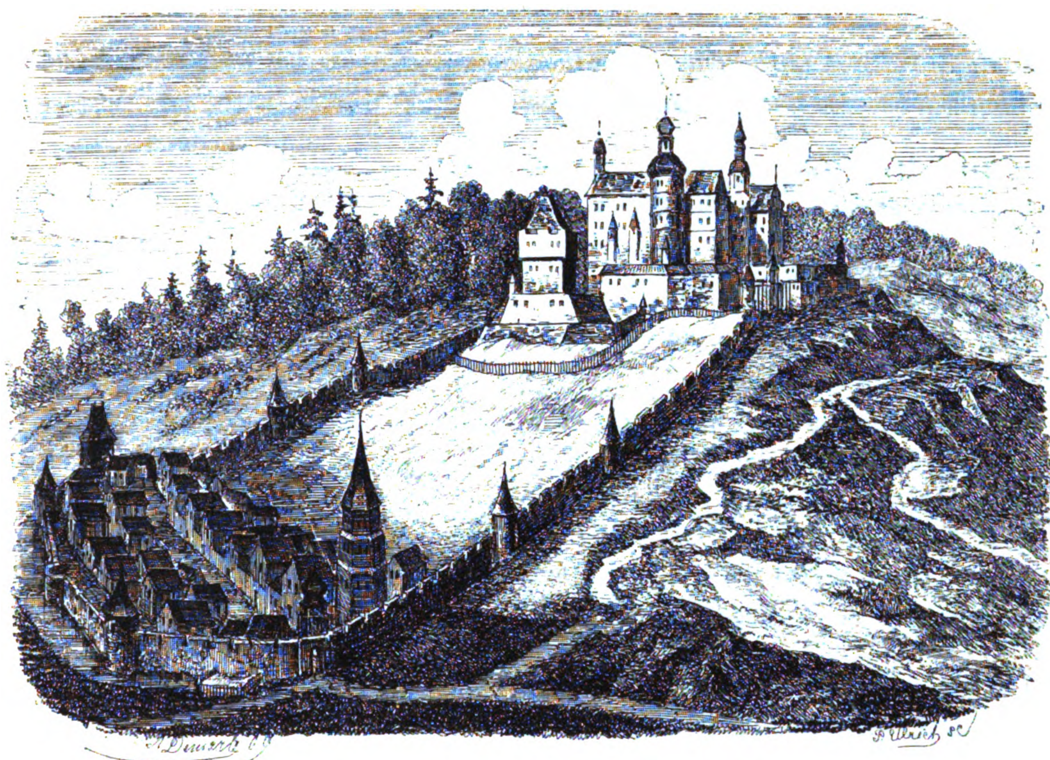
BULACH et de Marie-Élisabeth de Gail, morte en couches en 1765[1]; 2° Marie-Sidonie-Gabrielle, fille de François-Auguste-Ferdinand BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU, de *Kehl,* et de Marie-Cécile de Klinglin, sa première femme; il en eut un fils, qui suit.

IV. FRANÇOIS-AUGUSTE DE SERPES DE LA FAGE siégea, en 1787, comme député de la noblesse à l'Assemblée du district de Schlestadt, et figure, avec le titre de baron, dans le procès-verbal de la séance tenue à Colmar, le 26 mars 1789, par la noblesse des deux districts réunis de Colmar et de Schlestadt.

Une sœur ou une fille d'Auguste de Serpes de la Fage, MARIE-FRANÇOISE, épousa Louis-Sébastien, baron DE RIED, et en eut une fille, VICTOIRE, mariée, en 1827, à Ignace, baron DE ROTBERG.

SOURCES : *Arbre généalogique* vérifié, le 20 août 1788, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace. Archives du Bas-Rhin, *E*, art. 819.

1. Cfr. MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 255.



Vue du château de Landstuhl, au commencement du dix-septième siècle, d'après Mérian.

SICKINGEN.

ARMES.

De sable à cinq boules d'argent posées en sautoir et une bordure cousue de gueules, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : un col de cygne d'or accosté de trois bombes enflammées de gueules.

La famille de Sickingen est originaire du Kraichgau. Son manoir patrimonial se voyait dans les environs de Bretten, la patrie de Mélanchthon.

Albert de Sickingen est mentionné dans une charte de 936. En 1158 vivait Évrard de Sickingen. Nous commençons la filiation à René de Sickingen, qui vivait à la fin du treizième siècle.

I. René de Sickingen avait pour femme une Hoffwart de Kirchheim, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° René, IIe du nom, qui suit.
2° Albert de Sickingen, dit *Hoffwart*, qui épousa Hedwige Gœler de Ravensbourg.

II. René, IIe du nom, dit *Güren*, se maria avec une fille d'Arnold de Montfort, dont il eut :

1° Schweickard, qui suit.
2° René, dont le dernier descendant mâle, nommé comme lui, occupa de 1446 à 1482 le siége épiscopal de Worms.

III. Schweickard de Sickingen, à *Kœnigsbach*, chevalier (1353), épousa Susanne, fille d'Adam Rœder de Rodeck et Diersburg et d'Élisabeth de Hohen-Ems. Il en eut cinq enfants, dont l'aîné, René, suit.

IV. René, IIIe du nom, dit *le Chevalier noir*, remplit d'abord à Haguenau les fonctions de *unter-landvogt* impérial; en 1401, il passa en Italie comme gouverneur. Il eut, de son mariage (1360) avec Élisabeth, fille de René de Neipperg et de Metza de Gemmingen, deux fils :

1° Schweickard, IIe du nom, qui suit.
2° Jean de Sickingen, à *Kochendorf*, qui épousa Marguerite Cammerer de Worms, dite *de Dalberg*, et dont la postérité s'éteignit au milieu du seizième siècle, dans la quatrième génération.

V. Schweickard, IIe du nom, grand-maître de la cour de l'empereur Robert, mourut en 1417, laissant, de son mariage avec Élisabeth, fille de Conrad Landschad de Steinach et d'Élisabeth de Fleckenstein, sept enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° René de Sickingen, à *Ebernbourg*, IVe du nom, qui suit.
2° Conrad, chanoine à Worms, à Trèves et à Spire, † 1451.
3° Catherine, mariée, en 1432, à George de Schauenburg.
4° Jean, qui épousa une fille de Didier de Rathsamhausem *zum Stein*.

VI. René, IVe du nom, épousa Schœnette de Siende (*al.* Sien).

VII. Schweickard, IIIe du nom, son seul fils, colonel et grand-maître de la cour palatine, périt devant Landshut en 1504. Marié avec Marguerite, fille de Wyrich de Hohenbourg et de Gertrude Bos de Waldeck, il hérita, du chef de

sa femme, de la seigneurie alsacienne de Hohenbourg, qui resta dans sa famille jusqu'à la Révolution, et qui donne encore aujourd'hui son nom à la branche survivante des Sickingen.

Schweickard est le père de l'illustre François de Sickingen.

VIII. François, né le 1er mars 1481, d'abord bailli de Kreuznach, pour le compte de la Maison palatine, se signala de bonne heure parmi les chevaliers des environs par ses talents militaires et son esprit entreprenant. En 1518 notamment, il soutint contre la Hesse une lutte souvent heureuse, et devint l'un des *condottieri* les plus puissants et les plus redoutés. Tout en agissant en son propre nom, il avait cherché dans le principe à ne pas contrarier les intérêts de la Maison palatine, à laquelle l'unissaient d'antiques liens de dévouement; et l'électeur Louis avait, de son côté, plutôt encouragé que réprimé les tendances belliqueuses de son vassal. Mais quand, plus tard, Sickingen, frappé de la nécessité d'une réforme politique et religieuse, déclara la guerre à l'archevêque de Trèves, l'électeur palatin fut effrayé d'une entreprise qui pouvait ébranler sa propre souveraineté, et se ligua contre lui avec le prélat et le landgrave de Hesse. L'audacieux chevalier, qui avait compté sur l'appui de la noblesse équestre et sur un soulèvement du peuple, se trouva, au moment du danger, presque réduit à ses propres forces; il se défendit héroïquement contre les armées alliées, mais fut tué sur la brèche de son château de Landstuhl, le 7 mai 1523; les efforts de ses amis ne purent prévenir la confiscation de ses possessions, et son fils ne recouvra qu'une vingtaine d'années après un lambeau des domaines paternels.

François de Sickingen avait épousé Hedwige, fille de Jean de Flersheim et d'Odile Kranch de Kirchheim, qui lui donna quatre fils et trois filles, entre autres :

1° Schweickard, IVe du nom, né en 1500, † 1562, seigneur de Hohenkœnigsberg et d'Odenbach, burgrave d'Alzey, marié : 1° avec Anne, fille de Thierry de Handschuchsheim; 2° avec Marguerite, fille de Jacques de Landsperg, dont il n'eut pas de descendance.

2° Marguerite, gouvernante de la fille du duc Guillaume de Bavière.

3° Jean, seigneur d'Ebernbourg, Sien et Nanstein, bailli à Wolfstein, capitaine distingué, mort en 1547, non marié.

4° François-Conrad, qui suit.

IX. François-Conrad, né en 1511, seigneur de Hohenbourg et de Sickingen, vidame d'Amberg, maréchal de la cour palatine en 1545, conseiller de l'empe-

reur Maximilien II, eut, de son premier mariage avec Lucie, fille de Jean-Henri d'Andlau et de Marguerite Roth de Rosenberg († 1547), cinq fils :

1° George-Guillaume, seigneur d'*Odenbach*, né en 1537, qui épousa Barbe Vogt de Hunolstein; il en eut cinq filles, dont la seconde, Lucie, devint la femme de Jean-Jacques Waldner de Freundstein, et trois fils, dont le dernier descendant mâle mourut vers la fin du dix-septième siècle.

2° François, né en 1539, † 1597, qui se maria avec Amélie de Rosenberg, et donna naissance à la ligne de *Sickingen*, éteinte au milieu du dix-huitième siècle.

3° Jean-Schweickard, né en 1541, † 1589, auteur de la ligne d'*Ebernbourg*, éteinte vers la même époque que la précédente; sa femme était fille de Bernard de Lützelbourg et de Véronique de Landsperg.

4° Frédéric, qui fonda la ligne de *Hohenbourg*, seule existante aujourd'hui.

5° René, seigneur de *Landstuhl*, conseiller à la Chambre impériale de Spire (1574), marié : 1° à Catherine Hundt de Saulheim; 2° Amélie de Parisey, dame de Verny, et mort en 1607. Le rameau issu de lui s'éteignit, en 1645, par la mort de Jean-Louis de Sickingen, petit-fils de René.

X. Frédéric, né en 1544, † 1581, laissa, de son mariage avec Anne, fille de Jean-Jacques Schnabel de Landeck et de Dorothée de Reischach, plusieurs fils, entre autres, Jean-Jacques, qui suit.

XI. Jean-Jacques, né en 1571, † 1611, épousa Susanne, fille d'Edmond de Reinach et de Marguerite de Zu-Rhein, qui lui donna six enfants, entre autres :

1° Jean, chanoine de Mayence.

2° Dorothée, qui devint la femme de Jean-Rodolphe Reich de Reichenstein.

3° François-Frédéric, qui suit.

XII. François-Frédéric se maria avec Marie-Esther, fille de Jean-George d'Ostein et d'Agnès Faust de Stromberg. Il en eut neuf enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° François-Ferdinand, qui suit.

2° Marie-Susanne, épouse de François-Othon (*al.* Othon-Henri) de Schœnau.

3° Charles-Schweickard, commandeur de l'ordre Teutonique à Munnerstatt.

4° Marie-Françoise, mariée à François-Conrad de Roggenbach.

5° et 6° Jean-Casimir et Frédéric-Edmond, chanoines de Würtzbourg.

XIII. François-Ferdinand épousa Marie-Françoise, fille de Wolf-Hartmann Cammerer de Worms, baron de Dalberg, et de Marie Echter de Mespelbrunn,

qui lui donna un grand nombre d'enfants : plusieurs entrèrent dans les ordres; l'une des filles, MARIE-ANNE, épousa Joseph-François, baron DE REINACH, de *Hirtzbach;* le quatrième des fils est FERDINAND-HARTMANN, qui, à la fin du dix-septième siècle, représentait en Alsace la famille de Sickingen [1].

XIV. FERDINAND-HARTMANN, conseiller impérial et gouverneur de Fribourg (?), fut admis, le 13 janvier 1707, par Joseph Ier, dans la noblesse (*Herrenstand*) autrichienne, avec confirmation du titre de baron d'Empire à lui concédé l'année précédente. Le 11 mars 1711, il devint magnat de Hongrie. Il épousa, en 1697, Élisabeth-Marguerite-Sidonie, fille de Marquard-Jean-Wolf, comte DE PAPPENHEIM, et de Marie-Rosine Schenk de Stauffenburg, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres, un fils, qui suit.

XV. JEAN-FERDINAND-SÉBASTIEN, † 1772, conseiller intime de l'Empereur, président de la noblesse équestre de l'Autriche antérieure, se maria, en 1739, avec Marie-Anne-Sophie, baronne DE GREIFFENKLAU DE VOLRATH.

XVI. Son fils aîné, JEAN-NÉPOMUCÈNE-CASIMIR-FERDINAND, né en 1740, † 1795, chambellan de l'empereur d'Allemagne, *Burgmann* de Friedeberg, épousa, en 1774, Amélie, baronne SPETH DE ZWIEFALTEN, dont il eut un fils, GUILLAUME, qui suit, et une fille, CRESCENCE, née en 1780, dame de la Croix étoilée, veuve (depuis 1858) de François-Louis, baron SPETH DE ZWIEFALTEN.

Il fut élevé, en 1790, avec son frère FERDINAND, à la dignité de comte d'Empire, qui, le 3 mars 1733, avait déjà été conférée à CHARLES-ANTOINE, représentant de la branche aînée.

XVII. GUILLAUME, comte DE SICKINGEN, chambellan impérial, né en 1777, † 1855, épousa : 1° Marie-Euphonie, comtesse HUNIADY DE KETHELY, dont il n'eut pas d'enfants († 1820); 2° en 1831, Éveline, comtesse SCHLABRENDORF, dame de la Croix étoilée, qui lui en a donné cinq :

1° JOSEPH, qui suit.

2° CAROLINE, née le 5 février 1835, dame de la Croix étoilée, mariée, en 1860, au capitaine comte Conrad DE STERNBERG-RUDELSDORF, chambellan autrichien.

3° FRANÇOIS, né le 1er septembre 1836, chambellan et major autrichien en retraite, chevalier de l'ordre bavarois de Saint-George.

---

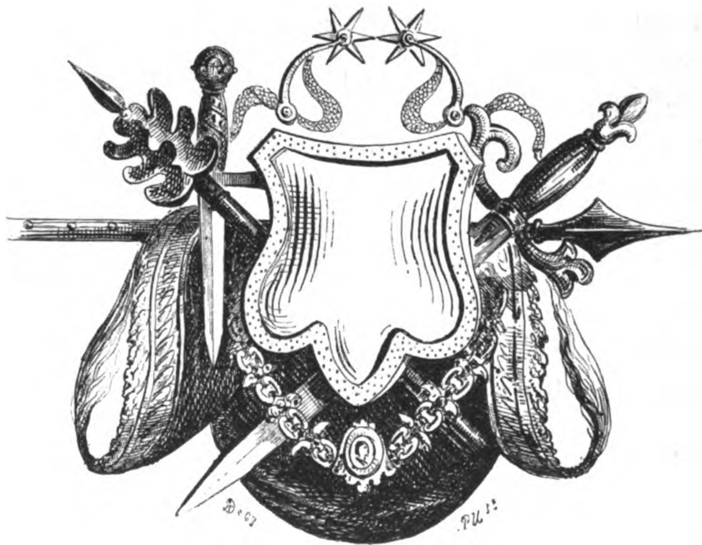
1. Il est inscrit sous le n° 103 dans l'*Armorial de la Généralité d'Alsace,* 2e reg. coté *Brisach* (p. 301). Cfr. *Arbre généalogique* dressé pour CONRAD-ÉRASME-SIGISMOND-HESSO DE REINACH, *Mss.* de GRANDIDIER à la Bibliothèque de Strasbourg.

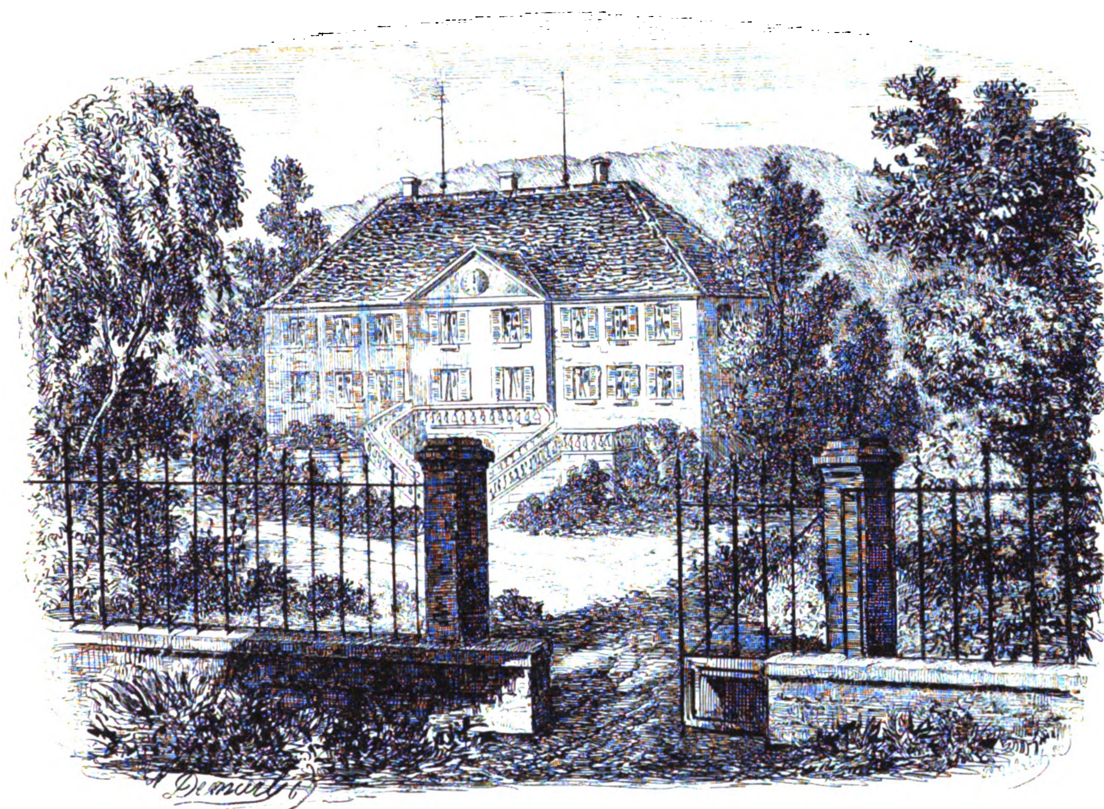
4° SOPHIE, née le 13 août 1842, mariée, en 1860, à Camille, comte DE STARHEMBERG, fils du prince Camille de Starhemberg, et *Erbland-Marschall* de l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Ens.

5° WILHELMINE, née le 24 mars 1848.

XVIII. JOSEPH, comte DE SICKINGEN-HOHENBOURG, né le 9 janvier 1833, est aujourd'hui le chef de sa maison.

SOURCES : BUCELIN, *Germ.*, t. III, p. 309; t. II, 2e part., p. 289; t. Ier, 3e part., p. 222; HUMBRACHT, *Rheinische Ritterschaft*, tab. 70 et suiv.; REICHARD, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. IV, p. 557; HÆUSER, *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, t. Ier, p. 515 et suiv.; t. II, p. 918; *Gothaisches Handbuch der græfl. Hæuser*, 1855, p. 917; *Græfliches Taschenbuch*, Gotha, ann. 1869, etc.





Vue du château de Wasserstelzen, à Soultzmatt, ci-devant propriété de la famille de Spon.

SPON.

ARMES.

D'argent à une fasce de gueules, accompagnée en chef d'une rose d'azur et en pointe de trois étoiles du même, posées 2 et 1, parti d'azur à un lion d'or[1], l'écu timbré d'une couronne de baron et posé sur un manteau de premier président.

La famille DE SPON est originaire de Mayence, et fut anoblie par l'empereur Mathias, au commencement du dix-septième siècle. Un certain nombre d'années après, elle vint s'établir en Alsace. *N.* de Spon remplit, vers 1697, les fonctions de syndic de la noblesse.

1. Armes de *N.* SPON, syndic de la noblesse : *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 22.

Jean-François de Spon, secrétaire particulier de l'empereur Charles VII, reçut de lui, en 1742, le titre héréditaire de baron, qui lui fut confirmé en France, en 1743, par lettres patentes de Louis XV. Ambassadeur de l'empereur à la cour de Berlin, il acheta, à son retour, la moitié du comté de Forbach (1750), mais ne tarda pas à la revendre au duc de Deux-Ponts. En 1759, il fut nommé par le roi syndic de la ville de Strasbourg et directeur de la chancellerie; un an après, il fut immatriculé au Directoire de la noblesse. Il épousa Marie-Anne-Françoise de Gelb.

Son fils, François-Nicolas, baron de Spon, avocat, puis (1775), conseiller chevalier d'honneur d'épée surnuméraire au Conseil souverain d'Alsace, devint, après la mort de M. de Boug, premier président de cette compagnie, et conserva cette dignité jusqu'à la Révolution. Il remplit aussi les fonctions d'adjoint au Directoire de la noblesse, et, en 1790, d'inspecteur général de la milice de Colmar. Quelques années avant la Révolution, il épousa *N.* Quatresous de La Mothe : nous ignorons s'il en eut des enfants[1].

Le président de Spon avait trois sœurs : Marie-Françoise, dame d'honneur de la princesse douairière de Nassau; Marie-Louise, mariée à M. Philbert, préteur royal à Landau; et Marguerite, épouse du baron de Tschudi, chevalier de Saint-Louis, à Rothembourg.

Sources : *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin, art. 528, *lit. E*, 1188; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 838; *Ordonnances d'Alsace*, t. Ier, *Genuit; Alm. d'Alsace;* Pillot et de Neyremand, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace*, passim, etc.

1. *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch, t. II, p. 265.

STRALENHEIM.

ARMES.

ÉCARTELÉ : au 1er, d'azur à un griffon d'argent couronné; au 2e, d'or à un tronc d'arbre arraché au naturel; au 3e, d'or à deux barbeaux au naturel adossés et accompagnés en chef d'une couronne du champ; au 4e, de gueules à deux chevrons d'argent; sur le tout, de sable à un faisceau de lances d'argent posé en pal, parti d'or à un demi-collier de perles issant de la partition et soutenu par trois carreaux de gueules.

COURONNE : de comte.

SUPPORTS : deux griffons d'or[1].

La famille DE STRALENHEIM, originaire de Westphalie, a depuis plus d'un siècle des possessions soit dans le duché de Deux-Ponts et la Lorraine orientale, soit dans le département du Bas-Rhin.

Au seizième siècle elle entra au service de la Suède. MICHEL-VEIT DE STRALENHEIM siégea au tribunal supérieur de Wismar et fut élevé par le roi de Suède au rang de baron. L'un de ses descendants, HENNING, envoyé par Charles XII en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Vienne (1699), s'acquitta de sa mis-

1. Blasonné d'après HEFNER, *Bair. Wappenbuch*. Il existe d'autres dispositions des mêmes armes; nous avons sous les yeux un sceau provenant de la branche alsacienne de la famille et qui porte : *Écartelé, aux* 1er *et* 4e, *d'argent* (?) *à un tronc d'arbre arraché au naturel; aux* 2e *et* 3e, *de gueules à deux chevrons d'argent; sur le tout, d'or à une couronne de roses au naturel, soutenue par six carreaux de gueules*, 1, 2 *et* 3; *l'écu timbré d'une couronne ducale.*

sion d'une façon si distinguée que l'empereur Joseph Ier lui conféra, en 1706, les dignités de comte d'Empire et de grand-veneur, avec le comté de Limbourg, à titre de fief impérial. Mais Charles XII ne permit pas à son envoyé d'accepter ces faveurs, et le dédommagea, peu après, en le nommant gouverneur du duché de Deux-Ponts (1710). Henning fut marié deux fois : de son premier mariage



Le général comte Gustave de Stralenheim, d'après un portrait communiqué par sa petite-fille, Mme Schwilgue, née comtesse de Stralenheim.

avec Véronique, baronne DE STACKELBERG, descend la branche des *barons de Stralenheim* encore florissante en Hanovre; de son second mariage avec Sophie-Élisabeth, comtesse DE WASABOURG (*Wasaborg*), est issue la branche des *comtes de Stralenheim*. En effet, Henning acquit, après sa seconde union, la seigneurie de Forbach, que le duc Léopold de Lorraine érigea pour lui en comté (20 février 1720). Henning mourut en 1731, laissant un fils.

Celui-ci, GUSTAVE-HENNING (*al.* CHARLES-GUSTAVE), comte DE STRALENHEIM-WASABORG, entra au service de France et devint lieutenant général des armées

du roi. De son mariage avec Louise, fille de Jean-Asmus, baron d'Esebeck, et de Jeanne-Frédérique de Gœllnitz, le général de Stralenheim eut deux fils.

Le premier, *Gustave*-Henri (né en 1766, † 1818), major et chambellan bavarois, laissa, de son mariage avec Barbe-Sophie de Millern, plusieurs enfants, qui sont établis en Bavière, et dont, depuis la mort de l'aîné, *Frédéric*-Gustave-Henri, comte de Stralenheim-Wasaborg, né en 1807, † 1867, major en retraite, le second, *Charles*-André-Maurice, colonel commandant la place de Lindau, né le 17 juin 1810, marié successivement à deux baronnes de Pechmann, et père de deux filles, est aujourd'hui le chef de la famille (1869).

Le second, *Charles*-Auguste (né en 1780, † 1842), colonel au service de France, officier de la Légion d'honneur, épousa Auguste-Caroline, fille unique d'Auguste-Frédéric-Charles-Louis, comte de Lewenhaupt, et de Madeleine-Wilhelmine de Legner, et devint, du chef de sa femme, propriétaire d'une partie de la ci-devant seigneurie d'Oberbronn. Il eut trois enfants : un fils, Auguste, comte de Stralenheim, né en 1814, capitaine de cavalerie au service de France, chevalier de la Légion d'honneur, † 1860, dernier représentant mâle de sa famille en Alsace; et deux filles : Wilhelmine, comtesse de Stralenheim, née en 1811, mariée, en 1839, à M. J.-B. Schwilgué, mort en 1855, inspecteur général des ponts et chaussées, commandeur de la Légion d'honneur; et Caroline, comtesse de Stralenheim, née en 1825, mariée depuis 1858, à M. Auguste Maurice, aujourd'hui colonel du 26ᵉ régiment d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur.

Sources : *Handbuch der græflichen Hæuser*, Gotha, 1855; *Documents divers* provenant des archives de la famille; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1869; *Freiherrl. Taschenbuch*, ann. 1869, etc.

STREITT D'IMMENDINGEN.

ARMES ANCIENNES.

D'or à la rose de gueules boutonnée du champ; parti d'azur au griffon d'or, couronné du même, lampassé et armé de gueules.

ARMES NOUVELLES.

ÉCARTELÉ : aux 1er et 4e, tranché d'or sur gueules, l'or chargé d'une rose du second émail, boutonnée du champ; aux 2e et 3e, d'azur au griffon d'or couronné du même, armé et lampassé de gueules, l'écu timbré de deux casques de tournoi, couronnés d'or et ornés de lambrequins d'azur et d'or.

CIMIERS : à dextre, un homme sans bras, issant du casque, tortillé d'or et de gueules, couronné, et vêtu aux couleurs des 1er et 4e quartiers; à sénestre, un griffon couronné d'or, issant également du casque[1].

La famille STREITT portait d'abord le surnom de DE PANHEIM. Vers 1490, elle acquit le village d'*Immendingen,* sur le Danube, près de Duttlingen, et en prit le nom. REICHARD donne sa filiation depuis la fin du quatorzième siècle : I. HUGUES STREITT DE PANHEIM; II. CONRAD; III. MARTIN; IV. CHARLES, bailli des comtes

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 22, n° 210; HEFNER, *Siebmacher's Wappenbuch, Bayrischer Adel*, pl. 62.

de Hohenzollern, marié avec Susanne Krieg de Hochfelden; V. Annibal, qui figura à la cour de l'empereur Sigismond, et épousa Adélaïde, comtesse de Dürkelstein. Hertzog (liv. V, p. 24) cite Jean Streitt de Panheim parmi les écuyers que le sire de Lichtenberg fit prisonniers, en 1451, dans sa lutte avec Schaffrid de Linange. Ce Jean était probablement le fils d'Annibal et le père de Marquard, à partir duquel la filiation est authentiquement établie sans lacunes, du moins pour presque tous les degrés. Dans la première moitié du dix-septième siècle, l'analogie des prénoms laisse planer quelque incertitude sur les rapports de parenté de deux ou trois membres de la famille, dont, au surplus, l'existence individuelle est attestée par une série d'actes, de contrats et de lettres. Entre des versions différentes et s'étayant toutes sur des pièces contemporaines plus ou moins probantes, nous avons adopté celle qui nous paraît la mieux justifiée, tout en devant prévenir le lecteur que nous ne saurions en garantir l'exactitude absolue entre le IV[e] et le VI[e] degré.

FILIATION.

I. Marquard Streitt de Panheim, grand-bailli et préfet du comte de Fürstenberg, épousa Euphrosine Bilger.

II. André (*al.* Antoine, I[er] du nom), son fils, acquit, en 1490, le château d'Immendingen, qui passa plus tard à la famille de Reischach. Marié: 1° avec Hélène Behrer; 2° avec Marie-Anne de Tramdingen, il laissa un fils, qui suit.

III. Antoine Streitt d'Immendingen, grand-bailli, préfet, puis maréchal de la cour du comte de Fürstenberg, épousa, en 1508, Catherine d'Armsdorf (✝ 1565), et mourut le 13 mai 1550, laissant deux fils:

1° George, docteur en droit, receveur de la préfecture de Haguenau, qui, de son mariage avec Anne Lœffler de Buxenhausen, eut un fils, Antoine, II[e] du nom, lequel, à son tour, épousa Marguerite de Wiltheim, d'Inspruck, et devint père de François (qui paraît avoir épousé en secondes noces, en 1667, Marie-Élisabeth d'Ichtratzheim), d'Anne-Catherine et de Marie-Élisabeth, toutes deux alliées à des familles étrangères à l'Alsace.

2° Jacques, qui suit.

IV. Jacques, né en 1523, ✝ 1601 à Fribourg en Brisgau, conseiller de l'empereur et de la maison d'Autriche, se maria avec Barbe de Muelich, et en eut, selon toutes les probabilités, trois enfants:

1° JEAN-JACQUES, qui suit.

2° MARIE, qui épousa Guillaume (?) DE BREUNINGEN.

3° GEORGE-GUILLAUME STREITT D'IMMENDINGEN, à *Winterbach*, né vers 1576, † 1634, conseiller de l'empereur, gouverneur de l'Autriche antérieure, marié, en 1602, avec Jeanne DE BEYERN DE FREUDENFELS (*al.* DE PEYER, DE PEYERN, † 1645), dont il eut: *a*) JACQUES-RODOLPHE, qui continua la famille; *b*) ANNE-BÉATRIX, née en 1612, † 1694, mariée, en 1650, à Wolfgang (*al.* Jean)-Rodolphe DE REISCHACH, dont la mère était une Landenberg, et qui acquit, du chef de sa femme, la terre d'Immendingen. Jacques-Rodolphe (né en 1603, † 1690), grand-bailli du comté d'Eberstein à Gernsbach, épousa Ursule DE BREUNINGEN, dont il eut deux fils, morts en bas âge, et une fille, MARIE-JEANNE, mariée plus tard à Denys DE ROST. Ce rameau paraît s'être éteint dans les mâles avec ce Jacques-Rodolphe, fils de George-Guillaume.

V. JEAN-JACQUES, qui est nommé, en 1602, parmi les témoins du mariage de George-Guillaume, épousa *N.* DE SEYBOLDSDORF. Il est vraisemblablement le père de GEORGE-RODOLPHE, à partir duquel la généalogie de la famille est de nouveau solidement établie.

VI. GEORGE-RODOLPHE STREITT D'IMMENDINGEN, né en 1615, † 1689, conseiller intime des électeurs de Trèves et de Mayence, fut inscrit, en 1676, dans la matricule de la noblesse de la Basse-Alsace, et devint, en 1688, le premier stettmeistre catholique de Strasbourg. Marié avec Anne SCHERER DE HOHENKREUZBERG, il en eut trois fils, dont un seul, FRANÇOIS-IGNACE, continua la famille.

VII. FRANÇOIS-IGNACE, directeur de la noblesse, mourut le 23 août 1700. Quelques documents lui attribuent comme première femme Marie-Élisabeth D'ICHTRATZHEIM († 1675), que nous considérons, de préférence, comme ayant été mariée à un cousin du directeur, François Streitt (voy. ci-dessus, III[e] degré, 1°). Dans tous les cas, François-Ignace n'aurait eu de cette union aucune postérité, car tous ses enfants sont issus du mariage qu'il a contracté, vers 1690, avec Marie-Hélène, fille de François-Joseph D'ANDLAU et de Marie-Hélène Zorn de Bulach.

Nous citerons parmi eux :

1° FRANÇOIS-ANTOINE, né en 1695, directeur de la noblesse, † 1775, époux de Marie-Sidonie-Charité DE BOECKLIN, de *Kehl*.

2° LOUIS, lieutenant au régiment *Royal-Allemand*.

3° JOSEPH-IGNACE, qui suit.

VIII. Joseph-Ignace, né en 1699, ✝ 1761, vice-grand-maréchal de la cour de l'électeur de Cologne, épousa : 1° en 1731, Charlotte-Amélie de Wendt de Papenhausen (✝ 1742); 2° en 1745, Polyxène, fille de Ferdinand-André, comte de Wyser de Zwingenberg, et de Caroline-Amélie, comtesse de Linange-Westerbourg (✝ 1782). Il eut de ces deux mariages plusieurs enfants, entre autres :

1° *François*-Charles, né en 1741, capitaine dans la garde bavaroise des Arcières.
2° Antoine-Henri, qui suit.
3° Marie-Joséphine-Frédérique, née en 1749, † 1807, mariée, en 1771, à Joseph-André, baron de Weitersheim.
4° Sophie-Marie-Louise, mariée à François, baron de Wrède de Millinghausen, président de la Chambre aulique de Mannheim.
5° Charles-Philippe Léopold, né en 1753, capitaine au service de France, tué à Cadix.

IX. Antoine-Henri, né le 12 octobre 1748, à Eyll, près Cologne, chambellan et major général bavarois, épousa, en 1791, Caroline, fille du ministre Joseph-Ignace, comte de Leyden, et d'Ursule-Marie-Philippine, baronne de Welden. Il mourut en 1836, à Munich, laissant un fils, qui suit.

X. Charles-Théodore-Maximilien, baron Streitt d'Immendingen, né le 12 août 1793, chambellan et major bavarois, mourut le 11 juillet 1858, non marié. Il était le dernier représentant de la famille.

Sources : Reichard, *Geneal. und Wappen der vornehm. bürg. Geschl.;* manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1855 et suiv.; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, p. 730; *Documents mss.* provenant d'archives particulières, notamment de la famille de Reischach, etc.

TAVERNIER.

ARMES.

Écartelé : au 1er et au 4e, d'or à une tête de Maure coiffée d'un turban d'argent à l'aigrette du même; au 2e, des barons tirés de l'armée; au 3e, de gueules au lévrier couché d'argent[1], l'écu timbré d'une toque de baron de l'Empire, accompagnée de deux lambrequins d'argent.

La famille Tavernier doit son titre de baron de l'Empire aux honorables services militaires du général François-Joseph Tavernier.

François-Joseph Tavernier est né le 19 mars 1769 à Colmar, où son père, originaire de Saint-Germain, près Belfort, exerçait la profession d'huissier, et a laissé un nom honoré. Entré au service le 1er septembre 1788, dans le 1er régiment de chasseurs à cheval, Tavernier fit avec ce corps toutes les campagnes de la République aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et y conquit rapidement le grade de capitaine (14 vendémiaire an VI).

Chacune des campagnes de l'Empire, et Tavernier les fit toutes, valut à l'intrépide officier de cavalerie légère un avancement ou une décoration. Chevalier de la Légion d'honneur en 1804, il enleva, le 24 décembre 1806, à Nazielsck, près de Pultusck, avec son escadron, une batterie de six pièces de canon. Ce beau fait d'armes, que Tavernier faillit payer de sa vie, fut récompensé par le grade de chef d'escadrons (28 février 1807). Après la campagne d'Allemagne de 1809, à laquelle il prit part comme adjudant-commandant chef d'état-major, il

1. Extrait des lettres patentes délivrées au baron Tavernier, le 3 mai 1810, en suite d'un décret impérial du 15 août 1809.


Tavernier.
Blasonnement p. 158


Truchsess de Rheinfelden
Blasonnement p. 160


Türckheim.
Blasonnement p. 165


Voltz d'Altenau.
Blasonnement p. 174


Waldner de Freundstein.
Blasonnement p. 177


Wangen de Geroldseck.
Blasonnement p. 187


Weitersheim.
Blasonnement p. 195


Wessenberg-Ampringen.
Blasonnement p. 200


Wetzel de Marsilie.
Blasonnement p. 204

Lith. V. Berger-Levrault & Fils ... rsbg

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES.

reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur (17 juillet 1809) et le titre de baron de l'Empire (15 août 1809). Atteint de sa septième blessure à Ostrowno en Russie, Tavernier n'en accomplit pas moins toute la retraite depuis Moscou, dans l'entourage immédiat de l'Empereur : il eut l'honneur de commander un



Le général baron Tavernier, d'après un portrait communiqué par son fils.

peloton de l'*Escadron sacré,* depuis sa création jusqu'à sa dissolution. La campagne d'Allemagne fut la dernière à laquelle il assista. Nommé maréchal de camp le 5 juin 1815, M. Tavernier vécut depuis lors dans la retraite, et mourut à Colmar, le 25 août 1844, ne laissant qu'un seul fils, le baron Jules Tavernier, docteur en médecine à Schlestadt, qui est mort au mois d'octobre 1868, non marié.

Sources : État de services du général baron Tavernier; *documents mss.* provenant des archives de la famille.

TRUCHSESS DE RHEINFELDEN.

ARMES.

D'argent à trois fasces d'azur[1], l'écu timbré d'un casque de tournoi orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : une boule nébulée d'azur et d'argent, à quatre fasces de gueules.

Un très-grand nombre de familles d'origine allemande ou suisse avaient pris, à raison des fonctions d'échanson ou d'écuyer tranchant qu'elles remplissaient héréditairement auprès d'évêques ou de princes, le nom de *Dapifer,* en allemand *Schenck* ou *Truchsess.* Plusieurs de ces familles s'établirent en Alsace pour un temps plus ou moins long. Celle des Truchsess de Rheinfelden est la seule qui y soit encore représentée.

On connaît plusieurs Truchsess de Rheinfelden dans le cours des treizième et quatorzième siècles. Henri était chevalier en 1263. Un autre Henri siégeait, en 1300, comme assesseur, au tribunal provincial de l'Alsace. Werner et Hermann vivaient vers 1360. Claire était, en 1391, abbesse du couvent d'Œlsperg, Udalric, chanoine de Bâle en 1421. Mais la filiation ne peut être établie sans lacune qu'à partir du milieu du quinzième siècle.

1. Armes de Jean-Conrad Truchsess de Rheinfelden, ***Armorial d'Alsace,*** p. 255, nº 101. On trouve les armes des Truchsess blasonnées de plusieurs manières, peu différentes de celle que nous adoptons : ***fascé d'argent et d'azur de six pièces, fascé d'azur et d'argent de six pièces,*** etc. V. Siebmacher, ***Wappenbuch,*** t. Ier, pl. 195 et 197.

FILIATION.

I. Werner Truchsess de Rheinfelden fut investi, en 1466, de plusieurs fiefs autrichiens dans le Sundgau. Il eut, de son mariage avec *N.* de Haag, un fils, qui suit.

II. Petermann (*al.* Hanemann)[1] succéda à son père en 1479. Sa femme, *N.* de Schellenberg, lui donna un fils, Sébastien.

III. Sébastien épousa, en 1516, Ursule (*al.* Béatrix) d'Eptingen, dont la mère était une Uttenheim de Ramstein.

IV. Jean-Hammann, son fils, préfet de Riquewihr, † 1562, se maria: 1° avec Dorothée de Willsperg; 2° avec Anne, fille de Blaise de Müllenheim et de Marie Zorn de Bulach (*al.* Barbe, fille de Jacques de Müllenheim et d'Apolline Zorn de Bulach), dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Jacques, préfet de Guémar, marié à Salomé d'Andlau, qui lui donna trois fils, morts sans laisser de postérité; une fille, abbesse de Saint-Étienne à Strasbourg, † 1647, et une autre, Ève, qui épousa George-Jacques Bock, d'*Erlenbourg*.
2° Philippe, qui suit.

V. Philippe fut investi avec son frère aîné de plusieurs fiefs impériaux, vacants par l'extinction des Hattstatt, notamment du château inférieur de Hattstatt, du village de Günsbach, et de la moitié de Zimmerbach. Il laissa, de son mariage avec Claire-Élisabeth, fille de Christophe d'Erdmansdorf et de Chrischona Wetzel de Marsilie, quatre fils, entre autres :

1° Jean-Christophe, qui épousa Marthe, fille de Jean-George Zinth de Kentzingen et de Barbe de Rottenau, et dont la descendance, issue de son fils Jean-Frédéric et de Béatrix Reich de Reichenstein, s'éteignit au dix-huitième siècle en la personne des arrière-petits-enfants de ce dernier, après s'être alliée aux familles d'Andlau, de Lichtenstein et de Müllenheim; une fille de Jean-Christophe, Claire-Élisabeth, épousa George-Frédéric d'Andlau.
2° Joseph, qui suit.

VI. Joseph, conseiller wurtembergeois, épousa Marie-Madeleine, fille de Louis-Sigelmann de Neuenbourg et d'Anne-Marie de Schœnau, dont il eut :

---

1. D'après Hertzog, Petermann serait fils de Hanemann.

1° HENRI-HUMBERT, chevalier de l'ordre Teutonique.
2° JEAN-MELCHIOR-LOUIS, qui suit.

VII. JEAN-MELCHIOR-LOUIS, † 1694, marié avec Marie-Agnès DE GREUTH, fut le père de JEAN-CONRAD, qui suit, et de deux autres fils.

VIII. JEAN-CONRAD, † 1715, épousa Marie-Anne-Catherine DE REINACH, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, LOUIS-CONRAD, qui suit.

IX. LOUIS-CONRAD, né en 1697, épousa sa cousine, Françoise-Joséphine-Sophie, fille de François-Joseph-Maure TRUCHSESS DE RHEINFELDEN et de Marie-Ève de Schauenburg. Parmi ses douze enfants nous citerons :

1° MARIE-ÈVE-FRANÇOISE, née en 1717, mariée, en 1736, à Charles-Simon-Philippe, comte DE REINACH, de *Foussemagne*.
2° FRANÇOIS-HENRI, né en 1723, grand-prieur de l'ordre de Malte.
3° ÉVRARD-HENRI, qui suit.
4° GUILLAUME-BAPTISTE, né en 1730, chevalier de l'ordre Teutonique, général au service d'Autriche.
5° CHARLES-EUSÈBE, né en 1732, commandeur de l'ordre de Malte à Rothweil.
6° FRANÇOIS-CONRAD-JOSEPH, né en 1735, bailli de l'ordre de Malte, commandeur à Hall et à Apffeltrag, député du clergé à l'Assemblée générale de la province d'Alsace en 1787.

X. ÉVRARD-HENRI, né en 1727, président du Directoire de la noblesse, vidame de l'évêché de Strasbourg, épousa Marie-Anne-Ursule-Françoise-Apolline-Madeleine-Agathe DE ZU-RHEIN, dont il eut plusieurs enfants, notamment :

1° SÉBASTIEN-HENRI-JOSEPH, né en 1759, marié, en 1787, à Marie-Françoise, fille de Frédéric-Marie-Antoine, comte D'ANDLAU, de *Hombourg*, brigadier des armées du roi, etc., et de Marie-Caroline-Salomé-Walpurge de Ferrette. Il eut, en 1789, un fils, FRANÇOIS-CONRAD, qui paraît être mort sans postérité.
2° BÉATRIX-FRANÇOISE-SOPHIE-ANNE-LOUISE, née en 1761, mariée à Jean-Népomucène-Simon-Nicolas-André-Ignace, baron REICH DE REICHENSTEIN, d'*Inzlingen*.
3° GUILLAUME-ANTOINE, qui suit.

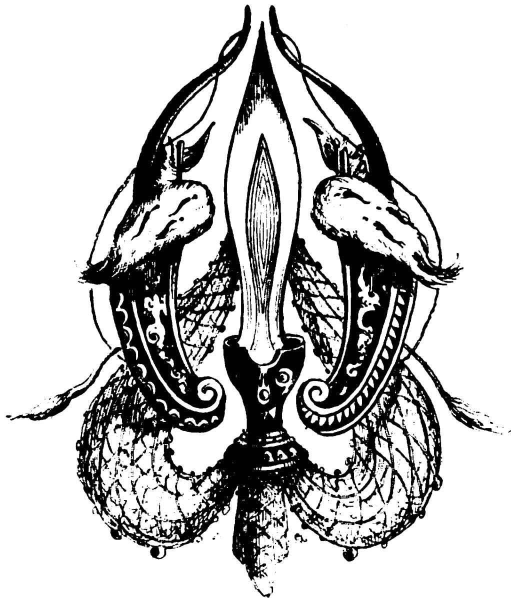
XI. GUILLAUME-ANTOINE, né en 1767, colonel de la garde nationale de Colmar, eut de sa femme, Marie-Anne DE BARCKHAUSEN, un fils, qui suit.

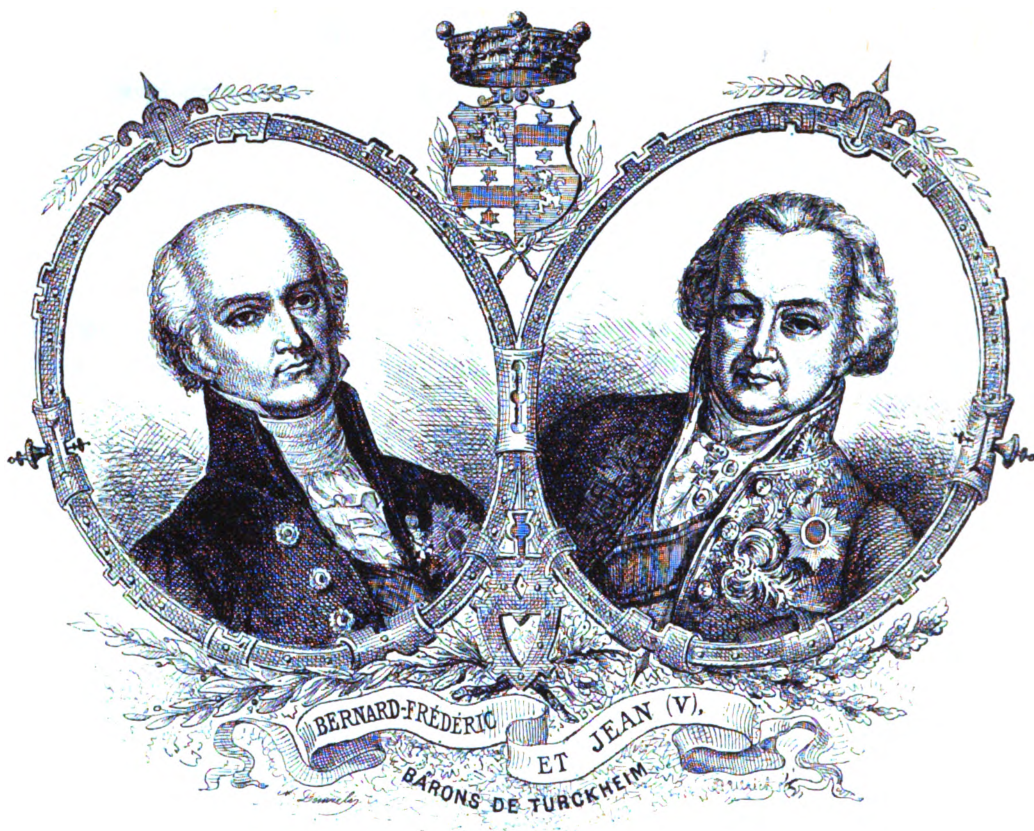
XII. ANTOINE-ÉVRARD, né en 1803, † 1855, laissa plusieurs enfants.

XIII. Son fils, Marie-Philippe-Arsène, baron Truchsess de Rheinfelden[1], né le 6 septembre 1839, est aujourd'hui le chef de la famille.

Sources : Hertzog, lib. VI, p. 282; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; *documents mss.*, *arbre généalogique*, *actes de l'état civil*, etc., déposés aux Archives du Haut-Rhin, lit. *E;* Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 762, § 549. Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 229, etc.

1. Les Truchsess sont l'une des familles dont le droit au titre de baron a été reconnu en 1773.





D'après des portraits communiqués par la famille.

TURCKHEIM.

(TÜRCKHEIM D'ALTDORF.)

ANCIENNES ARMES.

D'azur à un lion d'or lampassé de gueules, parti d'or à une fasce de sable, accompagnée en chef et en pointe d'une étoile à six rais du même, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné et orné de lambrequins d'or et d'azur à dextre, de sable et d'or à sénestre.

CIMIER : un homme de carnation issant du casque, vêtu d'azur retroussé d'or, ayant sur la tête un turban d'azur et d'argent, la pointe d'azur terminée par un bouton d'or, et tenant dans la main droite un guidon d'azur, ledit guidon chargé d'un croissant et d'une étoile d'or et fixé à une lance du même [1].

---

1. Blasonné d'après les lettres patentes délivrées, en 1552, par Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, commissaire impérial, à Nicolas et Ulrich de Turckheim (voy. le texte dans l'ouvrage manuscrit de REICHARD, t. IV, p. 260).

ARMES ACTUELLES.

Écartelé : aux 1er et 4e, d'azur à un lion d'or, la queue fourchue, lampassé de gueules; aux 2e et 3e, d'or à une fasce de sable, accompagnée en chef et en pointe d'une étoile à six rais du même; l'écu timbré de deux casques ouverts, couronnés et ornés, celui de dextre, de lambrequins d'azur et d'or, celui de sénestre, de lambrequins d'or et de sable.

Cimiers : à dextre, un lion d'or issant; à sénestre, une étoile de sable entre deux cornes de buffle d'or chargées d'une fasce de sable [1].

La famille de Turckheim ou de Durckheim, — jusqu'à la Révolution son nom s'est écrit indifféremment avec un T ou un D, — a pour auteur Hanemann de Turingheim, dit *Türck*, qui, au milieu du quinzième siècle, quitta Bitche, sa patrie, pour s'établir à Strasbourg, et obtint, en 1459, le droit de bourgeoisie dans cette ville.

Ce Hanemann, selon toutes les probabilités, était le personnage de ce nom qui figure dans la généalogie de la maison Eckbrecht de Durckheim parmi les fils de Hartwig (*IIe degré de notre généalogie*). Divers documents authentiques conservés dans les archives des Turckheim et des Eckbrecht de Durckheim viennent corroborer la présomption que la similitude des deux noms de famille établit en faveur de la commune origine des deux maisons. Cette commune origine a même été expressément reconnue par le chef de la maison de Durckheim par un acte du 22 mai 1817, qui relate les documents en question. Huit ans plus tard, on trouve le même Hanemann, passant avec Walther de Thann, au sujet d'un bien sis à Uttlenheim, un contrat, dans lequel Martin de Lupstein est qualifié son beau-père. Les descendants de Hanemann se livrèrent au commerce en grand, entrèrent de bonne heure dans la magistrature urbaine de Strasbourg, et s'allièrent, dans le cours de trois siècles, avec les plus honorables familles patriciennes de la cité.

En 1521, Jean de Turckheim entre au tribunal de la tribu de la *Fleur;* Jean, le jeune, y entre le 24 mars 1539. En 1556 et années suivantes, il siége au grand sénat.

En 1552, le lundi *post oculi,* Nicolas et Ulrich de Turckheim, arrière-petits-fils de Hanemann, reçurent de Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, comte palatin,

1. Blasonné d'après une copie authentique des lettres patentes du 8 mars 1782, qui confèrent à la famille le titre de baron d'Empire.

commissaire délégué de l'empereur Charles-Quint, des lettres patentes renouvelant leurs armoiries et confirmant leur noblesse d'ancienne origine; ils y sont qualifiés, ainsi que l'étaient alors les nobles seuls, *Ehrenvesten Fürnemmen Herren.*

Le 4 août 1576, le même Nicolas, sénateur, fut nommé *triumvir* du Trésor public; plus tard, il entra au conseil des XIII. Enfin, par lettres patentes de l'empereur Joseph II, du 8 mars 1782, la famille a été élevée au rang de baron d'Empire.

Toutes les branches aujourd'hui existantes de la famille descendent d'Ulrich de Turckheim. Leur auteur commun est Jean de Turckheim, IVe du nom, qui, par rapport à Hanemann de Turingheim de 1459, était au VIIe degré.

FILIATION.

I. Hanemann ou Jean de Turckheim, Ier du nom, bourgeois de Strasbourg en 1459, épousa une fille ou une petite-fille de Martin de Lupstein, nommée Odile, dont il eut deux fils : Ulrich, qui suit, et Jean, qui mourut sans postérité. Hanemann, ayant eu des démêlés avec le Magistrat de Strasbourg, au sujet de biens qu'il possédait à Mænnolsheim et à Neugartheim, renonça, en 1487, à son droit de bourgeoisie. Mais, l'année même de sa mort, sa veuve le racheta dans l'intérêt de leurs enfants (1507).

II. Ulrich mourut jeune, laissant un fils, qui suit.

III. Jean, IIe du nom, né en 1490, négociant et bourgeois de Strasbourg, entra, en 1521, au tribunal de la tribu de la *Fleur,* fut chargé, en 1544, de lever, avec quelques autres citoyens, une compagnie de hallebardiers de 70 hommes, et mourut en 1560. Il avait eu deux fils, Nicolas et Ulrich, dont le premier entra, en 1567, à la chambre des XIII et donna naissance à une ligne qui s'éteignit à la cinquième génération, vers la fin du dix-septième siècle. Le second, Ulrich, suit.

IV. Ulrich, IIe du nom, né en 1519, † 1572, épousa Ursule, fille de George Mœssinger et de Catherine Münch, dont il eut deux enfants :

1° Jean-George, qui suit.

2° Catherine, mariée : 1° en 1597, à Abraham Baumgarter; 2° en 1625, à Philippe Scheyd, docteur en droit; morte en 1639.

V. JEAN-GEORGE, Ier du nom, né en 1568, ✝ 1623, eut, de son mariage avec Barbe, fille de Laurent WOHLFART et d'Anna Hœrter, sept enfants, entre autres, JEAN-GEORGE, IIe du nom, qui suit.

VI. JEAN-GEORGE, IIe du nom, né en 1611, ✝ 1677, négociant et bourgeois de Strasbourg, épousa : 1° Marie-Madeleine GYROTT, dont il eut onze enfants presque tous morts en bas âge; un seul, Frédéric, né en 1650, ✝ 1712 à Colmar, laissa des descendants dont le dernier s'éteignit en 1772; 2° Marie-Dorothée HERRMANN, qui mourut en 1675, après lui avoir donné un fils, qui suit.

VII. JEAN DE TURCKHEIM, IIIe du nom, né en 1674, ✝ 1742, marié avec Marie-Cléophé HUGET, en eut deux enfants :

1° JEAN-MICHEL, né en 1698, † 1776.
2° JEAN, IVe du nom, qui suit.

VIII. JEAN, IVe du nom, auteur des diverses branches de la famille actuellement florissantes, naquit le 2 juillet 1707 et mourut le 8 juin 1793. Chef, comme ses ancêtres, d'une des plus importantes maisons de commerce de Strasbourg, il épousa : 1° Marie-Cléophé GOLL; 2° Marguerite FETTICH, qui ne lui donnèrent pas de postérité; enfin, 3° en 1743, Marie-Madeleine, fille de Jean-Bernard HENNEBERG, secrétaire du collége des XV, et de Marguerite-Salomé Bischoff, dont il eut cinq enfants :

1° MARIE-MADELEINE, née en 1746, † 1823, mariée, en 1768, à Philippe-Christophe, baron DE BALTHASAR, lieutenant général au service de France.
2° MARGUERITE-SALOMÉ, née en 1747, † 1781, qui épousa, en 1771, Jean-Jacques SPIELMANN, docteur et professeur en médecine.
3° JEAN, auteur de la branche badoise ou d'*Altdorf*.
4° BERNARD-FRÉDÉRIC, auteur de la branche française.
5° MARIE-CLÉOPHÉ, née en 1755, † 1827, mariée, en 1774, à Philippe-Jacques DE FRANCK, Ier du nom, conseiller intime du margrave de Brandebourg-Anspach.

Le 8 mars 1782, M. de Turckheim obtint de l'empereur Joseph II, en récompense de services qu'il avait été à même de lui rendre, des lettres patentes, lui conférant, à lui et à toute sa descendance légitime des deux sexes, le titre de baron du Saint-Empire romain, avec le privilége de cesser, à volonté, de le porter sans que ce fait puisse jamais en entraîner la prescription (*privilegium non usus*). C'est en vertu de ce privilége que l'un des fils de Jean (IV) put briguer et occuper à Strasbourg la charge d'ammeistre, dont les nobles étaient exclus.

I. BRANCHE AINÉE OU D'ALTDORF.

IX. JEAN, V[e] du nom, né le 10 novembre 1749, licencié en droit, entra fort jeune dans le Magistrat de Strasbourg. Sénateur en 1775, il fut nommé ammeistre de Strasbourg en septembre 1778, exerça la régence en 1784, devint l'un des XXI en 1779, l'un des XIII en 1787, fut député la même année par le tiers-état à l'Assemblée provinciale, et siégea, en 1789, aux États généraux.

En 1790, M. de Turckheim se retira dans sa terre d'Altdorf (Bade), devint conseiller intime du landgrave de Hesse-Darmstadt (plus tard grand-duc de Hesse sous le nom de Louis I[er]), représenta ce prince près la diète de Ratisbonne, le congrès de Vienne, la cour de Rome, etc., et mourut à Altdorf, le 24 janvier 1824. Il était grand-croix de l'ordre de Hesse et commandeur de celui de Saint-Étienne de Hongrie.

De son mariage avec Jeanne-Claire-Dorothée DE SEIFFERHELD (2 février 1778) naquirent :

1° JEAN, qui suit.

2° CLAIRE-SOPHIE-MADELEINE, née le 30 décembre 1780, † 3 mars 1814, mariée au baron Charles DE PRETTLACH, grand-maître des eaux et forêts, au service de Bade.

3° CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, né le 11 avril 1782, mort le 2 mai 1846, marié le 6 mars 1821, avec Marie-Élisabeth, fille d'Antoine, dernier baron DE BADEN, et de Marie-Anne-Sophie, comtesse de Sickingen-Hohenbourg, dont il eut :

a) CHARLES-ANTOINE-JEAN, né le 22 décembre 1823, marié, en 1852, à Marie, baronne DE DEGENFELD D'EULENDORF, qui lui a donné une fille, ÉLISABETH, née en 1852, et deux fils, CHARLES et AUGUSTE, nés en 1853 et 1859.

b) MARIE-ANNE, née le 1[er] juin 1825, mariée, en 1849, avec le baron Adolphe DE SCHWEICKHARDT, chambellan du grand-duc de Bade.

c) BRUNON, né le 6 octobre 1826, autorisé, après la mort de son oncle maternel, à prendre le nom et les armes de la famille DE BADEN[1] (diplôme du 31 décembre 1833); marié, en 1861, avec Emma, baronne DE LA ROCHE-STARKENFELS, dont il a quatre enfants : MAX, né en 1861; EMMA, née en 1863; MARIE, née en 1864; ANNE-ÉLISABETH, née en 1866.

4° CONCORDIA-ÉLISABETH, née le 19 novembre 1783, chanoinesse de Sainte-Anne, à Munich.

5° CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-HENRIETTE, née le 14 mars 1785, † 4 mars 1840, mariée, en 1807, à Charles, comte DE WELSPERG-RAITENAU, chambellan de l'empereur d'Autriche.

1. BADEN portait *écartelé contre-écartelé d'argent et de sable* : M. Brunon de Turckheim porte aujourd'hui ces armes brochant sur les siennes.

6° JEANNE-AMÉLIE-CHARITÉ, née le 6 août 1786, † 21 janvier 1831.

7° FERDINAND-AUGUSTE-JOSEPH, né le 27 novembre 1789, décédé le 4 avril 1848, seigneur d'Orschweyer, conseiller intime actuel du grand-duc de Hesse, grand-chambellan, grand-maître des cérémonies, ambassadeur à Munich, marié, en 1832, avec Léopoldine, fille du baron Ignace ZWEYER D'ERENBACH et de Marie-Anne de Rotberg.

8° MARIE-*ANTOINETTE*-LOUISE, née le 14 janvier 1793, mariée à Charles DE RICOU, chambellan hessois et conseiller de légation.

X. JEAN, VIe du nom, né le 17 octobre 1778, seigneur d'Altdorf, Rohrburg et Sœlden, ministre d'État et chambellan du grand-duc de Bade, mort le 30 juillet 1847, épousa, le 17 février 1814, Frédérique-Charlotte-Maximilienne, fille de Frédéric-Justinien, baron DE GÜNDERODE, et de Marie-Charlotte de Stalbourg, née le 5 janvier 1793, morte le 10 mars 1863.

De ce mariage sont issus :

1° *JEAN*, qui suit.

2° *HERMANN*-FRÉDÉRIC-CONRAD, né le 9 janvier 1817, lieutenant au service d'Autriche.

3° FRÉDÉRIC-*RODOLPHE*-ALBERT, né le 1er janvier 1819, colonel au service d'Autriche en retraite.

4° *MARIE*-JEANNE-SOPHIE, née le 23 octobre 1820.

5° HENRI-*MAXIMILIEN*-CHARLES, né le 5 juin 1822.

6° *MATHILDE*-ANNE-EMILIE, née le 10 juin 1824, mariée, en 1857, à Adolphe, baron DE HÜGEL, lieutenant-colonel au service de Wurtemberg.

7° *OTHON*-THÉODORIC-ADOLPHE, né le 26 juin 1826, chef d'escadron, aide de camp du grand-duc de Bade, chevalier de 1re classe de l'ordre de Zæhringen, marié, le 1er juillet 1855, avec sa cousine, Cécile-Adélaïde-*Wilhelmine* DE TURCKHEIM, de la branche cadette, dont il a deux fils : *GUILLAUME*-OTHON, né en 1856, et HERMANN-*RODOLPHE*-WALTHER, né en 1859.

XI. *JEAN* (*Hans*), VIIe du nom, baron DE TÜRCKHEIM D'ALTDORF, seigneur d'Altdorf, Orschweyer et Rohrburg, né le 5 décembre 1814, chef actuel de la maison de Turckheim (1869), conseiller intime de légation, chambellan du grand-duc de Bade, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin, commandeur de l'ordre du Lion de Zæhringen, etc., est marié, depuis le 25 mai 1851, avec *Fanny*-Émilie-Auguste, baronne DE HARDENBERG, d'*Ober-Wiederstedt,* dont il a eu :

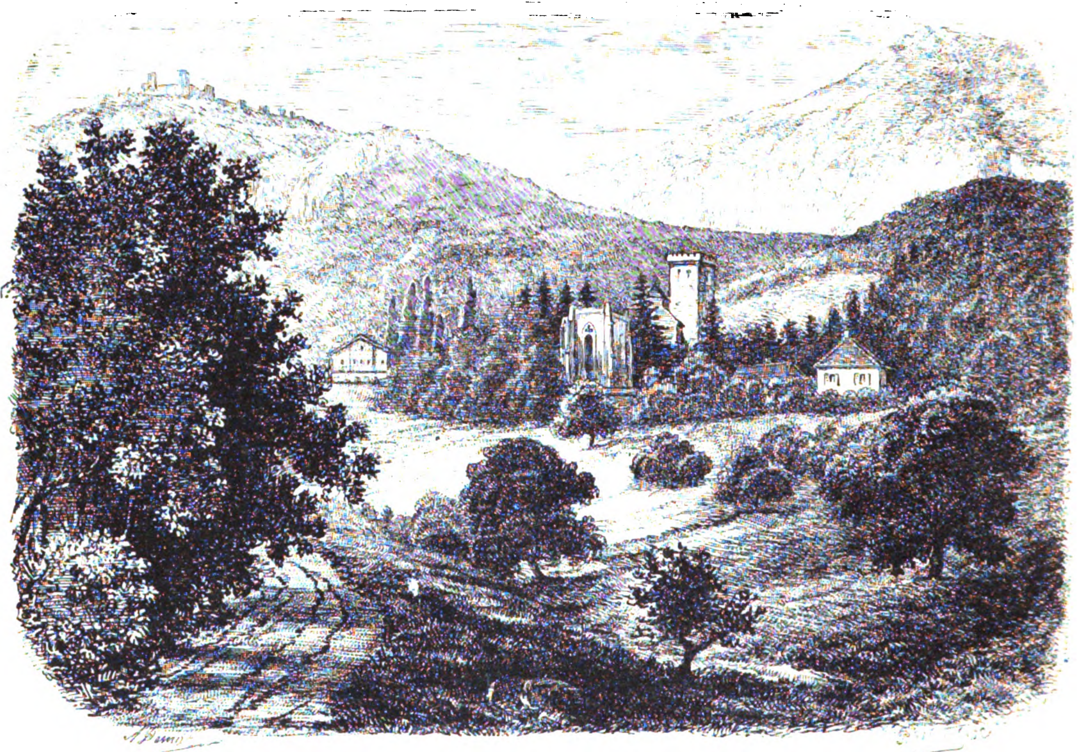
1° *JEAN* (*Hans*), VIIIe du nom, né le 27 mai 1853.

2° *FRANÇOISE*-MARIE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, née le 14 juin 1855.

3° MARIE-FRÉDÉRIQUE-EMMA-AMÉLIE, née le 11 février 1866.

II. BRANCHE CADETTE OU FRANÇAISE.

IX. Bernard-Frédéric, baron de Turckheim, né le 3 novembre 1752, épousa, le 25 août 1778, Anne-Élisabeth Schœnemann, de Francfort († 1817). Élu maire de Strasbourg en 1792, il fut destitué peu après par la Convention et condamné à la déportation. Il parvint à s'échapper et ne rentra en France qu'en



Vue de Truttenhausen, propriété des enfants de M. le baron Guillaume de Turckheim, d'après une grisaille de M. le baron Othon de Turckheim d'Altdorf.

1795. En 1805, il rendit comme banquier de grands services en avançant des sommes considérables pour le payement de la solde des troupes en marche. Deux ans après, il fut élu candidat au Sénat conservateur. En 1809, il accepta, avec l'autorisation de l'Empereur, les fonctions de ministre des finances du grand-duc de Bade. Il rentra en France en 1814, présida sept fois le conseil général et le collége électoral de Strasbourg, fut nommé président du Consistoire général de l'Église de la Confession d'Augsbourg en France (1826), et mourut le 10 juillet 1831. Il était officier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de la Fidélité de Bade.

De son mariage naquirent : une fille, Madeleine-Élisabeth (née le 9 août

1779, † 13 juillet 1865), qui épousa M. Adrien BRUNCK DE FREUNDECK, sous-inspecteur aux revues († 1807), et quatre fils, qui fondèrent chacun un rameau distinct.

PREMIER RAMEAU.

X. JEAN-*FRÉDÉRIC*, baron DE TURCKHEIM, né le 12 décembre 1780, mort le 10 décembre 1850, maire de Strasbourg, député, président du Consistoire général après la mort de son père, officier de la Légion d'honneur, épousa, le 1er avril 1812, Louise-*Frédérique*, fille d'Eugène-Frédéric-Christophe-Gustave, comte DE DEGENFELD-SCHOMBERG[1], et d'Anne, baronne de Berlichingen (née le 17 juillet 1796, † 19 janvier 1869), dont il eut :

1° *PAULINE*-ÉLISABETH-MARIANNE, née le 24 mars 1814, † 1er août 1852.

2° *MATHILDE*, née le 11 mai 1815, † 1847, mariée, en 1834, à M. le comte Ferdinand DE DURCKHEIM-MONTMARTIN.

3° FRANÇOISE-(*FANNY*)-JOSÉPHINE-AUGUSTE, née le 21 août 1816, mariée, en 1850, au même.

4° FRÉDÉRIC-*ADOLPHE*, qui suit.

---

1. La maison DE DEGENFELD est originaire de la Suisse, où, du nom d'un château situé en Argovie, elle portait primitivement celui de *Tægerfeld*. Elle donna pendant cette période un évêque à Coire (ULRICH, 1175). A la fin du quatorzième siècle, CONRADIN DE DEGENFELD, tuteur de Jean le Jeune, duc de Souabe, quitta la Suisse et alla construire non loin de Schwæbisch-Gmünd, en Souabe, un nouveau château de Degenfeld. Ses descendants occupèrent des fonctions élevées dans le duché de Wurtemberg. L'un d'eux, CHRISTOPHE-MARTIN, se mit au service de la république de Venise, parvint au grade de lieutenant général, et reçut, en 1625, de l'empereur le titre de baron en même temps que deux de ses parents. Marié avec Anne-Marie ADELMANN D'ADELMANSFELDEN, il en eut cinq fils et une fille. Celle-ci, MARIE-LOUISE, s'unit en mariage morganatique à l'électeur palatin Charles-Louis, et reçut pour elle et ses treize enfants le titre de ***Raugrave***. De ses cinq frères, deux entrèrent au service de son époux; le troisième devint général en Danemark; le cinquième, HANNIBAL, parvint au même grade à Venise; le quatrième, MAXIMILIEN, conseiller palatin et vidame de Neustadt, est l'auteur de la ligne comtale de la maison de Degenfeld; en effet, son fils, CHRISTOPHE-MARTIN, IIe du nom, ministre d'État en Prusse, fut élevé, le 15 avril 1716, au rang de comte d'Empire. Celui-ci épousa une petite-fille du maréchal Frédéric-Armand de SCHOMBERG, Marie, fille et héritière de Meinhard (ou ***Ménard***), duc de Schomberg, et de la Raugrave Charlotte (fille de l'électeur Charles-Louis), et ajouta à son nom et à ses armes ceux de la maison de ***Schomberg***.

Christophe-Martin est le père du comte AUGUSTE-CHRISTOPHE, qui épousa une baronne DE RIEDESEL, et le grand-père du comte EUGÈNE-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE-AUGUSTE, qui lui-même a pour filles les deux baronnes de Turckheim, et pour fils le comte MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE-MARTIN, père du comte CHRISTOPHE, chef actuel (1869) du nom et des armes de sa maison (né en 1824). On trouvera dans le ***Græfl. Taschenbuch*** de Gotha, année 1869, l'énumération des divers rameaux qui composent la ligne comtale.

ARMES : ***parti de deux traits et coupé d'un, ce qui fait six quartiers : au*** 1er, ***écartelé de gueules et d'argent et une champagne d'azur, qui est de*** DEGENFELD; ***au*** 2e, ***de gueules à un cavalier d'or monté sur un cheval courant d'argent et tenant de la dextre une hache d'arme; au*** 3e, ***taillé de gueules et d'argent au perroquet de sinople couronné et colleté d'argent, brochant, qui est de*** STAMMHEIM; ***au*** 4e, ***de gueules à six écussons d'argent, posés*** 3, 2 ***et*** 1; ***au*** 5e, ***de sable à trois croisettes d'argent,*** 2 ***et*** 1, ***qui est de*** SCHŒNENBERG; ***au*** 6e, ***d'argent à un petit écusson de sable et un rais d'escarboucle fleurdelisé d'or, brochant, les*** 2e, 4e ***et*** 6e ***quartiers pour*** SCHOMBERG.

SUR LE TOUT : ***d'azur à une aigle éployée et couronnée d'argent.***

DEVISE : ***Quo fata vocant.*** (Blasonné d'après des sceaux de la famille.)

SOURCES : ***Goth. Handb. der græfl. Hæuser***, p. 154; KNESCHKE, ***Adelslexic.***, t. II, p. 437; MORÉRI, v° ***Schomberg***, t. VI, etc.

XI. FRÉDÉRIC-*ADOLPHE*, baron DE TURCKHEIM, chef actuel de la branche française, né le 10 octobre 1825, est sous-inspecteur des forêts à Strasbourg.

DEUXIÈME RAMEAU.

X. JEAN-*CHARLES*, baron DE TURCKHEIM, né le 29 octobre 1783, mort le 7 janvier 1862, épousa, le 26 juin 1807, Cécile, fille du comte Godefroi WALDNER DE FREUNDSTEIN et de la baronne Frédérique Stein de Nordheim (✝ 1839).

De ce mariage sont issus :

1° *FRÉDÉRIQUE*-ÉLISABETH-CÉCILE, née le 28 juin 1808, mariée, le 19 juin 1832, à M. Anatole DE VIVÈS, aujourd'hui général d'artillerie en retraite; morte le 24 mai 1846.

2° CHARLES-*FERDINAND*, qui suit.

3° *JEANNE*, née le 24 mai 1815, mariée, le 2 juin 1836, à M. Gustave RENOÜARD DE BUSSIERRE.

4° EUGÉNIE-MARIE, née le 28 mai 1816, mariée, en 1838, au baron Eugène DE CŒHORN; morte le 4 octobre 1839.

XI. CHARLES-*FERDINAND*, baron DE TURCKHEIM, né le 31 mars 1811, a épousé, le 16 mai 1843, Françoise-Jeanne-Alide-*Éléonore*, fille de Frédéric-Adolphe DE SCHULTHES-RECHBERG (née en 1819), et d'Anne-Marie-Cornélie-Alide-Frédérique de Salis-Marschlins, dont il a trois enfants :

1° CHARLES-*GUSTAVE*, né le 5 septembre 1844.

2° *JENNY*, née le 1er décembre 1848.

3° ÉDOUARD-*FERDINAND*, né le 1er novembre 1857.

TROISIÈME RAMEAU.

X. FRÉDÉRIC-*GUILLAUME*, baron DE TURCKHEIM, né le 18 octobre 1785, ✝ 12 janvier 1831, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, épousa, le 12 mai 1818, Octavie-Élisabeth-*Amélie* (✝ 10 janvier 1854), fille du baron Jean-Albert-Frédéric DE DIETRICH et de Louise-Amélie, baronne de Berckheim.

De ce mariage sont issus :

1° ÉLISABETH-AMÉLIE-*OCTAVIE*, née le 27 décembre 1820.

2° FRÉDÉRIC-GUILLAUME-*ALFRED*, né le 4 juillet 1822, † 24 novembre 1859.

3° CÉCILE-ADÉLAÏDE-*WILHELMINE*, née le 27 mai 1824, mariée, le 1er juillet 1855, au baron Othon DE TURCKHEIM (branche aînée, Xe degré, 7°)

4° GUILLAUME-*RODOLPHE*, qui suit.

XI. Guillaume-*Rodolphe,* baron de Turckheim, né le 14 juin 1827, a épousé, en 1855, Jeanne Bohn, fille de André Bohn, colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, descendant des barons de Babo, dont un acte, signé en 1794 à la cour de Vienne, lui a donné le droit de prendre le nom, le titre et les armes.

De ce mariage sont issus :

1° *Hugo*-Guillaume, né le 2 juin 1856.
2° Jeanne-Amélie-*Élisabeth*, née le 30 mai 1858.
3° Louise-*Catherine*, née le 27 avril 1860.
4° Frédéric-*Alfred*, né le 19 juin 1863.
5° Henri-*Godefroy*, né le 1er janvier 1867.

QUATRIÈME RAMEAU.

X. *Henri,* baron de Turckheim, né le 15 juillet 1789, mort le 28 février 1849, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, épousa, le 15 mai 1826, la comtesse Louise de Degenfeld-Schomberg, sœur de la femme de M. Frédéric de Turckheim († 30 juin 1858).

De ce mariage sont issus :

1° Frédéric-*Henri*, qui suit.
2° Frédéric-*Édouard*, né le 16 février 1829, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 7 mars 1860, avec Louise-*Amélie*, fille du baron Eugène de Dietrich, dont il a trois enfants :
  a) Rodolphe-*Eugène*, né le 8 mai 1865.
  b) Ferdinand-*Adrien*, né le 19 août 1866.
  c) Virginie-*Emma*, née le 9 août 1867.
3° Emma-Pauline-Cécile-*Élisa*, née le 27 juin 1831.

XI. Frédéric-*Henri,* baron de Turckheim, né le 11 mars 1827, est major d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur.

Sources : *Diplômes, documents mss. divers* provenant des archives de la famille; Reichard, *Geneal. und Wappen der vornehmen bürg. Geschl. in Strassburg*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg, t. IV; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1848 et 1869.

VOLTZ D'ALTENAU.

ARMES.

Tiercé en bande, au 1er, de gueules; au 2e, d'argent chargé d'une croix de sable remplie d'or; au 3e, d'azur, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné d'or et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier : deux cornes de buffle coupées, à dextre, de gueules et d'or; à sénestre, d'argent et d'azur.

Les Voltz d'Altenau, aujourd'hui éteints, étaient une famille de très-ancienne noblesse. La tradition les range parmi les princes païens dont Charlemagne enleva les enfants comme otages pour les faire élever dans la religion chrétienne. On explique, par cette circonstance, la croix que les Voltz portaient dans leurs armes. Quoi qu'il en soit, leur filiation est connue depuis le quatorzième siècle seulement. Le premier Voltz cité par Bucelin, en tête de leur généalogie, est Jean, qui épousa une comtesse d'Isenbourg et laissa deux fils, Rulmann et Lauwelin. La descendance du dernier s'éteignit à la troisième génération. Celle de Rulmann florissait encore à la Révolution française : elle possédait le quart des dîmes de Bossendorf à titre de fief impérial, le fief épiscopal de Rangen, le fief hanauien de Furchhausen, qui passa ensuite aux princes Frédéric et Chrétien de Hesse-Darmstadt, un tiers du village et le château de Mülhausen, une portion de Booftzheim, etc., et portait le titre de baron.

FILIATION.

I. JEAN VOLTZ épousa *N.*, comtesse D'ISENBOURG.

II. RULMANN, Ier du nom, épousa Marguerite REIFF ou RYFF.

III. RULMANN, IIe du nom, dit *le Jeune,* fils du précédent.

IV. PIERRE, *le Jeune,* est indiqué par BUCELIN comme ayant été stettmeistre de Strasbourg, ce qui est douteux. Il y eut, en 1486, un PIERRE VŒLSCH, stettmeistre; mais la famille Vœlsch, éteinte en 1622, n'a rien de commun avec celle des Voltz d'Altenau.

V. RODOLPHE, Ier du nom, épouse Madeleine DE HORNBERG (1465).

VI. RODOLPHE, IIe du nom, *armiger,* commandant de Herrenstein en 1479, épouse Ursule WEYRICH. Il est le premier qui, du nom d'un petit château situé près de Kolbsheim, se soit fait appeler Voltz *d'Altenau.* Il résidait à Neuwiller, au pied de la forteresse dont il était le gouverneur.

VII. WOLFGANG, chef du tribunal impérial à Haguenau, † 1540 ou 1545, épouse *N.* GREIFF DE BRACKENBURG.

VIII. LOUIS vit en 1560; il épouse Cordule NAGLER D'ALTEN-SCHŒNENSTEIN: son fils cadet, WOLFGANG, se maria avec Marthe JOHAM (1578).

IX. JEAN-JACQUES, son fils aîné, épouse, en 1569, Susanne JOHAM DE MUNDOLSHEIM, dont un fils, qui suit.

X. JEAN-HENRI, stettmeistre de Strasbourg de 1612 à 1619, † 1633, eut, de sa femme Véronique D'ENDINGEN :

1° JEAN-RENÉ, qui suit.
2° VÉRONIQUE-URSULE, mariée au stettmeistre Nicolas-Louis ZORN DE PLOBSHEIM.
3° ÈVE-SUSANNE, mariée à Jean-Christophe DE TRAXDORF, fils du stettmeistre de même nom.

XI. JEAN-RENÉ, né en 1600, † 1659, devint stettmeistre en 1641 et le resta jusqu'à sa mort. Il épousa en premières noces Esther BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU (1634), et, en secondes noces, Reine DE MITTELHAUSEN. De ces deux lits naquirent cinq fils, entre autres, PHILIPPE-JACQUES, qui suit.

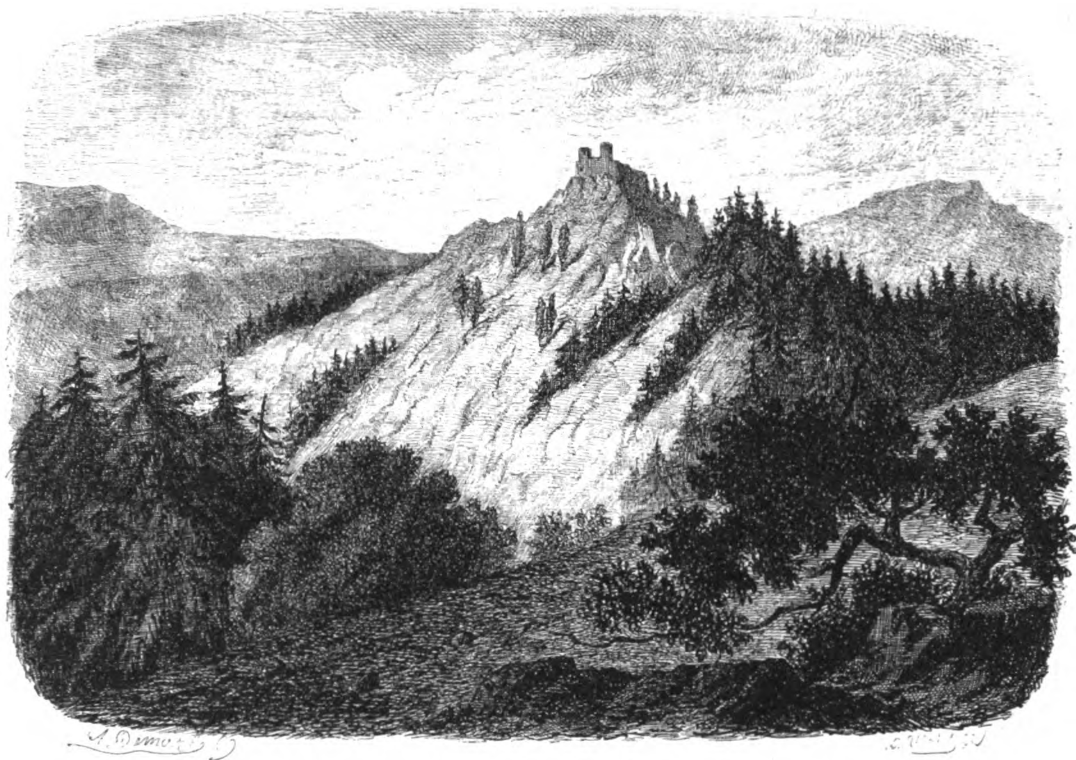
XII. Philippe-Jacques, né en 1637, † 1704, capitaine de cavalerie, épousa Susanne-Élisabeth Mueg de Booftzheim, dont il eut :

1° Marie-Esther, née en 1678, mariée, en 1703, au futur stettmeistre Philippe-Jacques de Berstett.
2° Marie-Sidonie, mariée, en 1708, à Philippe-Henri Joham de Mundolsheim.
3° Guillaume-René, qui suit.

XIII. Guillaume-René, né en 1688, † 1748, épousa : 1° Françoise-Salomé de Gayling d'Altheim († 1730); 2° Madeleine-Frédérique de Rottenburg, qui mourut le 20 janvier 1792, à l'âge de 92 ans, et fut en Alsace la dernière représentante du nom des Voltz d'Altenau. Guillaume-René eut quatorze enfants de sa première femme et sept de la seconde. Mais de cette nombreuse postérité, un seul fils, François-Louis-Chrétien, survécut à son père, et encore mourut-il longtemps avant sa belle-mère. De ses sœurs, une seule aussi atteignit le dix-neuvième siècle : c'est Louise-Évrardine-Dorothée, née en 1723, mariée à Chrétien-Meylach de Dettlingen, et morte le 3 février 1807.

XIV. François-Louis-Chrétien, né en 1715, mort en 1756, fut le dernier des barons Voltz d'Altenau.

Sources : Hertzog, liv. VI, p. 284; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 27, n° 271; Bucelin, *Germ.*, t. II; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, t. II, § 500; Müller, *le Magistrat de Strasbourg*; etc.



Vue du château de Freundstein, d'après nature.

WALDNER DE FREUNDSTEIN.

ARMES.

D'argent émanché de sable de trois pièces, surmontées chacune d'une merlette de gueules, l'écu timbré d'un casque d'argent à neuf grilles et à la bordure d'or, taré au tiers et sommé d'une couronne également d'or.

Cimier : un plumail de quinze plumes d'autruche posées sur cinq rangs : le premier, à partir du bas, de cinq plumes noires; le second, de quatre blanches; le troisième, de trois noires; le quatrième, de deux blanches; le cinquième, d'une noire.

Lambrequins : d'argent et de sable.

Supports : deux lévriers d'argent.

«Les Waldner, dit Schœpflin, sont une famille de soldats; ils ont toujours porté les armes.» On les trouve, en effet, dès les temps les plus reculés, au nombre des chevaliers, des guerriers, des généraux d'armées dont l'histoire a conservé les noms. Si l'on en croit une tradition rapportée par Heis, dans son *État de l'Empire, ad annum 814,* l'un des quatre généraux de Louis le Débonnaire aurait été un Waldner. Toutefois, pendant trois siècles, on manque de toute notion sur la filiation de la famille.

Elle n'est établie sans interruption et d'une manière authentique que depuis la première moitié du treizième siècle, ce qui constitue déjà, au surplus, une noblesse d'une antiquité tout à fait exceptionnelle.

La famille Waldner reçut, en 1748, de Louis XV, pour l'aîné de la branche aînée, le titre de comte; tous ses autres membres ont droit au titre de baron, suivant la reconnaissance qui en a été faite officiellement, en 1773, par le Directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, en vertu de la lettre royale du 6 août 1773, que nous avons déjà souvent mentionnée.

FILIATION.

I. Krafft (*Dominus* Crafto, *de Gebwilre*), chevalier, vit vers 1200. Son sceau figure avec celui d'autres nobles sur une charte du comte Ulrich de Ferrette, de 1235, et sur d'autres de 1244 et 1254. Deux dynastes de Horbourg lui donnent, en 1244, les bailliages de Saint-Amarin et de Wattwiller. Les quatre fils de Krafft, qui avaient acheté, en 1260, Ollwiller du couvent des Bénédictins de Wachstatt, donnent ce bien à l'évêque Walther de Strasbourg à titre de fief oblat, en 1261, *in Octava Assumpt. B. Mariæ Virginis,* et scellent l'acte d'oblation du sceau de leur père. Ces quatre fils sont :

1° Conrad, Ier du nom, chevalier, marié avec Marguerite de Steinbrunn. Il reçoit, entre autres fiefs, Tudesheim, de l'abbé de Murbach (1294), et Pladolzheim, du duc Albert d'Autriche (1297). Il laisse deux fils, Guillaume, Ier du nom, et Bertschmann, dont le premier seul eut un fils, Henri, prévôt à Murbach.

2° Hermann, qui suit.

3° Gonthier.

4° Évrard, chevalier, qui eut un fils, Jean, chevalier, stettmeistre à Strasbourg en 1323 et 1331[1].

1. Un autre Waldner, nommé Nicolas, fut également stettmeistre en 1296 et 1307.

II. Hermann, Ier du nom, chevalier, a deux fils :

1° Henri-Krafft, qui suit.

2° Berthold, qui signe avec son frère et ses oncles une paix castrense (*Burgfrieden*) au château de Freundstein, en 1297, est nommé, en 1309, bailli du château autrichien d'Ensisheim, reçoit, en 1311, à titre de fief épiscopal, le château de Bollwiller, fonde une chapelle à Soultz, en 1340, et y est enterré l'année suivante. Sa descendance s'éteignit dans la première moitié du quinzième siècle, en la personne de ses arrière-petits-enfants.

III. Henri-Krafft, Ier du nom, chevalier, exerce un commandement dans les armées de l'empereur Frédéric III, et dirige les guerres que les Waldner firent, en 1344 et 1350, à la ville de Zurich. Il eut, de son mariage avec Anne de Hungerstein, un fils, qui suit.

IV. Hermann, IIe du nom, chevalier, épouse : 1° Ursule, fille de Hennenmann de Heitwiller; 2° Marguerite de Münstrol (1344). Il fait, en 1348, la guerre à la ville de Waldshut, et, en 1350, son père lui cède ses biens. Hermann laissa plusieurs fils, entre autres :

1° Conrad, IIe du nom, qui suit.

2° Heinzmann, seigneur d'une partie de Bollwiller (1384).

3° Hermann, IIIe du nom, et

4° Henri-Krafft, IIe du nom, tués tous deux à la bataille de Sempach (1386).

Les enfants des trois derniers moururent sans postérité.

V. Conrad, IIe du nom, chevalier, reçoit, en fief, Feldkirch et Heitwiller des ducs d'Autriche (1387 et 1394), et meurt en 1402. De son premier mariage avec Werène, fille du chevalier Jean Schœwel de Wieseneck, sont issus :

1° Hermann, IVe du nom, dont la descendance s'éteignit à la quatrième génération.

2° Jean, qui assiste au tournoi de Heilbronn en 1408.

3° Hennemann, qui suit.

Conrad épouse en secondes noces Ursule, comtesse de Nellenbourg († 1390), dont une fille, Elsa, mariée à Jean, baron de Morimont et Belfort, en 1403.

VI. Hennemann ou *Henmann* épouse Jeanne de Massevaux, mariée plus tard à Henri de Hagenbach. Il laisse deux fils :

1° Hermann, Ve du nom, qui suit.

2° Hennemann, IIe du nom.

VII. Hermann, V[e] du nom, chevalier, servit, en 1444, dans l'armée du Dauphin contre les Suisses, acheta le château de Weckerthal et l'offrit en fief à l'évêque de Bâle (1457), fut plus tard conseiller de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1469), et son lieutenant en Alsace (1473), et mourut en 1484. Marié : 1° avec Ève de Schilken (*Schiltingheim?*); 2° avec *Ennelin* d'Eptingen (1450), Hermann eut, du premier lit, une fille, Véronique, qui épousa le chevalier Frédéric Capler, général de Maximilien I[er], et du second lit :

1° Anstatt, qui suit.
2° George, chanoine à Lure (1485).
3° Jean-Jacques, seigneur de Châtillon en Franche-Comté (1513), commandant d'un corps de 10,000 Alsaciens au siége de Mézières (1521), † 1531. Il eut de son mariage avec *N.* de Schœnau, un fils, Wolf, I[er] du nom, conseiller impérial à Ensisheim (1538), † 1545, époux de Susanne Reich de Reichenstein, père de Jean-Thiébaut, et grand-père de Wolf, II[e] du nom, † 1600, le dernier de son rameau.

VIII. Anstatt, général de cavalerie sous Maximilien I[er] (1496), obtient, l'année suivante, l'expectative de Schweighausen, et meurt en 1524. Il avait épousé, en 1482, Catherine de Reinach, dont il eut huit enfants :

1° Christophe, né en 1485, chevalier de Saint-Jean, à Rhodes, commandeur de plusieurs commanderies, puis bailli et prévôt à Rhodes, chef de la langue d'Allemagne (1522), tué pendant le siége de Rhodes, le 17 septembre 1523.
2° Jean-Jacques, qui suit.
3° Thiébaut, né en 1491.
4° Béat, né en 1493, tué, au service de l'empereur, pendant le siége de Rome (1527).
5° Sébastien, né en 1496, chanoine à Bâle.
6° Jean, né en 1500, chevalier du Saint-Sépulcre, commandeur à Pavie, mort, en 1527, des suites d'une blessure reçue au siége de Rome.
7° Hélène, née en 1502, reçue chanoinesse d'Andlau en 1521, puis mariée à Bourcard de Hallweyl.
8° Christine, née en 1505, morte à Andlau (1527).

IX. Jean-Jacques, I[er] du nom, né en 1487, † 1537, colonel de 500 lansquenets, conseiller et président de la régence impériale en Haute-Alsace (1523), acheta le village de Sierentz, pour 5,000 florins, de son beau-père, Bourcard de Hallweyl, et reçut, trois ans après, de l'archiduc Ferdinand, l'investiture de ce village, ainsi que le droit de glaive[1]. Il eut de son mariage avec Catherine de Hallweyl (1522) :

1. Schœpflin, trad. Ravenez, t. IV, § 91, p. 150.

1° Hildegarde, née en 1523, morte en bas âge.
2° Jacques-Christophe, qui suit.
3° Bourcard, né en 1531, dont les fils ne laissèrent pas de postérité.
4° Odile, née en 1533, mariée à Jean-Christophe de Habenbach, bailli autrichien à Waldkirch, morte en 1594.

X. Jacques-Christophe, né en 1528, ✝ 1588, embrassa la Réforme. Il fut investi, en 1572, du fief autrichien de Schweighausen. C'est de son vivant que la foudre détruisit le château de Freundstein (1562).

Il épousa : 1° Dorothée de Mülinen (1551), dont il eut :

1° Catherine, née en 1551, mariée, en 1578, à Jean Hæcklin de Steineck; morte, en 1586, à Clerval.
2° Élisabeth, née en 1552, mariée, en 1584, à Jean d'Ulm de Teufen; morte en 1624.
3° Jean-Jacques, IIe du nom, qui suit.
4° Jean-Anstatt, né en 1558, † 1595.
5° Marie, née en 1559, † 1594.
6° Cunégonde, née en 1563, † 1632, mariée à Grégoire d'Ulm; plus, quatre enfants morts en bas âge.

2° Dorothée de Bernhausen (1570).
3° Ursule de Berenfels (1583).

XI. Jean-Jacques Waldner de Freundstein, IIe du nom, né en 1554, ✝ 1619, directeur de la noblesse de la Haute-Alsace, posséda tous les fiefs et seigneuries de sa maison. Il épousa : 1° Lucie de Sickingen (1578); 2° Lucie de Ferrette (1589).

Les enfants issus du premier lit sont :

1° Dorothée, née en 1579, † 1596.
2° Jacques-Christophe, IIe du nom, né en 1582, † 1651, marié avec Euphrosine de Dettlingen. Il en eut plusieurs enfants, dont un seul, Berthold, se maria et laissa de sa femme, Reine de Mittelhausen, une fille, Marie-Euphrosine, qui épousa, en 1660, Chrétien-Évrard de Berckheim.
3° George-Guillaume, qui suit; plus, trois enfants morts en bas âge.

Du second lit sont issues quatre filles :

1° Clémence, née en 1590, mariée, en 1606, à Jean-Christophe de Berenfels.
2° Lucie, née en 1591, mariée, en 1611, à Frédéric-Jean de Brinighofen.
3° Barbe, née en 1593, mariée, en 1612, à Jean-Jacques de Dettlingen.
4° Élisabeth, née en 1595, mariée, en 1618, à Jean-Guillaume de Sigmarshofen, seigneur d'Allanjoie, gouverneur du comté de Montbéliard.

XII. GEORGE-GUILLAUME, né en 1583, bailli du margrave de Bade-Durlach à Rœtlen, † 1640, épousa, en 1607, Ève DE VENNINGEN, dont il eut neuf enfants, entre autres :

1° PHILIPPE-JACQUES, qui suit.
2° JEAN-JACQUES, né en 161., capitaine de cavalerie au service de France, tué près de Mergentheim, en 1645.
3° HENRI-KRAFFT, qui, de sa femme, Anne BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU, n'eut qu'une fille unique, SIBYLLE.
4° ÈVE-DOROTHÉE, mariée à Jacques-Ulrich DE PLATEN (1665).
5° CATHERINE-AGATHE, † 1699, mariée, en 1651, à Léopold-François DE HAGENBACH.

XIII. PHILIPPE-JACQUES, né en 1611, † 1687, bailli à Sausenberg et Rœtlen, conseiller de la noblesse équestre de la Haute-Alsace, contracta mariage, en 1647, avec Ursule ECKBRECHT DE DURCKHEIM, et laissa, outre un fils, qui suit, une fille, SOPHIE-ÉLISABETH, mariée à Frédéric WETZEL DE MARSILIE.

XIV. FRÉDÉRIC-LOUIS, Ier du nom, qualifié baron WALDNER DE FREUNDSTEIN, seigneur de Sierentz, Schweighausen, Berwiller, Beroldswiller, et des châteaux d'Ollwiller, Weckenthal et Hartmannswiller, possesseur de tous les domaines de sa maison, capitaine au régiment de *Montjoye,* naquit à Bâle en 1648, et mourut en 1708.

De son mariage avec Marie-Cordule DE ROTHSCHÜTZ, d'*Altenhoff* (1674), sont issus huit enfants, entre autres :

1° FRÉDÉRIC-LOUIS, IIe du nom, auteur de la ligne de *Schweighausen.*
2° MARIE-CATHERINE, née en 1682, mariée successivement à François-Jacques WURMSER DE VENDENHEIM, de *Sundhausen*, et au général baron Ch.-G. DE LENCK.
3° CHRÉTIEN CHARLES-PHILIPPE, auteur de la ligne de *Sierentz.*

I. LIGNE DE SCHWEIGHAUSEN.

XV. FRÉDÉRIC-LOUIS, IIe du nom, baron WALDNER DE FREUNDSTEIN, né en 1676, † 1735, seigneur de Schweighausen, etc., épousa, en 1707, Françoise-Salomé WURMSER DE VENDENHEIM, de *Sundhausen,* dame de Schmieheim. Employé par le roi de France dans des affaires d'État, il reçut, en 1723, de Louis XV, une pension de 2,000 livres[1]. C'est lui qui fit restaurer le château de

1. D'après le *Handbuch der græfl. Hæuser,* il aurait été ambassadeur du margrave d'Anspach à la cour de Versailles.


CHRÉTIEN-DAGOBERT-FRÉDÉRIC
COMTE DE WALDNER
LIEUTENANT-GÉNÉRAL

Schweighausen. De son mariage naquirent onze enfants, parmi lesquels il convient de citer :

1° François-Louis, qui suit.

2° Chrétien-Frédéric-Dagobert, seigneur d'Ollwiller, Berwiller, Beroldswiller, Rimbach-Zell, Biesheim, Vogelgrün et Geisswasser, né en 1712, † 1783. M. Dagobert de Waldner, capitaine dans les Gardes suisses (1741), brigadier (1747), colonel du régiment de *Waldner-Suisse* (1755), maréchal de camp (1758), grand-croix du Mérite militaire à la création de l'ordre (1759), lieutenant général (1762), commandant du camp de Compiègne (1769), épousa : 1° en 1748, Louise-Françoise Heuze de Vologer, veuve du comte de La Ferrière († 22 août 1764) ; 2° Marie-Hélène-Françoise de Munck, de la branche de *Porentruy*, desquelles il n'eut pas d'enfants. En 1748 (*al.* 1752), il reçut du roi Louis XV, « tant pour ses services, ceux de sa famille, et pour la pureté de la noblesse de ses ancêtres », le titre de comte, transmissible, par ordre de primogéniture, « à l'aîné de la branche aînée », les autres membres de la famille devant continuer à porter celui de baron. M. de Waldner a reconstruit, en 1751, le château d'Ollwiller[1].

3° Marie, née en 1714, † 1747, mariée, en 1729, à Jacques-René Wurmser de Vendenheim.

4° Françoise-Bénigne, née en 1716, mariée, en 1737, à Ferdinand-Évrard, comte de Sandersleben-Coligny ; morte en 1750.

5° Léopold-Jean, né en 1723, † 1748 près de Louvain, capitaine de cavalerie dans le régiment de *Rosen*.

6° Chrétien-Jacques, né en 1726, † 1764 à Paris, lieutenant-colonel du régiment de *Waldner*, chevalier du Mérite militaire.

7° Louis-Hermann-Anstatt, né en 1731, commandeur de l'ordre Teutonique (1771), colonel des régiments de *Bouillon* (1760) et de *Royal-Suède* (1769), brigadier (1769), maréchal de camp (1780)[2].

XVI. François-Louis, baron, puis, après la mort de son frère puîné, IIe comte de Waldner, né le 11 juillet 1710, colonel de cavalerie (1749), chef du régiment de *Bouillon* (1757-1760), président du Directoire de la noblesse de l'Ortenau (1766), commandeur de l'ordre de Saint-Jean et chevalier du Mérite

---

1. Nous rectifions, d'après des renseignements authentiques, plusieurs des dates ou indications consignées dans le *Handbuch der græfl. Hæuser* de Gotha, et dans l'ouvrage de M. Müller. M. Borel d'Hauterive, qui est habituellement si bien informé, publie, dans son *Annuaire* de 1864, sur la famille de Waldner, à l'occasion de la nomination du général Édouard de Waldner à la dignité de sénateur, une petite notice tout à fait inexacte (p. 351).

2. D'après le *Handbuch*, Louis XV conféra, en 1769, le titre de *baron de Colmar* à Louis-Jean de Waldner, brigadier de ses armées, frère de Dagobert. Il n'y a personne de ce nom parmi les enfants de Frédéric-Louis, IIe du nom; M. Müller se trompe évidemment en donnant ce titre à Léopold-Jean, simple capitaine, † 1748. Il est probable que c'est Louis-Hermann qui le reçut.

militaire, épousa, le 29 janvier 1751, Wilhelmine-Auguste-Éléonore-Sophie DE BERCKHEIM, de *Ribeauvillé* († 1757), dont il eut quatre enfants, entre autres :

1° KRAFFT, né en 1752, † 1768, avant son père, capitaine au régiment de *Bouillon*, et membre de l'ordre de Saint-Jean.

2° HENRIETTE-LOUISE, née en 1754, † 1803, chanoinesse à Quedlimbourg (1758), prébendée en 1767, mariée, en 1776, à Charles-Siegfried, baron D'OBERKIRCH, plus tard stettmeistre. Elle est l'auteur d'intéressants *Mémoires* sur les années qui précèdent la Révolution, et connue par la tendre amitié que lui portait l'impératrice de Russie, Mariè-Féodorovna, femme de Paul Ier, née princesse de Wurtemberg-Montbéliard.

3° GODEFROI, qui suit.

XVII. GODEFROI, IIIe comte WALDNER, né le 26 février 1757, officier d'artillerie, député, membre du conseil général du Haut-Rhin, membre de l'ordre équestre de l'Ortenau et de Friedberg en Wetteravie, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Joseph, mourut le 4 octobre 1818. De son mariage avec *Frédérique*-Élisabeth-Christine-Caroline, baronne DE STEIN DE NORDHEIM (25 août 1783), sont issus huit enfants :

1° FERDINAND, né le 16 juin 1784, capitaine, tué à la bataille de Wagram.

2° ISABELLE, née le 8 septembre 1785, mariée au baron *Auguste* (I) VON UND ZU EGLOFFSTEIN, général et conseiller intime actuel au service de Saxe-Weimar († 1834) ; morte le 26 avril 1869.

3° THÉODORE, qui suit.

4° DIANE, née le 27 janvier 1788, mariée, en premières noces (1806), au baron Guillaume-Maximilien DE PAPPENHEIM († 1815), chambellan et grand-maître des cérémonies du roi de Westphalie Jérôme-Napoléon ; en secondes noces (1820), au baron Ernest-Chrétien-Auguste DE GERSDORFF, ministre d'État du grand-duc de Saxe ; morte en 1844.

5° ÉDOUARD, né le 24 mai 1789, sénateur, général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, de Saint-Michel de Bavière, etc., marié, en 1863, à Augustine LE MORE DE LA ROCHE, veuve du baron Champy.

6° CÉCILE, née le 13 mars 1791, mariée, le 26 juin 1807, à Jean-*Charles*, baron DE TURCKHEIM ; morte en juin 1839.

7° CÉSAR, né le 8 septembre 1792, † 8 octobre 1865, officier de la Légion d'honneur, ancien capitaine aux grenadiers de la garde impériale, ancien receveur particulier des finances à Belfort, marié avec Climène KŒCHLIN, dont il a eu trois fils et trois filles :

   a) GODEFROI, né en 1824, lieutenant-colonel du 38e de ligne, officier de la Légion d'honneur, marié avec Inès DE BOURGOING, fille du baron Paul de Bourgoing, sénateur.

b) César, né en 1825.

c) Théodore, né en 1827, marié, en 1864, avec Sophie-Hersilie-Rosine de Dumreicher.

d) Laure, née en 1833.

e) Nahida, née en 1834, mariée, en 1863, avec M. Gustave Burnat.

f) Jenny, mariée, en 1857, à M. Auguste Inard d'Argence, propriétaire dans le Gard.

8° Adèle, née le 18 octobre 1794, mariée, le 19 septembre 1811, avec M. le baron Charles d'Anthès.

XVIII. Théodore, IVe comte Waldner de Freundstein, seigneur de Schmieheim (Bade), né le 27 novembre 1786, est mort le 17 juillet 1864, colonel au service de France, en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la Réunion, membre de la noblesse équestre de l'Ortenau. Il avait épousé : 1° *Frédérique,* baronne de Stumm, dont trois enfants :

1° *Augusta*-Théodora, née le 28 mai 1818, mariée, en 1837, à *Charles*-Auguste-Ernest-Chrétien-Guillaume, baron de Gersdorff, seigneur d'Alt-Seidenberg et d'Ostrichen, chambellan du roi de Prusse, etc.

2° *Ferdinand*-Adalbert, qui suit.

3° *Ida*-Wilhelmine, née le 17 juin 1824, mariée, le 17 juin 1844, à *Chrétien*-Frédéric-Gustave, baron de Berckheim, de *Jebsheim,* chambellan badois, ministre de Bade à Munich.

2° La sœur de sa première femme, *Augusta,* baronne de Stumm, veuve de Chrétien-Frédéric, baron de Berckheim (père du mari de Mlle Ida de Waldner).

XIX. *Ferdinand*-Adalbert, baron Waldner de Freundstein, né le 20 août 1819, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 21 avril 1857, sept ans avant son père, laissant de sa femme, *Sophie,* fille du comte Louis Tascher de la Pagerie, sénateur, quatre enfants :

1° Eugène, né le 26 avril 1845, qui suit.

2° Marie, née le 2 juin 1847.

3° Théodore-*Chrétien,* né le 10 juillet 1850.

4° Édouard, né le 10 juillet 1855.

XX. Eugène, Ve comte Waldner de Freundstein, chef actuel de la famille, possesseur du majorat de Schmieheim (Bade) et du château de Freundstein, près Soultz (Haut-Rhin), est attaché à l'ambassade de France à Vienne.

II. LIGNE DE SIERENTZ.

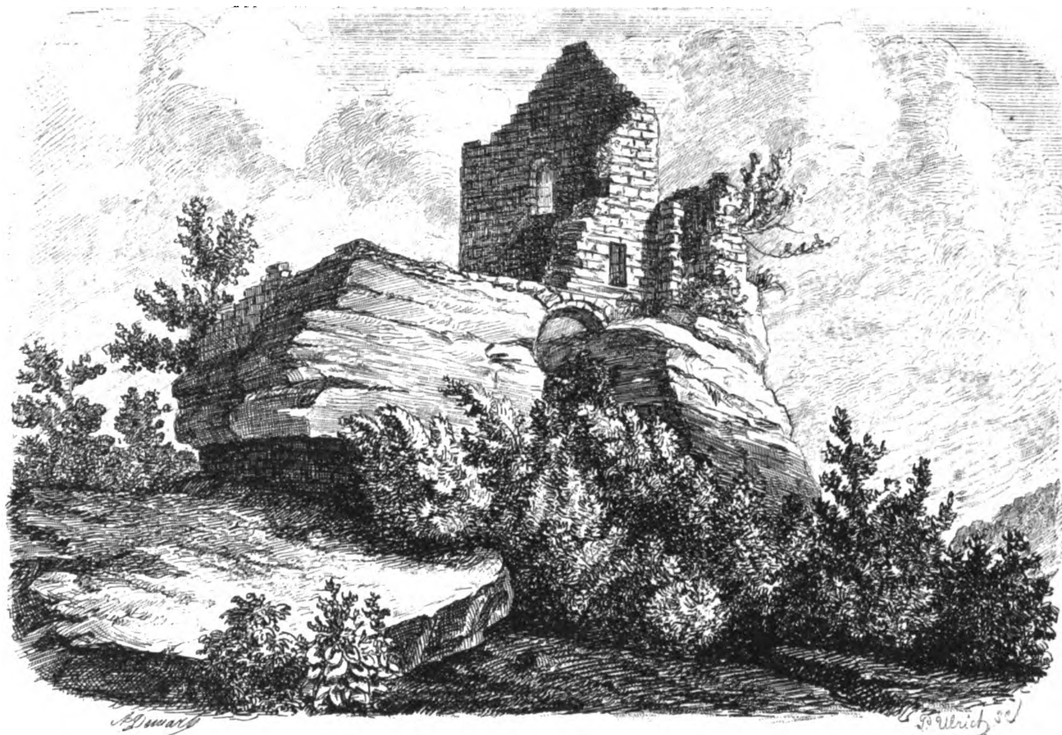
XV. Chrétien-Charles-Philippe, baron Waldner de Freundstein, seigneur de *Sierentz*, né le 5 août 1686, mort le 26 décembre 1729, épousa Marie-Christine de Hagenbach, dernière de son nom (20 novembre 1706). Il en eut sept enfants, entre autres :

1° Chrétien-Frédéric-Philippe, qui suit.
2° Charles-Philippe, né en 1721, chambellan du duc de Deux-Ponts, marié, en 1746, à Frédérique Eckbrecht de Dürckheim.

XVI. Chrétien-Frédéric-Philippe, né en 1710, † 1758, eut, de son mariage avec Caroline de Rotberg (1739), un fils, qui suit, et trois filles, mortes en bas âge.

XVII. Chrétien, né en 1740, capitaine en 1756, colonel en 1771, épousa, en 1757, Françoise-Marie-Bénigne, comtesse de Sandersleben-Coligny, propriétaire des seigneuries de Baldenheim, Rathsamhausen, etc. Presque tous ses enfants moururent en bas âge; le cadet, Clovis, né le 17 août 1771, grand-maréchal du landgrave de Hesse-Hombourg, est décédé en 1822, dernier représentant de la ligne de *Sierentz*.

Sources: *Documents mss.*, provenant des archives de la famille; Hertzog, liv. VI, p. 290; Schoepflin, *Alsat. illustr.*, t. II, § 550; *Waldnerische genealogische Tabellen*, s. l. n. d., in-fol. oblong, de la fin du siècle dernier; *Mémoires* de Mme d'Oberkirch, née de Waldner; *Handbuch der græflichen Hæuser*, p. 1049; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1869, etc.



Vue du château de Geroldseck, près Saverne, d'après nature.

WANGEN DE GEROLDSECK.

ARMES.

Ecartelé de gueules et d'argent, à quatre lions, les queues fourchues, affrontés, de l'un en l'autre, couronnés d'or, les deux quartiers d'argent semés de billettes d'azur, l'écu timbré de deux casques de tournoi couronnés d'or et ornés à dextre de lambrequins d'argent et de gueules, à sénestre de lambrequins d'or et d'argent (*al.* d'argent et d'azur).

Cimiers : à dextre, un lion d'argent, issant, couronné d'or; à sénestre, primitivement un cou et une tête de bête fauve (*wild*) d'or, qui, d'après les lettres patentes de l'empereur Sigismond, ont été remplacés par un plumail de plumes de paon[1].

1. L'écu est blasonné d'après l'*Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 158, nº 374, les timbres et les cimiers d'après Hertzog, liv. V, p. 110, et liv. VI, p. 286, Schœpflin, *Alsat. illustr.*, éd. latine, t. II, pl. *ad pag.* 609, et le *Freiherrl. Taschenbuch*, ann. 1853.

La famille DE WANGEN, qui tire son nom d'une petite ville située sur le penchant des Vosges, non loin de Wasselonne, est l'une des plus anciennes de la noblesse immédiate d'Alsace.

Le premier de ses membres connus est HETZEL DE WANGEN, ministérial de Marmoutier en 1147[1]. Au treizième siècle, une foule d'actes et de monuments funéraires font mention de la famille; ainsi, en 1216, HERMANN, *dominus in Wangen,* et sa femme Pulchérie, *domina zu der Dicke,* rachètent le château de Steinfeld. En 1225, BOURCARD, *dominus et miles in Wangen,* et sa femme, Ita de Fénétrange, font construire, en l'honneur de la Vierge, l'église de Marienthal, près de Haguenau; en 1257, ANSELME DE WANGEN donne des biens considérables au monastère bâti à côté du nouveau temple. En 1292, les frères BOURCARD et PÉRÉGRIN DE WANGEN vendent à l'abbé de Marmoutier le fief qu'ils tenaient dans la ville et la marche de ce nom[2].

Au reste, BUCELIN commence à la même époque la généalogie régulière de la famille.

I. LONGUS, *miles de* WANGEN, 1190, fils de HETZEL DE WANGEN (GRANDIDIER), laisse plusieurs fils, dont la descendance, sauf celle de JEAN, qui suit, s'éteint à la troisième ou quatrième génération.

II. JEAN, *dominus Joannes miles in Wangen,* nommé dès 1208, érigea, en 1238, de concert avec sa femme, Amélie DE GIERSPERG, un autel dans l'église de Wangen, en l'honneur de saint Nicolas et de sainte Catherine; il laissa deux fils :

1° HARTUNG, dit *le Jeune*, qui épousa, en 1246, Sophie DE RIBEAUPIERRE (GRANDIDIER).
2° FRÉDÉRIC, qui suit.

III. FRÉDÉRIC, dit *der Dusler,* 1291, se marie, selon les uns, avec Uthilde, fille d'un WALTHER DE GEROLDSECK, qualifié *Niederlandvogt* d'Alsace, et que nous ne retrouvons ni dans la généalogie des Geroldseck, ni dans la liste des *Landvogts;* selon les autres, avec Uthilde DE GREIFFENSTEIN, qualifiée son épouse sur une inscription de 1306; il eut deux fils :

---

1. SCHOEPFLIN, *Alsat. illustr.* Le même *Hezelin de Wangen* figure, avec *Otto, advocatus de Geroldisekke*, comme témoin d'un contrat passé, en 1158, entre l'abbé de Neuwiller et le comte Hugues de Dabo, au sujet de biens sis à Dossenheim. (SCHOEPFLIN, *Alsat. dipl.*, n° 298.)

2. *Archives du Bas-Rhin*, H, 558, 7, et 582, 1.

1° WALTHER, dont la postérité, issue d'Adélaïde DE GREIFFENSTEIN, s'éteint à la fin du quatorzième siècle.
2° HARTUNG, qui suit.

IV. HARTUNG, chevalier, qui vivait en 1342, épousa Sophie D'ETTENDORF; BUCELIN lui attribue une seconde épouse, Walpurge DE LÜTZELSTEIN; mais c'est une erreur manifeste : Walpurge était bien la belle-mère d'Erhard de Wangen, mais comme mère de sa femme et non comme seconde femme de son père. Walpurge, après la mort de son premier mari, Frédéric de Geroldseck-ès-Vosges, ne se remaria pas.

Hartung laissa plusieurs enfants, entre autres :

1° ERHARD, qui suit.
2° JEAN, marié avec Susanne DE SCHŒNAU.

V. ERHARD, chevalier, prit pour épouse Adélaïde, fille de Frédéric, sire DE GEROLDSECK-ÈS-VOSGES, et de Walpurge de Lützelstein, et dut à ce mariage un grand accroissement de biens. En effet, Volmar de Geroldseck, frère d'Adélaïde, et dernier représentant mâle de sa race, se voyant sans enfants, obtint de l'évêque de Metz, dont il était le vassal, que tandis qu'une moitié des fiefs de la famille ferait retour à l'évêché, l'autre se partagerait entre sa mère et ses trois sœurs, Adélaïde, Cunégonde, mariée à Rodolphe d'Ochsenstein, et Catherine (1381)[1]. Après la mort de Volmar (1390), Erhard entra effectivement en possession d'une notable partie des biens des Geroldseck, et, le 3 octobre 1414, l'empereur Sigismond autorisa les Wangen à prendre le nom et les armes de cette antique maison.

Erhard laissa deux enfants :

1° HARTUNG, IIe du nom, qui suit.
2° WALPURGE, qui épousa Nicolas ZORN DE BULACH.

VI. Plusieurs généalogistes omettent HARTUNG, IIe du nom, entre Erhard et Bernard; mais la version de BUCELIN est confirmée, à cet égard, par une série de documents constatant qu'après la mort de leurs parents et de leurs grands-parents, c'est Hartung et sa sœur Walpurge qui représentèrent la famille de Wangen lors du partage de la succession des Geroldseck avec les Ochsenstein[2]. BERNARD, qui suit, est probablement le fils de Hartung.

---

1. La part de la mère et de la troisième sœur échut également aux Wangen et aux Ochsenstein peu d'années après. L'acte de partage définitif est de 1406, *nechste zinstag vor Halbfasten*. (Voy. *Archives du Bas-Rhin*, E, 2841 ; H, 565, 2.)

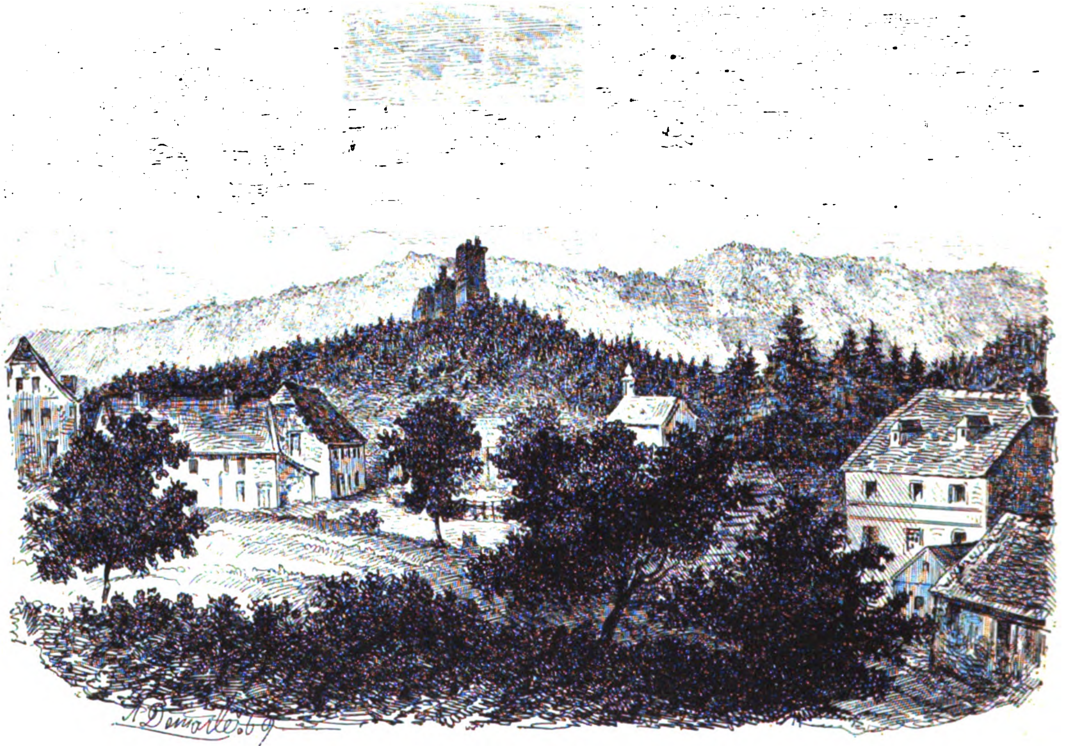
2. Voy. les pièces citées à la note précédente.

VII. BERNARD (*al.* FRANÇOIS) épousa Barbe DE BERSTETT, dont il eut cinq enfants, entre autres :

1° GEORGE, qui suit.

2° HARTUNG, dont la postérité s'éteignit en la personne des arrière-petits-fils de son petit-fils HARTMANN, mort en 1588, *Schultheis* de Haguenau.

VIII. GEORGE, Ier du nom, se maria avec Marguerite D'ALTENHAN.



Vue du château et du village de Wangenbourg, d'après nature.

IX. JEAN, son fils, 1498, prit pour femme Gertrude DE SCHWALBACH.

X. GEORGE, IIe du nom, grand-chambellan de l'évêque de Strasbourg, épousa :

1° SUSANNE, fille de Jean-Ottmar DE SCHŒNAU et de Marie Truchsess de Rheinfelden, dont il eut :

CHRISTOPHE, qui suit.

2° ÈVE SPENDER, veuve de Florent d'Ingenheim.

XI. CHRISTOPHE, chambellan de l'évêque de Strasbourg, son bailli à la Wantzenau, se maria avec Ursule, fille de Wolfgang-Didier DE BRANDSCHEID, l'un des XV, et d'Anne-Salomé Zæhender (1585). Il fut le père de :

1° GEORGE-THÉODORE, qui, de ses trois mariages avec Anastasie DE BREITEN-LANDENBERG, Agnès REICH DE REICHENSTEIN et Jeanne DE BERNHAUSEN, n'eut que deux enfants morts sans descendance.
2° JACQUES-CHRISTOPHE, qui suit.

XII. JACQUES-CHRISTOPHE, bailli épiscopal à la Wantzenau, président du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, † 1657, épousa : 1° Anne-Marie (*al.* Amélie), fille de Simon ZANTH DE MERLEN et de Marguerite d'Eltz; 2° Anne-Marie ZORN DE BULACH.

Sa première femme lui donna plusieurs fils, entre autres :

1° FRANÇOIS-CHRISTOPHE, né en 1629, auteur de la ligne de *Strasbourg*.
2° JEAN-FRÉDÉRIC, né en 1632, auteur de la ligne de *Haguenau*.

I. LIGNE DE STRASBOURG.

XIII. FRANÇOIS-CHRISTOPHE, vidame, chambellan et conseiller de l'évêque de Strasbourg, conseiller d'Empire, reçut, par diplôme du 3 mai 1678, le titre héréditaire de baron d'Empire. Marié, en 1650, avec Marie-Barbe, fille de Jean-Adam DE NEUENSTEIN et d'Anne-Marie Zorn de Bulach, il en eut dix enfants, parmi lesquels :

1° MARIE-ANNE, mariée, en 1672, au colonel Frédéric-Casimir DE RATHSAMHAUSEN, d'*Ehenweyer*.
2° FRANÇOIS-DOMINIQUE, qui suit.
3° FRANÇOIS-JOSEPH, marié à Marie-Anne D'ELVERFELD (sic : *Armorial d'Alsace*, p. 157, n° 363).

XIV. FRANÇOIS-DOMINIQUE, baron DE WANGEN DE GEROLDSECK, né en 1659, conseiller chevalier d'honneur d'épée au Conseil souverain d'Alsace en 1681, † 1712, épousa, selon l'*Armorial d'Alsace,* p. 156, n° 359, Marie-Antoinette, baronne D'ELTZ, et, selon le *Freiherrliches Taschenbuch* de Gotha, Anne-Madeleine DE BŒDIGHEIM. Il est le père de JEAN-LOUIS-ALBERT, qui suit.

XV. JEAN-LOUIS-ALBERT, directeur de la noblesse de la Basse-Alsace, † 1770, eut, de son mariage avec Anne-Marie-Catherine, fille de François-Joseph, baron

DE SCHAUENBURG, de *Herrlisheim*, et de Marie-Reine-Antoinette de Froberg (1715), plusieurs enfants, entre autres :

1° CONRAD-BÉAT-CÉLESTIN-LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.
2° FRANÇOIS-LOUIS-FRÉDÉRIC, né en 1727, chanoine, puis, en 1775, prince-évêque de Bâle, † 1783.
3° FRANÇOIS-CHARLES-IGNACE-SIMON, né en 1731, chevalier de Malte.

XVI. CONRAD-BÉAT-CÉLESTIN-LOUIS-FRANÇOIS, colonel du régiment d'*Alsace*, plus tard lieutenant général, directeur de la noblesse, député à l'Assemblée générale de la province d'Alsace en 1787, mourut en 1790, laissant, de sa femme, Marie-Anne-Walpurge-Cunégonde, fille de François-Antoine DE FERRETTE, de *Karspach*, et de Françoise-Christine de Reinach, de *Steinbronn* :

1° LOUIS-CHARLES-ANTOINE, né en 1766, chevalier de Malte.
2° *FRÉDÉRIC*-LOUIS, qui suit.
3° CHARLES-FRANÇOIS-ÉLÉAZAR, né en 1769 (*al.* 1772), chanoine de Bâle et de Spire, † 1845.
4° LOUISE, chanoinesse de Remiremont, † 1836.
5° CHRISTINE, mariée à M. DE SAINT-SAUVEUR.

XVII. *FRÉDÉRIC*-ANTOINE-FRANÇOIS-HENRI-LOUIS, né en 1767 (*al.* 1769), officier dans le régiment de cavalerie *Royal-Allemand*, émigra avec ce corps à l'époque de la Révolution, en devint le colonel (au service d'Autriche), et obtint successivement du souverain de sa nouvelle patrie, les titres de chambellan et de major général. Il mourut le 15 mars 1851. Marié, en 1826, avec *Auguste*-Louise, fille de Louis-René-Materne ZORN DE BULACH et d'Auguste-Antoinette d'Andlau-Hombourg, il n'en eut que des filles :

1° *AUGUSTA*, née en 1827, mariée, en 1845, au baron *François*-Antoine-Charles DE FALKENSTEIN, chambellan du grand-duc de Bade.
2° *LOUISE*-CAROLINE, née en 1828, mariée, en 1851, au baron *François*-Antoine-Joseph NEVEU DE WINDSCHLÆG [1], chambellan du grand-duc de Bade.
3° *FRANÇOISE*-ERNESTINE, née en 1830, mariée au baron *Jules*-Adam DE ROGGENBACH, ancien capitaine de cavalerie au service de Bade.

---

1. Au moment où le baron Frédéric de Wangen émigra, il possédait encore, auprès des ruines de son château patrimonial de Wangenbourg, des forêts et des terres considérables, qui furent placées sous le séquestre. Il les recouvra plus tard, et, dans le partage de sa succession, c'est à son gendre, M. de Neveu, que sont échus ces biens, consistant en une maison, une scierie, 132 ares de terre et 271 hectares de forêts. (D. FISCHER, *Wangenbourg*, etc., *Feuille du Samedi* du 29 août 1868.)

La famille DE NEVEU, qui se trouve aujourd'hui possessionnée en Alsace, est originaire de l'Anjou. L'un de ses membres, FRANÇOIS-CHARLES NEVEU DE LA FOLIE, passa, vers l'époque de la guerre de Trente ans, au service

II. LIGNE DE HAGUENAU.

XIII. Jean-Frédéric de Wangen, conseiller épiscopal et bailli de la Wantzenau, épousa Marie-Claire, fille de Jean-Christophe de Wildenstein de Wildbach et de Claire-Anne Wurmser, de *Schœffoltzheim,* qui lui donna cinq enfants, dont un seul laissa des descendants.

Il obtint du roi, en 1672, la confirmation de la possession de Minversheim, que l'évêque de Strasbourg avait conféré précédemment à George-Théodore de Wangen, et succéda, en 1681, aux fiefs alsaciens des Ostein.

XIV. Jean-Joseph, fils de Jean-Frédéric [1], eut plusieurs enfants, entre autres, Jean-Jacques-Dominique, qui suit.

XV. Jean-Jacques-Dominique, né en 1693, ✝ 1754, épousa Julienne, baronne de Krebs.

XVI. Son fils, Jean-Jacques-Dominique, IIe du nom, né en 1720, ✝ 1795, capitaine, chevalier de Saint-Louis, laissa de son mariage avec Marie-Dorothée de Günderrode, un fils, qui suit.

XVII. Louis-Gonzague-François-Dominique-Léopold, né en 1760, ✝ 1836, membre de l'Assemblée du district de Haguenau en 1787, de Strasbourg en 1792, maire de Strasbourg de 1806 à 1810, député, membre du conseil général

---

de l'empereur comme colonel, devint préfet de l'Ortenau et y fut investi par la maison d'Autriche de la seigneurie de *Windschlæg.* Le fils issu de son mariage avec Marie-Susanne de Roggenbach, François-Michel, fut fait baron autrichien héréditaire, le 17 décembre 1700, et succéda à son père comme préfet de l'Ortenau; il épousa Anne-Marie, baronne de Ferrette. Voici sa descendance en ligne directe, jusqu'aux représentants actuels de la famille : François-Antoine, marié avec Marie-Catherine de Roggenbach; François-Charles-Ignace, marié avec Marie-Sophie Reuttner de Weil; François-Conrad, chambellan de l'électeur de Mayence, marié avec Élisabeth-Auguste d'Eberstein; François-Antoine, chambellan badois (✝ 1837), marié avec Marie-Frédérique-Joséphine de Roggenbach; François-Joseph-*Adolphe*-Charles, baron Neveu de Windschlæg, né en 1812, chef actuel de la famille, chambellan badois, seigneur de Windschlæg et Hespengrund, marié avec Mathilde, baronne de Schauenburg, de *Herrlisheim,* dont il a quatre filles et un fils.

M. Adolphe de Neveu a trois sœurs : Mmes Charles de Neubronn-Eisenburg, Rodolphe de Berckheim (✝ 1868), et Guillaume Rinck de Baldenstein, et un frère, le baron *François*-Antoine-Joseph, né en 1820, seigneur de Dietenbach, Rain et Biengen, gendre du général de Wangen, et père de deux fils.

Neveu de Windschlæg porte *de sinople à deux ancres d'argent passées en sautoir, aux ferrures et aux becs d'or.*

Sources : *Freiherrl. Taschenbuch,* Gotha, 1848 et 1869.

1. D'après M. Müller, Jean-Joseph de Wangen aurait épousé Marie-Anne d'Elberfeld; l'*Armorial d'Alsace* donne cette dame comme l'épouse de François-Joseph, cousin de Jean-Joseph.

du Bas-Rhin, officier de la Légion d'honneur, avait épousé Marie-Anne Labbe de Briancourt, dont deux fils :

1° Émile, qui suit.

2° Eugène, né le 11 janvier 1805, ancien officier de cavalerie, décédé le 6 février 1865. De son mariage avec Joséphine-Henriette de Mengin-Fondragon († 8 août 1857), M. le baron de Wangen a laissé deux enfants :

a) Élzéar-*Albert*, né le 15 juillet 1834, marié, le 17 janvier 1859, à Jeanne-Marie-Alexandrine de Badereau de Saint-Martin, dont il a trois enfants :

a) Henri-Gustave, né le 2 janvier 1860.

b) Walther-Émile, né le 15 décembre 1861.

c) Marguerite-Marie-Laure, née le 4 août 1867.

b) Marie-Anne, née le 8 février 1839, mariée, le 2 mars 1859, à M. Marie-Louis-Paul Mareschal de Longueville de la Rodde; morte le 21 janvier 1863.

XVIII. Émile, baron de Wangen de Geroldseck-ès-Vosges (*am Wasichen*), chef actuel de la maison de Wangen (1869), né le 8 avril 1802, a servi, comme capitaine, dans la cavalerie française. Il n'a pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Duret de Tavel.

Sources : Manuscrits de Grandidier, et Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit (Bibliothèque de Strasbourg); *Archives du Bas-Rhin*, E, 2841; H, 558, 565, 582, etc.; Hertzog, *Edels. Chron.*, liv. VI, p. 286; Bucelin, *Germ.*, t. II, p. 279; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 807, § 590; *Alsat. diplom.*, passim; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1853 et suiv.; Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 237, etc. Nous nous permettons de renvoyer également à notre monographie sur *les dynastes de Geroldseck-ès-Vosges*, Strasbourg, 1869, et *Bull. de la Soc. pour la Conserv. des Monuments hist. d'Alsace*, IIe série, t. VII.

WEITERSHEIM.

ARMES.

De sable à une étoile à six rais d'argent, parti d'argent plein[1].

Cimier : un chapeau de sable retroussé d'argent et sommé d'un globe de même, d'où s'échappent des plumes de coq noires.

La famille de Weitersheim (*Wittersheim, Weittersheim*) est, d'après une tradition qui s'y est perpétuée de génération en génération, originaire de la Poméranie, où il paraît avoir existé encore au siècle dernier une famille portant les mêmes armes. Elle prend son nom d'un village impérial, situé non loin de Haguenau, village qu'elle quitta plus tard pour habiter le château de Haguenau, dont l'Empereur l'avait investie dès 1355 (*al.* 1335), et ensuite celui de Breuschwickersheim, que Philippe-Bechtold acquit, en 1645, à la suite d'une assez longue contestation, du chef de sa mère Marie-Jacobée Sturm de Sturmeck.

---

1. *Armorial*, p. 35, n° 353, p. 36, n° 359. Les armes des Weitersheim se trouvent blasonnées de trois ou quatre manières différentes : D'après Hertzog et Luck, *d'or plein parti de sable à une étoile à six rais d'argent ;* d'après d'autres documents manuscrits, dignes de foi, *de sable à une étoile à six rais* d'or, *parti d'argent plein.* Dans le doute, nous nous en sommes tenu au seul document officiel que nous ayons à cet égard. Cependant ce document lui-même donne des variantes, du moins, si son orthographe vicieuse ne nous a pas induit en erreur : il porte, p. 19, n° 179 : « Philippe de Bech-Wertvesheim, lieutenant-colonel au régiment de milice de Rémold (*sic*) (Basse-Alsace) : *de sable à une étoile à six rais d'argent et un filet d'or en orle, parti d'or plein* » Nous avons cru reconnaître sous ce nom, évidemment mal écrit, Philippe-Bechtold de Weitersheim, qui était effectivement à cette époque lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie (celui de *Bernhold?*).

Burchardus de Witersheim est nommé parmi les témoins d'un diplôme de l'empereur Frédéric, de 1158, pour l'abbaye de Neubourg[1].

CONRAD *de Withersheim* et son fils BERTHOLD, chevaliers, signèrent, comme témoins, une lettre adressée, en 1236, par Henri, landgrave d'Alsace, à l'abbaye de Neuwiller.

JEAN, *le Vieux,* et BECHTOLD *de Wittersheim,* chevaliers de *Brumat,* vivaient en 1322.

Les fils de Bechtold, BECHTOLD II et CONRAD, écuyers, obtinrent, en 1355 (*al.* 1335), de l'empereur Charles IV, le fief de Haguenau, qui fut converti, en 1405, en un fief castrense.

On peut suivre la famille, de génération en génération, à partir de VOLMAR DE WEITERSHEIM, qui vivait au commencement du quinzième siècle, et qui eut probablement pour père Conrad, IIe du nom. Cependant, malgré le nombre et la valeur des documents dont nous adoptons les indications, nous n'oserions affirmer que la filiation ne présente pas des lacunes entre le IIe et le IVe degré. Certaines dates, que nous faisons suivre d'un point d'interrogation, nous paraissent fort difficiles à admettre, notamment si GUILLAUME, IIe du nom, et LOUIS sont réellement les *fils* de MARTZOLF. Nous devons, à cet égard, faire nos réserves.

FILIATION.

I. VOLMAR, † 1384, épousa *N.* DE BOTZHEIM, sœur de Guillaume, dont il eut deux fils :

1° JEAN, qui obtint, en 1405, l'érection de son fief de Haguenau en fief castrense (*Burglehen*).

2° GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME, † 1425, eut de son mariage avec Susanne, fille de Jean DE GEUDERTHEIM et d'Agnès de Rumersheim, quatre fils, entre autres, MARTZOLF, qui suit.

III. MARTZOLF, bailli à Brumath, épousa : 1° Véronique, fille de Conrad DE NIPPENBURG et d'Apolline de Landsperg († 1437?); 2° Claire DE FEGERSHEIM (1438?). Il eut de ces deux lits cinq enfants, entre autres :

1. *Note manuscrite* de GRANDIDIER.

1° Guillaume, qui suit.
2° Louis, qui mourut en 1553 (?), laissant, de son mariage avec Colombe Wurmser, un fils, Balthasar († 1622), qui fut bailli à Ballbronn et épousa Anne de Kippenheim, et une fille, Cléophée († 1616), qui devint la femme de Pierre de Fürdenheim.
3° Véronique, qui épousa : 1° Henri d'Altorf, dit *Wolschlager;* 2° Wolfgang Erlin de Rohrbourg.

IV. Guillaume, IIe du nom, bailli à Oberkirch en 1555, † 1574 (?), fut marié trois fois. Sa première femme, Amélie Bock de Blæsheim († 1559), lui donna une fille, Anne, qui épousa Jean-George de Mittelhausen. La troisième, Anne Wurmser, de *Schaftolsheim,* n'eut pas d'enfants. De la seconde, Cunégonde († 1564), fille de Wolfgang Zorn, de *Duntzenheim,* et de Claire de Fegersheim, naquit Philippe, qui continua la famille.

V. Philippe, † 1619, eut, de sa femme Marie-Jacobée, fille de Philippe-Jacques Bœcklin de Bœcklinsau et de Claire-Élisabeth Marx d'Eckwersheim, dix enfants, entre autres :

1° Jean-Philippe, qui suit.
2° Marie-Élisabeth, mariée à Wolfgang-Philippe de Fleckenstein.
3° Anne-Dorothée, mariée à Bernard-Guillaume d'Uttenheim de Ramstein.
4° Marie-Jacobée, mariée à Rodolphe de Reinach.
5° Barbe, mariée à Bernard-Frédéric d'Uttenheim de Ramstein.

VI. Jean-Philippe épousa une cousine au VIIe degré de sa mère, Anne-Reine, fille de Philippe Bœcklin de Bœcklinsau et d'Ève Haas de Lauffen. Il en eut trois enfants :

1° Philippe-Rodolphe, capitaine de cavalerie, marié, en 1667, avec Élisabeth-Madeleine de Sigmarshofen.
2° Bechtold, qui suit.
3° Anne-Marie, qui devint la seconde femme de Philippe-Hannibal de Schauenburg, d'*Oberkirch.*

VII. Bechtold, † 1684, épousa : 1° Marie-Jacobée, fille de Jacques Sturm de Sturmeck, stettmeistre de Strasbourg, et d'Ursule de Fürdenheim; 2° en 1663, Clémence, fille de Jean-Adam de Rotberg et de Clémence de Bærenfels, sa seconde femme.

Il eut trois fils :

1° George-Balthasar, commandeur de l'ordre Teutonique à Alschhausen.
2° Philippe-Bechtold, qui suit.
3° Bechtold, IIe du nom, qui, de son mariage avec Marie-Claude (*al.* Claude-Madeleine), fille du stettmeistre Jean-George de Zedlitz et de Marie-Esther de Müllen-

heim (1692), eut un fils, Charles-Eugène, et une fille, Dorothée-Wilhelmine, qui épousa André-Théophile, comte de Bernstorf, à *Gartow* et *Dreilützow*, conseiller de l'électeur de Hanovre[1].

VIII. Philippe-Bechtold, dont il a été question au commencement de cette notice, né le 7 août 1661, fut colonel du régiment d'*Alsace*, directeur de la noblesse, etc. Il épousa : 1° Esther-Véronique († 1697), fille de Jean-Jacques de Berstett et de Marie-Charité de Rathsamhausen, d'*Ehenweyer*, sa seconde femme; 2° en 1697, Marie-Victoire, fille de François-Guillaume de Mackau, plus tard stettmeistre, et de sa première femme, Catherine-Barbe d'Ichtratzheim.

Philippe-Bechtold eut de son premier mariage une fille, Élisabeth, et un fils, Jacques-Frédéric, stettmeistre de Strasbourg de 1737 jusqu'à sa mort (1743)[2]. Du second lit naquirent quatre ou cinq enfants, parmi lesquels nous devons citer Léopold-Henri-Hubert, qui suit.

IX. Léopold-Henri-Hubert, né en 1706, capitaine au régiment de *Royal-Bavière*, chevalier de Saint-Louis, eut de son mariage avec *Marie*-Sophie-Françoise de Gail, plusieurs enfants, entre autres :

1° Joseph-André, qui suit.

2° François-Charles, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de *Royal-Bavière*, colonel de la garde nationale en 1789, qui épousa, en 1776, Marie-Louise-Joséphine, fille de Louis-Denys, baron de Gallahan, grand-veneur du margrave de Bade[3], et en eut trois enfants.

3° Ferdinand-Chrétien, né en 1747, † 1825, chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux.

4° Léopold-Frédéric, lieutenant au régiment de *Royal-Bavière*.

---

1. Selon d'autres données, Dorothée-Wilhelmine serait fille non de Bechtold, mais de son frère Philippe-Bechtold.

2. D'après M. Müller, p. 242, le stettmeistre serait fils de Bechtold et de Mlle de Zedlitz : les notices manuscrites que nous avons suivies contredisent cette assertion.

3. La famille de Gallahan, que Schœpflin écrit *Callaghan* ou *Callahan*, et qu'il dit être venue d'Irlande sur le continent à la suite du roi Jacques II, était représentée, au dix-huitième siècle, par le baron Louis-Denys, qui, bien que conseiller intime et grand-veneur du margrave de Bade, habitait ordinairement, à Strasbourg, un hôtel dans la rue des Récollets, n° 3. Marié deux fois : 1° avec Marie-Joseph (*sic*), baronne de Russenstein; 2° avec Marie-Anne, baronne de Lehrbach. M. de Gallahan ne laissa de chacun des deux lits qu'une fille. L'aînée, Marie-Anne, née en 1739, naturalisée Française par lettres patentes de Louis XV, d'avril 1755, épousa Jules, baron de Hornstein-Weiterdingen, chambellan badois; la cadette est Mme de Weitersheim. Le baron de Gallahan mourut en 1784. Ses armes représentaient *un loup contourné sortant d'une forêt et passant sur une terrasse, l'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lévriers.* Mais les sceaux que nous avons eus sous les yeux étaient trop petits pour nous permettre de distinguer les émaux. Les Gallahan possédaient environ 340 arpents dans treize communes voisines de Strasbourg; ils avaient été immatriculés en 1757. (*Archives du Bas-Rhin*, E, 910.)

X. Joseph-André, né en 1742, député de la noblesse à l'Assemblée du district de Haguenau en 1787, † 1827, épousa, en 1771, Marie-Joséphine-Frédérique, fille de Joseph-Ignace Streitt d'Immendingen et de Marie-Polyxène, comtesse de Wyser, sa seconde femme.

Il en eut :

1° Sophie, née en 1772, † 1845, mariée, en 1792, à Gaétan, baron de Gumppenberg-Pöttmes.
2° Jean-François-Frédéric-Zénobie, qui suit.
3° Henriette, qui épousa : 1° M. de Béhague ; 2° M. de Maucomble.

XI. Jean-François-Frédéric-Zénobie épousa, en 1805, Frédérique-Sophie-Henriette Bœcklin de Bœcklinsau, qui mourut en 1861. Lui-même décéda en 1820, laissant, entre autres enfants :

1° Félix-Conrad, né en 1808, † 1834 en Afrique, sans postérité.
2° Joseph-Alfred, qui suit.

XII. Joseph-Alfred, baron de Weitersheim[1], né en 1810, mourut le 10 mai 1839, dernier représentant mâle de sa famille.

Sources : *Documents et notes mss. divers*, provenant d'archives particulières ; *trois notices manuscrites*, dont l'une de la main de Joseph-André de Weitersheim (1785); Manuscrits de Grandidier, et Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit (Bibliothèque de Strasbourg); *Archives du Bas-Rhin*, E, 1230; Hertzog, lib. VI, p. 291; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 809, § 592; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, passim; Müller, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 243, etc.

1. Les Weitersheim avaient été reconnus, en 1773, fondés à porter en France le titre de baron.

WESSENBERG.

(WESSENBERG-AMPRINGEN.)

ARMES.

ÉCARTELÉ, aux 1er et 4e, d'argent à une fasce de sable accompagnée de trois tourteaux de gueules, 2 et 1, qui est de WESSENBERG; aux 2e et 3e, de gueules à deux pals d'argent, et une fasce d'or brochant sur le tout, qui est d'AMPRINGEN, l'écu timbré de deux casques, ornés de lambrequins de gueules et d'argent, celui de dextre couronné d'or.

CIMIERS : à dextre, un braque d'argent issant, oreillé de gueules et colleté de sable; à sénestre, deux pattes d'ours d'argent posées en pal et tenant chacune une boule de gueules [1].

La famille DE WESSENBERG, qui a reçu de l'empereur d'Allemagne, le 16 août 1681, la baronnie d'Empire, en même temps que l'autorisation de prendre le nom et les armes de la maison D'AMPRINGEN, est originaire de l'Argovie. On peut encore voir les ruines du château de ses ancêtres près du village de Lutzenau et du manoir des Habsbourg, dont les Wessenberg paraissent avoir été les vassaux. Cette circonstance n'empêche pas que dans des temps fort reculés ils aient déjà compté parmi les dynastes, c'est-à-dire dans une classe qui avait le pas sur les simples ministériaux et même sur les chevaliers. HERRGOTT, dans sa *Généalogie*

1. Les armes des Wessenberg sont parfois représentées avec des émaux différents. D'après certains documents, la fasce serait de gueules; d'après d'autres, les tourteaux seraient d'azur. Nous avons suivi l'*Armorial d'Alsace*, qui se trouve complétement d'accord avec le consciencieux ouvrage de REICHARD. (Cfr. *Armorial*, p. 59, n° 179, et p. 222, n° 277.)

des Habsbourg, cite plusieurs actes qui prouvent le rang élevé des Wessenberg parmi les nobles du treizième siècle[1].

Ils perdirent le château de Wessenberg et leurs terres avoisinantes en 1386, après la bataille de Sempach, où deux des leurs, Ulrich et Gothard, tombèrent aux côtés du duc Léopold d'Autriche; leur château fut pris et détruit, et la famille dut, à l'exemple de plusieurs autres, chercher un refuge dans le Sundgau et le Brisgau. Dans le Sundgau, elle possédait déjà une partie de Roppach, et, par la suite des temps, la maison d'Autriche y ajouta encore plusieurs autres fiefs, notamment Liebenswiller, la Chapelle-sous-Rougemont (1478 et 1500), etc. De plus, Jean-Jobst de Wessenberg acquit par son mariage avec une riche héritière, Barbe (*al.* Élisabeth) de Krotzingen, Feldkirch et plusieurs autres biens, tant féodaux qu'allodiaux.

La filiation s'établit d'une façon non interrompue depuis la fin du quinzième siècle.

FILIATION.

I. Jean de Wessenberg épousa, vers 1470, Marguerite Waldner de Freundstein, dont il eut Humbert.

II. Humbert, qui, en 1520, reçut l'investiture de ses fiefs autrichiens, se maria avec Walpurge, fille de Philippe d'Ampringen et de Richarde de Landeck.

III. Son fils, Jean-Jobst, épousa, comme il a été dit plus haut, Barbe, fille unique de Trutpert de Krotzingen et de Marguerite de Graben, qui lui donna deux fils :

1° Jean-Christophe, qui suit.
2° Guillaume, † 1624, prince-évêque de Brixen.

IV. Jean-Christophe eut, de son mariage avec Judith, fille de Jean-George Reich de Reichenstein et d'Esther d'Eptingen, douze enfants, entre autres :

1° Susanne, mariée à Jean-Érard de Fleckenstein.
2° Marie-Esther, mariée à Ulrich-Guillaume de Landenberg.
3° Jacobée, mariée à George de Landsperg.

---

1. T. II, num. 260, 431, 447; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, § 552, note 6.

4° HUMBERT, qui suit.

5° TRUTPERT, qui épousa : 1° Marie-Scholastique, fille de François-Conrad DE SICKINGEN et de Marie-Apolline d'Ampringen, dont il eut cinq filles et un fils, FRANÇOIS; 2° Ève-Apolline D'OSTEIN, qui lui donna trois enfants.

6° ALBERT, chevalier de Malte.

V. HUMBERT, IIe du nom, † 1660, épousa Catherine, fille de Jean-Gaspard D'AMPRINGEN et de Marguerite de Fleckenstein, qui le rendit père de treize enfants, entre autres :

1° JUDITH, mariée à Arbogast D'ANDLAU.

2° FRANÇOISE, mariée à *N.* SCHENCK DE CASTEL.

3° BÉATRIX, mariée à *N.* SCHENCK DE CASTEL.

4° FLORIAN, qui suit.

5° MARIE-CATHERINE, chanoinesse d'Andlau.

6° JEAN, chanoine de Bâle.

VI. FLORIAN, premier baron DE WESSENBERG-AMPRINGEN, en vertu du legs fait à sa famille, avec l'agrément de l'Empereur, par Jean-Gaspard, baron d'Ampringen, grand-maître de l'ordre Teutonique, gouverneur impérial du duché de Silésie, servit comme colonel dans les armées impériales. Il laissa, de son mariage avec Esther DE ROSENBACH, un fils, qui suit.

VII. ROBERT-JOSEPH servit, comme son père, dans les rangs des Impériaux, et fut même, pour ce motif, momentanément privé, par le roi de France, des fiefs relevant de la couronne (1682); mais sa veuve, Madeleine-Marguerite DE KAGENECK, les recouvra en 1697.

Robert-Joseph laissa un fils, qui suit.

VIII. ROBERT-FLORIAN, né en 1687, conseiller intime et ministre de Saxe, épousa Marie, baronne DE FREYBERG-EISENBERG, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° PHILIPPE-CHARLES, qui suit.

2° MARIE-CONSTANCE, chanoinesse d'Andlau en 1732.

3° ALEXIS (*al.* ALEXANDRE)-FRANÇOIS, chanoine de Worms (1750) et de Spire (1754).

IX. PHILIPPE-CHARLES, né en 1717, conseiller intime, grand-maréchal et chambellan à la cour de Saxe, se maria, en 1769, avec Marie-Anne-Sophie-Walpurge, fille de Joseph-Léger, baron DE THURN-VALSASSINA, de *Wartegg*, et de Marie-Françoise de Baden, qui lui donna six enfants, entre autres :

1° *Jean*-Philippe, qui suit.
2° Ignace-*Henri*, né en 1774, chanoine à Augsbourg et à Bâle, coadjuteur à Constance.
3° *Aloys*-Antoine, né en 1776, † 1853, conseiller intime au service de Saxe.
4° Marie-*Joséphine*-Madeleine-Félicité, née en 1781, † 1853, mariée à Adolphe-Frédéric-Werner, comte von der Schulenburg-Betzendorf.
5° *Marie*-Walpurge, née en 1787, chanoinesse à Andlau.

X. *Jean*-Philippe-Népomucène-Joseph-Ignace-Alexandre, né en 1773, † 1858, chambellan, conseiller intime et ministre de l'empereur d'Autriche, eut de sa femme, Marie Mühlens, trois enfants :

1° Henriette, née en 1807, mariée, en 1827, à *Clément*-Wenceslas, comte Boos de Waldeck et Montfort, chambellan, grand-maître de la cour de S. M. la reine de Prusse, etc.; morte en 1856.
2° *Ludovica*-Françoise, mariée, en 1830, à *George*-Frédéric-Alexandre, comte de Blankensée, chambellan prussien; morte en 1843.
3° Henri, qui suit.

XI. Henri, né en 1811, † 1848, seigneur de Diettenitz en Bohême, laissa de son mariage (1835) avec Ludwine, fille de Lambert, baron de Schauenburg, de *Herrlisheim*, et de Sophie de Schauenburg, de la ligne de *Harthard*, deux enfants :

1° Marie-*Olga*, née en 1836, mariée avec M. Jules Favre.
2° *Philippe*, qui suit.

XII. *Philippe*-Henri-Jean-Joseph, baron de Wessenberg-Ampringen, seigneur de Feldkirch et Fuhrenthal (Bade), de Kurima (Hongrie), et de Diettenitz (Bohême), né le 27 novembre 1838, ancien officier de cavalerie au service d'Autriche, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean, est mort le 3 juillet 1866, à Vienne, dernier représentant mâle de sa maison.

Sources : Sur les Ampringen, Hertzog, liv. VI, p. 218; sur les Wessenberg, Reichard, *Alsat. nob.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 766, § 552; *Freiherrliches Taschenbuch*, Gotha, ann. 1849, 1853, 1860 et 1868.

WETZEL DE MARSILIE.

ARMES.

De gueules à la bande (ou, indifféremment, à la barre) d'argent.

Cimier : un buste de carnation vêtu aux couleurs de l'écu.

Les Wetzel, qualifiés primitivement *Marsilius,* puis *de Marsilio, de Marsilia, de Marsilie, de Marsilien, de Marsilly,* et même, par l'*Armorial d'Alsace, de Marseille* (p. 25, n° 251), ce qui, de toutes les versions, nous paraît la plus contestable, les Wetzel sont l'une des plus anciennes familles nobles de Strasbourg. A une époque fort reculée, ils y avaient la surveillance des revendeurs et jardiniers. En 1266, ils commencent à figurer parmi les *Hausgenossen.* Dès 1237, on les trouve dans le sénat, et, de 1287 à 1452, ils fournissent à la ville sept stettmeistres :

Gœtz Marsilius, en 1287.
Henri Wetzel, en 1303.
Wetzel Marsilius, *le Jeune,* en 1310.
Heintzmann Wetzel Marsilius, en 1353, 1357-1358, et 1361.
Wetzel Breger ou Broger, en 1309, 1316-1318, 1331 et 1366[1].
Nicolas-Raimbaut Wetzel Marsilius, en 1387, 1390 et 1395.
Enfin, Raimbaut Wetzel, en 1445, 1447 et 1452.

---

1. Quelques généalogistes ont fait à tort de ce Wetzel Breger un membre de la famille Beger de Bleyberg. Nous suivons Hertzog, liv. VI, p. 289.

FILIATION.

I. Wetzel Marsili (*sic*, Grandidier), stettmeistre, eut pour femme *N.* de Schiltingheim.

II. Henri Wetzel, chevalier, épouse Agnès de Kageneck.

III. Henri, stettmeistre, épouse Catherine Pflueger.

IV. Heintzmann, stettmeistre, a pour femme Anne, fille de Richwin Kœrner.

V. Nicolas-Raimbaut, stettmeistre, se marie : 1° avec Susanne Zorn de Bulach ; 2° en 1413, avec Agnès de Müllenheim. Il laisse deux fils :

1° Henri, issu de la première femme.
2° Philippe.

I. BRANCHE ISSUE D'HENRI.

VI. Henri Wetzel eut sept enfants de sa femme Marguerite, fille de Hartung d'Andlau et d'Ursule Reich de Reichenstein, entre autres :

1° Jacques († 1524), grand-bailli de Strasbourg, dont les trois filles épousèrent trois membres de la famille de Brumbach.
2° Philippe, qui suit.
3° Jean, chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux.
4° Agnès, mariée à Thiébaut de Ferrette.

VII. Philippe, qui habitait Andlau, épousa Brigitte, fille de Schasmann de Berckheim et d'Odile d'Uttenheim, dont il eut plusieurs enfants.

VIII. Raimbaut eut de sa femme Marie, fille d'Alexandre d'Andlau et de Christine de Bock, dix enfants, parmi lesquels :

1° Alexandre, qui, de son mariage avec Marguerite de Selbach, eut un fils, George-Gustave.
2° Martin, qui suit.
3° Ursule, mariée en secondes noces au stettmeistre Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

IX. MARTIN, † 1610, épousa Dorothée VŒLSCH DE STUTZHEIM, qui lui donna six enfants, entre autres :

1° GEORGE, capitaine de cavalerie, marié avec Marguerite-Hélène STURM DE STURMECK, dont il eut un fils, GEORGE-ÉVRARD, lui-même père de GEORGE-LOUIS.

2° WOLFGANG-RAIMBAUT, qui, de son mariage avec Élisabeth NAGEL D'ALTENSCHŒNENSTEIN, eut six fils.

3° JEAN-LOUIS, qui suit.

X. JEAN-LOUIS épousa Anne-Catherine, fille de Jean-Christophe DE BERGA et de Symburge de Wickersheim, dont il eut trois filles et un fils, qui suit.

XI. JEAN-PIERRE, conseiller et maître d'hôtel du prince de Birkenfeld, épousa, en 1675, Marie-Béatrix, fille de Jean-David DE LANDSPERG et de Marie-Salomé, née de Landsperg, et fut père de :

1° SOPHIE-AUGUSTE-FRANÇOISE, mariée au capitaine Frédéric-Jean-René SCHENCK DE SCHMIDBURG.

2° CHRÉTIEN-ÉVRARD, qui suit.

XII. CHRÉTIEN-ÉVRARD, né en 1681, † 1744, colonel dans la garde wurtembergeoise, épousa Marie-Félicité JOHAM DE MUNDOLSHEIM, dont il eut plusieurs filles et un fils, qui suit.

XIII. PHILIPPE-RENÉ, né en 1720, d'abord capitaine d'infanterie, puis grand-échanson du duc de Mecklembourg-Strélitz, mourut le 16 février 1797, dernier représentant mâle de la famille WETZEL DE MARSILIE. La dernière survivante de ses sœurs s'éteignit en 1810, à un âge fort avancé.

II. BRANCHE ISSUE DE PHILIPPE.

VI. PHILIPPE, chevalier, épousa Marguerite, fille de Frédéric BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

VII. JACQUES, son fils, se maria : 1° avec Salomé DE MÜLLENHEIM; 2° avec Claire DE HATTSTATT, dont il eut, entre autres enfants :

1° NICOLAS, qui suit.

2° MARTIN, marié à Ursule ZORN.

3° CUNÉGONDE, abbesse de Saint-Étienne, † 1566.

VIII. NICOLAS, de son mariage avec Apolline DE WATTWEIL, eut deux filles et un fils, qui suit.

IX. PHILIPPE épousa Judith DE BERCKHEIM.

X. Leur fils, NICOLAS, IIe du nom, se maria avec Jacobée DE RUOST, dont il eut quatre enfants, morts sans descendance mâle.

MARIE-SALOMÉ, sa fille, fut la seconde femme de Frédéric-Louis KANOFFSKI DE LANGENDORF, colonel de cavalerie au service de France, dont REICHARD (*Alsat. nob.,* fol. 121) publie la généalogie par 16 quartiers.

Nous avons sous les yeux un arbre généalogique dressé pour François-Frédéric D'OBERKIRCH, de la branche de *Molsheim,* dans lequel se trouvent indiqués les membres suivants de la famille DE WETZEL, sans que nous sachions à laquelle des deux branches ils appartiennent :

JACQUES-RODOLPHE, marié avec Marie-Françoise ZIPPER D'ANGENSTEIN; — leur fils : RODOLPHE-SIGISMOND, marié avec Marie-Élisabeth-Lucie DE STERNENFELS, dont il eut MARIE-CATHERINE, grand'mère de M. d'Oberkirch. (Voy. ce dernier nom.)



SOURCES : *Mss.* de GRANDIDIER à la Bibliothèque de Strasbourg; HERTZOG, liv. VI, p. 289; BUCELIN, *Germ.*, II, part. 2; SCHOEPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 810; MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, p. 243; *Documents mss. divers*, provenant d'archives particulières; *Arbre généal. de la famille Schenck de Schmidburg*, Archives du Bas-Rhin, *E*, 1186.



WIGNACOURT.

ARMES.

D'argent à trois fleurs de lis de gueules, au pied coupé, posées 2 et 1, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

SUPPORTS : deux lions.

DEVISE : *Durum patientiâ frango.*

CRI DE GUERRE : *Quieret*[1].

Les WIGNACOURT sont une ancienne et illustre maison, qui prend son nom d'une terre située dans l'Amiénois, et qui se répandit, dans le cours des siècles, en Champagne, en Artois, en Alsace et dans les Pays-Bas.

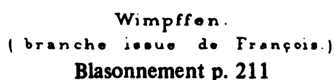
Simon de Wignacourt suivit Philippe-Auguste dans son expédition en Terre sainte; un de ses descendants accompagna également saint Louis, et reçut de lui, en récompense de la valeur qu'il déploya contre les infidèles, les armes qui sont encore aujourd'hui celles de sa famille.

1. C'est le nom d'une famille de Picardie dont les Wignacourt paraissent issus, ou du moins à laquelle ils succédèrent. QUIERET portait *d'hermine à trois fleurs de lis d'or,* ce qui se rapproche beaucoup des armes des Wignacourt.



Wignacourt.

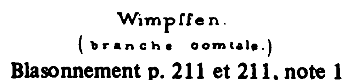
Blasonnement p. 208



Wimpffen.

(branche issue de François.)

Blasonnement p. 211



Wimpffen.

(branche comtale.)

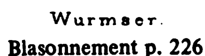
Blasonnement p. 211 et 211, note 1



Wrede

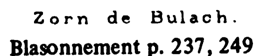
WREDEN

Blasonnement p. 224



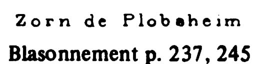
Wurmser.

Blasonnement p. 226



Zorn de Bulach.

Blasonnement p. 237, 249



Zorn de Plobsheim

Blasonnement p. 237, 245



Zuckmantel.

Blasonnement p. 256



Zu Rhein.

Blasonnement p. 261

FAMILLES NOBLES NON PRINCIÈRES

Lith. Ve Berger Levrault & Fils Strasbg.

Au dix-septième siècle, la maison de Wignacourt a donné deux grands-maîtres à l'ordre de Malte, ALOF (1601-1622), et son petit-neveu, ADRIEN, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui fut élu en 1690 et mourut en 1697. C'est vers la même époque que ROBERT DE WIGNACOURT, chevalier, lieutenant-colonel au régiment de *la Suse,* commandant pour le roi dans les villes de Porrentruy et de Sainte-Ursanne, reçut en don la seigneurie de Morimont (1641) : ce don fut converti en fief en 1654. A sa mort (1683), Robert eut pour héritier un de ses parents, ANTOINE DE WIGNACOURT, dont les enfants se partagèrent, en 1723, la seigneurie de Morimont : ROBERT-CONRAD, dit *M. de Morimont,* eut le village de Larg; Luffendorf ou Levoncourt échut à FRANÇOIS-HENRI-JOSEPH, dit *M. de Vosel;* Ottendorf ou Courtavon fut partagé entre HUMBERT et ÉTIENNE, et le cinquième frère eut le château de Courtavon, bâti par ses ancêtres en 1687.

Ce fut M. de Vosel qui, de concert avec son frère Étienne, fit bâtir, en 1755, le nouveau château de Morimont.

Les descendants d'Antoine conservèrent le fief jusqu'à la Révolution et s'éteignirent, en 1792, par la mort d'ANDRÉ-CHARLES DE WIGNACOURT.

Au dix-huitième siècle, on connaît deux marquis DE WIGNACOURT, dont l'un fut tué à la bataille de Fontenoy, et l'autre, LOUIS-DANIEL, à celle de Minden.

La maison avait pour chef, en 1846, LOUIS-MARIE-BALTHASAR, marquis DE WIGNACOURT, né le 18 mars 1775, fils d'ANTOINE-LOUIS, lieutenant général des armées du roi, et grand-croix héréditaire de l'ordre de Malte, époux de Marie-Françoise-Catherine DE SAINTE-ALDEGONDE.

Le frère du marquis Balthasar, ADRIEN-ANTOINE-MARIE, né en 1779, † 184., laissa, de son mariage avec Charlotte-Marie-Joséphine, comtesse DE CARNIN, quatre enfants, entre autres :

1° ALOF, comte (aujourd'hui marquis) DE WIGNACOURT, né en 1813, marié, en 1843, à Théodoline, comtesse DE MÉRODE, cousine-germaine de la princesse de Monaco († 1864), et sœur de l'ancien ministre des armes de S. S. le Pape.

2° VIRGINIE, née en 1810, mariée, en 1834, à Ferdinand, comte DE CLERMONT-TONNERRE.

3° ALIX, née en 1819, mariée, en 1845, à Héraclius, comte DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC.

La famille de Wignacourt a fourni des chanoinesses à une foule de chapitres nobles des Pays-Bas et s'est alliée aux maisons d'Aremberg, de Clermont-Ton-

nerre, de Cossé-Brissac, de Créqui, de Croÿ, de Ligne, de Mailly, de Mérode, de Sainte-Aldegonde, etc.

Sources : Moréri, *Dict. hist.*, v° Vignacourt; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. IV, p. 80, t. V, p. 832; Lachenaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, t. XII, p. 790; P. Roger, *Noblesse et chevalerie de Flandre, d'Artois et de Picardie,* Amiens, 1843, p. 280; Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, ann. 1844, p. 307; Quiquerez, *Notice historique sur le château de Morimont* (Revue d'Alsace, 1859).



WIMPFFEN.

(HEERMANN DE WIMPFFEN, DE WÜMPFFEN.)

ARMES.

De gueules à une belette[1] couronnée d'argent, tenant une croix au pied fiché d'or et posée sur un monticule de trois coupeaux de sinople, l'écu timbré d'un casque de tournoi couronné et orné de lambrequins de gueules et d'argent.

Cimier (*Branche de Stanislas*) : une belette issante du casque et tenant sa croix, entre deux cornes de buffle de gueules, accompagnées chacune de quatre tyrses d'or posés en fasce, et desquels pendent sept feuilles de tilleul du même (1, 1, 2, 3). — (*Branche de François*, en Prusse) : la belette entre deux cornes de gueules, desquelles pendent des cordons à dix houpes du même (1, 2, 3 et 4). — (*Branche comtale*) : un bélier d'argent accorné et ancorné d'or, issant du casque entre deux cornes coupées, à dextre d'argent et de gueules, à sénestre de gueules et d'argent, et accompagnées chacune de quatre tyrses d'or, en fasce, desquels pendent douze feuilles de tilleul du même (3, 3, 3, 3)[2].

La famille de Wimpffen, originaire du Craichgau, a longtemps habité différentes localités de l'Alsace, notamment Haguenau. D'après des déclarations

---

1. La belette, en allemand ***Heeremann***, est une arme parlante pour les Wimpffen, où le nom ou prénom de Heeremann a été longtemps héréditaire, comme l'est celui d'*Eckbrecht* dans la maison de Dürckheim, et tout autre emblème nous paraît constituer une altération de leurs armes. Cependant aujourd'hui la belette couronnée est fréquemment remplacée par un bélier (l'*Armorial d'Alsace* indique un renard couronné), qui, suivant les branches, tient une croix, ou n'en tient point. La branche comtale porte : ***de gueules au bélier d'argent accorné et ancorné d'or***.

2. Blasonné d'après des sceaux et des peintures communiqués par la famille.

fournies, en 1782 et 1783, pour la matricule du Directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, plusieurs membres de la famille appartenaient à cette noblesse, soit de leurs personnes, soit à raison de leurs possessions: ainsi, suivant une déclaration faite à la date du 10 juin 1783, Pierre-Chrétien de Wimpffen, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de Saint-Louis, était propriétaire à Ernolsheim du château d'Urendorf avec ses dépendances. A la même époque, le baron Stanislas de Wimpffen, auteur de l'une des branches dont il sera question ci-dessous, faisait une déclaration personnelle pour lui et ses enfants (31 octobre 1782). Plus tard, on trouve un fils de Stanislas, Hermann de Wimpffen, maréchal de camp, en qualité de maire de la ville de Neuf-Brisach, où il mourut en 1818. Enfin, un grand nombre de ses parents plus ou moins éloignés ont servi ou servent encore actuellement en France, dans l'armée et dans les administrations civiles, et ont fait de longs séjours, surtout en Alsace et en Normandie.

L'origine de la famille se perd dans la nuit des temps. Sa filiation, prouvée par titres, remonte sans interruption jusqu'à Sigismond Heeremann de Wimpffen, colonel au service de l'empereur Charles IV. Mais on connaît avant lui: Dagobert de Wimpffen, qui vendit, au onzième siècle, au chapitre de Worms, moyennant 1,300 marcs d'argent, les deux villes de Wimpffen «*am Berge*» et «*im Thale*», à condition que son frère Arnold soit choisi comme évêque, ce qui arriva effectivement en 1044, après la mort de l'évêque Hatzegon de Nassau; Conrad de Wimpffen, chanoine de Worms, qui, en 1329, consentit à la cession des deux villes à l'Empire; enfin, ses deux neveux, dont l'un épousa Gabrielle de Wallsée (Colloredo), l'autre, Marie de Schwarzenberg.

FILIATION.

I. Sigismond Heeremann de Wimpffen, seigneur de Brixenstein, Zabietstein, Ebershausen, etc., en Souabe, colonel au service de l'empereur Charles IV, se distingua tellement dans les guerres contre les infidèles, qu'à la diète de Spire de 1373, son maître lui conféra de sa propre main l'ordre de la chevalerie, confirma, par des lettres expresses, sa noblesse de race, l'autorisa à mettre une croix d'or dans ses armes, et le plaça, en qualité de bailli impérial, à la tête des deux villes de Wimpffen[1]. Il mourut, en 1393, à Prague, à un âge

1. D'après Lachenaye, il lui aurait conféré non-seulement la chevalerie, mais encore la dignité de baron du Saint-Empire (p. 831).

avancé. Marié : 1° avec Susanne D'EBLINGEN ; 2° avec Louise DE KHEIT, il ne paraît avoir eu d'enfants que de la seconde.

Nous citerons parmi eux :

1° CHARLES-AUGUSTE, qui suit.
2° JEAN-ALBERT, né en 1354, chanoine de Würzbourg.
3° FRÉDÉRIC-BARTHÉLEMY, né en 1356, qui entra au service impérial.

II. CHARLES-AUGUSTE, seigneur de Brixenstein, etc., né en 1353, capitaine au service de l'Empire, paraît être le premier de sa famille qui se soit fixé à Nuremberg : les Wimpffen comptèrent pendant trois siècles parmi les patriciens de cette grande cité, et c'est même en cette qualité que SIEBMACHER donne leurs armes[1].

Il épousa : 1° en 1381, Marie-Ève DE RUSECK, dont il eut :

1° CHARLES-AUGUSTE, né en 1383, chambellan de l'empereur.
2° FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né en 1385, qui suit.

2° Élisabeth DE WILCK.

III. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, seigneur de Brixenstein, etc., membre du sénat de Nuremberg, se maria, en 1415, dans cette ville, avec Louise-Thérèse DE WOLFSKEHL, dont un fils, qui suit.

IV. JEAN, seigneur de Brixenstein, né en 1418, se fit connaître par ses voyages en France et en Italie, et se distingua au siége de Lindenbronn en 1450. A un âge déjà avancé, il s'établit à Haguenau, s'y maria, fut élu échevin le lundi après la Saint-Hilaire (14 janvier) 1481, et mourut dix ans après, le dimanche avant la Sainte-Marguerite 1491[2]. Sa femme, Barbe DE RECHTENBACH, lui avait donné un fils, qui suit.

V. JEAN, IIe du nom, seigneur de Brixenstein, entra d'abord au service de l'électeur palatin, puis retourna à Nuremberg, et s'y maria. Sa première femme, Barbe DE KNOBELSDORF (1490), lui donna deux filles et deux fils, entre autres, JEAN, IIIe du nom, qui suit. Sa seconde femme, Anne D'ALB († 1526), donna le jour à SIMON, qui mourut à Haguenau en 1538, laissant lui-même un fils, dont on peut suivre la descendance dans cette ville jusqu'au commencement du dix-septième siècle.

---

1. *Wappenbuch*, t. Ier, pl. 213.
2. HERTZOG, *Edels. Chron.*, lib. IX, p. 155 ; voy. aussi lib. V, p. 43.

VI. Jean, IIIe du nom, né en 1494, continua à habiter Nuremberg. De son mariage avec Louise-Gabrielle de Wildenstein naquit un fils, qui suit.

VII. Sébastien (*al.* Frédéric), né en 1521, fut appelé en Alsace par des affaires de succession, se fixa à Schlestadt (1545), et y épousa Dorothée-Susanne de Neuenstein (*al.* Neustein), qui lui donna notamment un fils, qui suit.

VIII. Jean-Jacques, seigneur de Brixenstein, né en 1547, se maria en Franconie, en 1571, avec Marie, comtesse de Schwarzenberg. Il en eut une fille et trois fils, dont deux donnèrent naissance aux deux grandes lignes en lesquelles se divise encore aujourd'hui la famille :

1° Jean-Frédéric, né en 1581, auteur de la ligne aînée.
2° Jean-Didier, né en 1583, auteur de la ligne cadette.

I. LIGNE AINÉE.

IX. Jean-Frédéric de Wimpffen, de *Hirschbach,* colonel au service de l'Empire, acquit de l'un des fils de son frère, Jean-Paul de Wimpffen, des domaines dans l'Ortenau, et mourut en 1668. Marié: 1° avec Catherine Fürleger, 2° avec Susanne Kress de Kressenstein, il laissa quatre fils, dont le second, George-Abraham, continua seul la famille.

X. George-Abraham eut également quatre fils, dont le second, Jean-Christophe, lui succéda.

XI. Jean-Christophe se maria avec Sophie de Trausnitz.

XII. Christophe-Guillaume, son fils, épousa Claire Alt, dont il eut Tobie-Pierre, qui suit.

XIII. Tobie-Pierre servit d'abord dans les troupes de l'électeur de Bavière; mais, plus tard, des motifs religieux le décidèrent à aller se fixer en Danemark, et c'est dans ce pays que ses descendants sont restés établis. Il y devint major et inspecteur des voies de communication dans le duché de Holstein († 1813).

Marié avec Nicoline, fille de l'évêque protestant Bloch, il en eut deux filles, qui sont conventuelles dans le chapitre noble de Roskilde, et deux fils: l'un, garde général des forêts en Holstein, est mort en 1839, non marié; l'autre suit.

XIV. Frédéric-Ferdinand-François Heeremann, baron de Wimpffen, chef actuel de la famille (1869), né, le 31 mars 1805, à Glücksbourg, est gentilhomme de la chambre du roi de Danemark et inspecteur des forêts en Jutland. Il a épousé : 1° en 1841, Ida de Hadersleben (✝ 1850), qui lui a donné trois filles et un fils, Frédéric, né en 1849, ✝ 1867; 2° en 1851, Catherine Sandholt (✝ 1853), dont il a une fille.

II. LIGNE CADETTE.

IX. Jean-Didier de Wimpffen servit, pendant la guerre de Trente ans, dans les armées impériales, espagnoles et toscanes, parvint, comme son frère, au grade de colonel, puis fut nommé chambellan et grand-maître de la margrave de Bade-Durlach, et alla s'établir dans le Palatinat (1650). C'est probablement à lui que fut conféré, pour la première fois, le titre de baron, par lettres patentes de l'empereur Léopold, du 13 novembre 1658. Marié quatre fois, il eut un grand nombre d'enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° Jean-Christophe, né en 1619, qui fut tué sur le champ de bataille dans les rangs des Impériaux.
2° Jean-Paul, né en 1625, qui suit.
3° Marie-Louise, née en 1626, qui épousa un comte de Sayn.

X. Jean-Paul épousa, en 1654, à Durlach, Marie de Kreiter de Dietsch, acquit à Haguenau la dignité héréditaire de stettmeistre[1], et y mourut en 1694, laissant un fils, qui suit.

XI. Jean-George, Ier du nom, né en 1656, conseiller intime et chambellan de l'électeur palatin, son grand-bailli à Guttenberg et à La Petite-Pierre, l'un des stettmeistres de Haguenau, épousa : 1° en 1682, Catherine Weidmann d'Ehrenfeld, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, Jean-George, IIe du nom, qui suit; 2° en 1699, Ève-Éléonore de Zollern, d'*Iggelsheim et Kandel*, qui lui donna un fils, Gustave-Léopold, né en 1700, stettmeistre de Haguenau, mort sans laisser de postérité mâle.

---

1. Il y en avait quatre qui exerçaient alternativement la régence, et constituaient le Magistrat, de concert avec le préteur royal et six conseillers.

XII. Jean-George, IIe du nom, né en 1689, page du comte palatin Gustave-Samuel jusqu'en 1714, puis du roi de Pologne jusqu'en 1719, hérita à cette époque de la charge de grand-bailli de Guttenberg et de La Petite-Pierre, et devint conseiller intime du duc de Deux-Ponts. Marié, en 1719, avec Dorothée, baronne de Fouquerolles [1], il mourut, en 1767, à Wissembourg.

De cette union étaient nés quinze enfants, parmi lesquels quatre fils donnèrent naissance à quatre branches encore florissantes. Nous devons citer en outre : le général Pierre-Chrétien de Wimpffen, né en 1725, dont il est question au commencement de la présente notice; Charles-Armand de Wimpffen, né en 1727, chanoine de Wissembourg; enfin, Joseph-Philippe de Wimpffen, né en 1728, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de *La Marck,* marié avec Anne-Marie de Stengel, et auquel se rapporte, dans les *Archives du Bas-Rhin,* une liasse de pièces relatives à des affaires d'intérêt.

Quatre de ces nombreux frères, François-Louis, Stanislas, Chrétien et George obtinrent, le 19 octobre 1781, la confirmation du titre de baron, précédemment accordé à leur famille.

Les auteurs des quatre branches dont nous venons de parler sont :

1° *Stanislas*-Gustave-Louis, né le 19 septembre 1721.
2° *François*-Louis-Hérold, né le 2 avril 1732.
3° *George*-Sigismond-Louis, né en 1735.
4° Louis-*Félix*, né le 5 novembre 1744.

A. BRANCHE ISSUE DE STANISLAS.

XIII. *Stanislas*-Gustave-Louis, baron de Wimpffen, conseiller et chambellan à la cour palatine de Deux-Ponts, grand-bailli héréditaire de Guttenberg et de La Petite-Pierre, résidant au château de Wesch, épousa, en 1747, Julie-Louise de Foyssac de Latour (*al.* de la Tour-Foissac), et mourut le 11 avril 1793.

Nous citerons parmi ses enfants :

1° Dorothée, née en 1749, chanoinesse à Ruremonde, en Gueldre.
2° *François*-Benoît (*al.* François-Louis), né en 1752, capitaine-major dans le régiment de *La Marck,* puis dans la légion de *Luxembourg,* plus tard ministre et grand-maître de la cour de Wurtemberg. Il est connu par ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique.

1. En 1789, les Fouquerolles étaient encore seigneurs du village de Struth, non loin de La Petite-Pierre.

3° Louis-Charles-*Hermann*, né en 1754, capitaine au régiment de *Bouillon*, puis général au service de Wurtemberg et ambassadeur en Saxe et à Carlsruhe; rappelé en France par le gouvernement de la Restauration, confirmé dans le grade de maréchal de camp, et nommé maire de la ville de Neuf-Brisach, où il mourut en 1818; chevalier de Saint-Louis. Marié avec Thérèse de Kossmann (?), il en eut deux filles : Constance, née en 1794, qui épousa le colonel Henri Lescotet de Menneval, et Albertine, née en 1806, qui épousa M. Géhin, capitaine adjudant de place à Neuf-Brisach.

4° *Chrétien*-Frédéric, qui suit.

XIV. *Chrétien*-Frédéric, baron de Wimpffen, né le 6 avril 1756, entra d'abord comme lieutenant dans la garde wurtembergeoise, puis, en 1782, dans les hussards impériaux de *Wurmser*. Il quitta le service quatre ans après, et alla s'établir dans sa terre de Wonoclas, en Bohême, où il mourut en 1824. Il avait épousé Marie-Anne, baronne Scherzer de Kleinmühl, dont il eut plusieurs enfants, entre autres :

1° Chrétien, qui suit.

2° Antoine-Gustave, né en 1789, † 1842, major de cavalerie au service d'Autriche.

3° *Norbert*-Antoine, né en 1794, † 1836, officier au même service.

4° *Louis*-François, né en 1807, major, commandant de la *Franzens-Veste*, en Tyrol.

XV. *Chrétien*-François-Antoine-Louis, baron de Wimpffen, né le 7 juillet 1787, lieutenant-colonel au service d'Autriche, † 7 septembre 1861, épousa, le 1er décembre 1821, Marguerite Engelthal d'Ehrenhorst, dont il eut deux filles et deux fils, entre autres :

1° Maximiliane, née le 26 septembre 1823, mariée, le 12 juillet 1867, avec M. Guillaume Eyberg, major dans l'infanterie autrichienne.

2° Henri, qui suit.

3° *François*-Gaétan-Antoine-Chrétien, né, le 3 février 1829, à Gratz, chambellan et major au service d'Autriche, directeur de la chambre de l'archiduc Louis-Victor, à Salzbourg, marié, le 23 novembre 1859, à Gratz, avec Berthe, comtesse Kottulinska, baronne de Kottulin et Krzischkowitz, dont il a :

a) *Berthe*, née le 8 novembre 1860.

b) *François*, né le 17 août 1863.

c) *Marguerite*, née le 4 juillet 1865.

XVI. *Henri*-Chrétien-Max-Antoine-Louis Heeremann, baron de Wimpffen, né le 1er octobre 1827, capitaine d'infanterie au service d'Autriche, est aujourd'hui le chef de la seconde ligne de sa maison.

B. BRANCHE ISSUE DE FRANÇOIS.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS-HÉROLD, baron DE WIMPFFEN, né, le 2 avril 1732, au château de Minfeld, major au régiment de *Royal-Deux-Ponts*, ensuite major général, chambellan et ministre de la guerre du duc de Wurtemberg, rentra plus tard au service de France comme maréchal de camp, fut fait, en 1792, lieutenant général, et commanda, la même année, une division à l'armée du Rhin; mais destitué comme noble et incarcéré pendant la Terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il mourut, le 24 mai 1800, à Mayence (*al.* à Paris). Il avait épousé, en 1759, *Cunégonde*-Madeleine DE GOY, qui lui donna douze enfants, entre autres :

1° GEORGE, né en 1760, auteur du rameau aîné de sa branche.
2° *CHARLES*-FRANÇOIS-EUGÈNE, né en 1762, auteur d'un 2e rameau.
3° LOUISE, née en 1764, † 1841, mariée, en 1792, au général de division DE LIÈVREVILLE († 1807).
4° HENRIETTE, née en 1766, † 1814, mariée, en 1791, au marquis DE SAINT-AMAND († 1804).
5° JOSÉPHINE, née en 1769, † 1846, mariée, en 1793, au capitaine Nestor PRIEUR, plus tard chef d'escadron de la garde royale († 1831).
6° ADÉLAÏDE, née en 1772, † 18.., mariée, en 1793, au capitaine MARQUETTE DE LAVIÉVILLE, plus tard chef d'escadron († 1814).
7° FRANÇOIS-CHARLES-ÉDOUARD, né en 1776, auteur d'un 3e rameau, aujourd'hui comtal.
8° FÉLIX, né en 1778, auteur d'un 4e rameau.
9° *DAGOBERT*-SIGISMOND-LAURENT, né en 1782, † 1852 à Caen, général de brigade, commandant (jusqu'en 1844) la subdivision de l'Orne, commandeur de la Légion d'honneur, marié, en 1826, avec Anatolie DE CAUVIGNY († en février 1869).
10° FRÉDÉRIC, né en 1784, auteur d'un 5e rameau.

a) PREMIER RAMEAU.

XIV. GEORGE, baron DE WIMPFFEN, né le 12 octobre 1760, servit d'abord en France, passa, lors de la Révolution, au service de Russie, parvint au grade de lieutenant général, et mourut, le 27 juin 1807, à Lunéville, comme prisonnier de guerre. Marié avec Rose PALLAS, fille du célèbre naturaliste et voyageur de ce nom, il en eut un fils, Waldémar, qui suit.

XV. WALDÉMAR, baron DE WIMPFFEN, né le 25 septembre 1801, ancien officier de la garde prussienne, propriétaire à Berlin, a été marié deux fois. Il

n'a d'enfants que de sa seconde femme (1843), Louise-Wilhelmine-Thérèse Erck, savoir :

1° Lebrecht-*Félix*, né le 26 avril 1844, lieutenant de dragons au service de Prusse.
2° Anne-Marie-Gabrielle, née le 30 octobre 1850.
3° Olga-Marthe-Véronique, née le 26 octobre 1852.

b) DEUXIÈME RAMEAU.

XIV. *Charles*-François-Eugène, baron de Wimpffen, né le 21 février 1762, mort le 19 décembre 1835, inspecteur des eaux et forêts au service de France, épousa, le 10 mars 1798, Amélie, fille du chevalier Christian Laatres de Feignis et de Frédérique de Gemmingen-Massenbach. Il en eut sept enfants, entre autres :

1° Jeanne-Antoinette-*Virginie*, née le 26 mars 1801, mariée, le 13 avril 1825, avec Charles-Frédéric, comte de Reinhard, pair de France, ambassadeur près la Confédération germanique († 1837).
2° Marie-Virginie-*Irène*, née le 25 mars 1807, mariée, le 25 novembre 1830, avec Étienne François, inspecteur des forêts; morte le 11 février 1846.
3° *Sigismond*-George-Félix, qui suit.

XV. *Sigismond*-George-Félix, baron de Wimpffen, né le 2 mai 1812, inspecteur des forêts de la couronne à Compiègne, chevalier de la Légion d'honneur, est marié, depuis le 8 juin 1841, avec Anaïs Lattérière, dont il a trois filles et un fils :

1° Marie-Constance-Jeanne-*Fridoline*, née le 17 octobre 1842.
2° Marie-Henriette-Marceline-*Ernestine*, née le 31 janvier 1844.
3° Marie-*Irène*-Amélie, née le 4 mars 1845.
4° *Victor*-Marie-Charles-Henri, né le 8 novembre 1848.

c) TROISIÈME RAMEAU *ou* RAMEAU DES COMTES DE WIMPFFEN.

XIV. François-Charles-Édouard, baron, puis comte de Wimpffen[1], né le 2 janvier 1776, d'abord lieutenant dans les gardes suisses au service de Hesse-Cassel, alla ensuite s'établir en Autriche, où il acquit de grandes propriétés, et y mourut le 7 décembre 1842. Il avait été marié deux fois.

---

1. Comte d'Empire par diplôme du 8 avril 1797.

Sa première femme, *Victoire*-Amélie-Ernestine, fille du prince François-Adolphe d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg et de la comtesse Joséphine de Hasslingen, et veuve du prince Charles de Hesse-Philippsthal (mariée le 16 octobre 1796, morte le 17 octobre 1817), lui donna deux fils :

1° François, qui suit.

2° *Gustave*-Adolphe-Félix, né le 28 décembre 1805, chambellan et feldmaréchal-lieutenant au service d'Autriche, marié, le 17 février 1850, avec *Pauline*-Wilhelmine, baronne de Wimpffen (5e rameau), dame de l'ordre bavarois de Thérèse, dont il a un fils, François, né le 30 novembre 1850, et une fille, Élisabeth, née le 10 janvier 1854.

Sa seconde femme, *Pauline*-Marie-Anne-Érasme, fille du baron Jacques-Robert de Marschall et de Jeanne-Henriette Rapedius de Berg (mariée en 1818), donna le jour à une fille et un fils :

3° *Mathilde*-Henriette-Geneviève-Anne, née le 29 janvier 1819, mariée, le 25 octobre 1841, à Joseph, baron de Reichlin-Meldegg, feldmaréchal-lieutenant au service d'Autriche, gouverneur de Komorn.

4° *Félix*-Frédéric-Wenceslas, né le 16 mars 1827, chambellan, ministre d'Autriche à Berlin, marié, le 24 août 1867, avec Marguerite, comtesse de Lynar, fille du prince Ernest de Lynar et de la baronne Louise de Lœbenstein.

XV. *François*-Émile-Laurent Heeremann, comte de Wimpffen, né, le 2 avril 1797, à Prague, chambellan, conseiller intime et feldzeugmeistre-général au service d'Autriche, propriétaire du 22e régiment d'infanterie, seigneur de nombreuses terres en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Silésie, en Styrie et en Tyrol, etc., est marié, depuis le 5 octobre 1825, avec *Marie*-Anne-Cécile-Henriette, fille du baron Bernard d'Eskeles, et en a eu trois fils et une fille :

1° Henri-*Émile*-Bernard-Édouard-Philippe, né le 1er mai 1827, ancien capitaine de cavalerie au service d'Autriche, seigneur de Saly et Gesth en Hongrie.

2° François-*Alphonse*-Maximilien-Philippe, né le 23 août 1828, colonel d'infanterie au même service, † 22 juillet 1866, marié, le 7 octobre 1860, avec Caroline, comtesse Lamberg, baronne d'Ortenegg et d'Ottenstein, dont quatre enfants :
   - *a*) *Caroline*, née le 8 septembre 1861.
   - *b*) *Élisabeth*, née le 17 novembre 1862.
   - *c*) Marie-*Alphonsa*, née le 5 mai 1864.
   - *d*) *Maximilien*, né le 2 octobre 1865.

3° *Victor*-Chrétien-Gustave-Égidius, né le 24 juillet 1834, ancien capitaine de corvette au service d'Autriche, marié, le 11 janvier 1860, avec Anastasie, fille de Simon, baron de Sina, ministre de Grèce à Vienne, dont trois enfants :

a) *Hedwige*, née le 4 août 1861.
b) *Sigefroi*, né le 6 septembre 1865.
c) Un fils, né le 21 août 1867.

4° *Marie*-Anne-Cécile-Bernardine-Sophie, née le 13 mai 1842, mariée, le 12 janvier 1867, à Frédéric, baron de Gagern, enseigne de vaisseau dans la marine autrichienne.

d) QUATRIÈME RAMEAU.

XIV. Félix, baron de Wimpffen, né le 2 novembre 1778, † 24 février 1814, colonel du 2e régiment d'infanterie de ligne au service de France, a laissé un fils, qui suit.

XV. Emmanuel-*Félix*, baron de Wimpffen, né, le 13 septembre 1811, à Laon, est général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, et exerce un commandement en Algérie. Il a épousé, le 18 août 1839, à Paris, Adélaïde Quesnel.

e) CINQUIÈME RAMEAU.

XIV. Frédéric, baron de Wimpffen, né le 23 août 1784, major général, aide de camp du roi de Wurtemberg, épousa, en 1817, Élisabeth, baronne de Moltke, et mourut le 16 mars 1845, laissant quatre enfants:

1° Catherine, née le 10 novembre 1818, dame de l'ordre de Sainte-Anne.
2° Guillaume, qui suit.
3° Dagobert-Guillaume-Charles-Paul-Frédéric, né le 29 août 1821, ancien major au service de Wurtemberg, marié avec Louise Lang, dont une fille, Catherine, née en 1864, et un fils, né en 1865.
4° Pauline, née le 17 juillet 1822, dame de l'ordre de Thérèse, mariée, le 17 février 1850, à son cousin, le comte Gustave de Wimpffen, feldmaréchal-lieutenant, etc.

XV. *Guillaume*-Marie-Paul-Frédéric, baron de Wimpffen, né le 21 juin 1826, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean, ancien capitaine de cavalerie et chambellan wurtembergeois, a épousé, le 23 septembre 1856, Amélie-Auguste, fille du conseiller d'État russe baron Roux de Damiani, dont il a une fille, Sophie-Charlotte, née le 25 juillet 1861, et un fils, Max, né le 25 juillet 1863.

C. BRANCHE ISSUE DE GEORGE.

XIII. *George*-Sigismond-Louis, baron de Wimpffen, né en 1735, servit d'abord comme major dans le régiment français de *La Marck*, puis dans le

corps franc de Wurmser au service d'Autriche, et mourut, le 13 février 1816, avec le grade de feldmaréchal-lieutenant.

Marié : 1° avec Juliane-Thérèse, baronne DE BŒSELAGER († 1773)[1]; 2° avec Joséphine, baronne DE GARTHEIM, il laissa trois fils du premier lit :

1° GEORGE, né en 1762, † 1810, major de chevau-légers, marié avec *N.* PELLER D'EHRENBERG.
2° DAGOBERT, qui suit.
3° MAXIMILIEN, né le 19 février 1770, † 29 août 1854, chevalier de la Toison d'or, feld-maréchal, conseiller intime, chambellan, capitaine de la garde des Arcières de l'empereur d'Autriche, propriétaire d'un régiment d'infanterie (n° 13), etc.

XIV. DAGOBERT, baron DE WIMPFFEN, né en 1765, † 1836, colonel de cavalerie au service d'Autriche, marié avec Antoinette, baronne D'ERÖS, en eut trois fils et une fille :

1° COLOMAN, qui suit.
2° DENYS-DAGOBERT, capitaine d'infanterie, † 1845 sans postérité.
3° BÉATRIX, mariée à M. DE BETHLENYI; morte en 1844.
4° ADOLPHE, né le 11 juillet 1818, major général en retraite, marié : 1° en 1844, à Claire LAUTEREN († 1862), dont il a eu deux fils : CLÉMENT, né en 1845, et DENYS, né en 1848, lieutenant d'infanterie au service d'Autriche; 2° en 1863, avec sa nièce, Irma DE WIMPFFEN, fille aînée du baron Coloman.

XV. COLOMAN, baron DE WIMPFFEN, né en 1812, lieutenant-colonel au service d'Autriche, a, de son mariage avec Irma D'ERÖS DE BETHLEN ET BIHAKFALVA, deux filles : IRMA, née en 1839, et ANNE, née en 1842, et un fils, JEAN, né en 1847.

D. BRANCHE ISSUE DE FÉLIX.

XIII. LOUIS-FÉLIX, baron DE WIMPFFEN, né le 5 novembre 1744, entra fort jeune au service de France, fit avec distinction la guerre d'Amérique comme colonel du régiment de *Bouillon*, se fit remarquer ensuite aux siéges de Mahon et de Gibraltar, et avait le grade de maréchal de camp quand éclata la Révolution. Nommé, en 1789, député de la noblesse du bailliage de Caen aux États généraux, il fut du petit nombre des nobles qui se réunirent à l'assemblée du tiers-état. En 1792, il fut chargé du commandement de la place de Thionville, s'y défendit vaillamment pendant quarante-cinq jours, et força l'ennemi à lever le siége.

1. LACHENAYE l'appelle *Boisloger*.

Après la retraite de Hohenlohe, le gouvernement lui proposa le ministère de la guerre, et, sur son refus, le mit à la tête de l'armée des côtes de Cherbourg. En 1793, Wimpffen, ayant pris couleur pour les Girondins, fut obligé de se cacher, et ne fut réintégré qu'après le 18 brumaire sur le cadre des généraux de division. Il mourut dans la retraite en 1813.

Marié avec Thérèse BAYEULE DE SAINT-GERMAIN, le général de Wimpffen en avait eu deux fils :

1° FÉLIX, qui suit.
2° GUSTAVE (†), qui fut employé dans l'administration des haras, et épousa, en 1833, Mélanie DE CÉSEAUX.

XIV. FÉLIX, baron DE WIMPFFEN, maire de Saint-Martin, près Bayeux, mourut en 1833, laissant de son mariage avec Amélie DE BOIVILLE :

1° PAUL-*ÉMILE*, né en 1813 à Bayeux, mort vers 1859, procureur impérial à Lisieux. Marié, en 1850, avec Hermine DE GALLARD, il n'en eut qu'une fille, THÉRÈSE.
2° GEORGE-OSWALD, né en 1817, qui suit.

XV. GEORGE-OSWALD, baron DE WIMPFFEN, employé dans l'administration des eaux et forêts, mourut à Langres en 1849, laissant deux filles, et un fils, qui suit.

XVI. GEORGE-*OSWALD*, IIe du nom, baron DE WIMPFFEN, né, le 1er septembre 1842, à Pau, est aujourd'hui lieutenant d'infanterie au service d'Autriche.

SOURCES : *Manuscrits de* GRANDIDIER à la Bibliothèque de Strasbourg; *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin, *E*, 1228; LACHENAYE-DESBOIS, *Dict. de la noblesse*, t. XII, p. 830-832; LEBAS, *Dict. encycl. de la France*, t. XII; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 171 et 841; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1853 et 1868; *Græfl. Taschenbuch*, Gotha, 1869; *Armorial de la Généralité d'Alsace*, p. 3, n° 17, p. 301, nos 110 et 111; VAPEREAU, *Dict. des contemporains*, etc.

WREDEN.

ARMES.

PARTI de gueules et d'or, à une couronne de roses à cinq fleurs posées, 1, 2 et 2, de l'un en l'autre, l'écu timbré d'un casque de baron orné de lambrequins d'or et de gueules.

CIMIER : une couronne de roses partie comme dans l'écu et accompagnée à dextre d'un demi-vol d'or et à sénestre d'un demi-vol de gueules.

DEVISE : *Virtuti pro patriâ.*

La famille DE WREDEN, ou, du moins, l'une de ses nombreuses branches, acquit, quelques années avant la Révolution, et conjointement avec les barons D'ESEBECK, la seigneurie de Drachenbronn, qui, dans le démembrement des domaines des Fleckenstein, était échue aux GŒLLNITZ.

Les WREDEN, dont le nom s'écrit aussi *Vrede, Wreede* et *Wrede,* sont originaires du Bas-Rhin; leur château patrimonial était situé à trois lieues de Cologne; plus tard ils construisirent un second château de Wreden sur le territoire de l'abbaye de Hildesheim. C'est dans le Hanovre et la Westphalie que se trouvaient leurs principales possessions et qu'ils paraissent avoir résidé sans interruption jusqu'à la fin du seizième siècle.

Les archives du couvent de Marienberg, près de Helmstædt, renferment des actes qui mentionnent des chevaliers de Wrede dès 1274, 1299 et 1303. Dans la suite on trouve un grand nombre de membres de la famille à la cour des

électeurs de Cologne, comme conseillers, chambellans, gouverneurs de province, etc.

A la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième siècle, la famille se divisa en plusieurs branches; l'une se fixa en Suède, et y obtint, avec le titre de comte, de hautes charges civiles et militaires; une autre fleurit encore aujourd'hui à Wurgessen sur le Weser, près de Paderborn; une troisième, en Westphalie, à Melschede et Amecke, et une quatrième dans la principauté de Lippe. La cinquième s'établit dans le landgraviat de Hesse-Darmstadt : c'est probablement de celle-là qu'est issu le feldmaréchal bavarois *CHARLES*-PHILIPPE DE WRÈDE, qui, nommé baron du Saint-Empire en 1790, puis comte de l'Empire français en 1809, reçut, au retour de la campagne de 1814, le titre de prince bavarois (9 juin 1814), et fonda la maison princière de Wrède[1], actuellement florissante en Bavière.

Enfin, la sixième, dite de *Wittenweyer,* se fit immatriculer dans les ordres de la noblesse du Neckar, de la Forêt-Noire et de l'Ortenau. C'est celle qui paraît avoir possédé Drachenbronn. Elle était représentée, en 1788, par CHRÉTIEN et FRANÇOIS, barons DE WREDEN, de *Wittenweyer,* l'un, chambellan de l'électeur de Saxe, l'autre, capitaine au régiment d'*Alsace,* chevalier de l'ordre Teutonique.

SOURCES : *Documents mss.; Almanach d'Alsace* de 1788; *Freiherrl. Taschenbuch,* Gotha, ann. 1856; *Gothaischer Hofkalender,* ann. 1848, etc.

1. ARMES : *d'or à la couronne de laurier de sinople avec cinq roses entrelacées de gueules* (1, 2, 2), *au franc-quartier* (des comtes militaires de l'Empire français) *d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or.*
DEVISE : *Virtuti pro patriâ.*

WURMSER

DE VENDENHEIM, DE SCHAFTOLSHEIM ET DE SUNDHAUSEN.
(WURMBSER, WORMBSER, WORMSER.)

ARMES.

De sable à deux croissants d'argent, coupé d'or plein; l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins d'or et de sable.

Cimier : une femme de carnation, issant du casque, la tête ceinte d'une couronne d'or, les couleurs de la robe reproduisant les dispositions de l'écu, les bras remplacés par deux cornes de buffle d'or.

La famille Wurmser est l'une des plus anciennes et des plus illustres de Strasbourg. Elle a fourni à la république, depuis le quatorzième siècle, des sénateurs, des magistrats (douze stettmeistres et un ammeistre), des diplomates, des officiers distingués, et, à son avant-dernière génération, elle a conquis une place dans l'histoire générale de l'Europe, grâce aux éminents services militaires du feldmaréchal autrichien Dagobert-Sigismond Wurmser, le malheureux adversaire du général Bonaparte en Italie.

I. En 1244, Jean, dit Wurmesser, renonce à un droit qui lui compétait sur l'église de Hunawihr.

II. En 1294 vivent Jean, dit Wurmser, et sa femme, Barbe, fille de Bourcard Murnhard et de H. d'Uttenheim. Ils ont deux fils :

1° BERNARD, qui suit.
2° JEAN, qui habite, près de Biblenheim, une cour appartenant au grand-chapitre de Strasbourg (1357).

III. BERNARD WURMBSER, chevalier, reçoit, en 1308, un fief de l'empereur Albert Ier. Sa femme, Brigitte FESSLER D'ARNSPERG, lui donne quatre enfants:

1° CONRAD, tué avec son fils CUNEMANN, à la bataille de Luppen, en 1339.
2° BERNARD, qui suit.
3° HEINTZON (1359).
4° MARGUERITE, veuve, en 1377, de *Heintzon* ZUM STEIN, chevalier strasbourgeois.

IV. BERNARD, IIe du nom, vint de Rhétie en Alsace avec Rodolphe d'Autriche. Il épousa, en premières noces, Nesa SCHWARBER, en secondes noces, ELSA DE SCHŒNECK. Il est enterré, ainsi que sa première femme, dans la cathédrale de Strasbourg. De ces deux unions naquirent :

1° NESA, qui est enterrée dans la chapelle Saint-Laurent.
2° ÉVRARD, qui suit.
3° URSULE, enterrée, comme sa sœur, dans la cathédrale de Strasbourg.
4° ARBOGAST, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune.
5° HANEMANN, tué à la bataille de Luppen, 1339.

V. ÉVRARD, mort en 1378, eut de sa femme, Marguerite DE NORTHEIM :

1° ELSA, mariée à Bertold DE COLMAR (1424).
2° CLAG, qui suit.
3° MERGA, mariée à Guillaume GÜRTLER.
4° JOST, religieux (1414).
5° DEMUDIS, mariée à Jean DE NORTHAUSEN (1407).

VI. CLAG, mort en 1419, avait épousé Nesa EGG DE GLOTTERN, dont:

1° JACQUES, ammeistre, auteur de la ligne de *Schaftolsheim.*
2° BERNARD, chevalier, conseiller de l'empereur Frédéric III et grand-maître de sa cour lors de son couronnement à Rome, mort en 1480. Il avait épousé Utta DE KAGENECK, dont il eut :
   a) JACQUES.
   b) NICOLAS, stettmeistre de 1484 à 1489, chevalier, colonel, présent aux batailles de Morat, Grandson et Nancy; fondateur du couvent des Pénitentes (Sainte-Madeleine); marié, en premières noces, à Anne VŒLSCH, en secondes, à Enneline DE TRACHENFELS.

c) Ursule, mariée à Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, l'aîné, chevalier, et enterrée avec lui dans le couvent des Pénitentes[1].

3° Voltz ou Volzon, auteur de la ligne de *Vendenheim*.

4° Marguerite, mariée à Jean (*al.* Pierre) Voltz d'Altenau.

5° Catherine, mariée à Pierre Schenck de Missbach.

6° Agnès, religieuse au couvent noble de Sainte-Claire (où se trouve aujourd'hui l'École d'artillerie de Strasbourg).

7° Odile, religieuse au même couvent.

8° Agnès, mariée, en 1454, à *N.* de Müllenheim.

I. LIGNE DE SCHAFTOLSHEIM.

VII. Jacques, ammeistre régent en 1448, 1454 et 1460 (tribu des Marchands), chevalier en 1452, épousa Marguerite (*al.* Odile) de Trachenfels, dont il eut :

1° Louis, † 1458.

2° Valentin, qui suit.

VIII. Valentin épousa Adélaïde, fille de Louis d'Andlau et de *N.* Bock (sœur de Jean-Conrad Bock). De ce mariage naquirent, entre autres :

1° Wolfgang, chanoine de Saint-Thomas.

2° Marguerite, mariée, en 1490, à Gaspard Zuckmantel.

3° Jacques, qui suit.

4° Sébastien, docteur en théologie, chanoine de Saint-Thomas, doyen de Waldkirch et prieur de Saverne.

5° Daniel, † 1532, marié avec Marguerite, fille de Maurice de Kageneck et de Marguerite d'Uttwiller.

6° Barbe, mariée à Balthasar de Falkenstein.

7° Sophie, mariée à Barthélemy de Kippenheim.

8° Bernard, conseiller palatin, docteur en droit, marié deux fois, et père de deux filles.

IX. Jacques, II[e] du nom, bailli de Marckolsheim, eut de son mariage avec Gertrude, fille d'Adam Zorn de Plobsheim et de Marthe Bœcklin de Bœcklinsau, seize enfants, entre autres :

1° Marthe, née en 1500, mariée, en premières noces, à Bernard Otto Friderich, stettmeistre, le dernier de sa race; en secondes noces, à Henri de Müllenheim, également stettmeistre.

---

1. On peut encore voir dans l'église de Sainte-Madeleine, à Strasbourg, un très-beau vitrail représentant ces deux personnages; il a été reproduit par la photographie dans un opuscule de l'éminent peintre-verrier, M. Petit-Gérard : *Quelques études sur l'art verrier*. Strasbourg, in-8°, 1861.

2° Jacques, né en 1502, marié avec Ursule Zorn.
3° Agnès, née en 1504, mariée à Albert de Kippenheim.
4° George, qui suit.
5° Daniel, colonel palatin, marié avec Félicité Prechter.
6° Susanne, née en 1511, † 1567, mariée à George Bernhold, bailli à Hatten.
7° Véronique, née en 1515, † 1565, mariée à Otto Sturm de Sturmeck.
8° Sébastien, capitaine au siége de Metz, né en 1520, † 1564, marié avec Marguerite, fille de Jean Stœsser, XV.
9° Louis, cornette à la bataille de Saint-Quentin, né en 1525, † 1584, marié avec Madeleine Wurmser de Vendenheim.

X. George, né en 1508, † 1550, épousa, en 1539, Barbe de Fegersheim, dont :

1° Jacques, qui suit.
2° Bernard, officier, tué sous les murs d'Utrecht, en 1568.
3° Sébastien.
4° Ursule.

XI. Jacques, IIIe du nom, né en 1540, épousa, en premières noces, en 1560, Amélie de Fürdenheim, dont trois enfants. Il en eut un quatrième de sa seconde femme (1574), Marie-Salomé de Hagenbach. Ses enfants sont :

1° Gertrude, morte en bas âge.
2° George, qui suit.
3° Amélie, mariée, en 1594, à Jacques Zorn de Plobsheim.
4° Anne-Marguerite, mariée à Balthasar Bœcklin de Bœcklinsau, morte en 1655.

XII. George, le dernier de sa ligne, † 1643, épousa Marie Schœner de Straubenhardt, dont il eut deux fils morts en bas âge, et six filles, parmi lesquelles :

1° Claire-Anne, née en 1599, mariée à Jean-Christophe de Wildenstein, bailli de l'archiduc Léopold-Guillaume au Kochersberg.
2° Anne-Marguerite, née en 1600, mariée, en 1630, à Jean-Adam de Pforr.

II. LIGNE DE VENDENHEIM.

VII. Voltz ou Volzon épousa successivement Anne Lœselin et Lena de Heiligenstein, dont il eut :

1° Érard, marié avec Agnès, la dernière des Mœrschwein (1474).
2° Jacques, qui suit.
3° Madeleine, mariée à Guillaume Bock.
4° Voltz, IIe du nom, marié avec Claire Prechter.
5° Adélaïde, épouse de Jean de Trachenfels.
6° Agnès, mariée à Sébastien Gürtler, morte en 1477.

VIII. Jacques, stettmeistre de 1509 à 1516, épousa Agnès Erlin de Rohrbourg, dont :

1° Bernard, chevalier, auteur de la branche aînée.
2° Nicolas, né en 1473, docteur en droit et en théologie, doyen de Saint-Thomas.
3° Madeleine, religieuse.
4° Érard, IIe du nom, marié avec Barbe de Schauenburg, dont il eut quatre filles.
5° Jacques, IIe du nom, auteur de la branche puînée ou de *Vendenheim.*
6° Ursule, épouse de Nicolas de Bœcklin.
7° Wolfgang, auteur de la branche cadette ou de *Sundhausen.*
8° Odile.

A. BRANCHE AINÉE.

IX. Bernard, chevalier (1521) et colonel, stettmeistre de Strasbourg de 1520 à 1540, † 1542, épousa : 1° *N.* Buchsner, 2° *N.* de Bern, 3° Susanne Mueg, qui lui donnèrent onze enfants, entre autres :

1° Marie, mariée à Henri de Müllenheim.
2° Agnès, mariée à Jean-Albert de Kippenheim.
3° Élisabeth, mariée à Conrad de Kippenheim.
4° Gaspard, marié avec Susanne Joham, veuve d'Ulmann de Bœcklin.
5° Balthasar, qui suit.
6° Catherine, mariée à Philippe de Kageneck.
7° Columba, mariée à Louis de Wittersheim.

X. Balthasar eut deux enfants de sa première femme, Marie Zorn, et sept de la seconde, Ursule de Liechtenfels. Nous citerons parmi eux :

1° Bernard, né en 1553, qui épousa Judith de Roemerstal, en eut six enfants, parmi lesquels un seul fils, Charles, à qui sa femme, Barbe de Ruost, ne donna que des filles.
2° Jean, né en 1556, qui, de trois lits, ne laissa que des filles.
3° et 4° Wolf-Didier, né en 1558, et Jean-André, né en 1562, dont la postérité s'éteignit également à la seconde génération. La fille aînée de Jean-André, Ursule, épousa le stettmeistre Philippe-Henri de Müllenheim.

5° JEAN-CHRISTOPHE, né en 1564, dont les deux fils ne laissèrent pas de postérité.

6° JEAN-FRÉDÉRIC, né en 1566, † 1637, marié avec Jeanne ZORN DE PLOBSHEIM. Ses deux fils n'eurent pas d'enfants.

7° JEAN-GASPARD, dont les neuf enfants, issus de Marie DE BADEN, moururent sans postérité.

La branche s'éteignit en 1712, en la personne de CHARLES-LOUIS, arrière-petit-fils de son auteur, le stettmeistre Bernard.

B. BRANCHE PUINÉE *ou* DE VENDENHEIM.

IX. JACQUES, IIe du nom, épousa Brigitte RŒDER DE DIERSBURG. De ce mariage naquirent entre autres :

1° WOLF, stettmeistre, auteur d'un rameau distinct.

2° MARIE, mariée à Arbogast DE BRUMBACH.

3° MADELEINE, mariée : 1° à Sébastien DE KIPPENHEIM; 2° à Louis WURMSER DE SCHAFTOLSHEIM.

4° JACQUES, IIIe du nom, auteur d'un second rameau.

a) RAMEAU ISSU DE WOLF.

X. WOLF, stettmeistre de Strasbourg de 1559 à 1563, eut de sa femme Ursule DE RAMSTEIN, entre autres :

1° JEAN-LOUIS, qui suit.

2° NICOLAS-JACQUES, stettmeistre de 1595 à 1620, † 20 février 1620, laissant de sa femme, Ursule DE BRUMBACH, plusieurs enfants, qui n'eurent pas de descendance de son nom.

XI. JEAN-LOUIS épousa Susanne DE BRUMBACH, qui lui donna entre autres enfants :

1° JEAN-JACQUES, qui suit.

2° NICOLAS-ÉRARD, colonel, tué à Nordlingue en 1634.

XII. JEAN-JACQUES se maria deux fois : 1° avec Marie-Eusèbe WURMSER; 2° avec Anne-Marie OTTELIN. De ces deux lits naquirent douze enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° Philippe-Louis, capitaine, marié, en 1638, avec Anne-Judith de Ferrette.
2° Othon-René, qui suit.

XIII. Othon-René délaissa un fils, qui suit.

XIV. Jean-Jacques, IIe du nom, né en 1657, stettmeistre de 1687 à 1717, mort le 9 février 1717, avait épousé, en premières noces, Sophie-Élisabeth-Marguerite de Schmidbourg († 1706), dont il eut :

1° Jean-Louis, né en 1684, stettmeistre de 1721 à 1745, mort le 17 décembre 1746, laissant de sa femme, Ève-Louise Wurmser :
  a) Marie-Louise, née en 1711, mariée, en 1732, à Henri-Ernest-Guillaume de Wrède, conseiller de Hesse-Darmstadt.
  b) Wilhelmine-Françoise, née en 1713, mariée à François-Charles Bock de Blæsheim, stettmeistre, puis grand-maréchal de la cour de Wurtemberg.
  c) Sophie-Élisabeth, née en 1716, mariée au comte de Riaucourt, ambassadeur de Saxe à Mannheim.
  d) Charles-Louis, né en 1722, capitaine, † 1743.
  e) Chrétien-Louis, né en 172., lieutenant général au service de France, grand-croix du Mérite militaire, † 1789.
2° Jacques-René, qui suit.
3° Marie-Jacobée, née en 1689, mariée au colonel Auguste-Sigismond de Glaubitz.

Il avait épousé en secondes noces Marguerite Wencker, veuve de Christophe Güntzer.

XV. Jacques-René eut, de son mariage avec Marie-Bénigne Waldner de Freundstein, plusieurs enfants, entre autres :

1° Marie-Louise-Bénigne, née en 1731, mariée au baron François-Charles Moser de Filseck, à Vienne; morte en 1825.
2° Françoise-Sophie, née en 1734, mariée à Charles-Philippe de Dungern, président de la noblesse de l'Ortenau; morte en 1774.
3° Frédéric-Louis-René, qui suit.
4° François-Othon, né en 1741, lieutenant général, grand-croix de l'ordre badois de la Fidélité, † 1831.
5° Maximilien-Henri-Constantin, né en 1743, lieutenant général, grand-maître de la cour de Wurtemberg, † 1833, sans postérité.

XVI. Frédéric-Louis-René, né le 1er juillet 1735, mort le 23 novembre 1826, stettmeistre de Strasbourg en 1789, maréchal de camp, épousa, le 8 mai 1774, Pauline-Henriette-Charlotte, fille d'Antoine-Siegfried, dernier baron de

BERNHOLD, et de Charlotte-Sophie Wurmser de Vendenheim (de *Sundhausen*). Il n'en eut qu'une fille, PAULINE-LOUISE-SOPHIE, née le 19 avril 1780, mariée à Charles-Chrétien, baron DE BERCKHEIM, ministre de Bade, et morte le 1er février 1851.

b) RAMEAU ISSU DE JACQUES, IIIe DU NOM.

X. JACQUES, IIIe du nom, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, épousa : 1° Ursule DE RAMSTEIN ; 2° Marguerite DE HATTSTEIN. De ces deux unions naquirent entre autres :

1° GEORGE-JACQUES, stettmeistre de 1615 à 1637, † 1637, marié : 1° avec Marie DE WESTHAUSEN ; 2° avec *N.* DE BÆRENFELS.
2° NICOLAS-LOUIS, stettmeistre de 1631 à 1647, marié : 1° avec Marie, fille de J.-Évrard STREIFF DE LŒWENSTEIN (*Lawenstein*) et de Susanne du Plessis-Tellier; 2° avec Susanne-Marguerite DE BOTZHEIM. Il eut quatre fils, entre autres :
  a) JEAN-LOUIS, capitaine, tué à Nordlingue.
  b) PHILIPPE-JACQUES, stettmeistre de 1652 à 1676, marié : 1° avec Agathe-Élisabeth DE BERNHOLD ; 2°, en 1656, avec Amélie WURMSER DE VENDENHEIM († 1675). Tous ses enfants le précédèrent dans la tombe, à l'exception de JACQUES-FRÉDÉRIC, né en 1663, † 1718, président de la régence de Bouxwiller.
3° FRÉDÉRIC-GUILLAUME, maître de la cour de Ribeaupierre, à Hunawihr, époux de Judith WETZEL DE MARSILIE (1616).
4° JEAN-DANIEL, dont les enfants ne laissèrent pas de postérité.

C. BRANCHE CADETTE *ou* DE SUNDHAUSEN.

IX. WOLFGANG, lieutenant-colonel, mort à Coire en 1529, eut de sa femme, Ursule DE TRUCHTERSHEIM, un fils, qui suit.

X. WOLF-SIGISMOND, diplomate distingué, stettmeistre de 1554 à 1574, mort le 8 février 1574, laissa de sa femme, Dorothée PRECHTER :

1° JEAN-JACQUES, qui suit.
2° URSULE, mariée : 1° à Bernard-Frédéric WIDERGRÜN DE STAUFFENBERG ; 2° à George BAUMANN.

XI. JEAN-JACQUES, conseiller de l'électeur de Brandebourg, mort en 1610, eut de sa femme, Susanne JOHAM DE MUNDOLSHEIM, quatorze enfants, entre autres :

1° URSULE, mariée à Wolf-Jacques DE LANDSPERG.
2° JEAN-JACQUES, qui suit.
3° JEANNE, mariée à Jean-Frédéric DE RATHSAMHAUSEN.
4° MARIE-MADELEINE, mariée à Jean-Érasme NOTHAFFT DE ROSENBERG.
5° JEAN-RICHARD, époux de Bersabée DE RATHSAMHAUSEN d'*Ehenweyer*, veuve de Wolf d'Andlau.

XII. JEAN-JACQUES, IIe du nom, se fit remarquer, ainsi que son frère Jean-Richard, à la cour du duc de Wurtemberg, et obtint, en 1612, le fief de *Sundhausen*, d'où ses descendants prirent leur nom. Il épousa Marie-Véronique BOCK DE BLÆSHEIM, dont il eut, entre autres :

1° OLYMPE, née en 1621, † 1671.
2° AMÉLIE, née en 1627, mariée, en 1656, au stettmeistre Philippe-Jacques WURMSER; morte en 1675.
3° DAGOBERT, qui suit.

XIII. DAGOBERT, né le 1er mars 1629, directeur de la noblesse de la Basse-Alsace, épousa, le 20 juin 1659, Françoise, fille de Blaise DE MÜLLENHEIM-RECHBERG et de Rosine de Müllenheim-Rosenberg, et mourut le 23 novembre 1706, laissant un fils.

XIV. FRANÇOIS-JACQUES, né le 20 mai 1662, directeur de la noblesse de l'Ortenau, épousa: 1° Catherine-Élisabeth, fille de Jacques DE WACHHOLZ, *zum Altenhof* (Poméranie), et de Diane-Cécile de Manteuffel-Kruckenbeck, dont il eut :

1° FRANÇOISE-SALOMÉ, née en 1689, mariée à Frédéric-Louis WALDNER DE FREUNDSTEIN, conseiller des princes de Deux-Ponts-Birkenfeld.
2° ÈVE-LOUISE, née en 1696, mariée au stettmeistre Jean-Louis WURMSER.
3° FRANÇOIS-JACQUES, IIe du nom, qui suit.

2° Marie-Catherine WALDNER DE FREUNDSTEIN, dont :

4° FRÉDÉRIC-DAGOBERT, né en 1703, grand-veneur de la cour de Wurtemberg, † 1777.
5° JEANNE-CATHERINE-MARIE-CHRISTINE, née en 1704, mariée à Frédéric-François-Antoine DE FALKENHAYN.

Il mourut le 22 avril 1711.

XV. FRANÇOIS-JACQUES, IIe du nom, chevalier de l'ordre Teutonique, né le 24 décembre 1696, mort le 23 mars 1746, épousa, le 26 septembre 1718,

Sophie-Frédérique, fille de Jean-Sigismond DE LANDSPERG et d'Ève-Susanne de Bœcklin, qui lui donna :

1° DAGOBERT-SIGISMOND, qui suit.
2° CHARLOTTE-SOPHIE, née en 1726, mariée, en 1747, à Antoine-Siegfried DE BERNHOLD, colonel du régiment de *Suède*.



Le maréchal Dagobert-Sigismond, comte Wurmser.

XVI. DAGOBERT-SIGISMOND, né à Strasbourg, le 7 mai 1724, d'abord capitaine de *Royal-Allemand*, puis lieutenant-colonel de *Royal-Nassau* (1756), et général (1761), quitta la France peu de temps après, épousa Sophie-Henriette-Rosine-Julie, fille d'*Ernest*-Louis, baron VON UND ZU DER TANN et de Charlotte-Reine-Julie, comtesse de Giech, et leva en Autriche un corps de hussards qui prit son nom. Il fut successivement nommé par l'empereur chambellan, comte et maréchal. En 1793, il commanda les troupes autrichiennes sur le Rhin; battu par Hoche, il passa en Italie, mais y rencontra, en la personne de Bonaparte,

un adversaire plus redoutable encore, perdit la bataille de Castiglione, et s'enferma dans Mantoue, dont il dut, au bout de six mois, ouvrir les portes à l'armée française. Il ne survécut que quelques mois à ce double échec. Il mourut à Vienne, le 21 août 1797, après avoir fait construire à ses frais, à Pesth, une église protestante pour les militaires de sa confession.

Il laissa deux enfants :

1° DOROTHÉE-HENRIETTE, née en 1767, mariée, en 1783, au comte Charles-Henri-Jean-Guillaume DE GŒRTZ, d'une antique famille originaire de la marche Fuldoise; elle mourut en 1827.

2° CHRISTIAN, qui suit.

XVII. CHRISTIAN, II[e] comte DE WURMSER, né en 1768, chambellan autrichien, mourut à Vienne, non marié, le 8 septembre 1844, et fut le dernier représentant de la famille WURMSER.

SOURCES : REICHARD, *Genealogie und Wappen der vornehmen bürgerlichen Geschlechter in Strassburg*, t. IV, p. 378 et suiv. (Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Strasbourg); SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, p. 717; MÜLLER, *le Magistrat de Strasbourg*, etc. Nous devons à l'obligeance de M. Ed. DE FEHRENTHEIL ET GRUPPENBERG, auteur des *Ahnentafeln des stiftsfähigen Adels Deutschlands*, la généalogie à 32 quartiers du dernier des Wurmser, CHRISTIAN, fils du maréchal comte Wurmser.

ZORN.

(ZORN DE PLOBSHEIM ET ZORN DE BULACH[1].)

ARMES.

De gueules à une étoile d'argent à huit rais, coupé d'or plein, l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de gueules et d'or.

§ 1. ORIGINE DE LA FAMILLE. SES DIVERSES BRANCHES.

« Les Zorn et les Müllenheim, dit le chroniqueur Hertzog, sont les deux « plus anciennes et plus illustres familles de la Basse-Alsace; quand le gouver- « nement de Strasbourg était encore entre les mains de la noblesse, ce sont ces « deux familles qui l'exerçaient. » Tantôt unies, tantôt rivales, on les trouve sans cesse au premier rang des magistrats de la cité. C'est autour d'elles que se groupe le reste de la noblesse, et leurs discussions, en présence d'une bourgeoisie ambitieuse et forte, eurent plus d'une fois une influence décisive sur la constitution de l'État.

---

1. Nous devons à l'obligeance des chefs des deux lignes de cette maison la communication de précieux documents manuscrits extraits de leurs archives. Nous avons surtout consulté, pour la généalogie, une histoire manuscrite de la famille rédigée par le savant baron Auguste de Berstett d'après les pièces authentiques qui se sont conservées jusqu'à nos jours entre les mains de M. le baron Zorn de Bulach, histoire qui forme deux gros volumes in-4°, et contient, avec les preuves à l'appui, tous les faits intéressant la famille, tous ceux au moins dont une sévère critique historique a prouvé la réalité. Les divers ouvrages relatifs à l'histoire d'Alsace donnent tous sur les Zorn des renseignements plus ou moins circonstanciés.

L'origine des Zorn se perd dans la nuit des temps; on sait seulement que Frédéric Zorn assista, en 1209, au tournoi de Worms, ce qui prouve qu'à cette époque reculée, il avait déjà pu, suivant la règle inflexible, justifier d'au moins quatre degrés de noblesse paternelle (*vier adelige undt adelhafte Vorfahren von freiem Adel*).

L'ancienneté de la famille est d'ailleurs confirmée par cette circonstance que, du vivant de Frédéric Zorn, un Zorn d'une autre branche, Louis Zorn *zum Ried*, épousa Agathe de Hochfelden, et que Zorn *Ripelin* est mentionné parmi les sénateurs de Strasbourg.

Il est avéré que, dès le treizième siècle, cette race vigoureuse avait étendu ses rameaux sur toute l'Alsace. Hertzog donne les trente-trois cimiers dont autant de branches sommaient leur écusson. Il n'en faudrait pas conclure cependant que ces branches aient existé simultanément, ni même que chacune d'elles ait fourni plusieurs générations.

M. de Berstett, s'appuyant sur les recherches qu'il a faites dans les archives des Zorn, constate qu'on n'y trouve mentionnés dans les chartes que vingt-quatre surnoms différents, et il suppose avec raison que les neuf autres cimiers peuvent avoir été pris par des membres de la famille qui moururent sans postérité, et dont, par conséquent, le surnom disparut avec eux.

De ces vingt-quatre branches deux fleurissent encore aujourd'hui : ce sont celles des Zorn de Plobsheim (autrefois *Bracken-Zorn*) et des Zorn de Bulach, issues du 4e et du 5e fils de Nicolas Zorn, IVe du nom, qui vivait au commencement du quatorzième siècle. Les vingt-deux autres dont les noms sont connus, sont les suivantes :

1. Zorn, *dit* Schultheis, éteinte à la fin du seizième siècle.
2. Zorn zum Ried, éteinte en 1581.
3. Zorn, *dit* Ripplin (ou Ripelin), éteinte en 1469.
4. Zorn, *dit* Lappen-Zorn, éteinte en 1531.
5. Zorn, *dit* Jung-Zorn, éteinte en 1518.
6. Zorn, *dit* Weiss-Zorn, éteinte en 1436.
7. Zorn d'Epfig, éteinte au milieu du seizième siècle.
8. Zorn de Weiersburg, éteinte après 1521.
9. Zorn de Schœneck, éteinte en 1510.
10. Zorn de Rittersdorf.
11. Zorn de Dunzenheim, éteinte en 1564.
12. Zorn de Reineck, éteinte au commencement du quinzième siècle.
13. Zorn de Benfeld, éteinte à la fin du quinzième siècle.
14. Zorn, *dit* Hildebrand.

15. ZORN, *dit* Lebensaft.
16. ZORN ZUM RAMSTEIN.
17. ZORN, *dit* Rorenderlin (ou Rulenderlin), éteinte en 1416.
18. ZORN, *dit* Reimbold.
19. ZORN, *dit* Heiland, éteinte en 1442.
20. ZORN, *dit* Pamphile, éteinte en 1480.
21. ZORN DE WICKERSHEIM.
22. ZORN D'ECKERICH (Eschery), éteinte au milieu du seizième siècle.

Pour plusieurs de ces branches, on ne connaît absolument que les noms d'un ou deux de leurs membres, noms qui figurent soit dans des actes publics, soit sur la liste des magistrats municipaux.

§ 2. FAITS HISTORIQUES LES PLUS REMARQUABLES SE RATTACHANT A LA FAMILLE ZORN.

On a déjà vu plus haut que Frédéric Zorn assista, en 1209, au tournoi de Worms, et que, dès cette époque reculée, sa famille partagea constamment avec les Müllenheim le gouvernement de Strasbourg. Dans les conflits entre l'empereur et le pouvoir ecclésiastique, c'est toujours du côté de l'empereur que se rangèrent les Zorn.

Au milieu du treizième siècle, ils furent investis de la charge héréditaire de *Schultheis* (prévôt, grand-juge). Dans le principe, l'un d'eux indistinctement exerçait cet office; plus tard, il devint l'apanage spécial d'une ligne de la famille qui fut surnommée *Schultheis*. Celle-ci l'engagea, vers 1350, pour une somme d'argent assez forte, et négligea de le racheter, parce que l'office de schultheis épiscopal finit par perdre toute importance. Néanmoins le nom en resta attaché à la branche aînée issue du premier des Zorn qui en avait été revêtu.

En 1262, lors du conflit qui s'éleva entre les bourgeois de Strasbourg et l'évêque Walther de Geroldseck, NICOLAS ZORN fut mis à la tête des troupes de la ville et remporta sur le prélat en personne la mémorable victoire de Hausbergen. Les Strasbourgeois récompensèrent sa bravoure en plaçant devant sa maison un buste ou statue royale (*Steinernen Kœnig*).

Quatre ans plus tard, les Zorn furent compris dans la première nomination qui fut faite de *Münzherren* ou *Hausgenossen* (Maîtres de la monnaie). Ils reçurent le même honneur en 1283, 1300, 1332 et 1343.

En 1308, les bourgeois de Strasbourg, irrités contre la noblesse, et, en particulier, contre le *Schultheis* NICOLAS ZORN, s'ameutèrent devant le poêle de la

Haute-Montée que fréquentaient les Zorn, et livrèrent à leurs adversaires une véritable bataille dans les rues de la ville. Mais plusieurs des leurs furent tués et le mouvement fut comprimé. En 1332, une nouvelle révolte éclata et aboutit à un changement important dans la constitution de la cité; mais alors le peuple avait profité d'une rixe entre les Zorn et les Müllenheim et dicté ses conditions à ceux devant l'union desquels il s'était brisé la première fois.

Lorsqu'en 1349 une nouvelle modification fut jugée nécessaire dans la loi organique, Nicolas Zorn de Bulach intervint comme arbitre entre le sénat et la bourgeoisie, et fut élu stettmeistre.

En 1417, Frédéric Zorn et Rodolphe de Müllenheim furent députés à Constance pour complimenter le pape Martin V.

En 1420, un grand nombre de nobles, lésés dans ce qu'ils considéraient comme leurs priviléges, renoncèrent à leur droit de bourgeoisie à Strasbourg, quittèrent la ville et fondèrent une association qui s'intitula : *die vereinigte Ritterschaft ausser Strassburg.* Parmi eux se trouvaient George Zorn, Jean Zorn-*Schultheis,* et Raimbaut Zorn-*Lapp,* chevalier. Le conflit fut apaisé, en 1442, sur la médiation de l'archevêque Conrad de Mayence et du margrave Bernard de Bade. On trouve au bas du traité la signature de Jean Zorn d'Eschery et de Rodolphe Zorn de Bulach.

Les autres événements marquants trouveront leur place dans les autres paragraphes.

§ 3. FONCTIONS REMPLIES PAR DES MEMBRES DE LA FAMILLE ZORN.

A. FONCTIONS DANS LA MAGISTRATURE DE STRASBOURG.

Il ne s'est presque pas passé d'année sans qu'un ou plusieurs Zorn siégeassent au sénat. Il n'y a pas une seule famille qui ait donné à la ville un aussi grand nombre de stettmeistres. Nous ne nommerons que ces derniers magistrats:

1. *N. Rulenderlin,* stettmeistre en 1272.
2. Nicolas Zorn, 1276, 1282.
3. Hugues *Ripelin,* 1281, 1283, 1289-1290, 1297.
4. Pierre *Ripelin,* 1287.
5. Nicolas *Jung-Zorn,* 1288, 1299.
6. Rulin *Ripelin,* 1288, 1299.
7. Nicolas, *der Alt Zorn,* 1291, 1295.
8. Hugues *Ripelin,* le Jeune, 1292.
9. Albert *Rulenderlin,* 1292, 1298, 1303, 1312, 1330.

10. Pierre *Ripelin*, 1293-1294.
11. Conrad *Ripelin*, 1306.
12. Hugues Zorn, 1312, 1320, 1322.
13. Jean *Ripelin*, 1315.
14. Rulin *Rulenderlin*, 1319, 1327.
15. Nicolas Zorn, le Jeune, 1321.
16. Nicolas Zorn, le Vieux, 1325.
17. Michel *Rulenderlin*, 1328.
18. Nicolas Zorn *Lapp*, 1330, 1351.
19. Jean Zorn, 1330.
20. Nicolas Zorn de Bulach, 1349, 1353.
21. Jean Zorn, le Vieux, 1357, 1367, 1372-1379.
22. Jean Zorn *Lapp*, 1361, 1366, 1371, 1380-1381.
23. Jean Zorn de Bulach, 1369, 1388.
24. Bechtold Zorn, 1370.
25. Lienhard Zorn *Schultheis*, 1383, 1392, 1398.
26. Bechtold Zorn *Schultheis*, 1386, 1395.
27. Jean *Weiss*-Zorn, 1389, épousa Heilcka Kress de Kogenheim.
28. Nicolas Zorn de Bulach, 1393.
29. Jean Zorn d'Eschery, 1397, 1402, 1409.
30. Raimbaut Zorn-*Lapp*, 1404.
31. Nicolas Zorn-*Schultheis*, 1405, 1408, 1412, 1416.
32. Hugues Zorn, fils de *Heyland*, 1413, 1422, 1427.
33. Jean Zorn d'Eschery, 1431, 1433, 1437, 1439.
34. Martin Zorn *Brack*, 1444, † 1444.
35. Rodolphe Zorn de Bulach, 1445, 1447, 1449.
36. George Zorn *Brack*, 1450, 1453, 1456.
37. Raimbaut *Jung*-Zorn, 1451.
38. Nicolas Zorn de Bulach, 1455, 1462-1463.
39. Bechtold Zorn zum Ried, 1463-1464, 1467-1468.
40. Adam Zorn *Brack*, 1478-1481, 1505-1515.
41. Jacques Zorn zum Ried, 1525-1531.
42. Jean-Jacques Zorn *Brack*, 1527-1528.
43. Nicolas Zorn zum Ried, 1542-1548.
44. Sébastien Zorn de Plobsheim, petit-fils d'Adam Zorn *Brack*, 1603-1610.
45. Adam Zorn de Plobsheim, cousin-germain du précédent, 1612-1623.
46. Wolfgang-Didier Zorn de Plobsheim, fils de Sébastien, 1636-1654.
47. George-Didier Zorn de Plobsheim, fils du précédent, 1658-1682.
48. Nicolas-Louis Zorn de Plobsheim, neveu de Sébastien, 1654-1658.
49. Wolfgang-Frédéric Zorn de Plobsheim, fils de Wolfgang-Didier, 1668-1675.
50. Charles-Ferdinand Zorn de Bulach, 1747-1759.
51. Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim, petit-fils de Wolfgang-Frédéric, 1774.
52. François-Materne-Louis Zorn de Bulach, 1775-1789.

B. DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

JEAN ZORN, doyen de Saint-Thomas, à Strasbourg.
LOUIS ZORN, son neveu, prévôt de la même église, † 1313.
HUGUES ZORN *Pamphile*, chanoine, 1390.
FRÉDÉRIC ZORN DE WICKERSHEIM, chanoine de Worms, 1437.
GEORGE ZORN, chanoine de Saint-Thomas, 1447.
NICOLAS ZORN DE RITTERSDORF, abbé de Druttenheim, 1454.
SUSANNE ZORN, chanoinesse d'Andlau, 1465.
RICHARD ZORN DE BULACH, maître de l'ordre Teûtonique, 1466.
ANNE ZORN, prieure de Sainte-Marguerite, 1492.
AGNÈS ZORN, prieure de Sainte-Marguerite en 1500.

C. DIGNITÉS DIVERSES.

Un grand nombre de chevaliers, de magistrats municipaux, de commandants d'armée, de chevaliers d'ordres militaires, de grands-officiers de cour, etc.

§ 4. POSSESSIONS DE LA FAMILLE ZORN.

A. FIEFS IMPÉRIAUX, PLUS TARD ROYAUX.

1. La cour de Freundsperg, avec divers biens y attenant, à *Sessenheim,* fut conférée, en 1351, à JEAN ZORN, fils de Nicolas Zorn-*Schultheis,* et ensuite à la ligne d'Eschery : la dernière lettre d'investiture possédée par la famille est de l'empereur Léopold Ier, 1668.

2. Dès 1347, NICOLAS ZORN DE BULACH possédait un fief à *Osthausen.* En 1349, il fut investi du village lui-même par l'empereur Charles IV.

3. JEAN ZORN D'ESCHERY fut investi, en 1414, par l'empereur Sigismond, du village de *Plobsheim.* Ses descendants, qui en prirent le nom, le conservèrent jusqu'en 1684, où Louis XIV les en dépouilla en faveur de Christophe Güntzer et de son cousin Nicolas Kempfer, qui lui avaient rendu des services lors de la capitulation de Strasbourg.

4. Le 25 octobre 1555, Charles V investit les ZORN DE PLOBSHEIM du fief de l'*Umgeld* à Plobsheim, Hausbergen, Ensheim et Hürtigheim.

B. FIEFS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1. Les ducs Frédéric et Léopold d'Autriche donnent à Nicolas Zorn, *Schultheis* de Strasbourg, un fief à *Scherwiller* et à *Ortenberg* (1352). Les Zorn de Plobsheim en furent investis seuls jusqu'en 1545, et, depuis cette époque, conjointement avec les Zorn de Bulach.

C. FIEFS DE L'ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG.

1. Ulrich, landgrave de la Basse-Alsace, investit, en 1297, Nicolas *der alt* Zorn, chevalier, du village d'*Entzheim* et de tous les droits et revenus en dépendant. Les Zorn de Bulach en furent co-investis à dater de 1557.

2. Lienhard Zorn-*Schultheis* reçut, en 1388, un fief à *Grafenhausen* (bailliage d'Ettenheim).

3. Dès le quatorzième siècle, les Zorn tenaient en arrière-fief des sires de Hohenstein le fief épiscopal du *Moulin aux quatre tournants* et de trois maisons à Strasbourg. Aux Hohenstein succédèrent, en 1537, les Müllenheim. Après l'extinction de la branche des Müllenheim qui avait reçu directement le fief de l'évêché, les Zorn devinrent à leur tour vassaux directs (1562).

D. FIEFS DES MARGRAVES DE BADE.

1. La famille paraît avoir possédé depuis 1283, et, dans tous les cas, elle posséda depuis 1404 un fief considérable à *Offenheim.*

2. Bernard, margrave de Bade, conféra, en 1423, à Nicolas-Bernard Zorn de Bulach, un fief à *Durbach,* consistant en vignes, forêts, moulins et un château. Les Zorn de Bulach en sont seuls investis.

E. FIEFS DE RIBEAUPIERRE.

1. Les sires de Ribeaupierre conférèrent, dès le quatorzième siècle, divers fiefs, consistant principalement en rentes féodales, aux Zorn de Bulach ; plus tard toutes les branches furent co-investies.

2. En 1446, Jean Zorn d'Eschery reçut de Smasman de Ribeaupierre l'investiture du village d'*Oberhausbergen* et la dîme dans Gottesheim et Geisweiler. Plus tard y fut joint le château de *Weyersburg* avec toutes ses appartenances et dépendances.

F. FIEFS DE HANAU-LICHTENBERG.

1. Une moitié de *Hürtigheim* passa, en 1441, des Endingen à Martin Zorn d'Eschery. En 1565, elle devint un fief oblat des Zorn de Plobsheim relevant des comtes de Hanau-Lichtenberg. L'autre moitié, qui paraît avoir appartenu en propre aux Zorn de Bulach, fut plus tard possédée par la famille de Mackau.

2. En 1325, Hamann et Louis de Lichtenberg conférèrent à Nicolas Zorn-*Schultheis* un fief à *Schalkendorf* et Obermodern vacant par la mort de son cousin Bourcard Zorn, ce qui prouve que le fief était déjà antérieurement dans la famille. La dernière lettre d'investiture est de 1783. Le fief consistait en maisons, vignes et jardins, et en un pré situé de l'autre côté du Rhin et connu sous les noms de *Lichtenbergerin*, et, plus tard, de *Zörnerin*.

Le 6 mai 1565 fut conclu entre les chefs des deux lignes de Plobsheim et de Bulach un pacte de famille, aux termes duquel eux et leurs descendants devaient à l'avenir tenir en commun leurs fiefs impériaux, autrichiens, épiscopaux et de Ribeaupierre. Les divers seigneurs suzerains ratifièrent cet arrangement.

§ 5. FILIATION DE LA MAISON ZORN.

La maison Zorn est aujourd'hui représentée par deux branches issues, au quatrième degré, de Frédéric Zorn, qui assista, en 1209, au tournoi de Worms. Elles sont distinctes l'une de l'autre depuis le commencement du quatorzième siècle.

L'aînée, connue sous le nom de Zorn de Plobsheim depuis l'époque où elle a possédé ce village, porta précédemment ceux de *Bracken* ou *Lappen-Zorn*, à cause du chien dont elle cime son écusson, d'*Eschery*, de *Weyersburg*, etc., à raison de domaines possédés par quelques-uns de ses membres.

La cadette a toujours porté le nom de Zorn de Bulach. On ne sait pas exactement d'où elle l'a pris : plusieurs villages sont ainsi appelés en Suisse et en Allemagne, sans que l'on ait pu établir que la famille Zorn y ait jamais possédé aucun bien.

Il est d'ailleurs avéré que plusieurs Zorn ont été surnommés *de Bulach* bien avant l'origine de la branche actuelle.

I. Frédéric Zorn, chevalier, laisse deux fils : Nicolas et Jean.

II. Nicolas, Ier du nom, stettmeistre en 1276 (?), épouse Anne d'Iltzich, dont il a quatre fils, entre autres :

1° Nicolas, IIe du nom, qui suit.
2° Nicolas, IIIe du nom, dit *Clauselin* ou *Zornelin*, *Schultheis* de Strasbourg, en 1308.

III. Nicolas, IIe du nom, le vainqueur d'Oberhausbergen, stettmeistre en 1291, épousa Agnès de Freyberg, dont il eut trois fils :

1° Nicolas, IVe du nom, qui suit.
2° Hugues, dit *Hugelin*, 1331.
3° Jean, IIe du nom, stettmeistre en 1369, marié à *N.* de Berckheim.

IV. Nicolas, IVe du nom, dit *de Bulach*, stettmeistre en 1349 et 1353, marié avec Marguerite de Müllenheim, eut plusieurs fils :

1° Nicolas, Ve du nom, *senior* en 1442.
2° Bechtold, *Schultheis* 1366, auteur de la branche de ce nom.
3° Hildebrand, qui vivait vers 1390.
4° Jean, IIIe du nom, auteur de la ligne de *Plobsheim*.
5° Nicolas, VIe du nom, dit *de Reichenstein*, auteur de la ligne de *Bulach*.

ZORN DE PLOBSHEIM.

CIMIER DES ARMES.

Un chien d'or, issant du casque, colleté et oreillé de sable, lampassé de gueules.

V. Jean, IIIe du nom, dit Zorn d'Eschery, épousa, vers 1402, Susanne, fille de Hetzel Marx d'Eckwersheim, dont il eut cinq fils, entre autres :

1° JEAN, IVe du nom, qui, de son mariage avec Élisabeth DE FLECKENSTEIN, eut plusieurs enfants, mais dont la postérité s'éteignit après 1522, en la personne de son petit-fils JEAN VIII.
2° MARTIN, qui suit.
3° ADAM, Ier du nom (1466)[1], marié à Marthe BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

VI. MARTIN, Ier du nom, épousa Gertrude DE MITTELHAUSEN, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

1° LOUIS, qui épousa Ursule BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.
2° ADAM, qui suit.
3° MARTIN, IIe du nom, stettmeistre, marié à Madeleine ZUCKMANTEL (1442.)
4° ANNE, prieure de Sainte-Marguerite à Strasbourg.

VII. ADAM, IIe du nom, colonel au service de Lorraine, armé chevalier après la bataille de Morat, stettmeistre[1], † 1519, eut, de son mariage avec Anne STURM DE STURMECK, neuf enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° JEAN-JACQUES, dont la nombreuse postérité, issue de Marie STURM, s'éteignit à la génération suivante.
2° WOLFGANG, qui suit.
3° CLAIRE, chanoinesse d'Andlau.

VIII. WOLFGANG se maria avec Élisabeth, fille de Jacques MUEG DE BOOFTZHEIM et de Colombe Betscholt. Il fut le père de :

1° JEAN-ADAM, † 1576, qui, de son mariage avec Pétronille LENGLER, eut plusieurs enfants, dont la postérité s'éteignit dans la première moitié du dix-septième siècle. L'un d'eux est le stettmeistre ADAM, † 1623, qui avait épousé Marguerite DE BŒCKLIN.
2° WOLFGANG-DIDIER, qui suit.

IX. WOLFGANG-DIDIER épousa : 1° Susanne, fille de Sébastien ZORN DE BULACH et de Marthe Joham de Mundolsheim; 2° Anne-Marie DE RATHSAMHAUSEN. De ces deux lits naquirent dix enfants, entre autres :

1° SÉBASTIEN, qui suit.
2° PHILIPPE-LOUIS († 1647), qui épousa : 1° Marina BOCK DE BLÆSHEIM ; 2° Marie-Salomé DE SCHAUENBURG ; 3° *N.* VOLTZ D'ALTENAU. Il eut : du premier lit, NICOLAS-LOUIS, stettmeistre, qui épousa Véronique-Ursule VOLTZ D'ALTENAU, dont les sept enfants

1. Selon certains documents, ADAM Ier fut stettmeistre de 1478 à 1481, et ADAM II, de 1505 à 1515; d'après d'autres, c'est le même Adam qui remplit cette charge pendant les deux périodes. D'autre part, la femme que nous indiquons pour le neveu est souvent attribuée à l'oncle, et *vice versa*.

moururent sans laisser de postérité mâle; du second lit, *a*) PHILIPPE-THÉODORE, l'un des XV, marié avec Judith DE BERENFELS, et père d'une fille, JEANNE-MADELEINE, qui devint l'épouse de Jacques-Frédéric DE BŒCKLIN (1670); *b*) MARIE-URSULE, qui épousa un baron polonais, Nicolas KEMPIENSKI († 1665), et en eut cinq enfants.

3° SUSANNE, mariée à Jean-Guillaume DE BOTZHEIM.
4° MARTHE, mariée à Jean-Christophe DE TRAXDORF.
5° RICHARDE, mariée à Jean-Frédéric WURMSER DE SCHAFTOLSHEIM.
6° JEANNE, mariée à Jean-Guillaume WURMSER DE SCHAFTOLSHEIM.

X. SÉBASTIEN, stettmeistre, contracta mariage avec Pétronille, fille de Bernard DE BOTZHEIM et de Marguerite Höll de Haslach. Il en eut un fils, qui suit.

XI. WOLFGANG-DIDIER, IIe du nom, stettmeistre, épousa Marie-Madeleine, fille de George RŒDER DE DIERSBURG et d'Ursule de Fegersheim, qui lui donna six enfants, entre autres :

1° GEORGE-DIDIER, stettmeistre, † 1682.
2° WOLFGANG-FRÉDÉRIC, qui suit.
3° PHILIPPE-RENÉ, conseiller et chambellan du margrave de Brandebourg-Anspach, marié à Marie-Élisabeth DE ROTBERG (1664).
4° ANNE-ÉLÉONORE, mariée à Philippe-Jacques DE BERNHOLD.

XII. WOLFGANG-FRÉDÉRIC, stettmeistre, né en 1619, † 1675, eut, de son mariage (1653) avec Anne-Julienne, fille du colonel Jean-Christophe VON DER GRÜN et d'Anne-Amélie von der Saxen, douze enfants, parmi lesquels il convient de citer :

1° WOLFGANG-CHRISTOPHE, né en 1655, général au service de Saxe, marié à Marguerite-Jacobée DEUFELIN DE BIRKENSEE.
2° ÉLISABETH-ÉLÉONORE, née en 1660, prieure de la fondation d'Altenbourg.
3° FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né en 1664, † 1745, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Prusse, chambellan de l'électeur de Saxe, marié avec Christine-Renée BARTSCH DE DEMUTH, dont il eut un fils nommé comme lui, † 1789.
4° ANTOINE-ALBERT, né en 1667, capitaine de cavalerie au service de France, marié à Élisabeth-Henriette VITZTHUM D'ECKSTÆDT, dont un fils, FRÉDÉRIC ERNEST, né en 1699, † 1755.
5° SIGISMOND-DIDIER, né en 1670, qui suit.

XIII. SIGISMOND-DIDIER, né le 31 août 1670, colonel au service de Wurtemberg, épousa, en 1707, Dorothée-Sophie-Marguerite, fille de Phil.-Frédéric DE GAISMAR et d'Ève-Sophie de Phüll (*al.* Pfahl), qui lui donna dix enfants, entre autres :

1° Henri-Guillaume-Charles, né en 1713, capitaine au service de l'Empire.

2° Sophie-Louise, née en 1714, mariée à George-Henri de Reischach.

3° Frédéric-Louis, né en 1717, capitaine au régiment *Royal-Suédois*, chevalier du Mérite militaire, stettmeistre, † 1774.

4° Maximilien-Auguste, né en 1719, qui suit.

5° Philippe-Ferdinand, né en 1722, capitaine au régiment de *Conflans*, † 1775.

6° Ernest-Louis, né en 1725, capitaine au service de l'Empire.



Le général Maximilien-Auguste, baron Zorn de Plobsheim, d'après une miniature communiquée par la famille.

XIV. Maximilien-Auguste, né le 8 février 1719, chambellan de l'empereur d'Allemagne, colonel du régiment de *Salm-Salm*, décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, pour une action d'éclat pendant la guerre de Sept ans, lieutenant général au service de l'Empire en 1773, mort, l'année suivante, à Przemislaw, laisse de sa femme, Marie-Ursule-Caroline Du Prel, trois filles et un fils, qui suit.

XV. Charles-Borromée-Auguste-Antoine-François, né le 11 juin 1773, chef d'escadrons de chevau-légers au service d'Autriche, mort à Strasbourg en 1836, avait épousé, en 1815, Antoinette-Françoise Mélot, fille de Jean-Louis Mélot et d'Étiennette-Françoise de Préval (sœur du général vicomte de Préval,

sénateur, ✝ 1853). De ce mariage sont nés six enfants, dont cinq ont déjà succombé, et dont le sixième suit.

XVI. Léopold-Louis-Albert, baron Zorn de Plobsheim, né le 26 octobre 1822, chef actuel de la famille, a épousé, le 5 février 1859, Thérèse de Sicherer, dont il a deux filles.

ZORN DE BULACH.

CIMIER DES ARMES.

Une épée issante du casque, la poignée de gueules, la garde et le pommeau d'or, ce dernier chargé tantôt d'un petit écusson aux armes des Zorn, tantôt d'une croix d'or.

V. La maison Zorn de Bulach commence à former une ligne distincte avec Nicolas, VIe du nom, dit *de Reichenstein,* stettmeistre en 1393, qui vécut jusque vers 1450 et laissa de sa femme, *N.* de Schæffolsheim, plusieurs enfants, entre autres:

1° Jean, *senior* en 1462, père de Jean, *le Jeune,* qui mourut vers 1472.
2° Rodolphe, auteur de la branche des Zorn de Bulach aujourd'hui florissante.
3° George, auteur de la branche, plus tard protestante, qui s'est éteinte au commencement du dix-neuvième siècle.
4° Nicolas, VIIe du nom, † 1491[1], marié à Walpurge, fille d'Érard de Wangen et d'Adélaïde de Geroldseck-ès-Vosges.

I. LIGNE ISSUE DE RODOLPHE ET SEULE SURVIVANTE.

VI. Rodolphe, chevalier, dit *de Ramstein,* du nom d'un château situé à l'entrée du val de Villé et brûlé par les Strasbourgeois en 1420 (*al.* 1416),

1. Cette date, que nous donnons d'après des pièces provenant des archives de la famille, pourrait n'être pas exacte; car, dès 1406, Nicolas Zorn de Bulach et sa femme, Walpurge de Wangen, procèdent, de concert avec les Ochsenstein, au partage d'une portion de la seigneurie de Geroldseck-ès-Vosges. (Archives du Bas-Rhin, *E,* 2841; *H,* 565, 2.)

stettmeistre en 1445, épousa, selon les uns, Agnès DE MATZENHEIM, selon d'autres, Agnès DE KIPPENHEIM. Après la mort de sa femme il paraît être entré dans l'ordre de Saint-Jean. Il est le premier qui ait fait figurer la croix de cet ordre sur le pommeau de l'épée qui forme le cimier de ses armes. Il ne laissa qu'un fils, qui suit.

VII. NICOLAS, VIIIe du nom, † 1491, eut de sa femme, Marie ZORN DE PLOBSHEIM, quatre fils :

1° NICOLAS, Xe du nom, qui épousa Ursule ZORN DE PLOBSHEIM et donna naissance à une branche qui s'éteignit en la personne de ses arrière-petits-enfants, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, après s'être alliée, deux fois avec les ZORN DE PLOBSHEIM, une fois avec les OBERKIRCH, les ZANTH DE MERLEN, les WURMSER et les REICH DE PLATZ.
2° GASPARD, qui suit.
3° RODOLPHE, chevalier de Saint-Jean.
4° GEORGE, chanoine de Saint-Thomas à Strasbourg.

VIII. GASPARD, armé chevalier, en 1475, par le duc de Lorraine, épousa : 1° Agnès D'ANDLAU, † 1494; 2° Cléophé ou Colombe BETSCHOLT, veuve de *N.* Mueg de Booftzheim. Il laissa plusieurs enfants, entre autres, du premier lit :

1° LOUIS, qui suit.
2° MARIE, mariée à Blaise DE MÜLLENHEIM; morte en 1551.

IX. LOUIS s'unit à Marguerite, fille de Jean D'UTTENHEIM DE RAMSTEIN, et de Susanne Haffner de Wasslenheim, dont il eut :

1° JEAN-JOACHIM, qui suit.
2° JACQUES, qui de Barbe DE MASSEVAUX, son épouse, laissa un fils, mort en bas âge, et une fille, MADELEINE, mariée à Hamann DE TRUCHSESS.

X. JEAN-JOACHIM, Ier du nom, † 1571, épousa : 1° Jacobée DE SCHAUENSTEIN, † 1553; 2° Marguerite, fille de Thiébaut PFAFFENLAPP et d'Aurélie de Landsperg, 1556.

Il eut, du premier lit :

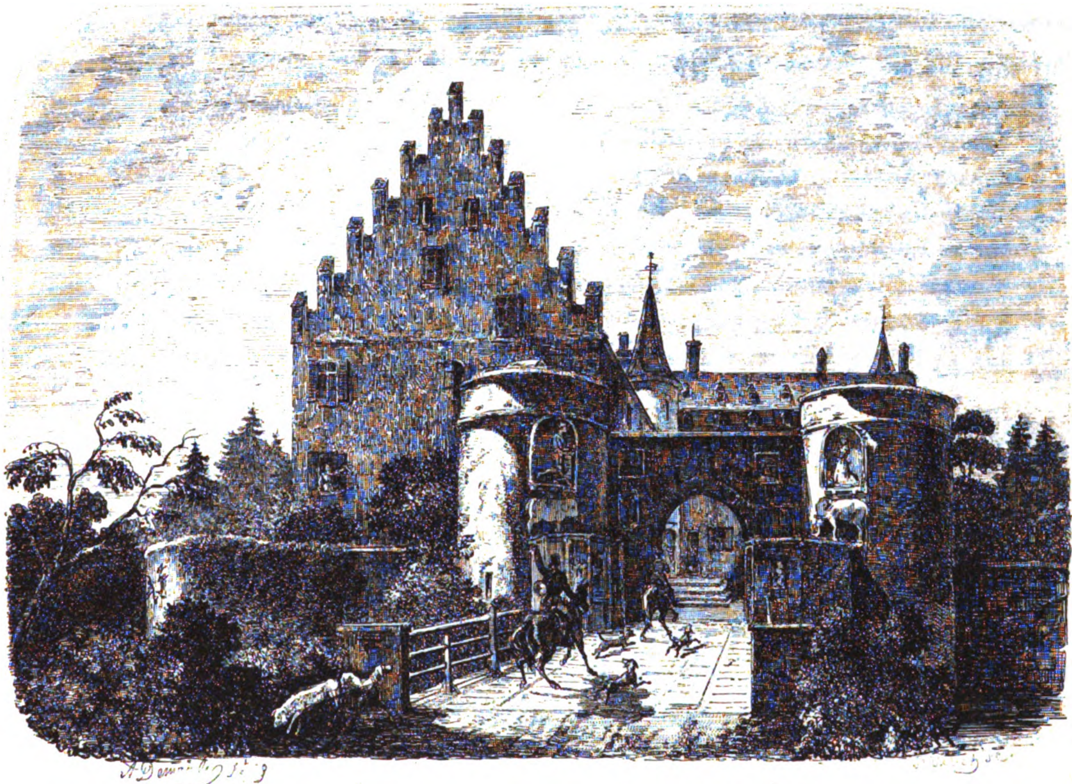
JEAN-JOACHIM, IIe du nom, qui vivait en 1624.

Du second lit, entre autres enfants :

1° NICOLAS, marié à *N.* STÜRZEL DE BUCHHEIM.
2° JEAN-GEORGE, qui suit.

XI. Jean-George avait pour femme Hélène (*al.* Anne), fille de Jean Schœner de Straubenhard et de Jacobée Betscholt, qui lui donna:

1° Jean-Louis, qui suit.
2° Anne-Marie, † 1654, mariée: 1° à Jean-Adam de Neuenstein; 2° à Jacques-Christophe de Wangen.



Vue du château d'Osthausen, d'après une aquarelle de M. Laurent-Atthalin

XII. Jean-Louis, bailli de Benfeld, † 1664, épousa: 1° Marie-Jacobée, fille de Frédéric Zanth de Merlen et de Marguerite de Landsperg, dont il eut trois enfants, notamment Ève-Félicité, qui se maria avec Jean-Wernher Reich de Platz, plus tard président du Directoire de la noblesse à Strasbourg, et Marie-Hélène; 2° Anne-Judith, fille de Rodolphe de Ferrette, de *Florimont,* et de Marie-Ursule de Hertenstein, qui lui donna deux fils et une fille:

1° François-Materne, qui suit.
2° George-Louis, né en 1657, † 1684.

3° Marie-Ursule, qui épousa Jacques-Frédéric Bock de Gerstheim (l'un des fils de Nicolas-Évrard Bock et de Ève-Wilhelmine d'Eltz); une fille issue de ce mariage, Marie-Anne-Frédérique, épousa Louis-Henri de Müllenheim[1].

XIII. François-Materne, † 1711, laissa de son épouse, Anne-Barbe d'Andlau, un fils, qui suit.

XIV. Joseph-Antoine, né en 1697, † 1763 à Gerstheim, épousa Marie-Élisabeth, fille d'André-François-Charles de Gail et d'Anne-Marie-Élisabeth, née de Gail, dont il eut deux fils et quatre filles :

1° François-Materne, né en 1733, stettmeistre, † 1791.
2° Joseph-Antoine, IIe du nom, qui suit.
3° Marie-Cunégonde, mariée à François-Antoine, baron de Reinach, de *Werth*.
4° Marie-Françoise, mariée à François-Joseph, baron de Dettlingen.
5° Marie-Louise, mariée à Louis-César, baron de Breiten-Landenberg, d'*Illzach*.
6° Marie-Sophie-Élisabeth, première femme de Charles-Gervais-Henri-Louis de Serpes de la Fage; morte en 1765.

XV. Joseph-Antoine, IIe du nom, né en 1736, général de cavalerie, grand-veneur de l'évêché, grand-croix de Saint-Louis, † 1817, épousa Wilhelmine-Françoise, fille de François-Guillaume Zorn de Bulach, de la ligne cadette, et de Charlotte-Louise de Leoben. De ses dix enfants nous citerons :

1° Louis-René-Materne, né en 1778, marié à Auguste-Antoinette d'Andlau, de *Hombourg*, dont il eut :
  a) Joséphine, née en 1806, qui épousa, en 1833, Gustave-Louis, baron Dubois de Gresse.
  b) Augusta-Louise, née en 1807, mariée, en 1825, au général autrichien Frédéric-Antoine-François-Henri-Louis, baron de Wangen de Geroldseck.
2° Antoine-Joseph-François, né en 1781, officier autrichien, † 1822.
3° François-Charles, né en 1784, officier au service d'abord de Bavière, puis de France, mort en Russie, en 1812.
4° Ernest-Maximilien, né en 1786, qui suit.
5° Catherine-Philippine, née en 1787, mariée à Joseph-André, baron de Gail.
6° Wilhelmine-Sophie, née en 1792, † 1848, mariée à Philippe-Joseph, comte de Kageneck.

---

1. Il convient de corriger et de compléter dans ce sens l'article relatif à Nicolas-Évrard Bock (t. II, p. 94, XIIIe degré).

XVI. Ernest-Maximilien, baron Zorn de Bulach, né le 18 février 1786, capitaine de cavalerie, puis député et membre du Conseil général du Bas-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur et de Malte, est mort le 2 janvier 1868, laissant, de son mariage avec Anne, fille de Henri, comte de Kageneck, et d'Amœna, baronne de Hacke (1820), un fils, qui suit.

XVII. François (*Franz*)-Antoine-Philippe-Henri, baron Zorn de Bulach, né le 15 juillet 1828, chambellan de S. M. l'empereur des Français, officier de la Légion d'honneur, commandeur de plusieurs autres ordres, maire d'Osthausen, député, vice-président du Conseil général du Bas-Rhin, est aujourd'hui le chef de la maison de Bulach. Marié avec Antoinette-Fidèle, baronne de Reinach, de *Hirtzbach*, il en a six enfants :

1° Hugues-Antoine-Marie-Ernest-Anne, né le 8 février 1851.
2° Anne-Fanny, née le 12 juillet 1852.
3° Philippine-Marthe, née le 28 septembre 1853.
4° Marie-Auguste, née le 28 janvier 1855.
5° Jeanne-Marie, née le 9 septembre 1856.
6° François-Maximilien-Sigismond, né le 20 novembre 1858.

II. LIGNE ISSUE DE GEORGE, OU LIGNE PROTESTANTE, AUJOURD'HUI ÉTEINTE.

VI. George Zorn de Bulach a eu plusieurs épouses sur les noms desquelles les auteurs ne s'accordent pas : les uns nomment la première Catherine de Wickersheim, la seconde Catherine de Heningen ; les autres les nomment Haring ou Hunnweil. Il laissa trois fils, entre autres, celui qui suit.

VII. Nicolas-Gaspard se maria avec Richarde, fille de Hartung d'Andlau et d'Ursule Reich de Reichenstein. De ses quatre enfants, un seul, Sébastien, continua la famille.

VIII. Sébastien eut de sa femme Marthe, fille de Conrad Joham de Mundolsheim et de Susanne de Müllenheim, sept enfants, entre autres :

1° Sébastien, IIe du nom, qui suit.
2° Jean-George, dont le fils mourut sans postérité.

IX. Sébastien, IIe du nom, épousa, en 1557, Ursule, fille de Jean-Jacques Klett d'Uttenheim et de Cléophé Bock de Blæsheim, qui lui donna six enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° Hugues-Frédéric, grand-maître de la cour de Deux-Ponts, marié à Sibylle Zanth de Merlen.
2° George, marié à Ursule de Landsperg.
3° François-Louis, qui suit.
4° Nicolas-Conrad, conseiller du margrave de Brandebourg-Anspach, qui, de deux lits, ne laissa que des filles.

X. François-Louis, conseiller du duc de Wurtemberg, ✝ 1629, s'unit, en premières noces, à Élisabeth, fille d'Érasme de Layningen, *Landhofmeister* de Wurtemberg, et d'Agnès de Pleiningen, dont il eut dix enfants; en secondes noces, à Jacobée d'Endingen.

Les enfants du premier lit sont, entre autres:

1° George-Louis, officier au service de l'Empire, marié à Ursule Kanofska.
2° Élisabeth, mariée au colonel Philippe-Jacques de Bernhold.
3° Charles-Ferdinand, qui suit.

XI. Charles-Ferdinand, ✝ 1687, eut de sa femme, Anne-Marguerite de Berstett, fille du stettmeistre Joachim et de Marie-Élisabeth Zuckmantel (1659), quatre enfants, entre autres:

1° François-Louis, IIe du nom, qui suit.
2° Élisabeth-Marguerite, chanoinesse de Massevaux, mariée à Jérathée-Constantin de Rathsamhausen *zum Stein*, plus tard grande-maîtresse de la cour de Brunswick.

XII. François-Louis, IIe du nom, né en 1660, ✝ 1740, capitaine au régiment *Royal-Allemand*, puis conseiller du duc de Wurtemberg, épousa Anne-Dorothée de Hornberg, dont il eut, entre autres enfants:

1° Charles-Ferdinand, IIe du nom, né en 1693, † 1759, stettmeistre de Strasbourg.
2° George-René-Wolfgang, né en 1701, qui suit.
3° François-Guillaume, né en 1704, dont les deux fils moururent célibataires et dont la fille, Wilhelmine-Françoise, épousa Joseph-Antoine de Bulach, IIe du nom, de la branche aînée.

XIII. George-René-Wolfgang, né le 23 octobre 1701, ✝ le 19 septembre 1778, capitaine au régiment de *Suède*, eut de sa femme, Marie-Madeleine Obrecht, deux filles, qui l'une et l'autre épousèrent des comtes polonais, colonels au service de France, et deux fils, dont un seul laissa des descendants.

XIV. François-Siegfried-Auguste, né le 11 septembre 1736, capitaine de dragons, chevalier du Mérite militaire, fut le dernier des barons Zorn de Bulach de sa branche. Sa femme, Catherine-Salomé de Goll, lui donna un fils, Ferdi-

NAND-LOUIS HUGUES, qui fut commissaire des guerres et mourut en campagne, en 1807, et une fille, DOROTHÉE-CATHERINE, qui épousa le général G.-Joseph-Martin BRUNETEAU, comte DE SAINTE-SUZANNE, sénateur de l'Empire, puis pair de France, et mourut en couches la même année que son frère.

SOURCES: HERTZOG, liv. VI, p. 295 et suiv.; SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 813, §§ 597 et suiv.; une notice publiée par M. RAVENEZ, dans le grand ouvrage intitulé: *Histoire générale des maisons souveraines, princières ou nobles* (Paris, *Archives historiques*, 1853-1854); les ouvrages généalogiques manuscrits de LUCK et de REICHARD, ainsi que les manuscrits de GRANDIDIER, à la Bibliothèque de Strasbourg; BUCELIN, *Germ.*, passim; et, surtout, comme nous l'avons indiqué page 237, des documents manuscrits fort importants, arbres généalogiques, notices, lettres d'investiture, brevets, actes de l'état civil, etc., conservés dans les archives des deux familles Zorn de Plobsheim et Zorn de Bulach.



ZUCKMANTEL.

ARMES.

D'or parti de sable à une étoile à huit rais d'argent, l'écu timbré d'un casque de tournoi, couronné d'or et orné de lambrequins de sable et d'or.

CIMIER : un bonnet pointu, issant du casque, parti comme l'écu et surmonté d'un bouton d'argent, orné de cinq plumes de coq.

Il existe en Silésie une ville de ZUCKMANTEL. La famille ainsi nommée en est-elle originaire? On ne saurait l'affirmer; toujours est-il que dès le quatorzième siècle on la trouve fixée en Alsace et que plusieurs de ses membres sont qualifiés *constoffler* et chevaliers.

JEAN ZUCKMANTEL figure parmi les *burgmänner* de Brumath, énumérés dans l'acte de 1361, par lequel l'évêque Gerlach de Mayence cède au sire de Lichtenberg les vassaux et *burgmänner* qui avaient précédemment tenu Brumath des landgraves d'Alsace[1]. Quatre ans après, son fils, JEAN, II[e] du nom, chevalier, obtint de son nouveau suzerain de succéder à Louis d'Eckendorf et à Othon de Hochfelden dans le petit château d'Eckendorf, et dans divers autres biens. Il acquit aussi, du chef de sa femme, Catherine DE GROSSTEIN, le village de Wintzenheim.

1. HERTZOG, liv. V, p. 8 et 9.

Ces deux Jean, qui posèrent le fondement de la fortune des Zuckmantel, ne sont, du reste, pas les premiers membres connus de la famille. Luck donne pour auteur à celle-ci, Gœtz, dit *de Brumath*, chevalier, qui vivait en 1291. La filiation n'est pas encore établie d'une manière continue à partir de ce Gœtz; mais il est à remarquer, à l'appui de l'opinion de Luck, que de tous les *burgmänner* de Brumath, les Zuckmantel sont les seuls qui, dans la suite des siècles, aient toujours été appelés *de Brumath*, soit comme nom principal, soit comme surnom.

FILIATION.

I. Guillaume Zuckmantel, chevalier, mentionné dans des titres de 1318, 1333 et années suivantes, épousa Marguerite de Wepfermann, qui lui donna deux fils :

1° Jean, qui suit.
2° Hartung, qui vivait en 1318 et 1365.

II. Jean, qui a été cité plus haut comme l'un des *burgmänner* investis du fief de Brumath, eut, de sa femme, Anne de Randeck, deux fils :

1° Jean, IIe du nom.
2° Guillaume, qui prit part à un tournoi à Strasbourg, en 1390.

III. Jean, IIe du nom, chevalier, épousa : 1° Catherine de Grosstein, dont il eut un fils, Jean-Walraf ; 2° Adélaïde de Müllenheim.

IV. Jean-Walraf laissa, de son mariage avec Gerlinde, fille de Simon Fürst de Brumath, quatre fils, entre autres :

1° Hartung, marié à Marie-Gertrude de Müllenheim et décédé en 1427.
2° Walraf, qui suit.
3° Melchior, marié : 1° à Claire d'Eschau ; 2° à Élisabeth de Müllenheim, et décédé en 1440.

V. Walraf épousa Marie de Wickersheim, du chef de laquelle il acquit divers biens et rentes à Osthausen, Erstein et Obenheim. Il eut quatre enfants, dont un seul, Walraf, IIe du nom, continua la famille.

VI. Walraf, IIe du nom, préfet de Brumath, contracta mariage avec Anastasie de Windeck, qui lui donna trois fils, entre autres, Gaspard, qui suit.

VII. Gaspard, à la suite d'un duel avec Bechtold de Weitersheim, dans lequel il tua son adversaire, fut condamné par un tribunal arbitral à lui faire des funérailles magnifiques; soixante prêtres assistèrent à la cérémonie. De plus il dut fonder à perpétuité une messe anniversaire pour le repos de l'âme de sa victime. La maison de Zuckmantel payait encore, en 1764, à cet effet, une rente de dix sacs de grains à la commanderie de Stéphansfeld (*Mordkorn*).

Gaspard eut, de son mariage avec Marguerite Wurmser de Schaftolsheim, six enfants, entre autres:

1° Jacques-Christophe, qui suit.
2° Agnès, abbesse de Hohenbourg (Sainte-Odile), † 1539.
3° Susanne, mariée à Guillaume de Schauenburg.

VIII. Jacques-Christophe, 1544, épousa: 1° Anne de Matzenheim; 2° Marguerite-Agnès de Müllenheim. Il eut pour successeur l'un de ses deux fils, Walraf.

IX. Walraf, IIIe du nom, † 1567, se maria deux fois. Sa première femme, Ursule, fille de Thomas de Colmar et de Catherine d'Oberkirch, lui donna cinq enfants, entre autres:

1° Jean-Walraf, qui suit.
2° Agnès, mariée: 1° à Philippe-Wolf de Soultz; 2° à Jean de Rüttsch, dit *Geutersperger*.
3° Esther, mariée à Jean-Philippe Bœcklin de Bœcklinsau, morte en 1601.

De sa seconde femme, Marie de Berstett, naquirent deux filles, dont la seconde, Anne-Marie, épousa Didier de Bœcklin.

X. Jean-Walraf, IIe du nom, stettmeistre de Strasbourg en 1611 et 1613, † 1613, paraît avoir embrassé le luthéranisme. Son épouse, Élisabeth, fille de Jacques Huffel et de Marthe Bœcklin de Bœcklinsau, mariée en 1578, † 1612, lui donna six enfants, entre autres:

1° et 2° Jean-Jacques et Jean-Walraf, tués dans la guerre de Hongrie.
3° Marthe, mariée à Jean-Guillaume de Gemmingen, de *Treschklingen*.
4° Jean-Philippe, qui suit.
5° Marie-Élisabeth, mariée à Joachim de Berstett, stettmeistre de Strasbourg.

XI. Jean-Philippe épousa Félicité, fille de Philippe-Jacques de Seebach, et de Claire-Anne d'Andlau. Après la mort du frère de sa femme, Jean-George de Seebach, général au service d'Espagne, le dernier des Seebach d'Alsace, il hérita des nombreux fiefs et alleux que ces derniers y avaient acquis au siècle

précédent du chef des Pfau de Riepurg (1653). Ces biens, comprenant notamment le village et le château d'Osthoffen, le petit château de Krautergersheim, une partie de la seigneurie d'Innlenheim, furent fort ébréchés par les prodigalités de M. de Zuckmantel, dont un vieux manuscrit résume la vie en ces mots: *Gottlos gelebt und elend gestorben.*

Jean-Philippe de Zuckmantel eut quatre enfants, entre autres:

1° Jean-George, qui suit.

2° Marie-Susanne, mariée à Jean-Louis de Landsperg, qu'elle rendit père des deux derniers Landsperg de la ligne catholique.

XII. Jean-George, † 1668, retourna à la religion catholique. Sa femme, Anastasie, fille de Jacques-Christophe Stürzel de Buchheim et de Anne-Judith de Ferrette, lui donna six enfants, parmi lesquels:

1° Marie-Anne-Félicité, mariée à M. de Boussey, gentilhomme lorrain, et mère de deux filles, dont l'une épousa François-René de Haffner.

2° Marie-Anastasie, mariée au comte d'Ogilvy, gouverneur de Prague [1].

3° François-Antoine, qui suit.

4° Marie-Françoise-Judith, mariée, à l'âge de 50 ans seulement, avec Jean-Gaspard de Rathsamhausen d'*Ehenweyer*, du rameau de *Wibolsheim* (1710).

XIII. François-Antoine hérita d'une grande partie des biens de la branche catholique des Landsperg, et récupéra, en particulier, à la suite d'un long procès, les fiefs provenant des Seebach, que son grand-père, ignorant qu'ils étaient masculins, avait indûment partagés avec sa sœur, Marie-Susanne (1692). Mort à l'âge de 33 ans, François-Antoine ne laissa de son mariage avec Anne-Victoire-Wilhelmine, fille de François-Christophe de Wangen et de Marie-Barbe de Neuenstein, qu'un fils du même nom que lui.

XIV. François-Antoine, IIe du nom [2], épousa: 1° Jeanne-Béatrix, fille de Jean-Christophe de Ligeretz (*de Glairesse,* en français) et de Marie-Jeanne de Zu Rhein, † 1722; 2° Reine, baronne de Geyrn, auparavant chanoinesse du chapitre de Prague et fille d'honneur de la margrave de Bade-Bade. Du premier lit naquirent cinq enfants:

---

1. Et non au baron Ant.-Jos. de Schauenburg, de la ligne de *Luxembourg,* comme le dit M. Müller, dans *le Magistrat de Strasbourg,* p. 260. M. de Schauenburg, qui est né en 1704, aurait eu au moins quarante ans de moins que sa femme. Il a épousé Antoinette-Élisabeth de Zuckmantel, petite-nièce de Marie-Anastasie.

2. M. Müller, omettant François-Antoine (Ier), fait à tort de François-Antoine (II) le fils de Jean-George. Selon le même auteur, la femme de François-Antoine appartiendrait à la famille poméranienne de Gagern, tandis que, d'après les documents manuscrits que nous suivons, celle des deux femmes de ce gentilhomme dont le nom a pu être pris pour *Gagern,* est d'une famille de Geyrn, originaire de la Souabe, et connue pour avoir fourni à l'Empire quelques généraux distingués.

1° Barbe-Wilhelmine-Charlotte, née en 1714, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Strasbourg.

2° François-Antoine-Pacifique, né en 1715, qui suit.

3° Marie-Anne-Louise, née en 1715, chanoinesse de Bouxières, etc.

4° Antoinette-Élisabeth, née en 1718, chanoinesse de Bouxières, mariée plus tard à Antoine-Joseph de Schauenburg, de *Luxembourg*, et décorée de la Croix étoilée.

5° Marie-Charlotte-Béatrix, née en 1719, chanoinesse de Bouxières, dame de la Croix étoilée, mariée au comte Alphonse Lavocat de Sauveterre, ministre de France à Berlin; morte en 1789.

François-Antoine, IIe du nom, † 1740, n'a pas eu d'enfants du second lit.

XV. François-Antoine-Pacifique, né en 1715, lieutenant-colonel au régiment de *Picardie* (1744), puis colonel à la suite du régiment d'*Alsace* (1751), brigadier et colonel commandant du régiment de *Nassau*, infanterie (1759), se signala, en 1761, par sa courageuse défense de la ville de Ziegenhayn et par la part qu'il prit, en 1762, à celle de la ville de Cassel. Promu au grade de maréchal de camp, il quitta l'armée pour la diplomatie, où il s'était déjà essayé dix ans auparavant; fut envoyé, comme ministre plénipotentiaire, près l'électeur de Saxe et la république de Venise, et mourut, en 1779, grand-croix de Saint-Louis, président du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, etc.

Il avait épousé Anne-Charlotte de Cléron, comtesse d'Haussonville, qui, après la mort de son mari, devint supérieure des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Strasbourg et fut la dernière représentante du nom de Zuckmantel. Elle remplissait encore ses fonctions en 1792.

M. de Zuckmantel ne laissa qu'un fils, qui suit.

XVI. Charles-Théodore-Walraf, baron de Zuckmantel, né le 22 février 1762, capitaine de dragons, mourut en 1781. Il clôt la liste des barons de Zuckmantel de Brumath.

Sources: *Notice manuscrite*, rédigée d'après des documents authentiques et inédits extraits des archives de la maison de Zuckmantel, 1764 (appartient à M. le baron de Latouche, à l'obligeance de qui nous en devons la communication); Hertzog, *Edels. Chron.*, lib. VI, p. 294; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 816, § 600; Luck, *Geneal.*, manuscrit, v° *Zuckmantel*, et les manuscrits de Grandidier, à la Bibliothèque de Strasbourg.

ZU RHEIN.

ARMES.

D'argent à un lion contourné de sinople, la queue double et passée en sautoir, lampassé et armé de gueules [1]; l'écu timbré d'un casque de tournoi, orné de lambrequins de sinople et d'argent.

CIMIER: un lion issant de sinople, contourné et accolé de quatre pointes d'argent desquelles sort une plume de paon.

L'antique maison de ZU RHEIN est originaire de Bâle. HUGUES *de Reno* et WERNHER, son fils, signèrent un diplôme, donné à Bâle, en 1185, par le roi des Romains Henri VI. JEAN *de Reno,* chevalier, CONRAD et RODOLPHE *de Reno,* HUGUES *ze Rine,* figurent comme parties ou comme témoins dans une série d'actes du treizième siècle. Les villes de Bâle et de Mulhouse comptèrent parmi leurs premiers magistrats, savoir, Bâle: JEAN, chevalier, en 1290, BOURCARD, chevalier, en 1420, et JACQUES, en 1452; Mulhouse: HERTRICH et son fils HUGUES, chevaliers, en 1364 et 1385. FRÉDÉRIC et GASPARD occupèrent avec éclat le siége épiscopal de Bâle, l'un, de 1437 à 1451, l'autre, de 1479 à 1502. AMÉDÉE fut en 1408 grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean.

Lorsque Bâle embrassa la Réforme, les ZU RHEIN furent exclus de la magistrature; mais la faveur de l'évêché et de la maison d'Autriche leur valut des

1. *Armorial de la Généralité d'Alsace,* p. 289, nos 393 et suiv., sous les noms de DEZERHEN et DEZERHIN; SIEBMACHER, t. Ier, pl. 197; HEFNER, *Bayrischer Adel,* pl. 70.

dédommagements: Morschwiller, fief autrichien, et plus tard Pfastatt, fief de l'église de Bâle. Dès 1408, HUGUES et ses trois fils, HARTWIG, JEAN et LÉONARD, avaient été investis d'un fief à Mulhouse.

Depuis la Révolution, la famille de Zu Rhein s'est établie en Bavière, où elle occupe une position élevée à la cour et dans l'administration. Reconnue dès 1773, par le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, fondée à porter en France le titre de baron, elle est immatriculée, en Bavière, dans la classe des barons.

FILIATION.

I. HERTERICH ZU RHEIN épousa Catherine DE DORNACH (*Durnich*).

II. HERTERICH, IIe du nom, fils du précédent, se maria avec *N.* D'EPTINGEN.

III. JEAN avait pour femme Catherine DE KAYSERSBERG.

IV. JEAN-SÉBASTIEN, son fils, eut, de son mariage avec Marie-Susanne, fille de Jacques DE ROPPURG et de Marguerite d'Andlau, trois fils et quatre filles, entre autres:

1° JEAN-JACQUES, qui suit.

2° JEAN-CHRISTOPHE, dont la postérité, issue de son fils, JEAN-SÉBASTIEN, IIe du nom, fut continuée par JEAN-FRANÇOIS, JEAN-MEINRAD, les fils de Jean-Meinrad: PHILIPPE-JACQUES, né en 1703, et SÉBASTIEN, né en 1721, enfin par les fils de ces deux derniers, d'une part, PHILIPPE-JACQUES, IIe du nom, né en 1731, JEAN-SÉBASTIEN-GUILLAUME-IGNACE, né en 1740, et FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1754; d'autre part, FRANÇOIS-XAVIER, né en 1752, et deux autres fils. Cette branche, connue sous le nom de ZU RHEIN, de *Pfastatt* et de *Dornach*, dont ses membres étaient seigneurs, est aujourd'hui éteinte, après avoir donné plusieurs officiers aux régiments suisses à la solde de la France et aux princes-évêques de Bâle.

V. JEAN-JACQUES, auteur de la branche dite *de Morschwiller*, pour la distinguer de la seconde ou branche de *Pfastatt*, épousa Agnès, fille de Jean-Louis D'ANDLAU et de Marie Zorn de Plobsheim.

VI. JEAN-LOUIS, fils du précédent, se maria avec Jacobée-Béate, fille de Jean-Paul DE RUEST et d'Amélie d'Eptingen.

VII. GUILLAUME, † 1682, prit pour femme Béatrix, fille de Jean-Jacques REICH DE REICHENSTEIN et d'Euphrosine de Reinach.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH-CONRAD eut, de son mariage avec Marie-Françoise-Salomé DE ROGGENBACH, quatre filles et trois fils:

1° FRANÇOIS-JOSEPH-ANTOINE-SÉBASTIEN, qui suit.
2° FRANÇOIS-LOUIS-NICOLAS, né en 1727, chanoine et vicaire général de l'évêché de Worms.
3° NICOLAS-FRANÇOIS-ANTOINE, né en 1728, chambellan et conseiller intime du duc de Franconie.
4° PIERRE-PHILIPPE, né en 1731, chevalier de Malte.
5° MARIE-ANNE, mariée à François-Auguste DE BŒCKLIN.
6° MARIE-FRANÇOISE, chanoinesse de Remiremont.
7° MARIE-URSULE, mariée à Évrard-Henri TRUCHSESS DE RHEINFELDEN, de *Ribeauvillé.*

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-ANTOINE-SÉBASTIEN, né en 1720, chambellan de l'électeur de Mayence, épousa sa cousine, Ève-Catherine, fille de François-Conrad DE ZU RHEIN et de Marie-Ursule-Reine de Reinach, dont il eut trois enfants:

1° GUILLAUME-JACQUES-BÉAT-JOSEPH, né en 1746, chanoine à Würtzbourg, juge du tribunal impérial de Franconie.
2° FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS, qui suit.
3° MARIE-URSULE, chanoinesse d'Épinal.

X. FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS, né en 1747, capitaine au régiment d'*Alsace*, chambellan de l'électeur de Mayence, épousa Marie-Thérèse, baronne DE REDWITZ, qui lui donna deux fils:

1° PHILIPPE-ANTOINE-*MAXIMILIEN*-JOSEPH, qui suit.
2° *FRÉDÉRIC*-CHARLES-JOSEPH-CHRÉTIEN, né en 1782, † 184., à Mannheim, chambellan du grand-duc de Toscane. Il avait épousé Émilie DE FRIEDRICH, fille d'un ministre plénipotentiaire badois.

XI. PHILIPPE-ANTOINE-*MAXIMILIEN*-JOSEPH, né en 1780, † 18.., chambellan et ministre de la justice au service du roi de Bavière, laissa, de son mariage avec Marie-Thérèse, fille de Benoît-Marian, baron SCHÜTZ DE HOLTZHAUSEN, et d'Anne-Lioba, baronne de Hohenfeld, quatre fils:

1° *FRÉDÉRIC*, qui suit.
2° *MAXIMILIEN*-JOSEPH-CHARLES-FRÉDÉRIC, né en 1807, † 1842, gentilhomme de la chambre du roi de Bavière, magistrat de cour d'appel, marié avec Catherine RICHTER († 1865), dont: *a*) *THÉODORE*, né en 1833, capitaine d'artillerie au service de Bavière; *b*) *FRANÇOISE*, née en 1838.
3° *THÉODORE*, né en 1808, † 1863, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de vétérans au service de Bavière, marié avec Françoise, baronne DE GUTTENBERG, dont *FRÉDÉRIC* et *FERDINAND*, tous deux officiers dans l'armée bavaroise.

4° *Philippe*-Hermann, né en 1809, chambellan, président de la régence de la Haute-Bavière, à Munich, marié, en 1838, avec Jeanne-Marie-Auguste, fille du baron Jean-Philippe Gross de Trockau et d'Auguste, baronne de Redwitz, est père de trois fils, dont les deux aînés, *Auguste* et *Othon*, sont officiers au service de Bavière, et de deux filles.

XII. *Frédéric*-Auguste-Charles-Marie-Philippe-Joseph, baron de Zu Rhein, chef actuel de la famille (1869), né le 7 août 1802, chambellan, conseiller d'État, président de la régence de la Basse-Franconie et d'Aschaffenbourg, à Würtzbourg, s'est marié avec Anne-Marie († 1864), fille du baron Christophe-François Gross de Trockau et de Jeanne, baronne de Wolffskeel de Rottenbauer.

Les enfants issus de cette union sont :

1° *Jeanne*, mariée, le 26 juillet 1851, au baron Othon Gross de Trockau, chambellan du roi de Bavière.

2° *Thérèse*, mariée, le 3 juillet 1849, au comte Édouard Desbassins de Richemont.

3° *Louis*, chambellan du roi de Bavière, marié, en 1863, avec Marie-Charlotte, baronne de Varicourt.

Sources : *Arbre généalogique* aux Archives du département du Haut-Rhin ; *Documents mss.*, Archives du Bas-Rhin, *E*, 1291 ; Reichard, *Alsat. nobil.*, manuscrit de la Bibliothèque de Strasbourg ; Schœpflin, *Alsat. illustr.*, trad. Ravenez, t. V, p. 707, § 553 ; *Freiherrl. Taschenbuch*, Gotha, ann. 1859 et 1868, etc.



CINQUIÈME PARTIE

LISTES OFFICIELLES DES GENTILSHOMMES ALSACIENS

ÉTAT ALPHABÉTIQUE DE L'ALSACE FÉODALE EN 1789

LISTE DES FAMILLES NOBLES D'ALSACE

QUI FURENT REPRÉSENTÉES AUX ASSEMBLÉES DES DIVERS BAILLIAGES DE LA PROVINCE EN 1789[1].

ANDLAU-BIRSECK (*B.*[2], *C.*).
ANDLAU-HOMBOURG (*B.*, *C.*, *H.*).
ANDLAU DE KINGERSHEIM (*B.*).
ANDLAU DE PARIS (*B.*, *H.*).
ANTHÈS (*B.*).

BADE [S. A. S. le margrave de] (*H.*).
BARBIER (*B.*).
BARTH (*B.*)*[3].
BAVIÈRE [S. A. S. l'électeur palatin et de] (*H.*).
BEAUDOUIN (*B.*)*.
BERCKHEIM (*B.*, *C.*).
BERENFELS (*B.*).
BERSTETT (*C.*, *H.*).
BESENVAL (*B.*).
BIRCKWALD (*H.*).
BOCK DE BLÆSHEIM (*C.*, *H.*).
BODE (*H.*)*.
BODECK D'ELGAU (*C.*, *H.*).
BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU (*C.*, *H.*).
BOISGAUTIER DE REICHSTETT (*C.*)*.
BOUG D'ORSCHWILLER (*C.*).
BRECK (*C.*)*.
BROGLIE (*B.*, *C.*, *H.*).
BROUSSEY (*C.*)*.

CAMBEFORT DE HUSSEREN (*C.*)*.
CHOISEUL-MEUSE (*C.*).
CLEBSATTEL (*B.*, *C.*)*.
COINTET DE FILAIN (*B.*, *C.*).
COLOMNÉ (*H.*)*.

DARTEIN (*C.*).
DETTLINGEN (*C.*, *H.*).
DEUX-PONTS [les princes palatins de] (*H.*).
DIETRICH (*B.*, *C.*, *H.*).
DILLON (*B.*)*.
DÜRCKHEIM (*H.*).

EPTINGEN (*B.*).
ESEBECK (*H.*).
ESPIARD DE COLANGE (*H.*)*.

FALKENHAYN (*H.*).
FERRETTE (*B.*).
FLAXLANDEN (*B.*, *C.*, *H.*).

GAIL (*C.*, *H.*).
GAYLING D'ALTHEIM (*G.*, *H.*).
GEMMINGEN (*H.*).
GLAUBITZ (*C.*, *H.*).
GOHR (*B.*, *C.*).
GOLBÉRY (*C.*).
GOLL (*C.*)*.
GOTTESHEIM (*C.*, *H.*).

---

1. Nous dressons cette liste, en nous aidant surtout du ***Catalogue des gentilshommes d'Alsace***, publié, en 1865, par MM. Louis DE LA ROQUE et Édouard DE BARTHÉLEMY, Paris, in-8°, et des ***Almanachs d'Alsace*** de 1788 et 1789. Nous n'y comprenons pas les familles qui ne possédaient ni fiefs, ni biens nobles.

2. ***B.*** = Assemblée des bailliages de Belfort et de Huningue; *C.* = Assemblée des districts de Colmar et de Schlestadt; ***H.*** = Assemblée des districts de Haguenau et de Wissembourg.

3. Les noms marqués d'un astérisque sont ceux des familles sur les possessions ou la filiation desquelles nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis et dont, par suite, la généalogie ne figure pas dans l'***Alsace noble***.

Gremp de Freudenstein (*H.*)*.
Grimaldi, ducs de Valentinois, princes de Monaco (*B.*).
Guillez (*C.*)*.
Gundorf (*H.*)*.
Güntzer (*C.*, *H.*).

Haffner de Wasslenheim (*C.*, *H.*).
Halwyl (*B.*)*.
Hausen (*H.*).
Helmstatt (*H.*).
Hesse-Darmstadt [LL. AA. SS. le landgr. et les princes de] (*H.*).
Hœn de Dillenbourg (*C.*).
Hohenlohe [les princes de] (*H.*).
Huvelin de Bavilliers (*B.*)*.

Ichtratzheim (*C.*, *H.*).

Joham de Mundolsheim (*B.*, *C.*, *H.*).

Kageneck (*H.*).
Kempf (*C.*, *H.*).
Kirchheim (*C.*, *H.*).
Klinglin (*B.*, *C.*, *H.*).
Klœckler (*B.*).
Kœnenbach (*H.*)*.
Krebs de Bach (*H.*)*.

Lamoignon de Senozan (*B.*).
Landenberg (*B.*, *C.*).
Landsperg (*C*, *H.*).
Langlais (*C.*)*.
La Sablière (*C.*).
La Touche (*B.*).
Lavergne (*H.*)*.
Lefort (*H.*)*.
Lerchenfeld (*H.*)*.
Lewenhaupt (*H.*).
Linange [S. A. le prince de] (*H.*).
Lœwenstein [S. A le prince de] (*H.*)*
Lützelbourg (*H.*).

Mackau de Hürtigheim (*H.*).
Malsen (*B.*).
Maswir (*C.*)*.
Mayerhofer (*H.*).
Michelet (*C.*)*.
Miramont (*B.*)*.
Montjoye (*B.*).
Mougé (*C.*)*.
Müllenheim (*C.*, *H.*).
Müller (*C.*).
Munck (*C.*).
Muratt (*H.*)*.

Noël (*B.*)*.
Nonancourt (*B.*)*.
Neuenstein (*B.*, *C.*, *H.*).

Oberkirch (*B.*, *C.*, *H.*).
Ocquelly (*B.*)*.

Papelier (*C.*)*.
Peschery (*B.*).
Pezeu (*B.*)*.
Poirot (*C.*)*.

Rathsamhausen (*C.*, *H.*).
Reding (*B.*)*.
Reich de Platz (*C.*, *H.*).
Reich de Reichenstein (*B.*).
Reinach-Foussemagne (*B.*).
Reinach-Heidwiller (*B.*).
Reinach-Hirtzbach (*B.*).
Reinach-Steinbronn (*B.*).
Reinach-Werth (*B.*, *C.*).
Reissenbach (*H.*).
Reutner de Weyl (*B.*).
Rinck de Baldenstein (*B.*).
Rœder de Diersburg (*C.*, *H.*).
Rohan (*C.*, *H.*).
Rolle (*B.*)*.
Rotberg (*B.*, *C.*).

Salomon (*B.*, *C.*).
Sanlèque (*H.*)*.
Schauenburg (*B.*, *C.*, *H.*).
Schenck de Schmidbourg (*H.*).
Schœnau (*B.*, *C.*).
Schwilgué (*B.*)*.
Serpes de la Fage (*C.*, *H.*).
Sickingen (*H.*).
Spon (*C.*).

Truchsess de Rheinfelden (*B.*, *C.*, *H.*).

Valcourt (*C.*)*.
Vitzthum d'Egersberg (*H.*)*.
Voltz d'Altenau (*C.*, *H.*).
Vorstadt (*H.*)*.

Waldner (*B.*, *C.*, *H.*).
Waltenbourg (*H.*)*.
Wangen (*C.*, *H.*).
Weitersheim (*C.*, *H.*).
Wessenberg (*B.*).
Wetzel de Marsilie (*C.*).
Wignacourt (*B.*).
Wimpffen (*C.*).
Wrède (*H.*).
Wurmser de Vendenheim (*C.*, *H.*).

Zaiguelius (*C.*)*.
Zorn de Bulach (*C.*, *H.*).
Zorn de Plobsheim (*C.*).
Zu Rhein [*Zering, Zuring*] (*B.*).

LISTE DES FAMILLES AGRÉGÉES

AU CORPS DE LA NOBLESSE IMMÉDIATE DE LA BASSE-ALSACE, A STRASBOURG[1].

ANDLAU.

BERCKHEIM.
BERNHOLD.
BERSTETT.
BETTENDORF.
BIRCKWALD (1684).
BOCK.
BODECK D'ELGAU.
BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.
BUCH.

CALLAGHAN (*Gallahan*) [1758].

DELORT DE SAINT-VICTOR *.
DETTLINGEN.
DIETRICH (1762).
DÜRCKHEIM.

FALKENHAYN.
FLACHSLANDEN.
FORSTNER DE DAMBENOY.
FÉRIET *.

GAIL.
GAYLING D'ALTHEIM.
GAYOT (1755).
GLAUBITZ.
GÜNTZER (1756).
GREMP DE FREUDENSTEIN.

HAFFNER DE WASSLENHEIM.
HAINDEL.
HATZEL (1735).
HORBEN *.
HÜFFEL DE WINDECK.

ICHTRATZHEIM.

JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

KAGENECK.
KEMPF D'ANGRETH *.
KLINGLIN (1702).
KIPPENHEIM *.
KIRCHHEIM.

LANDENBERG.
LANDSPERG.

MACKAU DE HÜRTIGHEIM (1703).
MÜLLENHEIM.

NEUENSTEIN.
NIEDHEIMER DE WASSEMBOURG *.

OBERKIRCH.
OKAHAN DE BOLSENHEIM (1705).

RŒDER DE DIERSBURG.
RATHSAMHAUSEN.

---

1. N'ayant pu nous procurer la liste authentique de ces familles pour l'année 1789, nous avons essayé d'y suppléer à l'aide des documents suivants : 1° une liste au 1er janvier 1751, insérée dans les mémoires de M. de Sérilly, intendant d'Alsace (*Archives du Bas-Rhin*, 7 vol. mss., in-fol., t. Ier, p. 127) ; 2° un état, certifié le 30 juin 1774, des *gentilshommes demeurant à Strasbourg*, ainsi que des officiers et employés du Directoire de la Noblesse [ce document est le plus récent que contienne le fonds du Directoire aux Archives du Bas-Rhin (*E*, 1294) ; les autres listes, vraisemblablement contemporaines (*E*, 1293), ne sont ni datées, ni certifiées] ; 3° l'*Almanach d'Alsace* de 1788, à l'article *Directoire* (p. 205) ; 4° un tableau armorié dressé, d'après des documents authentiques, par MM. les barons Charles D'OBERKIRCH, Ferdinand-Félix DE RŒDER et Chrétien-Jacques-Auguste DE BERSTETT, légalisé le 7 novembre 1845 à Fribourg en Brisgau, et appartenant à M. le baron P.-R. de Schauenburg, ancien pair de France. C'est à cette dernière pièce, à qui les noms de ses trois signataires donnent une valeur exceptionnelle, que nous empruntons les dates d'immatriculation insérées entre parenthèses ; les autres familles, d'après une note des auteurs, étaient déjà immatriculées dans la noblesse immédiate au milieu du dix-septième siècle. Les noms marqués d'un astérisque sont ceux qui y sont omis et que nous avons pris dans l'un des autres documents indiqués ci-dessus. Un certain nombre de ces familles étaient éteintes ou avaient définitivement quitté l'Alsace en 1789, notamment : les BETTENDORF, les GREMP, les HORBEN, les HÜFFEL, les KIPPENHEIM, les NIEDHEIMER (ils ont eu pour successeurs dans leurs fiefs les familles de Gayling et de Vorstadt), les SANDERSLEBEN, les STEINCALENFELS, les TRÜSTETT, les ULM, etc. D'autres n'avaient obtenu qu'une immatriculation personnelle.

Reich de Platz.
Reinach *.

Sandersleben - Coligny (1732).
Schauenburg.
Schmidbourg (1777).
Schœnau.
Serpes de la Fage *.
Spon (1760).

Steincalenfels *.
Streitt d'Immendingen.

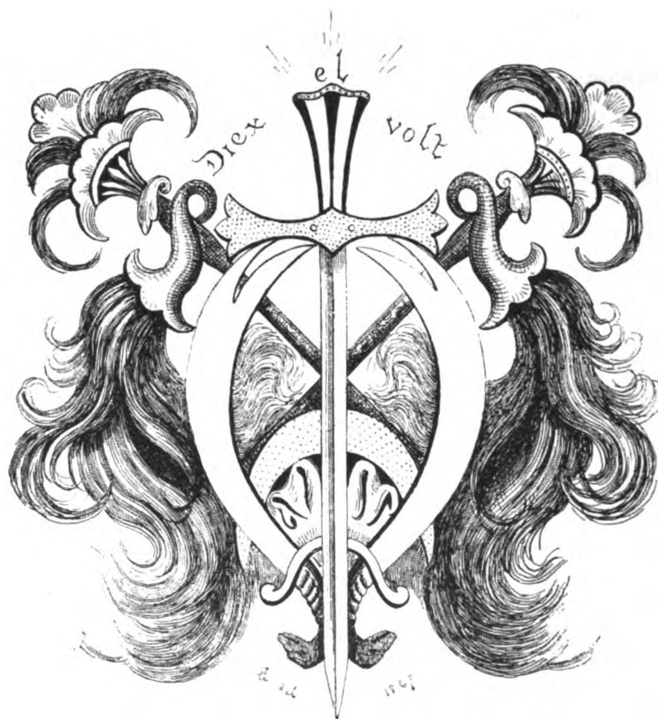
Trüstett *.
Truchsess de Rheinfelden *.

Voltz d'Altenau *.

Ulm.

Wangen de Geroldseck.
Weber (1747).
Weitersheim.
Wetzel de Marsilie.
Wurmser de Vendenheim.

Zorn de Bulach.
Zorn de Plobsheim.
Zuckmantel de Brumath.



LISTE DES FAMILLES AGRÉGÉES

AU CORPS DE LA NOBLESSE IMMÉDIATE DE L'ORTENAU

AVEC LA DATE DE L'IMMATRICULATION.

Le Corps de la Noblesse de l'Ortenau, comme tel, n'était pas sous la souveraineté de la France; mais comme il se composait presque exclusivement de familles alsaciennes ou alliées à la noblesse alsacienne, nous croyons utile d'en donner ici la liste. Son Directoire tenait ses séances à Kehl.

FONDATEURS DE L'ASSOCIATION EN 1474.

Schauenburg *.	Neuenstein-Hubacker.
Rœder de Diersburg *.	Neuenstein-Rodeck *.

FAMILLES AGRÉGÉES POSTÉRIEUREMENT.

Bœcklin de Bœcklinsau *	1551	Berstett *	1751
Botzheim	1571	Brandenstein	1762
Oberkirch	1580	Ried	1765
Wurmser de Vendenheim	1609	Eckbrecht de Dürckheim	1785
Bodeck d'Elgau	1625	Blittersdorf	1786
Zorn de Bulach *	1629	Ichtratzheim	1786
Knebel de Katzenellenbogen	1653	Neveu de Windschlæg *	1786
Gail	1667	Weitersheim	1787
Von und zu der Schleiss	1698	Bibra	1788
Rathsamhausen	1698	Serpes de la Fage	1789
Meyershoffen de Grœbern	1715	Türckheim d'Altdorf *	1790
Waldner de Freundstein *	1722	Ritz	1790
Dungern	1727	Bock	1795
Frankenstein *	1731	Leikam	1795
Erthal	1740	Vogt d'Hunolstein	1795
Berckheim *	1751	Wreden	1795
Gayling d'Altheim *	1751	Branka	1795

Les douze familles dont les noms sont marqués d'un astérisque sont aujourd'hui comprises, dans le grand-duché de Bade, parmi les seigneurs terriens (*Grundherren*), à qui la constitution du pays accorde certaines prérogatives.

Sources : Documents manuscrits, provenant des Archives grand-ducales de Carlsruhe, et des archives de MM. les barons P.-R. de Schauenburg et Félix de Rœder.

CARTE DE L'ALSACE FÉODALE EN 1789.

ÉTAT ALPHABÉTIQUE DES LOCALITÉS COMPRISES DANS LA PROVINCE D'ALSACE OU DANS LES DÉPARTEMENTS ACTUELS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

AVEC L'INDICATION DES SEIGNEURS AUXQUELS ELLES APPARTENAIENT ET DES SEIGNEURIES DONT ELLES FAISAIENT PARTIE EN 1789
AINSI QUE DES ARRONDISSEMENTS FRANÇAIS OU DES PAYS ÉTRANGERS AUXQUELS ELLES SONT ACTUELLEMENT INCORPORÉES.

L'état alphabétique que nous publions ci-après, n'est, à proprement parler, que la légende historique de notre carte de l'Alsace féodale. Nous y avons admis non-seulement les localités comprises, en 1789, dans la ci-devant province d'Alsace, mais encore, eu égard à l'intérêt que ce renseignement peut présenter aujourd'hui, les localités qui, depuis, ont été incorporées, bien que non alsaciennes en 1789, dans l'un des deux départements du Rhin. Mais nous ne nous sommes pas astreint, comme l'ont fait quelques-uns de nos devanciers, à énumérer tous les hameaux, les censes ou les fermes isolées ayant un nom distinct : on trouvera dans notre état toutes les *communes* actuelles; les autres localités n'y figurent qu'autant qu'elles présentent un intérêt historique ou géographique, soit qu'elles donnent leur nom à une seigneurie ou à une famille illustre, soit qu'elles servent à préciser les limites d'un territoire.

Nous avons utilisé, pour la rédaction de notre carte et du présent état, une foule de documents inédits et imprimés, dont nous avons cherché à concilier de notre mieux les indications souvent divergentes. Nous citerons parmi les premiers, l'excellente carte de l'Alsace féodale, dressée avec un grand soin et une parfaite entente de la matière, par notre regretté collègue du Comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, feu M. A. Coste, et dont des exemplaires, autographiés par l'auteur, ont été donnés à ladite Société, ainsi qu'aux Archives du Bas-Rhin; puis, de nombreux états alphabétiques manuscrits, dressés au siècle dernier, et existant tant dans les dépôts publics que dans les bibliothèques particulières de notre province. Parmi les ouvrages imprimés, nous avons donné le premier rang à l'*Alsatia illustrata*, de Schœpflin, et à l'*Almanach d'Alsace* (officiel), publié, en 1788, par Oberlin. Nous avons aussi consulté avec fruit l'édition du *Dictionnaire de*

Baquol, refondue par M. P. Ristelhuber, et le travail de feu M. F.-C. Heitz, intitulé *l'Alsace en 1789,* bien que ce dernier ouvrage contienne beaucoup d'indications auxquelles il nous a été impossible d'adhérer. Dans le doute, c'est l'*Almanach d'Alsace* que nous avons suivi, à raison de son caractère officiel, toutes les fois qu'il ne contient pas une erreur manifeste[1].

ABRÉVIATIONS.

I. DANS LA COLONNE INTITULÉE ARRONDISSEMENTS.

Sa.	Arrondissement actuel de Saverne.	Département actuel du Bas-Rhin.
Sch.	— — Schlestadt.	
St.	— — Strasbourg.	
W.	— — Wissembourg.	
B.	— — Belfort.	— — du Haut-Rhin.
C.	— — Colmar.	
M.	— — Mulhouse.	
S. D.	— — Saint-Dié.	— — des Vosges.
Md.	— — Montbéliard.	— — du Doubs.
Sg.	— — Sarrebourg.	— — de la Meurthe.
Ba.	Bavière rhénane.	

II. ENTRE PARENTHÈSES, A LA SUITE DU NOM DU SEIGNEUR.

(*A.*) Seigneurie d'Altkirch.
(*As.*) Grande Mairie de l'Assise.
(*B.*) Prévôté de Belfort.
(*Bo.*) Seigneurie de Bollwiller.
(*B. R.*) Comté du Ban-de-la-Roche.
(*D.*) Bailliage de Delle.
(*F.*) Comté de Ferrette.
(*Fl.*) Seigneurie de Fleckenstein.
(*G.*) Bailliage de Giromagny ou du Val de Rosemont.
(*H.*) Comté de Horbourg.
(*H. L.*) Comté de Hanau-Lichtenberg.
(*I.*) Seigneurie d'Isenheim.
(*L.*) Val de Liepvre, partie lorraine.
(*Lpp.*) Comté de La Petite-Pierre.
(*M.*) Seigneurie de Massevaux.
(*N.*) Terres immatriculées au Directoire de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace.
(*O.*) Seigneurie d'Oberbronn.
(*P.*) Préfecture de Haguenau.
(*R.*) Mundat de Rouffach.
(*Ri.*) Comté de Ribeaupierre.
(*T.*) Seigneurie de Thann.
(*V.*) Seigneurie de Villé.

Seigneurie de Landser (Haut- et Bas-). En 1789, ce fief royal appartenait à Mme la comtesse de Senozan, Mme la comtesse de Périgord, les comtes de Miramont et le marquis de Veynes.

---

1. Exemple : la seigneurie de *Villé,* qu'il attribue à M. de Dartein, tandis qu'elle appartenait au marquis de Choiseul-Meuse; la famille de Dartein ne possédait que celle de *Thanvillé.*

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
		A.
Sg.	Abreschwiller . . .	Le prince de Linange [Dabo].
St.	Achenheim.	La famille de Wangen [de Haguenau] (*N.*).
Sa.	Adamswiller. . . .	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
Ba.	Alberswiller	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Algolsheim.	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
C.	Allemand-Rombach.	Le roi (*L.*).
Sa.	Allenwiller.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Alteckendorf . . .	
B.	Altenach.	Le duc de Valentinois (*A.*).
B.	Altenbach	Le chapitre de Murbach.
Sa.	Altenheim	L'abbaye de Marmoutier.
W.	Altenstadt	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
M.	Altkirch	Le duc de Valentinois (*A.*).
St.	Altorf	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Altsaarwerden. . .	Voyez Saarwerden [Vieux-].
Sa.	Altwiller.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
C.	Ammerschwibr . .	Le comte d'Andlau, reichsvogt de Kaysersberg, la ville de Colmar et le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
B.	Ammertzwiller . .	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Andelnans	Le duc de Valentinois (*As.*).
Sch.	Andlau.	La famille d'Andlau (*N.*).
C.	Andolsheim	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
B.	Angeot.	Le duc de Valentinois (*B.*).
B.	Anjoutey.	— (*G.*).
Ba.	Anwiller.	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Appenwihr.	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
B.	Argiésans	Le duc de Valentinois (*G.*).
Sch.	Artolsheim.	Le prince de Rohan-Soubise.
C.	Artzenheim	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Arzheim	L'évêque de Spire.
W.	Aschbach	
M.	Aspach.	Le duc de Valentinois (*A.*).
B.	Aspach-le-Bas. . .	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Aspach-le-Haut . .	
Sa.	Asswiller	Les héritiers de M. de Steinkallenfels.
M.	Attenschwiller. . .	Seigneurie de Landser.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
C.	Aubure	Le duc de Wurtemberg [seigneurie d'Ostheim].
St.	Auenheim	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
B.	Autrage	Le duc de Valentinois (*B.*).
M.	Auw (comté d') . .	Les bourgeois de Bartenheim.
B.	Auxelles-le-Bas . .	La famille de Ferrette.
B.	Auxelles-le-Haut. .	Le duc de Valentinois (*G.*).
St.	Avènheim	L'évêque de Strasbourg.
St.	Avolsheim	
		B.
Sa.	Bærendorf.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sch.	Baldenheim	La famille de Waldner (*N.*).
M.	Baldersheim	Seigneurie de Landser.
C.	Balgau.	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
St.	Ballbronn	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Ballersdorf.	Le duc de Valentinois (*A.*).
B.	Balschwiller	— (*T.*).
C.	Baltzenheim	L'évêque de Strasbourg.
Bade	Bamlach [île et dép.]	La famille de Rotberg.
M.	Bantzenheim. . . .	Seigneurie de Landser.
B.	Banvillars	Le duc de Valentinois (*G.*).
Ba.	Barbelroth.	Le duc de Deux-Ponts.
Sch.	Barr.	La ville de Strasbourg.
M.	Bartenheim	Seigneurie de Landser; 2/3 à la famille de Landenberg.
Sch.	Bassenberg	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
C	Basses-Huttes . . .	Le duc de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Battenheim	Seigneurie de Landser.
St.	Batzendorf.	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B	Bavilliers	La famille Huvelin.
B.	Beaucourt	Le duc de Valentinois (*D.*).
C.	Beblenheim	Le duc de Wurtemberg [seigneurie de Riquewihr].
St.	Behlenheim	Les dames de la Visitation [abbaye de St-Étienne] à Strasbourg (*N.*).
W.	Beinheim	Le margrave de Bade.
B.	Belfort.	Le duc de Valentinois (*B.*).
Sch.	Bellefosse	La famille de Dietrich (*B. R.*).
B.	Bellemagny	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sch.	Belmont	La famille de Dietrich (*B. R.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Bendorf	La famille de Ferrette de Carspach.
Sch.	Benfeld	L'évêque de Strasbourg.
C.	Bennwihr	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Ba.	Berbelstein	La famille de Waldenbourg.
Ba.	Berenbach	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
M.	Berenzwiller. . . .	Le duc de Valentinois (*A.*).
Sa.	Berg.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
St.	Bergbieten.	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Bergen.	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Bergheim	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
C.	Bergholz.	Le chapitre de Murbach.
C.	Bergholz-Zell . . .	Le chapitre de Murbach.
Ba.	Bergzabern	Le roi.
Sg.	Berlingen	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
B.	Bermont	Le duc de Valentinois (*B.*).
Ba.	Bernbach.	L'évêque de Spire.
Sch.	Bernhardswiller . .	La ville d'Obernai.
Sch.	Bernhardswiller *im Loch*	La famille d'Andlau (*N.*).
St.	Bernolsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Bernwiller.	Le duc de Valentinois (*T.*).
C.	Berrwiller	La famille de Waldner.
St.	Berstett	Les familles de Berstett 3/4, et de Dettlingen 1/4 (*N.*).
St.	Berstheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Bessoncourt	Le duc de Valentinois (*As.*).
B.	Bethonvilliers . . .	— (*B.*).
M.	Bettendorf.	— (*A.*).
M.	Bettlach	— (*F.*).
Sa.	Bettwiller	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
Md.	Beurnevillers . . .	La famille de Montjoye.
W.	Biblisheim	Le couvent de Biblisheim.
M.	Biederthal	La famille de Reichenstein.
C.	Biesheim.	La famille de Waldner.
St.	Bietlenheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Bilwisheim.	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Biltzheim	La famille de Klinglin.
Sch.	Bindernheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Birckwald	La famille de Birckwald (*N*).
W.	Birlenbach.	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Bischheim-au-Saum	La famille de Bœcklin (*N.*).
Sa.	Bischholtz	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sch.	Bischoffsheim . . .	L'évêque de Strasbourg.
C.	Bischwihr	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
St.	Bischwiller.	Le duc de Deux-Ponts.
M.	Bisel.	Le duc de Valentinois et la famille de Montjoye (*F.*).
Sa.	Bissert.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
	Bitche (fort)	Le roi.
W.	Bitschhoffen	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Bitschwiller	Le chapitre de Murbach.
St.	Blæsheim	La famille de Bock (*N.*).
Sch.	Blancherupt	La famille d'Andlau (*N.*).
Sch.	Blienschwiller. . .	La famille d'Andlau, l'évêque et la ville de Strasbourg (*N.*).
C.	Blodelsheim	Seigneurie de Landser.
M.	Blotzheim	La famille d'Anthès.
Ba.	Bobenthal	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Sch.	Bœrsch	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Bœsenbiesen. . . .	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
C.	Bollwiller	Le prince de Broglie (*Bo.*).
Sch.	Bolsenheim	La famille d'Ocahan (*N.*).
Ba.	Bondenthal	La famille de Waldenbourg.
C.	Bonhomme.	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Sch.	Booftzheim.	Les familles de Berstett, de Bodeck, de Lafage, de Bulach, Saum, etc. (*N.*).
Sch.	Bootzheim	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
B.	Boron	Le duc de Valentinois (*D*).
Sa.	Bosselshausen. . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Bossendorf.	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Botans.	Le duc de Valentinois (*B.*).
Sa.	Bouquenom	Le roi.
B.	Bourg	Le duc de Valentinois (*G.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
S. D.	Bourg	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
M.	Bourgfelden	La famille de Bærenfels.
B.	Bourogne	Le duc de Valentinois (*D.*); la famille de Barth.
M.	Bouschwiller. . . .	La famille Reich de Reichenstein.
Sa.	Bouxwiller.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L*).
M.	Bouxwiller.	Le duc de Valentinois (*F.*).
B.	Brebotte	Le collége de Colmar.
B.	Bréchaumont. . . .	Le duc de Valentinois (*T.*).
Ba.	Breiningswiller . .	L'évêque de Spire.
Sch.	Breitenau	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Breitenbach	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
C.	Breitenbach	La ville de Munster.
C.	Breitenheim	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Sa.	Breitschloss (chât.).	Le chapitre de Neuwiller.
W.	Bremmelbach . . .	Le duc de Deux-Ponts.
Md.	Bremoncourt. . . .	La famille de Montjoye.
B.	Bretagne.	La famille de Reinach.
B.	Bretten	Le duc de Valentinois (*T.*).
St.	Breuschwickersheim	Les familles de Weitersheim 3/4, de Gayling, de Wurmser et de Voltz 1/4 (*N.*).
M.	Brinckheim	La famille d'Anthès.
M.	Brinighoffen	Le duc de Valentinois (*T.*).
M.	Brübach	La famille de Montjoye.
S. D.	Bruche.	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
St.	Brumath	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Brunstadt	La famille de Besenval.
B.	Buc	Le duc de Valentinois (*B.*).
Sa.	Bueswiller.	La famille de Gayling d'Altheim (*N.*)
B.	Buethwiller	Le duc de Valentinois (*T.*).
Ba.	Büchelberg.	L'évêque de Spire.
W.	Bühl	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
C.	Bühl	Le chapitre de Murbach.
Sa.	Burbach	Le prince de Nassau-Weilbourg.
B.	Burbach-le-Bas . .	La marquise de Rosen (*M.*).
B.	Burbach-le-Haut. .	
Sch.	Burgheim	La ville de Strasbourg.
B.	Burnhaupt-le-Bas .	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Burnhaupt-le-Haut.	
Ba.	Büsenberg	La famille Eckbrecht de Dürckheim.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
Sa.	Büst.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sa.	Bütten.	

C.

Ba.	Cabsweyer.	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Ba.	Capellen	Le duc de Deux-Ponts.
M.	Carspach.	La famille de Ferrette.
W.	Catherinenbourg. .	Le roi.
B.	Cernay.	Les familles de Gohr, de Clebsattel et de Latouche.
M.	Chalampé et Althau.	La ville de Neubourg en Brisgau.
B.	Charmois	Le collége de Colmar et le duc de Valentinois.
Sch.	Châtenois	Le grand chapitre de Strasbourg.
B.	Châtenois	Le duc de Valentinois (*B.*).
B.	Chaux	— (*G.*).
B.	Chavanatte	La famille de Salomon.
B.	Chavannes-les-Gr.	La famille de Reinach.
B.	Chavannes-s.-l'Ét.	
B.	Chèvremont	Le duc de Valentinois (*As*).
W.	Cléebourg	Le duc de Deux-Ponts.
W.	Climbach.	La famille de Sickingen.
C.	Colmar.	Le roi.
S. D.	Colroy	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
St.	Cosswiller	La famille de Haindel (*N.*).
B.	Courcelles	La famille de Ferrette.
M.	Courtavon	La famille de Wignacourt.
B.	Courtelevant. . . .	La famille de Salomon.
Sa.	Crastatt	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Craufthal.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
B.	Cravanche	Le duc de Valentinois (*B.*).
W.	Crœtwiller.	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
B.	Croix.	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Cunelières.	La famille de Reinach.

D.

Sg.	Dabo.	Le prince de Linange (Dabo).
St.	Dachstein	L'évêque de Strasbourg.
St.	Dahlenheim	

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
St.	Dalhunden.	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl*).
W.	Dambach.	La famille de Dürckheim 1/2; l'abbaye de Stürzelbronn 1/2.
Sch.	Dambach.	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Damheim	La ville de Landau.
St.	Dangolsheim. . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Danjoutin	Le duc de Valentinois (*As.*).
B.	Dannemarie	— (*T.*).
Sch.	Daubensand	La famille de Rathsamhausen.
St.	Dauendorf.	L'abbaye de Neubourg.
Sa.	Dehlingen	Les wild-et-rhingraves de Salm.
B.	Delle.	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Denney	La famille de Reinach.
C.	Dessenheim	Seigneurie de Landser.
Sa.	Dettwiller	Le prince de Broglie [seigneurie de Herrenstein].
Ba.	Dhan.	L'évêque de Spire et la famille de Waldenbourg.
Sch.	Diebolsheim	La famille d'Andlau (*N*).
Sa.	Diedendorf.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
M.	Diedenheim	La famille de Besenval.
C.	Diedolshausen . . .	Le duc de Deux-Ponts (*Ri.*).
W.	Dieffenbach	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sch.	Dieffenbach	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Dieffenthal.	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
B.	Diefmatten.	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Diemeringen. . . .	Les wild-et-rhingraves de Salm.
Ba.	Dierbach.	Le duc de Deux-Ponts.
M.	Dietwiller	Seigneurie de Landser.
Sa.	Dimbsthal	L'abbaye de Marmoutier.
St.	Dingsheim.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Dinsheim	L'évêque de Strasbourg.
M.	Dirlingsdorf	Le duc de Valentinois (*F.*).
Ba.	Dœrrenbach	Le duc de Deux-Ponts.
B.	Dolleren	La marquise de Rosen (*M.*).
Sa.	Domfessel	Le prince de Nassau-Saarbrück.
St.	Donnenheim. . . .	L'abbaye de Neubourg.
B.	Dorans.	Le duc de Valentinois (*As.*).
St.	Dorlisheim.	La ville de Strasbourg.
M.	Dornach	La famille de Zu-Rhein.
Sa.	Dossenheim	Le prince de Broglie [seigneurie de Herrenstein].
St.	Dossenheim	L'évêque de Strasbourg.
W.	Drachenbronn . . .	Les familles d'Esebeck et de Wrède (*Fl.*).
Sa.	Drulingen	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Ba.	Druschwiller. . . .	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Drusenheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Duntzenheim . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Düppigheim	Le bailli de Flachslanden (*N.*).
M.	Dürmenach	Le baron de Flachslanden.
St.	Dürningen.	L'évêque de Strasbourg et le landgrave de H.-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Dürrenbach	Le séminaire épiscopal de Strasbourg.
Ba.	Dürrenbach	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Dürrenentzen . . .	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
Sa.	Durstel	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
St.	Düttlenheim	Les familles d'Andlau, de Landsperg et Reich de Platz (*N.*).

E.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Eberbach (Wœrth).	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Eberbach (Seltz). .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
Sch.	Ebersheim.	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Ebersmünster . . .	L'abbaye de ce nom.
Sa.	Eckartswiller . . .	Le couvent de Saint-Jean-des-Choux.
St.	Eckbolsheim. . . .	Le chapitre de Saint-Thomas, à Strasbourg.
St.	Eckwersheim . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Eglingen.	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Eguenigue	Le prince de Broglie.
C.	Eguisheim	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
Sch.	Ehenweyer.	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
Sch.	Eichhoffen	L'évêque de Strasbourg.
B.	Elbach	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sg.	Elberswiller	Le prince de Linange [Dabo].
B.	Eloye	Le duc de Valentinois (*G.*).
Sch.	Elsenheim	L'évêque de Strasbourg.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Emlingen	Le duc de Valentinois (*A.*).
St.	Engenthal	Le prince de Linange [Dabo].
W.	Engwiller	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Engwiller	Voyez Hengwiller.
M.	Enschingen	Le duc de Valentinois (*T.*).
C.	Ensisheim	Le roi.
St.	Entzheim	La famille Zorn de Plobsheim (*N.*).
Sch.	Epfig.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Ergersheim	
Sa.	Erkartswiller . . .	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (*O.*).
Sch.	Erlenbach	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Ba.	Erlenbach	La famille de Waldenbourg.
Sa.	Ernolsheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Ernolsheim	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Ernstwiller	L'évêque de Spire.
Sch.	Erstein	Le grand chapitre de Strasbourg.
St.	Eschau.	La famille de Rathsamhausen 1/2, le grand chapitre de Strasbourg 1/2 (*N.*).
St.	Eschau (le couvent).	Le grand chapitre de Strasbourg.
W.	Eschbach	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Eschbach	La ville de Munster.
Ba.	Eschbach.	L'évêque de Spire.
Sa.	Eschbourg.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
M.	Eschentzwiller. . .	La famille d'Andlau.
B.	Eschêne	Le duc de Valentinois (*B.*).
C.	Eschery	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Sa.	Eschwiller.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
B.	Essert	La famille de Klinglin.
B.	Eteimbes.	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Ettendorf	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Étueffont-Bas . . .	Le duc de Valentinois (*G.*).
B.	Étueffont-Haut. . .	
B.	Évette	
Sa.	Eywiller	Le prince de Nassau-Wellbourg.

F.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
B.	Falkwiller	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Faverois.	Le duc de Valentinois et la famille de Salomon.
B.	Fêche-l'Église . . .	La famille de Salomon.
St.	Fegersheim	La famille de Rathsamhausen (*N.*)
M.	Feldbach.	Le collége royal de Colmar.
C.	Feldkirch	Le prince de Broglie (*Bo.*).
B.	Felleringen	Le chapitre de Murbach.
B.	Felon (et Rovamagny) .	La famille de Wurmser.
M.	Ferrette	Le duc de Valentinois (*F.*).
C.	Fertru	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
St.	Fessenheim	Le grand chap. de Strasbourg (*N.*).
C.	Fessenheim	L'ordre Teutonique.
Ba.	Finsternheim . . .	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Ba.	Fischbach	L'évêque de Spire.
M.	Fislis	Le duc de Valentinois (*F.*).
M.	Flaxlanden.	Le prince de Broglie (*Bo.*).
St.	Flexbourg	La ville de Strasbourg.
B.	Florimont	La famille de Ferrette.
M.	Folgensbourg . . .	Le duc de Valentinois (*F.*).
B.	Fontaine.	Le comte de Reinach.
B.	Fontenelle.	Les familles de Peyerimhoff et de Stadel.
St.	Forstfeld.	Le prince de Rohan-Soubise (*H.*).
W.	Forstheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
St.	Fort-Louis.	Le roi.
C.	Fortschwihr	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
Sch.	Fouchy.	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Fouday	La famille de Dietrich (*B. R.*).
B.	Foussemagne . . .	Le comte de Reinach.
B.	Frais.	Le prince de Broglie.
M.	Franken	Le duc de Valentinois (*A.*).
Ba.	Frankenfeld	Le duc de Deux-Ponts.
Ba.	Frankwiller	
C.	Freland	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Sa.	Friedolsheim. . . .	L'évêque et la ville de Strasbourg.
Sch.	Friesenheim	L'évêque de Strasbourg.
M.	Friessen	Le duc de Valentinois (*A.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Frœningen.	Le baron de Reinach, grand prieur de Lure.
W.	Frœschwiller . . .	La famille Eckbrecht de Dürckheim.
Sa.	Frohmühl	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
B.	Froide-Fontaine . .	Le collége de Colmar et le duc de Valentinois.
M.	Füllern.	Le duc de Valentinois (*A.*).
Sa.	Furchhausen. . . .	Les princes Frédéric et Chrétien de Hesse-Darmstadt (*N.*) [antérieurement la fam. Voltz d'Altenau].
St.	Fürdenheim	Les familles d'Oberkirch, de Joham et Reisseissen.
		G.
M.	Galfingen	Le duc de Valentinois (*T.*).
St.	Gambsheim	L'évêque de Strasbourg.
St.	Gebolsheim, hameau.	Annexe de Wittersheim.
B.	Geishausen	Le chapitre de Murbach.
M.	Geispitzen.	Seigneurie de Landser.
St.	Geispolsheim . . .	Le grand chapitre de Strasbourg.
C.	Geisswasser. . . .	La famille de Waldner.
Sa.	Geisswiller	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Gensbourg.	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Gerstheim.	Les familles de Bock, de Dettlingen, de Berstett, de Gail, et Zorn de Bulach (*N.*).
Sch.	Gertwiller.	La ville de Strasbourg.
St.	Geudertheim. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*) et la famille de Gottesheim.
B.	Giltwiller	Le duc de Valentinois (*T.*).
St.	Gimbrett.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Gingsheim.	L'évêque de Strasbourg.
B.	Giromagny.	Le duc de Valentinois (*G.*).
Md.	Glère (Gliers) . . .	La famille de Montjoye.
Sa.	Gœrlingen.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
W.	Gœrsdorf	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
B.	Goldbach.	Le chapitre de Murbach.
B.	Gommersdorf . . .	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Gottenhausen . . .	L'abbaye de Marmoutier.
Sa.	Gottesheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Gougenheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Goxwiller	La ville de Strasbourg.
St.	Graffenstaden . . .	
Sa.	Grand-Falberg, hameau	Le chapitre de Neuwiller.
M.	Grand-Huningue *ou* Neudorf.	Seigneurie de Landser.
C.	Grand-Rombach . .	Le roi (*L.*).
B.	Grandvillars. . . .	Les héritiers de M. de Pezeux.
Sa.	Grassendorf. . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
Sa.	Greiffenstein, chât.	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Grendelbruch . . .	
M.	Grentzingen	Le duc de Valentinois (*F.*).
St.	Gresswiller	L'évêque de Strasbourg.
St.	Gries	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Griesbach	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
C.	Griesbach	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
W.	Griesbach	La famille de Dietrich 2/3 et le landgr. de Hesse-Darmstadt 1/3 (*O.*).
Sch.	Griesheim	L'évêque de Strasbourg.
St.	Griesheim	
B.	Grosmagny	Les familles de Roppe et de Reinach.
B.	Grosne	Le duc de Valentinois (*D.*).
C.	Grussenheim. . . .	La famille de Rathsamhausen.
C.	Gueberschwihr. . .	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
C.	Guebwiller.	Le chapitre de Murbach.
C.	Guémar	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
B.	Guévenatten	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Guewenheim. . . .	La marquise de Rosen (*M.*)
Sch.	Guirbade, château.	Le prince de Rohan-Soubise.
W.	Gumbrechtshoffen .	Les familles de Dietrich 1/2, de Hohenlohe et de Lewenhaupt 1/2 (*O.*).
W.	Gundershoffen . . .	La famille de Dietrich (*O.*).
C.	Gundolsheim. . . .	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
Sa.	Gungwiller.	Le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
C.	Günspach	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Gunstett.	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
Ba.	Guttenberg.	Le duc de Deux-Ponts.
	H.	
M.	Habsheim	Seigneurie de Landser.
C.	Hachimette	Le duc de Deux-Ponts (Ri.).
Sa.	Hægen.	L'abbaye de Marmoutier.
B.	Hagenbach.	La famille de Schœnau.
Ba.	Hagenbach.	Le duc de Deux-Ponts.
M. M.	Hagenthal-le-Bas. . Hagenthal-le-Haut.	La famille d'Eptingen.
St.	Haguenau	Le roi.
Sa.	Hambach	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
Sa.	Hammanshof. . . .	Les héritiers de la famille de Steinkallenfels.
Sg.	Hangwiller.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
St.	Handschuheim. . .	La ville de Strasbourg.
St.	Hangenbieten . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
St.	Hanhoffen	Annexe de Bischwiller.
Sa.	Harskirchen	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sg.	Hartberg.	Le prince de Linange [Dabo].
St.	Harthausen	La ville de Haguenau.
C.	Hartmanswiller . .	Le château à la famille de Waldner, de Ribeauvillé, le village au comte de Waldner (N.).
W. Sa.	Hatten. . . . . . . Hattmatt.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
C.	Hattstatt.	Les familles de Schauenburg et de Klinglin.
Ba. Ba.	Hatzenbühl . . . . Hauenstein	L'évêque de Spire.
M.	Hausgauen.	Le duc de Valentinois (A.).
Sa.	Haut-Barr, château.	L'évêque de Strasbourg.
C.	Hautes-Huttes. . .	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
B.	Hecken.	Le duc de Valentinois (T.).
W.	Hegeney	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
M.	Hegenheim	La famille de Bærenfels.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
Sch.	Heidolsheim	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
M.	Heidwiller.	La fam. de Reinach de Heidwiller.
St.	Heiligenberg. . . .	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Heiligenstein. . . .	La ville de Strasbourg.
M.	Heimbronn (Heimsprung).	Le prince de Broglie (Bo.).
M.	Heimersdorf. . . .	La famille de Montjoye.
C. C.	Heitern . . . . . . Heitersheim	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
M.	Helfrantzkirch . . .	Seigneurie de Landser.
M.	Henflingen.	Le duc de Valentinois (A.).
Sa.	Hengwiller.	Le prince Louis de Hesse-Darmstadt (H. L.).
Sa.	Herbitzheim	Le prince de Nassau-Weilbourg.
Sch.	Herbsheim.	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Hergerswiller . . .	Le duc de Deux-Ponts.
W.	Hermerswiller. . .	Le prince de Rohan-Soubise (Fl.).
Sa.	Herrenstein, chât.	Le prince de Broglie.
St.	Herrlisheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
C.	Herrlisheim	La famille de Schauenburg de Herrlisheim.
Ba.	Herxheim	L'évêque de Spire.
M.	Hesingen.	Le chapitre de Murbach.
Sch.	Hessenheim	L'évêque de Strasbourg.
C.	Hettenschlag. . . .	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
Ba.	Heyna	L'évêque de Spire.
M.	Heywiller	Le duc de Valentinois (A.).
Sch. Sch.	Hilsenheim . . . . Hindisheim	L'évêque de Strasbourg.
M.	Hindlingen.	Le duc de Valentinois (A.).
Sa.	Hinsbourg	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
Sa.	Hinsingen	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Ba.	Hinterweidenthal. .	L'évêque de Spire.
Sch.	Hipsheim	Les familles de Berstett, de Kageneck, de Franck et Braun (N.).
Sa.	Hirschland.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
M.	Hirsingen	La famille de Montjoye.
M.	Hirtzbach	La fam. de Reinach de Hirtzbach.
C.	Hirtzfelden.	Seigneurie de Landser.
Ba.	Hirzthal	Le duc de Deux-Ponts.
Sa.	Hochfelden	La famille d'Ichtratzheim.
M.	Hochstatt	Le duc de Valentinois (A.).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
St.	Hochstett	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
St.	Hœnheim	La famille de Klinglin.
St.	Hœrth	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Hoffen	Le duc de Deux-Ponts.
Sa.	Hohatzenheim . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Hohfrankenheim . .	
Sa.	Hohengœft.	Le prince de Linange [Dabo].
Sch.	Hohkœnigsbourg, château	La famille de Boug.
C.	Hohlandsperg, chât.	La ville de Colmar.
Sg.	Hohmert.	Le prince de Linange [Dabo].
C.	Hohroth	La ville de Munster.
W.	Hohwiller	Les familles de Vitzthum, de Gayling, et de Gœlnitz (*Fl.*).
St.	Holzheim	L'évêque de Strasbourg.
C.	Holzwihr.	La famille de Klinglin.
M.	Hombourg	La famille d'Andlau.
C.	Horbourg	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
C.	Houssen	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
C.	Hunawihr	Le duc de Wurtemberg [seigneurie de Riquewihr].
M.	Hündlingen	
M.	Hundsbach.	Le duc de Valentinois (*A.*).
M.	Huningue	Le roi.
W.	Hunspach	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Hürtigheim	Les familles Zorn de Plobsheim 1/2, de Mackau 1/4 et l'évêque de Strasbourg 1/4 (*N.*).
C.	Hüsseren (Heiseren)	Les familles de Schauenburg de Herrlisheim, de Potier, etc.
B.	Hüsseren	Le chapitre de Murbach.
St.	Hüttendorf.	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
Sch.	Hüttenheim	L'évêque de Strasbourg.

I.

St.	Ichtratzheim. . . .	La famille d'Ichtratzheim (*N.*).
Ba.	Ilbesheim	Le duc de Deux-Ponts.
M.	Illfurth.	Le duc de Valentinois (*A.*).
C.	Illhæusern.	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
St.	Illkirch.	La ville de Strasbourg.
M.	Illzach	La ville de Mulhouse.
Sa.	Imbsheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Md.	Indevillers.	La famille de Montjoye.
Sa.	Ingenheim.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Ba.	Ingenheim	La famille de Gemmingen.
C.	Ingersheim.	La ville de Colmar.
W.	Ingolsheim.	Le duc de Deux-Ponts.
Sa.	Ingwiller.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sch.	Innenheim.	Les fam. de Berckheim, de Haffner, d'Ogilry et de Zuckmantel (*N.*).
St.	Irmstett	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
C.	Isenheim (Issenheim)	Le duc de Valentinois (*I.*).
Sa.	Issenhausen	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Ittenheim	La ville de Strasbourg.
Sch.	Itterswiller	La famille d'Andlau et l'évêque de Strasbourg (*N.*).
St.	Ittlenheim	L'évêque et la ville de Strasbourg.

J.

W.	Jægerthal, hameau.	La famille Eckbrecht de Dürckheim.
C.	Jebsheim.	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*) et la famille de Berckheim (*N.*).
Sa.	Jetterswiller. . . .	L'évêque de Strasbourg.
M.	Jettingen.	Le duc de Valentinois (*A.*) et le Cte de Montjoye.
Ba.	Jockgrim.	L'évêque de Spire.
B.	Joncherey	Le duc de Valentinois (*D.*).
C.	Jungholz.	La famille de Schauenburg.

K.

Sa.	Kæskastel	Le prince de Nassau-Weilbourg.
W.	Kaidenbourg	L'évêque de Spire.
	Kalenbourg	La famille de Türckheim (*N.*).
St.	Kaltenhausen . . .	La ville de Haguenau.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
	Kapellen, Karspach.	*Voyez* Capellen, Carspach.
C.	Katzenthal.	La ville de Colmar.
St.	Kauffenheim	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
C.	Kaysersberg	Le roi.
W.	Keffenach	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Keffendorf	Annexe d'Ohlungen.
M.	Kembs	Seigneurie de Landser.
Sch.	Kertzfeld.	L'évêque de Strasbourg.
W.	Kesseldorf.	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Kienheim	L'évêque de Strasbourg.
C.	Kientzheim.	La ville de Colmar.
M.	Kiffis.	Le duc de Valentinois (*F.*).
St.	Kilstett	L'évêque de Strasbourg.
W.	Kindwiller	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
M.	Kingersheim	La famille d'Andlau.
Sch.	Kintzheim	La ville de Schlestadt.
Sa.	Kirberg	Le prince de Nassau-Saarbrück.
B.	Kirchberg	La marquise de Rosen (*M.*).
St.	Kirchheim	La ville de Strasbourg.
Sa.	Kirrwiller	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H.L.*).
St.	Kleinfrankenheim. .	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Kleingœft	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Kleinsteinfeld . . .	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
	Klimbach	*Voyez* Climbach.
Sch.	Klingenthal	Le grand chapitre de Strasbourg.
M.	Knœringen.	Le duc de Valentinois (*F.*).
Sa.	Knœrsheim	L'évêque de Strasbourg.
M.	Kœstlach	Le duc de Valentinois (*F.*).
M.	Kœtzingen	La famille de Reinach.
Sch.	Kogenheim.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Kolbsheim	La famille de Falkenhayn (*N.*).
Sch.	Krafft	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Krautergersheim. .	Les fam. de Berckheim, de Haffner, d'Ogilry et de Zuckmantel (*N.*).
St.	Krautwiller	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Kriegsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Krütt	Le chapitre de Murbach.
C.	Kuenheim	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
W.	Kühlendorf	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Kurtzenhausen. . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Küttolsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
W.	Kutzenhausen (Ober- et Nieder-) . . .	Le landgrave et le prince George de Hesse-Darmstadt et la margravine de Bade.

L.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
C.	La Baroche	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
B.	Laccolonge.	Les familles de Reinach et de Wessenberg.
B.	La Chapelle-sous-Chaux.	Le duc de Valentinois (*G.*).
B.	La Chapelle-sous-Rougemont . . .	Les familles de Reinach et de Wessenberg.
M.	La Chaussée d'Huningue (*Neuweg*).	Les dames d'Ottmarsheim.
B.	La Grange.	Le prince de Broglie (*Bo.*).
Sch.	Lalaye	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
	Lallemand - Rombach.	*Voyez* Allemand-Rombach.
B.	La Madeleine . . .	Le duc de Valentinois (*G.*).
St.	Lampertheim . . .	Le grand chapitre de Strasbourg.
W.	Lampertsloch . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Ba.	Landau	Le roi.
Sa.	Landersheim. . . .	Les familles de Wangen 3/4 et Weinemmer 1/4 (*N.*).
M.	Landser	Seigneurie de Landser.
Ba.	Langenkandel . . .	Le duc de Deux-Ponts.
Ba.	Langenschlützel . .	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
W.	Langensoultzbach. .	La famille Eckbrecht de Dürckheim.
Sa.	La Petite-Pierre . .	La forteresse au roi, la ville à l'électeur palatin et au duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
C.	La Poutroye	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Largitzen	La famille de Wignacourt.
B.	Larivière.	Le duc de Valentinois (*B.*).
W.	Laubach	Le séminaire épiscopal de Strasbourg (*P.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
C.	Lautenbach	Le chapitre de Lautenbach.
C.	Lautenbach-Zell . .	Le chapitre de Murbach.
W.	Lauterbourg	L'évêque de Spire.
Ba.	Lauterschwan . . .	La famille de Waldenbourg.
B.	Lauw	La marquise de Rosen.
B.	Lebetain	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Leimbach	Le duc de Valentinois (*T.*).
W.	Leiterswiller. . . .	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H.L.*).
W.	Lembach.	Les familles de Vitzthum, de Gœlnitz et de Joham (*Fl.*).
Ba.	Lentzwiller	Le duc de Deux-Ponts.
	Lepuix.	*Voyez* Puix (le).
Md.	Les Cheseaux . . .	La famille de Montjoye.
Sg.	Lettenbach.	Le prince de Linange [Dabo].
B.	Leupe	*Voyez* Sevenans.
St.	Leutenheim	L'évêque de Strasbourg.
W.	Leutenheim	Le margrave de Bade.
B.	Le Val.	Le prince de Broglie.
M.	Levoncourt	La famille de Wignacourt.
M.	Leymen	La famille de Reichenstein.
Sa.	Lichtenberg	La forteresse au roi; le village au landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Liebenstein	La famille de Ferrette de Carspach.
M.	Liebentzwiller. . .	La famille de Wessenberg.
M.	Liebsdorf	Le duc de Valentinois (*F.*).
C.	Lièpvre	Le roi (*L.*).
M.	Ligsdorf.	Le duc de Valentinois (*F.*).
Bade	Limbourg	La famille de Girardi de Castell.
Sch.	Limersheim	L'évêque de Strasbourg.
M.	Lindsdorf	Le duc de Valentinois (*F.*).
St.	Lingolsheim	La famille de Landsperg (*N.*).
C.	Linthal.	Le chapitre de Lautenbach.
St.	Lipsheim.	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Littenheim.	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Lixhausen	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
W.	Lobsann	Le prince de Rohan-Soubise et le landgrave de Hesse-Darmstadt, par moitié.
Sa.	Lochwiller.	L'abbaye de Marmoutier.
C.	Logelheim	La ville de Colmar.
Sa.	Lohr.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
Sa.	Lorentzen	Le prince de Nassau-Saarbrück.
M.	Lucelle.	L'abbaye de Lucelle.
M.	Luemschwiller. . .	La famille de Reinach.
Sa.	Lupstein.	L'évêque de Strasbourg.
M.	Lutran.	La famille de Reinach.
B.	Luttenbach.	La ville de Munster.
C.	Lutter	Le duc de Valentinois, les familles de Ferrette et de Wignacourt.
M.	Lutterbach	L'abbaye de Lucelle.
Sg.	Lutzelbourg, chât.	Le roi.
St.	Lutzelhouse	L'évêque de Strasbourg.

M.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
Sch.	Mackenheim	La famille de Flachslanden (*N.*).
Sa.	Mackwiller.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Ba.	Madenbourg	L'évêque de Spire.
Sa.	Mænnolsheim . . .	L'évêque de Strasbourg.
B.	Magny	La famille de Reinach.
M.	Magstatt-le-Bas (Niedermagstatt).	Seigneurie de Landser.
M.	Magstatt-le-Haut (Obermagstatt). .	La famille de Reinach.
B.	Malmersbach. . . .	Le chapitre de Murbach.
B.	Manspach et Saint-Léger	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sch.	Marckolsheim . . .	L'évêque de Strasbourg.
St.	Marlenheim	La ville de Strasbourg.
Sa.	Marmoutier	L'abbaye de Marmoutier.
B.	Massevaux.	La marquise de Rosen (*M.*).
W.	Mattstall.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sch.	Matzenheim	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Meissengott	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Sch.	Meistratzheim . . .	La famille de Landsperg (*N.*).
Sa.	Melsheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Memmelshoffen . .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
Sa.	Menchhoffen. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
B.	Menoncourt	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Méroux	— (*G.*).
M.	Mertzen	— (*A.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Mertzwiller	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (*O.*).
C.	Merxheim	Le duc de Valentinois (*I.*).
C.	Metzeral	La ville de Munster.
C.	Meyenheim.	La famille de Cointet de Filain.
B.	Méziré	La famille Noblat.
B.	Michelbach.	La famille de Reinach de Hirtzbach.
M.	Michelbach-le-Bas.	Seigneurie de Landser.
M.	Michelbach-le-Haut.	
M.	Mietersheim	L'abbaye de Lucelle.
W.	Mietesheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Ba.	Minfeld	Le duc de Deux-Ponts.
Sa.	Minversheim. . . .	Les familles de Wangen [de Haguenau], de Murard et Augustin.
W.	Mitschdorf	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sch.	Mittelbergheim. . .	La famille d'Andlau, la ville et l'évêque de Strasbourg.
St.	Mittelhausbergen. .	La famille de Joham (*N.*).
Sa.	Mittelhausen. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Mittelschæffolsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Mittelwihr	Le duc de Wurtemberg [seigneurie de Riquewihr].
B.	Mitzach	Le chapitre de Murbach.
M.	Modenheim	La ville de Mulhouse.
M.	Mœrnach.	Le duc de Valentinois (*F.*).
B.	Mollau	Le chapitre de Murbach.
Sch.	Mollkirch.	Le prince de Rohan-Soubise.
St.	Molsheim	L'évêque de Strasbourg.
St.	Mommenheim . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Montbouton	Le duc de Valentinois (*D.*).
Sa.	Monswiller.	L'évêque de Strasbourg.
Md.	Montancy	La famille de Montjoye.
Md.	Montjoye.	
Md.	Montorsin	
Md.	Montrond	
B.	Montreux-Château.	La famille de Reinach.
B.	Montreux-Jeune . .	
B.	Montreux-Vieux . .	Le prince de Broglie.
M.	Moos.	Le duc de Valentinois (*F.*).
M.	Morimont, château.	La famille de Wignacourt.
W.	Morsbronn.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Morschwiller. . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
B.	Mortzwiller	Le duc de Valentinois (*T.*).
B.	Morvillars	La famille de Noblat.
B.	Mosbach	Le chapitre de Murbach.
B.	Mosch	
W.	Mothern	L'évêque de Spire.
B.	Moval	La famille Noblat.
M.	Muespach-le-Bas. .	Le duc de Valentinois (*F.*).
M.	Muespach-le-Haut.	
Sch.	Mühlbach	Le prince de Rohan-Soubise.
C.	Mühlbach	La ville de Munster.
Ba.	Mühlhoffen.	Le duc de Deux-Ponts.
Sa.	Mülhausen	Les familles de Gail et Voltz d'Altenau (*N.*).
M.	Mulhouse.	République indépendante [alliée aux Suisses].
W.	Münchhausen . . .	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Münckhausen . . .	L'ordre Teutonique.
St.	Mundolsheim. . . .	La famille de Joham (*N.*).
M.	Munspach	Le duc de Valentinois (*A.*).
C.	Munster	Le roi.
C.	Muntzenheim . . .	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
C.	Munwiller	La famille de Klinglin.
C.	Murbach	Le chapitre équestral de ce nom
Sch.	Mussig	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
	Mussloch.	Le roi (*L.*).
Sch.	Müttersholz	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
Sa.	Mutzenhausen . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
St.	Mutzig	L'évêque de Strasbourg.

N.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
C.	Nambsheim	La famille d'Anthès.
S. D.	Natzwiller	L'évêque de Strasbourg.
W.	Neehwiller.	La famille Eckbrecht de Dürckheim.
W.	Neewiller (près Lauterbourg)	L'évêque de Spire.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Neubeinheim . . .	Le duc de Deux-Ponts.
Sch.	Neubois	Le grand chapitre de Strasbourg.
St.	Neubourg (près Haguenau)	L'abbaye de Bernardins de ce nom.
M.	Neudorf *ou* Grand-Huningue	Seigneurie de Landser.
C.	Neuf-Brisach. . . .	Le roi.
St.	Neugartheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
St.	Neuhæusel.	Le margrave de Bade.
St.	Neuhof.	Dépendance de Strasbourg.
Sch.	Neunkirch, pèlerin	Le collége de Molsheim.
Sa.	Neusaarwerden . .	Le prince de Nassau-Weilbourg.
Sch.	Neuve-Église. . . .	Le grand chapitre de Strasbourg.
S. D.	Neuvillers	La famille de Dietrich (*B. R.*).
Sa.	Neuwiller	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*) [l'enclos du chapitre, au chapitre].
M.	Neuwiller	Seigneurie de Landser.
W.	Niederbetschdorf[1] .	Le landg. de Hesse-Darmstadt(*H.L.*).
W.	Niederbronn	La famille de Dietrich (*O.*).
B.	Niederbruck	La marquise de Rosen (*M.*).
C.	Niederentzen. . . .	La fam. Truchsess de Rheinfelden.
St.	Niederhaslach . . .	L'évêque de Strasbourg.
St.	Niederhausbergen .	La ville de Strasbourg.
C.	Niederhergheim . .	La famille de Schauenburg.
M.	Niederlarg	Le duc de Valentinois (*F.*).
W.	Niederlauterbach. .	L'évêque de Spire.
Sa.	Niedermodern . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
C.	Niedermorschwihr .	La ville de Colmar et le Cte d'Andlau comme Reichsvogt de Kaysersberg.
M.	Niedermorschwiller	La famille de Zu-Rhein.
Sch.	Niedernai	La famille de Landsperg (*N.*).
Ba.	Niederotterbach . .	Le duc de Deux-Ponts.
W.	Niederrœdern . . .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
St.	Niederschæffolsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
W.	Niederseebach . . .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
Sa.	Niedersoultzbach. .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Niedersteinbach . .	(idem)

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Niffern.	La famille d'Andlau.
	Niffern en B.-Alsace.	La famille de Berstett (*N.*).
Sch.	Nordhausen	L'évêque de Strasbourg.
St.	Nordheim	La ville de Strasbourg.
Sch.	Nothalten	La famille de Choiseul-Meuse, l'évêque de Strasbourg et la famille d'Andlau (*N.*).
Ba.	Notwiller.	Le duc de Deux-Ponts.
B.	Novillard.	Le duc de Valentinois (*B.*) et la famille d'Eptingen.
Ba.	Nussdorf.	La ville de Landau.
		O.
Sch.	Obenheim	Les familles de Bock, de Bœcklin, de Sickingen et l'évêque de Strasbourg (*N.*).
W.	Oberbetschdorf[1]. .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Oberbronn	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (*O.*).
B.	Oberbruck	Le prince de Broglie (*M.*).
W.	Oberdorf-s.-Sauer.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Oberdorff	La famille d'Eptingen.
C.	Oberentzen	La famille de Klinglin.
St.	Oberhaslach	L'évêque de Strasbourg.
St.	Oberhausbergen . .	La famille Zorn de Plobsheim (*N.*).
Ba.	Oberhausen	Le duc de Deux-Ponts.
C.	Oberhergheim . . .	La famille de Klinglin.
St.	Oberhoffen.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Oberhoffen.	Le duc de Deux-Ponts.
Sch.	Oberkirch, château.	La famille d'Oberkirch.
W.	Oberlauterbach. . .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
Sa.	Obermodern	Le landg. de Hesse-Darmstadt(*H.L.*).
C.	Obermorschwihr. .	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
M.	Obermorschwiller. .	Le duc de Valentinois (*A.*).
Ba.	Obermotterbach . .	Le duc de Deux-Ponts.
Sch.	Obernai	Le roi.
Sch.	Oberrathsamhausen	La famille de Waldner.

1. Pour les noms commençant par *Nieder* . . . ou *Ober* . . . , et omis ici, chercher le mot qui suit.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Oberrœdern	L'évêque de Spire.
C.	Obersaasheim	La famille d'Andlau.
St.	Oberschæffolsheim	Les familles de Fugger, de Wangen [de Haguenau], de Murard et Augustin (*N.*).
W.	Oberseebach	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Sa.	Obersoultzbach	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
W.	Obersteinbach	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
B.	Oderen	Le chapitre de Murbach.
St.	Odratzheim	La famille Kæmpffer (*N.*).
Sa.	Oermingen	Le prince de Nassau-Saarbrück.
B.	Offemont	Le duc de Valentinois (*B.*).
St.	Offendorf	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Offenheim	L'évêque de Strasbourg.
W.	Offwiller	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Ohlungen	La famille de Vorstadt.
Sch.	Ohnenheim	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*) (*N.*).
C.	Ollwiller, château et dépendances	Le comte de Waldner.
M.	Oltingen	Le duc de Valentinois, les familles de Ferrette et de Wignacourt.
St.	Olwisheim	Les familles de Berstett 3/6, de Weitersheim 1/6 et de Dettlingen 2/6 (*N.*).
C.	Orbey	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
C.	Orschwihr	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
Sch.	Orschwiller	La famille de Boug.
C.	Osenbach	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
C.	Ostein	Les religieux de Saint-Antoine à Issenheim, *al.* l'ordre de Malte.
Sch.	Osthausen	La famille Zorn de Bulach (*N.*).
C.	Ostheim	Le duc de Wurtemberg.
St.	Osthoffen	Les baronnes de Schauenburg et de Sauveterre (*N.*).
St.	Ostwald	La ville de Strasbourg.
Sa.	Ottersthal	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Otterswiller	L'évêque de Strasbourg.
M.	Ottmarsheim	Seigneurie de Landser.
Sch.	Ottrott-le-Bas	Les familles de Rathsamhausen, de Pascalis et de Wurmser (*N.*).
Sch.	Ottrott-le-Haut	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Ottwiller	Le prince de Nassau-Saarbrück.
	P.	
B.	Pérouse	Le duc de Valentinois (*B.*).
Sa.	Petersbach	Le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
B.	Petit-Croix	Le duc de Valentinois (*As.*).
B.	Petite-Fontaine	Le prince de Broglie.
M.	Petit-Landau	La famille d'Andlau.
B.	Petit-Magny	Le duc de Valentinois (*G.*).
B.	Pfaffans	Le duc de Valentinois, les familles de Reinach et de Roppe.
W.	Pfaffenbronn	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
C.	Pfaffenheim	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
Sa.	Pfaffenhoffen	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Pfaffstatt	La famille de Zu-Rhein.
Sa.	Pfalzweyer	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts 2/3; 1/3 à la famille d'Elvert (*Lpp.*).
M.	Pfetterhausen	Le duc de Valentinois (*F.*).
St.	Pfettisheim	L'évêque de Strasbourg.
St.	Pfulgriesheim	La famille Jaccoud (*N.*).
Sa.	Pistorf	Le prince de Nassau-Weilbourg.
St.	Plobsheim	Les familles de Kempfer et de Güntzer (*N.*).
W.	Preuschdorf	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Printzheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Puberg	Le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
B.	Puix (le) (Delle)	La famille de Salomon
B.	Puix (le) (Giromagny)	Le duc de Valentinois (*G.*).
C.	Pulversheim	Le comte de Forbach.
	Q.	
St.	Quatzenheim	Les familles de Berckheim, de Dettlingen et d'Oberkirch (*N.*).
Ba.	Queich-Hambach	Le duc de Deux-Ponts.
Ba.	Queichheim	La ville de Landau.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
	R.	
B.	Rammersmatt . . .	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Rangen.	L'évêque de Strasbourg et la famille Voltz d'Altenau.
S. D.	Ranrupt	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Ba.	Ransbach	L'évêque de Spire.
B.	Ranspach	Le chapitre de Murbach.
M.	Ranspach-le-Bas. .	La famille d'Eptingen.
M.	Ranspach-le-Haut .	Seigneurie de Landser.
M.	Rantzwiller	
Sch.	Rathsamhausen, hameau	La famille de Rathsamhausen (*N.*).
Sa.	Ratzwiller	Les wild-et-rhingraves de Salm.
Sa.	Rauwiller	Le prince de Nassau-Saarbrück.
B.	Réchésy	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Rechotte.	— (*B.*).
Ba.	Rechtenbach	Le duc de Deux-Ponts.
B.	Recouvrance	Le duc de Valentinois (*D.*).
C.	Reguisheim	Le prince de Broglie (*Bo.*).
Sch.	Reichsfeld	La famille d'Andlau (*N.*).
W.	Reichshoffen	La famille de Dietrich.
St.	Reichstett	L'évêque de Strasbourg.
W.	Reimerswiller . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Reinhardsmünster .	
M.	Reiningen	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Reipertswiller . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Reitwiller	
C.	Remsbach	Le chapitre de Lautenbach.
B.	Reppe	Le prince de Broglie (*Bo.*).
St.	Reschwoog.	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
W.	Retschwiller. . . .	
B.	Retzwiller	Le duc de Valentinois (*T.*).
Sa.	Reutenbourg	L'abbaye de Marmoutier.
Sa.	Rexingen.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Ba.	Rheinzabern	L'évêque de Spire.
Sch.	Rhinau.	L'évêque de Strasbourg.
C.	Ribeauvillé.	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Md.	Richebourg.	La famille de Montjoye.
Sch.	Richtolsheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
M.	Richwiller	La famille de Bergeret.
Sa.	Riedheim.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Riedisheim.	La famille de Besenval.
W.	Riedseltz.	L'ordre Teutonique [comm. de Wissembourg].
C.	Riedwihr.	La famille de Klinglin.
B.	Riervescemont. . .	Le duc de Valentinois (*G.*).
M.	Riespach.	— (*F.*).
C.	Rimbach et Jungholz	La famille de Schauenburg.
B.	Rimbach	La marquise de Rosen (*M.*).
C.	Rimbach-Zell . . .	Le comte de Waldner (*N.*).
Sa.	Rimsdorf.	Le prince de Nassau-Weilbourg.
Sa.	Ringeldorf	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
Sa.	Ringendorf.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
C.	Riquewihr	Le duc de Wurtemberg.
W.	Rittershoffen. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Rixheim	Seigneurie de Landser.
St.	Robertsau (la) . . .	Dépendance de Strasbourg.
B.	Roderen	Le duc de Valentinois (*T.*).
C.	Roderen	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Rœdersdorf	Le duc de Valentinois (*F.*).
C.	Rœdersheim	— (*I.*).
C.	Roggenhausen . . .	La famille de Landenberg et l'abbé de Gouvernet.
St.	Rohr.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Rohrwiller.	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H.L.*).
B.	Romagny (Dannemarie).	La famille de Reinach.
B.	Romagny (Massevaux)	La famille de Wurmser [seigneurie de Rougemont].
St.	Romanswiller . . .	La famille de Haindel (*N.*).
B.	Roppe	Les familles de Klinglin d'Essert, de Wessenberg et le comte de Reinach.
St.	Roppenheim	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
M.	Roppentzwiller. . .	Le duc de Valentinois (*F.*).
C.	Rorschwihr	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Rosenau	Le prince-évêque de Bâle.
Sch.	Rosenwiller	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Rosenwiller	Le prince de Broglie [seigneurie de Herrenstein].

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
Sch.	Rosheim	Le roi.
Sch.	Rossfeld	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Rosteig.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
S. D.	Rothau.	La famille de Dietrich (*B. R.*).
W.	Rothbach	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (*O.*).
W.	Rott	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Rottelsheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Rouffach	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
B.	Rougegoutte	Les familles de Roppe et de Reinach.
B.	Rougemont.	Le prince de Broglie.
M.	Ruderbach.	La famille de Montjoye.
C.	Ruestenhart	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Rülisheim	La ville d'Ensisheim.
Ba.	Rülzheim.	L'évêque de Spire.
Ba.	Rumbach.	Le duc de Deux-Ponts.
St.	Rumersheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Rumersheim	Seigneurie de Landser.
St.	Runtzenheim. . . .	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).

S.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
S. D.	Saales	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Sa.	Saarunion	*V.* Bouquenom et Neusaarwerden.
Sa.	Saarwerden (Vieux).	Le roi.
Sch.	Saasenheim	La famille de Schœnau (*N.*).
Sa.	Sæssolsheim	L'évêque de Strasbourg.
B.	Saint-Amarin . . .	Le chapitre de Murbach.
B.	Saint-André	La fam. de Ferrette de Florimont.
S. D.	Saint-Blaise	La famille d'Andlau (*N.*).
C.	Saint-Blaise	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
B.	Saint-Côme	La famille de Reinach.
C.	Sainte-Croix-a.-M .	Le roi (*L.*).
C.	Ste-Croix-en-Plaine	La ville de Colmar.
C.	Sainte-Marie-a-M. .	Le prince Max de Deux-Ponts [partie d'Alsace] (*Ri.*); le roi (*L.*).
B.	St-Dizier-le-Bas . .	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	St-Dizier-le-Haut. .	
B.	Saint-Germain (et la Fontaine). . .	La famille de Reinach.
C.	Saint-Hippolyte . .	Le roi (*L.*).
Sa.	St-Jean-des-Choux.	Le couvent de ce nom.
Sch.	Saint-Léonard, près Bœrsch	Le grand chapitre de Strasbourg.
M.	Saint-Louis	Seigneurie de Landser.
Sch.	Saint-Martin. . . .	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Sch.	Saint-Maurice . . .	Le grand chapitre de Strasbourg.
Sch.	Saint-Nabor	
Sch.	Saint-Pierre	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Saint-Pierre-Bois. .	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
W.	Saint-Rémy	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
M.	Saint-Ulric.	Le duc de Valentinois (*A.*).
B.	Salbert.	— (*B.*).
Sa.	Salenthal.	L'abbaye de Marmoutier.
W.	Salmbach	L'évêque de Spire.
Sch.	Sand	L'évêque de Strasbourg.
M.	Sausheim	Seigneurie de Landser.
Sa.	Saverne	L'évêque de Strasbourg.
M.	Schæfferhof	Le prince-évêque de Bâle.
Sch.	Schæffersheim. . .	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Schaffhausen. . . .	La famille de Flachslanden (*N.*).
W.	Schaffhausen. . . .	L'évêque de Spire.
Sa.	Schalkendorf. . . .	Le landg. de Hesse-Darmstadt (*H.L.*).
St.	Scharrachbergheim.	La famille de Dettlingen (*N.*).
W.	Scheibenhard . . .	L'évêque de Spire.
Ba.	Scheid	
Sa.	Scherlenheim . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
Sch.	Scherwiller	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
Sa.	Schillersdorf. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Schiltigheim	La ville de Strasbourg.
Ba.	Schindhardt	L'évêque de Spire.
St.	Schirhoffen	La famille de Vorstadt (*N.*).
S. D.	Schirmeck	L'évêque de Strasbourg.
St.	Schirrhein	La ville de Haguenau.
W.	Schleithal	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Sch.	Schlestadt	Le roi.
Ba.	Schlettenbach . . .	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Schlierbach	La famille de Reinach.
St.	Schnersheim. . . .	L'abbaye de Marmoutier (*N.*).
Sch.	Schœnau.	La famille de Schœnau (*N.*).
Sa.	Schœnbourg	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*).
W.	Schœneck, château.	La famille Eckbrecht de Dürckheim.
W.	Schœnenbourg. . .	Le roi.
M.	Schœnensteinbach.	Les religieuses du lieu.
C.	Schoppenwihr . . .	La famille de Berckheim.
Sa.	Schopperten	Le prince de Nassau-Weilbourg.
W.	Schwabwiller . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
St.	Schweighausen . .	La famille Kornmann.
B.	Schweighausen . .	La famille de Waldner.
Ba.	Schweighoffen . . .	L'évêque de Spire, prévôt du chapitre de Wissembourg.
Sa.	Schweinheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Schwindratzheim. .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Schwoben	Le duc de Valentinois (*A.*).
Sch.	Schwobsheim . . .	L'évêque de Strasbourg.
W.	Seltz.	Le duc de Deux-Ponts.
B.	Sentheim.	La marquise de Rosen (*M.*).
M.	Seppois-le-Bas. . .	La famille de Landenberg.
M.	Seppois-le-Haut. .	Le duc de Valentinois (*D.*).
B.	Sermamagny. . . .	Le duc de Valentinois (*G.*).
Sch.	Sermersheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
St.	Sessenheim	Le prince de Rohan - Soubise (*Fl.*).
B.	Sevenans	La famille Noblat.
B.	Sewen	La marquise de Rosen (*M.*).
B.	Sickert.	
W.	Siegen	L'évêque de Spire.
M.	Sierentz	La famille de Waldner.
Sa.	Siewiller.	Le prince de Nassau-Saarbrück.
C.	Sigolsheim.	La ville de Colmar.
Sa.	Silzheim	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sa.	Singrist	L'abbaye de Marmoutier.
Sch.	Solbach	La famille de Dietrich (*B. R.*).
C.	Sondernach	La ville de Munster.
M.	Sondersdorf	Le duc de Valentinois (*F.*).
B.	Soppe-le-Bas . . .	— (*T.*).
B.	Soppe-le-Haut. . .	
B.	Souarce	La famille de Salomon.
St.	Souffelweyersheim.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Souffenheim. . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (*P.*).
C.	Soultz	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
C.	Soultzbach.	La famille de Schauenburg.
C.	Soultzeren	La ville de Munster.
St.	Soultz-les-Bains. .	L'évêque de Strasbourg.
C.	Soultzmatt.	L'évêque de Strasbourg (*R.*).
W.	Soultz-sous-Forêts.	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
W.	Spachbach	Annexe de Wœrth-sur-Sauer.
Sa.	Sparsbach	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (*O.*) [1/2], le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*) [1/2].
M.	Spechbach-le-Bas .	Le duc de Valentinois (*T.*).
M.	Spechbach-le-Haut.	
	Sponeck, redoute .	Le roi.
B.	Staffelfelden	La famille de Péchery.
S. D.	Stampemont. . . .	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
St.	Stattmatten	Le prince de Rohan-Soubise (*Fl.*).
Sch.	Steige	La famille de Choiseul-Meuse (*V.*).
B.	Steinbach	Les familles de Gohr, de Clebsattel et de Latouche.
Sa.	Steinbourg.	L'évêque de Strasbourg.
M.	Steinbrunn-le-Bas.	La famille de Reinach.
M.	Steinbrunn-le-Haut.	
Ba.	Steinfeld.	L'évêque de Spire.
W.	Steinseltz	Le duc de Deux-Ponts.
M.	Steinsoultz.	Le duc de Valentinois (*F.*).
B.	Sternenberg	— (*T.*).
M.	Stetten.	Seigneurie de Landser.
St.	Still	L'évêque de Strasbourg.
B.	Storkensohn	Le chapitre de Murbach.
C.	Stosswihr	La ville de Munster.
Sch.	Stotzheim	La famille d'Andlau (*N.*) et l'évêque de Strasbourg.
St.	Strasbourg.	Le roi, suivant les clauses de la capitulation de 1681.
Sa.	Struth	La famille de Fouquerolles.
M.	Struth	Le duc de Valentinois (*A.*).
W.	Stundwiller	L'évêque de Spire.
St.	Stützheim	La famille de Flachslanden (*N.*).
Sch.	Sundhausen	La famille de Wurmser (*N.*).
C.	Sundhoffen.	Le duc de Wurtemberg (*H.*).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Surbourg......	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
Md.	Surmont......	La famille de Montjoye.
	T.	
M.	Tagolsheim	Le duc de Valentinois (A.).
M.	Tagsdorf......	Le duc de Valentinois (A.).
Sa.	Thal (Drulingen)..	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sa.	Thal (Marmoutier).	L'abbaye de Marmoutier.
B.	Thann.......	Le duc de Valentinois (T.).
B.	Thann (Vieux-)...	Le duc de Valentinois (T.).
C.	Thannenkirch ...	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
Sch.	Thanvillé	La famille de Dartein.
B.	Thiancourt.....	Les héritiers de M. de Pezeux.
St.	Thumenau.....	La famille de Papelier.
Sa.	Tieffenbach	Le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
St.	Trænheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt et la famille de Flachslanden (N.).
B.	Traubach-le-Bas..	Le duc de Valentinois (T.).
B.	Traubach-le-Haut.	Le duc de Valentinois (T.).
B.	Trétudans	— (As.).
Sch.	Trienbach	La famille de Choiseul-Meuse (V.).
W.	Trimbach	La famille de Vitzthum d'Egersberg (Fl.).
St.	Truchtersheim...	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Truttenhausen...	La famille de Landsperg.
C.	Türckheim.....	Le roi.
	U.	
W.	Ueberach......	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
B.	Ueberkümen....	Le duc de Valentinois (T.).
M.	Ueberstrass	— (A.).
M.	Uffheim	Seigneurie de Landser.
B.	Uffholtz	Le chapitre de Murbach.
St.	Uhlwiller......	L'abbaye de Neubourg.
W.	Uhrwiller	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (O.).
C.	Ungersheim	Le prince de Broglie (Bo).
B.	Urbay (Urbès)...	Le chapitre de Murbach.
Sch.	Urbeis.......	La famille de Choiseul-Meuse (V.).
B.	Urcerey	Le duc de Valentinois (G.).
St.	Urmatt.......	L'évêque de Strasbourg.
C.	Urschenheim....	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Uttenheim	La famille de Reinach (N.).
W.	Uttenhoffen	La famille de Dietrich (O.).
Sa.	Uttwiller......	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
	V.	
B.	Valdieu.......	Le collége de Colmar.
B.	Valdoye	Le duc de Valentinois (G.).
Sch.	Valff........	Les familles d'Andlau et de Reinach (N.).
B.	Vauthiermont ...	Le duc de Valentinois (B.).
B.	Vellescot......	— (D.).
St.	Vendenheim	La famille de Wurmser (N.).
B.	Vescemont.....	Le duc de Valentinois (G.).
B.	Vétrigne	Les fam. de Reinach et de Roppe.
B.	Vézelois	Le duc de Valentinois (G.).
S. D.	Viche	L'évêque de Strasbourg.
M.	Vieux-Ferrette..	Le duc de Valentinois (F.).
Sa.	Vieux-Saarwerden.	*Voyez* Saarwerden [Vieux-].
B.	Vieux-Thann....	*Voyez* Thann [Vieux-].
M.	Village-Neuf...	Seigneurie de Landser.
B.	Villars-le-Sec ...	Le duc de Valentinois (D.).
Sch.	Villé........	La famille de Choiseul-Meuse (V.).
C.	Vœgtlingshoffen ..	La famille de Schauenburg.
Sa.	Vœllerdingen....	Le prince de Nassau-Weilbourg.
C.	Vogelgrün	La famille de Waldner.
C.	Volgelsheim	Le duc de Wurtemberg (H.).
Sa.	Volksberg	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
Ba.	Volmerswiller ...	Le duc de Deux-Ponts.
B.	Vourvenans	Le duc de Valentinois (B.).
Sg.	Voyer	Le prince de Linange [Dabo].
	W.	
C.	Wagenbourg, près de Soultzmatt, chât.	La famille de Landenberg.
St.	Wahlenheim	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
C.	Walbach	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
M.	Walbach	Le duc de Valentinois (F.).
W.	Walbourg	Le séminaire épiscopal de Strasbourg.
W.	Walck	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
S. D.	Waldersbach. . . .	La famille de Dietrich (B. R.).
Ba.	Waldhausbach . . .	L'évêque de Spire.
M.	Waldighoffen. . . .	Le duc de Valentinois (F.).
Sa.	Waldolwisheim. . .	L'évêque de Strasbourg.
Ba.	Waldrohrbach . .	L'évêque de Spire.
M.	Walheim.	Le duc de Valentinois (A.).
Sg.	Walscheid	Le prince de Linange [Dabo].
Sa.	Waltenheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
M.	Waltenheim	Seigneurie de Landser.
St.	Wangen	Les dames de la Visitation [abbaye de Saint-Étienne, à Strasbourg].
St.	Wangenbourg . . .	La famille de Wangen (N.).
St.	Wantzenau (la). . .	L'évêque de Strasbourg.
St.	Wasselonne	La ville de Strasbourg.
C.	Wasserbourg. . . .	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
B.	Wattwiller.	Le chapitre de Murbach.
C.	Weckenthal	La fam. de Waldner de Ribeauvillé.
C.	Weckolsheim. . . .	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
B.	Weegscheid	La marquise de Rosen (M.).
W.	Weiler.	Dépendance de Wissembourg.
Sa.	Weinbourg.	Les familles de Hohenlohe et de Lewenhaupt (O.) [1/2], l'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.) [1/2].
Sa.	Weislingen.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
St.	Weitbruch	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
Sa.	Weiterswiller . . .	Le prince de Rohan-Soubise (Fl.).
M.	Wentzwiller	La famille de Rotberg.
M.	Werentzhausen . .	Le duc de Valentinois (F.).
Sch.	Werth	La famille de Reinach (N.).
Ba.	Werth	Le duc de Deux-Ponts.
Sg.	Weschen.	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts; la famille d'Elvert (Lpp.).
C.	Westhalten.	L'évêque de Strasbourg (R.).
Sa.	Westhausen	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Westhausen	La famille de Wurmser (N.).
St.	Westhoffen.	Le landg. de Hesse-Darmstadt (H. L.).
C.	Wettolsheim	L'évêque de Strasbourg (R.).
Sa.	Weyer	Le prince de Nassau-Saarbrück.
St.	Weyersheim	L'évêque de Strasbourg 1/2, le prince de Linange 1/2.
St.	Wibolsheim	Dépendance d'Eschau (N.).
Sa.	Wickersheim. . . .	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
C.	Wickerswihr. . . .	La famille de Klinglin.
C.	Wiedensohlen . . .	L'abbaye de Pairis.
C.	Wihr-en-Plaine . .	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
C.	Wihr-au-Val	Le prince Max de Deux-Ponts (Ri.).
B.	Wildenstein	Le chapitre de Murbach.
S. D.	Wildersbach	La famille de Dietrich (B. R.).
B.	Willer	Le chapitre de Murbach.
M.	Willer	Le duc de Valentinois (A.).
St.	Willgottheim. . . .	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Wilshausen	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
Sa.	Wilwisheim	Les familles de Wangen et Serpes de la Fage (N.).
Sa.	Wimmenau	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (H. L.).
M.	Winckel	Le duc de Valentinois (F.).
W.	Windeckerthal . . .	La famille de Dürckheim.
Ba.	Winden	Le duc de Deux-Ponts.
W.	Windstein	La famille de Dürckheim.
Sa.	Wingen	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.).
W.	Wingen	La famille de Sickingen.
Sa.	Wingersheim. . . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
Sg.	Wintersberg	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (Lpp.); la famille d'Elvert.
St.	Wintershausen. . .	Le maréchal comte de Choiseul-Stainville (P.).
W.	Wintzenbach. . . .	Le prince de Rohan-Soubise (Fl.).
St.	Wintzenheim. . . .	La famille de Glaubitz (N.).
C.	Wintzenheim. . . .	La ville de Colmar et le Cte d'Andlau, comme Reichsvogt de Kaisersberg.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
W.	Wissembourg . . .	Le roi.
B.	Wittelsheim	La famille de Rinck de Baldenstein.
M.	Wittenheim	La famille d'Andlau.
Sch.	Witternheim	Les familles de Berstett, de Bodeck, de Lafage, de Bulach, Saum, etc. (*N.*).
M.	Wittersdorf	Le duc de Valentinois (*A.*).
St.	Wittersheim	Les familles de Krebs et de Herrisheim.
Sch.	Wittisheim.	L'évêque de Strasbourg.
St.	Wiwersheim	La famille de Wangen (*N.*).
St.	Wœllenheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt
W.	Wœrth-sur-Sauer .	(*H. L.*).
B.	Wolfersdorf	Le duc de Valentinois (*T.*) et le collége de Colmar.
C.	Wolfgantzen	Le duc de Wurtemberg (*H.*).
St.	Wolfisheim.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Wolfskirchen. . . .	Le prince de Nassau-Saarbrück.
Sa.	Wolschheim	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
M.	Wolschwiller. . . .	Le duc de Valentinois (*F.*).
St.	Wolxheim	L'évêque de Strasbourg.
C.	Wuenheim	— (*R.*).

Z.

ARRONDISSEMENTS actuels.	NOMS DES LIEUX.	NOMS DES SEIGNEURS ET DES SEIGNEURIES en 1789.
M.	Zæsingen.	Le duc de Valentinois (*A.*).
Sa.	Zehnacker	La ville de Strasbourg.
Sa.	Zeinheim.	L'évêque de Strasbourg.
Sch.	Zell, près Nothalten	La famille d'Andlau et l'évêque de Strasbourg (*N.*).
C.	Zellenberg	Le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
Sch.	Zellwiller	La famille de Landsperg.
Sg.	Zillingen	L'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts (*Lpp.*); la famille d'Elvert.
M.	Zillisheim	La famille de Klinglin et le duc de Valentinois.
C.	Zimmerbach . . .	La ville de Türckheim et le prince Max de Deux-Ponts (*Ri.*).
M.	Zimmersheim. . . .	La famille d'Andlau.
W.	Zinswiller	Les familles de Hohenlohe et de
Sa.	Zittersheim	Lewenhaupt (*O.*).
Sa.	Zœbersdorf.	Le landgrave de Hesse-Darmstadt (*H. L.*).
Sa.	Zollingen.	Le prince de Nassau-Weilbourg.
Sa.	Zornhoffen	L'évêque de Strasbourg.
Sa.	Zutzendorf.	La famille de Gayling d'Altheim.

APPENDICE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIAT

DE STRASBOURG



M P I R E
Weingarten
Knœringen
Zeiskam
Nusdorf
Bornheim
Dammheim
Landau
Bettheim
Knittelsheim
Offenbach
Ottersheim
Mörlheim
Arzheim
Impflingen
Insheim
Rülzheim
Herxheimweiler
Herxheim
Kuhardt
Appenhoffen
Billigheim
Rohrbach
Mühlhoffen
Steinweiler
Klingen
Hayna
Rheinzabern
Leimersheim
Neupforth
Nider Horbach
Barbelroth
Winden
Hergersweiler
Minderslachen
Jochgrim
Hatzenbühl
Dierbach
Langenkandel
Minfeld
Wolmersweiler
Frechenfeld
Schaidt
Wörth
Forêt
B I E N W A L D

LÉGENDE

s signes, limites et abréviations.

---

le l'Alsace (y compris les Bailliages

s deux départements actuels du Haut-
-Rhin

ntérieures, communales

territoires appartenant à des seigneurs
mais rentrant, au point de vue de la
de la carte, dans la même catégorie

Places fortes

Abbayes etc.

gle d'une couleur différente est le signe
riété seigneuriale, ou d'une communauté
ntre des seigneurs désignés par des couleurs
uand le rectangle est blanc rayé de bleu, il
t simplement la place d'une maison



INTRODUCTION.

COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE STRASBOURG AVANT 1789.

De toutes les villes impériales d'Alsace, Strasbourg était à la fois la plus ancienne et la plus importante. La ville romaine d'*Argentoratum* avait été renversée au cinquième siècle par les Alémans. Mais une centaine d'années s'étaient à peine écoulées, que les Francs choisissaient, à leur tour, ce même emplacement pour y fonder une cité nouvelle, et, dès 675, Dagobert II rétablit à *Strateburg* le siége épiscopal, qui était tombé en même temps qu'Argentoratum.

Comprise d'abord dans les royaumes d'Austrasie et de Lorraine, la forteresse, qui défendait le confluent de l'Ill et de la Bruche, fut réunie, en 843, au royaume de Germanie, et Henri l'Oiseleur l'incorpora définitivement au Saint-Empire en 925.

Pendant cette première période, l'administration de Strasbourg était confiée à un comte impérial. Mais le petit-fils de Henri l'Oiseleur, Othon II, supprima l'office de comte (982) et conféra à l'évêque de la ville l'exercice de la juridiction civile et criminelle. L'évêque, à son tour, délégua ses nouvelles attributions à quatre grands officiers : un burgrave, un prévôt, un monétaire et un péager. Au burgrave incombaient la garde du palais épiscopal et la surveillance des tribus d'artisans. C'est lui qui nommait les chefs de ces tribus, les *Zunftmeister,* qu'il ne faut pas confondre avec le *Schœffenmeister*, *Ammanmeister* ou *Ammeister,* magistrat populaire, moins puissant alors qu'il ne le fut plus tard, mais assez fort déjà de son autorité sur le

peuple pour se faire, parfois, redouter des fonctionnaires épiscopaux. Le prévôt ou *Schultheis* était une sorte de grand-juge; les Zorn en exercèrent l'office pendant de longues années. Le monétaire, *Münzmeister,* comme son nom l'indique, présidait à la fabrication des monnaies, qui, dans le principe, était une prérogative de l'évêque. Enfin, le péager ou *Zollkeller* percevait les droits de douane et de transit et avait à entretenir les sept ponts de la ville. La juridiction criminelle était exercée par un avoùé, *Vogt,* nommé de concert par le Grand-Chapitre, les officiers épiscopaux et les bourgeois notables; l'évêque Henri de Stahleck inféoda cette dignité aux sires de Lichtenberg, et elle échut après eux aux comtes de Hanau.

Ainsi, à partir de 982 et pendant près de trois cents ans on trouve à la tête de la magistrature un burgrave, assisté d'un certain nombre d'échevins nobles, et à côté du burgrave quatre fonctionnaires, comme lui délégués plus ou moins directs de l'évêque et chargés, soit de l'exercice de la justice, soit de services spéciaux.

Mais dès le treizième siècle, cette constitution commence à se modifier. L'autorité municipale, successivement grandie par les concessions d'empereurs moins dévoués aux évêques que ne l'avait été Othon II, se pose en rivale de l'autorité ecclésiastique et lui arrache peu à peu les priviléges dont les diplômes impériaux n'avaient pas encore directement centralisé l'effet au profit des bourgeois. Tantôt on essaye de transiger sur les prétentions qui surgissent de part ou d'autre; tantôt aussi le débat s'envenime et dégénère en une lutte à main armée. Ainsi, dès 1249, le Sénat et les patriciens, d'un côté, le Grand-Chapitre et les officiers de l'évêque, de l'autre, cherchèrent à régler, par une convention expresse, les rapports de la municipalité avec le siége épiscopal. Mais la bonne harmonie dura peu. Le Magistrat, à la faveur du grand interrègne, tenta de s'émanciper d'un seul coup. Il s'arrogea le droit de faire, sans le concours de l'évêque, de nouveaux statuts, de nommer librement les chefs de la cité, d'établir des impôts, de disposer à son gré des biens communaux et de faire des traités d'alliance. L'évêque Walther de Hohengeroldseck, irrité de ces empiétements, fit plusieurs tentatives infructueuses pour ramener sa ville épiscopale à la soumission des siècles antérieurs et finit par mettre les bourgeois en interdit. Ceux-ci ripostèrent en allant raser, à une lieue de Strasbourg, le château épiscopal de Haldenbourg. La lutte était engagée et elle ne se termina qu'après un an de massacres et de dévastations, par une victoire décisive, remportée à Hausbergen par les bourgeois, sous la conduite de Conrad Liebenzeller et du

chevalier Nicolas Zorn (8 mars 1262)[1]. Une grande partie de la brillante noblesse qui avait pris parti pour l'évêque resta sur le champ de bataille ou fut emmenée prisonnière à Strasbourg. Walther lui-même, qui avait ce jour-là quitté la crosse pour l'épée, ne trouva son salut que dans la fuite et mourut de chagrin quelques mois après.

La bataille de Hausbergen, qui fut un triomphe momentané des plébéiens sur les patriciens, ne resta pas sans influence sur le gouvernement intérieur de la ville. Elle n'avait pas été directement engagée entre les deux ordres, de sorte qu'à cet égard elle ne porta pas immédiatement ses fruits; mais elle fut, à coup sûr, l'un des événements qui, en donnant aux bourgeois le sentiment de leur force, préparèrent les révolutions démocratiques des deux siècles suivants. Sa première conséquence fut un nouveau pas dans la voie d'émancipation que l'autorité municipale poursuivait lentement depuis une cinquantaine d'années avec les encouragements des empereurs. Dès 1205, Philippe de Hohenstauffen avait déclaré l'immédiateté (*Reichsunmittelbarkeit*) de la ville et exempté de toute charge, en Alsace, les biens des citoyens de Strasbourg. L'empereur Richard de Cornouailles s'empressa de confirmer ces importants priviléges (18 novembre 1262) et prescrivit au landvogt de venir en aide à la ville. Les dispositions favorables manifestées par le chef de l'Empire à l'égard du parti vainqueur, trouvèrent heureusement l'évêque qui succéda à Walther, animé des sentiments les plus pacifiques et désireux d'arrêter les maux de la guerre civile. Henri de Geroldseck-ès-Vosges était aussi conciliant que son prédécesseur avait été opiniâtre et il ne recula pas devant de sages concessions. Par un traité du 21 avril 1263 il garantit aux bourgeois leurs droits et coutumes; il leur accorda la jouissance des *Allmends*, terrains vagues qui appartenaient à l'évêché, la nomination annuelle de leur Magistrat, la surveillance de l'hôpital et la faculté de contracter des alliances; enfin il donna au sénat la qualité de tribunal d'appel pour les villes et villages des bailliages épiscopaux. En même temps, et tout en se réservant, comme par le passé, le choix des quatre officiers dont il a été question plus haut, Henri de Geroldseck décida que le monétaire et le péager seraient pris dans les rangs de la bourgeoisie.

Jusqu'alors l'autorité municipale avait été presque exclusivement entre les mains de la noblesse. C'est parmi les patriciens que les comtes urbains

1. Voir, pour cette période curieuse de l'histoire de Strasbourg, notre monographie *la Seigneurie de Hohengeroldseck*, Strasbourg, Noiriel, 1869, 1 brochure in-8°, avec carte et tableaux généalogiques.

avaient recruté les échevins, leurs assesseurs, et que, après les événements de 1262 et 1263, furent choisis, sinon la totalité, du moins la plus grande partie des membres qui, en nombre très-variable, composaient le sénat de la ville et occupaient les places de la magistrature urbaine. D'aristocratique qu'elle était, l'administration avait même fini par devenir oligarchique : le pouvoir se partageait, pour ainsi dire, entre les deux puissantes familles des Zorn et des Müllenheim, et cette division d'influence était la source de discordes, d'intrigues et de rivalités incessantes. En 1308, les bourgeois, fatigués de ces dissensions intestines, crurent le moment venu d'y mettre un terme, en excluant à la fois du gouvernement de la cité les deux factions qui se le disputaient, et vers la fin du mois de juillet ils prirent les armes pour renverser le sénat et le remplacer par une magistrature de leur choix; mais ils eurent le dessous et durent subir en silence les rancunes auxquelles leurs velléités d'indépendance les avaient exposés.

Vingt-quatre ans après, une seconde tentative eut plus de succès. L'animosité des Zorn et des Müllenheim, un moment calmée par le sentiment d'un danger commun, avait pris de nouveaux aliments dans la guerre allumée entre Louis V de Bavière et Frédéric III le Bel, son compétiteur à l'empire. Les Zorn s'étaient prononcés pour celui-ci, tandis que les Müllenheim soutenaient la cause de l'empereur Louis, et toute la noblesse, à leur exemple, s'était partagée en deux camps. Finalement, le 20 mai 1332, une rixe s'éleva entre les familles rivales à la suite d'une fête donnée à l'hôtel d'Ochsenstein. On en vint aux mains; la lutte, commencée dans la salle du banquet, continua dans les rues, malgré l'intervention du prévôt et des chefs du Magistrat, et l'on compta dans les deux partis plusieurs morts et beaucoup de blessés. Pendant la nuit qui suivit cette mêlée, une députation de la bourgeoisie (*Bürger und Antwerglüte*)[1] se rendit auprès de Jean Sicke, l'un des maîtres du sénat, et le contraignit de remettre entre ses mains le sceau de la ville, les bannières et les clefs des portes. Puis, possesseurs des insignes du pouvoir, les bourgeois procédèrent à l'élection d'un nouveau conseil.

1. Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, la bourgeoisie de Strasbourg se divisa en artisans (*Antwerglüte*), groupés en corporations, et en bourgeois (*Bürger*), qui formaient une classe à part entre les plébéiens des tribus et la noblesse proprement dite, la noblesse équestre. En 1362, les *Bürger* cessèrent d'avoir une existence politique distincte et furent tenus de s'agréger à l'une des corporations de métiers. M. Piton, dans son *Strasbourg illustré* (t. II, p. 9, note 1), fait observer que dans l'origine certaines professions, même manuelles, assuraient à ceux qui les exerçaient un rang supérieur à celui du commun des artisans. Ainsi, jusqu'en 1331, les bateliers appartenaient à une classe intermédiaire entre les artisans et les nobles.

Sans exclure l'élément nobiliaire, on donna, cependant, dans le nouveau sénat, la prééminence numérique aux députés plébéiens. Les *Antwerglüte* s'y firent représenter par vingt-cinq délégués et le chef des échevins des corporations, *Ammanmeister;* les *Bürger* y élurent aussi une quinzaine de conseillers, et il ne resta plus aux nobles qu'un tiers des places environ. Mais c'est à eux, à leurs *Meister*, que fut réservée la présidence, et, chose remarquable après une révolution démocratique, l'*Ammanmeister,* le chef des échevins et, par conséquent, de la bourgeoisie tout entière, fut choisi lui-même, comme par le passé, dans les rangs de la noblesse. Il se passa dix-sept ans avant qu'un règlement exprès assignât cette magistrature aux seuls plébéiens (1349).

Il serait extrêmement aride d'exposer les modifications successives que subit, pendant cette période d'enfantement, la composition du sénat de Strasbourg. Chaque année, pour ainsi dire, amenait quelque changement dans le nombre, soit des patriciens, soit des délégués des tribus. Le chiffre de ces dernières subit d'ailleurs des réductions progressives, et celui de leurs députés varia dans la même proportion.

En 1332, la bourgeoisie de Strasbourg se divisait en 28 tribus, qui envoyaient au sénat 25 délégués: les 22 premières y avaient toujours le leur, les 6 autres alternaient[1]. En 1348, on admit chacune des 28 tribus à nommer son sénateur, et il en fut ainsi jusqu'en 1463, où 2 d'entre elles

---

1. Voici quelles étaient, en 1332, d'après le *Rathsbuch* de la ville de Strasbourg (1 vol. in-fol. manuscrit [sur parchemin] aux Archives de la ville, 1225-1790), les 28 tribus entre lesquelles se répartissait la bourgeoisie (nous conservons l'orthographe du temps): 1. Cremer; 2. Brodbecker; 3. Metziger; 4. Wolslager (plus tard, *Ducher und Wollschlager*); 5. Küfer; 6. Gerwer; 7. Winlüte (depuis 1417, *Würten*); 8. Steinmetzen (plus tard, *Mürer und Steinmetzen*); 9. Smyden; 10. Snyder; 11. Schifflüte (première tribu depuis 1471); 12. Kürszner; 13. Zymberlüte (réunis, en 1482, aux *Wagner*); 14. Winrüffer und Winmesser (réunis, en 1471, aux *Winsticher*); 15. Schuchsüter; 16. Schilter (depuis 1362, *Goldsmyde und Schilter;* depuis 1445, *Goldsmyde, Moler und Schilter*); 17. Kornlüte; 18. Gartener; 19. Vischer; 20. Scherer und Bader (répartis, en 1482, entre les *Kornlüte* et les *Winsticher*); 21. Salzmütter; 22. Wœber (réunis, en 1482, aux *Ducher*); 23. Winsticher und Underkauffer; 24. Wagner, Kistener und Drechsler; 25. Gremper, Seiler und Obster, ou *Obser*, ou *Obsner* (réunis, en 1482, aux *Salzmütter*); 26. Vaszicher (réunis, en 1463, aux *Küfer*); 27. Schiffzymberlüte (réunis, en 1463, aux *Zymberlüte*); 28. Ollüte, Müller und Duchscherer (répartis, en 1471, entre les *Brodbecker,* les *Kornlüte* et les *Ducher*).

A partir de 1483, il n'y eut plus que 20 tribus, classées dans l'ordre suivant: 1. Schifflüte (Enker, *Ancre,* depuis 1516); 2. Kremer (Spiegel, *Miroir,* depuis 1516); 3. Metziger (Blume, *Fleur,* depuis 1522); 4. Würten (Fryburger, *Francs-Bourgeois,* depuis 1517); 5. Tucher (*Drapiers*); 6. Kornlüte (Lucern, *Lanterne,* depuis 1522); 7. Salzmütter (Mörin, *Moresse,* depuis 1521); 8. Goldsmyden, Moler und Schilter (Stelzen, *Échasses,* depuis 1521); 9. Brodbecker (*Boulangers*); 10. Kürsener (*Pelletiers*); 11. Küffer (*Tonneliers*); 12. Gerwer (*Tanneurs*); 13. Winsticher und Underkauffer (*Vignerons*); 14. Snyder (*Tailleurs*); 15. Smyden (*Maréchaux-ferrants*); 16. Schuhemacher (*Cordonniers*); 17. Vischer (*Pêcheurs*); 18. Wagner (comprenant tous les ouvriers qui travaillent le bois, notamment les *Charpentiers*); 19. Gartener (*Jardiniers*); 20. Mürer (*Maçons*).

furent supprimées et où le nombre des sénateurs plébéiens descendit à 26. Huit ans après, deux nouvelles tribus perdirent leur existence distincte, et il en fut de même, en 1482, de quatre autres, de sorte que les sénateurs plébéiens restèrent finalement au nombre de 20.

Cette année de 1482 est mémorable dans l'histoire des institutions de Strasbourg: c'est celle où fut promulguée la grande charte, *Schwœrbrief,* qui résuma tous les arrêtés antérieurs et régla définitivement la composition du Magistrat.

La remarquable organisation que reçurent alors les pouvoirs publics à Strasbourg ne fut pas l'œuvre d'un jour: c'est au prix de longues discussions, de querelles parfois sanglantes, que se consolida l'œuvre commencée en 1332, et que la bourgeoisie parvint à faire accepter par la noblesse une constitution essentiellement démocratique. Mais les persévérants efforts du Magistrat aboutirent à un gouvernement si sagement pondéré qu'il résista, pendant trois siècles, à toutes les secousses, que sa verte vieillesse fut respectée par Louis XIV lui-même, et qu'il finit par succomber en 1789, moins encore parce qu'il était décrépit, que parce qu'il contrariait les principes d'unification alors prépondérants: on fit passer le niveau sur sa tête.

Nous allons essayer de faire connaître la constitution de Strasbourg, en nous plaçant à l'époque où elle reçut son couronnement, c'est-à-dire au commencement de 1483: le *Schwœrbrief* est daté du 24 décembre 1482 et n'entra en vigueur qu'à partir de l'année suivante.

Le *Magistrat,* c'est ainsi qu'on nommait l'ensemble des corps constitués de la république, se composait de deux éléments différents: le grand sénat et les colléges permanents ou régence perpétuelle (*das bestœndige Regiment*). A sa tête se trouvaient deux fonctionnaires électifs: le stettmeistre régent, de l'ordre de la noblesse, et l'ammeistre régent, chef de la bourgeoisie.

STETTMEISTRES ET AMMEISTRES.

Les *Stettmeistres* étaient au nombre de six: chacun d'eux exerçait la *régence* successivement pendant un trimestre. Le stettmeistre régent présidait le sénat et recueillait les voix. Il avait le pas sur l'ammeistre, et c'est en son nom que s'expédiaient les actes du pouvoir souverain: WIR, N. N., DER MEISTER, UND DER RATH DESZ HEYL. REICHS FREYEN STATT STRASZBURG,

SAMBT UNSERN FREUNDEN, DEN EIN UND ZWANTZIGEN, etc. Là, du reste, se bornaient ses attributions en temps ordinaire.

Les stettmeistres étaient nommés pour deux années, pendant lesquelles ils exerçaient deux fois la régence. Chaque année, au mois de janvier, le sénat en choisissait, parmi ses dix membres appartenant à la noblesse, deux nouveaux, immédiatement avant son propre renouvellement. L'usage, sinon la loi, avait établi entre ces hauts fonctionnaires une sorte de roulement, c'est-à-dire, qu'ils étaient réélus, leur vie durant, aussitôt que leur tour revenait, ce qui avait lieu de trois en trois ans[1]. Ils restaient, par conséquent, inactifs pendant au moins une année à partir de leur dernière régence. Les règlements le voulaient ainsi. Lorsqu'un stettmeistre mourait ou résignait ses fonctions, son successeur n'était nommé que pour le temps pendant lequel il aurait encore lui-même pu conserver sa charge.

Les *Ammeistres*, magistrats plébéiens, étaient au même nombre que les stettmeistres, et soumis à un roulement analogue. Seulement leur régence, au lieu de n'embrasser qu'un seul trimestre, s'étendait à l'année entière, de sorte que le même ammeistre ne revenait au pouvoir qu'après une période de cinq ans révolus. Toute la législation strasbourgeoise semblait calculée de façon à empêcher qu'un citoyen plus populaire ou plus ambitieux que les autres ne se perpétuât à la tête de la république. Non-seulement toutes

1. Ce roulement un peu compliqué se comprendra facilement par le tableau suivant, dans lequel nous désignons les six stettmeistres par les six premières lettres de l'alphabet.

		Régent.	
1re Année.	1er trimestre.	A	Nommés au commencement de l'année pour deux ans.
	2e —	B	
	3e —	C	
	4e —	D	
2e Année.	1er trimestre.	E	*Idem.*
	2e —	F	
	3e —	A	
	4e —	B	
3e Année.	1er trimestre.	C	*Idem.*
	2e —	D	
	3e —	E	
	4e —	F	
4e Année.	1er trimestre.	A	*Idem.*
	2e —	B	
	3e —	C	
	4e —	D	

les fonctions publiques étaient annuelles ou biennales, mais encore le magistrat sorti de charge ne pouvait être réélu, s'il occupait l'un des postes élevés de l'État, qu'au bout d'une période d'inaction plus ou moins longue. On avait même poussé les précautions jusqu'à défendre que l'ammeistre fût pris deux fois dans la même tribu avant un laps de cinq ans. Cependant, pour le plus grand bien de la cité, et dans l'intérêt d'une bonne administration, qui exige de la constance et de la suite, l'ammeistre sortant ne restait pas complétement étranger à la direction des affaires. En général, il continuait à siéger dans les chambres permanentes et présidait soit le petit sénat, soit l'un des autres tribunaux, de sorte qu'il conservait une salutaire influence sur la conduite ultérieure des entreprises auxquelles il avait concouru pendant sa régence.

L'ammeistre régent convoquait le sénat et le conseil des XIII, il les présidait à côté du stettmeistre et dirigeait la discussion. C'est lui qui nommait les ambassadeurs de la république. Mais, comme le lord-maire de Londres, il avait à côté de ses attributions politiques, assez limitées, un pouvoir judiciaire qui constituait une part importante de son autorité. L'ammeistre était à la fois juge de paix, et, dans une certaine mesure, juge d'instruction. En matière civile, il statuait en dernier ressort sur toutes les contestations dont l'objet ne dépassait pas 12 francs. Les autres, quelle qu'en fût l'importance, pouvaient également lui être déférées en première instance, si le défendeur y consentait, mais d'ordinaire il devait les renvoyer aux autres tribunaux spécialement compétents. En cas d'urgence, il prononçait sommairement dans toutes les affaires. En matière criminelle, le coupable était immédiatement amené devant lui, ou du moins on lui rendait compte des faits, et il décidait s'il y avait lieu à prise de corps, sauf à en référer au sénat dans sa plus prochaine séance.

L'ammeistre régent était élu chaque année, le premier jeudi du mois de janvier, par les dix sénateurs plébéiens restant en charge, unis aux dix nouveaux, nommés le matin du même jour.

Lorsque les voix se partageaient en nombre égal sur deux ou plusieurs candidats, on avait un procédé assez caractéristique pour éviter les scrutins de ballottage. Le nom de chaque concurrent était inscrit sur un bulletin, on faisait chercher à la Tour aux Pfennings de petites boîtes en argent, à ce destinées, tout à fait pareilles de forme, mais contenant l'une une pièce d'or, toutes les autres des pièces d'argent Les bulletins rangés sur la table du conseil, le secrétaire de la ville mêlait les boîtes dans un chapeau, et

l'ammeistre sortant en posait une sur chaque bulletin. Celui-là était proclamé ammeistre dont le nom était couvert par la boîte à la pièce d'or[1]. D'après Schilter (p. 1103), M. Joachim Brackenhoffer est le premier ammeistre qui ait été ainsi désigné par la voie du sort (21 juillet 1636). Le fait ne paraît s'être reproduit que deux seules fois, en 1655 et en 1680, lors de l'élection de MM. Christophe et Josias Stædel.

Si le candidat élu déclinait cet honneur, les vingt sénateurs étaient tenus de faire, sans désemparer, un autre choix. Les historiens alsaciens citent comme ayant offert des péripéties tout à fait exceptionnelles la désignation de l'ammeistre régent pour l'année 1543. Il fallut revenir sept fois de suite à la charge : les six premiers nommés refusèrent, les uns à cause de leur santé, les autres parce qu'ils étaient investis de fiefs auxquels ils auraient été contraints de renoncer. Finalement, les suffrages du sénat se portèrent sur M. Simon Franck, l'un des XIII, qui, bien que gravement malade, se décida, par dévouement à la chose publique, à accepter le fardeau qu'on lui imposait[2].

En droit strict, les fonctions d'ammeistre étaient gratuites, et la Constitution avait pris de minutieuses précautions, dans la crainte que celui qui en était revêtu ne fût tenté d'abuser de sa haute position pour s'enrichir aux dépens de la ville ou de sa propre indépendance. Il lui était interdit, sous des peines sévères, de recevoir aucun don, soit directement, soit par personnes interposées, et de faire faire à ses propriétés ou à son poêle aucune réparation aux frais de la caisse municipale. On ne lui octroyait que 16 schillings pfenning par semaine, pour donner, selon la coutume, à boire aux gens du guet. Mais peu à peu l'usage introduisit quelques adoucissements à ces règles : les fonctions de l'ammeistre régent étaient fort absorbantes; il ne pouvait guère les gérer de front avec ses affaires personnelles, et il était de toute justice qu'on l'indemnisât dans une certaine mesure des sacrifices, même pécuniaires, que le service de l'État exigeait de lui. Aussi fut-il décidé d'abord que lui et le stettmeistre prendraient leurs deux repas principaux aux frais de la ville, soit à la *Pfaltz* même, soit au Poêle de la Lanterne, ce qui leur permettait de ne pas s'éloigner du siége du gouvernement dans le milieu de la journée. Ensuite on lui alloua, outre les jetons de présence qu'il recevait comme tous les sénateurs et les membres des

---

1. Voy. *Ammeisterbüchlein*, manuscrit; Pastorius, *Kurze Abhandlung von den Ammeistern*, p. 108.
2. Hertzog, VIII[e] livre, p. 97.

divers colléges, une somme fixe de 50 schillings par an (1566). L'ammeistre sortant (*Alt-Ammeister*) et chacun des stettmeistres en recevait 10. Enfin, à en juger par les menus profits que les simples sénateurs tiraient parfois des offices attachés à leur qualité[1], il est permis de supposer que l'ammeistre devait jouir aussi d'une série d'émoluments plus ou moins officiels, quand son caractère ou sa position de fortune ne le mettait pas au-dessus de ces petits calculs matériels.

GRAND SÉNAT.

Le *Grand Sénat* se composait de trente membres, non compris l'ammeistre régent: dix nobles, élus par le sénat lui-même, et parmi lesquels quatre étaient revêtus de la dignité de stettmeistres, plus vingt plébéiens, députés par les colléges d'échevins de chacune des vingt tribus de métiers. La moitié des sénateurs sortait chaque année de ce corps, et aucun d'eux ne pouvait y rentrer avant deux années révolues.

Comme corps politique, le grand sénat ne devait délibérer qu'avec le concours des divers magistrats à vie, dont il sera parlé plus bas. Sa compétence propre était purement judiciaire: le sénat était le tribunal suprême de la république. Au criminel, il jugeait en dernier ressort, comme nos cours d'assises actuelles. La Chambre impériale ne pouvait casser ses arrêts que pour cause de nullité absolue; encore est-ce toujours à lui que l'affaire était renvoyée après cassation. La Capitulation de 1681 maintint formellement le sénat en possession de ses prérogatives, en matière de juridiction, et le Conseil souverain d'Alsace échoua dans les diverses tentatives qu'il fit pour les lui enlever.

Au civil, le sénat statuait en dernier ressort jusqu'à 1,000 livres. Avant la réunion à la France, dans les temps plus reculés, l'appel de ses jugements était porté devant la Chambre impériale de Wetzlar, ou devant le Conseil aulique de l'empereur. Plus tard, cette procédure ayant été trouvée trop lente et trop dispendieuse, Maximilien II et Rodolphe II consentirent à donner la qualité de tribunal d'appel au collége des XIII de Strasbourg, jusqu'à concurrence de 600 florins d'or. Après la réunion, on put attaquer

1. Voy. PITON, *Strasbourg illustré*, t. Ier, p. 175.

les décisions du sénat, soit devant ce même collége, soit devant le Conseil souverain; mais, comme un appel aux XIII n'épuisait pas le droit des parties et ne leur laissait pas moins la faculté de soumettre en définitive leur litige aux juges royaux de Colmar, on renonça généralement en pratique à l'intermédiaire des XIII, pour saisir, *omisso medio,* le seul tribunal compétent en dernier ressort.

Nous indiquerons plus tard les attributions du grand sénat comme corps politique.

COLLÉGES PERMANENTS.

Les *Colléges permanents, das beslændige Regiment,* comprenaient la chambre des XIII, la chambre des XV, plus les XXI, qui ne formaient pas une chambre spéciale, mais siégeaient comme assesseurs aux assemblées du Magistrat[1].

Dans les premiers temps de la fondation de la république strasbourgeoise, on appelait volontiers au sénat, lorsqu'il devait s'y débattre des questions importantes, d'anciens sénateurs dont les lumières et l'expérience pussent éclairer la discussion; mais leur concours était tout passager. Au milieu du quinzième siècle, il fut statué que ces conseillers officieux seraient choisis pour cinq ans et que ceux qui seraient élus une seconde fois resteraient au Magistrat leur vie durant. On les appela XXI, parce que primitivement on les convoquait en nombre égal aux membres plébéiens du sénat (vingt députés des tribus, plus l'ammeistre). Lorsque les colléges des XIII et des XV eurent été organisés, il se trouva naturellement souvent que leurs membres tirés de la bourgeoisie étaient revêtus de la dignité de XXI; plus tard, ils furent XXI de droit, et comme ils étaient au nombre de 18: 4 ammeistres, 4 XIII et 10 XV, il ne resta plus que 3 places pour ceux qui n'appartenaient pas à ces deux chambres et qu'on appelait *die ledigen XXIer*. Plus tard encore, vers l'époque où fut promulguée la grande charte strasbourgeoise, vers 1475 ou 1480, tous les XIII et tous les XV furent indistinctement admis, à titre de XXI, aux séances du grand sénat, statuant comme corps politique, ce qui n'empêcha pas de conserver les trois *ledigen XXI,* tirés de la bourgeoisie et même de créer une place de XXI noble,

1. C'est donc à tort que les colléges permanents ont été parfois nommés *die* DREY *geheimen Stuben.*

afin de respecter la proportion admise entre les deux ordres pour toutes les fonctions de la magistrature. Quant au nom primitif de XXI, il survécut à ces diverses extensions données à l'institution. Les citoyens honorables que l'on désignait sous le nom de ***ledige Ein und Zwanziger,*** étaient, pour ainsi dire, des sénateurs à vie, assistant aux délibérations toutes les fois que le sénat ne siégeait pas comme tribunal. Le titre de XXI s'appliquant uniformément à tous les assesseurs à vie, qu'ils eussent ou non d'autres fonctions dans l'administration municipale, on comprend pourquoi tous les actes officiels étaient rendus au nom du Sénat et des XXI (***Räth und XXI***), sans qu'il fût fait aucune mention des XIII et des XV, qui étaient cependant les magistrats les plus élevés en dignité.

Les colléges des XIII et des XV remontent à la première moitié du quinzième siècle. Les dissensions entre la noblesse et les plébéiens avaient donné naissance à une foule d'abus; les règlements étaient impunément violés par ceux qui avaient le pouvoir en mains : une réforme radicale fut jugée nécessaire, et une commission de treize membres, nommée par les échevins, se mit à l'œuvre en 1433. Elle commença par réviser la législation; mais elle se convainquit bientôt que le mal venait bien moins de l'insuffisance des lois que de leur inobservation, et d'accord avec les représentants de la cité, elle établit une magistrature de quinze membres dont la mission spéciale devait être de veiller à la stricte exécution des règlements en vigueur. Cette magistrature prit le nom de collége ou chambre intime des XV et rendit des services signalés. Ses attributions étaient très-étendues. Elle surveillait les membres du gouvernement et les employés de la ville, y compris l'ammeistre, dans l'exercice de leurs fonctions; contrôlait la perception et l'emploi des deniers publics, impôts, octroi, droits de douane, etc.; pourvoyait à l'entretien des greniers, caves et chantiers de la ville; exerçait la haute police, veillait à l'exécution des mesures prescrites concernant le feu et les incendies. D'un autre côté, le collége des XV rédigeait les projets de lois et de règlements et pouvait, à la condition d'être unanime, s'opposer à l'abrogation d'une ancienne loi, même quand la mesure était provoquée par le reste du Magistrat et la commune elle-même. Enfin il était chargé de toutes les affaires des maîtrises, et connaissait en appel des sentences rendues par les tribunaux des maîtrises (***Handwerks-Gerichte***) et par les tribunaux des tribus (*Zunft-Gerichte*).

Il comprenait 10 plébéiens et 5 nobles, parmi lesquels 2 stettmeistres. En cas de vacance, il se recrutait lui-même par voie d'élection parmi les

anciens sénateurs ou les XXI. A partir de 1594, la nomination appartint à l'assemblée générale du Magistrat.

Peu d'années après sa propre constitution, le collége des XV s'occupa d'organiser d'une manière définitive et permanente le collége des XIII qui l'avait lui-même institué, mais qui depuis lors s'était dissous. L'importance croissante des affaires auxquelles la république se trouvait mêlée, fit reconnaître la nécessité d'un conseil suprême, composé de toutes les notabilités et affranchi de cette loi de renouvellement périodique, si préjudiciable en matière administrative. Le projet, élaboré par les XV, fut adopté en 1448 par le sénat et les XXI et ratifié par l'assemblée des échevins.

Le collége des XIII se composait, non compris l'ammeistre régent, membre de droit, de 4 nobles, pris presque toujours parmi les stettmeistres, de 4 ammeistres, et de 4 autres membres plébéiens, qui, avant d'être élevés à cette dignité, devaient tout au moins avoir exercé les fonctions d'échevins; ordinairement ils sortaient du collége des XV. Comme, en général, tous les six ammeistres prenaient part aux délibérations de la chambre des XIII, même ceux qui n'en étaient pas encore membres titulaires et à qui leur année de régence n'y donnait pas accès de plein droit, les XIII étaient souvent 14.

Quand un bourgeois, membre de la chambre des XV ou des XIII, était élu ammeistre, il sortait de plein droit de ces corps, y était immédiatement remplacé et ne comptait plus que parmi les XXI. Mais, comme nous venons de le dire, il était rare que le nouvel élu, même en dehors de son année de régence, n'assistât pas habituellement aux séances des XIII, et il pouvait de nouveau devenir membre à vie du conseil, aussitôt qu'une vacance se produisait parmi les quatre ammeistres nécessairement revêtus de cette dignité.

Le collége des XIII avait le pas sur celui des XV. Avant la réunion, il avait dans ses attributions: 1° le département de la guerre, c'est-à-dire les fortifications, les arsenaux, les enrôlements et la solde des troupes, le commandement suprême en cas d'alarme, venant du dedans ou du dehors; 2° le département des affaires étrangères, comprenant les relations avec les diverses puissances et notamment avec la Cour impériale d'Allemagne; 3° comme on l'a vu plus haut, la juridiction suprême en matière civile, en qualité de tribunal délégué par la Chambre impériale (*delegirtes Kammer-Gericht*).

Ces attributions furent naturellement modifiées par la réunion de Stras-

bourg à la France, qui enleva à la ville, sinon son autonomie, du moins ses droits de souveraineté. Si les affaires militaires et diplomatiques se trouvèrent réduites à de très-modestes proportions, la correspondance avec Versailles et avec les divers représentants du pouvoir royal en Alsace prit, au contraire, une grande extension. En général, le conseil des XIII continua à connaître de toutes les affaires majeures, quelle qu'en fût la nature et sauf à en référer au Magistrat assemblé, quand elles n'étaient pas tout à fait confidentielles.

Les XIII, les XV et les XXI se réunissaient plusieurs fois par an pour préparer en commun le budget de l'année suivante, déterminer le montant des traitements et des pensions et ordonner les constructions publiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MAGISTRAT.

L'*Assemblée générale du Magistrat* était réellement l'autorité suprême de la république. Elle se composait, comme on l'a vu, du grand sénat et des assesseurs connus sous le nom de XXI, c'est-à-dire, en fait, des membres des deux conseils des XIII et des XV, et des quelques magistrats nommés *ledige XXI*.

A ce corps appartenaient le pouvoir réglementaire, — c'est lui notamment qui discutait les projets de lois, proposés par la chambre des XV, avant de les soumettre à l'assemblée des échevins; — le droit de grâce en matière criminelle; l'examen des affaires consistoriales; l'administration supérieure du patrimoine de la ville; l'apurement des comptes présentés annuellement par les trésoriers municipaux (*Dreyer des Pfenningthurms*); la nomination des XIII, des XV et des XXI, et de presque tous les officiers et employés; la désignation des membres des tribunaux inférieurs; l'enregistrement des ordonnances royales; enfin la convocation de l'assemblée des échevins dans les circonstances exceptionnelles où elle était jugée nécessaire.

PRÉTEUR ROYAL.

La capitulation de Strasbourg du 30 septembre 1681 ne porta aucune atteinte à l'existence et aux attributions des diverses autorités dont il a été question jusqu'à présent. Son article IV, accordé par Louvois sous une simple réserve, concernant le droit d'appel au Conseil souverain dans un

cas déterminé, stipule expressément que : « Sa Majesté veut laisser le « Magistrat dans le présent Estat avec tout ses droits, et libre Election de « leur Collége, nommément celuy des Treize, Quinze, Vingt-et-un, Grand « et Petit Sénat, des Eschevins, » etc.

Toutefois, le Gouvernement sentit bientôt la nécessité d'avoir constamment une connaissance exacte de tout ce qui concernait l'administration publique d'une grande ville frontière; et, par un édit de mars 1685, Louis XIV institua à Strasbourg un *Préteur royal,* autorisé à assister avec voix délibérative à toutes les assemblées municipales, spécialement à celles du grand sénat, des XIII et des XV, et chargé de servir d'intermédiaire entre le Magistrat et Versailles.

Le préteur royal était avant tout un surveillant, un commissaire du gouvernement, et en droit le Magistrat ne pouvait pas se plaindre que la Capitulation eût été violée. Mais on comprend qu'en fait le préteur dut prendre rapidement un immense ascendant sur l'administration de la ville, et l'histoire de Strasbourg, au milieu du dix-huitième siècle, est fertile en exemples d'impuissance ou de bassesse de la part du Magistrat, en face du représentant du pouvoir royal, et d'impudentes exigences de la part de celui qui avait entre les mains un pouvoir si peu contre-balancé.

Deux ans après avoir institué la préture, le Roi enjoignit aussi d'observer l'alternative de religion pour toutes les fonctions publiques (5 avril 1687). C'est à partir de cette ordonnance que la population catholique de Strasbourg, fort peu nombreuse depuis un siècle et demi, commença à s'accroître dans une importante proportion. Luc Weinnehmer fut le premier ammeistre catholique (1690).

ASSEMBLÉES D'ÉCHEVINS, PETIT SÉNAT, TRIBUNAUX SPÉCIAUX.

Pour tracer un tableau complet de l'organisation politique et judiciaire de la république strasbourgeoise, il nous reste à dire quelques mots des assemblées d'échevins et de plusieurs tribunaux inférieurs.

Les *Assemblées d'échevins* n'étaient convoquées que dans des circonstances exceptionnellement graves et, par suite, assez rares. Chacune des vingt tribus de métiers avait à sa tête un collége de quinze échevins qui se régénérait lui-même sous la confirmation du Magistrat. Ces colléges, présidés par un membre de la magistrature permanente (*Oberherr*), géraient les affaires particulières de la tribu. Les assemblées d'échevins consistaient

en la réunion des vingt colléges particuliers, auxquels se joignaient le sénat et les XXI. Représentant sur une base fort large l'ensemble de la population strasbourgeoise, elles étaient appelées à sanctionner les lois, statuts et règlements adoptés par le Magistrat, à autoriser l'établissement des impôts, l'acquisition et l'aliénation des domaines, etc.[1] Plus tard, au lieu de convoquer les vingt colléges, on se borna à recueillir isolément les votes de chacun d'eux dans les affaires de leur compétence.

Le *Petit Sénat* se composait de six conseillers nobles et de seize bourgeois, présidés par l'*Alt-Ammeister*. Il connaissait des affaires de testament, de succession et de contrat.

Il y avait, en outre, un tribunal de police, un tribunal matrimonial, une chambre des tutelles, et une série de commissions, pourvoyant aux diverses branches du service public.

CONCLUSION.

Telle fut, jusqu'en 1789, l'organisation administrative de la ville de Strasbourg. Les événements qui signalèrent à Paris les mois de juillet et d'aout de cette année mémorable, ne tardèrent pas à avoir leur contre-coup dans la capitale de l'Alsace et se traduisirent par le sac de l'hôtel de ville (20 juillet). Le Magistrat s'efforça de rétablir l'ordre, mais se sentant débordé, il donna sa démission en corps, une quinzaine de jours après. On le remplaça par un autre Magistrat, autrement organisé, mais qui n'eut qu'une existence éphémère, et céda sa place, le 18 mars 1790, à une municipalité établie conformément au décret des 14-31 décembre 1789.

L'antique constitution strasbourgeoise s'abîma le même jour pour ne plus renaître.

SOURCES: SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, 335 et suiv.; HERMANN, *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, t. II, ch. v, p. 1 et suiv.; SCHÜTZENBERGER, *Esquisse historique de la constitution de Strasbourg*. In-4°. 1843, etc.

1 C'est une assemblée des échevins qui décida l'abolition de la messe à Strasbourg.

MAGISTRAT DE LA VILLE DE STRASBOURG.

PREMIÈRE PARTIE.

LISTES NOMINATIVES.

I. PÉRIODE ALLEMANDE (1332-1681).

A. STETTMEISTRES.

1332.

(1er) RULMANN SCHWARBER.
(2e) RODOLPHE JUDENBRETER.
(3e) JEAN DE SCHOENECK.
(4e) JEAN KNOBLOCH (*Clobelouch*), le vieux.

1333-1342.

(5e) BECHTOLD SCHWARBER, chevalier } *die zwene*
RODOLPHE JUDENBRETER (†1342) } *meister.*

1343-1346.

BECHTOLD SCHWARBER, chevalier, † 1347.
(6e) GOSSE STURM.

1347-1348.

(7e) CONRAD DE WINTERTHUR (*Wintertur zum Engel*)
GOSSE STURM.

1349.

(8e) NICOLAS ZORN DE BULACH (*Zorn dem man sprícht von Bulach*).
(9e) GOSSE ENGELBRECHT, le jeune.
(10e) JEAN ZUM TREUBEL (*Trübel*).
(11e) CLEINFRITSCH (*Clein Fritsch*) DE HEILIGENSTEIN.

1350.

(12e) ERHARD (*Erhart, Erhardt*) DE KAGENECK.
(13e) JEAN BAUMANN (*Büman, Bawman*).
(14e) EBERLIN DE MÜLLENHEIM.
(15e) ALBERT JUDENBRETER.

1351.

(16e) NICOLAS ZORN (*der Lapp*).
(17e) BETSCHELIN DE ROSHEIM.
(18e) RAIMBAUT-HILDEBRAND DE MÜLLENHEIM.
(19e) JACQUES MANS (*Mansse, Mantz*).

1352.

(20e) Nicolas de Grosstein.
(21e) Rodolphe Lentzlin.
(22e) Erb Gæntzfus (*Gentzfus*).
(23e) Nicolas de Winterthur.

1353.

Nicolas Zorn de Bulach.
Jean zum Treubel.
(24e) Wetzel Marsilius.
(25e) Sigelmann zur Magdt (*Megde*).

1354.

(26e) Jean de Schiltingheim.
(27e) Grosfritsch de Heiligenstein.
(28e) Raimbaut Dauris.
Albert Judenbreter.

1355.

Erhard de Kageneck.
Cleinfritsch de Heiligenstein.
(29e) Jean (*Henslin*) de Müllenheim.
Jean Baumann.

1356.

(30e) Jean Schwarber.
(31e) Jean Mosung.
Gœtz (*Gosse*) Engelbrecht, le jeune.
Jacques Mansse.

1357.

(32e) Jean Zorn, l'aîné.
(33e) Conrad (*Cuntz*) Bock.
(34e) Heintzmann Wetzel.
(35e) Jean Zwinger (*Twinger*).

1358.

(36e) Nicolas de Rumelheim (*Rymelnheim*).
Jean zum Treubel.
Wetzel Marsilius
(37e) Lauwelin de Winterthur.

1359.

Jean de Schiltingheim.
(38e) Jean de Rosheim (*Roszheim*).
Jean (*Henslin*) de Müllenheim.
(39e) Jean de Molsheim.

1360.

(40e) Erb Lœselin, chevalier.
Jean Baumann.
(41e) Jean Pfawelin de Rietbur (al. *Panffelin*).
Grosfritsch de Heiligenstein.

1361.

(42e) Jean Zorn-Lapp (*Johannes Lappe*).
(43e) Ulrich Bock.
Heintzmann Wetzel.
(44e) Nicolas zur Magdt (*Megde*).

1362.

Erhard de Kageneck.
(45e) Betschelin de Rosheim.
(46e) Eberlin de Müllenheim, le jeune.
Jean Mosung.

1363.

(47e) Raimbaut Spender.
Cuntz Bock.
(48e) Walther de Müllenheim.
Jean Zwinger (*Twinger*).

1364.

Nicolas de Rumelnheim.
(49e) Jean Lentzlin.
(50e) Jean Schildt (*Schilt*).
(51e) Berthold zum Riedt.

1365.

(52e) Jean de Müllenheim, le jeune.
Jean de Molsheim.
(53e) Hetzel Marx.
Jean de Rosheim.

1366.

Jean Zorn-Lapp (*der Lappe*).
(54e) Jean Blencklin.
(55e) Wetzel Broger.
(56e) Pierre Rebstock.

1367.

Jean Zorn, l'aîné.
(57e) Werner Sturm.
(58e) Jean Engelbrecht (*Albrecht*).
(59e) Nicolas de Heiligenstein.

1368.

(60e) Eberlin de Müllenheim.
Jean Baumann.
Cuntz Bock.
(61e) Jean Loeselin, fils de Rulin.

1369.

(62e) Jean Zorn de Bulach.
Jean Zwinger.
Jean Schildt.
(63e) Eberlin de Schoeneck.

1370.

(64e) Bechtold Zorn.
Ulrich Bock.
Langhanns Loeselin.
Jean Lentzlin.

1371.

Jean de Müllenheim, le jeune.
(65e) Nicolas Dutschmann.
Jean Zorn-Lapp.
Bechtold zum Riedt (*Riet*).

1372-1379.

Jean Zorn, l'aîné.
Jean Schildt.
(66e) Henri de Müllenheim.
Grosfritsch de Heiligenstein († en 1376, remplacé par Cuntz Bock).

1380-1381.

Jean Zorn-Lapp.
Jean Schildt.
Henri de Müllenheim.
Cuntz Bock.

1382.

(67e) Schwartz Goetz de Grosstein.
(68e) Hugues Dutschmann.
Eberlin de Müllenheim.
(69e) Ottelin Mans.

1383.

(70e) Lienhard (*Leonhart*) Zorn-Schultheis (*genant Schulthes*).
Nicolas Dutschmann (*Richter, dem man spricht Dutschmann*).
(71e) Jean de Müllenheim-Reichenberg (*Mulnheim, genant von Richenberg*).
(72e) Jean de Still.

1384.

Schwartz Goetz de Grosstein.
(73e) Nicolas Bock.
(74e) Raimbaut Hüffel (*Hüffelin*), l'aîné.
(75e) Jean Baumann, le jeune.

1385.

(76e) Jean de Wickersheim.
(77e) Nicolas Berer.
(78e) Bourcard de Müllenheim-Rechberg.
(79e) Nicolas Noppe (*Nepelin*).

1386.

(80e) Bechtold Zorn-Schultheis.
(81e) Jean Bock, fils de Simon.
(82e) Dietrich Burggraf (*Burggrave, Burggraff*).
(83e) Nicolas de Heiligenstein, le jeune.

1387.

(84e) Jean de Kageneck, le jeune.
(85e) Jean Pfaffenlapp, l'aîné.
(86e) Nicolas-Raimbaut Wetzel Marsilius.
(87e) Albert Mans.

1388.

Jean Zorn de Bulach.
(88e) Ulrich Bock, le jeune.
(89e) Hetzel Marx, le jeune.
Hugues Dutschmann.

1389.

(90e) Jean Weiss-Zorn (*der Wisse Zorn*).
Henri de Müllenheim.
Jean de Still.
Ottelin Mans.

1390.

(91e) Guillaume zum Riedt.
(92e) Jean Bock, fils de Conrad.
Nicolas-Raimbaut Wetzel Marsilius.
(93e) Jean Knoblauch (*Knoblouch*), fils de Langhenslin.

1391.

(94e) Jean de Kageneck, l'aîné.
Nicolas Berer.
Bourcard de Müllenheim-Rechberg.
(95e) Jean Berlin.

1392.

Lienhard (*Leonhart*) Zorn-Schultheis.
Dietrich Burggraf.
Nicolas Bock.
Nicolas de Heiligenstein, le jeune.

1393.

(96e) Nicolas Zorn de Bulach.
Nicolas Richter, dit *Dutschmann.*
(97e) Liebold (*Lutolt*) de Müllenheim.
(98e) Nicolas Mans.

1394.

(99e) Henri de Müllenheim de Landsperg.
Jean de Kageneck, le jeune.
(100e) Raimbaut Spender.
(101e) Hesseman Hesse.

1395.

Bechtold Zorn-Schultheis.
Ottelin Mans.
Nicolas-Raimbaut Wetzel Marsilius.
(102e) Jean Sturm de Sturmeck.

1396.

(103e) Raimbaut Hüffel, le jeune.
(104e) Werner Sturm, l'aîné.
(105e) Thoman d'Endingen.
(106e) Bechtold de Rosheim.

1397.

(107e) Jean Zorn d'Eschery.
Henri de Müllenheim.
Jean Knoblauch, fils de Langhans.
Jean Berlin.

1398.

Lienhard (*Leonhart*) Zorn-Schultheis.
Jean Bock.
Raimbaut Hüffel, le vieux.
(108e) Nicolas Meerschwein (*Merswin*).

1399.

(109e) Rulman Schwarber (*Swarber*).
(110e) Guillaume de Müllenheim.
Dieterich Burggraf.
(111e) Thoman zur Magdt (*Megde*).

1400.

Jean de Kageneck, l'aîné, chevalier.
Liebold (*Lutold*) de Müllenheim.
(112e) Adam Loeselin.
(113e) Nicolas Knoblauch.

1401.

(114e) Jean de Wickersheim.
Ulrich Bock le jeune.
(115e) Bère de Heiligenstein.
Bechtold de Rosheim.

1402.

Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
Jean Bock.
(116e) Guillaume Knoblauch, chevalier.
Hesseman Hesse.

1403.

Raimbaut Hüffel, chevalier.
Bourcard de Müllenheim-Rechberg, chevalier.
Dietrich Burggraf.
(117e) Bernard (Kloett) de Matzenheim.

1404.

(118e) Raimbaut Zorn-Lapp, chevalier
Henri de Müllenheim, chevalier.
Thoman d'Endingen, chevalier.
Nicolas Merswin, chevalier.

1405.

(119e) Nicolas Zorn-Schultheis.
Ulrich Bock, le jeune.
(120e) Goetz (*Gosse*) Burggraf.
(121e) Jean Dutschmann.

1406.

(122e) Schachmann (*Schochman*) Maler.
Jean Bock.
(123e) Ulrich Loeselin.
(124e) Hugues Voelsch (*Vœltsche*).

1407.

Raimbaut Hüffel.
Henri de Müllenheim.
(125e) Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Bechtold de Rosheim.

1408.

Nicolas Zorn-Schultheis.
Henri de Müllenheim.
Adam Loeselin.
(126e) Hetzel Rebstock.

1409.

Jean Zorn d'Eschery.
Ulrich Bock (dans la rue Brûlée).
Jean Dutschmann.
(127e) Goetz (*Gosse*) Rebstock.

1410.

(128e) Nicolas de Westhausen (*Westhus*).
Guillaume de Müllenheim.
Guillaume Knoblauch.
Hugues Voelsch.

1411.

Raimbaut Hüffel.
Henri de Müllenheim de Landsperg.
Ulrich Loeselin.
Bechtold de Rosheim.

1412.

Nicolas Zorn-Schultheis, chevalier.
Ulrich Bock, le jeune.
(129e) Conrad zum Rust.
Nicolas Meerschwein (*Merswin*).

1413.

(130e) Hugues Zorn, fils de feu Heyland.
(131e) Pierre Blümel (*Blümelin*).
Goetz Burggraf.
(132e) Bère de Heiligenstein.

1414.

Nicolas de Westhausen, chevalier.
Guillaume Knoblauch, chevalier.
(133e) Jean de Müllenheim, le jeune, chevalier.
(134e) Jean Mans, le jeune, chevalier.

1415.

(135e) Nicolas Otto Friderich (*Ott Friderich*).
(136e) Lutold-Jean de Müllenheim, chevalier.
Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Hetzel Rebstock.

1416.

Nicolas Zorn-Schultheis, chevalier.
(137e) Ulrich Bock, fils de feu Ulrich (dans la rue Brûlée).
Hugues Vœlsch.
(138e) Jacques Mansse.

1417.

Raimbaut Hüffel, chevalier.
Guillaume de Müllenheim.
Ulrich Lœselin (*Lœsel*), chevalier.
Thoman d'Endingen.

1418.

(139e) Frédéric Klœtt (*Klette*).
(140e) Jean Bock.
(141e) Rulin de Berstett.
Nicolas Meerschwein.

1419.

(142e) André Weyrich (*Wirich*).
Henri de Müllenheim de Landsperg, chevalier.
(143e) Raimbaut Spender.
(144e) Walter Baumann.

1420.

(145e) Ulrich Bock, fils de Pierre.
Conrad zum Rust.
(146e) Pierre Rebstock.
(147e) Rulin Baarpfenning, ancien ammeistre[1].

1421.

Pierre Blümel.
(148e) Walther de Müllenheim.
(149e) Jean Rebstock.
(150e) Nicolas Gerbott, ancien ammeistre.

1422.

Hugues Zorn-Heyland.
(151e) Ottmann (*Ottoman*) de Müllenheim.
Jean Mans (*Mansse*).
(152e) Jean Betscholt, ancien ammeistre.

1423.

(153e) Évrard de Müllenheim.
(154e) Bernard Bock.
(155e) Walther Spiegel.
(156e) Nicolas Mehlbrüh (*Melbrü*), ancien ammeistre.

1424.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
(157e) Cunon zum Treubel (*Trubel*).
(158e) Jean Ellenhardt (*Elhart*, *Ellehart*).
(159e) Nicolas Schanlitt, ancien ammeistre.

1425.

(160e) Jean Sturm de Sturmeck.
Bère de Heiligenstein.
Walther Baumann.
(161e) Jacques de Geispolsheim, ancien ammeistre.

1426.

(162e) Henri de Müllenheim de Landsperg, chevalier.
Raimbaut Spender.
(163e) Wœlffelin Bock.
(164e) Nicolas Lentzlin (*Lentzel*).

1427.

Pierre Blümel (*Blümelin*).
Hugues Zorn-Heyland.
Ulrich Bock.
Walther Spiegel.

1. De 1420 à 1425, les ammeistres sortant de charge furent élus stettmeistres.

1428.

Henri de Müllenheim.
Jean Ellenhardt.
Cunon zum Treubel.
(165e) Hesseman Hesse.

1429.

Jean Sturm de Sturmeck.
Walther Spiegel.
Ulrich Bock.
(166e) Jean Humbrecht.

1430.

Henri de Müllenheim de Landsperg, chevalier.
Raimbaut Spender.
Wœlffelin Bock.
Hesseman Hesse.

1431.

(167e) Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
Ulrich Lœselin (*Lœsel*), chevalier.
(168e) Adam Bock.
(169e) Nicolas Erlin.

1432.

(170e) Bourcard de Müllenheim.
Jean Ellenhardt.
Cunon zum Treubel.
Hesseman Hesse.

1433.

Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
(171e) Jean-Conrad Bock.
(172e) Ulrich Lœselin (*Lœsel*), le jeune, chevalier.
(173e) Jean-Balthasar d'Endingen.

1434.

(174e) Thoman de Kageneck.
Henri de Müllenheim.
Jean Ellenhardt.
Cunon zum Treubel.

1435.

Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
(175e) Jean Sturm de Sturmeck.
Raimbaut Spender.
(176e) Jean de Müllenheim, fils de feu Ottmann.

1436.

(177e) Arbogast de Kageneck.
(178e) Louis de Rosheim.
Cunon zum Treubel.
Jean Humbrecht.

1437.

Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
Nicolas Lentzlin.
Raimbaut Spender.
(179e) Nicolas-Frédéric Büxner (*Büchsener*).

1438.

Arbogast de Kageneck, chevalier.
Cunon zum Treubel.
(180e) Jean de Müllenheim, fils de feu Henri.
Jean Humbrecht.

1439.

Jean Zorn d'Eschery, chevalier.
(181e) Jean de Müllenheim, dit *Hildebrand*.
Nicolas-Frédéric Büxner.
(182e) Cunon Noppe (*Nope*).

1440.

Walther Spiegel.
Bourcard de Müllenheim, chevalier.
Cunon zum Treubel.
Jean-Balthasar d'Endingen.

1441.

(183e) Jean-Henri Hüffel.
(184e) Nicolas de Müllenheim, fils d'Ottmann.
Raimbaut Spender.
(185e) Dietrich (*Dieterich*) Burggraf.

1442.

Walther Spiegel.
Jean de Müllenheim, l'aîné, chevalier.
Ulrich Bock, l'aîné.
(186ᵉ) Frédéric zum Rust.

1443.

(187ᵉ) Jean Weyrich (*Wirich*), chevalier.
Bourcard de Müllenheim, l'aîné, chevalier.
(188ᵉ) Jean Bock, le jeune.
(189ᵉ) Bernard Mürsel.

1444.

(190ᵉ) Martin Zorn.
(191ᵉ) Heintz de Müllenheim, chevalier.
Louis de Rosheim.
(192ᵉ) Conrad Bock.

1445.

(193ᵉ) Rodolphe Zorn de Bulach, chevalier.
Bourcard de Müllenheim.
Raimbaut Spender.
(194ᵉ) Raimbaut Wetzel.

1446.

André Weyrich (*Wirich*).
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Louis de Rosheim.
Frédéric zum Rust.

1447.

Rodolphe Zorn de Bulach, chevalier.
Bourcard de Müllenheim, l'aîné, chevalier.
Raimbaut Wetzel.
Cunon Noppe (*Nope*).

1448.

(195ᵉ) Jean Hüffel.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Ulrich Bock, l'aîné.
Frédéric zum Rust.

1449.

Rodolphe Zorn de Bulach, chevalier.
Bourcard de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.
(196ᵉ) Jean Ellenhardt, le jeune.

1450.

(197ᵉ) George (*Jörge*) Zorn.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
(198ᵉ) Jean Boecklin (*Bœckel*), chevalier.
(199ᵉ) Jean Meerschwein (*Merswin*).

1451.

(200ᵉ) Raimbaut Jung-Zorn.
Bourcard de Müllenheim, chevalier.
Jean de Müllenheim-Hildebrand.
Jean-Conrad Bock.

1452.

Jean Hüffel.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Raimbaut Wetzel.
Jean Boecklin, chevalier.

1453.

George Zorn, chevalier.
(201ᵉ) Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
(202ᵉ) Jean-Henri Hüffel.
Jean-Conrad Bock.

1454.

(203ᵉ) Henri de Müllenheim, chevalier.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric zum Rust, chevalier.

1455.

(204ᵉ) Nicolas Zorn de Bulach.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
(205ᵉ) Louis de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1456.

George Zorn, chevalier.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric zum Rust, chevalier.

1457.

Henri de Müllenheim, chevalier.
Heintz de Müllenheim, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1458.

Louis de Müllenheim, chevalier.
Frédéric zum Rust, chevalier.
Henri de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1459.

Louis de Müllenheim, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric zum Rust, chevalier.
(206e) Philippe de Müllenheim, chevalier.

1460.

Dietrich Burggraf.
Jean Boecklin, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1461.

Dietrich Burggraf.
Frédéric zum Rust, chevalier.
Louis de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1462.

Nicolas Zorn de Bulach.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric zum Rust, chevalier.
Louis de Müllenheim, chevalier.

1463.

(207e) Bechtold Zorn zum Riet.
Jean Boecklin, chevalier.
Nicolas Zorn de Bulach.
Jean-Conrad Bock.

1464.

Bechtold Zorn zum Riet.
Louis de Müllenheim, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Jean-Conrad Bock.

1465.

Jean Hüffel, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Louis de Müllenheim, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.

1466.

Dietrich Burggraf.
Jean Boecklin, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Jean Hüffel, chevalier.

1467.

Bechtold Zorn zum Riet.
Jean Boecklin, chevalier.
Louis de Müllenheim, chevalier.
Dietrich Burggraf.

1468.

Bechtold Zorn zum Riet.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Louis de Müllenheim, chevalier.
Jean Hüffel.

1469.

Dietrich Burggraf.
Jean Boecklin, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Jean Hüffel.

1470.

(208e) Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Dietrich Burggraf.

1471.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Jean Hüffel.

1472.

Dietrich Burggraf.
Jean Boecklin, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Jean Hüffel.

1473.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Dietrich Burggraf.

1474.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
(209e) Frédéric Bock, chevalier.
Jean Hüffel.

1475.

Dietrich Burggraf (✝ 1475).
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean Hüffel.

1476.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
(210e) Jacques Bock, chevalier.

1477.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean Hüffel.

1478.

(211e) Adam Zorn, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean Hüffel.

1479.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
Adam Zorn, chevalier.

1480.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier.
Philippe de Müllenheim, chevalier.
(212e) Jean de Kageneck, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.

1481.

Jean de Kageneck, chevalier.
Jean Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Adam Zorn, chevalier.

1482.

(213e) Jean Sturm de Sturmeck.
Jean Boecklin, chevalier.
Thiébaut de Müllenheim, chevalier.
Jean de Kageneck[1], chevalier.

1483.

Jean de Kageneck, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
(214e) Jean Spender, chevalier.
Jean Sturm de Sturmeck.

1. Jean de Kageneck n'est pas mentionné dans le *Rathsbuch*.

1484.

Jean de Kageneck, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
(215°) Nicolas Wurmser, chevalier.
(216°) Otto Sturm, chevalier.

1485.

Jean Sturm de Sturmeck.
Jean Spender, chevalier.
Nicolas Wurmser, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.

1486.

Jean Sturm de Sturmeck.
Frédéric Bock, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
(217°) Pierre Voelsch, chevalier.

1487.

(218°) Guillaume Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Pierre Voelsch, chevalier.

1488.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Nicolas Wurmser, chevalier.
(219°) Jean de Seckingen, chevalier.

1489.

Nicolas Wurmser, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean de Seckingen, chevalier.
Pierre Voelsch, chevalier.

1490.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Pierre Voelsch, chevalier.

1491.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Jean de Seckingen, chevalier.
(220°) Jean Voelsch.

1492.

Pierre Voelsch, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean de Seckingen, chevalier.
Jean Voelsch.

1493.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Pierre Voelsch, chevalier.

1494.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Jean de Seckingen, chevalier
Jean Voelsch, chevalier.

1495.

Pierre Voelsch, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Jean de Seckingen, chevalier.
Jean Voelsch, chevalier.

1496.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Frédéric Bock, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
Pierre Voelsch, chevalier.

1497.

Guillaume Boecklin, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
(221°) Jean Spender, chevalier.
(222°) Weyrich (*Wyrich*) Boecklin, chevalier.

1498.

WEYRICH BOECKLIN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
JEAN SPENDER, chevalier.
(223e) GEORGE BERER.

1499.

GUILLAUME BOECKLIN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
GEORGE BERER.

1500.

GUILLAUME BOECKLIN, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
JEAN SPENDER, chevalier.
WEYRICH BOECKLIN, chevalier.

1501.

WEYRICH BOECKLIN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
JEAN SPENDER, chevalier.
GEORGE BERER.

1502.

(224e) JEAN-GUILLAUME ZUM RIEDT.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
(225e) NICOLAS BERER, chevalier.

1503.

NICOLAS BERER, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
JEAN SPENDER, chevalier.
WEYRICH BOECKLIN, chevalier.

1504.

WEYRICH BOECKLIN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
JEAN SPENDER, chevalier.
(226e) JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1505.

(227e) ADAM ZORN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1506.

ADAM ZORN, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
WEYRICH BOECKLIN, chevalier.
(228e) JEAN BOCK, chevalier.

1507.

WEYRICH BOECKLIN, chevalier.
FRÉDÉRIC BOCK, chevalier.
JEAN BOCK, chevalier.
JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1508.

ADAM ZORN, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
(229e) LOUIS BOECKLIN, chevalier.
JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1509.

ADAM ZORN, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
JEAN BOCK, chevalier.
(230e) JACQUES WURMSER.

1510.

JACQUES WURMSER.
LOUIS BOECKLIN, chevalier.
JEAN BOCK, chevalier.
JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1511.

ADAM ZORN, chevalier.
OTTO STURM, chevalier.
LOUIS BOECKLIN, chevalier.
JEAN-LOUIS D'ENDINGEN.

1512.

Adam Zorn, chevalier.
Otto Sturm, chevalier.
(231e) Louis de Müllenheim.
Jacques Wurmser.

1513.

Jacques Wurmser.
Louis Boecklin, chevalier.
Jean-Louis d'Endingen.
Louis de Müllenheim.

1514[1].

Adam Zorn, chevalier.
Louis Boecklin, chevalier.
Jean-Louis d'Endingen.
(232e) Pierre Ellenhardt (*al.* Jean Bock, chevalier).

1515.

Adam Zorn, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Pierre Ellenhardt.
Jacques Wurmser.

1516.

Jacques Wurmser.
Louis Boecklin, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Jean-Louis d'Endingen.

1517.

Jean-Louis d'Endingen.
Louis Boecklin, chevalier.
(233e) Claude (*Gladi*) Boecklin.
Pierre Ellenhardt.

1518.

Claude Boecklin.
Jean Bock, chevalier.
Pierre Ellenhardt.
(234e) Égenolphe Roeder de Diersburg.

1519.

Jean-Louis d'Endingen.
Louis Boecklin, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
(235e) George Marx d'Eckwersheim.

1520.

Jean-Louis d'Endingen.
Louis Boecklin, chevalier.
Louis de Müllenheim.
(236e) Bernard Wurmser.

1521.

Bernard Wurmser, chevalier.
Louis de Müllenheim.
Pierre Ellenhardt.
(237e) Philippe de Ramstein.

1522.

Jean-Louis d'Endingen.
Jean Bock, chevalier.
Pierre Ellenhardt.
Philippe de Ramstein.

1523.

Jean-Louis d'Endingen.
(238e) Raimbaut Spender, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Égenolphe Roeder de Diersburg..

1524.

Égenolphe Roeder de Diersburg.
Raimbaut Spender, chevalier.
Pierre Ellenhardt.
Bernard Wurmser, chevalier.

1525.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
(239e) Jacques Zorn zum Riet (*Riedt* ou *Rieth*).
Pierre Ellenhardt.

---

1. C'est à partir de cette année que les quatre stettmeistres, précédemment qualifiés ***die vier Meister***, dans le ***Rathsbuch***, y sont désignés par les mots ***die vier Stettmeister***.

1526.

Jacques Zorn zum Riet.
Raimbaut Spender, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Égenolphe Rœder de Diersburg.

1527.

Égenolphe Rœder de Diersburg.
Raimbaut Spender, chevalier.
(240e) Jacques Sturm.
(241e) Jean-Jacques Zorn.

1528.

Jacques Zorn zum Riet.
Pierre Ellenhardt.
Jean-Jacques Zorn.
Jacques Sturm.

1529.

Jacques Zorn zum Riet.
Jean Bock, chevalier.
Pierre Ellenhardt.
Égenolphe Rœder de Diersburg.

1530.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Égenolphe Rœder de Diersburg.
Jacques Sturm.

1531.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jacques Zorn zum Riet.
Pierre Ellenhardt.
Jacques Sturm.

1532.

Égenolphe Rœder de Diersburg.
Jean Bock, chevalier.
(242e) Bernard Otto Fridrich.
(243e) Ulman Bœcklin.

1533.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Égenolphe Rœder de Diersburg.
Jacques Sturm.

1534.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jacques Sturm.
(244e) Jean Sturm.
Ulman Bœcklin.

1535.

Égenolphe Rœder de Diersburg.
Jean Bock, chevalier.
Jean Sturm.
Ulman Bœcklin.

1536.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
Jacques Sturm.
Égenolphe Rœder de Diersburg.

1537.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jacques Sturm.
Ulman Bœcklin.
(245e) Hildebrand de Müllenheim.

1538.

Égenolphe Rœder de Diersburg.
Jean Bock, chevalier.
Hildebrand de Müllenheim.
Ulman Bœcklin.

1539.

Bernard Wurmser, chevalier.
Jean Bock, chevalier.
(246e) Pierre Sturm.
Égenolphe Rœder de Diersburg.

1540.

Bernard Wurmser, chevalier.
Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
Ulman Boecklin.

1541.

(247e) Philippe de Kageneck.
Jean Bock, chevalier.
Hildebrand de Müllenheim.
Ulman Boecklin.

1542.

Philippe de Kageneck.
Jean Bock, chevalier.
Pierre Sturm.
(248e) Nicolas Zorn zum Riet.

1543.

Ulman Boecklin.
Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
Nicolas Zorn zum Riet.

1544.

Philippe de Kageneck.
Hildebrand de Müllenheim.
(249e) Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.
Ulman Boecklin.

1545.

Philippe de Kageneck.
Pierre Sturm.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.
Nicolas Zorn zum Riet.

1546.

Ulman Boecklin.
Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
Nicolas Zorn zum Riet.

1547.

Ulman Boecklin.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.
Hildebrand de Müllenheim.
(250e) Wolfgang Boecklin.

1548.

Wolfgang Boecklin.
Pierre Sturm.
Nicolas Zorn zum Riet.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.

1549.

(251e) Égenolphe Roeder de Diersburg.
Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
(252e) Jacques Sturm.

1550.

Égenolphe Roeder de Diersburg.
Hildebrand de Müllenheim.
Jacques Sturm.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.

1551[1].

Pierre Sturm.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.
Hildebrand de Müllenheim.
Jacques Sturm.

1552.

Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
Jacques Sturm.
Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg.

1553.

Hildebrand de Müllenheim.
(253e) Frédéric Sturm.
Jacques Sturm.
Pierre Sturm.

---

1. Pour les années 1551, 1552 et 1553, le *Rathsbuch* ne donne que deux stettmeistres, les premiers de chaque série. Pour 1554, il ne donne que les trois premiers.

1554.

Frédéric Sturm.
(254e) Étienne Sturm.
(255e) Henri de Müllenheim.
(256e) Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1555.

Hildebrand de Müllenheim.
Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1556.

Frédéric Sturm.
Hildebrand de Müllenheim.
Pierre Sturm.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1557.

Frédéric Sturm.
Pierre Sturm.
Étienne Sturm.
(257e) Adolphe de Mittelhausen.

1558.

Étienne Sturm.
Adolphe de Mittelhausen.
Henri de Müllenheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1559.

Frédéric Sturm.
Henri de Müllenheim.
(258e) Wolff Wurmser.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1560.

Frédéric Sturm.
Adolphe de Mittelhausen.
Étienne Sturm.
Wolff Wurmser.

1561.

Adolphe de Mittelhausen.
Henri de Müllenheim.
Étienne Sturm.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1562.

Frédéric Sturm.
Henri de Müllenheim.
Wolff Wurmser.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1563.

Adolphe de Mittelhausen.
Étienne Sturm.
(259e) Grégoire de Kippenheim.
Wolff Wurmser.

1564.

Adolphe de Mittelhausen.
Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1565.

Henri de Müllenheim.
(260e) Thiébaut Joham de Mundolsheim.
(261e) Claude Boecklin de Boecklinsau.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1566.

Étienne Sturm.
(262e) Henri Joham de Mundolsheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Claude Boecklin de Boecklinsau.

1567.

Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
Henri Joham de Mundolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1568.

Henri de Müllenheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
(263e) Henri Füll de Geispolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1569.

Étienne Sturm.
Henri Joham de Mundolsheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Henri Füll de Geispolsheim.

1570.

Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
Henri Joham de Mundolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1571.

Henri de Müllenheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Henri Füll de Geispolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1572.

Étienne Sturm.
Henri Joham de Mundolsheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Henri Füll de Geispolsheim.

1573.

Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
Henri Joham de Mundolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.

1574.

Henri de Müllenheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Wolfgang-Sigismond Wurmser.
(264e) David Joham de Mundolsheim.

1575.

Étienne Sturm.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
(265e) George Joham de Mundolsheim.
David Joham de Mundolsheim.

1576.

Étienne Sturm.
Henri de Müllenheim.
(266e) Arbogast Rechberger (*Rechburger*).
George Joham de Mundolsheim.

1577.

Henri de Müllenheim.
Thiébaut Joham de Mundolsheim.
Arbogast Rechburger.
David Joham de Mundolsheim.

1578.

Étienne Sturm.
George Joham de Mundolsheim.
David Joham de Mundolsheim.
(267e) George-Jacques Bock d'Erlenbourg.

1579.

Arbogast Rechburger.
George Joham de Mundolsheim.
(268e) Jean-Philippe de Kettenheim.
(269e) Félix de Mittelhausen.

1580.

Arbogast Rechburger.
David Joham de Mundolsheim.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.

1581.

George Joham de Mundolsheim.
Félix de Mittelhausen.
David Joham de Mundolsheim.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.

1582.

George Joham de Mundolsheim.
Félix de Mittelhausen.
(270e) Gabriel zum Treubel (*Treubell*).
Jean-Philippe de Kettenheim.

1583.

David Joham de Mundolsheim.
Gabriel zum Treubel.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.

1584.

Félix de Mittelhausen.
Henri Joham de Mundolsheim.
David Joham de Mundolsheim.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.

1585.

Félix de Mittelhausen.
Henri Joham de Mundolsheim.
Gabriel zum Treubel.
Jean-Philippe de Kettenheim.

1586.

Bernard de Kageneck.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Gabriel zum Treubel.
Jean-Philippe de Kettenheim.

1587.

(271e) Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Bernard de Kageneck.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
(272e) Hugues Sturm.

1588.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Gabriel zum Treubel.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Hugues Sturm.

1589.

Bernard de Kageneck.
Gabriel zum Treubel.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.

1590.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Bernard de Kageneck.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.

1591.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Gabriel zum Treubel († 1591).
Jean-Philippe de Kettenheim.
Hugues Sturm.

1592.

Bernard de Kageneck.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.
(273e) Frédéric Prechter.

1593.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Bernard de Kageneck.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.

1594.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Hugues Sturm.
(274e) Jean-Philippe Boecklin.

1595.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Jean-Philippe Boecklin.
(275e) Nicolas-Jacques Wurmser.

1596.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.

1597.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Hugues Sturm.
Jean-Philippe Boecklin.

1598.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Jean-Philippe Boecklin.

1599.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.

1600.

Sébastien Mueg de Boofzheim, l'aîné.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Hugues Sturm.
Jean-Philippe Boecklin.

1601.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe de Kettenheim.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Jean-Philippe Boecklin.

1602.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.
(276e) Henri Büxner.

1603.

Hugues Sturm.
Jean-Philippe Boecklin.
Henri Büxner.
(277e) Sébastien Zorn.

1604.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe Boecklin.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Sébastien Zorn.

1605.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Henri Büxner.

1606.

Hugues Sturm.
Jean-Philippe Boecklin.
Henri Büxner.
Sébastien Zorn.

1607.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Jean-Philippe Boecklin.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Sébastien Zorn.

1608.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg.
Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Henri Büxner.

1609.

Hugues Sturm.
Jean-Philippe Boecklin.
Henri Büxner.
Sébastien Zorn.

1610.

George-Jacques Bock d'Erlenbourg (✝ 14 mai 1610).
Jean-Philippe Bœcklin.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Sébastien Zorn (✝ 13 avril 1610).

1611.

Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Henri Büxner (déposé pour cause d'adultère).
(278e) Henri Prechter.
(279e) Jean-Walraf Zuckmantel de Brumath.

1612.

Hugues Sturm.
Jean-Philippe Bœcklin.
(280e) Adam Zorn.
(281e) Jean-Henri Voltz d'Altenau.

1613.

Jean-Philippe Bœcklin.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Jean-Walraf Zuckmantel de Brumath.
Jean-Henri Voltz d'Altenau.

1614.

Hugues Sturm.
Nicolas-Jacques Wurmser.
Adam Zorn.
(282e) Jean-Simon de Brumbach.

1615.

Hugues Sturm (✝ 17 novembre 1616).
Adam Zorn.
Jean-Henri Voltz d'Altenau.
(283e) George-Jacques Wurmser.

1616.

Nicolas-Jacques Wurmser.
Jean-Simon de Brumbach.
Jean-Henri Voltz d'Altenau.
George-Jacques Wurmser.

1617.

Nicolas-Jacques Wurmser.
Adam Zorn.
Jean-Simon de Brumbach.
(284e) Jean-Frédéric de Botzheim.

1618.

Adam Zorn.
Jean-Frédéric de Botzheim.
Jean-Henri Voltz d'Altenau.
George-Jacques Wurmser.

1619.

Nicolas-Jacques Wurmser.
(285e) Joachim de Berstett.
Jean-Henri Voltz d'Altenau.
George-Jacques Wurmser.

1620.

Nicolas-Jacques Wurmser (✝ 26 février 1620).
Adam Zorn.
Jean-Frédéric de Botzheim.
Joachim de Berstett.

1621.

Adam Zorn.
Jean-Frédéric de Botzheim.
George-Jacques Wurmser.
(286e) Bernard de Kageneck.

1622.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
(287e) Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

1623.

Adam Zorn.
Jean-Frédéric de Botzheim.
Joachim de Berstett.
Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

1624.

Jean-Frédéric de Botzheim.
George-Jacques Wurmser.
Bernard de Kageneck.
(288e) Jacques Sturm de Sturmeck.

1625.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

1626.

Joachim de Berstett.
Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.
Jacques Sturm de Sturmeck.
(289e) Jean-Charles Prechter.

1627.

George-Jacques Wurmser.
Bernard de Kageneck.
Jacques Sturm de Sturmeck.
Jean-Charles Prechter.

1628.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett (✝ 21 mars 1629).
Bernard de Kageneck.
Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

1629.

Joachim de Berstett.
Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau (✝ 21 mars 1629).
Jacques Sturm de Sturmeck.
Jean-Charles Prechter.

1630.

George-Jacques Wurmser.
Bernard de Kageneck.
Jean-Charles Prechter.
Jacques Sturm de Sturmeck.

1631.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
(290e) Nicolas-Louis Wurmser.

1632.

Joachim de Berstett.
Jean-Charles Prechter.
Jacques Sturm de Sturmeck.
Nicolas-Louis Wurmser.

1633.

George-Jacques Wurmser.
Bernard de Kageneck.
Jean-Charles Prechter.
Jacques Sturm de Sturmeck.

1634.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
Nicolas-Louis Wurmser.

1635.

Joachim de Berstett.
Jean-Charles Prechter.
Nicolas-Louis Wurmser.
(291e) Jean-Christophe de Traxdorf.

1636.

George-Jacques Wurmser.
Bernard de Kageneck.
(292e) Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.

1637.

George-Jacques Wurmser.
Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
Nicolas-Louis Wurmser.

1638.

Joachim de Berstett.
Nicolas-Louis Wurmser.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.

1639.

Bernard de Kageneck.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
(293*) Jean-Charles de Botzheim.

1640.

Joachim de Berstett.
Bernard de Kageneck.
Nicolas-Louis Wurmser.
Jean-Charles de Botzheim.

1641.

Nicolas-Louis Wurmser.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
(294*) Jean-Réné Voltz d'Altenau.

1642.

Bernard de Kageneck.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Charles de Botzheim.

1643.

Bernard de Kageneck.
Nicolas-Louis Wurmser.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.
(295*) François-Sébastien Rœder de Diersburg.

1644.

Nicolas-Louis Wurmser.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.

1645.

Bernard de Kageneck.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.

1646.

Bernard de Kageneck.
Nicolas-Louis Wurmser.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.

1647.

Nicolas-Louis Wurmser.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.

1648.

Bernard de Kageneck.
Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.

1649.

Jean-Réné Voltz d'Altenau.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.
(296*) Jacques-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau.
(297*) Philippe-Henri de Müllenheim.

1650.

Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.
Jacques-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau.

1651.

Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.
Philippe-Henri de Müllenheim.

1652.

Jean-Réné Voltz d'Altenau.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.
Philippe-Henri de Müllenheim.
(298°) Philippe-Jacques Wurmser.

1653.

Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.
Philippe-Jacques Wurmser.

1654.

Wolf-Dietrich Zorn.
Jean-Christophe de Traxdorf.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.
(299°) Nicolas-Louis Zorn.

1655.

Jean-Réné Voltz d'Altenau.
François-Sébastien Rœder de Diersburg.
Philippe-Jacques Wurmser.
Nicolas-Louis Zorn.

1656.

Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau.
Philippe-Jacques Wurmser.
(300°) Guillaume-Sébastien Mueg.

1657.

Jean-Christophe de Traxdorf.
Nicolas-Louis Zorn.
Guillaume-Sébastien Mueg.
(301°) Ernest-Frédéric de Müllenheim († août 1657).

1658.

Jean-Réné Voltz d'Altenau.
Philippe-Jacques Wurmser.
Nicolas-Louis Zorn.
(302°) George-Dietrich Zorn.

1659.

Jean-Christophe de Traxdorf.
Jean-Réné Voltz d'Altenau († 24 avril 1659).
Philippe-Jacques Wurmser.
(303°) Henri-Balthasar de Kippenheim.

1660.

Jean-Christophe de Traxdorf.
George-Dietrich Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
(304°) Jacques-Christophe Bœcklin (*Bæckel, Bæckle*) de Bœcklinsau.

1661.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
(305°) Philippe-Albert Bernhold (*Bernold, Bernholt*).

1662.

Jean-Christophe de Traxdorf.
Philippe-Jacques Wurmser.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Philippe-Albert Bernhold.

1663.

George-Dietrich Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
(306°) Blaise de Müllenheim.

1664.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Albert Bernhold.

1665.

Philippe-Jacques Wurmser.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Philippe-Albert Bernhold.
Blaise de Müllenheim.

1666.

George-Dietrich Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Blaise de Müllenheim.

1667.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Albert Bernhold.

1668.

Philippe-Jacques Wurmser.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Philippe-Albert Bernhold.
(307e) Wolf-Frédéric Zorn.

1669.

Wolf-Frédéric Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
George-Dietrich Zorn.

1670.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Albert Bernhold.

1671.

Philippe-Jacques Wurmser.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Philippe-Albert Bernhold.
Wolf-Frédéric Zorn.

1672.

George-Dietrich Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Wolf-Frédéric Zorn.

1673.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Albert Bernhold.

1674.

Philippe-Jacques Wurmser.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Philippe-Albert Bernhold.
Wolf-Frédéric Zorn.

1675.

George-Dietrich Zorn.
Henri-Balthasar de Kippenheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Wolf-Frédéric Zorn.

1676.

Philippe-Jacques Wurmser.
George-Dietrich Zorn.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Albert Bernhold.

1677.

HENRI-BALTHASAR DE KIPPENHEIM.
PHILIPPE-ALBERT BERNHOLD († 22 janvier).
(308ᵉ) PHILIPPE-LOUIS DE KIPPENHEIM.
(309ᵉ) JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM.

1678.

GEORGE-DIETRICH ZORN.
HENRI-BALTHASAR DE KIPPENHEIM.
JACQUES-CHRISTOPHE BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.
JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM.

1679.

GEORGE-DIETRICH ZORN.
JACQUES-CHRISTOPHE BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.
PHILIPPE-LOUIS DE KIPPENHEIM.
(310ᵉ) JEAN-GEORGE DE ZEDLITZ.

1680.

PHILIPPE-LOUIS DE KIPPENHEIM.
JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM.
JEAN-GEORGE DE ZEDLITZ.
(311ᵉ) JEAN-PHILIPPE JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

B. AMMEISTRES.

1332 à 1346 (1ᵉʳ) BOURCARD ZWINGER, *constoffler*.
1346 à 1349 (2ᵉ) PIERRE SCHWARBER, *constoffler*.
1349 (3ᵉ) JEAN BETSCHOLD (*Bouchers*).
1350 (4ᵉ) HENRI GEYER (GYRE) (*Bateliers*, post. *Ancre*).
1351 (5ᵉ) NICOLAS SCHNEIDER (*Tailleurs*).
1352 (6ᵉ) HERMANN LIERCHER, dans la Kirchgasse (*Boulangers*).
1353 (7ᵉ) RULIN LEIMER (*Marchands*, post. *Miroir*).
1354 (8ᵉ) JEAN HEILMANN (*Drapiers*).
1355 (9ᵉ) JACQUES FREYBURGER (*Boulangers*).
1356 (10ᵉ) GŒTZ WILHELM (*Bouchers*).
1357 (11ᵉ) CONRAD BOPP (*Bateliers*).
1358 NICOLAS SCHNEIDER (*Tailleurs*), pour la 2ᵉ fois.
1359 (12ᵉ) PIERRE EBELIN (*Charpentiers de navires*).
1360 (13ᵉ) JEAN DE ROSENBOURG (*Cabaretiers*).
1361 RULIN LEIMER (*Marchands*), pour la 2ᵉ fois.
1362 JEAN HEILMANN (*Drapiers*), pour la 2ᵉ fois.
1363 (14ᵉ) JEAN HAPPENMACHER DE MUNOLZHEIM (*Peintres*).
1364 GŒTZ WILHELM (*Bouchers*), pour la 2ᵉ fois.
1365 (15ᵉ) ALBERT SCHALK (*Charpentiers de navires*).
1366 (16ᵉ) CONRAD MÜLLER (*Marchands de blé*, post. *Lanterne*).
1367 JEAN HEILMANN (*Drapiers*), pour la 3ᵉ fois.
1368 (17ᵉ) RODOLPHE WAHSICHER (*Bateliers*).
1369 (18ᵉ) JEAN KURNAGEL (*Cabaretiers*).
1370 (19ᵉ) JEAN KANZLER (*Orfèvres*).
1371 GŒTZ WILHELM (*Bouchers*), pour la 3ᵉ fois.
1372 à 1378 (20ᵉ) HENRI ARGE (*Cabaretiers*).
1379 JEAN KANZLER (*Orfèvres*), pour la 2ᵉ fois.
1380 (21ᵉ) PHILIPPE HANS (*Jardiniers*).
1381 (22ᵉ) WALTHER WAHSICHER (*Bateliers*).
1382 (23ᵉ) JEAN MESSERER (*Marchands de salaisons*).
1383 JEAN KANZLER (*Orfèvres*), pour la 3ᵉ fois.
1384 (24ᵉ) CONRAD DE GEISPOLZHEIM (*Boulangers*).
1385 (25ᵉ) NICOLAS MEYER (*Bateliers*).
1386 (26ᵉ) HENRI LEIMER (*Marchands*).
1387 (27ᵉ) GUILLAUME ROTHSCHILT ou METZGER (*Bouchers*).
1388 (28ᵉ) ANDRÉ HEILMANN (*Drapiers*).
1389 (29ᵉ) HENRI KRANICH (*Cabaretiers*).

1390 (30e) Conrad Armbruster ou Balistarius (*Orfévres*).
1391 Conrad de Geispolzheim (*Boulangers*), pour la 2e fois.
1392 Conrad Müller (*Marchands de blé*), pour la 2e fois.
1393 Henri Leimer (*Marchands*), pour la 2e fois.
1394 Guillaume Rothschilt (*Bouchers*), pour la 2e fois.
1395 (31e) Nicolas Bermann (*Bateliers*).
1396 (32e) Ulrich Gosse (*Marchands de salaisons*).
1397 Henri Kranich (*Cabaretiers*), pour la 2e fois.
1398 Conrad Armbruster (*Orfévres*), pour la 2e fois.
1399 (33e) Rulin Baarpfenning (*Marchands*).
1400 Guillaume Rothschilt (*Bouchers*), pour la 3e fois.
1401 (34e) Pierre Summer (*Bateliers*).
1402 Ulrich Gosse (*Marchands de salaisons*), pour la 2e fois.
1403 (35e) Jean Heilmann, le jeune (*Drapiers*).
1404 Guillaume Rothschilt (*Bouchers*), pour la 4e fois.
1405 Rulin Baarpfenning (*Marchands*), pour la 2e fois.
1406 Guillaume Rothschilt (*Bouchers*), pour la 5e fois.
1407 Jean Heilmann, le jeune (*Drapiers*), pour la 2e fois.
1408 Ulrich Gosse (*Marchands de salaisons*), pour la 3e fois.
1409 Rulin Baarpfenning (*Marchands*), pour la 3e fois.
1410 (36e) Michel Mehlbrüh (*Marchands de blé*).
1411 Jean Heilmann, le jeune (*Drapiers*), pour la 3e fois.
1412 (37e) Jean Meyer (*Bateliers*).
1413 Rulin Baarpfenning (*Marchands*), pour la 4e fois.
1414 Michel Mehlbrüh (*Marchands de blé*), pour la 2e fois.
1415 (38e) Jean Betschold (*Bouchers*).
1416 (39e) Jean Lumbart (*Bateliers*).
1417 { (40e) Nicolas Arge (*Orfévres*).
(41e) Hugues Dreyzehn (*Charrons*).
1418 Ulrich Gosse (*Marchands de salaisons*), pour la 4e fois.
1419 Rulin Baarpfenning (*Marchands*), pour la 5e fois.
1420 (42e) Nicolas Gerbott (*Tanneurs*).
1421 Jean Betschold (*Bouchers*), pour la 2e fois).
1422 (43e) Nicolas Mehlbrüh (*Marchands de blé*).
1423 (44e) Nicolas Schanlitt (*Tonneliers*).
1424 (45e) Jacques de Geispolzheim (*Boulangers*).
1425 Jean Lumbart (*Bateliers*), pour la 2e fois.
1426 Rulin Baarpfenning (*Marchands*), pour la 6e fois.
1427 Hugues Dreyzehn (*Charrons*), pour la 2e fois.
1428 (46e) Adam Reif (*Marchands*).
1429 Nicolas Mehlbrüh (*Marchands de blé*), pour la 2e fois.
1430 Nicolas Schanlitt (*Tonneliers*), pour la 2e fois.
1431 (47e) Jean Stachler (*Orfévres*).
1432 (48e) Albert Schalk (*Bateliers*).
1433 (49e) Hugues Dossenheim (*Aubergistes*).
1434 Jacques de Geispolzheim (*Boulangers*), pour la 2e fois.
1435 (50e) Jean Gerbott (*Tanneurs*).
1436 (51e) Conrad Armbruster, hors le Pfenning thurm (*Drapiers*).
1437 (52e) Léonard Trachenfels (*Marchands de salaisons*).
1438 Albert Schalk (*Bateliers*), pour la 2e fois.
1439 Nicolas Mehlbrüh (*Marchands de blé*), pour la 3e fois.
1440 Nicolas Schanlitt (*Tonneliers*), pour la 3e fois.
1441 Jacques de Geispolzheim (*Boulangers*), pour la 3e fois.
1442 (53e) Jean de Meistersheim (*Bouchers*).
1443 Léonard Trachenfels (*Marchands de salaisons*), pour la 2e fois.

1444 ALBERT SCHALK (*Bateliers*), pour la 3ᵉ fois.

1445 ADAM REIF (*Marchands*), pour la 2ᵉ fois.
(54ᵉ) HENRI MEYER (*Tailleurs*).

1446 NICOLAS SCHANLITT (*Tonneliers*), pour la 4ᵉ fois.

1447 CONRAD ARMBRUSTER (*Drapiers*), pour la 2ᵉ fois.

1448 (55ᵉ) JACQUES WURMSER (*Marchands*).

1449 LÉONARD TRACHENFELS (*Marchands de salaisons*), pour la 3ᵉ fois.

1450 ALBERT SCHALK (*Bateliers*), pour la 4ᵉ fois.

1451 HENRI MEYER (*Tailleurs*), pour la 2ᵉ fois.

1452 (56ᵉ) JEAN TRACHENFELS (*Moresse*).

1453 (57ᵉ) JEAN MEHLBRÜH (*Marchands de blé*).

1454 JACQUES WURMSER (*Marchands*), pour la 2ᵉ fois.

1455 CONRAD ARMBRUSTER (*Drapiers*), pour la 3ᵉ fois.
(58ᵉ) GUILLAUME BETSCHOLD (*Bouchers*).

1456 ALBERT SCHALK (*Bateliers*), pour la 5ᵉ fois.

1457 HENRI MEYER (*Tailleurs*), pour la 3ᵉ fois.

1458 JEAN TRACHENFELS (*Moresse*), pour la 2ᵉ fois.

1459 JEAN MEHLBRÜH (*Marchands de blé*), pour la 2ᵉ fois.

1460 JACQUES WURMSER (*Marchands*), pour la 3ᵉ fois.

1461 GUILLAUME BETSCHOLD (*Bouchers*), pour la 2ᵉ fois.

1462 (59ᵉ) JEAN LUMBART (*Bateliers*).

1463 (60ᵉ) JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*).

1464 JEAN MEHLBRÜH (*Marchands de blé*), pour la 3ᵉ fois.

1465 (61ᵉ) HENRI ARGE (*Orfévres*).

1466 (62ᵉ) NICOLAS BAUMGARTNER (*Cabaretiers*).

1467 (63ᵉ) CONRAD REIF (*Marchands*).

1468 JEAN LUMBART (*Bateliers*), pour la 2ᵉ fois.
(64ᵉ) JEAN DE BERSCH (*Bateliers*).

1469 JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*), pour la 2ᵉ fois.

1470 (65ᵉ) PIERRE SCHOTT (*Marchands de blé*).

1471 HENRI ARGE (*Orfévres*), pour la 2ᵉ fois.

1472 NICOLAS BAUMGARTNER (*Cabaretiers*), pour la 2ᵉ fois.

1473 CONRAD REIF (*Marchands*), pour la 2ᵉ fois.

1474 JEAN DE BERSCH (*Bateliers*), pour la 2ᵉ fois.

1475 JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*), pour la 3ᵉ fois.

1476 PIERRE SCHOTT (*Marchands de blé*), pour la 2ᵉ fois.

1477 HENRI ARGE (*Orfévres*), pour la 3ᵉ fois.

1478 NICOLAS BAUMGARTNER (*Cabaretiers*), pour la 3ᵉ fois.

1479 CONRAD REIF (*Marchands*), pour la 3ᵉ fois.

1480 JEAN DE BERSCH (*Bateliers*), pour la 3ᵉ fois.

1481 JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*), pour la 4ᵉ fois.

1482 PIERRE SCHOTT (*Marchands de blé*), pour la 3ᵉ fois.

1483 (66ᵉ) MATERNE TRACHENFELS (*Moresse*).

1484 (67ᵉ) CONRAD DE DUNZENHEIM (*Francs-Bourgeois*).

1485 CONRAD REIF (*Marchands*), pour la 4ᵉ fois.

1486 (68ᵉ) MARC KERLING (*Fleur*).

1487 JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*), pour la 5ᵉ fois.

1488 PIERRE SCHOTT (*Marchands de blé*), pour la 4ᵉ fois.

1489 MATERNE TRACHENFELS (*Moresse*), pour la 2ᵉ fois.

1490 NICOLAS BAUMGARTNER (*Cabaretiers*), pour la 4ᵉ fois.

1491 (69ᵉ) ANDRÉ HAPPENMACHER (*Miroir*).

1492 MARC KERLING (*Fleur*), pour la 2ᵉ fois.

1493 JACQUES AMMELUNG (*Tonneliers*), pour la 6ᵉ fois.

1494 (70ᵉ) GOETZ DE HOHENBURG (*Ancre*).

1495 (71ᵉ) NICOLAS WEIDLICH (*Cordonniers*).

1496 (72ᵉ) JACQUES WEISSBACH (*Fleur*).

1497 ANDRÉ HAPPENMACHER (*Miroir*), pour la 2ᵉ fois.

1498 (73ᵉ) JACQUES WURM (*Francs-Bourgeois*).

1499 (74e) Albert Armbruster (*Drapiers*).
1500 (75e) André Trachenfels (*Moresse*).
1501 (76e) Florent Rumler (*Lanterne*).
1502 Jacques Weissbach (*Fleur*), pour la 2e fois.
1503 André Happenmacher (*Miroir*), pour la 3e fois.
1504 (77e) Pierre Arge (*Ancre*).
1505 (78e) Conrad de Dunzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*).
1506 André Trachenfels (*Moresse*), pour la 2e fois.
1507 Florent Rumler (*Lanterne*), pour la 2e fois.
1508 Jacques Weissbach (*Fleur*), pour la 3e fois.
(79e) Henri Ingold (*Miroir*).
1509 (80e) Godefroi de Hohenbourg (*Fleur*).
1510 Pierre Arge (*Ancre*), pour la 2e fois.
1511 Conrad de Dunzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*), pour la 2e fois.
1512 André Trachenfels (*Moresse*), pour la 3e fois.
1513 Florent Rumler (*Lanterne*), pour la 3e fois.
1514 Henri Ingold (*Miroir*), pour la 2e fois.
1515 Godefroi de Hohenbourg (*Fleur*), pour la 2e fois.
1516 Pierre Arge (*Ancre*), pour la 3e fois.
1517 Conrad de Dunzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*), pour la 3e fois.
1518 André Trachenfels (*Moresse*), pour la 4e fois.
1519 (81e) Jacques Baumgartner (*Boulangers*).
(82e) Nicolas Kniebs (*Maréchaux*).
1520 (83e) Philippe-Hugues d'Ottenheim (*Tailleurs*).
1521 Godefroi de Hohenbourg (*Fleur*), pour la 3e fois.
1522 (84e) Martin Hærlin (*Pelletiers*).
1523 Conrad de Dunzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*), pour la 4e fois.
1524 (85e) Daniel Mueg (*Boulangers*).
1525 Nicolas Kniebs (*Maréchaux*), pour la 2e fois.
1526 Philippe-Hugues d'Ottenheim (*Tailleurs*), pour la 2e fois.
1527 (86e) Mathias Pfarrer (*Marchands de vin*).
1528 Martin Hærlin (*Pelletiers*), pour la 2e fois.
1529 Conrad de Dunzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*), pour la 5e fois.
1530 Daniel Mueg (*Boulangers*), pour la 2e fois.
1531 Nicolas Kniebs (*Maréchaux*), pour la 3e fois.
1532 (87e) Jean Lindenfels (*Moresse*).
1533 Mathias Pfarrer (*Marchands de vin*), pour la 2e fois.
1534 Martin Hærlin (*Pelletiers*), pour la 3e fois.
1535 (88e) Matthieu Geiger (*Francs-Bourgeois*).
1536 Daniel Mueg (*Boulangers*), pour la 3e fois.
1537 Nicolas Kniebs (*Maréchaux*), pour la 4e fois.
1538 Jean Lindenfels (*Moresse*), pour la 2e fois.
1539 Mathias Pfarrer (*Marchands de vin*), pour la 3e fois.
1540 Martin Hærlin (*Pelletiers*), pour la 4e fois.
1541 Matthieu Geiger (*Francs-Bourgeois*), pour la 2e fois.
1542 (89e) Béat de Dunzenheim (*Tailleurs*).
1543 (90e) Simon Franck (*Tonneliers*).
1544 Jean Lindenfels (*Moresse*), pour la 3e fois.
1545 Mathias Pfarrer (*Marchands de vin*), pour la 4e fois.
1546 Martin Hærlin (*Pelletiers*), pour la 5e fois.
1547 Matthieu Geiger (*Francs-Bourgeois*), pour la 3e fois.
1548 (91e) Jacques de Dunzenheim (*Ancre*).
1549 (92e) Jacques Meyer (*Bouchers*).
1550 (93e) Michel Heus (*Tailleurs*).
1551 Mathias Pfarrer (*Marchands de vin*), pour la 5e fois.
1552 (94e) Luc Mœsinger (*Moresse*).

1553 (95ᵉ) JEAN HAMMERER (*Cordonniers*).

1554 JACQUES DE DUNZENHEIM (*Ancre*), pour la 2ᵉ fois.
(96ᵉ) JEAN DE BERSCH (*Ancre*).

1555 JACQUES MEYER (*Bouchers*), pour la 2ᵉ fois.

1556 MICHEL HEUS (*Tailleurs*), pour la 2ᵉ fois.
(97ᵉ) GEORGE LEIMER (*Boulangers*).

1557 MATHIAS PFARRER (*Marchands de vin*), pour la 6ᵉ fois.

1558 (98ᵉ) CHARLES MUEG (*Drapiers*).

1559 JEAN HAMMERER (*Cordonniers*), pour la 2ᵉ fois.

1560 JEAN DE BERSCH (*Ancre*), pour la 2ᵉ fois.

1561 JACQUES MEYER (*Bouchers*), pour la 3ᵉ fois.

1562 GEORGE LEIMER (*Boulangers*), pour la 2ᵉ fois.

1563 MATHIAS PFARRER (*Marchands de vin*), pour la 7ᵉ fois.

1564 CHARLES MUEG (*Drapiers*), pour la 2ᵉ fois.

1565 JEAN HAMMERER (*Cordonniers*), pour la 3ᵉ fois.

1566 JEAN DE BERSCH (*Ancre*), pour la 3ᵉ fois.

1567 JACQUES MEYER (*Bouchers*), pour la 4ᵉ fois.
(99ᵉ) JEAN-CHARLES LORCHER (*Charpentiers*).

1568 (100ᵉ) ABRAHAM HELD (*Tailleurs*).

1569 (101ᵉ) MICHEL LICHTENSTEIGER (*Maçons*).

1570 CHARLES MUEG (*Drapiers*), pour la 3ᵉ fois.

1571 JEAN HAMMERER (*Cordonniers*), pour la 4ᵉ fois.

1572 (102ᵉ) WOLFGANG SCHÜTTERLIN (*Ancre*).

1573 JEAN-CHARLES LORCHER (*Charpentiers*), pour la 2ᵉ fois.

1574 ABRAHAM HELD (*Tailleurs*), pour la 2ᵉ fois.

1575 MICHEL LICHTENSTEIGER (*Maçons*), pour la 2ᵉ fois.

1576 (103ᵉ) MATTHIEU WICKER (*Fleur*).

1577 (104ᵉ) JACQUES DE MOLZHEIM (*Miroir*).

1578 WOLFGANG SCHÜTTERLIN (*Ancre*), pour la 2ᵉ fois.

1579 JEAN-CHARLES LORCHER (*Charpentiers*), pour la 3ᵉ fois.

1580 ABRAHAM HELD (*Tailleurs*), pour la 3ᵉ fois.

1581 MICHEL LICHTENSTEIGER (*Maçons*), pour la 3ᵉ fois.

1582 MATTHIEU WICKER (*Fleur*), pour la 2ᵉ fois.

1583 (105ᵉ) NICOLAS FUCHS (*Drapiers*).

1584 WOLFGANG SCHÜTTERLIN (*Ancre*), pour la 3ᵉ fois.

1585 JEAN-CHARLES LORCHER (*Charpentiers*), pour la 4ᵉ fois.

1586 ABRAHAM HELD (*Tailleurs*), pour la 4ᵉ fois.

1587 MICHEL LICHTENSTEIGER (*Maçons*), pour la 4ᵉ fois.

1588 MATTHIEU WICKER (*Fleur*), pour la 3ᵉ fois.

1589 NICOLAS FUCHS (*Drapiers*), pour la 2ᵉ fois.

1590 WOLFGANG SCHÜTTERLIN (*Ancre*), pour la 4ᵉ fois.

1591 (106ᵉ) JEAN DE HOHENBOURG (*Moresse*).

1592 ABRAHAM HELD (*Tailleurs*), pour la 5ᵉ fois.

1593 (107ᵉ) PHILIPPE WŒRLIN (*Pelletiers*).

1594 (108ᵉ) JACQUES KIPS (*Fleur*).

1595 NICOLAS FUCHS (*Drapiers*), pour la 3ᵉ fois.

1596 (109ᵉ) HENRI OBRECHT (*Échasses*).

1597 JEAN DE HOHENBOURG (*Moresse*), pour la 2ᵉ fois.

1598 (110ᵉ) CHRISTOPHE STÆDEL (*Lanterne*).

1599 PHILIPPE WŒRLIN (*Pelletiers*), pour la 2ᵉ fois.

1600 JACQUES KIPS (*Fleur*), pour la 2ᵉ fois.

1601 (111ᵉ) HENRI BAUMGARTNER (*Charpentiers*).

1602 HENRI OBRECHT (*Échasses*), pour la 2ᵉ fois.

1603 JEAN DE HOHENBOURG (*Moresse*), pour la 3ᵉ fois.

1604 CHRISTOPHE STÆDEL (*Lanterne*), pour la 2e fois.
1605 PHILIPPE WOERLIN (*Pelletiers*), pour la 3e fois.
1606 JACQUES KIPS (*Fleur*), pour la 3e fois.
1607 HENRI BAUMGARTNER (*Charpentiers*), pour la 2e fois.
1608 (112e) PIERRE STORCK (*Tailleurs*).
1609 (113e) ULRICH MÜRSCHEL (*Moresse*).
1610 CHRISTOPHE STÆDEL (*Lanterne*), pour la 3e fois.
1611 (114e) MATTHIEU STOEFFELIN ou STOEFFLER (*Maçons*).
1612 (115e) WOLFGANG GRÜNEWALD (*Drapiers*).
1613 HENRI BAUMGARTNER (*Charpentiers*), pour la 3e fois.
1614 PIERRE STORCK (*Tailleurs*), pour la 2e fois.
1615 ULRICH MÜRSCHEL (*Moresse*), pour la 2e fois.
1616 CHRISTOPHE STÆDEL (*Lanterne*), pour la 4e fois.
1617 MATTHIEU STOEFFELIN (*Maçons*), pour la 2e fois.
1618 (116e) MATTHIEU GEIGER (*Maréchaux*).
1619 (117e) FRÉDÉRIC HELD (*Échasses*).
1620 PIERRE STORCK (*Tailleurs*), pour la 3e fois.
1621 ULRICH MÜRSCHEL (*Moresse*), pour la 3e fois.
1622 CHRISTOPHE STÆDEL (*Lanterne*), pour la 5e fois.
1623 (118e) JEAN HELLER (*Maçons*).
1624 MATTHIEU GEIGER (*Maréchaux*), pour la 2e fois.
1625 (119e) CHARLES SPIELMANN (*Drapiers*).
1626 (120e) DANIEL RINGLER (*Lanterne*).
1627 (121e) MATTHIEU BRAUN (*Moresse*).
1628 (122e) GEORGE MUEG (*Marchands de vin*).
1629 JEAN HELLER (*Maçons*), pour la 2e fois.
1630 (123e) CHRISTOPHE STÆDEL (*Tailleurs*).
1631 (124e) HENRI TRAUSCH (*Charpentiers*).
1632 DANIEL RINGLER (*Lanterne*), pour la 2e fois.
1633 (125e) JEAN-PIERRE STORCK (*Tanneurs*).
1634 GEORGE MUEG (*Marchands de vin*), pour la 2e fois.
1635 (126e) JEAN-JACQUES MEYER (*Drapiers*).
1636 { CHRISTOPHE STÆDEL (*Tailleurs*), pour la 2e fois.
(127e) JOACHIM BRACKENHOFFER (*Maréchaux*). }
1637 (128e) TOBIE STÆDEL (*Fleur*).
1638 DANIEL RINGLER (*Lanterne*), pour la 3e fois.
1639 (129e) JEAN-MICHEL STEMMLER (*Tonneliers*).
1640 GEORGE MUEG (*Marchands de vin*), pour la 3e fois.
1641 JEAN-JACQUES MEYER (*Drapiers*), pour la 2e fois.
1642 JOACHIM BRACKENHOFFER (*Maréchaux*), pour la 2e fois.
1643 TOBIE STÆDEL (*Fleur*), pour la 2e fois.
1644 (130e) JEAN WENKER (*Cordonniers*).
1645 JEAN-MICHEL STEMMLER (*Tonneliers*), pour la 2e fois.
1646 (131e) BALTHASAR BISCHOFF (*Boulangers*).
1647 JEAN-JACQUES MEYER (*Drapiers*), pour la 3e fois.
1648 JOACHIM BRACKENHOFFER (*Maréchaux*), pour la 3e fois.
1649 (132e) PHILIPPE-JACQUES REISSEISEN (*Charpentiers*).
1650 JEAN WENKER (*Cordonniers*), pour la 2e fois.
1651 JEAN-MICHEL STEMMLER (*Tonneliers*), pour la 3e fois.
1652 (133e) JEAN-VALENTIN STORCK (*Lanterne*).
1653 JEAN-JACQUES MEYER (*Drapiers*), pour la 4e fois.
1654 JOACHIM BRACKENHOFFER (*Maréchaux*), pour la 4e fois.
1655 (134e) CHRISTOPHE STÆDEL (*Maçons*).
1656 JEAN WENKER (*Cordonniers*), pour la 3e fois.
1657 JEAN-MICHEL STEMMLER (*Tonneliers*), pour la 4e fois.
1658 (135e) ANDRÉ BRACKENHOFFER (*Pêcheurs*).
1659 (136e) JEAN RICHSHOFFER (*Lanterne*).
1660 (137e) DOMINIQUE DIETRICH (*Échasses*).

1661 Christophe Stædel (*Maçons*), pour la 2e fois.
1662 (138e) Charles Eggen (*Maréchaux*).
1663 (139e) Nicolas Juntha (*Tonneliers*).
1664 André Brackenhoffer (*Pêcheurs*), pour la 2e fois.
1665 Jean Richshoffer (*Lanterne*), pour la 2e fois.
1666 Dominique Dietrich (*Échasses*), pour la 2e fois.
1667 Christophe Stædel (*Maçons*), pour la 3e fois.
1668 Charles Eggen (*Maréchaux*), pour la 2e fois.
1669 Nicolas Juntha (*Tonneliers*), pour la 2e fois.
1670 André Brackenhoffer (*Pêcheurs*), pour la 3e fois.
1671 Jean Richshoffer (*Lanterne*), pour la 3e fois.
1672 Dominique Dietrich (*Échasses*), pour la 3e fois.
1673 (140e) Daniel Wenker (*Francs-Bourgeois*).
1674 Charles Eggen (*Maréchaux*), pour la 3e fois.
1675 (141e) Jean-Gaspard Bernegger (*Fleur*).
(142e) Frédéric Schütterlin (*Maréchaux*).
1676 André Brackenhoffer (*Pêcheurs*), pour la 4e fois.
1677 (143e) François Reisseisen (*Tanneurs*).
1678 Dominique Dietrich (*Échasses*), pour la 4e fois.
1679 (144e) Jean-Léonard Frœreisen (*Boulangers*).
1680 (145e) Josias Stædel (*Maçons*).

II. PÉRIODE FRANÇAISE (1681-1789).

A. PRÉTEURS ROYAUX

(1er) Ulrich Obrecht, de 1685 à 1701.
(2e) Jean-Henri Obrecht, de 1701 à 1705.
(3e) Jean-Baptiste de Klinglin, de 1706 à 1725.
(4e) François-Joseph de Klinglin, de 1725 à 1752.
(5e) Jean-Baptiste-Denis de Regemorte, ff. de 1752 à 1757; titulaire de 1757 à 1761.
(6e) François-Marie Gayot, de 1761 à 1768.
(7e) Félix-Louis Gayot, de 1768 à 1769.
(8e) François Baron-d'Autigny, de 1769 à 1780.
(9e) Alexandre-Conrad de Gérard, de 1781 à 1789.

B. STETTMEISTRES, AMMEISTRES ET MEMBRES DU GRAND SÉNAT.

1681.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

George-Didier Zorn de Plobsheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(146e, P.[1]) Jean-Frédéric Würtz (*Moresse*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-René de Müllenheim.
Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolf-Henri Zorn.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Jacques-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Thiébaut Ulrich.
Miroir	Jean-Conrad Huth.
Fleur	Jean-Jacques Knoderer.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Haubenstricker.
Drapiers	Christophe Schübler.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Christophe Bleyfuss.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Jean-Michel Gilg.
Pelletiers	Isaac Bitto.
Tonneliers	Mathias Seupel.
Tanneurs	Sébastien Rœderer.
Vignerons	Jonas Stœr.
Tailleurs	Jean-Jacques Schaumann.
Maréchaux	Isaac Habrecht.
Cordonniers	Jacques Diehl.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers	Jean-Nicolas Spatz.
Jardiniers	Jean Schell.
Maçons	Jean-George Heckler.

1682.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

George-Didier Zorn de Plobsheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-George de Zedlitz.

AMMEISTRE RÉGENT.

(147e, P.) Jacques Wenker (*Ancre*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-René de Müllenheim.
Louis-Henri Zorn.
François-Rodolphe de Berckheim.
George-Albert-Casimir de Merlau.
Jacques-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Russ.
Miroir	Jean-Conrad Huth.
Fleur	Daniel Walther.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Haubenstricker.
Drapiers	Christophe Schübler.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Daniel Leonhardt.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Jean-Louis Schneider.
Pelletiers	Isaac Bitto.
Tonneliers	Abraham Büchel.
Tanneurs	Sébastien Rœderer.
Vignerons	Jean-Jacques Fritz.
Tailleurs	Jean-Jacques Reussner.
Maréchaux	Jean-Jacques Schneider.
Cordonniers	Jean-George Grad.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers	Nicolas Spatz.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim.
Maçons	Mathieu Schmidt.

1. P. = Protestant; C. = Catholique.

1683.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-George de Zedlitz.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François Reisseissen.

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-René de Müllenheim.
Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolff-Henri Zorn.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-Albert-Casimir de Merlau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Russ.
Miroir.	André Greüm.
Fleur	Daniel Walther.
Francs-Bourgeois.	Jean-George Hecker.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Ziegler.
Moresse	Daniel Lienhardt.
Échasses	Jean-Joël Léopard.
Boulangers	Jean Hellberger.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Abraham Büchel.
Tanneurs.	Jean Gumbrecht.
Vignerons.	Jean-Jacques Fritz.
Tailleurs	Jean Funck.
Maréchaux	Jean-Jacques Schneider.
Cordonniers . . .	Jean-George Grad.
Pêcheurs	Jean-Joachim Frantz.
Charpentiers . . .	Jean-Henri Bischoff.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim.
Maçons	Mathieu Schmidt.

1684.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Jean-René de Müllenheim (312e St.[1]).
Philippe-Henri de Wickersheim (*Weickersheim*) (313e St.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Dominique Dietrich (pour la 5e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolff-Henri Zorn.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Jean-Frédéric Bœcklin de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Joachim de Botzheim.
Miroir.	André Greüm.
Fleur	Jean-Jacques Knoderer.
Francs-Bourgeois.	Jean-George Hecker.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Ziegler.
Moresse	Christophe Bleyfuss.
Échasses	Jean-Joël Léopard.
Boulangers. . . .	Jean-Michel Gilg.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Mathias Seupel.
Tanneurs.	Jean Gumbrecht.
Vignerons.	Jacques-Simon Georgy.
Tailleurs	Jean Funck.
Maréchaux	Isaac Habrecht.
Cordonniers . . .	Jacques Diehl.
Pêcheurs	Jean-Joachim Frantz.
Charpentiers . . .	Jean-Henri Bischoff.
Jardiniers	Daniel Voltz.
Maçons	Joseph Lautenschlager.

1. Nous avons adopté pour les stettmeistres le numérotage que leur donne M. Müller, dans *le Magistrat de Strasbourg*, pages 27 et suiv.

1685.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-George de Zedlitz.
Jean-René de Müllenheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Léonard Frœreissen (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Philippe-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Joachim de Botzheim.
Miroir	George-Christophe Kast.
Fleur	Jean-Jacques Knoderer.
Francs-Bourgeois	Jacques Luther.
Drapiers	Christophe Schübler.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Christophe Bleyfuss.
Échasses	Jean-Joachim Sarter.
Boulangers	Jean-Michel-Gilg.
Pelletiers	Martin Kalb.
Tonneliers	Mathias Seupel.
Tanneurs	Sébastien Rœderer.
Vignerons	Jacques-Simon Georgy.
Tailleurs	Jean-Jacques Reussner.
Maréchaux	Isaac Habrecht.
Cordonniers	Jean-Barthélemy Nolter.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers	François-Rodolphe Mollinger.
Jardiniers	Daniel Voltz.
Maçons	Joseph Lautenschlager.

1686.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-George de Zedlitz.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Josias Stædel (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolff-Henri Zorn.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Russ.
Miroir	George-Christophe Kast.
Fleur	Jean-Charles Ringler.
Francs-Bourgeois	Jacques Luther.
Drapiers	Christophe Schübler.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Daniel Leonhardt.
Échasses	Jean-Joachim Sarter.
Boulangers	Jean Hœllberger.
Pelletiers	Martin Kalb.
Tonneliers	Abraham Büchel.
Tanneurs	Sébastien Rœderer.
Vignerons	Jonas Stœr.
Tailleurs	Jean-Jacques Reussner.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Jean Herrenschneider.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers	François-Rodolphe Mollinger.
Jardiniers	Jean Schell.
Maçons	Mathieu Schmidt.

1687.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM.
JEAN-PHILIPPE JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
PHILIPPE-HENRI DE WICKERSHEIM.
JEAN-JACQUES WURMSER DE VENDENHEIM [litt. *Wormbser*] (314[e] St.).

AMMEISTRE RÉGENT.

JEAN-FRÉDÉRIC WURTZ (pour la 2[e] fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Rüss.
Miroir	Isaac Kummerell.
Fleur	Jean-Charles Ringler.
Francs-Bourgeois	Frédéric Spielmann.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Ziegler.
Moresse	Daniel Leonhardt.
Échasses	Philippe-Albert Wessner.
Boulangers	Jean Hellberger.
Pellètiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Abraham Büchel.
Tanneurs	Jean Gumbrecht.
Vignerons	Jonas Stœr.
Tailleurs	Jean Funck.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Jean Herrenschneider.
Pêcheurs	André Brackenhoffer.
Charpentiers	Jean-Nicolas Spatz.
Jardiniers	Jean Schell.
Maçons	Mathieu Schmidt.

1688.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

PHILIPPE-LOUIS DE KIPPENHEIM.
PHILIPPE-HENRI DE WICKERSHEIM.
JEAN-JACQUES WURMSER DE VENDENHEIM.
GEORGE-RODOLPHE STREITT D'IMMENDINGEN (315[e] St., C.[1]).

AMMEISTRE RÉGENT.

JACQUES WENCKER (pour la 2[e] fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Louis-Henri Zorn.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-André Kempinsky.
Nicolas-Jacques Haffner de Wasslenheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Joachim de Botzheim.
Miroir	Isaac Kummerell.
Fleur	Abraham Kreuchel.
Francs-Bourgeois	Frédéric Spielmann.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Ziegler.
Moresse	Christophe Bleyfuss.
Échasses	Philippe-Albert Messner.
Boulangers	Michel Gilg.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Mathias Seupel.
Tanneurs	Jean Gumbrecht.
Vignerons	Jean-Raimbaut Friderici.
Tailleurs	Jean Funck.
Maréchaux	Michel Faust.
Cordonniers	Jean-George Ehrlen.
Pêcheurs	André Brackenhoffer.
Charpentiers	Jean-Nicolas Spatz.
Jardiniers	André Lix.
Maçons	Joseph Lautenschlager.

1. M. de Streitt est le premier stettmeistre catholique ; à partir de cette époque et en vertu d'une alternance imposée par Louis XIV, les divers magistrats de la ville durent être pris à tour de rôle parmi les protestants et parmi les catholiques.

1689.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
George-Rodolphe Streitt d'Immendingen (✝ 11 avril 1689).

AMMEISTRE RÉGENT.

François Reisseissen (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
George-François-Ludan de Kageneck.
Wolff-Didier de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Joachim de Botzheim.
Miroir.	Christophe Kellermann.
Fleur	Abraham Kreuchel.
Francs-Bourgeois.	Jean Goll.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Christophe Bleyfuss.
Échasses	George-André Dollhopf.
Boulangers	Michel Gilg.
Pelletiers	Jean-David Traner.
Tonneliers	Mathias Seupel.
Tanneurs.	Sébastien Rœderer.
Vignerons	Jean-Adam Goll.
Tailleurs	Lucas Weinemer.
Maréchaux	Michel Faust.
Cordonniers . . .	Jean-George Ehrlen.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers . . .	François-Rodolphe Mollinger.
Jardiniers	Jean Meyer.
Maçons	Joseph Lautenschlager.

1690.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Lucas Weinemer [*Tailleurs*] (148e Amm., le 1er catholique).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Louis-Henri Zorn.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Frédéric de Bœring.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Christophe de Gottesheim.
Miroir.	Jean Mappus.
Fleur	Jean-Philippe Kamm.
Francs-Bourgeois.	Jean Goll.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Jean-Jacques Richshoffer.
Échasses	George-André Dollhopf.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-David Traner.
Tonneliers	Jean-Guillaume Reichard.
Tanneurs.	Sébastien Rœderer.
Vignerons.	Jonas Stœr.
Tailleurs	Jean-George Fechter.
Maréchaux	Jean Versch.
Cordonniers . . .	François Reinthaler.
Pêcheurs	Léonard Baldner.
Charpentiers . . .	François-Rodolphe Mollinger.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	Jean-Michel Hahn.

1691.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim (316e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(149e Amm., P.) Daniel Richshoffer (*Cordonniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Henri-Didier Voltz d'Altenau.
Louis-Henri Zorn.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Frédéric de Bœring.
George-François-Ludan de Kageneck.
Wolff-Didier de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Christophe de Gottesheim.
Miroir	Jean-Thiébaut Reiss.
Fleur	Jean-Philippe Kamm.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Kast, XV.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Willemann.
Moresse	Daniel Leonhardt.
Échasses	Daniel Dietrich.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Jean-Guillaume Reichard.
Tanneurs	Jean-Balthasar Haw.
Vignerons	Jonas Stœr.
Tailleurs	Jean-George Walther.
Maréchaux	Jean Versch.
Cordonniers	François Reinthaler.
Pêcheurs	André Brackenhoffer.
Charpentiers	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	Jean-Michel Hahn.

1692.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Louis de Kippenheim.
Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Josias Stædel (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

George-François-Ludan de Kageneck.
Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Wolff-Didier de Rathsamhausen.
Frédéric-Chrétien Rœder (*Rœderer*) de Diersburg.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Russ.
Miroir	Jean-Thiébaut Reiss.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Kast, XV, remplacé par Jean-Philippe Heuss.
Drapiers	Michel Bosch.
Lanterne	Jean Willemann.
Moresse	Jean Dietrich.
Échasses	Daniel Dietrich.
Boulangers	George Wagner.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Michel Keck.
Tanneurs	Balthasar Haw.
Vignerons	Jean-Gaspard Franck.
Tailleurs	Jean-George Walther.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Gaspard Sachser (*Saxer*).
Pêcheurs	André Brackenhoffer, remplacé par Valentin Hirschel.
Charpentiers	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	Thiébaut Schell.
Maçons	Jacques Bœhm.

1693.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(150[e] Amm., C.) Jean-George Hecker (*Francs-Bourgeois*).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Louis-Henri Zorn.
Frédéric-Louis de Schmidberg.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Charles Du Pré de Dortal.
Frédéric-Louis de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Daniel Russ.
Miroir.	Tobie Stædel, remplacé par Jean-George Bemberg.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Jacques-Évrard Becht.
Moresse	Jean Dietrich.
Échasses	Frédéric-Guillaume Schmuck.
Boulangers	George Wagner.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Michel Keck.
Tanneurs.	Abraham Faust.
Vignerons.	Jean-Gaspard Franck.
Tailleurs	Jean-George Fechter.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers . . .	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers . . .	André Lemp.
Jardiniers	Thiébaut Schell.
Maçons	Jacques Bœhm.

1694.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck (317[e] St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jacques Wencker (pour la 3[e] fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri Zorn.
Charles Du Pré de Dortal.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
George-Évrard de Kippenheim.
François-Guillaume de Mackau.
François-Louis de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Christophe de Gottesheim, remplacé par Jean-Paul Schübler.
Miroir.	Jean-George Bemberg.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Jacques-Évrard Becht.
Moresse	Mathieu Einsidler.
Échasses	Frédéric-Guillaume Schmuck.
Boulangers	Jean Streit.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs.	Jean-Jacques Bœler.
Vignerons.	Jean-Michel Rebhan.
Tailleurs	Jean-George Fechter.
Maréchaux	André Haffner.
Cordonniers . . .	François Reinthaler.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers . . .	André Lemp.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs, XV.

1695.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

François Reisseissen (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
George-Évrard de Kippenheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Kippenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir.	Paul-Roger Sibour.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Frédéric Spielmann.
Drapiers	Jérémie-Adam Leitersperger.
Lanterne	François Schlœsinger.
Moresse	Mathieu Einsidler.
Échasses	Daniel Dietrich.
Boulangers	Jean Streit.
Pelletiers	Jean-David Traner.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs.	Balthasar Haw (*al.* Pierre Rumpler).
Vignerons.	Jean-Michel Rebhan.
Tailleurs	Jean Ziegler.
Maréchaux	André Haffner.
Cordonniers . . .	François Reinthaler.
Pêcheurs	Laurent Widenlœcher.
Charpentiers . . .	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs, XV.

1696.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Lucas Weinemer (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Charles Du Pré de Dortal.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Frédéric-Guillaume de Dormentz.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Henri Obrecht.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Christophe-Melchior Sachs.
Miroir.	Nicolas Pfeil.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois.	Christophe Spielmann.
Drapiers	Jérémie-Adam Leitersperger.
Lanterne	François Schlœsinger.
Moresse	Jean Dietrich.
Échasses.	Daniel Dietrich.
Boulangers	Jean-Charles Hammerer.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Jean-Guillaume Reichard.
Tanneurs.	Pierre Rumpler.
Vignerons.	Jean-Gaspard Franck.
Tailleurs	Jean Ziegler.
Maréchaux	Michel Faust.
Cordonniers. . . .	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Valentin Hirschel.
Charpentiers . . .	Jean-George Kœrner.
Jardiniers.	Thiébaut Rinck.
Maçons	Wolfgang-Frédéric Reineri.

1697.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

(151e Amm., P.) Jean-Raimbaut Friderici.

SÉNATEURS NOBLES.

Charles Du Pré de Dortal.
François-Guillaume de Mackau.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Henri Obrecht.
Béat-Louis Bœcklin (*Bœckel*) de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Christophe-Melchior Sachs.
Miroir	Daniel-André Kœnig.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Jean-Daniel Brandt, junior.
Moresse	Jean-Charles Schrag.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Jean-Charles Hammerer.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Guillaume Reichard.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-Gaspard Franck.
Tailleurs	Jean-George Fechter.
Maréchaux	Michel Faust.
Cordonniers	Gaspard Sachser, Dr.
Pêcheurs	François-Joseph Scherer.
Charpentiers	André Lemp.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	Jacques Bœhm.

1698.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Guillaume de Kippenheim.
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Josias Stædel (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
François-Guillaume de Mackau.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Béat-Louis Bœcklin de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jacques-Christophe Mader, Dr.
Miroir	Daniel-André Kœnig.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Jean-Michel Freund.
Lanterne	Jean-Daniel Brandt, junior.
Moresse	Mathieu Einsidler.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-Michel Rebhan.
Tailleurs	Jean-George Fechter.
Maréchaux	André Haffner.
Cordonniers	Philippe-Gaspard Leitersperger.
Pêcheurs	François-Joseph Scherer.
Charpentiers	André Lemp.
Jardiniers	Thiébaut Schell.
Maçons	Josias Stædel.

1699.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM.
JEAN-PHILIPPE JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
PHILIPPE-HENRI DE WICKERSHEIM.
JEAN-JACQUES WURMSER DE VENDENHEIM.

AMMEISTRE RÉGENT.

JEAN-GEORGE HECKER (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Charles Du Pré de Dortal.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jacques-Christophe Mader, Dr.
Miroir	Nicolas Schwendt.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois .	Jean-Philippe Heuss (*al.* Mathieu Immler).
Drapiers	Jérémie-Adam Leitersperger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Mathieu Einsidler.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs	Jean Sigwald.
Vignerons	Jean-Michel Rebhan.
Tailleurs	Jean Ziegler.
Maréchaux	André Haffner.
Cordonniers	Philippe-Gaspard Leitersperger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers . . .	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	Thiébaut Schell.
Maçons	Josias Stædel.

1700.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

PHILIPPE-HENRI DE WICKERSHEIM.
JEAN-JACQUES WURMSER DE VENDENHEIM.
PHILIPPE-CONRAD JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
GEORGE-FRANÇOIS-LUDAN DE KAGENECK.

AMMEISTRE RÉGENT.

JACQUES WENCKER (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles Du Pré de Dortal.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
François-Guillaume de Mackau.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Geoffroi Kempf d'Angereth.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir	Nicolas Schwendt.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois .	Mathieu Immler.
Drapiers	Jérémie-Adam Leitersperger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Charles Schrag.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Jean-George Rosenzweig.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Michel Keck.
Tanneurs	Balthasar Haw.
Vignerons	Jérémie Kügelin.
Tailleurs	Jean Ziegler.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers . . .	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	André Fritsch.
Maçons	Jean-Martin Schlitzweck.

1701.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim (318ᵉ St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

François Reisseissen (pour la 5ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Wolff-Henri Zorn de Plobsheim.
Léopold-Osswald de Glaubitz.
François-Guillaume de Mackau.
Guillaume-Frédéric de Dormentz.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir	Jean-Pierre Schæffer.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois .	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Jean-Charles Schrag.
Échasses	Frédéric-Guillaume Schmuck.
Boulangers	Jean-George Rosenzweig.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Michel Keck.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jérémie Kügelin.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Jean-Philippe Gangolff.
Charpentiers . . .	André Lemp.
Jardiniers	André Fritsch.
Maçons	Jean-Martin Schlitzweck.

1702.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(152ᵉ Amm., C.) Jean-Thiébaut Reiss (*Miroir*).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Adolphe de Krebs.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Armand-Adolphe Reinbold.
Miroir	Jean-Pierre Schæffer.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois .	Jean-Pierre Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Frédéric-Guillaume Schmuck.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-Michel Rebhan.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Jean Elwerth (ou d'Elvert).
Cordonniers	Philippe-Gaspard Leitersperger.
Pêcheurs	Jean-Philippe Gangolff.
Charpentiers . . .	André Lemp.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	Jean-Michel Hahn.

1703.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Raimbaut Friderici (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Jean-Frédéric-Guillaume de Dormentz.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Chrétien Bœcklin.
Jean-Adolphe de Krebs.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Armand-Adolphe Reinbold.
Miroir	Lambert Wilken.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Jean-Frédéric Kast.
Drapiers	Frédéric Reuber.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Edmond Memminger.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Jean-Henri Knœrr.
Tanneurs	Florien Rieden.
Vignerons	Jean-George Stecher.
Tailleurs	Chrétien Mohr.
Maréchaux	Nicolas Adam.
Cordonniers	Philippe-Gaspard Leitersperger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers	Jean-George Kœrner.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	Jean-Michel Hahn.

1704.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(153e Amm., P.) Jean-Sébastien Gambs (*Tonneliers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Frédéric-Guillaume de Dormentz.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir	Lambert Wilken.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs Bourgeois.	Jean-Frédéric Kast.
Drapiers	Frédéric Reuber.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Frédéric Würtz.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Jean-Christophe Reichard.
Pelletiers	Jean-Jacques Bleicher.
Tonneliers	Jean-Frédéric Walther.
Tanneurs	Florien Rieden.
Vignerons	Jean-Pierre Nauendorff.
Tailleurs	Chrétien Mohr.
Maréchaux	Michel Faust.
Cordonniers	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Jean-Jacques Hirschel.
Charpentiers	Jean-George Truckenbrod.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jacques Bœhm.

1705.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Hecker (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Kippenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Adolphe de Krebs.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir	Jean-Louis Kob.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Jean-Frédéric Würtz.
Échasses	Jean-Martin Billonius.
Boulangers	Jean-Christophe Reichard.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-Frédéric Walther.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-Pierre Nauendorff.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Philippe Kübler.
Cordonniers	Gaspard Sachser.
Pêcheurs	Jean-Philippe Gangolff.
Charpentiers	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jacques Bœhm.

1706.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jacques Wencker (pour la 5e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Louis-Henri de Müllenheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Philippe-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Adolphe de Krebs.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-George Denner.
Miroir	Jean-Louis Kob.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Jean-Martin Billonius.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-George Guising.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-George Stecher.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers	Évrard Papelier.
Pêcheurs	Jean-Jacques Iltes.
Charpentiers	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	André Kauffmann.

1707.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Philippe Joham de Mundolsheim.
Philippe-Cônrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François Reisseissen (pour la 6e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Philippe de Wickersheim.
Jean-Frédéric de Dormentz.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-George Denner.
Miroir.	Nicolas Pfeil.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Hecker.
Drapiers	Frédéric Reuber.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Michel Frœreissen.
Tonneliers	Jean-George Guising.
Tanneurs.	Florien Rieden (†, remplacé par Jean Hünel).
Vignerons.	Jean-George Stecher.
Tailleurs	Chrétien Mohr.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers . . .	Évrard Papelier.
Pêcheurs	Jean Braun.
Charpentiers . . .	Jean-George Truckenbrod.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	André Kauffmann.

1708.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau (319e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Thiébaut Reiss (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri de Müllenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Philippe de Wickersheim.
Jean-Frédéric de Dormentz.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir.	Nicolas Pfeil.
Fleur	Frédéric-Richard Mockel.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Hecker.
Drapiers	Frédéric Reuber.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Frédéric Würtz.
Échasses	Jean-Frédéric Spoor.
Boulangers	Jean-Christophe Reichard.
Pelletiers	Michel Frœreissen.
Tonneliers	Jean-Nicolas Willhelm.
Tanneurs.	Jean Hünel.
Vignerons	Jean-Pierre Nauendorff.
Tailleurs	Chrétien Mohr.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	Jean-François Ringelfuss.
Pêcheurs	Jean Braun.
Charpentiers . . .	Jean-George Truckenbrod.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1709.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Raimbaut Friderici (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jean-Adolphe de Krebs.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Paul Schübler.
Miroir	Jean-Adam Spoor.
Fleur	Jean-Paul Gambs.
Francs-Bourgeois	Thiébaut Vix.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Jean Spielmann.
Moresse	Jean-Frédéric Würtz.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Jean-Christophe Reichard.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-Nicolas Willhelm.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean-Pierre Nauendorff.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers	Jean-François Klingelfuss.
Pêcheurs	Nicolas Anstett.
Charpentiers	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1710.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Evrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

(154e Amm., C.) François-Joseph Scherer (*Lanterne*).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Adolphe de Krebs.
Philippe-Louis de Buch.
François-Joseph de Klinglin.
Philippe-Hannibal de Joham.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Bernard Ulrich, élu le 26 avril.
Miroir	Jean-Adam Spoor.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois	Thiébaut Vix.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Jean Spielmann.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-Blasius Erhard.
Tanneurs	Jean-George Griesbach.
Vignerons	Jean Brey.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers	Évrard Papelier.
Pêcheurs	Nicolas Anstett.
Charpentiers	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	François-Henri Stædel.

1711.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

(155e Amm., P.) Jérémie-Adam Leitersperger (*Jardiniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri de Müllenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jean-Frédéric de Dormentz.
Philippe-Louis de Buch.
François-Joseph de Klinglin.
Philippe-Hannibal de Joham.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Bernard Ulrich.
Miroir	Antoine Quinzar.
Fleur	Pierre Latscha.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Hecker.
Drapiers	Jean-Jacques Spielmann.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Lambert Bloch.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean-Louis Stædel.
Tonneliers	Jean-Blaise Erhard.
Tanneurs	Jean Hünel.
Vignerons	Jean Brey.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers	Daniel Richshoffer.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers	Léonard Huber.
Jardiniers	Thiébaut Rinck.
Maçons	François-Henri Stædel.

1712.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jacques Wencker (pour la 6e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jean-Frédéric de Dormentz.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Christophe Güntzer.
Miroir	Antoine Quinzar.
Fleur	Jean-Paul Gambs.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Hecker.
Drapiers	Jean-Jacques Spielmann.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	Jean Greuhm.
Pelletiers	Jean-Louis Stædel.
Tonneliers	Jean-Nicolas Willhelm.
Tanneurs	Jean Hünel.
Vignerons	Jean Kirrweiler.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers	Jean-François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers	Léonard Huber.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1713.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

(156e Amm., C.) Jean-Jacques Richshoffer (*Moresse*).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Philippe-Jean de Berstett.
Jean-Adolphe de Krebs.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
François-Joseph de Klinglin.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Urbain Karg, remplace Jean-Léonard Breuer.
Miroir.	Frédéric Strehlin.
Fleur	Jean-Paul Gambs.
Francs-Bourgeois.	Claude Capitaine (*Capitain*).
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse.	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Jean-Frédéric Strehlin, remplace Jean Greuhm, †.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-Nicolas Willhelm.
Tanneurs.	Jean-Chrétien Hornus, remplace Jean-Frédéric Œsinger, démissionnaire, et est remplacé lui-même par J.-George Griesbach.
Vignerons.	Jean Kirrweiler.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	Jean-François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean Saint-Lo (*Sainct-Loo*), Dr.
Charpentiers . . .	Jean-Philippe Wessner.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1714.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Thiébaut Reiss (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Louis-Henri de Müllenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jean-Adolphe de Krebs.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
François-Joseph de Klinglin.
Philippe-Hannibal de Joham.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	David Stamm.
Miroir	Frédéric Strehlin.
Fleur	Jean-Adam Mehler.
Francs-Bourgeois.	Claude Capitaine.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Frédéric Kempffer.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean Beck.
Tonneliers	Jean-George Guising.
Tanneurs.	Jean-George Griesbach.
Vignerons.	Jean Brey.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux. . . .	Zachée Saur.
Cordonniers . . .	Daniel Richshoffer.
Pêcheurs	Jean Saint-Lo.
Charpentiers . . .	Jean-Philippe Wessner.
Jardiniers	Abraham Heydel.
Maçons	François-Henri Stædel.

1715.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Conrad Joham de Mundolsheim.
George-François-Ludan de Kageneck.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Raimbaut Friderici (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Osswald de Glaubitz.
Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Joseph de Klinglin.
Philippe-Hannibal de Joham.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	David Stamm.
Miroir.	Guillaume Droz.
Fleur	Jean-Adam Mehler.
Francs-Bourgeois.	Jean-Philippe Hecker.
Drapiers	Jean-Jacques Spielmann.
Lanterne	Jean-Adam Graff.
Moresse	Jean-François Reiner (*Reineri*).
Échasses	Gérard Walther.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean-Thomas Kaw.
Tonneliers	Jean-George Guising.
Tanneurs. . . .	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean Brey.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers . . .	Daniel Richshoffer.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	Jean-François-Michel Schenck.
Jardiniers	Abraham Heydel.
Maçons	François-Henri Stædel.

1716.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

George-François-Ludan de Kageneck.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Léopold-Osswald de Glaubitz (320e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Scherer (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Jacques de Berstett.
François-Joseph de Klinglin.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Louis de Buch.
Jean-Christophe d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Philippe de Zabern.
Miroir.	Guillaume Droz.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Jean-Frédéric Bahl.
Drapiers	Daniel Lips.
Lanterne	Adam Graff.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Gérard Walther, *senior*.
Boulangers	Jean Strœhlin.
Pelletiers	Jean-Thomas Kaw.
Tonneliers	Jean-Frédéric Walther.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean Kehrweiler.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	Jean-François-Michel Schenck.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-François Merckel (*Merckhel*).

1717.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jérémie-Adam Leitersperger (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Louis de Buch.
Wolfgang de Kageneck.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Philippe de Zabern.
Miroir	Jean Binder.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Charles-Louis Du Cloux.
Boulangers	Jean Strœhlin.
Pelletiers	Adam Leclerc.
Tonneliers	Jean-Frédéric Walther.
Tanneurs	Jean-Jacques Bruder.
Vignerons	Jean Kehrweiler.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean Saint-Lo.
Charpentiers . . .	Jean-Philippe Wessner.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-François Merckel.

1718.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
George-François-Ludan de Kageneck.
Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Berstett (321e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(157e Amm., P.) Daniel-André Kœnig (*Maçons*).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph de Klinglin.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Wolfgang de Kageneck.
Jean-Jacques de Müllenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	David Stamm.
Miroir	Jean Binder.
Fleur	Jean-George Denner.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Pfeiffer.
Drapiers	Élie Neubaur.
Lanterne	Philippe-Joseph Mollinger.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Jean-Martin Billonius.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Adam Leclerc.
Tonneliers	Jean-Valentin Beyerle.
Tanneurs	Jean-Jacques Bruder.
Vignerons	Jean Brey.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers . . .	Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean Saint-Lo.
Charpentiers . . .	Jean-Philippe Wessner.
Jardiniers	Abraham Heydel.
Maçons	François-Henri Stædel.

1719.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Louis-Henri de Müllenheim (322[e] St., C.).
François-Joseph de Klinglin (323[e] St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Jacques Richshoffer (pour la 2[e] fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Chrétien-René de Dettlingen.
Jean-Christophe d'Oberkirch.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Charles-Sigefroi de Kageneck.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean Saltzmann.
Miroir	François-Thiébaut Reiss.
Fleur	Jean-George Denner.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Kamm.
Drapiers	Jean-Nicolas Dieterich.
Lanterne	Jean-Adam Graff.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	N.
Tonneliers	Valentin Beyerle.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean Breu.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Zachée Saur.
Cordonniers . . .	Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	Jean-François-Michel Schenck.
Jardiniers	Jean-Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1720.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Henri de Wickersheim.
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Thiébaut Reiss (pour la 4[e] fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jean-Chrétien de Dettlingen.
Jean-Christophe d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Arnold Goujon.
Miroir	François-Thiébaut Reiss.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Kamm.
Drapiers	Jean-Nicolas Dieterich.
Lanterne	Jean-Adam Graff.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	Jean Strehlin.
Pelletiers	N.
Tonneliers	Jean Boch.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Nicolas Mamberger.
Cordonniers . . .	Jean-François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	François-Michel Schenck.
Jardiniers	Antoine Reichard.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1721.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Louis-Henri de Müllenheim.
Philippe-Jacques de Berstett.
François-Joseph de Klinglin.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim (324ᵉ St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Raimbaut Friderici (pour la 5ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Wolff-Louis de Rathsamhausen.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
François-Antoine Zorn de Bulach.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Arnold Goujon.
Miroir.	Pierre Kornmann.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Charles Lafermière.
Drapiers	Jean-Jacques Dorssner.
Lanterne	Jean-Jacques Tauf, *junior*.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Jean-Martin Billonius.
Boulangers	Jean Strehlin.
Pelletiers	Adam Clerc.
Tonneliers	Jean Boch.
Tanneurs.	Jean-George Griesbach.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	Jean-François Klingelfuss.
Pêcheurs	Jean Saint-Lo.
Charpentiers . . .	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Jacques Fetterlin.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1722.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Louis-Henri de Müllenheim.
François-Joseph de Klinglin.

AMMEISTRE RÉGENT.

(158ᵉ Amm., C.) Jean-George Denner (*Fleur*).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Philippe-Louis de Buch.
Antoine d'Andlau.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
François-Antoine Zorn de Bulach.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean Saltzmann.
Miroir.	Pierre Kornmann.
Fleur	Jean-George Eschalt.
Francs-Bourgeois.	Jean-George Pfeiffer.
Drapiers	Jean-Jacques Dorssner.
Lanterne	Jean-Jacques Tauf, *junior*.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Jean-Martin Billonius.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Adam Clerc.
Tonneliers	Valentin Beyerle.
Tanneurs.	Jean-Jacques Bruder.
Vignerons.	Jean Breu.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Annette Laporte.
Cordonniers . . .	Jean-Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean Saint Lo.
Charpentiers . . .	Gaspard Schmid.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1723.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(159e Amm., P.) André Lemp (*Charpentiers*).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Louis de Buch.
Chrétien-René de Dettlingen.
Antoine d'Andlau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean Saltzmann.
Miroir.	Benoît Villars.
Fleur	Jean-George Eschalt.
Francs-Bourgeois.	Frédéric Bahl.
Drapiers	Jean Gaspard Mühlberger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean-Frédéric Hammerer.
Tonneliers	Jean-Valentin Beyerle.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean Breu.
Tailleurs	Jean-Daniel Stædel.
Maréchaux	Annette Laporte.
Cordonniers . . .	Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	François-Michel Schenck.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1724.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
François-Joseph de Klinglin.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim (325e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(160e St., C.) Jean-George Giesing (*Tonneliers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Chrétien-René de Dettlingen.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Arnold Goujon.
Miroir.	Benoît Villars.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Jean-Frédéric Bahl.
Drapiers	Jean-Gaspard Mühlberger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	François Werner.
Pelletiers	Jean-Frédéric Hammerer.
Tonneliers	Jean-Philippe Leitersperger.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Henri Fervat.
Tailleurs	Jean Bressler.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	Jean-Guillaume Weinemer.
Pêcheurs	Jean-Gérard de Stœcken.
Charpentiers . . .	Jean-François-Michel Schenck.
Jardiniers	Adam Jungmann.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1725.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
François-Joseph de Klinglin.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(161e Amm., P.) Philippe-Gaspard Leitersperger (*Vignerons*).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Jean-Christophe d'Oberkirch.
Jean-Frédéric de Weitersheim.
Charles-Sigefroi de Kageneck.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Arnaud Goujon.
Miroir.	Jean-Léonard Kueff.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Philippe-Jacques Gangolff.
Drapiers	Thomas Collin.
Lanterne	Jean-Daniel Kolb, Dr.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Étienne Degeorge (*Desgeorge*).
Boulangers	François Werner.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	Jean-Philippe Leitersperger.
Tanneurs.	Ernest-Frédéric Mollinger.
Vignerons.	Henri Fervat.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Abraham Habrecht.
Cordonniers . . .	Jean-Guillaume Weinemer.
Pêcheurs	Pierre-Hermann Klein.
Charpentiers . . .	George-Frédéric Lemp.
Jardiniers	Adam Jungmann.
Maçons	Jean-Adam Acker.

1726.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Thiébaut Reiss (pour la 5e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Antoine d'Andlau.
Jean-Frédéric de Dormentz.
Jean-Christophe d'Oberkirch.
Jean-Frédéric de Weitersheim.
Charles-Sigefroi de Kageneck.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir.	Jean-Léonard Kueff.
Fleur	Jean-George Eschalt.
Francs-Bourgeois.	Philippe-Jacques Gangolff.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Jean-Daniel Kolb.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	François-Nicolas Gelb.
Tanneurs.	Ernest-Frédéric Mollinger.
Vignerons.	Jean Leitersperger.
Tailleurs	Jean Schweitzer.
Maréchaux	Joseph Gerber.
Cordonniers . . .	Daniel Fried.
Pêcheurs	Pierre-Hermann Klein.
Charpentiers . . .	George-Frédéric Lemp.
Jardiniers	Daniel de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1727.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau (326e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Raimbaut Friderici (pour la 6e fois), † 13 juillet et remplacé le 17 par François-Joseph Geiger (*Fleur*, 162e Amm., C.).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
François-Antoine d'Andlau.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Jean-Frédéric de Dormentz.
Antoine de Lerchenfeld.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir	Louis Châlons.
Fleur	Jean-George Eschalt.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Kamm.
Drapiers	Jean-Gaspard Mühlberger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Daniel-Ernest Braun
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Jean Hœlbeck.
Tonneliers	François-Nicolas Gelb.
Tanneurs	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons	Jean Leitersperger.
Tailleurs	Jean Bressler.
Maréchaux	Joseph Gerber.
Cordonniers	Daniel Fried.
Pêcheurs	Philippe-Jacques Brackenhoffer.
Charpentiers	Ignace-Sigismond Falck.
Jardiniers	Daniel de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1728.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Denner (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Chrétien-René de Dettlingen.
François-Charles Bock de Blæsheim.
François-Charles de Mackau de Hürtigheim.
Antoine de Lerchenfeld.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	André Eckert.
Miroir	Louis Châlons.
Fleur	Jean-Frédéric Pfeffinger.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Kamm.
Drapiers	Jean-Gaspard Mühlberger.
Lanterne	Jean-Pierre Randenrath.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Daniel-Ernest Braun.
Boulangers	François Werner.
Pelletiers	Jean Hœlbeck.
Tonneliers	Jean-Jacques Schatz.
Tanneurs	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Jean Bressler.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers	François-Antoine Denner
Pêcheurs	Philippe-Jacques Brackenhoffer.
Charpentiers	Ignace-Sigismond Falck.
Jardiniers	Jean-Gaspard Merckel.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1729.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Antoine-Évrard Bock de Blæsheim.
François-Guillaume de Mackau.
Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(163ᵉ Amm., P.) Élie Brackenhoffer (*Fleur*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
François-Antoine d'Andlau.
Chrétien-René de Dettlingen.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
François-Charles de Mackau de Hürtigheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	André Eckert.
Miroir	André Greuhm.
Fleur	Jean-Frédéric Pfeffinger.
Francs-Bourgeois	Philippe-Jacques Gangolff.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Frédéric Kornmann.
Moresse	Jean-Frédéric Richshoffer.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	François Werner.
Pelletiers	Claude-Antoine Quenaudon.
Tonneliers	Jean-Jacques Schatz.
Tanneurs	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers	François-Antoine Denner.
Pêcheurs	François-Joseph Jæger.
Charpentiers	George-Frédéric Lemp.
Jardiniers	Jean-Gaspard Merckel.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1730.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Giesing (pour la 2ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Jacques de Müllenheim.
Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
François-Charles de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-René Wurmser de Vendenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir	André Greuhm.
Fleur	Jean-George Schnœringer.
Francs-Bourgeois	Philippe-Jacques Gangolff.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Emmanuel Brantz.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Claude-Antoine Quenaudon.
Tonneliers	Jean-George-Daniel Dürrenberger.
Tanneurs	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons	Jean Leitersperger.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean-Jacques Bonnay.
Cordonniers	Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean-Christophe Richshoffer.
Charpentiers	George-Frédéric Lemp.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1731.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Guillaume de Mackau.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau.
Jean-Jacques de Müllenheim (328e St., C.), nommé en remplacement de François-Antoine d'Andlau (327e St., C.), qui, élu le 30 janvier 1730, donna sa démission le 19 août suivant, avant d'avoir exercé la régence.

AMMEISTRE RÉGENT.

Philippe-Gaspard Leitersperger (pour la 2 fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Antoine de Lerchenfeld.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Jacques-René Wurmser de Vendenheim.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir.	Jean-Michel Lichtel.
Fleur	Jean Schnœringer.
Francs-Bourgeois.	Christophe-André Lurtzing.
Drapiers	Jean Dietrich.
Lanterne	Adam Graff.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Denis Garand.
Pelletiers	Geoffroi Block.
Tonneliers	Jean-George-Daniel Dürrenberger.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean Leitersperger.
Tailleurs	Jean Bressler.
Maréchaux	Jean-Jacques Bounay.
Cordonniers . . .	Daniel Fried.
Pêcheurs	Jean-Daniel Spielmann.
Charpentiers . . .	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	François-Henri Stædel.

1732.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(164e Amm., C.) Jean-François Merckel (*Jardiniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jean-Frédéric de Weitersheim.
Jean-Frédéric de Dormentz.
Chrétien-René de Dettlingen.
Antoine de Lerchenfeld.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Gallus Dietrich.
Miroir.	Jean-Michel Lichtel.
Fleur	Jean Klein.
Francs-Bourgeois.	Christophe-André Lurtzing.
Drapiers	Jean Dietrich.
Lanterne	Adam Graff.
Moresse	Jean-Daniel Wetzel.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Ulrich Greiner.
Pelletiers	Geoffroi Block.
Tonneliers	Jean-Jacques Schatz.
Tanneurs.	Jean-Jacques Gebhardt.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Jean Bressler.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers. . . .	François-Antoine Denner.
Pêcheurs	Philippe-Jacques Brackenhoffer.
Charpentiers . . .	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	André Schmid.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1733.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Boecklin de Boecklinsau.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Geiger (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
François-Antoine Zorn de Bulach.
Charles-Sigefroi de Kageneck.
François-Jacques de Berckheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Gallus Dietrich.
Miroir.	Jean-Philippe Richshoffer
Fleur	Jean Klein.
Francs-Bourgeois.	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Jean-Daniel Brand.
Moresse	Jean-Daniel Wetzel.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Ulrich Greiner.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	Jean-Jacques Schatz.
Tanneurs.	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers . . .	François-Antoine Denner.
Pêcheurs	Jean-Christophe Richshoffer.
Charpentiers . . .	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	André Schmid.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1734.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Christophe Boecklin de Boecklinsau.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim (329e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(165e Amm., P.) Jean-Frédéric Œsinger (*Tanneurs*).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
François-Antoine Zorn de Bulach.
Charles-Sigefroi de Kageneck.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
Antoine de Lerchenfeld.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir.	Jean-Philippe Richshoffer.
Fleur	Jean-George Schnœringer.
Francs-Bourgeois.	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Jean-Daniel Brand.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Jean-Chrysostome Garand.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	Jean-Valentin Beyerle.
Tanneurs.	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons.	Jean Leitersperger.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean-Jacques Bonnay.
Cordonniers . . .	Jean-Jacques Krieger
Pêcheurs	Jean-Christophe Richshoffer.
Charpentiers . . .	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1735.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

PHILIPPE-JACQUES DE BERSTETT.
JEAN-LOUIS WURMSER DE VENDENHEIM.
JEAN-JACQUES DE MÜLLENHEIM.
FRANÇOIS-CHARLES BOCK DE BLÆSHEIM.

AMMEISTRE RÉGENT.

(166ᵉ Amm., C.) FRANÇOIS-ARNAUD GOUJON (*Boulangers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Louis d'Ichtratzheim.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Joseph-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Simon Knoll.
Miroir	Jean-Michel Lichtel.
Fleur	Jean-George Schnœringer.
Francs-Bourgeois	Jean-Joachim Haubenstricker.
Drapiers	Jacques Dürninger.
Lanterne	Adam Graff.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Jean-Reinhold Dulsecker.
Boulangers	Jean-Chrysostome Garand.
Pelletiers	Jean-Frédéric Hammerer.
Tonneliers	Jean-Valentin Beyerle.
Tanneurs	Jean-Nicolas Melsheim.
Vignerons	Jean Leitersperger.
Tailleurs	Nicolas-Daniel Fettig.
Maréchaux	Jean-Jacques Bonnay.
Cordonniers	Jacques Krieger.
Pêcheurs	Léonard Hirschel.
Charpentiers	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1736.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

PHILIPPE-JACQUES DE BERSTETT.
JEAN-LOUIS WURMSER DE VENDENHEIM.
FRANÇOIS-JOSEPH DE MACKAU DE HÜRTIGHEIM.
JACQUES-CHRISTOPHE BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

AMMEISTRE RÉGENT.

JEAN-GEORGE GIESING (pour la 3ᵉ fois); mort en fonctions et remplacé par JACQUES WENCKER, 167ᵉ Amm., P. (*Vignerons*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
François-Antoine Zorn de Bulach.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Joseph-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Henri-Ignace Rumpler.
Miroir	Jean-Michel Lichtel.
Fleur	Jean-George Wild.
Francs-Bourgeois	Jean-Joachim Haubenstricker.
Drapiers	Jean Dürninger, *senior*.
Lanterne	André Graff.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Reinhold Dulsecker.
Boulangers	Jean-Ulrich Greiner.
Pelletiers	Jean-Frédéric Hammerer.
Tonneliers	Jean-Joachim Fischer.
Tanneurs	Jean-Nicolas Melsheim.
Vignerons	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Nicolas-Daniel Fettig.
Maréchaux	Jean-Michel Emmerich.
Cordonniers	François-Antoine Denner.
Pêcheurs	Léonard Hirschel.
Charpentiers	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Nicolas Bartmann.

1737.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Jacques-Frédéric de Weitersheim (330e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(168e Amm., C.) Jean-Jacques Richshoffer (*Jardiniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Antoine Zorn de Bulach.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
François-Christophe de Klinglin.
Guillaume-Jacques de Berstett.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Henri-Ignace Rumpler.
Miroir	Jean-George Fleck.
Fleur	Jean-George Wild.
Francs-Bourgeois	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Jonas-Frédéric Fettig.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Jean-Ulrich Greiner.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	Jean-Joachim Fischer.
Tanneurs	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Jean-Michel Emmerich.
Cordonniers	François-Antoine Denner.
Pêcheurs	Jean-Antoine Grau.
Charpentiers	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Nicolas Bartmann.

1738.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(169e Amm., P.) Jean-Frédéric Hammerer (*Tanneurs*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Samuel de Berckheim.
François-Christophe de Klinglin.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Jean-Baptiste de Birckwald.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Henri Greum.
Miroir	Jean-George Fleck.
Fleur	Jean-Adam Mehler.
Francs-Bourgeois	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Jean-Claude Schreiber.
Lanterne	Jonas-Frédéric Fettig.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	François-Ignace-Xavier Geiger.
Pelletiers	Joseph-Michel Rauch.
Tonneliers	Antoine Ruffier.
Tanneurs	Philippe-Frédéric Œsinger.
Vignerons	Paul-Geoffroi Gambs.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Antoine Grau.
Charpentiers	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	Thiébaut Reibel.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1739.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

PHILIPPE-JACQUES DE BERSTETT.
JEAN-LOUIS WURMSER DE VENDENHEIM.
FRANÇOIS-JOSEPH DE MACKAU DE HÜRTIGHEIM.
JACQUES-FRÉDÉRIC DE WEITERSHEIM.

AMMEISTRE RÉGENT.

FRANÇOIS-JOSEPH GEIGER (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
François-Samuel de Berckheim.
François-Christophe de Klinglin.
Jean-Baptiste de Birckwald.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Henri Greum.
Miroir.	Pierre Richard.
Fleur	Jean-Adam Mehler.
Francs-Bourgeois.	Frédéric Wolff.
Drapiers	Jean-Geoffroi Plarr.
Lanterne	Guillaume Anstett.
Moresse	Jean-François Reiner.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	François-Ignace-Xavier Geiger.
Pelletiers	Daniel Richshoffer.
Tonneliers	Antoine Ruffier.
Tanneurs.	Charles-Joseph Reiss.
Vignerons.	Paul-Geoffroi Gambs.
Tailleurs	Jean-Charles Hammerer
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Marbach.
Charpentiers . . .	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	Thiébaut Reibel.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1740.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

FRANÇOIS-JOSEPH DE MACKAU DE HÜRTIGHEIM.
JEAN-JACQUES DE MÜLLENHEIM.
FRANÇOIS-CHARLES BOCK DE BLÆSHEIM.
JACQUES-FRÉDÉRIC DE WEITERSHEIM.

AMMEISTRE RÉGENT.

(170e Amm., C.) JEAN-VALENTIN BEYERLE (*Maréchaux*).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
François-Christophe de Klinglin.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Joseph de Horben.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	André Eckert.
Miroir.	Pierre Richard.
Fleur	Jean-George Wild.
Francs-Bourgeois.	Frédéric Wolff.
Drapiers	Jean-Geoffroi Plarr.
Lanterne	Guillaume Anstett.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Jean-Jacques Lauth.
Pelletiers	Daniel Richshoffer.
Tonneliers	Jean-Joachim Fischer.
Tanneurs.	Charles-Joseph Reiss.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	Jean-Charles Hammerer.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers . . .	Jean-George Bauer.
Pêcheurs	Jean-Jacques Marbach.
Charpentiers . . .	Jean-Robert Christmann.
Jardiniers	Jean-Gaspard Merckel.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1741.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Jacques de Berstett.
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(171ᵉ Amm., P.) Jean-Henri Faber (*Fleur*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Samuel de Berckheim.
Joseph-André de Gail.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Joseph de Horben.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	André Eckert.
Miroir.	Jean-Armand Schwerdt.
Fleur	Jean-George Wild.
Francs-Bourgeois.	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Nicolas-Pierre Haxo.
Lanterne	Guillaume Kornmann.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Valentin Juncker.
Boulangers	Jean-Jacques Lauth.
Pelletiers	Jean-George Langhans.
Tonneliers	Jean-Joachim Fischer.
Tanneurs.	Jean-Charles Dietrich.
Vignerons.	Jean-Ignace Hügel.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers . . .	Jean-George Bauer.
Pêcheurs	Jean-François-Antoine Burst.
Charpentiers . . .	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	Jean-Gaspard Merckel.
Maçons	François-Mathias Zæpffel.

1742.

STETTMEISTRES RÉGENTS

Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim (331ᵉ St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jacques Wencker (pour la 2ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroi Kempf d'Angereth.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Jacques-Antoine de Gail.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	Jean-Daniel Krieg.
Miroir.	Jean-Armand Schwerdt.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois.	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Nicolas-Pierre Haxo.
Lanterne	Guillaume Kornmann.
Moresse.	Jean Hervé.
Échasses	Jean-Valentin Juncker.
Boulangers	Étienne Delpy.
Pelletiers	Jean-George Langhans.
Tonneliers	Antoine Ruffier.
Tanneurs.	Jean-Charles Dietrich.
Vignerons	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	André Nauert.
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-François-Antoine Burst.
Charpentiers . .	Christophe-Frédéric Stædel.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim, fils de Daniel.
Maçons	George-Frédéric Strehlin.

1743.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Jacques-Frédéric de Weitersheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Jacques Richshoffer (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Jacques-Antoine de Gail.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Daniel Krieg.
Miroir	Marie-Joseph Conigliano.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Teutsch.
Drapiers	Jacques Dürninger, *junior*.
Lanterne	Jacques Lantz.
Moresse	Jean Hervé.
Échasses	Jean Braun.
Boulangers	Étienne Delpy.
Pelletiers	Jean-Daniel Schmidt.
Tonneliers	Antoine Ruffier.
Tanneurs	François-Antoine Dreyer.
Vignerons	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-André Schaaf.
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Marbach, Dr.
Charpentiers	Jean Loger.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim, fils de Daniel.
Maçons	George-Frédéric Strehlin.

1744.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Frédéric Hammerer (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Geoffroì Kempf d'Angereth.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Samuel de Berckheim.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Michel Gerber.
Miroir	Marie-Joseph Conigliano.
Fleur	Jean-Thiébaut Wildermuth.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Teutsch.
Drapiers	Jacques Dürninger, *junior*.
Lanterne	Jacques Lantz.
Moresse	Jean-Ulrich Kammerer.
Échasses	Jean Braun.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Jean-Daniel Schmidt.
Tonneliers	Frédéric Kuntz.
Tanneurs	François-Antoine Dreyer.
Vignerons	François-Louis Vogel.
Tailleurs	Jean-André Schaaf.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers	Louis-Félix Marco.
Pêcheurs	Jean-Jaçques Marbach.
Charpentiers	Jean Loger.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	Paul-Antoine Hannung.

1745.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Louis Wurmser de Vendenheim.
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim.
Joseph-André de Gail (332e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(172e Amm., C.) Jean-George Denner (*Cordonniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Samuel de Berckheim.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Léopold de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Jean-Louis de Mackau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Michel Gerber.
Miroir	Jean Hammerer.
Fleur	Jean-Thiébaut Wildermuth.
Francs-Bourgeois	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Nicolas-Pierre Haxo.
Lanterne	Philippe-Jacques Lauth.
Moresse	Jean-Ulrich Kammerer.
Échasses	Jacques-Maurice Fajard.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Frédéric Kuntz.
Tanneurs	Ernest-Frédéric Mollinger.
Vignerons	François-Louis Vogel.
Tailleurs	Jean-Frédéric Walther.
Maréchaux	Jean Hammel.
Cordonniers	Louis-Félix Marco.
Pêcheurs	Jean-François-Antoine Burst.
Charpentiers	Philippe-Jacques Stædel.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	Paul-Antoine Hannung.

1746.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
Frédéric-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Valentin Beyerle (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Léopold de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Jean-Louis de Mackau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Philippe-Jacques Strass.
Miroir	Jean Hammerer.
Fleur	Joseph-Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois	Nicolas Bruslé.
Drapiers	Nicolas-Pierre Harz.
Lanterne	Philippe-Jacques Lauth.
Moresse	Jean-François Geiger.
Échasses	Jacques-Maurice Fajard.
Boulangers	Jean-George Ihle.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs	Ernest-Frédéric Mollinger.
Vignerons	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-Frédéric Walther.
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-François-Antoine Burst.
Charpentiers	Philippe-Jacques Stædel.
Jardiniers	Jean Schott.
Maçons	George-Frédéric Strehlin.

1747.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

JEAN-JACQUES DE MÜLLENHEIM.
FRANÇOIS-CHARLES BOCK DE BLÆSHEIM.
PHILIPPE-HANNIBAL JOHAM DE MUNDOLSHEIM.
CHARLES-FERDINAND ZORN DE BULACH (333e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

JEAN-HENRI FABER (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Samuel de Berckheim.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Joseph de Horben.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Philippe-Jacques Strass.
Miroir.	Claude Journy.
Fleur	Joseph-Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois.	Jean-Frédéric Teutsch.
Drapiers	Jean Dietrich.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse	Jean-François Geiger.
Échasses.	Jean-Louis Immlin.
Boulangers	Jean-George Ihle.
Pelletiers	Jean-Guillaume Prœbster.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs	François-Joseph Melsheim.
Vignerons.	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Jean-Marc-Martin Irslinger.
Cordonniers. . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Jung.
Charpentiers . . .	Jean Loger.
Jardiniers.	Jean Schott.
Maçons	Jean-Frédéric Strehlin.

1748.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

FRANÇOIS-JOSEPH DE MACKAU DE HÜRTIGHEIM.
JOSEPH-ANDRÉ DE GAIL.
CHARLES-FERDINAND ZORN DE BULACH.
FRANÇOIS-CHRISTOPHE-HONORÉ DE KLINGLIN (334e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(173e Amm., P.) JEAN-FRÉDÉRIC FAUST (*Maçons*).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Samuel de Berckheim.
Léopold-Henri de Weitersheim.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Charles de Zedlitz.
François-Joseph de Horben.
Louis de Mackau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	Jean-Jacques Eckert.
Miroir.	Claude Journy.
Fleur	Élie Brackenhoffer.
Francs-Bourgeois.	Jean-Frédéric Teutsch.
Drapiers	Jean Dietrich.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse	Jean-Ulrich Kammerer.
Échasses	Jean-Louis Immlin.
Boulangers	Jean Caspari.
Pelletiers	Jean-Guillaume Prœbster.
Tonneliers	Jean-Daniel Stamm.
Tanneurs.	François-Joseph Melsheim.
Vignerons.	Jean-Philippe Dorsner.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Sigismond Falckenhauer.
Cordonniers . . .	François-Joseph Engelmann.
Pêcheurs	Jean-Jacques Jung.
Charpentiers . . .	Jean Loger.
Jardiniers	François-Ernest Cons.
Maçons	Paul-Antoine Hannung.

1749.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Joseph de Mackau de Hürtigheim.
Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Jacques Richshoffer (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Guillaume-Jacques de Berstett.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Charles de Zedlitz.
Louis de Mackau.
Joseph-Antoine, comte de Lützelbourg d'Imlingen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques Eckert.
Miroir.	Jean-George Fleck.
Fleur	Jean-Thiébaut Wildermuth.
Francs-Bourgeois.	François-Charles Lafermière.
Drapiers	François-Antoine Horrer.
Lanterne	Frédéric Abraham Stædel.
Moresse	Jean-Ulrich Kammerer.
Échasses	Étienne Degeorge.
Boulangers	Jean Caspari.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Daniel Stamm.
Tanneurs.	Jean-Christmann Rœderer.
Vignerons	Jean-Philippe Dorsner.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Sigismond Falckenhauer.
Cordonniers . . .	François-Joseph Engelmann.
Pêcheurs	François-Antoine Burst.
Charpentiers . . .	Jean Lemp.
Jardiniers	François-Ernest Cons.
Maçons	Paul-Antoine Hannung.

1750.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Christophe-Honoré de Klinglin.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Frédéric Hammerer (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Samuel de Berckheim.
Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Joseph-Antoine, comte de Lützelbourg d'Imlingen.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Chrétien-Louis Bœckler.
Miroir.	Jean-George Fleck.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois.	François-Charles Lafermière.
Drapiers	François-Antoine Horrer.
Lanterne	Frédéric-Dieudonné Saupe.
Moresse	Joseph-Antoine Mainoni.
Échasses.	Étienne Degeorge.
Boulangers	Jean-Henri Beck.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs	Jean-Christmann Rœderer.
Vignerons.	Jean-Nicolas Dietrich.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Jean Kleinklaus.
Cordonniers. . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-François-Antoine Burst.
Charpentiers . . .	Jean Lemp.
Jardiniers.	Jean Schott.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1751.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Christophe-Honoré de Klinglin.
François-Samuel de Berckheim (335e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Denner (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Chrétien-Louis de Berckheim.
Jacques-Joseph de Klinglin de Hattstatt.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Chrétien-Louis Bœckler.
Miroir	Michel Hanrard.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois	George-Frédéric Roggenbach.
Drapiers	Jean-Frédéric Neubeck.
Lanterne	Jean-Baptiste Dürr.
Moresse	Joseph-Antoine Mainoni.
Échasses	Jean-Frédéric Rœderer.
Boulangers	Jean-Henri Beck.
Pelletiers	Samuel Beck.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs	Vincent Gaineau.
Vignerons	Jean-Nicolas Dietrich.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Jean Kleinclaus.
Cordonniers	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Marbach.
Charpentiers	Jean Loger.
Jardiniers	Jean Schott.
Maçons	Jean-Sébastien Gambs.

1752.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

(174e Amm., C.) Jean-George Langhans (*Échasses*).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Chrétien-Louis de Berckheim.
Jacques-Joseph de Klinglin de Hattstatt.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Ignace Melsheim.
Miroir	Michel Hanrard.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois	George-Frédéric Roggenbach.
Drapiers	Jean-Frédéric Neubeck.
Lanterne	Jean-Baptiste Dürr.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Frédéric Rœderer.
Boulangers	Jean-Jacques Lauth.
Pelletiers	Samuel Beck.
Tonneliers	Jean-Frédéric Keck.
Tanneurs	Vincent Gaineau.
Vignerons	Jean-Philippe Dorsner.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Emmanuel Brahtz.
Cordonniers	André Degermann.
Pêcheurs	Jean-Jacques Marbach.
Charpentiers	Jean Loger.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Pierre Pflug.

1753.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
N.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Henri Faber (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
Jean-Baptiste de Birckwald.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Ignace Melsheim.
Miroir	Philippe-Frédéric Herrmann.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois.	François-Jacques Burckard.
Drapiers	François-Antoine Horrer.
Lanterne	Jean-Jacques Ottmann.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Louis Petit.
Boulangers	Jean-Jacques Lauth.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Frédéric Keck.
Tanneurs.	Jean-Henri Gangolff.
Vignerons.	Jean-Philippe Dorsner.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Emmanuel Brantz.
Cordonniers . . .	André Degermann.
Pêcheurs	Jean-Jacques Herrenberger.
Charpentiers . . .	Jean Lemp.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Pierre Pflug.

1754.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
N.
François-Samuel de Berckheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Frédéric Faust (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Jean-Baptiste de Birckwald.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
Louis de Mackau.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Chrétien-Louis Bœckler.
Miroir.	Philippe-Frédéric Herrmann.
Fleur	Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois.	François-Jacques Burckard.
Drapiers	François-Antoine Horrer.
Lanterne	Jean-Jacques Ottmann.
Moresse	François-Antoine Guérin.
Échasses	Louis Petit.
Boulangers	Thiébaut Piccard.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs.	Jean-Henri Gangolff.
Vignerons.	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Jean Kleinclaus.
Cordonniers . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Herrenberger.
Charpentiers . . .	Jean Lemp.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim, fils de Thiébaut.
Maçons	George-Frédéric Strehlin.

1755.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Jacques Richshoffer (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Christophe d'Oberkirch.
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
Louis de Mackau.
Joseph-Jacques de Müllenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Chrétien-Louis Bœckler.
Miroir.	Jean-David Wolff.
Fleur	Joseph-Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois.	Jean Kamm.
Drapiers	Jean Kursner.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse.	François-Antoine Guérin.
Échasses	André Sandherr.
Boulangers	Thiébaut Piccard.
Pelletiers	Daniel Richshoffer.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs.	François-Antoine Kieffer.
Vignerons.	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-Martin Gangolff.
Maréchaux	Jean Kleinclaus.
Cordonniers . . .	Jean-Jacques Krieger.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	Jean Kæshammer.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim, fils de Thiébaut.
Maçons	George-Frédéric Strehlin.

1756.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
N.

AMMEISTRE RÉGENT.

(175e Amm., P.) Paul-Geoffroi Gambs (*Francs-Bourgeois*).

SÉNATEURS NOBLES.

Guillaume-Jacques de Berstett.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Louis de Mackau.
Jean-Baptiste de Birckwald.
Joseph de Müllenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	Jean-Henri Fessler.
Miroir	Jean-David Wolff.
Fleur	Jean-Frédéric Faust.
Francs-Bourgeois.	Jean Kamm.
Drapiers	Jean Kursner.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse	Jean-George Lauth, Dr.
Échasses	André Sandherr.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Daniel Richshoffer.
Tonneliers	Jean-Daniel Stamm.
Tanneurs.	Joseph Gross.
Vignerons.	Jean-Louis Rahm.
Tailleurs	Jean-Martin Gangolff.
Maréchaux	Jean-Daniel Bauch.
Cordonniers . . .	François-Joseph Engelmann.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	Jean Kæshammer.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Pierre Pflug.

1757.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
François-Samuel de Berckheim.
Louis (*Louis-Éléonor*) de Mackau (336ᵉ St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(176ᵉ Amm., C.) Jean-Léonard Kien (*Kiehn*) [*Drapiers*].

SÉNATEURS NOBLES.

Guillaume-Jacques de Berstett.
Jean-Baptiste de Birckwald.
Jean-Léopold de Neuenstein.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Henri Fessler.
Miroir	Jean-Daniel Engelhard.
Fleur	Jacques-Frédéric Faust.
Francs-Bourgeois	Claude Sadoul.
Drapiers	Jean-Jacques Schreiber.
Lanterne	Jean-André Greum.
Moresse	Jean-George Lauth, Dʳ.
Échasses	Louis Petit.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Daniel Stamm.
Tanneurs	Jean-André Bruder.
Vignerons	Jean-Louis Rahm.
Tailleurs	François-Louis Schweitzer.
Maréchaux	Jean-Daniel Bauch.
Cordonniers	André Degermann.
Pêcheurs	François Schweighæuser.
Charpentiers	Jean-Samuel Blanck.
Jardiniers	Jean-Jacques Kappler.
Maçons	François-Pierre Pflug.

1758.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Langhans (pour la 2ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Jean-Léopold de Neuenstein.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm, Dʳ.
Miroir	Philippe-Jacques Franck.
Fleur	Joseph-Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois	Claude Sadoul.
Drapiers	Jean-Jacques Schreiber.
Lanterne	Jean-André Greum.
Moresse	Joseph-Antoine Mainoni.
Échasses	Louis Petit.
Boulangers	Jean-Henri Beck.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-George Hammerer.
Tanneurs	Jean-André Bruder.
Vignerons	Jérémie-Évrard Silberrad.
Tailleurs	François-Joseph Schweitzer.
Maréchaux	Jean-Adam Sultzer.
Cordonniers	George-Henri Behr, Dʳ.
Pêcheurs	François Schweighæuser.
Charpentiers	Jean-Samuel Blanck.
Jardiniers	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	André Stahl.

1759.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Jean-Jacques de Müllenheim.
François-Charles Bock de Blæsheim.
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach.
Louis de Mackau.

AMMEISTRE RÉGENT.

(177ᵉ Amm., P.) Jean Dietrich (*Tailleurs*).

SÉNATEURS NOBLES.

Guillaume-Jacques de Berstett.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Jean-Baptiste de Birckwald.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
Jacques-Frédéric de Müllenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm, Dʳ.
Miroir	François Lanfrey.
Fleur	Joseph-Antoine Ducré.
Francs-Bourgeois.	Jean-Sébastien Weiss.
Drapiers	Jean-Léonard Rœderer.
Lanterne	Jean-Érasmus Bœckler.
Moresse	Joseph-Antoine Mainoni.
Échasses	Jean-Frédéric Immlin.
Boulangers	Jean-Henri Beck.
Pelletiers.	Jean-Martin Pastorius, Dʳ.
Tonneliers	Jean Bressle.
Tanneurs.	Jean-Baptiste Choisy.
Vignerons.	Jérémie-Évrard Silberrad.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Jean-Adam Sultzer.
Cordonniers . . .	George-Henri Behr, Dʳ.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	Jean Rondouin.
Jardiniers . . .	Thiébaut de Fridolsheim.
Maçons	André Stahl.

1760.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Louis de Mackau.
Guillaume-Jacques de Berstett (337ᵉ St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Frédéric Faust (pour la 3ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Jean-Baptiste de Birckwald.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein.
François-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Sigismond Bock de Blæsheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Jacques-Frédéric de Müllenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	François-Ignace Melsheim.
Miroir.	François Lanfrey.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois.	Jean-Sébastien Weiss.
Drapiers	Jean-Léonard Rœderer.
Lanterne	Jean-Érasmus Bœckler.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Frédéric Immlin.
Boulangers	Jean-Daniel Schübler.
Pelletiers	Jean-Martin Pastorius, Dʳ.
Tonneliers	Isaac Ottmann, Dʳ.
Tanneurs.	Jean-Baptiste Choisy.
Vignerons . . .	François-Jacques Dorsner.
Tailleurs	Jean-George Busch.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers . .	Claude-Bernard Eisentraut.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	Jean Rondouin.
Jardiniers	Sébastien Jullot.
Maçons	George-Michel Müller.

1761.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Jean-Baptiste de Birckwald (338e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Jacques Richshoffer (pour la 5e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein.
François-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Ignace Melsheim.
Miroir.	Jean-Philippe Richshoffer.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois.	Jean-François Delay.
Drapiers	Jean-Michel Schneider.
Lanterne	Jean Lemp.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-François Leroux.
Boulangers	Jean-Daniel Schübler.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Isaac Ottmann, Dr.
Tanneurs.	Jean-Frédéric Œsinger.
Vignerons.	François-Jacques Dorsner.
Tailleurs	Jean-Frédéric Nagel.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers . . .	Claude-Bernard Eisentraut.
Pêcheurs	Pierre-François Matthieu.
Charpentiers . . .	Jean-Samuel Blanck.
Jardiniers	Sébastien Jullot.
Maçons	George-Michel Müller.

1762.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Charles Bock de Blæsheim.
Louis de Mackau.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Jean-Baptiste de Birckwald.

AMMEISTRE RÉGENT.

Paul-Geoffroi Gambs (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Louis-Félix de Gayot.
Philippe-Jacques-René de Berstett.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques Ulrich.
Miroir.	Jean-Philippe Richshoffer.
Fleur	Jean-François Burckhard.
Francs-Bourgeois.	Jean-François Delay.
Drapiers	Joachim-François-Pierre Dabeind.
Lanterne	Jean Lemp.
Moresse	Gaspard Hervé.
Échasses.	Jean-François Leroux.
Boulangers	Pierre Baudet.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean Bressle.
Tanneurs	Jean-Frédéric Œsinger.
Vignerons	François-Jacques Flach.
Tailleurs	Jean-Frédéric Nagel.
Maréchaux	Jean Kleinclaus.
Cordonniers. . . .	Martin Schwing.
Pêcheurs	Pierre-François Matthieu.
Charpentiers . . .	Jean-Samuel Blanck.
Jardiniers.	Jean Schott.
Maçons	Jean-Frédéric Strehlin.

1763.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Louis de Mackau.
Guillaume-Jacques de Berstett.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Léonard Kien (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Léopold-Philippe-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Louis-Félix de Gayot.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Henri-Jacques de Gayling.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques Ulrich.
Miroir.	Amédée Trombert.
Fleur	Jean-François Burckhard.
Francs-Bourgeois.	Jean Gerold.
Drapiers	Jean-Geoffroi Plarr.
Lanterne	Jean-Érasmus Bœckler.
Moresse	Gaspard Hervé.
Échasses	Joachim-Frédéric Kirstenstein.
Boulangers	Pierre Baudet.
Pelletiers	Jean-Martin Pastorius, Dr.
Tonneliers	Jean Bressle.
Tanneurs.	Ernest-Joseph Metzger.
Vignerons.	François-Jacques Flach.
Tailleurs	Jean-André Schaaff.
Maréchaux	Jean Kleinclaus.
Cordonniers . . .	Martin Schwing.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	François-Antoine Lambrecht.
Jardiniers	Jean Schott.
Maçons	Jean-Frédéric Strehlin.

1764.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

François-Charles Bock de Blæsheim.
Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Christophe d'Oberkirch (339e St.[1], P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-George Langhans (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Gustave de Falkenhayn.
Léopold-Philippe de Neuenstein.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Louis-Félix de Gayot.
Henri-Jacques de Gayling.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Franç.-Nicolas-Maurice Vaudin.
Miroir.	Amédée Trombert.
Fleur	Frédéric Schneegans.
Francs-Bourgeois.	Jean Gerold.
Drapiers	Jean-Geoffroi Plarr.
Lanterne	Jean-Érasmus Bœckler.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses.	Joachim-Frédéric Kirstenstein.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Jean-Martin Pastorius, Dr.
Tonneliers	Jean-Jacques Stamm.
Tanneurs	François-Joseph Melsheim.
Vignerons.	Jean-Louis Ramm.
Tailleurs	Jean-André Schaaff.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers. . . .	Nicolas Meyer.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers . . .	François-Antoine Lambrecht.
Jardiniers.	Jean-Pierre Rigaut.
Maçons	Louis-Antoine Mena.

1. M. Müller, dans le ***Magistrat de Strasbourg***, p. 63, compte comme 339e stettmeistre M. Jean de Dietrich, nommé, en 1762, par le roi stettmeistre ***honoraire***. M. de Dietrich n'ayant jamais exercé la régence et n'ayant même obtenu droit de suffrage qu'en 1765, en vertu d'une seconde décision royale, nous ne pensons pas que son titre purement honorifique permette de le faire compter dans la liste des stettmeistres effectifs.

1765.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Louis de Mackau.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein (340e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(178e Amm., C.) François-Joseph Nicart (*Charpentiers*; al. *Pelletiers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Gustave de Falkenhayn.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Louis-Félix de Gayot.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	François-Nicolas-Maurice Vaudin.
Miroir	Cornelius-Jacques Weyher.
Fleur	Jean-Daniel Weiler.
Francs-Bourgeois	Jean-Baptiste Sadoul.
Drapiers	Joachim-François-Pierre Dabeind.
Lanterne	Jean Lemp.
Moresse	George-Daniel Meinicken.
Échasses	Jean-Richard Schæffer.
Boulangers	Jean-Charles Spielmann.
Pelletiers	Pierre-Bernard Segret.
Tonneliers	Jean-Jacques Stamm.
Tanneurs	Jean-Frédéric Œsinger.
Vignerons	Jean-Louis Ramm.
Tailleurs	François Maison.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers	Nicolas Meyer.
Pêcheurs	Pierre-François Matthieu.
Charpentiers	Rodolphe Frédéric Ferber.
Jardiniers	Jean-Pierre Rigaut.
Maçons	Louis-Antoine Mena.

1766.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Louis de Mackau.
Guillaume-Jacques de Berstett.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Frédéric Faust (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
Casimir Haffner de Wasslenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm, D^r.
Miroir	Cornelius-Jacques Weyher.
Fleur	Jean Rohmann.
Francs-Bourgeois	Jean-Baptiste Sadoul.
Drapiers	Joachim-François-Pierre Dabeind.
Lanterne	Jean Lemp.
Moresse	Jean-Louis Milhaut, D^r.
Échasses	Jean-Richard Schæffer.
Boulangers	Jean-Maximilien Sommervogel.
Pelletiers	Pierre-Bernard Segret.
Tonneliers	François-Xavier-Alexis Poirot.
Tanneurs	Jean-Frédéric Œsinger.
Vignerons	François-Jacques Flach.
Tailleurs	François Maison.
Maréchaux	Joseph-Guillaume-Constantin Liechtle.
Cordonniers	Jean-Michel Saltzmann.
Pêcheurs	Pierre-François Matthieu.
Charpentiers	Rodolphe-Frédéric Ferber.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim
Maçons	Jean-Frédéric Strehlin.

1767.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein.

AMMEISTRE RÉGENT.

(179ᵉ Amm., P.) Philippe-Jacques Franck (*Miroir*).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Gustave de Falkenhayn.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
Casimir Haffner de Wasslenheim.
Philippe-René Wurmser de Vendenheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm, Dʳ.
Miroir	Jean-Pierre Chaumont.
Fleur	Jean Rohmann.
Francs-Bourgeois	Jean-Henri Blessig.
Drapiers	Louis-Jacques Strohmeyer.
Lanterne	Joseph Graff.
Moresse	Jean-Louis Milhaut, Dʳ.
Échasses	Gérard Walter.
Boulangers	Jean-Maximilien Sommervogel.
Pelletiers	Adam-Henri Prox.
Tonneliers	François-Xavier-Alexis Poirot.
Tanneurs	Ernest-Joseph Metzger.
Vignerons	François-Jacques Flach.
Tailleurs	Jean-Paul Busch.
Maréchaux	Joseph-Guillaume-Constantin Liechtle.
Cordonniers	Jean-Michel Saltzmann.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers	Antoine-Joseph-George Denner.
Jardiniers	Abraham de Fridolsheim.
Maçons	Jean-Frédéric Strehlin.

1768.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Guillaume-Jacques de Berstett.
Philippe-Christophe d'Oberkirch.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn (341ᵉ St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Paul-Geoffroi Gambs (pour la 3ᵉ fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
François-René d'Ichtratzheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Philippe-Frédéric de Dietrich.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques Eckert.
Miroir	Jean-Pierre Chaumont.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois	Jean-Henri Blessig.
Drapiers	Louis-Jacques Strohmeyer.
Lanterne	Joseph Graff.
Moresse	Mathias-Ambroise Mogg.
Échasses	Gérard Walter.
Boulangers	Jean-Jacques Diemert.
Pelletiers	Adam-Henri Prox.
Tonneliers	Jean-Michel Grauel.
Tanneurs	François-Joseph Metzger.
Vignerons	Jean-George Fulgraff.
Tailleurs	Jean-Paul Busch.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers	Jacques-Antoine-Tobie Gombault.
Pêcheurs	Jean-Jacques Kips.
Charpentiers	Antoine-Joseph-George Denner.
Jardiniers	Projectus-Joseph Ehrhart, Dʳ.
Maçons	George-Michel Müller.

1769.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

JOSEPH-ANDRÉ DE GAIL.
FRANÇOIS-SAMUEL DE BERCKHEIM.
GUILLAUME-JACQUES DE BERSTETT.
CHARLES-GUSTAVE DE FALKENHAYN.

AMMEISTRE RÉGENT.

JEAN-LÉONARD KIEN (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-René d'Ichtratzheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Philippe-Frédéric de Dietrich.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques Eckert.
Miroir.	Alexandre-Salomon Richard.
Fleur	Jean-Valentin Schneegans.
Francs-Bourgeois.	Jean-Baptiste Nadal.
Drapiers	François-Joseph-Antoine Gug.
Lanterne	François-Henri Lauth.
Moresse	Mathias-Ambroise Mogg.
Échasses	Richard Schæffer.
Boulangers	Jean-Jacques Diemert.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Michel Grauel.
Tanneurs.	Jean-Christmann Rœderer.
Vignerons	Jean-George Fulgraff.
Tailleurs	Jean-Martin Schweitzer.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers . . .	Jacques-Antoine-Tobie Gombault.
Pêcheurs	Béat-Ignace Lachausse, Dr.
Charpentiers . . .	Jean-Frédéric Philippi.
Jardiniers	Projectus-Joseph Ehrhart.
Maçons	George-Michel Müller.

1770.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

JOSEPH-ANDRÉ DE GAIL.
FRANÇOIS-SAMUEL DE BERCKHEIM.
LÉOPOLD-PHILIPPE-ANDRÉ DE NEUENSTEIN.
FRANÇOIS-JOSEPH HAFFNER DE WASSLENHEIM (342e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(180e Amm., C.) FRANÇOIS-JOSEPH ENGELMANN (*Cordonniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Philippe-Frédéric de Dietrich.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm.
Miroir.	Alexandre-Salomon Richard.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois.	Jean-Baptiste Nadal.
Drapiers	François-Joseph-Antoine Gug.
Lanterne	François-Henri Lauth.
Moresse	François-Antoine Denner.
Échasses	Richard Schæffer.
Boulangers	George-Joseph Kentzinger.
Pelletiers	Armand-George Rauch.
Tonneliers	Jean-Nicolas Zæpffel.
Tanneurs.	Jean-Christmann Rœderer.
Vignerons.	Jean-Melchior Ziegler.
Tailleurs	Jean-Martin Schweitzer.
Maréchaux	François-Antoine-Materne Hombourg.
Cordonniers . . .	Jean-Martin Schwing.
Pêcheurs	Béat-Ignace Lachausse.
Charpentiers . . .	Jean-Frédéric Philippi.
Jardiniers	Thiébaut Schott.
Maçons	Guillaume Kornmann.

1771.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Guillaume-Jacques de Berstett.
Léopold-Philippe-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Nicart (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Joseph-André de Weitersheim.
François-Frédéric-Sigismond-Auguste Bœcklin de Bœcklinsau.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Michel Bœhm, Dr.
Miroir	François-Charles-Joseph Daigue.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois	Jean Kratz, Dr.
Drapiers	George-François Plarr.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse	François-Antoine Denner.
Échasses	Jean-Jacques Lung.
Boulangers	George-Joseph Kentzinger.
Pelletiers	Henri-Adam Prox.
Tonneliers	Jean-Nicolas Zæpffel.
Tanneurs	Ernest-Joseph Metzger.
Vignerons	Jean-Melchior Ziegler.
Tailleurs	Jean Sonntag.
Maréchaux	François-Antoine-Materne Humbourg.
Cordonniers	Laurent Bohner.
Pêcheurs	Jean Dürr.
Charpentiers	François-Ernest Kœgelin.
Jardiniers	Thiébaut Schott.
Maçons	Guillaume Kornmann.

1772.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Guillaume-Jacques de Berstett.
Charles-Gustave de Falkenhayn.

AMMEISTRE RÉGENT.

(181e Amm., P.) Jacques-Frédéric Faust (*Moresse*).

SÉNATEURS NOBLES.

Meilach-Chrétien de Dettlingen.
François-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Joseph-André de Weitersheim.
François-Frédéric-Sigismond-Auguste Bœcklin de Bœcklinsau.
Joseph-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Antoine Sarburger.
Miroir	Charles-Joseph Daigue.
Fleur	Jean-Daniel Klein.
Francs-Bourgeois	Jean Kratz, Dr.
Drapiers	George-François Plarr.
Lanterne	François-Joseph Adam.
Moresse	Philippe-Jacques Franck.
Échasses	Jean-Jacques Lung.
Boulangers	Jean-Nicolas Ottmann.
Pelletiers	Jean-Daniel Strohl.
Tonneliers	Jean-George Pick.
Tanneurs	Ernest-Joseph Metzger.
Vignerons	Jean-Geoffroi Riehl.
Tailleurs	Jean Sonntag.
Maréchaux	Jean-Jacques Hentschel.
Cordonniers	Laurent Müller.
Pêcheurs	Jean Dürr.
Charpentiers	François-Ernest Kœgelin.
Jardiniers	Louis Zæpffel.
Maçons	Joseph-Antoine Guérin.

1773.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Philippe-Jacques Franck (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Christophe-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Joseph-André de Gail.
Philippe-François Eckbrecht de Dürckheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Antoine Sarburger.
Miroir	Jean-George Eschenauer.
Fleur	Jean-Daniel Klein.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Schultz.
Drapiers	Daniel-Lucas-Hermann Weinemer.
Lanterne	François-Henri Lauth.
Moresse	Philippe-Jacques Franck.
Échasses	Jean-Valentin Sommervogel.
Boulangers	Jean-Nicolas Ottmann.
Pelletiers	Pierre-Bernard Segret.
Tonneliers	Jean-George Pick.
Tanneurs	Isaac Ottmann, Dr.
Vignerons	Jean-Geoffroi Riehl.
Tailleurs	Mathias Galler.
Maréchaux	Jean-Jacques Hentschel.
Cordonniers	Laurent Müller.
Pêcheurs	Béat-Ignace Lachausse, Dr.
Charpentiers	Mathias Kleinmann.
Jardiniers	Projectus-Joseph Ehrhart, Dr.
Maçons	Joseph-Antoine Guérin, Dr.

1774.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim (343e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(182e Amm., C.) François-Xavier-Alexis Poirot (*Fleur*, al. *Tonneliers*).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Henri-Jacques de Gayling.
Philippe-François Eckbrecht de Dürckheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Frédéric-Charles Greuhm.
Miroir	Jean-George Eschenauer.
Fleur	Philippe-Xavier Horrer.
Francs-Bourgeois	Jean-Jacques Schultz.
Drapiers	Daniel-Lucas-Hermann Weinemer.
Lanterne	François-Henri Lauth.
Moresse	Auguste-Mainrad Lachausse, Dr.
Échasses	Jean-Valentin Sommervogel.
Boulangers	Michel Schentzlin.
Pelletiers	Pierre-Bernard Segret.
Tonneliers	Jean Bressle.
Tanneurs	Isaac Ottmann.
Vignerons	Jean-Nicolas Dietrich.
Tailleurs	Mathias Galler.
Maréchaux	Jean-George Holdermann.
Cordonniers	Frédéric-Louis Ehrmann.
Pêcheurs	Béat-Ignace Lachausse, Dr.
Charpentiers	Mathias Kleinmann, Dr.
Jardiniers	Daniel Lix.
Maçons	Jean-Laurent Gœtz.

1775.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach (344e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean-Léonard Kien (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Henri-Jacques de Gayling.
François-Charles de Weitersheim.
Charles-Léopold de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Frédéric-Charles Greuhm.
Miroir.	André Jaccoud.
Fleur	François-Joseph Krug.
Francs-Bourgeois.	Philippe-Jacques Dürr.
Drapiers	Jean-George Rothhan.
Lanterne	François-Ignace Gœtz.
Moresse	Auguste-Mainrad Lachausse.
Échasses	Jean-Frédéric Senckeisen.
Boulangers	Michel Schentzlin.
Pelletiers	Jean Bart.
Tonneliers	Jean Bressle.
Tanneurs.	François-Joseph Fischer.
Vignerons.	Jean-Nicolas Dietrich.
Tailleurs	Samuel Kempffer.
Maréchaux	Jean-George Holdermann.
Cordonniers . . .	Frédéric-Louis Ehrmann.
Pêcheurs	Jean de Türckheim.
Charpentiers . . .	François-Antoine Zæpffel.
Jardiniers	Daniel Lix.
Maçons	Jean-Laurent Gœtz.

1776.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Engelmann (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Sigefroi-François-Auguste Zorn de Bulach.
François-Charles de Weitersheim.
François-Frédéric d'Oberkirch.
Charles-Léopold de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Henri-Dominique-Thiébaut Guérin.
Miroir.	André Jaccoud.
Fleur	Jean-Daniel Weiler.
Francs-Bourgeois.	Philippe-Jacques Dürr.
Drapiers	Jean-George Rothhan.
Lanterne	François-Ignace Gœtz.
Moresse	Philippe-Jacques Kammerer.
Échasses	Jean-Frédéric Senckeisen.
Boulangers	Jean-Christophe Pfaudt.
Pelletiers	Jean Bart.
Tonneliers	Jean Schætzel.
Tanneurs.	François-Joseph Fischer.
Vignerons.	Jean-Urbain Lelarge.
Tailleurs	Samuel Kempffer.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers. . . .	Jean-Pierre Blæss.
Pêcheurs	Jean de Türckheim.
Charpentiers . . .	François-Antoine Zæpffel.
Jardiniers	Projectus-Joseph Ehrhart.
Maçons	Louis-Félix Kien.

1777.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Nicart (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Sigefroi-François-Auguste Zorn de Bulach.
François-Frédéric d'Oberkirch.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Henri-Dominique-Thiébaut Guérin.
Miroir.	Jean-Charles Schubart.
Fleur	Jean-Daniel Weiler.
Francs-Bourgeois.	Jean-Donnat Kimmig.
Drapiers	Jean-Henri Huck.
Lanterne	Philippe-Jacques Lauth.
Moresse	Philippe-Jacques Kammerer.
Échasses	Jean-George Pick.
Boulangers	Jean-Christophe Pfaudt.
Pelletiers	Jacques-François Rondouin.
Tonneliers	Jean-George Pick.
Tanneurs.	Jean-Chrétien Cullmann.
Vignerons.	Jean-Urbain Lelarge.
Tailleurs	François Maison.
Maréchaux	Frédéric-Daniel Fleck.
Cordonniers . . .	Jean-Pierre Blæss.
Pêcheurs	Jean-Michel Mathieu.
Charpentiers . . .	Mathias Kleinmann.
Jardiniers	Projectus-Joseph Ehrhart.
Maçons	Louis-Félix Kien.

1778.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

Jacques-Frédéric Faust (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
François-René de Berstett.
Joseph-André de Weitersheim.
Henri-André de Gail.
François-René d'Ichtratzheim.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Michel-Frédéric Bœhm, Dr.
Miroir.	Jean-Charles Schubart.
Fleur	Jacques-Louis Poirot, Dr.
Francs-Bourgeois.	Jacques-Donnat Kimmig.
Drapiers	Jean-Henri Huck.
Lanterne	Philippe-Jacques Lauth.
Moresse	François-Antoine Mainoni.
Échasses	Jean-George Pick.
Boulangers	Jean-Baptiste Dartein.
Pelletiers	Jacques-François Rondouin.
Tonneliers	Nicolas-Hartmann Lammas.
Tanneurs.	Jean-Chrétien Cullmann.
Vignerons.	Jean-Melchior Ziegler.
Tailleurs	François Maison.
Maréchaux	Charles-François-Gaspard Hervé.
Cordonniers . . .	André Vix.
Pêcheurs	Jean-Michel Mathieu.
Charpentiers . . .	Mathias Kleinmann.
Jardiniers	Thiébaut Schott.
Maçons	Jean-Laurent Gœtz.

1779.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Philippe-Jacques Franck (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Joseph-André de Weitersheim.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
Joseph-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Michel-Frédéric Bœhm, Dr.
Miroir	Claude-Joseph Sarès.
Fleur	Jean-Louis Poirot, Dr.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Hetzel.
Drapiers	Jacques Dürninger.
Lanterne	Jean-Michel Diebold.
Moresse	François-Antoine Mainoni.
Échasses	George-Frédéric Immlin.
Boulangers	Jacques Momy.
Pelletiers	Jean-Daniel Strohl.
Tonneliers	Nicolas-Hartmann Lammas.
Tanneurs	François-Xavier Heitz.
Vignerons	Jean-Melchior Ziegler.
Tailleurs	Jean-Daniel Senckeisen.
Maréchaux	Charles-François-Gaspard Hervé.
Cordonniers . . .	André Vix.
Pêcheurs	Jean-Michel Hirschel.
Charpentiers . . .	François-Antoine Lambrecht.
Jardiniers	Thiébaut Schott.
Maçons	Jean-Laurent Gœtz.

1780.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Xavier-Alexis Poirot (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
Joseph-André de Gail.
Henri-Jacques de Gayling.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Antoine Sarburger.
Miroir	Claude-Joseph Sarès.
Fleur	Jean-Pierre Leucht.
Francs-Bourgeois.	Jean-Jacques Hetzel.
Drapiers	Jacques Dürninger.
Lanterne	Jean-Michel Diebold.
Moresse	Jean-Frédéric Herrmann.
Échasses	George-Frédéric Immlin.
Boulangers	Jean-Philippe Reumann.
Pelletiers	Jean-Daniel Strohl.
Tonneliers	Jean-Frédéric Stamm.
Tanneurs	François-Xavier Heitz.
Vignerons	Charles Debiez.
Tailleurs	Jean-Michel Wittmann.
Maréchaux	Emmanuel Brantz.
Cordonniers . . .	Jean-Michel Sarger.
Pêcheurs	Jean-Michel Hirschel.
Charpentiers . . .	François-Antoine Lambrecht.
Jardiniers . . .	Ernest-Joseph Metzger.
Maçons	Antoine-Célestin Weinborn.

1781.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

(183e Amm., P.) Jean Lemp (*Francs-Bourgeois*).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
François-Charles de Weitersheim.
François-Frédéric-Sigismond-Auguste Bœcklin de Bœcklinsau.
Henri-Jacques de Gayling.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Antoine Sarburger.
Miroir	Benoît-Philippe Kast.
Fleur	Jean-Pierre Leucht.
Francs-Bourgeois	Jean-Baptiste-Joseph Marchand.
Drapiers	Antoine-Auguste Engelmann.
Lanterne	Thomas Wachter.
Moresse	Jean-Frédéric Herrmann.
Échasses	Jacques-François Le Roux.
Boulangers	Jean-Philippe Reumann.
Pelletiers	Joseph-Auguste Praz.
Tonneliers	Jean-Frédéric Stamm.
Tanneurs	Isaac Ottmann, Dr.
Vignerons	Charles Debiez.
Tailleurs	Joseph Straub.
Maréchaux	Emmanuel Brantz.
Cordonniers	Jean-Michel Sarger.
Pêcheurs	Jean-George Langhans.
Charpentiers	Henri-Charles Engel.
Jardiniers	Ernest-Joseph Metzger.
Maçons	Antoine-Célestin Weinborn.

1782.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Engelmann (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Sigefroi-François-Auguste Zorn de Bulach.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
François-Charles de Weitersheim.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques de Zabern.
Miroir	Benoît-Philippe Kast.
Fleur	Jacques-Louis Poirot.
Francs-Bourgeois	Jean-Baptiste-Joseph Marchand.
Drapiers	Antoine-Auguste Engelmann.
Lanterne	Frédéric-Henri Becker.
Moresse	Hyacinthe-Jean-Baptiste Hervé.
Échasses	Jacques-François Le Roux.
Boulangers	Jacques Momy.
Pelletiers	Joseph-Auguste-Jean-Baptiste-Richard Praz.
Tonneliers	Jean-Thomas-d'Aquin Laquiante.
Tanneurs	Isaac Ottmann, Dr.
Vignerons	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Joseph Straub.
Maréchaux	François-Antoine-Materne Humbourg.
Cordonniers	Philippe-Frédéric Kuntz.
Pêcheurs	George-Léonard Langhans.
Charpentiers	Henri-Charles Engel.
Jardiniers	Jean-David Zocher.
Maçons	Michel Nagel.

1783.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

(184e Amm., C.) Mathias-Nicolas Zæpffel (*Échasses*).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Joseph-André de Weitersheim.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Jacques de Zabern.
Miroir	Simon Cusinat.
Fleur	Jacques-Louis Poirot, Dr.
Francs-Bourgeois	Jean Kamm.
Drapiers	Philippe Gerhard.
Lanterne	François-Laurent Marschall.
Moresse	Hyacinthe-Jean-Baptiste Hervé.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Jacques Momy.
Pelletiers	Abraham Kratz.
Tonneliers	Jean-Thomas-d'Aquin Laquiante.
Tanneurs	François-Xavier Heitz.
Vignerons	Jean-Sigefroi Breu.
Tailleurs	Jean-Conrad Sengenwald.
Maréchaux	François-Antoine-Materne Humbourg.
Cordonniers	Philippe-Frédéric Kuntz.
Pêcheurs	Jean-Michel Hirschel.
Charpentiers	François-Antoine Zæpffel.
Jardiniers	Jean-David Zocher.
Maçons	Michel Nagel.

1784.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

(185e Amm., P.) Jean de Türckheim (*Miroir*).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Joseph-André de Weitersheim.
Chrétien-Frédéric Eckbrecht de Dürckheim.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Thomas Zæpffel.
Miroir	Simon Cusinat.
Fleur	Jean-Frédéric Pfeffinger.
Francs-Bourgeois	Jean Kamm.
Drapiers	Philippe Gerhard.
Lanterne	François-Laurent Marschall.
Moresse	Philippe-Jacques Kammerer.
Échasses	Jean-Daniel Braun.
Boulangers	Jean-Frédéric Maurer.
Pelletiers	Abraham Kratz.
Tonneliers	Jean-Henri Bimpel.
Tanneurs	Xavier-François Heitz.
Vignerons	Jean-Urbain Lelarge.
Tailleurs	Jean-Conrad Sengenwald.
Maréchaux	Jean-Jacques Hentschel.
Cordonniers	Ulrich Lipp.
Pêcheurs	Jean-Michel Hirschel.
Charpentiers	François-Antoine Zæpffel.
Jardiniers	Fabien-Sébastien Dournay.
Maçons	Antoine-Célestin Weinborn.

1785.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail.
François-Samuel de Berckheim.
Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Joseph Nicart (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
Chrétien-Frédéric Eckbrecht de Dürckheim.
François-Charles de Weitersheim.
Henri-André de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Jean-Thomas Zæpffel.
Miroir.	Jean-Daniel Richshoffer.
Fleur	Jean-Frédéric Pfeffinger.
Francs-Bourgeois.	Jean-Joseph Lièvre.
Drapiers	Antoine-Augustin Engelmann.
Lanterne	Frédéric-Henri Becker.
Moresse	Philippe-Jacques Kammerer.
Échasses	Pierre-Joseph Noël.
Boulangers	Jean-Frédéric Maurer.
Pelletiers	François-Paul Acker.
Tonneliers	Jean-Henri Bimpel.
Tanneurs.	Isaac Ottmann, Dr.
Vignerons.	Jean-Urbain Lelarge.
Tailleurs	François-Antoine Riehl.
Maréchaux	Jean-Jacques Hentschel.
Cordonniers . . .	Ulrich Lipp.
Pêcheurs	François-Marius Demougé.
Charpentiers . . .	Louis-Guillaume Schœll.
Jardiniers	Urbain-Sébastien Dournay.
Maçons	Antoine-Célestin Weinborn.

1786.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
Charles-Gustave de Falkenhayn.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.

AMMEISTRE RÉGENT.

François-Xavier-Alexis Poirot (pour la 3e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
François-René d'Ichtratzheim.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
François-Charles de Weitersheim.
Charles-Léopold-Sigefroi de Rathsamhausen.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	André Meyer.
Miroir	Jean-Daniel Richshoffer.
Fleur	Jean-Matthieu Hebenstreit.
Francs-Bourgeois.	Jean-Joseph Lièvre.
Drapiers	Antoine-Augustin Engelmann.
Lanterne	Frédéric-Henri Becker.
Moresse	Jean-Antoine Mainoni.
Échasses	Pierre-Joseph Noël.
Boulangers	François-Joseph Stuhlen.
Pelletiers	François-Paul Acker.
Tonneliers	Antoine Schott.
Tanneurs.	Isaac Ottmann, Dr.
Vignerons.	Jean Hechler.
Tailleurs	François-Antoine Riehl.
Maréchaux	Jean-George Lidy.
Cordonniers . . .	Jean-George Albert.
Pêcheurs	François-Marius Demougé.
Charpentiers . . .	Louis-Guillaume Schœll.
Jardiniers	Abraham Reybel.
Maçons.	Jean-Laurent Gœtz.

1787.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Joseph-André de Gail (✝ 21 février 1787).
François-Samuel de Berckheim.
François-Materne-Louis Zorn de Bulach.
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim (345e St., P.).
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch (346e St., C.).

AMMEISTRE RÉGENT.

Jean Lemp (pour la 2e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

Charles-Sigefroi d'Oberkirch.
Joseph-André de Weitersheim.
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach.
François-Frédéric d'Oberkirch.
Charles-Léopold-Sigefroi de Rathsamhausen.
Henri-François de Gail.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE
Ancre	André Meyer.
Miroir.	Claude-Antoine Martin.
Fleur	Jean-Matthieu Hebenstreit.
Francs-Bourgeois.	Jean Ehrlenholz.
Drapiers	Jean-Frédéric Mosseder, Dr.
Lanterne	François-Laurent Billig.
Moresse	François-Antoine Denner.
Échasses	Jean-Henri Œrtel.
Boulangers	François-Joseph Stuhlen.
Pelletiers	Jean-Benoît Scherer.
Tonneliers	Antoine Schott.
Tanneurs.	Jean Melsheim.
Vignerons.	Jean Hechler.
Tailleurs	George-Frédéric Klingler.
Maréchaux	Jean-George Lidy.
Cordonniers . . .	Jean-George Albert.
Pêcheurs	Jean Dürr, *junior*.
Charpentiers . . .	François-Antoine Schweighæuser.
Jardiniers	Abraham Reybel.
Maçons	Jean-George Gœtz.

1788.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.
Charles-Sigefroi d'Oberkirch (347e St., P.).

AMMEISTRE RÉGENT.

(186e Amm., C.) Louis Zæpffel (*Jardiniers*).

SÉNATEURS NOBLES.

Joseph-André de Weitersheim.
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach.
François-Charles de Weitersheim.
Philippe-Jacques-René de Berstett.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
François-Frédéric d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre.	Antoine Fässler.
Miroir	Claude-Antoine Martin.
Fleur	Jean-Daniel Weiler.
Francs-Bourgeois.	Jean Ehrlenholz.
Drapiers	Jean-Frédéric Mosseder.
Lanterne	François-Laurent Billig.
Moresse.	Jean-Henri Juncker.
Échasses	Jean-Henri Œrtel.
Boulangers	Jacques-Frédéric Brackenhoffer.
Pelletiers.	Jean-Benoît Scherer.
Tonneliers	Jean-George Melsheim.
Tanneurs.	Jean-George Beyer.
Vignerons.	Charles Debiez.
Tailleurs	George-Frédéric Klingler.
Maréchaux	Jean-Frédéric Bogner.
Cordonniers . . .	Jean-François Ohlmann.
Pêcheurs	Jean Dürr, *junior*.
Charpentiers . . .	François-Antoine Schweighæuser.
Jardiniers	Pierre-Joseph Oberlin, Dr.
Maçons	André Müller.

1789.

STETTMEISTRES RÉGENTS.

Philippe-Léopold-André de Neuenstein.
François-Joseph Haffner de Wasslenheim.
François-Matthieu-Louis Zorn de Bulach, remplacé, lors de la *régénération* éphémère du Magistrat, le 28 août de ladite année, par Philippe-Jacques-René de Berstett (348e et dernier St., P.).
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim.

AMMEISTRE RÉGENT.

Matthieu-Nicolas Zæpffel (pour la 2e fois), remplacé, le 28 août, par François-Xavier-Alexis Poirot (pour la 4e fois).

SÉNATEURS NOBLES.

François-Charles de Weitersheim.
Philippe-Jacques Joham de Mundolsheim.
Henri-André de Gail.
Chrétien de Glaubitz.
Alexis-Balthasar-Henri de Schauenburg.
Philippe-Jacques-René de Berstett, le premier et les deux derniers remplacés, le 28 août, par Joseph-André de Weitersheim, François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach et Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch.

TRIBUS.	SÉNATEURS DE LA BOURGEOISIE.
Ancre	Antoine Fässler.
Miroir	Jean-François Kuhn.
Fleur	Jean-Daniel Weiler, remplacé par Valentin Schnéegans, *senior*.
Francs-Bourgeois	François-George Burgard.
Drapiers	François-Joseph Deville.
Lanterne	Jean-Guillaume Kobelt.
Moresse	Jean-Henri Juncker.
Échasses	Mathias-Jacques Traiteur.
Boulangers	Jacq.-Frédéric Brackenhoffer.
Pelletiers	Marie-Joseph Baudrier, remplacé par François-Paul Acker.
Tonneliers	Jean-Henri Knoderer.
Tanneurs	Jean-George Beyer, remplacé par Frédéric Stamm.
Vignerons	Charles Debiez.
Tailleurs	Jean-Martin Schweitzer.
Maréchaux	Jean-Frédéric Bogner.
Cordonniers	Jean-François Ohlmann.
Pêcheurs	Jean-George Klingelmeyer, remplacé par François-Marius Demougé.
Charpentiers	Jean-Samuel Silberrad.
Jardiniers	Pierre-Joseph Oberlin, Dr.
Maçons	André Müller.

C. CHAMBRE DES XIII[1].

a) MEMBRES DE L'ORDRE DES STETTMEISTRES.

George-Didier Zorn de Plobsheim	1657-1682
Jacques-Christophe Boecklin de Boecklinsau	1662-1682
Jean-George de Zedlitz	1677-1686
Philippe-Louis de Kippenheim	1678-1693
Jean-René de Müllenheim	1682-1686
Philippe-Henri de Wickersheim	1684-1720
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim	1686-1707

1. Les documents imprimés et manuscrits déposés aux Archives de la ville de Strasbourg présentent une lacune de 1681 à 1694; nous y avons suppléé autant que possible d'après d'autres données, mais nous ne pouvons garantir que, pour cette période, nos listes des membres des colléges des XIII, des XV et des XXI soient tout à fait complètes et exactes au point de vue des dates.

George-François-Ludan de Kageneck	1691-1719
Jean-Guillaume de Kippenheim	1693-1699
Antoine-Évrard Bock de Blæsheim	1699-1730
François-Guillaume de Mackau	1707-1731
Philippe-Jacques de Berstett	1719-1741
Louis-Henri de Müllenheim	1720-1723
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim	1723-1746
Jean-Jacques de Müllenheim	1730-1760
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau	1731-1736
Jacques-Frédéric de Weitersheim	1736-1743
François-Jacques Bock de Blæsheim	1741-1764
Joseph-André de Gail	1743-1787
Philippe-Hannibal Joham de Mundolsheim	1746-1747
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim	1747-1751
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach	1751-1759
Louis de Mackau	1759-1767
François-Samuel de Berckheim	1760-1787
Léopold-Philippe-André de Neuenstein	1764-1789
Charles-Gustave de Falkenhayn	1767-1786
François-Joseph Haffner de Wasslenheim	1786-1789
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim	1787-1789
François-Materne-Louis Zorn de Bulach	1787-1789

b) MEMBRES DE L'ORDRE DES AMMEISTRES.

Dominique Dietrich	1661-1685
François Reisseisen	1678-1710
Jean-Léonard Frœreisen	1679-1690
Josias Stædel	1680-1700
Jean-Frédéric Würtz	1685-1692
Jacques Wencker	1690-1715
Lucas Weinemer	1692-1706
Jean-George Hecker	1700-1709
Jean-Raimbaut Friderici	1706-1727
Jean-Thiébaut Reiss	1709-1729
Jean-Sébastien Gambs	1710-1718
François-Joseph Scherer	1715-1721
Jérémie-Adam Leitersperger	1718-1721
Jean-Jacques Richshoffer	1721-1724
Daniel-André Kœnig	1721-1726
Jean-George Denner	1724-1742
Philippe-Gaspard Leitersperger	1726-1735
Jean-George Giesing	1727-1736
Élie Brackenhoffer	1729-1730
François-Joseph Geiger	1730-1742
Jean-Frédéric Œsinger	1735-1737
Jean-François Merckel	1736-1737
Jacques Wencker, l'aîné	1737-1743
Jean-Jacques Richshoffer	1737-1764
Jean-Frédéric Hammerer	1742-1754
Jean-Valentin Beyerle	1742-1747
Jean-Henri Faber	1743-1763
Jean-George Denner	1747-1760
Jean-Frédéric Faust	1755-1769
Jean-George Langhans	1760-1769
Paul-Godefroi Gambs	1763-1768
Jean-Léonard Kiehn	1764-1778
Philippe-Jacques Franck	1768-1780
François-Joseph Nicart	1769-1787
Jacques-Frédéric Faust	1772-1781
François-Joseph Engelmann	1778-1786
Jean Lemp	1781-1789
François-Xavier-Alexis Poirot	1781-1789
Mathias-Nicolas Zæpffel	1786-1789
Jean de Türckheim	1787-1789

c) MEMBRES TIRÉS DE LA BOURGEOISIE.

Jean-Philippe Zeyssolff	1675-1687
Jean-Paul Graseck	1677-1693
Élie Brackenhoffer	1679-1682
Jean-Philippe Braun	1681-1702
Jean-Joachim Frantz	1684-1697
Christophe-Jacques Mockel	1687-1704
Jean-Daniel Brand	1693-1699
Jean-Thiébaut Reiss	1697-1702

Philippe-Albert Wessner	1700-1710
Jean-Christophe Kellermann	1702-1708
Jean Dietrich	1702-1740
Nicolas Adam	1704-1708
Frédéric Spielmann	1708-1712
Paul-Rogier Sibour	1708-1726
Jean-Paul Schübler	1711-1729
Jean Sigwald	1712-1716
Jean-George Denner	1716-1722
André Lemp	1722-1723
Jean-Philippe Gangolff	1723-1745
Jean-Christophe Reichard	1726-1743
Jean Elwerth (*d'Elvert*)	1729-1730
Jean-Frédéric Œsinger	1730-1734
François-Arnold Goujon	1734-1735
Jacques Wencker, l'aîné	1735-1736
Daniel Frid	1737-1763
Frédéric Lang	1740-1759
Jean-Daniel Stædel	1743-1744
Jean-George Denner	1744-1745
Jean-Frédéric Faust	1745-1748
Jean Saint-Lo	1745-1766
Frédéric Kornmann	1748-1759
Louis-Chrétien Nicolaï	1759-1763
Claude-François-Raymond Billerey	1760-1778
Jean-François-Michel Schenck	1763-1770
Jean-Daniel Schmidt	1763-1776
François-Henri Hennenberg	1766-1789
Jean-François Geiger	1770-1789
François-Henri Stædel	1776-1779
Jean-Thiébaut Streicher	1778-1789
Élie Brackenhoffer	1779-1789

D. CHAMBRE DES XV.

a) MEMBRES DE L'ORDRE DES STETTMEISTRES.

Jean-Guillaume de Kippenheim (1667)	1677-1693
Jean-Philippe Joham de Mundolsheim (1678)	1680-1686
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim	1687-1717
Phil.-Conrad Joham de Mundolsheim	1693-1715
Léopold-Oswald de Glaubitz	1716
Louis-Henri de Müllenheim	1717-1720
Philippe-Jacques de Berstett	1718-1719
François-Joseph de Klinglin	1719-1725
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim	1721-1723
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim	1724-1747
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau	1725-1731
François-Charles Bock de Blæsheim	1732-1741
Ph.-Hannibal Joham de Mundolsheim	1741-1746
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach	1746-1751
Franç.-Christ.-Honoré de Klinglin	1747-1756
François-Samuel de Berckheim	1751-1760
Louis de Mackau	1756-1759
Guillaume-Jacques de Berstett	1760-1772
Jean-Baptiste de Birckwald	1761-1762
Philippe-Christophe d'Oberkirch	1762-1769
François-Joseph Haffner de Wasslenheim	1769-1786
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim	1772-1774
François-Materne-Louis Zorn de Bulach	1774-1787
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim	1786-1787
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch	1787-1789
Charles-Sigefroi d'Oberkirch	1787-1789

b) MEMBRES DE L'ORDRE DE LA NOBLESSE.

Jean-René de Müllenheim	1661-1682
Jean-Didier Voltz d'Altenau	1675-1686
Wolf-Henri Zorn de Plobsheim	1677-1701
Phil.-Conrad Joham de Mundolsheim	1682-1693
Jean-Jacques Wurmser de Vendenheim	1686-1687
Louis-Henri Zorn de Plobsheim	1687-1695
Charles Du Pré de Dortal	1693-1701

Léopold-Oswald de Glaubitz 1695-1716
Louis-Henri de Müllenheim 1701-1717
Guillaume-Frédéric de Dormentz. . 1701-1705
François-Guillaume de Mackau . . . 1705-1707
Philippe-Jacques de Berstett. . . . 1707-1718
François-Joseph de Klinglin. 1715-1719
Jean-Louis Wurmser de Vendenheim. 1716-1721
François-Joseph de Mackau de Hürtigheim 1717-1724
Jacques-Christophe Bœcklin de Bœcklinsau 1719-1725
Jean-Godefroi Kempf d'Angereth . . 1720-1744
Ph.-Hannibal Joham de Mundolsheim. 1723-1741
François-Antoine d'Andlau 1725-1730
François-Charles Bock de Blæsheim. 1730-1731
Jacques-Frédéric de Weitersheim. . 1731-1736
Charles-Ferdinand Zorn de Bulach. 1736-1746
Joseph-André de Gail. 1741-1743
François-Samuel de Berckheim . . . 1743-1751
Léop.-Henri-Hubert de Weitersheim. 1745-1755
Guillaume-Jacques de Berstett . . 1746-1759
Philippe-Christophe d'Oberkirch. . 1751-1762
Louis de Mackau 1755-1756
Jean-Baptiste de Birckwald. 1756-1760
Charles-Gustave de Falkenhayn. . 1759-1767
Léopold-Philippe-André de Neuenstein 1760-1764
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim. 1762-1772
François-Joseph Haffner de Wasslenheim. 1764-1769
Meilach-Chrétien de Dettlingen. . 1767-1772
François-Materne-Louis Zorn de Bulach 1769-1774
Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim. 1772-1786
Chrétien-Antoine-Joseph d'Oberkirch 1772-1787
Charles-Sigefroi d'Oberkirch. . . . 1774-1787
Joseph-André de Weitersheim. . . . 1786-1789
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach 1787-1789
François-Charles de Weitersheim. 1787-1789

c) MEMBRES TIRÉS DE LA BOURGEOISIE.

Jacques Wencker. 1675-1682
Jean Rinck 1677-1687
Jean-Philippe Schmidt 1677-1696
Christophe Stædel 1678-1688
Jean-Pierre Storck 1678-1695
Jacques Spielmann 1679-1686
Jean Richshoffer. 1679-1690
Jean-Nicolas Caroli 1680-1686
Jean-Balthasar Krauth 1680-1692
Jean-Henri Metzger 1681-1689
Jean-Daniel Braun 1682-1688
Daniel Richshoffer 1686-1690
Philippe-Albert Wessner 1686-1700
Abraham de Fridolsheim. 1687-1705
Lucas Weinemer 1688-1690
Jean-Daniel Brand 1689-1692
Jean-Christophe Kellermann 1689-1702
Jean-Philippe Kast 1690-1693
Jean-Jacques Richshoffer. 1691-1713
Jean-Raimbaut Friderici 1691-1697
Jean Goll. 1692-1698
Jean-Sébastien Gambs 1693-1704
André Brackenhoffer. 1693-1702
Jean-Thiébaut Reiss 1695-1697
Paul-Rogier Sibour. 1696-1708
Frédéric Spielmann 1697-1708
Wolfgang-Frédéric Reineri. 1697-1707
Jean Dietrich. 1698-1702
François-Joseph Scherer 1700-1710
Jérémie-Adam Leitersperger 1702-1711
Jean Sigwald 1702-1712
Daniel-André Kœnig 1702-1718
Jean-George Rauch. 1704-1710
André Lemp. 1706-1722
Jean-George Denner 1707-1716
Philippe-Gaspard Leitersperger . . 1708-1725
Jean-Philippe Gangolff 1708-1723
Frédéric-Richard Mockel 1710-1715
Jean Elwerth (*d'Elvert*), élu ammeistre en 1724, mais non acceptant 1710-1729
Jean-Christophe Güntzer 1711-1748

Jean-Christophe Reichard. 1712-1726
Antoine Quinzar (*Quinzard*). 1713-1727
Jean Greuhm 1715-1736
Jean-George Guising 1716-1724
Daniel Richshoffer 1718-1736
Jean-François Merckel 1722-1732
Pierre Kornmann. 1723-1727
Jean Saint-Lo 1724-1745
Jean-Daniel Stædel 1725-1743
Jean-George Denner, IIe du nom . . 1726-1744
Jean-Gérard de Stoecken 1727-1737
Jean-François-Michel Schenck . . . 1727-1763
Jean-Philippe Leitersperger 1730-1733
François-Arnold Goujon. 1732-1734
Frédéric Kornmann 1733-1748
Jean-Martin Schlitzweck 1734-1737
Daniel Frid. 1736-1737
Jean-Christophe Richshoffer. . . . 1736-1778
Jean Leitersperger 1737-1755
Joseph Gerber 1737-1756
Jean Dietrich. 1737-1739
Jean-Valentin Beyerle 1739-1740
Jean-Daniel Wetzel 1740-1749
Philippe-Jacques Gangolff 1743-1747
Paul-Godefroi Gambs. 1744-1756
François-Antoine Denner 1745-1769
Jean-Daniel Schmidt 1747-1763
Jean-George Langhans. 1748-1752
Philippe-Jacques Stædel 1748-1771
Jean-Léonard Kiehn 1749-1757
Élie Brackenhoffer 1752-1779
François-Henri Hennenberg. 1755-1766
Jean-François Geiger 1756-1770
Jean Dietrich. 1756-1759
François-Mathias Zæpffel 1757-1765
Jean-Philippe Dorssner 1759-1789
Jean-Nicolas Dietrich 1763-1773
Jean-Thiébaut Streicher 1763-1778
Philippe-Jacques Franck. 1765-1767
François-Antoine Guérin 1766-1789
Jacques-Frédéric Faust 1767-1772
Jean Kleinclaus 1769-1772
Jean Lemp. 1770-1781
Charles-Franç.-Antoine Delaurier. 1771-1774
Jacques Wencker. 1772-1783
François-Xavier-Alexis Poirot . . . 1772-1774
Jean-Henri Gangolff. 1773-1789
Pierre-François Matthieu. 1774-1788
François-Charles Barth. 1774-1786
François-Xavier Sommervogel . . . 1778-1781
François-Jacques Flach 1778-1789
Daniel-Lucas-Hermann Weinemer. . 1779-1784
Guillaume Kornmann. 1781-1784
Louis-Félix Kiehn. 1781-1789
Mathias-Ambroise Mogg 1783-1789
François-Ignace Gœtz 1784-1785
François-Louis Treitlinger 1784-1789
Jean-Maximilien Sommervogel. . . . 1785-1789
Mathias Kleinmann. 1786-1789
Antoine-Augustin Engelmann 1788-1789

E. LES XXI.

a) LES XXI NOBLES.

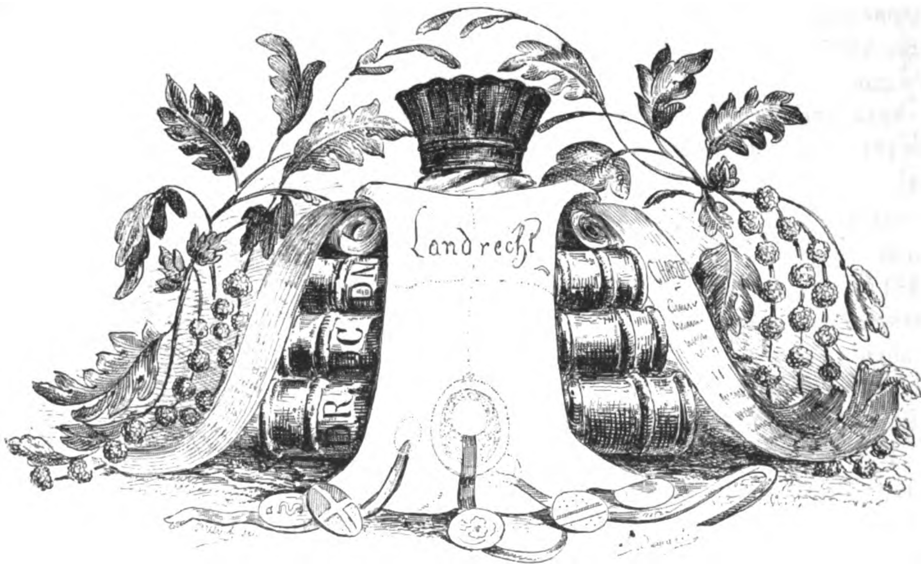
Louis-Henri Zorn de Plobsheim . . . 1678-1687
Léopold-Oswald de Glaubitz 1693-1695
François-Guillaume de Mackau . . . 1695-1705
Philippe-Jacques de Berstett. . . . 1705-1707
Jean-Godefroi Kempf d'Angereth . . 1707-1720
Ph.-Hannibal Joham de Mundolsheim. 1720-1723
Jean-Jacques de Müllenheim 1723-1730
François-Charles Bock de Blæsheim. 1730
Jacques-Frédéric de Weitersheim. . 1730-1731
Jean-Frédéric de Dormentz 1731-1732
François-Antoine Zorn de Bulach. . 1732-1738
François-Jacques-Chrétien Bœcklin de Bœcklinsau 1738-1755
Charles-Gustave de Falkenhayn . . 1756-1759
Frédéric-Louis Zorn de Plobsheim.. 1760-1762
François-Joseph Haffner de Wasslenheim 1762-1764
Meilach-Chrétien de Dettlingen . . 1764-1767
François-Materne-Louis Zorn de Bulach 1767-1769

Frédéric-Louis-René Wurmser de Vendenheim. 1769-1772
Charles-Sigefroi d'Oberkirch. . . . 1772-1774
François-René d'Ichtratzheim. . . . 1774-1786
François-Sigefroi-Auguste Zorn de Bulach 1786-1787
François-Charles de Weitersheim. . 1787
Philippe-Jacques-René de Berstett. 1787-1789

b) LES XXI PLÉBÉIENS.

Christophe-Jacques Mockel 1679-1687
Daniel Richshoffer 1680-1686
Jean-Élie Goll . . . . 1680-16..
Jean-Frédéric Würtz, ammeistre . . 1681-1684
George-Christophe Kast 1687-1696
Jean-Thiébaut Reiss, ammeistre 1702, redevenu XXI de 1702 à 1709 . . . 1692-1695
Jean-George Hecker, ammeistre . . . 1693-1700
Paul-Rogier Sibour 1695-1696
Frédéric Spielmann 1695-1697
Jean Dietrich. 1696-1698
Wolfgang-Frédéric Reineri. 1696-1697
Jean-Raimbaut Friderici, ammeistre. 1697-1706
Daniel Dietrich 1697-1698
François-Joseph Scherer, ammeistre 1710, redevenu XXI de 1710 à 1715. 1698-1700
Daniel-André Kœnig, ammeistre 1718, redevenu XXI de 1718 à 1721 . . . 1698-1702
Jean Sigwald 1700-1702
Jérémie-Adam Leitersperger, ammeistre 1711, redevenu XXI de 1711 à 1718. 1700-1702
Jean-George Rauch. 1702-1704
André Lemp, ammeistre 1723, redevenu XXI de 1723 à 1724 1702-1706
Jean-Sébastien Gambs, ammeistre . . 1704-1710
Nicolas Adam 1704
Philippe-Gaspard Leitersperger, ammeistre 1725, redevenu XXI de 1725 à 1726. 1704-1708
Jean-Philippe Gangolff 1706-1708
Frédéric-Richard Mockel 1708-1710
Jean Elwerth 1708-1710
Jean-Paul Schübler 1710-1711
Jean-Pierre Nauendorff. 1710-1727
Jean-Christophe Reichard. 1711-1712
Jean Greuhm 1713-1715
Jean-Jacques Richshoffer, ammeistre 1713-1721
Jean-George Denner, ammeistre 1722. 1722-1724
Pierre Kornmann. 1722-1723
André Lemp, ammeistre 1723 1723-1724
Jean Saint-Lo. 1723-1724
Jean-Daniel Stædel 1724-1725
Jean-George Guising (*Giesing*), ammeistre 1724 1724-1727
Jean-George Denner, IIe du nom . . 1724-1726
Jean-Gérard de Stœcken 1725-1727
Jean-François-Michel Schenck . . . 1726-1727
Élie Brackenhoffer, ammeistre 1729. 1726-1729
François-Arnold Goujon. 1727-1732
François-Joseph Geiger, ammeistre 1727. 1727-1730
Jean-Philippe Leitersperger 1727-1730
Jean-Martin Schlitzweck 1729-1734
Frédéric Kornmann 1730-1733
Claude-Antoine Quenaudon 1730-1735
Jean-François Merckel, ammeistre. 1732-1736
Daniel Frid 1733-1736
Jean-Frédéric Œsinger, ammeistre. 1734-1735
François-Arnold Goujon, ammeistre. 1735
Jean-Christophe Richshoffer. . . . 1735-1736
Jean Leitersperger 1735-1737
Joseph Gerber 1736-1737
Jacques Wencker, ammeistre 1736-1737
Jean Dietrich. 1736-1737
Jean-Valentin Beyerle, ammeistre 1740, redevenu XXI de 1740 à 1742. 1737-1739
Philippe-Jacques Gangolff 1737-1743
Jean-Daniel Wetzel 1737-1740
Jean-Frédéric Hammerer, ammeistre. 1738-1742
François-Antoine Denner 1739-1745
George-Frédéric Lemp 1740-1747
François-Mathias Zæpffel 1743-1753
Paul-Godefroi Gambs, ammeistre 1756, redevenu XXI de 1756 à 1763. 1743-1744

Jean-George Langhans, ammeistre 1752, redevenu XXI de 1752 à 1760.	1744-1748
Jean-Daniel Schmid	1747
Jean-François Geiger	1747-1756
Philippe-Jacques Stædel	1747-1748
Nicolas-Pierre Haxo	1748-1758
Élie Brackenhoffer	1748-1752
Jean-Philippe Dorssner	1756-1759
Jean-Léonard Kiehn, ammeistre	1757-1764
Jean-Nicolas Dietrich	1758-1763
Jean-Thiébaut Streicher	1759-1763
Philippe-Jacques Franck, ammeistre 1767, redevenu XXI de 1767 à 1768.	1763-1765
François-Antoine Guérin	1763-1766
Jacques-Frédéric Faust	1763-1767
Jean Kleinclaus	1764-1769
François-Joseph Nicart, ammeistre.	1765-1769
Jean Lemp	1766-1770
Charles-François-Antoine Delaurier	1768-1771
Jean-Henri Gangolff	1769-1773
Jean-François-Gaëtan Acker	1769-1770
François-Joseph Engelmann, ammeistre	1770-1778
François-Charles Barth	1770-1774
François-Xavier-Alexis Poirot, ammeistre 1774, redevenu XXI de 1774 à 1781	1770-1772
François-Jacques Flach	1771-1778
Guillaume Kornmann	1774-1781
Daniel-Lucas-Hermann Weinemer	1778-1779
Jean de Türckheim, ammeistre	1778-1787
Louis-Félix Kiehn (*Kien*)	1779-1781
Mathias-Ambroise Mogg	1780-1783
François-Ignace Gœtz	1781-1784
Thomas Wachter	1781-1789
Mathias-Nicolas Zæpffel, ammeistre.	1783-1786
Mathias Kleinmann	1785-1786
Antoine-Augustin Engelmann	1786-1788
Isaac Ottmann	1786-1789
Louis Zæpffel, ammeistre	1788-1789
François-Xavier Heitz	1788-1789



DEUXIÈME PARTIE.

NOTICES BIOGRAPHIQUES, GÉNÉALOGIQUES ET HÉRALDIQUES

SUR LES PRINCIPAUX MEMBRES NOBLES ET PLÉBÉIENS DU MAGISTRAT.

Nous aurions aimé à faire, pour les principales familles du Magistrat de Strasbourg, pour les familles des stettmeistres, des ammeistres et des membres des Colléges permanents, un travail analogue à celui que nous avons consacré, dans l'*Alsace noble*, aux familles qui avaient des possessions territoriales dans la province.

Deux motifs également graves nous ont contraint de renoncer à ce projet : d'une part, le peu de place dont nous pouvions encore disposer, l'étendue de cet ouvrage ayant déjà dépassé de beaucoup nos prévisions; d'autre part, l'extrême difficulté de réunir, sur les familles nobles éteintes depuis un ou plusieurs siècles ou sur les familles bourgeoises, des documents généalogiques complets et concordants.

Nous nous sommes, en conséquence, borné à extraire des documents *inédits* dont nous disposions ce qui nous a paru le plus intéressant, laissant à d'autres le soin d'utiliser ces notes et de faire un jour, notamment pour la bourgeoisie de Strasbourg, ce que M. Ehrsam a fait pour le patriciat de Mulhouse. Il va sans dire que les familles qui figurent tout au long dans l'*Alsace noble,* ne sont plus mentionnées dans cette rapide revue.

Les principales sources des notices qui vont suivre sont, à part les archives particulières où nous avons été admis à puiser et la *Chronique* de Bernard Hertzog, les manuscrits de Luck et de Reichard, à la Bibliothèque de Strasbourg, ainsi qu'un exemplaire de l'ouvrage de Pastorius, *von den Ammeistern,* appartenant à la même Bibliothèque (H, 125), et enrichi de nombreuses notes biographiques manuscrites.

I. FAMILLES DES STETTMEISTRES.

BAUMANN.

JEAN BAUMANN, stettmeistre en 1350, 1355, 1360.

JEAN BAUMANN, le jeune, stettmeistre en 1368, 1384.

WALTER BAUMANN, sénateur en 1401[1], stettmeistre en 1419, 1425.

BEHRER.

NICOLAS BEHRER, stettmeistre en 1385, 1391.

GEORGE BEHRER, fils de Pierre et petit-fils de Nicolas, stettmeistre de 1498 à 1501; il eut quatre fils, dont le cadet, JEAN, est le père de NICOLAS, IIe du nom.

NICOLAS BEHRER, IIe du nom, stettmeistre en 1502.

BERLIN.

JEAN BERLIN, le jeune, sénateur en 1380, stettmeistre en 1391, 1397.

BERNHOLD.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 61

BERSTETT.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 66.

BIRCKWALD.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 87.

---

1. A défaut d'indication contraire, il s'agit toujours de fonctions remplies à Strasbourg.

Baumann.	Behrer.	Berlin	Blankenstein.	Blümelin
Botzheim.	Brumbach.	Büchsner.	Burggraf.	Dütschmann.
Ellenhart.	Endingen.	Engelbrecht.	Erlein.	Full.
Genzfus	Grosstein.	Heiligenstein.	Hesse.	Hüffel à Spender.
Humbrecht	Judenbretter.	Kettenheim.	Kippenheim.	Kloett.

L'ALSACE NOBLE (Appendice; le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg).

N° 1 de l'Appendice.
(Stettmeistres.)

Blasonnement p. 509 et 510



BLENCKEL (*BLENKELIN*) DE BLANCKENSTEIN.

Jean Blenckel, stettmeistre en 1366.

BLÜMELIN.

Pierre Blümelin, stettmeistre en 1413, 1421, 1427.

BOCK.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 89.

BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 99.

BOTZHEIM.

Jean-Frédéric de Botzheim, fils de Bernard, docteur en droit, *advocatus Argentinensis,* et de Marguerite Hœl de Hasslach, épousa, en 1588, Apolline (✝ 1624), fille de Charles Mueg de Booftzheim, ammeistre et scolarque, et d'Apolline Ferber de Sarrburg; il siégea au conseil des XV et fut stettmeistre de 1617 à 1624. Il mourut le 2 septembre 1625.

Jean-Charles de Botzheim, son fils, né en 1594, ✝ 1642, siégea également parmi les XV et fut stettmeistre depuis 1639 jusqu'à sa mort. De son mariage avec Esther-Susanne, fille de Jean-Louis Bœcklin de Bœcklinsau, stettmeistre, et de Susanne Voltz d'Altenau, il ne laissa que deux filles.

Wolf-Bernard de Botzheim, l'un des XXI, ✝ 1658, était un cousin de Jean-Charles.

Le dernier des Botzheim, Jacques-Christophe, mourut en 1699.

BRUMBACH.

Jean-Simon de Brumbach, né en 1572, de Hartmann de Brumbach et d'Ursule Zinth de Kentzingen, fut stettmeistre régent en 1614, 1616 et 1617, chance-

lier de l'université et l'un des XIII. Il mourut le 19 octobre 1618, laissant de son mariage avec Sabine, fille de Philibert de Stein, membre du Directoire de la Noblesse de l'Ortenau, et de Sabine Wolf de Renchen, un fils, Wolfgang-Philippe, né en 1611, † 1658, l'un des XXI. Ce fils, marié avec Anne-Madeleine de Fürdenheim, eut trois enfants : deux filles, dont l'une épousa, en 1665, le baron Charles de Stein, et un fils, mort en bas âge.

BÜCHSNER (*BÜXNER*).

Nicolas-Frédéric Büchsner, sénateur en 1415, stettmeistre en 1437, 1439.

Henri Büchsner, stettmeistre en 1602, fut déposé en 1611 pour cause d'adultère.

BURGGRAF (*BURGGRAVE*).

Dietrich Burggraf, stettmeistre en 1386, 1392, 1399, 1401.

Gosse Burggraf, stettmeistre en 1405, 1413.

Dietrich Burggraf, fils du premier stettmeistre de ce nom, fut stettmeistre en 1441 et de 1460 à 1475, année de sa mort.

DUTSCHMANN, dit RICHTER.

Deux membres de la famille furent déjà stettmeistres avant la Constitution de 1332 : Hugues, en 1301, et Nicolas, en 1304 et de 1313 à 1314.

Après 1332, on trouve : Nicolas, IIe du nom, stettmeistre en 1371, 1383 et 1393; Hugues, IIe du nom, stettmeistre en 1382 et 1388; Jean, stettmeistre en 1405 et 1409.

ELLENHARD.

Jean Ellenhard, stettmeistre en 1424, 1428, 1432, 1434.

Jean Ellenhard, le jeune, stettmeistre en 1449.

Pierre Ellenhard, stettmeistre en 1515, 1517, 1518, 1528, 1529, 1531.

ENDINGEN.

Thomas d'Endingen, chevalier, stettmeistre en 1396, 1404, 1417.

Jean-Rodolphe d'Endingen, chevalier, sénateur en 1401, député de la ville

de Strasbourg au concile de Constance, en 1413, stettmeistre en 1407, 1415, 1424.

JEAN-BALTHASAR, son fils, stettmeistre en 1433, 1440.

JEAN-RODOLPHE D'ENDINGEN, IIe du nom, stettmeistre de 1470 à 1480[1].

JEAN-LOUIS D'ENDINGEN, stettmeistre de 1504 à 1523.

Famille éteinte en 1652, en la personne de FRÉDÉRIC-RICHARD D'ENDINGEN, fils de JACQUES-RICHARD et d'Anne-Dorothée DE WICKERSHEIM.

ENGELBRECHT.

GOSSELIN ENGELBRECHT, stettmeistre en 1326.

GOSSE ENGELBRECHT, le jeune, stettmeistre en 1349, 1356.

JEAN ENGELBRECHT, stettmeistre en 1367.

Famille éteinte en 1495.

ERLIN DE ROHRBURG (*ERLEIN*).

Cette famille, qui tirait son second nom d'une localité de l'Ortenau voisine d'Altenheim, a fourni à Strasbourg un seul stettmeistre, NICOLAS (1431). Elle s'est éteinte, en 1601, en la personne de WOLFGANG ERLIN DE ROHRBURG.

FALKENHAYN.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 159.

FULL DE GEISPOLTZHEIM.

HENRI FULL DE GEISPOLTZHEIM, sénateur en 1565, fut stettmeistre de 1568 à 1572, année de sa mort (28 août).

GAIL.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 179.

1. D'après quelques manuscrits, la préture de l'année 1480 se rapporterait à un JEAN D'ENDINGEN, et les précédentes à un RODOLPHE D'ENDINGEN. Nous croyons que ces deux personnages ne constituent, en la personne de JEAN-RODOLPHE, qu'un seul et même individu. (Cfr. HERTZOG, liv. VI, p. 241.)

GENTZFUS.

Erb Gentzfus, stettmeistre en 1352.

GLAUBITZ.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 205.

GROSSTEIN.

Gœtz de Grosstein, stettmeistre en 1298 et 1319, épousa Agnès, fille naturelle de Hamman de Lichtenberg et de Lise de Steinbach.

Nicolas de Grosstein, Ier du nom, stettmeistre en 1325.

Nicolas de Grosstein, IIe du nom, sénateur en 1337, stettmeistre en 1352.

Schwartz-Gœtz de Grosstein, stettmeistre en 1382, 1384.

HAFFNER DE WASSLENHEIM.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 226.

HEILIGENSTEIN.

Kleinfritsch de Heiligenstein, stettmeistre en 1349, 1355.

Grossfritsch de Heiligenstein, stettmeistre en 1354, 1360, 1372 à 1376.

Nicolas de Heiligenstein, stettmeistre en 1367.

Nicolas de Heiligenstein, le jeune, stettmeistre en 1386, 1392.

Berer ou Bere de Heiligenstein, stettmeistre en 1401, 1413, 1425.

HESSE.

Hessemann Hesse, sénateur en 1369, stettmeistre en 1394, 1402.

Hessemann Hesse, le jeune, stettmeistre èn 1428, 1430, 1432.

HÜFFEL.

Les Hüffel, les Spender, les Jung et les Erb étaient quatre branches d'une seule et même famille, qu'on trouve dans les charges de magistrature dès les

temps les plus reculés. Les SPENDER font l'objet d'un article spécial. Antérieurement à la révolution de 1332, trois ERB arrivèrent à la dignité de stettmeistre; on ne retrouve plus leur nom postérieurement.

Voici les membres de la famille HÜFFEL qu'il convient de mentionner :

RAIMBAUT HÜFFEL, stettmeistre en 1308.

RAIMBAUT HÜFFEL, le vieux, stettmeistre en 1328.

RAIMBAUT HÜFFEL, le vieux, IIe du nom, stettmeistre en 1384, 1398.

RAIMBAUT HÜFFEL, le jeune, chevalier, stettmeistre en 1396, 1403, 1407, 1411, 1417.

JEAN-HENRI HÜFFEL, sénateur en 1433, stettmeistre en 1441, 1453.

JEAN HÜFFEL, chevalier, stettmeistre en 1448, 1452, et de 1465 à 1478, épousa une MŒRSCHWEIN.

Son petit-fils, HENRI, marié à Madeleine RITTER D'URENDORF, fut bailli de Wasselonne (REICHARD; Benfeld, selon SCHŒPFLIN).

JACQUES, fils de Henri, bailli de Marckolsheim, épousa Marthe BŒCKLIN DE BŒCKLINSAU.

Le fils issu de ce mariage, JEAN-HENRI, accrut notablement sa fortune en suite de son union avec Élisabeth DE WINDECK, et transmit à ses descendants le nom de sa femme avec le sien propre. Il fut bailli de Wasselonne et mourut en 1635.

Parmi ses fils, on compte: 1° JACQUES, bailli d'Onolsbach, † 1669; 2° PHILIPPE-JACQUES, † 1672, bailli de Lichtenau, maître des forêts et veneur du comte de Hanau.

Marié avec Sophie-Sibylle ZORN DE BULACH, Philippe-Jacques Hüffel de Windeck eut plusieurs enfants; l'un de ses fils, PHILIPPE-JACQUES, IIe du nom, devint bailli de Willstett et épousa, en 1672, Marie-Hélène DE LANDSPERG; l'autre, FRÉDÉRIC-JEAN, parvint, en Hollande, aux premières dignités militaires et, par suite, la famille quitta l'Alsace pour s'établir dans ce pays.

ADOLPHE-JULES-BOURCARD HÜFFEL DE WINDECK mourut en 1763 sans postérité mâle. (SCHŒPFLIN-RAVENEZ, t. V, p. 789, § 572.)

HUMBRECHT.

JEAN HUMBRECHT, stettmeistre en 1429, 1436, 1438.

JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 254.

JUDENBRETTER DE DAGESHEIM.

RODOLPHE JUDENBRETTER DE DAGESHEIM, stettmeistre de 1332 à 1342, année de sa mort.

ALBERT JUDENBRETTER DE DAGESHEIM, sénateur en 1335, stettmeistre en 1350, épousa Agnès DE MÜLLENHEIM; après la mort de son mari, Agnès se retira dans le couvent de Saint-Nicolas *in undis* (1383).

KAGENECK.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 261.

KETTENHEIM.

JEAN-PHILIPPE DE KETTENHEIM, fils de PHILIPPE DE KETTENHEIM et de Marguerite DE MÜLLENHEIM, fut stettmeistre de 1579 à 1601 et chancelier de l'université. Il paraît s'être marié deux fois: 1° avec une STURM, 2° le 13 janvier 1595, avec Ève DE RUST, veuve du stettmeistre Gabriel zum Treubel, et mourut en 1602, sans laisser de postérité.

Son frère, JEAN-WOLFGANG DE KETTENHEIM, était grand-bailli du comté de Hohenlohe et marié à une LEYSER DE LAMBSHEIM.

KIPPENHEIM.

GEORGE (*al.* GRÉGOIRE) DE KIPPENHEIM, stettmeistre en 1565.

HENRI-BALTHASAR DE KIPPENHEIM, probablement neveu du précédent, fils de JEAN-RODOLPHE DE KIPPENHEIM et de Susanne DE MÜLLENHEIM, l'un des XIII, chancelier de l'université, stettmeistre de 1659 à 1678; épousa, 1° en 1643, Marie-Salomé DE MÜLLENHEIM, veuve de Jean-Frédéric de Rathsamhausen, 2° Anne-Marie KEMPINSKA, fille de Nicolas Kempinski, l'un des XXI (✝ 1665), et de Marie-Ursule Zorn de Plobsheim, sa première femme. Il en eut trois filles et deux fils.

JEAN-GUILLAUME DE KIPPENHEIM, frère de Jean-Rodolphe et oncle de Henri-Balthasar, siégea au conseil des XV. De son mariage avec Susanne-Madeleine LUMHARD, naquirent:

Knobloch. Lenzlin Loselin. Malterer. Mansse.

Marx. Mittelhausen. Molsheim. Mœrschwein. Mosung.

Mursel & Pfaffenlapp. Nœppelin. Nopp. Otto Friedrich. Prechter.

Ramstein. Rebstock. Rechburger. Rietbur. Roszheim.

Rumelnheim Sæckingen Schilckheim. Schildt. Schœneck.

L'ALSACE NOBLE (Appendice ; le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg).

Blasonnement p. 510 à 512

1° PHILIPPE-LOUIS, l'un des XV, puis stettmeistre de 1677 à 1692.
2° JEAN-GUILLAUME, qui entra au conseil des XV en 1667 et fut stettmeistre, en même temps que son frère aîné, de 1677 à 1698.

La famille paraît s'être éteinte avec eux.

KLINGLIN.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 279.

KLŒTT D'UTTENHEIM ET DE MATZENHEIM.

BERNARD KLŒTT D'UTTENHEIM ET DE MATZENHEIM, stettmeistre en 1403.
FRÉDÉRIC KLŒTT D'UTTENHEIM ET DE MATZENHEIM, stettmeistre en 1418.

KNOBLOCH.

JEAN KNOBLOCH, le vieux, stettmeistre en 1332.
JEAN KNOBLOCH, fils de *Langhœnslin*, stettmeistre en 1390, 1397.
GUILLAUME KNOBLOCH, chevalier, stettmeistre en 1402, 1410, 1414.
NICOLAS KNOBLOCH DE RHEINECK, stettmeistre en 1400.

Les trois premiers cimaient leur heaume d'un fer de lance d'or, surmonté de sept flammes de sable. Nicolas remplaça les flammes par cinq plumes blanches.

La famille s'éteignit en 1560, en la personne de NICOLAS KNOBLOCH, qui avait sa résidence seigneuriale à Fegersheim.

LENTZLIN.

RODOLPHE LENTZLIN, stettmeistre en 1352.
JEAN LENTZLIN, stettmeistre en 1364, 1370.
NICOLAS LENTZLIN, stettmeistre en 1426, 1437.

LOSELIN.

RULIN LOSELIN, stettmeistre en 1328.
JEAN LOSELIN, stettmeistre en 1330.
ERB LOSELIN, chevalier, sénateur en 1350, stettmeistre en 1360.

Jean Loselin, fils de Rulin; sénateur en 1356, stettmeistre en 1368.

Langhans Loselin, sénateur en 1363, stettmeistre en 1370.

Adam Loselin, stettmeistre en 1400, 1408.

Ulrich Loselin, stettmeistre en 1406, 1411, 1417, 1431.

Ulrich Loselin, le jeune, stettmeistre en 1433.

Famille éteinte, en 1471, en la personne d'Erb Loselin, le jeune.

MACKAU.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 332.

MAGDE.

Voyez Zur Magde.

MALLER, MALER, MALTERER.

Nicolas Maller, sénateur en 1311, stettmeistre en 1324, 1329.

Schachmann Maller, stettmeistre en 1406.

MANS, MANSE, MANSSE DE MANSENBOURG.

Jacques Manse, stettmeistre en 1351.

Ottelin Manse, stettmeistre en 1382, 1389, 1395.

Albert Manse, stettmeistre en 1387.

Nicolas Manse, stettmeistre en 1393.

Jean Manse, le jeune, stettmeistre en 1414, 1422. En 1428, les Strasbourgeois brûlèrent son château de Husenberg, près Hüttenheim. (Hertzog, VI, 189.)

Jacques Manse, stettmeistre en 1416.

Famille éteinte en la personne de Michel Manse, † 1552, à Châtenois.

MARX D'ECKWERSHEIM.

Jean Marx d'Eckwersheim, stettmeistre en 1272, 1277, 1283.

Hetzel Marx d'Eckwersheim, stettmeistre en 1297, 1304.

Hetzel Marx d'Eckwersheim, le jeune, chevalier, stettmeistre en 1326, fut tué, en 1332, au milieu de la lutte qui éclata, à Strasbourg, dans un jardin de la rue Brûlée, entre les deux factions des Zorn et des Müllenheim.

Groshans Marx d'Eckwersheim, ainsi nommé pour le distinguer d'un Cleinhans Marx d'Eckwersheim, qui était dans le Magistrat à la même époque, fut stettmeistre en 1331.

Hetzel Marx d'Eckwersheim, stettmeistre en 1365.

Hetzel Marx d'Eckwersheim, le jeune, stettmeistre en 1365.

George Marx d'Eckwersheim, stettmeistre en 1519.

Famille éteinte en 1597, en la personne de Meinlach Marx d'Eckwersheim.

MITTELHAUSEN.

Adolphe de Mittelhausen, stettmeistre de 1557 à 1564, épousa Madeleine Lentzler, qui, après la mort de son premier mari, s'unit au stettmeistre Henri Joham de Mundolsheim.

Félix de Mittelhausen, stettmeistre de 1579 à 1585, épousa 1° une Habsberg, 2° une Gremp de Freudenstein, 3° une Rathsamhausen.

Le dernier des Mittelhausen, Philippe, mourut en 1634.

MŒRSCHWEIN.

Nicolas Mœrschwein, stettmeistre en 1398, 1404, 1412, 1418.

Jean Mœrschwein, sénateur en 1446, stettmeistre en 1450.

Famille éteinte, en 1520, en la personne de Wolfgang Mœrschwein.

MOLSHEIM.

Jean de Molsheim, sénateur en 1352, stettmeistre en 1359, 1365.

Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui donna, deux siècles plus tard, un ammeistre à la ville de Strasbourg, s'éteignit en 1450.

MOSUNG.

Jean Mosung, stettmeistre en 1356, 1362.

Michel Mosung mourut en 1452, *ultimus gentis*.

MUEG DE BOOFTZHEIM.

Voyez ci-dessous, page 452.

MÜLLENHEIM.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 373.

MÜRSEL.

Nicolas Mürsel, stettmeistre en 1271.
Bernard Mürsel, stettmeistre en 1443.

NEUENSTEIN.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 388.

NŒPPELIN.

Nicolas Nœppelin, stettmeistre en 1385.

NOPP, NOPPE, NAPE DE HUNDSFELD (*HUNESFELD*).

Guillaume Nape, stettmeistre en 1304.
Jean Hunesfeld, stettmeistre en 1311, 1321.
Cunon Nope, stettmeistre en 1439, 1447.

OBERKIRCH.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 393.

OTTO FRIDERICH, OTTFRIDRICH.

Nicolas Otto Friderich, stettmeistre en 1299, 1310, 1326.
Nicolas Otto Friderich, stettmeistre en 1415.
Bernard Otto Friderich, stettmeistre en 1532, épousa Marthe Wurmser, de *Schaftolsheim*.

PFAFFENLAPP.

JEAN PFAFFENLAPP, l'aîné, stettmeistre en 1387.
Le dernier des Pfaffenlapp, nommé également JEAN, mourut en 1612.

PRECHTER.

GUILLAUME PRECHTER, l'un des XV, eut, de son mariage avec Ursule KŒNIG, deux fils :

1° FRÉDÉRIC, stettmeistre en 1592, époux de Jeanne DE BOTZHEIM (1572).
2° HENRI, membre du conseil des XIII, stettmeistre en 1611, marié en 1578 avec Julienne DE BOTZHEIM, sœur de Jeanne.

JEAN-CHARLES, fils de Henri, devint, comme lui, membre du conseil des XIII et stettmeistre de 1626 à 1635. Il épousa, en 1614, Marguerite, fille du stettmeistre Adam ZORN DE PLOBSHEIM et de Marguerite de Bœcklin, et laissa deux enfants: BERNARD-FRÉDÉRIC, † 1652, et ANNE-MARGUERITE, née en 1627, † 1673, qui furent les derniers représentants de leur famille.

RAMSTEIN.

PHILIPPE DE RAMSTEIN, stettmeistre de 1521 à 1522.

REBSTOCK.

PIERRE REBSTOCK, stettmeistre en 1366.
HETZEL REBSTOCK, stettmeistre en 1408, 1415.
GOSSE REBSTOCK, stettmeistre en 1409.
PIERRE REBSTOCK, neveu du précédent, stettmeistre en 1420.
JEAN REBSTOCK, stettmeistre en 1421.

RECHBURGER, DE RECHBURG.

ARBOGAST RECHBURGER, marié 1° avec Susanne RŒDER DE DIERSBURG, dont il eut un fils et deux filles; 2° avec Barbe ZORN DE DUNTZENHEIM, dont il eut deux fils, fut stettmeistre de 1576 à 1580; il mourut cette dernière année, le 12 avril.

RIEDT.

Voyez Zum Riedt.

RIETBUR, PFAU DE RIEPPUR OU DE RIETBERG.

Jean Pfawelin de Rietbur, stettmeistre en 1360.

RŒDER DE DIERSBURG.

Voyez *Alsace noble,* tome III, page 62.

ROSHEIM, ROSZHEIM.

Betschelin de Roszheim, stettmeistre en 1351, 1362.
Jean de Roszheim, stettmeistre en 1359, 1365.
Bechtold de Roszheim, stettmeistre en 1396, 1401, 1407, 1411.
Frédéric de Roszheim, stettmeistre en 1436.
Louis de Roszheim, sénateur en 1416, stettmeistre en 1444, 1446.

RUMELNHEIM.

Bourcard de Rumelnheim, stettmeistre en 1282.
Nicolas de Rumelnheim, stettmeistre en 1358, 1364.

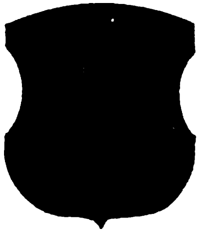
RUST, RUOST.

Voyez Zum Rüst.

SÆCKINGEN.

Jean de Sæckingen, armé chevalier en 1476, sous les murs de Nancy, en récompense de sa brillante conduite, entra ensuite au sénat (1480), et fut stettmeistre de 1488 à 1495.

La famille s'est éteinte, en 1519, en sa personne.



Schwarber.



Spiegel.



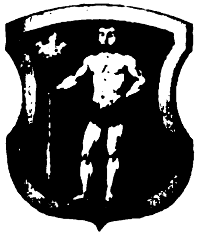
Still.



Sturm.



Tauris.



Traxdorf.



Vœlsch.



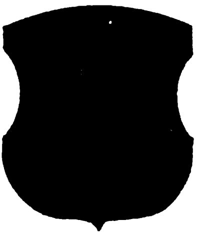
Westhausen.



Weyrich.



Wickersheim
15[illegible]



Wickersheim.



Widergrün.



Winterthur.



Zedlitz



Zum Riedt.



Zum Rust.



Zum Treubel.



Zur Magde.



Rumelheim

[illegible] Strasbg

L'ALSACE NOBLE (Appendice, le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg).

Blasonnement p. 512 et 513

N° 3 de l'Appendice.
(Stettmeistres.

SCHILD.

Jean Schild, stettmeistre en 1287, 1298.

Jean Schild, stettmeistre en 1364, 1369, 1380 à 1381.

SCHILTINGHEIM, SCHILCKHEIM.

Hermann de Schiltingheim, stettmeistre en 1276.

Erb de Schiltingheim, sénateur en 1279, stettmeistre en 1296.

Jean de Schiltingheim, stettmeistre en 1354, 1359.

SCHŒNECK, SCHONECK.

Pierre de Schœneck, stettmeistre en 1300, 1303.

Hugues de Schœneck, stettmeistre en 1308, 1313 à 1314, 1320.

Jean (*Hensel*) de Schœneck, stettmeistre en 1328, 1332.

Éberlin de Schœneck, stettmeistre en 1369.

Jean portait *d'or à la fasce de gueules;* tous les autres, *d'or à la bande d'azur chargée de trois coqs d'argent crétés, barbés et membrés de gueules.*

La famille s'éteignit en 1468, en la personne d'Éberlin de Schœneck.

SCHWARBER (*SWARBER*).

Le premier membre connu de cette famille est Ulrich Schwarber, chevalier, qui vivait en 1262, et avait pour femme Claire Wetzel de Marsilie. En 1280 il entra au sénat de Strasbourg. Un grand nombre de membres de la famille y siégèrent dans les deux siècles suivants.

Rulmann Schwarber fut, après la révolution démocratique de 1332, l'un des quatre premiers stettmeistres de la ville; † 1334.

Bechtold Schwarber succéda à son frère dans les mêmes fonctions, de 1334 à 1346.

Pierre Schwarber (*Constoffler*, *i. e.* noble), ammeistre régent en 1346, 1347, 1348, déposé en 1349. (Voy. Hertzog, VIII, 50, 51, 52.)

Jean Schwarber, stettmeistre en 1356.

Rulmann Schwarber, stettmeistre en 1399.

André Schwarber, dernier représentant de la famille, mourut en 1465.

SPENDER.

Ainsi que nous l'avons dit à l'article Hüffel, les Erb, les Hüffel, les Spender et les Jung étaient de la même famille; ils portaient les mêmes armes, *d'or à un demi-vol de sable posé en fasce,* et ne se distinguaient que par de légères différences dans les dispositions du cimier, qui consistait pour tous en une femme issante du casque, et couronnée pour les Spender, aux cheveux flottants pour les Hüffel, et encapuchonnée pour les Erb.

Les Spender, en latin *dispensatores* (distributeurs des dons et aumônes), tiraient leur nom de l'office qu'ils remplissaient à la cour de l'évêque de Strasbourg. Ils sont mentionnés dès le douzième siècle, et c'est à eux qu'est attribuée la construction de l'église de Saint-Nicolas, à Strasbourg, en 1172.

Bourcard Spender fut bourgmestre de Strasbourg en 1269 et 1277.

Gauthier Spender, stettmeistre en 1282.

Jean Spender, stettmeistre en 1291.

Gauthier Spender, stettmeistre en 1319.

Raimbaut Spender, stettmeistre en 1363.

Raimbaut Spender, stettmeistre en 1394.

Raimbaut Spender, stettmeistre en 1419, 1426, 1430, 1435, 1437, 1441, 1445.

Jean Spender, stettmeistre en 1483, 1485, et de 1497 à 1504.

Raimbaut Spender, stettmeistre de 1523 à 1526, mort vers 1534, le dernier de sa race. C'est vraisemblablement lui qui avait été armé chevalier, en 1486, à Aix-la-Chapelle, lors du couronnement de l'empereur Maximilien.

SPIEGEL, dit SICKEN.

Gauthier Spiegel, stettmeistre en 1423, 1427, 1429, 1440, 1442, épousa Catherine, fille de Dietmar Kœnig.

Famille éteinte en 1509.

STILL.

Jean de Still, stettmeistre en 1383 et 1389.

Famille éteinte en 1444.

STREITT D'IMMENDINGEN.

Voyez *Alsace noble,* tome III, page 154.

STURM, STURM DE STURMECK.

Les STURM étaient l'une des plus anciennes familles de Strasbourg, — ils furent admis, en 1380, parmi les *Husgenossen,* — et ils devinrent, surtout au seizième siècle, l'une des plus considérables, moins encore par le nombre que par le mérite de ses membres.

Un WERNHER STURM siégea dans le Magistrat en 1260; GOSE STURM fut stettmeistre de 1343 à 1348; WERNHER, en 1367 et 1396; JEAN STURM DE STURMECK, en 1395; un autre Jean en 1425, 1429 et 1435.

On connaît la filiation depuis cette dernière époque environ.



Le stettmeistre Jacques Sturm de Sturmeck (1489-1553), d'après une gravure sur bois du temps.

I. HUGUES vit en 1374.

II. GOSE, son fils, vit en 1411 et laisse cinq fils :

1° FRÉDÉRIC, qui suit.
2° HUGUES, IIe du nom.

3° ÉTIENNE, qui siégea dans le Magistrat en 1450, et fut le père de PHILIPPE, époux de Salomé LENTZLER.

4° JEAN, stettmeistre de 1482 à 1486, père de JEAN STURM, qui exerça la même magistrature en 1534.

5° WERNHER.

III. FRÉDÉRIC siégea dans le Magistrat en 1447; il eut trois fils :

1° LOUIS, qui y siégea en 1477.

2° OTHON (*Otte*, *Ottmann*), qui suit.

3° MARTIN, qui entra dans le Magistrat en 1502, épousa Odile SCHOTT, fille de l'ammeistre Pierre Schott, et en eut trois fils, qui furent tous trois stettmeistres: FRÉDÉRIC, de 1553 à 1562; JACQUES (le célèbre administrateur et diplomate strasbourgeois, né le 10 août 1489), de 1527 à 1537, puis de 1549 jusqu'à sa mort (31 octobre 1553), et PIERRE, de 1539 à 1557; aucun des trois ne se maria.

IV. OTHON (*Otte, Ottmann*), armé chevalier en 1476, fut stettmeistre de 1484 à 1512. Il eut, de son mariage avec Apolline VŒLSCH, quatre fils : JEAN, LOUIS, OTHON et ÉTIENNE, dont le dernier, seul, continua la famille.

V. ÉTIENNE, stettmeistre de 1554 jusqu'à sa mort (1578), épousa Véronique, fille de Raimbaut VŒLSCH DE STÜTZHEIM et de Salomé de Müllenheim, qui lui donna quatre enfants, entre autres :

1° HUGUES, IIe du nom, qui suit.

2° VÉRONIQUE, qui épousa Conrad JOHAM DE MUNDOLSHEIM.

VI. HUGUES, IIe du nom, membre de la chambre des XIII et stettmeistre de 1587 à 1615, épousa : 1° Catherine, fille de Jean-Jacques DE BRUMBACH et de Marie Wetzel de Marsilie; 2° Anne-Marguerite D'ELTZ. Il mourut en 1616, laissant un fils, qui suit, et trois filles, mariées: MARGUERITE-HÉLÈNE, à Frédéric WETZEL DE MARSILIE; MADELEINE (✝ 1659), à Wolfgang DE BOTZHEIM; MARIE-URSULE, à *N.* DE REMCHINGEN.

VII. JACQUES, stettmeistre de 1624 à 1633, ✝ 1634, se maria avec une fille de Jean-Pierre DE FÜRDENHEIM et de Madeleine Erlin de Rohrburg, Ursule, dont il eut deux fils et trois filles :

1° HUGUES-PIERRE, qui épousa Marguerite DE SULZ, et mourut sans postérité.

2° JEAN-FRÉDÉRIC, qui suit.

3° MARIE-JACOBÉE, épouse de Bechtold DE WEITERSHEIM (et mère de Philippe-Bechtold).

4° MARIE-MARGUERITE, mariée à *N.* D'ADENHEIM.

5° MARIE-MADELEINE, mariée à Philippe DE BŒCKLIN.

VIII. Jean-Frédéric eut, de son mariage avec Claranna-Simpurge d'Endingen, un fils, qui suit. Sa veuve se remaria avec Meilach de Dettlingen.

IX. Jacques-Frédéric mourut jeune, le 19 mai 1640, *ultimus gentis.*

Sources : Reichard, *Alsat. nobilis;* Hertzog, *Edels. Chron.*, liv. VI, p. 277; *Documents mss.* aux Archives du Bas-Rhin, *E*, 1230; C.-M. Fritz, *Jacob Sturm von Sturmeck*, Strasbourg, 1817.

TAURIS, DAURIS.

N. Tauris, stettmeistre en 1283.
Hugues Tauris, stettmeistre de 1293 à 1294.
Raimbaut Tauris, stettmeistre en 1354.

TRAXDORF, DRAXDORF.

Jean-Christophe de Traxdorf, originaire de Misnie, vint en Alsace à la suite de George de Brandebourg, administrateur élu du siége épiscopal de Strasbourg, vers la fin du seizième siècle, et fut préposé, par ce prélat, au bailliage de la Wantzenau (1593) et par le duc de Wurtemberg à celui d'Oberkirch (1611). Il mourut en 1618, laissant, de son mariage avec Ursule Joham de Mundolsheim, un fils, portant les mêmes prénoms que lui, qui épousa Ève-Susanne, fille du stettmeistre Jean-Henri Voltz d'Altenau († 1633).

Jean-Christophe, IIe du nom, né en 1594, fut élu stettmeistre en 1635, en remplacement de feu son beau-père, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, en 1662. Il était, en outre, chancelier de l'université[1].

VŒLSCH.

Hugues Vœlsch, né en 1377, sénateur, puis stettmeistre en 1406, 1410 et 1416.
Pierre Vœlsch, chevalier, stettmeistre de 1486 à 1496.
Jean Vœlsch, sénateur en 1474, stettmeistre de 1491 à 1495.
Le dernier des Vœlsch, Jean-Louis, mourut en 1622.

1. L'un des deux Traxdorf fut marié également, soit en premières, soit en secondes noces, avec Marthe, fille de Wolfgang-Didier Zorn de Plobsheim; mais, à défaut de dates et de toute indication personnelle, nous ne saurions préciser si c'est le père ou le fils.

VOLTZ D'ALTENAU, WALDNER, WEITERSHEIM.

Voyez *Alsace noble,* tome III, pages 174, 177 et 195.

WESTHAUSEN.

Nicolas de Westhausen, stettmeistre en 1410, 1411.
Nicolas-Frédéric, le dernier des Westhausen, mourut en 1619.

WETZEL DE MARSILIE.

Voyez *Alsace noble,* tome III, page 204.

WEYRICH, WIRICH.

Hugues Weyrich, stettmeistre en 1282, 1296.
André Weyrich, stettmeistre de 1293 à 1294.
André Weyrich, stettmeistre en 1419, 1446.
Jean Weyrich, stettmeistre en 1443.

WICKERSHEIM, WEICKERSHEIM.

Il y a eu deux familles de ce nom, qui ont, chacune, donné un stettmeistre à la ville de Strasbourg.

L'une, qui avait son siége principal à Schlestadt et qui s'éteignit au quinzième siècle, portait *de gueules au casque à l'antique d'argent noué de sable* (al. *d'or*). C'est à elle qu'appartient Jean de Wickersheim, stettmeistre en 1385 et 1401.

L'autre, qui tirait son nom du château de Breuschwickersheim, que la ville de Strasbourg lui avait donné en 1262, portait *de sable à un membre de cygne de gueules posé en barre et joint à sa cuisse d'argent, posée en pal à dextre.* Elle a produit le stettmeistre Philippe-Henri de Wickersheim. Philippe-Henri de Wickersheim, fils de Jean-George et de Madeleine-Polyxène de Schauenburg, épousa, 1° en 1676, Anne-Esther de Rathsamhausen, fille de George-Melchior et d'Éléonore de Müllenheim; 2° en 1706, Claire-Anne-Madeleine, fille du stettmeistre Nicolas-Louis Zorn de Plobsheim et de Véronique-Ursule Voltz d'Altenau, et fut stettmeistre de 1684 à 1720, année de sa mort. De ses deux fils,

l'un, Charles-Magnus, périt misérablement, en 1716, dans un incendie; l'autre, Jean-Philippe, né en 1677, sénateur noble en 1707, mourut sans postérité en 1732, *ultimus gentis.*

WIDERGRÜN DE STAUFFENBERG.

Jean-Jacques Widergrün de Stauffenberg, fils de Jean-Frédéric et de Béatrix de Berckheim, stettmeistre de 1544 à 1552, épousa Susanne, fille de Bernard Ottfridrich et de Stéphanie de Bœcklin.

Philippe, dernier du nom, mourut le 3 mars 1604.

WINTERTHUR.

Jean de Winterthur, stettmeistre en 1310.

Conrad de Winterthur, stettmeistre de 1347 à 1348.

Nicolas de Winterthur, dit Winterthur *zum Engel*, stettmeistre en 1352.

Lauwelin de Winterthur, sénateur en 1334, stettmeistre en 1358.

WURMSER.

Voyez *Alsace noble,* tome III, page 226.

ZEDLITZ.

Jean-George de Zedlitz, stettmeistre de 1679 à 1686, épousa Marie-Esther, fille de Blaise de Müllenheim-Rechberg et de Rosine de Müllenheim-Rosenberg (1669).

ZORN, ZUCKMANTEL.

Voyez *Alsace noble,* tome III, pages 237 et 256.

ZUM RIEDT.

Berthold Zum Riedt, stettmeistre en 1364, 1371.

Guillaume Zum Riedt, stettmeistre en 1390.

Guillaume Zum Riedt, stettmeistre en 1502.

ZUM RÜST, VOM RÜST, RUOST, RUEST.

Conrad Zum Rüst entra dans le Magistrat en 1398 et fut stettmeistre en 1412 et 1420.

Frédéric Zum Rüst, chevalier, stettmeistre en 1442, 1446, 1448, 1454, 1456, 1458 à 1459, 1461 à 1462.

ZUM TREUBEL, TREWBEL.

Jean Zum Treubel, stettmeistre en 1349, 1353, 1358.

Cunon Zum Treubel, stettmeistre en 1424, 1428, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440.

Gabriel Zum Treubel, stettmeistre de 1582 à 1591, mourut en novembre 1591, le dernier de sa race, après avoir été marié trois fois : à une Bœcklin, à une Müllenheim et, enfin, à Ève de Rust, qui se remaria plus tard avec le stettmeistre Jean-Philippe de Kettenheim.

ZUR MAGDE.

Sigelmann Zur Magde, sénateur en 1341, stettmeistre en 1353.

Nicolas Zur Magde, stettmeistre en 1361.

Thomas Zur Magde, sénateur en 1371, stettmeistre en 1399.

ZWINGER.

Voyez ci-dessous, page 472.

Ammelung.	Arg.	Armbruster.	Armbruster. (vor dem Pfenningthurm).	Baarpfenning.
Baumgarter.	Baumgartner.	Bermann.	Bernegger.	von Bersch.
Betschold.	Beyerle.	Bischoff.	Bopp.	Brackenhoffer.
Braun.	Denner	Dietrich.	Dossenheim.	Dreyzehn.
von Duntzenheim	Ebelin.	Eggen.	Engelmann.	Faber.

Lith. Vve Berger-Levrault & Fils Strasbg.

L'ALSACE NOBLE (Appendice; le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg).

Blasonnement p. 513 à 515

II. FAMILLES DES AMMEISTRES

ET DE QUELQUES AUTRES FONCTIONNAIRES SUPÉRIEURS DE LA BOURGEOISIE.

AMELUNG (*AMMELUNG, AMLUNG*).

JEAN AMELUNG siége au sénat de Strasbourg en 1425; c'est la première mention qui soit faite de la famille dans des documents officiels.

JACQUES AMELUNG (*Tonneliers*), ammeistre régent en 1463, 1469, 1475, 1481, 1487, 1493, † 1495. Sa femme, Odile BRUCKER, † 1466.

La famille d'Oberkirch compte les Amelung parmi ses ancêtres. (LUCK, *Fam. consul. Arg.*)

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la couleur des armes de la famille Amelung. D'après les uns, elle porte *de gueules à deux renards adossés au naturel;* d'après les autres, le champ est *d'or;* d'après d'autres enfin, et ce sont les émaux que nous avons cru devoir adopter, le champ est *de gueules* et les renards *d'or*.

ARG (*ARGE*).

Cette famille, éteinte depuis longtemps, a donné quatre ammeistres à la république :

HENRI ARG (*Cabaretiers*), ammeistre régent de 1372 à 1378, mort en fonctions. Sa femme: Marguerite DE WALTENHEIM.

NICOLAS ARG (*Orfévres*), ammeistre régent en 1417, mort en fonctions. Sa femme: Catherine *N.*, † 1425.

HENRI ARG (*Orfévres*), ammeistre régent en 1465, 1471, 1477, † 1481. Sa femme : Marguerite *N.*, † 1488.

PIERRE ARG (*Ancre*), ammeistre régent en 1504, 1510, 1516, † 1521. Sa femme: Catherine REIFF.

ARMBRUSTER.

La famille ARMBRUSTER est connue à Strasbourg depuis 1309.

CONRAD ARMBRUSTER (*Orfévres*), ammeistre régent en 1390, 1398. Sa première femme: Anne REIFF. Sa seconde femme: Marguerite *N.*

Conrad Armbruster, *vor dem Pfenningthurm* (*Drapiers*), neveu du précédent, ammeistre régent en 1436, 1447, 1455, mort en fonctions. Sa femme : Enneline Reiff.

Albert (ou *Obrecht*) Armbruster, *vor dem Pfenningthurm* (*Drapiers*), frère du précédent, ammeistre régent en 1499, ✝ 1501. Sa première femme : Sibylle Bischoff. Sa seconde femme : Apolline Spirer.

Le premier ammeistre portait *d'azur à l'arbalète d'or posée en bande;* les deux autres portaient *de sable à la tête de bouc d'or, arrachée et lampassée de gueules.*

BAARPFENNING.

Rulin Baarpfenning (*Marchands*), ammeistre régent en 1399, 1405, 1409, 1413, 1419, 1426, ✝ 1436. Sa première femme: Agnès Vœlsch, ✝ 1402. Sa seconde femme : Gertrude, fille de l'ammeistre André Heilmann.

Les Baarpfenning et les Leimer étaient les deux branches d'une seule et même famille. On rapporte que le chef de la première possédait de grandes richesses, tandis que son frère était fort pauvre et ne parvenait à soutenir ses affaires qu'au moyen d'emprunts réitérés. A force de dire à son aîné : «*Lei'mer*» (*leih mir*, prête-moi), il se fit donner le sobriquet de *Leimer*, qu'il transmit à ses descendants. L'autre, au contraire, finit par être désigné sous le nom de ses écus, *Baarpfenning*. Les deux branches conservèrent les mêmes armes : *parti d'un, coupé de deux, d'or et de sable;* seulement elles intervertirent les émaux : Baarpfenning porta *d'or au 1er, au 4e et au 5e quartier, et de sable aux trois autres;* Leimer porta *de sable au 1er, au 4e et au 5e quartier, et d'or au 2e, au 3e et au 6e*. Les deux familles s'éteignirent vers la fin du seizième siècle, après s'être alliées aux plus notables de la bourgeoisie strasbourgeoise.

BAUMGARTER (*BAUMGARTTER*).

Les Baumgarter, que Pastorius appelle à tort *Baumgartner*, sont originaires de Porentruy. Hermann, père de l'ammeistre, vint s'établir à Strasbourg au milieu du seizième siècle, y ouvrit une maison de commerce, acquit le droit de bourgeoisie et épousa Geneviève Hammerer, qui appartenait à une famille patricienne. Il mourut en 1586.

Henri Baumgarter (*Charpentiers*), né en 1553, ammeistre régent en 1601, 1607, 1613, ✝ 6 octobre 1614. C'était un homme instruit qui, après avoir été

envoyé vingt-sept fois en ambassade, succomba à Heilbronn dans le cours de sa vingt-huitième mission. Sa femme : Marguerite († 1627), fille de V. Beinheim, surnommé *der edle Beinheim.*

Jean Schaller, l'un des XV, épousa, en 1600, Ursule Baumgarter, nièce de l'ammeistre.

BAUMGARTNER DE REINSTETTEN.

Cette famille figure à Strasbourg dès 1398. Bien qu'elle comptât dans la noblesse, elle ne dédaigna pas les dignités spécialement bourgeoises.

Nicolas Baumgartner (*Cabaretiers*) fut ammeistre régent en 1466, 1472, 1478, 1490. Il mourut en 1493. Sa femme : Agnès *N.*, † 1498.

Jacques Baumgartner (*Boulangers*), petit-fils du précédent, ammeistre régent en 1519, mort en fonctions. Sa femme: Anne de Matzenheim, se remarie, en 1520, à Jacques Zuckmantel de Brumath.

BERMANN.

Nicolas Bermann (*Bateliers*), ammeistre régent en 1395. Sa femme : Dina Weller. Elle institue, en 1420, pour ses héritiers, les Kopp et les Weller.

BERNEGGER.

La famille Bernegger est originaire de Hallstadt, dans la Haute-Autriche. Elle est moins connue pour avoir compté un ammeistre parmi ses membres, qu'à raison des travaux du célèbre historien et professeur, Mathias Bernegger (né en 1582, † 1640), père de l'ammeistre et de Tobie, l'un des XV, né en 1625, † 1675.

Jean-Gaspard Bernegger (*Fleur*), né en 1612, ammeistre régent en 1675, mort en fonctions (28 mai 1675). Sa première femme: Madeleine Beinheim († 1661), veuve de Frédéric de Türckheim. Sa seconde femme: Apolline Sebitz, veuve de Jean-Sébastien Gambs, docteur et professeur en droit.

Le fils de Tobie, Jean-Gaspard, IIe du nom, paraît s'être établi en Allemagne; il y avait, en 1777, à Wetzlar, un Bernegger, avocat.

VON BERSCH (*VON BERSE*).

Les Bersch figurent au sénat de Strasbourg dès le milieu du quatorzième siècle.

Jean de Bersch (*Bateliers*), ammeistre régent en 1468, 1474, 1480, † 1480.

Jean de Bersch (*Ancre*), «*ein Herr und Müssiggänger*» (Luck), ammeistre régent en 1554, 1560, 1566. Sa femme : Madeleine Hauswürt.

BETSCHOLD (*BETSCHOLDT*).

La famille Betschold, originaire de l'Ortenau, a été, pendant le cours des quatorzième, quinzième et seizième siècles, l'une des plus importantes et des plus considérées de la bourgeoisie strasbourgeoise. Elle s'est éteinte en 1586.

Jean Betschold (*Bouchers*), le premier ammeistre plébéien, régent en 1349.

Jean Betschold, de la même tribu, ammeistre régent en 1415, 1421, † 1436.

Guillaume Betschold, de la même tribu, ammeistre régent en 1455, 1461, † 1466. Sa femme: selon les uns, *N.*, fille de l'ammeistre Pierre Schott, selon les autres, Marguerite, fille de Jean-Thiébaut Rebstock, † 1479. C'est la dernière indication qui paraît la plus exacte.

BEYERLE.

Jean-Valentin Beyerle (*Maréchaux ferrants*), sénateur en 1719, l'un des XV en 1739, ammeistre régent en 1740 et 1746, l'un des XIII le 10 septembre 1742, † 13 octobre 1747.

BISCHOFF.

Les Bischoff figurent, dès le treizième siècle, dans la magistrature de Strasbourg.

Le père de l'ammeistre, marié avec Salomé Trausch, siégeait au conseil des XV.

Balthasar Bischoff (*Boulangers*), ammeistre régent en 1646, † 1651. Sa première femme: Catherine Frantz, † 1636. Sa seconde femme : Marie Hirt, veuve de Nicolas Diehl, remariée en 1637, † 1663. Il eut, du premier lit, un fils, Jean-Henri, dont le fils, Jean-Balthasar, marié avec une petite-fille de l'ammeistre Schütterlin, Marthe Siegel, paraît avoir été le dernier représentant mâle de la famille à Strasbourg. Sa fille, Marguerite Salomé Bischoff, née en 1696, devint, en 1714, la seconde femme de Jean-Bernard Hennenberg, secrétaire du conseil des XV, et la mère de ses cinq derniers enfants.

BOPP.

Conrad Bopp (*Bateliers*), ammeistre régent en 1357.

BRACKENHOFFER.

La famille Brackenhoffer est originaire de Reutlingen, en Souabe. André Brackenhoffer quitta cette ville en 1559 et s'établit d'abord à Offenbourg, puis, en 1577, à Strasbourg « *als in einem evangelischen Ort* » (Mscr. provenant des archives de la famille); il y épousa Anne Dolde, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, André, IIe du nom, qui servit comme capitaine dans les troupes impériales; Jean, docteur en droit, conseiller à la Chambre impériale, et Anne, qui épousa le célèbre peintre Louis Brendel, de Lauingen. L'aîné des enfants d'André Brackenhoffer et d'Anne Dolde est l'ammeistre:

Joachim Brackenhoffer (*Maréchaux ferrants*), né à Offenbourg, en 1575, ammeistre régent en 1636, 1642, 1648, 1654, † 27 avril 1656. Sa femme: Anne-Marie, fille de Jean Ziegel, « *rei lignariæ præfectus, et quæstor capituli ad D. Stephanum* », † 1642.

De ce mariage naquirent, entre autres, André, IIIe du nom, et Élie, Ier du nom.

André Brackenhoffer (*Pêcheurs*), IIIe du nom, né en 1617, fut ammeistre régent en 1658, 1664, 1670, 1676, et mourut le 25 août 1679. Sa femme: Apolline, fille de l'ammeistre Jean Wencker, sœur des ammeistres Daniel et Jacques Wencker, et belle-sœur des ammeistres Dominique Dietrich et François Reisseisen. L'ammeistre André eut un grand nombre de fils et de filles : un seul des fils eut des descendants, mais cette branche est éteinte depuis un siècle; la fille cadette, Marguerite, épousa Paul Flach, *Oberschreiber im Spital*, père du médecin André Flach († 1734, marié à la fille de l'ammeistre Philippe-Gaspard Leitersperger), grand-père de François-Jacques Flach, l'un des XV (marié à une demoiselle Engelhardt), et bisaïeul de Frédéric Flach, adjoint au maire de Strasbourg, dernier du nom [1].

Le frère d'André Brackenhoffer, Élie, né en 1618, † 1682, l'un des XIII,

1. Flach portait, selon l'*Armorial de la Généralité d'Alsace, d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées de même, et en pointe d'un soleil aussi d'or*; selon Reichard, *d'or chappé de sable, le sable chargé de deux têtes de lion arrachées, l'or d'un demi-vol, de l'un en l'autre*.

épousa Barbe, fille de son collègue, J.-J. ERHARDT, et belle-sœur de l'illustre Philippe-Jacques Spener. Il a beaucoup voyagé et laissé de curieux manuscrits encore inédits. Son fils,

ÉLIE BRACKENHOFFER (*Fleur*), IIe du nom, né en 1669, fut ammeistre régent en 1729, † 5 mars 1730. Sa première femme: Catherine, fille de Louis ZEISSOLF, l'un des XV, et d'Anne-Geneviève Storck, mariée en 1699, † 1707. Sa seconde femme: Anne-Élisabeth HARNISTER, veuve en secondes noces de Joseph Schatz, négociant, mariée en 1708, † 1716. Sa troisième femme: Anne-Marie, fille de Jean-Michel ENGELBACH, receveur du prince palatin de Birkenfeld, à Bischwiller, et d'Anne-Marie Lang, mariée en 1716, † 1762[1]. Élie Brackenhoffer eut, de sa troisième femme, plusieurs fils, parmi lesquels nous citerons: 1° ÉLIE BRACKENHOFFER, IIIe du nom, né en 1720, † 1794, qui siégea de 1752 à 1779 au conseil des XV, et de 1779 à 1789 au conseil des XIII; il ne laissa pas d'enfants de son mariage avec Marie-Élisabeth RICHSHOFFER; 2° JEAN-JÉRÉMIE BRACKENHFFOER, professeur à l'école royale d'artillerie et à l'université, chanoine de Saint-Thomas, né en 1723, † 1789. La part importante qu'il prit aux travaux du général de Gribauval, travaux qui renouvelèrent complétement le système de l'artillerie, valut à J.-J. Brackenhoffer, peu avant la Révolution, des lettres de noblesse du roi Louis XVI. Il avait épousé: 1° Cléophée GOLL, de Colmar, dont il n'eut pas d'enfants; 2° Catherine-Marguerite DE CARBEN, qui lui donna un fils, JACQUES-FRÉDÉRIC. Ce fils, né en 1759, épousa, en 1789, Françoise-Salomé LEMP, fille unique de l'ammeistre Jean Lemp; il en eut plusieurs enfants, entre autres: AUGUSTE BRACKENHOFFER, né en 1799, ancien sous-préfet, conseiller de préfecture honoraire à Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, qui est aujourd'hui le dernier représentant mâle de sa famille; il n'a, de son mariage avec Zoé DE BILLY, que deux filles.

Les armes de la famille Brackenhoffer, blasonnées par tous les auteurs d'une façon identique, quant aux pièces qui les chargent, sont, au contraire, représentées avec des émaux très-différents. L'*Armorial d'Alsace* attribue à André et à Élie Brackenhoffer un écu *d'argent, à un chien rampant de gueules, colleté d'or et tenant dans sa gueule un grelier d'azur qu'il soutient de sa patte dextre de devant, et à un monticule de trois coupeaux de sinople mouvant de la pointe.* Tous les documents manuscrits, même ceux appartenant à la famille et rédigés postérieurement par ses soins, indiquent l'écu comme étant *de gueules,* le chien

1. La famille ENGELBACH porte *d'azur à un ange d'or ailé et vêtu de même, et tenant de chacune de ses mains étendues une tige de lis d'argent.*

d'argent et le grelier *d'argent garni d'or* (*al.* de sable). Ce sont les armes que nous avons cru devoir adopter.

BRAUN.

Il y avait, à Strasbourg, dès le seizième siècle, deux familles BRAUN, dont les armes sont différentes et qui, toutes deux, appartenaient à la haute bourgeoisie.

MATTHIEU BRAUN (*Moresse*), né en 1574, négociant, l'un des XV en 1624, l'un des XIII en 1626, ammeistre régent en 1627, † 1641. Sa femme: Marguerite, fille de Jean SCHATZ, l'un des XV, puis des XIII, et de Sabine Bischoff, † 1641. Cette première famille Braun paraît s'être éteinte vers la même époque.

L'autre portait, en vertu de lettres patentes impériales, *d'azur à un gant dextre d'or posé en bande et accompagné de deux étoiles à six rais du même.* Elle a produit notamment JEAN-PHILIPPE BRAUN (*Charpentiers*), né en 1623, l'un des XV en 1675 et des XIII en 1681, † 1702, et son frère, JEAN-DANIEL (*Échasses*), né en 1630, l'un des XV en 1682, † 1688.

DENNER.

JEAN-GEORGE DENNER (*Fleur*), de Molsheim, ammeistre régent en 1722 et 1728, était, à la fin du dix-septième siècle, notaire et greffier de la seigneurie de Riquewihr et du comté de Horbourg. C'est en cette qualité que l'*Armorial d'Alsace* blasonne son écusson. Il entra au sénat en 1706, au conseil des XV en 1707, au conseil des XIII en 1724, dut se faire dispenser de la régence en 1734 à cause de ses infirmités, et mourut en 1742.

JEAN-GEORGE DENNER (*Cordonniers*), fils du précédent, né en 1688, † 1760, licencié en droit, entra au sénat en 1716 et fit successivement partie des XXI (1724), des XV (1726) et des XIII (1747). Il fut ammeistre régent en 1745, 1751 et 1757.

D'après PASTORIUS, les Denner portent *d'azur, à un arbre de sinople, posé sur un monticule de trois coupeaux du même et accosté de deux roues d'or.* Nous avons adopté les émaux indiqués par l'*Armorial*, comme plus conformes aux règles du blason.

DIETRICH.

Voyez *Alsace noble*, tome II, page 134.

DOSSENHEIM.

Les Dossenheim figurent, dès 1280, parmi les bourgeois de Strasbourg.

Hugues de Dossenheim (*Cabaretiers*), ammeistre régent en 1433, † 1445. Sa femme : Agnès Betschold, † 1449.

Un autre Hugues de Dossenheim épousa, en 1417, Claire de Berckheim.

DREYZEHN.

Hugues Dreyzehn (*Charrons*), ammeistre régent en 1417, 1427, † 1435. Sa femme: Elsa *N*.

DUNTZENHEIM.

Jean de Duntzenheim siége, en 1301, au sénat de Strasbourg, avec plusieurs membres de sa famille, les uns députés de la noblesse, les autres députés de la bourgeoisie.

Conrad de Duntzenheim (*Francs-Bourgeois*), ammeistre régent en 1484, † 1486. Sa femme: Ursule, fille de Jean Burtius, péager († 1511).

Conrad de Duntzenheim, le jeune (*Francs-Bourgeois*), fils du précédent, ammeistre régent en 1505, 1511, 1517, 1523 et 1529, mort à Venise en 1532. Il assista à plusieurs diètes de l'Empire. Sa femme : Marguerite *N.*, † 1500.

Beatus (*Batt*) de Duntzenheim (*Tailleurs*), frère du précédent, ammeistre régent en 1542, † 1543. Sa première femme : Marie (ou Marguerite) Medinger. Sa seconde femme : Claire Gerbott.

Jacques de Duntzenheim (*Ancre*), fils de Conrad le jeune, ammeistre régent en 1548 et 1554, mort en fonctions le 19 avril 1554. Sa femme: Anne Kips.

EBELIN DE MUNOLTZHEIM.

Pierre Ebelin de Munoltzheim (*Charpentiers de navire*), ammeistre régent en 1359. Sa femme : Anne *N*.

Cette famille paraît s'être éteinte au milieu du quinzième siècle. Luck cite encore, plus tard, des *Obelin*, comme descendant des Ebelin, mais sans justifier sa conjecture par aucune preuve.

Au lieu du blason que nous avons adopté pour les Ebelin, d'accord avec tous les manuscrits, Hertzog et Pastorius leur attribuent un écusson, *coupé, au 1er*,

d'argent au lion issant de gueules, au 2e, de sable. PASTORIUS charge même la pointe d'une coquille d'argent, ce qui est certainement une erreur; les armes qu'il donne aux Ebelin sont à peu près celles des Geispolzheim. (Voyez ce nom.)

EGGEN.

Les EGGEN figurent au sénat de Strasbourg en 1596.

CHARLES EGGEN (*Maréchaux ferrants*), l'un des XV en 1657 et des XIII en 1660, ammeistre régent en 1662, 1668 et 1674, † 1676. Sa femme: Susanne SCHEID, veuve de Louis Metzger.

ELVERT (*ELWERTH, ELLWER*).

Les ELWERTH, ou plutôt D'ELVERT, sont arrivés à Strasbourg dans les premières années de la période française. Ils descendaient d'un colonel de cavalerie, PHILIPPE ELVERT, originaire de Vianden, dans le grand-duché de Luxembourg, que l'empereur Maximilien II anoblit en 1576, en récompense de ses services. JEAN-PHILIPPE D'ELVERT, seigneur de Grœnrode, son petit-fils, fut président de la chambre aulique du comté de Nassau-Idstein et mourut en 1699.

Son fils, JEAN D'ELVERT, écuyer, bailli de Lixheim, Saarwerden et Dabo, acheta, en 1694, au prix de 20,280 florins, des frères Jean-Jacques et George-Louis de Landsperg, la seigneurie de Bourscheid-Courtzerode, non loin de Phalsbourg, et comme elle relevait primitivement du siége de Metz, fut contraint, après en avoir sollicité l'investiture de l'électeur palatin (1698), de prêter ses foi et hommage au roi de France, en vertu des traités de Westphalie, le 28 décembre 1711. Sur les entrefaites, il était allé se fixer à Strasbourg, s'y était affilié, bien que noble, à la tribu des *Maréchaux* et avait été envoyé par elle au sénat, en 1702. En 1710 il entra au collége des XV, refusa, en 1724, la charge d'ammeistre, à laquelle il avait été élu, et devint, en 1729, l'un des XIII[1]. Il mourut en 1730, laissant, de son mariage avec Anne STOCK, plusieurs enfants, entre autres :

1° JEAN-NICOLAS-OTHON.
2° JOSEPH-PHILIPPE.
3° MICHEL.

1. Tous les états de la magistrature urbaine de Strasbourg le nomment *Jean Elwerth*, sans particule.

Les deux aînés jouissaient, à un haut degré, de la faveur du cardinal Armand-Gaston de Rohan, qui leur confia successivement diverses charges importantes dans la régence épiscopale de Saverne.

Jean-Nicolas-Othon devint, en 1722, conseiller intime, puis vice-chancelier de l'évêque. Il mourut à Saverne en 1759, laissant de son mariage avec Caroline DELCOURT DE SERVION, une fille, JEANNE-FRANÇOISE-LOUISE, qui épousa François-Xavier NOBLAT, conseiller au Conseil souverain d'Alsace.

Joseph-Philippe, conseiller épiscopal, se maria avec Hélène DE RUTH, dont il eut :

1° PHILIPPE-LOUIS-OTHON, qui succéda à son père comme conseiller épiscopal et bailli de Dabo; il mourut en 1772, non marié.

2° JEAN-THÉODORE-ANTOINE, chanoine à Haguenau.

3° FRANÇOIS-XAVIER, † 1764, capitaine au régiment de *Bergh*.

4° ANTOINE-GUILLAUME, dit *le major d'Elvert*, d'abord major au service impérial, puis, après la Révolution, dont il adopta les principes avec ardeur, commandant de la garde nationale du district de Haguenau et maire de Saverne. Il mourut le 31 mars 1809, à l'âge de 81 ans, dernier représentant de sa famille.

5° JOSEPH-ARMAND, d'abord capitaine, puis successeur de son frère aîné dans la charge de conseiller épiscopal; en 1782, vice-chancelier et garde des sceaux de l'évêque; après la suppression de la régence de Saverne, membre de l'administration départementale et enfin président du tribunal criminel du Bas-Rhin; il mourut en 1796, sans laisser de postérité mâle.

6° MARIE-LOUISE, qui épousa son cousin Joseph-Louis D'ELVERT.

Michel entra dans la magistrature et ne laissa, de son mariage avec Marie-Jeanne NOBLAT, qu'un seul fils, JOSEPH-LOUIS, qui habita Bourscheid, comme son père, et mourut en 1798; il avait eu, de sa première femme, Jeanne DAME, un fils qui le suivit de près dans la tombe. Sa seconde femme, Marie-Louise D'ELVERT, ne lui donna pas d'enfants [1].

ENGELMANN.

LUCK cite un NICOLAS ENGELMANN en 1431. Plus tard, des membres de cette famille s'allient aux KNIEBS et aux REIFF.

FRANÇOIS-JOSEPH ENGELMANN (*Cordonniers*), né en 1720, licencié en droit,

1. On peut consulter sur la famille d'Elvert une intéressante notice de M. Dagobert FISCHER, *Die ehemalige Herrschaft Burscheid* (*Feuille du samedi*, nos 14-16, avril 1868).


Faust.


Franck.


Freyburger.


Friderici.


Frœreisen.


Fuchs.


Gambs.


Geiger.


Geiger.


Geispolzheim.


Gerbott.


Geyer.


Giessing.


Gosse.


Goujon.


Grünwald.


Hærlin.


Hammerer.


Hans.


Happenmacher.


Hecker.


Heilmann.


Held.


Heller.


Heus.

L'ALSACE NOBLE ([illegible] Or du Patriciat de Strasbourg)

Blasonnement p. 515 et 516

sénateur en 1768, ammeistre régent en 1770, 1776 et 1782, démissionnaire en 1786, l'un des XIII en 1778, † 1787. Sa femme: *N.* Vogel.

En 1595, Philippe Engelmann, pharmacien, alla s'établir de Strasbourg à Mulhouse et y devint la souche d'une autre branche qui subsiste encore[1]. Philippe et plusieurs de ses descendants furent élevés, dans leur seconde patrie, aux premières charges municipales (bourgmestres, chefs de tribu, etc.); et, dans le cours du présent siècle, Geoffroi Engelmann (né en 1788) a jeté sur sa famille un nouveau lustre en dotant la France de l'art de la lithographie.

FABER.

La famille Faber est originaire de Colmar. A l'époque de la confection de l'*Armorial d'Alsace,* George-Guillaume Faber, sans doute le père de l'ammeistre, y exerçait le commerce.

Jean-Henri Faber (*Fleur*), né en 1697, † 1759, entra au sénat en 1733 et fut ammeistre régent en 1741, 1747 et 1753. En 1743, il devint l'un des XIII et scolarque. Sa première femme: Sophie-Catherine, fille de Mathias-Ambroise Mogg, commissaire des guerres, à Colmar, et d'Anne-Marthe Anthès. Sa seconde femme: Marie-Madeleine Walther, veuve de Jean-Frédéric Rosenzweig, *stabuli mag. et III vir.* Sa troisième femme: Christine-Salomé Steinheil[2], veuve d'Albert-Henri Nicolaï, docteur et professeur en médecine.

FAUST.

Les deux ammeistres Faust sont de la famille d'Isaac Faust, docteur et professeur en théologie, prorecteur de l'université dans la seconde moitié du dix-septième siècle, et du médecin Jean-Michel Faust. Leurs armes portent les mêmes pièces, seulement d'émaux différents. A en juger par leurs écussons, ils descendent, en ligne directe, de Michel Faust, potier d'étain, qui vivait, comme Isaac et Jean-Michel, à la fin du dix-septième siècle et était probablement leur frère.

Les deux ammeistres étaient licenciés en droit et jurisconsultes.

---

1. Voy. Ehrsam, *Bürgerbuch der Stadt Mülhausen,* p. 102. Les Engelmann de Mulhouse ont conservé les mêmes armoiries que ceux de Strasbourg.

2. George-Albert Steinheil était en 1696 avocat consultant de la noblesse de la Basse-Alsace et portait *de gueules à deux marteaux confrontés d'argent, passés en sautoir et accompagnés de quatre étoiles d'or.*

Jean-Frédéric Faust (*Maçons*), né en 1699, avocat, ammeistre régent en 1748, 1754, 1760 et 1766, l'un des XIII en 1755, mourut le 26 août 1769. Sa femme : Marie-Catherine Fritsch.

Jacques-Frédéric Faust (*Fleur,* al. *Moresse*), son fils, sénateur en 1756, l'un des XIII en 1772, ammeistre régent en 1772 et 1778; † 12 septembre 1778.

FRANCK.

Voyez *Alsace noble,* tome II, page 174.

FREYBURGER (*VON FREYBURG*).

Les Freyburger sont mentionnés, dès 1239, parmi les bourgeois de Strasbourg.

Jacques Freyburger (*Boulangers*), ammeistre régent en 1355.

On ne trouve plus trace de cette famille, passé 1521.

FRIDERICI.

Jean-Raimbaut Friderici (*Boulangers*), né en 1656, successivement sénateur (1688), XXI (1689), XV (1691), XIII (1706), fut ammeistre régent en 1697, 1703, 1709, 1715, 1721 et 1727; † 13 juillet 1727. Sa première femme: Marguerite-Marie Geiger, veuve de Jean-Joachim Brackenhoffer, docteur et professeur en droit. Sa seconde femme : Susanne, fille de l'ammeistre Daniel Richshoffer.

FRŒREISSEN.

Jean-Léonard Frœreissen (*Boulangers*), né en 1629, sénateur en 1660, XXI en 1669, XV en 1670, XIII en 1675, ammeistre régent en 1679 et 1685, mourut en 1690. Sa première femme: Catherine, fille du théologien Jean Schmid, veuve du jurisconsulte Jean-Adam Schiffmann. Sa seconde femme : Marguerite Mueg, veuve de Jean-Philippe Zeyssolff, l'un des XIII.

FUCHS.

La famille Fuchs est connue à Strasbourg depuis le quatorzième siècle. Le père de l'ammeistre, Jean-Baptiste Fuchs, gendre de l'ammeistre Kniebs,

était un médecin distingué; le frère aîné de Jean-Baptiste, Blaise, entra aux conseils des XV en 1561 et des XIII en 1569.

Nicolas Fuchs (*Drapiers*), né en 1535, ammeistre régent en 1583, 1589 et 1595, † 1598. Sa première femme: Dorothée Mueg, † 1564. Sa seconde femme: Marguerite, fille de Jacques Weiler, de Pforzheim, et de Lucrèce de Botzheim. Il eut, de la première, trois enfants, et de la seconde, onze.

Les Fuchs sont alliés à plusieurs familles d'ammeistres, et notamment aux Mœsinger, aux Gambs, aux Junth et aux Friderici.

GAMBS.

Les Gambs paraissent être originaires de Gambsheim. Après avoir rempli diverses fonctions publiques à Brumath au commencement du seizième siècle, ils vinrent se fixer à Strasbourg et y furent bientôt élevés aux magistratures les plus importantes de la république. En 1549, leurs armes furent réglées par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint. Jean Gambs, arrière-grand-père de l'ammeistre, était membre du conseil des XIII et épousa, en premières noces, la fille de l'ammeistre Jean de Hohenburg, et en secondes noces, Félicité, fille du docteur Nicolas Gerbel, bailli de Barr. Paul Gambs, fils du premier lit, épousa Élisabeth, fille de Jean-Sébastien Frid, docteur en médecine. Enfin, Jean-Sébastien Gambs, père de l'ammeistre, l'un des triumvirs du trésor public, devint le gendre de l'ammeistre Jean-Michel Stemmler.

Au dix-huitième siècle, la famille Gambs tenait, par ses nombreuses ramifications, à presque toutes les grandes familles de la bourgeoisie strasbourgeoise.

Jean-Sébastien Gambs (*Tonneliers*), né en 1653, docteur en droit, l'un des XV de 1693 à 1704, ammeistre régent en 1704, l'un des XIII de 1710 à 1718, mourut infirme le 29 mai 1718. Sa femme: Susanne, fille d'Ambroise Richshoffer, sénateur, et veuve de Jean-Jacques Brackenhoffer, capitaine de la ville.

Paul-Godefroi Gambs (*Francs-Bourgeois*), fils d'un frère cadet portant les mêmes prénoms, et d'Élisabeth de Stœcken, fut l'un des XV de 1744 à 1756, ammeistre régent en 1756, 1762 et 1768, scolarque et membre du conseil des XIII en 1763; † 20 octobre 1768. Sa femme: *N.* Engelhardt.

GEIGER.

Le nom de Geiger a été porté, à Strasbourg, presque simultanément par trois familles complétement différentes, dont deux ont donné des ammeistres à la république.

La première portait *d'azur à deux étoiles à six rais d'or, coupé du même.* L'un de ses membres, OTTMANN, figure au sénat dès 1366.

MATTHIEU GEIGER (*Francs-Bourgeois*), fils de NICOLAS GEIGER et de Sibylle BISCHOFF, né en 1485, ammeistre régent en 1535, 1541 et 1547. Sa première femme: Anne GÜNTHER, † 1512. Sa seconde femme: Agnès, fille de Nicolas HAMMERER, † 1551; il en eut vingt-un enfants, entre autres, DAVID GEIGER, né en 1530, † 1589, l'un des XV, époux de Catherine FUCHS et père du second ammeistre:

MATTHIEU GEIGER (*Maréchaux ferrants*), né en 1560, négociant, l'un des XIII, ammeistre régent en 1618 et 1624; « *arithmeticæ et geographiæ peritissimus* » (Mscr.); † 1628. Sa première femme: Barbe, fille de Christophe ENGELHARDT, sénateur à Pforzheim, † 1599. Sa seconde femme: Marguerite, fille de Christophe STÆDEL, l'un des XV. La fille d'un fils du premier lit (DAVID GEIGER, *III vir ærarii*), SALOMÉ, épouse de Laurent MEYER, fut la dernière représentante de la famille.

La deuxième famille GEIGER portait *de gueules à une bande d'argent chargée de trois alérions de sable et accompagnée de deux sirènes d'argent.*

En 1697, selon l'*Armorial d'Alsace*, FRANÇOIS-JOSEPH GEIGER était avocat syndic de la ville, française alors, de Fribourg en Brisgau. C'est probablement le même personnage qui, trente ans après, devint sénateur, puis ammeistre à Strasbourg (*Fleur*), fut en régence en 1728, 1733 et 1739, entra en 1730 au conseil des XIII et mourut en 1742. L'ammeistre était docteur en droit et bailli de Wasselonne et Marlenheim. Sa femme: Marguerite FREY.

Enfin, il y avait à Strasbourg une troisième famille GEIGER, occupant aussi un rang honorable dans la bourgeoisie et portant, suivant REICHARD, *de gueules à deux roses d'argent boutonnées d'or et rangées en chef, et une pointe entée d'argent chargée d'un tau de bois au naturel, accolé d'un serpent d'azur et planté sur un mont de trois coupeaux de sinople;* suivant l'*Armorial d'Alsace*, *d'argent à un chevron haussé de gueules, accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'une croix haussée aussi de gueules, accolée d'un serpent de sinople et plantée sur un mont de trois coupeaux de sinople.* Cette famille a produit plusieurs générations de docteurs en médecine et en droit, au seizième et au dix-septième siècle. GEORGE-BASILE GEIGER, né en 1623, entra au conseil des XIII et épousa Élisabeth, fille du docteur SCHMIDT. Leur fils, JEAN-JACQUES GEIGER, était, à la fin du dix-septième siècle, avocat général de la ville de Stras-

bourg. Il épousa Marie-Salomé Reisseisen, fille de l'ammeistre, et mourut sans postérité.

DE GEISPOLZHEIM.

Éberlin de Geispolzheim était au grand sénat en 1334.

Conrad de Geispolzheim (*Boulangers*), ammeistre régent en 1384 et 1391. Sa première femme : Catherine de Wise, veuve de Nicolas de Gebure. Sa seconde femme : Catherine Kriess (ou *Griesheim*).

Jacques de Geispolzheim (*Boulangers*), fils du précédent, ammeistre régent en 1424, 1434 et 1441, † 1460. Sa femme : Pétronille *N.*

GERBOTT.

On connaît un Jean Gerbott en 1359.

Nicolas Gerbott (*Tanneurs*), marchand, ammeistre régent en 1420, † 1426. Sa femme, Enneline Spath (ou *Spal*), † 1438.

Jean Gerbott (*Tanneurs*), fils du précédent, ammeistre régent en 1435, † 1437. Sa femme: Catherine Schott, † 1438.

GEYER (*GYER*).

Henri Geyer (*Bateliers*), ammeistre régent en 1350.

GIESSING (*GUISING, GIESING, GIESZING*).

Jean-George Giessing (*Tonneliers*), de Ribeauvillé, sénateur en 1706, fut ammeistre régent en 1724, 1730 et 1736, XIII en 1727, et mourut le 18 mai 1736.

GOSS (*GOSSE, GOOS*).

Ulrich Goss (*Marchands de sel*), ammeistre régent en 1396, 1402, 1408 et 1418, † 1419? Sa femme: Élisabeth *N.*, † 1420.

On ne trouve plus trace de cette famille, passé 1488.

GOUJON.

François-Arnold Goujon (*Boulangers*), ammeistre régent en 1735.

GRÜNWALD (*GRIENWALD*).

Cette famille, dont plusieurs membres siégèrent au sénat de Strasbourg, est alliée, dès le dix-septième siècle, aux Zeyssolff, aux Müller, aux Spielmann, aux Kniebs, etc.

Wolfgang Grünwald (*Drapiers*), né en 1552, ammeistre régent en 1612, ✝ 1613. Sa première femme : Catherine Schwend, ✝ 1587. Sa seconde femme : Susanne Hackfurter, veuve de Jean Scher, morte en 1596.

HÆRLIN.

Martin Hærlin (*Pelletiers*), qui a mérité d'être appelé le père de la bourgeoisie (*ein Vater der Burgerschaft*), ammeistre régent en 1522, 1528, 1534, 1540 et 1546, mourut le 2 août 1547; il était négociant. Sa femme : Barbe, fille de Sébastien Kniebs, veuve de Daniel Knobloch. Sa mère, ou, selon d'autres, sa seconde femme : Catherine, fille de Lamprecht Sebott, *junior,* veuve de Frédéric de Gottesheim.

HAMMERER.

Le père de l'ammeistre Hammerer était originaire de Schlestadt, où plusieurs de ses ancêtres, depuis l'année 1405, avaient été revêtus de la dignité de sénateur. Cependant on trouve, dès 1497, des Hammerer à Strasbourg. Cette famille prit bientôt un rang distingué dans la bourgeoisie de Strasbourg et s'allia à presque toutes les familles notables.

Jean Hammerer (*Cordonniers*) fut ammeistre régent en 1553, 1559, 1565 et 1571; ✝ 1572. Sa première femme : Dorothée Pfarrer, sœur de l'ammeistre de ce nom. Sa seconde femme : Marguerite Wilhelm (✝ 1579), la dernière descendante directe de l'ammeistre Gœtz Wilhelm, selon toutes les probabilités.

Jean-Frédéric Hammerer (*Tanneurs*), de la même famille que le précédent, mais sans doute d'une autre branche, car ses armes sont émaillées différemment, licencié en droit, sénateur en 1723, XXI en 1737, XIII en 1742, fut ammeistre régent en 1738, 1744 et 1750, et mourut en 1754. Sa femme : Anne-Marguerite Nicolaï, veuve de Philippe-Henri Brand, docteur en médecine.

Les Hammerer portaient *d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix pattée de même*. Ce sont les armes de l'ammeistre Jean ; elles figurent encore dans l'*Armorial d'Alsace* de 1697, comme celles du médecin Jean-

Charles. L'ammeistre Jean-Frédéric portait, sans doute comme brisure, *d'or à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'une croix pattée de gueules.* Un autre Hammerer, orfévre, portait le chevron *de gueules.*

HANS.

Philippe Hans (*Jardiniers*), ammeistre régent en 1380, fut condamné, en 1385, à dix ans d'exil, pour avoir essayé, de concert avec ses collègues Walter Wahsicher et Jean Kantzler, de renverser la Constitution à son profit. (Kœnigshofen, *éd. Schilter,* p. 310.)

HAPPENMACHER DE MUNOLZHEIM.

Jean Happenmacher de Munolzheim (*Peintres,* plus tard tribu des *Échasses*), ammeistre régent en 1363, † 1374.

André Happenmacher (*Miroir*), de la famille du précédent, ammeistre régent en 1491, 1497 et 1503, † 1505. « *Vir providus et circumspectus* » (Mscr.). Sa femme: Marguerite Leimer.

Vers la même époque, on trouve un Jérôme Happenmacher parmi les fonctionnaires de la seigneurie de Ribeaupierre (1515).

HECKER (*HECKHER*).

Jean-George Hecker (*Francs-Bourgeois*), sénateur en 1679, lieutenant-préteur royal en 1685, fut ammeistre régent en 1693, 1699 et 1705. Il entra en 1700 au conseil des XIII et mourut en 1709.

HEILMANN.

Nicolas Heilmann était bourgeois de Strasbourg en 1315.

Jean Heilmann (*Drapiers*), ammeistre régent en 1354, 1362 et 1367.

André Heilmann (*Drapiers*), ammeistre régent en 1388.

Jean Heilmann, le jeune (*Drapiers*), ammeistre régent en 1403, 1407 et 1411, † 1419. Sa femme: Gertrude Leimer, † 1458.

La famille Heilmann, qui possédait le droit de bourgeoisie à Mulhouse, a des armes complétement différentes de celle-ci, qui paraît s'être éteinte de très-bonne heure.

HELD.

Le père d'Abraham Held était stettmeistre à Molsheim. Un de ses ancêtres, Melchior, y était revêtu de la même charge en 1513.

Abraham Held (*Tailleurs*), *«ein Müssiggänger oder Herr»* (Luck, *Famil. consul.*), ammeistre régent en 1568, 1574, 1580, 1586 et 1592, † 1594. Sa femme: Jacobée de Bietenheim.

Frédéric Held (*Échasses*), fils du précédent, ammeistre régent en 1619, † 1625. Sa femme : Anne, fille de Jonas Hammerer et d'Anne Obrecht.

Frédéric Held adopta d'autres armes que son père; il porta, et toute la famille Held après lui, *d'azur au sauvage à mi-corps, tenant de sa main dextre une massue en barre, le tout d'or.*

Parmi les familles alliées aux Held se trouvent les Berger de Blochberg, les Spach, les Hærlin, les Gerbel, les Marbach, les Stædel, etc.

HELLER.

Jean Heller (*Maçons*), né en 1559, *«vir doctissimus; latini, gallici et italici idiomatis peritus, gravissimus quoque morum censor»* (Note manuscrite), ammeistre régent en 1623, 1629, † 1632. Sa première femme: Anne-Ursule, fille de Jacques Metzler, bailli palatin à Cléebourg, † 1596. Sa seconde femme: Justine Engelhard de Lœwenburg, veuve de S. Kremer, de Weiblingen.

HENNENBERG.

La famille Hennenberg, qui dans les deux derniers siècles s'est alliée aux familles les plus honorables de la ville, et a fourni plusieurs fonctionnaires tant au Magistrat de Strasbourg qu'au roi de France, est originaire du pays de Bade, probablement de Pforzheim. Son premier chef connu, Rodolphe, était, en 1555, *Oberpfleger der geistlichen Gefælle* dans ce pays. Son fils, Bernard († 1599), fut bailli à Muntzenheim. Il est le père de Ernest-Frédéric, greffier de la ville de Pforzheim, et grand-père de Jean-Ernest (né en 1632), conseiller des finances de Bade et bailli de Graben, qui épousa Marie-Jacobée Obrecht, de Strasbourg, et vit, par suite, ses enfants se fixer dans cette ville. Son fils, Jean-Bernard (né en 1678), y devint secrétaire du conseil des XV, et se maria deux fois. Sa première femme, Marie-Madeleine Reichard, lui donna une fille, Marie-Élisabeth, qui épousa Christophe-Frédéric Stædel, sénateur. La seconde, Marguerite-Salomé Bischoff, donna le jour à cinq enfants :

1° **Marguerite-Salomé**, née en 1715, épouse de François-Henri **Stædel**, XIII.

2° **François-Henri**, né en 1716, l'un des XV de 1755 à 1766, l'un des XIII de 1766 à 1789, député du tiers état à l'Assemblée générale de la province d'Alsace.

3° **Philippe-Jacques**, né en 1719, qui continua la famille.

4° **Marie-Madeleine**, née en 1720, qui épousa Jean **de Türckheim**, auteur commun, par ses deux fils, des diverses lignes encore existantes de la famille de Türckheim d'*Altdorf*, et, en outre, père de Mmes **de Balthasar**, **Spielmann** et **de Franck**. (Voy. **Türckheim** et **Franck**, dans l'*Alsace noble*, et **Spielmann**, ci-dessous.)

5° **Marie-Salomé**, née en 1726, mariée à Jean-Albert **Metzler**, banquier à Francfort. Leur fille, **Marguerite-Salomé**, épousa le professeur **Reisseisen**.



Philippe-Jacques Hennenberg, d'après un portrait communiqué par la famille

Philippe-Jacques Hennenberg, d'abord secrétaire intime du cabinet et conseiller intime de légation du margrave de Brandebourg-Bayreuth, et jusqu'en 1764 son chargé d'affaires en France, ensuite ministre de France près le landgrave de Hesse-Cassel, laissa, de son mariage avec Catherine **Adam**, un fils, mort sans postérité, et quatre filles, entre autres : Mmes **Engelbach**, **Karth** et **Oppermann**.

HEUS (*HEUSS*).

MICHEL HEUS (*Tailleurs*), savonnier, ammeistre régent en 1550 et 1556, mourut, en fonctions, le 18 mars 1556. Sa première femme: Barbe MERCKEL. L'un de leurs descendants, JEAN-MICHEL, entra au conseil des XIII. Sa seconde femme : Marguerite STŒSSER, qui plus tard épousa Sébastien Wurmser.

Les armes des Heus ont été fixées par lettres patentes de Charles-Quint, du 12 juin 1541.

DE HOHENBOURG.

Les HOHENBOURG étaient une des familles patriciennes les plus notables de Strasbourg : leurs armes sont blasonnées dans un diplôme de l'empereur Maximilien, du 1er septembre 1509. Ils s'éteignirent, en 1654, en la personne de GODEFROI DE HOHENBOURG, petit-neveu du dernier ammeistre de ce nom. (REICHARD.)

GŒTZ DE HOHENBOURG (*Ancre*), ammeistre régent en 1494, † 1498. Sa femme : Brigitte HAPPENMACHER.

GODEFROI DE HOHENBOURG (*Fleur*), fils du précédent, l'un des XIII, ammeistre régent en 1509, 1515 et 1521, † 1524 (?). Sa première femme: Odile DE ROTHWEIL, † 1508; sa seconde femme, Adélaïde DE BÜRE, † 1525.

JEAN DE HOHENBOURG (*Moresse*), petit-fils de Godefroi, né en 1534, l'un des XIII, ammeistre régent en 1591, 1597 et 1603, † 1607. Sa première femme: Marie STOFFLER, † 1589; sa seconde femme : Susanne DE MOLSHEIM, † 1608.

INGOLD (*INGOLDT*).

Les INGOLD comptent, comme les Hohenbourg, parmi les premières familles de l'ancienne bourgeoisie strasbourgeoise. Ils sont alliés, entre autres, aux KŒNIG, aux ZUCKMANTEL, aux MUEG, aux MŒSINGER, aux ARG, aux MÜLLENHEIM, aux SCHAUENBURG, aux PRECHTER, aux MOLSHEIM, aux KIPS, aux RINGLER, etc.

En 1307, HENRI INGOLD était tuteur de Paul Mueg, fils de Nicolas.

HENRI INGOLD (*Miroir*), ammeistre régent en 1508 et 1514, † 1523. Sa femme: Claire GERBOTT, † 1495. Un de leurs descendants, FRANÇOIS-RODOLPHE, né en 1572, † 1642, devint scolarque et entra au conseil des XIII, tandis que son frère, ÉLIE-HABACUC, né en 1573, † 1632, siégeait dans celui des XV.


Hohenbourg.


Ingold


Junth.


Kanzler.


Kerling


Kiehn


Kips.


Kniebs.


Kœnig


Kranich.


Kurnagel.


Langhans


Leimer.


Leitersperger


Lemp.


Lichtensteiger


Liercher


Lindenfels.


Lorcher


Lumbart.


Mehlbruh.


Meistersheim.


Merckel


Messerer


Metzger.

Lith. Vve Berger Levrault & Fils Strasbg

L'ALSACE NOBLE (Appendice, le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg).

N° 6 de l'Appendice

Blasonnement 516 à 518

JUNTH (*JUNTHA*).

Le grand-père de l'ammeistre Junth, André, était bourgeois d'Ottrott. Le fils d'André, Joseph, devint syndic de la république, et épousa Agnès, fille de l'ammeistre Fuchs.

Nicolas Junth (*Tonneliers*), né en 1601, succéda d'abord à son père dans la charge de syndic, fut ammeistre régent en 1663 et 1669, et mourut en 1678. Sa première femme: *N*, fille de Christophe Berner et d'Ursule Mueg, ✝ 1638; sa seconde femme: Marie, fille de Daniel Rixinger, docteur et professeur en médecine, veuve de Jean-Frédéric Bentz, *Mag. phil.*

KANZLER (*CANZLER*).

Jean Kanzler (*Orfévres*), ammeistre régent en 1370, 1379 et 1383. Il fut banni en même temps que Philippe Hans (voy. ce nom). Sa femme : Madeleine Kanzler.

KERLING.

Frentzlin Kerling était sénateur à Strasbourg en 1378.

Marc Kerling (*Fleur*), l'un des XIII, ammeistre régent en 1486 et 1492, ✝ 1492.

La famille Kerling subsistait encore au dix-septième siècle, mais elle s'est éteinte depuis.

KIEHN (*KIEN*).

Jean-Léonard Kiehn (*Drapiers*), licencié en droit, né en 1710, sénateur en 1745, l'un des XV en 1749, fut ammeistre régent en 1757, 1763, 1769 et 1775; il entra en 1764 au conseil des XIII et mourut le 28 avril 1778. Sa femme : Marie Wernhagen.

KIPS (*KÜPS*).

Wolfgang Kips était échevin à Haguenau (✝ 1462).

Jean Kips remplissait, en 1485, les fonctions de bailli à Bouxwiller; il est le père de Valentin Kips, l'un des XV, et le grand-père de l'ammeistre.

Jacques Kips (*Fleur*), négociant, l'un des XIII et scolarque, ammeistre régent en 1594, 1600 et 1606. Sa première femme : Marthe, fille de George Ingold et de Susanne Ebler, † 1588; sa seconde femme, Marthe de Molsheim, veuve de l'ammeistre Lorcher, morte en 1634.

Plusieurs des descendants de l'ammeistre Kips figurent, au dix-septième siècle, dans les conseils des XIII et des XV.

KNIEBS (*KNIEBIS*)

Plusieurs membres de la famille Kniebs font partie de la magistrature urbaine dans le cours du seizième siècle, et s'allient aux maisons patriciennes des Gambs, des Pfarrer, des Stöffler, des Grünwald, etc.

Nicolas Kniebs (*Maréchaux ferrants*), l'un des XIII, scolarque et ammeistre régent en 1519, 1525, 1531 et 1537, † 1552. Sa femme : Odile Roth. Leur petit-fils, Nicolas-Hugues, et deux des fils de ce dernier, Jacques et Gaspard, entrèrent dans les conseils des XV et des XIII.

KŒNIG.

La famille Kœnig paraît avoir été d'abord revêtue de divers emplois dans l'administration ecclésiastique du comté de La Petite-Pierre. Deux de ses membres, Martin-André et Jean-François, reçurent, en 1623, des lettres de noblesse de l'empereur. Ce Jean-François, bailli à Wasselonne, se maria trois fois. Il eut de sa première femme Catherine, fille de François-Rodolphe Ingold, l'un des XIII, plusieurs fils, dont l'un est sans doute le père de l'ammeistre.

Daniel-André Kœnig (*Maçons*), négociant, fut ammeistre régent en 1718; † 13 février 1726. Sa femme : Marie-Salomé, fille de Jean-Daniel Braun, l'un des XV.

Une branche de la famille Kœnig s'est établie en Souabe, en 1670, et s'y est subdivisée en plusieurs rameaux qui subsistent encore à Stuttgart. Ses lettres de noblesse ont été confirmées en 1741, et ses membres portent le titre de *barons* de Kœnig-Warthausen et de Kœnig-Mauren, avec les mêmes armes que l'ammeistre.

KRANICH.

Henri Kranich (*Cabaretiers*), ammeistre régent en 1389 et 1397, † 1401. Sa femme : Christine Dutschmann.

La famille Kranich s'est éteinte à la fin du quinzième siècle.

KÜRNAGEL.

Kuntzelin Kürnagel, *miles*, vivait en 1280.

Jean Kürnagel (*Cabaretiers*), ammeistre régent en 1369.

LANGHANS.

Jean Langhans était, en 1697, receveur de la fabrique Notre-Dame de Strasbourg.

Jean-George Langhans (*Échasses*), né à Guebwiller, licencié en droit, sénateur en 1741, l'un des XV en 1748, fut ammeistre régent en 1752, 1758 et 1764; il entra au conseil des XIII en 1760 et mourut le 24 janvier 1769.

LEIMER.

Les Leimer et les Baarpfenning ont une commune origine. (Voy. ce dernier nom.)

Rulin Leimer (*Marchands*), surnommé *Kræmer,* du nom de sa profession, ammeistre régent en 1353 et 1361.

Henri Leimer (*Marchands*), ammeistre régent en 1386 et 1393.

George Leimer (*Boulangers*), né en 1506, ammeistre régent en 1556 et 1562, † 1572. Il est cité, dans les manuscrits du temps, comme un homme exceptionnellement pieux et instruit, et comme un écrivain distingué. Sa femme († 1587): Einbetha, fille du sénateur Laurent Schott, le dernier représentant de cette antique famille, et d'Élisabeth Storck. Leimer était beau-frère, par sa femme, de l'ammeistre Jean Lindenfels. Avec lui s'éteignit la famille Leimer.

LEITERSPERGER.

Les Leitersperger occupent, dès la fin du seizième siècle, un rang distingué dans la bourgeoisie strasbourgeoise, comme jurisconsultes et comme médecins.

Jérémie-Adam Leitersperger (*Jardiniers*), né en 1667, fut sénateur en 1695, XXI en 1700, XV en 1702, ammeistre régent en 1711 et 1717, et XIII en 1718; † 1721.

Philippe-Gaspard Leitersperger (*Vignerons*), cousin issu de germains du précédent, né en 1670, sénateur en 1698, XXI en 1704, XV en 1708, fut

ammeistre régent en 1725 et 1731; il entra en 1726 au conseil des XIII et mourut en 1735. Sa femme: Marguerite, fille de l'ammeistre François Reisseisen et de Salomé Wencker.

D'après tous les armoriaux manuscrits et d'après Pastorius, la famille Leitersperger portait *d'or à un homme à mi-corps de carnation, la tête ceinte d'une couronne feuillée de sinople, sans bras, vêtu d'un pourpoint d'azur et posé sur un monticule de trois coupeaux de sinople.* Ce sont les armes que nous avons cru devoir reproduire comme les seules authentiques. D'après l'*Armorial d'Alsace,* Jérémie-Adam Leitersperger porte *de sinople à une tour d'or posée sur un monticule à trois coupeaux d'azur et sommé d'une tête de More de même;* Philippe-Gaspard porte *d'or à trois fleurs de pensées au naturel posées deux et une.*

LEMP.

Conrad Lemp, maréchal ferrant et membre du sénat à Nordlingen, en 1542, reçut, en 1559, de l'empereur Ferdinand Ier, des lettres d'armoiries. Les armoiries décrites dans ces lettres sont celles que la famille Lemp a toujours portées à Strasbourg et qui sont figurées sur nos planches : *de sable au lion d'or tenant une peau d'agneau d'argent.* (Hefner, *Siebmacher's Wappenbuch,* t. V, 1re part., pl. 8.) En 1656, André Lemp était négociant à Nuremberg.

On ne trouve cette famille à Strasbourg qu'à partir de la fin du même siècle. Son premier membre connu est l'ammeistre:

André Lemp (*Charpentiers*), sénateur en 1693, l'un des XV de 1706 à 1722, l'un des XIII de 1722 à 1723, ammeistre régent en 1723, † 13 janvier 1724.

Jean Lemp (*Francs-Bourgeois*), sénateur en 1761, l'un des XXI en 1766, l'un des XV de 1770 à 1781, l'un des XIII de 1781 à 1789, ammeistre régent en 1781 et 1787, se retira à Carlsruhe au commencement de la Révolution, devint, en 1800, juge à Colmar, puis juge suppléant à la cour de justice criminelle de Strasbourg, et mourut le 16 juin 1809. Sa femme: Marguerite-Salomé, fille d'André Flach, docteur en médecine († 1734), et de Salomé, fille de l'ammeistre Ph.-G. Leitersperger. La fille de l'ammeistre Jean Lemp épousa, en 1789, Jacques-Frédéric Brackenhoffer.

Pour les Lemp, comme pour les Leitersperger, l'*Armorial d'Alsace* a innové; car, contrairement à tous les autres documents authentiques, il donne à André Lemp un écu *d'azur à un lion d'argent, tenant de ses deux pattes de devant un sautoir d'or.*

LICHTENSTEIGER.

La famille LICHTENSTEIGER est originaire de Rheinfelden.

MICHEL LICHTENSTEIGER (*Maçons*), né en 1522, ammeistre régent en 1569, 1575, 1581 et 1587, ✝ 1589. Sa femme (✝ 1686): Lucrèce, fille de l'ammeistre Matthieu GEIGER et d'Agnès Hammerer.

LIERCHER.

HERRMANN LIERCHER, dit aussi *Kircher* ou *Hermann in der Kirchgasse* (*Boulangers*), ammeistre régent en 1352.

D'après les documents manuscrits que nous avons suivis, Liercher portait *de gueules au lion fascé d'or et de sinople*. D'après PASTORIUS, le lion serait *fascé d'or et de sable*.

LINDENFELS.

JEAN LINDENFELS (*Moresse*), ammeistre régent en 1532, 1538 et 1544, ✝ 1548. Sa première femme: Barbe D'ODRATZHEIM. Sa seconde femme, Brigitte, fille du sénateur Laurent SCHOTT, sœur de la femme de l'ammeistre George Leimer.

LORCHER.

JEAN-CHARLES LORCHER (*Charpentiers*), ammeistre régent en 1567, 1573, 1579 et 1585, ✝ 1588. Sa première femme, Ursule EBLER, ✝ 1585. Sa seconde femme: Marthe DE MOLSHEIM, veuve de Henri Widt, remariée en 1587, ✝ 1634.

La famille Lorcher a été anoblie par lettres patentes de l'empereur Rodolphe II, du 20 avril 1583.

LUMBART (*LUMHART, LUMBHARDT*).

Les LUMBART paraissent avoir appartenu à la noblesse. En 1335, RODOLPHE LUMBART siége au grand sénat.

JEAN LUMBART (*Bateliers*), ammeistre régent en 1416 et 1425, ✝ 1427; fut banni pour cinq ans en 1419. Sa femme: Élisabeth, fille de Jean BLENCKLIN, ✝ 1443.

JEAN LUMBART (*Bateliers*), ammeistre régent en 1462 et 1468, mort en fonctions. Sa femme: Catherine *N*.

MEHLBRÜH.

NICOLAS MEHLBRÜH, père des deux premiers ammeistres de ce nom, siége plusieurs fois au grand sénat à partir de 1378.

MICHEL MEHLBRÜH (*Marchands de blé*), ammeistre régent en 1410 et 1414, † 1419. Sa femme : Gutteline *N.*

NICOLAS MEHLBRÜH (*Marchands de blé*), ammeistre régent en 1422, 1429 et 1439, stettmeistre en 1423, en sa qualité d'ammeistre sortant de régence, † 1440. Sa femme: Marguerite BAUMANN, veuve de Jean Berlin.

JEAN MEHLBRÜH (*Marchands de blé*), fils de Michel (?), ammeistre régent en 1453, 1459 et 1464, † 1465. Sa femme : Claire DE SECKINGEN, † 1464.

MEISTERSHEIM (*MEISTERTZHEIM*).

La famille DE MEISTERSHEIM figure dans les documents depuis 1271.

JEAN DE MEISTERSHEIM (*Bouchers*), boucher de profession, ammeistre régent en 1442, périt en 1444 au siége de Marlenheim, pendant la guerre des Armagnacs. Sa femme : Marguerite BAPST, † 1449.

MERCKEL.

JEAN-FRANÇOIS MERCKEL (*Jardiniers*) était, en 1697, greffier et notaire royal au bailliage de la Wantzenau; il entra au sénat en 1716, aux conseils des XV (1722) et des XIII (1736), et fut ammeistre régent en 1732. Il mourut en 1737.

L'ammeistre Merckel portait, d'après l'*Armorial d'Alsace, d'or à deux fleurs de lis de gueules posées l'une sur l'autre et entre les deux une plume d'azur en fasce arrondie.* PASTORIUS lui attribue un écu *d'azur à une plume d'or posée en bande et accompagnée à dextre et à sénestre d'une fleur de lis du même.*

MESSERER.

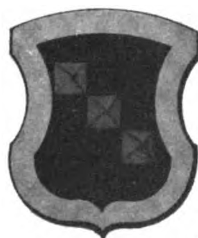
La famille MESSERER, dont on ne trouve plus de trace au delà du quinzième siècle, a fourni, pendant le quatorzième, une série de membres à la magistrature urbaine de Strasbourg.

JEAN MESSERER (*Marchands de sel*) fut ammeistre régent en 1382.

METZGER (*WILHELM, ROTHSCHILD*).

Cette ancienne famille est connue tantôt sous le nom de *Wilhelm,* tantôt sous celui de *Metzger* ou de *Rothschild;* elle s'allia aux HAPPENMACHER, aux ZUM RIEDT, aux VOLTZ D'ALTENAU, etc., et s'éteignit au commencement du seizième siècle.

GŒTZ WILHELM (*Bouchers*), ammeistre régent en 1356, 1364 et 1371, † 1371.


Meyer


Meyer.


Meyer


Mœsinger.


Molsheim.


Mueg.


Müller.


Murschel.


Nicart.


Obrecht.


Oesinger.


Ottenheim.


Pfarrer.


Poirot.


Reiff.


Reisseisen.


Reyss.


Richshoffer.


Ringler.


Rosenbourg.


Rumler.


Schalk.


Schanlitt.


Schérer.


Schneider.

[illegible] Strasbg

L'ALSACE NOBLE (Appendice ; le Livre d'Or du Patriciat de Strasbourg)

N° 7 de l'Appendice (Armoiries)

Blasonnement p. 518 à 520

WILHELM METZGER (*Bouchers*), boucher, connu aussi sous le nom de *Rothschild;* ammeistre régent en 1387, 1394, 1400, 1404 et 1406. Il est de la même famille et porte les mêmes armes que le précédent.

MEYER.

La ville de Strasbourg a eu, dans la suite des temps, cinq ammeistres MEYER, appartenant à trois familles complétement différentes, et dont les premières se sont chaque fois éteintes avant que la suivante arrivât à cette haute magistrature.

La première, qui portait *de sable à trois carreaux d'argent aboutés en bande,* était connue sous le nom de *Meiger* ou *Meyer vom Bach.*

NICOLAS MEYER (*Bateliers*), ammeistre régent en 1385.

JEAN MEYER (*Bateliers*), ammeistre régent en 1412. Sa femme : Claire ARMBRUSTER, † 1420.

HENRI MEYER (*Tailleurs*), ammeistre régent en 1445, 1451 et 1457, † 1468. Sa femme : Marguerite NUSSMANN, † 1470.

Cette famille s'éteignit dans la seconde moitié du seizième siècle.

La deuxième portait *d'argent à la bande de sable chargée de deux fers de lance du champ.* Elle paraît s'être éteinte dans les dernières années du même siècle. Les ancêtres de l'ammeistre étaient dans la magistrature urbaine de la ville de Schlestadt.

JACQUES MEYER (*Bouchers*), ammeistre régent en 1549, 1555, 1561 et 1567, † 2 avril 1567. C'est pendant sa quatrième année de régence que l'empereur Maximilien II érigea le gymnase de Strasbourg en académie, et l'autorisa à conférer la maîtrise, à l'exclusion du doctorat (REICHARD). Sa femme : Marguerite KRUG.

La troisième famille MEYER (ou *Meier*) portait *d'azur au rencontre de bœuf de sable, accorné d'argent et surmonté d'une étoile à six rais d'or.*

JEAN-JACQUES MEYER (*Drapiers*), fils du sénateur RAIMBAUT MEYER et de Marie HEUSS, est l'oncle maternel de l'ammeistre Dominique Dietrich; il fut ammeistre régent en 1635, 1641, 1647, 1653, et mourut le 13 mars 1659. Sa femme: Dorothée WIDT. Ils n'eurent qu'une fille, MARIE-DOROTHÉE, qui épousa Jean-Jacques KUGLER, l'un des triumvirs de la Monnaie.

MŒSINGER (*MŒSSINGER*).

Cette nombreuse et notable famille paraît s'être éteinte au dix-septième siècle. Le père et le grand-père de l'ammeistre siégeaient au grand sénat de Strasbourg.

Luc Mœsinger (*Moresse*), le vingt-huitième et dernier enfant d'Adam Mœssinger, membre du conseil des XIII, et de sa seconde femme, Anne Dedinger, d'Offenbourg, né le 15 octobre 1491, entra, comme son père, au conseil des XIII et devint ammeistre régent en 1552; il mourut le 9 octobre 1555. Sa première femme : Aurélie Hess. Sa seconde femme: Catherine Wolf de Schœneck, † 1556. L'ammeistre eut lui-même neuf enfants.

DE MOLSHEIM (*MOLZHEIM, MOLSZHEIM*).

On connaît la généalogie de la famille de Molsheim depuis 1363. Il n'en est plus fait mention après 1604, date de la mort de Daniel, l'un des XIII, frère cadet de l'ammeistre.

Jacques de Molsheim (*Miroir*), ammeistre régent en 1577, † 1582. Sa femme : Marguerite Ferber.

MUEG (*MUGE, MUEG DE BOOFTZHEIM, MIEG*).

La famille Mueg, pendant deux siècles l'une des plus nombreuses et des plus considérables de Strasbourg, l'une de celles qui ont fourni à la ville le plus de magistrats éminents, est originaire de la Basse-Alsace. L'auteur de ses diverses branches, Pierre, occupait à Strasbourg la cour Marbach. Ses services lui valurent, en 1472, des lettres d'armoiries de l'empereur Frédéric III. Il mourut en 1488, laissant, de son mariage avec Ursule de Lohen, six fils. Les ammeistres et stettmeistres Mueg descendent de trois d'entre eux : de l'aîné, Jacques, du second, Matthieu, ou du sixième, Florent.

Daniel Mueg (*Boulangers*), troisième fils de Florent, ouvre la série des magistrats donnés à la ville de Strasbourg par la famille Mueg. Il fut ammeistre régent en 1524, 1530, 1536, et mourut le 27 octobre 1541. Sa première femme : Claire, fille de Frédéric Prechter et de Susanne Pfeffinger. Sa seconde femme : Marguerite Dolde. Il n'eut d'autre enfant qu'une fille, qui épousa Sébastien Bock de Gerstheim, mort en 1635.

Charles Mueg, fils de Jacques et l'un des XIII, eut de sa femme, Anne de Hohenbourg, deux fils :

1° SÉBASTIEN MUEG, Ier du nom, né en 1520, qui fut stettmeistre de 1587 à 1600, et mourut le 3 mars 1609. Sa femme: Véronique PRECHTER, mariée en 1545, † 1580. N'ayant point d'enfants mâles, il légua ses biens aux petits-fils de son frère Charles, qui suit, SÉBASTIEN, IIIe du nom, et PAUL.

2° CHARLES MUEG (*Drapiers*), qui fut ammeistre régent en 1558, 1564, 1570, et mourut le 14 mars 1572. Sa femme: Apolline FERBER, de Sarrebourg. L'ammeistre Mueg eut deux fils, SÉBASTIEN, IIe du nom, et CHARLES; Sébastien, IIe du nom, est le père de Sébastien, IIIe du nom, et de Paul, susnommés.

L'empereur Rodolphe II ayant conféré des lettres de noblesse à Sébastien Mueg (1577) et aux deux fils de son frère Charles (1582), cette branche de la famille prit le surnom de DE BOOFTZHEIM. (SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, t. II, § 452.)

GUILLAUME-SÉBASTIEN MUEG DE BOOFTZHEIM, fils de Sébastien, IIIe du nom, fut stettmeistre en 1656 et 1657 et mourut en 1658. Sa femme: Catherine RŒDER DE DIERSBURG, † 1673. Leur fille unique, SUSANNE-ÉLISABETH, née en 1643, épousa George-Louis BELLEMONT DE BATTINCOURT, et plus tard Philippe-Jacques VOLTZ D'ALTENAU.

GEORGE MUEG (*Vignerons*), arrière-petit-fils de Matthieu, né en 1571, «*litteratus*» (Mscr.), membre du conseil des XIII, ammeistre régent en 1628, 1634 et 1640, † 20 février 1642. Sa femme: Anne-Christine, fille de Jean WOGESSER, docteur en droit et assesseur à la Chambre impériale. Leur fils, JEAN-JACQUES, entra au conseil des XV.

Les Mueg de la Basse-Alsace s'éteignirent, en 1684, en la personne de PAUL-JACQUES MUEG, fils de Paul et cousin germain du stettmeistre Guillaume-Sébastien. Tous les biens de la famille passèrent, en suite de cette mort, à Mme Voltz d'Altenau et à ses descendants.

La famille MIEG, de Mulhouse, descend, comme l'ammeistre George, de Matthieu Mueg, second fils de Pierre. Le premier Mieg qui s'établit à Mulhouse se nommait MATTHIEU, comme son ancêtre, et obtint le droit de bourgeoisie en 1665. (Voy. EHRSAM, *Bürgerbuch der Stadt Mülhausen*, p. 242.)

MÜLLER.

Plusieurs MÜLLER figurent au grand sénat dans le courant du quatorzième siècle. L'un d'eux,

CONRAD MÜLLER (*Marchands de blé*) fut ammeistre régent en 1366 et 1392. Sa femme: Wibeline, fille de Pierre DE SCHŒNECK, écuyer.

La généalogie de cette famille s'arrête, dans LUCK, à 1602, époque du mariage de VÉRONIQUE, fille de JOACHIM MÜLLER, l'un des triumvirs de la Monnaie, avec Jean-Adolphe GRÜNWALD. Aucun des nombreux Müller dont l'*Armorial d'Alsace* indique les armes n'a le même blason que la famille de l'ammeistre.

MURSCHEL (*MŒRSEL*).

Le grand-père de l'ammeistre Murschel était originaire du val de Villé.

ULRICH MURSCHEL (*Moresse*), né en 1558, ammeistre régent en 1609, 1615 et 1621, ✝ 1624. Sa femme: Marguerite MEICHSNER, ✝ 1635. Ils eurent quatorze enfants, dont un seul, GEORGE, survécut et entra au conseil des XIII.

NICART.

FRANÇOIS-JOSEPH NICART (*Pelletiers*), licencié en droit, acquit le droit de bourgeoisie en 1730, entra au sénat en 1745, fut ammeistre régent en 1765, 1771, 1777 et 1785, et siégea, à partir de 1769, au conseil des XIII; ✝ 28 mai 1787. Les armes que nous lui donnons sont dessinées à la main dans l'un des exemplaires de PASTORIUS de la Bibliothèque de Strasbourg. Nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

OBRECHT.

N. OBRECHT, *le Long*, siégeait au sénat de Strasbourg en l'année 1369 et suivantes.

HENRI OBRECHT (*Échasses*), né en 1536, ammeistre régent en 1596 et 1602, anobli en 1600, ✝ 16 avril 1606. Sa première femme: Anne REISS, mariée en 1560. Sa seconde femme : Jeanne, fille de l'ammeistre Wolfgang SCHÜTTERLIN, mariée en 1571, ✝ 1619. Il eut quatre enfants de la première et neuf de la seconde. L'un de ces derniers, ÉLIE (né en 1585, ✝ 1645), *Stadtrichter* à Strasbourg, épousa la fille de Christophe KLEBSATTEL, *Burgvogt* à Badenweiler, qui est probablement l'auteur de la famille noble DE KLEBSATTEL ou *Clebsattel*[1]. Élie est le père du malheureux jurisconsulte GEORGE OBRECHT, qui expia sur l'échafaud le crime d'avoir diffamé, dans des pamphlets mensongers, l'un des premiers personnages de la république (9 février 1672). George Obrecht avait eu, de sa

---

1. CHRISTOPHE CLEBSATTEL portait *de gueules à la tête de bouquetin d'argent.* La famille noble de même nom, qui administra depuis 1684 la seigneurie de Thann, porte écartelé : *aux* 1er *et* 4e, *d'or au sapin terrassé de sinople* (ce qui nous paraît être une armoirie de concession, la ville de Thann ayant des armes tout à fait identiques, sauf la couleur des émaux): *aux* 2e *et* 3e, *de gueules à une tête de bouquetin d'argent* (comme le *Burgvogt* de Badenweiler). (Voy. MAGNY, *Science du blason*, pour les armes de la famille DE CLEBSATTEL, p. 208.)

femme Marie-Madeleine MARBACH, onze enfants, dont plusieurs se fixèrent à l'étranger et dont quelques-uns parvinrent, même en France, à des positions élevées. Nous citerons dans le nombre :

1° ULRICH, docteur en droit et professeur d'histoire en l'université protestante, qui fut le premier préteur royal institué à Strasbourg par Louis XIV en 1685 († 1701) et à qui succéda dans cette charge (1701-1705) son fils JOSEPH-HENRI, né de son mariage avec Anne-Marie, fille de J.-H. BŒCKLER, professeur d'histoire et envoyé en Suède.

2° MARIE JACOBÉE, épouse de Jean-Ernest HENNENBERG, conseiller des finances de Bade (père du secrétaire des XV).

3° ÉLIE, ministre d'État en Suède, marié avec Marguerite D'OCKERHIELM.

4° MARIE-SALOMÉ, épouse d'Ulrich MARBACH, professeur en droit.

5° JEAN-HENRI, premier secrétaire de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg, dont la fille, MARIE-MADELEINE, épousa François-René ZORN DE BULACH, capitaine d'infanterie (de la branche protestante).

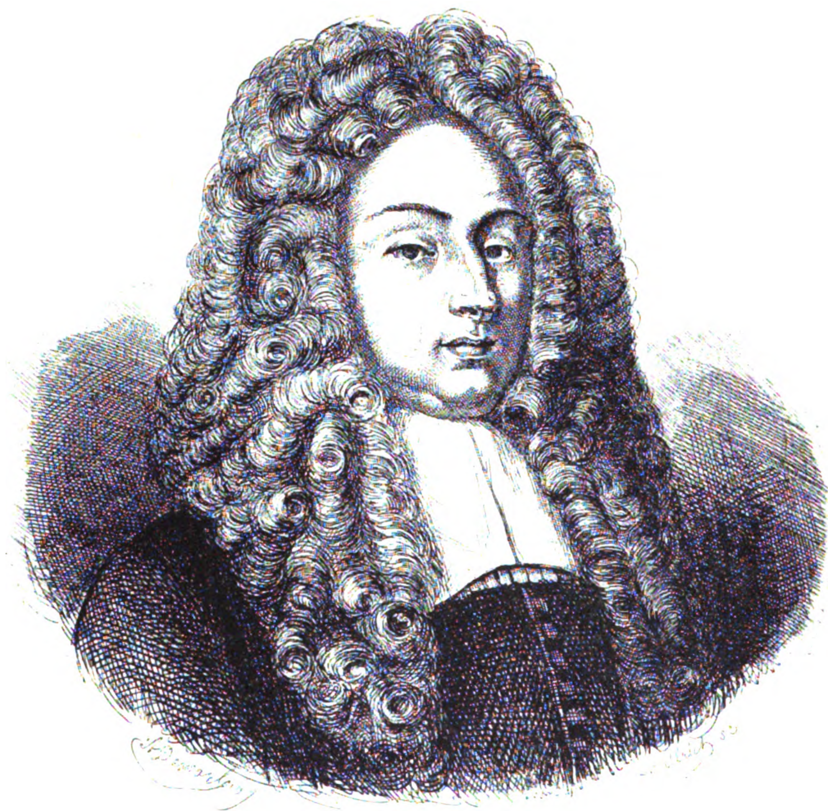
Un frère cadet de l'ammeistre Henri, GEORGE OBRECHT, né en 1547, se distingua comme docteur et professeur en droit, devint recteur de l'université de Strasbourg, prévôt du chapitre de Saint-Thomas, avocat et conseiller de la ville, enfin, en 1609, comte palatin; il avait été anobli plusieurs années auparavant, et mourut en 1612.

ŒSINGER.

La famille ŒSINGER est originaire de Kaysersberg. En 1483, ANDRÉ ŒSINGER acheta, à Strasbourg, le droit de bourgeoisie et se fit recevoir dans la tribu des *Marchands*. Son arrière-petit-fils, DAVID, Ier du nom, né en 1561, † 1593, marié à Apolline GÜNTZER, de Barr, est le premier membre de la famille qui ait rempli, à Strasbourg, les fonctions de notaire impérial; son fils, DAVID (II), et son petit-fils, DAVID (III), les remplirent après lui pendant plus d'un siècle; un autre de ses descendants, JEAN-ADAM, succéda à DAVID (III). La plupart d'entre eux siégèrent en même temps dans les différents tribunaux de la ville : grand sénat, petit sénat, collége des échevins, etc. En 1636 mourut, à Strasbourg, DANIEL ŒSINGER, docteur en droit, gendre de Josias RIEHL, l'un des XIII et scolarque.

JEAN-FRÉDÉRIC ŒSINGER (*Tanneurs*), fils du notaire David (III) et d'Apolline STEUDEL, né le 20 juin 1658, † 14 décembre 1737, licencié en droit, entra, en 1730, au conseil des XIII et devint, en 1734, ammeistre. Il se maria, 1° en 1688, avec une fille de l'ammeistre François REISSEISEN et de Salomé Wencker, Einbetha, née en 1669, † 1698; 2° avec Salomé SCHMID, veuve de Jean-David Reinius, docteur en médecine.

Le fils de l'ammeistre, François, épousa Madeleine-Dorothée Friderici, et fut conseiller de régence des comtes de Linange-Hartenbourg. Sa fille, Madeleine-Dorothée, épousa Maurice-Hartmann de Pistoris, brigadier des armées du Roi, aide de camp du maréchal de Saxe; de ce mariage est née une fille, encore survivante : Mme Mathys. Son fils, François-Daniel, né en 1731, † 1790, fut directeur de la manufacture royale d'armes de Klingenthal et fonda, dans



L'ammeistre Œsinger, d'après un portrait communiqué par la famille.

cette localité, les usines métallurgiques que son fils et son petit-fils dirigèrent après lui, et qui sont aujourd'hui entre les mains de ses arrière-petits-enfants. François-Daniel laissa une fille, Caroline-Salomé, née en 1765, † 1784, épouse de François-Charles Barth, l'un des XV, et deux fils : François-Daniel (II), né en 1761, † 1814, adjoint au maire de Strasbourg, marié avec Sophie Kuhn (qui épousa, en secondes noces, le général Kessel), et Charles-Frédéric, Ier du nom, né en 1763, † 1816, marié, en 1793, avec Marie-Esther Petzel. Le fils de

Charles-Frédéric, CHARLES-FRÉDÉRIC (II), né en 1794, † 1864, membre de la Chambre des députés, marié avec Mlle ZIMMER, est le père des représentants actuels de sa branche.

OTTENHEIM (*HUGO D'OTTENHEIM*, ou *UTTENHEIM*).

JEAN HUGO D'OTTENHEIM siégeait au grand sénat en 1350.

PHILIPPE HUGO D'OTTENHEIM (*Tailleurs*), l'un des XIII, ammeistre régent en 1520, 1526.



L'ammeistre Pfarrer, d'après une gravure sur bois du temps.

PFARRER.

MATHIAS PFARRER (*Vignerons*), «*singulare decus et ornamentum Reipublicæ; religionis, scholarum, exulum, pauperum amantissimus*» (Mscr.), l'un des ammeistres les plus distingués, celui de tous qui fut réélu le plus souvent, appartenait à une famille bourgeoise connue depuis 1406. Ammeistre régent en 1527, 1533, 1539, 1545, 1551, 1557, 1563, compagnon de Jacques Sturm dans la plupart

de ses ambassades, il mourut le 19 janvier 1568, à l'âge de 79 ans. Sa femme: Esther (selon d'autres, Euphrosine), fille du célèbre docteur Sébastien Brand. Il en eut six enfants; mais ses trois fils le précédèrent dans la tombe et son nom s'éteignit avec lui.

POIROT.

Cette famille, fort nombreuse, a produit en Alsace, à partir du dix-septième siècle, un grand nombre de fonctionnaires et de magistrats, notamment cinq conseillers au Conseil souverain; elle est l'une des seules familles du Conseil souverain qui y aient acquis la noblesse graduelle.

François-Xavier-Alexis Poirot (*Tonneliers,* al. *Fleur*), licencié en droit, naquit en 1742 à Wasselonne, où son père était bailli. Sénateur en 1766, XV en 1772, XIII en 1781, il fut ammeistre régent en 1774, 1780, 1786 et 1789. Il mourut en 1817 à Andlau, comme inspecteur des forêts.

REIFF (*RIFFE, RYFFE, REYFFE*).

Les Reiff habitaient d'abord Wangen. Conrad Ryffe s'établit à Strasbourg vers 1349.

Adam Reiff (*Marchands*), ammeistre régent en 1428 et 1445, mourut en fonctions. Sa femme : Catherine Ganser, † 1436.

Conrad Reiff (*Marchands*), neveu (?) du précédent; ammeistre régent en 1467, 1473, 1479 et 1485, † 1487. Sa femme: Adélaïde Amelung, † 1473.

REISSEISEN (*REISSEISSEN*).

La famille Reisseisen, dont le nom a été illustré par plusieurs savants éminents, est connue à Strasbourg depuis le seizième siècle. Elle s'y est alliée à une foule de familles notables, telles que les Mœssinger, les Frid, les Junth, les Bernegger et les Wencker.

Philippe-Jacques Reisseisen (*Charpentiers*), fils de Jean Reisseisen, docteur en droit, et de Jacobée Mœssinger, né en 1596, négociant, ammeistre régent en 1649, † 20 décembre 1650. Sa femme : Einbetha Bitlinger, mariée en 1630, † 1657.

François Reisseisen (*Tanneurs*), fils du précédent, l'un des XV, puis l'un des XIII, ammeistre régent en 1677, 1683, 1689, 1695, 1701 et 1707, † 23 décembre 1710. Sa femme: Salomé, fille de l'ammeistre Jean Wencker, mariée en 1659.



L'ammeistre François Reisseisen, d'après une gravure de Seupel.

REYSS (*REYS, REYSZ*).

Jean-Thiébaut Reyss (*Miroir*), ammeistre régent en 1702, 1708, 1714, 1720 et 1726, † 14 février 1729; il siégeait au conseil des XV, avant de devenir ammeistre, et entra, en 1709, à celui des XIII.

RICHSHOFFER (*REICHSHOFFER*).

On trouve, dans le cours du quinzième siècle, plusieurs Reichshoffer parmi les dignitaires du chapitre de Saint-Thomas. La généalogie de la famille n'est connue avec précision qu'à partir de Jacques, grand-père du premier ammeistre.

Jean Richshoffer (*Lanterne*), né en 1597, négociant, membre du conseil des XIII, ammeistre régent en 1659, 1665 et 1671, † 21 février 1672. Sa première femme: Agnès Guichart. Sa seconde femme: Susanne, fille de l'ammeistre Ringler, mariée en 1634, † 1673.

Daniel Richshoffer (*Cordonniers*), négociant, le septième fils du précédent, né en 1614, sénateur en 1679, XXI en 1680, XV en 1686, ammeistre régent en 1691, † 23 septembre 1695. Sa femme: Salomé, fille de l'ammeistre Daniel Wencker, mariée en 1665.

Jean-Jacques Richshoffer (*Moresse*), fils d'un frère aîné du précédent (?), né en 1657, l'un des XV de 1691 à 1713, ammeistre régent en 1713 et 1719, XIII en 1721; † 18 avril 1724

Jean-Jacques Richshoffer (*Jardiniers*), fils du précédent (?), ammeistre régent en 1737, 1743, 1749, 1755 et 1761, membre du conseil des XIII depuis 1737, † 5 décembre 1764.

Daniel Richshoffer, l'un des XV de 1718 à 1736.

A la même époque, plusieurs autres membres de la famille siégèrent, soit au sénat, soit parmi les XXI.

RINGLER.

Les Ringler sont originaires de Nuremberg; ils s'établirent à Strasbourg vers l'époque de la Réforme, et s'y unirent bientôt aux principales familles patriciennes: aux Leimer, aux Hohenbourg, aux Stemmler, aux Spielmann, aux Berner, aux Ingolt, aux Türckheim, aux Richshoffer, aux Frid, etc. Ils paraissent s'être éteints au milieu du dix-septième siècle.

Daniel Ringler (*Lanterne*), négociant, membre du conseil des XV, puis des XIII, ammeistre régent en 1626, 1632, 1638, † 10 janvier 1643, à l'âge de 73 ans. Sa femme: Barbe, † 21 juillet 1655, fille de Nicolas de Türckheim et de Barbe Schütterlin, fille de l'ammeistre Wolfgang.

DE ROSENBOURG.

Jean de Rosenbourg (*Vignerons*), ammeistre régent en 1360.

ROTHSCHILD.

Voyez Metzger.

RUMLER (*RUMMLER*).

Florent Rumler (*Lanterne*), ammeistre régent en 1501, 1507, 1513, † 1526. Sa femme : Ursule de Bietenheim.

Gaspard Rumler († 1563) entra, en 1543, au conseil des XIII.

SCHALK.

Albert Schalk (*Charpentiers de navire*), ammeistre régent en 1365, † 22 décembre 1366.

Albert Schalk (*Bateliers*), ammeistre régent en 1432, 1438, 1444, 1450 et 1456, † 4 septembre 1461.

SCHANLITT.

La famille Schanlitt est originaire de Wangen. Walter Schanlitt siégeait au sénat de Strasbourg en 1366.

Nicolas Schanlitt (*Tonneliers*), ammeistre régent en 1423, 1430, 1440 et 1446, † 1460. Sa femme : Anne Kæmpf, † 1460.

SCHERER.

François-Joseph Scherer (*Lanterne*), sénateur en 1697, l'un des XV en 1700, ammeistre régent en 1710 et 1716, membre du conseil des XIII en 1715, † 1721, portait, d'après les armoriaux manuscrits et Pastorius, *parti : au 1er, d'azur à la croix haussée d'or; au 2d, d'or à un rosier de sinople fleuri de trois roses de gueules.* L'*Armorial* indique des émaux différents.

SCHNEIDER.

Nicolas Schneider (*Tailleurs*) paraît avoir été appelé Schneider du nom de sa profession. Ammeistre régent en 1351 et 1358. Sa femme: Anne *N*.

SCHOTT.

Conrad Schott siégeait au sénat en 1237; on trouve, pendant le quatorzième siècle, une série d'autres membres de cette famille dans le même corps.

Pierre Schott (*Marchands de blé*), ammeistre régent en 1470, 1476, 1482 et 1488, † 1504. Sa femme, Susanne von Cœlln, † 1498. Leur fille, Odile, épouse de Martin Sturm de Sturmeck, fut la mère des trois stettmeistres Pierre, Jacques et Frédéric Sturm. Tous les biographes de Jacques Sturm rendent hommage à la valeur exceptionnelle de son grand-père maternel.

La famille Schott s'éteignit peu après la mort de l'ammeistre.

SCHÜTTERLIN.

Cette famille, à qui le mérite de son chef, Wolfgang, assura de bonne heure un rang distingué à Strasbourg, et dont les nombreux rameaux s'allièrent à une foule de familles notables, s'éteignit complétement à la fin du dix-septième siècle.

Wolfgang Schütterlin (*Ancre*), né à Willstett, en 1521, marchand de bois, ammeistre régent en 1572, 1578, 1584 et 1590, † 1612. Sa première femme: Marthe Reinbold, de Gernsbach. Sa seconde femme: Barbe, fille de Conrad Reiff et de Catherine Leimer.

Frédéric Schütterlin (*Maréchaux ferrants*), arrière-petit-fils du précédent, membre du conseil des XV, puis des XIII, négociant, ammeistre régent en 1675, † 1678. Sa femme: Ursule, fille de Jean-Charles Wogesser, docteur en droit, et de Marie-Jacobée Scheid.

SCHWARBER.

Voyez ci-dessus, page 417.



Schott.



Schutterlin.



Spielmann.



Stahler.



Stædel.



Stemmler



Stöffelin



Storck.



Summer.



Trachenfels.



Trausch.



De Türckheim.



Wahsicher.



Weidlich.



Weinnohmer.



Weissbach



Wencker.



Wicker



Wœrlin



Wurtz.



Wurm.



Zæpfel.



Zwinger.

Lith. Vᵉ Berger-Levrault & Fils Strasbg.

L'ALSACE NOBLE (Appendice; le Livre d'or du Patriciat de Strasbourg)

Blasonnement 520 et 521

SPIELMANN.

La famille Spielmann est originaire d'Augsbourg. Vittus, grand-père de l'ammeistre, y jouissait du droit de bourgeoisie (vers 1553).

Charles Spielmann (*Drapiers*), né en 1564, ammeistre régent en 1625, mourut le 6 janvier 1631, au moment où il allait rentrer en exercice. C'était un



L'ammeistre Spielmann, d'après un portrait communiqué par la famille.

homme instruit: «*Humanus et geographiæ peritissimus*» (Mscr.). Sa première femme: Odile, fille de Wernhard Kæmmerling, négociant à Spire. Sa seconde femme: Anne Scheid, veuve du sénateur Martin Trausch. L'un de ses douze enfants, Jacques, négociant et sénateur, épousa Salomé, fille de l'ammeistre Ringler et de Barbe de Türckheim; il en eut neuf fils et quatre filles, entre autres: Jacques, IIe du nom, né en 1633, l'un des XIII, qui épousa, en

premières noces (1662), Marguerite Bex, † 1666, et en secondes noces, Agnès, fille de l'ammeistre Dominique Dietrich, † 1675.

La branche encore existante et dans laquelle les professions de pharmacien et de médecin ont été, en quelque sorte, héréditaires, descend de David, l'un des frères du sénateur Jacques. Nous devons citer surtout, dans cette branche, Jean-Raimbaut Spielmann, l'un des chimistes les plus distingués de son temps et membre de toutes les académies de l'Europe. Sa femme, Marie-Madeleine Sachs, fille de l'un des savants créateurs du jardin botanique de Strasbourg, lui donna quatre fils, entre autres : Charles-Frédéric, qui succéda à son père comme pharmacien et se maria avec une demoiselle Karth ; Louis, procureur impérial, marié avec une demoiselle Osterrieth, et le médecin Jean-Jacques, marié à Salomé de Türckheim, sœur des auteurs des deux branches de la famille de Türckheim encore florissantes. L'arrière-petit-fils de Jean-Raimbaut, Auguste Spielmann, docteur en médecine, professeur agrégé à la faculté de Strasbourg, avait commencé à marcher sur les traces de son aïeul et de son grand-oncle, quand la mort l'a enlevé, à la fleur de l'âge, à une carrière qu'il aurait certainement illustrée comme eux (1862).

Les Spielmann se sont alliés, en outre, aux Wencker, aux Ringler, etc. D'après des lettres patentes impériales du 16 septembre 1573, ils portent *coupé d'azur à deux dés d'argent, et d'or à une feuille de trèfle d'azur.* L'*Armorial d'Alsace* enregistre les armes de quatre membres de la famille Spielmann. Aucun de ces blasons ne reproduit exactement celui que l'empereur a conféré à la famille.

STÆDEL (*STÉDEL*).

La famille Stædel, qui est, de toutes, celle qui a donné le plus d'ammeistres à la république, a compté, pendant plus de deux siècles, parmi les plus riches et les plus considérables de Strasbourg. Elle ne s'est éteinte qu'assez récemment. On connaît sa généalogie depuis 1497. Son auteur, Christophe (Ier) Stædel eut seize enfants. Son fils aîné, ainsi que le fils aîné de celui-ci, nommés tous deux Christophe (II et III), entrèrent chacun au conseil des XV. C'est d'eux que descendent directement les cinq ammeistres Stædel.

Christophe (IV) Stædel (*Lanterne*), né en 1560, de Christophe (III) et de Barbe Krotzweiler, l'un des XIII, ammeistre régent en 1598, 1604, 1610, 1616 et 1622, † 1624. Sa première femme : Marie-Jacobée, fille de David Geiger,

l'un des XV, et de Catherine Fuchs. Sa seconde femme: Agnès, fille de Nicolas de Türckheim, veuve de Daniel Wencker.

Christophe (V) Stædel (*Tailleurs*), fils du précédent, né en 1585, l'un des XIII, ammeistre régent en 1630 et 1636, † 15 juillet 1636. Sa première femme: Salomé, fille de l'ammeistre Stœffelin. Sa seconde femme: Marie-Salomé, fille de l'ammeistre Henri Baumgarter, veuve d'Antoine Cuvelier, négociant.



L'ammeistre Josias Stædel, d'après une gravure de Seupel.

Tobie Stædel (*Fleur*), frère du précédent, né en 1590, l'un des XIII, ammeistre régent en 1637 et 1643, † 1648. Sa femme: Cunégonde, fille de l'ammeistre Frédéric Held.

Christophe (VI) Stædel (*Maçons*), fils de Christophe (V), l'un des XIII, ammeistre régent en 1655, 1661 et 1667, † 1672. Sa première femme: Barbe Meyer. Sa seconde femme: Marguerite Bex.

Josias Stædel (*Maçons*), cousin germain de Christophe V et de Tobie, né

en 1627, sénateur en 1675, XV en 1677, fut ammeistre régent en 1680, 1686, 1692 et 1698. En 1695 il devint l'un des XIII et mourut le 22 mai 1700. Sa première femme: Marie-Madeleine HUBER, de Schaffhouse. Sa seconde femme: Barbe, fille de Jean-Jacques LUCK DE STAUFFENBURG, veuve de Frédéric Spoor.

JEAN-DANIEL STÆDEL siégea, de 1725 à 1743, au conseil des XV, et, de 1743 à 1744, à celui des XIII.

PHILIPPE-JACQUES STÆDEL, l'un des XV de 1748 à 1771.

FRANÇOIS-HENRI STÆDEL, l'un des XIII de 1776 à 1779.

Les quatre premiers ammeistres étaient dans le haut commerce. Josias était libraire et portait, d'après l'*Armorial,* à la différence de ses prédécesseurs: *d'azur à une tente de guerre d'or.* Le blason de la famille était, comme nous le donnons : *parti d'or et de sable à une chaumière d'argent ajourée de sable, la porte d'or barrée de gueules et le toit en pavillon couvert de chaume au naturel.*

STAHLER (*STACHLER*).

JEAN STAHLER (*Échasses*), ammeistre régent en 1431, † 1438. Sa femme: Élisabeth AFF.

STEMMLER.

Le grand-père de l'ammeistre était bailli à Offenbourg.

JEAN-MICHEL STEMMLER (*Tonneliers*), ammeistre régent en 1639, 1645, 1651 et 1657, † 1661. Sa femme: Odile, fille de Paul GRASECK, docteur en droit. Sa fille, ODILE († 1664), épousa, en 1650, le sénateur Jean-Sébastien GAMBS.

Le nom de Stemmler s'éteignit avec l'ammeistre.

STŒFFELIN (*STŒFFLER*).

MATTHIEU STŒFFELIN (*Maçons*), neveu de l'ammeistre Jean de Hohenbourg et de Jean Sturm, recteur de l'université de Strasbourg, né en 1560, négociant, l'un des XIII, ammeistre régent en 1611 et 1617, † 1619. Sa femme : Apolline, fille de Jean STŒSSER, l'un des XIII, et d'Affra Stædel, † 1619.

Matthieu Stœffelin ne laissa que des filles. Son nom s'éteignit avec lui.

STORCK (*STORK*).

Conrad et Valentin Storck siégent au sénat de Strasbourg, le premier en 1485, le second en 1534, 1539, 1540, 1545 et 1546. Valentin est le père de:

Pierre Storck (*Tailleurs*), né en 1554, ammeistre régent en 1608, 1614 et 1620, † 1627. L'ammeistre Storck était un homme instruit et du plus respectable caractère. On disait de lui qu'il poursuivait les malfaiteurs de toute espèce «*wie ein Storck die Frœschen*» (Mscr.). Sa femme: Geneviève, sœur de l'ammeistre Henri Baumgarter.

Jean-Pierre Storck (*Tanneurs*), fils du précédent, né en 1587, ammeistre régent en 1633, † 1635. Sa femme: Catherine, fille de Dominique Dietrich, tante de l'ammeistre de ce nom.

Jean-Valentin Storck (*Lanterne*), frère du précédent, né en 1589, ammeistre régent en 1652, † 2 juin 1654. Sa femme: Judith Dietrich, sœur de Catherine, † 1699.

Les Storck, en vertu de lettres patentes impériales du 12 juillet 1579, portent *d'or à une cigogne au naturel, sur un monticule de trois coupeaux d'azur.*

SUMMER.

Pierre Summer (*Bateliers*), ammeistre régent en 1401.

DE TRACHENFELS (*DRACHENFELS*).

En 1330, vivait Anselme de Trachenfels, chevalier.

Léonard de Trachenfels (*Marchands de sel*), ammeistre régent en 1437, 1443 et 1449, † 1450. Sa première femme: Cunelina de Meistersheim, † 1412. Sa seconde femme: Catherine Leimer, † 1444.

Jean de Trachenfels (*Moresse*), fils du précédent, ammeistre régent en 1452 et 1458, † 1469. Sa femme: Catherine, fille d'André Happenmacher, sénateur.

Materne de Trachenfels (*Moresse*), fils du précédent, ammeistre régent en 1483 et 1489, † 1491. Sa femme: Odile de Kunheim, † 1484. Il n'eut point d'enfants.

André de Trachenfels (*Moresse*), frère cadet du précédent, ammeistre régent en 1500, 1506, 1512 et 1518, † 1524, le dernier de son nom. Il n'eut que des

filles de sa femme, Irmeline SCHENCK; l'une d'elles est la grand'mère de Jean SCHENCKBECHER, l'un des XIII, connu par une fondation pieuse qui subsiste encore à Strasbourg en faveur d'étudiants pauvres. Jean Schenckbecher n'eut pas d'enfants de sa femme, Dorothée Pfeffinger.

TRAUSCH.

HENRI TRAUSCH (*Charpentiers*), fils de Henri Trausch, l'un des XXI, né en 1572, ammeistre régent en 1631, † 1636. Sa première femme: Marie, fille de Léonard BAUR, l'un des XV. Sa seconde femme : Marie, fille de Lazare ZETZNER, l'un des XV. Sa troisième femme : Ursule BRAUN, veuve de Daniel Stædel.

La famille Trausch s'est éteinte avec l'ammeistre ou peu de temps après lui.

TÜRCKHEIM.

Voyez *Alsace noble,* tome III, page 164.

WAHSICHER (*WASSICHER, WASSINGER*).

RODOLPHE WAHSICHER (*Bateliers*), ammeistre régent en 1368.

WALTHER WAHSICHER (*Bateliers*), fils du précédent, ammeistre régent en 1381. Sa femme : Catherine BETSCHOLT.

Les Wahsicher paraissent s'être éteints au milieu du quinzième siècle. On connaît, parmi les familles auxquelles ils se sont alliés, les DUTSCHMANN, les WINTERTHUR, les RŒDER DE DIERSBURG et les WALDNER.

WEIDLICH (*WEIDENLICH*).

NICOLAS WEIDLICH (*Cordonniers*), ammeistre régent en 1495, † 1499. Sa femme : Marguerite VON SANT-JOHANN, † 1513.

WEINNEHMER (*WEINEHMER, WEINEMMER*).

LUC WEINNEHMER (*Tailleurs*), originaire de Mutzig, le premier ammeistre catholique, entra en 1688 au conseil des XV, fut ammeistre régent en 1690 et 1696 et l'un des XIII en 1692; † 1706.


L'AMMEISTRE JACQUES WENCKER
A. DEMARLE . f^t 186

WEISSBACH (*WISSEBACH*).

Frédéric Weissbach siégeait au sénat de Strasbourg en 1390.

Jacques Weissbach (*Fleur*), ammeistre régent en 1496, 1502 et 1508, † 1508.

WENCKER (*WENKER*).

Nicolas Wencker était bourgeois de Strasbourg en 1428. De ses fils et petits-fils, les uns s'établirent à Offenbourg et à Bâle, un autre se fixa à Strasbourg. C'est ce dernier, Jacques, époux d'Apolline Weyrich, qui est la souche de la famille dont sont issus les quatre ammeistres. Jacques eut pour fils Daniel (1546-1597), époux d'Agnès de Türckheim et père du premier ammeistre Wencker.

Jean Wencker (*Cordonniers*), né en 1590, l'un des XIII, scolarque, ammeistre régent en 1644, 1650 et 1656, † 16 octobre 1659. Sa femme : Élisabeth, fille d'Étienne Berchtold, docteur en droit, avocat de la ville de Strasbourg, et d'Élisabeth Hammerer. Ils eurent seize fils et quatre filles, qui contractèrent des unions avec presque toutes les familles patriciennes de Strasbourg. Plusieurs d'entre elles seront citées dans le cours de cette notice; parmi les autres, on remarque les Kips, les Kohlöffel, les Salzmann, les Braun, les Kugler, les Brackenhoffer, les Dietrich, les Reisseisen, etc.

Daniel Wencker (*Francs-Bourgeois*), fils du précédent, né en 1618, l'un des XIII, ammeistre régent en 1673, † 26 janvier 1675. Sa première femme : Marie-Madeleine, fille de Martin-André Kœnig, l'un des XIII, † 1667. Sa seconde femme : Salomé Kniebs.

Jacques Wencker (*Ancre*), frère du précédent, né en 1633, l'un des XV (1675), puis des XIII (1690), ammeistre régent en 1682, 1688, 1694, 1700, 1706 et 1712, démissionnaire en 1713, à raison de son grand âge, † 21 octobre 1715. Sa première femme : Marie-Ève, fille de l'ammeistre Stemmler. Sa seconde femme : Agnès, fille de Jacques Spielmann, négociant, et de Salomé Ringler.

Jacques Wencker (*Vignerons*), fils du précédent, né en 1668, licencié en droit, archiviste (1709), l'un des XIII en 1735, ammeistre régent en 1736 et 1742, mourut en 1743. Sa femme : Marie-Madeleine, fille de Jean-Balthasar Krauth, l'un des XV.

La famille Wencker est aujourd'hui éteinte.

WICKER.

Les WICKER sont originaires de Brumath.

MATTHIEU WICKER (*Fleur*), ammeistre régent en 1576, 1582 et 1588, † 1591. Sa femme: Aurélie STŒSSER, † 1589.

La famille Wicker s'éteignit avec l'ammeistre.

WILHELM.

Voyez METZGER, ci-dessus, page 451.

WŒRLEN (*WŒHRLIN*).

JŒCELIN WŒRLEN siégeait au sénat de Strasbourg en 1340.

PHILIPPE WŒRLEN (*Pelletiers*), né en 1545, négociant, l'un des XIII, ammeistre régent en 1593, 1599 et 1605, † 1613. Sa première femme: Barbe METZGER, de Brisach, † 1572. Sa seconde femme : Ève, fille de l'ammeistre MŒSSINGER, † 1630.

L'ammeistre Wœrlen paraît n'avoir pas laissé de postérité.

WÜRTZ.

JEAN-FRÉDÉRIC WÜRTZ (*Moresse*), né en 1624, négociant, l'un des XV en 1670 et des XIII en 1685, fut ammeistre régent en 1681 et 1687; † 1692. Sa femme : Marguerite RICHSHOFFER, veuve de Jean Bex, négociant.

WURM (*WURM DE GEUDERTHEIM*).

JACQUES WURM (*Francs-Bourgeois*), ammeistre régent en 1498, † 1503. Sa femme : Susanne DE GOTTESHEIM.

La famille Wurm, qui, à l'extinction des nobles de Geudertheim, avait obtenu la moitié de ce village à titre de fief impérial, s'éteignit, vers 1558, en la

personne de Pierre-Isaac Wurm; les Gottesheim héritèrent de sa part de Geudertheim.

WURMSER.

Voyez *Alsace noble*, tome III, page 326.

ZÆPFFEL.

Mathias-Nicolas Zæpffel (*Échasses*), né en 1731, † 1801, conseiller de régence de l'Évêché, entra au Magistrat en 1782, et fut ammeistre régent en 1783 et 1789. En 1786, il devint l'un des XIII.

Louis Zæpffel (*Jardiniers*), né en 1745, licencié en droit, entra au sénat en 1772, puis devint greffier de ce corps, et ne quitta ces fonctions que pour celles d'ammeistre régent en 1788. Après la Révolution, il fut nommé vice-président, puis président du tribunal civil de Strasbourg, siégea, depuis 1800, au Conseil municipal et, plus tard, à la Chambre des députés, et mourut en 1822, laissant plusieurs fils, dont l'aîné, François-Louis, est mort récemment, à un âge avancé, baron de l'Empire, maréchal de camp et commandeur de la Légion d'honneur. C'est de lui que nous tenons les armes attribuées dans nos planches à la famille Zæpffel, qui ne figure ni dans Pastorius, ni dans l'*Armorial d'Alsace.*

ZEYSSOLFF.

La famille Zeyssolff porte *de sable à un triangle d'or vidé et renversé, posé sur un monticule de trois coupeaux du même et un chef également d'or*. Elle a fourni un grand nombre de membres aux conseils de la cité et s'est alliée à ses familles les plus honorables.

Jean-Sébastien Zeyssolff, né en 1589, entra au conseil des XIII. De ses fils, l'aîné,

Jean-Jacques Zeyssolff, né en 1612, fut l'un des XV; un autre, Jean-Philippe, né en 1621, siégea successivement parmi les XV et les XIII († 1687).

Depuis, la famille a produit plusieurs médecins et jurisconsultes.

ZWINGER (*TWINGER*).

Bourcard Zwinger, le premier ammeistre élu après la révolution de 1332, nonobstant sa qualité de noble. Ammeistre régent de 1332 à 1348, † 17 juin 1348. Sa femme : Marguerite de Geispolsheim.

Jean Zwinger, leur fils, fut stettmeistre en 1357, 1363 et 1369; il paraît avoir été le père de Frédéric (*Fritsch*) de Kœnigshoven, dont est issu, en 1346, le célèbre chroniqueur strasbourgeois Jacques Twinger de Kœnigshoven, chanoine de Saint-Thomas en 1395, † 1420 (voy. L. Schnéegans, *l'Église de Saint-Thomas,* page 222 et note 250; Ch. Schmidt, *Histoire du Chapitre de Saint-Thomas,* page 277).

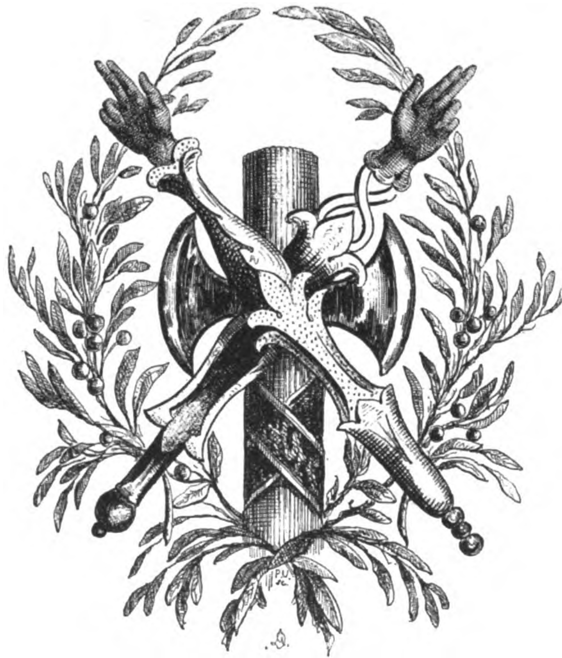


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE FAMILLE CONTENUS DANS LES QUATRE PREMIÈRES PARTIES DE L'*ALSACE NOBLE*.

Les chiffres romains indiquent les volumes; les chiffres arabes, les pages.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

U.

V.

W.

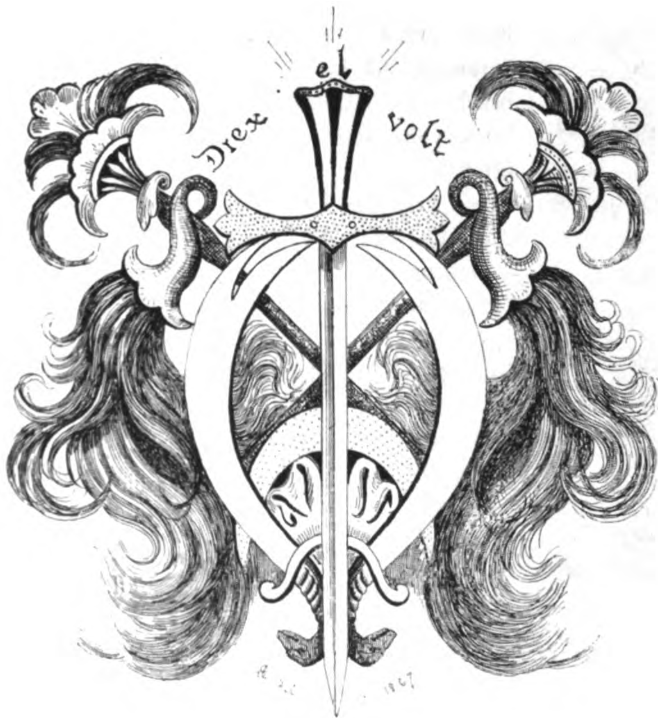

Drex
el
volt

TABLE ALPHABÉT

DES NOMS DE FAMILLE CONTENUS DANS LE LIVRE D'OR DU
(APPENDICE DE L'*ALSACE NOBL*

Toutes les indications de pages se rapportent au tome III. — Voy. sous la lettre
et réciproquement.

C.

D.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

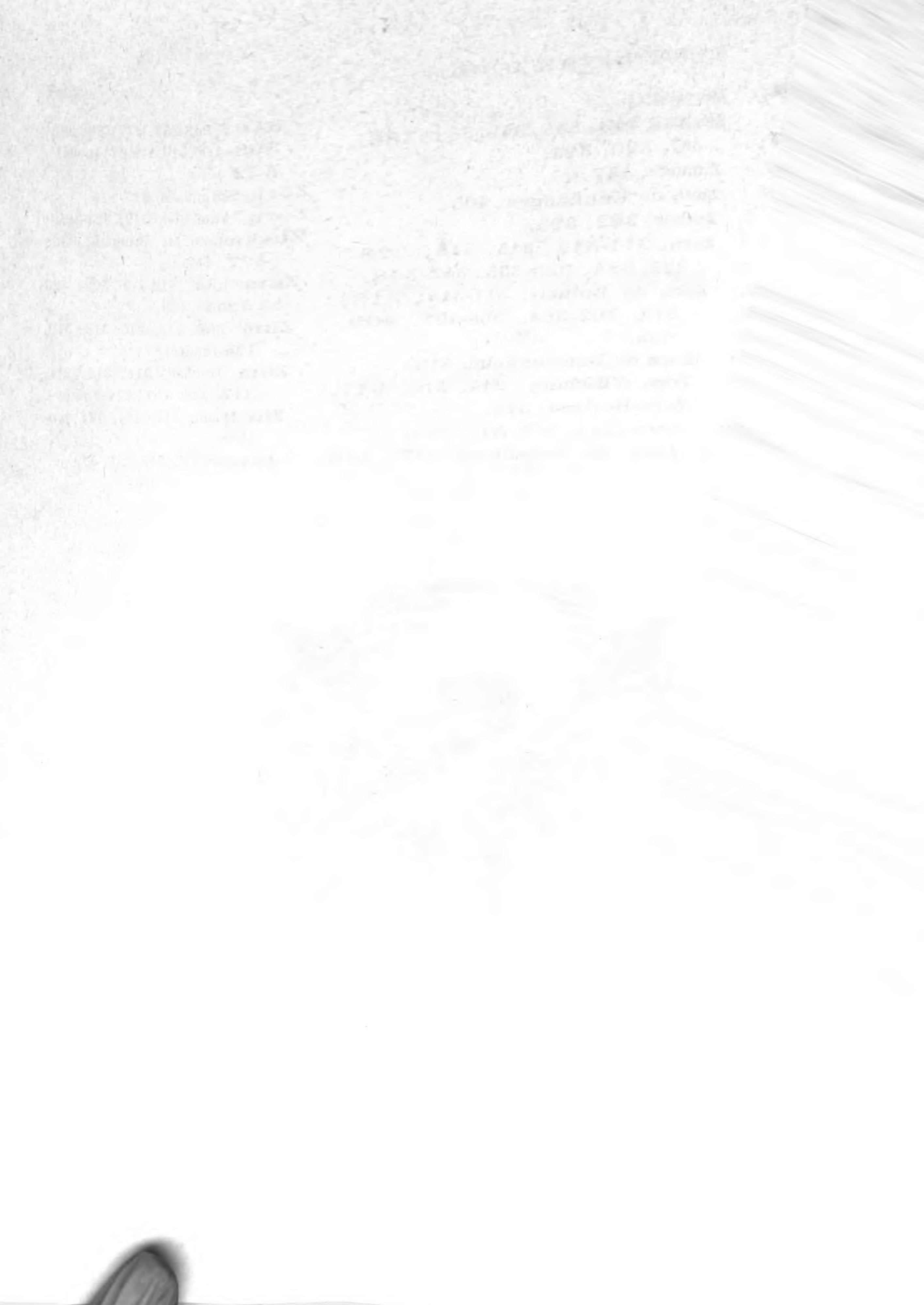
T.

U.

V.

W.





BLASONNEMENT

DES PLANCHES D'ARMOIRIES DU PATRICIAT DE STRASBOURG

Planche 1 de l'Appendice (p. 404)

Baumann
Coupé de sable et d'or à la ramure d'argent en chef.

Behrer
D'or à l'ours de sable rampant, à la bordure de gueules.

Berlin
D'or à la bordure de gueules.

Blankenstein
De sable au fer de flèche d'argent posé en barre, à la bordure d'or.

Blümelin
Coupé d'or et de sable à 2 quintefeuilles de gueules, boutonnées d'azur, en chef.

Betzheim
De sable à la croix d'or.

Brumbach
D'argent à l'aigle éployée de sinople, becquée, languée et membrée de gueules.

Büchsner
D'argent chapé de gueules à 2 croissants d'or en chef.

Burggraf
De gueules à la bande d'argent et à l'escarboucle fleurdelisée d'or, évidée en abîme, brochante sur le tout.

Dütschmann
Coupé, au I d'or au bœuf de gueules accorné d'argent et passant sur la ligne du coupé, au II bandé d'argent et de sable.

Ellenhart
De gueules au chevron d'or chargé de 3 aiglettes de sable.

Endingen
Coupé d'argent et d'azur, au lion en chef, issant de gueules, armé et lampassé d'azur.

Engelbrecht
Écartelé en sautoir d'or et de gueules au lambel d'azu

Erlein
D'azur à la harpie d'argent, membrée et couronnée d'o de gueules.

Full
Coupé, au I d'or à l'étoile d'azur à 6 rais posée au ca gueules à la fasce d'or.

Genzfus
D'azur au membre palmé d'or.

Grosstein
D'or au chevron de sable chargé de 3 aiglettes d'arge

Heiligenstein
D'azur au chevron d'or accompagné de 3 fleurs de lis

Hesse
Coupé d'or et de sable à un chevron de gueules en ch

Hüffel et Spender
D'or au demi-vol de sable, couché, contourné et ajour

Humbrecht
D'or à la bande de gueules chargée de 3 annelets d'ar

Judenbretter
De sable à l'hameçon contourné d'argent et percé en champ; à la bordure d'or.

Kettenheim
D'argent au pal de sable.

Kippenheim
De gueules à 3 barbeaux d'or posés en pairle, aboutés

Klœtt
De sable à la bande d'or.

Planche 2 de l'Appendice (p. 411)

Knobloch
De sable au fer de lance d'or, à la bordure du même.

Lenzlin
Parti d'or et de sable à la bande de gueules.

Loselin
D'azur au chevron échiqueté d'argent et de gueules à 2 tires.

Malterer
De sable à la roue de moulin d'or.

Mansse
D'azur au cygne contourné d'argent, becqué, langué et membré de gueules; à la bordure d'or.

Marx
D'argent au chef de sable à 2 bras en pal, coudés, de l'un à l'autre.

Mittelhausen
Fascé d'or et de sable.

Molsheim
De sable à la bordure d'or.

Mœrschwein
D'or au sanglier rampant et contourné de sable, défendu d'argent; à la bordure de gueules.

Mosung
D'azur à 2 piles d'argent mouvantes du chef, à la bordure d'or.

Mursel et Pfaffenlapp
D'argent à 3 cornes de bouquetin de gueules.

Nœppelin
D'or à la bande de gueules chargée de 3 fleurs de lis d'argent.

Nopp
Barré d'or et de sable de 8 pièces.

Otto Friedrich
De gueules à la bande d'argent chargée de 3 tourteaux de sable.

Prechter
Écartelé d'argent à 3 cornes de buffle gironnantes et d'or à 2 fasces de sable.

Ramstein
De sable chapé d'or, le franc-quartier senestre chargé d'une étoile de gueules à 8 rais.

Rebstock
Coupé de gueules et d'argent à 2 têtes de lions d'or, couronnées et lampassées d'azur, en chef.

Rechburger
D'azur au massacre d'argent, à la bordure d'or.

Rietbur
De gueules à 2 clefs antiques adossées d'argent, celle de dextre en bande, celle de senestre en barre et aboutées en pointe.

Roszheim
D'or au chevron de gueules chargé de 3 roses d'argent.

Rumelnheim
De gueules à la bande d'argent, au lambel d'or de 5 pendants brochant sur le tout.

Saeckingen
Coupé d'azur et d'or au chien issant d'argent, langué et colleté de gueules, en chef.

Schilckheim
Écartelé de sinople au lion couronné d'or, lampa gueules au triangle d'argent, accompagné de 3 annelet de gueules à la tour d'argent, ouverte du champ.

Schildt
Coupé d'argent et de gueules à l'étoile de sable à 8 ra

Schœneck
D'or à la bande d'azur chargée de 3 coqs d'argent, cr membrés de gueules, passant dans le sens de la band

Planche 3 de l'Appendice (p. 417)

Schwarber
D'argent à la croix de gueules cantonnées de 4 aiglett

Spiegel
De sable à la bande d'argent chargée de 3 loups d'or, p bande.

Still
De gueules à 2 pals d'argent.

Sturm
D'or à la fasce et à la champagne, de gueules.

Tauris
D'argent à la fasce de gueules accompagnées en che 6 rais.

Traxdorf
D'azur à un sauvage de carnation, ceinturé de sinop un arbuste arraché d'or et à la bordure du même.

Vœlsch
D'or à la fasce de sable chargée de 3 aiglettes d'or gueules.

Westhausen
D'or à la croix de gueules cantonnée de 4 cœurs d'a ec

Weyrich
D'azur à la bande d'argent chargée de 3 aiglettes d zur.

Wickersheim (1385)
De gueules au bonnet conique d'argent posé en gueules sable.

Wickersheim
De sable au membre de cygne d'argent posé en pal, bande e en barre. la patte de gu

Widergrün
D'argent au calice posé sur une patène, surmonté de 2 autres patènes versées, le tout de gueules; à un mont à 3 coupeaux d'azur en pointe.

Winterthur
Losangé en bande de gueules et d'or, à la bande d'argent chargée de 3 grappes de raisin posées à plomb et soutenue chacune par un chicot en bande, le tout de sinople.

Zedlitz
De gueules à un fermail d'argent, carré en chef, arrondi en pointe, l'ardillon brisé.

Zum Riedt
D'azur billeté d'or au cygne contourné d'argent, membré et becqué d'or, langué de gueules.

Zum Rust
De gueules à 3 têtes de lions contournées et arrachées d'argent, couronnées d'or et lampassées de pourpre.

Zum Treubel
De sable à la fasce vivrée d'argent, à la bordure d'or.

Zur Magde
De sable à la fleur de lis d'or.

Rumelheim
Parti d'or et de sable.

Planche 4 de l'Appendice (p. 425)

Ammelung
De gueules à 2 renards adossés d'or, langués de gueules.

Arg
Coupé d'argent et d'azur à la rose de gueules boutonnée d'or en chef.

Armbruster
D'azur au fût d'arbalète d'or posé en bande.

Armbruster (vor dem Pfenningthurm)
De sable à la tête de bouc d'or, languée de gueules.

Baarpfennig
Parti d'or et de sable à la fasce de l'un à l'autre.

Baumgarter
D'azur à l'arbre posé sur un tertre enclos, le tout d'or.

Baumgartner
D'azur à l'arbre d'or issant d'un mont à 3 coupeaux de gueules.

Bermann
D'or à la bande de gueules accompagnée de 2 ours passant de sable, posés en bande.

Bernegger
D'or à l'ours rampant de sable, tenant dans ses patte
d'argent.

Von Bersch
De gueules à une quintefeuille d'argent boutonnée d
2 perches du second.

Betschold
D'azur à 3 têtes de cerfs d'or, languées de gueules.

Beyerle
D'or à 3 têtes de Maure.

Bischoff
D'azur à la crosse d'or en barre et à l'étoile du même
dextre du chef.

Bopp
D'azur à 3 grenades d'or, ouvertes de gueules.

Brackenhoffer
De gueules à un chien braque rampant d'argent, coll
mont à 3 coupeaux de sinople et sonnant dans un co
sa patte dextre.

Braun
De gueules à 3 annelets d'or.

Denner
D'or à l'arbre de sinople, soutenu d'un mont à 3 cou
de 2 roues de sable.

Dietrich
Tranché d'argent et d'azur au soleil d'or à 16 rais.

Dossenheim
D'or chapé de sable à 2 étoiles d'argent à 6 rais en ch

Dreyzehn
De gueules à 3 demi-pals d'or, celui de senestre m
pagnés en pointe d'une roue du second à 8 rayons.

Von Duntzenheim
De sable à la fasce d'argent accompagnée de 3 quin

Ebelin
D'argent à la fasce de sable, au lion issant de gueu

Eggen
D'argent au bras paré d'or en pal, issant d'un mont
tenant dans sa main de carnation un fer à cheval co
chef de 2 étoiles de gueules à 6 rais.

Engelmann
D'or à la fasce d'azur accostée de 2 étoiles d'argent

Faber
De gueules à la paire de tenailles de sable, accompagnée d'une couronne d'or en chef et de 3 fleurs de lis d'argent, 1 en pointe et 2 mouvantes des flancs.

Planche 5 de l'Appendice (p. 435)

Faust
De sable au senestrochère armée d'or, naissant d'une nuée de gueules mouvante du flanc, l'épée d'argent garnie d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent à 6 rais.

Franck
D'or à la fasce de sable accompagnée en pointe d'un fer à cheval du même; au chef nébulé d'azur.

Freyburger
D'argent au lion à la queue double de gueules, portant une médaille appendue à un collier, le tout d'or.

Friderici
D'or à 2 pals de sable chargés chacun de 3 pains du premier.

Frœreisen
De gueules au chevalier armé d'argent, à la moustache et la barbe de sable, amputé aux genoux de ses jambes, tenant de sa dextre un javelot posé en bande, la senestre sur la hanche, le visage et les mains au naturel.

Fuchs
D'argent au renard rampant de gueules et à l'étoile du même à 6 rais au canton senestre du chef.

Gambs
D'or au chamois rampant et contourné de sable, allumé d'argent, soutenu d'un mont à 3 coupeaux de sinople.

Geiger
Coupé d'azur et d'or à 2 étoiles du second à 6 rais en chef.

Geiger
De gueules à la bande d'argent chargée de 3 aiglettes de sable, accompagnée de 2 sirènes tenant de leur dextre un miroir, le tout d'argent.

Geispolzheim
Coupé d'argent au lion issant couronné d'or et de sable chargé d'une coquille du premier.

Gerbott
Parti de sable et d'argent à une croisette pattée du premier à senestre.

Geyer
De gueules à l'aigle d'argent.

Giessing
D'azur à la couronne de feuilles de sinople, de laque[...] chef, une main de carnation habillée d'argent et ten[...] sant une eau d'argent sur la couronne.

Gosse
D'argent au huchet contourné de sable, enguiché de[...]

Goujon
D'or au goujon d'argent posé en fasce, accompagné[...] sinople et en pointe d'un cœur de gueules.

Grünwald
Coupé, au I d'argent à 3 arbres de sinople rangés [...] coupé; au II de gueules plain.

Haerlin
D'or à 2 fasces de sable accompagnées de 3 huchets[...]

Hammerer
D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d[...] même.

Hans
De gueules au chevron d'or.

Happenmacher
De sable enté-ployé et pommeté en chef d'argent.

Hecker
Tranché d'or et d'azur à 2 harpons de l'un en l'au[...]

Heilmannn
D'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 coquilles pa[...]

Held
D'azur à 2 filets alésés, passés en sautoir, croisettés[...] tés en chef par un autre filet alésé en fasce, le tout[...]

Heller
D'azur à l'étoile d'or à 6 rais accompagnée de 6[...] d'une ombre de fleur de lis de sable en orle posés[...]

Heus
Coupé, au I d'or au buste de Maure au tortil déjoin[...] à la faux d'argent, posée en fasce, la lame versée à [...] dext[...]

Planche 6 de l'Appendice (p. 444)

Hohenbourg
D'argent à la porte crénelée de sable, les battants [...]uverts.

Ingold
De gueules à 3 fleurs de lis d'argent.

Junth
D'azur à l'étoile à 6 rais en chef et 3 pals alésés mouvants de la pointe, le tout d'or.

Kanzler
De gueules à la bande d'or, à la bordure d'azur.

Kerling
D'azur au perroquet de sinople membré, colleté et becqué de gueules, posé sur un vase d'or.

Kiehn
De gueules à la flèche et au trident posés en sautoir et à la couronne de lauriers brochante, le tout d'or.

Kips
D'or à la tulipe arrachée, tigée et feuillée de sinople de 6 pièces en fasce, les extrémités recourbées vers le chef.

Kniebs
De sable à la cornière d'argent accompagnée de 3 étoiles du même à 6 rais.

Kœnig
D'azur au sceptre fleurdelisé d'or en pal, passé dans une couronne du même à l'intérieur de gueules.

Kranich
D'or à la grue d'argent, membrée et becquée de gueules.

Kurnagel
D'or au calice posé sur une patène le tout de gueules, soutenu d'un mont à 3 coupeaux de sinople, à 2 autres patènes versées du second en chef.

Langhans
D'or au chevron de sable accompagné de 3 peupliers arrachés de sinople et d'un croissant d'argent en chef.

Leimer
Parti de sable et d'or à la fasce de l'un à l'autre.

Leitersperger
D'or au buste d'homme sans bras, couronné de feuillages de sinople, habillé d'azur, boutonné d'or, au col d'argent, à la barbe de sable et issant d'un mont à 3 coupeaux du second.

Lemp
De sable au lion à la queue double d'or, lampassé de gueules, tenant dans ses pattes antérieures une peau d'agneau d'argent, langué du troisième.

Lichtensteiger
De gueules à 2 bandes d'argent et à la queue de paon d'or brochante en barre.

Liercher
De gueules au lion fascé de sinople et d'or, lampassé de gueules.

Lindenfels
D'argent au tilleul de sinople issant d'un rocher de gueules.

Lorcher
Coupé, au I de sable à la licorne d'or couchée, la tête
plain.

Lumbart
D'or à 3 membres d'aigle de sable, coupés à la cuisse

Mehlbruh
D'argent à 3 gerbes d'or.

Meistersheim
D'or à la bande d'azur accompagnée en chef d'une

Merckel
D'or à la plume en fasce et contournée d'azur, acco
gueules.

Messerer
D'or à la croix de gueules, cantonnée en chef de 2
fiché du même.

Metzger
De sable à la fasce d'or accompagnée de 3 coquilles

Planche 7 de l'Appendice (p. 451)

Meyer
De sable à 3 diamants d'argent, aboutés et posés en

Meyer
D'argent à la bande de sable chargée de 2 fers de f

Meyer
D'azur au rencontre de bœuf de sable, allumé et a
gueules, accompagné en chef d'une étoile d'or à 6 r

Mœsinger
D'or à 2 cornes de bouquetin passées en sautoir.

Molsheim
D'argent chapé de sable à 2 étoiles du premier à 6

Mueg
Coupé, au I d'or au lion passant de gueules; au II
mier à 7 rais.

Müller
Parti de gueules et d'argent à la roue de moulin d

Murschel
De sable à 2 batons passés en sautoir, accompag
chef, le tout d'or.

rais

d'azur

l'un à l'aut

és d'une étoile

Nicart
D'azur; coupé, au I au lion issant d'or, lampassé de gueules, tenant dans ses pattes antérieures un pic en pal aussi d'or, au II parti, *a*) à l'arbre arraché d'or; *b*) à la tour d'argent, ouverte du champ et surmontée de 3 croisettes d'or rangées en fasce.

Obrecht
D'argent au rencontre de buffle de sable, allumé d'argent, langué de gueules.

Oesinger
D'azur à 2 fasces d'or en chef et une tête de lion du même en pointe, lampassée de gueules.

Ottenheim
D'or à 2 étais versés de sable.

Pfarrer
Parti d'or à la bande ondée d'azur et de gueules plain.

Poirot
D'argent au poirier de sinople, fruité d'or de 3 pièces, soutenu d'une terrasse du second.

Reiff
Tranché de gueules et d'azur à la bande ondée d'argent brochante.

Reisseisen
De sable à 2 demi fers à cheval d'or, versés et percés du champ, taillés en créneau par le milieu et soutenus d'un mont à 3 coupeaux de sinople.

Reyss
D'azur au cavalier, au visage de carnation, armé d'argent, tenant une lance du même, son cimier emplumé de gueules, galopant sur un cheval d'or rêné et sellé de gueules, soutenu d'une terrasse de sinople.

Richshoffer
Coupé de sable et d'or à 3 fers à cheval de l'un en l'autre.

Ringler
Coupé d'or et de sable à l'aigle de profil essorante, languée de gueules et posée sur un annelet, le tout de l'un à l'autre.

Rosenbourg
D'or au rosier de gueules de 3 pièces, tigé, feuillé de 4 pièces, le tout de sinople et issant d'un mont à 3 coupeaux du second.

Rumler
Parti d'or et de sable à 2 défenses versées de l'un en l'autre.

Schalk
De sable à l'aigle d'or becquée, languée, membrée et armée de gueules.

Schanlitt
D'argent à la fasce de gueules accompagnée de 3 rocs d'échiquier à têtes de cheval de sable.

Schérer
Parti, au I d'azur à la croix latine pattée d'or; au II d
de 3 pièces, tigé et feuillé de sinople, issant d'une ter

Schneider
Coupé, au I d'argent à la rose d'azur; au II d'azur à

Planche 8 de l'Appendice (p. 462)

Schott
D'or à un chou de sinople arraché de 3 pièces, posé su
de gueules.

Schütterlin
Tranché, au I d'or au lion passant, à la queue doub
gueules; au II du premier à 3 barres du second.

Spielmann
Coupé, au I d'azur à 2 dés d'argent, au II d'or au trèf

Stahler
De sable à l'agneau d'or.

Staedel
Parti d'or et de sable à la chaumière d'argent ajour
barrée de gueules et le toit en pavillon chaumé au

Stemmler
D'or à un tronc au naturel scié par le milieu, la pa
tombant en barre vers dextre, un rejet feuillé de sin
partie inférieure du tronc soutenu d'un mont à 3 c

Stöffelin
De sable à la fasce d'or accompagnée de 3 besants d

Storck
D'or à la cigogne au naturel posée sur un tertre à

Summer
De sable au sautoir d'argent.

Trachenfels
D'argent au chevron d'or accompagné de 3 crois
montant du bas formant la lettre W.

Trausch
De gueules à 3 masses d'armes, 2 en sautoir, une e ...ettes
en fasce, le tout d'or.

De Türckheim
Parti, au I d'azur au lion à la queue double d'or, l... pal, lié
d'or à la fasce de sable accompagnée de 2 étoiles d... mpassé de g
même à 6 ra

Wahsicher
D'argent au chevron de sable accompagné de 3 fer... de flèche de gue

Weidlich
De gueules à 3 fleurs de lis d'or.

Weinnehmer
D'argent au cep soutenu et feuillé de sinople, fruité de 4 pièces de gueules, issant d'un mont à 3 coupeaux du second.

Weissbach
D'or à la bande ondée d'azur accompagnée en chef d'une croisette pattée de gueules.

Wencker
Coupé d'or et de gueules à l'arbalète au naturel brochante en pal.

Wicker
D'azur à une grappe de raisin tigée et feuillée, le tout d'or, la feuille en chef, la grappe en pointe.

Wœrlin
D'azur à 2 étoiles à 6 rais en chef et une roue en pointe, le tout d'or.

Wurtz
D'azur à 2 pals d'or.

Wurm
De sable au dragon d'or, lampassé de gueules.

Zæpfel
D'azur au chevron d'argent sommé d'une croisette latine et accompagné de 3 pommes de pin, celle en pointe soutenue d'un mont à 3 coupeaux, le tout d'or; au chef d'argent semé de billettes de gueules.

Zwinger
D'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 oiseaux de gueules.

TABLE

DES TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES, PORTRAITS, PLANCHES D'ARMOIRIES ET CARTES HORS TEXTE

Avec indication de la page *en regard* de laquelle il convient de les placer.

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES SYNOPTIQUES.

PORTRAITS HORS TEXTE.

PLANCHES D'ARMOIRIES.

CARTES.

1. Chaque planche porte neuf écussons classés par ordre alphabétique.
2. Chaque planche porte vingt-cinq écussons classés par ordre alphabétique.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

QUATRIÈME PARTIE.

MAISONS NOBLES NON PRINCIÈRES (*suite*).

CINQUIÈME PARTIE

LISTES OFFICIELLES DES GENTILS[HOMMES]

APPENDICE

LE LIVRE D'OR DU PATRICIA[T ...]

Printed in West Germany
Druck: Franz Wolf, Heppenheim

Dépôt légal 4e trim. 1972